QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. II.) (11 JANVIER 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Autres sources d'indications. — Suite.)

Si fluxio restitit, in propinquiora translatio sit et purganti medicamento promptior tum accessus, tum attractus è vicino datur.

(GALEN. Méthod. medend., l. IV, c. 6.)

LA dernière des considérations fournies par ce que Galien appelait la constitution naturelle du corps, était relative aux *parties environnantes* de celle qui se trouvait affectée.

On en doit tirer, disait-il, pour le traitement, des *indications* nombreuses et importantes, car non-seulement la nature et la délicatesse des organes voisins les font participer à l'affection principale, mais encore elles obligent à modifier le traitement, sans quoi il arriverait souvent que les remèdes portés sur une partie, et qui seraient d'ailleurs convenables, causeraient de graves désordres dans celles qui l'avoisinent.

De plus, on est souvent obligé d'agir sur les organes voisins de celui qui est affecté, pour y attirer la fluxion qu'on ne peut faire dériver au loin, comme on doit chercher à le faire toutes les fois que cela est possible.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 20 au 31 décembre inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	7
Fièvres intermittentes de divers types.	78
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	36
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	8
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes. . .	45
Ophthalmies.	8
Douleurs rhumatismales.	14
Diarrhées et dyssenteries.	8
Érysipèles.	12
Phlegmasies des org. de la respiration.	26
Phthisies pulmonaires.	8
Apoplexies et paralysies récentes. . .	15
Hydropisies et anasarques.	25
Varioles.	6
Coliques métalliques.	0
Maladies sporad., chron. ou accidens.	109
Enfans galeux.	0
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	405

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

J'AI laissé passer un numéro sans parler des maladies régnantes, et en effet depuis assez longtemps elles ne présentaient rien de remarquable, soit dans leur nombre, soit par le caractère qu'elles affectaient : mais il s'est fait tout à coup de grands changemens sous ce rapport. Voici d'abord en général quelle a été la température. Après un ou deux mois de brumes et de pluies froides, durant lesquelles le thermomètre était à peine descendu jusqu'au zéro, il a tombé beaucoup de neige dans la dernière décade de décembre, et un froid assez vif, c'est-à-dire de quatre, cinq, six et même sept degrés, a régné pendant six à huit jours : puis le temps s'est radouci, le dégel est survenu avec la pluie, et maintenant la

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

température se maintient à deux, trois et quatre degrés de Réaumur au-dessus de zéro. Le baromètre, qui a présenté pendant toute l'année de très-grandes variations, est au beau temps, ce qui semblerait être un indice de froid. Cependant il pleut, et la température se radoucit encore.

C'est pendant que la température était rigoureuse, que se sont déclarées subitement un grand nombre de maladies du plus fâcheux caractère : des fluxions de poitrine violentes et des fièvres malignes ou ataxiques. Beaucoup de personnes encore ont été affectées de fièvres muqueuses, caractérisées par un état de langueur avec abattement, anxiété, resserrement des tempes, bouche humide et pâteuse, sans mauvais goût, langue blanchâtre, mal de gorge; et en même temps inappétence ou appétit irrégulier, douleurs dans le ventre, coliques et quelquefois dévoiement; puis ordinairement chaque jour ou de deux jours l'un, redoublement avec ou sans frissons, mouvemens nerveux, oppression et difficulté extrême de respirer.

Aucune indication précise ne se montrant dans ces maladies, il a fallu suivre pas à pas la marche de la nature. Chez quelques personnes pléthoriques j'ai fait appliquer des sangsues à l'anus, et le serrement douloureux des tempes a été diminué. Du reste, je dois convenir que je me suis mal trouvé de toute espèce de médication active. Cédant aux instances de trois malades qui voulaient à toute force se purger, j'ai permis à deux de boire une infusion aqueuse de rhubarbe, faite à froid; le troisième a fait usage de quelques prises d'un sel doucement purgatif; chez tous les trois, le malaise, les angoisses nerveuses, le mal de tête, les frissons ont augmenté. Il en a été de même d'un quatrième, qui a pris quelque peu de quinquina en poudre, associé néanmoins à l'opium. A la suite de ces essais, quelques-uns de ces malades ont eu des mouvemens nerveux assez forts pour me faire craindre l'invasion d'une fièvre de mauvais caractère. J'en suis donc revenu à temporiser, en soutenant néanmoins les forces naturelles par des boissons chaudes et légèrement aromatiques, et en administrant seulement quelque léger calmant, comme le sirop de diacode, à la dose d'une once dans une potion agréable au goût. J'ai vu par ce moyen tous les symptômes se calmer, et comme l'amélioration est progressive, j'ai lieu de croire que tous ces malades, dont aucun n'est cependant encore rétabli, ne tarderont pas à l'être, sans avoir couru de grands dangers.

Quant aux fièvres malignes ou ataxiques, et aux fluxions de poitrine, c'est-à-dire, aux inflammations intenses de la plèvre et des poumons. Voici comment elles ont débuté. Après quelques jours de malaise, d'un sentiment de froid général, et de brisement des membres, il survenait tout à coup une violente douleur autour de la poitrine, dans tous les points d'attache du diaphragme; si alors, comme cela est arrivé plusieurs fois à ma connaissance, on administrait un émétique, l'irritation devenait extrême, les crachats étaient sanguinolens, ou bien la fièvre augmentait, les symptômes nerveux les plus redoutables se montraient; tantôt le malade tombait dans un assoupissement comateux, avec la respiration haute, stertoreuse ou sincopée, et très-pénible, le pouls rare, profond et serré : tantôt des taches violettes survenaient dans différentes parties du corps, et bientôt les malades tombaient dans un affaissement absolu, duquel on tentait vainement de les retirer par des applications nombreuses de vésicatoires. J'ai vu cette marche du mal spécialement sur des jeunes gens des deux sexes d'une excellente constitution. J'ai été assez heureux pour que rien de semblable ne se soit manifesté sur aucun des malades confiés à mes soins; chez quelques-uns néanmoins les symptômes se sont montrés au début de leur maladie d'une manière assez inquiétante, j'en rapporterai deux exemples dans le prochain numéro.

☽ Premier quartier, le 14.

Depuis le 1er. janvier jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{9}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{4}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 4 d. 7.
— Le *minimum* de o d. 7.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. o.
— Le *minimum* de 88 d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

---

d'une névralgie sous-orbitaire, qui a résisté à tous les moyens employés pour la guérir; par M. LEMERCIER, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, etc.

La femme Masséron, de la commune de Montourtier, arrondissement de Laval, mère de huit enfans, tous bien constitués et bien portans, âgée de cinquante-un ans, de tempérament sanguin, grande et bien conformée, de caractère doux, réglée à seize ans, sans avoir jamais éprouvé d'autre interruption que le temps de ses grossesses et de l'allaitement de ses enfans, n'avait eu jusqu'à quarante ans que des indispositions passagères. A cette époque, elle fut prise de douleurs vives, lancinantes et pulsatives dans tout le côté droit de la figure, mais particulièrement au milieu de la joue de ce côté. Après quelques jours de souffrances, elle fut soulagée, et ces douleurs qu'elle attribuait à une fluxion, produite par des dents gâtées, cessèrent. Deux mois après, vers le mois d'octobre, les douleurs reparurent avec une nouvelle intensité, et par accès d'un quart-d'heure, deux ou trois fois le jour; elles étaient si fortes, que la malade en faisait les hauts cris. *Ces rages terminées*, car c'est ainsi qu'elle les nommait, elle redevenait calme, et on n'apercevait sur l'endroit malade aucune trace de mal. Elle supporta ses souffrances patiemment pendant cinq mois, espérant toujours qu'elles se termineraient : mais voyant que le sommeil se troublait, que les accès loin de diminuer se multipliaient et duraient plus de temps; que la joue, la paupière inférieure et la lèvre supérieure étaient agitées au point de produire dans ces parties des spasmes visibles, que la malheureuse Masséron appelait des *battemens*, elle se fit ôter deux dents de ce côté, croyant qu'elles étaient la cause de ses douleurs; la nuit suivante, elle ressentit de tels élancemens dans la joue, qu'elle se leva et fut courir dans son jardin, pour faire diversion à l'intensité des douleurs. Le lendemain, elle souffrit moins et se gargarisa la bouche avec du lait tiède et de l'eau de guimauve, pour diminuer l'irritation de l'intérieur de la bouche, qu'on présumait être cause du redoublement des souffrances : pendant quatre à cinq mois elle se trouva mieux, et son mal était devenu supportable, c'était le temps de la belle saison.

Vers la fin de l'automne, les douleurs reparurent avec la même intensité qu'avant, ce qui détermina la femme Masséron à consulter successivement différens chirurgiens, dont les uns lui conseillèrent l'application de sangsues au cou, au siége, des boissons d'eau de tilleul, de feuilles d'oranger et de feuilles de valériane; les autres des saignées de bras, de pied, des purgatifs, des vésicatoires aux bras, à la nuque : voyant que ces divers moyens ne la guérissaient point et la soulageaient peu, elle employa tout ce qui lui passa par la tête et tout ce que le charlatanisme le plus aveugle lui conseilla. Désabusée de sa crédulité et dupe des friponneries d'un grand nombre de misérables, qui avaient profité de sa simplicité et de l'excès de ses souffrances pour lui arracher jusqu'à ses dernières ressources, cette malheureuse resta chez elle sans rien employer, faute de moyens, à gémir et déplorer sa triste position. Son mari et ses enfans, sans travail et pressés par le besoin, quittèrent leur paroisse et vinrent demander de l'ouvrage à la filature de coton de Fontaine-Daniel, près Mayenne. M'étant engagé alors à donner des soins aux ouvriers qui travaillent dans cette fabrique, je vis le 20 août 1815 cette pauvre femme, qui restait presque tout le jour au lit, elle était maigre, elle avait tous les cheveux gris, la bouche presque toujours entr'ouverte, et laissant découler de la salive limpide, la lèvre supérieure était rouge, plns épaisse que celle du côté opposé, relevée en dehors, de manière à laisser voir toute l'arcade dentaire, qui était presque partout dégarnie de dents; seule-

ment il en restait quelques-unes, vers la partie antérieure, qui semblaient tenir peu à la gencive et qui étaient usées irrégulièrement en dehors, comme si la douleur et l'agitation convulsive de la lèvre y avaient contribué. L'œil de ce côté était rouge, retiré, humide, et laissait tomber sur la joue des larmes, qui par leur âcreté en ont corrodé une partie. La mâchoire inférieure, également dégarnie de dents et rouge du côté droit, qui y annonçait une irritation presque continuelle. La figure de cette malheureuse portait l'empreinte de longues et vives souffrances; à peine osait-elle parler, crainte de rappeler ses douleurs, elle me dit être dans un moment de calme, et n'éprouver que ses petits *battemens*: que lorsqu'elle touchait à sa lèvre, ou qu'elle était forcée par le besoin de boire ou de manger, qu'alors ses grands *battemens* revenaient, et qu'elle souffrait des douleurs déchirantes dans tout le côté droit du visage, mais particulièrement à la lèvre supérieure, au côté du nez, à l'œil qui devenait plus rouge, brûlant, et qui pleurait encore davantage que dans les temps ordinaires. Comme je faisais la conversation avec elle, et que je notais ce qu'elle me disait, elle m'annonça sentir au-dessous de la joue un léger frémissement qui précède presque toujours ses grandes douleurs; effectivement, deux secondes après, je vis les parties désignées ci-dessus agitées convulsivement, pendant près d'une demi-heure. Cette pauvre femme cria tout le temps de leur durée, et essaya de les adoucir et de calmer l'agitation de toute la tête, en appuyant la joue gauche sur ses genoux. Enfin la douleur cessa presque tout à coup, et cette malheureuse me dit en relevant la tête, voilà mes grands *battemens*. Je souffre encore, mais bien moins; je voulus porter le doigt sur les parties qui étaient restées rouges, et que j'avais vues agitées de convulsions, elle ne voulut jamais y consentir, et m'assura que si on touchait à la joue malade, les douleurs reparaîtraient avec la même violence; que très-souvent elles revenaient la nuit, et que rarement elle dormait plus d'une heure de suite, sans être réveillée par des douleurs atroces. Cette femme ne prenait des alimens que lorsqu'elle y était forcée par la faim: lorsqu'elle cède au besoin, elle craint à chaque bouchée de rappeler ses grandes souffrances. Lorsqu'elle souffre moins, elle quitte son lit et se traîne lentement avec un bâton dans les différentes parties de la maison. Si le temps est beau, elle va quelques instans au soleil, mais s'il tombe un peu de pluie, ou si elle sent du froid, elle rentre se blottir dans un des coins de son logement. Cette malheureuse est devenue tellement apathique, et craint tant que le mouvement ne fasse revenir ses douleurs, que lorsqu'elle est dans un endroit, elle est obligée de faire un effort sur elle pour en sortir.

(*La suite à un autre article.*)

Expériences sur l'effet de diverses substances, introduites dans les poumons, par J.-G. Schlœpfer, à Tubinge, 1817.

(Suite.)

4°. *Effet des acides.* Une demi-once d'acide acétique est injectée dans la trachée d'un chien: et une portion en est rejetée par la toux violente que produit ce liquide; l'animal devient paisible après quelques minutes. Au bout d'une demi-heure, respiration forte et bruyante, mais sans accélération du pouls: pendant trois jours, gêne légère de la respiration; au cinquième elle était régulière, le pouls était plus plein. Le sixième, l'animal fut tué: la trachée et les bronches contenaient beaucoup de mucus sanguinolent, mais sans acidité: nulle trace d'inflammation dans la trachée. Les poumons étaient en quelque sorte ridés, et d'un rouge brillant, surtout en de certains endroits. Le sang couleur pourpre et très-coagulable.

Chlore (*acide muriatique oxigéné*): deux gros en sont injectés dans la trachée d'un lapin: aussitôt, gêne de la respiration: après quelques minutes, tremblement violent de tout le corps, pouls dur et lent, froid extrême des membres antérieurs. Au bout de vingt minutes, tout le

corps, et spécialement la poitrine, deviennent très-chauds, battemens du cœur très-accélérés : le froid revient après trois-quarts d'heure, et au bout d'une heure, est remplacé par la chaleur. Le troisième jour, l'animal se portait bien et avait repris sa gaieté. On le tua : la trachée ni les poumons n'offraient de trace d'inflammation, et ne contenaient pas de liquide. Les poumons très-sains étaient d'un rouge intense, le sang rouge pourpré, le foie ne présentait nulle altération.

Acide nitrique : Deux scrupules étendus dans deux drachmes d'eau, sont injectés dans la trachée d'un chat; à l'instant, violentes convulsions, respiration gênée, stertoreuse et accélérée; aphonie, les bords de la plaie faite à la trachée deviennent noirs: pendant une heure, toux vive et par accès; enflûre de tout le corps. Les deux jours suivans, respiration toujours gênée et sifflante, la toux continue; chaleur et fièvre, augmentation des urines. On tue l'animal : la plaie supurait, la face interne du larinx et la partie postérieure de la trachée étaient d'un blanc verdâtre, et couvertes d'une fausse membrane lardacée adhérente en plusieurs points. Les bronches tapissées d'une semblable membrane contenaient un mucus qui ne semblait pas acide, les poumons étaient tachés de noir : les plèvres contenaient un peu d'eau et du sang noirâtre, la face supérieure du foie, celle de la rate et des reins, étaient enflammées : l'estomac était sain.

5°. *Effet des alcalis :* On injecta dans la trachée d'un chat deux scrupules de sel de tartre (carbonate de potasse) dissous dans deux drachmes d'eau. Aussitôt l'animal tomba, devint pâle, sa gueule se remplit d'écume, sa respiration était difficile et haute. Au bout de trois minutes, il se releva, et après une demi-heure, il avait repris ses forces, le pouls était vif et plein. Deux jours après, il n'offrait d'autre symptôme qu'un peu de gêne dans la respiration. La secrétion de l'urine était fort augmentée. On le tua le cinquième jour: la trachée et les bronches contenaient du mucus qui n'était point alcalin, la membrane muqueuse paraissait molle et livide. Les poumons étaient distendus et parsemés de taches rouges : la sérosité était épanchée dans la plèvre, du sang remplissait le ventricule droit.

Alcali caustique : Un scrupule de potasse caustique dissoute dans une demi-once d'eau, est injecté dans la trachée d'un gros chien. L'animal se couche, sa respiration est accélérée; pendant quatre jours, il mange et dort, urine abondamment et offre toutes les apparences de la santé : seulement il a des quintes de toux, et rend beaucoup de mucosités. Le cinquième jour, l'expérience est répétée, et produit les mêmes symptômes; mais l'animal perd sa gaieté : urines très-abondantes, chute d'une partie des poils, toux très-forte redoublant vers le soir; éjection abondante de mucus jusqu'au onzième jour qu'on le tue. Le larinx, la trachée, les bronches et les poumons, étaient remplis de mucus visqueux. La membrane muqueuse ramollie se séparait facilement des cartilages. Les vaisseaux sanguins du poumon paraissaient dilatés sans inflammation, la plèvre renfermait un peu d'eau, le foie était luisant, les intestins contenaient beaucoup de bile et présentaient des traces d'inflammation produite peut-être par des vers qui s'y trouvaient enveloppés de mucosités sanguinolentes.

Sulfate d'alumine : On injecte dans la trachée d'un lapin deux scrupules d'alun dissous dans deux drachmes d'eau : gêne de la respiration, accélération des battemens du cœur. Le cinquième jour, l'animal ayant été tué, la trachée n'est point enflammée, les poumons sont d'une belle couleur pourpre, le cœur, les vaisseaux sanguins et les muscles sont durs et rouges, le sang veineux est vermeil comme le sang artériel, et se coagule facilement.

Muriate de baryte : Un scrupule de ce sel, dissous dans deux drachmes d'eau, est injecté dans la trachée d'un lapin : l'animal tombe aussitôt, puis saute avec force; convulsions, respiration très-pénible, mort au bout de douze minutes: les muscles perdent très-promptement toute leur irritabilité. En ouvrant le corps, on trouva seulement les poumons distendus et du sang veineux accumulé dans les vaisseaux de la poitrine.

(*La suite au n°. prochain.*)

Paralysie des membres inférieurs guérie par l'administration de la noix vomique. Observation communiquée à la Faculté de Médecine, par M. le docteur Fouquier.

Les exemples nombreux que nous avons publiés, de guérison de paralysie, au moyen de la noix vomique, prouvent combien l'emploi de ce puissant remède peut être efficace : celui que nous allons rapporter n'est pas moins concluant.

« Un enfant de douze ans et demi fut atteint, sans cause connue, le 29 mai dernier, d'un léger engourdissement dans les membres inférieurs; le lendemain il parut aux articulations des pieds un gonflement qui disparut en vingt-quatre heures; cependant la sensibilité et la faculté de se mouvoir diminuèrent progressivement dans les cuisses et les jambes, et, dès le septième jour, l'enfant ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un baton, et soutenu d'ailleurs par un bras. Ni la marche de la maladie, ni aucune lésion apparente de la colonne épinière ne permettaient de rapporter cette paralysie à une altération organique, et il était douteux qu'une habitude vicieuse en fût la cause. M. le docteur Fouquier, consulté sur l'état du jeune malade, prescrivit l'emploi de la noix vomique à la dose d'un grain d'abord, en augmentant progressivement chaque jour. Il n'y eut point d'amélioration sensible avant le troisième jour; mais dès lors les membres inférieurs éprouvèrent les spasmes ordinaires dans ce cas, et les mouvemens furent exécutés avec plus de force et d'étendue; enfin, le dixième jour l'enfant prenait dix pillules par jour, et les parties malades avaient entièrement recouvré le sentiment et le mouvement.

Observations sur LA MYGALE AVICULAIRE *(araignée oiseleuse)* de l'Amérique équatoriale *(aranea avicularia)* de Linnée, communiquées à l'Académie des Sciences, par M. Moreau de Jonnès.

Nous avons déjà plus d'une fois fait mention des travaux de M. Moreau de Jonnès, qui, chargé en Amérique d'opérations militaires très-nombreuses et très-pénibles, a su néanmoins trouver encore le temps de se livrer à des recherches importantes ou curieuses, sur les différentes parties de l'histoire naturelle de ces climats, et mériter ainsi les honneurs littéraires aussi bien que les décorations accordées au courage guerrier.

L'araignée d'Amérique, dont il a présenté une description à l'Académie, est la plus grande des nombreuses espèces connues : son corps a quelquefois une longueur d'un pouce et demi, et ses pattes étendues couvrent une surface de six à sept pouces; elle ne file pas de soie, mais elle habite les crevases des rochers volcaniques, d'où elle s'élance vivement sur de petits lésards, ou sur des oiseaux, comme l'oiseau mouche, le colibri, le sucrier. Cet insecte hardi, intrépide et opiniâtre est armé, comme toutes les arraignées, de fortes tenailles, qui semblent pourvues de venin à leur extrémité, et il les enfonce à la base de la tête et des premières vertèbres des animaux dont il suce le sang : il est d'ailleurs assez fort pour qu'il soit difficile de lui faire lâcher prise lorsqu'il a saisi quelque corps, même ceux dont la surface est dure et polie.

Des glandes, situées à l'extrémité du ventre de cette araignée, secrètent une humeur lactescente, et le vulgaire supposé qu'elle la lance sur ses adversaires pour les aveugler. Comme ce sont là les canaux par lesquels suinte l'humeur qui forme la soie des araignées ordinaires, il est plus probable que l'usage en est le même dans celle-ci, et qu'elle s'en sert pour envelopper rapidement les animaux dont elle fait sa proie, et les mettre ainsi hors d'état de lui échapper.

Cette araignée géant est extrêmement vivace, et d'ailleurs d'une fécondité prodigieuse, car elle pond à la fois dix-huit cents à deux mille œufs, qu'elle renferme dans une coque de soie blanche; mais heureusement les fourmis rouges détruisent la plus grande partie des petits dès qu'ils sont éclos, et restreignent ainsi beaucoup l'accroissement de ce vilain peuple : voilà encore une sorte de compensation; il est vrai que ce sont bien des cruautés et des massacres dont il semble qu'on aurait pu s'épargner les premiers frais.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité du délire, *appliqué à la médecine, à la morale et à la législation, par* F.-E. Foderé, professeur de médecine légale et de police médicale à la faculté de médecine de Strasbourg, et médecin dn collége royal de la même ville; 2 vol. in-8°. A Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins, n°. 17. Prix : 14 fr., et 18 fr. par la poste.

(Deuxième article.)

J'ai présenté, dans un premier article, quelques objections contre l'emploi que M. le professeur Foderé a fait du mot *délire* en général; il est après cela moins important de faire remarquer que dans son traité, par suite de ses premières définitions, il ne distingue point les cas où cet état est *idiopatique* ou primitif de celui où il n'est que *symptomatique* ou produit par une autre maladie : qu'il ne met pas non plus de différence essentielle entre le délire fébrile et celui qui se concilie avec l'intégrité parfaite de la santé; mais l'espace me manque pour des discussions, et je me contenterai d'exposer le plan de ce grand ouvrage.

L'auteur l'a entrepris dans la vue de réunir et de comprendre dans un même cadre le nombre immense de faits de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, qui se rapportent aux altérations de l'intelligence : ses études d'ailleurs ont été dirigées vers ces objets, par la multitude d'observations qui se sont trouvées dans tous les temps à sa portée. Dès sa première jeunesse les occasions d'étudier ce genre d'altérations se sont offertes à lui; les circonstances enfin dans lesquelles l'ont placé les derniers évènemens politiques, lui ont, en quelque sorte, fait une nécessité de mettre en ordre tous ses anciens travaux.

L'ouvrage est divisé en sept sections : dans la première se trouve le tableau historique des opinions anciennes et modernes sur les causes et le siége de la folie, et celui des variations qu'ont subi les méthodes de traitement.

La seconde section est consacrée à l'analyse de toutes les facultés humaines : ici l'auteur, comme il en convient lui-même, s'est peut-être livré avec trop de complaisance à ses idées, qui lui font craindre de voir ravaler l'espèce humaine toutes les fois qu'on ne parle pas de spiritualité (dans les les objets de médecine), ou même, si je ne me trompe pas, toutes les fois qu'on en parle autrement que lui. La distinction qu'il établit entre les deux principes, dont l'homme est composé, lui semble aussi facile à faire que celle des élémens *d'un sel neutre ; du sulfate de soude, par exemple, que nous séparons en acide et en alcali* (tom. 1er., p. 13). Dans la troisième section sont établies les différences entre les diverses sortes de délire.

La quatrième est consacrée à l'examen physiologique de l'état des sens, et des diverses fonctions des aliénés.

La cinquième traite des causes et du siége de la folie, et notre auteur place ce siége dans un principe vital tout-à-fait indépendant des organes, et qui lui-même réside dans le sang. J'avoue qu'en lisant toute cette section, j'ai beaucoup regretté les efforts qu'emploie M. le professeur Foderé à établir une théorie qui me semble tout à la fois fausse et inutile.

La sixième section contient les règles du traitement des diverses espèces d'aliénations, exposé d'abord d'une manière générale, puis avec toutes les modifications nécessaires à chaque cas particulier : on y trouve le plan d'un établissement, tel qu'il devrait être pour la guérison de ces maladies; les règles de police et autres qu'on y devrait observer, etc.

Enfin, dans la septième section, l'auteur fait à la médecine légale et à la police médicale, l'application de tous les principes qu'il a établis dans le cours de son ouvrage, et l'on reconnait ici surtout le savant profond, le philantrope éclairé, à qui nous devons l'ouvrage le plus complet qui existe sur la médecine légale.

En terminant l'analyse de ce grand ouvrage, il est de notre devoir de rappeler que c'est une mine

inépuisable de faits, et que, si l'on peut ne pas toujours adopter les théories de l'auteur, du moins il est impossible de ne pas reconnaître hautement tout ce que méritent de louanges et l'immense érudition et l'extrême loyauté et l'ardente philantropie dont il a fait preuve.

ANNONCES DE PRIX.

CERCLE MÉDICAL DE PARIS.

(Ci-devant Académie de Médecine de Paris.)

Prix proposés sur la Rage.

La société avait proposé, en 1813, pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, plusieurs questions sur la nature, les causes, les signes, les accidens, etc., *de la rage*. Les mémoires qui ont été envoyés n'ayant pas rempli les conditions du programme, le concours fut prorogé jusqu'en 1816.

La société a reçu sept mémoires; aucun n'ayant complètement rempli ses intentions, elle s'est déterminée à retirer ce sujet du concours.

La commission nommée pour examiner les mémoires, en a distingué plusieurs, dont deux lui ont paru mériter un encouragement; en conséquence, sur le rapport de la commission, la société a décerné à chacun d'eux une médaille d'or de la valeur de 100 francs.

La première, à M. de Saint-Martin, docteur en médecine de la Faculté de Paris, actuellement résidant à Amiens;

La seconde, à M. le docteur Gorcy, médecin en chef d'armée, premier professeur de médecine à l'hôpital royal et militaire d'instruction de Metz.

Elle a aussi accordé une mention honorable au mémoire de M. Druge, docteur en médecine, à Vienne, département de l'Isère; et à celui de M. Delondres, D.-M.-P., demeurant à Paris.

Nouveau prix proposé.

Le Cercle Médical propose pour sujet d'un prix qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs, la question suivante:

Déterminer l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine en général, et particulièrement sur le diagnostic et le traitement des maladies internes.

Ce prix sera décerné dans une séance publique qui aura lieu en octobre 1819.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin; ils porteront, suivant l'usage, une épigraphe, qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur. On doit les adresser francs de port, avant la fin de juillet 1819 (ce terme est de rigueur), à M. le docteur Chardel, secrétaire général du Cercle Médical, rue Casette, n°. 23.

Les membres ordinaires de la société sont seuls exclus du concours.

OEuvres complètes de Bordeu, précédées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. le chevalier Richerand, professeur de la Faculté de médecine de Paris, etc. Deux vol. in-8°, imprimés par Crapelet, Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port. A Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n°. 17.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Les personnes dont l'abonnement finit avec l'année, sont priées de le renouveler, pour ne pas éprouver d'interruption.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. III.) (21 JANVIER 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Autres sources d'indications. — Suite.)

Porro dictum est, ambientem quoque nos aerem, unam efficere indicationem posse.

(GALEN. Méthod. medend., l. XI, c. I.)

OUTRE les deux sources générales d'indications dont nous venons de parler, qui sont l'*affection contre nature* et *la constitution naturelle*, Galien en compte encore une troisième, savoir *l'air qui nous environne* : il peut en effet exercer une influence dans les maladies, soit par sa nature, soit par son degré de densité ou de raréfaction, par les substances qui s'y trouvent mêlées, par sa température plus ou moins élevée, et non-seulement par toutes les modifications qu'on peut reconnaître directement, mais encore par celles qui ne sont appréciables que par leurs effets : ainsi l'air chargé d'effluves, que nos sens ne peuvent nous faire apercevoir, sera plus ou moins nuisible, selon la nature de ces effluves. Toutes ces considérations, disait Galien, méritent beaucoup d'égards dans la cure des maladies.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. au 10 décembre inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	13
Fièvres intermittentes de divers types.	139
Fièvres bilieuses ou gastriques.	61
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	26
Ophthalmies.	6
Douleurs rhumatismales.	9
Diarrhées et dyssenteries.	11
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	51
Phthisies pulmonaires.	11
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	16
Varioles.	5
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron. ou accidens.	83
Enfans galeux.	20
TOTAL GÉNÉRAL.	476

AVANT de reprendre le cours de nos discussions sur la constitution médicale, j'ai quelque chose à dire au sujet de la souscription que j'ai proposée dans mon avant-dernier numéro (1er. janvier). D'abord, je dois réparer une erreur bien grave et fort au désavantage de l'honorable médecin pour lequel je parlais : en notant le nombre des individus qu'il a vaccinés, j'ai mis 10,000, il faut lire *cinquante mille* ; j'ai sous les yeux un certificat de la préfecture de son département, bien et dûment légalisé, attestant que jusqu'à l'année 1816, ce médecin avait déjà pratiqué quarante-sept mille cinq cents vaccinations ; il a certainement par cette opération sauvé la vie au dixième de ceux qui forment cette liste : si chacun d'eux lui payait seulement la modique rétribution d'un franc, il se trouverait à peu près hors d'embarras.

Le certificat dont je viens de parler, ainsi que celui qui sert à prouver que les maladies par lesquelles ce malheureux médecin a été si cruellement maltraité avaient été contractées dans les hôpitaux militaires, seront déposés chez M. Mesnier, notaire, rue du Bac, n. 30, où j'invite encore les amis de l'humanité à faire parvenir leurs souscriptions : j'en ferai connaître le montant dans un prochain numéro.

De nouveaux détails que j'ai reçus sont de nature à augmenter encore l'intérêt qu'inspire une infortune si grande et si peu méritée ; je crois néanmoins en avoir assez dit.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

L'ÉTAT de l'atmosphère n'a pas changé depuis nos dernières annotations. La température est tiède et humide : ce temps passe pour être mal sain, et rien n'est plus commun que de l'entendre dire à tous les médecins et *médecines* dont la société fourmille. Cependant le nombre des maladies est moindre, et elles n'ont plus surtout le caractère de gravité que nous avons signalé dans le précédent numéro. On voit encore quelques fièvres muqueuses, mais moins bien caractérisées qu'elles ne l'étaient ; et des catarrhes nombreux prennent la place qu'ils occupent presque toute l'année à Paris.

Plusieurs des malades attaqués de fièvres malignes ou ataxiques dont j'ai parlé, ont fini de mourir : je parle ainsi, car depuis plusieurs jours leur existence n'était plus qu'une longue et douloureuse agonie : j'en connais notamment trois exemples déplorables, sur une demoiselle et deux jeunes gens de quatorze à dix-huit ans : chez tous les trois, et sur d'autres encore qui en ont réchappé après les accidens les plus formidables, les symptômes n'ont pris un très-haut degré d'intensité qu'après l'administration de vomitifs que je crois avoir été donnés fort à contre-temps. Ces exemples me semblent bien d'accord avec la théorie de M. Broussais, sur la *gastrite* ; et doivent modifier beaucoup ce que je me rappelle avoir dit en une autre occasion ; *qu'il n'y a presque jamais de danger à faire vomir au début des maladies* : tant on doit être réservé a donner des préceptes généraux en médecine.

Quoiqu'il en soit, j'ai été assez heureux, je le répète, pour que chez aucune des personnes confiées à mes soins, des accidens aussi graves ne se soient développés ; faut-il l'attribuer au traitement que j'ai suivi ? les médecins en décideront sur les deux exemples que je vais rapporter : dans les deux cas j'ai employé les bains de vapeurs avec avantage, quoique la tendance des accidens ne fût pas du tout la même.

Un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, très-vigoureux, mais grand, sec, à cheveux crépus, et très-nerveux, éprouve, depuis quelques jours, un malaise avec anxiété insupportable. La faiblesse croît graduellement, et le malade est enfin forcé de se mettre au lit. Il ne sent de douleur nulle part ; la langue est humide, un peu blanchâtre, sans mauvais goût ; l'appétit est nul, mais il n'y a pas de dégoût pour les alimens ; pas de toux ni de crachats, mais opression, et difficulté à remplir la poitrine ; l'estomac, le foie et tout l'abdomen palpés ne présentent ni gonflement, ni douleur ; il y a un peu de dévoiement ; le regard est très-vif, l'œil brillant, le pouls profond, serré et plutôt lent que fréquent ; peau très-sèche, sentiment continu de froid intérieur, insomnie absolue depuis six jours. *Remèdes* : infusion de plantes aromatiques chaudes, un bain de vapeur : sueur générale, disparition du sentiment de froid, le pouls se développe ; diminution de l'anxiété ; l'insomnie continue. Le lendemain, second bain de vapeur ; sueur plus abondante, et qui se prolonge pendant plusieurs jours ; un demi-gros de thériaque le soir. La nuit, sommeil réparateur ; la moiteur continue, le dévoiement cesse, amélioration progressive : le troisième jour, le malade mange un peu ; pesanteur à l'estomac, retour de l'anxiété, teinture aqueuse de rhubarbe, l'anxiété et l'inquiétude nerveuse persistent et semblent avoir des redoublemens irréguliers, le pouls est nerveux,

mais à peine fébrile ; la faiblesse est extrême. Le malade prend alors du quinquina en poudre (deux gros) associé à du sirop d'opium ; dès le premier jour pesanteur et douleur d'estomac, l'anxiété nerveuse revient comme au commencement ; le lendemain, dévoiement, insomnie. On abandonne dès lors le quinquina et tous les médicamens actifs, et l'on se contente de faire prendre une boisson aromatique ; et par cuillerées une potion calmante à renouveler chaque jour : tous les symptômes se calment peu à peu, l'amélioration est progressive pendant quatre à cinq jours, les urines deviennent rouges et très-chargées, et le rétablissement est complet vers le vingt ou vingt-unième jour.

Le second malade, dont je veux parler, est un peintre, âgé de quarante-cinq ans, maigre, et d'une constitution très-irritable : le jour de l'an, il est saisi, sans dérangement préliminaire, d'un froid général, sans frisson, accompagné de douleurs tout autour de la poitrine ; toux avec quelques caillots de sang. A l'instant même il prend un bain de vapeurs; sueur générale et abondante; le pouls, qui était serré, vif et profond, devient large et plein ; les crachats n'offrent plus de caillots, mais sont d'un rose homogène; vingt sangsues autour de la poitrine ; boissons chaudes, diète absolue : le lendemain la sueur continue, les douleurs de poitrine ont presque entièrement disparu, la teinte rosée des crachats s'efface ; on continue les boissons chaudes, on donne un demi-gros de thériaque le soir ; les nuits sont bonnes ; le cinquième jour le rétablissement était complet.

☾ Dernier quartier, le 29.

Depuis le 10 janvier jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 7 l. o. Le *minimum* de 28 p. 1 l. o.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 5 — Le *minimum* de 4 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 92 d. o. — Le *minimum* de 85 d. o.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Observation d'une névralgie sous-orbitaire, qui a résisté à tous les moyens employés pour la guérir; par M. Lemercier, docteur en médecine, médecin de l'hôpital et des prisons de la ville de Mayenne, etc.

(Suite.)

Après avoir pris tous les renseignemens qu'il me fut possible d'avoir, et examiné attentivement la maladie de cette femme, je lui proposai d'essayer quelques remèdes pour la guérir. Elle me promit qu'elle ferait tout ce que je voudrais, pour parvenir à rendre ses souffrances plus supportables. Sa figure étant rouge et comme enflammée, quoique les règles coulassent régulièrement chaque mois et en même quantité, je fis mettre trois sangsues derrière l'oreille ; pour le surlendemain, j'ordonnai une médecine, qui purgea bien et doucement la malade ; trois jours ensuite, je conseillai les pilules de M. le docteur Méglin ; elles furent composées avec soin par M. Foubert, habile pharmacien de notre ville, de parties égales d'extrait de jusquiame noire, d'extrait de valériane sauvage, et de zinc sublimé. La malade commença, le 1er. septembre 1815, par prendre, matin et soir, une pilule de trois grains, et immédiatement après une tasse d'infusion de tilleul et de feuilles d'oranger; dans le jour, plusieurs verres de cette tisanne. Elle garda le lit et augmenta matin et soir d'une pilule ; parvenue à dix, pour chaque fois, elle eut des étourdissemens et la tête lui tournait comme si elle avait été ivre ; les spasmes de la figure étaient moins forts et moins fréquens. Encouragée par le mieux qu'elle ressentait et par le désir de se guérir d'une maladie qui la faisait si cruellement souffrir depuis tant de temps, elle persista à prendre ses pilules et en porta la dose à quinze soir et matin; mais elle ne put augmenter, son estomac s'y refusait; elle avait souvent des nausées, et parfois des vomissemens ; une grande partie du jour, elle éprouvait des engourdissemens dans tout le corps et particulièrement dans les jambes, des crampes se faisaient souvent

sentir dans ces parties ; si elle voulait sortir un instant de son lit, elle ne pouvait faire un pas sans s'appuyer, elle voyait tous les objets tourner autour d'elle ; l'appétit était entièrement perdu ; à la vérité, elle était moins tourmentée par les douleurs aiguës, mais elle ressentait un malaise continuel, qu'elle me disait lui être insupportable ; elle craignait surtout de rester et de ne plus pouvoir marcher, ses jambes étaient continuellement engourdies et ne pouvaient la porter ; elle avait, disait-elle, des jambes de laine. Je lui conseillai de diminuer matin et soir une pilule ; quand elle fut arrivée à une pour chaque dose, je l'engageai d'en continuer l'usage, ce qu'elle fit pendant vingt jours : les étourdissemens, les crampes et les engourdissemens diminuèrent peu à peu ; mais les spasmes et les douleurs aiguës de la joue parurent presque comme avant. Les petites douleurs pulsatives, que cette malheureuse appelle ses *petits battemens*, continuèrent toujours, durant tout le temps qu'elle prit des pilules, l'appétit ne se fit jamais sentir et le ventre fut toujours resserré, au point que la malade n'allait à la selle que par lavemens. Les étourdissemens, les crampes et engourdissemens étant dissipés, l'appétit reparut. La malade recommença de nouveau ses pilules en augmentant d'une, chaque soir, et le matin, d'une de deux jours l'un. Enfin cette femme parvint à en prendre dix le soir et cinq le matin. Quand elle fut revenue à cette quantité, elle eut des étourdissemens si considérables, que tous les objets environnans lui parurent en agitation, des engourdissemens si grands dans les membres inférieurs, qu'ils en perdirent le mouvement et le sentiment : parfois, des crampes si fortes dans ces parties avaient lieu, qu'elles arrachaient des cris perçans à la malade. Elle me pria en grâce de ne plus lui faire prendre de pilules ; elle en avait pris alors six cents dans l'espace de soixante jours ; seulement elle voulut continuer sa tisanne ; je fis frictionner les membres inférieurs avec un liniment camphré et éthéré pour appaiser les vives douleurs produites par les crampes et spasmes de ces parties. Les grands accès de sa face étaient moins longs et plus supportables, seulement la femme Masséron disait éprouver dans leur intervalle un fourmillement dans les endroits agités par les convulsions. Du reste elle ne pouvait se remuer dans son lit, ni même s'y asseoir pour prendre du bouillon : la nuit elle était tourmentée par des rêves pénibles. Peu à peu le mouvement et la sensibilité revinrent dans les jambes, les étourdissemens diminuèrent, et au bout de cinquante jours, la pauvre malade se levait et marchait dans sa maison, en s'appuyant de meuble en meuble ; l'appétit était passable, le ventre moins paresseux, les paroxysmes moins aigus, et ne revenaient qu'une ou deux fois le jour. La nuit, elle dormait paisiblement et n'était réveillée par les douleurs de la face qu'une ou deux fois. Au mois de janvier 1817, les grandes souffrances s'annoncèrent de nouveau et revinrent comme de coutume ; on mit un séton à la nuque, on frictionna la joue souffrante avec l'éther sulfurique, l'eau-de-vie camphrée ; au bout de vingt jours, voyant que la malade n'était point soulagée, j'employai l'éther acétique, je donnai en même temps la décoction de quinquina jaune ; ces moyens ne procurant point de mieux, j'employai tour à tour les linimens camphrées, l'ammoniaque liquide, la moutarde, la pulpe d'ognon, l'ail, un vésicatoire sur le point le plus douloureux, l'aimant sur l'endroit le plus sensible ; à l'intérieur, la jusquiame, la belladonne, le muriate suroxigéné de potasse, l'extrait gommeux d'opium, rien ne calma les déchiremens que la malade éprouvait. Je proposai la cautérisation ou l'incision du nerf, elle ne voulut jamais y consentir.

Au mois de mai, les douleurs parurent se répandre dans les muscles intercostaux et à la région épigastrique, où elles étaient pulsatives comme à la figure ; cependant elles sont devenues moins intenses à cette partie depuis qu'elles se font sentir au tronc ; je donnai des bains chauds, des bains de pied soir et matin, pour calmer des chaleurs fortes qui se portaient au visage, et pour rappeler les règles qui ne coulaient plus que de loin en loin et à des époques irrégulières ; je fis prendre des antispasmodiques sous toutes les formes et à très-hautes doses, sans que la malade en éprouvât

autre chose qu'un soulagement momentané : je revins aux pilules de M. le docteur Méglin, que je fis préparer en ma présence avec toutes les précautions prescrites par l'auteur. La malheureuse femme Masseron n'y consentit qu'avec beaucoup de répugnance ; mais, souffrant aux deux côtés de la poitrine et à l'épigastre, au point d'en être gênée en respirant, elle s'y décida et commença, comme précédemment, par une de trois grains, matin et soir; immédiatement après, une tasse d'eau de tilleul et de feuilles d'oranger : dans le jour plusieurs verres de décoction de quinquina jaune et de racine de valériane; parvenue à huit pilules matin et soir, les étourdissemens, les engourdissemens et les crampes, reparurent, l'appétit se perdit, la malade voulut également prendre cette dose de pilules; bientôt elle fut forcée d'y renoncer; elle devint immobile des membres inférieurs, elle ne pouvait que remuer un peu les bras et les changer de place; les crampes venaient fréquemment aux jambes, et lui arrachaient des cris perçans : cette fois les douleurs de la face ne cédèrent point, seulement les spasmes de l'estomac furent plus supportables, et sa respiration moins laborieuse. Au mois d'octobre dernier, je revis cette pauvre femme, souffrant toujours de la face, des muscles intercostaux, du creux de l'estomac et de presque tout le corps; la maladie semblait s'être répandue dans toutes les parties : elle pouvait manger, et changer ses jambes de place, du reste ne pouvant se lever ni se tourner seule dans son lit. Tel était l'état déplorable de la malheureuse femme Masseron qui implore la mort comme le terme le plus doux à ses souffrances. Les médicamens nombreux, employés pour le traitement de cette femme, m'ont été fournis par une dame qui fait son bonheur de la bienfaisance, et qui emploie une grande fortune au soulagement des malheureux.

J'ai voulu suspendre toute espèce de médicamens, sachant bien que souvent les efforts de la médecine sont impuissans pour guérir cette maladie, et qu'il est arrivé quelquefois qu'elle diminue peu à peu d'elle-même, et qu'enfin elle disparaît seule et pour toujours. Les remèdes conseillés par les auteurs pour la combattre, lorsqu'ils regardent l'affection comme provenant d'un nerf malade, sont les narcotiques, les antispasmodiques, les irritans sous différentes formes, comme les vésicatoires, le moxa, etc.; la cautérisation du nerf altéré, sa section, l'application de l'aimant, de l'acide muriatique oxigéné, de l'électricité, etc. La plupart de ces moyens ont été sans effet; je pense que ceux qui restent à employer n'auraient pas été plus heureux, la maladie étant disséminée maintenant dans plusieurs parties. Les opiacés comme calmans momentanés, n'ont pas le résultat qu'on en espère; et pourraient prolonger l'engourdissement dans les parties qui en sont atteintes, et n'avoir pas pour seul effet d'assoupir les douleurs de cette malheureuse femme.

LEMERCIER, *docteur médecin.*

Observation sur l'emploi DE L'EXTRAIT DE NOIX VOMIQUE *dans la paralysie*, par M. A. AMIC, ex-officier de santé en chef aux hôpitaux, maître en chirurgie, et médecin de l'hôpital civil et militaire de Brignoles.

LA nommée Marianne Gaffard, veuve Boussac, concierge du tribunal civil de première instance siégeant en cette ville, âgée de 57 ans, d'une constitution delicate et nerveuse, affaiblie depuis quelques années par des chagrins de plus d'une espèce, fut frappée, dans la nuit du 21 au 22 avril dernier, d'une forte attaque d'apoplexie active, à la suite d'un violent accès de colère excité par un grave motif. Elle ne succomba pas à ce terrible accident, que je combattis promptement par les moyens que je jugeai les plus convenables; mais elle resta complètement hemiplégique du côté droit, presque entièrement privée de la faculté d'articuler la parole, et soumise à un écoulement involontaire et continuel des urines. Je traitai inutilement cette paralysie par les stimulans les plus actifs, jusqu'au mois d'août, époque à laquelle je cessai tout remède, avec le regret de laisser cette malheureuse femme dans le triste état que je viens

de décrire. Bientôt après, ayant pris connaissance dans les numéros 24, 25 et suivans de votre très-utile gazette, des expériences aussi curieuses qu'importantes de M. le docteur Fouquier, sur l'emploi de la noix vomique contre la paralysie, je formai le projet de tenter la cure de la veuve Boussac avec ce nouveau moyen; mais comme l'administration de ce remède énergique exige des soins particuliers que la malade ne pouvait se procurer chez elle, je la fis entrer à l'hôpital civil, le 14 octobre : j'avais déjà fait préparer par M. Vian, mon ami, pharmacien recommandable de cette ville, de l'extrait alcoholique de noix vomique, d'après le procédé de M. Planche, inséré dans le Bulletin de pharmacie. Après avoir préparé la malade à la purgation dont elle me parut avoir besoin, je lui fis passer un doux minoratif le 16, et le 18 au matin je lui donnai sous forme pilulaire un grain d'extrait alcoholique de noix vomique : demi-heure après la malade éprouva de légers vertiges et des picotemens dans les membres paralysés.

Le 19, même dose d'extrait. — Mêmes effets : constipation, lavemens.

Le 20, extrait, deux grains. — Une heure après, vertiges et roideur spasmodique des membres affectés : cet état dure une heure; le pouls est plus développé, la transpiration plus abondante que les jours précédens.

Le 21, même dose. — Mêmes effets; constipation, lavemens.

Le 22, extrait, trois grains. — Tremblemens et ensuite roideur tétanique des membres malades : cet état dure deux heures. Le soir, la malade parvient à fléchir un peu sa jambe, ce qu'elle ne pouvait faire auparavant.

Le 23, même dose. — Mêmes effets qu'hier et *cessation de l'incontinence d'urine;* l'appétit est bon, le sommeil calme et tranquille.

Le 24, même dose. — Mêmes effets et même état.

Le 25, *idem.*

Le 26, extrait, quatre grains. — Bientôt après, secousses, tremblemens, tiraillemens, picotemens et douleurs gravatives dans les parties affectées, face animée, pouls élevé, sueurs copieuses et générales; la malade éprouve ces phénomènes durant environ une heure, elle s'en effraie : on la rassure; le soir *elle parle avec assez de facilité*, en témoigne sa joie par des paroles bien articulées; mais ce qui la satisfaisait le plus dans son état, c'est la guérison parfaite de son incontinence d'urine; en effet, elle n'a uriné depuis quatre jours qu'au besoin et à volonté.

Le 27, extrait, quatre grains, — Légers vertiges, douleurs contusives dans les parties malades.

Le 28, même dose. — Mêmes effets.

Le 29, *idem.* — Nul effet apparent ni ressenti par la malade.

Le 30, extrait, cinq grains. — Fourmillement dans les parties affectées, sueurs générales, pouls élevé, face animée.

Le 31, même dose. — Fourmillement, picotement et ensuite roideur de la jambe. Le soir la malade remue ses doigts naguère encore immobiles : elle s'appuie sur sa jambe malade qu'elle fléchit un peu volontairement.

Le premier novembre, je cède le service de l'hôpital à mon très-intéressant et jeune collègue, le docteur Rougon, qui entre ce jour-là en exercice. Je continue néanmoins à visiter la veuve Boussac que nous traitons alors de concert.

Extrait de noix vomique, cinq grains. — Légers vertiges, douleurs contusives et ensuite roideur spasmodique des membres affectés qui dure une heure.

Le 2, même dose. — Mêmes effets.

Le 3, extrait, six grains. — Roideur tétanique de la jambe malade, douleurs et picotemens au bras du même côté.

Le 4, le manque d'extrait nous empêche de lui en donner. Les parties malades sont flexibles, (ces notes sont du docteur Rougon), et peuvent exercer quelques petits mouvemens volontaires : la malade tient avec sa main malade le vase dans lequel on lui a présenté la soupe : elle fait plusieurs pas dans la salle, à l'aide d'une personne qui la soutient : sa prononciation est plus libre que ces jours derniers; l'appétit est bon, les forces augmentent.

Le soir de ce même jour, une nouvelle déchirante pour le cœur d'une mère, est imprudemment donnée à la veuve Boussac, au grand étonnement des deux respectables sœurs qui desservent les malades de l'hôpital et de plusieurs autres témoins indignés d'un tel fait; la malade venait de manger une légère soupe et une pomme cuite, avec son appétit ordinaire. Aussitôt violentes coliques, vomissemens répétés des alimens, diarrhée, chute des forces, retour de l'incontinence d'urine, état comateux, fièvre, accidens auxquels nous cherchons vainement à remédier jusqu'au 16 novembre, jour auquel cette malheureuse femme succomba après une très-longue agonie.

La mauvaise foi n'a pas manqué de souffler à l'oreille des ignorans, que cette mort devait être attribuée à l'emploi que nous avions fait d'un moyen aussi dangereux que celui de la noix vomique; mais cette calomnie n'empêchera pas que l'homme judicieux et ami de la vérité, en lisant les détails exacts de cette observation, n'y trouve une nouvelle preuve de l'efficacité de cette substance contre la paralysie et ne vote, comme nous, des remercîmens à M. le docteur Fouquier qui, le premier, l'a reconnue et qui, en publiant ses belles observations, a fait à l'humanité un présent si précieux. A. Amic.

Expériences sur l'effet de diverses substances, introduites dans les poumons, par J.-G. Sckloeffer, à Tubinge, 1817.

(Suite.)

6°. *Effets des sels métalliques.* Un scrupule d'*émétique* dissous dans une demi-once d'eau est injecté dans la trachée d'un chien. Au bout de trois minutes, vomissemens violens et prolongés. Le lendemain salivation abondante, l'animal refuse de manger, mais boit beaucoup d'eau qu'il vomit avec des glaires et de la bile. Le troisième jour efforts de vomissemens, respiration lente et haute : mort : membrane interne de la trachée parsemée de taches rougeâtres : bronches remplies d'écume rouge, poumons enflammés : le gauche marqué de taches brunes; sang noir et liquide accumulé dans le ventricule droit du cœur; les nerfs de la 8e. poire, les plexus œsophagiens et pulmonaires dans la poitrine, les plexus solaires dans l'abdomen paraissent enflammés ainsi que le médiastin et le péricarde : inflammation et gonflement des glandes parotides et sous-maxiliaires; l'estomac et l'intestin grêle rouges et enflammés, la vésicule du fiel pleine de bile : foie mou et jaunâtre en dessus, rate enflammée et d'un vert foncé à la partie supérieure.

Nitrate d'argent : six grains dissous dans deux dragmes d'eau sont injectés dans la trachée d'un chien : aussitôt respiration pénible et courte, accélération des battemens du cœur, tête portée en arrière. Au bout d'une heure, respiration dans l'état naturel. Le lendemain, fièvre, inappétence, augmentation de la sécrétion de l'urine. Le quatrième jour, plus de fièvre, retour de l'appétit, urine abondante, toux violente, surtout vers le soir, éjection d'une grande quantité de mucosités; emphysème de la partie antérieure du corps. Le sixième jour, l'animal est gai, la respiration est libre, la toux continue, l'emphysène a disparu. Le huitième jour, plus de symptômes morbides. Le dixième, on le tue. — Trachée non enflammée, petite quantité de mucus rouge dans les bronches, poumons parsemés de taches rouges; hépatisation du lobe inférieur du poumon droit : on y trouve à l'intérieur une concrétion jaunâtre et friable logée dans les cellules pulmonaires dont les parois sont enflammés. Cette concrétion était en partie soluble dans l'eau : l'acide muriatique ne la précipitait pas. On ne trouve dans les poumons aucun vestige de pus.

(La suite à un autre article.)

Pate de Lichen.

Les préparations de Lichen sont employées avec beaucoup de succès contre quelques maladies de poitrine; plusieurs pharmaciens ont imaginé d'en composer une pâte en l'associant au sucre, à la gomme et à quelqu'aromate convenable : telle est la pâte de Lichen préparée par M. Regnier pharmacien, rue de la Harpe, n° 33, vis-à-vis la rue serpente; elle est sèche, parconséquent facile à

transporter et peu altérable, d'ailleurs le goût en est agréable, et nous pensons qu'elle doit remplir les conditions qu'on se propose dans l'usage d'une semblable substance.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémorial de l'art des accouchemens, ou Principes fondés sur la pratique de l'hospice de la maternité de Paris, et sur celle des plus célèbres praticiens nationaux et étrangers; suivis des aphorismes de Mauriceau, de ceux d'Orazio Valeta, et de 136 gravures représentant le mécanisme de toutes les espèces d'accouchemens, tant naturels qu'artificiels, par madame veuve Boivin, maîtresse sage-femme, reçue à la faculté de médecine, ex-surveillante en chef à l'hospice de la Maternité, gratifiée de la médaille d'or du mérite civil en Prusse. Deuxième édition, considérablement augmentée, avec des tables synoptiques contenant le précis de 24,214 faits de pratique. Un très-gros vol. in-8°. Prix, 11 fr., et 13 fr. 50 c. franc de port. Chez Méquignon l'aîné père, rue de l'École-de-Médecine.

En annonçant la première édition de cet ouvrage, je fis connaître la part honorable que M. le professeur Chaussier avait prise à sa publication, et je rendis un solennel hommage à l'auteur de cet excellent traité, le plus directement pratique qu'on puisse trouver en aucune langue. La promptitude que l'on met à le réimprimer est une preuve de l'estime que lui ont accordée les personnes pour lesquelles il est spécialement composé. De plus encore cet ouvrage, d'après plusieurs rapports officiels, *a été placé par une décision ministérielle au rang des livres classiques, à l'usage des élèves de l'école d'accouchement:* cependant madame Boivin n'a rien négligé pour le perfectionner encore. Toute la partie anatomique et physiologique a été revue et corrigée avec soin. Quelques articles qui n'existaient pas dans la première édition, ont été introduits dans celle-ci. Notamment ceux qui ont pour objet: 1°. la circulation du sang dans le fœtus; 2°. quelques détails sur des expériences récemment faites sur ce point de physiologie; 3°. sur la nutrition du fœtus; 4°. sur la délivrance naturelle et artificielle; 5°. sur les soins à donner à la femme avant, pendant et après l'accouchement; 6°. sur les premiers soins à donner à l'enfant nouveau né.

Les six tables synoptiques ajoutées à cette édition, non-seulement servent à faire juger des résultats obtenus dans la pratique de l'hospice de la Maternité de Paris, elles peuvent encore servir à comparer cette pratique à celle des plus célèbres accoucheurs anglais qui ont publié le relevé de leurs registres: et cette comparaison est toute entière à l'avantage de l'école de Paris. Par exemple, les accoucheurs anglais opèrent un accouchement artificiel, c'est-à-dire, avec les instrumens, sur quarante-trois, la Maternité, 1 sur 62. Avec le forceps, les Anglais 1 sur 172, la maternité, 1 sur 215. Avec le perforateur, c'est-à-dire, en perçant la tête de l'enfant, les Anglais 1 sur 236, la maternité 1 sur 1300.

Il suffit sans doute d'annoncer un tel ouvrage pour que toutes les personnes que le sujet intéresse s'empressent de se le procurer.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. IV.) (1er. Février 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Autres sources d'indications. —Suite.)

Porro nihil in contrariis indicationibus tam convenit expendi, quam magnitudinem eorum quæ ad indicationem coierunt. (Galen. Méthod. medend., l. viii, c. 9.)

Il ne suffisait point d'avoir pris connaissance de toutes les indications dont j'ai fait connaître les sources, il fallait encore rechercher si elles n'étaient pas opposées entre elles. Par exemple, dit Galien, il est possible que deux hommes, nés dans une même région tempérée, et élevés en commun, soient pris en même temps de la fièvre, l'un dans un pays sec et chaud, l'autre dans une contrée froide et humide; d'ailleurs attaqués de la même maladie, ils peuvent cependant différer entre eux par le tempérament, la constitution, les habitudes, l'âge; enfin les différences peuvent tenir aux saisons, à l'état de l'atmosphère, etc. C'est principalement par le régime de vie que l'on peut remédier à ces oppositions; nous indiquerons incessamment les moyens à l'aide desquels on servait toutes les indications curatives possibles.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 10 au 20 décembre inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	9
Fièvres intermittentes de divers types.	111
Fièvres bilieuses ou gastriques. . .	49
Fièvres adynamiques ou putrides. . .	7
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes. . .	24
Ophthalmies.	7
Douleurs rhumatismales.	19
Diarrhées et dyssenteries.	7
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	36
Phthisies pulmonaires.	8
Apoplexies et paralysies récentes. . .	4
Hydropisies et anasarques.	19
Varioles.	2
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron. ou accidens.	80
Enfans galeux.	22
Total général. . . .	412

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les savans et les astrologues se sont trompés en nous annonçant les uns un hiver rigoureux, les autres des froids aigus pour la fin de janvier : tout se passe en tiédeur et en pluie. Le thermomètre ne descend guère au-dessous de six à huit degrés de la division de Réaumur; quant au baromètre, il offre des variations très-considérables, et, malgré la pluie, est presque toujours à une grande élévation.

On voit encore quelques fièvres muqueuses qui sont comme la fin de l'épidémie, et se terminent d'elles-mêmes après cinq ou six accès. Les embarras gastriques commencent à reparaître, et, avec eux, la nécessité des vomitifs, dont l'administration était si dangereuse il y a un mois.

Des érysipèles à la tête, aux jambes, en demi ceintures autour du corps (*zona*), dépendent presque toujours de la même cause et guérissent promptement quand on a débarrassé les premières voies

Les rhumes ou catarrhes sont extrêmement communs, mais peu graves; il s'y joint assez souvent un état de faiblesse qui exige des boissons toniques et excitantes chez toutes les personnes qui ne sont pas très-irritables : pour ces dernières, il ne faut employer que les boissons adoucissantes, comme une infusion de bourrache, de violettes, des quatre fleurs pectorales édulcorée avec le sirop de gomme ou quelqu'autre analogue. Les personnes d'un âge avancé, ou chez lesquelles il y avait faiblesse et difficulté d'expectorer pour cette cause, se sont bien trouvées de boire dans la journée une infusion de bourgeons de sapin édulcorée avec du sirop de beaume de Tolu ou bien du sirop de capillaire.

☽ Premier quartier, le 13.

Depuis le 20 janvier jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 8 d. 2 — Le *minimum* de 3 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 98 d. 0. — Le *minimum* de 89 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Observation sur une maladie de la peau, communiquée par une lionne apportée d'Afrique (1).

M. DE VÉNANCOURT, capitaine de frégate de la marine royale, commandant la corvette de S. M. *l'Echo*, arriva du Sénégal à Brest, dans le mois de septembre 1816. Il avait à son bord une jeune lionne, d'un naturel assez doux pour qu'on pût la toucher sans crainte, et pour que son maître pût même, avec sécurité, se prêter à ses caresses. Malgré tous les soins que lui faisait donner l'officier à qui elle appartenait, elle eut beaucoup à souffrir à la mer, et fut débarquée à Brest, malade d'une diarrhée chronique à laquelle elle ne tarda pas à succomber. Cet animal était en même temps attaqué d'une maladie cutanée, caractérisée par la chute des poils en plusieurs endroits, beaucoup de boutons et plusieurs ulcérations superficielles. Le cadavre de la jeune lionne fut porté au jardin botanique de la marine, où l'on se proposait d'en conserver au moins la peau.

Dupont, préparateur au cabinet d'histoire naturelle, dépouilla l'animal, en épargnant les parties qui devaient être examinées anatomiquement; mais elles étaient si infectes et tellement altérées, qu'on se décida à les enfouir profondément en terre. La peau fut mise dans la liqueur tannante, et par suite empaillée; mais comme elle continua, malgré les fumigations auxquelles elle fut soumise, de répandre une odeur très-fétide, on fut aussi forcé d'en faire le sacrifice.

Cependant, Dupont, qui avait écorché la lionne, éprouva pendant la nuit qui suivit cette opération, un prurit intolérable, auquel succéda l'éruption d'une multitude de petits boutons rouges, pointus, et qui contenaient une liqueur séreuse et sanguinolente; ils occupaient principalement le dos, les épaules et les bras. Cet homme fit usage de quelques médicamens; la démangeaison cessa, les boutons du dos disparurent, et les autres étaient dans l'état de desquammation. Alors Dupont discontinua son traitement; mais, du 23 au 24, il éprouva dans la nuit un prurit considérable à la tête. Le lendemain, le front, les paupières, les joues, les oreilles, étaient le siége d'une multitude de boutons plus gros qu'un grain de millet. Le tissu cellulaire facial et le derme étaient gonflés; le nez était entrepris au point que le malade ne pouvait se moucher. L'éruption resta pendant trois ou quatre jours dans

(1) Ce fait est rapporté par M. le docteur Keraudren dans le n. 12 de l'ouvrage périodique intitulé : *Annales maritimes et coloniales*, ou Recueil de lois et ordonnances, mémoires, observations, notices particulières sur tout ce qui peut intéresser la marine et les colonies d'une manière quelconque. Douze cahiers par an de 80 pages in-8. chacun. Prix, 15 fr. Chez Firmin Didot, rue Jacob, n. 25; au bureau, rue Royale, n. 2, et dans tous les ports, chez MM. les trésoriers de la caisse des invalides de la marine.

l'état d'irritation inflammatoire ; les boutons s'ouvrirent ensuite, laissèrent suinter une sérosité âcre, et formèrent une croûte épaisse qui couvrait la face comme d'une espèce de masque. La desquammation ne commença que le seizième jour ; elle se fit avec lenteur : la chute des croûtes eut lieu par de larges plaques ; la peau qu'elles recouvraient était rouge, mais elle revint successivement à son état naturel.

Le nommé Bertin, qui avait empaillé la lionne, n'en fut pas sur-le-champ incommodé; mais, deux jours après, ses paupières se tuméfièrent pendant la nuit, et le gonflement s'étendit à toute la face; elle fut couverte de boutons, la peau était d'une rougeur érysipélateuse ; l'éruption quitta le visage pour se porter aux mains et ensuite à la plante des pieds. Le quatrième jour, elle se fixa aux cuisses et à la partie antérieure des jambes ; elle était accompagnée d'une vive et continuelle démangeaison ; les cuisses se couvrirent de grosses pustules qui suintèrent, et qui, ayant été grattées, formèrent une croûte épaisse, dont la chute eut lieu après quelques jours.

M. le capitaine de Vénancourt ne tarda pas non plus à se plaindre d'une éruption prurigineuse qui se répandit successivement sur les épaules, le dos, les avant-bras, l'abdomen et les cuisses. D'innombrables pustules milliformes, vésiculeuses, accompagnées d'un prurit très-incommode, se montrèrent d'abord ; elles s'agrandirent ensuite en s'agglomérant ou en demeurant solitaires : elles étaient environnées d'une aréole rouge, et s'ouvrirent spontanément le quatrième jour, ou furent déchirées par le frottement des vêtemens, ou par les ongles; elles laissèrent échapper une humeur âcre, visqueuse, qui, desséchée à l'air, forma des croûtes épaisses qui se détachèrent lentement. La même affection attaqua aussi, quoiqu'avec moins d'intensité, le domestique de M. de Vénancourt, et quelques hommes de son équipage qui avaient été en contact avec la lionne.

La formation et la chute de ces croûtes mirent fin à cette affection chez les trois malades dont nous venons de parler. On voit que les causes de l'exanthème ont été les mêmes dans l'un et l'autre cas, et que les symptômes ont eu aussi entre eux une grande conformité. Après la chute des croûtes, la partie de la peau qu'elles recouvraient était rouge, luisante et sans ulcération. Dupont, qui a été le plus affecté, a ressenti pendant longtemps des démangeaisons en différentes parties du corps.

MM. les docteurs Duval et Taxil Saint-Vincent ont traité ces malades : ils ont employé à peu près les mêmes médicamens ; des sudorifiques, des amers, des préparations de soufre, des bains domestiques et sulfureux, ont été administrés avec succès. M. Taxil Saint-Vincent a fait en même temps un usage avantageux des lotions mucilagineuses anodines, et de solution d'acétate de plomb, pour combattre le prurit et l'irritation de la peau. Ces faits ne sont pas sans doute les seuls exemples de maladies transmises à l'homme par des animaux : nous croyons pourtant qu'ils seraient encore plus nombreux, si on les eût soigneusement recueillis et publiés. Toutes les maladies qui attaquent les brutes, ne sont pas de nature à se communiquer à l'homme ; mais parmi le grand nombre de celles dont il est affligé, n'en est-il pas plusieurs qui viennent de cette source, quoique souvent méconnue ?

Réflexions du rédacteur de la Gazette.—Il est a regretter que les médecins, qui ont donné des soins aux personnes dont il s'agit, n'aient fait aucune recherche pour s'assurer d'abord si la maladie, communiquée par la lionne, n'était pas transmise au moyen d'un insecte de la nature de ceux qui produisent la galle commune; et, ensuite, pour déterminer en quoi celui-ci pouvait différer de ceux que l'on connaît déjà. Plusieurs raisons me font penser qu'on en aurait trouvé : la première, c'est qu'on a trouvé des *acares* dans tous les cas de galle, quand on a su les chercher, condition qui suppose des connaissances d'entomologie et l'habitude de ces sortes de perquisitions. La seconde raison, est la rapidité de la transmission du mal, due, selon toute apparence, à l'empressement avec lequel les insectes quittent les corps morts des animaux sur lesquels ils vivaient. La

troisième, c'est l'espèce de cantonnement des boutons ou leur accumulation dans un même lieu qui n'avait rien de fixe, mais dépendait sans doute de la direction que prenait dans sa marche la colonie de ces dégoûtans parasites. Un quatrième motif de croire que des insectes avaient produit cette maladie sur la lionne, puis l'avaient transportée aux hommes, c'est la promptitude avec laquelle on a obtenu la guérison, au moyen des préparations de soufre, souveraines, comme on sait, pour faire périr ces animaux. Je puiserai un dernier motif, pour confirmer mon opinion, dans un fait observé, il y a quelques années, au jardin des Plantes, à Paris. On y avait apporté de la Nouvelle-Hollande, des *phascolomes*, petits animaux de la famille des didelphes; ces petits animaux avaient aussi une maladie de la peau qui se communiqua à plusieurs des personnes qui les soignaient, soit dans le voyage, soit à Paris : or, on reconnut, par des perquisitions convenables, parmi les boutons de toutes ces personnes, un *acarus* d'autre espèce que celui qui produit la galle ordinaire chez les hommes ; et, l'ayant alors recherché sur les *phascolomes*, on l'y trouva en abondance. Je dirai, en terminant cette note, que le moyen le plus simple d'observer les insectes de la galle, consiste à racler, avec le bord d'un morceau de verre plat, une surface garnie de pustules, puis à tâcher d'en distinguer quelqu'un sur le bord de ce verre, à l'aide d'une loupe, qui n'a pas besoin d'être très-forte, puisqu'on peut les distinguer à l'œil nu, dès qu'on a l'habitude de les voir et qu'on sait les reconnaître.

Expériences sur l'usage de l'eau de mer distillée, en boisson, et pour la préparation des alimens.

J'ai rapporté l'année dernière (n°. du 11 mars), que M. le capitaine Freycinet avait emporté dans son expédition, pour les Terres-Australes, un appareil distillatoire, au moyen duquel on peut obtenir, même par le plus gros temps, cinq cents litres d'eau par jour, en consommant une quantité de charbon équivalente à la sixième partie seulement du poids de cette eau.

M. Freycinet, ainsi que plusieurs personnes avec lui, soit à terre, soit durant l'expédition commandée par le capitaine Baudin, avaient déjà fait assez long-temps usage de l'eau de mer distillée pour être assurés que cette eau ne peut, en aucune manière, nuire à la santé ; on a voulu cependant renouveler ces expériences et leur donner une authenticité qui ne permît plus de faire aucune objection contre l'emploi de cette boisson. En conséquence, au mois de juillet dernier, MM. les commandans et intendans de la marine à Brest, Toulon et Rochefort, reçurent l'ordre de faire distiller une quantité d'eau de mer suffisante pour fournir, pendant un mois, à la boisson et à la préparation des alimens d'un certain nombre de forçats. Il fut prescrit en même temps de former, dans chacun des trois ports, une commission, composée d'officiers militaires, d'administration et de santé, pour observer l'état des hommes soumis à ces expériences, et rendre compte de leurs résultats : partout l'eau de mer a été puisée à une assez grande distance du rivage, à une certaine profondeur au-dessous de la surface ; et dans l'océan on l'a puisée pendant le reflux.

L'eau de mer, distillée, dissout fort bien le savon et cuit de même les légumes : elle a d'abord, comme l'eau de source même distillée, une odeur d'empyreume qu'elle ne perd qu'au bout de quinze à vingt jours : cette odeur, qui ne la rend point nuisible, est due à l'action du feu, et ne provient pas des vases métalliques, car elle se faisait sentir dans l'eau qui avait été distillée dans un alambic de verre aussi-bien que dans l'autre eau distillée.

Je supprime les expériences qui ont prouvé qu'elle ne contenait absolument aucune substance étrangère ; et surtout celles qui avaient pour but d'y rechercher un prétendu gaz *alcalin oléaginé*, qui devait être caustique et très-nuisible à la santé de l'homme, Ce gaz, dont rien ne pouvait faire supposer l'existence, a été vainement cherché avec le plus grand soin.

Pour éprouver l'action de cette eau sur l'éco-

nomie animale, on a fait choix, dans les bagnes, d'un certain nombre de condamnés, d'âge et de tempérament différens : à Brest, huit forçats de bonne volonté; à Toulon, six ont été placés dans une salle particulière de l'hôpital de la marine : à Rochefort, quinze galériens, déjà à l'hôpital pour des affections peu graves, telles que des ulcères simples, des douleurs rhumatismales, etc., et chez lesquels les fonctions digestives conservaient toute leur énergie, ont été mis à leur insu au régime de l'eau de mer distillée. Il en a été de même de douze hommes placés à l'île d'Henet, rocher fortifié au milieu de la rade : tous ces hommes étaient d'ailleurs soumis au régime ordinaire des marins : la santé de ces quarante et un hommes n'a été nullement dérangée, et, après un mois de l'usage exclusif de l'eau de mer distillée, aucun n'a éprouvé d'indisposition qu'on pût attribuer à cette boisson.

D'autres personnes ont volontairement essayé d'en boire plus ou moins long-temps. Ainsi, M. le capitaine de vaisseau, Duclot en a pris pendant vingt jours à tous ses repas, et, quoique l'eau pure compose habituellement toute sa boisson, il n'a éprouvé aucun effet de ce changement; enfin, MM. Vasse et Chatelain, pharmaciens de la marine, à Brest, ont eu la constance d'en tenir dans la bouche, pendant quatre heures, en la renouvelant à chaque instant, sans avoir pu reconnaître ni la saveur piquante, ni aucun autre indice de la causticité qu'on s'était plu à lui attribuer. En terminant ces expériences, on a soigneusement examiné toutes les parties de la bouche des hommes qui y avaient été soumis, et toujours elles ont été trouvées saines et sans aucune trace de gonflement et d'inflammation.

Tels sont les faits rapportés par les trois commissions, qui, bien que séparées par de grandes distances et ne communiquant pas entre elles, arrivent, par la concordance de leurs observations, à ce résultat commun, que l'eau distillée peut, sans nuire à la santé, être employée en boisson et aux autres besoins de la vie, au moins pendant un mois; que rien n'indique le moindre danger à en continuer l'usage plus long-temps, et qu'elle peut être d'une grande ressource en diverses circonstances de la navigation, surtout dans les voyages de long cours et dans les campagnes de découvertes.

Expériences sur l'effet de diverses substances, introduites dans les poumons, par J.-G. Schloepfer, à Tubinge, 1817.

(Suite.)

Injection dans la trachée d'un chat, de dix grains de mercure doux dans deux dragmes d'eau. Respiration accélérée et difficile, mais elle n'est plus telle au bout de quelques heures, le lendemain, râle, inappétence, diarrhée; le quatrième jour retour de l'appétit; le cinquième jour l'animal est tué. La trachée et les poumons n'étaient pas notablement enflammés, mais une grande quantité d'écume rougeâtre les remplissait. Le foie était d'un vert noirâtre, mou, une bile noire était contenue dans la vésicule. Un sang noir gonflait les veines abdominales.

Injection dans la trachée d'un lapin, de six grains de sublimé corrosif dissous dans deux dragmes d'eau. L'animal tombe aussitôt, respire avec peine, retire sa tête en arrière, agite ses extrémités antérieures, et périt au bout de cinq minutes. Les veines thoraciques et abdominales furent trouvées gonflées de sang; les poumons rouges et distendus, la trachée pleine d'un liquide mêlé à un mucus sanguinolent.

Injection d'une dragme de muriate d'antimoine dans la trachée d'un chien. Il saute d'abord avec force, puis il se couche paisiblement, une couleur noire teint la blessure de la trachée ainsi que les gouttes de sang qui en sortent. Au bout de deux heures respiration accélérée, pouls plein, dur et vite. Le second jour inappétence, chaleur et soif. Le soir respiration de plus en plus gênée, pouls irrégulier, intermittent, très-vif et petit. Enfin l'animal meurt en faisant de longues inspirations, et avec rigidité des extrémités antérieures.

Autopsie. Trachée enflammée, poumons *idem* d'un rouge noirâtre, parsemés de taches noires

couverts de pus çà et là. Mucus rouge dans les bronches et dans leurs ramifications remplies en partie d'une membrane blanche et lardacée. Plèvre enflammée et contenant un sérum jaune et floconneux. Le cœur, le diaphragme, le cardia, quelques endroits du foie et la rate sont égalemens emflammés et d'un rouge très-brun. Grande quantité de sang accumulée dans les veines thoraciques.

Douze goutes d'acétate de plomb dissous dans deux dragmes d'eau sont injectées dans la trachée d'un chien. Respiration lente et gênée, battemens du cœur d'abord accélérés, puis ralentis, éjection involontaire de l'urine et des excrémens, le troisième jour, excrémens liquides, respiration lente et haute, peu d'appétit. Le sixième jour la gaieté revient. On recommence l'expérience. Les mêmes symptômes se manifestent. Le neuvième jour paralysie des extrémités antérieures. Tué le lendemain.

Autopsie. Trachée livide, écume rouge dans les bronches que remplissaient çà et là de petites incrustations d'acétate de plomb; la même matière se retrouve sur la blessure de la trachée. Poumons mous et d'un rouge livide. Cavités formées aux extrémités des bronches et remplies de semblables incrustations. Cœur flasque ainsi que tous les muscles. Sang noir et à peine coagulable. Abdomen distendu et livide. Foie offrant une teinte rouge noirâtre, se laissant facilement déchirer en quelques endroits, tout-à-fait noir en quelques autres. Intestins grêles remplis de gaz et livides. Gros intestins remplis d'excrémens liquides; estomac distendu et contenant une matière non digérée et fétide. Irritabilité très-faible.

(*La suite à un autre article.*)

BIBLIOGRAPHIE.

NOUVEAU TRAITÉ DE MÉDECINE PRATIQUE, *où se trouvent exposés la classification, les causes, les symptômes, le prognostic et le traitement des maladies de tous les climats*, par Robert Thomas, de Salisbury; traduit de l'anglais, sur la dernière édition, avec des éclaircissemens, par J.-Hipp. Cloquet, docteur de la faculté de Paris, professeur de physiologie, d'anatomie, de chirurgie, etc. etc.; 2 volumes in-8°. Chez Méquignon-Marvis, et L. Colas, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 4.

L'OUVRAGE, dont nous avons à faire connaître la traduction, est le Traité de médecine pratique le plus estimé en Amérique et dans la Grande-Bretagne: plusieurs éditions, tirées à un grand nombre d'exemplaires, en ont été faites en très-peu d'années, et la plupart des gens de l'art, dans les trois royaumes, s'en servent habituellement et avec avantage dans le cours de leurs visites.

On y trouve, en effet, exposée avec soin l'histoire des maladies de tous les pays; on peut y suivre leurs progrès, apprendre à les distinguer entre elles par leurs symptômes, à prognostiquer leur terminaison, et surtout à s'instruire dans l'art de combattre leurs accidens, d'en opérer la cure et de la confirmer.

L'auteur a suivi, pour la distribution des maladies, celle de Cullen, qui forme quatre classes: 1°. les *pyrexies* ou maladies fébriles; 2°. les *névroses* ou maladies nerveuses; 3°. les *cachexies*; 4°. les maladies locales; viennent ensuite les maladies anomales produites par les vers, les poisons de toute espèce, l'asphyxie et la congélation. Il ne s'agit pas d'examiner ici le mérite de cette classification, en vertu de laquelle les hémorragies de diverses espèces sont placées parmi les pyrexies; la colique, la diarrhée, le diabétès parmi les névroses; l'ascite et toutes les hydropisies parmi les cachexies: enfin, dans laquelle on voit figurer la perte d'appétit, la sueur immodérée, la rétention, la suppression et la cessation des règles, etc.

Une chose qui m'a singulièrement frappé dans le Traité de M. Robert Thomas, c'est que le traitement des maladies n'est point soumis à un ordre concordant avec les périodes ou les époques diverses de la maladie. L'auteur ne méconnaît cependant pas les forces de la nature puisqu'il parle

en plus d'un endroit de guérisons spontanées; cependant, il n'en tient compte dans ses conseils, et semble uniquement vouloir opposer un remède à un symptôme, sans paraître embrasser la marche de la maladie dans son ensemble.

Au reste, on y trouve non-seulement les préceptes les plus sages sur les cas ordinaires de toutes les maladies, mais encore une abondance de prescriptions extrêmement variées, et l'exposition assez exacte de toutes les tentatives, si communes en Angleterre, pour parvenir souvent, sans règle, à guérir des maladies incurables, ou tout au moins à accélérer la guérison des autres quand elle se fait attendre.

La marche généralement suivie par l'auteur, consiste à décrire les symptômes d'une maladie, en indiquer les causes, en tracer les changemens, en montrant comment on doit tirer un prognostic; enfin, il s'attache aux moyens de traitement, et l'on reconnaît un praticien fort exercé, à la manière dont il rapelle et prévoit les plus petits symptômes et fournit les moyens d'y remédier.

La traduction est claire et élégante. Le laborieux M. Cloquet a éclairci toutes les dénominations employées par l'auteur, et il a rendu aux médecins français un très-grand service en mettant à leur usage un Traité complet et peu volumineux de pratique médicale, où ils pourront trouver une foule d'indications utiles.

Dissertation sur le jalap. Thèse présentée et soutenue à la faculté de médecine de Paris, le 6 novembre 1817, par C.-L. Félix Cadet de Gassicourt, docteur en médecine.

Le choix d'un sujet de thèse, est presque toujours fort embarrassant pour le jeune candidat, obligé de fournir ce dernier témoignage d'instruction, avant d'être définitivement admis dans le sanctuaire du dieu dont il devient ministre. En s'attachant à un objet bien circonscrit, M. Félix Cadet a fait preuve d'un excellent esprit, de même qu'il a montré un grand savoir, par la manière dont il en a fait connaître toutes les faces diverses.

Le nom de jalap est formé par l'altération de celui de *Xalapa*, ville du Mexique, d'où l'on envoie chaque année en Europe de deux à six ou sept mille quintaux de cette racine. Elle appartient à une plante long-temps inconnue aux botanistes, mais qui est un *convolvulus* ou un *ipomœa* (*convolvulus jalapa* L. et *ipomœa macrorhiza* d'André Michaux); car ces racines de deux plantes voisines l'une de l'autre sont mêlées dans le commerce, et jouissent à peu près des mêmes propriétés.

Après avoir décrit cette substance en naturaliste, après avoir fait connaître les moyens d'en apprécier la qualité, et ceux d'éviter les supercheries des commerçans de mauvaise foi, M. Cadet en donne des analyses très-soigneuses : il résulte de ses recherches que cent parties de jalap en contiennent dix de résine, deux et demi de fécule amylacée, autant d'albumine végétale ou matière fermentescible; quarante-quatre d'extrait aqueux; le reste, c'est-à-dire, de trente à quarante-cinq parties en matière ligneuse.

De ces principes divers le seul qui possède des propriétés purgatives, c'est la résine qui est en même temps fort irritante. M. F. Cadet a fait sur des chiens des expériences qui ne permettent guère de penser que la résine de jalap purge autrement qu'en irritant, et qu'elle soit douée d'une action spécifique sur le canal intestinal : au moins une assez forte dose en ayant été injectée dans les veines de plusieurs chiens, ils n'en ont pas éprouvé d'effet purgatif décidé. Du reste, dans la discussion des propriétés médicamenteuses de cette substance, M. F. Cadet insiste sur la nécessité de ne l'employer qu'avec beaucoup de circonspection, puisque les plus faibles doses, quand elles sont agglomérées, peuvent causer des inflammations funestes, et que difficilement on peut suspendre cette résine dans un véhicule dont elle ne soit pas précipitée, ou immédiatement dans le vase qui la contient, ou consécutivement dans l'estomac par l'action des sucs qui s'y rencontrent. Il en conclut que l'emploi de la résine du jalap est beaucoup moins sûr que celui du jalap en poudre, où cette résine est enveloppée par neuf fois son poids

de substances inertes qui en diminuent l'activité. Enfin, notre jeune médecin détermine quelles sont les personnes auxquelles l'usage du jalap, comme purgatif, convient spécialement : ce sont les personnes d'une constitution molle, lymphatique, peu irritable, dont les viscères languissent et ont besoin d'être vivement excités; celles qui sont sujettes aux vers, disposées aux hydropisies passives. Dans tous ces cas et dans ceux qui leur sont analogues, cette racine fournit un excellent purgatif, dont, au demeurant, la dose doit être proportionnée à l'âge, en ne dépassant guère trente-six à quarante grains pour un sujet adulte.

Ce que nous venons de dire fait assez voir combien l'auteur de cet ouvrage a développé de connaissances diverses en traitant le sujet qu'il avait entrepris. M. Félix Cadet porte un nom déjà illustré dans les sciences, et son premier ouvrage est une preuve que cet honorable héritage ne doit pas périr dans ses mains.

Essais sur l'analyse appliquée a la médecine. Thèse présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Paris, le 27 juillet 1817; par Georges-K. Typaldo de Céphalonie en Grèce, île des États-Unis d'Ionie, docteur en médecine, membre de la Société royale académique des sciences, etc.

J'ai fréquemment l'occasion de rendre témoignage au zèle et au mérite des jeunes Grecs qui étudient à Paris, et je saisis toujours avec plaisir cette occasion. Nous serions en effet bien ingrats, nous autres peuples qui avons reçu de la Grèce toutes les lumières qui font notre force et notre prospérité, si nous n'accordions pas des secours et des encouragemens aux enfans de ceux qui nous ont procuré de si grands avantages. Je ne fais d'ailleurs, en cela, que suivre le précepte de de ce grand homme, Grec d'origine, et toutefois honoré, par le genre humain entier, du nom de père de la médecine : *Je jure, dit-il, par les Dieux et tout ce qui est sacré, de regarder comme un père le maître dont jai reçu les secours, de traiter ses fils comme mes propres frères, etc.* (Serment d'Hippocrate). La reconnaissance, qui est un devoir pour tout le monde, est donc pour les médecins, d'obligation plus rigoureuse encore que pour les autres hommes.

M. Typaldo s'est proposé trois questions pour sujet de son travail : 1°. Qu'est-ce que l'analyse apliquée aux sciences; 2°. L'analyse était-elle connue du père de la médecine; 3°. Peut-elle être appliquée à la médecine.

Le mot *analyse*, composé du mot grec λύω *je résous*, et ἀνὰ *entre*, exprime la décomposition, la division ou la séparation d'un tout en ses diverses parties. Analyser une chose, c'est la diviser, la décomposer : cette opération est l'opposé de celle qu'on nomme *synthèse*, qui signifie composition.

Je ne puis suivre M. Typaldo dans le développement des preuves par lesquelles il fait voir qu'Hippocrate a servi de modèle, en ce genre, à Aristote lui même, ce prince de l'analyse et des sciences; et, enfin, que si la méthode analytique est lente et pénible, du moins la marche en est assurée et, à la longue, conduit seule aux applications vraiment utiles. Je dirai cependant que, dans le cours de sa dissertation, notre auteur a montré beaucoup de connaissances accessoires à son sujet, et fait preuve d'un grand amour pour la vérité ainsi que d'un patriotisme ardent et éclairé, comme il convient à un homme qui voudrait relever son pays de l'abaissement où il est tombé.

Un tel esprit et de semblables motifs, doivent concilier à M. Typaldo l'estime et l'amitié de ses concitoyens et l'encouragement des amis de l'humanité, quel que soit le pays qui les ait vu naître.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. V.) (11 Février 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Traitement des maladies. Moyens de traitement.)

Optime multi medici clarissimi dixerunt, medicinæ partes mutuam opem requirere, tùm quæ manu, tùm quæ medicamentis, tùm quæ victu medetur: (primam Græci chirurgicen, alteram pharmaceuticen, tertiam diæteticen nominant.) (Galen. de compos. medic. per genera, l. III, c. 2.)

Pour remplir les indications que nous venons de parcourir, le médecin avait à sa disposition trois sortes de moyens, 1°. *la diète* (*victus ratio*), c'est-à-dire, le régime de vie pris dans l'acception la plus étendue de ce mot; 2°. *la pharmacie* ou les médicamens; 3°. enfin la *chirurgie* ou l'action de la main et des instrumens qu'elle conduit.

Il est curieux de voir que les anciens avaient une idée plus nette de l'unité des diverses parties de l'art, que la plupart des modernes, lesquels ne peuvent s'entendre quand ils en parlent, et considèrent par exemple la chirurgie comme une branche distincte de la médecine, au lieu de reconnaître qu'elle ne comprend en effet qu'une classe des moyens mis en usage par le médecin. Au reste, nous allons voir comment, à l'aide de ces moyens divers, Galien prétendait remédier aux diverses *intempéries*, car tel était le but qu'il se proposait dans le traitement des maladies, et il déclare notamment au livre septième de l'art de guérir, chap. 1, que *nul ne peut guérir méthodiquement s'il ne connaît les élémens.*

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 au 31 décembre inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	19
Fièvres intermittentes de divers types.	102
Fièvres bilieuses ou gastriques.	38
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes.	38
Ophthalmies.	12
Douleurs rhumatismales.	12
Diarrhées et dyssenteries.	5
Érysipèles.	2
Phlegmasies des org. de la respiration.	42
Phthisies pulmonaires.	6
Apoplexies et paralysies récentes.	3
Hydropisies et anasarques.	7
Varioles.	3
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron. ou accidens.	62
Enfans galeux.	28
Total général.	387

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Durant les premiers jours du mois, la constitution humide a continué; mais, après une neige abondante qui fondait et disparaissait en tombant, les vents du nord ont pris le dessus: l'atmosphère s'est nettoyée, le temps est sec sans être rigoureux, car le thermomètre n'indique guère que deux ou trois degrés de Réaumur au-dessous de glace, dans les lieux qui se trouvent les plus exposés au nord.

Cet abaissement de la température n'ayant eu rien de brusque et de fortement tranché, on n'en a point encore pu constater l'influence dans la production des maladies. Je n'en ai vu du moins que de la nature de celles qui dominent dans le tableau ci-joint, c'est-à-dire, des fièvres intermit-

tentes de divers types et des dérangemens abdominaux sans indication bien précise du besoin d'évacuation par haut ou par bas. Quelques personnes qui, dans ces conditions, ont pris des purgatifs assez doux, en ont éprouvé néanmoins une très-forte action, mais sans aucun soulagement ultérieur. Il m'a semblé que les malades se trouvaient mieux des boissons simplement délayantes ou adoucissantes, telles que l'infusion de fleurs de tilleul, la tisane d'orge miellée, avec une ou deux tasses d'infusion de fleurs de camomille; et que ces moyens si simples, aidés de la diète, ramenaient plus promptement la santé qu'un système de médication fort actif.

☽ Premier quartier, le 13.

Depuis le 1er. février jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{7}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 0 l. $\frac{3}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 3 d. 9. — Le *minimum* de 3 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. 0. — Le *minimum* de 86 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Observation sur une plaie au ventre avec ouverture et hernie de l'estomac, produite par un morceau de bois pointu.

LEDUC (René), laboureur, âgé de douze ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, demeurant commune de Saint-Germain-des-Prés, département de Maine et Loire, étant le 18 août 1812, vers les deux heures après le dîner, occupé à émonder des arbres, fit une chute de trois mètres de hauteur, et tomba sur une haie. La région abdominale supporta tout l'effort; une branche d'aubépine, taillée en biseau et rugueuse, de cinq centimètres de circonférence, pénétra dans l'estomac par l'hypochondre gauche. Ce viscère présentait à travers la plaie une onverture de quatre centimètres d'étendue dans sa grosse extrémité; elle était parallèle au grand bord, et élevée au-dessus de deux centimètres.

L'accident ayant eu lieu entre trois et quatre heures du soir, je vis le blessé sur les cinq heures. Sa chemise était imprégnée de sang et d'une partie des alimens antécédemment pris. Le ventricule faisait hernie à travers la plaie; il n'était nullement étranglé; les bords de sa déchirure étaient repliés sur eux-mêmes. Cette rétroversion faite en dehors empêcha la rentrée spontanée du viscère.

Les extrémités thorachiques et abdominales étaient froides, le pouls petit, serré et par fois convulsif; la face était couverte de sueur, et les traits du visage altérés. Leduc tentait-il le plus faible mouvement; aussitôt survenaient les hoquets et les vomissemens.

Je proposai à la famille d'appeler M. Laroche, docteur-médecin et chirurgien à Angers: il arriva sept heures après l'accident.

L'appareil préparé, le malade convenablement placé et la plaie nettoyée, nous entrevîmes une portion de l'épiploon gastro-colique non-lésée. Nous remarquâmes pareillement que les membranes formant la hernie étaient phlogosées, et que l'on rappelait le hoquet et les vomissemens dès que l'on comprimait l'épigastre.

M. Laroche passa avec l'aiguille courbe, à travers les parois des membranes gastriques et dans une direction parallèle à la plaie des tégumens, deux fils doubles et cirés. L'estomac, vidé par les efforts du vomissement, fut réduit sans peine. Je maintins les anses au niveau de la plaie des tégumens, pour éviter l'épanchement dans l'abdomen: pendant ce même temps, mon collègue fit la suture enchevillée. Nous y fixâmes les anses de manière à pouvoir les serrer ou relâcher à volonté. La plaie fut recouverte de charpie et de compresses imbibées d'une décoction de malvacées, le tout maintenu par un bandage de corps.

La diète la plus stricte fut ordonnée. La fièvre s'annonça dès le 19, avec beaucoup de tension dans le pouls. Je saignai le malade, qui éprouva néanmoins pendant douze heures une périto-

nite assez intense. Le 20, l'artère radiale annonçait un état de faiblesse qu'accompagnait une continuelle somnolence : l'abdomen se météorisa et devint douloureux. Un demi-lavement émollient, suivi d'évacuations alvines, fit cesser les accidens.

Le 23, il s'établit une suppuration légère et fétide : Leduc demeura tout le jour sans fièvre.

Le 24 et 25, il sortit par la plaie une partie des boissons que prit le malade. Le 26, il y eut un malaise général. Leduc éprouva pendant quatre jours consécutifs, périodiquement vers minuit, de légères coliques avec douleur lancinante à la plaie.

Une des ligatures se détacha le 31, et la suppuration devenue abondante entraîna au dehors quelques portions sphacelées des membranes de l'estomac.

Le 2 septembre au matin, toutes les ligatures se détachèrent sans accident; l'exfoliation des portions gangrénées continua; la plaie parut se simplifier par l'adhérence que les membranes de l'estomac avaient contractées avec les parois abdominales. Je fis donner une panade au malade, qui témoignait une faim insatiable.

Le 9, la région ombilicale se tuméfia; je remarquai une tumeur dans le flanc gauche, laquelle, suivie des accidens propres à la suppuration, fut ouverte le 29 dudit mois.

Le 4 octobre, l'ouverture pratiquée était fermée, malgré l'évacuation d'environ trois décilitres de pus très-fétide. Les tégumens n'avaient subi aucune altération.

Le 30, tout le côté gauche de la poitrine et de l'abdomen devint inopinément œdémateux. Le 31, la figure parut bouffie; il y eut orthopnée. Je prescrivis un lavement de quinquina et des frictions générales avec l'eau-de-vie camphrée, réitérées jusqu'à trois fois le jour. L'épiderme, que l'amaigrissement du sujet avait desséché, s'est détaché; la transpiration cutanée a eu lieu, les urines sont devenues abondantes, et Leduc a repris son premier embonpoint.

Je l'ai vu dernièrement; il travaille sans ressentir de douleur, et il est parfaitement guéri. Il a pris l'habitude, lorsqu'il a de la douleur, de se coucher sur le dos pour prendre son repas; puis il se lève et retourne gaiement à son travail.

N. B. Pour s'assurer de l'état des parties lésées, M. Laroche passa un doigt autour de l'étranglement et dans l'ouverture de l'estomac : aussitôt sa main fut remplie d'une partie des boissons bues depuis l'accident, que l'estomac vomissait simultanément par la plaie et par la bouche. Dans cette circonstance aussi malheureuse que rare, l'estomac pressé entre les doigts offrait une contraction et un relâchement alternatifs.

Réflexions du Rédacteur.

Cette observation, adressée à la Faculté de médecine, a donné lieu à un rapport de M. le professeur baron Percy, dont nous allons extraire quelques particularités.

Les plaies de la nature de celles-ci sont presque toujours mortelles, par l'épanchement dans l'abdomen des matières que contient l'estomac : le malade ne peut être sauvé que par un hasard, qui fait porter immédiatement au dehors la portion blessée de l'estomac, comme il est arrivé dans le cas dont il s'agit, ou par l'intervention d'un chirurgien qui attirerait cette partie à l'extérieur et y pratiquerait à l'instant une suture.

Le choix de la suture, que l'on doit employer, est fort important suivant la remarque de M. Percy : la suture dite du pelletier, parce qu'elle ressemble à la couture d'un gant, augmente l'irritation des parties qu'elle comprime; d'ailleurs, elle est sujette à les déchirer, et de plus, très-difficile à défaire. La suture entre-coupée, dans laquelle on emploie autant de brins de fils que l'on fait de points, et surtout la suture à anse dont les nœuds sont appuyés sur une cheville de bois ou sur un corps qui la remplace, conviennent beaucoup mieux : c'est ainsi qu'en usa M. Percy, la seule fois, dit ce savant professeur, qu'il ait fait la suture de l'estomac.

« C'était à un tambour de la 109e. demi-brigade du corps d'armée commandé par le général Lecourbe, et pendant la guerre contre les Suisses. Ce militaire ayant la fièvre et se traînant à peine était resté en arrière : des soldats piémontais de l'avant-garde de l'armée russe l'atteignirent et l'éventrèrent lâchement de cinq coups de sabre qu'ils lui donnèrent en divers points de l'abdomen. Une des plaies, située vers l'hyppocondre gauche, avait quatre grands travers de doigt de longueur : l'estomac était ouvert; et du laitage, avec lequel cet infortuné s'était désaltéré une heure avant, sortit aussitôt par la plaie. L'avant-garde ennemie fut repoussée, et nos braves chirurgiens ramenèrent bientôt le blessé qui était moribond. A chaque effort qu'il faisait pour vomir, l'estomac se présentait à la plaie avec sa division, par laquelle on voyait encore sortir quelques caillots de lait. Nous nous décidâmes, le chirurgien major Briot et moi, à l'attirer au dehors avec nos doigts et des pinces à disséquer, et à y faire une suture continue et très-lâche, dans les anses de laquelle nous posâmes un crayon, dont chaque bout appuyait sur les tégumens au-delà de l'un et de l'autre des angles de la plaie extérieure. De cette manière, l'estomac retenu ne pouvait plus porter ni cacher en dedans sa propre plaie, et nous devenions les maîtres de serrer à volonté notre suture. » — Ce soldat fut ensuite transporté, avec beaucoup de soin, hors du théâtre de la guerre, et définitivement guéri. Les fils furent coupés et retirés le vingt-huitième jour. « Au reste, ajoute M. Percy, en finissant; il ne faut pas s'y tromper, l'objet de la suture quelle qu'elle soit, ne doit pas être de réunir immédiatement entre elles les lèvres de la solution de continuité des membranes de l'estomac; mais de se rendre, en quelque façon, maître de cette solution, et d'empêcher, comme il a déjà été dit, et comme personne ne l'ignore, l'effusion des alimens, des boissons, du sang, du pus dans la cavité abdominale. Il est inutile de rappeler que les membranes divisées ne se cicatrisent point entre elles, et que c'est par une adhérence aux parties avec lesquelles on les met en contact que leurs plaies guérissent. »

Note sur une naine de l'âge de sept ans, ayant à peu près les proportions d'un enfant naissant; par M. Béclard, directeur des travaux anatomiques de la Faculté de médecine de Paris.

On lira sans doute avec intérêt les détails suivans sur la jeune naine présentée maintenant au public sous le nom de *la petite Liliputienne*.

« Cette petite fille se nomme Anna-Barbara Schreyerin. Son père est d'une taille moyenne; elle a trois sœurs et un frère qui ont la stature ordinaire de leur âge. Elle est née à terme. On dit qu'à l'époque de sa naissance elle avait huit pouces de longueur, et pesait une livre et demie; ce qui est la longueur ordinaire du fœtus au quatrième mois de la conception, et son poids au cinquième mois et demi.

» Anna est née le 31 octobre 1810; elle aura par conséquent huit ans le 31 octobre prochain. Sa hauteur est de vingt-un pouces et demi, et son poids de huit livres et demi : pesanteur et longueur ordinaires des enfans nés depuis un mois.

» Mais les proportions de son corps sont différentes de celles du corps d'un fœtus : elle a, de la plante des pieds à l'éminence sus-pubienne, neuf pouces, et de la plante des pieds à l'ombilic, onze pouces et demi; du sommet de la tête à l'ombilic dix pouces, et du sommet à l'éminence sus-pubienne douze pouces et demi. Ainsi, le milieu du corps répond à peu près à la réunion du tiers supérieur avec les deux tiers inférieurs de l'espace compris entre l'ombilic et l'éminence sus-pubienne; tandis que dans le fœtus à terme, le milieu du corps répond à peu près entre l'ombilic et l'extrémité supérieure du sternum.

» Les diamètres du thorax, du bassin, de la tête, mesurés exactement avec un compas d'épaisseur, sont en général d'un dixième plus grand que ceux des mêmes parties d'un enfant naissant.

» Les os sont bien conformés. Les dents indiquent assez bien l'âge de sept ans; les premières dents permanentes sont sorties aux deux mâchoires. Plusieurs dents temporaires sont tombées, et

la première incisive supérieure droite de remplacement fait saillie sous la gencive.

» Les muscles sont assez fermes et bien dessinés sous la peau, presque dépourvus du tissu adipeux sous-jacent. L'action musculaire assez forte, et dans un exercice continuel, est irrégulière, et présente même la myotybie assez bien caractérisée.

» Les sens sont réguliers dans leur conformation et leur action, excepté les yeux, qui sont myopes, et dont le gauche est dévié en dedans.

» Les fonctions nutritives sont régulières dans leur exercice. Il est impossible, à cause de l'impatience et des mouvemens continuels d'Anna, de compter les battemens des artères pendant une minute.

» Nous croyons inutile de répéter, avec tous les modernes qui ont écrit l'histoire naturelle du genre humain, qu'il n'y a pas plus de races de nains que de géans, et que la stature naturelle de l'homme est renfermée dans des limites assez étroites.

» Ni de rappeler que les divers nains qui ont été observés à plusieurs époques, n'appartenaient pas même à des familles de nains ; mais se sont trouvés comme des exceptions au milieu de familles dont les autres individus avaient la stature ordinaire de l'espèce humaine.

» Ni enfin de dire que parmi ces nains la plupart étaient idiots ; que les autres n'avaient qu'une intelligence très-peu développée, et que presque tous sont morts de décrépitude avant trente ans ; comme si l'étendue de leur vie avait été mesurée sur leur stature, ou plutôt sur l'ensemble de leur organisation retrécie.

» L'un de nous a eu l'occasion de voir, il y a dix ans, un cas qui peut faire le pendant à celui que la Société a vu ; c'est celui d'un homme de vingt ans encore impubère, dont l'accroissement n'était pas achevé, comme l'examen des os l'a prouvé, et qui avait déjà six pieds dix pouces.

» Le fait particulier que la Société a été à même d'observer, nous paraît assez curieux pour être modelé en cire, et placé dans le Muséum de l'école à côté de la figure de *Bebé*.

Expériences sur l'effet de diverses substances, introduites dans les poumons, par J.-G. SCHLOEPFER, à Tubinge, 1817.

(Suite.)

6°. *Effet de plusieurs substances tirées du règne organique, introduites dans les voies aériennes.* — Huit gouttes d'acide prussique sont injectées avec quelques gouttes d'eau dans la trachée d'un lapin. L'animal tombe aussitôt et ne respire qu'à l'aide de grands efforts musculaires. En même temps paralysie des extrémités antérieures, et au bout de trois minutes, des extrémités postérieures, mort au bout de sept minutes.

Autopsie. Trachée pleine d'un liquide mêlé à des bulles d'air, poumons distendus et contenant beaucoup de sang dans leurs veines. Un sang noir et liquide remplit également toutes les grandes veines thoraciques et abdominales. La partie inférieure de la moelle épinière était rouge, et ses enveloppes gorgées de sang. Toute espèce d'irritabilité cessa très-promptement.

Les mêmes phénomènes, à peu près, se manifestèrent sur des chiens auxquels on fit avaler directement la même substance. Leur œsophage et leur estomac furent trouvés teints en vert. Les lapins ne présentèrent jamais cette altération.

Injection dans la trachée d'un chat, de six grains d'opium dissous dans deux dragmes d'eau. Aussitôt respiration très-gênée, rigidité des extrémités antérieures, agitations des extrémités postérieures et de la tête. Au bout d'une demi-heure, salivation, respiration plus facile, l'animal se lève. Au bout de trois quarts-d'heure il recouvre sa gaieté, remue facilement ses extrémités, sa démarche est incertaine. Le lendemain il se porte bien, dort beaucoup, vers le soir il éprouve de légères convulsions dans les extrémités antérieures. Le troisième jour retour de l'appétit, état de santé parfait. Il est tué le cinquième jour.

Autopsie. Poumons distendus, d'un rouge pâle, parsemés de taches pourprées. Les veines de la poitrine et de la tête sont gonflées par un

sang noir. Foie d'un noir foncé. Vésicule du fiel remplie d'une grande quantité de bile d'un vert noirâtre.

Injection de deux dragmes d'une décoction aqueuse de noix vomique dans la trachée d'un lapin. Quelques inspirations gênées sont le seul symptôme qui se manifeste d'abord. Le second et le troisième jour inertie extrême, lenteur des mouvemens, inappétence, pâleur des yeux, rigidité de la tête qui se renverse en arrière. Le quatrième jour l'animal tombe sans mouvement et périt vers le soir. Presque aussitôt après sa mort, son corps était roide et froid. Les poumons pâles et distendus contenaient beaucoup de pituite écumeuse. Le foie, d'un noir brillant, paraissait comme brûlé. La tunique interne des intestins grêles semblait un peu enflammée. Sang noir et liquide dans les veines thoraciques et abdominales.

Injection de dix grains de gomme-gutte dans la trachée d'un lapin. Le premier jour rien de remarquable, si ce n'est la gêne de la respiration et l'accélération du pouls comme à l'ordinaire. Les jours suivans inappétence, évacuation d'excrémens liquides. Le cinquième jour l'animal se portait bien. Autopsie. Pituite accumulée dans les bronches, poumons non enflammés, quelques taches livides se remarquaient sur la partie inférieure des gros intestins.

Injection dans la trachée d'un gros chien d'une demi-dragme d'aloès dissous dans une demi-once d'eau. Respiration lente et stertoreuse, pouls tantôt vif et petit, tantôt lent et plein. Peu d'appétit, sommeil fréquent, au bout de quelques jours la respiration n'est plus pénible. Constipation opiniâtre. Autopsie. Trachée non enflammée, mucus rouge dans les bronches. On ne trouve aucune trace du liquide injecté. Poumons d'un rouge brun dans leurs lobes inférieurs. Foie noirâtre, vésicule du fiel pleine d'une bile noire que l'on retrouve aussi dans l'intestin grêle; intestin rectum rempli de matières fécales dures et noires et en parties enflammées.

Injection dans la trachée d'un chien d'un scrupule de camphre mêlé à une égale mesure de gomme arabique et à une demi-once d'eau. Toux, éternuement, pouls accéléré, inquiétude générale: moins intenses au bout de dix minutes, ces symptômes reviennent après une demi-heure. Le second jour respiration plus facile, pouls vif et plein, chaleur à la peau, grande inquiétude, les poils se dressent, l'appétit est très-prononcé. Le soir augmentation de la toux avec éjection de pituite qui n'avait aucune odeur de camphre. Ces symptômes continuent à se montrer les jours suivans; le sixième jour, à l'exception d'une toux légère, on n'observe plus aucun phénomène morbide.

Injection dans la trachée d'un chien d'une demi-once d'infusion d'écorce de Garou. D'abord sauts violens, toux, éjection de l'urine et des excrémens. L'animal s'était couché. Au bout de quelques minutes, respiration naturelle, pouls accéléré. Mêmes symptômes pendant plusieurs jours, le soir fièvre légère. La toux continuait avec éjection d'un peu de pituite. Autopsie. La plaie de la trachée était enflammée et suppurait. Membrane interne de la trachée et des bronches couvertes de petites taches rouges, poumons enflammés en quelques endroits. Sérosité dans les plèvres. Adhérence partielle du poumon droit à la plèvre par une membrane celluleuse.

Injection dans la trachée d'un lapin de deux dragmes de décoction de kina. Aussitôt respiration forte et bruyante. Au bout de deux minutes, l'animal tombe sans mouvement, bientôt il revient à lui-même. Pendant quelques heures, accélération de la respiration et du pouls. Le lendemain, chaleur et fièvre, mouvement vif, appétit faible, respiration accélérée, mais sans gêne. Le cinquième jour, retour de l'appétit et de la gaieté, santé parfaite, pouls dur et mouvemens pleins de vivacité. Autopsie. Trachée non enflammée. Bronches contenant un peu de mucus. Poumons très-rouges, et parsemés de quelques taches noires. Dans les ramifications des bronches on trouve quelques fragmens d'une substance de la couleur du quinquina, entourés de pituite, et correspondant aux taches extérieures que nous avons indiquées. Cœur gros, compact, et conservant son irrita-

bilité long-temps après la mort; il en est de même du mouvement péristaltique des intestins. Le sang se coagule facilement et semble peu abondant en sérum, il est accumulé dans les veines thoraciques, ainsi que dans le ventricule droit. Le foie présente manifestement la couleur du quinquina, et est granulé à sa surface. La vésicule du fiel renferme une grande quantité de bile d'un vert noirâtre.

Au Rédacteur de la Gazette de Santé.

Parme, 16 janvier 1818.

Monsieur, je m'aperçois, à chaque instant, qu'en France beaucoup de personnes de l'art, lorsqu'elles trouvent cité le nom du docteur Franck, croient constamment qu'il s'agit du célèbre médecin Jean-Pierre Franck, à Vienne en Autriche. Je vous ferai observer, Monsieur, que son fils Joseph Franck est professeur de médecine-pratique à Vilna, et que le docteur Louis Franck, neveu de Jean-Pierre, demeure à Parme, en qualité de premier médecin près S. M. la Princesse Impériale Marie-Louise, duchesse de Parme.

Au moyen de cette petite déclaration, Monsieur, j'espère qu'à l'avenir on évitera toute méprise. Je vous prie de la faire insérer dans votre journal, et de recevoir l'assurance de mes civilités. Louis Franck.

BIBLIOGRAPHIE.

Recherches sur la contagion des fièvres intermittentes, par M. F. Audouard, ancien médecin des armées; 1 vol. in-8°. A Paris, chez Méquignon-Marvis, et chez l'Auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 4. Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port.

Avant d'entrer en matière, je dois prendre le soin que n'a pas pris textuellement M. Audouard, de dire qu'il n'entend parler que des fièvres intermittentes, dites pernicieuses, et qu'on ne doit par conséquent pas attribuer à son système les absurdités qui en découleraient, si on entendait qu'il attribue un caractère contagieux à toutes les fièvres intermittentes, quelle qu'en soit le caractère.

L'ouvrage dont il s'agit est divisé en trois parties : Dans la première, après avoir énoncé l'opinion que la peste d'Orient, le typhus d'Europe, la fièvre jaune d'Amérique et la fièvre intermittente, ne seraient, à proprement parler, que des modifications de la même maladie, l'auteur s'attache à prouver cette identité entre les deux dernières : il les attribue toutes deux aux mêmes causes, savoir : aux exhalaisons des marais et à la chaleur : il trouve également de grands rapports entre les symptômes de ces maladies et les diverses conditions dans lesquelles on les observe : il pense encore qu'on doit mettre une pareille analogie dans les traitemens : enfin, il poursuit ces rapports jusque sur les cadavres qui lui paraissent également livides et susceptibles d'une prompte décomposition. M. Audouard est moins heureux dans les efforts qu'il fait pour rapprocher les désordres intérieurs, qui véritablement ne présentent aucune similitude constante.

Dans la seconde partie, M. Audouard, après avoir défini les virus en général *des humeurs plus ou moins nuisibles, qui, sorties d'un animal et transmises par un moyen quelconque à un autre animal, suscitent des maladies conformes à celles qui leur ont donné naissance*, suppose qu'il existe un virus pour les fièvres intermittentes; quoiqu'il résulte de sa définition même (que je trouve bonne sauf rédaction), qu'il n'en existe point, puisqu'un virus est une matière animale transmise d'un individu à l'autre, et que ces fièvres, de son propre aveu, sont produites, du moins en première origine, par les exhalaisons marécageuses et la chaleur.

Je me hâte d'arriver à l'article où l'auteur tente d'établir la réalité de la contagion; et, négligeant toutes les preuves de raisonnement, je passe à la troisième partie, composée de dix à douze observations, qui sont loin d'offrir toutes des contagions. Dans presque tous les exemples cités, on

ne peut voir que des individus conjointement exposés à la même cause de maladie, et qui en éprouvent naturellement tous les effets. L'observation d'un mari, qui, n'ayant point cessé de cohabiter avec sa femme malade, est atteint d'une fièvre semblable à la sienne, est peut-être la seule concluante; mais quelle conséquence tirer d'un fait, ou du moins d'un petit nombre de faits qui peuvent dépendre de circonstances fort étrangères à celles qu'on soupçonne.

Il paraît certain que le type d'intermittence peut être affecté, non-seulement par toutes les fièvres, en supposant qu'il y en ait de plusieurs espèces, mais encore par beaucoup d'autres affections qui ne changent pas pour cela de nature, mais sont seulement modifiées dans leur marche : telles sont notamment les fièvres ataxiques, le typhus nosocomial, la fièvre jaune, la peste même. Ces maladies éminemment contagieuses n'ayant pas changé de nature; il n'est point étonnant qu'elles le soient encore sous le type intermittent; mais vouloir rapporter la contagion au caractère d'intermittence qui n'a rien de spécifique, c'est tout embrouiller et tout au moins perdre sa peine. Il nous semble que M. Audouard aurait fait un travail plus utile et plus digne de lui, en établissant sur des faits très-positifs, tirés, soit des bons auteurs, soit de sa propre expérience; quelles sont les affections de toute nature qui peuvent prendre le type intermittent : quelle influence cet état exerce sur la maladie elle-même; et enfin, pour rentrer dans son sujet, si les affections contagieuses et ordinairement continues conservent toutes alors la faculté de passer d'un individu à l'autre, et dans quelle mesure comparativement avec leur état ordinaire.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VI.) (21 FÉVRIER 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (De la diète.)

Porrò quod primus præcipuusque curandi scopus consistat in exactâ victûs ratione, neminem fugere existimo. (GALEN. de remed. parat. facilib. c. 10.)

GALIEN attribuait une très-grande importance à l'art de régler la *diète*. Il se moque avec raison des *méthodiques*, qui avaient sur ce point des règles fixes pour chaque cas, et qui ne s'en écartaient en aucune manière. Les différences de régime lui semblent non-seulement propres à entretenir la santé ou à produire les maladies, mais il examine la nature des affections et même l'effet moral qu'elles peuvent produire sur les individus. Il prescrit de rechercher dès le principe de chaque maladie l'espèce de diète qui lui doit convenir, et il en offre des exemples : il indique celle qu'il faut adopter suivant les âges, les sexes, les tempéramens, et les effets qu'on en doit attendre dans les diverses conditions de la vie. Tout ce qu'il dit à ce sujet est en quelque sorte calqué sur Hippocrate, à qui il attribue la gloire d'avoir le premier connu et enseigné les grands avantages que la médecine pouvait tirer d'aussi puissans moyens.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. au 10 février inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	9
Fièvres intermittentes de divers types.	97
Fièvres bilieuses ou gastriques.	37
Fièvres adynamiques ou putrides.	3
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	27
Ophthalmies.	10
Douleurs rhumatismales.	12
Diarrhées et dyssenteries.	0
Érysipèles.	6
Phlegmasies des org. de la respiration.	42
Phthisies pulmonaires.	3
Apoplexies et paralysies récentes.	4
Hydropisies et anasarques.	12
Varioles.	3
Coliques métalliques.	2
Maladies sporad., chron. ou accidens.	64
Enfans galeux.	19
TOTAL GÉNÉRAL.	354

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LA température a été singulièrement variable dans les dix derniers jours. D'abord de la pluie, puis de la neige à gros flocons, mais fondant aussitôt qu'elle était tombée. Ensuite quatre à cinq jours d'un temps magnifique : durant la nuit, le froid allait à deux et trois degrés au-dessous de zéro : Dans le jour, les rayons du soleil, déjà moins obliques, échauffaient l'atmosphère, et faisaient monter le mercure jusqu'à douze et quinze degrés de Réaumur.

Les indispositions sont très-nombreuses, mais en général présentent peu de gravité. D'abord les catarrhes, toujours si communs à Paris, le sont encore plus que de coutume. J'en ai vu plusieurs auxquels a succédé un sentiment de froid glacial

sur presque tout le crâne. Cette affection, qui rentre parmi celles qu'on désigne sous le nom de rhumatismales, sans trop savoir ce que c'est, cède assez ordinairement au bout de quelques jours à des applications de laine bien épaisse, de temps en temps chauffée à une flamme vive. Un ou deux bains de vapeur aqueuse ou aromatique emportent plus promptement et plus sûrement encore cette sensation plus incommode que dangereuse.

Il règne beaucoup d'autres affections nerveuses, des maux de tête très-douloureux, des spasmes dans le ventre et la poitrine: en général, des boissons adoucissantes, comme l'eau de tilleul avec la fleur d'oranger, et l'application de sangsues à l'anus, ont fait assez promptement disparaître ces indispositions.

☾ Dernier quartier, le 28.

Depuis le 10 février jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{5}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{7}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 2. — Le *minimum* de 0 d. 4.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 97 d. 0. — Le *minimum* de 89 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Emploi médical des préparations d'or.

Extrait du rapport présenté à l'académie des sciences, le 9 février 1818, par M. le baron Percy, *sur les observations de M. le docteur* Chrétien, *de Montpellier, relativement à l'usage médical des préparations d'or.*

M. Le baron Percy, dans une discussion fort savante, a rappelé d'abord que déjà depuis longtemps on avait essayé d'introduire, dans la pharmacie, les préparations du plus précieux des métaux; que les Arabes surtout y avaient été portés par les idées d'alchimie dont ils étaient imbus, et que depuis eux il n'était presque pas d'époque où quelque empirique n'eût présenté l'usage médicamenteux de l'or comme une panacée, quoique d'autres écrivains publiassent avec non moins d'exagération que cette substance n'avait aucune propriété médicamenteuse; on a même essayé d'en faire manger à des animaux, dans la persuasion que leur chair en recevrait des propriétés merveilleuses. Louis XI essaya de ce moyen singulier, et vécut pendant quelque temps de chapons nourris de chair de vipère et d'or; mais, dit notre savant rapporteur, « il ne s'en trouva pas mieux que du sang tiré à de jeunes enfans que Coytier (ou Cottier) lui avait fait boire. »

Le dernier siècle a encore vu *les gouttes d'or du général Lamotte*, *la teinture d'or d'Helvétius*, *l'or potable de mademoiselle Grimaldi*; puis *le sucre métallique ou sucre d'or de Darins*, *le safran d'or*, *la chaux d'or*, *l'or fulminant*, etc. A toutes ces préparations plus ou moins dangereuses, M. Chrétien préféra d'abord l'or réduit en poudre très-fine, puis l'or dissous et précipité par la potasse ou l'étain; enfin le muriate d'or qu'il a définitivement adopté sous le nom de muriate triple d'or et de soude.

Les commissaires de l'académie, chargés de vérifier les assertions de M. Chrétien sur l'efficacité de ce remède, l'ont pris chez le pharmacien qui leur a été indiqué par ce médecin, comme possédant la connaissance parfaite de la préparation qu'emploie M. Chrétien. Six enfans de sept à douze ans, filles ou garçons, affectés d'écrouelles ulcérées, ont pris chaque jour, en friction sur la langue avec le bout du doigt, d'abord un grain, puis de plus fortes doses graduellement augmentées d'or divisé, c'est-à-dire, séparé par l'acide nitrique de son amalgame avec le mercure. Ce traitement ayant été continué pendant huit mois, l'état des enfans s'est trouvé bien évidemment amélioré; cependant une jeune fille de treize ans seule a été radicalement guérie; mais, comme elle était devenue nubile dans cet intervalle, il est resté incertain si la guérison est due au remède, ou n'est que le bénéfice assez ordinaire de l'établissement de la menstruation.

Des essais tentés sur douze autres scrofuleux d'un âge au-dessus de quinze ans, ont également

produit une amélioration assez marquée et des demi-succès, qui prouvent qu'on avait eu raison de recommander ce remède contre les scrofules.

C'est dans le traitement des maladies syphilitiques que le plus d'expériences ont été faites. Les commissaires ont bientôt reconnu, comme l'avait fait M. le docteur Martin, de Lyon, que les préparations d'or ne convenaient nullement à ces maladies lorsqu'elles étaient récentes et aiguës : alors, au contraire, elles les irritent, les exaspèrent et donnent lieu à des accidens nouveaux et très-graves ; tandis que ce remède agit souvent fort bien lorsqu'il est employé sur des sujets affectés depuis long-temps, qui avaient subi plusieurs traitemens infructueux, et chez lesquels le mal dégénéré donnait lieu à ces accidens qu'on nomme consécutifs. Ainsi, disent les commissaires, « nous l'avons vu résoudre des engorgemens de toute espèce, détruire en grande partie des exostoses considérables, guérir des caries, cicatriser de vieux ulcères, mettre fin à des douleurs ostéocopes intolérables, dissiper d'anciennes ophtalmies, des maux de gorge opiniâtres, des dartres, et autres éruptions jusque-là rebelles à tout autre moyen.

» Mais, il faut aussi l'avouer, quelquefois il n'a opéré d'aucune manière; dans quelques cas il a excité la salivation, des sueurs ou d'autres évacuations sans nulle utilité : dans plusieurs, il a éveillé une sensibilité générale, il a converti l'état indolent de tumeurs osseuses ou glanduleuses en état d'exaspération qu'il a été difficile de calmer, et qui n'a produit aucun effet avantageux pour la guérison radicale.

» Chez deux malades, le muriate, quoiqu'à des doses modérées et en friction, a produit une inflammation de l'estomac très-alarmante ; chez deux autres, de violens accès de fièvre et de très-fortes coliques. Une fois il a couvert le corps d'une espèce de dartre, après la disparition de laquelle tous les symptômes antécédens se sont remontrés avec la même intensité. Enfin une périostose volumineuse, exempte de douleurs jusqu'alors, en produisit, à la dixième prise, de très-lancinantes, qui amenèrent bientôt une dégénérescence carcinomateuse à laquelle le malade succomba. »

De tous ces effets opposés entre eux, les commissaires de l'académie croient devoir tirer les conséquences suivantes : 1°. Qu'il s'en faut bien que l'or et ses préparations aient l'inertie et l'impuissance dont les accusent plusieurs auteurs et praticiens modernes ; 2°. Que ceux qui les ont louées, comme ceux qui les ont blâmées, se sont crus les uns et les autres fondés dans leur sentiment respectif, ne les ayant jugés que d'après les succès qu'ils en avaient obtenus, ou d'après les revers qu'ils avaient à leur imputer, manière toutefois fausse et dangereuse d'apprécier les choses, surtout quand la louange et le blâme sont portés trop loin ; 3°. Que ces substances sont douées de propriétés médicamenteuses qu'on ne saurait révoquer en doute ; qu'elles sont éminemment excitantes ; qu'elles agissent évidemment sur l'économie et sur l'organisme ; qu'elles y produisent des mouvemens de perturbation faciles à constater, et qu'elles provoquent des évacuations et des dépurations sensibles ; 4°. Enfin qu'une étude approfondie des conditions de ce genre de médication, une observation plus attentive des phénomènes qui lui sont propres, une direction plus rationnelle de l'activité qui fait son essence, et un renoncement plus franc aux préventions qui, de part et d'autre, ont plus contribué à rendre problématique le mérite du remède, restitueront définitivement à l'art de guérir un secours puissant qu'il n'a pu encore se décider à adopter faute d'être suffisamment rassuré et sur son utilité et sur son innocuité ; l'une et l'autre question est en litige depuis très-long-temps. »

MM. les commissaires terminent leur rapport en proposant à l'académie de donner à M. le docteur Chrétien, déjà honorablement connu dans son sein, de nouveaux témoignages de bienveillance et de satisfaction.

Le 8 février 1818.

Signé Thénard, Percy, *rapporteur*.

AU RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Beaurepaire, département de l'Isère, 12 janvier 1818.

Note sur la contagion de la fièvre jaune, ou typhus d'Amérique.

MONSIEUR,

Je viens de lire dans le cahier de septembre du Journal Général de Médecine, l'excellent article de la correspondance du docteur Valentin sur la fièvre jaune, qu'il regarde comme non contagieuse (1). J'étais médecin de l'armée de St.-Domingue lors de la dernière expédition, jai fait avec le docteur V. Bally, médecin en chef de cette armée (2), des expériences qui nous prouvèrent alors que cette maladie produite, comme toutes les fièvres de mauvais caractère, par des miasmes délétères répandus dans l'atmosphère, attaquait les individus selon qu'ils étaient plus ou moins prédisposés, et non point par communication d'une personne à une autre.

Nous avons vu vendre publiquement les hardes qui avaient servi aux personnes mortes de l'épidémie, sans que ceux qui les avaient achetées et qui s'en sont servis, aient contracté la fièvre jaune, plutôt que d'autres. M. Bally et moi, voulant rassurer ceux que l'idée de la contagion effrayait, avons souvent dans les hopitaux aidé à transporter les malades d'un lit à un autre et à les changer de linge. Nous avons aussi ouvert un grand nombre de cadavres, sans que ni nous, ni ceux qui nous aidaient aient été pris de la maladie régnante.

Il est très-souvent arrivé que l'affluence des malades dans les hopitaux, a forcé de placer un *entrant* dans le lit encore chaud où un autre venait d'expirer de la fièvre jaune, sans que le nouveau malade l'ait contractée.

(1) M. de Humboldt, cet observateur si judicieux, qui pendant sept ans a parcouru l'Amérique méridionale, ne croit point à la contagion de la fièvre jaune. Voyez le *Voyage aux régions équinoxiales*, t. II, p. 43.

(2) La science doit à ce médecin aussi éclairé que modeste, un excellent *Traité de la fièvre jaune.*

Pendant un séjour de quatre mois aux États-Unis, j'ai souvent parlé de la fièvre jaune avec plusieurs médecins éclairés de ce pays. Ils ne croyaient point qu'elle fût contagieuse. Les habitans des États-Unis sont si bien convaincus de cette idée, et que cette maladie ne dépend que de la qualité de l'air, dans les lieux où elle se déclare, que, dès qu'elle se montre dans une ville, tous ceux qui peuvent quitter, vont habiter les campagnes voisines, mais ne craignent pas de revenir journellement à la ville pour leurs affaires, communiquer avec ceux qui y sont restés, et emporter les choses qui leur sont nécessaires, sans qu'il en résulte contagion.

Pénétré de l'opinion que la fièvre jaune n'est pas contagieuse, je l'énonçai positivement dans une courte dissertation que je donnai à mon retour en France. Maintenant si je me permets de reproduire mon opinion après celle de M. Valentin, ce n'est que pour engager mes anciens collègues de l'armée de St.-Domingue a émettre la leur, afin de former une masse de témoignages, propre à rassurer le public sur la propriété contagieuse qu'on attribue à cette maladie déjà si effrayante.

Il est particulièrement essentiel d'éclairer ceux que le service ou leurs affaires appellent dans les colonies, car la crainte prédispose singulièrement au développement des maladies épidémiques, comme le savent tous les praticiens.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération,

A. FRANCOIS, D. M. *chevalier de la légion d'honneur, membre correspondant de l'académie de médecine de Paris.*

Note du Rédacteur de la Gazette. Mon dessein n'est pas de discuter l'opinion que M. François partage avec M. le docteur Valentin, que la fièvre jaune n'est pas contagieuse; le temps et l'espace me manquent également pour cela. Je dirai seulement qu'à la manière dont il cite M. Bally on pourrait croire que ce dernier médecin est du

même avis, tandis qu'au contraire M. Bally qui a exercé les fonctions de médecin en chef de l'armée de St.-Domingue, et qui postérieurement a observé la fièvre jaune en Espagne, a consacré plus de 80 pages de son traité (que M. François nomme excellent à fort juste titre) à démontrer que dans les deux mondes cette terrible maladie lui a paru éminemment contagieuse : les faits nombreux qu'il a rapportés me semblent de nature à ne pas laisser le moindre doute à cet égard. Il déclare néanmoins que dans quelques cas elle a paru ne pas avoir cette funeste propriété.

Mais il démontre aussi en vingt endroits, que ceux-là seulement qui s'isolaient avec soin, quand la maladie régnait, en étaient préservés; que ceux au contraire qui revenaient communiquer avec les malades ne tardaient pas à le devenir. Il fait voir que les équipages des divers vaisseaux n'étaient attaqués par la maladie qu'en proportion des communications qu'ils avaient avec les lieux infectés; que les médecins et ceux qui soignaient les malades ont été presque tous victimes de leur dévouement; enfin que ce fléau s'est aussi répandu dans les lieux les plus salubres de l'Espagne et de l'Amérique, etc. M. Bally rend compte d'une circonstance qui le força au milieu de l'épidémie de déguiser son opinion, et qu'on ne doit par conséquent pas faire valoir contre lui. « Mes fonctions de médecin en chef, la crainte d'inspirer la terreur aux malades et le découragement parmi les officiers de santé, me rendirent très-circonspect à cette époque. Je devais me taire sur la contagion, et dans un travail que je publiai alors, je balançai les deux opinions, sans me permettre de me prononcer hautement. »

En opposant une masse énorme de faits concluans et le témoignage de quelques milliers de praticiens à la simple dénégation d'une douzaine d'écrivains, dont plusieurs sont suspects de mauvaise foi; M. Bally fait remarquer combien serait téméraire et coupable la confiance qui négligerait les mesures préservatives, et livrerait ainsi nos provinces méridionales aux horreurs d'un fléau si terrible.

Note relative à la souscription ouverte en faveur d'un médecin, dans la Gazette de Santé, numéro du premier janvier dernier.

Plusieurs personnes généreuses ont répondu à la proposition que j'ai faite d'une souscription en faveur d'un médecin qui, après dix ans de service dans les hôpitaux militaires, retiré sans pension, tout mutilé par d'affreuses maladies, a encore pratiqué depuis ce temps *cinquante mille* vaccinations, et se trouve néanmoins réduit à la plus fâcheuse extrémité avec dix enfans, une femme paralytique et des parens très-avancés en âge. En attendant que je fasse connaître le montant des offrandes toujours reçues chez M. Mesnier, notaire, rue du Bac, n°. 30, je crois devoir publier deux des lettres qui m'ont été adressées à ce sujet.

Lille, 29 janvier 1818.

Monsieur et honoré Confrère.

Vos voeux si cordialement exprimés dans votre intéressante feuille du 1er. de l'an, s'adressent à vos lecteurs bénévoles. J'en accepte donc, comme tel, ma bonne part. Je veux aussi partager le juste intérêt que vous portez à un médecin recommandable et malheureux. Je vous prie donc de vouloir bien joindre à votre don, celui de trente francs qui seront payés à votre ordre et sans vous déplacer, chez mon banquier, sur le mandat ci-inclus.

Je crains cependant que votre bon exemple, monsieur et très-honoré confrère, ne soit pas assez généralement suivi, pour procurer à l'objet de votre sollicitude un secours suffisant. Me permettrez-vous de vous suggérer quelques autres moyens auxquels vous avez peut-être pensé avant moi?

Le premier est de solliciter du ministre de la guerre une retraite quelconque à laquelle dix années de service et surtout les infirmités contractées par notre confrère ne lui donnent que trop de droit.

Le deuxième, c'est d'adresser sa lettre insé-

rée dans votre feuille précitée, ou plutôt cette feuille même, à tous les préfets pour les comités de vaccine établis dans leurs départemens respectifs.

Le troisième, c'est d'engager la commission chargée à Paris de tout ce qui concerne la vaccine, de recommander au célèbre docteur Jenner, à Cheltnam en Angleterre, le plus zélé propagateur de cette découverte dans notre pays, votre recommandé.

Je n'ai pas besoin de vous dire, qu'une souscription ouverte et encouragée par le docteur Jenner, dont l'humanité égale le zèle, ne pourrait manquer d'avoir du succès en Angleterre, et que les lettres pour cette contrée doivent être affranchies.

En souhaitant que la Providence bénisse et seconde vos bonnes intentions, je vous prie d'agréer, monsieur et honoré confrère, l'assurance et l'hommage de mon estime et de ma haute considération.

A. Macartan, *ancien médecin des armées du Roi et de la société royale jennérienne de Londres.*

Givet, 30 janvier 1818.

Monsieur le Rédacteur,

En lisant votre Gazette du 1er. janvier 1818, j'ai été vivement affecté de la situation malheureuse d'un des plus estimables de nos confrères. J'ai ouvert sur-le-champ une souscription en sa faveur : Cette souscription a produit 646 fr., que je viens d'envoyer à Paris, d'après votre indication, à M. Mesnier, notaire, rue du Bac, no. 30.

Nous sommes redevables de ce secours à la bienfaisance de la garnison russe, des administrateurs militaires français et des bons habitans de la ville de Givet. Les souscripteurs ne désirent point être connus individuellement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec la considération la plus distinguée,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Roni, *médecin en chef de l'hôpital militaire de Givet.*

Notice sur un nouveau moyen d'employer le Lichen d'Islande (Lichenus Islandicus de Linné), *par* M. Reymond, *pharmacien, rue du faubourg Saint-Honoré*, n°. 108.

Cette préparation n'est autre que l'extrait même du lichen; elle offre non-seulement les mêmes avantages que la substance elle-même, mais elle en rend l'administration beaucoup plus facile et surtout bien moins désagréable, en présentant, sous un moindre volume, une plus grande quantité de produit médicinal.

Le lichen a toujours dû être pris en très-grande quantité, et cette énorme quantité, souvent répétée, a toujours amené les dégoûts du malade et l'ennui des préparations domestiques de cette substance. M. Reymond s'est efforcé de parer à ces inconvéniens par les opérations suivantes.

Préparation de l'extrait.

Une livre de lichen épuisée, selon l'art, de toutes les parties extractives produit une substance qui, dans un état de siccité parfaite, pèse (terme moyen) cinq onces six gros. Ce produit remis en solution produit une gelée semblable à la première, ce qui permet de croire que cette opération, lorsqu'on ne dépassait pas la chaleur du bain-marie, n'altérait en rien la gelée de lichen.

L'extrait sec ainsi préparé, on peut, 1°. l'incorporer dans le chocolat sucré ou non sucré;

2°. En former des pastilles au chocolat;

3°. Une poudre d'extrait de lichen toute sucrée et aromatisée, avec laquelle on prépare en très-peu de temps une gelée ou une tisane;

4°. Une pâte gommeuse, analogue à la pâte de jujubes.

Toutes ces préparations contiennent une grande quantité de lichen, ce qui est nécessaire pour que les malades retirent quelque avantage de cette substance. On en pourra juger par la comparaison des quantités de lichen que l'on fait entrer dans le chocolat préparé, suivant l'ancien ou suivant le nouveau procédé.

Comparaison des deux procédés suivis pour la préparation du chocolat au lichen.

ANCIEN CHOCOLAT AU LICHEN.

Lichen pulvérisé.	3 onces.
Sucre.	7
Pâte de cacao.	7

NOUVEAU CHOCOLAT AU LICHEN.

Extrait sec de lichen.	6 onces.
(représentant une livre de lichen)	
Pâte de cacao.	10

AUTRE.

Extrait sec de lichen.	3 onces.
Sucre.	6 et dem.
Pâte de cacao.	6 et dem.

Le chocolat, ainsi préparé, ne dépose pas comme l'ancien au fond de la tasse, ce qui était dû à la poudre insoluble du lichen : en refroidissant, il se forme en une gelée très-agréable au goût. *(La suite au numéro prochain.)*

PHTHISIE PULMONAIRE CONFIRMÉE GUÉRIE PAR LE MOXA.

M. le docteur J.-A. Sailly a communiqué à la Société de médecine de Paris cette observation dont nous allons présenter un extrait, en y joignant quelques réflexions.

« Un jeune homme de dix-huit ans était affecté de douleurs profondes au centre de la poitrine se faisant vivement sentir derrière le sternum et entre les épaules. En même temps il présentait d'autres symptômes propres à caractériser la phthisie pulmonaire, c'est-à-dire, faiblesse extrême, maigreur, rougeur âcre sur les pommettes, toux fréquente et opiniâtre, crachats visqueux et purulens, suffocation au moindre mouvement précipité, fièvre lente avec redoublement le soir, sueurs grasses, nocturnes, ongles recourbés.

» Il avait déjà pris inutilement beaucoup de remèdes et eu des vésicatoires aux bras; sa maladie était attribuée à une gale répercutée, et la chaleur, les douleurs de poitrine et la toux avaient immédiatement suivi la disparition de cet exanthème : cette considération porta le médecin à tenter l'inoculation de la gale, soit en faisant porter au malade la chemise d'un galeux, soit en le faisant coucher avec le galeux même : toutes ces tentatives furent vaines. Alors, M. Sailly appliqua sur le milieu du sternum un large moxa qui produisit une escarre noire aussi large qu'un écu de six livres avec un bourrelet inflammatoire.

» Une heure après, accès de fièvre de dix heures, pendant lequel il sua et cracha abondamment. On lui donna pour boisson une infusion tiède de fleurs de violettes et de racine de réglisse. Après l'accès, sommeil profond durant six heures, ce qui n'était pas arrivé depuis l'invasion de la maladie. Au réveil, soulagement marqué.

» La fièvre lente disparut, mais l'expectoration continua encore avec abondance durant quinze jours, elle avait perdu dès le huitième l'aspect purulent, tous les accidens se dissipèrent rapidement, l'embonpoint et la fraîcheur reparurent avec une extrême promptitude.

» L'escarre tomba au bout de quinze jours, la supuration fut abondante et sanieuse, elle produisit une exfoliation du sternum de dix lignes de diamètre. L'ulcère fut pansé avec de l'onguent citrin étendu sur du linge.

» Dès le vingtième jour, les forces étaient rétablies au point que le jeune homme ayant été exposé à périr se trouva en état de nager pendant un demi quart de lieue.

» Pendant deux mois encore, M. Sailly a cru devoir le mettre à l'usage de la liqueur de Van-Swieten dans du lait; un régime adoucissant qu'il a continué encore durant le même temps a complétement raffermi sa santé. »

Réflexions. La guérison de ce malade paraît évidemment dépendre de l'action du moxa, et ce n'est pas le seul fait analogue qui se trouve cité par des praticiens recommandables. Comment donc expliquer l'inertie où restent la plupart des médecins qui voient périr sous leurs yeux en grand nombre des malades qu'ils jugent phthisiques, sans aucune ressource, et que par ce motif ils laissent sans remèdes. En voyant la rapidité de cette guérison, il est difficile de croire avec M. le docteur Sailly que le malade fût atteint d'un phthisie *confirmée*; mais on ne peut se dissimuler que les signes

rapportés par ce médecin, sont en général ceux d'après lesquels on prononce que la phthisie existe. Nous pensons que les praticiens doivent surtout aux cas dont il s'agit, appliquer le précepte de l'antiquité : *melius est anceps remedium quàm nullum*; et c'est pour leur rappeler une de leurs ressources les plus souvent efficaces, que nous avons publié cette observation.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'emploi de la résection des os dans le traitement de plusieurs articulations affectées de carie, *par M. le docteur* Moreau, *de Bar-le-Duc. Paris*, 1816, brochure de 120 p. chez Croullebois et L. Colas.

La perte absolue d'un membre est une perte si cruelle, que l'on doit applaudir aux efforts que tous les chirurgiens habiles ont tenté à diverses reprises pour rendre moins souvent nécessaire cette terrible ressource.

Dès l'année 1782, un homme ayant eu le pied violemment disloqué avec déchirement des chairs, rupture et sortie des os, M. Moreau père eut l'idée d'emporter, avec la scie, les extrémités des os qui ne pouvaient être remis convenablement en position, et parvint de cette manière à préserver le malade d'une amputation qu'on regardait jusqu'alors comme inévitable dans un pareil cas. Cette opération, dont le succès fut complet, avait été pratiquée avant que l'on sût en France que l'anglais Park avait réussi à emporter les extrémités des os qui forment le genou. Elle ne fut que le prélude des tentatives analogues qu'exécutèrent MM. Moreau, père et fils, avec des succès variés, mais desquels on peut conclure qu'en général, et attendu surtout l'importance de conserver la main dont rien ne peut compenser la perte, la résection des extrémités articulaires est une découverte précieuse pour les maladies incurables ou les accidens graves des membres supérieurs : mais il n'en est pas de même pour toutes les articulations des membres inférieurs. En effet, il a été fort utile au blessé, dans le cas que nous avons rapporté et dans plusieurs autres, de pratiquer cette opération à l'articulation de la jambe avec le pied : les demi-succès que l'on a obtenus une fois ou deux, en l'appliquant au genou, ne doivent point engager à la tenter, puisqu'après une opération des plus cruelles, qui fait courir au malade de très-grands dangers, on ne peut espérer d'autre résultat que d'avoir un membre contrefait, raccourci de quatre ou cinq pouces, au milieu duquel reste communément une fausse articulation, et dont on ne peut guère se servir qu'à l'aide d'une ou deux béquilles : l'amputation pure et simple paraît donc bien préférable.

Les observations de M. Moreau, les préceptes qu'il donne sur la manière la plus convenable d'opérer pour rencontrer le moins d'inconvéniens possible, et pour conserver au membre la plus grande partie des mouvemens qu'il exécute dans l'état naturel ; enfin tous ces détails pratiques, dans lesquels on reconnaît un homme qui écrit ce qu'il a souvent pratiqué, rendent son livre extrêmement précieux, et prouvent que, sur un très-petit théâtre, un homme habile peut trouver les moyens de s'illustrer et de se placer au niveau des professeurs des écoles les plus célèbres.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VII.) (1er. MARS 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. — Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Pharmaceutique.)

Altera medicinæ pars est pharmaceutice, *quæ scilicet per medicamenta absolvitur perficiturque.* (GALEN. In lib. Hippoc. de vict. rat. in acut. com. 1, 56.)

Par le mot φαρμακευτικὴ (pharmaceutique), Galien exprime aussi bien l'art d'administrer les médicamens que celui de les préparer et de les connaître. Le nombre en était prodigieusement accru depuis Hippocrate; et avant de quitter Galien, il importe de faire connaître l'état de la matière médicale au temps où il vivait.

Il nomme médicament tout ce qui peut changer notre nature; comme l'aliment est tout ce qui l'augmente. Il y a, dit-il, des médicamens simples et de composés : nous traiterons d'abord des premiers.

Ce savant médecin nomme parmi ceux qui ont contribué aux progrès de cette partie de la science, soit en décrivant des remèdes, soit en faisant connaître leurs propriétés ou la manière de les préparer, Archigène, Petronius, Musa, Mantias, Philippe, Damocrate, Crito, Heras, Asclepias, Menecrate, Attale, roi de Pergame; il y faut joindre Andromachus, et surtout Théophraste, Pline, Dioscoride : lui-même enfin a laissé sur cette matière plusieurs ouvrages importans, par lesquels on peut apprécier aujourd'hui cette portion des connaissances des anciens médecins.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 au 20 février inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	12
Fièvres intermittentes de divers types.	96
Fièvres bilieuses ou gastriques.	47
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	30
Ophthalmies.	10
Douleurs rhumatismales.	12
Diarrhées et dyssenteries.	5
Érysipèles.	7
Phlegmasies des org. de la respiration.	42
Phthisies pulmonaires.	3
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	10
Varioles.	6
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron. ou accidens.	80
Enfans galeux.	20
TOTAL GÉNÉRAL.	402

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous avons à souffrir des combats du bon avec le mauvais génie, *Oromase* et *Arhimane*, *Osiris* et *Typhon*, *Brama* et *Shiven* : ou enfin, pour abandonner l'allégorie, la lutte semble établie, depuis environ un mois, entre la température de l'hiver et celle du printemps, mais c'est encore l'hiver qui l'emporte. Nous avons, une ou deux fois par semaine, un jour entier dont la température est douce et superbe, puis nous sommes assaillis de vents violens et froids, associés à des pluies abondantes, au milieu desquelles on trouve de temps en temps de la neige fondue. Le mercure du baromètre oscille continuellement, et parcourt, comme il l'a fait toute l'année, de fort grands intervalles; le thermomètre varie de 5 à 6°

(Réaumur) qu'il indique le matin, jusqu'à 12 et 13°, où il s'élève dans l'après-midi.

Les maladies épidémiques, c'est-à-dire celles qui frappent à la fois un grand nombre de personnes *(populariter grassantibus)*, suivent pour la plupart la marche des saisons, ce qui suffit pour démontrer qu'elles dépendent de leur influence.

On voit maintenant les affections aiguës de toute espèce, dont la poitrine peut être le siége, diminuer en nombre comme en intensité; celles au contraire qui occupent l'estomac et les viscères abdominaux, deviennent plus communes. On observe toujours, et notamment à l'époque où nous sommes, que ces deux sortes de maladies ont une période d'intensité qui croît à mesure que la saison, sous l'influence de laquelle elles se trouvent, avance; que parvenues vers les deux solstices, à leur plus haut point, elles commencent à diminuer, soit en fréquence, soit en gravité, à l'approche des équinoxes, où elles s'associent d'abord rarement, puis souvent aux maladies placées sous l'influence de la nouvelle saison; et enfin qu'elles leur cèdent entièrement la place.

Conformément aux données générales, auxquelles bien des cas particuliers font exception, on observe un grand nombre d'embarras gastriques, de dévoiemens avec ou sans coliques. Toutes les fois qu'il n'y avait pas d'irritation évidente, je me suis bien trouvé d'administrer un vomitif, suivi de quelques boissons délayantes : la cure a été complète en quelques jours, rarement le malaise et la faiblesse se sont prolongés au-delà d'une semaine.

☾ Dernier quartier, le 28.

Depuis le 20 février jusqu'au 1er. mars, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{7}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 4 l. $\frac{7}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. o. — Le *minimum* de 5 d. 4.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 99 d. o. — Le *minimum* de 88 d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Notice sur la constitution médicale du premier sémestre de 1817; lue par le docteur FOUQUIER, dans la séance du Cercle médical du 20 janvier 1818.

CETTE période a fourni peu de maladies aiguës, les fièvres ont été généralement bilieuses, les inflammations occupaient la plèvre ou le poumon. Il ne m'est jamais arrivé de voir un aussi grand nombre de douleurs nerveuses et de coliques métalliques. Ces dernières ont été fort opiniâtres et plusieurs ont récidivé.

Parmi les maladies les plus remarquables et qui méritent d'être citées, je ne dois pas omettre un vomissement nerveux dépendant de la suppression des règles; je parvins à rétablir la menstruation au moyen de la poudre de sabine à forte dose, et le vomissement cessa.

Une jeune fille prit à dessein de s'empoisonner de l'eau de Javelle et du tartre stibié. Je la jugeai prise d'inflammation de l'estomac et des intestins. Après trois mois de soins, cette fille parut s'acheminer à la convalescence, mais des symptômes obscurs de phthisie pulmonaire survinrent. Des vomissemens bilieux, opiniâtres, s'y joignirent, et elle périt. La malade devait conserver des signes de l'inflammation de l'estomac et des intestins, selon ma conjecture. L'estomac se trouva parfaitement sain, les intestins présentèrent quelques rougeurs, et les poumons se montrèrent dans un état de suppuration générale. Un homme vint à l'hôpital de la Charité avec une éruption urticaire qui lui durait depuis trois mois. L'éruption augmentait par le froid et diminuait généralement par une température chaude.

Un jeune homme éprouvait une convulsion presque continuelle des muscles qui appartiennent aux deux derniers doigts de la main droite. Cette convulsion augmentait d'intensité par intervalle. Alors elle se propageait jusqu'au cou et à la tête, et le malade était frappé d'épilepsie. On avait brûlé, sans succès, un moxa sur le passage du nerf cubital, de manière à l'ulcérer. J'avais proposé la section de ce nerf, elle fut heureusement

différée, car la convulsion quitta les muscles indiqués pour affecter à leur tour ceux qui meuvent les deux premiers doigts. La plupart des remèdes les plus vantés furent essayés sans succès contre cette épilepsie sympathique. Un militaire, à l'âge de vingt-huit ans, fut frappé d'une balle qui se perdit dans l'épaisseur du cou. Le malade se rétablit. Au bout de sept ans, une paralysie se déclare; elle s'étend de proche en proche, des orteils au reste des pieds; elle gagne les jambes, puis les cuisses, le bassin, les parois abdominales; la sensibilité cutanée était entièrement détruite dans les parties privées du mouvement volontaire. On eût tracé la démarcation des parties saines et des parties malades, au moyen d'un fil dont on eût entouré le tronc, à la hauteur de l'épigastre. La vessie et le rectum ne remplissaient que fort incomplètement leurs fonctions, il survint bientôt une large escarre au sacrum; une abondante suppuration s'établit en sa place. La diarrhée s'y joignit. Le malade périt. La balle, perdue depuis plus de sept ans, se retrouva à la hauteur de la quatrième vertèbre dorsale; la côte du côté droit s'en était détachée. La cavité vertébrale, ouverte dans l'étendue d'un pouce, admettait une assez grande quantité de pus concret, qui paraissait devoir comprimer la moëlle épinière.

Un autre jeune homme, âgé de dix-neuf ans, tombe sur la hanche, le genou droit et la tête du même côté, le 18 juin dernier. Il perd connaissance. Le lendemain, il reprend ses occupations, quoiqu'il conserve une légère douleur à la tête. Le surlendemain de l'accident, il survient de la fièvre avec perte d'appétit et augmentation de la céphalalgie. Outre ce phénomène, à l'entrée du malade à l'hôpital, il présentait quelques symptômes bilieux. Un vomitif est administré. Le mal de tête diminue considérablement.

Le 1er. juillet, léger fourmillement dans les membres, et un peu d'assoupissement.

Le 2, le malade se lève. Il témoigne de l'appétit. La tête est plus embarrassée que la veille. Un peu de sérosité puriforme s'échappe de l'oreille droite.

Le 3, appétit plus vif, toujours de l'assoupissement, céphalalgie plus grande. Il s'écoule de l'oreille un pus épais.

Le 4, continuation de l'assoupissement et de la céphalalgie.

Le 5, mêmes symptômes, dilatation des pupilles, surtout à droite, visage animé, pouls rare, respiration lente. Je fais apposer vingt sangsues au cou, et appliquer deux sinapismes aux pieds. On administre un lavement purgatif. Vers le soir, le visage se tuméfie et s'anime davantage. Les artères carotides battent fortement. La respiration est stertoreuse et accélérée, le pouls se précipite. Sueurs froides et mort.

La partie du cerveau qui repose sur le rocher, présentait une cavité capable de contenir un œuf de poule. Elle était pleine d'un pus grisâtre, fétide. Celui-ci se trouvait en contact immédiat avec l'os, qui était percé au-dessus de la caisse du tambour. Le pus avait pénétré dans le vestibule et dans les cellules mastoïdiennes. Les osselets étaient ou détruits ou déplacés.

Un jeune homme de vingt-et-un an fut pris, à la suite de chagrins et de privations, d'une diarrhée sanguinolente. Il s'y joignit bientôt des vomissemens de même nature. Il présentait l'habitude extérieure des chlorotiques, et il avait de la fièvre. De légers astringens améliorèrent son état. Sa sortie précipitée de l'hôpital ne permit pas d'obtenir davantage.

Un homme de trente-deux ans avait autrefois contracté des ulcères et des excroissances syphilitiques, pour lesquels il ne subit qu'un traitement fort négligé. Néanmoins tout cela disparut. Mais à sa trentième année, il lui survint des douleurs ostéocopes. Sa vue s'affaiblit par degrés. Lorsque j'admis ce malade à l'hôpital de la Charité, les fonctions nutritives paraissaient en bon état. Néanmoins il mourut subitement le cinquième jour de son entrée, au sortir d'un bain chaud. Les ventricules de son cerveau se trouvèrent remplis de sérosité. La membrane muqueuse de l'estomac et d'une partie des petits intestins, était d'un rouge foncé, épaissie et enduite d'un mucus opaque

abondant. Il n'avait été recueilli du vivant du malade aucun indice de cette inflammation.

Un scieur de long, nommé Deschamps, âgé de quarante-quatre ans, m'offrit les traits d'un somnambulisme assez curieux; cet homme avait toujours été de la meilleure santé. Dans le courant de l'année 1816, il devint sujet à des accès d'ennui, de tristesse, suivis au bout de quelque temps d'un sentiment de constriction à la gorge et de suffocation. Les membres étaient en même temps affectés d'une sorte de spasme qui empêchait le malade de laisser échapper ce qu'il tenait à la main, sans s'opposer à l'exercice des mouvemens volontaires. Alors il devenait comme étranger à tout ce qui se passait autour de lui. L'action des sens externes paraissait suspendue. Le teint de cet homme s'animait. Il paraissait livré à quelque méditation profonde. Les yeux ouverts et sans dire un seul mot, il allait, venait, s'agitait, ou bien il continuait son travail, mais d'une manière automatique. Les accès étaient plus rares lorsque Deschamps quitta l'hôpital.

Fouquier, *médecin de l'hospice de la Charité.*

Notice sur un nouveau moyen d'employer le Lichen d'Islande (Lichenus Islandicus de Linné), *par* M. Reymond, *pharmacien, rue du Faubourg Saint-Honoré*, n°. 108.

(Suite.)

5°. Des tablettes de lichen autres que celles employées jusqu'à ce jour.

Le rapprochement des deux formules servira à décider aux quelles on doit donner la préférence.

Composition des anciennes tablettes de lichen.

Gelée de lichen.	4 onces.
Sucre en poudre.	2 livres.
Gomme adragant.	1 gros.

Composition des nouvelles tablettes de lichen.

Extrait de lichen pulvérisé.	6 onces.
Sucre en poudre.	10 onces.
Gomme adragant.	1 gros.

Il nous reste à donner maintenant les formules des nouvelles préparations que nous avons annoncées ci-dessus, afin que l'on puisse également les juger.

Pate de lichen.

Extrait sec de lichen.	3 onces.
Sucre et gomme, de chaque.	6 onc. et dem.

F. S. A.

Poudre de lichen pour les gelées ou tisanes.

Extrait sec de lichen.	6 onces.
Sucre en poudre.	10 onces.

Deux onces de cette poudre donnent quatre onces de gelée de lichen d'une bonne consistance.

L'on remarque que dans chacune de ces préparations il entre par livre, trois onces au moins d'extrait, produit d'une demi livre de lichen d'Islande, et que par conséquent celles où il entre six onces d'extrait, contiennent une livre de lichen, ou la partie médicamenteuse d'une livre de cette substance.

Quelques détails sur la régule de manganèse.

MM. les auteurs de la bibliothèque universelle de Genève donnent les détails suivans sur le métal de manganèse que M. Fischer de Schaffouse est parvenu a obtenir assez facilement au moyen d'une très-forte chaleur.

Ce métal de couleur blanchâtre est plus dur que l'acier trempé; il coupe le verre à peu près comme le diamant et raie le cristal de roche. Il prend au lapidaire un assez beau poli, mais qui selon toute apparence n'est pas durable. Il attire sensiblement l'aiguille aimantée; peut-être n'est-il pas exempt de fer.

La pesanteur spécifique de tous les grains de ce métal réunis (car les auteurs de cette note n'en avaient que de petits fragmens) était de 7,467. La cassure n'en est ni conchoïde ni cristallisée; mais inégale, raboteuse et jaunissante, semblable à celle de la marcassite.

TABLEAU *des maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, depuis le* 1er *janvier jusqu'au* 31 *décembre* 1817, *dressé d'après les relevés de MM. les membres du Bureau Central d'admission, inséré tous les dix jours dans la* Gazette de Santé, *rédigé par M.* SARAZIN, *chirurgien à Bellenglise.*

GENRES DE MALADIES.	NOMBRE des malades.	MALADIES. MAXIMUM.	MALADIES. MINIMUM.
Fièvres non caractérisées (1). . .	367	Octob., novemb., déc.	Janvier, février, avril.
— intermittentes de divers types.	377	Novemb., déc., sept.	Février, janvier, avril.
— bilieuses ou gastriques. . . .	289	Juillet, septemb., juin.	Janvier, février, mars.
— adynamiques ou putrides. . .	239	Avril, octobre, août.	Juillet, janvier, mai.
— ataxiques ou malignes.	7	Mars, avril, février.	
— muqueuses ou pituiteuses. . .	12	Janvier, février, avril.	
— catarrhales.	171	Mai, janvier, mars.	Sept., août, octobre.
Phlegmasies internes ou externes.	1,357	Avril, octobre, mai.	Juin, janvier, juillet.
— des organes de la respiration. .	999	Mai, mars, juin.	Février, sept., août.
Ophthalmies.	287	Juin, mai, mars.	Septemb., avril, octob.
Érysipèles.	94	Décemb., juillet, sept.	Janvier, février, juin.
Varioles.	46	Sept., octob., nov.	Février, avril, juin.
Rhumatismes.	34	Octob., déc., sept.	Janvier, février, mars.
Phthisies pulmonaires.	349	Mai, juin, août.	Octob., novemb., déc.
Diarrhées et dyssenteries. . . .	239	Sept., nov., déc.	Juillet, août, janvier.
Apoplexies et paralysies récentes.	245	Décembre, juin, mars.	Août, novemb., juillet.
Hydropisies et anasarques. . . .	478	Juin, décemb., avril.	Février, oct., janvier.
Coliques métalliques.	78	Juin, juillet, août.	Déc., janvier, nov.
Maladies sporadiques, chroniques, ou résultats d'accidens.	2,869	Janvier, déc., mars.	Août, février, novemb.
Galeux.	905	Mars, mai, janvier.	Déc., nov., oct.
TOTAL.	14,145	Mai, octobre, sept.	Février, janvier, août.

(*) Sont comprises sous cette dénomination, non-seulement les fièvres, mais encore toutes les maladies qu'il est impossible de caractériser avec certitude dans un premier examen.

Nous croyons utile de rappeler ici que, ce tableau étant dressé d'après les relevés du Bureau central, on n'a pu y joindre les admissions d'urgence, ce qui peut être évalué à trois ou quatre cents pour l'année, à répartir dans les articles accidens, apoplexies, etc.

La comparaison de ce tableau avec celui de l'année dernière, fait voir une différence de 358 en moins.

Naissance de deux fœtus unis l'un à l'autre et vivans.

PROCÈS-VERBAL.

« Nous soussigné, Pierre Normand, docteur en chirurgie, ancien lieutenant de M. le premier chirurgien du Roi, médecin de l'hospice civil de la ville de Montfort-l'Amaury, breveté, au nom du Roi, par S. A. R. Monsieur, comte d'Artois, en qualité de chirurgien major de la garde nationale à pied de l'arrondissement de Rambouillet, département de Seine-et-Oise; sur l'invitation à nous faite par M. le juge de paix du canton de Montfort-l'Amaury, et par M. le maire de la commune de Grosrouvre, canton dudit Montfort, nous nous sommes transporté, le 7 février 1818, en ladite commune de Grosrouvre, au hameau des Haigrettes, maison du nommé Jean-Pierre-François, journalier, où étant, il nous a été rapporté, et nous avons observé ce qui suit :

» La nommée Véronique Naudin, âgée d'environ trente ans, femme dudit sieur Jean-Pierre-François ayant eu précédemment deux enfans, est accouchée le 6 du présent mois, à deux heures de l'après-midi, après plusieurs jours de grandes souffrances de deux enfans à terme, bien conformés l'un et l'autre depuis le sommet de la tête jusqu'à la dernière vertèbre des lombes. Les deux extrémités inférieures de chacun de ces deux enfans se prolongent dans leur situation naturelle, et sont aussi bien conformées. Mais ces deux enfans sont adhérens l'un à l'autre par l'os sacrum, qui paraît leur être commun : à l'extrémité de l'os sacrum se trouve le coccix; de là, il résulte que ces deux enfans se trouvent dos à dos.

» Dans le milieu des quatre fesses sont situées les parties de la génération du sexe masculin ; savoir, un scrotum, plus volumineux que de coutume, contenant quatre testicules, et une seule verge au milieu du scrotum ; entre le scrotum et le coccix est l'ouverture d'un seul anus, d'où il est sorti en ma présence une grande quantité de méconium ; il a été rendu aussi beaucoup d'urine par le canal de l'urètre. Il en résulte en conséquence que ces deux enfans n'ont pour eux qu'un seul organe génital, qui est du sexe masculin, un seul canal de l'urètre et un seul anus, dont l'ouverture est placée entre la fesse gauche de l'enfant nommé Pierre, et la fesse droite de l'enfant nommé Louis. L'enfant qui est nommé Pierre a environ un pouce et demi de grandeur de plus que l'autre, en mesurant depuis le sommet de la tête jusqu'à la partie supérieure de l'os sacrum : les quatre extrémités inférieures étant à peu près d'égale grandeur : cet enfant est en outre beaucoup plus corporé que celui nommé Louis; il a le cri très-fort, il exécute librement tous ses mouvemens; il est de couleur vermeille, il ouvre bien les yeux, il prend très-facilement la boisson qu'on lui présente. L'autre, nommé Louis, est plus petit et plus mince : tout le corps de celui-ci, au moment de ma première visite, vingt-quatre minutes après l'accouchement, était de couleur livide; il n'avait eu depuis sa naissance qu'une voix faible, un ton plaintif, presque pas de mouvement, et généralement si faible, qu'il était à présumer qu'il ne tarderait pas à cesser de vivre, avec d'autant plus de raison qu'il ne paraissait pas avaler l'eau sucrée qu'on lui mettait dans la bouche. J'ai remarqué aussi que la suture sagittale de ce dernier enfant se prolongeait jusqu'à la racine du nez, en séparant le coronal en deux parties, dont l'écartement était très-sensible.

» Les parties de la génération étant placées dans le centre qui existe entre l'arcade des os pubis de ces deux enfans, c'est-à-dire au milieu du périné, le membre viril se trouvant au milieu de scrotum, les quatre testicules distribués deux à deux de chaque côté de la verge, ainsi que la situation où se trouve l'ouverture de l'anus, donnent à penser que tous ces organes sont communs à l'un et l'autre enfant, et que l'un n'y participe pas plus que l'autre.

» Savoir comment s'exécutent les fonctions de ces deux enfans, en ce qui concerne les évacuations alvines et les urines; comment ces excrétions se rendent vers un centre commun; en quel lieu se fait cette communication, c'est ce qu'on ne pourra connaître qu'après l'inspection cadavérique. Quant à la séparation de ces deux individus, je ne la crois

pas possible, ni pendant leur vie, ni après la mort de l'un d'eux, car cette opération ne pourrait réussir que dans le cas où il n'y aurait pas de communauté entre les organes sécrétoires respectifs, ce qui n'est pas probable; je pense au contraire que, vu la grande connexité qui existe entre eux, la mort de l'un entraînera la perte de l'autre.

» La femme qui est accouchée de ces deux enfans, a été assistée par la veuve Lainé, sage-femme à Orgeres, elle a rapporté que l'enfant nommé Pierre, qui est le plus vivant, s'était présenté naturellement par la tête, et qu'après de très-pénibles efforts de la part de la mère, l'accouchement s'était terminé, sans qu'elle eût pu s'apercevoir comment s'était présenté le second enfant. Mais il est probable que ce second enfant se sera trouvé plié en deux, et que sa tête sera sortie la dernière; ce qui est vraisemblablement la raison pourquoi il est beaucoup plus faible que l'autre, ayant dû être fortement comprimé en franchissant le détroit supérieur du bassin. Ladite veuve Lainé a aussi rapporté qu'il n'y avait qu'un seul placenta pour les deux enfans; qu'il partait du centre de ce placenta un seul cordon ombilical, qui ensuite se partageait en deux, dont une partie, de force naturelle, se terminait à l'ombilic de l'enfant nommé Pierre; et, que l'autre portion, très-grêle et ayant peu de consistance, se terminait à l'ombilic de l'enfant nommé Louis. Ayant vu de nouveau ces deux enfans, le 9 du courant, trois jours après leur naissance, j'ai été très-surpris de trouver Louis encore vivant; il a repris plus de mouvement, a la voix plus forte; la lividité de son corps est en partie dissipée, et il boit son lait coupé en assez grande quantité pour faire penser qu'il pourra encore exister quelque temps.

» La mère de ces infortunés, quoiqu'ayant souffert cruellement, et désolée d'une semblable calamité, est cependant autant bien qu'il est possible, puisqu'elle est encore sans fièvre au commencement du quatrième jour de son accouchement.

» Fait à Montfort-l'Amaury, ce 10 février 1818. »

Réflexions. — La description qu'on vient de lire est malheureusement insuffisante pour se faire une idée précise de la disposition de ces deux enfans, et nous solliciterons en conséquence de M. Normand, des détails plus circonstanciés, dont nous ferons part à nos lecteurs. Quoique les monstruosités, analogues à celle dont il s'agit ici, ne soient pas très-rares, cette particularité de l'existence d'un seul organe génital la rend fort curieuse. A quelles singulières observations ce fait pourrait donner lieu, si ces enfans vivaient âge d'homme, comme il arriva aux deux filles dont Buffon a tracé l'histoire? Elles étaient unies, comme les deux enfans des Haigrettes, par la partie inférieure du dos; il n'existait qu'un seul anus pour les deux sœurs, mais toutes les autres parties étaient fort bien organisées, et très-distinctes. L'une de ces deux filles, au rapport de Buffon, était beaucoup plus forte et plus vigoureuse que l'autre; elle était d'ailleurs impérieuse, et réduisait presque toujours sa sœur à une obéissance passive. La plus faible des deux, étant tombée malade, mourut quelques jours après de langueur: l'autre ne lui survécut que quelques heures.

Recette de M. Loebeinstein-Loebel, *pour le traitement de l'asthme, tant humide que sec, lorsque cette maladie prend le caractère d'un affection chronique des poumons, sans qu'elle soit jointe à une maladie quelconque* (1).

On fait infuser une ou deux onces de tabac de Hollande (kuaster) dans douze à treize onces de la qualité particulière de tokai, connue sous le nom d'*essence*, ou, si l'on ne peut s'en procurer, dans du masslach; ou, à défaut de celui-ci, dans du bon tokai ordinaire : on met ce mélange dans la cave, où on le laisse huit à dix jours; après quoi on le filtre et on l'exprime bien.

(1) Extrait d'un Traité sur l'usage et l'effet des vins dans les maladies dangereuses et mortelles, etc., par M. Ed. Lœbestein-Lebel, médecin, conseiller sanitaire de S. A. S. le grand-duc de Weymar. 1 vol. in-8. Strasbourg, 1817.

Toutes les deux ou trois heures, le malade en prend une cuillerée ; et, après un usage de douze jours, une cuillerée et demie toutes les trois heures, pour tout médicament.

Dans certains cas, dit l'auteur, nous avons donné, le matin, un demi-verre ; à quatre heures après-midi un autre demi-verre, ou même un verre entier de ce vin de tabac : dans les intervalles on administrait les autres remèdes indiqués.

(*Extrait du Journal de Pharmacie.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Tableaux synoptiques, synthétiques et analytiques des affections de poitrine, en trois grandes feuilles ; par M. F. Grateloup, docteur-médecin, membre de plusieurs sociétés savantes. A Paris, chez Jgonette, libraire, rue Dauphine, n°. 51 ; et chez Méquignon-Marvis et Gabon : prix 4 et 5 fr. par la poste.

Une table synoptique (et non un tableau synoptique, ce qui est pléonasme, doit présenter à la fois à l'œil toutes les parties du sujet que l'on veut montrer, disposées de manière que l'esprit en saisisse tout d'un coup et sans peine les rapports mutuels ; mais pour cela il est indispensable que l'ordre suivi soit rigoureusement méthodique, et que partant des objets les plus simples que l'on suppose connus, ou du moins que l'on peut expliquer en peu de mots, on s'enfonce peu à peu dans les détails, parmi lesquels un goût sévère doit apprendre quels sont ceux qu'il faut choisir pour les montrer, en laissant les autres, de peur de surcharger le tableau, et de n'offrir aux yeux qu'une masse confuse et inexplicable, au milieu de laquelle on ne saurait rien démêler.

L'auteur des tableaux dont il s'agit ici me paraît n'avoir pas atteint ce but qu'il devait se proposer. Plein de son sujet, qui lui a sans doute coûté beaucoup de travail, il ne s'est pas mis à la place du spectateur qui entré pour la première fois dans ce labyrinthe, n'en connaît pas les détours, et se décourage promptement s'il ne trouve sur-le-champ le fil qui doit le guider. De plus, en suivant la comparaison que je viens de faire, il faut convenir que les détours de ce dédale sont tellement multipliés, qu'il n'est point de guide que l'on y voulût toujours suivre. Par exemple, je trouve à la colonne des genres, quelquefois vingt-cinq ou trente nombres de chiffres de renvoi, parmi lesquels je dois choisir les caractères de l'affection que je veux connaître ; il faudrait véritablement un volume d'explications pour s'y retrouver.

Je n'en dirai pas davantage : mais on doit remarquer cependant que les efforts qu'il a fallu faire pour accomplir un tel ouvrage, ne sont pas entièrement sans utilité. D'abord il a fallu remanier en quelque sorte le sujet, et par conséquent l'envisager sous des rapports qui pouvaient n'être pas bien connus ; ensuite les erreurs où l'on tombe dans une première tentative se trouvent indiquées pour un nouveau travail ; c'est l'écueil signalé par un naufrage, et qu'à l'avenir les prudens navigateurs pourront éviter.

ERRATA.

Dans le précédent numéro, à la fin de la lettre datée de Givet, insérée page 46, au lieu de Rone, lisez Florio, *chevalier de Saint-Wolodimir*, *médecin en chef de l'hôpital militaire de Givet.*

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. VIII.) (11 Mars 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Matière médicale.)

Materiæ medicaminum quædam à plantis, quædam à metallis, nonnulla ab animantibus proveniunt.

(GALEN. de Composi. médic. per genera, L. 1. c. 2.)

A l'époque où vivait Galien, les Romains étendant leur empire sur tout le littoral de la Méditerranée, en communication avec les Indes-Orientales et avec l'Afrique par le golfe Persique et par l'Égypte, faisaient servir à leurs besoins toutes les productions du monde connu. Les trois règnes de la nature leur fournissaient des médicamens. Ils usaient des plantes en décoction, en macération, ou même en poudre. Galien en nomme plus de quatre cent cinquante en indiquant leurs propriétés dans son traité des propriétés des médicamens simples.

Presque toutes les parties des animaux entraient dans leur matière médicale, et l'on voit qu'ils attribuaient à ces parties des propriétés le plus souvent absurdes et superstitieuses. Ainsi Archigènes prescrivait d'enduire les parotides enflammées avec du sang de belette. Galien fait observer qu'une semblable prescription attesterait l'insuffisance de la matière médicale, si l'on n'avait pas de remèdes plus efficaces que celui-là, lequel lui paraît si absurde qu'il n'a jamais été tenté de l'essayer.

(*Le relevé des maladies ne nous étant pas parvenu, nous le donnerons dans notre numéro prochain.*)

CONSTITUTION MÉDICALE.

JAMAIS plus d'irrégularités dans la température : des ouragans presque continuels, mêlés de pluie, de grêle, de neige. Gelée à glace pendant la nuit. La végétation est fort retardée.

Rapport sur les hôpitaux de Paris.

Puisque nous ne pouvons donner le tableau des admissions journalières dans les hôpitaux de Paris, nous allons faire connaître le mouvement général de ces établissemens, d'après les données fournies, par M. le marquis *Pastoret*, au conseil général des hôpitaux dont il fait partie. Ce rapport comprend une période de dix ans, savoir : du 1er. janvier 1804 jusqu'au 1er. janvier 1814.

«On a reçu à l'Hôtel-Dieu, pendant les dix années que comprend ce rapport, 101595 individus. La mortalité a été de un sur 4,93. Elle a toujours été plus considérables dans les salles supérieures, toutes choses égales d'ailleurs.

» A la Charité, on a reçu 27457 individus; la mortalité a été d'un sur 7,08.

» A l'hôpital des Enfans-Malades, on a reçu 20667 individus; la mortalité a été d'un sur 4,75. Il est à remarquer, relativement à cette proportion considérable de la mortalité chez les enfans, que la plupart n'y sont apportés qu'à la dernière extrémité; ce qui fait qu'un très-grand nombre

succombe dans les trois jours de leur entrée dans cet hôpital.

» On a reçu, à l'hôpital des Vénériens, 27576 individus, dont 13638 hommes, 12163 femmes, 794 enfans du sexe masculin et 981 du sexe féminin. La mortalité a été, pour les hommes, de un sur 56; pour les femmes, de une sur 67; pour les enfans, de un sur 25.

» Le nombre des femmes accouchées, à l'hospice de la Maternité, est de 21053; 193 ont eu deux enfans, 2 en ont eu trois. La mortalité des femmes a été de une sur 25. La proportion des enfans morts-nés, relativement à celui des vivans, est de un sur 22. On a remarqué que les enfans qui ne pèsent que six livres à leur naissance, sont rarement viables.

» On a donné, dans cet hospice, l'instruction à 1155 sages-femmes.

» On a fait, à l'hospice de l'Allaitement, de nouveaux essais pour nourrir des enfans avec du lait de chèvre. Quatre enfans qui y furent allaités ainsi, périrent successivement dans un temps assez court. Divers moyens ont été tentés contre l'endurcissement du tissu cellulaire chez les nouveau-nés. Les bains de sable, les bains de vapeurs, le massage, etc., ont été sans succès. Le procédé qui paraît avoir eu quelque avantage, consiste à envelopper l'enfant d'une laine neuve, fine et onctueuse, et à recouvrir cette laine de taffetas gommé. Il survient alors une transpiration qui est accompagnée de ramollissement des parties endurcies.

» Le nombre des enfans reçus dans cet hospice, pendant les dix ans, se monte à 45921. L'année la plus forte est 1812, où l'on en a reçu 5394; et la plus faible, 1804, où il en est venu 4159. Le terme moyen est, pour les deux sexes, de 4592; pour les garçons, 2346; pour les filles, 2246. Le nombre des enfans entretenus par l'hospice, à la campagne, était, à la fin de 1813, de 11243. Le prix moyen de leur entretien a été de 132 francs 79 centimes.

» A la Salpétrière (maison de femmes pour la vieillesse), la population était à la fin de 1813, de 4618. Le terme moyen de la mortalité a été de 601 individus par an.

» A Bicêtre (maison pour les vieillards), dont la population était de 2405 individus, la mortalité moyenne a été de 420 par année.

» Quant aux aliénés reçus dans ces deux maisons, le nombre a été pour les hommes de 2154, et pour les femmes de 2804. Dans ce nombre d'aliénations, chez le sexe, 658 sont dues aux fonctions génératrices, telles que la menstruation, l'accouchement et l'allaitement; 166 sont dues à un amour malheureux ou excessif. Chez les hommes, cette cause n'a déterminé que 37 aliénations.

» On a remarqué, pendant la révolution, que parmi les individus qui devaient leur aliénation aux événemens politiques, les hommes étaient affectés par un excès d'aristocratie, et les femmes par une extrême démocratie.

» Sur le nombre de 2804 femmes aliénées reçues à la Salpétrière, 604 ont été guéries la première année, 497 la seconde, et 148 les suivantes. Sur ce même nombre de 2804, 382 sont mortes la première année, 227 la seconde, et 181 les suivantes.

» Le nombre des individus malades traités dans les divers hôpitaux de Paris pendant les dix ans que comprend le rapport dont il s'agit, est de 355662, dont 47861 ont succombé.

» Le nombre des vieillards et des infirmes nourris dans les hospices a été de 59032, dont 12577 sont morts.

» Le prix moyen de chaque journée de malade a été de 1 fr. 65 cent., et celui du traitement de chaque individu de 66 fr. 30 cent. Dans les hospices, le prix de chaque journée a été de 90 cent.

» Le nombre des individus qui recevaient, en 1813, des secours à domicile, était de 102806. »

☽ Premier quartier, le 15.

Depuis le 1er. mars jusqu'au 11, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. $\frac{4}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.



Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 0.
Le *minimum* de 3 d. 0.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. 0.
Le *minimum* de 82 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Hystérie *produite par une vive frayeur, et guérie par une autre frayeur.*

Il y a environ quatre ans que Félicité Lelièvre, demeurant à Canapeville, canton de Vimoutiers, département de l'Orne, âgée de dix ans, d'une constitution faible, délicate, et née de parens très-sains : peu de temps après une chute qu'elle fit entre les jambes d'un cheval, commença à se plaindre d'une espèce de brisement dans tous les membres, qui augmentait au moindre exercice. Son moral ne fut pas moins affecté : elle devint triste, rêveuse, et d'une susceptibilité telle, que, lorsque ses père et mère, qui étaient loin de considérer cet état comme l'invasion d'une maladie, voulaient, contre son gré, la faire agir, elle fondait en larmes, en poussant des gémissemens et recherchant la solitude.

C'est dans cet état, joint à la pâleur de la face et au sentiment d'une boule qui se manifestait, de temps à autre, dans les hypocondres, que les parens la confièrent à mes soins, le 23 juin dernier. Après m'être fait instruire sur tout ce qui avait précédé, je présageai, contre l'avis de plusieurs personnes de l'art qui avaient été déjà consultées, le développement d'une affection nerveuse (hystérique), très-difficile à combattre. En effet, huit jours après, les accidens qui survinrent éclairèrent entièrement mon diagnostic sur une maladie qui, depuis cette époque jusqu'au 8 novembre suivant, s'est présentée sous différentes formes. D'abord, pendant les deux premiers mois, la malade rapporta les douleurs particulièrement à la région précordiale et au diaphragme, s'étendant le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, et accompagnée d'une gêne dans la respiration, qui rendait la parole difficile, ainsi que d'un resserrement spasmodique du cou, qui allait jusqu'à faire craindre la suffocation. Les accès revenaient d'une manière irrégulière, et leur durée n'était que de trois à quatre minutes : chacun d'eux était précédé de bâillemens, soupirs immodérés, éternuemens, hoquets, palpitations, parfois de maux de cœur; et le pouls devenait fébrile.

En second lieu, les douleurs se sont portées dans l'estomac, d'où s'en est suivi des vomissemens, qui avaient lieu chaque fois que la malade prenait des alimens ou des boissons, avec une grande difficulté de les avaler. Je ne suis parvenu à les arrêter que par l'application d'un vésicatoire volant au creux de l'estomac, et d'un autre à la partie postérieure du tronc, directement opposé au premier.

De ce moment, trois semaines s'écoulèrent sans qu'il parût de véritables accès : mais le malaise qu'éprouvait encore la jeune malade, la quantité de vents qu'elle rendait par haut et par bas, la limpidité et l'abondance de ses urines, son sommeil continuellement troublé par des rêves effrayans, un assoupissement très-grand, et, en particulier, le même sentiment d'une boule qui parcourait les diverses régions de l'abdomen, ne me permirent pas de croire à la guérison. Je continuai donc le traitement, en le variant à l'infini; et bientôt elle se plaignit, dans toutes ses attaques, qui avaient lieu, tous les jours, à six et neuf heures du matin, pendant vingt-cinq à trente minutes, d'une douleur très-aiguë aux côtés de la tête, qu'elle pressait alors fortement entre ses mains, et où l'on sentait très-bien la pulsation des artères temporales, avec des rougeurs accompagnées d'une chaleur vive, qui montaient jusqu'à vingt-cinq fois au visage. A ces symptômes se joignirent les suivans : Salivation écumeuse, et toujours contorsion dans les membres thoraciques, toutefois sans perte du mouvement ni lésion des facultés intellectuelles. Enfin, la malade savait quand chacun des accès devait se terminer; et, dans leurs intervalles, son appétit était aussi capricieux que sa digestion imparfaite, s'accompagnant souvent d'anxiétés et de rapports acides.

Désespéré de l'inefficacité des médicamens toniques et antispasmodiques, employés tantôt seuls, tantôt unis les uns avec autres, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, remèdes que je secondais d'un régime approprié, ainsi que des secours fournis par l'hygiène, je conçus le projet de causer une surprise à Félicité L......., en la faisant tomber dans une rivière. Mais, avant tout, je proposai l'emploi des injections narcotiques dans le vagin, au moyen d'une seringue dite de propreté, à l'usage des femmes. Voici quels furent les résultats de la présence de cette machine. A son aspect, une grande frayeur s'empara de la jeune fille; et, refusant de s'en servir, elle se plaignit tout à coup que sa poitrine était étroitement serrée par une barre transversale, ce qui dura environ un quart d'heure; après quoi elle fut à la selle en dévoiement, et tous les accidens ont disparu avec ce dernier, qui, lui-même, n'a duré que quarante-huit heures; de telle sorte que, au moment où j'écris, elle continue de jouir de la santé la plus parfaite, toujours sans être sujette à aucun écoulement périodique.

Vimoutiers, le 25 février 1818.

DELAPORTE, *ancien chirurgien militaire; bachelier ès-lettres, membre de la Société d'instruction médicale de Paris, docteur en médecine, et accoucheur, reçu par la faculté de la même ville.*

Note sur le poison et le contre-poison des amandes amères.

Depuis que l'on sait que les amandes amères doivent à l'acide prussique la saveur aromatique dont elles sont douées, on n'a pas fait difficulté de les regarder comme vénéneuses, au point même d'être en état de causer la mort, et rien ne semblait plus facile à expliquer, puisque l'acide prussique est effectivement un poison terrible. Toutefois, il me semble qu'on admet trop légèrement les suppositions qui sont favorables à cette opinion, ce qui mérite d'être relevé, parce que, d'une part, cette erreur peut, dans quelques circonstances, jeter mal à propos l'alarme, et que, de l'autre, elle empêche qu'on ne recherche la cause réelle des accidens qui se présentent, et qu'on y trouve par conséquent des remèdes efficaces. Une lettre de Briançon, insérée par M. le docteur Virey, dans le *Journal de Pharmacie*, me paraît présenter un des cas dont je veux parler.

« Dans mon pays, on obtient, par expression de l'amande du prunier des Alpes (*Prunus Padus*, LINNÉ), une huile douce, très-estimée pour la table, et un gâteau, légèrement amer, qui contient beaucoup d'acide prussique. Le vulgaire lui attribue la propriété d'engraisser très-promptement les animaux, si on leur en donne en petite quantité. Une poignée de ce résidu mis en poudre, et délayé dans de l'eau, avait été donnée dans cette intention à deux vaches; elles éprouvèrent aussitôt d'affreuses convulsions; leur ventre devint très-tendu et volumineux, la rumination cessa, et une périt en peu de temps, malgré les soins des artistes vétérinaires; l'autre était près de succomber, lorsque je m'avisai de lui faire avaler une légère dissolution de sulfate de fer, dans l'idée d'absorber cette grande quantité d'acide prussique développé par la chaleur, et dont une portion était poussée au dehors par les expirations, qui n'avaient lieu que très-difficilement et à des longs intervalles. Aussitôt que ce remède fut parvenu dans le premier estomac, la respiration devint plus facile; la vache se mit sur le ventre, position qu'elle garda sept à huit minutes; après quoi les convulsions la reprirent; et, renversée sur le dos, elle agitait vivement ses jambes. Je lui fis prendre une nouvelle dissolution de sulfate de fer, qui fit cesser sur-le-champ les convulsions, tellement qu'elle put se lever et manger librement, et la maladie cessa entièrement. Cet étonnant résultat me fait croire que le sulfate de fer serait également, pour l'homme incommodé par les diablotins, les amandes amères (même empoisonné par

l'acide prussique pris à l'intérieur), l'antidote le plus souverain.

J'ai l'honneur, etc.

J.-J.-L. Chancel, *pharmacien à Briançon.*

Réflexions. — M. Virey a cru devoir attribuer, comme l'auteur de cette note, les accidens éprouvés par les deux vaches, à l'acide prussique contenu dans le gâteau d'amandes qu'elles avaient avalé ; il cherche même à expliquer comment aurait agi, dans ce cas, la dissolution de sulfate de fer : il observe cependant, avec raison, que ce sel n'a pu être décomposé par l'acide prussique, et conséquemment agir à la manière des réactifs.

Quant à moi, en examinant ce fait, il me semble impossible de l'attribuer à l'acide prussique contenu dans le gâteau. L'auteur convient que c'est un usage commun dans son pays de donner aux bestiaux cette substance, et l'on peut croire qu'il ne resterait pas une vache dans tout le Briançonnais, si on les empoisonnait en leur donnant pour deux une *poignée* de ce qui leur sert habituellement de nourriture.

Mais voilà justement comme on écrit l'histoire !

Ce n'est pas à dire cependant que les vaches n'aient pas pris le mélange en question, qu'elles n'aient pas éprouvé, après l'avoir avalé, des accidens qui en ont fait périr une, et qui, chez l'autre, semblent avoir été dissipés par l'administration d'une *légère* dissolution de sulfate de fer : ce sont là tout autant de circonstances sur la réalité desquelles on ne peut élever aucun doute dès qu'elles sont rapportées par un homme d'honneur ; mais il n'existe aucune dépendance nécessaire entre toutes ces circonstances, et je crois être autorisé, par les termes de la relation, à penser que les accidens ne dépendaient pas du gâteau d'amandes, ou tout au moins de l'acide prussique ; et que si la boisson administrée a pu avoir quelque influence sur la terminaison du mal, ce n'est nullement parce qu'elle avait agi comme contre-poison ; peut-être pas même non plus, parce qu'elle contenait du sulfate de fer.

Ce n'en serait pas moins un motif pour les personnes qui font des expériences sur les animaux vivans, d'essayer si le sulfate de fer pourrait avoir quelque bon effet dans les empoisonnemens par l'acide prussique ou hydrocyanique.

BIBLIOGRAPHIE.

Le double almanach pour l'année 1818, avec les véritables prophéties de M. Laensberg, Mathématicien. A Liége ; et à Paris, chez Denugon, rue Pot-de-Fer, n°. 14. Prix, 25 c.

Une autorité bienfaisante vient de perfectionner et de multiplier, au plus bas prix possible, ce petit almanach, où l'on trouve une foule d'excellentes choses spécialement à l'usage des classes inférieures de la société : d'abord l'explication obligée des noms employés dans la détermination des époques de l'année ; puis le calendrier avec le lever et le coucher du soleil et de la lune ; les lunaisons ; une table des plus grandes marées de l'année ; l'indication des quatre saisons ; des conseils pour entretenir la santé ; des pronostics sur le temps ; puis quinze ou seize pages bien mal à propos perdues en prédictions, c'est-à-dire, des coqs-à-l'âne en style d'astrologue, qui sont, ainsi que le titre, un misérable sacrifice que les auteurs ont cru devoir faire aux anciennes sottises dont le peuple est aussi peu curieux que les hommes instruits ; après cela viennent des observations sur les temps de l'année propres à semer et à planter ; puis une excellente instruction sur les prairies artificielles ; une courte et trop courte instruction sur les poids et mesures ; une table des principales époques historiques, une liste des monarques, celle de tous les rois de France ; le tableau des foires de tout le royaume ; la charte constitutionnelle et le discours du roi à l'ouverture de la dernière session ; la population de chaque département ; une notice sur l'enseignement mutuel, une autre sur la découverte de l'imprimerie, une troisième sur la petite vérole et son préservatif la vaccine ; quelques autres plus ou

moins bonnes sur les remèdes qui conviennent aux entorses, aux brûlures, etc.; et définitivement quelques anecdotes.

Voilà donc beaucoup de choses, la plupart de très-bon aloi pour un bien modique prix que la bienfaisance semble même n'y avoir laissé qu'afin de ne pas déprécier son offrande auprès de ceux qui supposent que ce qui est donné ne pourrait être bon. Je dois ajouter qu'on a joint, à cet almanach, d'assez jolies figures en bois qui en font un livre tout à la fois agréable et utile aux habitans des campagnes et aux enfans, et que la bienfaisance, qui ne se borne point aux soins physiques, ne pourrait mieux faire que de contribuer à répandre cet ouvrage. Je voudrais cependant que les personnes chargées de le rédiger supprimassent, une autre année, les niaiseries d'astrologie et de prédictions : un moyen assuré de rendre les gens raisonnables, c'est de les traiter comme s'ils l'étaient. Je les engage encore à faire revoir ce qu'ils diront de la médecine par un homme qui s'y connaisse, et n'imprime pas, par exemple, qu'il faut éviter de mettre des applications irritantes sur les brûlures, et cependant qu'il y faut mettre de l'éther et de l'esprit de vin (ce qui est assurément très-bon); je remarque encore que les pages ne sont pas numérotées.

Appareils a fumigations. *Description des appareils à fumigations établis sur les dessins de M. d'Arcet à l'hôpital Saint-Louis en* 1814, *et successivement dans plusieurs hôpitaux de Paris, pour le traitement des maladies de la peau.* Paris, 1818, chez Madame Huzard, imprimeur des hospices, rue de l'Éperon, n° 7. in-4° avec neuf planches, pap. vél. Prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. par la poste.

Le succès des inventeurs en tout genre, (quand ils en ont) est presque toujours médiocre. Trop heureux encore quand une découverte utile ne devient pas le signal de persécutions dirigées contre eux avec toute l'animosité de l'intérêt blessé et de l'amour-propre humilié. Je fais cette réflexion à l'occasion de M. Galès, qui certainement a rendu un très-grand service à l'humanité en appellant l'attention des médecins sur l'usage médicamenteux des fumigations sulfureuses; après cela il importe fort peu qu'on eut ou qu'on n'eut pas employé jadis un semblable moyen; toujours est-il sûr que ce moyen était tombé en désuétude, ce qui prouve de reste qu'on n'en avait pas retiré de grands avantages. Le rapport de M. le duc de La Rochefoucauld, que j'ai sous les yeux, m'offre la preuve que le conseil général des hospices avait parfaitement compris ce que je viens de dire, et qu'il avait de plus reconnu que les procédés de M. Galès produiraient aux hôpitaux une immense économie, puisqu'il prit en 1814 un arrêté, portant que tous les galeux seraient traités par les fumigations sulfureuses et par les soins de M. Galès.

Parmi les motifs qui furent allégués pour empêcher l'exécution de cet arrêté, on insista principalement sur ce que le gaz acide carbonique s'introduisait dans la boîte avec le gaz sulfureux; comme si quelques pintes de gaz acide carbonique à la vérité impropre à la respiration, mais sans propriétés nuisibles, pouvaient produire quelqu'effet sur le corps d'un homme plongé dans un atmosphère de gaz sulfureux dont une petite quantité pouvait suffoquer. Il est évident que ce raisonnement n'avait point été destiné à devenir public, mais seulement à déterminer le jugement de personnes qui ne pouvaient pas l'entendre. Il semble que la Providence se plaise de temps en temps à découvrir les choses honteuses que l'on croit le mieux cachées. C'est toujours une consolation.

Quoiqu'il en soit, M. Galès n'est plus à l'hôpital Saint-Louis. M. D'arcet, si connu par ses beaux et nombreux travaux et par l'habileté extraordinaire avec laquelle il sait appliquer aux arts les résultats les plus délicats de la science, M. D'arcet, appelé par l'administration, a fait construire dans cette maison des appareils sur un excellent modèle, et est *parvenu à affranchir ces bains des émanations suffocantes de l'acide carbonique:* ses machines réunissant la commodité et

la facilité du service à la plus grande économie, sont telles, sous tous les rapports, qu'on devait les attendre du constructeur. Il faut convenir cependant qu'il avait pour point de départ l'appareil imparfait de M. Galès, ce qui était un grand avantage.

Au surplus, M. D'arcet est fort au-dessus de semblables discussions, et le mémoire joint à ses descriptions, fait foi qu'il s'est inquiété seulement d'établir ses droits sous le rapport des services qu'il rendait à l'administration des hospices et non comme inventeur de ces machines.

Ce qui prouve encore mieux le désintéressement de M. D'arcet, c'est que cette description, enrichie de neuf planches, se vend au profit des pauvres.

Mémoire sur l'asphyxie considérée dans les animaux batraciens par M. Edwards, docteur en médecine, lu à l'académie des sciences le 25 Août 1817.

La physiologie est une science tout-à-fait moderne; ce n'est à proprement parler que de nos jours qu'on a reconnu la manière dont le sang se renouvelle dans son contact avec l'air et redevient alors rouge, écumeux et rutilant, de noir, épais et chargé d'acide carbonique qu'il était dans les veines. Ces phénomènes découverts si récemment sur les animaux à sang chaud, sont encore mal connus, relativement à ceux dont le sang n'est pas beaucoup plus chaud que le milieu dans lequel ils vivent; et c'est là ce que l'auteur du mémoire que j'analyse a entrepris de faire connaître par des expériences fort curieuses et très-délicates. En conséquence, il a constaté que des grenouilles et des salamandres mises hors d'état de respirer, et auxquelles on avait enlevé le cœur, recevaient néanmoins du contact de l'air, une impression qui prolongeait leur vie trois fois plus long-temps qu'elles ne vivaient lorsqu'on les plaçait ainsi arrangées tout-à-fait hors du contact de l'air. Des grenouilles et des salamandres dont la tête était recouverte d'un mor ceau de vessie fortement serré autour du cou ont vécu plusieurs jours dans cet équipage lorsqu'on les a laissées à l'air. Une salamandre même dont la tête était tombée en gangrène, vivait encore cinq ou six jours après cette opération; au lieu que toutes celles qu'on avait mises dans l'eau privée d'air par l'ébullition, étaient mortes en quelques heures.

M. Edwards a fait aussi des expériences dans le dessein d'éclaircir ce qu'on raconte d'animaux de cette classe, qui dit-on ont vécu très-longtemps enfermés dans quelque corps solide comme un arbre, des pierres, des blocs de charbon; il a prouvé que toutes les fois que ces corps sont perméables, de manière que l'air y puisse pénétrer, l'animal y vit un temps proportionné à la faculté qu'il a de vivre sans manger; mais que lorsque ces corps étaient imperméables à l'air ou soustraits d'une manière quelconque au contact de ce fluide, les animaux enfermés dans ces substances mouraient très-promptement. Il a constaté encore, que plus le milieu où ils vivaient, favorisait l'absorption des fluides exhalés par leur peau, plutôt ils périssaient; et que les enveloppes solides dont il vient d'être question les préservant d'une absorption rapide, pouvaient jusqu'à certain point, prolonger leur vie. Tous ces faits sont démontrés par des expériences très-curieuses et fort multipliées dont nous regrettons de ne pouvoir donner ici le détail, mais que l'auteur doit encore poursuivre pour y ajouter de nouveaux développemens.

Voici comment MM. Thénard et Duméril ont terminé le rapport qu'ils ont fait de ce mémoire à l'académie des sciences.

« Il nous semble que l'académie appréciant l'importance de ces recherches sur la physiologie générale, doit accueillir ce travail dans lequel on trouve les preuves de connaissances précises, d'un grand art pour les expériences et d'un vrai talent d'observation. Nous avons l'honneur de lui proposer en conséquence d'approuver ce mémoire pour être inséré parmi ceux des savans étrangers. »

L'académie a approuvé le rapport et en a adopté les conclusions.

Vices de l'administration actuelle des subsistances militaires, par un Intendant militaire. Chez L. Colas, libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14; et Magimel, libraire, rue Dauphine, à Paris.

Je viens de lire cette petite brochure, et je dois des remercîmens à son auteur pour m'avoir éclairé sur deux points fort importans : 1°. la cause de la mauvaise qualité du pain de munition qui intéresse la santé du soldat; 2°. la connaissance des moyens par lesquels certaines gens sont parvenus à se faire une grande fortune en ruinant beaucoup de monde, *non pas précisément en sûreté de conscience*, mais avec un décorum si séduisant, que leurs victimes ont peut-être encore eu la bonhomie de les plaindre.

L'explication de ce phénomène se trouve depuis la page 20 jusqu'à la page 27. C'est là que les véritables créanciers des entreprises des subsistances militaires peuvent se donner le plaisir d'une instruction solide, mais malheureusement *peut-être trop tardive pour eux.*

Quoiqu'il en soit, le développement de la théorie, suivie par les entrepreneurs, est un service rendu à l'état et aux particuliers.

A l'état, en ce que l'auteur explique nettement la cause de la qualité constamment défectueuse du pain de munition, et prouve très-bien que les cautionnemens sont *illusoires* dans l'hypothèse où le gouvernement charge l'entrepreneur de manutentionner et de distribuer les denrées qu'il fournit;

Aux particuliers, parce que si ce système se poursuit, ceux qui se laisseront séduire par les belles promesses des fournisseurs généraux, seront des dupes volontaires.

La démonstration des vices de l'administration des subsistances militaires, en ce qui concerne la cumulation des achats des denrées et de leur manutention, et particulièrement l'inconvenance de mettre les manutentionnaires dans l'indépendance de ceux qui achètent ou qui dirigent les achats; cette démonstration, dis-je, est tellement forte de choses, que la continuation de ce système ne peut plus être maintenant considérée que comme un régime transitoire, dont le gouvernement ne tardera pas à faire justice.

On se demande pourquoi ces vices n'ont pas été signalés plutôt, tant ils sont frappans d'évidence, et l'on ne trouve guère de bonne réponse à cette question; il faut donc savoir gré à l'auteur de la révélation qu'il en a faite; car, dans la position où il se trouvait alors, il est évident que ce n'est pas son intérêt particulier qu'il a consulté.

Cette brochure intéresse les membres du gouvernement et les deux chambres, tous les militaires, les personnes qui livrent aux fournisseurs, et plus particulièrement encore les officiers de l'administration.

L'art de faire du bon pain est une chose très-commune, mais l'art de faire du mauvais pain avec l'apparence de la bonté, est une recette qui ne pouvait naître que du vice d'organisation signalé par l'auteur de la brochure en question, et les anciens vivriers n'*ont*, comme il le dit fort bien, *que trop avancé la science.* Z***.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. IX.) (21 Mars 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Matière médicale.)

Reliquum porrò nunc est, ut eam quæ ab animalibus sumitur materiam, persequamur.

(GALEN. de Simp. medic. facult., L. X. c. 1.)

Dans le règne animal, les anciens employaient comme médicamens les parties solides, les humeurs, et jusqu'au sang des menstrues et aux excrémens de l'homme et des animaux. Galien donne l'énumération de cette dégoûtante pharmacie, en déclarant le plus souvent qu'il n'a jamais eu l'idée ni le besoin d'y recourir. Il rapporte cependant avoir été témoin de la guérison d'une esquinancie habituelle, qui menaçait de suffoquer le patient, au moyen d'une application de matière fécale : le possesseur de ce remède le tenait fort secret, et ne voulut le vendre qu'en faisant jurer à l'acheteur qu'il ne s'en servirait pour personne, tant que lui vendeur serait vivant. « Après sa mort, ajoute Galien, l'autre guérissait tous ceux qui se présentaient à lui, et me donna, sans que je l'eusse demandé, un exemple de l'efficacité de son remède. »

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Par l'effet de quelque révolution intérieure, dans la direction générale des hôpitaux de Paris, nous sommes privés, jusqu'à nouvel ordre, du relevé décadaire des admissions que nous insérions en tête de chacune de nos feuilles. Dès que nous pourrons, sans manquer aux convenances, donner des détails sur les changements dont il s'agit, nous en instruirons nos lecteurs, et nous tiendrons un compte soigneux des admissions passées dès que la chose sera redevenue possible.

L'approche de l'équinoxe se fait vivement sentir, des vents terribles agitent l'atmosphère et renversent les arbres et les maisons. Ces vents viennent de l'ouest, en déclinant un peu soit vers le nord soit vers le midi; cependant ils nous ont amené non-seulement des torrens de pluie, et ces petites grêles froides qu'on nomme *giboulées de maris,* mais encore de la neige en abondance. Les nuits sont froides, et communément plus sereines que les jours. Presque tous les matins, dans la semaine dernière, on trouvait de la gelée blanche, et même de la glace. Neanmoins, dans le jour, le thermomètre varie de trois à six ou sept degrés de la division de Réaumur.

Les maladies depuis dix à quinze jours, affectent assez communément une direction vers le cerveau, ce qui doit mériter toute l'attention des praticiens. La gorge est aussi fort souvent le siége d'inflammations plus ou moins vives, lesquelles exigent des saignées locales plusieurs fois répétées. J'ai vu un grand nombre d'affections des intestins produire le délire et des accidens nerveux qu'on aurait pris pour le résultat de fièvres cérébrales essentielles si

la rougeur de la langue, la chaleur âcre et brûlante de la peau, l'accélération du pouls n'avaient montré depuis quelques jours que les organes abdominaux étaient primitivement affectés. Les résultats du traitement ont d'ailleurs confirmé ces premiers indices, et les accidens ont diminué par des aplications nombreuses de sangsues sur l'épigastre, dont l'effet était secondé par des fomentations émollientes sur tout le ventre, en même temps qu'on prescrivait des boissons aqueuses ou simplement gommées, et qu'on assujettissait le malade à la diète absolue prolongée jusqu'à ce que toute l'irritation intestinale se fût évanouie. Dans les cas seulement où la tête était affectée depuis long-temps, lorsqu'une douleur vive s'y faisait sentir, on a placé avec beaucoup de succès des sangsues aux tempes ou derrière l'angle des mâchoires.

☾ Dernier quartier, le 29.

Depuis le 10 mars jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{8}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 8. — Le *minimum* de 4 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 96 d. 0. — Le *minimum* de 81 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien*.

Souscription en faveur d'un médecin, proposée dans le N°. du 1er. janvier.

Les sommes déposées jusqu'à ce jour chez M. Mesnier *s'élèvent à* 908 fr.

Savoir :

Madame la baronne C.	30 fr.
Un inconnu	5
Id.	5
M. Martel, médecin à Pontivy.	12
Un inconnu.	50
La garnison russe et des habitans de Givet, par les soins de M. le docteur Florio.	646
M. M.	30
M. le docteur Macartan, de Lille.	30
La société de médecine d'Ev...	100
Total	908

Cette somme est bien modique, sans doute, en la comparant à de si grands besoins, et, je ne crains pas de le répéter, à de si grands services rendus à la société par le médecin auquel cinquante mille personnes doivent le bienfait de la vaccination : cependant elle est le produit de sentimens généreux qui méritent assurément la plus vive reconnaissance; les sentimens de celui dont la famille doit en recevoir quelque soulagement se manifesteraient sans doute d'une manière bien touchante, s'il pouvait les exprimer à ceux qui ne l'ont point abandonné dans le malheur. Puisse chacun d'eux trouver, au fond de son propre cœur, la récompense de sa générosité!

La société des professeurs de la faculté, prenant en considération les faits que j'ai exposés dans mon premier numéro, et qui sont connus de plusieurs de ses membres, a arrêté que son président écrirait à S. Ex. le ministre de l'intérieur, pour lui recommander le médecin dont il s'agit.

Guérison de dartres horribles du visage par des fumigations sulfureuses.

Monsieur,

«Je fus long-temps inscrit sur les gazettes des malades; aujourd'hui, grâces en soient rendues aux fumigations sulfureuses et à leur inventeur, je puis, avec raison, figurer sur la gazette de santé: ma reconnaisance aura un mérite de plus, parce qu'elle sera publique, et qu'elle fournira un nouvel exemple de ce que peut ce puissant remède, contre des maladies rebelles à tous autres traitemens. Je vais vous faire ma confession entière; vous en ferez l'usage que vous croirez convenable

dans l'intérêt de vos lecteurs, et celui des malades qui, comme moi, désespéreraient de leur guérison.

« L'an 1798, je fus atteint d'une affection siphilitique bien caractérisée. Pour la combattre, j'eus recours à M. Laffecteur, et à son rob : pour aider à la prétendue efficacité de son remède, je me mis en pension chez lui, et je suivis avec la plus scrupuleuse exactitude le régime prescrit : il était sévère ; ma nourriture de la journée se composait de trois onces de pain bien cuit et d'une cotelette fortement grillée ; ma boisson ordinaire était de l'eau rougie.

» Ce traitement dura trois mois, il me réduisit à un tel état de maigreur et de faiblesse qu'il eût suffi pour arrêter les progrès de la maladie : cependant, dès le premier mois, l'amélioration était sensible, et après deux autres, tous les symptômes de la maladie avaient disparu : j'avais pris vingt-quatre bouteilles de rob. M. Laffecteur me croyant parfaitement guéri, je repris le cours ordinaire de mes affaires ; elles m'appelaient à Nantes et je partis.

» Après un mois de séjour dans cette ville, je vis se reproduire, avec le caractère le plus alarmant, tous les symptômes d'une maladie que je croyais guérie. Je revins à Paris ; je consultai de nouveau M. Laffecteur, il me conseilla de recommencer le traitement. Mes occupations ne me permettant pas de faire une longue absence, je revins à Nantes et me confiai aux soins de M. Fréteau, médecin distingué de cette ville. Ce docteur suivit à mon égard la méthode usitée, les frictions mercurielles, les bains de mer alternés avec les bains d'eau douce, etc. Au bout de deux mois de traitement, la guérison parut radicale.

» Depuis cette époque, jusqu'en l'an 1811, ma santé n'éprouva aucune altération; je ne dois cependant pas passer sous silence que, pendant ces douze à treize années d'une santé robuste, j'ai eu quelques nouvelles atteintes, mais légères, d'affections siphilitiques (gonorrhées bénignes), qui ne résistaient jamais aux traitemens prescrits ; qu'obligé à un service très-actif, je transpirais abondamment des pieds surtout ; que cette transpiration abondante s'éteignit insensiblement; et que j'éprouvai, à la suite, ou par suite de cette transpiration supprimée, un mal de tête violent et continu : les douleurs se fixèrent sur la partie droite ; elles produisirent un engorgement dans les narines, tel que je ne pouvais plus respirer par le nez ; je dormais la bouche ouverte. Je passai une année entière dans cet état pénible et affligeant. Il se termina par une crise dont je ne me permettrai pas de dire la cause ; en voici les résultats :

» Au mois de mars 1811, me promenant dans les environs de Parme, sur les bords de la Bragance, je me sentis fortement incommodé de la chaleur du jour. Le soleil faisait une forte impression, principalement sur ma tête et sur mes épaules : j'étais avec un ami ; nous bûmes, dans une auberge, une bouteille de vin blanc, appelé *moscatello*. Dès le soir même, je fus atteint d'une fièvre ardente, qui me fit délirer aussitôt : cette fièvre et ce délire durèrent huit jours.

» M. Thomasini, médecin et savant distingué, prescrivit l'usage du petit lait ; au bout de deux jours, les glandes maxillaires étaient engorgées ; elles devinrent saillantes et grosses comme des œufs ; le docteur prescrivit l'application d'un linge chaud, fortement imprégné d'eau de sel. Au bout de vingt-quatre heures, le gonflement diminua ; mais il survint sur toute la surface du corps une éruption de boutons rouges, comme écarlate, et présentant le caractère de la maladie appelée *pourpre*. Le docteur prescrivit de nouveau le petit lait, mêlé de jus de cresson et autres. Ce traitement dura un mois ; les boutons s'éteignirent, le mal de tête se dissipa, ainsi que l'engorgement des narines ; je me croyais hors d'affaire.

» A peine six semaines étaient-elles écoulées, qu'il survint, à l'aile gauche de mon nez et aux favoris du même côté, un petit bouton, qui produisait une légère démangeaison ; ce bouton des favoris vint à suppuration, et répandait une humeur limpide et très-abondante : celui de l'aile du nez envahit bientôt l'intérieur de la narine gauche, des excoriations s'ensuivirent; et enfin, il se manifesta à la figure, au nez, au-dessous des

paupières inférieures, et aux lèvres supérieures, des dartres suppurantes qui faisaient des progrès effrayans.

» M. Thomasini prescrivit l'usage des bains de Lesignano en Lombardie, réputés très-utiles dans ce genre de maladies : j'en fis usage pendant deux mois, et n'obtins qu'un bien faible adoucissement. Pour aider à ce remède, le docteur prescrivit l'usage de l'acide nitrique à la dose de huit scrupules par jour. Cette addition fut suivie, sans succès aucun, pendant un mois. Il eut recours alors à la décoction de salvador, connue en France sous le nom de *sirop de Cuisignier;* j'en pris sept à huit bouteilles. Ce sirop me procura des évacuations abondantes; elles étaient glaireuses, compactes, sanguinolentes, brûlantes et corrosives à leur passage; mais les dartres de la figure étaient toujours les mêmes.

» Le docteur Thomasini prescrivit alors l'extrait d'aconit à la dose de dix grains pour la première journée, de douze pour la deuxième, ainsi de suite jusqu'à vingt par jour. Ce remède ne produisit aucun changement; il augmenta la dose de quatre grains par jour; j'en pris enfin jusqu'à quatre-vingt-seize grains par jour en vingt-quatre pilules, et je n'éprouvai aucun sentiment de mieux. Ce remède, au contraire, produisit en moi une espèce d'anéantissement total de toutes les facultés physiques; ma vue s'affaiblissait au point que je ne voyais déjà plus ce que j'écrivais; j'étais aussi tourmenté d'une rétention d'urine, qui décida le docteur Thomasini à suspendre tout tai ement

» Désespérant de mon rétablissement, ma dernière résolution fut d'aller à Naples, d'y prendre les bains d'Ischia, réputés souverains dans les maladies siphilitiques et celles de la peau. Les événemens de la guerre ne me permirent pas de l'exécuter; je rentrai en France, avec l'armée, en mai 1814, la figure couverte de dartres humides et rongeantes.

» C'est dans cet état que je me présentai au docteur Galès, dont l'établissement était alors hôtel de Jabach; il me fit concevoir quelques espérances de guérison, et je me soumis au traitement des fumigations sulfureuses.

» Après les vingt premières fumigations, je me trouvais déjà beaucoup mieux, et je continuai d'en prendre deux par jour, quelquefois même trois. Enfin, en six semaines j'en ai pris soixante-dix-huit, et tous les symptômes de ma maladie ont disparu; depuis lors je jouis d'une santé parfaite.

» Avant le traitement, pendant et après, M. le docteur Galès, dans l'intérêt des malades et des progrès que peut encore faire la science curative, me présenta successivement à tout ce que la faculté de médecine de Paris renferme de savans distingués. Tous ces docteurs ont connu mon état déplorable; ils me reconnaîtront aisément au portrait qu'en a fait faire le docteur Galès. Je ne ressemble plus aujourd'hui, monsieur, à ce portrait : je ne porte d'autre trace de la cruelle maladie que j'ai combattue, sans succès, pendant plusieurs années, par tous les moyens usités, que celle d'avoir l'aile droite du nez un peu rongée sans difformité. Cette maladie n'a cédé qu'aux fumigations sulfureuses et à quelques bouteilles de sirop sudorifique avec addition. Je suis donc bien autorisé à publier le bienfait de ces fumigations et des bons soins du docteur Galès, à qui j'ai voué une reconnaissance éternelle.

» Agréez, monsieur, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, P.»

Note du rédacteur de la Gazette. — J'ai maintenant sous les yeux le portrait de M. P. avant son traitement; il était entièrement défiguré par un horrible masque bleu qui lui couvrait tout le milieu du visage, et qui a disparu sans laisser aucune difformité. Ce cas de guérison est un des plus remarquables que j'aie vus.

Expériences sur la digestion.

M. Scumadore rapporte, dans son ouvrage sur le rhumatisme, des expériences de M. Astley Cooper, faites dans la vue de reconnaître le degré

de pouvoir dissolvant dont jouit *le suc gastrique* sur les divers alimens, et de tirer de cette connaissance quelques conclusions utiles pour le traitement diététique lorsqu'il y a faiblesse de la faculte digestive.

Ces recherches sont faites, dans la supposition qu'il existe réellement dans l'estomac un dissolvant de nature particulière, qu'on nommait *suc gastrique*. Des expériences que j'ai faites et publiées en 1812, avec l'approbation de l'institut de France, prouvent, je crois, démonstrativement que le prétendu dissolvant est un être imaginaire, et que les sucs qu'on trouve dans l'estomac, ne sont qu'un mélange de salive et de mucosités, plus ou moins altéré par l'action absorbante de l'estomac. J'ajouterai quelques réflexions à la suite de ces expériences que j'emprunte au bulletin de la société philomatique, janvier 1818.

On a observé dans l'exécution de ces expériences toutes les règles de méthode possibles. Les substances avaient une forme et un poids bien déterminé, elles étaient ensuite enfoncées dans le gosier de l'animal : ce dernier était tué après un terme donné, et les substances qui ne se trouvaient pas encore dissoutes par l'action du suc gastrique étaient pesées, leur perte et par conséquent leur degré de digestibilité comme aliment sous l'action de l'estomac d'un chien en santé, était ainsi estimée.

»On n'a donné que des alimens crus et toujours le maigre de la viande, à moins que l'expérience ne fasse mention du contraire.

Première expérience.

Espèce d'aliment.	Forme.	Quantité.	Mort de l'animal.	Perte dans la digestion.
Porc.	long. et étr.	100 part.	1 heure.	10.
Mouton.				9.
Veau.				4.
Bœuf.				0.

Deuxième expérience.

Mouton.	2 heures.	36
Bœuf.		34
Veau.		31
Porc.		20

Troisième expérience.

Porc.	3 heures.	98
Mouton.		87
Bœuf.		37
Veau.		46

Quatrième expérience.

Porc.	4 heures.	100
Mouton.		94
Bœuf.		75
Veau.		69

»Il est probable que la faculté digestive du chien pour le porc diffère de celle de l'homme, car chez un homme dont l'estomac est affaibli, le degré de digestibilité des viandes dont je viens de parler paraît être le suivant : 1°. le mouton, 2°. le bœuf, 3°. le veau, 4°. le porc. On doit aussi attribuer quelque chose à l'absence du gras dans les expériences ci-dessus mentionnées, et surtout du gras de porc.

Cinquième expérience.

Espèce d'aliment.	Forme.	Quantité.	Terme après lequel on a tué l'animal.	Perte dans la digestion.
Fromage.	carrée.	100 part.	4 heures.	77
Mouton.				65
Porc.				36
Veau.				15
Bœuf.				11

Sixième expérience.

Bœuf.	long et étr.	100 parties.	4 heures.	0
Lapin.				0
Morue.				74

»Il paraît d'après cette expérience que le poisson est aisément digéré.

Septième expérience.

Fromage.	long et étroit.	100 parties.	29
Graisse.			70

Huitième expérience.

» On a donné à un chien 100 parties de bœuf et 100 parties de pommes-de-terre crues.

Bœuf.	100
Pomme-de-terre.	43

»La pellicule existante sur un fragment de pomme-de-terre n'était point altérée, sous cette peau la pomme-de-terre était dissoute, mais le suc gastrique n'avait pas pénétré encore jusqu'au centre du fragment. Lorsque la peau se trouvait séparée elle était dissoute.

»Les expériences suivantes prouvent que dans le chien le veau rôti est d'une digestion plus difficile que le veau bouilli.

Neuvième expérience.

Veau rôti. long et étroit.	100 parties. . .	7
Veau bouilli.		30

Dixième expérience.

Veau rôti.	3
Veau bouilli.	31

Onzième expérience.

Muscles.	100 parties.	4 heures.	36
Peau.			22
Cartilage.			21
Tendon.			6
Os.			6
Graisse.			100

»Ce que l'on pouvait apercevoir après l'expérience était que, dans le muscle, une séparation des fibres par la dissolution graduelle du tissu qui les unit avait d'abord lieu; et qu'ensuite les fibres elles-mêmes étaient comme brisées et en petits morceaux.

» La peau était dissoute à sa face inférieure, mais sa face supérieure n'était point altérée.

»Le cartilage paraissait comme vermoulu.

»Le tendon avait l'apparence d'une pulpe gélatineuse.

Expérience sur la digestion des os.

Douzième expérience.

Os épais. .	100 parties.	3 heures.	8
Idem.		6 heures et demie.	30
Omoplate.		6 heures.	100

»L'estomac de l'homme peut également agir sur les os, et c'est ce que prouve l'expérience suivante.

»Lundi 28 mars, une jeune fille âgée d'environ quatre ans avala par accident un domino qui parcourut tout le canal digestif en moins de trois jours. Le médecin, M. Maides de Strafford, observant que le domino avait alors moins de volume que ceux du jeu dont il faisait partie, le pesa, et trouva qu'au lieu de 56 que les autres pesaient, celui-ci n'en pesait que 34. Il en avait donc perdu 22 par la digestion qu'il avait subi. La surface du domino qui avant d'être avalé était, comme on sait, trouée et noircie, se trouvait alors hérissée d'aspérités analogues à de petits boutons.»

Réflexions du rédacteur de la Gazette. — Ces expériences me semblent être loin de fournir les preuves que l'auteur en déduit, par les raisons suivantes :

1°. Elles ont été faites sur des chiens, et l'on n'en pourrait rien conclure relativement à l'homme;

2°. Les facultés digestives dépendent, non-seulement de dispositions particulières à chaque individu, mais encore de l'état présent et de sa santé, et de sa sensibilité, au point qu'une émotion vive, le travail de l'esprit, et une foule d'autres circonstances peuvent suspendre totalement la digestion de la personne la mieux constituée;

3°. La force digestive de l'estomac dépend si bien de dispositions individuelles dans les chiens tout comme dans les hommes, que l'on voit ci-dessus, que tantôt c'est une sorte de viande qui a été le plus promptement digérée, et que tantôt c'est l'autre; et même dans la septième expérience, on voit que deux sortes de viandes ordinairement digérées en très-peu de temps, n'avaient pas été altérées. On pourrait supposer néanmoins que cette particularité dépendait de la présence d'une autre chair plus digestible : mais cela démontre, d'une part, que les expériences ont été mal à propos compliquées; et de l'autre, que la digestion dépend de l'action de l'estomac qui choisit ce qui lui convient le mieux, et non point de l'action dissolvante d'un agent tout-à-fait passif, ce qui d'ailleurs n'a vraiment plus besoin d'être démontré.

4°. Enfin, il paraît impossible d'évaluer rigoureusement la perte que peut avoir faite un morceau de viande dans l'estomac, parce qu'on la

retire toute imprégnée des sucs dans lesquels elle a séjourné ; et que, si l'on tente de l'exprimer, on ne sait plus si l'on n'aura pas extrait le suc qui lui appartient aussi-bien que celui dont elle s'était pénétrée.

S'il est un moyen de rendre concluantes de semblables expériences, c'est de les faire sur un grand nombre d'hommes dans toutes conditions possibles, et l'on ne doit pas oublier, que même après cela on n'aurait encore que des résultats généraux, dont les conséquences n'offriraient qu'une certitude approximative sujette à mille exceptions.

BIBLIOGRAPHIE.

GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN MÉDECINE, ou *Essai d'une méthode analytique appliquée à toutes les branches de la médecine*; ouvrage spécialement destiné aux élèves qui suivent les facultés de médecine, et particulièrement celle de Paris : deuxième édition, revue, corrigée et augmentée d'une bibliographie à l'usage de l'étudiant en médecine; par J. P. Maygrier, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur d'anatomie et de physiologie, d'accouchemens, et de maladies des femmes et des enfans, etc., etc. : un vol. in-8°. Prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. par la poste. — A Paris, chez Gabon, et chez l'auteur, rue des Petits-Augustins, n°. 14.

Je connais peu d'écrivains plus laborieux et plus modestes que M. le docteur Maygrier. Partagé entre les devoirs de sa profession et les travaux de l'enseignement, il trouve encore le temps de composer des ouvrages nombreux destinés à aplanir les difficultés que rencontrent à chaque pas les personnes qui se destinent à la médecine : aussi ses ouvrages ont-ils un grand succès parmi les étudians, juges véritables et impartiaux du mérite d'un semblable auteur.

Le titre de l'ouvrage que j'annonce en fait assez connaître le but. Voici comment M. Maygrier l'a rempli : Il donne d'abord un tableau de tous les cours de médecine publics ou privés qu'on peut trouver à Paris, puis examine la marche progressive que doit suivre l'élève dans ses études durant chacun des semestres dont se composent les quatre années de travaux scolaires obligatoires.

On se doute bien que notre professeur conseille d'abord au jeune étudiant de s'occuper de l'anatomie qu'on ne saurait connaître sans avoir soigneusement et long-temps disséqué soi-même ; ce qui oblige à revenir plus d'une fois sur cette étude, qui serait fort rebutante si l'on n'était soutenu par le désir de découvrir sans cesse des choses nouvelles : la physiologie d'ailleurs, si intimement liée à l'anatomie, répand sur celle-ci un charme capable d'en faire oublier tous les dégoûts.

Je n'ai point le dessein de suivre M. Maygrier dans les détails du plan qu'il a tracé ; ce plan d'ailleurs est l'expression de ce que pensent tous les bons esprits, qui ne diffèrent entre eux que par des modifications peu importantes.

La moitié à peu près du volume est remplie par des notices sur les ouvrages qu'il importe à l'étudiant de connaître. M. Maygrier n'a pas fait comme quelques bibliographes modernes, qui indiquent à un commençant une bibliothéque entière, et l'étouffent réellement sous une richesse factice : il se borne à lui conseiller l'étude d'une cinquantaine d'ouvrages où se trouve réellement l'universalité des connaissances qu'on peut acquérir dans une école, mais qu'on ne doit appliquer qu'après les avoir mûris et perfectionnés par des observations personnelles.

Aux livres indiqués ici doit se borner la bibliothéque de l'étudiant : ce sont là les écrits qu'il doit avoir, jour et nuit, dans les mains. Le choix en est fait d'une manière judicieuse, et surtout avec une impartialité qui fait d'autant plus d'honneur à M. Maygrier, qu'elle est plus rare, car il avait à parler de plusieurs auteurs avec lesquels il est en rivalité. Il les loue avec simplicité et d'une manière qui ne saurait être suspecte, puisque c'est en faisant connaître les avantages qu'on en peut tirer. Je désire que cet exemple trouve beaucoup d'imitateurs.

Œuvres complètes de Bordeu *précédées d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages*, par M. le chevalier Richerand professeur de la faculté de médecine de Paris, etc; 2 volumes in-8, imprimés par Crapelet; prix, 15 et 18 fr. par la poste. A Paris, chez Caille et Ravier, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, et chez L. Colas, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice n°. 14.

Voici je pense la première fois, que de nos jours, la médecine tire avantage de l'idée heureuse de resserrer en un petit nombre de volumes, tous les ouvrages d'un auteur des plus féconds; personne n'avait encore pensé a faire pour la médecine, de ces éditions compactes où l'on réunit les travaux d'un grand homme, dont les membres étaient épars dans une multitude d'écrits. Peu d'auteurs en médecine méritaient mieux cet honneur que Bordeu; on doit en effet le regarder comme l'un de ceux qui ont préparé les progrès récens de l'art de guérir; et cet homme de génie, le premier peut-être en France, s'est efforcé de substituer aux hypothèses sur lesquelles la pratique médicale était fondée des théories déduites d'une connaissance approfondie des lois de la nature : Bordeu, en un mot, mérita le nom de physiologiste lorsque tous les médecins étaient encore divisés en humoristes, en mécaniciens, en animistes, et ses écrits préparèrent ceux de Bichat et de ses plus habiles émules.

Quand on songe que tout cela s'est presque passé de nos jours, puisqu'il n'y a guère que quarante ans que Bordeu est mort, on se demande si la médecine est vraiment née d'hier; et bientôt, faisant un retour sur soi-même, on demeure effrayé de la disproportion qui existe entre l'immense complication d'un art pour le perfectionnement duquel tant de beaux génies ont si long-temps et si vainement travaillé, et l'exiguité de tous les efforts de notre intelligence: il est facile de voir où conduirait un tel raisonnement, si l'on voulait le pousser jusqu'au bout: mais j'en reviens à Bordeu.

Bordeu ne vécut que cinquante-quatre ans; ses succès furent prématurés, comme ceux de la plupart des hommes de génie, qui semblent développer des secrets que la nature avait placés en eux, plus tôt qu'ils n'expriment les résultats de leurs études.

Douze écrits divers de ce grand médecin sont réunis dans les deux volumes que nous annonçons; et ce qui donne un plus grand prix à cette collection, c'est que tous ces écrits sont appréciés et jugés, par le savant professeur qui s'en est rendu l'éditeur, avec la supériorité de talent qui, depuis bien des années, l'a fait monter au premier rang parmi les successeurs de Bordeu. Trois dissertations latines ont été exclues de ce recueil, parce qu'elles ne présentaient aucun intérêt, et ne devaient être regardées que comme l'acquittement d'une tâche imposée: que d'ailleurs les idées qu'elles contiennent sont mieux exprimées dans d'autres écrits du même auteur.

(*La suite au numéro prochain.*)

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS. DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. X.) (1er. AVRIL 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. — Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Matière médicale.)

Nunc autem de reliquis medicamentis, quæ metallorum genere censent, quæque ipsius terræ species sunt disserere propositum est.

(GALEN. de Simp. medic. facult., L. IX. c. 1.)

IL existe, dit Galien, deux terres très-différentes l'une de l'autre : la première est celle que l'on cultive, et qui se mêlant à l'eau, forme de la boue : la seconde est la terre élémentaire qui fournit une base aux corps animés. Plus les substances sont dures et plus elles contiennent de cette dernière : tels sont le diamant, les rochers.

Galien parle ensuite des différentes sortes de terre qu'on emploie en médecine : la *terre de Lemnos*, celle de *Samos*, de *Chio*, la terre *Cimolée*, etc. Il passe ensuite en revue les pierres, puis les métaux, qu'il distingue suivant qu'ils se rencontrent spontanément dans la terre ou dans les fournaises, ou bien suivant qu'ils sont préparés à dessein par les hommes, comme est, par exemple, *la céruse*. Il indique l'usage et les propriétés d'un assez grand nombre de composés métalliques; tels que ceux du plomb, du fer, du cuivre, de l'étain, du vif argent.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS un mois environ nous vivons au milieu des tempêtes, et nous pouvons avoir une idée exacte des terribles moussons de l'Inde, ou des agitations qui règnent sous les tropiques. Les vents impétueux et la grêle rapide, le soleil et la pluie, le froid et le tonnerre,

Et cum fulminibus facientes frigora ventos :

et tout cela le même jour, et presque tous les jours. Puis encore des calamités de toutes parts; des tremblemens de terre, des incendies; et ce qui ne fait point compensation avec le déluge qui nous submerge, une sécheresse affreuse qui dévore nos contrées méridionales. En voilà plus qu'il n'en faudrait pour servir de texte aux déclamations sur le dérangement des saisons, peut-être même sur celui du globe tout entier, si nous ne trouvions pas partout la preuve que dans tous les temps l'homme a pu se plaindre de ces calamités, inséparables des conditions dans lesquelles il est placé. Mais nous aurons toujours beaucoup de propension à nous faire le centre de tout, et à expliquer uniquement par nos intérêts tout ce dont nous sommes témoins. « Le curé de mon village, dit Montaigne, quand ses vignes sont grêlées ne peut s'empêcher de croire que les Cannibales auront la pépie. »

Soit par l'influence de ces grands mouvemens atmosphériques, soit par celle du printemps qui se prépare, soit plutôt par la réunion de ces deux ordres de causes, la direction des maladies se fait maintenant plus spécialement vers la tête. Ce sont encore primitivement des affections intesti-

nales, mais le cerveau s'embarrasse plus promptement, et les praticiens qui ne se prémunissent pas contre ce genre d'accidens, doivent rencontrer plus de ce qu'ils appellent *fièvres hydro-céphaliques*, si funestes aux enfans quand on n'en arrête pas le développement.

La diète absolue imposée dès le principe de ces indispositions m'a suffi pour en triompher sur des sujets de tout âge et de la constitution la plus frêle. Les évacuations de sang sont encore un des plus puissans moyens à employer : l'on doit éviter avec soin tout ce qui peut augmenter l'irritation, et surtout produire une congestion au cerveau.

Les affections tristes rendent ces maladies promptement mortelles. J'ai vu depuis quelques jours mourir, par cette cause, trois ou quatre personnes, dont le mal ne s'était pas d'abord annoncé de manière à faire croire qu'il résistât aux moyens qui avaient guéri les autres. C'était spécialement de jeunes militaires profondément affligés de se trouver dépaysés.

☾ Dernier quartier, le 29.

Depuis le 20 mars jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{8}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 6 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 9 d. 3. — Le *minimum* de 2 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0. — Le *minimum* de 00 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*.

Souscription proposée en faveur d'un ancien médecin militaire, mutilé par les maladies, chargé de famille, ayant pratiqué cinquante mille vaccinations. (N°. du 1er. janvier dernier.)

+ manque

DE nouvelles offrandes sont arrivées et j'en remercie les généreux auteurs avec une reconnaissance aussi profonde que si ces bienfaits m'étaient adressés à moi-même : on s'identifie en effet avec les personnes recommandables qu'on voit souffrir, et le soulagement qu'elles reçoivent nous devient tout-à-fait personnel.

M. Joly, chirurgien à Albert (Somme) envoie une somme de dix francs en exprimant d'une manière touchante, le regret de n'être pas en état de faire davantage.

La lettre suivante que je viens de recevoir de Londres, causera je l'espère une vive satisfaction à tous ceux qui la liront, ce n'est pas seulement de la générosité qu'elle exprime, c'est une plénitude de nobles sentimens qu'on respire à chaque mot, et qui s'échappe avec tant de bonté, avec tant de simplicité, que tout cœur honnête ne peut manquer d'en être profondément ému. Si j'avais le bonheur de connaître l'auteur de cette lettre, d'en obtenir quelqu'affection, je serais loin de croire que le malheureux père de famille auquel j'ai voulu procurer quelques secours, fût avec moi en reste d'obligations.

Nota. Cette lettre est adressée à M. Mesnier, notaire, qui a fait aussitôt passer les 1000 francs à leur destination aussi bien que les autres sommes déjà reçues. Je dois dire ici que M. Mesnier a repoussé l'offre de recevoir aucune rétribution pour les soins qu'il s'est donnés et qu'il a voulu s'associer ainsi à la générosité des souscripteurs.

Londres, le 19 mars 1818.

MONSIEUR,

« Je viens de lire dans le premier numéro de la *Gazette de Santé*, de la présente année, qu'un de mes amis reçoit ici, une lettre d'un médecin malheureux, qui m'a vivement intéressé. Les malheureux, ainsi que les savans, appartiennent à tous les pays ; c'est le devoir des habitans de ce monde de se soulager les uns les autres, n'importe de quelle nation ils soient. Mais outre ce motif là, j'en ai personnellement un autre qui me fait desirer d'être utile au médecin en question, c'est que j'aime et que j'estime votre nation parmi laquelle je compte le meilleur et le plus intime ami que je possède.

J'ai visité votre capitale il n'y a pas long-temps :

par un hasard dont je me félicite maintenant j'en ai rapporté un billet de banque de 1000 fr., que je me proposais d'employer quelque jour à me passer quelque fantaisie. Depuis que j'ai lu la lettre du médecin dont il s'agit, je vois que je puis en faire un bien meilleur usage, et je prends la liberté de vous l'envoyer, avec prière de vouloir bien en faire hommage au médecin qui par ses malheurs et son humanité, s'est acquis tant de droits à la protection du public. Comme je désire ne pas être connu, puisque cette offrande est celle du cœur et non de l'ostentation, et qu'il me sera pourtant agréable de savoir qu'elle soit parvenue à sa destination, je vous proposerais de m'instruire de son reçu par la voie d'un des numéros prochains de la *Gazette de Santé*, si le rédacteur veut bien s'y prêter.

J'ai l'honneur, etc.

D. F. G.

Accidens causés par une hernie étranglée. Observation commnniquée par M. Piérou, médecin à Charnay, canton d'Anse, département du Rhône.

Un homme de quarante-sept ans, se livrant habituellement à des exercices pénibles et variés, n'ayant jamais éprouvé aucune maladie sérieuse, était atteint, depuis huit à neuf ans, d'une hernie inguinale du coté droit qu'il maintenait par un bandage, et qui n'avait jamais eu qu'un volume médiocre. Le 18 janvier passé cet homme s'occupant dans la matinée à vanner de l'avoine qu'il portait sur un moulin, et le tout sans fatigue, l'intestin s'échappa malgré le bandage, ce qui donna lieu à des coliques d'abord légères, puisqu'elles permirent au malade de continuer son occupation pendant près d'une heure de souffrance. Mais à la fin vaincu par la douleur, il se rend chez lui, se couche et est en proie aux coliques les plus terribles. On m'appelle; je le trouve dans une agitation et des angoisses inexprimables, me sollicitant de lui faire l'opération de suite. Ayant même déjà annoncé plusieurs fois à sa femme, que si je tardais d'arriver, il serait mort. Ayant essayé inutilement la réduction de la tumeur, qui était beaucoup plus considérable que jamais elle n'avait été, j'eus beaucoup de peine à persuader d'attendre l'arrivée d'un confrère qu'on envoya chercher. Pendant ce temps je tentai de nouveau la reduction par le taxis, et ensuite par l'affusion imprévue et subite d'un demi sceau d'eau glacée sur les bourses; ce moyen employé deux fois, et qui l'avait été avec succès par Jean Louis Petit, calma les coliques, et produisit une diminution sensible dans le volume de la tumeur, qui me fit croire un moment que j'en obtiendrais la rentrée. (Et d'après l'effet que je lui vis produire je n'hésiterais pas à l'employer dans un cas semblable, persuadé que c'est un des moyens les plus efficaces que l'on puisse mettre en usage, quand la réduction est possible: on aide, avec la main, la pression déterminée par la contraction subite des bourses). Mais si je n'obtins pas la rentrée de l'intestin, les douleurs, comme je l'ai dit, se calmèrent, et je pus patienter avec le malade jusqu'à l'arrivée de M. Perneti, mon estimable confrère. Il essaya encore la réduction, mais les douleurs occasionées par ce taxis le forcèrent d'y renoncer; et les tranchées qui s'étaient fait sentir de temps à autre, augmentant toujours, nous procédâmes à l'opération. La peau grandement incisée, il me fallut quelque temps pour arriver par dégrès jusqu'à l'intestin qui bombait à travers l'ouverture du sac et s'échappa avec force au dehors, dès que je l'eus suffisamment agrandie. (La hernie existait sans accumulation de liquide et sans la moindre portion épiploïque). Ayant ensuite débridé avec assez de peine l'anneau inguinal, nous vîmes l'intestin qui s'échappait du ventre avec la même force qu'il était sorti de l'intérieur du sac, de manière qu'en un instant, nous eûmes au dehors non loin d'un mètre de long d'un intestin volumineux. Etonné de cette masse, je procédai de suite à sa réduction, mais inutilement, il fallut débrider plus largement l'anneau, et toujours avec assez de difficulté: examinant alors l'intestin, nous reconnûmes dans plusieurs points de son trajet différentes taches noires, et une entr'autres de l'étendue d'une pièce de deux francs, mais comme ces

taches étaient loin de la portion d'intestin qui devait rentrer la première, je m'occupai à replacer dans le ventre et à diminuer le volume de cette masse intestinale qui m'effrayait, et j'avoue que ce fut là le point le plus pénible de l'opération. Cependant j'en vins à bout en me servant successivement des deux doigts indicateurs, mais c'était des souffrances pour le malade à chaque pression du doigt sur l'intestin; j'eus soin de laisser, pour la faire rentrer la dernière, la portion sensiblement altérée, et même de passer dans le mésentère une anse de fil, pour la retenir près de l'anneau. — L'opération terminée, la plaie pansée, le malade éprouva un bien être sensible; j'étais cependant loin d'être tranquille, craignant les suites de l'inflammation d'une aussi longue portion d'intestin, qui avait éprouvé longuement le contact de l'air, la pression des doigts, et qui était si visiblement altérée par l'effet de l'étranglement. Je recommandai donc le repos le plus absolu, je pratiquai une petite saignée, et les lavemens et fomentations émollientes furent employés presque sans relâche; le malade ne se souciait d'aucune espèce de boisson, dans la crainte, disait-il, de vomir. Il dormit le reste de la nuit, (l'opération n'avait été terminée qu'à onze heures du soir). Le lendemain matin, trouvant le pouls plein, tendu, le malade étant d'ailleurs vigoureux, je crus devoir r'ouvrir la veine et tirer encore une petite quantité de sang. Les coliques commençaient à se faire sentir, le ventre qui n'avait point encore été tendu, prenait du volume, les lavemens n'étaient point rendus, et le malade avait parfois une sueur générale, et un assoupissement qui inquiétait la famille. Cet état s'est prolongé, et a été en augmentant jusqu'au cinquième jour après l'opération. Le malade avait des renvois fréquens, vomissait de loin en loin, le peu de boisson qu'il était obligé de prendre pour se désaltérer. Le troisième jour dans la nuit, il y eut des évacuations alvines noirâtres assez copieuses qui nous donnèrent de l'espoir; nous jugeâmes qu'elles venaient des gros intestins, ou tout au plus de la portion d'intestin grêle au-dessous de celle qui avait été au dehors. Cet espoir ne fut que momentané, le volume du ventre loin de diminuer, augmentant de tension, de douleurs, les renvois et les vomissemens se succédant avec moins d'intervalles, et commençant à devenir fétides, ajoutez l'état d'oppression, suite du volume du ventre, un pouls accéléré et faible, des sueurs presque froides, les peines morales multipliées par la présence du notaire, du curé de la paroisse, et l'empreinte de la tristesse sur tous les visages. Je me demandais alors, s'il ne serait pas possible de profiter de l'anse de fil placé dans le mésentère, pour retirer la portion d'intestin que nous avions laissée à l'anneau, et que l'on apercevait même encore après sa rentrée, et pratiquer dans ce point altéré une ouverture qui en vidant le bas-ventre eût soulagé, et sans doute sauvé le malade. Je proposai cette idée à la famille, et sur le désir que je témoignai d'en conférer avec un praticien instruit; j'écrivis la position du malade avec le projet d'opération détaillé, à M. Martin cadet medecin justement distingué de Lyon. Un exprès partit de suite, et en attendant la réponse, qui arriva vingt-quatre heures après, le malade fut toujours dans un état inquiétant.

La longueur de cette observation ne permet pas de la faire entrer en entier dans ce numero malgré le desir que l'auteur en a témoigné, nous donnerons la suite au numero prochain.

Exemple d'un fétus sans placenta ni membranes.

Le fait suivant est rapporté dans le New-York médical repository, novembre 1817, par M. Jos. Canby, D. M. à Lebanon. Nous y joindrons quelques réflexions.

« Madame R. avait eu déjà plusieurs fausses couches produites par la mort des enfans qu'elle portait, lorsqu'ils arrivaient au terme d'environ six mois. Etant enceinte de nouveau elle me con-

sulta sur les moyens qu'elle devait prendre, pour conduire sa grossesse jusqu'au terme naturel. Je m'assurai alors que dans ses grossesses précédentes, elle avait joui d'une excellente santé; le ventre faisait bien ses fonctions, et un mal de tête, qui revenait de temps en temps, était la seule indisposition qu'elle eût éprouvée.

» Quoique pendant cette dernière grossesse j'aie donné les plus grands soins à cette dame, je n'ai pu néanmoins sauver son enfant : vers le huitième mois, elle m'avertit qu'elle le croyait mourant, parce que ses mouvemens étaient extrêmement faibles : trois jours après, en effet, je fus appelé auprès d'elle et la trouvai en travail, la tête de l'enfant se présentant au passage. Étonné de la promptitude avec laquelle ce travail s'était établi, je m'informai si les eaux étaient sorties, mais elle me répondit que non, et elle ajouta que dans ses accouchemens précédens elle n'en avait jamais rendu.

» Le travail avançait lentement : cependant il se termina par la sortie d'un bel enfant bien conformé (*a fine large plump child*) mais sans secondines et mort. A la place du placenta, le cordon ombilical formait une expansion en forme de bouton au moyen de laquelle il adhérait à l'utérus. La couleur en était livide quoique la putréfaction ne fût pas assez avancée pour qu'il s'en échappât aucun gaz malfaisant : et la couleur qu'il présentait ne pouvait en conséquence dépendre de cette cause. Il me paraît évident que cet enfant a péri par défaut d'oxigène ou de *décarbonisation*.

» On avait dit à cette dame, dans ses précédentes fausses couches, que ses enfans étaient morts faute de nourriture; mais évidemment ce n'était point ici le cas, car l'enfant était bien suffisamment gros et charnu. »

Réflexions. Il manque à cette observation plusieurs particularités importantes. L'auteur aurait dû donner des détails circonstanciés sur les membranes dont il ne dit pas un mot, quoique nul physiologiste ne voulût, je pense, admettre que l'enfant ait pu vivre huit mois dans l'utérus, sans membranes et sans eau. Il est à présumer que vers la fin des grossesses de cette dame, les enveloppes du fétus étaient frappés de mortification par une de ces causes qu'on ne connaît point, mais dont on observe de fréquens exemples, et que cet accident produisait la mort du fétus et l'avortement : quant aux eaux, elles pouvaient être absorbées, ou bien la femme pouvait les rendre, en croyant rendre ses urines, comme cela arrive quelquefois. En effet, le contact immédiat du fœtus et de la matrice n'aurait pas été seulement fatal à l'enfant, mais eût promptement déterminé une inflammation de ce viscère avec tous les accidens qui en sont la suite. Cette observation est un exemple de la facilité que l'on trouve a créer des événemens merveilleux lorsqu'on n'examine pas avec assez d'attention : c'est cette disposition de l'esprit qui oblige à soumettre tous les faits en médecine à une critique éclairée et fort sévère.

Lettre de M. le baron DESGENETTES, *à* M. AUDOUARD, *ancien médecin des armées.*

Paris, le 9 mars 1818.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Dans votre estimable ouvrage intitulé : *Recherches sur la contagion des fièvres intermittentes*, vous dites pages 218 et 219 : « Après la bataille » de Leipsick en 1813, une portion des troupes » et des administrations de notre armée se trouvant dans Torgau sur l'Elbe, y souffrirent des » privations de toute espèce, et des affections » morales, inséparables d'une grande réunion » d'hommes dans une ville assiégée. Aussi, et je » tiens ceci de bonne part, la fièvre constitutionnelle y prit-elle la forme pestilentielle; elle fut » avec des bubons, des pétéchies, le plus fréquemment avec la gangrène des extrémités, et » causa la mort à beaucoup de monde... » Vous ajoutez : « Quelques personnes lui donnèrent le » nom de peste, d'autres de typhus. Nous ignorons, rigoureusement parlant, si elle fut contagieuse : On serait parfaitement éclairé sur son » caractère, si le médecin en chef, baron D. G.,

» qui se trouva renfermé dans cette place, avait » fait connaître ce qu'il fut à portée d'y obser- » ver sur cette fièvre. » Ce que vous regrettez, monsieur, de n'avoir pas su avec précision, a été amplement dit et développé par notre confrère M. Masnou. Son travail qui a paru dans le trente-sixième volume du *Journal de Médecine*, publié par M. Leroux (1816) a pour titre : *Histoire médicale du siége de Torgau, etc.* J'avais aussi détaché de ma correspondance des *notes* assez étendues pour faire suite à ce travail. Devenu à cette époque, comme vous et tant d'autres, victime des persécutions dirigées contre la vieille armée, je m'imposai un silence que les attaques les plus directes et les plus réitérées n'ont pu jusqu'ici me forcer à rompre. J'aurais craint en appelant sur moi l'attention publique, de paraître descendre à une apologie de ma conduite, lorsque je sentais que les souvenirs de ma vie pouvaient m'en dispenser. Mes notes sur Torgau, déjà imprimées et au tirage, furent en conséquence arrêtées, par moi, à vingt-cinq exemplaires seulement, que je plongeai dans un carton; j'en retire un pour vous l'adresser. Cependant je crois ces notes utiles à l'histoire de notre médecine militaire, et honorables pour les défenseurs de Torgau, oubliés au milieu de tant de grands événemens. Je reproduirai donc mes notes pour les répandre, et je le ferai d'autant plus volontiers que la direction actuelle de l'esprit public me le permet et m'encourage.

J'ai l'honneur, etc.

Le baron DÉSGENETTES.

BIBLIOGRAPHIE.

ŒUVRES COMPLÈTES DE BORDEU *précédées d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages*, par M. le chevalier Richerand professeur de la faculté de médecine de Paris, etc; 2 volumes in-8, imprimés par Crapelet; prix, 15 et 18 fr. par la poste. A Paris, chez Caille et Ravier, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, et chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. (Suite et fin.)

Ces trois dissertations, composées dans le but de satisfaire aux formalités nécessaires pour obtenir le droit d'exercer la médecine, par les raisons que je viens de rapporter, à Paris, et que M. Richerand a exclues de la collection des Œuvres de Borden, ont pour titre, la première : *An omnes corporis partes digestioni opitulentur?* la deuxième : *An venatio cœteris exercitationibus salubrior?* la troisième : *Utrùm Aquitaniæ minerales aquæ morbis chronicis?*

La totalité des autres ouvrages de Bordeu, se trouve comprise dans les deux volumes que nous annonçons : en voici les titres.

1°. *Dissertatio physiologica de sensu generice considerato;*

2°. *Chylificationis historia.*

3°. Recherches anatomiques sur la position des glandes et leur action.

4°. Recherches sur les crises.

5°. Recherches sur le pouls par rapport aux crises.

6°. Dissertation sur les écrouelles.

7°. Recherches sur le traitement de la colique métallique.

8°. Recherches sur l'histoire de la médecine.

9°. Recherches sur le tissu muqueux.

10°. Recherches sur les maladies chroniques.

11°. Analyse médicinale du sang.

De si grandes richesses sont encore augmentées par une notice dans laquelle M. le professeur Richerand, discute le mérite de chacun des écrits de son auteur et le juge en homme qui a su recueillir une immense part du bel héritage qu'il avait laissé. C'était en effet à celui qui a rendu la phisiologie en quelque sorte vulgaire en la revêtant le premier d'un langage élégant et digne d'elle, qu'il appartenait sur tout d'apprécier le grand médecin qui a su comprendre que la physiologie devait être l'unique base de la médecine pratique.

Mémoires de la Société médicale d'émulation, séante à la faculté de médecine de Paris, pour

l'année 1816. Huitième année, première et seconde partie, deux volumes in-8. Prix 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez Migneret, rue du Dragon, Gabon et Crochard, rue de l'École de Médecine, L. Colas, imprim.-libr.

Vingt-deux ou vingt-trois mémoires composent la collection que nous annonçons : plusieurs méritent beaucoup d'estime ; et dans l'impossibilité de faire une mention spéciale de tous, nous ne nous arrêterons qu'aux plus remarquables.

L'un des premiers et des plus importans est le beau travail de M. Dutrochet *sur les enveloppes du fétus et sur la structure de l'œuf des mammifères*. Nous en avons déjà rendu compte dans les nos. XXXIII et XXXIV de l'année 1815.

Vient ensuite un mémoire de M. le docteur Broussais, sur les particularités de la circulation avant et après la naissance. L'auteur qui se montre ici habile physiologiste, comme ses premiers travaux l'ont fait voir grand praticien, essaye de déterminer les fonctions de plusieurs organes dont on n'avait pas encore assigné les usages : Voici en abrégé les principales conclusions de son travail.

1°. Dans le fétus le sang est versé par la veine ombilicale dans un système capillaire qui fait partie du parenchyme, du foie, mais qui ne communique point avec les vaisseaux chargés de fournir à la sécrétion de la bile, et pousse ce sang vers le cœur, en le versant dans la veine cave par le tronc de la veine sus-hépatique.

2°. Une partie du sang de l'oreillette droite passe immédiatement dans le système de la circulation générale, au moyen du trou de Botal et du canal artériel.

3°. La glande thyroïde est destinée à détourner une partie du sang qui aborde au larinx ; il en est de même du thymus, par rapport aux bronches, aux poumons, au diaphragme.

4°. Les artères spléniques reçoivent pareillement une grande partie du sang qui pouvait aller au foie, à l'estomac, au pancréas, puis les renvoient au foie par les veines spléniques, où il reste isolé de celui que contiennent les vaisseaux secréteurs de la bile.

5°. Ces changemens de la circulation ont l'avantage de prévenir les inconveniens qui naîtraient de l'abord trop considérable du sang à l'estomac, et au foie, lorsque la digestion est suspendue, ou même dans le cœur, lorsque ce viscère ne suffirait pas pour recevoir tout le sang qui afflue par la veine cave.

6°. Les capsules sus-renales ont pour objet dans le fœtus d'absorber la plus grande partie du sang qui vient aux reins, et de le reporter immédiatement aux veines renales, et la diminution progressive de ces capsules après la naissance, indique la cessation de leurs fonctions, le rein prenant peu à peu l'activité qui lui est nécessaire, pour effectuer la sécrétion abondante des urines.

Nous rendrons compte ci-après du mémoire de M. le docteur Serres, sur l'anatomie et la physiologie des dents; et nous finirons cette notice en citant quelques passages des considérations de M. Cadet de Gassicourt, sur la santé des ouvriers.

Chargé en 1808 de visiter toutes les fabriques, les manufactures et les ateliers du département de la Seine, ce savant a reconnu que ce département en contient environ quinze cents, qui emploient 92,000 ouvriers de toute espèce, sans compter les simples journaliers.

Les remarques faites au sujet de cette partie de la population, ont été rédigées sur le plan de celles de Ramazzini, et classées sous les titres suivans :

1°. Nom des professions ; 2°. nombre des ouvriers ; 3°. leur moralité ; 4°. remarques sur leur santé ; 5°. observations de Ramazzini.

« En jetant un coup d'œil sur ce tableau, on reconnaît que la moralité des artisans est ordinairement en raison de l'instruction que chaque état suppose, du bénéfice qu'il donne et de la salubrité des manipulations ; de même la santé des ouvriers, dépend le plus souvent des matières qu'ils employent, des efforts qu'ils sont obligés de faire et de l'aisance dans laquelle ils vivent. »

Voici quelques exemples :

« Bouchers. *Nombre* : 1269. *Mœurs*, doux, peu adonnés au vin, recherchés dans leur mise, aimant beaucoup les spectacles, difficiles à irriter

mais dangereux dans leur colère; assez fidèles avec leurs maîtres, moins fidèles avec les chalands, fiers. *Maladies* : Ils sont rarement malades, mais leurs maladies sont presque toujours aiguës, ils mangent peu, sont fort colorés et sujets à l'obésité. Ramazzini n'en parle pas.

« Boulangers. *Nombre : 4621 Mœurs :* querelleurs, joueurs, débauchés vindicatifs; comme la plus grande partie de leur travail ne se fait que la nuit et qu'ils sont presque toujours dans des lieux sombres, ils deviennent facilement misantropes et insociables. *Maladies* : catarrhes, scorbut, asthme convulsif; souvent la gale, les maladies vénériennes. Ils meurent ordinairement entre quarante et cinquante ans épuisés. *Observations.* Ramazini a encore observé chez les boulangers des ophtalmies fréquentes, des pleurésies, des péripneumonies, des ascites, des crachemens de sang; leurs mains enflent souvent, et ils sont très-sujets aux poux. »

L'auteur rend compte sous la même forme, des observations qu'il a recueillies sur chaque profession, et comme il le fait remarquer, lorsque d'autres recherches auront confirmé ou modifié celles-ci, les soins des agens de l'autorité ou ceux de la philantropie pourront se diriger vers les moyens d'éloigner les fatales influences de certaines professions, ou même on en viendra à les employer pour réformer ou pour détruire des dispositions défectueuses de l'organisme, ensorte que ce travail n'est pas moins intéressant qu'il est curieux. Nous reviendrons probablement sur quelques mémoires de cette collection, notamment sur celui qui au jugement de la société obtint le prix en 1815 sur cette proposition : « Déterminer les avantages que la chirurgie théorique et pratique doit retirer des observations et des opérations faites aux armées dans les dernières campagnes, par M. Briot : des recherches et expériences de M. Béclard, sur les blessures des artères : une notice de M. le baron Larrey sur les effets des balles perdues dans les cavités du thorax et quelques autres encore méritent beaucoup d'intérêt.

Proposition de prix.

La Société médicale d'émulation a proposé deux prix de la valeur de cinq cents francs chacun aux auteurs des meilleurs mémoires sur les questions suivantes.

1° Déterminer les avantages que la médecine a retirés de son exercice aux armées de terre et de mer, depuis le commencemens des guerres de la révolution jusqu'à la paix générale.

2° Quelles sont la disposition et la structure du système des ganglions nerveux (nerf grand sympathique, trisplanchnique de M. Chaussier) quelles sont les fonctions de ce système, quelles sont les maladies dans lesquelles il est essentiellement affecté.

Les mémoires en réponse à ces questions devront être écrits très-lisiblement en français ou en latin et arriver franc de port avant le 31 août 1819 chez M. Breschet, secrétaire général de la société médicale d'émulation de Paris, rue de la Jussienne no. 17.

Les membres résidans sont les seuls qui n'aient pas le droit de concourir.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XI.) (11 AVRIL 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

Monstravimus autem et omnia medicamenta calefaciendo, vel refrigerando, vel humectando vel exsiccando agere.

(GALEN. in lib. Hip. de nat. human comment. prim. § 6.)

GALIEN expliquait l'action des médicamens par les quatre qualités élémentaires, de même que la formation des maladies : ayant donc distribué toutes les substances médicamenteuses en quatre classes, suivant le degré de leur force, le traitement consistait ensuite à proportionner l'action des remèdes au besoin de la nature, et tout cela d'après lui pouvait être soumis au calcul, ainsi qu'il en donne un exemple, notamment au commencement du traité *de la composition des remèdes :* « Si, dit-il, une maladie est froide, s'éloignant de quatre degrès de l'état naturel, tout le monde conviendra qu'il faut administrer un remède chaud d'autant de degrés, ou même qui le soit un peu plus. » Ces erreurs, qui ne sont, comme il a soin de le dire, que le développement des idées d'Hippocrate (*lib. de nat. humana et de elementis*), ces erreurs étaient moins funestes par suite de la manière dont il avait compris qu'on devait étudier l'action des remèdes.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous avons en quelques jours passé dans un autre climat, le froid, les tempêtes ont cessé. Le bruyant Éole a renfermé ses terribles enfans, et le printemps se montre de toutes parts.

Vere tument terræ, et genitalia semina poscunt.

Depuis quelques jours la température est douce, et la végétation prend une extrême activité. Quelques arbres à noyaux, tels que l'amandier et l'abricotier, ont été, comme il arrive presque tous les ans sous cette latitude, fortement compromis par les derniers froids ; mais toutes les récoltes importantes sont dans le meilleur état, et nous promettent des consolations pour tant de maux passés : *faxit Deus!*

Les vents froids avaient fait naître beaucoup de maladies inflammatoires avec une direction spéciale vers la tête : ces maladies durent encore, mais l'intensité en décroît. Beaucoup de personnes continuent à se plaindre d'étourdissemens, de vertiges, de congestions au cerveau, faisant craindre l'apoplexie, et obligeant à recourir aux moyens d'en prévenir l'invasion. Ces moyens sont, comme on le sait assez généralement, les saignées, les pédiluves simples ou rendus irritans par la moutarde, le sel, l'acide muriatique, etc., et surtout l'application des sangsues. Aucune méthode d'employer les sangsues comme dérivatif, ne m'a paru aussi efficace que celle qui consiste à en placer successivement une ou deux à chaque pied, durant plusieurs jours de suite, de manière à entretenir presque constamment un petit écoulement de sang. La continuité de cette dérivation la rend très-puissante.

J'ai observé dans ces derniers jours plusieurs cas d'empoisonnement par les moules, et j'y consacre ci-après un long article.

☽ Premier quartier, le 13.

Depuis le 1er. avril jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{9}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{3}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 4. — Le *minimum* de 6 d. 1.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 86 d. 0. — Le *minimum* de 82 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Accidens occasionés par les moules pris comme aliment, et remède à ces accidens.

Déjà fort souvent nous avons fait mention de ces accidens éprouvés par quelques personnes pour avoir mangé des moules : nous avons rapporté les diverses opinions par lesquelles on avait tenté d'expliquer ces sortes d'empoisonnemens, en déclarant qu'elles ne nous paraissaient pas devoir être adoptées : par exemple, l'opinion qui veut que les moules soient nuisibles lorsqu'elles sont en *frai*, n'est pas admissible, parce que ces accidens arrivent à des époques diverses de l'année : ainsi nous en avons observé vers les mois de septembre et d'octobre, aussi bien qu'en avril et en mars : nous avons également éloigné l'opinion de ceux qui regardent les petits crabes qu'on trouve dans les moules comme la cause qui les rend vénéneuses, car plusieurs personnes ont à dessein mangé de ces crabes, et nous l'avons fait nous-mêmes sans en ressentir aucune incommodité : enfin le *frai* de quelques *holoturies* qui serait entré dans les moules ne pourrait non plus en être la cause, parce que ce frai n'existe sans doute non plus qu'à une seule époque de l'année ; et de plus il paraît que dans une grande quantité de moules, une ou deux seulement sont douées de cette faculté vénéneuse, car dans tous les exemples d'empoisonnement semblable que nous connaissons, un nombre plus ou moins considérable de personnes en avaient mangé sans éprouver aucun accident, ce qui prouve que la cause n'en peut être due à quelque circonstance dont l'influence serait générale, comme l'épanchement du frai de quelqu'autre animal, qui viendrait infecter tout un banc de moules, et ne se bornerait pas à une seule : cette réflexion prouve encore que ce ne peut pas être leur propre frai qui soit vénéneux. Enfin on a imaginé que ce coquillage produisait tous ces phénomènes, en surchargeant l'estomac, parce qu'il était fort indigeste : mais rien dans ces accidens ne ressemble à une indigestion, et le plus souvent ceux qui sont empoisonnés par les moules n'en avaient mangé qu'une très-petite quantité.

On veut encore attribuer tout ce désordre à des modifications particulières de la sensibilité et on s'appuie de quelques exemples analogues : par exemple, il est des personnes qui ne peuvent manger du *riz*, du *mouton*, des *fraises* etc. sans éprouver des symptômes plus ou moins approchans de ceux que produisent les moules, et j'ai vu dernièrement trois frères qui se trouvaient dans ce cas, par rapport aux fraises : mais ces états de la sensibilité ne varient guères d'un jour à l'autre, et ceux que ces alimens incommodent une fois le sont toujours, au lieu que tous ceux que nous avons vu empoisonnés par les moules en avaient mangé fort souvent sans nul inconvénient.

On pourrait encore penser que le mal est produit par quelque moule pourrie qui se trouvait parmi les autres, et l'on ferait remarquer qu'en effet, elles incommodent spécialement ceux qui en font usage loin de la mer, et comme nous l'avons déjà remarqué, elles paraissent être plus souvent nuisibles dans les saisons très-pluvieuses : cependant une telle cause ne saurait guères exister, car tantôt on n'a mangé que quelques moules crues, dans lesquelles on a du bien regarder et dont le goût aurait sûrement fait reconnaître l'altération, tantôt au contraire elles ont été accommodées par d'habiles cuisiniers, ce qui suppose aussi qu'elles ont été ouvertes et visitées.

C'est donc encore une découverte à faire, qui ne sera pas sans intérêt, car si dans tous les cas qui sont parvenus à notre connaissance ces accidens n'ont pas eu de résultats funestes, ils ont été cependant quelque fois assez graves pour exciter les plus grandes craintes, et un médecin anglais en a publié l'an passé deux exemples, où ils ont produit la mort. Au reste il est facile de concevoir que si comme il y a lieu de le croire d'après tout ce que nous venons de dire, tant d'accidens sont probablement dus à une seule moule vénéneuse, la mort suivrait infailliblement si l'on en mangeait trois ou quatre semblables.

Quoi qu'il en soit on nous saura gré de rappeler ici un remède que nous avons déjà fait connaitre: que nous avons souvent employé, et que beaucoup de personnes ont mis en usage avec un tel succès que nous osons le présenter comme souverain: c'est *l'ether* à forte dose. Les trois exemples que nous allons rapporter feront a la fois connaitre et les dangers de cet empoisonnement et l'efficacité du remede que nous avons fait connaitre.

Le premier de ces exemples nous est communiqué par un medecin de la province; les deux autres faits se sont passés à Paris.

Noirmoutier, le 30 mars 1817.

MONSIEUR ET HONORÉ COLLÈGUE,

« Je prends la liberté de vous écrire, pour vous communiquer un fait qui confirme ce qu'on a dit depuis long-temps que les moules et autres coquillages peuvent être nuisibles, et dans certaine circonstance devenir un poison. Cette observation en fixant l'attention des médecins pourra être utile aux habitans des pays maritimes, qui en font un très-grand usage pour leur nourriture, et qui par conséquent sont exposés à ressentir les mauvais effets de cet aliment. S'il en est ainsi, je me féliciterai de vous avoir fait connaître ce qui m'est arrivé.

» Le lundi 16 mars, je me fis servir à mon dîner une douzaine de moules crues et fraîches; je les mangeai avec plaisir à ma manière accoutumée, c'est-à-dire avec du pain et du beurre, mais à peine furent-elles dans mon estomac, que j'éprouvai les accidens suivans: cardialgie intense, avec le sentiment d'une boule de feu qui me corrodait l'estomac près son ouverture ésophagienne, respiration gênée et sifflante, vomissemens abondans, qui furent provoqués par des boissons chaudes, et continuèrent depuis deux heures du soir jusqu'à sept avec la même intensité, pouls petit, serré et précipité, éruption érysipélateuse, qui couvrit tout le corps, à l'exception du dos des mains et des jambes, prurit insupportable, yeux rouges enflammés et proéminans, lèvres enflées, coliques très-vives avec selles fréquentes, frisson très-intense pendant cinq heures, malgré tout ce qu'on put faire pour le faire cesser, froid vif aux pieds et aux mains. Après avoir provoqué les vomissemens, je fis usage de boissons acidulées, avec de très-bon vinaigre, afin de combattre les symptômes d'empoisonnement qui se manifestaient.

» Vers les sept heures du soir, la cardialgie, les vomissemens, les coliques et les selles, commencèrent à diminuer, le frisson disparut, le pouls se développa, le corps pâlit, enfin vers les huit heures je fus assez tranquille pour pouvoir reposer quelque temps, la nuit fut bonne; le mardi matin, tous les accidens avaient disparus, et n'avaient laissé après eux qu'un peu de faiblesse, qui se dissipa le lendemain.

» Voilà, Monsieur et honoré collègue, ce que j'ai observé sur moi-même dans cet empoisonnement. Je ne me permettrai aucune réflexion pour chercher à connaître à quoi ces moules devaient leur état vénéneux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LEFEBVRE, D.-M.-P.

Des deux autres exemples, l'un s'est offert sur le cuisinier de madame de R.; comme on n'a opposé aux accidens aucun moyen convenable, ils ont été plus graves encore que ceux dont on vient de lire l'exposé: il a même été plusieurs heures sans connaissance, et a fait craindre pour sa vie:

cependant ces symptômes allarmans étaient entièrement dissipés après trente ou trente-six heures.

Le troisième exemple enfin s'est offert à moi il y a quatre jours : un employé de bureau arriva chez moi à dix heures du matin, se plaignant d'être dévoré par un feu intérieur : il avait tout le corps rouge et gonflé, le visage allumé, les yeux hors de la tête : il éprouvait par tout le corps des démangeaisons intolérables ; de plus, sa gorge commençait à se serrer, sa poitrine à se remplir, et il éprouvait une suffocation croissante dont il était fort effrayé. Ces accidens avaient commencés depuis environ deux heures, et allaient toujours en croissant ; l'ayant alors questionné sur ce qui pouvait les produire, il me raconta qu'il avait mangé à son déjeûner des moules préparés de la veille, à la sauce, et dont plusieurs personnes avaient mangé au dîner sans en être incommodées. J'avais de l'éther chez moi ; sur le champ, j'en fis avaler à mon homme deux doses de cinquante à soixante gouttes chacune, sur un morceau de sucre. Aussitôt il se trouva mieux et retourna à son bureau, où il continua à prendre, de quart-d'heure en quart-d'heure, une demi-cuillerée de sirop d'éther. Au bout de trois à quatre heures, tous les accidens s'étaient graduellement dissipés, et cet homme se trouvait dans son état naturel.

Accidens causés par une hernie étranglée. Observation communiquée par M. Piérou, médecin à Charnay, canton d'Anse, département du Rhône.

(Suite et fin.)

M. Martin, en approuvant notre seconde opération, à laquelle j'aurais été bien aise de ne pas avoir recours, conseilla l'usage des bains entiers. Ce mot de bain plut surtout au malade, il voulut de suite s'y plonger, et y resta trois quarts d'heure avec un bien-être sensible; quelques vents rendus dans le bain par le bas, des grouillemens d'entrailles souvent répétés, nous parurent de bon augure, et après en être sorti, un lavement purgatif que nous donnâmes opéra à merveille; dans la nuit, un grand nombre de lavemens simples furent administrés avec succès, de même qu'un second lavement purgatif qui fut reçu le matin après un second bain de cinq quarts d'heure. Le malade avait cependant eu avant le premier bain deux vomissemens copieux, il avait encore des renvois souvent renouvelés, mais ces symptômes, loin de m'effrayer, me rassuraient. D'abord les vomissemens n'étaient composés que de ce qu'avait avalé le malade, de manière que le ventre distendu outre mesure, se débarrassait par la voie la plus courte. En second lieu, les renvois n'étaient que des vents qui remontaient à mesure que les matières liquides descendaient dans les premiers intestins ; la différence était sensible entre les renvois actuels et ceux qui existaient au moment du plus grand danger. Ce fut le cinquième jour de l'opération que le mieux se manifesta ; les urines qui, jusques-là, avait été d'un rouge foncé, mais claires, prirent une teinte un peu citronée, et déposaient un sédiment blanchâtre très-épais ; fréquemment le malade sentait la nécessité de les rendre. Il désirait souvent s'humecter la bouche, et c'était des graines de raisin, de l'eau sucrée, de l'eau rougie, et à la fin du sixième jour, le bouillon commença à être reçu avec plaisir, la crême d'avoine également, mais toujours en petite quantité, car si le malade surchargeait tant soit peu son estomac, les envies de vomir se renouvelaient, et ne se dissipaient qu'en laissant un long intervalle sans lui rien faire avaler. Le ventre également devenait souple et diminuait de volume, quelques selles liquides étaient rendues sans lavement et avaient une teinte jaunâtre; on voyait évidemment qu'elles descendaient de la portion supérieure du tube intestinal. Dans la nuit du huit au neuvième jour, des coliques violentes avec angoisses se manifestèrent, au point que le malade se crût en danger ; elles durèrent environ deux heures, et cédèrent sous l'emploi des lavemens et fomentations émollientes: des selles assez abondantes furent l'effet du calme qui

s'en suivit et le malade désira de nouveau le bouillon et autres alimens légers avec ardeur; son appétit allait toujours en croissant ainsi que ses forces; dans la nuit du onze au douzième jour, il lui semblait que plus il prenait, plus il sentait le besoin de prendre, de manière qu'il l'employa toute entière à demander et à recevoir alternativement et presque sans interruption, tantôt un bon bouillon, simple ou avec du vermichel ou du pain grillé, tantôt des fruits, des biscuits, du vin, de la volaille bouillie. Ce fut dans la matinée et après avoir mangé un morceau de volaille, que se sentant rassasié, les malaises ne tardèrent pas à se faire sentir, et allèrent en augmentant toute la journée, au point que le soir, quand je vis mon malade, le ventre était douloureux et extrêmement balloné, les évacuations alvines supprimées, les envies de vomir et les vomissemens étaient revenus, le pouls petit et accéléré, et en somme, son état était aussi allarmant que dans aucun temps de la maladie. Les fomentations, les lavemens émolliens, le thé, tout avait été employé inutilement. Je crus devoir continuer ces moyens, et en même temps donner en lavage un grain de tartre émétique que j'avais par hasard. Un verre entier donné d'un trait fut rendu seul et presque de suite par le vomissement, mais éloignant les doses et les rendant plus petites, le reste passa, et à mesure qu'il descendait, les renvois aériformes survenaient et faisaient place au liquide émétisé; de légères tranchées avec grouillement, accompagnaient sa descente, et enfin sur les deux heures après minuit, une petite selle eut lieu, et fut suivie d'autres plus abondantes, de sorte que la douleur et la tension du ventre se dissipèrent, le bien être et un sommeil de deux heures survint, et bientôt un nouveau désir d'alimens. Cette fois le malade et sa garde furent plus réservés, et le mieux en tout genre ne fut interrompu par aucun accident. De manière que la plaie marchant rapidement vers la cicatrice, a été complètement guérie le trente-sixième jour après l'opération.

Cette maladie, que j'ai pu suivre dans tous ses détails, a fait naître chez moi plusieurs réflexions: J'ai vu qu'un intestin gravement malade, et irrité encore par des manœuvres prolongées et le contact de l'air, revenait à son état naturel lorsqu'il avait pu être replacé dans son domicile habituel, et soumis à la douce influence d'une chaleur animale. Il paraît cependant que l'inflammation de cette longue portion intestinale, ne s'est terminée que d'une manière pénible, puisque les accidens de l'étranglement se sont prolongés jusqu'au cinquième jour après l'opération, et que même après cette époque le malade nous disait souvent qu'il sentait son ventre comme *partagé*. Sans doute aussi que les deux accès de coliques et d'indigestion qu'il a éprouvés, ont été occasionnés par la difficulté qu'éprouvaient les matières alimentaires à traverser cette longue portion d'intestin malade. 2°. Relativement à la pratique même de l'opération, je dirai que la lésion de l'artère épigastrique, lorsqu'on débride l'anneau, n'est point aussi à redouter qu'on a voulu le faire entendre, ayant débridé largement dans cette circonstance, et dans plusieurs autres, sans avoir jamais éprouvé une hémorragie inquiétante. D'ailleurs on ne débride que par degrés, et le doigt que l'on a soin de porter avant la sonde et le bistouri, est toujours dans le cas de vous faire juger si quelqu'artère bat dans le lieu du débridement. 3°. La réflexion qui a le plus occupé mon esprit, est celle-ci : je me suis souvent demandé, pourquoi cette opération qui a été grave sous tous les rapports, a-t-elle sauvé le malade, tandis que tant d'autres que j'ai pratiqué ou vu pratiquer, souvent sous les plus heureux auspices en apparence, n'ont amené qu'un soulagement momentané : Le retour assez prompt des accidens de l'étranglement faisant périr les malades le quatrième ou le cinquième jour de l'opération, et quelquefois en moins de vingt-quatre heures. Après m'être répété plusieurs fois cette question, j'ai cru devoir m'arrêter à cette idée : Le plus grand nombre des hommes, du moins civilisés, sont exposés à éprouver dans le cours de leur vie, des maladies plus ou moins graves, et qui portent tantôt sur tout l'organisme en général, tantôt sur une de ses parties seulement, comme la tête, la poitrine, le bas-ventre, etc., suivant que l'une d'elles

ou même tout le corps, se trouve originellement ou accidentellement plus faible ou plus irritée. Actuellement, je pratique une opération de hernie chez un homme qui est sujet à cette indisposition depuis dix ou quinze ans plus ou moins, qui a éprouvé dans cet espace de temps, et à différentes fois, ou des coliques, ou même les accidens de l'étranglement; n'est-il pas vrai que le ventre, chez cet individu, sera la partie la plus faible, la plus fluxionnaire. Ajoutez les angoisses et les souffrances de l'étranglement qui a nécessité l'opération et qui existait souvent depuis plusieurs jours quand on s'y est décidé; ajoutez encore tous les dangers de l'opération elle-même. Or, si cet individu se trouve malheureusement dans la disposition maladive dont nous avons parlé, n'est-il pas vrai que tout le dépôt de la maladie va se faire sur le bas-ventre, et qu'ainsi, quoique mon opération ait été bien faite, quoique l'intestin ait été trouvé sain, mon malade succombera par la même raison qu'il eut succombé à une fièvre d'un mauvais caractère, à une pleurésie, à une inflammation quelconque de la tête ou du bas-ventre. Il succombera même d'autant mieux, qu'il existera chez lui deux causes de destruction, celle de l'opération et celle du principe maladif qui se sera développé par le fait de l'opération, et qui sans doute n'eut point été mortel sans cette complication. J'adopte d'autant mieux cette idée, que souvent les accidents de l'étranglement se développent sous l'influence de la cause la plus légère, et malgré le secours du bandage; il semble que la disposition maladive soit à son comble et qu'il faut qu'elle se développe. Ce que je dis ici relativement à l'opération de la hernie, ne peut-il pas s'appliquer à toutes les opérations en général, et ne devrait-on pas peser longuement cette considération avant de les entreprendre? s'informer si le malade a mené une vie régulière, s'il a eu d'autres maladies qui l'ont en quelque sorte purifié de ses excès antérieurs, s'il est d'une constitution saine et robuste, et surtout si le malade désire l'opération, etc., etc. ? pour l'opération de la hernie, si l'étranglement s'est manifesté sous l'action d'une cause violente, etc. Piérou, D.-M.

Notice sur le serpent de mer apperçu près de Boston.

Le quatrième volume du journal de l'institution royale contient des détails précis sur cet animal, dont les journaux américains du mois d'août dernier avaient déjà parlé.

Il avait été aperçu plusieurs fois dans le port de Gloucester, près du cap Ann à dix lieues environ de Boston. Il ressemblait, disait-on, à un serpent d'une grandeur énorme et nageait avec une prodigieuse rapidité. Il ne se montrait à la surface de l'eau, que par un temps calme et une mer tranquille : les nombreuses circonvolutions de son corps, représentaient alors l'aspect d'une longue file de bouées ou de tonneaux séparés les uns des autres et disposés sur une même ligne.

La société Linnéenne de Boston nomma le 18 août 1817 une commission chargée de recueillir et de constater l'authenticité des renseignemens qu'on pourrait se procurer au sujet de cet animal; cette commission, composée de l'honorable John Davis, de M. Jacob Bigelow, docteur en medecine, et de Franc. C. Gray, esq. a publié un rapport très-étendu, dont voici les points principaux.

Le 14 août, M. Lonson-Nash aperçut le serpent à la distance d'environ 250 mètres. Le corps vers le milieu lui parût de la grosseur d'une demi-barrique, mais diminuant graduellement vers les deux extrémités. Le mouvement de cet animal à la surface de l'eau, lui parut avoir une vitesse d'environ un mille (un tiers de lieue) par quatre minutes, aussi laisse-t-il derrière lui une traînée d'écume de plus d'un demi-mille, le mouvement des vagues permet de le suivre, même quand il est entièrement caché, ce qui prouve qu'il n'est alors qu'à une petite profondeur. Le chemin qu'il fait dans ce cas est au moins d'un mille en deux ou trois minutes, et paraît ordinairement aussi droit qu'une ligne tirée au cordeau. L'animal change de route en rapprochant la tête et la queue par des mou-

vemens contraires et ces parties ne sont pas alors distantes l'une de l'autre d'un mètre. Tout son corps n'entrait pas dans le champ d'une lunette dont se servait M. Nash, et néanmoins avec cet instrument on découvrait une étendue de *quarante-cinq pieds* sur un vaisseau placé à la même distance. Aussi M. Nash ne doute pas que ce serpent n'eut quatre-vingt ou même cent pieds de long.

Cet observateur se trouvait placé à terre sur une éminence de trente pieds, et par un temps parfaitement calme. Cependant il n'a pu distinguer parfaitement la tête de l'animal, et n'entre à cet égard dans aucun détail. Il est de couleur presque noire, et laissait voir le plus souvent sept ou huit portions de son corps au-dessus des flots.

Un négociant, M. Pearson, se trouvait le 18 du même mois d'août, au milieu du port de Gloucester, avec un matelot nommé James P. Collins, lorsqu'ils virent passer et repasser le serpent à plusieurs reprises sur l'avant de leur chaloupe, et seulement à la distance de cinquante mètres. La partie supérieure de la tête, dit-il, lui paraissait plate : le dos présentait plusieurs saillies ou bosses fort distinctes. Du reste, la description qu'en donne M. Pearson s'accorde parfaitement avec celle de M. Nash. Il croit qu'un coup de fusil qui lui fut tiré, l'atteignit, car il parut alors beaucoup plus circonspect.

Tous ces détails sont bien de nature à appeler l'attention des naturalistes, comme à éveiller l'imagination des poëtes, dont les créations les plus gigantesques semblent être réalisées.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur les bandages herniaires usités jusqu'à ce jour, et sur les bandages rénixigrades ou nouvelle espèce de brayer, par G. Jallade-Lafond, docteur en chirurgie de la faculté de médecine de Paris, ex-chirurgien aux gardes-françaises, etc. Broch. in-8°. Chez l'auteur rue de Richelieu n°. 46, et au Palais-Royal n°. 68.

Le brayer ou bandage herniaire, est une sorte de ceinture, au moyen de laquelle on cherche à prévenir les hernies, c'est-à-dire, la sortie des parties contenues dans le ventre lorsqu'elles ont de la tendance à s'échapper au dehors. Trois points des parois abdominales offrent principalement une issue à ces parties. Ce sont 1°. l'anneau inguinal par lequel sortent naturellement les testicules vers le temps de la naissance, et qui dans l'homme est traversé par le cordon spermatique. 2°. L'arcade crurale sous laquelle passe l'artère de ce nom à la sortie du ventre. 3° L'ombilic, ou la cicatrice de l'ouverture par laquelle sortaient, à la naissance, les vaisseaux qui entretenaient une communication entre le fœtus et sa mère. Il en résulte qu'on employe généralement trois sortes de brayers ou bandages; l'inguinal, le crural et l'ombilical. Ces appareils consistent en une ceinture renforcée ou non par un ressort métallique, destinée à exercer au moyen d'une pelotte fixée à son extrémité, une compression continuelle sur l'ouverture par laquelle se produirait sans cela une hernie.

Les anciens paraissent avoir fait peu d'usage du bandage herniaire. Celse, conseille pour les enfans seulement, d'en former un avec une bandelette portant une pelotte faite d'étoffe (liv. VII, c. 20) Galien et Oribase qui l'a copié décrivent un bandage nommé *loup* formé de deux ban-[illegible] dans le milieu, servant, disent-ils, à *retenir la membrane abdominale dans la cure de la hernie*. Tout cela comme on voit, était bien imparfait et absolument insuffisant : aussi les hernies chez les anciens devaient produire très fréquemment des accidens terribles : c'est sans doute à l'accroissement qu'elles avaient coutume de prendre et à l'impuissance virile qui résultait de cet accroissement qu'était due l'opinion de honte attachée à cette incommodité; opinion dont les poëtes satiriques Romains, donnent la preuve en cent occasions.

Ce n'est toutefois que fort tard, c'est-à-dire au renouvellement de la chirurgie, qu'on s'est occupé de perfectionner cet appareil, et les difficultés qu'on y a rencontrées jusqu'ici prouvent combien le problème était difficile a résoudre. Il faudrait en effet qu'un bandage herniaire put exercer constamment, et sans la moindre interruption, une compression sur des parties perpétuellement agitées par des mouvemens très-variés; de plus cette compression doit se faire dans une direction constamment oblique avec celle des surfaces sur lesquelles elle porte; et cependant les mouvemens du corps font à tout moment changer la forme et la direction de ces surfaces.

Ce n'est point le cas de décrire ici les diverses tentatives, par lesquelles on a plus ou moins approché de la solution de ces difficultés, il faudrait pour cela un volume au moins : M. Lafond en dit quelque chose dans son mémoire, auquel d'ailleurs il a joint des planches destinées à éclaircir le texte. Nous nous contenterons avec MM. les rapporteurs de la faculté de medecine, d'applaudir à ses efforts pour perfectionner une machine si utile : il a pour y parvenir, un peu allongé le ressort ordinaire, ce qui lui donne plus d'élasticité, plus de force et surtout de fixité : il donne aussi un peu plus d'obliquité à l'extrémité qui porte la pelotte. Enfin au moyen de plusieurs petits ressorts glissans l'un sur l'autre, il gradue l'élasticité de la ceinture et peut toujours la proportionner au besoin de la personne qui en fait usage. C'est à l'expérience à prononcer définitivement sur ces améliorations; car suivant la remarque de MM. Lallement et Dupuytren c'est dans ce cas-ci, le seul juge dont la décision soit sans appel.

FLORE MÉDICALE, ou collection de toutes les Plantes usitées en médecine, rangées par ordre alphabétique et coloriées, décrites par F. P. Chaumeton, Chamberet et Poiret, peintes par madame. E. P. et par J. F. Turpin (1). Six vol. in-8°. divisés en quatre vingt dix livraisons. Tome troisième : de la trente quatrième livraison à la cinquante-unième, chacune contenant quatre planches coloriées; avec une description.

Ce bel ouvrage dont j'ai laissé accumuler les livraisons se poursuit avec ardeur et les magnifiques dessins de M. Turpin en assurent toujours le succès.

M. le baron Marchand, ancien médecin de l'hôpital militaire de Metz, vient de faire présent à son confrère M. Desgenettes, d'un ouvrage sur la peste, composé par Bavera de Bologne en Italie, et imprimé dans la même ville en 1478. Ce médecin, qu'on nomme aussi Baverius, a fait entrer cet ouvrage dans le recueil qu'il publia sous le titre : *Consilia de remedicâ seu morborum curationibus*, *Bonon.* 1489, *in fol.* réimprimé plusieurs fois depuis.

(2) Prix : 3 fr., et 3. 10 cent. fianc de port, chez C. L. F. Panckoucke, éditeur de l'ouvrage, publiée par souscription, sous le titre de VICTOIRES, CONQUÊTES, Désastres, Revers et Guerres civiles des Français, de 1792 à 1815, avec 130 plans grand in-8o. et une carte générale, etc. etc., rue et hôtel Serpente, no 16.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(N°. XII.) (21 Avril 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

Manifestam sanè habet indicationem, nos ex calido, frigido, humido, et sicco, et dolere et curari.

(Galen. in lib. Hip. de nat. human comment. prim. §6.)

Hippocrate, dit Galien, a démontré que les quatre qualités élémentaires sont à la fois *formatrices* et *altératrices* des corps : toutes les autres qualités se rapportent à celles-là, tant celles qui appartiennent au goût et qu'on désigne par les mots d'*astriction*, d'*austérité*, d'*acerbité*, d'*amertume*, de *sapidité*, d'*âcreté*, d'*aigreur*, de *douceur*, d'*onctuosité*, que celles qui se lient aux couleurs, comme la *blancheur*, la *noirceur*, la *rougeur* et les autres, ou qui sont du domaine du toucher, c'est-à-dire, la *dureté*, la *mollesse*, la *friabilité*, la *compacité* : pour les qualités qui frappent l'odorat, et qui sont à peu près en même nombre que celles qui frappent le goût, les noms manquent pour les exprimer.

Ces premiers principes une fois posés, il ne s'agissait que de reconnaître expérimentalement, et avec toutes les précautions requises, quelles étaient celles des quatre propriétés dont jouissait chaque substance médicamenteuse.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température s'élève graduellement, mais avec lenteur, et comme il convient, pour ne pas exposer la végétation, qui généralement est peu avancée. Le froid, dans les premiers jours de cette décade, était encore assez vif le matin : maintenant le thermomètre indique à cette époque de la journée 5, 6 ou 7°. de la division de Réaumur. Dans le reste du jour, le mercure s'élève à 12 et 13°.

Les maladies graves dont nous avons parlé dans nos précédentes feuilles, ont à peu près cessé avec les intempéries qui les avaient occasionées. Nous avons observé cette année, ainsi que plusieurs autres médecins, un genre d'indisposition assez remarquable : c'était des inflammations catarrhales, des fosses nasales (vulgairement rhume de cerveau), se reproduisant cinq à six fois de suite : en sorte, qu'à peine l'inflammation vive était tombée, qu'elle se renouvelait avec tous les symptômes qui l'accompagnent ordinairement, c'est-à-dire, pesanteur et douleur dans les sinus frontaux, enchifrènement, difficulté de respirer par le nez, écoulement séreux, etc.

Ces répétitions n'ont cessé qu'en excitant la transpiration par des applications de laine, par des bains tièdes. Dans quelques cas où il existait un peu de congestion au cerveau, les bains de pieds avec la moutarde et une application de sangsues aux lombes, ont dissipé tout cet ensemble d'indisposition.

☾ Dernier quartier, le 27.]

Depuis le 10 avril jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{11}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 3 l. $\frac{7}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. 2. — Le *minimum* de 8 d. 1.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0. — Le *minimum* de 00 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

STATISTIQUE MÉDICALE.

Relevé des tableaux de mortalité dressés par les douze municipalités de Paris, pour l'année 1817.

Le nombre des décès en 1817, a été de.	21,382
En 1816, il était de.	19,801
La différence en plus pour 1817, est de.	1,581

Le nombre des décès se compose de 13,555 morts à domicile, savoir :

Du sexe masculin.	6,599	13,555
Du sexe féminin.	6,956	

On comprend dans cette classe 276 cadavres déposés à la morgue, et 7,827 personnes mortes dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, savoir :

Du sexe masculin.	3,898	7,827
Du sexe féminin.	3,929	
		21,382

Le nombre des personnes mortes de la petite vérole pendant l'année 1817, a été de 486, savoir :

Du sexe masculin.	250	486
Du sexe féminin.	236	
Le nombre était en 1816 de.		150
La différence en plus pour 1817, est de.		336

Les 276 cadavres déposés à la morgue en 1817, se composaient de

205 hommes.
71 femmes.

En 1816, le nombre des noyés était de.	278
Et celui des suicidés de.	188
En 1817, les suicidés s'élèvent à. . . .	197

Si l'on admet qu'il y ait au moins la moitié des noyés volontaires, cela porterait le nombre de ceux qui se sont donnés la mort en 1817, à 335, c'est-à-dire à plus de 6 par semaine.

En 1808, 1809, 1810, on comptait de 50 à 55 suicides par an ; ce nombre a augmenté progressivement depuis 1812.

Les maladies les plus remarquables, en raison du nombre des personnes qui en sont mortes, sont les suivantes :

Les lésions organiques générales, savoir : scorbut, cancer, siphilis, gangrène, scrophules, etc.

hommes 2,083
femmes 1,999

Les phlegmasies du tissu-cellulaire et *des organes parenchymateux*, savoir : phthisie pulmonaire, péripneumonie, gastrite, entérite, hépatite, etc.

hommes 1,402
femmes 1,657

Les phlegmasies des membranes muqueuses, savoir : angines gutturale, trachéale, laryngée, catarrhe pulmonaire, asthme humide, catarrhe des voies alimentaires, vésical, utérin, etc.

hommes 1,239
femmes 1,355

Lésions particulières, anévrismes, hydropisies, ictères, calculs, squirrhes, vomiques ou dépôts, etc.

hommes 863
femmes 1003

Affections spasmodiques. hommes 673
femmes 623

Affections nerveuses locales.	hommes	567
	femmes	552
Affections comateuses. . . .	hommes	443
	femmes	465
Phlegmasies cutanées. . . .	hommes	480
	femmes	434
Fièvres indéterminées. . . .	hommes	314
	femmes	380
Fièvres malignes, ataxiques.	hommes	313
	femmes	363
Fièvres putrides, adynamiques.	hommes	485
	femmes	491

Phlegmasies des membranes séreuses, savoir : pleurésie, péricardite, périconite, frénésie, etc.

	hommes	203
	femmes	178

Femmes en couche.	56
Opérations chirurgicales.	28

Récapitulation des deux sexes.

	Masculin.	Féminin.	Totaux.
De 1 jour à 3 mois. .	2,299. .	1,877. .	4,176
— 3 mois à 6 mois. .	224. .	165. .	389
— 6 mois à 1 an. . .	352. .	312. .	664
— 1 an à 2 ans. . .	656. .	628. .	1,284
— 2 ans à 3 ans. . .	329. .	296. .	625
— 3 ans à 4 ans. . .	214. .	240. .	454
— 4 ans à 5 ans. . .	154. .	135. .	289
— 5 ans à 6 ans. . .	119. .	126. .	245
— 6 ans à 7 ans. . .	116. .	121. .	247
— 7 ans à 8 ans. . .	56. .	69. .	125
— 8 ans à 9 ans. . .	58. .	69. .	127
— 9 ans à 10 ans. .	66. .	55. .	121
— 10 ans à 15 ans. .	245. .	253. .	498
— 15 ans à 20 ans. .	265. .	390. .	655
— 20 ans à 25 ans. .	435. .	412. .	847
— 25 ans à 30 ans. .	274. .	398. .	672
— 30 ans à 35 ans. .	319. .	405. .	724
— 35 ans à 40 ans. .	240. .	378. .	618
— 40 ans à 45 ans. .	271. .	458. .	729
— 45 ans à 50 ans. .	329. .	486. .	815
— 50 ans à 55 ans. .	443. .	492. .	935
— 55 ans à 60 ans. .	479. .	400. .	879
— 60 ans à 65 ans. .	594. .	556. .	1,150
— 65 ans à 70 ans. .	492. .	550. .	1,040
— 70 ans à 75 ans. .	498. .	587. .	1,085
— 75 ans à 80 ans. .	363. .	514. .	877
— 80 ans à 85 ans. .	210. .	316. .	526
— 85 ans à 90 ans. .	79. .	123. .	202
— 90 ans à 95 ans. .	12. .	30. .	42
— 95 ans à 100 ans.	1. .	8. .	9

C. L. C.

(*Extrait du Journal de Pharmacie.*)

Notice sur une fièvre adynamique essentielle, épidémique.

Dans les communes de Pérouzet, Saint-Clair, et Beaurepaire département de l'Isère, il a régné épidémiquement à la fin d'août, et pendant les mois de septembre, octobre, novembre 1817, une fièvre adynamique essentielle. (a) Cette fièvre a attaqué particulièrement ceux dont les habitations sont basses et humides, et qui livrés aux pénibles travaux de l'agriculture, ont été privés de l'usage du vin auquel ils étaient accoutumés. Cette maladie n'a montré aucun caractère contagieux, et si plusieurs individus d'une même famille en ont été atteints, dans la même maison, c'est qu'ils étaient exposés aux mêmes influences morbifiques, tant prédisposantes qu'occasionnelles. Elle a fait peu de victimes. Il n'a guère péri, que ceux qu'une funeste incurie a empêché de réclamer les secours de la médecine. C'est un grand

(a) Je nomme *fièvre adynamique essentielle* la maladie que je décris ici, parce qu'a moins d'une subtilité scholastique, elle ne peut être autrement désignée ; elle est primitive, dès le début son caractère est manifeste, elle a attaqué des individus d'âge, de sexe, de tempéramments différents, a eu chez tous la même marche, et les mêmes symptômes. Dès le premier jour l'adynamie était prononcée, le peu d'intensité de la fièvre prouvait la débilité des forces médicatrices de la nature. Les seuls moyens que j'ai dû employer, et dont les succès ont été constants, sont les remedes les plus énergiques indiqués par l'art pour combatre l'adynamie complette.

malheur pour les agriculteurs, que la confiance presqu'exclusive qu'ils accordent à de vieilles femmes, ou à de grossiers charlatans, qui dans toutes les maladies, les couvrent d'emplâtres, et les exténuent, en provoquant des sueurs excessives, par des moyens incendiaires, mais : *Vulgus vult decipi; decipiatur.*

Au début, les malades éprouvaient pendant deux à trois jours de l'inapétence, une céphalalgie obtuse, un sentiment de faiblesse et de lassitude accompagné de moiteurs fugaces. Le facies triste, abattu, soif modérée, goût pour les acides. La langue légèrement blanchâtre, bouche pâteuse. Quelques-uns se plaignaient de maux de reins. Du quatre au cinquième jour, il survenait un accès de fièvre, qui s'annonçait par un frisson de plusieurs heures, et se terminait par une sueur plus ou moins abondante. La durée de ce premier accès était de douze à quinze heures; mais c'était le dernier effort de la nature. Les jours suivans, il y avait un accès fébrile qui ne se reconnaissait, qu'à l'accélération et l'irrégularité du pouls, la rougeur des pomettes, la gêne de la respiration, et le malaise du malade. Quelquefois, il y avait à la fin un peu de moiteur, d'autres fois, la peau restait sèche. Les malades étaient constamment couchés sur le dos, ils poussaient de profonds soupirs, questionnés, ils répondaient n'avoir aucun mal, mais éprouver une grande faiblesse. Ils ne parlaient point, ne demandaient rien, ne s'occupaient de rien. Immobiles dans leur lit, ils avaient l'air de méditer profondément, et paraissaient étrangers à tout ce qui se passait autour d'eux. Cependant ils répondaient seulement aux questions qui leur étaient faites. Ils prenaient les bouillons sans dégoût, mais le vin leur plaisait beaucoup, point de soif, urines naturelles, la chaleur de la peau était modérée, de temps en temps, ceux qui soignaient les malades, s'appercevaient qu'ils avaient les pieds froids, sans que ceux-ci s'en plaignissent.

Dès le commencement du deuxième septennaire, la langue devenait sèche, aride, le milieu était noir, les bords rouges. L'haleine fétide, tout le corps des malades exhalait une odeur fade, nauséabonde. Les selles séreuses étaient d'une puanteur insupportable, rêves fatigans pendant le sommeil, légère révasserie pendant la veille. Cet état durait jusqu'à la fin du troisième septennaire, époque à laquelle la maladie se terminait ordinairement, et sans crise apparente: plus les selles avaient été fréquentes et copieuses plus la convalescence était lente et pénible; ce qui prouve combien l'usage du tartre stibié, est délicat au début des fièvres de cet ordre; malgré la prodigalité avec laquelle il est administré si souvent, surtout dans les campagnes.

Le traitement de cette fièvre a été simple. Je commençais par administrer 15 à 18 grains d'ipécacuanha, plutôt pour secouer la machine que pour évacuer l'estomac; du bouillon, un peu de vin pur, de l'eau vineuse pour tisanne, du vin de quinquina à doses plus ou moins rapprochées, dans les momens de rémission ou d'intermission, du camphre. La décoction de serpentaire et de quinquina, des lavemens quand la diarrée était trop abondante, et durait trop. Des vésicatoires lorsque les malades tombaient dans la stupeur et l'assoupissement. Tels sont les remèdes qui ont suffi pour opérer la guérison de dix-huit malades confiés à mes soins. Un dix-neuvième, une femme, est morte, j'ai été huit jours sans la voir, ayant refusé obstinément tout médicament, malgré l'exemple de son mari et de son frère qui venaient d'éprouver la même maladie.

M. le docteur Prost, qui exerce la médecine dans le même arrondissement, m'a communiqué l'histoire de la maladie d'une jeune fille de quinze ans morte au neuvième jour de la fièvre que je viens de décrire. Dès le premier jour la prostration des forces fût extrême; les remèdes les mieux indiqués, n'eurent aucune action, une diarrhée excessive accéléra la fin de la malade, qui avant l'apparition des premiers symptômes était déjà faible, et amaigrie. Sa sœur et son beau frère, qui ont essuyé la même maladie

en ont été parfaitement guéris dans la période ordinaire.

A. François, D-M. *chevalier de la Légion-d'honneur, membre correspondant de l'académie de médecine de Paris, ancien médecin principal des armées.*

Réflexions du rédacteur de la gazette.

La question des fièvres essentielles est devenue fort importante depuis qu'un praticien aussi habile et surtout aussi exercé que M. le docteur Broussais, en nie formellement l'existence, les rapportant, toutes à l'irritation particulière de quelques organes importans. L'opinion de cet habile médecin, et les faits nombreux dont il l'appuie, doivent empecher d'admettre les opinions contraires quand elles ne sont pas étayées de preuves bien évidentes : or rien n'empêche d'attribuer à un état d'irritation ou d'inflammation des organes de la digestion tous les phénomènes observés par M. le docteur François, aussi bien qu'à une fièvre essentielle dont on ne voit pas trop la liaison avec des évacuations alvines séreuses et fréquentes ; tandis qu'on les expliquerait bien facilement dans l'hypothèse d'un état d'irritation inflammatoire. Il existait un seul moyen de dissiper complètement ces obscurités, c'était l'inspection très-soigneuse de tous les viscères abdominaux sur les corps des personnes décédées : malheureusement M. François n'a pu faire ces recherches, et conséquemment ses observations, d'ailleurs fort judicieuses, manquent d'une base suffisamment solide.

Deux exemples de guérison de la difformité connue sous le nom *de genoux cagneux*, par Louis D'Yvernois.

En terminant la brochure que je publiai l'année dernière sur les pieds bots, (1) j'avançai que la difformité des genoux connue sous le nom de *genoux cagneux*, était aussi facile à guérir que les pieds tordus. L'heureuse expérience d'une année me confirme de plus en plus dans cette opinion. Parmi les guérisons que j'ai obtenues, de ces vices de conformation, les deux suivantes sont très-remarquables.

(1) *Essai sur les pieds tordus.* par Louis d'Yvernois, Paris 1817, chez l'auteur, rue Copeau nº 15.

Deux petites filles âgées d'environ quatre ans, me furent confiées à peu près à la même époque, pour être guéries de la difformité vulgairement appelée *genoux cagneux*. Ces deux enfans avaient chacun un genou tellement porté en dedans, que la jambe et le pied du membre malade se trouvaient, par cette disposition vicieuse, éloignés d'environ cinq pouces de la ligne verticale et centrale du corps. La difformité était extrême et la marche très-difficile : ces deux enfans ont été soumis à l'action des machines simples et autres moyens auxquels j'ai recours en pareil cas; ils ont été parfaitement guéris après cinq mois d'un traitement suivi. Plusieurs médecins ont vu ces deux petites filles marchant et courant avec la plus grande facilité, avec un petit appareil qu'elles porteront encore quelques mois pour consolider leur guérison.

Note du rédacteur de la Gazette. J'ai sous les yeux en écrivant cette note, les deux plâtres pris sur la jambe de l'une de ces petites filles : l'un avant la guérison et l'autre depuis qu'elle est obtenue : et j'atteste que rien n'est plus satisfaisant et n'est plus propre à inspirer de la confiance pour les talens de M. d'Yvernois.

Opération extraordinaire.

Un chirurgien de Nemours atteint d'une tumeur cancéreuse située sur la région du cœur, après avoir vainement subi plusieurs extirpations et cautérisations; est venu à Paris, offrant de tout endurer, pour se soustraire à une mort cruelle autant qu'inévitable. On ne lui a pas caché que pour aller jusqu'à la racine du mal, il fallait tenter une opération insolite et très-probablement mortelle ; ses instances en sont devenues plus pressantes, et le 31 mars, M. le professeur

Richerand, assisté de M. le professeur Dupuytren et d'autres praticiens de la capitale, a enlevé quatre pouces environ de chacune des sixième et septième côtes; et après avoir scié et détaché ces portions d'os malades, voyant que la plèvre participait à l'affection, n'a point hésité d'exciser six pouces quarrés de cette membrane épaissie et fongueuse, pénétrant dans la poitrine et mettant à découvert la pointe du cœur et une partie du poumon gauche. Le malade au onzième jour après l'opération était dans le meilleur état possible, et n'a pas cessé depuis d'être fort bien ; les progrès de la cicatrisation ont été extrêmement rapides et il n'existe plus en ce moment qu'un suintement peu considérable. Les fastes de l'art n'offrent aucun exemple d'une pareille tentative; et les chirurgiens anglais qui de nos jours, s'efforcent de reculer les bornes du possible, n'ont à coup sûr rien entrepris d'aussi audacieux.

Académie des sciences.

Découverte d'un nouveau métal et d'un nouvel alcali.

M. Berzélius fait part, de Stockholm, à l'académie, qu'il vient de découvrir une nouvelle substance métallique dans le souffre retiré des pyrites de Suède. Ce métal se trouve en très-petite quantité, de sorte qu'on n'a pu s'en procurer encore que des atômes. M. Berzélius le nomme *selenium*, (du nom grec de la lune,)en opposition avec le *tellurium*. Le sèlénium est gris noirâtre, semblable à l'iode : divisé, il parait rouge, il est volatil et brûle dans l'air avec une flamme bleue en répandant une forte odeur de raves et produisant un acide particulier qui se sublime en lames cristallines.

Un élève du même chimiste a découvert un nouvel alcali dans la substance pierreuse appelée *pétalite* ; il l'a nommé *lithione*, pour indiquer son origine minérale, en opposition avec celle des autres alcalis qui proviennent tous des substances organiques. Cet alcali attaque fortement le platine et jouit de la faculté de neutraliser les acides à un degré plus élevé que la magnésie. Des chimistes français, et notamment M. Vauquelin, ont constaté les faits dont il s'agit et ont même trouvé le *lithione* dans des substances moins rares que la *pétalite* : elle existe en assez grande proportion dans le *triphane*, autre substance minérale qu'on rencontre abondamment en Suède.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité des maladies des yeux, *avec des planches coloriées représentant les maladies d'après nature, suivi de la description de l'œil humain, traduite du latin de S. T. Sœmmerring*, par Antoine Pierre Demours, médecin-oculiste du roi et des maisons royales de la légion-d'honneur, chevalier de la légion, docteur-régent de l'ancienne faculté de Paris, membre de la société de médecine de la même ville, associé de celles de Marseille, Bruxelles et Orléans. 3 vol. in-8°. et un in-4°. contenant 80 planches. De l'imprimerie de Firmin Didot. Prix 60 fr. et 68 fr. franc de port, à Paris, chez l'auteur, rue de l'Université, n°. 19, et Crochard, libraire, rue de Sorbone, n°. 3.

L'ouvrage que nous annonçons est un des plus considérables que l'on ait publié depuis bien des années sur quelque partie que ce soit de l'art de guérir; et c'est incontestablement le plus important de ceux qui ont jamais eu pour objet exclusif, les maladies des yeux. Nous en jugeons ainsi moins encore par l'étendue de cet ouvrage que parce qu'il est le résultat d'une pratique immense et d'observations dont la série non interrompue jusqu'à ce jour remonte à soixante-dix ans. « Je soumets au public (dit M. Demours) le résultat d'un demi-siècle de la pratique de mon père et de vingt années de la mienne : je ne sais si l'on trouverait en Europe un autre exemple de deux médecins qui pendant une succession de soixante-dix ans consacrés à l'exercice soit de la médecine générale, soit d'une seule de ses branches, aient fidèlement recueilli chaque jour sur des cahiers de pratique et d'après la méthode descriptive d'Hippocrate, les histoires des maladies traitées

par eux, conservé les minutes de leurs réponses à un nombre prodigieux de mémoires choisis parmi une multitude d'autres ou moins intéressans ou retirés par les consultans, enfin exécuté ou fait exécuter en présence des malades les dessins coloriés des cas graves ou singuliers que présentaient ces maladies. »

Indépendamment de cinq cents observatious au moins, qui sont rapportées en totalité ou en extrait dans le cours de l'ouvrage, M. Demours déclare qu'il est prêt à communiquer à tous les praticiens qui désireront les consulter, soit les journaux de pratique de son père et les siens, soit encore plus de deux mille mémoires à consulter classés par ordre de matière et déposés dans des cartons. On peut juger d'après cela quelle mine féconde vient d'être ouverte à l'étude de ces maladies si compliquées.

Une autre garantie du mérite de l'ouvrage que nous annonçons, c'est que les deux médecins dont il fait connaître les travaux quoique livrés exclusivement au traitement des maladies des yeux n'étaient étrangers à aucune des connaissances médicales; trop souvent en effet les personnes qui s'attachent à l'exploitation d'une seule partie de ce grand domaine sont hors d'état d'appliquer aux objets de leurs études les principes généraux d'après lesquels cependant sont régies toutes les parties du corps humain, et renouvellent ainsi pour quelques organes l'erreur de ceux qui croiraient pouvoir être chirurgiens en ignorant comment on traite les maladies internes, ou qui penseraient au contraire qu'ils peuvent être médecins, sans connaître sa relation des maladies internes avec celles où l'application de la main peut devenir indispensable.

M. Demours père ainsi qu'on le sait par des travaux estimables qu'il avait publiés, et comme le rapporte M. son fils dans une notice consacrée par le respect filial, M. Demours le père était déjà un habile médecin lorsqu'il fut porté à se consacrer entièrement à l'étude et au traitement des maladies des yeux. L'ouvrage que nous annonçons prouve assez clairement que l'auteur dont les travaux viennent de nous enrichir et de nous instruire, peut appliquer aux maladies des yeux toutes les ressources que présente la médecine dans son ensemble.

Je tâcherai dans un second article, de faire connaître la disposition des matières, que l'on regrettera je pense, de ne pas voir disposées dans un ordre systématique, où tout serait enchaîné par des dépendances que l'auteur doit connaître mieux que personne.

Réflexions philosophiques sur la médecine et le médecin, par Ch. P. L. de Gardanne, docteur, de la faculté de Paris. etc, etc. 1 vol. in-18.

Qu'un médecin écrive sur quelque partie de son art : en relevant les erreurs qui lui serait échappées, le lecteur bienveillant peut applaudir encore au motif qui lui fit prendre la plume : si l'exécution de l'ouvrage ne répond pas au plan, l'intention du moins sera comptée : il faudrait plus que de la mauvaise humeur pour ne pas excuser un homme qui redit de son mieux ce qu'il fut obligé d'apprendre ; et qui voudrait vous enseigner ce que vous devez connaître. Mais si le même écrivain publie ce qu'on appelle des *réflexions*, des *pensées*, ce qui suppose de la prétention, et que personne n'est obligé de dire ou de savoir : tout aussitôt le lecteur s'arme d'une sévérité légitime, il exige qu'on lui donne du nouveau, ou du moins qu'on relève ce qui ne saurait l'être, par la vivacité des tours ou la saillie des images. Cependant si le livre en question ne renferme qne des *pensées*, des *réflexions* excessivement communes ; si des expressions vives et pittoresques ne viennent point ranimer l'attention ; si de temps en temps l'auteur n'a pas eu l'art de présenter à l'imagination le tableau frappant de ce qu'il voulait exprimer ; nulle bienveillance n'y pourrait suffire, l'attention s'épuise, le livre, tout petit qu'il peut être échappe des mains, et la condamnation est portée.

Je voudrais de bon cœur qu'une pareille sentence ne fût pas applicable à M. de Gardanne. Cependant !.... que ne s'est-il contenté de relire et la Bruyère, et la Rochefoucault et même le petit volume de M. Say, car il les connaît et en

parle fort bien, c'est-à-dire qu'il les cite : je dois citer à mon tour : mais je crains qu'on n'imagine que je choisis; et toutefois cela n'est pas nécessaire car je pourrais m'arrêter dès l'épître dédicatoire, où l'auteur, qui parle souvent dans son livre de *Logique* fait néanmoins le raisonnement le plus singulier. La voici un peu abrégée : elle est adressée *aux élèves en médecine. L'instruction est le point essentiel pour le médecin, mais elle ne suffit pas : il faut à un médecin une conduite étudiée si elle ne peut être naturelle. Puissiez-vous donc messieurs accueillir favorablement cet écrit, etc.* Il me semble que toutes les parties de ce raisonnement sont en contradiction entr'elles. *Qu'on ne pense pas* (dit l'auteur page 131) *que par le mot expectation, on doive considérer la marche d'une maladie et se fier entièrement à la nature*, etc. J'ai essayé de retourner cette phrase pour la comprendre, mais j'ai pris une peine inutile et je ne la prendrai pas ici de peur de paraître avoir fait un sarcasme que je désaprouverais comme le fait M. de Gardanne. Il est des passages dans les quels l'expression le dispute de trivialité à la pensée : *un médecin tiendra toujours son quant-à-soi : il ne devra jamais servir de jouet ni d'amusement aux autres. Il se recréera tout aussi bien qu'un autre homme, etc.* (*page* 92) Je dois cependant ajouter que dans tout le cours de cet ouvrage M. de Gardanne montre les plus nobles sentimens, voici quelques passages qui en feront foi. *Aucune profession ne demande plus d'honnêteté, de délicatesse, de franchise que celle de médecin : la probité est la règle de tous nos devoirs ; c'est elle qui donne de l'éclat à toutes nos actions* (pages 54 et 55) Il n'est peut-être pas vrai que la probité donne de l'éclat à nos actions ; mais du moins il est sûr qu'on ne saurait prendre une meilleure règle de conduite.

Pâte de lichen.

On ne doit point dédaigner les efforts dont le but est de diminuer les dégouts qu'inspirent ordinairement les remèdes : le lichen entre maintenant dans un grand nombre de préparations, dans lesquelles la saveur amère et acerbe de ce végétal est presqu'entièrement masquée : la pâte de lichen composée par M. Colomez, pharmacien rue Saint Honoré n° 232, est onctueuse, agréable au goût, et peut remplacer la gelée de lichen que l'on ne conserve qu'avec beaucoup de difficultés : elle est composée comme il suit.

Prenez : Gelée de lichen. . . . . . deux livres.
Sucre. . . . . une livre et demie.
Gomme arabique. . . . . deux livres.
F. S. A.

La gelée de lichen pour la pâte est préparée avec :

Lichen bien mondé. . . . . douze onces.
Sucre. . . . . huit onces.
Eau. . . . . quantité suffisante.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE REDACTION.
(N°. XIII.) (1er. Mai 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,
OU
RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE
De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

Facultas causa est quædam effectrix.

(Galen. De simplic. médic. fac. , l. 1. c. 1.)

Les facultés des médicamens sont, dit Galien, de trois sortes, de *fait* ou instantanées, en *puissance* ou futures, enfin particulières ou *spécifiques*.

Ce qu'il nommait faculté de fait est celle qui s'exerce par des forces physiques comme le chaud, le froid : ainsi, disait-il, le feu a la faculté actuelle de réchauffer, tandis que la pyrèthre, le castoreum, et autres semblables, ne possèdent cette faculté qu'en puissance : la glace refroidit à l'instant, la jusquiame et la mandragore ne refroidissent qu'après quelque temps.

Quant aux propriétés particulières ou spécifiques des médicamens, personne ne saurait les méconnaître : car, disait encore ce grand médecin, tout le monde voit que les purgatifs agissent sur les intestins, les cantharides sur la vessie, etc. ; les spécifiques d'une autre espèce, c'est-à-dire, que l'on croit propres à agir spécialement contre tel virus ou contre telle maladie, étaient fort communs du temps de Galien, et il en fait connaître un grand nombre.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

La température est maintenant tout-à-fait analogue à la saison, elle est douce et humide, aussi la végétation, qui était un peu en retard, a fait depuis quelques jours de rapides progrès. Quelques orages avec du tonnerre et de la grêle fondue ont éclaté sur Paris, mais sans être assez considérables pour faire penser qu'ils aient ailleurs causé de grands ravages. Le thermomètre varie du matin au soir entre 10 et 15 ou 16°. de la division de Réaumur.

Les maladies sont nombreuses et fort aiguës : il semble que l'activité du printemps se communique à nos organes. Les affections les plus communes sont des fièvres gastriques (phlegmasies gastro-entériques de Broussais), avec exaltation du système sanguin, ce qui rend le plus souvent nécessaires les saignées locales ou générales réitérées. Mais il est important d'observer au sujet des saignées, qu'on ne peut en obtenir un heureux effet qu'en les associant au régime antiphlogistique complet. Or rien n'est plus commun que de voir des praticiens en même temps qu'ils font tirer du sang, administrer du vin, du camphre, du musc ou d'autres substances excitantes : cependant l'effet immédiat de la perte du sang étant d'augmenter la susceptibilité nerveuse, l'action des excitans donnés ainsi mal à propos, doit produire plus de mal que les saignées n'ont pu faire de bien. Il n'est pas rare même de voir donner des alimens dans ce cas pour réparer, dit-on, les forces : mais alors le sang se reproduit avec une activité prodigieuse, et l'on n'a fait qu'augmenter

et l'excitation et les matériaux qui peuvent l'entretenir.

On remarque encore assez fréquemment des crachemens de sang ou des étourdissemens et des pesanteurs de tête, accidens analogues à ceux dont je viens de parler.

☾ Dernier quartier, le 27.

Depuis le 20 avril jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. o l. $\frac{6}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 5 l. $\frac{8}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. o. — Le *minimum* de 10 d. 5.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. o. — Le *minimum* de 00 d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Exemple de rhumatismes articulaires guéris par l'emploi des eaux thermales de Néris.

M. l'abbé Chapelle, de Montluçon, département de l'Allier, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament sec et sanguin, né de parens très-sains, fut atteint, à la suite de transpiration supprimée, dans une partie de chasse, d'engourdissemens dans les deux articulations de l'avant-bras avec le métacarpe et dans celle des phalanges des deux mains, accompagnés de douleurs intenses, chaleur, rougeur, et gonflement; le lendemain, même symptômes aux deux genoux, le surlendemain mêmes phénomènes aux pieds.

On tenta vainement les remèdes les plus accrédités, et le régime le plus soutenu; ils n'eurent d'autres résultats, que l'amaigrissement, la sécheresse, l'exaspération morale et physique; l'impression du drap sur les parties malades était insupportable, l'insomnie, la constipation et l'anoréxie étaient opiniâtres; les variations de l'atmosphère augmentaient singulièrement tous les symptômes; les doigts des mains se roidirent à tel point, qu'ils ne pouvaient exécuter le moindre mouvement; la jambe gauche éprouva une si grande rétraction, qu'elle vint se coller sur la cuisse; les bras se tournèrent sur les reins; après un an de souffrances horribles, M. C., abandonné de toute la faculté, se fit transporter à Néris.

Il fut mis pendant trente jours à l'usage des bains et douches tempérées; il but abondamment les eaux minérales coupées avec le lait; l'insomnie et la constipation disparurent dans le cours de cette première saison, les douleurs furent moins vives; M. C. se reposa quinze jours, prit un minoratif, et recommença une *seconde saison*; la chaleur du bain fut augmentée graduellement; on administra la douche tous les matins pendant quarante minutes. Les boissons furent continuées: la nourriture était végétale et animale; *cette saison* produisit des transpirations fort abondantes, répandant une odeur acide et alcaline; une grande évacuation d'urines sédimenteuses et jaunâtres: le calme et le sommeil reparurent ainsi que l'appétit; la jambe se détacha de la cuisse de six pouces, les bras reprirent leur position naturelle, mais ils étaient sans force et sans énergie, le gonflement des articulations disparut avec les symptômes alarmans qui l'accompagnaient, le malade put marcher à l'aide de deux béquilles.

La saison étant trop avancée, M. C. se rendit dans ses foyers; il passa un hiver supportable, suivit exactement le régime indiqué, acquit des forces et de l'embonpoint, il revint au printemps suivant, et fut soumis au même traitement pendant deux mois; à la fin du premier, la jambe était dans son état naturel, la locomotion put s'exécuter à l'aide d'une canne, les bras acquirent le même degré de force et d'énergie qu'avant la maladie; l'amélioration fut de plus en plus rapide, et la fin du second mois vit la terminaison d'une des plus singulières maladies, que j'ai eu l'occasion d'observer à Néris; M. C. n'a pas éprouvé la moindre récidive et jouit d'une très bonne santé.

Deuxième observation.

M. Benoît, de G., département de l'Allier, âgé de trente-deux ans, issu de parens très-sains, d'une constitution sanguine et nerveuse, fit, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de vingt-huit,

un grand abus des plaisirs de Vénus, de Bacchus, de la chasse et de la pêche.

Au mois de novembre 1812, il fut atteint de douleurs articulaires qui se manifestaient irrégulièrement aux pieds, aux mains, aux genoux, etc. Elles étaient toujours accompagnées de chaleur vive, de rougeur, de gonflement, d'insomnie, de constipation, d'anxiété et de tristesse; la plus légère variation d'atmosphère les augmentait singulièrement. Cet état dura pendant deux ans, et résista à tous les remèdes que l'art indique; en 1814, la maladie changea de marche, et se fixa irrévocablement dans l'articulation supérieure de la cuisse gauche.

Le rhumatisme le plus aigu se manifesta, toutes les parties furent lésées, les glandes de l'aine du même côté, éprouvèrent un gonflement considérable, les urines devinrent rouges, rares, douloureuses, déposant un sédiment briqueté, la locomotion fut impossible.

Les vésicatoires, les sangsues, les linimens, les boissons rafraîchissantes, etc. calmèrent un peu l'exaspération des douleurs, la maladie reprit son caractère chronique.

Accablé par les souffrances qui duraient depuis trois ans, M. B. résolut de se faire transporter à Néris.

Je lui fis prendre des bains à 26 degrés pendant vingt-huit jours; j'ordonnai pour boisson les Eaux thermales de Néris, le matin dans le bain, et celles de Saint-Pardoux, au repas; je ne pus administrer la douche, tant le système nerveux était irritable; cependant l'insomnie et la constipation se dissipèrent, et le malade éprouva un mieux sensible.

J'ordonnai un *Emeto-Cathartique* et quinze jours de repos, après lesquels je fis recommencer *une seconde saison*; je fis porter la chaleur du bain à 32 degrés, la douche ayant pu être supportée, sans inconvéniens, je la fis administrer tous les jours pendant 25 minutes; les mêmes boissons que ci-dessus furent continuées; au bout de huit jours, j'eus pour résultat des sueurs si abondantes qu'elles traversaient les matelas, elles répandaient une odeur acide, et teignaient le linge en jaune, elles se soutinrent pendant douze jours, et produisirent un effet si salutaire qu'elles entraînèrent avec elles tout l'appareil douloureux; les forces revinrent progressivement ainsi que l'appétit, le mieux continua à se soutenir, et au bout d'un mois, M. B. partit parfaitement guéri.

Depuis cette époque, il n'a pas eu la moindre récidive.

Paris, le 22 avril 1818.

Boirot-Desserviez, *D.-M.*, *Inspecteur aux Eaux-Minérales de Néris.*

Nota. Nous profitons de cette occasion pour annoncer l'ouverture des eaux de Néris au 1er. mai.

Douleurs intestinales avec diarrhée chronique et expulsion d'un ver ascaride lombricoide, par les voies urinaires.

Bichot (Nicolas Isidore), âgé de 29 ans, horloger à Vimoutier, département de l'Orne, était d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une constitution faible, mais sans aucun vice de conformation; il a toujours mené une vie sobre et sédentaire, depuis six mois il travaillait dans une boutique fort humide. Il était naturellement fort délicat et eut dans son enfance la teigne, une fièvre adynamique, et plus tard des hémorragies nasales fréquentes, avec toux sèche; et enfin une fluxion de poitrine. Il éprouvait ordinairement deux fois par an un dévoiement sans douleur, qui passait de lui-même après une huitaine de jours; du reste il était fort gros mangeur quoique très-maigre, et depuis huit ans environ, il s'apercevait que ses urines étaient parfois chargées et déposaient une matière blanche, épaisse, et semblable au blanc d'œuf.

Le 29 juillet dernier, Bichot revint de voyage par un temps pluvieux, il éprouvait une soif inextinguible, difficulté très-grande d'uriner, et impossibilité d'aller à la selle; ces symptômes s'accompagnèrent dans la nuit, de coliques très-violentes qui se faisaient sentir tantôt du côté droit, tantôt du côté gauche.

Un chirurgien appelé, prescrivit des lavemens

et des fomentations émollientes. Mais l'usage de ces remèdes n'ayant produit de la journée aucun amendement, je fus invité à me rendre auprès du malade sur les 11 heures du soir; et tel est l'état dans lequel je le trouvai : — la douleur était mobile, et susceptible de diminuer par l'effet de la pression, redoublant d'intensité par intervalles, jusqu'à obliger le malade à se ployer en deux; gonflement du ventre, sentiment d'une boule qui s'élevait à l'estomac et à la gorge, avec menace de suffocation, gêne de respirer et de parler; sueurs froides, pouls fébrile et altération des traits du visage. J'administrai alors un lavement composé avec un demi-gros de *camphre* et autant d'*assafœtida* triturés avec un jaune d'œuf; et, bientôt, l'on vit cesser tous les accidens. Le reste de la nuit se passa dans le plus parfait calme.

A ce calme, qui se prolongea durant quinze jours, succédèrent de nouvelles coliques, dont l'intensité fut la même, et qui ne cédèrent également qu'à l'administration de deux lavemens, de la même nature que ceux déjà indiqués.

Le 15 septembre, survint un dévoiement considérable qui produisait jusqu'à trente selles dans vingt-quatre heures; les matières étaient de nature séreuse, mêlées de bile, de sang parfois, surtout dans les trois premiers jours, et leur évacuation avait lieu sans ténesme, au moins dans la plupart des cas.

De ce moment, le malade ne put aller à la garde-robe sans uriner, tout ou peu, et goutte à goutte; sa peau était sèche, son appétit presque nul, et ses forces diminuaient progressivement, ce qui l'obligea de garder le lit. Les urines devinrent de plus en plus blanches, glaireuses, et d'une telle tenacité, que l'on avait beaucoup de peine à les détacher entièrement du vase où elles étaient déposées. C'est alors qu'il rendit par le canal de l'urètre un ver ascaride lombricoide mort. Il était comme un tuyau de plume et long de six pouces dix lignes. La sortie du ver, que je conserve dans une dissolution de sublimé corrosif, eut lieu en ma présence, le 22 novembre. Cet événement fut précédé d'une nuit orageuse, de douleurs extrêmement vives, qui se renouvelaient toutes les deux heures, un peu plus tôt, un peu plus tard, et que le malade rapportait toujours au bout de la verge; les difficultés qu'il éprouvait à rendre ses urines me firent proposer l'application d'une sonde creuse, mais il n'y voulut jamais consentir.

Le même jour, il rendit, à deux reprises, la valeur de trois onces de sang par le canal de l'urètre, après quoi il se trouva mieux : ce qui aurait sans doute continué, s'il n'eut pas commis l'imprudence de descendre à sa boutique le lendemain 2 décembre, où, pendant plusieurs heures, il éprouva un froid et une fatigue si grande, qu'il fut pris d'un tremblement considérable, et forcé de se coucher. Les selles redevinrent fréquentes, semblables à du chocolat au lait, et il fut pris d'une faiblesse telle, que l'on ne pouvait plus l'entendre parler. Enfin le danger qu'il courut porta ses parens à lui faire administrer les derniers secours de la religion, le dimanche suivant.

Du moment de la rechute, insistant sur le régime diététique le plus sévère, hormis quelques cuillerées de vin d'alicante, je suis parvenu, après dix jours, à l'aide de la *décoction blanche* et des pilules composées avec la *térébenthine*, *l'extrait de cachou* et d'*opium* qui, dans le cours de la maladie, avaient été déjà employés avec la décoction de *rathania* en boisson et en lavemens, et autres remèdes usités contre les diarrhées et les dyssenteries invétérées, à rappeler mon malade à un état de convalescence qui pût, sans crainte, me faire céder au desir qu'il avait de prendre des alimens.

Un mois se passa ainsi, à ma plus grande satisfaction; tout me donnait à espérer en continuant les mêmes ménagemens, que la santé du malade se rétablirait, qu'il serait en état d'éprouver l'heureuse influence du printemps, et de la chaleur; mais je fus trompé dans mes espérances; le dévoiement reparut avec une nouvelle force, les évacuations alvines, tantôt verdâtres, tantôt noirâtres, et les accidens devinrent de jour en jour plus alarmans. Enfin, le lundi 9 février, la mort est venue mettre fin aux douleurs de l'infortuné Bichot, qui, jus-

qu'aux derniers instans de sa vie, a conservé la connaissance.

Vimoutiers, le 25 février, 1818.

Delaporte, D.-M.-P.

J'avais l'intention d'enrichir mon observation de l'ouverture du cadavre, à l'effet de constater l'état des organes intérieurs, surtout des viscères abdominaux; mais les parens s'y sont formellement opposés.... Du reste, voici les faits tels qu'ils ont existé, j'en atteste l'authenticité, et laisse à d'autres le soin de les expliquer....

Réflexions du Rédacteur de la Gazette. — Des exemples de la sortie des vers intestinaux par les voies urinaires, ont été rapportés fort souvent: Kühn en a même fait le sujet d'une dissertation latine, publiée à Jéna, en 1798. Cependant il est à présumer que, plus d'une fois, les médecins et les malades eux-mêmes ont été abusés sur le lieu d'où provenaient ces animaux; cette erreur étant surtout facile chez les enfans: néanmoins lorsque des circonstances telles que celles qui viennent d'être rapportées donnent assez bien l'explication de ce fait, il me semble qu'on ne peut guère refuser d'y ajouter foi; il faut alors supposer que, par l'effet d'une inflammation dans quelques parties du canal intestinal, les parois de ce canal ont été percées aussi-bien que les deux doubles du péritoine qui les recouvrent, et que pareille chose est arrivée à la vessie elle-même. On trouve en effet, dans le récit de M. Delaporte, la preuve qu'une ancienne inflammation des intestins et de la vessie, a pu préparer le désordre nécessaire pour ouvrir le passage par lequel un ver aurait glissé des intestins dans la vessie.

Au reste, toutes les obscurités auraient été dissipées par l'examen anatomique des parties, et l'on doit regretter beaucoup que l'auteur de cette observation n'ait pu la compléter.

Chocolat médicamenteux.

Le chocolat est un aliment qui convient à tant de personnes qu'il était naturel de chercher à le rendre médicamenteux, et de profiter de la saveur agréable dont il est doué pour introduire en même temps dans l'estomac quelqu'autre substance dont les effets pussent être salutaires.

Parmi les efforts qu'on a tentés pour y parvenir on doit distinguer ceux de M. Desaybatz jeune, qui, à Bordeaux, prépare de même qu'à Paris, un chocolat analeptique au salep de Perse, dont nous ne saurions parler avec détails, puisque les doses et le mode de fabrication ne nous sont pas connus, mais il est agréable au goût et paraît bien confectionné.

Académie royale des Sciences.

Prix proposé.

L'Académie royale des Sciences de Paris propose comme sujet de prix pour 1818:

1°. La description anatomique des vers intestinaux, connus sous les noms d'*Ascaris lumbricalis* et d'*Echinorhynchus gigas.*

L'auteur devra s'attacher surtout à déterminer si ces animaux ont des nerfs et des vaisseaux sanguins, ou s'ils en sont privés.

Les mémoires et dessins devront être remis, franc de port, avec les formalités d'usage, au secrétariat de l'Académie, avant le 1er. janvier 1819.

Le prix est une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs, rente perpétuelle, léguée à l'Institut, par feu M. Alhumbert, et dont l'Académie des Sciences et celle des Beaux-Arts disposent tour à tour.

L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière, de la proposition suivante pour le concours fermé aussi au 1er. janvier 1819:

Déterminer les changemens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme.

On devra pour la solution de cette question, examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en reçoit.

On pourra borner ses observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.

Le prix sera une médaille d'or, de la valeur de trois mille francs.

Société de médecine de Marseille.

Prix proposé pour 1819.

La question proposée l'année dernière sur l'histoire de la Provence n'ayant produit aucun mémoire digne d'être cité, le sujet est retiré du concours, et la société propose pour sujet d'un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans la séance publique de 1819, les questions suivantes.

1°. Quelles sont les maladies de l'utérus qui sont susceptibles d'être confondues avec le cancer et l'ulcération de cet organe?

2°. Quels sont les caractères qui établissent leur différence d'une manière positive.

3°. Enfin quels sont les moyens curatifs ou palliatifs, que l'expérience a démontré être les plus efficaces?

La société désire que MM. les concurrens, prennent pour base essentielle de leur travail les observations cliniques et les ouvertures cadavériques.

Les mémoires écrits lisiblement en français ou en latin, devront être adressés franc de port, à M. Trucy, docteur médecin, secrétaire général de la société de médecine de Marseille. Ils devront être remis avant le 1er. juillet 1819. Ce terme est de rigueur.

Société de Pharmacie de Paris.

Prix de chimie.

La Société de pharmacie arrête que le prix annuel fondé par Parmentier sera décerné à l'auteur qui présentera l'analyse végétale la plus complète. Mais la société désire qu'on choisisse de préférence pour sujet de l'analyse une substance médicamenteuse.

La même société propose pour sujet d'un deuxième prix :

1°. De déterminer ce qui a lieu dans la transformation de la fécule en sucre, soit par la réaction des acides, soit par celle du gluten.

2°. D'établir sur des faits une explication satisfaisante de la fermentation alcoholique des substances, qui ne fournissent point de matière sucrée par les agens ordinaires.

3°. D'indiquer les circonstances les plus favorables à la production de cette espèce de sucre, et à la fermentation.

Les membres résidans de la Société sont seuls exceptés du concours.

Le premier prix, fondé par Parmentier, est de 600 francs ; le deuxième est de 400 francs.

Les mémoires, portant le nom et l'adresse cachetée de chaque concurrent, devront être adressés, au premier janvier 1819 (terme de rigueur), à M. Robiquet, secrétaire général de la société, rue de la Monnaie, n°. 9.

Signé, C.-L. Cadet de Gassicourt, *président*.
Robiquet, *secrétaire général*.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité des maladies des yeux, *avec des planches coloriées, représentant les maladies d'après nature, suivi de la description de l'œil humain, traduite du latin de S. T. Sœmmerring*, par Antoine-Pierre-Demours, médecin-oculiste du roi, etc. 3 vol. in-8°. et un in-4°. contenant 80 planches. De l'imprimerie de Firmin-Didot. Prix : 60 fr., et 68 par la poste ; à Paris, chez l'auteur, rue de l'Université, n°. 19, et chez Crochard, rue de Sorbonne n°. 3.

IIe. Article. (Voyez le n°. précédent.)

J'ai promis de faire connaître l'ordre suivant lequel M. Demours a disposé les nombreux matériaux de son important traité. Cet ouvrage est formé de deux parties en quelque sorte parallèles, dont la première, contenue dans le premier volume, renferme la doctrine, et dont la seconde qui comprend les deux autres volumes du texte, présente les faits pratiques à l'appui de la théorie. Enfin, un quatrième volume in-4°. de planches magnifiques, offre aux regards ce dont les descriptions écrites ne peuvent donner qu'une idée incomplète.

Huit sections composent chacune de ces parties : la première traite de la structure de l'œil en un seul chapitre qui contient aussi des observations d'anatomie pathologique ; la deuxième, des

maladies des paupières en six chapitres, 1o. phlegmasies des divers tissus des paupières, et des suites de ces phlegmasies; 2°. lésions des parties extérieures de l'œil; 3°. de l'éraillement des paupières; 4°. de la trichiase; 5°. des ulcères de la marge des paupières; 6°. des tumeurs diverses des paupières.

La section troisième traite, en un seul chapitre, des maladies du syphon lacrimal.

La quatrième est consacrée aux phlegmasies; elle est formée de deux chapitres; le premier contient la description des diverses espèces de phlegmasies, le second, parle du traitement en huit chapitres.

Dans la section cinquième, sont examinées les altérations organiques, effet des phlegmasies, les taches et abscès de la cornée, les ulcères, l'hypopion, la procidence de l'iris, la fistule de la cornée les lésions de la forme du globe, le ptérigion et autres excroissances, le retrécissement de la pupille.

Les lésions de l'œil par causes externes, font le sujet de la sixième section en un seul chapitre.

Dans la septième, l'auteur traite des névroses de l'organe de la vision en sept chapitres : 1er. de l'amaurose; 2e. de l'heméralopie; 3e. de la mydriase; 4e. de la myopie; 5e. de la presbytie; 6e. du glaucôme; 7e. enfin, des névroses des muscles de l'œil.

Dans la section huitième et dernière, se trouvent réunis en quatre chapitres; l'exophtalmie, la cataracte, les filamens voltigeans, la pupille artificielle.

La seconde partie contient, comme je l'ai dit, sous des titres correspondans, des observations à l'appui de toutes les doctrines émises dans la première.

On voit que l'auteur n'a point suivi d'ordre méthodique rigoureux et que, tout entier à la pratique, il a manqué du temps nécessaire pour refondre tous les faits qu'il possédait et les accoler aux principes qui doivent en être déduits; ou bien encore, que toutes les parties de l'ensemble compliqué des maladies de l'œil lui étant également familières, il n'a pas cru fort important, un ordre qui ne lui était point nécessaire. Cependant, je crois qu'il en resulte un defaut de lucidité, des redites inutiles, et plus de travail pour le lecteur, comme, en définitif, il en a fallu davantage à l'auteur : il est vrai que celui-ci a pu faire son ouvrage, comme on dit, *à bâtons rompus*, et comme s'il avait fait des mémoires isolés sur chaque objet dout il traite : malheureusement c'est presque la seule manière dont un médecin fort occupé de pratique, puisse écrire.

Ces petits reproches confirment, toutefois encore, ce que j'ai dit, que le traité de M. Demours est essentiellement un fruit de la pratique, et c'est ce qui lui donne une valeur indépendante de toute disposition des matières, quelle qu'elle pût être.

Les gravures qui forment un volume in-4°., sont dessinées et coloriées avec une rare perfection. En reproduisant celles du magnifique traité de Sœmmerring, M. Demours rend à la bibliographie française, un véritable service, puisque le prix très-élevé de l'ouvrage original ne permettait pas qu'on pût se le procurer facilement; il a d'ailleurs rectifié des défauts de concordance qui, dans l'original, se trouvent entre les objets figurés et les lettres indicatives.

Notice nécrologique sur M. le docteur Esparron.

La médecine et la société toute entière viennent de faire une perte bien cruelle dans la personne de M. le docteur Pierre-Jean-Baptiste Esparron, de la faculté de Paris, médecin du troisième dispensaire, médecin de l'hospice des Enfans malades, et de la société royale de charité maternelle, mort le 26 avril, à l'âge de 41 ans.

Né à Lyon, Esparron y commença ses études médicales : c'est là que s'était formée entre nous cette amitié que le temps avait toujours resserrée, et que la mort vient de rompre, après vingt-cinq ans. Personne, plus que moi, n'eut de raisons d'aimer et d'estimer Esparron, car personne ne connut mieux le trésor de vertus et de nobles sentimens que renfermait son cœur. Excellent tout à la fois, comme fils, comme frère, comme ami, comme Français, il fut encore un des plus habiles médecins de Paris : Il avait été l'élève favori de Bichat : et c'est dans ses bras que cet homme illustre rendit le dernier soupir. Frappé,

comme Bichat, d'une de ces maladies affreuses, qu'on nomme *fièvres malignes*, faute d'en connaître la nature, il a succombé le dixième jour, malgré les soins les plus tendres d'une famille qui l'adorait, et malgré les secours empressés des médecins les plus éclairés de la capitale. Il avait, selon toute apparence, pris le germe de son mal dans un voyage qu'il venait de faire à Melun, sur l'invitation du gouvernement, pour y porter des secours contre une épidémie. — Il est donc mort glorieusement; et, dans le vrai sens de cette expression, *au champ d'honneur*. Combien d'actions héroïques ont rempli son existence! Je l'ai vu, dans le temps, exposer sa tête, avec une infatigable activité, pour arracher à l'échafaud de malheureux émigrés; comme je l'ai vu depuis courir les mêmes risques pour sauver d'autres infortunés poursuivis sous des noms différens. Le malheur, voilà le seul titre qui fut nécessaire pour réclamer toute son assistance; sa vie entière était un dévouement prolongé. J'en citerai un seul exemple qui m'est personnel; et, je le rappelle d'autant plus volontiers, que, n'en ayant jamais parlé à personne, pas même à lui, il est bien certain que lui-même n'en a jamais rien dit. Esparron et moi nous nous baignions un jour dans le Rhône : Il avait deux ans et demi de plus que moi : j'en avais alors quinze ou seize. Revenu sur le bord, il avait repris ses vêtemens, lorsque, continuant à nager, je fus tout à coup entraîné par des tourbillons fort rapides : j'allais périr, selon toute apparence, si le hasard ne m'eût fait rencontrer un banc de sable formé vers le milieu du fleuve; mais déjà Esparron, qui *savait alors à peine nager*, sans prendre le temps de quitter se vêtemens, s'était jeté dans le courant. Ce ne fut pas sans peine qu'il put regagner le bord, lorsqu'il me vit en sûreté. Je ne me souviens pas de lui en avoir fait d'autre remerciement que ces paroles, qui était un reproche de l'amitié : *Eh! tu ne sais pas nager!* Mais cette action lui était si naturelle, que nous n'en avons depuis jamais dit un seul mot.

Esparron était grand de taille; il avait pris tout à coup de l'embonpoint depuis quatre à cinq ans; ses cheveux étaient presque tous blanchis par l'excès du travail; sa physionomie était habituellement grave, mais pleine de bonté; ses yeux noirs à demi fermés, son grand nez droit, exprimaient une finesse et une sagacité qui brillaient dans ses discours, et prêtaient à ses entretiens un charme inépuisable. Nul homme peut-être n'eut autant que lui le regard scrutateur et interrogatif. Il offrait, en un mot, la réunion d'une belle nature physique, et de tout ce qui peut exister de mieux pour les qualités morales et intellectuelles. Hélas! il ne nous en reste que le souvenir! Cher Esparron, que de regrets vont suivre ta perte! Quel deuil, quelle désolation vont s'étendre sur ceux que ta main a sauvés, sur ceux que tu aimais, sur tous ceux enfin qui t'appartenaient à quelque titre que ce fût! Nulle douleur ne sera plus amère que celle de ton ancien ami : reconnais sa voix parmi celles qui s'élèvent maintenant pour te rendre un faible hommage, et pour proposer toute ta vie comme un modèle à l'homme vertueux, ainsi qu'au médecin qui veut être digne de sa noble profession. (M. Esparron n'a publié qu'une dissertation très-remarquable *sur les âges de l'homme*. Paris, 1803, in-8.)

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XIV.) (11 Mai 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

In primis quidem ac maxime sumendum est judicandæ facultatis experimentum, ab ea re, ad quam dicitur. (Galen de simplic. medicam facult. l. 1. c. 2.)

Ce qui rendait les idées systématiques de Galien moins dangereuses qu'elles n'auraient du l'être, c'est ce principe qu'il établit partout, que l'expérience seule et l'expérience souvent repétée peut nous donner la connaissance des mouvemens de la nature et surtout de l'effet des remèdes. Mais cette expérience doit être aidée par le raisonnement qui permet d'aprécier les conditions particulières au moyen desquelles les propriétés des médicamens seraient changées « Ainsi, dit-il, (De compos. med. per genera l. 1. c. 1) qui doute que la cigue ou le pavot n'aient la faculté de refroidir? cependant si on emploie ces deux remèdes très-chauds ils agiront à la manière d'un cautère et produiront des ulcérations. Il importe donc beaucoup de déterminer par des expériences repétées toutes les particularités des cas qui peuvent se rencontrer.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Température du printemps c'est-à-dire chaude et humide : de fréquens orages attestent qu'il se fait de grands échanges d'électricité entre la terre et l'atmosphère : la grèle a produit dans les environs de la capitale des ravages heureusement peu étendus : au total la végétation a pris une activité prodigieuse et les espérances sont superbes. Le thermomètre de Réaumur marque le matin de six à huit degrés et dans l'après-midi de quinze à seize ou dix-sept ; ce qui représente environ de neuf à dix et de vingt à vingt-deux degrés de la division centigrade.

Les maladies n'ont point changé de caractère depuis un mois ou deux : ce sont encore des coups de sang, des apoplèxies foudroyantes pour les personnes d'un âge avancé, et pour les autres, des congestions sanguines au ventre et à la poitrine. Je n'ai jamais vu tant de personnes de constitutions diverses disposées à cracher du sang. Chez quelques-unes qui avaient depuis longtemps contracté l'habitude des saignées, il a fallu recourir à ce moyen : plus souvent des aplications de sangsues ont produit un soulagement prompt et permanent : d'autres se sont bien trouvés de l'aplication repétée chaque jour pendant une huitaine, d'une ou de deux sangsues à un pied : enfin sur un sujet jeune, vigoureux et en apparence de très bonne constitution le crachement de sang n'a pu être suprimé que par l'aplication d'un vésicatoire au bras.

☾ Dernier quartier, le 27.

Depuis le 1er. mai jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 10 l. $\frac{8}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 6 l. $\frac{10}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 16 d. 3. — Le *minimum* de 11 d. 2.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. 0 — Le *minimum* de 80 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

A M. LE RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

Réflexions sur les fièvres essentielles, et spécialement sur les fièvres adynamiques.

Les réflexions que vous avez placées à la suite de ma notice sur la fièvre *adynamique essentielle*, que vous avez bien voulu insérer dans votre n°. 12, me déterminent à vous adresser quelques explications.

Dans la notice dont il s'agit, je me suis interdit tout développement théorique; j'ai raconté un fait, que j'ai cru pouvoir figurer dans la question de l'existence des fièvres essentielles. Je connais tout le poids de l'autorité de notre estimable et savant, non moins que judicieux confrère, Broussais; je connais aussi les argumens de plusieurs médecins recommandables, qui ne partagent point son opinion. Étranger à tout système, je n'ai voulu raconter que ce que j'ai vu. Je crois remplir un devoir, quand je dis ce que je pense pouvoir être utile à la recherche de la vérité. Je saisis cette occasion de vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous publiez les articles que je vous ai adressés.

J'ai dit dans ma notice, et je le répète ici, que les malades interrogés ne se plaignaient d'aucun sentiment douloureux; que la faiblesse était le caractère essentiel de la maladie; qu'excepté lors du premier accès fébrile, le pouls était constamment mol et petit, quoique accéléré et irrégulier pendant les exacerbations; que les toniques, les excitans ont constamment réussi, ce qui exclut l'hypothèse d'une irritation viscérale *inflammatoire*, que les évacuations alvines séreuses, dont la fréquence augmentait la gravité de la maladie, ne paraissaient être qu'une suite très-naturelle de l'état adynamique qui détermine la diminution de la perspiration insensible, et l'inertie des organes abdominaux; et non pas de l'irritation de l'un ou de plusieurs d'entre eux, puisque le camphre, le kina, les lavemens de décoction de serpentaire de Virginie et de kina, ont modéré et arrêté ce flux séreux, excepté chez la seule victime, qui n'en voulut faire usage que le jour même de sa mort.

Je désire que, si quelque médecin rencontre des cas analogues, il soit placé plus favorablement que moi, afin que l'autopsie cadavérique puisse porter de la lumière sur cette matière encore obscure, comme vous l'observez très-bien.

Agréez, etc.

A. FRANÇOIS, médecin,
chev. de la Légion d'Honneur.

Beaurepaire (Isère,) le 29 avril 1818

Empoisonnement produit par une décoction d'ellébore noir. Observation communiquée à la Société médicale d'Émulation, par M. FERRARY, *pharmacien à Saint-Brieux.*

Un domestique de métairie éprouvant du malaise depuis deux ou trois mois, alla consulter un *guérisseur* nommé *Pierre Tanneguy*, dit *le Mouton*, établi à quatre lieues de lui; il en reçut trois substances, qu'on a reconnues pour être, l'une la racine de Sceau-de-Salomon (*Convallaria polygonatum* L.); la seconde, des feuilles de lierre terrestre (*Glecoma hederacea* L.); la troisième enfin a paru la racine d'Ellébore noir (*Elleborus niger*, L.). Le malade fait bouillir ces ingrédiens dans du cidre jusqu'à réduction d'une pinte de liquide : il en boit un verre, et par curiosité son maître en avale une semblable dose. Trois quarts d'heure après des

coliques violentes commencent à se faire sentir ; cependant le domestique croit devoir prendre une nouvelle dose du remède, égale à la première: alors tous les symptômes deviennent plus violens : les vomissemens suivis de délire, les convulsions violentes, accompagnées d'un froid excessif que rien ne peut diminuer, produisent la mort en moins de deux heures.

Les accidens également graves chez le maître furent seulement un peu moins rapides ; cependant il expira trois quarts d'heure après son domestique.

L'autorité, avertie de cet événement, qui s'était déjà renouvelé trois fois dans une année, chargea M. Ferrary, conjointement avec un médecin et un chirurgien, de prendre sur les lieux toutes les informations nécessaires, et de constater par l'examen des cadavres, la cause de la mort de ces individus.

L'ouverture des corps fut faite seize heures après la mort ; on reconnut les mêmes altérations dans tous les deux ; elles étaient néanmoins beaucoup plus marquées sur le domestique.

« Les poumons étaient gorgés de sang, la membrane muqueuse de l'estomac se trouvait dans un état d'inflammation considérable, d'une couleur brune-noirâtre, et réduite à un état presque gangréneux. On dit au surplus n'avoir trouvé rien de remarquable dans l'œsophage, non plus que dans les intestins. »

Je m'arrêterai peu aux détails des recherches chimiques faites par les hommes de l'art sur les matières contenues dans les organes de ces deux victimes de la charlatanerie. Comme il s'agissait de substances végétales peu caractérisées, on n'avait pas de lumières à attendre de l'analyse chimique ; mais ce qui était plus important, on était instruit de tout ce qui avait précédé l'empoisonnement ; on avait vu préparer le breuvage, les accidens étaient survenus aussitôt après qu'il avait été pris: La violence de ces accidens avait été proportionnée aux doses administrées de cette préparation : enfin il en existait encore une portion qu'on pouvait employer à des épreuves sur des animaux, et c'est ce qu'on fit. Deux onces du mélange trouvé dans l'estomac des deux hommes ayant été administrées à un chat, l'animal fit les plus violens efforts pour vomir, tomba dans un état de faiblesse et d'insensibilité extrême, et mourut dans les vingt-quatre heures.

MM. Hipp. Cloquet et Caventou, chargés par la Société d'émulation de lui rendre compte de ce rapport, après avoir discuté les opinions de M. Ferrary, rapportent une expérience qu'ils ont tentée de leur côté, et qui confirme les conclusions du pharmacien de St.-Brieux sur les propriétés vénéneuses de la racine d'ellébore. Ces messieurs, firent prendre à un chien, de moyenne taille et très-robuste, huit onces, d'une décoction faite avec du cidre et une once de racine d'ellébore noir en poudre; l'action du poison fut manifeste au même intant : l'animal devint immobile, la circulation parut d'abord très-ralentie, puis elle fût accéléré : le mouvement revint ensuite, mais seulement dans les membres, tandis que le tronc de l'animal ressemblait à une masse inerte à laquelle étaient attachées des parties animées ; il roidissait alternativement les membres antérieurs et postérieurs ; la queue était aussi dans un mouvement presque continuel, et la tête, après de longs efforts, parvint enfin à se porter en arrière contre le dos. Malgré les envies continuelles de vomir, l'animal ne put y parvenir qu'une seule fois ; ses contorsions faisaient assez connaître les douleurs auxquelles il était en proie : enfin il expira vingt minutes après l'administration du poison.

En ouvrant aussitôt son corps, on trouva tout le canal digestif enflammé depuis la fin de l'œsophage jusqu'à l'intestin rectum ; l'estomac était distendu et rempli d'une grande quantité d'un mélange d'os, de viandes et d'une partie du poison liquide non encore absorbé ; les plis de la membrane muqueuse de ce viscère étaient dans un état d'inflammation très-intense et d'une couleur rouge cramoisie, mais sans aucune trace d'érosion. Le duodenum était dans le même état, tandis que l'extrémité pylorique de l'estomac présentait des traces d'inflammation beaucoup moins vive. Le reste du canal intestinal partageait cette inflammation, qui allait en diminuant jusqu'au rectum; la

vessie ne contenait pas d'urine; la membrane interne en était épaissie et rouge. Les organes de la poitrine ne présentaient qu'un léger engorgement sanguin.

Ces faits, qui se trouvent d'accord avec les expériences précédemment publiées par M. Orfila sur l'action vénéneuse de l'ellébore, ne permettent guère de douter que la mort des deux individus en question n'ait été occasionnée par cette racine. Cependant un précipité jaunâtre, produit dans la portion restante du breuvage, par l'addition de l'hydrosulfure de potasse, porte MM. les rapporteurs de ce mémoire à penser qu'il pouvait contenir aussi quelque substance métallique également vénéneuse, dont l'action aurait été ajoutée à celle de la racine d'ellébore. Quoique, d'après leur propre expérience, ce concours de deux poisons ne nous semble pas nécessaire pour expliquer ce qui s'est passé, nous pensons aussi qu'on doit regretter que M. Ferrary n'ait pas cru devoir faire l'analyse chimique de ce précipité, afin d'en déterminer la nature.

Nous dirons, en terminant cet article, qu'on ne doit pas moins se défier des propriétés vénéneuses de l'ellébore fétide (*Helleborus fœtidus* L.) que de celles des autres espèces de ce genre; il est fort commun dans toute la France et connu sous le nom de *pied de Griphon*. On l'a quelquefois employé comme vermifuge, mais ce n'est qu'à des mains habiles qu'il appartient de manier des armes si redoutables.

Notice sur deux enfans réunis par la partie postérieure du corps.

Nous avons fait connaître, dans la Gazette du 1er. mai dernier, les principales particularités que présentaient ces enfans, nés à Montfort-l'Amaury : nous venons d'apprendre que ces enfans, ayant été exposés par leur père à la curiosité publique, sont morts tous les deux au même instant. Le père, qui n'avait point encore perdu l'idée de faire de ces infortunés un objet de lucre, les a fait ouvrir par un officier de santé, auquel toutefois il n'a permis aucune recherche capable d'altérer la forme extérieure des corps, ou de reconnaître soit la disposition intérieure des organes génitaux, soit la manière dont les os étaient unis : on a seulement constaté que le colon de chacun de ces enfans se réunissait à celui de l'autre par son extrémité inférieure pour former un rectum commun à tous deux ; qu'il en était de même de la vessie, dont les deux cols étaient unis et se terminaient en un seul canal de l'urètre.

Description d'une lampe sans flamme, imaginée par M. Thomas Gill. Esq. (annals of philosophy. March. 1818.

Sir. H. Davy avait démontré qu'un fil fin de platine, chauffé jusqu'au rouge et plongé dans la vapeur d'éther, devenait incandescent, et ne cessait pas de l'être tant qu'il y avait de l'éther en vapeur. M. Gill a imaginé une application ingénieuse de ce fait. On place, autour et au-dessus de la mèche d'une lampe à l'esprit de vin, un fil de platine d'environ un cent-soixantième de pouce d'épaisseur, roulé en spirale : on allume la lampe et on la laisse brûler jusqu'à ce que le fil de platine soit devenu rouge ; alors on l'éteint, et la vapeur d'alcohol maintient la partie supérieure du fil en état d'incandescence, aussi long-temps qu'il y a de l'alcohol dans la lampe, et par conséquent à bien peu de frais.

Cette lampe donne assez de lumière pour distinguer l'heure à une montre pendant la nuit : elle conserve une chaleur constante qui suffit pour allumer de l'amadou, du papier préparé avec le nitre ; ou enfin des allumettes ordinaires. Elle n'a nul besoin d'être mouchée, ne laisse jaillir aucune étincelle et ne répand pas de fumée : il s'en dégage seulement un légère odeur acide produite par la décomposition de l'alcohol. M. Gill a trouvé par expérience qu'une de ces lampes, dont la mèche était composée de douze fils de coton pareils à ceux qui servent pour les lampes ordinaires, consumait une demi-once d'alcohol, et brûlait durant huit heures. On en a déjà conservé une en activité pendant plus de soixante heures de suite.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'ordre considéré dans l'administration publique, et dans les sciences par Aug. Jullien, sous-inspecteur aux revues, chevalier de St.-Louis et de la légion-d'honneur; 1 vol. in-8°.; prix, 2 francs 50 cent.; et 3 francs par la poste. Se trouve chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n. 36, près la chambre des pairs, et chez les marchands de nouveautés.

Cet essai a pour but de montrer que l'on peut, en réunissant les meilleures méthodes existantes, en former une théorie générale, dont on déduirait ensuite de nombreuses applications. L'auteur indique d'abord comment, dans un ministère en particulier, on doit classer, soit les choses par la méthode, soit les hommes par l'organisation, de manière à en tirer tous les avantages possibles. Il examine ensuite si les mêmes idées ne sont pas applicables aux sciences, et si, en transportant dans celles-ci des procédés employés jusqu'à présent par l'administration ou par le commerce, on ne pourrait pas simplifier extrêmement tous les recueils des faits, épargner des recherches pénibles et prévenir une grande perte de temps. Enfin il appelle l'attention des hommes éclairés sur la *science de l'ordre*, qui peut se perfectionner rapidement, dès qu'on l'étudiera séparément et avec soin.

Cet ouvrage, écrit d'un style clair, simple, et convenable au sujet dont il traite, n'est pas fondé sur de vagues théories L'utilité des projets qu'il contient a été prouvée par plusieurs expériences. Les résultats importans que l'on peut en attendre découlent naturellement des procédés simples et faciles à exécuter, qui sont décrits par l'auteur: chacun enfin, dans quelque sphère qu'il se trouve, peut, en se conformant aux modèles qui font suite à l'*Essai sur l'ordre*, réaliser ces idées; et elles nous paraissent faites pour intéresser également tous ceux qui cultivent une branche quelconque de l'administration ou des sciences.

Article communiqué.

Nouvelles recherches sur la cataracte et la goutte sereine, pr le docteur Guillié, directeur-général, et médecin en chef de l'institution royale des jeunes aveugles de Paris, chevalier de la légion-d'honneur, docteur en médecine de la faculté de Paris, etc., etc., in-8°. 142 pages.

En commençant à copier la longue kirielle des titres et qualités, que prend l'auteur de cette brochure, j'ai éprouvé, je l'avoue, une vive impatience de ne voir arriver le *docteur de la faculté de Paris*, qu'après le *directeur-général*, qu'après le *chevalier*; *e tutti quanti*: et je me suis arrêté, tant pour l'avantage du lecteur que pour ne pas augmenter la mauvaise humeur dont j'étais saisi. Mais à quoi donc pense M. Guillié? Qu'il veuille bien calculer ce que chacun de ces titres a pu lui couter, et comparer ainsi leur valeur respective: puis écouter encore, ce que d'une part la raison, de l'autre l'humilité chrétienne lui pourront en dire.

Mais laissons cela et parlons de l'ouvrage: un premier chapitre est consacré à l'histoire très-abrégée de la médecine *oculaire* chez les anciens: on trouve dans le second, le récit des combats que furent obligés de soutenir pendant près d'un siècle les anatomistes modernes, qui les premiers eurent des idées exactes sur la nature de la cataracte. Après l'examen de cette maladie en général, l'auteur s'arrête spécialement à la cataracte noire, affection dans laquelle le cristallin paraissant parfaitement noir et brillant, ne peut être apperçu par le chirurgien, exposé alors à confondre cet état avec l'amaurose ou goutte sereine. M. Guillié s'attache à donner les signes qui peuvent distinguer ces deux affections, dont la dernière est le plus souvent irrémédiable, tandis que l'autre guérit fort bien par l'opération ordinaire. Malheureusement il n'a pas réuni et rapproché les caractères distinctifs de chacune d'elles, et ce n'est qu'avec peine qu'on pourrait s'en faire une idée, si l'on ne les connaissaient pas déjà.

Le reste de l'ouvrage contient des observations destinées a faire sentir l'importance d'une distinc-

tion entre ces maladies, et sous ce rapport présentent un véritable intérest.

M. Guillié a donné à la suite de ce mémoire une bibliographie qu'il nomme aussi *oculaire*, et fait remonter à la renaissance des lettres. C'est un usage fort louable et que je vois avec plaisir s'introduire dans les traités spéciaux de médecine. Toutefois, M. Guillié a oublié des ouvrages fort importans, tels que celui de Thom. Bartholin (*De oculorum suffusione Hafniæ*, 1669) : ceux de Dieterichas et de Chapuseaw (*De cataracta*); le premier, imprimé à Wesel en 1710, le second à Leyde en 1711. Le *Traité de la cataracte* par Lahire, Paris 1706; celui de Doebel (Londres, 1727); de Dudell (Londres, 1729, avec des supplémens de 1733 et 1736); le traité anglais de O Halloran, *du Glaucome, et de la cataracte*, Dublin, 1752, et pour en finir, le *Traité de la cataracte*, publié depuis cinq à six ans, par M. Claudius Montain, chirurgien en chef de l'hospice de la Charité de Lyon, homme habile et qui pouvait mettre en tête de son livre : *consilioque manuque*.

Mémoires de chirurgie militaire, et campagnes du baron D. J. Larrey; chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale, ex-inspecteur-général du service de santé militaire; ex-premier chirurgien de la grande armée, etc.; tom. quatrième et dernier: A Paris, chez Smith, rue de Montmorency et chez Gide fils, rue St.-Marc, n. 20.

Paulò majora canamus! J'ai rendu compte depuis long-temps des trois premiers volumes de ce mémorable ouvrage, qu'on doit considérer comme un monument national, aussi bien qu'un monument pour l'art de guérir. En effet, quelle action glorieuse pour nos armées s'est passée dans l'une des quatre parties du monde, sans que M. le baron Larrey s'y trouvât, sans qu'il y prît une part active, et dont l'humanité n'eût à se réjouir : il me semble que, lorsque jeune encore, on porte avec soi le souvenir de vingt-cinq ans employés d'une manière aussi glorieuse, si l'on a le droit de s'étonner des vexations qu'on éprouve de la part de quelques agens temporaires de l'autorité, du moins est-on placé tellement au-dessus de ces viles iniquités, qu'on n'en saurait être bien profondément atteint. L'éclatant témoignage rendu dernièrement à M. le baron Larrey, du haut de la tribune nationale, rend au surplus inutile ce que je pourrais dire ici, et atteste bien hautement que la patrie ne met pas en oubli de si pénibles et de si nobles services.

Le dernier volume des Mémoires de M. le baron Larrey, commence au mois de février 1812, et finit précisément deux ans après. Quels événemens se sont accumulés, dans ce court intervalle de temps, dont Paris et Moscow marquent les termes extrêmes ! Ces deux ans suffirent au démon de la guerre pour noyer dans le sang douze cents lieues de pays, et pour aller allumer au fond de la Russie les brandons qui devaient incendier notre belle France.

Le récit de M. Larrey suit partout la marche des événemens; présent à tant de combats, il n'a que trop d'occasions de déployer son activité, et d'exercer ses talens. Il trouve réunis dans cette campagne, tous les événemens qui s'étaient offerts à lui depuis qu'il était entré dans la carrière. Les mutilations les plus affreuses que puissent produire les machines de guerre, les maladies enfantées par la fatigue, les inquiétudes morales; par les plus grands excès, succèdant à la plus cruelle disette, enfin par l'influence réunie du climat le plus rigoureux et de causes d'épuisement si nombreuses; en un mot, toutes les grandes scènes de sa vie entière sont reproduites à ses yeux dans l'espace de quelques mois.

Ayant toujours à considérer les événemens militaires sous le rapport chirurgical, il commence par faire connaître les dispositions par lesquelles il assurait le service de santé; puis il décrit les moyens qu'il a mis en usage, les grandes opérations qu'il a faites ordinairement sous le canon ennemi, et presque au milieu de la mêlée, en ne courant pas moins de dangers que le soldat, sans qu'il pût être soutenu dans de telles occasions par

l'enivrement qui transporte les combattans. P d'une fois encore il a dû la vie à la reconnaissance des soldats justes appréciateurs de ses services : c'est ce qui lui arriva, notamment au passage de la Bérézina, sur ce malheureux pont, où tandis que les boulets et les obus tombaient de toutes parts, l'encombrement général ne permettait à personne d'avancer : « Le passage était devenu impraticable, par l'encombrement et le désordre; l'épouvante était dans tous les esprits; on se pressait, on se heurtait de toutes parts, on se jetait les uns sur les autres; le plus fort abattait le plus faible qui était foulé aux pieds de la multitude; les voitures, les chariots d'artillerie ou d'équipages, étaient renversés et brisés; les chevaux et les conducteurs, écrasés sous les débris de ces chariots; on n'entendait de tous côtés que des cris lamentables; pour comble de malheur, le pont mal assuré se rompt une seconde fois; cependant (poursuit M. Larrey), j'avais repassé quelque temps avant la rupture du pont, dans l'intention de faire transporter sur la rive droite quelques caisses d'instrumens de chirurgie dont on avait le plus grand besoin pour les blessés; ce court voyage faillit me coûter la vie. J'étais près de périr dans la foule, lorsque heureusement je fus reconnu; aussitôt chacun s'empresse de favoriser mes efforts; transporté par les soldats de l'un à l'autre, je me trouvai, à ma grande surprise, en peu de momens, de l'autre côté du pont. Ce témoignage qu'ils me donnèrent de leur attachement, me fit promptement oublier et les dangers que j'avais courus, et la perte que je venais de faire de tous mes équipages. »

La rigueur du climat où se trouvait alors notre armée, fournit à M. Larrey des observations fort curieuses, et bien opposées aux conjectures formées sur ce point par les savans spéculatifs.

« Depuis notre départ de Smolensk, où le mercure était déjà descendu, dans le thermomètre de Réaumur, à 19 et 20 degrés au-dessous de zéro, le froid se maintint jusqu'à Kowno entre 19 et 20. A notre arrivée à Oshmiana, le mercure était descendu à 22, et pendant la nuit il fut à 23; le lendemain il descendit à 24 et 25, et au bivouac de Miedneski, où nous passâmes la nuit du 8 au 9 décembre, il était à 26, 27 et 28°; le froid varia ensuite de 18 à 24°.

» Toute l'armée étant constamment au bivouac, ne pouvait se soustraire que très-difficilement aux effets de cet agent sédatif et mortifère. Il frappa d'abord les animaux privés de couvertures : on trouvait des chevaux morts à chaque pas, les lieux de station en étaient remplis, et c'est pendant la nuit surtout qu'ils périssaient. Les hommes, presque tous dépourvus de fourrures, de manteaux ou de capotes, étaient saisis d'un engourdissement mortel aussitôt qu'ils prenaient le moindre repos : les jeunes gens, plus enclins au sommeil, succombaient en plus grand nombre.

» J'ai remarqué que les sujets bruns et d'un tempérament bilioso-sanguin, presque tous des contrées méridionales de l'Europe, résistaient aux effets de ces froids rigoureux, plus que les sujets blonds, d'un tempérament phlegmatique, et presque tous des pays du Nord, ce qui est contraire à l'opinion généralement reçue. La circulation chez les premiers est sans doute plus active; les forces vitales ont plus d'énergie; etc. Par la même cause, la force morale se soutient davantage, le courage ne les abandonne pas; et, par un soin bien entendu de leur conservation, ils savent mieux éviter la mort que les habitans généralement apathiques des climats froids et humides. Ainsi nous avons vu les Hollandais du troisième régiment des grenadiers de la garde, composé de 1787 hommes, tant officiers que soldats, périr presque tous; car il n'en est rentré en France, deux années après, que 41 y compris le colonel-général qui était blessé, tandis que les deux autres régimens des grenadiers, composés d'hommes presque tous nés dans les provinces méridionales de la France, ont conservé une assez grande partie de leurs soldats : il est d'ailleurs très-vrai que, dans les proportions du nombre, les Allemands et les autres soldats de la coalition ont perdu beaucoup plus de monde que les Français, quoiqu'ils eussent bien plus de moyens de se préserver des effets du froid, que

malheureux compatriotes, qui, dépouillés par les Cosaques et forcés de rester dans un état de nudité plus ou moins complète, n'en résistaient pas moins pour la plupart aux injures de l'air, et parvenaient, à force de courage et d'industrie, à se garantir d'une entière congélation. »

M. Larrey dit encore plus loin, que les Portugais, les Espagnols et les Italiens ont partagé avec les Français cet avantage d'une constitution qui les faisait mieux résister au froid que les hommes du Nord.

« La mort de ceux qui étaient saisis par le froid était précédée de la pâleur du visage, d'une sorte d'idiotisme avec difficulté de parler, faiblesse de la vue, ou même perte totale de ce sens : dans cet état, quelques-uns marchaient plus ou moins longtemps, conduits par leurs camarades ou leurs amis : l'action musculaire s'affaiblissait ; ils chancelaient comme des hommes ivres ; enfin la faiblesse augmentait jusqu'à ce que ces malheureux tombassent privés de vie.

» Ceux qui se séparaient de la colonne serrée que formait la masse au milieu du chemin, perdaient bientôt l'équilibre, et tombaient dans les fossés remplis de neige, d'où ils pouvaient difficilement se relever : ils étaient aussitôt frappés d'un engourdissement douloureux, passaient ensuite à un assoupissement léthargique, et en peu de momens ils avaient terminé leur pénible existence. Il y avait souvent émission involontaire d'urine, avant la mort : chez quelques-uns il se manifestait des hémorragies nasales.

« Cette mort (continue M. Larrey) ne m'a pas paru cruelle. Les forces vitales s'étaignaient par dégrés ; elles entraînaient la sensibilité générale, et avec elle disparaissaient les facultés sensitives. Il est vraisemblable qu'au dernier moment le cœur était frappé de paralysie, et que tous les organes cessaient à l'instant leurs fonctions. »

Quelque intérêt que les lecteurs eussent trouvé à entendre ce que dit notre auteur sur les dangers que l'on courait à s'approcher du feu au milieu de ce froid terrible, il ne m'est pas possible d'étendre davantage mes citations. Il n'est d'ailleurs pas une page peut-être de cet ouvrage, qui n'en fournît quelqu'une d'importante, soit par la nature des faits, soit par les lumières que les hommes instruits de toutes les classes en peuvent tirer, car la nature du sujet et la manière dont il est traité, rendent la lecture de ces Mémoires intéressante à tous les ordres de lecteurs.

Considérations sur l'emploi du feu en médecine, suivies de l'exposé d'un moyen épispastique, propre à suppléer la cautérisation et à remplacer l'usage des cantharides, avec le rapport de MM. Portal, Percy et Thénard, membres de l'académie royale des sciences, par Louis F. Gondret, médecin de la faculté de Paris, etc. Brochure in-8. de 60 pages. Chez Blaise, quai des Augustins.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1[er], 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(N°. XV.) (21 MAI 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

Calidum et frigidum, humidum et siccum medicamen appellamus, quod corpus nostrum calefacere, vel refrigerare vel siccare, vel humectare queat, ad optimum hominis temperamentum collatione facta. (Galen de compos. medic. per genera. l. IV. c. 6.)

Il semble par le passage qui sert d'épigraphe à cet article, que Galien jugeait des vertus des remèdes par les effets qu'ils produisaient sur les individus dans l'état de santé; mais l'expérience avait dû faire introduire beaucoup d'exceptions dans cette manière de juger, et un observateur aussi délié que l'était ce grand médecin, ne pouvait avoir négligé de tenir compte des changemens que produit la maladie, lui qui avait remarqué que le même remède échauffe les uns et refroidit les autres, suivant la disposition des corps. (De simplic. médic. facult. l. III. c. 12.)

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 20 fév. jusqu'au 31 mars inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	36
Fièvres intermittentes de divers types.	374
Fièvres bilieuses ou gastriques.	145
Fièvres adynamiques ou putrides.	39
Fièvres catarrhales.	32
Phlegmasies internes ou externes.	135
Ophthalmies.	38
Douleurs rhumatismales.	53
Diarrhées et dyssenteries.	14
Érysipèles.	10
Phlegmasies des org. de la respiration.	158
Phthisies pulmonaires.	16
Apoplexies et paralysies récentes.	16
Hydropisies et anasarques.	33
Varioles.	11
Coliques métalliques.	19
Maladies sporad., chron. ou accidens.	245
Enfans galeux.	89
TOTAL.	1473

Nous reprenons le relevé des admissions de malades dans tous les hôpitaux de Paris, à partir du 20 février, jusques au 31 mars inclusivement. Dans le numéro prochain nous achèverons de remplir la lacune qui existait dans ces tableaux, et nous continuerons alors comme nous le faisions auparavant à donner des relevés décadaires.

En recommençant à publier ces tableaux, nous devons rappeler le sens que nous attribuons aux titres généraux sous lesquels sont indiquées les maladies.

Sous ce titre : *fièvres non caractérisées*, sont réunies les maladies fébriles dont le caractère ne peut-être reconnu au premier examen.

Fièvres catarrhales : Cette dénomination, que n'adopte point l'auteur de la Nosographie philosophique, comprend les fièvres qui sont produites ou compliquées par des catarrhes pulmonaires. En proscrivant cette dénomination, l'au-

teur de la Nosographie semble avoir fait un premier pas vers le principe proclamé aujourd'hui par M. Broussais, que toutes les fièvres dépendent de l'irritation spéciale d'un organe vers lequel on doit porter toute son attention.

L'article des *phlegmasies internes et externes* comprend toutes les inflammations de viscères ou de parties extérieures, à la réserve des phlegmasies pulmonaires, des ophtalmies, rhumatismes, érysipèles et diarrhées, qui sont en assez grand nombre pour les noter en particulier.

Parmi les *phlegmasies des organes de la respiration*, nous réunissons celles de toutes les espèces, les catarrhes violens, aussi bien que les fluxions de poitrine et les affections du larinx comme celle des poumons.

Les *maladies sporadiques, chroniques ou accidentelles*, sont celles qui ne peuvent être attribuées à aucune influence générale, et qui sont passagères comme les causes auxquelles on les doit.

Nota. On ne doit pas oublier que ces tableaux ne comprennent point les malades admis *d'urgence* dans les hôpitaux; la plupart de ces derniers y sont amenés par suite d'accidens qui n'ont aucune liaison avec les maladies épidémiques ou régnantes et leur nombre ne saurait altérer en rien les conséquences qu'on peut tirer de la nature des affections qui sont indiquées ici.

Nous tâcherons néanmoins de faire connaître plus ou moins régulièrement le nombre des admissions d'urgence pendant un intervalle de temps fixe qui puisse fournir des données sur ce nombre total.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Il ne se passe plus un jour sans pluie, tout est pénétré d'eau, et le souvenir encore récent des calamités produites, il y a deux ans, par une cause semblable, rend plus affligeant l'aspect d'un ciel continuellement gris et nuageux, quand il ne verse pas des torrens de pluie.

Néanmoins le baromètre remonte un peu, et la température est toujours fort douce, le thermomètre ne varie guère du matin à l'après midi, que de huit à quinze ou seize degrés de la division de Réaumur.

Les maladies n'ont point changé de caractère; ce sont encore des congestions au cerveau, des crachemens de sang, auxquels s'associent cependant les rhumes causés par l'humidité.

Les bains de pieds sinapisés, les applications de sangsues avec la diète, sont toujours les moyens qu'on a le plus fréquemment occasion de mettre en usage, et dont on retire le plus de succès.

☾ Dernier quartier, le 26.

Depuis le 10 mai jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{5}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 7 l. $\frac{11}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 0. — Le *minimum* de 11 d. 7.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Dernière note relative à la souscription proposée dans le numéro du 1er. janvier, en faveur d'un ancien médecin militaire mutilé par les maladies, et ayant vacciné cinquante mille personnes.

Je crois devoir offrir à mes lecteurs un résumé définitif de cette affaire, à laquelle plusieurs d'entre eux ont bien voulu prendre part. (Voir les nos. du 1er. et 21 janvier, 21 février, 21 mars et 1er. avril.)

Je répéterai avant tout ce que j'ai déjà dit, qu'un premier certificat attestant les services militaires du médecin pour lequel je faisais cette demande, et les infirmités qui en ont été la suite, a été déposé chez M. Mesnier, notaire, ainsi qu'une seconde attestation bien et duement légalisée, délivrée à la préfecture du département où demeure ce médecin, attestant que de 1800 à 1816 inclusivement, il a pratiqué quarante-sept mille cinq cents vaccinations : or, comme il a obtenu le partage du grand prix de vaccine accordé par le gouvernement pour 1817, il est évident que son zèle ne s'est pas ralenti, et qu'il a pour le moins pratiqué dans cette année les deux mille cinq cents vaccinations qui complètent

le nombre de cinquante mille que j'ai annoncé.

La générosité dont ce respectable médecin a été l'objet, a déjà beaucoup adouci ses malheurs et ceux de sa famille; il en a exprimé directement sa reconnaissance aux personnes qui se sont nommées en lui rendant service (1), et m'en a plusieurs fois écrit dans les termes les plus touchans: il m'a même autorisé à publier son nom, ce que je ne ferai pas, par les raisons qui m'en ont empêché d'abord, et de plus parce que cela serait complètement inutile aujourd'hui.

Je termine enfin en remerciant du plus profond de mon cœur les personnes qui ont bien voulu contribuer à cet acte d'humanité. Si elles pouvaient connaître le bonheur qu'a répandu leur bienfait, elles n'auraient pas besoin d'autre récompense.

A M. LE RÉDACTEUR DE LA GAZETTE DE SANTÉ.

La Châtre (Indre), 10 mai 1818.

Notice sur des vers rendus par les voies urinaires.

(Voir le N°. du 1er. mai.)

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ COLLÈGUE,

Une observation de M. le docteur Delaporte, sur l'expulsion d'un ver ascaride par les voies urinaires, vous a suggéré quelques réflexions dans le dernier N°. de votre intéressante Gazette, dans lesquelles vous paraissez douter de la possibilité du fait, bien que vous conveniez que des exemples de la sortie des vers par les voies urinaires, aient souvent été rapportés, et vous dites que Kühn en a même fait le sujet d'une dissertation. Vous auriez pu citer beaucoup d'autres auteurs qui ont parlé de faits analogues depuis le médecin hollandais Tulpius, jusqu'au professeur italien Brera, qui a composé il y a fort peu de temps un ouvrage *ex professo* sur ces sortes de vers. J'ai moi-même donné des soins en 1807 à un malade qui en a déjà rendu un très-grand nombre, dont j'ai donné la description dans une observation détaillée, publiée dans le Journal de médecine du professeur Corvisart, Leroux et Boyer, N°. de février 1809, page 92. Permettez-moi, Monsieur, de vous en citer quelques passages.

« Le 15 juillet 1807, M. de Villeneuve de Sainte-Sévère eut une hématurie considérable qui lui donna beaucoup d'inquiétude. Cette hématurie était accompagnée de douleurs intolérables aux reins et à la vessie. Appelé auprès du malade pour lui donner mes soins, j'ordonnai une application de douze sangsues à la région lombaire, des bains et des boissons émulsionnées. Ces moyens procurèrent un grand soulagement, et firent disparaître pour quelques jours l'hématurie. Mais elle reparut bientôt, et toujours accompagnée des mêmes douleurs. Enfin, malgré la réaplication des sangsues, malgré tous les autres moyens que nous mîmes en usage, le sang continua à sortir par la voie des urines. Nous étions alors bien loin d'en soupçonner la cause.

La guérison de M. de V. était réservée à la nature, et voici comment elle l'a opérée :

Dans les premiers jours de septembre dernier (1807), à la suite d'un pissement de sang considérable, d'un léger accès de fièvre et de grandes douleurs de reins et de vessie, M. de V. rendit par l'urètre un ver tout couvert de sang, et qui était de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, ayant environ 4 décimètres (14 pouces 8 lignes) de longueur. Immédiatement après la sortie de ce ver, qu'on eut la maladresse de jeter, le malade se sentit soulagé. Dès ce moment l'hématurie cessa tout-à-fait. Enfin, depuis le 15 septembre jusqu'au 2 décembre suivant, M. de V. a rendu au moins *cinquante* vers de différentes formes et de grandeur diverse par l'urètre.

Les uns, et c'est le plus grand nombre, sont de la grosseur d'un petit tuyau de plume à écrire, et d'une longueur de 15 à 20 centimètres (6 à 8 pouces.) Ils ressemblent beaucoup pour la forme et la couleur aux lombricaux des intestins, surtout à celui dont parle Tulpius (Obs. med., lib. 2, cap. 2), qui fut aussi rendu tout couvert de sang par l'urètre.

(1) J'en ai même reçu une lettre pour l'anonyme anglais, qui s'est associé avec tant de noblesse à la bienfaisance de nos compatriotes; mais cet homme généreux ne m'est pas moins inconnu qu'à celui qui jouit de ses bienfaits, et je suis réduit à le prier, par la voie de ma Gazette, de me fournir un moyen de lui faire parvenir cette lettre, s'il ne juge pas convenable de m'accorder la faveur de se faire connaître à moi.

Les autres n'ont guères que quatre centimètres (18 lignes) de longueur. Cette longueur est celle du corps qui est un peu déprimé, et qui se termine en une queue filiforme fort allongée. Ces derniers ont beaucoup d'analogie avec le *gordius*, qui se rencontre fréquemment dans la vessie de certains poissons, comme du *gadus virens*, du *clupœa harangus*, etc. Cependant les vers dont nous parlons n'ont pas le corps parfaitement cylindrique, comme l'espèce de *gordius* précitée, qui paraît avoir été confondue avec l'*ascaris trichura mantis* de Luinœus, à laquelle M. Zœga a assigné les caractères spécifiques suivans :

Corpus teres annulatum, posticè attenuatum in caudam filiformem (corpore quadruplo augustiorem et duplo longiorem.) »

Voilà, Monsieur, des faits qu'il est difficile de détruire par le raisonnement, ainsi que ceux rapportés par Tulpius, Balduinus, Ronseus, Ambroise Paré, Nicolas Andry, etc. A la vérité, ces deux derniers parlent d'insectes, et non de vers, rendus par l'urètre, et qui pourraient bien être des animaux imaginaires ou de fantaisie, si l'on en juge surtout par les figures bien moins naturelles que bisarres qu'ils nous en ont données.

Écoutons ce qu'en dit A. Paré dans son vieux et naïf langage :

« Monsieur Duret m'a affirmé auoir ietté par la » verge une beste uiuante, semblable à vn clou- » porte, que les Italiens appellent *porceletti*, qui » estait de couleur rouge.

» M. le comte Charles Mansfeld, n'aguères » estant malade d'une grande fièvre continue à » l'hostel de Guise, a ietté par la verge, une cer- » taine matière semblable à un animal dont la fi- » gure t'est ici représentée. »

Cette figure ne ressemble à rien dans l'ouvrage d'A. Paré; mais Nicolas Andry qui voulait qu'elle ressemblât à quelque chose dans le sien, en a fait une sauterelle. (*Locusta verrucivora.*)

J'ai donné dans mon observation la description exacte des vers que j'ai observés; il y en a comme je l'ai dit qui ressemblent aux lombricaux des intestins. Ils en ont tous les caractères et pourraient former une espèce particulière du genre *ascaris* sous le nom d'*ascaris vesicarius*.

Les autres sont plus petits et présentent en général beaucoup d'analogie avec l'*Echynorynchus lineolatus* qui se trouve dans la vessie de plusieurs espèces de gades; ils s'en éloignent cependant par leur queue filiforme et très alongée qui les rapproche du *trichuris hominis*. Toutefois ces vers diffèrent essentiellement, selon moi, des vers tant infusoires qu'intestinaux connus et décris jusqu'à ce jour. Ils doivent former un genre à part dont la place méthodique serait entre les genres *Echynorynchus* et *trichuris*

Le docteur Fauchier de Lorgues, m'écrivait le 22 novembre 1811 :

« Le Journal de médecine de Paris (février 1809) » contient une observation sur des vers rendus par » l'urètre, que vous avez communiquée aux sa- » vans rédacteurs de ce journal. Quelques-uns » des vers rendus me paraissent présenter beau- » coup d'analogie, sinon une ressemblance par- » faite avec des vers également rendus par l'urètre, » par un malade de Pérouse en Italie. Ces derniers » vers sont décrits très au long dans un nouvel » ouvrage du professeur Brera, que je suis occupé » à traduire.

» Il regarde ces vers qui ont été rendus en 1808, » comme uniques. Il serait assez singulier que » vous eussiez fait la même découverte. «

M. Fauchier m'a envoyé la figure des vers dont parle M. Brera, en me priant de lui donner de nouveaux renseignemens sur ceux que j'ai observés.

Du reste, le professeur Brera appelle cette sorte de vers *cercosoma*, et le place dans l'ordre des *piestosomes*, genre *linguatule*. Il l'éloigne du *trichuris* qu'il appelle *trichocéphale*, parce qu'il regarde la partie longue et filiforme, comme la tête et non comme la queue de ce ver, tandisque c'est bien la queue du *cercosome*.

En 1815, M. M. Schreibers et Bienser, l'un directeur, l'autre conservateur du cabinet impérial de Vienne, m'ont fait prier par l'intermediaire du savant professeur Duméril, de leur donner quelques-uns des vers que j'ai décrits

dans le journal de médecine, pour ajouter à la collection du cabinet de Vienne, déjà si riche en animaux de cet ordre; mais malheureusement je n'ai pu leur donner que d'assez mauvais échantillons, ayant envoyé presque tous ceux que j'avais en mars 1809 à feu M. Savary, l'un des collaborateurs du journal de médecine.

Agréez, Monsieur et très-honoré collègue, etc.

E. Decerfz.

D.-M.-P. Médecin du gouvernement pour les épidémies, etc.

Des foetus acéphales ou sans tête,

Par le docteur Béclard, chef des travaux anatomiques de la Faculté de médecinede Paris.

Parmi les difformités que présentent les fœtus, la plus remarquable peut-être est celle qui résulte de l'absence de la tête, ou seulement de celle du cerveau : on confond ordinairement ces deux espèces d'êtres sous le nom d'acéphales (*privés de tête*); il est cependant nécessaire de les distinguer, et M. Béclard adopte les dénominations proposées par M. le professeur Chaussier d'*Anencephales* (*sans cerveau*), et *acéphales* (*sans tête*).

Dans les premiers, le crâne manque plus ou moins complétement; et ordinairement, la face, qu'un défaut de proportion fait paraître beaucoup plus développée que de coutume, se trouve renversée en arrière, et en quelque sorte appliquée sur les épaules, selon la longueur du cou; ce qui a donné lieu à ces récits d'*enfans à tête de crapaud*; d'*enfans dont les yeux sortaient des épaules*, etc. Dans tous ces fœtus, on trouve à l'intérieur les ganglions et les nerfs splanchniques, la moelle épinière et ses nerfs, et même le bulbe supérieur ou moelle allongée et les nerfs qui en partent. Les sens extérieurs existent ordinairement tous, de manière que les enfans de cette espèce ne sont privés que des lobes du cerveau et des os qui les recouvrent. Dépourvus uniquement des organes de l'intelligence, ils vivent quelques heures, quelques jours même. Il n'en est pas de même des *acéphales*, proprement dits, qui font l'objet spécial des recherches de M. Béclard : ici le bulbe supérieur de la moelle, ou ce que les anatomistes nomment moelle allongée, manque toujours; or, ce bulbe donne naissance à presque tous les nerfs des sens, de la bouche, du pharinx, du larinx et de plusieurs organes intérieurs, et l'absence de toutes ces parties coïncide avec celle de ce bulbe.

Si la portion cervicale de la moelle n'existe pas, les bras et le diaphragme manquent, ou du moins n'existent qu'en vestiges. Quand la portion dorsale de la moelle n'y est point, les parois de la poitrine manquent avec elle; enfin, s'il n'existe point ou presque point de moelle, les muscles abdominaux et ceux des membres inférieurs manquent plus ou moins complétement, ainsi que les orteils. On trouve encore des ganglions splanchniques sur les côtés des vertèbres restantes; ainsi constamment l'absence de certaines parties extérieures et de certains organes intérieurs coïncide avec la privation plus ou moins étendue des centres nerveux, à partir de l'origine du nerf ethmoïdal ou olfactif, dont l'absence coïncide avec celle de l'os ethmoïde, et la coalition plus ou moins intime des deux yeux (*fœtus monopses ou cyclopes*).

Quelquefois le canal vertébral manque tout-à-fait, d'autrefois il est divisé en deux parties; dans d'autres cas, on trouve seulement quelques débris de vertèbres ou de côtes vers son extrémité supérieure.

En résumé, et d'après tous les exemples cités par M. Béclard, on trouve établi que les fœtus acéphales sont, 1°. tous des jumeaux; 2°. tous privés de la tête, ou de la tête et du cou, et des bras; ou de la tête, du cou, des bras et du thorax, et toujours en même temps de plusieurs viscères, notamment du cœur, et souvent de quelques parties des orteils, des pieds, ou même d'un membre inférieur; 3°. ils présentent tous vers leur partie supérieure des irrégularités remarquables;

4°. il leur reste à tous une partie plus ou moins exigüe de la moelle quelquefois altérée, et un reste de canal vertébral plus ou moins défiguré; 5°. leurs organes des mouvemens consistent en quelques muscles, dont l'étendue et la structure sont relatives à la quantité et à l'état de la moelle; tandis que les os, surtout dans les membres inférieurs paraissent moins soumis à cette loi; 6°. les poumons et le cœur manquent toujours, même quand la poitrine existe; les vaisseaux sont disposés d'une manière très-irrégulière; le tissu celluleux est infiltré; 7°. les organes digestifs existent en proportion de la longueur du corps existant; 8°. les glandes secrétoires manquent ordinairement, et le foie presque constamment, lors même que l'abdomen et le thorax existent; 9°. les organes génitaux ne manquent presque jamais en entier.

M. Béclard termine son travail en examinant si l'on peut, au moyen des lois physiologiques, trouver dans tous les faits qu'il a exposés, les causes de l'acéphalie. Il repousse, comme de raison, toutes les explications superstitieuses, de *la colère divine*, de *l'influence des astres*, des *augures*, et ce qui ne vaut pas mieux, de *jeux de la nature*; car « tous les ouvrages de la nature sont également sérieux, et ceux qui paraissent extraordinaires ne sont pas pour cela moins réguliers. »

Depuis que l'hypothèse de la préexistence des germes et de leur évolution est généralement admise, les physiologistes expliquent les monstruosités en général; les uns, en supposant que le germe était primitivement défectueux; les autres, en admettant que des accidens postérieurs à la fécondation ont pu le déformer. L'une et l'autre opinion est certainement plausible, seulement il ne faudrait pas en adopter une à l'exclusion de l'autre; car, si, comme le fait M. Béclard, il est facile de démontrer que des maladies peuvent produire de grands désordres dans l'organisation du fœtus pendant la gestation, comment concevoir, par exemple, qu'un accident put transposer régulièrement les viscères d'un côté à l'autre, en leur conservant l'intégrité des formes et des fonctions. Il semble donc convenable d'adopter sur ce point une opinion mixte, comme le faisait Haller, et comme semble le faire M. Béclard; mais revenant à la question des acéphales, il explique fort bien comment cette monstruosité peut résulter des maladies auxquelles le fœtus est sujet.

On voit, en effet, la moelle épinière et le cœur du fœtus très-développés, à une époque où l'on n'aperçoit encore presque rien autre chose que ce double appareil des deux fonctions essentiellement vitales (*l'action nerveuse et la circulation*). Dans l'espèce humaine, un mois environ après la conception, la moelle est distincte dans toute sa longueur, y compris son bulbe supérieur, ou queue de la moelle allongée; mais à cette époque, le cerveau et le cervelet n'existent point encore; à deux mois ces viscères ne paraissent encore être qu'un liquide albumineux, etc. L'espèce d'étui dans lequel est logée la moelle, ne commence à prendre le caractère osseux que vers deux mois, et les diverses parties de cette colonne creuse acquièrent de la solidité dans un ordre constant, et dont la marche peut fort bien expliquer les ravages de certaines maladies, telles, par exemple, que l'hydropisie, l'une des plus fréquentes dont soit affecté l'enfant dans le sein de sa mère. Il suffit pour qu'elle ait lieu, que le cours du sang du fœtus à la mère éprouve de la gêne, et beaucoup de causes peuvent en produire: telles sont l'oblitération de l'une des artères ombilicales, l'entortillement du cordon, et bien d'autres circonstances auxquelles sont spécialement exposés les enfans jumeaux. Toujours soumis à des compressions plus ou moins fortes, l'hydropisie affecte chez le fœtus une prédilection pour le cerveau et ses dépendances, prédilection bien expliquée par la quantité de sang que reçoit ce viscère, par l'activité et le mode de son développement, or suivant que cette affection se développera plus tôt ou plus tard, il en résultera une destruction plus ou moins complète des centres nerveux, et par suite, l'atrophie des parties auxquelles ces centres envoient le principe de vitalité. « Ainsi la destruction du nerf olfactif déterminerla l'atrophie de l'os ethmoïde, d'où résulte-

ront le rapprochement et la confusion des orbites et la coalition plus ou moins complète des deux yeux; ainsi la destruction plus ou moins complète des circonvolutions du cerveau et du cervelet, déterminera consécutivement l'atrophie des os de la voûte du crâne; ainsi la moelle allongée qui comprend plus ou moins complètement celle des nerfs des quatre sens de la face, des organes jugulaires et de quelques autres, déterminera la perte de la face, des organes du cou, etc.; et le développement du cerveau et du cervelet étant empêché par la destruction de leurs racines, le crâne manquera aussi. C'est la destruction complète de cette partie qui détermine tous les phénomènes essentiels de l'*acéphalie*; car, lorsqu'il en existe encore quelques portions, on retrouve aussi quelques débris des organes des sens, ou du cerveau et du cervelet.

» Quand la destruction s'étend plus bas et comprend l'origine du nerf diaphragmatique, le diaphragme manque. Si elle s'étend plus bas encore, les bras manquent plus ou moins entièrement, quoique le thorax persiste; enfin, si elle s'étend davantage, on voit manquer les parois du thorax, celles de l'abdomen, les muscles des membres inférieurs, et diverses parties des pieds.

« La destruction de ces diverses parties du corps, savoir: des sens et des muscles étant dans un rapport admirable par sa constance et sa régularité, avec l'absence plus ou moins étendue des centres nerveux; il est difficile de ne pas regarder celle-ci comme la cause de l'autre; surtout quand on voit un rapport constant et régulier quoiqu'un peu différent dans l'altération et la destruction des autres organes. Dans tous les acéphales privés de la moelle allongée et du nerf de la huitième paire qui en part, le cœur manque, quoique les parois de la poitrine persistent même en totalité, ce qui fait penser qu'il se détruit par atrophie. Il et difficile d'expliquer la manière dont se détruisent les poumons qui existent quelquefois sans qu'il y ait de cœur; le foie et la rate au contraire disparaissent toujours avec le cœur. La destruction des organes de la digestion et des partie génitales, paraît liée à celle des portions plus ou moins élevées de la moëlle, sans que l'existence de ces organes paraisse néanmoins liée à un point déterminé de cette moëlle. »

Quant à la destruction partielle ou totale des pieds ou seulement des orteils, on l'explique très-bien et par la diminution de l'influence nerveuse et par celle de la circulation, qui doit surtout se faire sentir sur les parties les plus éloignées du centre. M. Béclard cite un cas de mutilation spontanée qui peut servir à donner une idée de ces accidens. Un fétus hydrocéphale très-difforme, fut envoyé il y a quelques années à la faculté de médecine. Il avait les doigts médius et annulaire de la main droite mutilés: mais l'extrémité du médius tenait encore au moignon par un filament. Les jambes étaient couvertes de phlyctènes roussatres, la gauche avait dans sa partie supérieure une scission transversale pénétrant jusqu'aux os, semblable à celle qu'aurait produite une ligature serrée. Il est évident que si ce fétus était encore resté quelque temps dans le sein de sa mère, il en serait sorti avec une jambe amputée et cicatrisée dont on aurait pu retrouver les restes dans l'eau de l'amnios, comme on en a beaucoup d'exemples.

Tout ce travail de M. Béclard, est comme on voit une belle application des lois de la physiologie, à des faits que l'on a longtemps regardés comme monstrueux et inexplicables; et l'on ne peut guères constester la légitimité de la conséquence qu'il en tire en ces termes.

« Je conclus de toutes les observations que j'ai rapportées et des réflexions qu'elles suggèrent, que les acéphales ont éprouvé au commencement de leur vie, *intra-uterine*, une maladie accidentelle qui a produit l'atrophie, ou la destruction de la moëlle allongée et de la partie supérieure de la moelle épinière; et que toutes les irrégularités apparentes qu'ils présentent, sont la conséquence naturelle et plus ou moins directe de cet accident. »

Opération de la taille, remarquable par le nombre et la nature des calculs trouvés dans la vessie.

On nous transmet d'Avranches les détails de cette opération, très-heureusement pratiquée sur

M. Bréard, âgé de soixante ans, par M. le docteur Coupard, chirurgien en chef de l'hospice.

Les douleurs que le malade endurait, ont pu seules vaincre la résistance qu'il opposait depuis quinze ans à cette opération. Il l'a supportée avec un courage dont il ne se croyait pas lui-même capable étant d'un âge avancé et d'une extrême faiblesse. M. Coupard a retiré de la vessie huit pierres, chacune de la grosseur d'un œuf de pigeon, ayant toutes la même configuration. Elles présentent cinq facettes planes par lesquelles elles se répondaient l'une à l'autre. Une sixième facette est arrondie et touchait à la face interne de la vessie. Ces calculs pèsent ensemble six onces, ils sont lisses et blanchâtres; ce qui permet de penser qu'ils sont formés d'oxalate de chaux plus ou moins mélangé de phosphates terreux.

Les urines ont repris leur coursau bout de dix jours, et le malade a été promptement retabli.

Tout ce détail serait peu important à Paris où les grands talens sont perfectionnés par un exercice continuel et fort étendu; mais il est très-satisfaisant de voir nos plus petites villes (Avranches compte environ 5,000 habitans) posséder des hommes assez habiles pour pratiquer une opération que tous les médecins de l'antiquité n n pas su faire, et qui était, il y a soixante à quatre-vingts ans à peu près abandonnée à quelques hommes privilégiés.

Distribution de prix.

La distribution des prix aux élèves de l'hopital militaire d'instruction de Paris, a eu lieu le 16 avril 1818, en présence de M. le baron de la Martillière, directeur de la quatrième section du ministère de la guerre, accompagné de M. le baron Joinville, intendant militaire de la première division et le chevalier de la Neuville, sous intendant; en présence de MM. Coste, Gallée, et Laubert, membres du conseil de santé des armées.

M. le baron Des Genettes, chargé par MM. Barbier et Lodibert, officiers de santé en chef, premiers professeurs, ses collègues, de porter la parole dans cette circonstance, a prononcé un discours sur l'*esprit du règlement relatif aux hôpitaux militaires d'instruction et à l'indispensable nécessité de se conformer ponctuellement à son observation.*

A la suite de ce discours, les prix de 1817 ont été décernés dans l'ordre suivant :

MM. les chirurgiens.

Premier prix, M. Bégin.

Deuxième premier prix, M. Soudan.

Premier second prix, MM. Mouette et Vaulgeard.

Deuxième second prix, MM. Denechaud et Angelot.

MM. les pharmaciens.

Premier prix, MM. Martin et Harman de Montgarny.

Deuxième prix, MM. Desbrières et Robert.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE REDACTION.

(No. XVI.) (1er. Juin 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. — Ire. Période. — Pathologie de Galien. (De la pharmacie.)

Si solis simplicibus medicamentis universos præter naturam affectus curare liceret, nullus utique compositi unquam usus foret. (Galen. de compos. medic. per genera. l. I. c. 3.)

La nécessité d'avoir des médicamens qui remplissent toutes les indications a porté les médecins à combiner les remèdes simples dont les facultés peuvent se balancer ou se fortifier réciproquement.

On emploie aussi les mélanges pour déguiser la saveur de quelques substances qui feraient soulever l'estomac, ou bien encore pour en faciliter, quelquefois même en rendre possible l'emploi.

Galien, en donnant ces raisons, repousse les attaques de ceux qui le raillaient de ce qu'en introduisant à la fois plusieurs médicamens dans l'estomac, il adressait l'un au foie, l'autre à la vessie, l'autre aux reins : il les accuse à son tour de ne pas savoir que certaines substances agissent spécialement et toujours sur certains organes : il cite à cette occasion *le lièvre marin* qui, dit-il, a la propriété d'ulcérer les poumons sans nuire aux autres parties du corps.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. avril jusqu'au 20 mai inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	48
Fièvres intermittentes de divers types.	552
Fièvres bilieuses ou gastriques.	190
Fièvres adynamiques ou putrides.	21
Fièvres catarrhales.	12
Phlegmasies internes ou externes.	182
Ophthalmies.	43
Douleurs rhumatismales.	63
Diarrhées et dyssenteries.	31
Érysipèles.	34
Phlegmasies des org. de la respiration.	186
Phthisies pulmonaires.	35
Apoplexies et paralysies récentes.	115
Hydropisies et anasarques.	63
Varioles.	4
Coliques métalliques.	6
Maladies sporad., chron. ou accidens.	226
Enfans galeux.	116
Total.	1930

En jetant un coup d'œil sur le tableau ci-joint des malades reçus dans les hôpitaux de Paris, depuis le 1er. avril jusqu'au 20 mai, c'est-à-dire, dans la première moitié du printemps, on voit que les affections dominantes, à cette époque, ont été les fièvres intermittentes de différens types, les apoplexies et les paralysies. Si on se rappelle que, durant cette période de cinquante jours, il y a eu presque constamment de la pluie, et fort souvent une température froide avec un vent nord-ouest, on ne sera pas surpris de la fréquence de ces maladies, dont les unes se contractent sous l'influence de l'humidité, et dont les autres reconnaissent pour cause un état de rigidité accidentelle de la fibre.

La petite vérole qui, jusqu'à cette époque, avait exercé ses funestes ravages, est enfin devenue infiniment plus rare. Ce même tableau ne porte

qu'à quatre le nombre des individus atteints de cette affection, tandis que dans le commencement de l'année on en reçut vingt-un dans le même période de temps.

Quand l'astronomie, la physique et la chimie, nous révèleront-elles les secrets de conditions de l'atmosphère qui favorisent ou arrêtent le développement de cette cruelle maladie, dont il ne devrait nous rester que le nom si la raison l'emportait enfin sur la sottise, l'ignorance et le préjugé?

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Enfin ces pluies quotidiennes, qui menaçaient nos moissons, nos récoltes, qui entretenaient de nombreuses affections catarrhales et rhumatismales, ont cessé à la grande satisfaction des agriculteurs et des malades. Les uns ont maintenant la presque certitude de remplir, cette année, leurs granges et leurs celliers; les autres ont déjà la douce satisfaction de voir disparaître une partie de leurs maux. Les phthisiques eux-mêmes rattachant leur existence à cette vie nouvelle de la nature, ont éprouvé un soulagement sensible qu'ils doivent autant au contentement moral que fait naître la vue d'un beau ciel, après des jours longtemps froids et humides, qu'à l'influence salutaire de la saison.

Cependant, dans le commencement de la série de jours dont nous embrassons l'histoire médicale, un froid accompagné d'un vent assez vif s'est fait ressentir, matin et soir, d'une manière assez régulière; et ce n'est que depuis le 23 de ce mois (mai), que les journées ont une température uniformément douce, quoique l'anémoscope ait souvent indiqué un vent du nord.

Dans la première décade qui nous occupe, on a vu plusieurs coryza (rhumes de cerveau), plusieurs rhumes ou catarrhes pulmonaires, et quelques rhumatismes qui étaient dus aux temps froids et humides dont il a été parlé dans le dernier numéro; mais ces affections ont disparu, ou sont devenues moins intenses, sous l'influence des beaux jours qui viennent de s'écouler. Cependant en raison des alternatives de chaud et froid auxquelles notre climat est si sujet, nous ne saurions trop recommander de conserver sur la peau ces vêtemens de laine qui, par l'irritation habituelle qu'ils produisent sur cet organe, entretiennent cette perspiration douce dont l'interruption ou la répercussion peut occasioner de graves accidens.

Les embarras gastriques avec fièvre, ont simulé chez certains malades les phénomènes de la fièvre tierce. Des vomitifs soit par leur effet évacuant, soit par la secousse qu'ils produisent, ont promptement triomphé de cette affection.

Dans quelques fièvres muqueuses chez les enfans, accompagnées de diarrhée, de coliques et de tension du ventre, nous avons retiré un grand avantage de l'ipécacuanha donné d'abord comme vomitif, puis administré sous forme de sirop, et mêlé à des boissons mucilagineuses.

Nous avons vu chez une femme d'un moyen âge, une fièvre *maligne éphémère*. Cette maladie dont l'invasion s'est faite brusquement dans la nuit, n'a guère duré que vingt quatre heures. Mais dans ce court espace de temps, la malade a présenté la plupart des symptômes de la fièvre maligne, tels que violente douleur de tête, trouble des idées, coloration fugace et inégale des joues, respiration anxieuse, sensibilité à l'épigastre, urines claires, malaise général, pouls parfois irrégulier. Des pédiluves sinapisés, une infusion de fleurs de tilleul et une potion antispasmodique ont été les seuls moyens qu'on a opposés à cette affection dont la terminaison a été heureuse.

Quelques enfans ont été atteints de la variolette. Nous observerons à ce sujet que cette affection qui n'a atteint dans plusieurs familles qu'un seul enfant, ne nous paraît nullement contagieuse, malgré l'opinion contraire, récemment émise dans ce journal. D'autres enfans ont eu des éruptions anomales. Chez quelques-uns la figure est devenue subitement rouge, avec gonflement du nez et des lèvres, sans aucun symptôme de fièvre. Des pédiluves ont dissipé ces accidens. Chez ceux qui ont eu l'imprudence de s'exposer

trop tôt au contact de l'air, les accidens ont reparu avec la même intensité. Un régime doux en facilitant la transpiration, a rétabli l'ordre dans toutes les fonctions.

Un lombago aigu que le malade avait cru devoir combattre lui-même par l'application d'un large emplâtre de poix de Bourgogne, a été remplacé par un *herpès*, qui après avoir parcouru le dos, les lombes et le sacrum, s'est étendu jusqu'à la marge de l'anus, la partie interne des cuisses et le scrotum. Cette éruption salutaire accompagnée de suintement avec inflammation et démangeaison vive, a suivi progressivement une marche régulière, et s'est éteinte le dixième jour, il n'y a point eu de fièvre. Le lombago a disparu. Le malade a fait usage des bains, et a pris pour tisanne une décoction de bardanne.

☾ Dernier quartier, le 26.

Depuis le 20 mai jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. Le *minimum* de 28 p. 0 l. $\frac{2}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 8. — Le *minimum* de 11 d. 3.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Remarques sur quelques passages de Sénèque relatifs à la médecine; par J. B. Serrurier.

Sénèque, en parlant des avantages de la vieillesse, a représenté toutes les différentes portions de la vie, sous l'image de cercles concentriques. Un de ces cercles embrasse tous les autres; il renferme l'espace depuis la naissance jusqu'à la mort: un autre termine les années de l'adolescence; l'enfance est resserrée dans le troisième; vient ensuite l'année, elle comprend tous les espaces de temps qui, multipliés, composent le produit de la vie. Le mois est circonscrit par un cercle moins grand. La circonférence du jour est la plus petite: c'est néanmoins un tout qui a son commencement et sa fin, du lever au coucher du soleil.

Cette idée ingénieuse le conduit à des observations philosophico-médicales aussi justes qu'éclairées. Dans la courte analyse que nous en donnerons, il sera facile de juger combien toutes les connaissances qui appartiennent à l'étude de l'homme moral et physique lui étaient familières. Souvent on ne sait s'il écrivait en philosophe ou en médecin observateur. Les vices comme les maladies étaient l'objet de ses méditations. Selon lui, les vices déclarés sont moins graves; de même que les maladies qui touchent à la guérison, quand elles causent des éruptions, quand elles manifestent leurs violences.

Sénèque dans cette circonstance a voulu sans doute démontrer par une comparaison juste, que les vices mis en évidence sont plus susceptibles d'être corrigés, que ceux qui, cachés augmentent la corruption morale de l'homme; il en est de même des maladies qui, masquées sous des symptômes obscurs, mettent en défaut le talent du médecin, jusqu'au moment où des signes évidens en déterminent le caractère essentiel, et indiquent les moyens de les attaquer et de les combattre.

Ce philosophe, en parlant des passions telles que la colère, l'amour, la tristesse, etc. qui tour à tour agitent le cœur de l'homme, s'exprime avec autant de force que de vérité.

« Ces passions, dit-il, altèrent le visage, contractent le front, épanouissent les traits, excitent la rougeur ou repoussent le sang vers le cœur. Ne voyez-vous pas quel feu le courage donne aux yeux? quels regards attentifs a la pudeur? quelle retenue et quel calme a le respect? quelle sérénité a la joie? quelle aisance a la gaiété? quelle roideur a la sérénité? »

Quant à l'influence que l'âme exerce sur l'esprit, voici comme il en trace le tableau: « L'esprit ne peut avoir d'autre teinte que l'âme: est-elle saine, bien réglée, grave, retenue? L'esprit aura les mêmes qualités, *mens sana in corpore sano*. Est-elle viciée? Il en ressentira la contagion. Lorsque l'âme est en langueur, ne voyez-vous pas que les membres s'affaissent, que les

pieds se meuvent avec peine ? Quand cette âme est énervée, la démarche du corps annonce sa mollesse ; lorsqu'elle est active, elle fait marcher les pieds avec promptitude. Est-elle en délire ou animée par la colère qui ressemble au délire ? les mouvemens du corps sont troublés; on ne marche pas, on est emporté. »

Cet affaissement du corps, cette perte du mouvement, produits par la langueur de l'âme, se rencontrent dans toutes ces affections, où une cause quelconque vient troubler subitement l'harmonie qui régnait dans tout l'organisme.

Les passions en général, en déterminant sur nous des impressions plus ou moins profondes, ne sont-elles pas la cause d'une infinité de maladies de langueur qui, tantôt agissent subitement, et le plus souvent d'une manière lente, imperceptible, sur les organes les plus susceptibles de recevoir leur action délétère ? N'ont-elles pas avec l'âme une sorte d'idendité? C'est ce que Sénèque avait observé. Il avait également remarqué que « les maladies du corps sont annoncées par des avants-coureurs, par un relâchement général dans les nerfs, par une fatigue que l'exercice n'a pas causée, par un accablement, par des frissons qui parcourent les membres. »

Ne jugerait-on pas que Sénèque a traduit et commenté l'aphorisme cinquième de la seconde section ? *Lassitudines sponte obœrto, morbos denuntiant* (Hipp.).

Discourant ensuite sur la fragilité de notre être, sur son état de souffrance habituelle, Sénèque prouve moralement et physiquement que « la violence et l'injustice ne sont pas les seules causes de ses souffrances ; que pour lui les voluptés mêmes se changent en douleurs ; que la bonne chère est suivie d'indigestions, l'ivresse, la débauche, de douleurs aiguës dans les jambes, dans les bras, dans les jointures. »

Hippocrate avait dit: *Non satietas, non fames, neque aliud quidquam bonum est, quod suprà naturœ modum fuerit*; Et il avait ajouté : *ubi cibus prœter naturam copisior ingressus fuerit, id morbum creat.*

Sénèque n'ayant pas fait son étude particulière de la médecine, n'a pu entrer dans des détails plus circonstanciés sur les effets que produisent les quantités des alimens; et les vices de la digestion. Il aurait démontré que l'un et l'autre ont sur la peau les plus grandes influences ; et qu'à son tour la peau influe sur le travail de l'estomac et de ses dépendances.

Personne n'ignore que les expériences des Sanctorius constatent que le temps de la digestion est celui de la moindre transpiration. On peut juger de là ce que peut une indigestion pour déranger cette évacuation par la peau, si abondante quoiqu'insensible ; c'est à ces indigestions trop réitérées que Sydenham qui a le mieux écrit sur la goutte, parce qu'il en était lui-même cruellement tourmenté, attribue la cause de la goutte; mais il n'a pas insisté sur les désordres de la transpiration, qui sont la suite nécessaire de cette élaboration imparfaite et vicieuse des sucs nourriciers, confiés à un estomac affaibli ou surchargé.

« Quand la violence du vin, ajoute Sénèque, porte son action sur l'âme, il en fait sortir tous les vices qui s'y trouvaient enfouis : l'ivresse ne les fait pas naître, elle les manifeste ; alors le débauché n'attend pas la solitude d'une chambre fermée, mais accorde sans délai à ses desirs ce qu'ils lui demandent : alors l'impudique publie et se fait trophée de sa maladie ; alors l'insolent ne contient ni sa langue, ni son bras. L'orgueil devient téméraire, la cruauté se tourne en férocité, la malice se montre sous les traits de l'envie; en un mot, tous les vices se découvrent et se trahissent. Ajoutez-y l'oubli de soi, des paroles inarticulées, des yeux égarés, une démarche incertaine, les vertiges, l'état de mobilité où paraissent les toits et les maisons entières, comme si elles étaient mues circulairement par un tourbillon, les douleurs d'estomac, et la tension de tous les viscères causée pas l'effervescence du vin. Cependant ces suites sont supportables jusqu'à un certain point, tant qu'il reste de la force au corps; mais que sera-ce si le sommeil change l'ivresse en indigestion ? »

Cette dernière réflexion est d'autant plus juste, que l'état le plus pénible est celui de cette indigestion qui suit le sommeil. Les résultats les plus

funestes ont eu souvent lieu pour des individus doués d'ailleurs d'une constitution pléthorique, ou essentiellement nerveuse. L'apoplexie chez les uns, la folie chez les autres, ont fréquemment terminé ces excès, fruits empoisonnés d'une jouissance qui ravale l'homme au-dessous de la brute.

(La suite au prochain numéro.)

Remarques sur les effets de l'inanition.

En lisant la triste relation des maux de tous genres éprouvés par les malheureux naufragés du radeau de la Méduse (1), le médecin y trouve un objet d'observation fort important, sous le rapport des effets de l'inanition sur le physique et le moral de l'homme.

On sait que la frégate la Méduse expédiée pour le Sénégal, ayant à bord environ 400 hommes, se creva en pleine mer contre un rocher, et que 150 hommes qui ne purent entrer dans les diverses embarcations, (outre 17 que l'on a abandonnés sur le bâtiment), furent placés sur un radeau fait à la hâte où ils avaient à peine de l'eau et du biscuit pour un jour.

Un des auteurs de la relation, M. Savigny, chirurgien de l'équipage, fait d'abord remarquer que les individus qui ont montré le plus de courage et qui ont manifesté la plus grande énergie dans leur triste position, sont ceux qui, par l'éducation et l'élévation de l'âme, étaient au-dessus de la classe ordinaire des marins et des soldats. Les hommes forts et robustes seulement, ont promptement succombé.

Les soldats et les matelots s'étant révoltés au bout de deux ou trois jours contre leurs officiers, voici à ce sujet les remarques de M. Savigny :

« Nous ne pouvons encore concevoir comment une poignée d'individus a pu résister à un nombre si considérable d'insensés ; nous n'étions pas certainement plus de vingt pour combattre ces furieux. Qu'on ne pense cependant pas qu'au milieu de tout ce désordre, nous ayons conservé notre raison intacte ; la frayeur, l'inquiétude, les privations les plus cruelles avaient fortement altéré nos facultés intellectuelles. Mais un peu moins aliénés que les malheureux soldats, nous nous opposâmes énergiquement à leur détermination de couper les amarrages du radeau. Qu'on nous permette, à cette occasion, de citer quelques observations sur les différentes sensations dont nous fûmes affectés.

» Dès le premier jour M. G. perdit tellement la raison, qu'il se jetta à la mer pour se noyer ; on le retira et il s'y précipita une seconde fois, mais par une espèce d'instinct il retenait une des pièces transversales du radeau. »

Voici ce que M. Savigny éprouva au commencement de la nuit. Ses yeux se fermaient malgré lui, et il sentait un engourdissement général. Dans cet état, des images assez riantes berçaient son imagination, il voyait autour de lui une terre couverte de belles plantations, et il se trouvait avec des êtres dont la présence flattait ses sens ; il raisonnait cependant sur son état, et il sentait que le courage seul pouvait l'arracher à cette espèce d'anéantissement. Il demanda du vin, et en ayant obtenu, il revint un peu de cet état de stupeur. Si les infortunés qu'assaillaient ces premiers symptômes, n'avaient pas la force de les combattre, leur mort était certaine. Les uns devenaient furieux ; d'autres se précipitaient à la mer, faisant à leurs camarades leurs derniers adieux avec beaucoup de sang-froid. Au milieu de cette démence générale, on vit des infortunés courir sur leurs compagnons le sabre à la main, et leur demander une aile de poulet et du pain pour apaiser la faim qui les dévorait. Plusieurs se croyaient encore à bord de la Méduse. M. Corréard croyait parcourir les belles campagnes d'Italie. Les cris, le tumulte nous arrachèrent bientôt à cet état comateux, dans lequel nous étions comme absorbés.

Au bout de dix à douze jours de privation d'aliment et de boisson, voici quelle était la position des malheureux naufragés. « Une soif ardente, redoublée dans le jour par les rayons d'un soleil

---

(1) *Naufrage de la frégate la Méduse, faisant partie de l'expédition du Sénégal, en* 1818, *etc.* Par Alexandre Corréard, ingénieur-géographe, et J.-B. Henri Savigny, ex-chirurgien de la marine, tous deux naufragés du radeau. Deuxième édition, fig. A Paris, chez Eymery, libraire, rue Mazarine.

brûlant, nous dévorait; elle fut telle, que nos lèvres desséchées s'abreuvaient avec avidité d'urine qu'on faisait refroidir dans de petits vases de fer-blanc. On mettait le petit gobelet dans un endroit où il y avait peu d'eau pour le refroidir promptement. Il est souvent arrivé que ces vases ont été dérobés à ceux qui les avaient préparés. » M. Savigny a observé que quelques-uns avaient l'urine plus agréable à boire. Cette boisson produisait un effet tout-à-fait digne de remarque, c'est qu'à peine l'avait-on bue, qu'elle occasionait une nouvelle envie d'uriner.

Parmi les moyens que ces malheureux mirent en usage pour modérer leur soif, nous citerons les immersions partielles ou totales du corps dans l'eau de mer. On sait que ce moyen a déjà été employé utilement sur des bâtimens qui étaient en mer, et où l'on éprouvait une disette d'eau douce. Dans ce cas, comme dans toute autre immersion et toute espèce de bain, il se fait par la peau une absorption qui varie suivant les individus, la température du fluide, etc., absorption à l'aide de laquelle une certaine quantité du liquide est porté dans toute l'économie. Quant à la diminution d'intensité de la soif par suite d'une immersion dans l'eau de mer, il paraît constant que ce phénomène arrive malgré que le liquide absorbé par la peau ait conservé ses qualités d'eau marine, c'est-à-dire, les sels qu'elle tient en dissolution, et qui sont du muriate de soude (sel commun), des sulfates de magnésie et de chaux, et beaucoup de matière extractive. Ce qui nous fait avancer cette opinion, c'est le traitement de certaines affections siphilitiques par les bains chargés de sublimé de mercure; traitement dont l'efficacité prouve qu'une certaine quantité du sel mercuriel est absorbé avec l'eau qui le dissout, et porté dans toute l'économie où il agit de la même manière que s'il était pris par la bouche.

Mais revenons à nos malheureux naufragés. Après treize jours de souffrances de tous genres, quinze de ces malheureux, reste des cent cinquante individus embarqués, ou plutôt abandonnés sur le radeau, furent sauvés par un bâtiment que l'on avait envoyé le long de la côte du désert de Sahara, pour porter du secours aux autres naufragés. Voici comment s'exprime M. Savigny, sur son état et sur celui de ses compagnons d'infortune, au moment ou il furent sauvés. «Qu'on se figure quinze infortunés presque nus, le corps et la figure flétris de coups de soleil. Dix des quinze pouvaient à peine se mouvoir. Nos membres étaient dépourvus d'épiderme; une profonde altération était peinte dans tous nos traits; nos yeux caves et farouches, nos longues barbes nous donnaient encore un air plus hideux : nous n'étions que les ombres de nous-mêmes. »

Nous avons oublié de dire que nos malheureux naufragés, privés de toute substance alimentaire, se trouvèrent dans l'horrible nécessité de manger de la chair de ceux qui succombaient. Faute de feu, ils la mangèrent presque toujours crue. Cette affreuse nourriture ne tarda pas à répugner à ceux qui eurent le courage d'en user, mais ne produisit sur eux aucune altération particulière.

D'après ce fait et beaucoup d'autres du même genre, qui constatent l'inocuité de la chair humaine, prise même sur des individus morts de maladie, on doit considérer comme absurde ce qui a été dit sur la mort des deux cochons qui mangèrent le sang de l'infortuné Fualdès; mort que l'on a attribuée ridiculement à cette cause.

Les mineurs engloutis (en février 1812) dans la houillère Beaujonc, et qui furent sauvés le cinquième jour, éprouvèrent pour la plupart les mêmes dérangemens dans les facultés que les naufragés de la Méduse. Ils demandaient le chemin pour retourner chez eux, oubliant la cause de leurs maux, ils se plaignaient qu'on voulait les faire périr en les laissant sans lumière et sans nourriture; ils demandaient de la salade, des choux; enfin ils donnèrent diverses preuves d'égarement de l'esprit. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que, privés de lumière et n'ayant aucun moyen de mesurer le temps, ils se trompèrent de deux jours en moins et crurent n'être restés que trois jours engloutis dans la mine.

Le temps durant lequel l'homme peut exister sans prendre de nourriture varie selon l'âge et

suivant l'état de l'atmosphère où il se trouve placé. Ainsi les jeunes sujets succombent plus promptement d'inanition que les autres. On meurt de faim, dit le professeur Richerand, d'autant plus promptement qu'on est plus jeune et plus robuste. C'est ainsi que ce père infortuné, le comte Ugolin, dont le Dante nous a transmis l'épouvantable histoire, condamné à périr d'inanition, et renfermé avec ses enfans dans un cachot obscur, mourut le dernier au huitième jour, après avoir vu périr au milieu des convulsions de la rage et des cris du désespoir, ses fils victimes de la plus exécrable vengeance.

Au milieu d'une atmosphère un peu humide, là ou un soleil trop ardent, une chaleur accablante ne solliciteront ni la transpiration, ni d'autres excrétions, l'existence se prolongera beaucoup plus long-temps que dans les circonstances opposées. Ainsi deux ouvriers restèrent quatorze jours sans nourriture dans une carrière humide, au bout desquels ils en furent retirés et se rétablirent parfaitement.

Le défaut absolu de nourriture et de boisson, ou seulement le manque d'une de ces deux choses presque également nécessaires à la vie, produit des effets différens dont voici les résultats chez des animaux. Dans la vue de découvrir les causes de la rage, on a enfermé séparément trois chiens, l'un sans nourriture ni boisson, l'autre avec de l'eau à discrétion seulement et le dernier avec de la viande salée sans boisson. Le premier de ces pauvres animaux est mort le vingt-cinquième jour, le second le trente-troisième jour, et le troisième le quarante-unième jour ; et, pour le dire par occasion, aucun d'eux n'a présenté dans cette douloureuse expérience de symptôme d'hydrophobie.

Quelques individus, dans un état de faiblesse maladive, ont vécu, dit-on, plusieurs mois et même pendant quelques années en ne prenant que quelques atômes de substances nutritives. Les sujets de ces observations sont pour la plupart des femmes délicates, vivant dans l'obscurité, livrées à une inaction absolue, et chez les quelles la vie presque éteinte ne se manifeste que par un pouls à peine sensible et une respiration rare et peu marquée.

Un fait bien digne de remarque, ainsi que l'observe le professeur Richerand, c'est que les muscles et les viscères de quelques-unes, ouvertes après leur mort, brillaient d'un éclat évidemment phosphorique. Le phosphore serait-il le produit du dernier degré d'animalisation? On conçoit sans peine que, vivant en quelque sorte de leur propre substance, les humeurs chez ces personnes ont été fréquemment soumises à l'action des causes animalisantes et assimilatrices qui leur ont fait subir la plus grande altération dont elles soient susceptibles.

Administration de l'huile de térébenthine contre le tœnia ou ver solitaire.

Il est des choses que l'on doit répéter tant pour les personnes qui ne les ont point connues, que pour celles qui les ont oubliées. L'administration de l'huile ou essence de térébenthine est un remède si simple et si fréquemment efficace, que je crois devoir rappeler à mes lecteurs ce que j'en ai déjà publié. Autrefois on ne donnait cette substance qu'à très faible dose, et alors elle agissait très-violemment sur les intestins avec lesquels elle demeurait long-temps en contact, en sorte qu'on la regardait comme un purgatif irritant du système nerveux, qu'il fallait manier avec beaucoup de circonspection. Des hasards, dont on a rendu compte, ont fait connaître que cette huile qui produisait des accidens à la dose d'un ou deux gros, pouvait sans donner lieu aux mêmes inconvéniens, être administrée à la dose de plusieurs onces et qu'alors elle était un excellent vermifuge. J'ai rendu compte de plusieurs exemples d'expulsion de tœnia par l'effet de ce remède, tant en France qu'en Angleterre. M. le docteur Ozann de Berlin en a publié dernièrement plusieurs autres, qui servent de confirmation aux premiers.

Ce médecin donne l'huile de térébenthine à la dose de trois onces, en six prises administrées d'heure en heure. Nul inconvenient de l'adminis-

tration de cette huile pure ; cependant nous avons conseillé de la mélanger à une quantité égale de sirop qui en masque l'âcreté sans lui faire perdre de sa vertu. — Ou même d'en préparer la potion suivante.

Huile volatile de térébenthine, . trois onces.
Miel, ... six gros.
Eau distillée de Menthe, ... trois gros
Mêlez.

A prendre à jeun en trois fois.

M. Ozann pense que l'huile de térébenthine tue le tœnia, soit en agissant mécaniquement sur lui et bouchant ses trachées, soit par l'effet de l'âcreté dont elle est douée qui la rend un poison pour cet animal. Ce médecin dit, d'après son expérience, que si le ver n'est pas tué par ce remède (ce que nous avons vu aussi arriver), il en est du moins assez affaibli pour que le malade n'en soit pas tourmenté de long-temps.

BIBLIOGRAPHIE.

Avis aux bonnes et tendres mères et à tous les propriétaires habitant la campagne, sur la bouillie, premier aliment de l'enfance, avec la méthode abrégée pour extraire parfaitement la fécule et la farine de la pomme-de-terre, en petit et en grand; par M. Mergoux, curé de Bezons. Brochure in-8°., figures. Paris, novembre 1817. Chez madame Huzard, née Valat-la-Chapelle, imprimeur-libraire, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n°. 7. Prix, 1 fr. et 1 fr. 25 c. franc de port.

Cette brochure, rédigée en partie sous la forme de dialogue, a pour objet de faire connaître aux mères et aux nourrices de la campagne le moyen de préparer une excellente bouillie avec la fécule ou farine de pommes-de-terres. Voulant convaincre par l'expérience, l'auteur, qui appartient à cette classe d'ecclésiastiques si utiles, celle des curés de campagnes, prépare lui-même, devant *Marie-Jeanne*, la nouvelle bouillie qu'il lui propose de donner à son nourrisson. D'abord il fait chauffer le lait destiné à la bouillie, et lorsque ce lait est prêt à bouillir, il délaye sa fécule dans un peu de lait froid; verse le tout dans le lait bouillant, laisse rependre deux ou trois bouillons et annonce à la bonne femme que sa bouillie est faite. (1)

Marie-Jeanne ne manque pas de raconter à toutes ses commères le nouveau moyen de faire de la bouillie d'une manière si facile. Dans une seconde visite son bon curé recommence, mais en grand, la même opération, et cela en présence des *représentantes* des village voisins, auxquelles il a grand soin de faire déguster le nouvel aliment qu'il propose. Enfin, dans une troisième visite, il leur enseigne les moyens de préparer elles-mêmes la nouvelle farine dont il se sert.

N. D. R. La bouillie ainsi préparée pourra, dans certains cas, réussir beaucoup mieux que celle que l'on fait habituellement avec la farine de froment; et ce sera surtout chez les enfans dont l'estomac ne peut pas digérer une nourriture trop substantielle. Mais la bouillie ainsi préparée avec une farine qui ne contient point cette partie glutineuse, si abondante dans le froment, ne sera pas assez nourrissante pour les enfans forts et robustes, qui d'ailleurs supportent très-bien la bouillie ordinaire. Néanmoins nous sommes loin de conseiller, même chez ces derniers, l'usage exclusif de la bouillie ordinaire, car nous croyons que les jeunes enfans, comme les adultes, ont besoin d'une nourriture un peu variée.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

(1) La farine est au lait dans la proportion d'un douzième en poids.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION

(No. XVII.) (11 Juin 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Division des remèdes.)

Medicina quam græci φασμα κέιαν vocant, duplex est.
(Galen. Ascriptaintrop, c. 14.)

Après avoir fait connaître les substances desquelles les contemporains de Galien tiraient des remèdes, et les idées générales qu'ils se faisaient du mode d'action de ces substances, je dois parler des divisions d'après lesquelles ils les classaient, et des formes sous lesquelles ils en faisaient usage.

Tous les moyens de la pharmacie, dit Galien, se divisent en deux classes, les remèdes *internes*, dont on seconde spécialement l'action par le régime, et les remèdes *externes*, sans lesquels la chirurgie ou l'emploi de la main ne saurait avoir d'heureux résultats.

Cette division, la seule que j'ai trouvée absolument générale dans Galien, devient très-défectueuse quand il ajoute que les premiers de ces remèdes guérissent les maladies *internes* et les seconds les maladies *externes* : idée qu'il suit encore, comme nous allons le voir, dans l'exposition détaillée de cette classification.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris ; par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 mai jusqu'au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	18
Fièvres intermittentes de divers types.	79
Fièvres bilieuses ou gastriques.	39
Fièvres adynamiques ou putrides.	16
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	36
Ophthalmies.	6
Douleurs rhumatismales.	10
Diarrhées et dyssenteries.	6
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	32
Phthisies pulmonaires.	1
Apoplexies et paralysies récentes.	4
Hydropisies et anasarques.	8
Varioles.	3
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron. ou accidens.	80
Enfans galeux.	28
Total.	400

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le professeur Dittmar de Berlin a publié quelques prédictions sur la température des six mois de l'année courante, savoir : depuis mars jusqu'à la fin de septembre. En rejetant tout ce qui se rapporte à l'influence de la lune, des astres en général et même des comètes, M. Dittmar attribue les altérations de l'atmosphère à la glace qui, se détachant du pôle, descend vers nos régions en masse plus ou moins grande.

Quant à l'année courante, notre savant professeur annonce que les habitans d'une partie de l'Europe dans laquelle est comprise la France, auront un printemps précoce et agréable, plus de jours sereins que de jours nébuleux, beaucoup d'insectes; une température sèche à la fin d'avril,

le mois de mai assez frais, de la pluie bien à propos en juin, peu de pluie en juillet, de grandes chaleurs et des pluies d'orages vers la moitié de juillet et le mois d'août. Le professeur nous promet en outre que le froment sera abondant en farine et aura la paille courte. L'automne sera beau et riche en fruits délicieux; le vin sera d'une qualité parfaite par l'effet de la chaleur constante de l'été. On comptera depuis le 1er. mars jusqu'à la fin de septembre environ trois quarts de jours beaux et chauds, sur un quart de jours nébuleux ou pluvieux.

Nous souhaitons spécialement pour ceux de nos lecteurs qui sont propriétaires ou cultivateurs, l'entier accomplissement de cette heureuse prédiction, sans néanmoins leur garantir les assertions de M. Dittmar. Car dans les *affaires atmosphériques*, rien n'est certain *que le passé*; aussi, plus prudent, ou sans doute moins instruit que le professeur prussien; ne parlerons-nous ici que *du temps qu'il a fait*.

A Paris, et dans un grand rayon, ce temps a été des plus beaux depuis le commencement du mois. Un ciel pur, des chaleurs assez vives dans la journée, mais tempérées le soir par un vent alisé, point d'orage, voilà ce que nous avancerons comme une chose aussi positive que satisfaisante.

Dans cet heureux état de l'atmosphère, les maladies qui se sont offertes le plus souvent à notre observation et à celle de nos confrères, sont des embarras gastriques et des fièvres miliaires.

Les embarras gastriques, rarement accompagnés de fièvre, présentèrent pour symptôme prédominant un état de lassitude ou de malaise plus intense que dans les temps moins chauds. Les boissons acides et la diète ont quelquefois suffi pour dissiper cette légère affection, qui dans presque tous les autres cas n'a exigé qu'un simple vomitif. On explique parfaitement la formation et l'amas des matières saburrales dans l'estomac, par le défaut de ton qui survient dans la plupart de nos organes sous l'influence d'une température chaude à laquelle ils ne sont point habitués.

De la limonade vineuse, bue modérément, serait un préservatif convenable.

Les fièvres miliaires se sont montrées ou comme affection primitive, ou comme affection secondaire, dans le premier cas elles n'ont exigé que de légers diaphorétiques, tels qu'une infusion de bourrache édulcorée et vers le sixième jour une légère purgation. Dans le second cas, nous avons vu la maladie devenir, chez une nouvelle accouchée, une complication des plus fâcheuses.

☾ Premier quartier, le 11.

Depuis le 1er. juin jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. Le *minimum* de 28 p. 0 l. $\frac{7}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 8. — Le *minimum* de 11 d. 3.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. 0 — Le *minimum* de 71 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Remarques sur quelques passages de Sénèque relatifs à la médecine; par J. B. Serrurier.

(Deuxième article.)

Combien de gens se sont repentis de ne pas avoir suivi le précepte d'Horace :

Cum sale panis
Latrantem stomachum benè leniet...

Ce même poète, traçant les funestes effets de la débauche à laquelle ses concitoyens aimaient à se livrer outre mesure, dit avec juste raison :

. . . .
Dulcia se in bilem vertent, stomacho que tumultum
Lenta feret pituita. Vides, ut pallidus omnis
Cœnâ desuergat dubiâ? Quin corpus onustum
Hesternis vitiis animum quoquè prægravat unà,
Atquè affligit humo divinæ particulam auræ.

Il n'est pas surprenant, comme le remarque Sénèque, que la médecine ait eu moins à faire dans un temps où les corps étaient encore solides et robustes, où les alimens étaient simples et non pas corrompus par l'art et la délicatesse; mais, quand ces mêmes alimens commencèrent d'avoir

pour objet d'aiguiser l'appétit au lieu d'appaiser la faim; quand on eut inventé ce nombre infini de ragoûts pour exciter la gourmandise, ces mets qui étaient des alimens pour des gens affamés, sont devenus des fardeaux pour des gens rassasiés. De là la pâleur du teint, le tremblement des nerfs imbibés de vin, la maigreur causée par des indigestions, plus déplorable que celle de la faim; de là cette démarche chancelante, mal assurée, qui présente toujours le tableau de l'ivresse; de là ces hydropisies, ces tensions d'un ventre qui ne peut s'accoutumer à contenir plus qu'il ne peut; de là ces épanchemens de bile, ces changemens dans la couleur du visage, ces contorsions des doigts dont les jointures se roidissent, ces palpitations, ces tressaillemens continuels. Parlerai-je des maux de tête? des douleurs dans les yeux et dans les oreilles? de ces chaleurs dévorantes du cerveau? de ces ulcères internes qui rongent les voies par lesquelles la nature se soulage? Que dirons-nous de ces espèces innombrables de fièvres, dont les unes nous attaquent subitement, les autres ne nous apportent que lentement leur poison, les autres enfin sont accompagnées de frissons et de secousses dans toute la machine? Tous ces maux étaient inconnus de ces hommes simples qui ne s'étaient point encore amollis par le luxe, qui savaient se servir eux-mêmes et surtout se commander. Ils endurcissaient leur corps par la fatigue et par de vrais travaux. Ils trouvaient à la suite de ces exercices des alimens qui ne pouvaient plaire qu'à des gens affamés. Ainsi tout l'appareil de la médecine était superflu. Les maladies étaient simples comme les causes qui les produisaient; le nombre des mêts ne les avait point multipliées. Tant d'alimens différens doivent se combattre dans l'estomac, et produire des digestions pénibles par leurs effets opposés. Il est naturel que tant de mêts ennemis produisent cette variété et cette inconstance qui règne dans nos maladies; que tant d'ingrédiens des divers climats de la nature, réunis dans un seul estomac, y causent des gonflemens pernicieux. Voilà pourquoi nos maladies sont aussi variées que nos alimens.

Abstraction faite de certaines expressions qui n'appartiennent point au langage médical, ne reconnait-on pas dans cette description, l'esprit observateur du philosophe qui, en s'élevant contre les mœurs de son siècle, présentait à ses concitoyens, dans le même tableau, les dangers qu'entraine à sa suite la débauche et l'ivrognerie, et les avantages que l'homme retire d'une vie frugale et réglée? On ne saurait disconvenir que le nombre et les variétés des maladies ont dû augmenter en raison des écarts multipliés dans le régime de vie habituelle.

Peut-on se dissimuler que les affections nerveuses en général n'ont jamais été plus fréquentes que depuis que les femmes ont contracté l'habitude de dérober au sommeil les heures que la nature a destinées au repos de tout ce qui vit ou végète. De là ces constitutions débiles, cacochymes; de là cet affaissement, ce relâchement dans les principaux organes, et cette série nombreuse d'infirmités qui présagent à la femme un avenir douloureux ou funeste.

Sénèque ne s'est pas contenté de considérer les excès auxquels les Romains se livraient comme causes des accidens dont la plupart étaient les victimes, il a étudié ces accidens dans leurs rapports avec les parties qu'ils attaquaient de préférence.

Selon lui, le siége des plus grandes douleurs est fixé aux parties les plus sèches de nos corps: les nerfs, les jointures et autres parties déliées sont sujettes à des douleurs aiguës, quand la maladie se trouve resserrée dans leur étroite capacité: mais ces mêmes parties s'engourdissent promptement, et la douleur même anéantit leur sensibilité; soit que les esprits animaux, détournés de leur cours naturel, et dénaturés, perdent ce principe intérieur d'activité qui nous rapporte les sensations; soit que l'humeur viciée, ne trouve plus de canaux où se répandre, s'absorbe elle-même et éteigne la sensibilité dans les parties où elle s'est répandue. La goutte aux pieds ou aux mains, ainsi que toutes les douleurs de jointures, laissent des intervalles de repos, quand les parties sur lesquelles elles exerçaient leur fu-

reur sont émoussées. Les premiers accès de toutes ces maladies sont douloureux ; mais l'ardeur du mal s'amortit avec le temps, et finit par la torpeur et l'insensibilité. Les douleurs de dents, des yeux, des oreilles, ne sont vives que parce qu'elles se forment dans des parties qui ont peu de capacité ; j'en pourrais dire autant des maux de tête, mais plus ces douleurs sont violentes, plus elles s'affaiblissent promptement, et dégénèrent.

On comprend facilement que Sénèque, à qui l'organisation intime de l'homme était inconnue, n'a pu développer ses idées qu'à l'aide du raisonnement. Il aurait donné plus d'étendue à la pensée, si ses connaissances réfléchies avaient pu être éclairées par flambeau de la physiologie. Lorsqu'il dit que les douleurs de dents, des yeux, des oreilles, etc., ne sont vives que parce qu'elles se forment dans des parties qui ont peu de capacité ; il ignorait que la vivacité de la douleur est en raison, 1°. de l'attaque subite dont elle frappe l'individu ; 2°. de la sensibilité physique ou morale de ce même individu ; 3°. de la partie qui est frappé ; 4°. de son organisation particulière ; 5°. de la composition de ses tissus ; 6°. de ses rapports avec les parties voisines ; 7°. de l'état de santé ou de maladie de la partie frappée ; 8°. de la disposition du sujet, etc., etc.

Ces considérations nous portent à réfuter son opinion sur ce que plus ces douleurs sont violentes, plus elles s'affaiblissent promptement et dégénèrent. Ce n'est pas en raison de la violence des douleurs, mais de l'habitude que la partie souffrante acquiert de supporter la douleur. La sensibilité physique en s'émoussant, émousse la sensibilité morale, et l'impression désagréable et douloureuse que le cerveau recevait, et qu'il transmettait à l'âme, devient également moins vive ; il n'en reste plus à la longue qu'une légère perception. C'est ainsi que des malheureux auxquels on appliquait la question, finissaient par endurer le supplice le plus douloureux, surtout lorsque le supplice était infligé lentement, et de manière à émousser leur sensibilité première. Cette sensibilité était même totalement anéantie, lorsque, par la réflexion, ces malheureux ranimaient leur courage, en se roidissant contre un appareil de douleurs, imaginé par un raffinement de cruautés digne des temps les plus barbares.

Établissant un parallèle entre les animaux que l'on renferme, dans des lieux obscurs, que l'on prive de tout mouvement, afin qu'ils puissent s'engraisser, et les individus qui se livrent à la parresse ; « c'est ainsi, dit Sénèque, que ces derniers en se privant d'exercice, s'appesantissent et se chargent d'un embonpoint dangereux. Les corps de ces hommes qui se sont voués aux ténèbres, deviennent hideux, leur teint est plus suspect que celui que nous montre la pâleur de la maladie, ils sont languissans, et quoique vivans, ils ont une couleur livide et cadavéreuse.

Nous ajouterons avec Sénèque que, chez la plupart, les facultés intellectuelles s'anéantissent par l'état de torpeur dans lequel tombe leur esprit. Cet engourdissement général, en suspendant les fonctions du mouvement, livre ces individus à une vie végétative, et les esprits animaux n'étant plus élaborés par le principe vital, ne portent plus au cerveau cette impression nécessaire pour le développement des facultés de l'âme, et l'homme arrive insensiblement vers cette apathie qui caractérise les animaux auxquels la nature semble n'avoir accordé que le besoin de l'existence.

La maxime de Sénèque, que le médecin ne doit pas se borner aux remèdes avec un homme dont la vue est malade, est conforme à la saine raison. Ce sont autant de préceptes hygiéniques. Voici ses propres expressions :

« Il ne faut pas exposer tout d'un coup votre organe délicat aux impressions d'une lumière trop vive ; passez d'abord des ténèbres à l'ombre, ensuite hasardez-vous un peu plus ; accoutumez-vous par degrés à supporter le grand jour ; abstenez-vous d'étudier à la sortie du repas ; ne forcez pas vos yeux, quand ils sont pleins et gonfles ; évitez le souffle du vent et l'impression du froid. »

L'homme, qui savait que la médecine ne triomphe pas des maladies incurables, n'ignorait pas que, « dans certains cas, elle a recours à des moyens qui sont autant palliatifs à la douleur

comme à la maladie, et que la nature indique au médecin, pour ranimer ou entretenir l'espérance de celui que la mort a choisi pour sa victime. »

Sénèque avait sans doute été témoin des accidens funestes arrivés à des individus mélancoliques ou penseux, lorsqu'il conseille de les surveiller, dans la crainte qu'ils n'abusent de la solitude. « On ne doit pas non plus abandonner eux-mêmes les insensés : c'est alors qu'ils méditent leurs desseins pervers, c'est alors qu'ils trament leur propre ruine ou celle des autres, c'est alors qu'ils comettent les projets criminels que la honte ou la crainte les forçoit à dissimuler; leur âme se montre à nu; ils s'animent à l'audace, ils s'aiguillonnent à la vengeance. »

Ne retrouve-t-on pas ce tableau dans le savant Traité de la manie, par le professeur Pinel, et dans l'article de M. Esquirol, inséré dans le dictionnaire des sciences médicales.

Plus loin, Sénèque indique, « que certaines affections reparaissant à des époques périodiques, on pourrait, avec des remèdes, se précautionner contre les maladies à venir, et s'opposer à celles qui sont déjà prêtes à nous saisir, d'autant que, selon lui, il n'en est point qui n'aient leurs symptômes propres, surtout les maladies périodiques. »

(*La fin au prochain numéro.*)

Rapport sur la vaccine.

Les gens sensés sont toujours surpris d'entendre parler de petite vérole, c'est-à-dire, d'une maladie qui a été plus funeste au genre humain que toutes les pestes connues, et dont on peut se préserver maintenant, grâce à la vaccine, d'une manière aussi sûre que facile. Cependant d'après le rapport sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1816, il est mort durant cette même année, *dans cinquante-six départemens seulement*, 2,463 individus atteints de la petite vérole; maladie qui en a défiguré ou rendu infirme un pareil nombre.

Après des faits aussi affligeans, empressons-nous de faire connaître que dans soixante-dix départemens qui ont fourni leurs résultats, et où il est né en 1816, 604,935 enfans, on en a vacciné dans cette même année 431,648. (1)

Ces vaccinations, qui pour la presque totalité ont été faites gratuitement, n'ont coûté au gouvernement que 40,000 francs, qui ont été distribués à quelques-uns en gratifications.

Ceux qui ont le plus concouru aux progrès de la vaccine en France pendant l'année 1816, sont :

MM. Charret, médecin à Bourges.
Barny, pharmacien à Limoges.
Salles, médecin à Valognes.
Raymond, *idem* à Montauban.
Lecomte, *idem* à Neufchâteau.
Pourcelot, *idem* à Vauclusotte.
Enguin, *idem* à Meaux.
Lemerchier, *idem* à Amiens.
Chastagnié, *idem* à Cahors.
Barrey, *idem* à Besançon.
Louis, officier de santé à Château-Salins.
Duplan fils, médecin à Laborde.

Dans le rapport d'où nous avons extrait ces résultats, et qui est rédigé par M. Husson, secrétaire de la société centrale de vaccine, il est fait mention de différentes particularités relatives à la vaccine, qu'il est bon de ne pas perdre de vue. Ainsi, en 1816, comme précédemment, on a vu des sujets chez lesquels la vaccine ne survenait ou ne prenait qu'à la cinquième, sixième ou septième inoculation. Chez d'autres sujets, mais en petit nombre, toute tentative a été infructueuse. Plusieurs individus ont eu pendant ou après la vaccine, des éruptions anomales, mais qui n'ont eu aucune suite fâcheuse. Des croutes de lait anciennes ont disparu peu de temps après la vaccination. La vaccine inoculée par un plus ou moins grand nombre de piqûres sur des engorgemens glanduleux, des tumeurs lymphatiques in-

(1) Ce résultat serait peu-être plus considérable d'un quart ou de la moitié, si tous ceux qui s'ocupent de vaccination tenaient des notes et les adressaient au comité de vaccine.

dolentes, etc., a souvent fait disparaître ces affections. Dans quelques cas, le vice scrofuleux a perdu de son intensité par le même moyen. On a vu aussi la vaccine imprimer à toute l'économie un changement tel que des pâles couleurs fort anciennes ont disparu.

Si la faculté préservatrice de la vaccine n'était démontrée par plusieurs millions de faits, l'observation suivante insérée dans le rapport de la société centrale suffirait à elle seule de preuve démonstrative. « M. Bonnet, chirurgien à Rançon, vaccine un enfant de sept mois. Le quatrième jour, la mère, qui le nourrissait, contracte la petite vérole. L'enfant la tette jusqu'au neuvième jour de sa maladie, elle meurt le onzième, et l'enfant ne gagne pas la maladie à laquelle sa malheureuse mère vient de succomber.

De l'alisma plantago employé dans les cas de de morsures d'animaux enragés.

Les journaux politiques rapportent que, dans le gouvernement de Cherson, un chien enragé mordit quatre personnes et plusieurs animaux; que les autorités du lieu employèrent pour leur traitement *l'alisma plantago*; que plusieurs de ces animaux sont morts; mais que jusqu'ici aucun des individus mordus n'a été atteint de la rage.

Ce fait annoncé d'une manière aussi vague, appuyé d'aucun autre titre de notoriété, ne peut qu'induire en erreur les individus qui croient devoir s'en rapporter au simple énoncé d'observations qui ne portent point avec elles le cachet de la vérité. Quoique Mathiole, d'après Dioscoride, ait préconisé les vertus de cette plante, de manière à la faire regarder, pour ainsi dire, comme une panacée universelle; nous devons avertir, pour le bien de l'humanité, que le seul moyen de prévenir tout accident, est la cautérisation profonde avec un fer rougi à blanc, des blessures faites par la dent de l'animal enragé, lors même que l'on aurait un faible doute sur l'existence du virus rabieux, chez ce même animal.

Nous ne pouvons blâmer les rédacteurs des journaux politiques, de communiquer au public tous les faits qui peuvent être de quelque avantage à l'humanité; mais nous désirerions qu'ils ne les communiquassent, que lorsque ces faits seraient marqués du sceau indélébile de la vérité, afin qu'une certaine classe d'individus, facile à séduire, ne fût pas exposée à être la victime de la confiance qu'elle pourrait mettre dans un médicament, dont les hommes de l'art contesteront avec juste raison la propriété neutralisante du virus rabieux.

Nous en dirons autant de l'omelette, dont le respectable curé de Saint-Marcel-Éclairé, département du Rhône, nous a adressé la composition, il y a déjà quelque temps (1). Nous ne saurions ajouter foi à ces prétendus spécifiques; et ce serait compromettre la santé et la vie des individus, que de ne pas leur rappeler que la seule, que la véritable recette est l'application du feu.

Les personnes qui désireraient avoir des notions plus précises sur le développement et le traitement de la rage, pourront consulter l'excellent traité du docteur Lalouette. Le tableau qui termine son ouvrage, leur offrira la série nombreuse des moyens et des médicamens, proposés pour combattre une affection au dévelop-

---

(1) Prenez les excrémens des vers blancs qui se trouvent entre le bois et l'écorce de chêne. Pilez les jusqu'à ce qu'ils soient réduit en poudre impalpables; mettez en, dans trois ou quatre œufs frais, la pesenteur de deux drachmes; battez bien ces deux substances et faites les cuire avec une sufisante quantité d'huile de noix et non pas avec de la graisse ou du beurre ou d'autre huile quelconque. On mange cette omelette à jeun ou trois ou quatre heures après avoir mangé. On reste trois ou quatre heures sans rien prendre, après avoir mangé le remède. La dose qu'on vient de déterminer convient à un homme ordinaire. On augmente ou on diminue cette dose, selon qu'on va au delà ou qu'on demeure en deça de ce terme moyen. On triple la dose pour un cheval.

Je ne sache pas que ce remède ait été administré, quand les symptômes de la rage ont été developpés. C'est une nouvelle expérience à faire; cette tentative ultérieure est, ce semble, commandée par l'humanité.

pement de laquelle, je le répète, le feu seul peut s'opposer. S.

Nouveaux moyens thérapentiques, ou emploi remarquable de moyens déjà usités.

Dans un cas d'inflammation du testicule, suite d'une gonorrhée supprimée par une injection astringente, Clark (de Londres) a fait tirer en douze jours, à la vérité chez un sujet robuste, cent onze onces de sang, c'est-à-dire, sept livres moins un once, non compris l'application de vingt sangsues sur la partie affectée.

Nous sommes loin de conseiller de verser ainsi du sang à flots dans des cas semblables à celui dont il s'agit; mais nous ferons remarquer que la saignée est trop souvent négligée dans les diverses enflammations du testicule, et que cette négligence, jointe à l'emploi souvent prématuré des astringens, déterminedes engorgemens qui ont quelquefois des terminaisons funestes.

— La pommade stibiée d'Autenricth, composée de deux parties et demie d'émétique, et de huit parties d'anxonge employée en frictions sur l'épigastre, a amené la guérison d'un catarrhe de la vessie, qui tenait à une suppression de transpiration.

Dans un cas d'amaurose tenant à la repercussion d'une d'artre qui avait son siége sur le thorax, les mêmes frictions faites sur cette partie, ont déterminé la cessation de la cécité.

On sait que cette pommade a la propriété de déterminer sur la partie où on l'applique une éruption de boutons assez semblables à ceux de la petite vérole. Cette éruption qui se fait en général du quatrième au cinquième jour est fort douloureuse chez quelques individus.

— On a proposé contre la chorée ou danse de Saint-Guy, la teinture de colchique à la dose de trente gouttes toutes les quatre heures.

Cette dose et même ce médicament ne doivent être donnés qu'avec beaucoup de réserve, surtout chez les personnes qui ont l'estomac facilement irritable.

— M. Gondret propose, comme un caustique capable de produire depuis la rubéfaction, jusqu'à la cautérisation, selon le temps qu'on le laisse appliqué, un mélange de parties égales de suif et d'ammoniaque liquide.

Un mélange aussi à parties égales d'huile et d'ammoniaque liquide, dont on imbibe à plusieurs reprises un disque d'étoffe de laine d'une grandeur donnée, et que l'on applique sur la peau est un moyen analogue et employé depuis longtemps pour produire un effet vésicant.

— La teinture de feuilles de Belladone a réussi (*Loco dolenti*) contre le tic douloureux aunevralgie feciale, se prépare de la même manière que celle de jusquiame de la pharmacopée de Londres.

L'extrait de Belladone, qui réussit dans plusieurs affections spamodiques, pourrait être employé dans le même cas.

BIBLIOGRAPHIE.

Nouveau traité sur les hémorrhagies de l'utérus, d'Édouard Bigby et de Stewart Duncan, avec 124 observations tirées de la pratiqne des deux auteurs; traduit de l'Anglais, accompagné de notes, par madame veuve Boivin, auteur du Mémorial de l'art des accouchemens, etc.; précédé d'une notice historique sur le traitement des hémorrhagies utérines, et suivi d'une lettre de M. Chaussier sur la structure de l'utérus. Un vol. in-8°. A Paris, chez Méquignon l'aîné père, libraire, rue de l'École-de-Médecine.

Cette traduction, outre les faits pratiques donnés par les auteurs, est enrichie de notes qui prouvent que le traducteur possède toutes les connaissances que l'on voit rarement réunies chez la plupart des femmes qui se livrent à l'exercice des accouchemens. Madame Boivin a fait précéder sa traduction d'une notice historique, pour faciliter les recherches des personnes qui, comme elle, voudraient consulter les auteurs anciens ou modernes qui ont écrit sur cette partie de l'art de guérir.

L'hémorrhagie qui a lieu dans le commencement de la grossesse ne saurait avoir des suites aussi graves que l'hémorrhagie qui précède la naissance d'un enfant à terme, en raison du développement de l'utérus, et de l'augmentation des vaisseaux utérins. La distinction établie par quelques auteurs entre l'hémorrhagie de l'utérus et celle du vagin, et que le docteur Bigby regarde comme futile, a donné lieu à madame Boivin d'ajouter en notes des faits qui prouvent que l'hémorrahagie du vagin peut donner lieu à des accidens funestes; que le tamponnage est le seul moyen indiqué pour comprimer le vaisseau rompu, lorsque la tête de l'enfant n'est pas assez engagée pour faire elle-même l'office du tampon; et que c'est encore le seul moyen à employer lorsque l'hémorrhagie persévère après l'accouchement.

En regardant l'implantation du placenta sur l'orifice interne de l'utérus comme la cause la plus fréquente de l'hémorrhagie, le docteur Bigby dit que l'objet le plus important dans le traitement de ces hémorrhagies, est de savoir si le placenta est ou n'est pas situé sur l'orifice de l'utérus; car lorsqu'il n'est pas greffé sur le col utérin, la nature pouvant se suffire à elle-même, n'a besoin que d'être aidée. Au contraire, le précepte est d'opérer l'accouchement dans tous les cas où le placenta est greffé sur l'orifice utérin. Lorsqu'il est impossible de terminer l'accouchement, et que le cas exige de tamponner, madame Boivin a cru devoir ajouter en note la forme que l'on doit donner au tampon. La critique qu'elle fait de la pratique vicieuse ancienne de tamponner, prouve que ses conseills sont le fruit d'une expérience acquise et raisonnée. Elle n'a pas manqué de rapporter au nombre des moyens proposés pour arrêter les hémorrhagies, l'emploi des diverses préparations de Digitale, préparations jugées avec sagesse par le professeur Chaussier, comme pouvant avoir les conséquences les plus funestes, quoique J. Burns ait proposé lui-même ce médicament dans des cas de cette nature.

Le traité de Stewart Duncan sur le même sujet se fait remarquer par une opposition d'opinions relatives à la rupture des membranes que Bigby recommande dans tous les cas d'hémorrhagies utérines, lorsqu'elles n'ont point pour cause l'implantation du placenta sur l'orifice de l'utérus. Cette rupture, selon Duncan, n'est ni rationelle, ni d'un effet assuré. Il produit, à ce sujet, plusieurs observations, les unes prouvent l'insuffisance et le danger de la rupture des membranes dans les cas d'hémorrhagies; les autres, les avantages obtenus de l'administration de l'opium à grandes doses, ainsi que le résultat funeste des préjugés contre l'usage de ce médicament.

On lira avec un égal intérêt l'extrait analytique du traité italien de Giovani Bigeschi sur les hémorrhagies utérines, ainsi que la lettre du professeur Chaussier, contenant quelques remarques sur la structure de l'utérus. L'hommage qu'il rend aux talens et aux connaissances de madame Boivin, suffirait pour faire son éloge, si nous n'étions naturellement portés à rendre justice à une femme qui parcourt avec succès une carrière aussi pénible qu'hérissée de difficultés.

SERRURIER.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, nº. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTEGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, nº. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION

(N°. XVIII.) (21 Juin 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Division des remèdes.)

Medicaminum ad interiora pertinentium species duodecim existunt.

(Galen. Ascripta introd., c. 14.)

Après avoir dit qu'il y a douze espèces de médicamens internes, Galien indique d'abord ceux qu'il nomme *céphaliques*, parce qu'ils conviennent aux maladies de la tête : *stomatiques*, parce qu'ils sont adaptés aux affections de la bouche et du gosier ; *anodins* ou qui calment les douleurs : *alexipharmaques* ou qui résistent au venin ; parmi lesquels la thériaque est de beaucoup au premier rang : les *purgatifs*, dont les uns agissent par le haut et les autres par le bas. Il confond ensuite avec ces dénominations générales les désignations de remèdes particuliers qu'on peut multiplier autant qu'il y a d'espèces de maladies, ou bien de parties souffrantes, comme les remèdes contre la *toux*, contre les *vers plats*, ceux qui produisent la *coction*, etc., sans qu'il soit possible de déterminer positivement les douze espèces auxquelles il semblait vouloir les subordonner.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. juin jusqu'au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	20
Fièvres intermittentes de divers types.	97
Fièvres bilieuses ou gastriques.	80
Fièvres adynamiques ou putrides.	12
Fièvres catarrhales.	8
Phlegmasies internes ou externes.	49
Ophtalmies.	8
Douleurs rhumatismales.	6
Diarrhées et dyssenteries.	6
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	35
Phthisies pulmonaires.	5
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	9
Varioles.	5
Coliques métalliques.	3
Maladies sporad., chron., ou accidens.	96
Enfans galeux.	26
Total.	477

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Enfin, cette année, saint Médard (8 juin), a tenu fermées les bondes du ciel, et sa fête a été chômée sous un ciel sans nuages, et aux rayons d'un soleil vivifiant. Cependant des chaleurs trop continues, et souvent de 30 à 36 degrés, ont fait regretter quelques-unes de ces ondées perpétuelles, qui, les années précédentes, ont amené le triste cortége de la disette et des épidémies.

Aucun changement n'a eu lieu dans notre atmosphère, presque toujours embrasée, jusqu'au 13, époque à laquelle le ciel s'est obscurci, et où un état électrique faisait espérer un orage, qui cependant s'est borné à quelques légères ondées dans plusieurs des communes au sud de Paris. Dans la nuit du 14 au 15, et dans la journée du 16,

quelques nuages qui ont couvert momentanément l'horizon, ont répandu dans la ville un peu de pluie qui n'a que très-faiblement rafraîchi l'atmosphère. Au moment où nous écrivons (17 juin, 9 heures du soir), le ciel, qui avait été parfois nuageux dans la journée, est obscurci au sud par un vaste rideau noir, à travers lequel s'échappent de temps à autre des éclairs accompagnés d'un bruit sourd et lointain. Bientôt les cataractes se rompent, le tonnerre gronde, la pluie tombe à torrens, et la ville est arrosée par des eaux si nécessaires à sa salubrité.

Des chaleurs vives et continues, en déterminant une excitation particulière vers la peau, ont sans doute été la cause efficiente de ces éruptions anomales qui se sont montrées isolément, ou qui ont accompagné diverses affections, telles que les angines (inflammation du gosier), des catarrhes et des rhumatismes. Chez les uns, les éruptions plus ou moins étendues avaient une apparence *psoriforme*, chez d'autres elles étaient bornées à un point de la peau, et s'offraient, soit sous l'aspect de petits boutons résistans, soit sous la forme de vésicules séreuses plus ou moins rapprochées, et placées sur un fond rosé.

Les embarras gastriques ont été assez fréquens, comme précédemment. Il y a eu un assez grand nombre d'aphonies ou perte de la voix; dans ce dernier cas, une limonade aiguisée de quelques gouttes d'eau-de-vie, a été fort avantageuse.

Parmi les effets les plus remarquables de l'état électrique de l'atmosphère, nous citerons l'observation d'une femme très-âgée qui, lorsque le baromètre est à l'orage, est prise d'une diarrhée dont la durée est ordinairement de vingt-quatre heures : nous avons déjà vu, trois fois, ce phénomène chez cette femme, et toujours sous l'influence de la même cause, c'est-à-dire, lors de l'état orageux de l'atmosphère.

En général, les affections qui se sont manifestées ont rarement nécessité la saignée.

☽ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 10 juin jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{10}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 10 l. $\frac{2}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 23 d. 4. — Le *minimum* de 16 d. 6.

—Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Remarques sur quelques passages de Sénèque relatifs à la médecine; par J. B. Serrurier.

(Troisième et dernier article.)

Serait-ce pour suivre l'avis de Sénèque, que certains médecins ont conservé l'usage de faire saigner ou purger des individus en parfaite santé d'ailleurs, à l'époque du renouvellement des saisons, du printemps surtout ? méthode aussi ridicule que blâmable, qui tient à des préjugés qu'une routine aveugle ne saurait détruire, comme chez certaines femmes l'habitude de se faire saigner inconsidérément à l'époque du quatrième et cinquième mois de leur grossesse.

« Il est des personnes, dit le professeur Richerand, qui, à chaque révolution lunaire, à chaque changement de saison, aux époques des équinoxes ou des solstices, ne manquent point de s'administrer un purgatif, dans la vue de prévenir la maladie; et cela lorsque les digestions sont les meilleures, lorsque ni la perte de l'appétit, ni l'amertume de la bouche, ni l'état de la langue n'offrent la moindre indication. »

C'est avec raison que M. Richerand tonne contre ces abus, contre cette sotte crédulité. Il en est de même des saignées de précaution dont le danger n'est ni moins évident, ni moins certain, surtout chez les vieillards et les individus débiles. L'homme avancé en âge tombe dans un affaiblissement dont il ne se relève qu'avec beaucoup de peine, ou devient hydropique. L'adulte débile court les mêmes dangers, et tout au moins

se charge d'un embonpoint incommode, par suite du relâchement qu'occasione la saignée dans le système graisseux.

Si Sénèque conseillait de se précautionner contre les maladies à venir, cela ne pouvait être que dans le sens admis par tous les hommes éclairés, par les praticiens instruits et ennemis de tous préjugés. *Operæ pretium mihi facturis medicus videtur, si ad providentiam sibi comparandam omne studium adhibeat.* (Hippoc. *prænot. lib.*)

Pouvons-nous mieux terminer cette analyse qu'en citant les propres paroles du professeur Richerand?

« Lorsque chez certains individus les digestions se dépravent, ou que la constipation refuse de céder à l'usage des alimens relâchans, sans doute il est prudent d'administrer un purgatif, dans la vue de débarrasser les entrailles de cette surcharge incommode, et qui peut devenir le levain d'une affection gastrique. Sans doute, lorsque l'état du pouls, la coloration du visage, et quelques autres signes précurseurs, indiquent une apoplexie imminente, il convient de pratiquer une saignée, dans la crainte que le fluide destiné à entretenir la vie, ne vienne à l'éteindre, en opprimant un de ses instrumens les plus nécessaires; mais purger et saigner dans un état de santé parfaite, et à de certaines époques fixes, c'est sans contredit une chose déraisonnable. »

C'est avec plaisir que nous rappellerons la sentence de Celse : « *Sanus homo, qui et benè valet, et suæ spontis est, nullis obligare se legibus debet, neque medico, neque iatraleptâ egere.* »

Réflexions sur cette question : La femme peut-elle continuer de nourrir son enfant sans danger, pendant la durée de sa grossesse? par M. Bousquet.

Pour traiter cette question avec soin, il faudrait peut-être examiner quelles sont les qualités que le lait doit avoir pour être bon, et quelles sont les choses qui peuvent en altérer la nature au point de le rendre nuisible.

Il faudrait peut-être ensuite considérer ce qui se passe chez la femme enceinte, relativement aux changemens que cet état peut apporter à la sécrétion du lait. Mais comme toutes ces considérations exigeraient des détails plus étendus que ne comportent de simples réflexions, nous avons cru pouvoir nous borner à ce qui suit.

Beaucoup d'auteurs ont pensé, et même ont écrit, qu'une femme devenant grosse dans le cours de sa nourriture, elle devait aussitôt sevrer son enfant, parce que son lait devenait de mauvaise qualité, et capable de nuire au nourrisson. Si plusieurs exemples semblent favoriser cette opinion, il faut aussi convenir que l'on n'a pas eu égard aux circonstances, ni à l'époque à laquelle la santé des enfans s'est dérangée ; on n'a pas fait attention que, dans ce cas, le lait pêche plutôt par sa quantité que par sa qualité, proprement dite.

Il n'y a pas de médecins et d'accoucheurs qui n'aient eu l'occasion de voir des femmes devenues enceintes pendant le temps de leur nourriture, sans qu'elles en eussent eu le soupçon, jusqu'au moment où les mouvemens se faisant sentir, ne laissent plus de doute sur leur état.

Or, si ce cas a pu arriver, sans que la mère et le nourrisson fussent incommodés, il est donc évident que la circonstance n'est pas aussi dangereuse que quelques personnes voudraient bien le croire.

Lamotte, p. 1352, édition in-8°., dit qu'il y a quantité de nourrices dont le lait ne change ni ne diminue, que lorsqu'elles sont avancées dans leur grossesse, et qu'elles ne peuvent plus fournir à l'augmentation de l'enfant dont elles sont grosses, et à la nourriture de celui qu'elles allaitent.

Lamotte, cependant, conseille de sevrer l'enfant dès le moindre soupçon de grossesse de la nourrice.

Puzos, p. 223, dit que l'on voit quelquefois des enfans jouir d'une très-bonne santé, quoique leurs nourrices se soient trouvées grosses; mais, ajoute-t-il plus bas, pour que l'on ne remarque aucun changement dans le lait, il faut que les nourrices n'aient point éprouvé de dégoûts, ni

les autres incommodités du commencement de grossesse, etc.

Laurent Joubert, dont le langage énergique fait tant de plaisir à entendre, dit dans ses *Erreurs populaires*, liv. 5, chap. 2, « que les villageoises donnent à leurs enfans tout à téter, » bon ou mauvais, comme aussi quand ils sont » plus grands ; jà soit que la mère soit enceinte, » pour cela ne plus ne moins ; tant qu'il y a de » lait, elles leur en donnent jusqu'à la dernière » goutte, et ils ne s'en trouvent pas mal. »

Le même auteur dit encore, chap. 7, liv. 2, p. 541 : « Si le lait durait jusqu'au neuvième » mois, elles continueraient, sans aucune diffi- » culté, de leur en donner, et puis les sevrer, » pour peu qu'ils passent un an. Et quand je » n'aurais gagné autre chose, dit-il plus bas, que » de persuader le lait d'une femme enceinte » n'être si mauvais à l'enfant que celui d'une » femme chaude et extrêmement désireuse de la » compagnie de son mari ou ami, j'ai assez con- » vaincu d'erreur celles qui trouvent si étrange » qu'une nourrice jouisse de ses amours.

» La femme de ce monde que je chéris le plus, » a nourri tous mes enfans, tant qu'elle a eu du » lait, et je n'ai pas laissé pour cela de coucher » avec elle et lui faire l'amour, comme un bon- » demi à sa bonne moitié, suivant la conjonction » du mariage ; et dieu merci nos enfans ont été » bien nourris, et sont bien avenus. Je ne donne » point conseil aux autres que je ne prenne pour » moi. »

On voit donc que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il s'est trouvé des médecins d'un avis contraire à ceux qui pensent que le lait devient mauvais et nuisible pendant la grossesse.

Notre collègue Gaultier a donné, en 1783, un petit ouvrage intitulé : *Nouvel avis aux mères qui veulent nourrir*, et dans lequel il dit, page 115, « que les mères qui deviendront grosses en nour- » rissant ne doivent pas s'en affecter, parce qu'à » mesure que l'enfant contenu dans la matrice » acquerra de la force, le lait venant à diminuer » dans le sein, le nourrisson sera bien forcé d'a- » bandonner cette nourriture, pour se détermi- » ner à accepter celle qu'on lui offrira. »

Nous ne pouvons mieux faire, sans doute, que de terminer par citer les commentaires de Vanswieten sur Boerhaave, paragraphe 1354, et page 594.

Nous pourrions suivre cet auteur dans la traduction du Traité des maladies des enfans, donnée par Paul, médecin de Montpellier, mais nous avons pensé qu'il était plus sûr et plus naturel de citer le texte même d'un auteur.

Après d'assez amples détails, qui tendent à prouver que la nourriture maternelle ne nuit pas à la fécondité, Vanswieten s'exprime ainsi : *Patet ergo fœcunditatem non impediri lactatione, et video quotidie lactantes infantes feliciter crescere* : Plus bas on lit, p. 598 : *Vidi mulierem quæ primos partûs dolores percipiens, dabat ubera annuo infanti, post paucas horas enixa fuit infantem sanum et robustum, quem feliciter educavit.*

D'après ces citations et l'expérience, il est évident que le lait de la femme enceinte n'a pas les mauvaises qualités qu'on lui a attribuées ; cependant, comme l'a dit Laurent Joubert, nous ne conseillons pas de prendre pour nourrice une femme enceinte, mais nous pensons qu'une femme forte et bien constituée, qui devient enceinte dans le cours de sa nourriture, ne doit pas pour cela sevrer tout à coup son enfant, et qu'elle peut continuer à donner à téter, à raison de l'état dans lequel elle se trouvera, et de la quantité de lait que son sein pourra fournir, et de la disposition des organes de la digestion. Car, comme l'a aussi observé Puzos, il faut que les nourrices n'aient point éprouvé du dégoût, ni les autres incommodités des commencemens de la grossesse ; il est certain que, dans ces circonstances, le lait deviendrait de mauvaise qualité, la femme s'épuiserait, et sa grossesse même pourrait en souffrir ; mais, excepté ce cas, et peut-être d'autres même que la sagacité du médecin saura reconnaître, la femme peut continuer de nourrir son enfant sans danger, pendant la durée de sa grossesse.

Nouveaux moyens thérapeutiques, ou emploi remarquable de moyens déjà usités.

M. Comte, de Grenoble, vient de publier une série d'observations sur les bons effets de la scille, combinée avec le muriate de mercure doux, dans l'ascite et dans la leucophlegmasie, mélange dont le premier emploi est dû à M. Demangeon. Ce médicament a été prescrit sous la forme de pilules, composées chacune *d'un grain de scille*, *d'un grain de muriate de mercure doux*, et de deux grains de sucre. Ces pilules ont été données depuis la dose de trois jusqu'à celle de neuf par jour.

Ce remède détermine, en général, des selles liquides et fréquentes, et des urines abondantes. Quelques-uns en éprouvent des coliques ou de la salivation, ce qui oblige d'en suspendre ou d'en modérer l'usage. On donne ordinairement chaque pilule séparément, ou deux à deux, et à une certaine distance. On peut employer conjointement une boisson diurétique.

On ne doit pas oublier que presque toutes les hydropisies tiennent à l'altération d'un organe intérieur; que les hydropisies du bas-ventre sont causées, pour le plus grand nombre, par un engorgement primitif du foie ou de la rate, et que l'amas d'eau qui se fait alors dans le bas-ventre, n'est que le symptôme ou la dépendance de cette affection première, contre laquelle il faudrait pouvoir agir, pour obtenir la cure radicale de l'hydropisie; ce qui est presque toujours au-dessus des moyens de l'art, lequel, dans la plupart des cas, dirige principalement ses efforts contre les eaux dont il cherche à augmenter l'absorption, pour les faire rentrer dans le torrent de la circulation, et en déterminer l'évacuation par la voie des urines, par une diarrhée artificielle, ou enfin, et ce qui est plus rare, par la voie de la transpiration et des sueurs.

On conçoit d'après cela, la facilité avec laquelle l'hydropisie reparaît après la ponction, qui ne fait jamais que procurer l'évacuation des eaux sans détruire la cause d'où dépend leur accumulation.

M. Jacquet a employé avec succès le musc, de 15 à 16 grains, dans le délire qui accompagne les pleuro-péripneumonies aiguës chez les personnes irritables et nerveuses.

Tout décèle dans le musc de puissantes propriétés médicamenteuses, propriétés qui selon nous ne sont pas encore bien reconnues et nous paraissent difficiles à bien établir, si cette substance administrée à l'intérieur produit des effets aussi divers que lorsqu'on en respire la partie volatile; car, dans ce dernier cas, on sait qu'elle est pour beaucoup d'individus un *spasmodique* plutôt qu'un *anti-spasmodique*.

Fragmens d'un Mémoire sur la plantation des pelures de pomme-de-terre; par M. Debonnaire de Gif.

— Des cultivateurs ont coupé en deux ou plusieurs parties des pommes-de-terre; ils ont planté isolément chacune de ces mêmes parties. Les tubercules produits ont paru avoir à peu près la même grosseur que ceux provenant de la plante entière; aussi cette méthode, qui permettait de ne consacrer à la plantation qu'une quantité moins considérable de pommes-de-terre, a-t-elle été considérée comme avantageuse; et a-t-elle été pratiquée dans beaucoup d'endroits. On a été induit à en conclure, que la substance farineuse de la plante n'était pas indispensable pour le développement des germes; et on a essayé de la retrancher en totalité.

A cet effet, on a enlevé la pelure de la pomme-de-terre assez profondément pour que les yeux ne soient point endommagés. La pelure provenant de chaque tubercule a été placée isolément, et placée de la manière ordinaire. L'essai a été pratiqué sur l'espèce désignée sous le nom de Hollande jaune.

Dans un terrain dont le fond est sablonneux, à l'exposition du midi, des pelures ont été plantées au moment où elles venaient d'être coupées, le 1er. avril; la floraison n'a pas été plus retardée. La récolte a eu lieu le 15 septembre, et les tu-

bercules produits ont offert le même nombre et la même grosseur que ceux provenant des racines entières.

On a cherché aussi à s'assurer si, lorsque la pelure était enlevée depuis long-temps, les germes pouvaient également se developper. Des pelures ont été coupées au mois de janvier; elles ont été enfermées dans un cellier assez sec, mais à l'abri de la gelée.

Au mois d'avril elles ont été plantées, partie dans un terrain bien préparé, au midi, et partie dans une jachère légère et sablonneuse. Les germes se sont convenablement développés dans les deux terrains; et, à la fin de septembre, on a récolté des pommes-de-terre semblables à celles que l'on plante de la manière ordinaire.

Il résulte de ces expériences, que la pelure de pomme-de-terre, qui quelquefois est donnée aux bestiaux, mais qui, plus généralement, est abandonnée, peut être utilisée, non-seulement lorsqu'elle est fraîche, mais lorsqu'elle est enlevée depuis long-temps, et que par suite elle peut diminuer beaucoup, si elle ne supplée entièrement, la quantité considérable de tubercules que chaque année on est obligé de conserver pour la reproduction.

Note sur le cadmium.

M. Gay-Lussac a communiqué dans la dernière séance de l'académie des sciences une note sur ce nouveau métal, découvert par M. Stromeyer, professeur à Goëthingue. Le cadmium est blanc comme l'étain, très-ductile, se combine très-bien avec les autres métaux; se fond et se volatilise un peu avant le zinc. On le trouve abondamment dans les mines de ce dernier métal. Sa pesanteur est de 8,65.

On a lieu de penser que cette découverte deviendra très-précieuse pour les arts, à raison des propriétés dont jouit ce nouveau métal, et de celles qu'il pourra communiquer aux métaux avec lesquels il est susceptible de s'allier.

Eau contre la migraine, de A. P. Reymond, *pharmacien, rue du Faubourg-Saint Honoré, n°. 108.*

La migraine qui, quelque légère qu'elle soit, ne laisse pas que de beaucoup tourmenter les personnes qui en sont atteintes, se dissipe presqu'à l'instant de la première administration de l'eau que nous préconisons. Nous avons donc cru devoir faire part de ses heureux succès à toutes les personnes sujettes à cette maladie, et surtout aux dames qui, par l'extrême délicatesse de leurs nerfs, sont si souvent en proie à cette fâcheuse incommodité.

Pour faire usage de l'eau contre la migraine, il suffit d'en mettre cinq à six gouttes dans le creux de la main et de les respirer par le nez, d'abord très-doucement, puis un peu plus fort, ainsi que l'on fait des eaux de Mélisse et de Cologne. On réitérera toutes les heures, jusqu'à ce que les douleurs soient disparues. Cette eau peut aussi s'employer pour les chutes et contusions. On s'en sert de même que pour la migraine, n'en prenant néanmoins que deux ou trois fois par jour.

Le prix des bouteilles est de 1 fr. 50 c. et 3 fr.

(*Note communiquée par l'inventeur.*)

M. Charles Troyes et Cgnie., viennent d'établir, Grande rue Taranne, n°. 12, un dépôt des eaux minérales naturelles, françaises et étrangères. D'après le prospectus de cet établissement, que nous avons sous les yeux, nous pouvons annoncer qu'on y trouve toutes les eaux naturelles qui jouissent de propriétés médicinales bien constatées.

S'il entre dans le plan de ce journal de faire connaître au public les établissemens de ce genre, il est aussi de notre devoir de signaler tous les abus qui peuvent s'y rattacher. Ainsi, dans le prospectus dont nous venons de parler, on trouve une instruction particulière sur les eaux miné-

rales et amères de Sedlitz et de Seydschutz, où il est dit : « Il est peu de maladies auxquelles l'usage » de ces eaux n'apporte la guérison, ou au moins » un grand soulagement..... On les emploie pour » entretenir les évacuations si nécessaires après les » accouchemens... Contre les douleurs de goutte » et contre toute espèce de fièvre... C'est un pur- » gatif sûr... Il arrête la dissolution du sang... » Son succès contre les vers est certain, etc., etc.» D'après de si merveilleuses et de si nombreuses propriétés, on serait tenté de demander pourquoi on emploie en médecine d'autres eaux que celles de Sedlitz et Seydschutz ? Quoi qu'il en soit, il est de la plus grande évidence que de telles annonces ont une infinité d'inconvéniens, auxquels il faut espérer que l'administration ne tardera pas de mettre un terme.

— M. Robert, du Gros-Caillou, nous prie de prévenir le public qu'il vient de traiter avec les propriétaires des bains de Tivoli pour la fourniture des bains de gélatine, vulgairement connus sous le nom de *bains de tripes*. Voici comment s'expriment, au sujet de ce moyen, les auteurs de l'article *Bain*, dans le Dictionnaire des Sciences médicales. « C'est principalement par sa chaleur que ce bain agit ; mais la matière gélatineuse qu'il contient lui donne une onctuosité avantageuse à son action, et le rend utile dans le traitement de certaines maladies de la peau. C'est cependant pour des douleurs rhumatismales chroniques, un état de roideur des articulations, et certaines paralysies qu'on a recours à cette sorte de bain. M. Hallé les a employés avec succès dans une paralysie convulsive.

— Accourez tous, borgnes et aveugles ; gens ayant cataractes, glaucomes, staphysomes, etc. : un fameux, un incomparable médecin-oculiste, créé *ad hoc* par la nature, pour le soulagement de l'humanité, vient d'arriver à Paris. Cet homme sans pareil, connu de presque toute l'Europe, après avoir rendu la vue à une partie de l'Espagne, et, en France, aux villes de Lyon, Clermont, Bordeaux, Toulon, Nantes, Marseille, etc., sans compter les îles de Ré et d'Oléron, vient enfin d'arriver dans la capitale, où force gens l'attendaient pour leur faire voir clair.

Tel est, en termes très-modérés, le précis d'une affiche jaune placée depuis quelques jours dans toutes les rues et places de cette ville ; affiche qui est ornée d'une paire d'yeux perforés par de nouveaux couteaux à cataracte, de l'invention de notre *doctissime* oculiste...

Et nous sommes au dix-neuvième siècle, dans la capitale du monde savant, du monde civilisé !!!

BIBLIOGRAPHIE.

Carte coloriée des principales eaux minérales de France, avec l'indication de la distance de Paris, aux lieux des sources ; par C. E. S. Gaultier de Claubry, *docteur en médecine de la faculté de Paris, chevalier de l'ordre royal de la légion-d'honneur. Format petit atlas ; prix 3 fr. ; à Paris, chez Croulebois, libraire, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n°. 17.*

La terre, cette molécule de l'univers, que nous habitons, a été étudiée sous une foule de points de vue différens, selon les objets que l'on se proposait spécialement de connaître. De là la géographie physique, la géographie maritime ou hydrographie, la géographie commerciale, etc. Mais, jusqu'à ce jour, on n'avait point étudié notre globe, que nous sachions, sous le rapport spécial des eaux minérales qui sourdent à sa surface. M. Gaultier de Claubry, en publiant la carte que nous annonçons, vient de faire disparaître cette lacune pour la France, laquelle se trouve richement partagée sous le rapport des eaux médicamenteuses.

Cette carte, qui devient un itinéraire indispensable à tous ceux qui vont prendre les eaux, est aussi un mémorial fort utile sous bien des rapports, aux médecins qui prescrivent ces sortes de remèdes.

Manuel du pédicure, ou l'Art de soigner les pieds, contenant des recherches pratiques sur diverses excroissances épidermoïques, connues sous les noms de cors, durillons et ognons ;

les moyens les plus simples et les plus efficaces pour les guérir soi-même, suivies d'une instruction sommaire sur les engelures, les verrues, les infirmités des ongles, le chevauchement des orteils, et les sueurs immodérées des pieds. Par M. D***, docteur en médecine de la faculté de Paris. Prix : 1 fr. 80 c.; franc de port, 2 fr. 25 c. A Paris, chez Locard et Davi, libraires et imprimeurs en taille-douce, rue de Seine-Saint-Germain, n°. 54, et Palais-Royal, galerie de bois, n°. 246 et 247, côté du jardin attenant au cabinet littéraire. Chez Darne, libraire, quai des Orfèvres, n°. 18. 1818.

Nous avons lu et relu plusieurs fois le titre de cet ouvrage pour y chercher le nom de l'auteur, croyant, jusqu'à ce jour, que celui qui fait un livre de ce genre a bien ses motifs, et qu'il n'est pas capable de garder l'incognito. Mais il paraît que M. D***, dédaignant le titre d'auteur, n'a voulu travailler que pour l'avancement de l'art et le soulagement de l'humanité, ce qui n'est pas toujours le seul but des auteurs. Quoi qu'il en soit, ce petit ouvrage n'est pas sans mérite, et l'auteur anonyme nous paraît avoir assez bien traité son sujet.

Comme nous pensons que plus d'un de nos lecteurs ont des cors aux pieds, nous allons leur apprendre, le livre de M. D*** à la main, ce que c'est qu'un cor.

Un cor, dit-il, consiste dans une altération de l'épiderme, suite d'une irritation, causée le plus ordinairement par une chaussure trop serrée ou trop dure. Le corps muqueux, qui sert de nourriture à l'épiderme, sécrète dans l'endroit irrité un suc plus ou moins abondant, qui quelquefois se manifeste sous la forme d'une petite ampoule. Ce suc se condense et se concrète; il durcit rapidement, si à la partie où il est déposé il n'y a pas assez d'humidité pour modérer la dessiccation. Une nouvelle irritation ayant lieu journellement et déterminant un nouvel afflux d'humeur muqueuse, il se forme d'autres couches qui refoulent les premières et prennent la forme d'une pointe de clou, que l'on appelle ordinairement la racine du cor, malgré que ce ne soit point une racine, d'après la théorie de M. D***.

L'extraction est le mode de traitement prescrit par l'auteur, et qu'il décrit avec soin dans son ouvrage. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'il conseille aux personnes atteintes de cors, d'être elles-mêmes leur pédicure. Un tel désintéressement nous fait tomber la plume des mains au moment où l'ouvrage de M. D*** allait devenir l'objet de notre critique.

Table synoptique du diagnostique des fièvres essentielles, par M. Félix Pascal, docteur médecin de la Faculté de Paris. *In-folio*; prix : 1 fr. 25 c. A Paris, chez Mequignon-Marvis, libraire rue de l'École de Médecine, n° 9, et chez Dondey-Dupré, imprimeur-libraire rue Saint-Louis, au Marais, n° 46.

Le tableau que nous annonçons offre le parallèle des cinq ordres de maladies connues jusqu'à ce jour, sous le nom de fièvres inflammatoires, bilieuses, muqueuses, putrides et malignes. Ce tableau, où l'on voit d'un seul coup d'œil les caractères comparés des divers genres de fièvres, tels qu'ils sont établis par le professeur Pinel, pourra être utile aux élèves qui se destinent à subir leurs examens.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XIX.) (1er. JUILLET 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Division des remèdes externes.)

Exteriorum remedia undecim species continent.

(GALEN. Ascripta introd. c. 14.)

GALIEN dit ensuite qu'il existe onze espèces de remèdes *pour les maladies externes*, mais il ne les désigne pas avec plus de précision que les précédens. Les uns, dit-il, *discutent* (1), les autres *cuisent* ou *produisent la coction*, il en est qui conviennent aux *plaies saignantes*; qui *amènent la supuration*; qui *nettoyent*, qui *remplissent*, qui *répriment*, qui *cicatrisent*. Quelques espèces conviennent aux *yeux seulement*, tandis que d'autres peuvent être employées sur toutes les parties du corps. Ceux qui brûlent sont applicables aux *érysipèles*, aux dartres, aux charbons : ceux que l'on emploie en onctions, comme l'*acopon*, conviennent aux résolutions des nerfs, aux tumeurs des articulations, à la goutte, etc.

(1) Mot conservé jusqu'à nos jours et qui signifiait *diviser en petites particules*, *atténuer*; quelquefois aussi ce mot avait ses corrélatifs. *Discussif*, *discutient* signifiait *pousser au dehors*, *en particules très-divisées* : c'est enfin un de ces mots que la nécessité de contenter les malades a fait inventer aux médecins : on peut en dire autant de plusieurs de ceux qui suivent.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 juin jusqu'au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées	10
Fièvres intermittentes de divers types	122
Fièvres bilieuses ou gastriques	42
Fièvres adynamiques ou putrides	4
Fièvres catarrhales	0
Phlegmasies internes ou externes	32
Ophtalmies	10
Douleurs rhumatismales	13
Diarrhées et dyssenteries	7
Érysipèles	3
Phlegmasies des org. de la respiration	26
Phthisies pulmonaires	6
Apoplexies et paralysies récentes	5
Hydropisies et anasarques	17
Varioles	1
Coliques métalliques	8
Maladies sporad., chron., ou accidens	64
Enfans galeux	32
TOTAL	404

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS notre dernier bulletin écrit au moment où une pluie bienfaisante tombait assez abondamment, la température a baissé de plusieurs degrés; dès lors, le ciel a été passagèrement nébuleux, et quelques averses, qui ont tombé les jours suivans, ont maintenu jusqu'à ce moment une fraicheur utile à l'agriculture et salutaire pour la santé. Mais aujourd'hui, 27 juin, le ciel est sans nuages; le soleil est des plus ardent; une chaleur excessive cause un accablement général, et fait regretter la douce température des jours précédens. Cet état de sécheresse continuera-t-il? oui! jusqu'au premier quartier de la lune, s'il faut en croire l'almanach.

Les maladies dominantes, à la fin de ce mois

sont les angines tonsillaires (maux de gorge); tous les praticiens en ont observé dans toutes les classes de la société. Malgré la fréquence de ces affections, on n'en cite aucune qui ait été funeste; presque toutes ont été accompagnées d'un état saburral des premières voies. Chez quelques sujets, il existait aussi des symptômes de pléthore qui ont fait recourir d'abord aux évacuations sanguines, soit générales, soit locales. Les vomitifs et les purgatifs salins, ont promptement amené la résolution de cette inflammation. Quelques-unes de ces angines ont cependant été accompagnées de fièvre putride, ainsi que l'a observé M. Chardel.

Les entérites (inflammation de bas ventre) ont aussi été très-communes principalement chez les jeunes sujets. M Jadelot en a observé un grand nombre à l'hôpital des enfans, où il a vu, chez quelques individus, cette affection être remplacée par une angine. Plusieurs de ces inflammations de bas ventre sont devenues chroniques.

Les rougeoles continuent et sont bénignes; ce qui tient sans doute à la douceur de la température qui favorise tous les mouvemens vers la peau, et éloigne en même temps la plupart des causes de rétropulsion. D'ailleurs il ne faut pas oublier que cette maladie qui est regardée comme une des plus légères (ce qui l'a fait nommer en latin *morbilli*, *petite maladie*), entraîne, lorsqu'elle est troublée dans sa marche, des accidens très-graves; aussi est-il prudent de ne pas permettre que les individus qui en ont été atteints, s'exposent au froid ou à l'humidité, avant la troisième ou la quatrième semaine, surtout en hiver.

☽ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 20 juin jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{10}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{2}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 22 d. 9. — Le *minimum* de 15 d. 2.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 79 d. 0 — Le *minimum* de 70 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Remarques sur les fièvres intermittentes pernicieuses qui surviennent peu de temps après l'accouchement.

Les grands ébranlemens nerveux qui ont lieu pendant l'accouchement; la direction spéciale des forces vers un seul centre, les affections morales de tous genres auxquelles les femmes en couches sont si souvent et si facilement sujettes, tout concourt chez elles à la production de l'espèce de fièvre nerveuse maligne que les modernes appellent fièvre pernicieuse, et dont les funestes résultats justifient parfaitement la dénomination.

Cette fièvre, qui peut se manifester comme on sait sous les types de quotidienne, de tierce, de quarte, et sous toutes les variétés et combinaisons de ces différens types, présente souvent pendant la durée d'un de ses accès la plupart des symptômes de la fièvre maligne continue, tels que: invasion brusque avec violent frisson, céphalalgie intense, délire ou assoupissement, pâleur ou rougeur vive de la face, yeux éteints ou brillans, surdité, bouche béante, langue tremblante, déglutition difficile, vomissemens, cardialgie, voix entrecoupée, hoquets, soupirs, rire involontaire, défaillances, syncopes, sentiment d'ardeur à l'intérieur, selles et urines involontaires, variations nombreuses du pouls, soubresauts des tendons, mouvemens convulsifs ou roideur de tout le corps ou des membres.

A un premier accès de ce genre, dont la durée fort indéterminée est en général de douze heures, survient un état de calme auquel succède au bout de douze à quarante-huit heures, selon le type de la fièvre, un second accès toujours plus intense et souvent mortel, si le quinquina administré dans la première apyrexie ne s'oppose au nouvel accès ou n'en diminue considérablement l'intensité.

Une des circonstances qui font que cette fièvre est fort souvent funeste, c'est que le médecin est rarement à portée d'en observer le premier accès, dont il n'a ordinairement connaissance que par

des récits presque toujours infidèles, et qu'un second accès arrive sans qu'il sache encore à quelle maladie il a affaire, c'est ce qui a lieu surtout chez les femmes nouvellement accouchées.

Ainsi, dans les premiers jours de l'accouchement, et à une époque plus ou moins voisine de la fièvre que cause le développement des seins, un accès de fièvre pernicieuse venant à se manifester, les assistans ne verront certainement qu'une fièvre de lait, forte à la vérité, puisque la femme, diront-ils, *a battu la campagne*. La cessation complète de la fièvre au bout de douze, quinze ou dix-huit heures, confirmera encore les assistans dans leur croyance, que ce n'est qu'une fièvre de lait; croyance que partagera facilement le jeune médecin, qui n'a pas encore rencontré les cas fâcheux qui nous occupent.

Deux faits de ce genre qui se sont passés depuis peu, sont parvenus à la connaissance de MM. Giraudy et Nauche, qui en ont fait part à la société de médecine pratique. Ces praticiens qui ne furent appelés qu'à la fin du second accès, n'eurent que le faible avantage de reconnaître et de signaler la funeste maladie qui nous occupe, et qui fut mortelle dans l'un et l'autre cas.

Fragmens d'un mémoire sur la morphine, ou sur le principe actif de l'opium.

L'objet de ce Mémoire est : 1°. d'établir que l'extrait aqueux d'opium doit ses propriétés médicinales à un alcali composé d'oxigène, d'hydrogène, de carbone et d'azote, récemment découvert par M. *Sertuerner* et auquel il a donné le nom de *morphine*; 2°. de comparer les effets de cet extrait à ceux que détermine la morphine seule, dissoute dans les acides, dans les huiles ou dans l'alcohol; 3°. d'indiquer le traitement propre à combattre les symptômes développés par la morphine. Il nous paraît utile de faire précéder l'histoire physiologique de cette singulière substance de quelques considérations sur ses propriétés physiques et chimiques, et sur les moyens de l'obtenir.

La morphine pure (*morphium*), est solide, incolore, inodore, plus pesante que l'eau, et susceptible de cristalliser en parallélipipèdes. Chauffée en vaisseaux clos, elle se décompose et fournit, entre autres produits, du *sous-carbonate d'ammoniaque*, comme les matières animales. Elle est presqu'insoluble dans l'eau. L'alcohol et l'éther la dissolvent facilement à chaud, et la laissent déposer en grande partie à mesure qu'ils se refroidissent; ces dissolutions jouissent de propriétés *alcalines*; en effet, elles rougissent le papier de curcuma, verdissent le sirop de violettes, et ramènent au bleu le papier de tournesol rougi par les acides; leur saveur est amère. La morphine peut d'ailleurs se combiner avec tous les acides, les neutraliser à la manière des alcalis, et donner naissance à des sels cristallisables.

Ce principe immédiat des végétaux n'a été trouvé jusqu'à présent que dans l'opium; il y existe, suivant M. Sertuerner, combiné avec un acide nouveau auquel il a donné le nom d'acide méconique, et parconséquent à l'état de méconate. M. Robiquet, dans un mémoire récemment imprimé, sur l'opium, a cherché à vérifier cette assertion. Il résulte de son travail, 1°. qu'indépendamment de l'acide méconique, l'opium renferme un autre acide nouveau; 2°. que l'on ne sait pas encore si la morphine se trouve dans l'opium, combinée avec ces deux acides, ou avec l'un deux seulement; 3°. que le sel cristallisable de l'opium, découvert par M. Derosne, il y a environ 14 ans, n'est pas du méconate de morphine, comme M. Sertuerner l'a annoncé; 4°. que la morphine et le sel de Derosne existent conjointement dans l'opium, et peuvent être séparés par l'éther, qui dissout le sel de Derosne sans toucher à la combinaison de morphine et d'acide.

On obtient la morphine, d'après M. Robiquet, en faisant bouillir, pendant un quart d'heure, une infusion concentrée d'opium avec un peu de magnésie; il se forme un précipité grisâtre, qui paraît composé de morphine, de sous-méconate et de matière colorante; on le lave sur un filtre, et on le fait bouillir avec de l'alcohol concentré, qui dissout la morphine, et la laisse précipiter presque en totalité par le refroidissement : on dissout de

nouveau la morphine dans l'alcohol concentré pour l'obtenir à l'état de pureté.

Action de la Morphine sur l'économie animale. — L'opium a déjà été l'objet d'un très-grand nombre de recherches physiologiques. Depuis longtemps on a attribué ses propriétés médicinales et vénéneuses à une matière particulière que l'on s'est efforcé d'obtenir à l'état de pureté. M. Derosne crut avoir donné la solution de ce problème d'une manière satisfaisante, lorsqu'il nous fit connaître, dans un très-beau mémoire sur l'opium, un principe cristallisable nouveau, auquel il donna le nom de sel d'opium. Les expériences de M. Nysten, répétées par d'autres physiologistes, firent voir, bientôt après, que ce principe agissait sur les organes des animaux avec moins d'énergie que l'extrait aqueux préparé par la simple macération de l'opium dans l'eau. Aujourd'hui M. Sertuerner pense que les propriétés actives de ce médicament résident dans la morphine. Nous avons été d'autant plus curieux de connaître l'action de cet alcali sur l'économie animale; que les observations rapportées par M. Sertuerner, à l'appui de son assertion, nous ont paru insuffisantes pour fixer nos idées sur cet objet. Nous croyons, avant d'exposer les propriétés physiologiques de la morphine, devoir rappeler les principaux effets de l'extrait aqueux d'opium, afin de déterminer laquelle de ces deux préparations est la plus énergique.

1°. L'extrait aqueux d'opium n'agit sur l'économie animale qu'après avoir été absorbé et transporté dans le torrent de la circulation; 2°. il détermine la paralysie ou plutôt l'engourdissement des membres abdominaux, des vertiges, un tremblement de tête, un *état soporeux particulier*, des plaintes, des mouvemens convulsifs et la mort. Les animaux soumis à l'influence de cet extrait, sont dans l'impossibilité de se tenir debout et de marcher, et si par hasard on parvient à leur faire faire quelques pas, ils chancellent comme les personnes ivres de vin; ils paraissent profondément endormis, mais il suffit de les secouer pour les éveiller sur-le-champ; alors ils s'agitent plus ou moins, font des efforts pour échapper au danger dont ils se croient menacés, tombent et s'endorment de nouveau : bientôt après, le tronc et la tête sont le siége de contractions violentes qui ont lieu par secousses, et que l'on peut renouveler à volonté, en touchant l'animal : la tête ne tarde pas à se renverser sur le dos, tandis que les extrémités antérieures restent cramponnées sur le sol; les secousses convulsives dont nous parlons sont semblables à celles qu'imprime aux grenouilles le fluide dégagé de l'appareil voltaïque. La durée de ces divers symptômes varie suivant la dose d'extrait employé, la force de l'animal, etc.; 3°. on peut déterminer tous les phénomènes de l'empoisonnement par l'extrait aqueux d'opium, en l'introduisant dans l'estomac, en l'injectant dans le tissu cellulaire de la partie interne de la cuisse, dans les veines, la plèvre, le péritoine, etc.

Traitement de l'empoisonnement par la morphine. — Plusieurs expériences, dont nous nous bornerons à énoncer les résultats, nous ont démontré que les chiens empoisonnés par la morphine, doivent être traités de la même manière que ceux qui sont sous l'influence de l'opium. On doit d'abord expulser le poison à l'aide d'émétiques et de purgatifs, et administrer ensuite des boissons acidulées, une forte infusion de café, etc. La saignée à la veine jugulaire doit être comptée parmi les moyens les plus propres à combattre les effets produits par le poison dont il s'agit.

Conclusions. — 1°. La morphine seule peut être introduite dans l'estomac des chiens les plus faibles à la dose de douze grains, sans donner lieu à aucun phénomène sensible; tandis qu'une pareille dose d'extrait aqueux d'opium détermine un empoisonnement violent, suivi quelquefois de la mort : cette nullité d'action de la morphine dépend de son peu de solubilité et de la difficulté avec laquelle elle est attaquée par les sucs de l'estomac.

2°. Les sels de morphine solubles dans l'eau, tels que l'acétate, le sulfate, l'hydrochlorate, donnent exactement lieu aux mêmes symptômes que l'extrait aqueux d'opium, ce qui tend à faire croire que les effets de ce médicament doivent être attribués à un sel de morphine, qui est pro-

bablement le méconate dont l'existence annoncée, par M. Sertuerner, vient d'être confirmée par les expériences récentes de M. Robiquet. Ce résultat important conduit naturellement à rechercher la morphine dans les plantes indigènes, et à la séparer pour la transformer en sel, et pour substituer celui-ci à l'extrait aqueux.

3°. La morphine, dissoute dans l'acide acétique, exerce cependant sur l'économie animale une action plus intense que la même dose d'extrait aqueux d'opium, phénomène qui tient à ce que l'extrait n'est pas entièrement formé de morphine.

4°. L'extrait aqueux d'opium dont on a séparé la morphine, peut être administré à forte dose, sans déterminer les symptômes de l'empoisonnement, et, s'il conserve quelquefois une légère action, cela tient à ce que la séparation de la morphine n'a pas été complète.

5°. Six grains de morphine dissous dans l'huile d'olives paraissent agir avec autant d'intensité que douze grains d'extrait aqueux d'opium, ce qui prouve que l'huile neutralise beaucoup moins les propriétés vénéneuses de la morphine que les acides. Ce fait est remarquable en ce qu'il donne les moyens de doubler en quelque sorte les propriétés médicamenteuses de l'extrait aqueux d'opium, résultat auquel on n'était pas encore parvenu.

6°. La morphine, comme toutes les substances qui agissent après avoir été absorbées, exerce une action plus intense lorsqu'elle est injectée dans les veines, que dans le cas où elle est appliquée sur le tissu cellulaire, ou introduite dans le canal digestif.

7°. L'empoisonnement déterminé par la morphine ne diffère en rien de celui que produit l'opium, et doit être traité de la même manière. On doit s'attacher d'abord à expulser le poison par les émétiques, pour administrer ensuite les acides végétaux convenablement affaiblis, l'infusion de café, etc. Ces moyens, aidés quelquefois de la saignée à la veine jugulaire ou au bras, réussissent presque constamment.

8°. L'alcohol, affaibli au point de n'exercer aucune action sur les chiens, dissout une si petite quantité de morphine, qu'il a été impossible de déterminer le moindre effet en l'administrant aux animaux qui ont été l'objet de ces expériences. Il est cependant probable que la dissolution alcoholique de morphine pourra être employée avec succès chez l'homme qui, étant habitué aux liqueurs spiritueuses, peut prendre une assez forte dose d'alcohol faible, sans éprouver la moindre incommodité.

(*Extrait du Nouv. Journ. de Méd.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Anatomie générale, précédée des recherches physiologiques sur la vie et la mort, par Xav. Bichat, avec des notes par M. Maingault, docteur de la faculté de médecine de Paris, professeur particulier d'anatomie et de physiologie, etc. Nouvelle édition (en 2 gros volumes), ornée d'un très-beau portrait. Tome premier. A Paris, chez Ladrange et L'heureux, libraires, quai des Augustins; n°s. 19 et 27. Prix, 7 fr.

Parvenu à peine à l'âge où l'on achève ses études médicales, Bichat termina une carrière dont les fastes de la science n'offrent rien de semblable. A peine fut-il écolier qu'il devint maître, et à peine fut-il maître qu'il surpassa la plupart de ses contemporains. Dans son vaste génie, il embrassa tout le domaine de la science, et le cultiva avec tant de fruit qu'il en enrichit à lui seul certaines parties beaucoup plus qu'elles ne l'avaient été par plusieurs siècles de recherches et de travaux.

En peu d'années, Bichat publia, outre les Œuvres chirurgicales de Desault et le Traité des maladies des voies urinaires, 1°. un Traité des membranes, 2°. des Recherches physiologiques sur la vie et la mort, 3°. son Traité d'anatomie descriptive; ce qui forme en tout quatorze volumes in-8.

La physiologie, la pathologie et la matière médicale, qu'il professait à de nombreux élèves, allaient devenir, après de savantes méditations le sujet de ses écrits, lorsque la mort le frappa dans sa trente-troisième année.

Le premier consul, informé par son médecin

M. Corvisart de la perte que la science venait de faire, fit placer à l'Hôtel-Dieu de Paris, où Bichat était attaché comme médecin, une inscription qui perpétue le souvenir de cet homme extraordinaire, et qu'un médecin de Leyde mettait déjà en parallèle avec l'illustre Boherhaave.

De tous les ouvrages de Bichat, celui qui a le plus contribué à sa réputation, est son *Anatomie générale*, genre d'anatomie dont il peut être regardé comme le créateur. Avant lui, à peine trouvait-on dans les traités sur cette science quelques considérations générales sur les os, les muscles et les nerfs; dans son Anatomie générale, il donne l'histoire des vingt-un tissus ou systèmes, qui, par leur disposition, leur arrangement, leur mélange forment toutes les parties solides du corps humain.

Quoique l'Anatomie générale dont Bichat a non-seulement jetté les fondemens, mais encore élevé l'édifice, ait fait peu de progrès depuis 1802, époque où il mourut; cette partie de ses ouvrages nécessitait cependant certaines additions pour les mettre au niveau des connaissances actuelles. C'est ce que M. Maingault, qui professe depuis longtemps la physiologie, a entrepris de faire, en donnant une nouvelle édition de l'Anatomie générale et des recherches physiologiques sur la vie et la mort.

Voulant respecter le texte d'un ouvrage aussi original, M. Maingault a eu la louable réserve de faire toutes ses remarques et ses additions sous la forme de notes, soit pour les recherches sur la vie et la mort, soit pour l'anatomie générale. Ces notes écrites avec toute la précision qu'elles exigent, rendent l'édition que nous annonçons, préférable, à tous égards, à celle qui a été publiée par l'auteur et à laquelle il n'eût pas manqué de faire plusieurs changemens, si la mort ne l'eût arrêté au milieu de sa carrière médicale, une des plus brillantes qui ait jamais été parcourue.

Manuel médico-légal des poisons introduits dans l'estomac, et des moyens thérapeutiques qui leur conviennent; par G. A. H. Bertrand, docteur médecin de la Faculté de Paris, résidant au Pont-du-Château, département du Puy-de-Dôme, associé national de la Société de médecine de Paris, correspondant de celle de Lyon, etc. Suivi d'un *Plan d'organisation médico-judiciaire*, *d'un Tableau de classification générale des empoisonnemens et du rapport fait à la Société de médecine de Paris*, un vol. in-8°. de 400 pages, dédié à S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême. A Paris, chez Croullebois, libraire, rue des Mathurins, n°. 17; et à Lyon, chez Maire, libraire, grande rue Mercière. Prix 5 francs.

L'ouvrage que nous annonçons est le fruit des veilles du docteur Bertrand, avantageusement connu par d'autres productions médicales estimées. Il est naturellement divisé en trois parties principales.

La première comprend les poisons corrosifs, tels que les acides minéraux concentrés, les alcalis caustiques, certains sels et oxides métalliques.

La seconde, traite des irritans, tels que les composés arsénicaux, les préparations antimoniales, saturnines, les cantharides et diverses substances végétales âcres.

La troisième, a pour objet les narcotiques et stupéfians; comme les champignons vénéneux, l'alcohol et ses composés.

Cette classification, sous-divisée en chapitres, est d'autant plus méthodique, qu'elle repose sur l'action la plus constante et les effets les plus ordinaires des agens délétères introduits dans l'estomac.

Dans le cadre resserré, mais correct et bien fait, se groupent tous les poisons connus. L'auteur y examine, avec une exactitude scrupuleuse, les caractères physiques et chimiques de chacun, et les effets particuliers qu'ils produisent les uns et les autres sur l'économie animale. Il ne néglige aucun des moyens dont on peut se servir pour en constater l'existence, et s'élève à des considérations thérapeutiques qu'il déduit d'ex-

périences faites sur les animaux vivans, d'observations d'empoisonnemens chez l'homme, des phénomènes cadavériques, et des altérations imprimées aux tissus des divers organes. Il expose ensuite le traitement qui lui a le mieux réussi, sans oublier le contre-poison, lorsqu'il en existe.

Le chapitre des considérations génerales est tracé de main de maître. Là est énumérée la série des maladies qui simulent l'empoisonnement. M. Bertrand y montre aux médecins experts toute l'étendue des obligations qu'ils ont à remplir dans les expériences médico-légales qui leur sont soumises. Il fixe les règles qu'ils doivent suivre dans l'inspection cadavérique à la suite de l'empoisonnement, et celles qui doivent présider à la rédaction des rapports dont il donne plusieurs modèles. On trouve enfin une table générale des réactifs, qu'ils convient d'employer pour signaler la présence de tel ou tel poison; et un projet d'organisation médico-judiciaire remarquable par la sagesse de ses dispositions.

Tel est le plan qu'a suivi le docteur Bertrand, dans la confection du nouvel ouvrage de toxicologie qu'il offre aujourd'hui au public; lequel a reçu l'approbation de la société de médecine et de plusieurs illustres professeurs de la Faculté de Paris.

Par un abonné.

Exposé des propriétés de l'eau de mer distillée, par B. G. Sage, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, de l'académie royale des Sciences, etc. *Brochure in-*8. Paris. Didot aîné.

L'auteur a cru ne devoir s'arrêter à aucune des assertions avancées par les savans français et étrangers, assertions qui tentent toutes à prouver que l'eau de mer distillée est aussi pure, que celle de rivière qui aurait été également distillée. Les expériences faites à ce sujet démontrent la fausseté de ces assertions. M. Sage a trouvé par l'analyse que l'eau de mer exhalait un gaz alcalin inodore rendu sensible par une vapeur blanche, lorsqu'on présentait à cette eau une mèche de papier imbu d'acide marin. L'eau qu'il a obtenue par la distillation de l'eau de mer, saturée de ce gaz, a pris une saveur si caustique, qu'elle était impotable. L'auteur désigne le principe de cette saveur par la phrase de *gaz alcalin*, *oléaginé*, *inodore*, *neptunien*, parce que, dit-il, il produit par la putréfaction des êtres organisés marins.

Toutes les expériences, répétées et tentées par M. Sage, confirment son opinion sur la difficulté éprouvée jusqu'à ce moment, de rendre potable un liquide que l'on n'a pu dépouiller parfaitement du principe qui, intimément combiné avec lui, lui donne une saveur mordicante, piquante et brûlante même, tel procédé qu'on emploie pour soustraire l'eau à l'influence de ce principe délétère.

S.

En recevant tous les ouvrages qu'on leur adresse, les journalistes contractent en conscience l'engagement tacite d'en rendre compte, ou au moins de les annoncer d'une manière quelconque. Nous ignorons si cette maxime, qui a toujours été la nôtre, sera enfin adoptée par tous nos confrères. En attendant, nous indiquerons ici le titre de plusieurs thèses qui nous ont été envoyées depuis long-temps, et dont nous ne prévoyons pas pouvoir donner l'analyse, quoique nous soyons convaincus qu'elles renferment des choses fort intéressantes.

1°. *Relation médicale du siége de Saragosse en* 1808 *et* 1809, ou tableau des maladies qui ont régné à cette époque dans la ville et dans les camps de l'armée française, par J. H. Réveillé-Parise. Paris, 1816.

2°. *Réflexions et observations sur les principaux changemens qui se manifestent dans le cours des maladies*, et sur l'ictère et l'hémathemse des nouveau-nés, par M. Voisin de Versailles. Paris, 1816.

3°. *Esssai sur la dyspepsie*, par J.-B. A. Choussy. Paris, 1816.

Inscription remarquable, placée sur un des tombeaux du cimetière du père Lachaise.

Ici repose en paix J. H. A. D. Aubrion, né le 2 février 1800; élève de Rhétorique, a 16 ans et demi; digne héritier des vertus de sa tendre mère; digne objet des plus belles espérances de son malheureux père; VICTIME DE L'IGNORANCE DU MÉDECIN, le 18 octobre, 1817;

Certes! rien n'est plus naturel que la douleur, exprimée par la tendresse paternelle, et consacrée par un monument digne des regrets inspirés par le souvenir de l'être qui n'est plus. Mais ce qui déshonore cette douleur et le monument qu'elle a fait élever, c'est l'attaque dirigée contre le médecin qui a eu le malheur de prodiguer ses soins au fils d'un individu qui a cru devoir oublier la reconnaissance en versant sur l'homme de l'art le poids de son désespoir et de son ingratitude. Le sieur Aubrion ignorait ce que disait un de nos praticiens les plus recommandables, le digne et respectable Jeanroy: « Que le cas dans le quel le médecin a besoin d'être récompensé avec plus de distinction, est celui où il perd son malade. » Quoi de plus pénible en effet, pour le médecin philantrope, que de voir tous ses soins, tous ses efforts, toutes les ressources de son art, céder au pouvoir destructeur de la mort! il ne lui reste plus alors qu'à partager les regrets de ceux qui survivent! Le sieur Aubrion a fait autrement. Il ne s'est point rappelé cette sentence d'Horace.

« . . . . . . Sed omnes una manet nox,
et calcanda semel via leti. »

Que le sieur Aubrion se livre à toute l'expansion de sa douleur, qu'il la nourrisse de l'invective qu'il a adressé au médecin qui a soigné son fils, son désespoir, aux yeux des hommes sensés, n'a plus rien de touchant: on ne peut que l'engager à conserver sa santé, à la ménager avec le plus grand soin, parce qu'il est à présumer qu'il ne trouvera jamais un médecin, habile ou ignorant qui veuille aspirer à recevoir, ou du vivant, ou après la mort du sieur Aubrion, et pour prix de ses soins, un témoignage aussi impérissable de gratitude et de sensibilité.

X.

Son excellence le ministre de l'intérieur a adressé à la faculté l'ampliation d'une ordonnance de Sa Majesté, en date du 18 février, par laquelle la faculté est autorisée à accepter l'offre à elle faite par une personne inconnue, d'une somme de 5000 francs destinée à la fondation d'un prix annuel, qui devra être décerné à l'auteur du meilleur mémoire sur les maladies prédominantes de l'année précédente, les caractères et les symptômes de ces maladies, et les moyens de guérison, avec l'obligation d'employer cette somme en acquisition de rentes sur l'état.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montegre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XX.) (11 Juillet 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Division des remèdes externes.)

Divisionem existimant separationem esse eorum, quæ in unum convenerint.

(Galen. de Hist. philos. c. 14.)

Il est difficile de croire que le désordre de cette classification des remèdes doive être attribué à Galien, qui en plusieurs endroits de ses ouvrages expose fort bien les caractères d'une bonne division, et attribue à Platon et à Aristote l'honneur d'en avoir les premiers tracé les règles et donné des modèles. On peut même dans plus d'un cas faire à ce savant médecin le reproche d'avoir minutieusement divisé et subdivisé une foule d'objets, de manière à fatiguer l'intelligence plus qu'à la servir, en sorte que l'on doit, je pense, attribuer aux copistes le défaut de concordance que je viens de faire remarquer entre les titres généraux de sa classification et les détails que renferment ces titres.

J'ai dit précédemment que Galien rapportait les propriétés des médicamens aussi bien que les causes des maladies aux quatre qualités élémentaires, le *chaud*, le *froid*, le *sec* et l'*humide*.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 juin jusqu'au 30 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	9
Fièvres intermittentes de divers types.	131
Fièvres bilieuses ou gastriques.	23
Fièvres adynamiques ou putrides.	4
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes.	33
Ophtalmies.	5
Douleurs rhumatismales.	13
Diarrhées et dyssenteries.	3
Érysipèles.	3
Phlegmasies des org. de la respiration.	38
Phthisies pulmonaires.	2
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	4
Varioles.	1
Coliques métalliques.	1
Maladies sporad., chron., ou accidens.	80
Enfans galeux.	23
Total.	380

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Jusqu'à ce jour (8 juillet) la prédiction que nous avions empruntée de l'almanach s'est réalisée. La sécheresse s'est constamment soutenue, bien qu'un temps couvert nous ait plusieurs fois laissé craindre ou plutôt espérer de l'humidité. Cette sécheresse a souvent été accompagnée de chaleurs aussi vives que pendant la quinzaine dernière; et si nous en croyons encore l'almanach, cet état de choses durera jusqu'au premier quartier de la lune.

Malgré cette perpétuelle sécheresse et ces constantes chaleurs, plusieurs personnes ont été atteintes de douleurs rhumatismales, rarement avec fièvre. Cependant nous avons eu occasion de donner des soins à une jeune fille de quatorze ans,

atteinte, sans cause connue, d'un rhumatisme avec fièvre. La malade avait eu, quatre ou cinq années auparavant, une semblable affection, à peu près à la même époque, et également sans cause connue. Ce qui est une preuve bien manifeste que le rhumatisme peut affecter tous les âges, survenir chez des sujets qui n'ont point été exposés à un froid humide, et se manifester au milieu des chaleurs les plus vives.

On a vu quelques légères inflammations de bas ventre qui ont exigé des applications de sangsues à l'anus, et souvent sur la partie du ventre où un reste de douleur persistait. Ces inflammations nous ont souvent paru de nature rhumatismale, en raison de la mobilité de la douleur.

Les maladies éruptives, telles que la rougeole, la petite vérole et les éruptions anomales aiguës, continuent de se manifester : en général les petites véroles ont été bénignes, et sont moins fréquentes.

Plusieurs enfans ont été atteints de coqueluche, maladie contre laquelle on a employé avec succès, d'abord les vomitifs, lorsqu'il y avait saburre, puis une application journalière sur le creux de l'estomac, d'une pommade composée de la manière suivante.

Prenez :

Tartre stibié (émétique). . . . un gros.
Axonge ou graisse de porc. . . . six gros.
Mêlez.

En général, on continue l'usage de cette pommade, jusqu'à ce qu'une éruption semblable à la petite vérole se manifeste sur le lieu de l'application. Pendant le cours de la maladie, on revient plusieurs fois à cette application.

On donnait pour boisson une infusion de lierre-terrestre avec l'oxymel scillitique. Chez les individus les plus fortement tourmentés par la toux, on joignait à ces moyens l'administration de la poudre de Belladone, que l'on prescrivait de la manière suivante :

Prenez :

Racine de belladone pulvérisée douze grains.
Sucre. . . . . quatre gros.
Mêlez, pour vingt-quatre doses.

Aux enfans de deux à quatre ans, deux à trois paquets dans la journée ; à ceux de quatre à six, cinq à six paquets ; passé cet âge, on augmente progressivement en réunissant deux prises à la fois. Ce moyen est aussi employé avec succès chez les adultes atteints de toux convulsives.

☽ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 1er. juillet jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{2}{12}$. Le *minimum* de 28 p. o l. o

Le *maximum* du thermomètre a été de 20 d. 8.
— Le *minimum* de 17 d. 1.

—Le *maximum* de l'hygromètre a été de oo d. o
— Le *minimum* de oo d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*.

Rapport fait au cercle médical par M. Emm. Smith, sur deux observations d'anatomie pathologique.

M. DE MONTÈGRE a présenté au cercle médical, dans une de ses précédentes séances, deux faits d'anatomie pathologique, qui lui ont été adressés par M. Meynier, exerçant la chirurgie à Dôle, et pour lesquels il a sollicité un rapport. Si je n'avais considéré que le degré d'importance de ces faits relativement à la pratique, je ne vous en aurais pas entretenus; mais la société m'a fait l'honneur de me charger de les examiner : dès lors c'était un devoir que j'avais à remplir.

Je vais, messieurs, commencer par vous faire la lecture de la lettre de M. Meynier, au rédacteur de la Gazette de santé (lecture). Vous avez sous les yeux les pièces pathologiques envoyées par l'auteur.

Je m'abstiendrai de faire des réflexions sur la

forme, le siége et le développement de la première tumeur; son ablation n'offre rien non plus de particulier, je dirai seulement que sa nature ne me paraît pas bien caractérisée par les expressions de l'auteur. En effet le mot de sarcôme est, si je ne me trompe, consacré pour exprimer toute espèce d'excroissance de chair, et il est probable d'après la nature des parties où elle s'est développée, et d'après des faits analogues, que cette tumeur était un lipóme, quoiqu'il n'ait pas ordinairement l'apparence que M. Meynier désigne sous le nom de parenchyme cérébriforme, qui dans ces derniers temps paraît réservé pour exprimer une dégénérescence d'une autre espèce. Au reste la macération de cette tumeur dans l'alcohol est cause de la difficulté que l'on a maintenant pour en reconnaître la nature, mais c'est d'ailleurs une discussion tout-à-fait inutile.

La nature du corps étranger trouvé dans la tumeur de la verge est peut-être encore plus difficile à déterminer. Il consiste en un petit morceau plat de cinq à six lignes de longueur, d'apparence et de consistance osseuse, situé au milieu d'une substance noirâtre ressemblant à du sang concrété. Rien ne répugne, ce me semble, à penser que ce soit une matière osseuse. Nous savons en effet que le phosphate calcaire peut se déposer dans différens tissus de notre corps; et, pour ne pas trop m'écarter de l'analogie dans la structure des parties, je ne citerai ici que la rate dont la membrane propre est si souvent ossifiée, et la matrice dont l'intérieur est fréquemment le siége de tumeurs qui ont de la tendance à éprouver la dégénérescence osseuse. Mais irai-je me livrer à des recherches sur la cause qui a fait déposer sous la peau, ou dans le tissu du canal de l'urètre une certaine quantité de phosphaste calcaire? ce serait me livrer à des efforts au moins inutiles.

Tel est, messieurs, le peu de réflexions que m'ont suggéré ces deux tumeurs de diverses natures, qui ont donné lieu à deux opérations assez simples, et que l'auteur a pratiquées avec tout le succès désirable.

Faits relatifs à l'opération de la résection des côtes, pratiquées par le professeur Richerand.

A la relation succincte qui a été donnée de cette opération extraordinaire, dans notre numéro du 21 avril, nous ajouterons les faits suivans, que nous puisons dans le récit qui en a été fait par son auteur à l'institut.

Après avoir décrit les procédés qu'il employa pour découvrir et scier les côtes, exciser la plèvre, l'auteur s'exprime ainsi: « Mais à ce moment l'air extérieur fit irruption dans la poitrine. Refoulant avec violence et comprimant le poumon gauche qui, avec le cœur enveloppé du péricarde, se portait vers l'ouverture, je cherchai, en y portant la main gauche, à modérer l'entrée de l'air et à prévenir la suffocation qui paraissait imminente; tandis qu'avec la main droite j'appliquai sur la plaie une large compresse enduite de cérat, l'entrée de l'air fut tout-à-coup empêchée par cette toile grasse........ » Après avoir décrit le pansement fort simple qui fut mis en usage, monsieur Richerand continue ainsi: « L'anxiété et la difficulté de respirer furent extrêmes durant les douze heures qui suivirent l'opération. Le malade passa la nuit entière assis sur son séant: vers le matin, des synapismes appliqués à la plante des pieds, et à la face interne des cuisses, rendirent la respiration plus facile: dès cet instant le pouls se releva, les forces se ranimèrent.............. trois jours se passèrent ainsi, la fièvre était modérée, et l'oppression assez forte pour priver le malade de sommeil. Le premier appareil fut levé quatre-vingt-seize heures après l'opération; le péricarde et le poumon avaient contracté adhérence avec le contour de l'ouverture quadrilatère, sorte de fenêtre pratiquée au-devant du cœur; l'adhérence heureusement n'était pas complète entre le péricarde et le poumon; car du sixième au douzième jour, à la faveur de ce défaut d'adhérence, une sérosité abondante put couler de la poitrine et ruisseler à chaque pansement. On peut évaluer à une demi-pinte environ, la sérosité qui coulait par là dans l'espace de vingt-quatre heures.........

Au vingt-septième jour la cicatrice formée par des bourgeons charnus, qui s'élevèrent du poumon et du péricarde, était tellement avancée, que le malade put retourner à Nemours, lieu de son domicile. M. Richerand ajoute ensuite : « Je n'ai point laissé échapper l'occasion qui s'est offerte ici de constater de nouveau la parfaite insensibilité du cœur et du péricarde. Rien n'avertit l'individu du contact des doigts doucement appliqués à ces organes. Ajoutez que, dans l'état de vie, le péricarde chez l'homme jouit d'une transparence telle, que l'on aperçoit le cœur au travers de cette membrane, comme s'il était sous une cloche de verre parfaitement diaphane ; c'est au point que nous avons pu croire un instant, qu'il y avait absence de l'enveloppe ; il s'en faut de beaucoup que l'on retrouve cette transparence parfaite du péricarde sur les cadavres ; et, sous ce point de vue, cette membrane me semble pouvoir être comparée au miroir de l'œil qui devient terne et s'obscurcit aux approches de la mort. »

A la fin du rapport fait à l'institut par MM. Deschamps et Percy sur cette observation, on lit le paragraphe suivant :

Harvée fit voir un jour, à Charles II, un homme qui, par les ravages d'une carie au sternum et aux côtes, avait la fenêtre en question, sur laquelle il portait en forme de volet, une large plaque d'argent. « Voilà donc, s'écria le monarque anglais, le cœur d'un homme vivant ! le mien est-il fait comme cela, demanda-t-il à Harvée ? oui, répondit l'illustre anatomiste. — Et celui du féroce Olivier ressemble-t-il à celui-là ? assurément, dit Harvée : — Celui du lâche Dryden, qui l'a tant flatté, et qui m'encense maintenant ? tout de même, continua le savant. — Tant pis, ajouta tristement Charles, et tirant sa bourse : Tenez, dit-il à l'infortuné, c'est pour la leçon que vous avez procurée à votre Roi. »

Discours prononcé sur la tombe de M. Hébréard, *Médecin en second de l'hospice de Bicêtre, par M.* Pariset, *Médecin en chef* (1).

Lorsque l'événement qui nous a enlevé dans la personne de M. Hébréard un confrère, un ami, un modèle, a retenti dans notre maison, il n'est personne qui n'ait été saisi d'étonnement et de douleur. Jamais la fragilité de la vie humaine, jamais la vanité de nos espérances n'a parlé plus haut. Jamais catastrophe inattendue n'a fait sentir plus vivement quel est le néant de ce monde. Quelle leçon pour notre orgueil ! et sur quoi s'appuierait cette estime quelquefois si exagérée que nous avons de nous-mêmes, lorsque nous sommes si peu de chose ?

Toutefois, messieurs, de telles leçons seraient bien stériles si elles n'en cachaient de plus importantes. Vous le voyez : la vie n'est rien par elle-même : elle n'a de prix que par le bon emploi que nous en faisons. Quand nous l'avons perdue, il ne reste d'elle, il ne reste de nous que le souvenir du bien que nous avons fait. Ce bien est le seul lien qui non-seulement unisse entre eux les contemporains, mais qui rattache encore les générations l'une à l'autre. Quand la mort nous a fermé les yeux, ce bien nous survit : il devient l'héritage de notre postérité : il répand sur elle l'estime qu'il avait conciliée à notre nom : et, pour tout homme qui a des entrailles et qui aime les siens, est-il de sentiment plus doux à sa dernière heure, que la conviction que dans l'exemple qu'ont reçu de lui ses semblables, il laisse, au delà même du tombeau, un protecteur à sa famille !

Cet éloge de l'homme de bien que renferme ce peu de paroles, voilà, messieurs, voilà ce que

(1) Tous les journaux ont fait connaître la fin malheureuse de M. Hébréard, qui s'est noyé accidentellement dans la Seine, et presque au même moment où ils nous apprenaient qu'un jeune homme, qui n'est point étranger à la médecine, M. Henry Gaultier de Claubry, préparateur de chimie à l'école Polythecnique, avait sauvé deux personnes qui se noyaient, et s'était ensuite soustrait à leur reconnaissance et à leurs recherches. Courageux Henry, que n'étais-tu avec ce pauvre Hébréard lorsqu'il se débattait au milieu des flots ! N. D. R.

nous lègue du moins l'homme que nous avons perdu : voilà ce qu'il nous propose de mériter à notre tour. Ces études qu'impose l'art difficile qu'il exerçait au milieu de nous, avaient fructifié dans son esprit. Il ne s'est pas borné au stérile mérite de retenir et de répéter les préceptes de ses maîtres ; il les a mis heureusement en pratique. Il les a étendus par des expériences, il les a perfectionnés au moins en partie par des découvertes. Le profond médecin dont nous sommes tous les disciples, M. Pinel, et d'autres hommes d'un talent supérieur, ont cité avec éloge le travail de M. Hébréard sur les maladies scrophuleuses. Un mémoire qu'il avait composé sur la gangrène a été présenté à la Société de Médecine de Paris ; et cette compagnie lui a décerné une couronne. Différens journaux de médecine ont été enrichis par M. Hébréard de recherches précieuses sur l'épilepsie, l'apoplexie, l'aliénation mentale, et plusieurs points d'anatomie pathologique : et je pense rendre à sa mémoire un hommage digne d'elle, en présumant qu'il eût rendu à la médecine des services plus importans encore, si le coup funeste qui l'a frappé n'eût terminé si brusquement sa carrière.

Je ne vous parlerai point de ses qualités personnelles. Je ne vous apprendrais, à cet égard, que ce que vous savez vous-même. Dans les circonstances les plus variées et les plus contraires on a pu voir quelle était son imperturbable égalité d'âme, ainsi que la douceur et la simplicité de ses manières. Il avait une modestie naturelle qui lui fermait en quelque sorte les yeux sur son propre mérite, et le rendait plus sensible au mérite des autres ; et ce dernier trait de caractère est peut-être ce qui l'honore le plus.

Ses restes mortels reposent maintenant près de ceux d'un homme qui fut long-temps son ami, et dont nous pleurons encore la perte. Cette perte cruelle est en effet toute récente ; vingt-trois mois se sont à peine écoulés depuis que la même terre a reçu M. Dumont, notre confrère ; homme dont le souvenir est encore tout vivant dans le cœur des infortunés dont il était la consolation. Les voilà donc confondus maintenant tous les deux dans la même destinée ! les voilà unis dans la mort, comme ils l'ont été dans la vie ! Pour nous, messieurs, à qui la perte de l'un rappelle si douloureusement la perte de l'autre, pour nous, témoins de la triste cérémonie qui a rassemblé leurs dépouilles, séparons-nous maintenant : allons où nos devoirs nous appellent ; mais, en reprenant ces devoirs qui nous sont départis, souvenons-nous qu'il n'est qu'un seul moyen d'honorer la mémoire de nos amis, c'est de les prendre pour modèles, et de les imiter dans le bien qu'ils ont fait.

Les prisonniers de Bicêtre ont fait célébrer un service pour M. Hébréard, qui était leur médecin.

Nouveaux moyens thérapeutiques, ou emploi remarquable de moyens déjà usités.

Dans un ouvrage publié par le docteur Duncan, on rapporte que M. George Kellie, chirurgien de la marine anglaise, a obtenu de bons effets de l'application du tourniquet pour couper l'accès des fièvres intermittentes pendant la période de froid. Plusieurs observations viennent à l'appui de ce fait curieux. Selon lui, il faut appliquer l'instrument sur une cuisse et sur un bras, seulement de chaque côté du corps, et en même temps. En deux minutes le frison et les autres accidens de la période de froid sont entièrement calmés ; une chaleur douce succède immédiatement, et est suivie d'un calme profond ; au bout de quinze minutes on peut enlever les tourniquets, et l'accès ne revient point.

Des divers essais que M. Kellie a fait, il conclut que 1°. si pendant la période de froid d'un accès de fièvre intermittente, n'importe à quelle époque, on applique des tourniquets de manière à suspendre la circulation dans deux des membres (par exemple sur l'artère iliaque gauche et sur l'artère sous-clavière droite tout à la fois), la période de chaleur se manifeste deux ou trois minutes après ; 2°. si les tourniquets sont posés avant l'invasion du paroxyme, la période de froid vorte entièrement ; 3°. si celle-ci est ainsi rendue

plus courte ou même totalement arrêtée dans son développement, la durée de la chaleur qui suit est moins longue, et son intensité beaucoup moins forte.

On a vu, dans quelques circonstances, la période de chaleur être prévenue par l'administration d'un gros d'éther sulfurique, au moment de l'accès. M. Davidson, médecin anglais, a vu deux cas où ce remède a eu un heureux succès, et dans lesquels le quinquina et les autres médicamens qu'on avait employés préalablement, avaient échoué. Une première dose ne peut suffire pour amener la guérison complète; aussi faut-il recommencer aux approches de l'accès suivant, en ayant soin de donner du quinquina et d'autres toniques dans les intervalles.

Robert-Thomas de Salisbury, de qui nous empruntons ces remarques, demande s'il n'y aurait point aussi quelque ombre de raison à employer les affusions d'eau froide, deux ou trois heures avant l'époque où le paroxisme doit éclater, ou immédiatement après que la période de chaleur est définitivement établie. Il assure avoir employé ce moyen avec succès avant le paroxisme du froid.

Lettre adressée au rédacteur, au sujet de diverses préparations de lichen d'Islande, dues à M. Reymond, *pharmacien, Rue du Faubourg Saint-Honoré, n°. 108.*

Monsieur et très honoré collègue,

Dans vos numéros des 21 février et 1er mars dernier, vous nous avez donné connaissance du travail de M. Reymond, pharmacien, relatif au lichen d'Islande; vous avez parlé de l'extrait qu'il en retire et de diverses préparations qu'il propose pour remplacer le lichen en substance. Je crois devoir vous prévenir que j'ai employé chacune d'elles dans différentes affections chroniques de la poitrine que j'ai eues à traiter, et que j'en ai obtenu des résultats prompts et très-satisfaisans. Vous savez, monsieur et très honoré collègue, que beaucoup de praticiens, et entre autres Ston, Crainer, Scopoli, Hertz, Ebsing, Schoeneider, et récemment le docteur Regnault en Angleterre, ont obtenu du lichen d'Islande des succès bien prononcés et bien constatés dans le traitement de plusieurs espèces de phthisies pulmonaires; il est donc de la plus grande importance de ne point négliger l'administration d'un médicament si précieux. Le soin et le zèle que M. Reymond a mis dans son travail mérite des éloges; il fait entrer six onces d'extrait de lichen dans seize onces de chacune de ses préparations; qui présentent le grand avantage de pouvoir administrer dans un très-petit volume une très-grande dose de la propriété médicinale de la substance; elles sont aussi bien moins désagréables à prendre, et d'un usage plus facile.

Voilà, monsieur et très-honoré collègue, ce que j'ai cru devoir communiquer à mes confrères par votre gazette, ayant peut-être eu occasion, avant eux d'employer les préparations de M. Reymond, et d'en étudier l'effet dont j'ai été satisfait.

Veuillez avoir la bonté d'insérer ma lettre dans un de vos prochains numéros.

Je suis, etc.

Guyard, D.-M.

Voici quelques unes des préparations de lichen que l'on doit à M. Reymond.

Chocolat à l'extrait de lichen, ou *chocolat Islandais.* — Ce chocolat est sucré ou sans sucre; dans ce dernier, il entre le double d'extrait de lichen que dans le premier : pour en user, on le sucre à volonté.

Il se prépare de même que les chocolats ordinaires, en ayant soin cependant de remuer jusqu'à ce qu'il soit bien divisé dans l'eau.

Si l'on fond une tablette de ce chocolat dans environ un verre d'eau, et qu'on le laisse refroidir, on obtiendra une gelée de lichen au chocolat bonne à prendre à la cuillerée, ainsi que l'on fait de nos crèmes de table.

Ce chocolat peut se prendre à toute heure de la journée.

Poudre d'extrait de lichen d'Islande. — Avec un paquet de cette poudre, on prépare, en très-peu de temps, une tisane ou une gelée de lichen.

Pour faire la première de ces préparations, on délaye la poudre dans environ cinq demi-setiers d'eau que l'on fait bouillir jusqu'à réduction à une pinte; l'on passe à travers un linge fin, et l'on obtient une tisane qui est toute sucrée, et que l'on peut prendre dans la journée à volonté. La seconde préparation ne diffère de la première que dans la moins grande quantité d'eau qu'il faut employer; ainsi on délayera le paquet de poudre dans environ deux verres d'eau; l'on fera bouillir jusqu'à réduction d'un verre; on passera, et, en laissant refroidir, on obtiendra une gelée qui se prendra à volonté dans la journée, par cuillerées à bouche.

Pâte d'extrait de lichen. — Cette pâte se prend dans la journée de même que la pâte de jujube. L'on pourra remarquer, par sa saveur et ses effets, à quel degré elle jouit des propriétés du lichen.

Tablettes d'extrait de lichen. — Elles se prennent de même que la pâte, et possèdent les mêmes propriétés.

L'on a établi un dépôt de ces divers médicamens chez M. Damade, pharmacien, *rue Sainte-Marguerite, n°. 22, près la prison de l'Abbaye.*

Les prix de ces chocolats, sont de 6 à 9 francs.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'anatomie et la physiologie des dents ou Nouvelle théorie de la dentition, par A. Serres, chevalier de la légion d'honneur, médecin-inspecteur de la Pitié, chef des travaux anatomiques des hôpitaux. Un vol. in-8. de deux cents pages, figures. Paris, 1817, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine, n. 9.

On rapporte que, lorsque Winslow démontrait les muscles de l'avant-bras, connus sous les noms de sublime et de profond, il entrait dans une telle admiration sur la merveilleuse disposition de ces organes, qu'il disait que, si quelqu'un pouvait ne pas croire à une intelligence suprême qui a tout créé, tout coordonné dans la nature, la seule inspection de ces muscles suffirait pour ramener le plus incrédule à reconnaître un Dieu créateur. Ce que l'anatomiste Danois disait à l'occasion des muscles fléchisseurs des doigts, nous pourrions le répéter relativement au phénomène de la dentition, phénomène qui paraîtra toujours de plus en plus merveilleux, qu'il sera mieux étudié ou mieux connu.

La masse de nos connaissances anatomiques et physiologiques sur la dentition est le résultat des travaux des médecins modernes.

D'après M. Serres, l'embryon humain de deux mois présente le germe des incisives, des petites molaires de la première dentition; à deux mois et demi cet embryon offre le germe des canines. A trois mois on reconnaît tous les germes de la première et de la seconde dentitions.

Ces germes, logés dans les replis membraneux qui forment à cette époque la gencive, sont composés de deux lames, l'une externe, fibreuse, tapisse l'intérieur des alvéoles, leur sert de périoste; et, lorsque la dent s'est fait jour au-dehors, elle en embrasse le collet. La lame interne que Bichat regardait comme une membrane séreuse, est entièrement vasculeuse, selon M. Serres, et peut être considérée comme une poche sans ouverture. Au-dehors elle est tapissée par la lame externe; parvenue au lieu où pénètrent les vaisseaux et les nerfs, elle se détache de cette lame, se réfléchit de bas en haut, forme une enveloppe aux vaisseaux et aux nerfs, jusqu'à la base et à la circonférence inférieure de la pulpe, où elle s'insère d'une manière très-manifeste. C'est cette pulpe dont nous parlons qui par suite sert de base, de noyau, aux parties solides qui constituent essentiellement la dent.

Les nerfs et les artères qui se rendent à ces germes, affectent une distribution véritablement merveilleuse, et que M. Serres suit avec une rare sagacité. Après avoir parlé de ces organes, il en fait connaître d'autres auxquels il donne le nom de *glandes dentaires*, et qu'il a le premier découverts. Ces glandes existent dans les gencives du fœtus à terme, et leur usage paraît être de favoriser la succion en lubréfiant les mâchoires de l'enfant, et en maintenant le mamelon de la mère. Selon notre auteur, ces glandes, après l'éruption des

dents, sécrètent le tartre qui s'amasse sur ces organes, et qui n'est nullement le résidu de la dessiccation de la salive.

Nous passons sous silence plusieurs chapitres importans, tels que ceux où M. Serres traite de l'organisation et de l'éruption de dents, pour arriver à l'histoire de la dentition accidentelle des vieillards; dentition que l'auteur considère principalement sous le rapport des accidens qui accompagnent ce phénomène. Voici à ce sujet une observation qui lui est propre. Un vieillard de soixante-seize ans, d'une constitution robuste, vingt jours après une fièvre bilieuse, ressentit à la mâchoire inférieure des douleurs lancinantes, qui s'apaisèrent par l'emploi du lait chaud dans la bouche. Dix à douze jours après, ces douleurs se renouvelèrent, accompagnées d'une tuméfaction des gencives et d'un gonflement de la joue, du même côté. (Gargarisme, cataplasme émollient, laudanum à haute dose). Le neuvième jour du renouvellement de la douleur, le malade fut pris d'un dévoiement considérable qui dura quatre jours, et le cinquième, il apparut une dent au niveau de la place qu'avait occupée la seconde grosse molaire du côté gauche. La dent avait quatre tubercules.

On voit que ce vieillard a éprouvé pour l'éruption de cette dent les mêmes phénomènes qui surviennent chez les enfans à leur première dentition.

Le travail de M. Serres, dont nous venons de dire quelques mots, nous paraît destiné à reculer les bornes de nos connaissances sur tout ce qui est relatif à la dentition.

Traités d'Hippocrate, du régime dans les maladies aiguës; des airs, des eaux et des lieux, traduits sur le texte grec d'après la collection des manuscrits de la bibliothèque du roi, etc.; avec un mémoire sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine; une carte géographique de la Grèce, et le portrait d'Hippocrate; par M. le chevalier de Mercy, docteur en médecine, etc.; vol. in-12 de plus de 600 pages. Prix, 6 fr. A Paris, de l'imprimerie de S. M. Eberhart, rue Saint-Jacques, n°. 12. — 1818.

Les sciences réclamaient depuis long-temps une traduction complète des œuvres d'Hippocrate. Parmi les savans qui se sont occupés d'enrichir le domaine médical des productions du père de la médecine, on peut citer avec un intérêt tout particulier M. de Mercy, dont les travaux assidus feront époque dans la littérature médicale.

Le volume de la traduction qu'il offre au public, renferme, comme le texte l'annonce, les traités du régime dans les maladies aiguës, des airs, des eaux et des lieux.

L'auteur, dans une préface raisonnée, démontre la nécessité de donner une nouvelle édition des œuvres d'Hippocrate, d'avoir une traduction pour familiariser les élèves avec l'étude du vieillard de Cos. Il tâche en même temps de prouver jusqu'à quel point il faut s'en rapporter aux systèmes et aux découvertes pour le perfectionnement de l'art de guérir. Ce serait, ajoute M. de Mercy, s'exposer à commettre les fautes les plus graves en médecine, si on négligeait la connaissance des ouvrages d'Hippocrate, ouvrages basés sur les lois de la nature, et qui sont aussi immuables qu'elle.

Applaudissons donc au zèle des savans qui rivalisent entre eux pour faire jouir le monde médical du fruit de leurs pénibles et scientifiques travaux.

Serrurier.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXI.) (21 JUILLET 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Forme des remèdes.)

Qualis autem singularumque præparationum sit facultas, jam à nobis discas, licet.

(GALEN. de Alim. facult. liv. III c. 2.)

Galien administrait les médicamens sous toutes les formes qui sont encore usitées de nos jours : en *poudre*, en *bols* ou *pilules*, en *extraits* ou *électuaires*, en *boissons*, en *potions*, en *lavemens*. Le miel, l'huile, le vin, le vinaigre, était les principaux véhicules dont il se servait pour les administrer.

Il employait surtout un nombre prodigieux d'emplâtres, dont le miel, la graisse et la cire, formaient les excipiens. Il n'est peut-être pas une maladie pour laquelle on ne trouve dans ses ouvrages quelqu'application présentée comme étant souveraine. Ordinairement les noms en étaient formés du grec, et rappelaient les principales substances dont ils étaient composés.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. juillet jusqu'au 10 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	15
Fièvres intermittentes de divers types.	120
Fièvres bilieuses ou gastriques.	40
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes.	25
Ophtalmies.	6
Douleurs rhumatismales.	15
Diarrhées et dyssenteries.	10
Érysipèles.	6
Phlegmasies des org. de la respiration.	32
Phthisies pulmonaires.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	12
Varioles.	3
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron., ou accidens.	58
Enfans galeux.	20
TOTAL.	394

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS notre dernier bulletin météorologique, il y a eu très-peu de variations dans le baromètre, la colonne de mercure ne s'est guère éloignée de 27 pouces 8 lignes (*beau temps*) ; même le 12 de ce mois, où il tomba à Paris, à Versailles, etc., une averse assez forte. Le jour de cette averse, et les deux qui suivirent, la température baissa ; le ciel fut souvent couvert, et tout laissait à espérer la cessation d'un *trop beau temps*. Mais le 15, le thermomètre au midi s'éleva à 32 degrés R. Le lendemain, la chaleur diminua de deux à trois degrés, et le soir, quelques nuages couvraient l'horison. Aujourd'hui 17, la température atmosphérique rafraîchie par un vent

alisé, est fort supportable; surtout lorsqu'on la compare à celle du 15.

Les maladies dominantes qui se sont offertes à notre observation sont les mêmes que celles dont il a été fait mention dans le dernier bulletin; toujours des rougeôles, des coqueluches, des angines tonsillaires, et, ce qui est fort remarquable dans cette température, des douleurs rhumatismales qu'on a vu se manifester, même chez des sujets qui n'en avaient jamais été atteints.

☽ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 10 juillet jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. o. Le *minimum* de 28 p. o l. $\frac{3}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 22 d. 7. — Le *minimum* de 17 d. 3.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 90 d. o — Le *minimum* de 80 d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien*.

Sur le Lait de l'arbre de la Vache. PAR A. DE HUMBOLDT.

Nous donnons ici l'extrait d'un mémoire que M. de Humboldt vient de lire dans une des dernières séances de l'Académie des Sciences. Les lecteurs qui désireront des renseignemens plus étendus sur un objet si intéressant pour la chimie végétale, les trouveront dans le cinquième volume de la *Relation historique* de M. de Humboldt, qui paraîtra incessamment.

« Nous avions entendu parler depuis plusieurs semaines, dans les vallées d'Aragua, d'un arbre dont le suc est un lait nourrissant: on l'appelle l'*arbre de la vache*, et on nous assurait que les nègres de la ferme, qui boivent abondamment de ce lait végétal, le regardent comme un aliment salutaire. Tous les sucs laiteux des plantes étant âcres, amers et plus ou moins vénéneux, cette assertion nous parut très-extraordinaire. L'expérience nous a prouvé, pendant notre séjour à Barbula (province de Caracas), qu'on ne nous avait point exagéré les vertus du *Polo de vaca*. Ce bel arbre a le port du Caimitier (1). Les feuilles, oblongues, terminées en pointe, coriaces et alternes sont marquées de nervures latérales, saillantes par-dessous, et parallèles: elles ont jusqu'à dix pouces de long. Nous n'avons pas vu la fleur; le fruit est peu charnu, et renferme une et quelquefois deux noix. Lorsqu'on fait des incisions dans le tronc de l'*arbre de la vache*, qui paraît appartenir à la famille des *sappotilliers*, il donne en abondance un lait gluant, assez épais, dépourvu de toute âcreté, et qui exhale une odeur de baume très-agréable. On nous en présenta dans des fruits de *tutumo* ou calebassier. Nous en avons bu des quantités considérables, le soir avant de nous coucher et de grand matin, sans aucun effet nuisible. La viscosité de ce lait le rend seul un peu désagréable. Les nègres et les gens libres qui travaillent dans les plantations le boivent en y trempant du pain de maïs et de monioc, l'*arepa* et la *cassave*. Le majordome de la ferme nous assura que les esclaves engraissent sensiblement pendant la saison où le *Palo de vaca* leur fournit le plus de lait. Exposé à l'air, ce suc offre à la surface, peut-être par l'absorption de l'oxygène atmosphérique, des membranes d'une substance fortement animalisée, jaunâtre, filandreuse, semblable à une *matière caséiforme*. Ces membranes, séparées du reste du liquide plus aqueux, sont élastique presque comme du caoutchouc; mais elles éprouvent, avec le temps, les mêmes phénomènes de la putréfaction que la gélatine. Le peuple appelle *fromage* le caillot qui se sépare au contact de l'air: ce caillot s'aigrit dans l'espace de cinq à six jours, comme je l'ai observé dans les petites portions que j'en ai porté à l'Orénoque. Le lait, renfermé dans un flacon bouché, avait déposé un peu de *coagulum*, et loin de devenir fétide, il a exhalé constamment une odeur balsamique Mêlé à l'eau froide, le suc frais se coaculait à peine; mais la séparation des membranes vis-

(1) *Chrysophyllum Cainito*.

queuse eut lieu lorsque je le mis en contact avec de l'acide nitrique. Nous avons envoyé à M de Fourcroy, à Paris, deux bouteilles de ce lait. Dans l'une il était à son état naturel, dans l'autre il était mêlé avec une certaine quantité de carbonate de soude.

NOTE *sur l'urtication*, *par* L. SARAZIN, *chirurgien-accoucheur*.

LES anciens médecins faisaient un grand usage de l'urtication, il n'en est point de même des modernes, qui semblent avoir oublié ce moyen thérapeutique. Des faits nous ont appris à l'apprécier; en voici le résultat: 1°. Dans tous les cas où les bains de pieds synapisés sont indiqués, nous avons retiré les plus grands avantages de l'urtication sur les jambes et les pieds après les avoir fait plonger dans l'eau. Lorsqu'il était nécessaire de produire un effet interne; j'ai même quelquefois fait tremper les orties dans du vinaigre.

2°. Dans les cas où les synapismes sont avantageux, l'urtication l'est également.

Voici quelques faits tirés de notre pratique, qui prouveront les avantages qu'on peut retirer du moyen que nous rappelons.

Une demoiselle de dix-huit à vingt ans avait une dartre qui lui couvrait une partie de la face. Elle consulta un médecin qui, au moyen d'un *recipe*, parvint en fort peu de temps à faire disparaître la maladie; mais si le simulacre de guérison fut prompt le triomphe ne fut pas de longue durée, car à peine ce médecin eut-il cessé ses visites que les accidens les plus terribles se manifestèrent; délire furieux, yeux rouges, fièvre intense, vomissement, etc.: tout portait à croire que la maladie répercutée s'était portée sur l'encéphale, et l'indication principale était de la rappeler à son siége primitif; pour y parvenir, nous fimes faire des lotions tiédes sur la face, bander les yeux, puis avec une bonne poignée d'orties nous flagellâmes la partie; en moins d'une demi-heure les accidens cessèrent, et la dartre reparut. Trois mois d'un traitement rationnel l'ont fait disparaître pour toujours.

Une jeune fille avait une ophtalmie chronique contre laquelle plusieurs moyens thérapeutiques étaient venu échouer. Je présumais que cette ophtalmie était de nature dartreuse (un des frères de la malade avait une dartre); la nuque et la partie supérieure des épaules furent flagellées avec des orties; une dartre de la grandeur de la main parut sur l'épaule gauche, et l'ophtalmie cessa.

On eut l'imprudence de laisser sortir par un temps froid et humide un jeune homme, le premier jour de sa rougeole: l'éruption disparut et se porta sur les organes de la respiration; l'urtication du thorax la rappela à la peau.

Une jeune fille, née de parens dartreux, était jugée phthisique. J'ai fait frapper d'orties le côté droit du torax, qui paraissait être le siége du mal; une dartre s'y manifesta, et la malade recouvra la santé.

Un vieillard était tourmenté d'un catharre de la vessie, contre lequel j'avais perdu mon huile, pour me servir de l'expression de *Fabrice*, l'urtication des fesses fit cesser tous les accidens.

Il y a quelques années qu'une épidémie de coqueluches enlevait beaucoup d'enfans: j'ai retiré de grands avantages de l'urtication sur la région épigastrique.

J'ai souvent enlevé de ces douleurs, vulgairement appellées *point-de-côté*, par le même moyen.

La goutte était remontée chez un vieillard: l'urtication de la partie qui en était le siége, l'y rappela.

Une jeune femme était sujette à une migraine périodique, accompagnée d'insomnie: l'urtication des jambes au moment de l'accès, lui rendit la santé.

On sait que j'ai employé avec succès le même moyen contre les fièvres intermittentes. (*Voyez* la Gazette de Santé, n°. XXXII, p. 250, 1816.)

J'ai rendu le mouvement à des membres paralysés; j'ai arrêté des maladies les plus graves à leur début; en un mot, j'ai employé avec succès l'urtication dans les cas où il fallait produire une excitation locale ou générale, et toujours avec succès.

C'est un moyen précieux pour l'art qui se

trouve partout sous la main du praticien. Son effet est prompt, son intensité peut être plus ou moins graduée, la durée de son action momentanée (environ une heure); on peut même l'arrêter sur-le-champ, en frottant un peu fortement la partie avec des plantes aromatiques.

BIBLIOGRAPHIE.

Un volume in-8°. de 373 pages, sous le titre de *Théorie nouvelle de la phthisie pulmonaire,* vient d'être publié à Paris, par M. *Lanthois*, et Paris, qui réunit tous les contrastes, qui est le séjour privilégié des charlatans, qui voit éclore chaque jour les productions les plus sublimes du génie, à côté des plus extravagantes et des plus absurdes rêveries de la sottise, était seul digne de donner le jour à un chef-d'œuvre de cette façon.

Morgagni, Morton, Portal, Baumes et vous tous historiens exacts, et fidèles observateurs de la nature, dont nous avons eu jusqu'à ce jour la bonhomie d'admirer les ouvrages, et de prendre les savantes recherches sur la phthisie pour guide dans le traitement de cette maladie terrible, reculez devant ce nouveau docteur dont la vue perçante a pénétré jusques dans la profondeur de nos organes, pour y voir ce que vos faibles yeux n'y ont jamais vu, et dont la sagacité profonde a reconnu dans la nature l'agent unique et puissant qui devait couper, inciser et consumer le principe morbifique de la phthisie et de toutes les maladies chroniques.

Toutefois M. Lanthois ne se borne pas, ainsi que le titre de son ouvrage pourrait le faire penser, à disserter sur la nature, les causes et le traitement de la phthisie, à expliquer comment les humeurs viciées et corrompues se précipitent sur le poumon, *comme dans un égout*, pour détruire cet organe; comme quoi l'émétique administré à la dose d'un huitième ou d'un seizième de grain dans une pinte d'eau, pendant un temps indéterminé, ouvre tout ce qui est bouché, dégage les canaux engorgés, résout les obstructions, incise les matières compactes, tenaces et visqueuses, consume enfin les humeurs viciées et corrompues; comment enfin un moyen aussi simple qu'efficace guérit radicalement la phthisie, pourvu qu'on seconde son action par l'emploi successif et savamment combiné de quelques centaines de drogues souvent prises parmi les stimulans les plus incendiaires. Des faits aussi importans, des choses aussi nouvelles qu'intéressantes suffiraient sans doute pour faire la fortune du livre que nous annonçons, et pour rendre immortelle la gloire de son auteur. Mais qu'on sache que c'est son moindre mérite, et que la phthisie pulmonaire est la moindre des choses dont on y entretient le lecteur. En effet, on trouve dans cet ouvrage, une histoire de la médecine, un examen critique des sectes et des différentes doctrines médicales, la satyre sous forme de déclamation, des principes qui dirigent les patriciens dans le traitement de la phthisie, des dissertations physiologiques, des remarques sur les Stoïciens, des recherches sur la vie, des réflexions morales, des éloges prodigués à quelques hommes habiles comme aux individus les plus obscurs de notre art, des lettres de félicitation adressées des bords de la Garonne à l'auteur, et qui sont autant de preuves incontestables de la reconnaissance de ses malades et de l'efficacité de son traitement. Toutes ces choses et une foule d'autres du même genre qu'il faut lire dans l'ouvrage même, parce qu'un extrait ne pourrait que les affaiblir, font de cette œuvre une véritable macédoine médicale et un livre réellement curieux.

Telle est au moins l'impression qu'a faite sur moi la lecture de ce singulier ouvrage où l'asservissement le plus aveugle à des hypothèses vieillies et à la doctrine erronée de l'humorisme, se trouve étrangement associé aux funestes résultats pratiques du système incendiaire de Brown, et où éclatent à chaque ligne les prétentions les plus exagérées et souvent les plus ridicules.

Après avoir parcouru à peu près la moitié de l'ouvrage sans trouver un seul mot sur la phthisie, ni sur la théorie annoncée, on arrive enfin à la sublime découverte de l'auteur, qui consiste dans l'administration indéfiniment prolongée de l'émé-

tique, d'abord à la dose d'un grain dissout dans huit pintes d'eau, dont le malade doit boire une bouteille par jour, et ensuite à celle d'un demi-grain dans la même quantité de liquide. Ce puissant anti-phthisique que l'auteur qualifie du titre d'*incisif par excellence*, va dissoudre dans les poumons toutes les mauvaises humeurs, tous les principes de corruption qui, d'après *la nouvelle doctrine*, sont reçus dans cet organe *comme dans un égout*, et c'est ainsi que l'auteur prévient et guérit radicalement, lorsqu'elle n'est pas incurable, *dit-il*, une des plus redoutables maladies de l'espèce humaine.

On n'aurait cependant qu'une bien faible idée de la toute puissance, et de l'efficacité de ce nouvel agent contre la phthisie, si l'on croyait qu'il se borne à opérer la guérison de cette maladie redoutable. Il est également bon selon M. Lanthois, contre *les maladies chroniques toutes formées*, surtout contre *les maladies exanthématiques répercutées*, etc., et si les nombreux et zélés partisans de la polyphamacie galénique allaient s'indisposer contre M. Lanthois, sur ce qu'il aurait simplifié le traitement de la phthisie au point de remplacer tous les autres médicamens par l'admirable et efficace solution d'un grain d'émétique dans huit pintes d'eau; qu'ils se consolent: l'auteur est extrêmement accommodant, car, quoique le grand moyen, dont il est l'inventeur, guérisse avec certitude, comme doit le faire tout spécifique, il permet, pour se conformer à la faiblesse humaine, d'y ajouter à volonté et selon les cas, une ou plusieurs centaines de drogues prises dans les trois règnes de la nature.

En effet, « à ce premier remède, dit l'auteur, page 46, dont la destination est de résoudre les épaississemens, à quelque diathèse qu'ils se rattachent, et de rendre à l'estomac les forces nécessaires, pour l'affranchir des sucs viciés, qui souvent établissent dans la digestion même le premier foyer de la dégénération, j'en ajoute un plus actif, etc... » Ce sont des pilules composées de fiel de taureau, de savon d'Alicante, d'extraits de fumeterre, de chicorée, de quinquina, de gomme ammoniaque, etc., et dont l'action doit être secondée par des bouillons préparés avec le cresson, le beccabunga, le trêfle d'eau; compositions qui, comme on voit, ne pêchent pas par trop de simplicité.

Pour donner une idée de la manière d'agir de ce traitement, dont l'auteur suit avec une merveilleuse perspicacité, l'action invisible, jusque dans les replis les plus cachés de nos organes: « Je combats, par avance, dit-il, avec ces remèdes, une vomique indiquée par le spasme, son plus commun symptôme; je préviens une phthisie pulmonaire qui se prépare, par une prompte résorption de la matière perspirable; je dissous, je détruis, ces empâtemens et ces engorgemens qui se forment autour du foie, et y déposent les premiers germes du mal, qu'on s'obstine à méconnaître ou à cacher sous le nom mystérieux de spasme. » Ceux qui auront le courage de suivre cet inextricable enchaînement d'idées, ne pourront qu'admirer l'étonnante puissance et la rare sagacité de M. Lanthois. Un nouveau Molière pourrait même en tirer un grand parti. Quant à moi, je pense que cet échantillon pourra donner une légère idée de la théorie et des raisonnemens de l'auteur, dont la vue ne me paraît pas moins pénétrante que celle des somnambules magnétisés, pour observer ce qui se passe de plus caché dans la profondeur de nos viscères, et découvrir le méchanisme des phénomènes les plus obscurs de l'économie animale.

Pour la comodité des amateurs, M. Lanthois ajoute aux moyens précédens, des frictions avec un liniment irritant, galéniquement composé; *et pour combattre la purulence des humeurs ou leur disposition à leur purulence*. On ne sera pas étonné de voir prescrire un amphigouri pharmaceutique composé d'extrait de genièvre, de teinture alcoholique de quinquina, de sel ammoniac, de musc, de castoréum et d'opium, ce qui prouve que M. Lanthois, malgré l'efficacité de sa sublime découverte, est loin d'abandonner lâchement les drapeaux de la *pharmacomanie*.

Si quelques médecins timides trouvent ce traitement un peu incendiaire, qu'ils sachent que d'a-

près l'autorisation spéciale de M. Lanthois, *il peut être atiédi* par des bouillons habilement composés avec du poulet, du mou de veau, des tortues amphibies, des grenouilles, du jarret de jeune veau, de la douce-amère, de la saponaire, du polygala de Virginie, du lichen d'Irlande, de l'*arnica montana*, du *quassia amara*, et autres substances dont on trouvera les quantités respectives, dans l'ouvrage dont il est question. L'auteur, toujours très-libéral sur l'article des drogues, permet en outre de pallier les effets des remèdes trop actifs, par la laitue, le pavôt, la chicorée et autres amers.

M. Lanthois, non moins tolérant que généreux, n'exclut de son traitement de la phthisie ni les vésicatoires, ni les cautères; les gargarismes y entrent aussi pour beaucoup dans certains cas, mais il laisse aux médecins le soin de les rendre suivant l'exigence des cas, adoucissans, astringens ou détersifs. Les lavemens y sont aussi d'un bon effet, « pourvu qu'on leur imprime, ainsi qu'aux bouillons, ce caractère anti-putride et résolutif, unique et véritable moyen de salut. Ils auront donc pour base le quinquina, la rhubarbe, l'ipécacuanha, tous les amers: ce sont là les élémens et les agens universels de tout le système curatif. »

Si la générosité de l'auteur est sans bornes quand il s'agit de satisfaire la fureur de certains sujets pour les substances pharmaceutiques; on ne trouve plus en lui aucune trace de cette vertu lorsqu'il s'agit des moyens de calmer la soif des malades, qui cependant est quelquefois très-intense dans la phthisie. *L'aridité*, *la sécheresse des alimens*, sont si nécessaires à ses yeux, qu'il bannit toute boisson, même aux repas. *Un verre d'eau rougie* est une concession qu'il se laisse arracher à regret. Heureusement que dans sa méthode la bouteille d'eau qui renferme le huitième ou le seizième de grain d'émétique quotidien, peut empêcher la malade de mourir de soif.

Le traitement proposé et inventé par M. Lanthois, contre la phthisie, ne reste pas en si beau chemin. A tous les moyens précédens, l'auteur ajoute l'administration de deux sirops décorés du titre de pectoraux, et cotés n°. 1 et 2. Le premier, composé d'après des principes que ne répudieraient pas les Galenistes et les Arabistes du quatorzième siècle, renferme du vin blanc, de la douce-amère, de la saponaire, du polygala, du lierre-terrestre, du lichen d'Islande, de l'*arnica*, de l'eau, et du sucre. *Quand on s'aperçoit que ce sirop, les pilules, les frictions et les bouillons précédemment indiqués, ont dompté la fièvre et rappelé les forces*; ce qui doit être excessivement rare, car il serait difficile de trouver des individus chez lesquels la vie fut assez tenace pour résister à un traitement semblable; *si le malade n'est pas incurable, on passe au sirop n. 2.*, qui se compose entre autres substances des bois sudorifiques, de séné, de jalap, de polypode de chêne, de quinquina, de gentiane, de scille, etc.

Je passe sous silence les rubéfians, les suppositoires irritans, un emplâtre de suie et de suif, des frictions avec la teinture de cantharides, et autres petits moyens analogues, que M. Lanthois prescrit dans différens cas contre la phthisie. Mais je suis obligé de faire connaître un emplâtre particulier que l'auteur nomme *réactif*. *Du droit que j'ai*, dit-il, *de nommer les choses de mon invention*. Pour juger de l'importance de cette invention, qu'on sache que cet admirable emplâtre, digne de figurer dans les formulaires des dames de charité, et dans les pharmacopées du douzième siècle, est composé de galbanum, de quinquina, de colophane, de térebenthine, d'extrait de Saturne, d'extrait de ciguë, de cire vierge, d'huile de baies de genièvre, et qu'on doit l'appliquer *sur la place même d'où il semble au malade que partent les crachats*.

A toutes les époques du traitement, pour éviter que les matières qui descendent des fosses nasales dans la bouche, ne s'infiltrent dans les poumons, M. Lanthois, dont les connaissances anatomiques et physiologiques, comme on voit, ne sont pas moins profondes que ses connaissances médicales proprement dites, *coiffe le malade avec une cucufe* aromatisée, ou dans laquelle il mêle une livre de sel marin, avec deux onces de baies de genièvre en poudre. *Les principaux symptômes*

ont-ils disparu, l'espérance renaît-elle enfin, voici ce qui doit l'affermir : quelques décoctions amères composées de quassia amera, de cassia lignea, de gentiane, etc. joignez-y les pilules de térébenthine cuite, d'extraits de rhubarbe et de quinquina, de savon médical, de sel de nitre et de baume de Copahu, *et vous avez le complément du système curatif.*

En voilà bien assez, si non pour faire connaître autant qu'elle mériterait de l'être, du moins pour donner une idée sommaire de l'ouvrage de M. Lanthois, et de la *Théorie nouvelle de la phthisie pulmonaire*, dont il s'annonce modestement comme l'inventeur, et dont personne certainement ne lui enviera la gloire, bien qu'il en ait puisé tous les élémens dans des doctrines vieillies, abandonnées de tous les bons esprits, et dont les progrès des sciences médicales ont depuis long-temps fait justice.

Si l'auteur eût employé à se mettre au courant de l'état actuel de la science une très-petite partie du temps qu'il a consumé en pure perte dans la composition de ce livre, l'esprit dont il y fait preuve, porte naturellement à penser qu'il aurait pu un jour écrire utilement pour la science, pour ceux qui la cultivent, et surtout pour l'humanité, mais la soif d'une réputation éphémère paraît l'avoir entraîné irrésistiblement à écrire pour les gens du monde, qui trouveront sans doute tout ce qu'il dit très-savant et très-beau, mais qui n'empêcheront pas la *Théorie nouvelle de la phthisie* d'être une extravagance dangereuse.

X.

— Dans le cours de l'année 1817, il a été publié en France, sur les sciences médicales, cent cinquante-deux ouvrages, d'une étendue quelconque, et tous jugés excellens... par leurs auteurs.

Dans ce nombre se trouve : la mince brochure que M. le docteur *** a envoyée à toutes les sociétés médicales qu'il a pu découvrir, afin d'en obtenir des diplômes d'associé ou de correspondant, et de pouvoir placer en tête d'un autre ouvrage de même importance, un bon tiers de page de titres scientifiques, suivis des trois *etc.* d'usage.

Les œuvres complètes du médecin ***, en trois ou quatre feuilles d'impression, gros caractère, interligné, et petite justification ; œuvres dont les douze exemplaires qui ont vu le jour font constamment partie de l'étalage de tels et tels libraires, auxquels notre honnête auteur paye à coup sûr un certain droit de location.

L'ouvrage où M. le docteur *** vient de traiter *ex professo* et à l'admiration de son portier, de sa cuisinière et de sa chère épouse, une maladie bien connue, bien commune, ouvrage dont les nombreux exemplaires amoncelés dans son antichambre, sont distribués par le généreux docteur, à tous ceux qui viennent le consulter.

Enfin maintes et maintes compilations, quelques soi-disant secondes éditions d'ouvrages tirés à mille exemplaires, et dont les premières douzaines sont à peine écoulées ; et une foule d'ouvrages qui ne présentent rien d'intéressant, rien de neuf, et qui n'ont pas même le mérite de la méthode et de la clarté. *Verbigratis....*

Le père de famille qui, entraîné, sans doute, par les seuls conseils de sa douleur, avait fait, d'abord, placer sur la tombe de son fils l'inscription dont nous avons parlé, il y a quelque temps, vient de réparer le tort qu'il s'était donné envers deux hommes de l'art, recommandables. L'allégation injurieuse à ces deux médecins (car ce n'était pas par un seul que le jeune homme malade avait été soigné), a disparu de l'inscription.

Ainsi l'autorité publique, soit judiciaire, soit administrative, a été prévenue dans la répression de ce nouveau genre de scandale, par celui même qui l'avait donné.

Espérons qu'un tel exemple de prudence et de respect pour les bienséances publiques, sera imité par l'auteur d'une autre inscription de la même espèce qui figure encore, sous une date plus récente d'un mois, dans le même lieu, et par laquelle on voudrait faire croire qu'un enfant *d'un*

an a succombé victime de l'ignorance d'un médecin!

— Ce n'est qu'avec une réserve outrée, si l'on peut s'exprimer ainsi, que l'on doit croire aux observations de choses extraordinaires qui se publient journellement; le fait suivant en est la preuve: On adressa dernièrement à la société de la faculté de médecine, une observation relative à un doigt entièrement coupé et qui se serait réuni quoique placé en sens inverse, l'ongle à la face palmaire. Cette observation était signée d'un nommé Agonge, se disant chirurgien à Manandac, arrondissement de Saint-Afrique, département de l'Aveyron. D'après des informations prises auprès de M. le sous-préfet de l'arrondissement, il résulte qu'il n'y a dans le département ni canton, ni chirurgien, sous les noms indiqués, et que l'observation était tout-à-fait controuvée.

Lettre adressée au rédacteur par M. E. Pariset.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE.

Je suis très-touché du soin que vous avez voulu prendre d'insérer dans votre dernier numéro de la Gazette de Santé le petit discours que j'ai prononcé pour honorer la mémoire de M. Hébréard; mais j'ai vu avec chagrin, que dans le titre de ce discours vous avez établi entre ses fonctions et les miennes, des différences qui n'existent pas. M. Hébréard n'était pas médecin en second; je n'étais ni ne suis médecin en chef. Nous étions sur le pied de la plus parfaite égalité. C'est un point que je vous prie de rectifier dans votre prochain numéro.

Agréez, etc.

Prix proposé par la société d'émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts établie à Liége.

« Déterminer mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à » présent et par des observations précises, l'existence du rhumatisme des muscles qui n'appartiennent pas exclusivement à la vie animale. » Indiquer les moyens de curation que réclame » cette affection. »

Le comité de la société désire surtout que l'on s'attache à bien distinguer les caractères qui appartiennent à cette espèce de rhumatisme, d'avec ceux qui accompagnent les autres maladies inflammatoires, qui peuvent les simuler ou les compliquer.

Les mémoires devront être adressés francs de port, au secrétariat de la société, place du Collége, avant le 1er. février 1819, terme de rigueur.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXII.) (1er. AOUT 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Forme des remèdes.)

Ac hujus quidem præcepti in omnium medicamentorum compositione meminisse expedit: propositum vero in præsenti medicamentum, omnia prorsus subtilia postulat, quò facile in omnem corporis partem digerantur feranturque. (GALEN. de Sanit. tuend. liv. IV, c. 7.)

On doit avoir égard, dit Galien, à l'effet qu'on veut obtenir d'un remède pour régler la forme suivant laquelle on l'administrera, car sans cela les résultats produits par la même opération pourraient être fort différens. « Par exemple, ajoute-t-il, quand je veux purger le ventre au moyen du *diospoliticon* (c'est une sorte de préparation dont on distinguait deux espèces formées en général d'un mélange de cumin, de poivre-long, de rhue, de sel de nitre avec du miel ou du vinaigre) je le fais prendre fort épais, tandis qu'il excite les urines quand on le donne très-divisé, ce qui arriva à un médecin qui ignorait l'importance de cette précaution.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 juillet jusqu'au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	5
Fièvres intermittentes de divers types.	139
Fièvres bilieuses ou gastriques.	47
Fièvres adynamiques ou putrides.	15
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes.	38
Ophtalmies.	10
Douleurs rhumatismales.	4
Diarrhées et dyssenteries.	0
Érysipèles.	4
Phlegmasies des org. de la respiration.	30
Phthisies pulmonaires.	17
Apoplexies et paralysies récentes.	3
Hydropisies et anasarques.	12
Varioles.	5
Coliques métalliques.	2
Maladies sporad., chron., ou accidens.	67
Enfans galeux.	17
TOTAL.	395

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le 24 juillet, le thermomètre de Réaumur, exposé au soleil, s'est élevé jusqu'à 41 degrés, chaleur bien au-dessus de celle qui règne dans les contrées méridionales du globe. Au nord, le même instrument marquait 28 degrés. Cette journée, une des plus chaudes de la saison, n'avait pas eu sa semblable depuis un grand nombre d'années. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le baromètre, malgré cet extrême beau temps, est toujours resté beaucoup au-dessous du point où se trouve marqué le *très-sec.*

Le 27, après une matinée encore brûlante, et sans le moindre mouvement dans l'air, un vent sud-ouest est venu agiter l'atmosphère embrasée; le ciel s'est enfin obscurci; la soirée, comparée

à celle des jours précédens, a été fraîche, et a donné l'espoir d'un changement prochain dans la température. Après de si longues et si vives chaleurs, on avait lieu de penser que ce changement ne s'opérerait pas sans de grands ébranlemens dans l'atmosphère, et sans quelques effrayantes détonations électriques. Cependant tout s'est passé de la manière la plus calme; une pluie abondante et fraîche a tombé pendant une grande partie de la matinée du 28, et a réjoui ceux mêmes qui n'ont pu s'en garantir.

Lorsqu'on lit les ouvrages où il est traité de l'influence des saisons et de la température sur l'économie animale, on y voit : « Que l'été produit la bile. » Dans cette saison, dit-on, l'*azotisation*, qui a » augmenté durant le printemps, se fortifie et » fait de jour en jour des progrès plus considé- » rables, parce que l'air atmosphérique, qui » s'oxigène de plus en plus par la continuité de » la végétation, enlève de suite au sang pulmo- » naire de plus grandes quantités d'hydrogène » et de carbone, et parce que les forces animales » déploient une plus grande activité, et sont plus » puissamment excitées par l'électricité atmos- » phérique. »

Les phénomènes morbifiques, observés depuis plusieurs mois, sont loin de justifier cette assertion. Les maladies que nous avons remarquées sont toujours des phlegmasies cutanées, parmi lesquelles la rougeole est constamment prédominante. Nous avons aussi signalé des éruptions anomales qui, chez quelques sujets avaient les apparences d'une rougeole partielle, sans en offrir les symptômes généraux.

En général, les embarras des premières voies, soit essentiels, soit symptômatiques, ont été assez rares; plusieurs même se sont dissipés par l'usage de diverses boissons acides, parmi lesquelles nous citerons une limonade gazeuse que préparent MM. Puzin et Rivet, de Chaillot.

Les affections rhumatismales continuent de régner. Nous avons vu ces affections se manifester sous le caractère de pleurodynie, de lombago et de sciatique, rarement avec fièvre, et cédant en général assez facilement à l'usage des frictions faites avec la préparation suivante :

Prenez : Teinture de cantharides. . 2 onces.
—— Alcali volatil. . . . . 1 à 2 gros.
Mêlez pour liniment.

☽ Dernier quartier, le 25.

Depuis le 20 juillet jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{10}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 26 d. 7. — Le *minimum* de 12 d. 0.

—Le *maximum* de l'hygromètre a été de 70 d. 5 — Le *minimum* de 67 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Au moment des chaleurs, où le nombre des baigneurs et des nageurs multiplie celui des noyés, nous croyons faire une chose utile que de publier l'instruction suivante, rédigée par les membres du conseil de salubrité établi près la préfecture de police.

Instruction sur les secours à donner aux noyés.

En général, la mort n'est prouvée que par la *putréfaction.*

On doit donner des secours à tout individu retiré de l'eau, ou asphyxié par d'autres causes, chez lequel on n'aperçoit pas, au moins, un commencement de putréfaction.

Dans les noyés retirés de l'eau peu de temps après la submersion, la vie n'est pas toujours éteinte; elle n'est souvent que suspendue, comme dans tous les sujets asphyxiés.

L'expérience a démontré que plusieurs heures de séjour dans l'eau ne suffisaient pas toujours pour donner la mort.

La couleur rouge, violette ou noire du visage, le refroidissement du corps, la roideur des membres, ne sont pas toujours des signes de mort.

Les secours aux asphyxiés peuvent être admi-

nistrés par toute personne intelligente. Les principaux moyens se trouvent dans les boîtes que l'administration entretient sur différens points de la ville et des communes riveraines du ressort de la préfecture de police. (1)

On procédera dans l'ordre suivant :

On écartera des submergés la foule qui se presserait autour d'eux; six personnes suffisent pour administrer les secours; un plus grand nombre ne pourrait que nuire.

Si le submergé est privé de mouvement et de sentiment, on le tournera sur le côté, et plutôt sur le côté droit; on fera pencher légèrement sa tête, en la soutenant par le front; on entr'ouvrira ses lèvres; on écartera doucement ses mâchoires, et on facilitera ainsi la sortie de l'eau qui pourrait s'être introduite soit dans la bouche, soit dans les narines.

Cette inclinaison ne doit durer qu'une à deux minutes. On relevera le submergé; on choisira un lieu disposé en pente douce, sur le rivage, dans le bateau même ou ailleurs, et on l'y couchera provisoirement, tourné *sur le côté*, *la tête en haut*, *et les pieds en bas.*

Le submergé sera placé sur une couverture de laine, ou, à défaut de couverture, sur un manteau ou les habits qu'offrirait l'humanité des assistans.

Dans l'été, lorsque les chaleurs sont vives, on laissera le submergé à l'action du soleil, à découvert, même dans l'état de nudité. On aura soin cependant de lui couvrir la tête d'un mouchoir ou d'un bonnet.

Dans les jours nébuleux ou dans les temps froids, on s'empressera de l'envelopper avec la couverture ou les habits dont on pourra disposer, et l'on couvrira toujours sa tête, de préférence avec un bonnet de laine. (*On trouvera dans la boîte une couverture et un bonnet.*)

On transportera immédiatement le submergé dans un hôpital, ou dans l'un des dépôts de la boîte de secours.

En cas d'urgence, il serait déposé dans la plus prochaine maison.

Le transport devra s'effectuer avec précaution.

Si la boîte de secours ne se trouvait pas sur les lieux, on irait la chercher promptement.

Toutes les fois que le malade sera porté ailleurs que dans un hôpital, on fera, sur-le-champ, appeler un médecin ou un chirurgien.

En attendant, on débarrassera le submergé de ses vêtemens; et, plutôt que de l'agiter trop violemment dans cette opération, on les coupera d'un bout à l'autre avec des ciseaux.

On l'essuiera avec des linges secs; on le tiendra soigneusement enveloppé d'une ou de deux couvertures, conché sur le côté droit; et, autant que possible, auprès d'un feu de flamme, mais à une distance convenable, la tête un peu élevée.

On fera ensuite, sous la couverture, avec des étoffes de laine bien chauffées, des frictions sèches, spécialement sur le creux de l'estomac, sur les flancs, le ventre et les reins.

On fera promptement chauffer de l'eau, on emplira au tiers les vessies contenues dans la boîte, et on les appliquera sur les parties du corps où il est important de rappeler la chaleur;

---

(1) Ces boîtes, au nombre de cinquante dans le ressort de la préfecture de police, sont placées dans les établissemens publics ou autres, les plus voisins du cours de la Seine. Elles contiennent : une paire de ciseaux de seize centimètres de long, à pointes mousses. — Une chemise ou couverture de laine. — Des frottoirs de laine. — Un bonnet de laine. — Deux vessies. — Un double levier. — Une canule à bouche avec son tuyau de peau. — Une canule de gomme élastique. — Un soufflet à une âme. — Le corps de la machine fumigatoire. — Quatre rouleaux de tabac à fumer de quinze décigrammes (demi-once) chacun. — Une pierre à fusil, de l'amadou, un fer à briquet, une botte d'allumettes. — Un tuyau et une canule fumigatoire, une autre de supplément; et une aiguille à dégorger. — Une bouteille contenant de l'eau-de-vie camphrée. — Une autre contenant de l'eau-de-vie camphrée et ammoniacée. — Trois petits flacons, dont un contenant de l'alcali-fluor ou volatil; un de l'eau de mélisse, et un autre du vinaigre anti-septique, ou des *quatre-voleurs.* — Un gobelet d'étain. — Une cuiller de fer étamé. — Des plumes pour chatouiller le dedans du nez et de la gorge. — Une seringue ordinaire avec ses tuyaux. — Une petite boîte renfermant plusieurs paquets d'émétique de dix-huit centigrammes (trois grains chacun.) — Deux bandes à saigner.

Nota. Il y a aussi dans la boîte un nouet de soufre et de camphre, pour la conservation des effets de laine.

mais il serait mieux encore d'avoir des fers à repasser, si l'on peut s'en procurer, ou bien une bassinoire, de les faire chauffer, et de les promener légèrement sur la couverture dont le noyé est enveloppé, en les laissant séjourner un peu sur les parties les plus sensibles à l'action de la chaleur; savoir : sur le creux de l'estomac, sur les flancs, le ventre, sous les aisselles, sur la région du cœur.

En général, on frottera toutes ces parties, et on les couvrira d'étoffes de laine bien chauffées.

Si les moyens précédemment indiqués sont insuffisans, on pourra faire brûler doucement, sur le creux de l'estomac, sur le gras des cuisses, sur les bras, de petits morceaux d'amadou, ou de linge, ou simplement de papier.

Pendant les frictions ou l'application des vessies ou des fers à repasser, on se mettra en devoir de rétablir le jeu de la respiration, et d'introduire de l'air dans les poumons.

On se servira, à cet effet, de la canule courbe en cuivre, qu'on introduira dans l'une des narines, en fermant l'autre avec un doigt; on fermera exactement la bouche, pour empêcher l'air de s'échapper par cette cavité.

On adaptera à l'autre extrémité de la canule, le soufflet, qu'on fera agir par petites saccades et avec douceur, en évitant d'introduire à chaque mouvement un trop grand volume d'air dans les poumons.

Entre chaque coup de soufflet, il sera bon de presser légèrement la poitrine et le bas-ventre de bas en haut, et des deux côtés, afin de solliciter l'action des poumons.

L'air qu'on introduit dans les poumons doit toujours être un air pur; c'est pourquoi il faut, de préférence, employer le soufflet, et ne souffler avec la bouche que lorsqu'il est impossible de faire autrement.

Il est important de lâcher souvent la narine comprimée, pour laisser échapper l'air par intervalle, et pour observer si la respiration se rétablit.

On mettra sous le nez du submergé, le bouchon du flacon d'alcali volatil, après avoir mouillé ce bouchon avec la liqueur.

Si le malade a recouvré la faculté d'avaler, on lui donnera une cuillerée à café d'eau-de-vie camphrée, en se servant de la cuiller de fer étamé.

Dans tous les cas, lorsque les mâchoires sont trop serrées, et qu'elles s'opposent à l'introduction d'aucun corps étranger dans la bouche, il faut employer, pour les ouvrir, le levier à double branches, qu'on présentera entre les petites molaires (premières machelières), en pressant ensuite graduellement sur les branches de l'instrument, jusqu'à ce qu'on puisse faire entrer dans la bouche le doigt indicateur, avec lequel on aura soin d'abaisser la langue. Il est nécessaire, aussitôt que l'on aura obtenu l'écartement des mâchoires, de les maintenir écartées, en y laissant l'instrument agraffé à la distance convenable, ou en plaçant entre les dents, un morceau de liége ou un morceau de bois. Ce moyen doit être employé avec précaution, avec ménagement, et sans violence.

Il est important d'observer qu'il y a du danger à remplir la bouche d'un noyé, tant que le malade ne pourra pas avaler.

On introduira de la fumée de tabac dans le fondement des noyés.

A cet effet, on humectera le tabac comme si on voulait le fumer; on en chargera le fourneau formant le corps de la machine fumigatoire, et on l'allumera avec un morceau d'amadou ou du charbon, ensuite de quoi on adaptera le soufflet à la machine; quand on verra la fumée sortir abondamment par la cheminée et par le bec du chapiteau, on y adaptera le tuyau fumigatoire, au bout duquel on ajustera la canule qu'on portera dans le fondement du noyé.

On fera mouvoir le soufflet, afin de pousser la fumée de tabac dans les intestins du noyé; si la canule se bouche, en rencontrant des matières dans le fondement, ce qu'on reconnaîtra à la sortie de la fumée au travers des jointures de la machine, ou par la résistance du soufflet, on

donnera la canule à nettoyer et on se servira de la canule de supplément.

Si le noyé tardait à reprendre ses sens, il faudrait lui donner des lavemens irritans ; on peut se servir, à cet effet, d'eau salée, ou d'eau de savon ; on a souvent employé, avec succès, un lavement composé comme il suit : feuilles sèches de tabac, deux bonnes pincées, sel ordinaire, deux cuillerées ; faites bouillir dans une pinte d'eau, et coulez.

Dans le cas où l'action des remèdes internes déterminerait des soulèvemens d'estomac, sans vomissemens réels, ce qui fatiguerait inutilement le noyé, on lui ferait avaler successivement trois grains d'émétique, dissous dans deux verres d'eau chaude ; s'il vomit par ce moyen, il faut l'aider par de l'eau tiède.

Si les remèdes opèrent par les selles, il faut fortifier le malade, en lui faisant avaler quelques cuillerées de vin chaud.

On pressera doucement, à diverses reprises, et en divers sens le bas ventre du malade.

La saignée doit être faite sur les sujets dont le visage est rouge, violet, noir, et dont les membres conservent de la chaleur et de la flexibilité ; la saignée à la jugulaire est la plus efficace ; mais il faut éviter toute espèce de saignée sur des corps froids, ou dont les membres commencent à se roidir ; on doit, au contraire, d'autant plus s'occuper à réchauffer le noyé qui se trouve en cet état.

Il est encore d'autres moyens auxiliaires, tels que la laryngotomie, l'électricité, le galvanisme, etc., mais qui ne peuvent être choisis et administrés que par un homme de l'art.

Il y a une observation importante à faire : les effets des secours sont lents et presque insensibles ; ils ne réussissent le plus souvent, qu'autant qu'ils sont administrés sagement, lentement et avec ordre, *pendant plusieurs heures*, et sans interruption.

Il faut tout attendre de la persévérance ; il y a des noyés qu'on n'a rappelés à la vie qu'après sept ou huit heures de tentatives, et l'on ne doit jamais oublier que la *putréfaction* seule est le signe certain de la mort.

Extrait d'un mémoire de M. Desgranges, médecin à Lyon, sur la propriété qu'a le seigle ergoté d'accélérer la marche de l'accouchement, et de hâter sa terminaison.

Tout récemment, le docteur Olivier Prescott, médecin américain, a publié une dissertation où il a préconisé l'usage du seigle ergoté à l'intérieur dans les accouchemens dont la marche est lente, et où il nous apprend que cette substance est connue dans le Nouveau-Monde sous le nom de *Pulvis parturiens*. Dans le Dictionnaire de Médecine de James, au mot *Secale*, il est dit que le seigle ergoté *passe en Allemagne pour un souverain remède dans le flux immodéré des vidanges*, et depuis longues années M. Desgranges a pu en observer les effets dans les cas d'accouchemens où l'utérus est sans activité ; l'usage en est pour ainsi dire populaire à Lyon.

En 1777, à l'époque où il quitta le service médical de l'hôpital de cette ville, M. Desgranges eut occasion de rencontrer plusieurs fois une garde de femmes en couche qui administrait fréquemment le seigle ergoté, connu sous le nom de *chambucle*, terme du patois lyonnais. Cette femme en avait sans cesse une certaine quantité sur elle ; elle en moulait une pincée dans un moulin à café, la faisait bouillir dans un verre d'eau pendant un quart-d'heure environ, et en faisait avaler tout à la fois la décoction et le marc. L'effet commençait au bout de dix ou douze minutes ; les douleurs se déclaraient, le visage se colorait, les yeux devenaient vifs et le pouls dur et accéléré ; et en un quart d'heure le part avait lieu, sans que les suites présentassent aucune particularité notable.

M. Desgranges, ayant observé plusieurs fois ce phénomène, permit l'usage de cette substance dans plus d'un cas, en conseillant d'attendre chaque fois une dilatation suffisante de l'orifice de l'utérus. Il remarqua dès lors que cette poudre, qu'il nommait *obstétricale*, expression qui correspond au *parturiens* des Américains, causait assez souvent des vomissemens, qui facilitaient

encore le travail, comme il est facile de le concevoir.

Lors même que, par le vomissement, la liqueur était rendue de suite, l'effet n'en était pas moins produit. Il était au contraire beaucoup plus lent, quand on donnait la décoction sans le marc.

Dans l'espace de six ans, le médecin de Lyon a fait administrer ce médicament au moins une vingtaine de fois, souvent moins par nécessité que par l'envie d'asseoir son jugement. Jamais il ne lui a vu causer le moindre accident, et rarement il a été trompé dans son attente, c'est-à-dire, que presque constamment il a obtenu, sous son influence, un accroissement sensible des douleurs lorsqu'elles languissaient, ou leur apparition, quand elles se faisaient attendre, ou leur retour, quand elles étaient suspendues; puis un redoublement si soutenu que l'accouchement ne tardait pas à se terminer. Lorsqu'au bout de vingt à trente minutes, une première dose n'avait point opéré suffisamment, il en laissait prendre encore une demi-dose, ce qui pouvait en tout faire un poids de soixante à quatre-vingt-dix grains.

La femme d'un tourneur, après avoir souffert beaucoup dans trois accouchemens précédens, arrivée au terme de sa quatrième grossesse, avait pris le médicament avant que le travail fut commencé, l'orifice de l'utérus n'étant point ouvert, ses bords conservant leur épaisseur et leur dureté, et ne paraissant point humectés. Au bout d'une demi-heure l'enfant avait vu la lumière.

Cependant M. Desgranges avertit qu'il n'a eu recours à cette *médication expéditive* que pour des cas simples, dans lesquels l'enfant étant bien situé et se présentant favorablement, il n'était question que de ranimer le travail et d'accroître les douleurs. Il ne doute point que ce médicament n'ait une influence spéciale sur la matrice et qu'il n'en sollicite les contractions, mieux que tous les moyens qui ont été proposés jusqu'à ce jour, mieux que tous ceux dont fourmillent les ouvrages des anciens, et même sans la condition exigée par le docteur Prescott, la *dilatation préalable de l'orifice utérin.*

Dans une lettre adressée à M. Parmentier (1), une dame de Chaumont en Vexin, mande que depuis son enfance elle connaît au seigle ergoté la propriété de faciliter l'accouchement, et que sa mère en a fait prendre très-souvent à plusieurs femmes, sans qu'il en soit jamais résulté aucun inconvénient. Elle annonce que sa méthode consiste à délayer dans une cuillerée d'eau, de vin, ou de bouillon, plein un dez à coudre de ce grain pulvérisé, et que l'accouchement s'opère en un quart d'heure.

Une sage-femme, qui exerce depuis vingt-cinq ans dans un des faubourgs les plus populeux de Lyon, fait un usage suivi de ce remède, et avec un succès constant, à la dose de 40 à 45 grains. Les remarques qu'elle a faites et que M. Desgranges a consignées dans son mémoire, sont les suivantes.

1°. Les grains entiers, ou seulement concassés grossièrement, bouillis dans l'eau, donnent un breuvage dégoûtant, qui agit avec trop de force, et cause quelquefois des spasmes aux extrémités.

2°. Le seigle ergoté fatigue beaucoup les personnes d'une constitution délicate et nerveuse, et il n'est pas prudent de le leur administrer.

3°. Son effet est le même en poudre et en infusion.

4°. Donné avant que la dilatation de l'orifice utérin ait acquis le diamètre de 4 à 5 lignes, il ne produit qu'un effet nul ou peu marqué.

5°. Pris à une dose trop faible, à celle de 15 à 20 grains, par exemple, il agit peu ou même point du tout.

6°. Jamais elle n'a fait prendre de suite deux doses du remède, et jamais elle ne l'a donné dans le cas d'avortement, pour procurer la sortie de l'embryon ou de l'arrière-faix, non plus que pour expulser des portions de placenta restées dans la matrice après l'accouchement.

Beaucoup d'autres sages-femmes ont recours au seigle ergoté dans leur pratique à Lyon, ou dans les environs, mais secrètement. Chez l'une

---

(1) Journal de physique, août 1774.

d'elles, morte après au moins quarante ans d'exercice, on a trouvé un plein tiroir de grains de ce seigle.

M. Desgranges est très-porté à croire que c'était là le remède si vanté, en 1747, par l'accoucheur hollandais Rathlaw, et qui, dès la seconde dose, sans l'aide d'aucun instrument, *amenait à fin les accouchemens les plus difficiles* (1).

Il rapporte aussi des faits analogues à ceux que lui-même a observés, et dont ses collègues lui ont communiqué les détails.

Ainsi M. Duviard, appelé auprès d'une allemande replète, et d'une constitution molle et lâche, laquelle ressentait depuis plusieursheures de légères douleurs qui s'étaient ralenties graduellement, et avaient enfin entièrement cessé, trouva l'orifice de la matrice souple et déjà dilatée de la *largeur d'une pièce de cinq francs*. Il attendit une heure, et l'utérus, toujours inactif, restait dans un état d'atonie dont on ne pouvait pas assigner le terme. M. Duviard fit en conséquence infuser une pleine cuillerée à café de poudre de seigle ergoté dans un verre de bouillon, et après l'avoir passé, le donna à boire à la malade. Bientôt de fortes douleurs se font sentir, et en moins de dix minutes, l'opération est achevée.

Un praticien de la Nouvelle-Angleterre croit que, par ce moyen, les contractions de l'utérus peuvent être rendues si violentes, qu'elles causent la mort de l'enfant. Cette opinion paraît peu fondée à M. Desgranges. Une femme grosse, dit-il, déjà mère de cinq enfans, et à terme, accouche naturellement d'un enfant bien portant, après un travail de peu de durée. On reconnaît, aussitôt après, la présence d'un second enfant, mais il n'y a plus de douleurs; la nuit se passe dans l'attente, et au bout de quatorze heures la nature ne paraissait point vouloir mettre fin à la délivrance de cette femme. La matrone lui donne alors l'infusion de seigle ergoté; le travail recommence aussitôt, et se termine en trente minutes, l'enfant étant cependant plus volumineux que le premier, et parfaitement vivant.

Il ne semble donc pas, comme on paraît le croire dans plusieurs contrées étrangères, que la provocation de l'accouchement par ce moyen donne lieu à la mort des enfans, ce qui devrait attirer l'attention de la police. Dans une commune voisine de Lyon, on est dans l'usage de donner aux vaches qui sont sur le point de vêler, un breuvage composé de quatre onces de seigle ergoté bouilli dans un pot d'eau, et de quatre onces d'huile qu'on y ajoute après le refroidissement; jamais les veaux ne paraissent en souffrir, et puisque la coutume se soutient, c'est une preuve de son innocuité.

Il résulte, d'après l'auteur, des observations consignées dans ce mémoire, au nombre de quatorze, que l'effet du seigle ergoté ne peut être nié; mais qu'il est loin d'être nouvellement découvert dans la pratique des accouchemens. Depuis au moins quarante-deux ans, il était connu dans le Vexin français, et depuis un temps immémorial peut-être, mais seulement par tradition orale, à Lyon; l'empirisme était en possession de ce médicament, bien avant qu'on ne pensât à en faire l'essai à New-York, ce qui est contraire à l'assertion avancée par le rédacteur de l'article *ergotisme*, dans le Dictionnaire des Sciences médicales.

Quant à la meilleure manière d'administrer le seigle ergoté, elle consiste, suivant M. Desgranges, à en faire infuser deux scrupules en poudre dans un verre d'eau ou de bouillon qu'on passe ensuite, et auquel on ajoute du sucre ou de la muscade rapée.

En nature et cru, le seigle ergoté est beaucoup plus actif qu'en infusion et en décoction. En Amérique, quinze grains donnés ainsi ont produit autant d'effet que la décoction d'un gros.

Au reste, ce médicament, comme tous les autres, a aussi ses momens d'infidélité. Donné à une dame qui souffrait depuis long-temps pour un troisième accouchement, il n'a eu un effet apparent qu'au bout de deux heures; chez une autre, il n'a agi qu'au bout de quatre heures, et même de onze chez une troisième.

(1) Levret, *Observations sur les causes et accidens des accouchemens laborieux*; 1751, page 229.

La poudre de seigle ergoté est d'autant plus active, qu'elle est plus fine et plus récente ; elle paraît convenir de préférence aux tempéramens faibles, aux constitutions lymphatiques ; il y a des personnes qui ne peuvent en avaler quelques grains, sans éprouver des nausées et même des vomissemens.

Administrée à petites doses successives, et par fractions, on en obtient un résultat semblable, suivant M. Prescott, qui a quelquefois fait prendre la décoction par cuillerée, de dix en dix minutes. L'expérience, dit M. Desgranges, ne paraît pas autoriser une pareille méthode.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité d'éducation physique, par Louis Sinibaldi, professeur en médecine, etc. ; traduit de l'italien par le docteur Bompard, un volume in-8°. — Prix 5 francs. A Paris, chez le traducteur, rue du faubourg Saint-Denis, n° 93 ; Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n° 9 ; Croullebois, rue des Mathurins, n° 19 ; Mongie, boulevard Poissonnière, n° 18 ; et à Strasbourg, chez Levrault, imprimeur du roi.

Il manquait à notre littérature un ouvrage de ce genre, écrit par un médecin, et par un médecin instruit (1). L'auteur, habile praticien, écrivain judicieux, nous paraît avoir atteint le but qu'il s'est proposé. Il commence son ouvrage par exposer rapidement le grand âge auquel parvenaient nos ancêtres ; il parle de leurs infirmités, qui étaient rares ; il recherche les causes qui abrégent notre existence, qui augmentent le nombre de nos maladies, et il propose les moyens d'arrêter les effets de ces causes. Son quatrième chapitre est consacré à un examen critique des ouvrages qui traitent de l'éducation physique ; il en fait remarquer les préceptes défectueux.

Les quatre premiers chapitres ne sont, en quelque sorte, qu'une introduction à son traité, et ce n'est en effet qu'au cinquième que l'on s'aperçoit que le sujet est en rapport avec le titre. Chacun sait que la bonne santé des enfans dépend particulièrement de celle des auteurs de leurs jours ; aussi, le docteur Sinibaldi désire des jeunes gens qui se marient certaines qualités physiques propres à être transmises à leurs descendans ; ensuite il indique les précautions que doivent prendre les femmes enceintes, en couche, et celles qui se livrent à l'honorable fonction de nourrice. Enfin, dans les sixième, septième et huitième chapitres, il donne des régles précises pour élever les enfans, les jeunes gens, pour leur former un bon tempérament, et pour les rendre, par ce moyen, moins sujets aux infirmités qui accablent le genre humain. Cet ouvrage est digne de l'intérêt des lecteurs de toutes les classes.

(*Article communiqué.*)

(1) Il paraît que l'auteur de cette notice n'a pas connaissance du traité que M. Friedlander a publié en 1815 sur *l'éducation physique de l'homme*, traité qui nous paraît fort recommandable sous tous les rapports. N. D. R.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXIII.) (11 Aout 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. — Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Remèdes généraux de la saignée.)

In omni die et noctis hora, urgente necessitate, sanguinem detrahito.
(Galen. prœsag. experient. confirm. c. IV.)

Galien employait les remèdes généraux, tels que la *saignée*, les *ventouses*, les *purgatifs*, etc., à peu près dans les mêmes cas qu'Hippocrate : comme le père de la médecine, il saignait *pour diminuer la pléthore*, *pour faire diversion* et *pour opérer une révulsion*. Il saignait abondamment dans le commencement des maladies aigues; quelquefois même jusqu'à produire la défaillance, quoiqu'il crut devoir saigner les vieillards, il n'employait pas ce moyen sur les enfans au-dessous de quatorze ans. Il regardait comme une contre indication aux évacuations du sang une constitution molle et débile, un grand épuisement, résultat de la fatigue ou d'autres causes : il évitait autant que possible de saigner avant que la digestion fut terminée, et faisait souvent précéder l'administration des purgatifs par l'emploi de la saignée. Il paraît être le premier qui ait tenu un compte exact du poids du sang évacué. Il dit avoir dans un seul jour tiré jusqu'à dix *cotyles* (54 onces) de sang. Cependant il en laissait couler ordinairement beaucoup moins, et l'on évalue à une livre et demie la quantité qu'il en faisait perdre aux malades les plus gravement affectés.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 20 juillet jusqu'au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	10
Fièvres intermittentes de divers types.	183
Fièvres bilieuses ou gastriques.	34
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	29
Phlegmasies internes ou externes.	36
Ophtalmies.	6
Douleurs rhumatismales.	13
Diarrhées et dyssenteries.	2
Érysipèles.	6
Phlegmasies des org. de la respiration.	23
Phthisies pulmonaires.	3
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	10
Varioles.	4
Coliques métalliques.	7
Maladies sporad., chron., ou accidens.	49
Enfans galeux.	16
Total.	445

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

On peut établir un rapprochement entre la semaine qui vient de s'écouler et l'avant dernière semaine de juillet; dans l'une et dans l'autre, des chaleurs constantes de 25 à 36 degrés (thermomètre de Réaumur, au soleil), et dans chacune d'elles, une journée où le thermomètre s'est élevé jusqu'à 41 degrés. (24 juillet et 6 août.) Quelques nuages ont à peine obscurci ce trop beau temps. Dans le courant de la journée, il n'y avait aucun mouvement sensible dans l'air; le soir seulement un léger zéphire agitait doucement l'atmosphère, et l'on pouvait enfin respirer.

Il est peu d'étés où les maladies de différens genres aient été aussi fréquentes. En effet, des fièvres intermittentes, des phlegmasies cutanées,

des inflammations de la gorge, des hémorrhagies nasales et pulmonaires, des rhumatismes, des diarrhées, sont les maladies pour lesquelles chaque jour nous sommes appelés.

Les fièvres intermittentes, comme on peut le voir sur le tableau ci-joint, forment presque la moitié des maladies aiguës admises dans les hôpitaux, et règnent principalement chez les gens du peuple.

Les phlegmasies aiguës de la peau sont toujours très-fréquentes, et particulièrement la rougeole. Chez deux sœurs agées l'une de treize, l'autre de seize ans, il est survenu du deuxième au troisième jour de l'éruption des vomissemens qui ont duré près de vingt-quatre heures. Ce phénomène, qui peut être regardé comme un accident, à l'époque où il est survenu, a été combattu avec succès au moyen de pédiluves très-chauds, fortement sinapisés. M. Rouvain a vu la scarlatine se manifester immédiatement après l'éruption d'une rougeole, avant même que la desquammation se fût opérée. L'époque où, à la suite de la rougeole, on doit administrer les purgatifs, demande de la part du médecin de l'attention et de la sagacité. Dans tous les cas, on doit admettre pour précepte de ne purger que lorsque le travail vers la peau est totalement achevé, c'est-à-dire, lorsque la desquammation est complète, ce qui n'a lieu quelquefois que vers le dixième ou douzième jour.

On a encore remarqué un certain nombre de varioles : plusieurs ont eu une terminaison funeste. Chez un enfant de deux ans, d'une forte constitution, atteint d'une variole confluente avec fièvre intense, et dont plusieurs pustules offraient l'aspect d'une tendance à la gangrène, deux sangsues appliquées à chaque pied diminuèrent la diathèse inflammatoire, et firent prendre à la maladie une direction favorable.

Les variolettes ou petites-véroles volantes ont aussi été observées en grand nombre. M. Berthomieu en a vu une qui a été accompagnée pendant cinq à six jours d'un accès de fièvre qui survenait le soir, et d'une nouvelle éruption boutonneuse chaque matin.

Les maux de gorge, et spécialement les angines tonsillaires ont été tantôt simplement inflammatoires, et tantôt accompagnées de saburre; il en est peu qui se soient terminées par un abcès.

Beaucoup d'individus ont été atteints d'hémorrhagie : les plus favorisés dans cette circonstance en ont été quittes pour des hémorrhagies nasales; car ceux qui ont craché du sang avec plus ou moins d'abondance, et dont la poitrine est vicieusement conformée, pourront bien dater de cet accident l'invasion d'une phthisie pulmonaire. Pour éloigner autant que possible cette maladie ou sa terminaison funeste, ils doivent avoir recours à des saignées, au régime doux et anti-phlogistique. Nous oserions même leur conseiller d'entretenir une très-grande liberté du ventre, en faisant peut-être excès des fruits de la saison. Ce régime ne saurait convenir aux individus d'une constitution lymphatique, et naturellement disposés à la diarrhée. Cette affection, fréquente chez plusieurs sujets, a été presque toujours accompagnée de douleurs d'entrailles. Ces accidens n'ont cédé qu'à l'usage des délayans, des calmans, tels que la décoction de riz, l'eau de gomme, le diascordium ou la thériaque.

En général, les douleurs rhumatismales, quoiqu'assez multipliées, ont été peu intenses, et ont disparu à l'aide des frictions irritantes.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 1er. août jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{11}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 25 d. 2. — Le *minimum* de 15 d. 5.

—Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Peste dans les hôpitaux !...

Depuis les vives chaleurs qui règnent si constamment, les bonnes femmes *des deux sexes* sont persuadées et font courir le bruit que la peste est

dans les grands hôpitaux de Paris. L'Hôtel-Dieu et l'hôpital Saint-Louis sont, selon elles, le théâtre où ce fléau exerce particulièrement ses funestes ravages. Ces bonnes gens font mourir tous les jours dans chacun de ces hôpitaux plus de cent personnes. Ils assurent qu'il y a déjà plusieurs salles murées, et que, si les chaleurs continuent, la peste se répandra infailliblement dans toute la ville. Les plus hardis passent à peine devant la porte de ces établissemens, et encore n'est-ce que munis de gousses d'ail dans la poche. Les autres quitteraient leurs demeures si elles avoisinaient un hôpital.

Sur quoi sont fondées ces assertions et ces craintes? Sur rien, absolument rien.

Il ne règne dans les hôpitaux, pas plus que dans la ville, aucune maladie contagieuse, les malades n'y sont point en grand nombre, aucune salle n'est encombrée, l'air y est renouvelé avec soin. Les moyens de propreté y sont scrupuleusement mis en usage. En un mot, rien ne peut faire craindre une maladie contagieuse, et cela, quelque soit la violence de la chaleur atmosphérique, chaleur qui dans aucun climat ne saurait causer la peste.

Remarques sur l'influence des cheveux sur la vie animale, par M. Gadowski, D.-M.-P.

Les cheveux étant mauvais conducteurs du calorique, ils isolent la tête en quelque sorte de l'atmosphère, et conservent au cerveau le degré de chaleur nécessaire; comme il est connu par l'expérience. Ensuite je les crois volontiers, non pas les émonctoires d'un fluide particulier, comme le pensent plusieurs physiologistes, mais plutôt des matières propres à isoler la tête; voici là-dessus mes observations :

Lorsque les personnes qui ont eu l'habitude de porter une chevelure longue, se font couper les cheveux assez près des autres tégumens de la tête, ils éprouvent pendant quelques jours une sensation singulière, comme une sorte de léger abattement et mécontentement de l'esprit; les tégumens de la tête leur paraissent affaissés ou resserrés; les traits du visage sont un peu changés; les yeux perdent la vivacité ordinaire; on essaie de les ouvrir davantage, comme si les rayons qui les frappent n'étaient pas suffisans pour eux; on porte la main involontairement sur la tête, et en la frictionnant, on croit éprouver une diminution de cette sensation.

Il paraît que les anciens mages d'orient, les génies, d'ailleurs si clairvoyans, de l'antiquité, avaient connu cette influence singulière des cheveux sur la vie animale; car étant les premiers instituteurs des ordres monastiques, ils employaient différens moyens pour modifier les passions violentes de leurs adeptes ou de leurs novices, en les rendant par cela plus propres à l'étude et à l'exercice de la sagesse : aussi ont-ils introduit les tonsures parmi eux, qui se sont conservés jusqu'à nos jours dans tous les ordres des prêtres.

Cet usage, ou plutôt ce moyen, est passé des mages aux souverains despotes; ils ordonnaient par leurs lois, insérées ensuite dans les articles de leur religion, que leurs peuples eussent la tête tondue, ce qui existe encore de nos jours chez plusieurs despotes d'Orient, et qui existait jadis presque dans toute l'Europe; chez les Grecs, les Romains, les Gaulois, les Sarmates, etc., au moins pour certaines castes de ces peuples; comme si les gouvernemens eussent voulu par cela, priver leurs sujets de l'énergie de leur esprit et de leurs passions; afin qu'ils fussent moins sensibles à l'esclavage et à la tyrannie.

Couper les cheveux aux princes et autres personnages, était jadis une marque de disgrâce, de déshonneur et d'incapacité, tandis que les rois et les philosophes *barbatos crinitosque esse oportebat.*

Les cheveux sont isolateurs d'un fluide particulier, car pendant l'effervescence ou la violence des passions, et principalement pendant l'effroi ou la terreur, ils se redressent comme s'ils étaient électrisés, signe manifeste de l'explosion de quelque fluide. Ceci était même connu des anciens.

Steteruntque comæ et vox faucibus hæsit, dit Virgile.

D'après ce que je viens d'observer, l'anecdote de Samson dans la Sainte-Écriture, suppose quelque vraisemblance, je ne dis pas pour les forces physiques, mais bien pour l'énergie morale.

Remarque sur l'emploi et la consommation du quinquina; par M. Serrurier.

Un journal nous annonce que le quinquina est devenu tout à coup à Hambourg l'objet de grandes spéculations commerciales. Le prix en est monté en peu de jours de 70 pour 100. On a calculé que l'Europe consomme tous les ans un million de livres pesant de ce fébrifuge, et qu'il n'en existe plus en France qu'environ un million et demi de livres, c'est-à-dire, la provision d'un an et demi.

Cette nouvelle, qui sans doute fera la fortune de quelques spéculateurs, serait bien affligeante pour l'humanité, s'il survenait, après une saison aussi chaude et aussi sèche que celle que nous éprouvons, des pluies abondantes et fraîches qui ramenassent avec elles la longue cohorte des fièvres méningo-gastriques, adénoméningées, adynamiques-putrides, ataxiques malignes, fièvres tierces, doubles tierces, etc. Mais heureusement nous avons moins à redouter l'influence de ces causes, et par conséquent nous craignons moins d'être privés d'un médicament aussi utile, depuis l'établissement de nouvelles doctrines qui, sans reculer jusqu'à ce moment les bornes de l'art de guérir, promettent de rendre la pratique médicale si facile, qu'il suffira d'un simple raisonnement pour combattre les affections les plus graves et les plus compliquées. Toute la théorie des causes n'est plus que spéculative devant des phénomènes qui doivent, sous telle face qu'ils se présentent, se renfermer dans le cercle tracé par les maîtres, et fortifié par l'adhésion unanime des élèves.

En supposant qu'il n'y ait en Europe que pour une année et demie de provision de quinquina, nous devons espérer que n'étant plus employé que par ces praticiens attachés à la vieille doctrine, il n'en sera consommé qu'un quart; peut-être même qu'un huitième; ce qui économisera d'autant la masse, et donnera le temps à chacun de se convaincre qu'on s'est donné beaucoup de peine pour apprendre à traiter convenablement les maladies qui exigeaient impérieusement l'emploi d'une substance aussi rare et aussi chère, tandis que, à l'aide des saignées, des excitans locaux, des substances les plus simples, toutes les affections, de telle nature qu'elles se présentent, seront promptement et sûrement anéanties.

O vous, que le travail effraie, applaudissez à cette heureuse inspiration! A quoi peut vous servir la connaissance de ces ouvrages de nosologie, de nosographie, ouvrages sur lesquels les hommes les plus recommandables ont vieilli? Ils sont le fruit d'une imagination délirante, et vous êtes maintenant arrivés à la hauteur du sommet où personne ne peut plus atteindre. Mais nous autres, pauvres hères, qui avons sucé avec le lait les principes de nos premiers maîtres, qui avons su, d'après eux, allier la théorie avec la saine pratique, le raisonnement juste avec l'observation exacte, et qui pensons que des doctrines nouvelles, telles spécieuses qu'elles puissent être, ne peuvent briller que d'un éclat éphémère, nous engageons tous nos confrères de suivre la marche que l'expérience leur a tracée, de ne pas s'en rapporter à l'allarme jetée par des spéculateurs, et de recourir, d'après les vieilles méthodes, enhardis d'ailleurs par les succès obtenus, à un médicament qui honorerait la conquête du Nouveau monde, si, pour la faire, l'humanité n'avait pas eu autant à souffrir.

Nouveaux moyens thérapeutiques, ou emploi remarqnable de moyens déjà usités.

La morphine, ou principe actif de l'opium, (voyez le n°. du premier juillet), est susceptible de se combiner avec divers acides, et de former avec eux des sels qui jouissent de propriétés narcotiques particulières, ce qui peut les rendre pro-

pres à remplir certaines indications, mieux que telle ou telle autre préparation anodyne.

L'acétate de morphine, donné à la dose d'un huitième à un quart de grain, a produit un effet somnifère qui n'a rien eu de pénible.

Le muriate de morphine a été porté jusqu'à un grain et demi pour produire un effet narcotique; encore était-il très-imparfait.

Le sulfate de morphine a une action plus faible que l'acétate, et beaucoup plus forte que celle du muriate, sa puissance narcotique est aussi plus complète, le sommeil qu'il procure est plus exempt de rêves, en un mot, sa manière d'agir approche de celle de l'acétate. Ce sel a été donné comme le premier à un huitième de grain.

Les expériences ont été faites sur une personne qui s'était toujours trouvée incommodée des préparations ordinaires d'opium.

— En 1781, il régna à Varsovie une épidémie de coqueluche très-opiniâtre, surtout chez les enfans des juifs, dont les demeures sont peu aérées. Tous les moyens recommandés par les praticiens avaient été employés infructueusement. Le docteur Schlesinger imagina d'administrer l'extrait de ciguë à petites doses, en l'associant au tartrate de potasse et d'antimoine, et suivant la formule que voici :

Prenez : Tartrate de potasse et d'antimoine.	un grain.
Dissolvez dans eau distillée. .	deux onces.
Ajoutez extrait de ciguë. . . .	deux grains.
Sirop de framboises.	demi-once.

A donner par cuillerées à café, en deux jours de temps : cette préparation eut un plein succès.

— Dans un tétanos traumatique, M. Fol, officier de santé à Vandœuvres, près de Genève, après avoir employé les remèdes usités le plus communément, et au lieu de conseiller des bains, a fait usage, avec un grand succès, des fumigations d'opium et de succin. Pour cela il avait préparé des paquets de poudre, contenant chacun un demi gros de succin et quinze grains d'opium : il faisait brûler ce mélange sur des charbons, dans le lit du malade, placé de manière que la vapeur n'éprouvât aucun obstacle.

— M. Roux, chirurgien en chef, adjoint à l'hôpital de la Charité, a pratiqué en 1817 quatre-vingt-cinq opérations de cataracte faites par extraction sur cinquante-trois individus : le rapport des succès et des non succès a été pour les yeux de 48 à 37, et pour les individus de 38 à 15. M. Roux, l'un de nos praticiens les plus habiles, et qui compte déjà plus de six cents opérations de cataracte, suit généralement le procédé par extraction. Les motifs qui l'ont porté à cette adoption, se trouvent développés dans un mémoire qu'il a lu dernièrement à l'académie des sciences de l'institut.

— M. Marie de Saint-Ursin, ancien rédacteur de cette Gazette, a succombé le 5 de ce mois dans la ville de Calais, à la suite d'une maladie chronique.

— M. Prouteau, membre de la société de médecine-pratique, vient de succomber dans un âge qui n'était pas encore fort avancé. Ce médecin, qui avait long-temps séjourné en Égypte, et principalement au Caire, n'y a jamais vu la rage se déclarer chez les chiens, malgré qu'ils y fussent en très-grand nombre, la plupart errans, et manquant souvent d'eau et de nourriture.

— M. N. a inséré dans le Journal général de médecine l'article suivant, auquel pour l'honneur de la science on ne saurait donner trop de publicité.

Les enseignes de médecin. Ces écritaux se multiplient dans une telle proportion, qu'il est peu de rues maintenant où l'on ne lise sur plusieurs portes : *docteur en médecine* et *chirurgien accoucheur.* Un médecin qui a le sentiment et la dignité de sa profession, se sent humilié à cet aspect; et pour comble de chagrin, il est persuadé que ce n'est là qu'un travers d'esprit de la part de ceux qui se dégradent ainsi; car quels avantages réels peuvent-ils en espérer? Prend-on un médecin ou un chirurgien sur l'indication de son seul placard? Cela a lieu tout au plus pour les accidens et dans la classe la moins aisée. Dans le premier cas, on se hâte de revenir à celui qu'une meilleure re-

commandation a investi de la confiance ; et, dans le second, quel avantage y a-t-il à recueillir qui ne soit plus que compensé par l'abnégation de cet honneur vierge et délicat qui seul peut créer et maintenir une réputation ? Aussi examinez de près ces artisans en médecine ou en chirurgie, et vous reconnaîtrez combien la ligne de démarcation entre eux et les vrais gens de l'art est tranchée. Éducation première, élévation des sentimens, langage, tenue, habitude dans le monde, procédés par suite des soins qu'ils ont pu donner, tout est différent. En vérité, après un tel examen, on est presque tenté de croire qu'ils se sont justement appréciés eux-mêmes. »

Nous ne jugeons pas aussi sévèrement que l'auteur de cet article tous ceux de nos confrères qui ont cru devoir indiquer leur nom et leur demeure par une enseigne, car nous en connaissons quelques-uns dans ce cas, qui possèdent une instruction solide et toutes les qualités qui caractérisent de bons confrères. Mais nous sommes affligés autant que M. N. de voir toutes ces enseignes, dont la forme, la dimension, le style et les accessoires pourraient être le sujet de réflexions critiques assez gaies pour tout autre que pour un médecin jaloux de la dignité de sa profession.

Espérons donc que ceux de nos honnêtes confrères, chirurgiens comme médecins, qui ont des placards d'un genre quelconque, les feront disparaître, et qu'ils laisseront pour toujours les enseignes et les tableaux aux charlatans déhontés, que nous nous ferons toujours un devoir de signaler et de démasquer.

Observations sur la vaccine.

Je vaccinai (le 15 février 1817), de bras à bras, mademoiselle Victoire Bridoux, âgée de trois ans et demi, vive, gaie, d'un tempérament lymphatico-sanguin. Elle eut deux boutons : la vaccine prit bien, se termina comme de coutume, et laissa deux cicatrices bien marquées. Quatre enfans furent vaccinés de son vaccin, qui était très-beau, et la vaccine prit également bien chez ces enfans.

Le 23 août, c'est-à-dire, six mois après la disparition de la vaccine, je fus appelé pour voir l'enfant qui, me disait-on, avait de nouveaux boutons de vaccine. Je me transportai à son domicile, et je vis en effet trois boutons au bras où la vaccine n'avait pas pris en premier lieu, et deux au bras où elle s'était manifestée. Il est notable que ces nouveaux boutons parurent au même endroit des piqûres, et où il n'était rien sorti la première fois.

Ces boutons étaient semblables à ceux de la vaccine, il se développa autour une aréole inflammatoire assez large, on voyait une humeur d'un jaune clair à travers une pellicule mince qui surmontait le bouton.

Le 26 août, cette pellicule se rompit, il se forma une croûte, et l'inflammation commença à diminuer.

Le 27, elle était presque nulle, et les croutes semblaient déjà vouloir se détacher ; le 30, elles étaient toutes tombées, excepté une seule où le bouton avait été plus lent à se développer ; enfin, le 1er. septembre, on ne voyait plus rien, les cicatrices des derniers boutons étaient peu sensibles, tandis qu'on distinguait très-bien celles des boutons de la première apparition.

Autre cas.

Je vaccinai, le 21 août 1817, mademoiselle Baco, âgée de deux ans, les boutons, au nombre de deux, ne furent bons pour prendre du vaccin que le 31 du même mois, ce même jour, je vaccinai une autre petite fille chez laquelle le vaccin prit très-bien. Le 4 septembre, il parut un nouveau bouton de vraie vaccine à l'autre bras de mademoiselle Baco, ce bouton se développa comme les autres, mais ne commença à paraître que quatorze jours après qu'elle fut vaccinée, les autres boutons étant croûteux et déjà presque passés.

Genouville fils, D.-M.-P.

Effet de l'eau chaude sur les fleurs.

La plupart des fleurs commencent à languir et à se faner après un séjour de vingt-quatre heures

dans l'eau : quelques-unes peuvent être ranimées en les plongeant dans de l'eau fraîche, mais toutes (excepté les plus fugaces, comme le pavot et peut-être une ou deux autres) peuvent entièrement recouvrer leur fraîcheur en employant l'eau chaude. Pour obtenir cet effet, mettez les fleurs dans de l'eau bouillante; enfoncez-les pour immerger environ le tiers de leur tige. Pendant le temps que l'eau emploiera à se refroidir, les fleurs se redresseront et reprendront leur fraîcheur: coupez alors l'extrémité des tiges, et plongez-les dans de l'eau fraîche.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations sur la ratanhia, par Delaruelle, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 26. Brochure in-8°.

L'auteur, dans une lettre à nous adressée le 28 novembre 1817, se disculpe du reproche qui lui a été fait par plusieurs praticiens sur la non-efficacité de l'extrait de ratanhia, administré dans des circonstances semblables à celles que présentent les observations consignées dans son mémoire, et qui toutes sont concluantes en faveur de ce médicament. Il se croit autorisé à dire que l'extrait de ratanhia pris ailleurs que chez lui, n'est pas le véritable extrait préparé à Lima; que le seul de l'action duquel il puisse répondre, lui vient de la pharmacie de M. Ruiz, par le moyen du docteur Hurtado de Madrid. Les observations qu'il fournit à ce sujet, et qui portent le caractère de la vérité, puisqu'elles sont appuyées par les docteurs Ruiz, Hurtado et Bonafos, prouvent que cette substance a eu un plein succès dans les cas de ménorrhagie, d'hémorrhagie utérine, d'hémorrhagie par l'urètre, de pneumorrhagie, ou hémoptysie, d'épistaxis, de diarrhée à la suite des fièvres adynamique, adynamico-ataxique, de leucorrhée, de blennorrhée, etc. Nous ne pouvons qu'engager les praticiens à répéter des essais qui semblent promettre aux malades un médicament d'autant plus utile, que les affections dans lesquelles on peut employer la ratanhia, sont presque toujours précédées ou accompagnées d'accidens graves, qui exigent un remède aussi prompt qu'efficace.

Nous ferons remarquer que parmi les pharmaciens qui, à l'exemple de M. Delaruelle, se sont occupés de ce médicament, MM. Boudet et Labric nous ont fourni diverses préparations, telles que l'extrait, la teinture et même le sirop de ratanhia, qui, administrés dans diverses circonstances, ont rempli le but désiré. Mais nos observations ne sont point encore assez multipliées pour maintenant nous permettre de les publier.

S.

Sull uso del tartaro emetico, c'est-à-dire, sur l'usage du tartre émétique, par le docteur Bettazzi, médecin de Florence. — Journal des sciences et des arts de Florence, n°s. 13 et 14. 1817.

Ce mémoire se compose de quelques considérations générales assez vagues sur l'action de l'émétique, et de cinq observations de pleurésie, catarrhe pulmonaire, rhumatisme aigu et fièvres bilieuses guéries du septième au quatorzième jour sous l'emploi de l'émétique donné à six ou dix grains, et quelquefois même porté jusqu'à la dose de trente grains par jour. Le succès des vomitifs dans le traitement des phlegmasies bilieuses et autres affections qui tiennent à un embarras des premières voies, n'est point une chose nouvelle, il n'y a pas de médecin en France qui n'ait vu des inflammations aiguës de ce genre disparaître comme par enchantement par l'administration de ce remède. Mais ce qu'il y a de remarquable dans le mémoire de M. Bettazzi c'est d'une part la dose énorme à laquelle il administre le tartrate de potasse antimonié (un des malades sujet de ses observations en a pris jusqu'à cent trente grains dans l'espace de quatre jours), et d'une autre part les efforts qu'il fait pour attribuer à cette énorme quantité d'émétique des guérisons qu'on obtient chaque jour tout aussi facilement avec des doses beaucoup plus faibles de ce sel.

Dei diversi mezzi da usari dal botanico per erborrizzare scuza pericolo sui monti. Anonyme. Journal des sciences et des arts de Florence, nº. 13. 1817.

Ce mémoire qui paraît avoir été rédigé par un homme habitué à braver les dangers auxquels le botaniste est souvent exposé dans ses excursions périlleuses sur les hautes montagnes, a pour objet d'indiquer aux naturalistes voyageurs les moyens à employer pour grimper sur les flancs escarpés des rochers, pour descendre sans danger le long des pentes les plus rapides, pour franchir les précipices et traverser les sommets anguleux des pics les plus élevés. Parmi ces moyens, qui sont généralement connus des montaguards, et pratiqués souvent au péril de leur vie par les botanistes, il en est un très-cruel et très-douloureux, mais le seul qui puisse faciliter la sortie de certains lieux difficiles où l'on se trouve quelquefois emprisonné entre des rochers lisses et taillés à pic de toutes parts. Ce moyen consiste à se scarifier la paume des mains et la plante des pieds, ces parties scarifiées et sanglantes appliquées sur la surface des rochers y adhèrent assez fortement pour fournir un point d'appui et servir à la progression du corps.

PRIX PROPOSÉS PAR LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, SÉANTE A L'HÔTEL-DE-VILLE.

Prix fondé par M. Bousquet, membre honoraire.

« Déterminer la nature, les causes et le traitement des hémorragies *internes* de l'utérus, qui » surviennent pendant la grossesse, dans le cours » du travail et après l'accouchement. »

Le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Prix fondé par la société.

« Déterminer si, d'après nos connaissances actuelles, on peut établir une classification régu» lière des médicamens, fondée sur leurs proprié» tés médicinales. »

Le prix consistera également en une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

La société s'abstient de toute espèce de programme et de développement, voulant laisser à messieurs les concurrens toute la latitude possible soit dans la manière d'envisager les questions, soit dans la méthode adoptée pour y répondre.

Les mémoires devront être adressés avant le premier novembre de cette année à M. Sédillot, secrétaire genéral, rue Neuve-des-Petits-Champs, nº. 54.

Prix d'anatomie.

L'Académie des sciences décernera une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur de meilleur description anatomique des vers intestinaux connus sous les noms d'*ascaris-lumbricalis* et d'*echinorynchus-gigas.*

L'auteur devra s'attacher surtout à déterminer si ces animaux ont des nerfs et des vaisseaux sanguins, ou s'ils en sont privés.

Les mémoires et dessins devront être remis, franc de port, au secrétariat de l'Académie avant le premier janvier 1819.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, nº. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, nº. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXIV.) (21 Aout 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Remèdes généraux de la saignée.)

Quod omnes corporis particulae familiarem sibi ipsis ex venis trahant humorem, in Commentariis de naturalibus facultatibus edocui. (Galen. de Compcs. medicam. local, lib. IX, c. 2.)

Galien ne pensait pas qu'il fut indifférent de tirer du sang d'une partie du corps ou de l'autre, dans les diverses affections, et quoiqu'il n'ignorât point la communication qui unissait entre eux tous les vaisseaux du corps, l'ignorance où l'on était de son temps sur la circulation universelle devait ajouter beaucoup de poids aux raisons que fournit pour cela l'expérience. Aussi variait-il beaucoup le lieu des saignées : il ouvrait toutes les veines apparentes, et même les artères du front, de l'angle de l'œil, des oreilles, des lèvres, celles qui sont sous la langue, les veines jugulaires; on devait selon lui ouvrir les veines du bras dans toutes les affections des parties situées au-dessus du foie: celles qui sont au-dessous réclamaient dans leurs maladies la saignée des cuisses, des jambes ou des pieds. Il importe peu de s'arrêter au détail de ces indications dont la découverte de la circulation a détruit presque toute la valeur : je rappellerai néanmoins que Galien dit s'être guéri d'une vive douleur au foie par une saignée qu'il se fit faire à l'artère qui est entre le pouce et l'index de la main droite : ce fut, dit-il, Esculape qui dans un songe lui conseilla l'emploi de ce remède.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. août jusqu'au 11 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	4
Fièvres intermittentes de divers types.	155
Fièvres bilieuses ou gastriques.	46
Fièvres adynamiques ou putrides.	5
Fièvres catarrhales.	1
Phlegmasies internes ou externes.	36
Ophtalmies.	15
Douleurs rhumatismales.	3
Diarrhées et dyssenteries.	1
Érysipèles.	6
Phlegmasies des org. de la respiration.	19
Phthisies pulmonaires.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	9
Hydropisies et anasarques.	8
Varioles.	5
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron., ou accidens.	65
Enfans galeux.	11
Total.	398

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Enfin l'été a repris le caractère particulier à notre climat tempéré. Le changement s'est opéré sans secousse, sans commotion électrique. Une pluie abondante qui a tombé dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, a terminé ces chaleurs désastreuses qui régnaient depuis si long-temps; et nous a ramené cette température modérée et bienfaisante, après laquelle *soupiraient* les végétaux et les animaux.

Depuis le 10, le vent a presque toujours été N.E. le baromètre a oscillé entre 27 p. 6 l. et 27 p. 8 l. Le thermomètre exposé au midi, n'a guères monté au delà de 25 degrés. Le ciel souvent nuageux pendant les matinées qui ont été fraiches,

reprenait sa sérénité, surtout au coucher du soleil.

Sous cette température modérée, les rougeoles ont été beaucoup moins fréquentes ; celles qui s'étaient manifestées, ont en général conservé un caractère bénin. Cependant il en est quelques unes qui, ayant été suivies d'un catarrhe pulmonaire, avec fièvre, ont nécessité l'application momentanée d'un vésicatoire sur la poitrine, remplacé peu de temps après par un exutoire au bras.

Dans cette éruption nous avons en général prescrit les boissons diaphorétiques, afin de soutenir la tendance des mouvemens morbifiques vers la peau. D'ailleurs nous avons souvent fait enlever les nombreuses couvertures dont on surchargeait les malades, pour ne pas exciter des sueurs trop copieuses qui, véritablement dérangeaient la marche de l'éruption.

La rougeole étant une maladie inflammatoire, peut-elle être traitée seulement par les anti-phlogistiques ? Nous avouerons que nous n'avons encore tenté aucune expérience pour résoudre cette question que nous livrons aux sages méditations de nos confrères.

Les maux de gorge, et principalement les angines tonsillaires, ont pris de la prédominance et de la ténacité ; chez des jeunes sujets fortement constitués, on les a vu accompagnés de délire ; aussi, dans ce cas, avons-nous toujours saigné dans le début aux parties inférieures. Un état saburral secondaire s'est constamment manifesté, et a exigé des purgations réitérées. Les purgatifs salins nous ont paru indiqués, et ont parfaitement répondu à notre attente. Parmi ces purgatifs nous avons employé, soit les eaux artificielles de Sedlitz (huit gros), soit le sel dit de Guindre qui se compose de la manière suivante :

Prenez :

Sulfate de soude effleuri, six gros.
Nitrate de potasse, douze grains.
Emétique, un demi grain.

Faites fondre ce mélange dans une pinte de bouillon d'herbes, à prendre dans l'espace de deux heures.

Malgré la fraîcheur de la température, les rhumatismes n'ont pas été plus fréquens, que dans la décade précédente.

La plupart des diarrhées qui règnent en ce moment sont dues à l'usage, ou plutôt à l'abus des fruits : aussi le premier soin, lorsqu'on arrive auprès des personnes atteintes de ce flux, est-il de changer leur régime ; de les mettre uniquement à l'usage des potages au gras, et de leur prescrire, lorsqu'il n'y a ni soif, ni épreintes, quelques tasses d'une infusion de camomille.

Il existe aussi un assez grand nombre d'ophtalmies qui, cèdent presque toujours à des applications de sangsues aux tempes ou à la paupière inférieure. Nous avons eu occasion de voir dans la même famille la mère et les quatre enfans atteints en même-temps de cette maladie.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 10 août jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 1 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{15}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 19 d. 1. — Le *minimum* de 12 d. 5.

—Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Observations sur le croup ; par M. Marion de Procé, Médecin à Nantes.

Si, malgré le grand nombre d'observations faites sur le croup, des doutes s'élèvent encore aujourd'hui sur sa nature contagieuse, il ne paraîtra peut-être pas superflu de publier quelques nouvelles observations sur cette maladie, dans l'espoir de les faire servir à la solution de cette importante question.

Dans le mois de juin 1815, et dans un espace

de temps de moins de vingt jours, Chauvin, jardinier à Nantes, vit mourir ses quatre enfans : ce fut dans une habitation élevée, saine, éloignée des eaux et de tout foyer d'infection, qu'ils furent successivement atteints de la maladie dont nous allons essayer de retracer les principaux traits, et qui ne parut devoir être attribuée, ni à la transgression de quelques-unes des lois de l'hygiène, ni à la présence de quelque affection contagieuse analogue.

Une constitution catarrhale développée par des alternatives rapides et multipliées de froid et de chaud, qui avaient succédé à un printemps humide, régnait depuis quelque temps; lorsque le plus jeune de ces enfans, petite fille âgée de six semaines, et tétant sa mère, mourut, après cinq jours, d'une maladie caractérisée par un embarras dans la gorge et difficulté de respirer, sans toux, etc. A peine était-elle morte, que son frère, âgé de huit ans, se plaignit d'un mal de gorge, pour lequel les gens de l'art, appelés un peu tard, firent appliquer des sangsues. Malgré l'emploi de ce moyen et de plusieurs autres, les progrès de la maladie ne furent point arrêtés; la voix s'embarrassa, la respiration devint sifflante, la toux rauque, et la mort survint au huitième jour.

La maladie du troisième enfant, petite fille âgée de quatre ans, succéda immédiatement à celle-ci; et, après trois ou quatre jours d'une fièvre avec paroxisme, le soir sans frisson, elle offrit les symptômes énoncés ci-dessus. Chez cet enfant on ne remarqua pas de toux et d'altération aussi sensible dans la voix et la respiration; cependant, malgré cette apparence plus bénigne de la maladie et l'emploi des remèdes appropriés, la mort n'en eut pas moins lieu au septième jour. L'esprit versatile des parens ayant empêché, jusqu'à l'époque de cette nouvelle perte, que la maladie de leurs enfans ne fût étudiée avec suite par divers médecins appelés successivement pour les voir, on sent d'où naît la brièveté des détails que nous donnons ici.

L'ouverture du corps, faite par MM. Fouré, Raillé et moi, offrit les résultats suivans : intérieur de la bouche dans l'état naturel; la partie supérieure du pharynx, les amygdales, l'épiglotte et l'orifice du larynx étaient recouverts d'une couche albuminoso-purulente, plus ou moins tenace, et formant des inégalités très-sensibles à cet orifice; au-dessous la muqueuse paraissait enflammée. L'intérieur du larynx et de la trachée offrait une couche membraniforme blanche, peu adhérente, paraissant d'autant mieux formée et plus tenace, qu'on l'examinait plus bas. Cette fausse membrane enlevée, le canal aérien offrait une teinte rouge qui, pour elle, paraissait d'autant plus marquée, qu'on l'examinait plus haut. Cet ordre de choses se continuait dans les bronches, où cette fausse membrane était parfaitement formée et assez dense pour permettre qu'on en tirât des portions de quelques lignes de longueur, formant un canal complet, qui ne se détruisait point par l'effet de la lotion dans l'eau. Les poumons n'étaient point engorgés; mais, au contraire, bien crépitans. Le canal digestif ne présenta rien de remarquable.

Cette autopsie fut faite le 13 juin, et déjà le quatrième enfant, petite fille d'une bonne constitution, et âgée de deux ans, était au troisième jour d'une fièvre légère avec exacerbation le soir, sans douleurs, ni gêne au larynx, sans difficulté de respirer. La veille, M. Fouré, appelé pour la première fois, avait fait appliquer un vésicatoire au bras, et les sinapismes aux jambes. Ce jour, il fut prescrit une sangsue à chaque jambe : le sang coula peu; il y eut une diaphorèse assez marquée dans la journée; et le soir, on fit appliquer aux jambes, et sur le haut de la poitrine des cataplasmes sinapisés.

Le 14 juin, quatrième jour de la maladie, après une assez bonne nuit, état analogue à celui de la veille, si ce n'est une coloration moindre de la face, et quelque apparence de raucité dans l'inspiration et dans la toux devenue un peu moins rare. On prescrivit trois sangsues au col, et immédiatement après leur chute, un vomitif. Une sangsue seule prit, et le vomitif procura deux vomissemens de matières bilieuses limpides. Après l'emploi de ces deux moyens, l'état de l'enfant parut un peu empirer, mais d'une manière

graduelle. Le soir, l'enfant dormait lorsque nous le vîmes; sa figure était rouge, et offrait quelques gouttelettes de sueur; la respiration était bruyante, ronflante, mais non sifflante. Lorsque l'enfant s'éveilla, la respiration ne fit plus entendre ce bruit; mais dans ses plaintes on distinguait quelques sons rauques. La voix était manifestement changée (à la fois un peu rauque et sifflante), et l'enfant jetait des cris moins forts que le matin. La déglutition se faisait facilement. De temps en temps, au milieu d'une toux grasse, se faisaient entendre quelques expirations rauques et enrouées (vésicatoire sur la gorge, cataplasmes sinapisés sur les jambes et les cuisses, potion expectorante).

Le 15 au matin, nous apprîmes que l'enfant avait dormi deux heures dans la nuit; il dormait encore lorsque nous le vîmes, et la respiration était alors sifflante. Éveillé, il s'agitait beaucoup plus que le jour précédent et paraissait dans une grande angoisse. La respiration restait toujours bruyante; les cris étaient étouffés et la toux était rauque. La rougeur et l'exacerbation de la veille au soir ne se faisaient point remarquer; mais les symptômes essentiels de la maladie avaient graduellement augmenté d'intensité, et étaient arrivés au point de ne plus guère permettre d'espoir; cependant six sangsues furent prescrites pour être appliquées aux jambes, et on administra douze grains de mercure doux par dose de deux grains, de deux heures en deux heures : trois sangsues seulement prirent, et le mercure doux procura deux selles. Les progrès de la maladie n'en continuèrent pas moins; le soir l'enfant ne pouvait plus crier, il ne voulait rien prendre et éprouvait par momens une agitation presque convulsive. La respiration était devenue de plus en plus sifflante et la toux de plus en plus rauque. La figure et tout le corps étaient décolorés. Le pouls très-accéléré était encore régulier et assez sensible (Vésicatoire sur le haut de la poitrine).

Le 16, sixième jour de la maladie, l'enfant mourut à neuf heures du matin, après avoir passé la nuit dans une espèce d'immobilité que l'angoisse la plus grande ne pouvait plus interrompre.

A l'ouverture du cadavre, faite le soir de ce même jour, l'arrière-bouche et le pharynx ne présentèrent rien de particulier; l'estomac et les intestins grêles étaient tapissés d'une mucosité assez dense et épaisse; l'orifice du larynx était libre et sans apparence d'inflammation ou de désorganisation quelconque. Ayant ouvert le larynx, on le vit tapissé d'une mucosité membraniforme mince, très-dense et très-adhérente. Cette fausse membrane offrait plus d'épaisseur et une adhérence plus forte vers la partie supérieure, dans les ventricules du larynx, et principalement sous l'épiglotte; elle se terminait peu au-dessous du larynx; et dans la partie inférieure de la trachée et dans toute l'étendue des bronches nous ne pûmes en découvrir nulle trace. Dessous la fausse membrane dans le larynx, et même dans l'étendue de la trachée, il n'y avait pas de rougeur manifeste. L'intérieur des bronches en présentait une plus marquée, et leur cavité était remplie d'un fluide écumeux rose. Les poumons étaient engorgés de sang d'une manière assez marquée, sans qu'il y eût néanmoins hépatisation et que la crépitation y fût anéantie.

La marche de la maladie, les symptômes et les résultats de l'autopsie cadavérique nous fournissent, dans cette dernière observation, les preuves les plus incontestables de l'existence d'un croup simple : je dis simple, parce que l'engorgement du poumon et des bronches me semble une conséquence naturelle de la gêne apportée par la maladie principale dans les fonctions de la respiration et de la circulation, et que souvent, à ce titre, les auteurs ont eu occasion d'en faire mention.

L'existence du croup n'est pas moins constatée dans la troisième observation, où nous voyons la membrane croupale se prolonger jusque dans les dernières ramifications des bronches; et si nous apercevons en même temps des traces d'inflammation gutturale, nous n'en sommes pas moins en droit de conclure que la mort est due au croup,

et que l'angine n'a pu apporter que quelques modifications peu importantes dans les symptômes de la maladie.

Pouvons-nous procéder avec la même certitude, dans la détermination de l'affection des deux premiers individus? Ici, à la vérité, l'autopsie cadavérique nous manque; mais tous les renseignemens que nous avons pu recueillir sur les symptômes, la marche, la durée et la terminaison de la maladie, nous la font regarder comme identique avec les deux autres.

Si les raisons que nous venons d'apporter pour croire que ces quatre malades sont morts du croup ne paraissaient pas suffisantes, on tirerait le complément de la preuve, de la comparaison de cette maladie avec celles qui ont le plus d'analogie avec le croup et que l'on a quelque fois confondues avec lui; mais nous pensons qu'il est inutile de faire ce rapprochement tant de fois présenté, et que personne ne confondra la maladie qui nous occupe avec une angine simple ou gangréneuse, l'angine laryngée œdémateuse, le catarrhe pulmonaire, l'asthme périodique, l'asthme aigu de Millard, ou le catarrhe suffocant, etc.

(*La suite au numéro prochain.*)

Observation sur l'emploi de l'angusture contre une névralgie faciale intermittente; par M. D.

Un homme de cinquante ans est sujet, depuis une quinzaine d'années, à une névralgie frontale intermittente quotidienne, revenant tous les deux ans, pendant trois mois, chaque jour, après le principal repas : guérie, il y a deux ans, par le quinquina en substance, j'y eus encore recours cette année, mais sans succès. D'après l'observation de Vilkinson, d'une affection semblable, guérie par la poudre d'angusture, j'employai cette écorce pulvérisée, à la dose de douze grains, deux fois par jour. Les deux premières prises ne produisirent aucun effet; après la troisième, le malade eut un petit étourdissement, dont il ne parla pas d'abord; mais une demi-heure après la quatrième dose, en se levant de sa chaise, il fut pris de vertiges, les jambes lui manquèrent, il retomba sur sa chaise; ses membres étaient agités de mouvemens convulsifs. Je le trouvai dans cet état, qui se calmait par le repos et se renouvelait au moindre mouvement; la parole était brusque, précipitée; et le mouvement nécessaire à l'émission de la voix, mettant en jeu l'irritabilité des muscles de la face, y déterminait, comme dans les membres, une contraction spasmodique, un léger trismus. Le malade comparait à la commotion électrique les secousses qui l'agitaient; la figure était pâle, le pouls faible, précipité; la peau moite et la tête couverte de sueur; excrétion habituelle supprimée depuis le retour de la maladie. Tous les accidens furent dissipés au bout d'une heure et demie; je fis discontinuer l'usage de l'angusture, les accès furent dérangés dans leur retour et dans leur caractère. Le troisième jour il n'y eut qu'une douleur gravative et peu intense à la tête; cette douleur, après avoir duré vingt-quatre heures, cessa entièrement, et depuis ce moment le sujet est dans un état de santé parfaite.

Il est évident, d'après les accidens survenus, que j'ai administré la fausse angusture; mais elle a guéri; elle a donc des propriétés qui peuvent être quelquefois utiles : comment alors établir les cas où il faut administrer la fausse de préférence à la vraie, et réciproquement, si la confusion qui règne parmi ces écorces n'est pas dissipée? Peut-on être assuré de leurs effets, si, voulant employer, suivant les circonstances, soit l'une, soit l'autre, on ignore laquelle est donnée au malade?

Les effets observés à la suite de l'administration de la fausse angusture, que le malade comparait à des commotions électriques; une attaque tétanique bien prononcée, déterminée, il y a quelques années, dans cette même ville, chez une femme à laquelle un de nos confrères administra à trop forte dose en lavement une décoction de cette même écorce, me font trouver une sorte d'analogie entre les propriétés médicinales de ce végétal et celles de la noix vomique, dont, pour le dire en passant, les effets, dans la paralysie,

n'ont pas répondu à sa réputation, dans trois cas où j'ai pu l'employer. C'est à l'expérience à constater si mes soupçons ont quelque fondement, et si la fausse angusture peut être utile dans quelques cas de paralysie. J'attends l'occasion d'en faire l'essai ; mais, comme une pratique peu étendue ne me donnera pas les moyens de m'appuyer d'un assez grand nombre de faits, je souhaite qu'un médecin de quelque grand hospice, lisant cet article et ne regardant pas mon idée comme tout-à-fait chimérique, la soumette à une expérience plus étendue.

Si les essais offrent quelques résultats heureux, il restera toujours à établir le point le plus difficile et le plus important, l'exacte détermination des écorces de vraies et de fausses angustures ; et encore parmi ces dernières, dont il y a plusieurs espèces, quelle est celle qu'il faut admettre dans la matière médicale, en rejetant les autres : c'est un travail difficile. Il faudrait que les arbres qui fournissent les fausses angustures fussent bien distingués du *bonplandia trifoliata* ; il faudrait de la fidélité dans la récolte et l'expédition de ces écorces. Jusque-là je crois qu'on doit regarder comme un médicament infidèle l'angusture qui existe dans la majorité des pharmacies ; et qu'un médecin prudent doit l'exclure de ses prescriptions, à moins qu'entrant dans mes vues, il ne veuille procéder à des essais, en s'assurant préalablement, par les moyens chimiques indiqués, de la nature des écorces qu'il veut employer.

Telles sont les réflexions auxquelles j'ai été amené par les effets observés et détaillés ci-dessus ; ne les ayant pas crues dénuées de tout intérêt, je me suis permis de vous en faire part, afin que vous en fassiez l'usage que vous jugeriez convenable.

M. Kerckhoffs (Bulletin de la Société de Médecine du département de l'Eure), s'exprime ainsi, relativement à la *phthisie muqueuse ou pituiteuse*. « Dans cette maladie asthénique, dont la cause prochaine est le relâchement de la membrane muqueuse qui tapisse les voies aériennes, j'ai obtenu chez deux individus, et chez un troisième, très-récemment, sur lesquels cette espèce de phthisie avait fait tant de progrès, que le pronostic était entièrement désespéré ; j'ai obtenu, dis-je, des succès admirables de l'administration de la poudre de l'écorce de saule (*salix alba*), réunie au soufre sublimé, en forme d'électuaire fait avec le sirop de pavots.

Prenez :

Poudre d'écorce de saule blanc. . une once.
Fleurs de soufre. . . . . . un gros et demi.
Sirop diacode. . . . . . quantité suffisante.

Pour faire un électuaire mou ; à prendre par cuillerées à café toutes les trois à quatre heures.

En même temps les malades faisaient usage d'un vin généreux, de bouillons fortifians et d'alimens farineux.

Sur un moyen de soustraire les ouvriers doreurs aux effets funestes des vapeurs mercurielles, par M. Darcet.

Depuis long-temps l'observation a fait connaître les funestes effets de la vapeur du mercure, lorsqu'elle est portée avec l'air dans les poumons ; et tous les jours les médecins ont occasion de les observer sur les ouvriers qui emploient ce métal dans leurs manipulations. Jusqu'ici tous les moyens tentés pour les soustraire à cette nuisible influence, avaient été inutiles ou peu efficaces.

Feu M. Ravrio, fabricant distingué de bronzes, à Paris, frappé du grand nombre d'accidens qui se renouvellent chaque année dans les ateliers de dorures, et de l'inefficacité des moyens proposés pour les diminuer, a fait à l'Académie des sciences, un legs de 3,000 francs, devant être donnés en prix à celui qui trouverait un procédé pour garantir les ouvriers doreurs de l'insalubrité des vapeurs mercurielles.

M. Darcet, à qui nous devons déjà plusieurs applications importantes de la chimie à la médecine, et qui répond ainsi de la manière la plus honorable et la plus péremptoire aux détracteurs

de ces applications, vient encore d'ajouter à la liste des travaux médico-chimiques, la découverte d'un moyen très-simple et très-sûr, de préserver entièrement les doreurs, des dangers attachés jusqu'ici à leur profession.

Le procédé de M. Darcet est tellement simple, qu'on serait surpris qu'on ne l'eût pas employé depuis long-temps, si l'on ne savait que les découvertes qui portent à-la-fois le double caractère de simplicité et d'utilité n'appartiennent qu'aux esprits supérieurs. Ce procédé consiste principalement à déterminer le tirage des cheminées, par un fourneau d'appel. Il sera d'autant plus promptement adopté, qu'il n'entraîne presque aucune dépense pour être mis en pratique, et qu'il a d'ailleurs l'avantage de condenser les vapeurs du mercure, et de permettre de les recueillir.

Déjà les principaux doreurs de Paris se sont empressés d'introduire ce moyen sanitaire dans leurs ateliers, et depuis qu'il y est en activité, leurs ouvriers y jouissent de la santé la plus parfaite. Les commissaires de l'académie des sciences se sont transportés dans ces ateliers, et bien que de tous côtés on y vaporisât du mercure, ils n'y ont reconnu aucune odeur mercurielle. M. le préfet de police, qui a pris connaissances de ces heureux résultats, ne permet plus maintenant l'établissement d'ateliers de dorures, sans que ce procédé y soit mis en usage. Hommage soit donc rendu à la mémoire de Ravrio, dont le vœu philantropique a été l'occasion du travail de M. Darcet! Félicitations à M. Darcet du nouveau service qu'il vient de rendre à l'humanité.

Un journal quotidien dit qu'une femme âgée de soixante ans, accoucha le 12 juillet dernier, à Laval, département du Gard, d'un enfant mâle bien portant.

A Paris, on fait courir le bruit qu'il y a une jeune fille de dix ans qui est près d'accoucher d'un enfant dont le père est dans sa douzième année.

Des savans expliquent parfaitement ces deux phénomènes, des érudits en citent divers exemples, et le vulgaire, toujours ami du merveilleux, y croît sans y réfléchir. Quant à nous, doutant toujours de tout ce qui s'écarte de la marche ordinaire de la nature, nous ne croyons nullement ni à la mère sexagénaire, ni à celle qui pourrait être son arrière-petite-fille. Pour motifs de notre scepticisme en fait de choses merveilleuses, nous rappellerons aux savans l'histoire de la dent d'or, et au vulgaire la prétendue jeune fille à la tête de mort; ce qui fut le sujet d'un si grand nombre de mystifications.

Observations sur les limites de la gestation.

Les limites de la gestation chez les animaux ne sont ni plus ni moins fixes que celles de la grossesse de la femme. Les variations ne paraissent dépendre ni de l'âge des mères, ni de celui des pères, ni de la constitution plus ou moins robuste des individus, ni de la race dont ils proviennent, ni du régime qu'on leur fait suivre, ni du sexe des petits, ni de la saison, ni du volume du fœtus, et encore moins des phases de la lune; on est réduit à en rechercher la cause dans des dispositions intérieures, qui ont jusqu'à présent échappé à tous les yeux. M. Tessier, de l'Institut, depuis plus de quarante ans, s'occupe d'observations de ce genre; il a constamment tenu registre des faits qu'il a recueillis par lui-même ou qui lui ont été communiqués par des personnes dignes de foi. 577 vaches, 447 jumens, 912 brebis, 161 lapines, 25 truies, 8 bufflesses, 4 chiennes et 2 ânesses, lui ont fourni les résultats suivans :

Les vaches, dont le terme de la gestation est le plus communément de neuf mois et quelques jours, ne vêlent quelquefois qu'a dix mois et vingt-un jours; mais aussi quelquefois elles vêlent à huit mois. La différence entre la plus longue gestation et la plus courte, peut aller à quatre-vingt-un jours. Les bufflesses portent dix mois, et retardent jusqu'au onzième et même au douzième.

Le terme ordinaire des jumens est de onze mois et quelques jours; mais elles peuvent tarder jusqu'après de quatorze mois. La plus grande différence va à cent trente-deux jours. Les prolongations dans cette espèce sont plus nombreuses

que dans les vaches. Il en est de même pour l'ânesse, qui porte treize mois, et va presqu'au quinzième. Les truies sont du trois au cinquième mois.

Les brebis portent cinq mois, leurs limites sont plus restreintes ; les différences en plus et en moins ne s'éloignent que de onze jours. Les aberrations précoces y sont les plus communes.

La latitude diminue, comme on devait s'y attendre, dans les gestations courtes, mais pas exactement dans la proportion de leur durée. Les chiennes portent deux mois, et leurs limites sont de quatre jours, et les lapines, qui ne portent qu'un mois, ont huit jours de différences extrêmes.

BIBLIOGRAPHIE.

Notices sur l'alcali-mètre, et autres tubes chimico-métriques, ou sur le polymètre-chimique, et sur un petit alambic pour l'essai des vins. Opuscule utile aux fabricans, commerçans et consommateurs de soude, de potasse, de savon, de vinaigre et d'alcohol ; par J. A. H. Descroizilles, membre du conseil général des manufactures. Seconde édition, corrigée et augmentée. A Paris, chez l'auteur, et chez Chevalier, ingénieur opticien de S. A. R. Monsieur, frère du Roi, vis-à-vis le pont au Change et le marché aux Fleurs. Juin 1818.

L'instrument dont il s'agit qui, par un de ses usages, pourrait aussi être appelé *acétimètre*, sert dans les usages domestiques à donner l'évaluation des vinaigres, et à y faire découvrir toute addition frauduleuse et nuisible.

Formulaire magistral, et Mémorial pharmaceutique, recueilli par le chevalier Cadet de Gassicourt, docteur ès sciences, membre de la Légion-d'Honneur, pharmacien, secrétaire du conseil de salubrité de la ville de Paris, associé correspondant des académies de Madrid, Turin et Florence, des sociétés de Bruxelles, Liége, Strasbourg, Lyon, Rouen, Orléans, etc., etc. ; et enrichi de notes, par M. Pariset, médecin du département pour les épidémies, médecin de la maison royale de Bicêtre, et membre du conseil de salubrité. Quatrième édition, revue et augmentée. Prix, 4 fr., et 4 fr. 75 c. franc de port. A Paris, chez L. Colas fils, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n°. 14. A dater du 15 octobre 1818 : rue Dauphine, n°. 32.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXV.) (1er. SEPTEMBRE 1818.)



GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Remèdes généraux : des sangsues.)

Illud compertum habere oportet, hirudines ipsas sanguinem illum attrahere, qui carni adjunctus est, non qui in imo corpore continetur. (GALEN. de Hirud., etc. lib. c. 1.)

AUCUN des nombreux traités qui nous restent de Galien ne fait mention de l'emploi médical des sangsues, si ce n'est le livre intitulé *De hirudinibus, revulsione cucurbitula et cutis concisione sive scarificatione*, que pour cette raison des critiques éclairés regardent comme n'étant pas de Galien. Quoi qu'il en soit, ce petit traité, qui selon toute apparence est tronqué, contient des conseils fort sages et des détails très-circonstanciés sur la manière d'appliquer les sangsues : il n'est pas possible de penser que Galien ne connut pas ce moyen, dont on attribue l'invention à Thémison, le chef des méthodistes ; mais il se pourrait qu'il eut dédaigné d'en faire usage ; et c'est ce qu'on peut conclure du silence qu'il garde à ce sujet, lorsqu'il parle des diverses espèces de saignées.

Il parle en plusieurs endroits des accidens causés par des sangsues avalées, et indique beaucoup de remèdes, parmi lesquels on doit noter comme les meilleurs l'eau salée, la neige, le vinaigre chaud et l'ail.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 août jusqu'au 20 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	10
Fièvres intermittentes de divers types.	115
Fièvres bilieuses ou gastriques.	56
Fièvres adynamiques ou putrides.	8
Fièvres catarrhales.	0
Phlegmasies internes ou externes.	30
Ophtalmies.	14
Douleurs rhumatismales.	10
Diarrhées et dyssenteries.	3
Érysipèles.	7
Phlegmasies des org. de la respiration.	27
Phthisies pulmonaires.	6
Apoplexies et paralysies récentes.	10
Hydropisies et anasarques.	12
Varioles.	4
Coliques métalliques.	4
Maladies sporad., chron., ou accidens.	70
Enfans galeux.	28
TOTAL.	414

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LE refroidissement subit de la température a pu exciter quelques inquiétudes, et donner lieu à des craintes heureusement mal fondées, puisque sur tous les points de notre sol, l'espoir est unanime pour une récolte en vin des plus abondantes. La journée du 19 a été signalée par une pluie assez froide. Le peu d'humidité que cette pluie a procuré à la terre, a ranimé la végétation languissante, et répandu sur toute la nature sa bénigne influence.

Le vent est constamment resté au nord-ouest. Le baromètre a, comme dans la décade précédente, oscillé entre 27 pouces et quelques lignes; le thermomètre est descendu à 13 degrés; le froid a été assez sensible, et ce n'est que le 27 et le 28

que la température s'est élevée à quelques degrés au-dessus. Pendant presque toute cette période, leciel a été nuageux, et le vent d'ouest, qui souffle en ce moment, nous permet d'espérer que ces dernières vingt-quatre heures ne se passeront pas sans pluie.

Les rougeoles ont disparu avec les chaleurs; quelques éruptions vagues seulement se sont manifestées; elles ont été combattues avec avantage par l'usage de légers diaphorétiques. Les angines ont conservé un caractère de tenacité. Des sangsues appliquées au col, des pédiluves, des boissons adoucissantes et rafraîchissantes, ont arrêté la marche de la maladie qui, chez quelques sujets, menaçait d'être accompagnée d'accidens plus graves. La guérison s'est terminée par l'usage des purgatifs salins dont nous avons donné la formule dans le dernier N°. de la Gazette.

Des symptômes d'embarras gastriques nous ont engagés d'avoir recours aux vomitifs. Nous avons remarqué dans cette circonstance, que l'on devait plus compter sur l'action de l'émétique, en raison du mouvement rapide qu'il imprime à toute l'économie; tandis que les autres substances ne donnent très-souvent que des nausées, du malaise, sans aucun résultat avantageux pour les malades.

Les douleurs rhumatismales ont été plus fréquentes. Chez plusieurs personnes, leur action s'est portée sur les entrailles. Ces douleurs, accompagnées de fièvre, de gonflement de ventre avec sensibilité extrême, ont fait craindre une diathèse inflammatoire locale : des sangsues appliquées soit sur l'étendue du ventre, soit à l'anus, ont détourné l'orage, et le régime diététique rafraîchissant et calmant, a complété le succès obtenu par l'emploi des premiers moyens.

☽ Dernier quartier, le 16.

Depuis le 20 août jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l. $\frac{15}{12}$

Le *maximum* du thermomètre a été de 17 d. 3. — Le *minimum* de 13 d. 5.

— Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0 — Le *minimum* de 00 d. 0.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Renseignemens donnés par la Faculté à S. Exc. le ministre de l'intérieur sur les propriétés nutritives de divers alimens.

Les soupes délivrées aux condamnés détenus dans les prisons, dit Son Excellence dans ses questions à la Faculté, se composent en grande partie de pommes-de-terre; dans la saison où ce tubercule ne peut être employé, on doit le remplacer par des pois, des fèves et autres légumes dont les qualités sont fixées par l'administration, en prenant pour base le prix ordinaire de la pomme-de-terre.

Ce mode suivi jusqu'à ce jour a donné lieu à des réclamations et à des plaintes dont Son Excellence désire faire disparaître les motifs : en effet, elle a senti que si l'on prend la pomme-de-terre pour comparaison, il faut que cette comparaison se fasse par la quantité et la nature des principes nutritifs contenus dans cette racine et dans les autres végétaux qui doivent la remplacer, et non par leur valeur vénale, comme cela s'est fait jusqu'ici.

Pour parvenir à ce but, Son Excellence pose les trois questions suivantes, auxquelles la Faculté de Médecine est invitée à répondre?

1°. Quelle quantité de pain, de viande, de fèves, de haricots, de pois, de riz ou de gruau d'orge peut remplacer 45 kilogrammes de pommes-de-terre, non d'après le prix, mais d'après la quantité nutritive de ces différentes substances?

2°. Par quelle quantité de légumes verts, tels que choux, navets, épinards, fèves, pois, peut-on remplacer 45 kilogrammes de pommes-de-rre.

3°. Quelle quantité de viande et de pain peut

remplacer 45 kilogrammes de pommes-de-terre ; et le beurre et la graisse qui deviennent inutiles dans une soupe à la viande ?

Il résulte des expériences faites par MM. Percy et Vauquelin, chargés du rapport 1° que le pain ordinaire nouvellement cuit contient le 5me. de son poids d'humidité, c'est-à-dire, que 100 livres de pain ne contiennent que 80 livres de matière nourrissante ; 2°. que la viande contient les deux tiers de son poids d'humidité ; par conséquent 100 livres de viande ne renferment vraiment que 34 livres de substance nourrissante ; 3°. que les haricots, les fèves de marais, les pois, les lentilles, secs, ne perdent rien par la dessiccation ; mais toutes ces graines, excepté le riz, sont contenues dans une enveloppe qui ne paraît pas devoir être nutritive, et dont le poids varie dans chacune des espèces ; ainsi, les haricots ne recèlent que 92 de matière nourrissante pour 100, les fèves 89, les pois 93 et les lentilles 94 ; 4°. que les choux et les navets sont plus aqueux que les autres végétaux verts ; analysés comparativement, la quantité d'eau dans l'un et dans l'autre s'élève à 92 centièmes ; en sorte que 100 livres de ces légumes ne contiennent que 8 livres de matière sèche, dans laquelle il n'y a pas beaucoup plus de moitié des principes solubles ; le reste est une matière ligneuse qui, à la vérité étant très-tendre, est peut-être nourrissante ; 5°. que les carottes et les épinards contiennent des quantités égales d'eau qui montent à 86 centièmes ; donc il y a dans ces légumes 14 de matière sèche.

Si l'on compare à présent la quantité d'humidité contenue dans la pomme-de-terre, l'on trouve une grande différence, elle n'est ici que des $\frac{3}{4}$, c'est-à-dire, 75 pour cent : la matière sèche y est donc dans la proportion de 25 centièmes. La pomme-de-terre est donc supérieure aux autres légumes avec lesquels nous les comparons, par la quantité de matière solide qu'elle renferme. Si nous examinons ensuite la nature de cette matière solide de la pomme-de-terre, avec celle des autres végétaux destinés à la remplacer, nous trouverons que dans les 25 de matière sèche provenant de la pomme-de-terre, il y a 22 $\frac{1}{2}$ de farine amylacée, ce tubercule ne renfermant pas plus de 2 $\frac{1}{2}$ de matière extractive et ligneuse que nous supposons ne contribuer en rien à la nourriture.

Il faudrait encore considérer dans cette estimation l'action des organes digestifs sur les corps qui y sont soumis, laquelle varie à l'infini ; de sorte que telle substance qui n'est que peu ou point nourrissante pour certains individus, l'est pour d'autres.

Le pain de bonne qualité, bien cuit et qui ne contient que le 5me. de son poids d'eau, est, à notre avis, capable de remplacer 2 parties $\frac{1}{2}$ à 3 parties de pomme-de-terre.

Quoique la viande passe pour être plus nourrissante que le pain, *le filet de bœuf*, par exemple, perd les $\frac{2}{3}$ de son poids à la dessiccation ; si l'on ajoute à cette considération que la viande que l'on donne aux condamnés détenus, contient souvent le 3me de son poids d'os, l'on trouvera que 100 l. d'une pareille viande se reduisent à 23 de matière sèche. Or, il est bien certain que les 23 livres de viande sèche nourrissent autant que 80 livres de pain sec. Mais comme l'on ne remplace pas la pomme-de-terre par de la viande seule, nous pensons que 75 livres de pain et 30 livres de viande peuvent remplacer 300 livres de pommes-de-terre, ou 3 quarterons de pain et 5 onces de viande pour 3 livres de pommes-de-terre.

Nous mettons à la suite de ce rapport, pour éviter les calculs qu'on aurait été obligé de faire pour avoir les rapports demandés entre les différentes denrées et la pomme-de-terre, un tableau où ils sont exprimés en kilogrammes.

Pommes-de-terre.	45 kilogrammes.	
Navets.	135	
Carottes.	90	
Épinards.	90	
Chou blanc pommé.	180	
Pain seul.	15 à 16	
Pain.	12	ensem.
Viande.	3 à 4	ensem.
Lentilles.	15	
Fèves.	15	
Haricots.	15	
Pois.	13	
Riz.	25	

Pois frais.	24 kilogrammes.
Lentilles fraiches	24
Haricots frais.	24
Fèves fraiches.	24

On voit, d'après ce tableau qui termine le travail de la faculté, qu'il faut, par exemple, quatre parties (en poids) de choux pour nourrir comme une partie de pomme-de-terre; et qu'il ne faut qu'une partie de pain, environ, pour remplacer comme aliment, trois parties de pomme-de-terre, etc.

Les quantités de parties nutritives qui existent dans les diverses substances alimentaires, prises isolément ou associées deux à deux, trois à trois, etc., les mélanges les plus avantageux de ces mêmes substances, et leur mode de préparation le plus profitable, sont des choses qu'il importerait de déterminer tant sous le rapport de d'hygiène, que sous celui de l'économie domestique.

A cette occasion, nous rappellerons la question suivante que fait M. Proust, membre de l'Institut, dans un mémoire sur l'emploi des patates, inséré dans les Annales d'agriculture.

« Quelle différence y a-t-il du pain frais au pain rassis?

« Voilà, dira-t-on la question la plus futile qu'on puisse jamais proposer, parce que chacun de nous croit l'avoir résolue en se figurant que le dessèchement doit seul en fournir l'explication. L'expérience pourtant parle autrement. Voyons ce qu'elle dit.

« Un pain de ménage frais, qui donnait 62 centièmes de produit sec, n'en donna que 63, 5 huit jours après, et bien rassis dans la qualité. Il n'y avait donc que $\frac{1}{5}$ pour 100 de différence entre les deux.

« Un pain bien frais, donnant 61, donna 63 huit jours après; donc, deux de différence.

« Un pain bien blanc, donnant 61 frais, donna aussi 63 huit jours après.

Quand on considère combien un pain est moëleux et tendre tandis qu'il est frais, combien au contraire, il est âpre et rude à la bouche huit jours plus tard, on conviendra qu'un à deux pour cent d'humidité de plus ou de moins, ne suffisent guère pour nous donner raison de leur énorme différence. Il y a sûrement là quelque chose qui complique l'effet de la dessiccation, et sur quoi il est bon d'éveiller l'attention des observateurs.

Observations sur le croup; *par* M. Marion de Procé, Médecin à Nantes.

(Deuxième et dernier article.)

Le village du Bois-Chabot, situé à une lieu de Nantes, sur l'un des bras de la Loire, fut, dans le mois d'octobre 1817, le théâtre d'un désastre en tout point analogue à celui que nous venons de retracer.

A un été assez froid et pluvieux avaient succédé, depuis le 1er jusqu'au 25 septembre de cette année, des chaleurs très-vives, remplacées a leur tour par de nouvelles pluies accompagnées d'un abaissement marqué dans la température. Au milieu de ces variations athmosphériques se montrérent d'une manière épidémique à Nantes, et dans ses environs, des diarrhées avec coliques, des fièvres scarlatines; et au Bois-Chabot, au lieu de ces affections, on ne vit régner que quelques maux de gorge isolés et peu intenses, sauf la maladie qui doit nous occuper ici.

Cette maladie se déclara chez un paysan nommé Moreau, dans une maison basse et entourée de fumiers, comme toutes celles du pays. Ce Moreau avait cinq enfans, dont quatre garçons et une fille; tous étaient d'une bonne constitution, ils avaient eu la rougeole ou la scarlatine; mais aucun n'avait eu la petite vérole, ni n'avait été vacciné. Ils jouissaient d'une bonne santé le 1er. octobre, et le 22 il ne restait de cette famille qu'un enfant échappé à la mort, qui avait moissonné les quatre autres.

Le premier de ces enfans, Jacques Moreau âgé de six ans, était retenu au lit depuis deux jours par une inflammation de la plante du pied, suite de l'introduction d'une épine dans cette partie, étant sorti le 2 octobre à la porte de la maison pour

uriner, il rentra enroué; bientôt à cet enrouement se joignirent de la difficulté pour respirer, de la toux et de la fièvre; et ces accidens augmentant chaque jour d'intensité, on vit succomber le cinquième jour, 6 octobre, cet enfant au milieu des angoisses et de l'agitation la plus cruelle.

Ces détails imparfaits, ainsi que ceux de l'observation suivante, ont été communiqué par les parens; n'ayant pu avoir de notions plus exactes de l'officier de santé qui, appelé auprès de ces premiers malades, avait administré un traitement tonique et antiseptique, croyant agir contre une angine gangreneuse.

Le 5 du même mois, c'est-à-dire la veille de la mort du premier enfant, son frère Mathurin Moreau âgé de neuf ans, rentra le soir avec une douleur au col; il se plaignit bientôt de difficulté d'avaler. Enfin l'enrouement, la toux et l'oppression parurent. Deux hemorrhagies nasales, quelques vomissemens spontanés, l'application de quatre sangsues au col, des scarifications sur la gorge et les amygdales, ne retardèrent point le cours de la maladie, et la mort eut lieu au sixième jour, 11 octobre, accompagnée des symptômes relatés plus haut. Le traitement général avait été le même que pour l'autre enfant; on avait administré la décoction de quinquina camphrée.

Deux autres enfans tombèrent à la fois malades, la veille de la mort du précédent; l'un d'eux garçon âgé de quatorze ans fut atteint de mal de gorge avec difficulté d'avaler, toux légère et fièvre. Ici point d'enrouement ni d'oppression; la maladie parut se borner a une inflammation des amygdales accompagnée de fièvres, et ceda à l'application de quatre sangsues au col et à une sueur critique; de sorte que le dixième jour, à partir du moment de l'invasion, la convalescence était parfaite et il ne restait qu'un peu de rougeur au voile du palais et aux amygdales. L'autre petit garçon âgé de deux ans avait depuis deux jours le dévoiement, lorsque la fièvre, l'oppression et la toux se manifestèrent. Ces symptômes avaient déjà acquis un grand degré d'intensité lorsque le 13 octobre M. Tigé, docteur médecin, fut appelé: la toux lui parut grasse; elle était suivie d'expectoration. La voix était très-enrouée, le visage gonflé, les yeux humides. Une mucosité abondante s'écoulait des narrines; la chaleur était élevée, le pouls petit et fréquent. Dans ses angoisses l'enfant changeait souvent de position et cherchait à s'élever sur son séant. L'exploration de l'arrière bouche fit reconnaître la tuméfaction du voile du palais et de ses piliers. On prescrivit une potion vomitive, une boisson adoucissante et deux vésicatoires aux jambes; mais la mort survint du 14 au 16, c'est-à-dire le cinquième jour de la maladie.

L'ouverture des voies aériennes, pratiquée après la mort par M. Tigé, fit reconnaître l'existence d'une fausse membrane dans toute l'étendue de la tranchée artère et du larynx. Cette exudation membraniforme, peu épaisse et libre à la partie inférieure de la trachée, augmentait de consistance en approchant des parties supérieures et du larynx: là, plus épaisse et plus adhérente à la membrane muqueuse, elle la recouvrait entièrement, ne demandant que de legers efforts pour en être séparée et la laisser voir au-dessous, rouge et phlogosée. La muqueuse qui recouvre les piliers du voile du palais, les amygdales, le voile du palais et la luette, n'était pas exempte de cette exudation particulière; mais si elle n'était point continue, elle avait un aspect grenu, ne se détachait qu'avec difficulté et d'une manière imparfaite.

Julie Moreau âgée de quatre ans avait été éloignée de la maison paternelle pendant deux jours, et on ne l'y vit rentrer que le lendemain de l'enterrement du dernier enfant, le 17 octobre; alors elle ne présente encore à M. le docteur Fouré, appelé en consultation pour la voir, aucun des signes précurseurs de la maladie de ses freres; cependant on conseilla sur le champ l'application de sinapismes aux pieds, avec ordre de les transporter successivement sur les différentes parties des membres inférieurs. M. Fouré conseilla aussi l'application de quatre sangsues à la gorge, aussitôt après l'apparition des premiers symptômes.

Le 18 M. Tigé trouva de la fièvre à l'enfant: il était agité, la respiration était accélérée; mais

la toux et la voix n'avaient point encore ce caractère particulier que l'on a désigné sous le nom de son croupal. Il insista sur l'application des sangsues, qui fut faite aux jambes; il mit un vésicatoire à la nuque, prescrivit une boisson adoucissante et pour le lendemain une potion vomitive. Les sinapismes avaient occasionné de larges phlyctènes.

Le 19, MM. Fouré, Tigé et moi, nous nous rendîmes, à deux heures après-midi, auprès de cette petite malade : son visage était coloré et un peu tuméfié; la respiration, quoique accélérée, ne se faisait pas encore entendre d'une manière sensible dans les momens où l'enfant jouissait d'un peu de tranquillité; mais, lorsque voulant s'assurer de l'état de la chaleur et du pouls, on venait à la toucher, la respiration devenait sifflante, l'enfant s'agitait beaucoup, jetait des cris sourds et enroués, et faisait entendre une toux sèche et rauque. La peau était chaude et humide; de temps en temps il y avait des vomissemens de matières blanches filantes; des mucosités s'échappaient des narines. On prescrivit l'application de deux sang-sues au col, et à l'intérieur le sulfure de potasse, à la dose de quatre grains, répétée quatre fois dans la journée. On oignit à plusieurs reprises les gencives avec deux grains de mercure doux incorporés dans du miel, dans l'intention d'exciter la salivation. Les vomissemens qui suivirent l'emploi du sulfure de potasse apportèrent une amélioration légère; mais bientôt l'angoisse parut augmenter, et la nuit se passa dans l'agitation et les plaintes.

Le 20, M. Fouré ne put voir la malade; nous nous rendîmes auprès d'elle, M. Tigé, M. Mesnard, docteur-médecin, et moi. Nous apprîmes que les sang-sues avaient été appliquées et que le sang avait long-temps coulé. L'enfant était moins coloré que la veille; la peau était également moins chaude et plus sèche, le pouls accéléré et plus concentré; il n'y avait point d'écoulement par les narines. L'enfant abandonné à lui-même faisait entendre un sifflement continue que ne produisaient pas, la veille, les mouvemens de la respiration. Lorsqu'on le touchait, il jettait des cris étouffés que l'on avait peine à entendre. La toux était tout-à-fait sèche et l'angoisse extrême; cependant la déglutition était toujours facile, il n'y avait plus de sommeil ni de repos. On prescrivit un lavement purgatif et un bain chaud, de plus le sulfure de potasse dans du lait. L'enfant fut tenu une demie heure dans le bain, et n'y parut pas éprouver un changement sensible dans l'état des symptômes; enveloppé ensuite dans une couverture de laine, sa peau se recouvrit d'une légère moiteur; mais tout cela fut sans succès, et la gêne de la respiration, l'agitation, l'angoisse, loin d'éprouver une rémission, ne firent qu'augmenter jusqu'au moment de la mort qui eut lieu, à six heures du matin, le 21, cinquième jour de la maladie.

L'autopsie cadavérique, faite le 22, à onze heures du matin, donna les résultats suivans : embonpoint assez marqué, pâleur générale, peu de roideur dans les diverses articulations; excrétion par la bouche d'un liquide blanc filant, venant de l'estomac et paraissant résulter du mélange des boissons et de mucosités. État naturel de l'intérieur de la bouche : luette enveloppée d'une fausse membrane dense, épaisse et jaunâtre; partie postérieure et piliers du voile du palais, amygdales, recouverts de cette exudation, par fois interrompue et comme grenue; même enduit à la base de la langue. Sous cette couche les amygdales et la luette étaient phlogosées; la couleur rouge de la luette tirait un peu sur le violet. Tout l'intérieur du larynx et de la trachée artère était tapissé d'une fausse membrane moins épaisse, moins dense, mais plus continue; cette fausse membrane était rompue dans sa longueur, vers le tiers de la trachée artère, et repliée sur elle-même, de manière que le lambeau inférieur, presqu'entièrement détaché de la muqueuse, aurait dû être rejeté par un fort mouvement d'expectoration. Dessous la fausse membrane, la muqueuse aérienne était très-rouge, mais ne présentait pas de gonflement sensible. Les premières divisions des bronches, dépourvues de fausses membranes, renfermaient une légère couche d'un mucus filant et tenace; la muqueuse en

était enflammée. Enfin, les dernières ramifications des bronches présentaient la muqueuse très-injectée, mais lisse et assez sèche. Le poumon était gorgé de sang et ne présentait point de traces d'inflammation : il était même assez crépitant, et, en le coupant, on en faisait sortir un sang rouge écumeux. La muqueuse de l'œsophage et de l'estomac était en quelques endroits un peu injectée ; ce qui pouvait provenir de l'action répétée des vomitifs ; la muqueuse de l'estomac était, en outre, tapissée d'une mucosité transparente et filante : le reste du canal intestinal ne présentait rien de remarquable. On retira de l'œsophage un ascaride lombricoïde et deux autres du duodenum. La rate, d'une consistance ferme, d'une couleur très-foncée, était parsemée de tubercules miliaires d'une couleur laiteuse obscure et de la grosseur d'une tête d'épingle. A ce sujet on peut noter que l'hiver précédent l'enfant avait eu pendant six mois une fièvre intermittente. Le foie était dans l'état sain. Nous ne pûmes porter nos recherches sur les autres viscères.

Si nous voulions procéder, pour déterminer l'espèce de chacune des maladies renfermées dans cette observation, avec la méthode qui nous a dirigés dans l'examen des cas de la première, il nous serait facile de prouver qu'également ici le croup est la cause de la mort des quatre enfans.

Après avoir établi la nature croupale de ces affections, si nous jetons un coup-d'œil sur la série et l'enchaînement des faits que présentent nos deux observations, ne serons-nous pas frappés de l'apparence contagieuse sous laquelle se montre la maladie. En effet, dans chacune de ces observations elle attaque sous le même toît quatre enfans d'âge et de sexe différens ; elle ne les frappa point ensemble, mais dans un intervalle de vingt jours et de manière qu'en se déclarant successivement et à des distances égales chez ces individus, elle semble succéder à une sorte d'incubation nécessaire au développement de la cause contagieuse.

Mais si l'on s'étonnait que cette maladie, en la supposant contagieuse, ne se fût pas communiquée aux parsonnes qui ont approché ces enfans, surtout à leurs parens, et qu'elle ne se fût pas répandue dans le pays environnant ; ne pourrait-on pas répondre que son influence, qui ne paraît pas s'exercer sur les adultes, peut avoir besoin, pour être mise en jeu, de conditions favorables ; comme on le voit à l'égard d'autres maladies dont la contagion, suivant sa nature, s'exerce à des distances plus ou moins grandes et au moyen de contacts plus ou moins immédiats. Enfin, si l'on objectait que, dans le cas où le croup serait contagieux, on devrait en avoir déjà acquis des preuves multipliées ; n'observerions-nous pas avec raison qu'on n'a point de données plus certaines à l'égard de la contagion de la dyssenterie, de la coqueluche, etc., maladies beaucoup plus communes. Ne voit-on pas, d'ailleurs, la difficulté de décider cette question à l'égard d'une maladie rare, qui n'attaque point les adultes, qui ne se communique peut-être que difficilement et à certains sujets par un contact immédiat. A-t-on fait enfin pour la résoudre des expériences directes assez multipliées, et doit-on conclure ; de ce qu'on n'a point de preuves que le croup soit contagieux, qu'il ne l'est point en effet.

Tel est le doute philosophique dans lequel devrait au moins laisser la lecture de ces observations, si nous n'avions, pour fortifier l'opinion que nous osons émettre sur la nature contagieuse du croup, un grand nombre de faits analogues répandus dans les ouvrages de médecine, et, par exemple, ceux rapportés par Rosen de Roseinstein, Duboneix, Desessarts, etc. Et c'est d'après ces faits joints à nos deux grouppes d'observations et aux raisonnemens qui les accompagnent, que nous nous croyons en droit de conclure que, dans certaines circonstances, le croup peut être contagieux, et que les faits qui tendent à le prouver, ne sont pas si rares qu'on le croit généralement.

BIBLIOGRAPHIE.

Formulaire Magistral, et Mémorial pharmaceutique, recueilli par M. Gadet de Gassicourt

et enrichi de notes par M. Pariset. Quatrième édition revue et augmentée. A Paris, chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon St.-Sulpice, nº. 14; à dater du 15 octobre, rue Dauphine, nº. 32.

L'utilité de ce *vadè mecum* est tellement démontrée par la rapidité avec laquelle se sont écoulées les trois éditions précédentes, que nous n'entreprendrons point d'en faire l'apologie. Des formules recueillies et méditées par un pharmacien instruit et renommé, accompagnées de notes par un médecin d'un rare talent; voilà des garanties qui donnent à ce recueil une prééminence sur tous les autres ouvrages du même genre.

Parmi les avantages que ce recueil peut offrir, on peut citer ici celui de faire connaître aux médecins et aux malades, la composition exacte de certains remèdes qu'ils prescrivent ou dont ils usent journellement. Tels sont, par exemple, les suivans :

Eau de Trevez.

Émétique.	gr. ½
Sel de Sedlitz.	℥ j
Eau.	℔ ij

Cette eau se donne, comme eau minérale purgative, à la dose d'une pinte.

Marmelade de Zanetti.

Manne en larmes.	℥ ij
Sirop de guimauve.	℥ j ß
Casse cuite.	ãã ℥ j
Huile d'amandes douces.	(ãã ℥ j)
Beurre de cacao.	ʒ vj
Eau de fleurs d'oranger.	℥ ß
Kermès minéral.	gr. iv

Elle s'administre dans les rhumes, comme minorative. Elle peut s'assimiler à la marmelade de Tronchin. On la prescrit à la dose d'une, deux ou trois cuillerées à café, suivant l'âge du malade et l'intention du médecin.

Pilules écossaises.

Il y a plusieurs formules qui portent le nom de *pilules écossaises* dans les dispensaires anglais. La recette du docteur Anderson est la suivante:

Gomme-gutte (camboge).	ãã ʒ ij
Aloès succotrin.	(ãã ʒ ij)
Huile volatile d'anis.	gouttes xxx
Sirop simple, q. s.	

On en fait des pilules de quatre grains. Elles purgent à la dose de trois ou quatre. Quand on ne veut que se tenir le ventre libre, on en prend une seule en se couchant.

Préservatif contre la germination des pommes-de-terre.

Une expérience que M. Louis de Colomé, propriétaire à Montfort, département du Gers, a faite sur la trufe d'août, lui a prouvé que le lavage des pommes-de-terre et leur dépôt dans un lieu convenable, après avoir été bien ressuyées, est un préservatif certain contre leur germination intempestive.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, nº. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, nº. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXVI.) (11 Septembre 1818.)

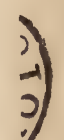
GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.



HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Remèdes généraux : des ventouses.)

Cucurbitula (strenuum plane auxilium) est inventa, tum ut foras evocentur quæ sunt in alto; tum ut eximantur atque eruantur quæ jam in schirrum abeunt. (Galen. Method. medend. l. XIII. c. 19.)

Il n'en était pas de même des *ventouses*, et Galien en faisait un fort grand usage. De son temps, on en fabriquait avec trois sortes de matières, du verre, du cuivre et de la corne. Celles d'argent s'échauffaient trop facilement. On employait celles de corne pour quelques cas particuliers, et pour les personnes que l'emploi du feu effrayait : elles étaient percées, et on les appliquait en suçant fortement avec la bouche, puis bouchant aussitôt l'ouverture avec de la cire.

Les ventouses dit Galien (de Cucurbit.), *enlèvent la matière, apaisent les douleurs, diminuent les phlegmons et l'enflure, excitent l'appétit et rendent des forces à l'estomac affaibli, raniment les forces défaillantes, déplacent et dessèchent les fluxions profondes, arrêtent les pertes de sang, et peuvent soulager dans tous les dérangemens de l'évacuation menstruelle.*

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 août jusqu'au 31 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	14
Fièvres intermittentes de divers types.	88
Fièvres bilieuses ou gastriques.	58
Fièvres adynamiques ou putrides.	9
Fièvres catarrhales.	10
Phlegmasies internes ou externes.	48
Ophtalmies.	16
Douleurs rhumatismales.	21
Diarrhées et dyssenteries.	6
Érysipèles.	14
Phlegmasies des org. de la respiration.	36
Phthisies pulmonaires.	12
Apoplexies et paralysies récentes.	2
Hydropisies et anasarques.	15
Varioles.	20
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron., ou accidens.	76
Enfans galeux.	10
Total.	460

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Dans le commencement de ce mois ont régné, et des chaleurs fort vives et un froid assez piquant, froid qui a été amené, comme on sait, par la pluie qui a tombé pendant une partie de la journée du 6.

Cette transition du chaud au froid s'étant opérée brusquement, beaucoup de personnes en ont ressenti des influences fâcheuses ; les unes ont été prises, presque instantanément, de rhumes de poitrine, les autres ont vu survenir ou renaître des angines (inflammations de la gorge) la plupart heureusement fort légères.

La rougeole, qui avait presque disparu du nombre des maladies régnantes, s'est manifestée de nouveau durant ces dernières chaleurs, mais cela sans offrir rien de particulier.

Parmi les cas dignes de remarques que nous avons eu occasion d'observer pendant la première décade de ce mois, nous citerons une suppression d'urines, maladie infiniment plus rare qu'on ne croit communément, et qu'il importe beaucoup de distinguer de la rétention. Dans la suppression il ne se forme point d'urines, l'action des reins est véritablement suspendue, et la vessie est dans un état de vacuité. Dans la rétention les urines secrétées, comme de coutume, par les reins s'amassent dans la vessie, et la distendent de plus en plus jusqu'à ce que l'art ou la nature leur donnent une issue.

Dans le premier cas, celui de la suppression, il convient en général d'employer les diurétiques et les boissons abondantes; dans le second, celui de la rétention, ces moyens sont essentiellement contraires et nuisibles en ce qu'ils augmentent la quantité du liquide qui ne peut s'évacuer; dans ce cas la sonde est presque toujours le moyen auquel il faut avoir recours.

On distinguera facilement la suppression de la rétention, parce que dans l'une, il n'existe ni plénitude de la vessie ni envie d'uriner, deux symptômes caractéristiques de la rétention dans laquelle, nous le répétons, les diurétiques sont des plus contraires.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 1er. septembre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 3 l. Le *minimum* de 27 p. 9 l. $\frac{11}{12}$.

Le *maximum* dut hermomètre a été de 22 d. o. — Le *minimum* de 14 d. 1.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de oo d. o. — Le *minimum* de oo d. o.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

Observation sur les heureux effets des fumigations dans un cas grave d'affection syphilitique.

M. M....., âgé de 46 ans ans, courrier de la malle, d'un tempérament sanguin, et d'une excellente constitution, parvenu à l'âge de 22 ans, sans avoir éprouvé aucune maladie grave, contracta une blennorrhagie. Les symptômes qui se manifestèrent ne laissèrent aucun doute sur l'existence de la maladie syphilitique : ces mêmes symptômes disparurent, sans traitement, trois ou quatre jours après leur apparition, et laissèrent M. M.... dans un tel état de sécurité sur sa santé, que peu d'années après il se maria, eut des enfans, lesquels, ainsi que leur mère, ont toujours joui d'une bonne santé. Celle de M. M... ne s'était jamais ressentie du premier accident.

En 1815, 24 ans après l'apparition des symptômes de la syphilis, M. M.... perdit sa place de courrier de la malle. Cette perte fut pour lui une source de chagrins d'autant plus violens, qu'il les concentrait dans son intérieur.

Le premier effet de cette affection morale et grave fut une ophtalmie aiguë sur l'œil droit : peu de jours après l'œil gauche fut fortement attaqué; les organes de la vue devinrent d'une sensibilité extrême, les plus faibles rayons lumineux étaient insupportables : cet état affligeant était accompagné de maux de tête et de douleurs ostéocopes si intenses, que le malade n'avait aucun instant de repos.

A peine douze jours s'étaient écoulés depuis l'invasion de la première ophtalmie, qu'il survint une éruption considérable; elle fit des progrès rapides en peu de temps, se développa sur toute la surface du corps, et les pustules qui se manifestèrent étaient évidemment syphilitiques.

Quelle que fut la cause de cette maladie, ou récente, ou invétérée, ou même héréditaire, le malade désespéré de son état et rebuté de l'inefficacité des remèdes qui lui avaient été administrés, se présenta au docteur Galès le 15 mai 1817.

Le malade présentait alors une ophtalmie aiguë : le gonflement énorme des paupières, la rougeur des conjonctives, le trouble des cornées transparentes, et la tuméfaction des yeux, inspiraient des craintes sérieuses. Il y avait lieu d'appréhender que la maladie n'eût déjà fait des progrès trop rapides, et qu'il fût trop tard pour conserver la vue au malade : son corps étant cou-

vert de larges pustules de couleur cuivreuse avec démangeaison, etc.

Comme la nature de la maladie n'était pas douteuse, M. M.... fut soumis de suite, et avant tout autre traitement aux fumigations aqueuses ou aromatiques ou sulfureuses suivant les indications. Le premier résultat de ce moyen fut de procurer quelques instans de repos et d'affaiblir la violence des maux de tête et des douleurs ostéocopes. A la dixième fumigation l'ophtalmie céda un peu, ou du moins ne fit plus de progrès; on les continua encore, parce que l'on concevait l'espoir de préserver le malade d'une cécité totale; elles furent prises avec une exactitude et un empressement que peuvent seuls inspirer et le mieux qu'on éprouve et le désir d'arriver promptement à une guérison parfaite; le malade en prenait souvent deux par jour contre l'avis même du docteur Galès. Enfin, à la soixantième, toutes les douleurs avaient cessé, et les pustules présentaient un aspect bien moins hideux.

C'est alors que l'on prescrivit le sirop de salsepareille, avec addition de huit grains de muriate suroxigéné de mercure par livre de sirop. Le traitement a duré trois mois et demi, et il a suffi de six livres de sirop composé pour rendre à cet homme une santé dont il avait désespéré de jouir jamais.

Cette cure aussi intéressante qu'elle était douteuse, lorsque le malade fut soumis à ce nouveau traitement paraît confirmer l'observation déjà faite par plusieurs praticiens, que dans les maladies syphilitiques invétérées, les remèdes extérieurs, appropriés à la maladie, n'agissent jamais plus promptement et plus efficacement que lorsque le malade y a été préparé par un certain nombre de fumigations sulfureuses préliminaires.

Le docteur Galès, suivant son usage, a fait peindre M. M.... au fort de sa maladie. Cette image est affreuse à voir. Depuis bientôt un an le sujet ne ressemble plus à son portrait, il jouit d'une santé parfaite, son corps ne conserve aucune trace des ravages qu'avait faits sur lui une maladie dont les caractères étaient si effrayans.

M. le docteur Luc de Piccouline, conseiller de cour en Russie, et savant distingué, a suivi avec une exactitude scrupuleuse le traitement prescrit à M. M.... il en a vu les effets et s'est convaincu par lui-même, il y a peu de jours, par un nouvel examen, que depuis un an il n'y avait eu, sous aucune forme quelconque, ni reproduction, ni symptôme de la maladie dont cet individu avait été si cruellement affligé.

Cette observation, rendue publique, doit porter l'espérance et la consolation dans l'âme des malades qui, comme M. M...., désespéreraient de leur guérison.

Nota. M. Galès (rue Sainte-Anne, n° 59) continue de fournir des appareils dans les départemens au prix de 322 francs, emballage compris : il joint à ses envois un petit modèle en liége dont toutes les parties se démontent, et qui facilite la construction du fourneau; plus des instructions particulières pour l'administration des fumigations, son mémoire, les rapports imprimés par ordre du gouvernement, etc., etc.

Sur une maladie présumée provenir de l'usage de la vesce dite jarosse, *par M.* Deslandes. *(Extr. de la Bibl. physico-économique.)*

Il n'est pas rare de voir dans les communes des environs de la Flèche et Bringé, départemens de la Sarthe et de Maine et Loire, des familles entières percluses, au moins temporairement, de leurs membres, et surtout des inférieurs. Quelque disposés que soient encore les habitans de nos campagnes à attribuer ces sortes de calamités à des sorciers, cependant l'opinion générale, forcée par l'expérience, l'attribue à l'usage de la vesce nommée *jarosse*, la *vicia monanthos* des botanistes.

Au printemps de 1816 une famille fut attaquée de ce mal dans la commune que j'habite mais les mâles seulement. Deux garçons bien forts, vigoureux, d'un beau sang, l'un âgé de 22 ans, l'autre de 21 ans, furent attaqués simultanément de douleurs dans les articulations inférieures. Les jambes et les cuisses devinrent

roides : ils furent réduits à ne pouvoir marcher, l'aîné surtout, qu'avec des béquilles ; ils employèrent plusieurs remèdes, donnés à la vérité par des empiriques, sans éprouver de soulagement. Cependant soit force de tempérament, soit que l'usage de la jarosse n'eût pas été prolongé, ou que la quantité fût modérée, ils ont repris peu à peu l'usage de leurs membres, mais non sans se ressentir encore aujourd'hui de quelques difficultés.

Instruit de cet événement, je me transportai au domicile de cette famille, qui n'hésita point à attribuer cette maladie à l'usage de cette légumineuse ; elle la regardait comme certaine.

D'après les renseignemens que je recueillis, la famille en avait fait usage depuis la récolte de 1815 ; cette graine était mêlée avec d'autres grains dans la proportion d'un septième ; il n'en résulta aucun inconvénient jusqu'au printemps 1816. Mais vers le temps où la terre végète avec le plus de vigueur, un peu avant la floraison des seigles, la maladie se manifesta : alors leur pain sentait *le fort*. Ce terme est employé dans nos campagnes pour exprimer une odeur qui désigne une sorte de fermentation.

Il résulte d'un grand nombre d'autres renseignemens pris auprès de nos fermiers, qu'ils sont généralement persuadés que l'usage des vesces est très-pernicieux au temps où elles sentent *le fort*; ce qui arrive vers le printemps. D'où je conclus que, si l'effet de la jarosse se fait plus particulièrement apercevoir au printemps, on ne peut que l'attribuer à la disposition fermentescible de la farine provenant de ce grain, puisqu'à cette époque elle a une odeur qui le désigne ; et comme la cuisson du pain ne fait point disparaître cette odeur, j'en conclus encore que cette fermentation s'y continue, peut-être même s'y accroît, seulement quand le pain n'est pas assez cuit.

Quoi qu'il en soit, il paraît constant que l'usage de la jarosse, employée en certaine proportion, est pernicieux ; que les accidens causés par cet usage sont très-fréquens ; qu'ils se font particulièrement ressentir au printemps. Les amis de l'humanité doivent donc s'empresser de signaler ce mal, provoquer de nouvelles observations pour arriver aux moyens de le prévenir ou de le guérir.

Des maladies du froment, par M. Huzard, *fils.*

Les deux principales maladies du froment sont la carie et la rouille. Je vais expliquer brièvement ce que nous savons de la nature de ces affections et sur les moyens de les prévenir.

La carie. Dans cette maladie, la substance du grain, qui devrait former la farine, dégénère en une poudre noirâtre, semblable à celle de la vesce-de-loup. Cette affection du grain était autrefois si commune, qu'il n'était pas extraordinaire de voir deux ou trois fois autant d'épis attaqués que de sains ; heureusement le moyen de le prévenir est maintenant entre les mains de tous les fermiers. Il est bien certain que toute opération qui prive exactement la semence de la poussière de la carie, source de l'infection, ou qui détruit cette poussière par un caustique, a l'effet d'assurer une récolte qui en sera exempte.

Un bon moyen de prévenir cette maladie est de cribler d'abord avec beaucoup de soin la graine que l'on destine aux semis, et ensuite de la plonger dans quelque liquide. Les balles cariées, les grains imparfaits et légers, les graines des plantes étrangères qui n'auront point été séparées par le criblage, flotteront bientôt à la surface de l'eau, et pourront facilement être enlevées, ce qui n'est pas ordinairement si facile quand on jette sans précaution les grains dans la liqueur.

Il y a un grand nombre de moyens de prévenir la carie :

1°. Par l'eau froide et la chaux ; 2°. par l'eau bouillante et la chaux ; 3°. par l'eau salée, par l'urine salée, et enfin par divers autres procédés.

La rouille. Il semblerait résulter de l'ouvrage d'un naturaliste distingué, que cette maladie est la suite de la croissance d'un petit champignon parasite sur les feuilles et les tiges de la plante ; et que les racines de ce champignon, en s'empa-

rant de la séve destinée à la nourriture du grain, le rendent maigre, pour ainsi dire recoquillé, et, dans quelques cas, le privent complétement de la matière qui doit composer sa subsistance. Celui qui examinera avec un bon microscope les tiges de blés rouillés, reconnaîtra que les taches de rouille sont des grappes de petits champignons, et il sera porté à admettre que ces plantes parasites, qui ont leurs racines implantées dans les vaisseaux séveux de la plante, consument une grande partie de la nourriture qui était destinée à la formation du grain.

Parmi les remèdes à mettre en usage contre cette fatale maladie, on a recommandé surtout les suivans : 1°. La culture des espèces de froment qui sont les plus robustes; 2°. d'ensemencer de bonne heure; 3°. de semer des variétés précoces; 4°. de semer dru; 5°. de renouveler les semences; 6°. de tasser le sol après avoir semé; 7°. d'user d'engrais salins; 8°. d'avoir une bonne rotation de culture; 9°. d'extirper toutes les plantes qui peuvent servir de réceptacle à la rouille; 10°. de faire des méteils.

Nouveaux moyens thérapeutiques, ou emploi remarquable de moyens déjà usités.

Conserve de carline. — La *carlina acaulis* de Linné et Villars croît abondamment sur les monts rocailleux et sauvages; elle présente un aliment sous le nom de *culs-d'artichauts sauvages.* M. Chancel, pharmacien à Briançon, a eu l'idée heureuse de confier au sucre cette partie charnue de la carline, qui est non-seulement un aliment très-restaurant, mais qui passe pour avoir des vertus aphrodisiaques ou excitantes particulières. Cette sorte d'artichaut sauvage, en effet, est diurétique, et présente, dans l'état frais, de petits vaisseaux contenant un suc jaunâtre particulier, quand on brise ce disque charnu qui porte les fleurs.

Cette conserve réunit l'utile à l'agréable; car sa saveur agréable la rend propre à être admise sur les tables les plus recherchées.

Pastilles d'Ipécacuanha composées.

Prenez : Ipécacuanha en poudre très-fine. . . . . un gros et demi.
Tartrate antimoine de potasse. . . . . vingt grains.
Gomme adragante. . . . . . . deux gros.
Eau de fleurs d'oranger. . . deux onces.
Sucre blanc en poudre. . . . une livre.

Préparez selon l'art, en faisant du tout une masse de consistance convenable pour diviser en seize portions. Subdivisez chacune de ces portions dans quarante-huit pastilles.

Ces pastilles se donnent comme vomitives à la dose de sept à huit pour un enfant de deux à trois ans. Nous partageons le sentiment de MM. les rédacteurs du journal de pharmacie qui, regardant la recette de M. Tiran, pharmacien à Marseille, comme utile en quelques cas, ne pensent pas que ce médicament doive jamais être substitué à ce qu'on connaît généralement sous le nom de *pastilles d'ipécacuanha*, qui ne sont ni si difficiles à prendre, ni si peu efficaces que l'auteur de la nouvelle formule semble le supposer.

Bière nouvelle. — C'est à M. Kirckoff que l'on est redevable du procédé pour convertir en sucre les fécules amylacées par le moyen de l'acide sulfurique. Une des plus utiles applications, est la conversion de ce sucre en bière. Étendu dans une quantité d'eau convenable, mis en fermentation et houblonné selon la méthode des brasseurs, ce sirop fournit une bière légère, mousseuse, alcoholique et d'une saveur très-agréable. Cette boisson rafraîchissante et salubre peut se préparer partout; elle ne demande ni moulin, ni touraille, ni guilloirs, ni chaudières; le cultivateur, l'artisan, pourront la fabriquer dans leur ménage. Cette préparation en grand revient à un centime le litre.

Conserve de consommé. — Nous nous plaisons à faire connaître un nouvel établissement dont

ces produits se recommandent autant par leur qualité que par leur prix modéré. La conserve de consommé qui se fabrique et se débite dans le bâtiment des Petits-Pères, occupé en partie par la mairie du troisième arrondissement, a déjà soutenu avec avantage toutes les épreuves qui pouvaient garantir sa bonté. L'expérience a pleinement justifié la confiance que devaient inspirer à tout juge compétent la disposition de l'appareil ingénieux qui sert à la préparation de ces tablettes, le choix des substances qui entrent dans leur composition, et la marche invariable de toutes les opérations.

La fabrique des Petits-Pères n'a rien de commun avec les découvertes économiques et intéressantes sous ce rapport qui ont fait trouver un aliment très-peu coûteux dans la substance des os. Enfin, ce n'est point de la gélatine qu'on y prépare, c'est toute la substance savoureuse et fortifiante d'un bon pot-au-feu, réduite au moindre volume possible et dans un état parfait de dessiccation; ce qui en fait une ressource précieuse qu'on a toujours sous la main, et qu'on peut conserver sans la moindre altération pendant des années.

On peut donc être assuré, en s'approvisionnant des tablettes fabriquées aux Petits-Pères, qu'on se procure un aliment sain et de bon goût, qui se compose uniquement de jus de viande fraîche, de légumes et d'une faible portion de gelée extraite des parties du veau qui en produisent dans les bonnes cuisines.

Cette préparation était connue depuis longtemps; et, sans parler des recherches intéressantes de Papin qui datent de 1682, deux ouvrages estimés ont recommandé en 1780 les tablettes de bouillon, que les Anglais appellent *portatible soup*, pour les voyages sur mer. Les voyageurs aisés du continent les emploient fréquemment dans plusieurs parties de l'Europe, et nous leur devons la conservation d'un grand nombre de militaires que la guerre entraîna dans les déserts du Nord et du Midi.

La fabrication de cette conserve, qui n'avait occupé jusqu'ici que le talent de quelques cuisiniers habiles, et rarement les laboratoires de pharmacie, vient enfin de recevoir tous les perfectionnemens que l'état actuel de nos connaissances physiques et chimiques offre à presque tous les procédés de l'industrie manufacturière.

Quand cette heureuse application de la science n'aurait pour résultat que de réduire la manutention et de mettre à la portée des personnes forcées à calculer rigoureusement leur dépense, un aliment qui était précédemment un objet de luxe, nous répéterions avec La Fontaine, sans crainte d'être démentis par nos lecteurs qui useront de la conserve de consommé:

Laissez dire les sots, le savoir a son prix.

On peut s'adresser par écrit à madame Rassin-Cauchoix aux Petits-Pères. Le dépôt principal est établi chez le concierge de ce bâtiment. Il en existe dans les principaux ports de mer et dans plusieurs villes du midi de la France. Chaque paquet contient un avis imprimé avec indication des prix.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur l'emploi du feu en médecine, suivies de l'exposé d'un moyen épispastique propre à suppléer la cautérisation et à remplacer l'usage des cantharides, etc.; par Louis-François GONDRET; *brochure in-8°. Paris,* 1818. *Chez* J. J. BLAISE, *libraire, quai des Augustins, n°.* 61.

On ne peut qu'applaudir au zèle des médecins qui, à l'exemple du docteur Gondret, s'occupent d'introduire dans la pratique médicale, non des systèmes, modifiés sur des théories dont le temps et l'expérience ont fait justice, mais travaillent à ramener les praticiens vers cette véritable doctrine sur laquelle repose l'édifice de la science médicale; édifice dont Hippocrate et ses successeurs ont posé les bases principales.

La pyrotechnie chirurgicale de M. Percy avait jeté un grand jour sur cette partie de l'art de guérir, où l'emploi du feu était regardé pour les malades comme le port du salut, dans ces circonstances surtout où tous les moyens thérapeutiques paraissaient avoir échoué. Une sorte d'oubli rendait coupable la timidité de certains

médecins qui, fiers d'une pratique longue et exercée, craignaient de recourir à un moyen qui, chez les anciens, avait toujours joui d'une célébrité méritée. Aussi, combien de malades ont été privés d'un bienfait que leur offrait le feu, cet élément regardé par tous les philosophes, comme le premier moteur de l'univers!

Plus hardis dans l'emploi des autres moyens, on multipliait leur usage sans en obtenir des résultats aussi certains. Pourquoi donc, puisque l'expérience des siècles, puisque des observations multipliées formaient le plus ferme appui de ce moyen héroïque, est-on resté en-deçà des limites que le temps et des succès reconnus ne pouvaient fixer? Il est facile d'en établir la cause: c'est que tout système nouveau qui fait la réputation éphémère d'un auteur, est facilement saisi par les enthousiastes de nouveautés, qui semblent se réunir en chœur pour chanter les louanges du dieu avant de s'être donné la peine de comparer les faits avec la proposition d'une doctrine purement systématique.

Recourons donc avec le docteur Gondret à ces livres d'observations où la vérité se montre dans tout son jour, afin de bien juger de l'importance d'une doctrine, toutefois en éloignant d'elle tout ce qui peut tenir aux écarts d'une imagination enthousiaste.

Le mémoire qu'offre au public le docteur Gondret, et qui a reçu du premier corps savant de l'Europe l'approbation la plus méritée, est rempli d'observations qui démontrent la nécessité d'user d'un moyen dont les résultats ont justifié l'attente du médecin qui ne fonde sa réputation que sur la guérison, ou au moins sur le soulagement des malades confiés à ses soins.

M. Gondret ne considère pas la cautérisation seulement comme un moyen propre à établir un cautère, dans la vue de donner écoulement à une matière morbifique; mais il regarde le feu comme doué d'une action tonique; et c'est en cela que les essais qu'il en a faits ont rempli en grande partie les indications qu'il s'était proposées. En lisant son ouvrage, on remarquera avec intérêt que plusieurs malades atteints d'épilepsie ont éprouvé un soulagement sensible à la suite de cautérisations sincipitale et occipitale; qu'un autre menacé d'un dérangement complet dans les fonctions intellectuelles, suite d'une altération commençante du cerveau, a été parfaitement guéri par l'application d'un moxa au sinciput; qu'une dame, âgée de 70 ans, frappée d'hémiplégie avec affaiblissement des facultés intellectuelles, accompagnée d'une incontinence des urines et des déjections alvines, fut guérie au bout de deux mois, à l'hémiplégie près, par l'effet de la cautérisation sincipitale. La quatrième observation du mémoire de M. Gondret, nous offre un individu dont les yeux étaient malades depuis plusieurs années. L'œil gauche fut atteint le premier, 1°. d'inflammation; 2°. de goutte-sereine; 3°. de cataracte. L'œil droit continua ses fonctions, mais il s'affecta bientôt de goutte-sereine, la vision s'affaiblit graduellement et se perdit. M. Gondret pratiqua la cautérisation sincipitale. Les effets obtenus sont les suivans: la pupille de l'œil droit, dont les mouvemens étaient très-lents, se resserre et se dilate davantage; ..... la vision n'est plus bornée à la sensation d'un corps placé latéralement et en-dessous de l'œil; à trois pieds et plus de distance et en droite ligne, le malade distingue les barreaux des vitres, il les indique d'avance, et va ensuite y poser la main. Il aperçoit également une serrure et touche les angles qu'il veut. Sans que l'on puisse croire à l'entier succès de l'opération, on peut avouer que le malade a fait un grand pas vers la guérison.

Je n'ai indiqué que quelques faits, afin d'engager les hommes de l'art à consulter le mémoire du docteur Gondret.

Toutes les observations qu'il rapporte sont empreintes du cachet de la vérité: dépouillées de tout ornement, elles n'en sont que plus attachantes; elles établissent en même temps la certitude de l'aphorisme d'Hippocrate.

« *Quæ medicamenta non sanant, ea ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet.* »

L'horreur qu'inspire à certains malades l'application du feu, le besoin d'avoir un remède prompt et sûr, et qui ne présente pas d'ailleurs inconvéniens des préparations faites avec les cantharides, ont engagé M. Gondret de remplacer ces différens moyens par la pommade d'ammoniaque dont il indique deux modes de préparation selon le dégré de la température de l'atmosphère.

15 degrés (R.) et au-dessus.

Prenez du suif de chandelle. . . quatre gros.
D'huile d'amandes douces. . . . quatre gros.

Faites liquéfier à une douce chaleur, dans un flacon à large ouverture, ajoutez ;

D'ammoniaque liquide à 22 degrés, une once.

Versez l'ammoniaque par fractions, agitez jusqu'à ce que le mélange soit concret. Bouchez hermétiquement et lutez ; le mieux est d'employer un flacon bouché à l'émeri.

A 10 degrés et au-dessus.

Prenez : Suif de chandelle. six ou sept gros.
D'huile d'amandes douces. deux ou un gros.

Liquéfiez et ajoutez :

Ammoniaque liquide à 22 degrés une once.
Faites comme ci-dessus.

Les résultats avantageux obtenus par le docteur Gondret dans les cas où un organe interne était affecté de douleur ayant pour cause une inflammation ou une métastase arthritique ou névralgique ; dans des pneumonies caractérisées par une douleur vive, par une orthopnée intense avec toux et crachats teints de sang, etc., etc ; et la promptitude avec laquelle ce médicament agit, engagera sans doute les praticiens à l'employer dans toutes les circonstances où ils désireront obtenir un effet aussi sûr que rapide. Nous rendons hommage aux travaux de M. Gondret, en annonçant que les essais que nous avons faits de ce moyen ont été couronnés de succès. Nous attendrons d'avoir un plus grand nombre d'observations pour les publier. SERRURIER.

Secours à donner aux asphyxiés, par la chaleur.

Ces asphyxiés doivent être promptement transportés dans un lieu moins chaud, mais pas trop frais.

Il faut les saigner surtout à la jugulaire ; s'ils peuvent avaler, il faut leur faire boire de l'eau froide acidulée avec un peu de vinaigre ; leur donner des lavemens de même nature, mais un peu plus chargés de vinaigre. Les bains de pied dans de l'eau médiocrement chaude, sont utiles quelquefois. Après ces remèdes, on est obligé de recourir à l'application des sangsues aux tempes.

Jamais, dans ce cas, on ne doit employer les boissons échauffantes.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXVIII.) (1er. Octobre 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = Ire. Période. — Pathologie de Galien. (De la révulsion et de la dérivation.)

Vehementes humorum fluxiones revulsione cohibendæ sunt, ne nimium confertæ alioquin prorumpant.
(Galen. De hirud. lib. c. 2.)

L'art de produire la *révulsion* et la *dérivation* était fort bien connu de Galien. Cet art consiste à détourner d'un organe les humeurs qui sont nuisibles, soit par leur nature, soit par leur abondance, soit enfin parce que l'organe est malade; il savait que pour produire ce résultat, il fallait exciter vivement l'action d'un autre organe qui attirait vers lui les sucs qui avaient été préjudiciables en se portant sur l'autre. Cette explication est, suivant les idées de Galien, toute humorale, mais comme elle avait l'avantage d'être déduite de l'apparence des faits, elle conduisait à la plupart des applications heureuses que l'on en fait de nos jours dans la théorie plus physiologique des fluxions : le petit extrait qu'Oribase a conservé des principes de Galien sur ce point important de médecine, est un traité presque complet.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 11 septemb. jusqu'au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	13
Fièvres intermittentes de divers types.	92
Fièvres bilieuses ou gastriques.	40
Fièvres adynamiques ou putrides.	10
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	15
Ophtalmies.	9
Douleurs rhumatismales.	27
Diarrhées et dyssenteries.	6
Érysipèles.	15
Phlegmasies des org. de la respiration.	43
Phthisies pulmonaires.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	3
Hydropisies et anasarques.	14
Varioles.	20
Coliques métalliques.	6
Maladies sporad., chron., ou accidens.	70
Enfans galeux.	12
Total.	401

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Dans la pratique de la médecine, comme dans la culture des lettres et des arts, il ne faut jamais perdre de vue les chefs-d'œuvres admirables que nous devons au génie des Grecs.

Un médecin, en étudiant les aphorismes d'Hippocrate; un poëte, en lisant Homère; un sculpteur, en contemplant les belles statues antiques, se retrouve toujours plus près de la nature, plus près du sublime, et plus près du vrai beau.

Nous croyons donc faire une chose utile à nos lecteurs que de rapprocher ici les sentences ou aphorismes d'Hippocrate, qui se rapportent à la saison d'automne où nous entrons.

« Quand l'été est sec et avec des vents du nord,

l'automne pluvieuse et avec les vents du midi, l'on a des maux de tête qui durent jusqu'à l'hiver, des toux, des enrouemens, des enchiffrenemens, même des phthisies.

« Mais si l'automne est avec des vents du nord et sans pluie, elle est saine pour les hommes d'un tempérament humide et pour les femmes : les autres auront des ophtalmies sèches, des fièvres aiguës, des enchiffrenemens; quelques-uns des affections mélancoliques.

« En automne, plusieurs des maux d'été et les fièvres quartes, les fièvres erratiques, les maladies de la rate, les hydropisies, les phthisies, les stranguries, les lienteries, les dysenteries, les sciatiques, les esquinancies, les asthmes, les affections iliaques, les épilepsies, les affections maniaques et les affections mélancoliques.

» Les fièvres quartes ..... d'automne sont longues et durent souvent jusqu'à l'hiver.

« Les affections goutteuses se renouvellent ordinairement au printemps et à l'automne.

» En automne règnent ordinairement les maladies les plus cruelles et les plus mortelles.

« L'automne est terrible pour les phthisiques.

Plus de vingt siècles se sont écoulés depuis que le père de la médecine a donné ce résultat de ses observations, et à peine y trouve-t-on quelques assertions fautives ou douteuses, dont nous ferons le texte d'un de nos prochains bulletins.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 20 septembre jusqu'au 30, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{9}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 18 d. 9. — Le *minimum* de 12 d. 3.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0. — Le *minimum* de 00 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Sur un cas d'anasarque guérie par des bains de vapeurs; par M. Faye, médecin de l'hôpital civil et militaire à Limoges.

Le sieur Pierre Marbouty, charpentier, âgé de trente-huit ans, d'une constitution un peu usée par les fatigues de la guerre, et par un long séjour dans les prisons de l'Angleterre, fut travailler le 10 février de cette année, dans une papeterie distante de trois lieues de Limoges : il fut contraint, par son travail, à avoir les jambes dans l'eau froide pendant six heures consécutives. Le soir, en se retirant, il essuya plusieurs averses, et il négligea de changer de vêtemens à son arrivée.

Marbouty éprouva dans la nuit de l'oppression, des douleurs vagues par tout le corps, avec un refroidissement général.

Le 11, les jambes et les bras étaient infiltrés et froids, les mouvemens difficiles et douloureux; la figure bouffie, et l'oppression était devenue plus forte. Je prescrivis des boissons diaphorétiques et diurétiques, des frictions sèches; et d'envelopper le corps du malade avec une étoffe de laine.

Le mal continue de faire des progrès, le 12, le 13 et le 14. A peu près même traitement.

Le 15, le malade ne peut plus rester au lit; tous les symptômes ont une marche si rapide et si effrayante, malgré l'emploi des remèdes qui paraissent le mieux appropriés à la nature du mal, que je me décidai à le transporter de suite chez M. Duboys, habile pharmacien de cette ville, pour lui faire administrer des fumigations.

La première fumigation, faite avec l'eau, produisit au bout de quelques minutes une sueur générale qui fut entretenue par une boisson sudorifique et par la chaleur du lit, où le malade était presque assis. . . . .

La deuxième fumigation, faite avec le soufre, fut encore plus avantageuse, et il en fut ainsi progressivement jusqu'à la huitième, qui fit disparaître tout vestige d'infiltration; mais je crus à propos de lui en faire prendre douze.

Marbouty a recouvré ses forces, et a repris ses travaux depuis les premiers jours de ce mois.

Cette maladie, que j'ai regardée comme une infiltration générale du tissu cellulaire sous-cutané, ou comme une anasarque essentielle aigue, m'a paru avoir eu pour unique cause la suppression de la transpiration, et l'atonie de la peau et du tissu cellulaire, par l'action du froid et de l'humidité. L'indication la plus évidente et la plus rationelle n'était-elle pas d'exciter les sueurs et de rétablir le ton de la peau et du tissu cellulaire? Les fumigations, les bains d'air seul ou chargé de principes, au moyen de la boîte du docteur Galès, ne sont-ils pas des ressources puissantes trop peu employées?

(*Bulletin de la Faculté.*)

*Note relative à la doctrine de M. Doussin-Dubreuil sur les glaires, par M. C.****

L'humeur muqueuse et l'humeur glaireuse sont-elles de la même nature? Les mêmes causes les produisent-elles l'une et l'autre? Les mêmes remèdes sont-ils propres à dissiper les accidens qu'elles peuvent occasionner? Dans une note d'environ huit pages et qui appartient à la deuxième partie de son traité des glaires (1), M. le docteur Doussin-Dubreuil traite de nouveau ce point important de la physiologie, et persiste à assurer qu'il existe entre ces deux humeurs une différence telle que les maladies produites par la mucosité ont pour cause un principe irritant ou tonique porté à un trop haut degré, tandis que les affections glaireuses sont le résultat de la faiblesse et du relâchement. M. Dubreuil reproche à M. Pinel, mais avec cette politesse qui caractérise l'homme bien élevé, de les avoir considérées comme identiques, dans l'article *glaires* qu'il a fait imprimer dans l'Encyclopédie méthodique. Si M. Pinel, dit-il, qui, lorsqu'il rédigea cet article, était jeune, et ne pouvait par conséquent avoir l'expérience qu'il a aujourd'hui, le rédigeait de nouveau, il ne manquerait point assurément de dire qu'il s'est trompé en écrivant qu'il n'y avait point de différence entre les glaires et la substance que sécrètent les glandes des membranes dites muqueuses, substance qui doit être respectée, puisqu'elle sert à l'exercice des fonctions que remplissent ces membranes, tandis que l'humeur glaireuse, matière tout-à-fait hétérogène, résultat de digestions imparfaites ou de la transpiration répercutée, doit être rejetée au dehors par tous les moyens possibles, en prenant toutefois les précautions indiquées par le genre d'accidens qu'elle occasionne, et par la délicatesse du tempérament des individus qu'elle accable (1).

(1) Cette note, qui paraît sous le titre d'*Addition à la deuxième partie du traité des glaires*, se donne ou s'envoie gratuitement et franche de port, aux médecins ou autres personnes qui la désirent. Il faut avoir soin d'affranchir les lettres. S'adresser à M. Locard, libraire, rue de Seine, à Paris.

(1) Les auteurs de l'article *glaires* dans le *Dictionnaire des Sciences médicales* professent la même opinion que M. le professeur Pinel. N. D. R.

Sur l'usage interne du Datura stramonium; par M. Ward, esq. (traduit de l'anglais par A. Roche).

On prescrit en Angleterre de fumer du *Datura stramonium*, au lieu du tabac, dans les affections asthmatiques et catarrhales, et l'on en retire souvent de bons effets, au moins momentanés. Mon frère, lorsqu'il quitte Londres pour la campagne, est souvent pris de violens accès d'asthme, qu'il fait cesser aussitôt en fumant une pipe de *stramonium*. Dans ces affections, M. Ward prescrit ce narcotique sous forme de teinture, qu'il fait préparer avec quatre onces de cette plante séchée et hachée, que l'on fait macérer pendant quatorze jours dans quinze onces d'esprit-de-vin faible et une once d'esprit ammoniaque. Il la donne à la dose de quatorze à vingt-quatre gouttes que l'on augmente graduellement.

Un malade en prit un gros et demi à la fois, et n'éprouva que de légères nausées, sans le moindre vertige. Ce remède facilite singulièrement la respiration ; M. Ward ne l'a jamais prescrit qu'à des malades asthmatiques ou catarrheux.

Notice sur le conseil de salubrité près la préfecture de police.

Les simples animaux, livrés à leur appétit naturel, n'ont pas besoin d'être guidés pour le choix de leurs alimens. Ils saisissent leur proie et devinent les objets particuliers de leur subsistance parmi d'autres objets de convoitise qui ne les attirent jamais. Le carnivore mourrait de faim sur un tas de végétaux, et l'herbivore éprouverait la même indifférence au milieu des plus succulens abattis ; mais comme ils n'ont pas toujours leur nourriture à volonté, si, par l'effet d'une longue abstinence, ils viennent à surcharger et déranger leurs forces vitales, ils savent trouver entre mille la plante salutaire qui doit les guérir. Heureux instinct qui a tous les avantages de la prévoyance humaine, qui peut s'exercer individuellement et toujours à temps ; au lieu que les précautions qu'il faut prendre pour assurer le bien-être des hommes réunis en société, doivent être confiées à des tiers revêtus de la confiance publique, en raison de la vigilance continuelle qu'il faut exercer et des moyens coërcitifs qu'il faut développer pour en assurer le succès ! L'homme, cet inexplicable réunion de grandeur et de faiblesse, d'intelligence et de brutalité, vivant loin des lieux de sa première origine, et forcé de renoncer aux élémens de ses premiers besoins, qu'il rencontrait dans les bois, s'est fait, dans les villes où il s'est réuni à ses semblables, une nourriture mixte, composée en général d'élémens contraires, mais qui sont devenus analogues par leur préparation. Au milieu des travaux dont le prix maintient leur subsistance, ne pouvant vaquer à ces soins de tous les jours, le gouvernement domestique a dû se les attribuer et prendre des mesures pour en assurer tous les effets. De là est venue cette police municipale, si recommandable, si précieuse, qui prend obscurément tant de peine pour l'avantage de ceux qui se montrent plus souvent ingrats que justes. C'est dans les grandes villes que ce gouvernement domestique est nécessaire et c'est à Paris qu'il est parfait. Un conseil de neuf membres, tous choisis parmi les hommes les plus instruits de la capitale dans les matières soumises à leur inspection (1), est chargé, sous la présidence du préfet de police, de veiller à tout ce qui se rapporte à l'hygiène publique (2). Ce ministère de surveillance comprend non-seulement la nourriture et la boisson, mais il se compose encore des épizooties, des manufactures, des ateliers insalubres, des épidémies, de l'examen des marchés, rivières, cimetières, tueries, voiries, amphithéâtres de dissection, vidanges, bains publics, statistique médicale, tableaux de mortalité, recherches pour assainir les lieux publics, éclairage, chauffage public ; analyse des remèdes saisis et des vases suspects ; le régime des prisons sous le rapport du travail des détenus, du chauffage, éclairage et de l'habillement, est encore soumis à sa vigilance, ainsi que la santé des femmes publiques, cette lèpre sociale qu'il faut centraliser, puisqu'on ne peut la guérir, etc.

Le conseil a fait cette année, et pour celle qui vient d'expirer, trois cent quarante-huit rapports sur la plupart des objets détaillés ci-dessus, et présenté pour chacun d'eux les inconvéniens reconnus, avec les correctifs et les préservatifs qu'ils peuvent comporter.

Jaloux d'étendre ses bienfaits plutôt que ses attributions, le conseil a proposé le projet d'une *société d'humanité*, qui doit donner plus d'extension à la surveillance et aux secours à porter sur tous les objets de police. Tout est précieux

(1) A cette notice, que nous fournit le *Mémorial de l'homme public*, nous joindrons ici la liste des membres de ce conseil, ce sont MM. Cadet-de-Gassicourt, Darcet, Deyeux, Dupuytren, Huzard, Leroux, Marc, Pariset, Petit.

(2) *Compte rendu des travaux du conseil de salubrité*, pendant l'année 1817. — Paris, 1818.

dans son rapport ; il remonte à l'origine de l'établissement du conseil ; il déroule tous les moyens qui ont été pris pour lui faire remplir sa destination. Enfin, cet important travail se recommande à l'attention publique, autant par les objets qu'il renferme que par la manière dont ils sont présentés. Il a été imprimé par Lottin de Saint-Germain, imprimeur du Roi et de la préfecture de police.

Police des établissemens d'eaux minérales factices.

Son excellence le minisrre de l'intérieur ayant demandé l'avis de la faculté sur le projet de réglement relatif aux établissemens d'eaux minérales factices, existant à Paris ; les commissaires de la faculté, MM. Deyeux, Duméril et Royer-Collard ont proposé de répondre à son excellence :

1° Que les eaux minérales factices et les préparations médicamenteuses pour bains, fumigations et douches, étant de véritables médicamens, leur fabrication, leur distribution et leur administration doivent être soumises aux mêmes conditions et aux mêmes règles que la fabrication, la distribution des médicamens ordinaires ; qu'en conséquence, nul ne peut être autorisé à se former des établissemens consacrés à ces sortes de fabrications et distributions, s'il n'a été légalement reçu pharmacien, et s'il n'a donné les preuves d'instruction et de capacité que les règlemens exigent ; et qu'aucune distributions d'eaux minérales et de compositions médicamenteuses ainsi fabriquées, ne peut avoir lieu sans une prescription écrite et signée d'un médecin.

2° Que néanmoins ces sortes d'établissemens pouvant donner lieu à des réunions plus ou moins considérables, et exigeant un service particulier, il peut être utile d'établir près de chacun d'eux un médecin-inspecteur chargé d'en surveiller toutes les parties et d'en éloigner tous les abus.

3° Que les médecins-inspecteurs n'ont aucun droit, par leur place, à diriger le traitement des malades, et qu'ils ne sont autorisés à y prendre part que sur l'invitation des malades eux-mêmes, on de leurs familles ;

4°. Enfin, qu'ils doivent jouir d'un traitement fixe, honorable et suffisant, mais qu'il ne doit leur être alloué aucune rétribution sur les quantités d'eaux minérales et de compositions médicamenteuses fabriquées dans chaque établissement.

BIBLIOGRAPHIE.

Codex medicamentarius sive Pharmacopœa gallica jussu regis optimi et ex mandato summi rerum internarum regni administri, editura facultate medicâ Parisiensis, anno 1818.

La pratique médicale réclamait depuis longtemps la réformation d'un ouvrage qui se trouvait étranger aux connaissances nouvelles. La chimie moderne, sur laquelle est fondée toute la théorie et la pratique pharmaceutique, ne pouvait considérer la chimie ancienne, que comme les débris d'un monument dont la vétusté se fait encore plus remarquer, depuis que l'expérience a subsistué à de futiles hypothèses, la science positive des faits.

Mais, qu'elle devait être la main chargée de relever l'édifice?..Les hommes les plus recommandables par leur savoir, MM. Leroux, Deyeux, de Jussieu, Vauquelin, Richard, Percy, Hallé. A leurs travaux, furent associés des pharmaciens d'un mérite non moins distingué, MM. Henri, Vallée, Bouillon-Lagrange et Chéradame : plusieurs autres furent consultés, tels que MM. Boudet, Guilbert, Duchatelle et Baruel. Le savant professeur Chaussier est le seul, *Ignotum quo facto*, qui n'ait point participé à la rédaction de cet important ouvrage, quoiqu'on ait puisé dans ses connaissances profondes, les plus utiles matériaux.

Une semblable entreprise ne pouvait se faire sous de plus heureux auspices. Avoir nommé les collaborateurs, c'était en assurer d'avance le succès.

Enfin, après quinze années d'attente, nous jouissons d'un nouveau Codex, dont la rédaction ne serait peut-être pas encore terminée, *tantæ*

molis erat..., sans l'ordonnance du roi, du 8 août 1816; ordonnance que les éditeurs ont placée en tête de l'ouvrage, comme un témoignage de reconnaissance pour la bienveillante sollicitude du monarque.

De grands avantages doivent résulter de cette édition nouvelle, dans laquelle se trouvent refondus la plupart des codex étrangers et nationaux, des traités de pharmacie anciens et modernes.

Les auteurs, en supprimant la plupart des médicamens dont la préparation et l'amalgame vicieux présentaient dans leur ensemble une incohérence si ridicule et de nul effet pour les malades, se sont attachés à simplifier autant que possible, le plus grand nombre des formules. Dirigés par une saine doctrine, ils ont mis l'expérience à contribution, en ne *promulguant* que des médicamens qui, différens, il est vrai, par leur nature, se combinent néanmoins de manière à pouvoir être les auxiliaires des uns, et les correctifs des autres.

Au commencement de l'ouvrage, paraît la matière médicale, divisée selon les trois règnes.

Cette division adoptée dans le nouveau codex, présente un avantage que l'ancien ne pouvait offrir, puisque toutes les substances indistinctement étaient réunies par ordre alphabétique, dans un catalogue général de médicamens.

Le règne minéral. Ce travail fait avec soin, indique aux personnes étrangères même à la chimie, la nature des substances minérales, leurs compositions et préparations diverses, et le nom adopté dans la nomenclature nouvelle.

Vient ensuite le *règne végétal*, bien plus étendu sous les rapports médicamenteux, que le règne précédent. Rien n'a été négligé pour faire connaître en détail toutes les substance que ce règne fournit à la médecine, soit indigènes, soit exotiques. Ces dernières ont paru à juste titre, devoir fixer l'attention des auteurs, d'une manière particulière; et les descriptions qu'ils ont données sur leur nature et leurs préparations, mettent à même de les distinguer de tous autres médicamens qui avaient avec elles quelqu'analogie.

Le règne animal est celui qui semble fournir le moins à la médecine. Les éditeurs ont eu en vue de n'indiquer de ce règne que les substances les plus usitées sous le rapport pharmaceutique et médical. Ils ont voulu prouver que, dans l'état actuel de la science, on ne devait point s'en rapporter à ces préjugés qui attribuaient les plus grandes vertus à des substances purement inertes. Ainsi, l'on chercherait en vain *les pilules de muriate d'or, les préparations des pierres précieuses, le Mithridatium, l'orvietanum*, le *requies de Nicolai*, le *saccharum lactis*, etc., etc.

Plusieurs personnes seront sans doute surprises de ce que les éditeurs n'ont fait également nulle mention de certains remédes prétendus héroïques, tels que l'*Anti-gouteux de Pradier*, *l'élixir de Villette*, etc. C'eût été compromettre l'art de guérir, que d'associer à l'honneur, à la gloire dont il jouit, tous les moyens que le charlatanisme invente pour tromper la crédulité publique et la sacrifier à ses propres intérêts.

Le vin de Séguin ne jouirait-il plus des vertus qu'un grand nombre de médecins lui ont attribuées; où les éditeurs, ayant comparé sa composition avec celle qu'ils ont consignée dans le codex, ont-ils trouvé si peu de différence, qu'ils ont pensé que le vin dont ils donnaient la recette pouvait, sous tous les rapports, remplacer celui qui, chaque jour, fait le crédit et la fortune de l'inventeur? leur silence semble militer en faveur de notre opinion?

Nous regrettons néanmoins que le codex n'ait point été enrichi de plusieurs médicamens employés chaque jour avec succès, par les praticiens les plus recommandables. Nous citerons à ce sujet, le sirop du docteur Desessartz, contre la toux des enfans; l'extrait de noix vomique contre la paralysie, le sirop et l'extrait de Rathania, comme astringents et toniques (1); la pommade du docteur Gondret, comme rubéfiant et comme excitant, etc., etc.: les éditeurs ont-ils voulu attendre qu'une plus longue expérience ait confirmé d'une manière plus positive, les propriétés essen-

(1) Les éditeurs ont seulement dit à l'article matière médicale : *Usurpata in sistendis hœmorrhagiis, etc.*; sans parler en rien de ses préparations.

tielles de ces derniers médicamens ? nous ne pouvons qu'applaudir à cette réserve fondée sur la sagesse du doute et de l'observation.

La plus grande simplicité se fait remarquer dans la composition de la plupart des formules. Les éditeurs ont eu l'attention d'en bannir ce monstrueux amalgame de substances dont se trouvent remplies plusieurs pages de l'ancien codex, et beaucoup de pharmacopées devenues « *rudis indigesta que moles.* »

S'il était permis à la critique de s'exercer sur un ouvrage aussi utile, nous dirions, tout en applaudissant aux travaux des auteurs, que la partie typographique, n'a pas été soignée comme l'importance de l'ouvrage le requérait. Le tirage n'aurait dû être permis, que lorsque toutes les fautes typographiques, oubliées même dans l'*errata* imprimé à la fin du volume, auraient été entièrement effacées.

Nous ne parlerons point du style. Cependant nous aurions désiré rencontrer, sinon toute l'élégance du style oratoire, au moins plus de pureté dans le langage, et non des expressions qui conviendraient mieux à la langue tudesque qu'à la véritable latinité. Nous terminerons donc avec Horace :

Verùm ubi plura nitent..... non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura.....

SERRURIER.

Anatomie générale, précédée des recherches physiologiques sur la vie et la mort, par Xavier Bichat, avec des notes de M. Maingault, docteur en médecine; nouvelle édition, ornée d'un très-beau portrait, second et dernier volume in-8°. Paris, 1818; chez Guibert, libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 21. Prix : 12 francs les deux volumes.

Le second volume de ce traité, complète l'édition nouvelle à laquelle M. Maingault a cru devoir ajouter quelques notes. « C'était un monument que l'on devait respecter, diront certains critiques; il n'appartenait qu'à l'auteur d'y faire les changemens que son génie, ou des connoissances plus acquises auraient jugé nécessaires; il y a de la témérité d'essayer de perfectionner un ouvrage qui a placé Bichat au rang des plus sublimes modèles. »

M. Maingault, entraîné par l'amour de la science, a du céder au désir d'offrir au public médical, non pas un ouvrage nouveau, mais l'édition nouvelle de l'anatomie générale de Bichat. Peut-être la crainte de voir la critique s'armer contre lui, l'a-t-elle arrêté dans sa marche; et forcé de capituler avec elle, il n'a pas osé donner plus d'étendue à des notes aussi sages que judicieuses.

Sans préjuger le succès d'une édition annoncée au moment où celle de M. Maingault vient de paraître, nous dirons que cette édition aura peut-être pour mérite plus particulier de porter le nom d'un professeur qui sait apprécier le talent, honorer la modestie, encourager le faible, et le protéger contre les coups de l'injuste rivalite.

L'ouvrage de Bichat, écrit avec cette profondeur du savoir, avec cette précision d'une élocution facile, riche et soignée, nous séduit, nous entraîne. Tous les faits y sont enchaînés avec méthode, avec art, et il n'est pas jusqu'à la plus simple proposition qui ne soit le type du génie, ou le résultat de l'observation.

Nous ne pouvons que féliciter M. Maingault de son entreprise. Elle l'honore, et ne peut qu'ajouter à l'idée que ses confrères et ses collègues se sont toujours faite de son mérite et de son savoir.

A.....

Compte rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon depuis le 30 juillet 1812, présenté à cette Société le 1 er. juin 1818 par Stanislas GILIBERT, *secrétaire-général. A Lyon, de l'imprimerie de la veuve* CUTTY, *place Louis-le-Grand, façade du Rhône, n.° 8.*

Ce rapport des travaux de la société de médecine de Lyon, auquel nous ne trouvons d'autre

défaut qu'une extrême concision, renferme une foule de choses intéressantes, de faits curieux, parmi lesquels nous mentionnerons ici ceux qui sont relatifs à la thérapeutique.

MM. Bouchet, Janson, Amard et Girard ont retiré de très-grands avantages des saignées locales pratiquées sur les veines les plus voisines des tumeurs inflammatoires, à l'aide de la lancette, et sur les parties elles-mêmes à l'aide des sangsues.

La méthode de traiter le tenanos traumatique vantée par Autz, et qui consiste dans l'usage alternatif des alcalis et de l'opium, a été employée avec quelques modifications par M. Bouchet qui en a obtenu plusieurs succès remarquables. M. Schitly a guéri un tétanos par l'usage des bains long-temps prolongés.

L'emploi des cataplasmes de Pradier contre la goutte a été apprécié à sa juste valeur par les observations de MM. Martin l'aîné, Amard et Trolliet. La substance recueillie à la surface des membres après l'application de ces cataplasmes a été analysée par M. Deschamps, qui a trouvé qu'elle n'est qu'un mélange du détritus de l'épiderme et de la matière résineuse contenue dans la teinture de Pradier. Si un célèbre professeur de l'école de Paris eût montré la même sévérité dans le trop beau rapport qu'il fit sur ce remède, on n'eût point vu le charlatanisme, sous la protection des lois, afficher leur insuffisance et ses impudens triomphes jusques dans le palais des grands.

Tous ceux qui liront le rapport dont nous venons d'extraire quelques fragmens, féliciteront la société de médecine de Lyon sur son choix du secrétaire-général.

Prix proposé.

Le Cercle médical a proposé dans sa séance publique du 8 janvier 1818, pour sujet d'un prix qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., la question suivante :

Déterminer l'influence de l'anatomie pathologique sur les progrès de la médecine en général, et particulièrement sur le diagnostic et le traitement des maladies internes.

Ce prix sera décerné dans une séance publique extraordinaire qui aura lieu en octobre 1819.

Les mémoires seront écrits en français ou en latin ; ils porteront, suivant l'usage, une épigraphe, qui sera répétée dans un billet cacheté, renfermant le nom de l'auteur. On doit les adresser francs de port, avant la fin de juillet 1819 (ce terme est de rigueur), *à M. le docteur CHARDEL, secrétaire-général du Cercle médical, rue Cassette, n°. 23.*

Les membres ordinaires de la société sont seuls exclus du concours.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.



A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXIX.) (11 OCTOBRE 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (De la révulsion et de la dérivation.)

Derivationem sanè appellare consuevit Hippocrates, quum succus aliquis evacuationis indiget, neque per convenientem regionem ferri inceperit, neque tamen valde procul à convenienti, neque ad remotissimum locum. (GALEN. In sect. Hipp. de Morb. popul. comment. II, § 7.)

Les règles de la *dérivation* et de la *révulsion* étaient tracées avec beaucoup d'exactitude. Par exemple, quand le flux se faisait sur la poitrine et sur le ventre, on devait le porter vers les mains : le vomissement remédiait à celui qui avait lieu trop violemment par les voies alvines ; comme les purgatifs, au contraire, étaient indiqués contre le vomissement : l'augmentation des urines ou des sueurs servaient aussi de dérivatif contre ces deux sortes de flux. L'application des ventouses, l'emploi des scarifications étaient de puissans moyens de dérivation. « Pour examiner la chose en général, dit Galien (*de revulsione*) quand la fluxion assiége les parties supérieures, on doit l'attirer vers les inférieures, *et vice versâ* : quand elle se porte à droite, il faut l'attirer à gauche; quand elle se forme par devant, on doit l'appeler par derrière : enfin, toujours par les parties opposées. »

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 21 septemb. jusqu'au 30 inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	29
Fièvres intermittentes de divers types.	86
Fièvres bilieuses ou gastriques.	67
Fièvres adynamiques ou putrides.	8
Fièvres catarrhales.	8
Phlegmasies internes ou externes.	45
Ophtalmies.	12
Douleurs rhumatismales.	32
Diarrhées et dyssenteries.	8
Érysipèles.	29
Phlegmasies des org. de la respiration.	51
Phthisies pulmonaires.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	5
Hydropisies et anasarques.	11
Varioles.	22
Coliques métalliques.	5
Maladies sporad., chron., ou accidens.	67
Enfans galeux.	22
TOTAL.	517

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

PENDANT les derniers jours de septembre et la première semaine d'octobre, l'atmosphère a été, en général, froide et humide. A des pluies assez fréquentes et souvent abondantes, ont succédé des brouillards plus ou moins épais, le matin surtout. Le vent a été constamment sud-ouest.

Cette transition assez brusque de l'été à l'hiver se fait sentir, comme de coutume, par l'action qu'elle exerce particulièrement sur les individus faibles, d'une constitution lymphatique, ou affectés de quelque maladie chronique. Les phlegmasies, et principalement celles des membranes muqueuses, des glandes et des vaisseaux lymphatiques, sont fréquentes, et constituent des esquinancies, des angines, des fluxions sur les gen-

cives, des rhumes, des dyssenteries et des rhumatismes. Cette disposition inflammatoire coïncide avec une pléthore ou plénitude du système sanguin, d'où sont résultés divers genres d'hémorragies, et surtout des hémoptysies ou crachemens de sang. A cette série d'affections, on doit ajouter la petite vérole qui continue d'exercer ses funestes ravages. Cette circonstance nous oblige de rappeler ici ce que nous ne cesserons de répéter et d'écrire, que le moyen infaillible de préserver l'humanité d'un semblable fléau, c'est la propagation de la vaccine. Parmi les victimes récentes de la variole, nous avons vu une fille, âgée de huit mois, chez laquelle l'éruption cutanée avait les caractères les plus satisfaisans; mais dont la mort arriva presque subitement par suite d'une suffocation causée par une multitude de boutons qui existaient dans l'arrière-gorge.

Nous ne saurions trop recommander, dans la saison où nous sommes, et principalement aux personnes d'une faible constitution, l'usage des gilets de flanelle sur la peau. Ce vêtement est salutaire à la santé, non pas *parce qu'il boit la sueur*, comme on le croit vulgairement, mais parce qu'il garantit du froid, des cavités qui contiennent des organes essentiels à la vie, et qu'il entretient sur la peau une douce excitation qui favorise la transpiration insensible.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 1er. octobre jusqu'au 10, le *maximum* du baromètre a été de 27 p. 11 l. $\frac{0}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{2}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 2. — Le *minimum* de 9 d. 7.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 00 d. 0. — Le *minimum* de 00 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Observations d'asphyxie par les gaz dégagés d'une eau croupie, *par* M. CHOMEL

Le 2 juillet dernier (1818), on apporta à l'hôpital de la Charité à quatre heures du soir, un plombier nommé Charles, âgé de quarante-cinq ans, qui venait d'être retiré d'un puits où il était resté trois-quarts d'heure sans connaissance et immobile.

Les personnes qui l'avaient amené firent le rapport suivant : cet homme était descendu dans un puits, pour réparer le tuyau d'une pompe qui depuis six mois était dérangée. Un autre ouvrier qui l'accompagnait avoit eu la précaution de se faire attacher avec une corde. Ils étaient l'un et l'autre aux fond du puits, où il y avait à peine quelques pouces d'eau, lorsqu'au moment où ils démontaient la partie inférieure de la pompe, ils tombèrent sans connaissance. Celui qui était attaché fut retiré et ne reprit le sentiment qu'au bout d'une demi-heure. Mais Charles, qui n'avait pas eu le même soin, fut laissé pendant trois-quarts d'heure dans le puits, où il était accroupi et immobile, ayant les genoux dans l'eau, et le tronc appuyé sur la muraille et sur une barre de fer qui soutenait la pompe. Les témoins de l'accident n'osèrent pas descendre pour le retirer, et s'opposèrent même au dévoûment de quelques personnes qui offrirent de le faire. Enfin un homme imagina de le retirer avec un croc de batelier. Ce croc ne s'étant pas trouvé assez long, il plaça une corde à l'extrémité du manche, et parvint à engager le crochet de fer qui le termine, dans les vêtemens de Charles. Il fut remonté de cette manière sans qu'on craignit qu'il échappât, attendu qu'on le croyait mort. Mais peu après être sorti du puits, il donna quelques signes de vie, et fut conduit de suite à l'hôpital de la Charité. Il fut placé par erreur dans les salles de chirurgie.

Nous fûmes aussitôt appelés pour lui administrer les premiers secours. Nous le trouvâmes continuellement agité par des mouvemens convulsifs si violens, qu'il aurait été jeté hors de son lit, s'il n'y eût pas été maintenu par des liens; sa respiration était gênée, fréquente; il poussait des cris plaintifs; il ne paraissait ni voir, ni entendre, ni sentir quand on le pinçait avec force; son pouls était régulier et concentré; sa figure devenait fort rouge par intervalles. Nous le fîmes débarrasser de ses liens; nous prescrivîmes une saignée de

pied, de douze onces ; l'inspiration du chlore, un lavement stimulant, deux grains d'émétique dans huit cuillerées d'eau tiède, et une potion éthérée. Le sang s'écoula assez facilement ; il était noir et se coagula à mesure qu'il tombait dans la vase. L'inspiration du chlore provoquait une toux assez vive pour obliger d'user avec circonspection de ce moyen. L'émétique fut avalé avec beaucoup de difficulté ; il ne produisit aucune évacuation par en haut. Un premier lavement ne fut pas rendu ; le second provoqua, vers onze heures du soir, une selle très-copieuse qui parut être due en partie à l'action du tartrate antimonié de potasse.

Après la saignée, le malade parut d'abord un peu plus calme ; les mouvemens convulsifs étaient moins forts ; les pulsations artérielles étaient moins concentrées ; mais vingt minutes après, les mouvemens convulsifs reparurent de nouveau avec leur première intensité ; ils se rapprochaient davantage du tétanos que des convulsions cloniques. Les membres, et particulièrement les bras, étaient durs, immobiles. Les poignets, rapprochés vers la poitrine, étaient dans une flexion forcée ; la respiration était haute, difficile, bruyante ; le pouls étouffé. Tous ces symptômes s'aggravaient encore par momens, et le malade paraissait menacé d'une prochaine suffocation (larges spasmes aux mollets.) Il y eut pendant quelques heures, des alternatives d'exacerbation et de rémission. Enfin, à onze heures du soir, après l'administration d'un nouveau lavement, il y eut une selle très-copieuse, et l'état du malade parut s'améliorer un peu. Pendant le reste de la nuit, les mouvemens convulsifs reparurent plusieurs fois avec une intensité variable, mais en général avec moins de violence que la veille au soir. Le lendemain, à cinq heures, ils avaient complètement cessé : le malade était tranquille ; il respirait assez librement ; il semblait même vouloir parler aux personnes qui étaient auprès de lui. Toutefois quand on le pinçait fortement, il ne paraissait pas s'en apercevoir ; ou si quelque geste éloignait la main, ce geste paraissait plutôt automatique que volontaire. Vers onze heures, il y eut de nouveau quelques mouvemens convulsif qui furent les derniers. Le mutiniste persista jusqu'à trois heures. Ce fut seulement alors que le malade parvint à prononcer quelques mots. La difficulté à parler persista toute la journée, avec une sorte de stupeur dans la physionomie. Dans la nuit suivante, il dormit peu. Le 4 juillet au matin, il se trouvait bien, et répondait nettement aux questions qui lui étaient adressées. Il ne se rappelait rien de l'accident qui lui était arrivé. — Toutes ses fonctions étaient revenues à leur état naturel.

Il quitta l'hôpital le 9 juillet.

Cas particulier d'accouchement, par M. R...., chirurgien à T....

Cette observation présente tant d'obscurité, par la manière dont elle est rédigée, par le vague qui règne dans la connaissance de la situation positive de l'enfant, de l'époque de sa mort, des accidens dont elle a été précédée, et de ceux dont la mère a failli devenir la victime, que, malgré tout le soin que nous avons mis pour donner à l'auteur la portion de gloire qu'il réclame pour le savoir qu'il a montré, nous ne pouvons qu'être sévères dans les réflexions que la critique médicale exige. Voici à peu près le fait, et tel qu'il nous a été possible de le débrouiller du cahos d'une narration sans suite, sans classification d'idées, et sans ordre de procédés.

« Une fille *étrangère*, d'une forte constitution, âgée d'environ 30 ans, est *abusée*. Elle devient enceinte. La nécessité de cacher sa grossesse, l'oblige de se réfugier chez deux sage-femmes. Le 15 juillet, des douleurs se font sentir ; les membranes sont rompues ; les eaux s'écoulent : la malade reste dans cet état pendant six à sept jours, époque à laquelle les accidens s'aggravant, M. R.... est appelé, le 21 du même mois.

» Les sage-femmes lui annoncèrent que le fœtus n'était mort que depuis *deux jours*, *et qu'elles n'avaient rien épargné* pour l'extraire ; mais qu'il y avait *un vice de conformation au détroit supérieur*.

» M. R.... avoue à ce sujet que la malade était dans *un état pitoyable*. Il procède de suite à l'examen des parties. Un engorgement considérable occupait la vulve, l'intérieur du vagin : cet engorgement, accompagné d'inflammation et de douleur, était compliqué d'un gonflement douloureux du bas-ventre. La malade située convenablement, M. R.... introduisit sa main dans le vagin; il reconnut que l'enfant présentait la tête du côté du vertex. La pression qu'il exerça sur cette partie détermina l'écoulement abondant d'une matière fétide et noirâtre. La tête lui parût *enclavée dans le petit bassin*; et voici les signes auxquels il reconnut l'enclavement :

» *Le vertex se présentait dans une position oblique; le visage tourné et appuyé au pubis, de manière que la fontanelle postérieure se faisait sentir à droite.* »

Les signes de la mort de l'enfant étaient ceux-ci :

« *La fontanelle froide relativement aux autres parties adjacentes, gluante, sans pulsations, et où les plus petites pressions de ses doigts s'imprimaient comme dans un œdème profond.* »

» En attendant l'assistance des gens de l'art, M. R...., se hâta d'extraire l'enfant, *afin de sauver la malade*. A cet effet, il prit *un petit couteau pointu*, qu'il conduisit sur son doigt à la fontanelle postérieure; il en fit l'ouverture, et saisissant *un crochet*, il l'introduisit par cette ouverture dans le crâne. Il s'échappa une grande partie du cerveau, mêlé d'un liquide décomposé et fétide.

Les difficultés que M. R.... éprouva en raison *du vice de conformation*, lui firent suspendre toute tentative nouvelle d'extraction, jusqu'à ce qu'aidé d'un confrère, ils purent l'un et l'autre aviser aux moyens de délivrer la femme. Après *une heure d'attente*, le collègue appelé par M. R.... arriva : ce dernier reconnut, indépendamment du désordre des parties externes, de la phlogose du vagin, etc., etc., l'enclavement de la tête et le vice de conformation. Deux fois l'application du forceps eut lieu, celle du crochet une fois, mais *infructueusement*, quoique le crâne eut été vidé en grande partie. Alors ils crurent devoir abandonner *le restant du travail* à la nature; et ce travail se termina *effectivement*, le lendemain matin, *en présence des accoucheurs et suivant le désir de M. R....* qui, en nous assurant que la malade est rétablie, termine son exposé en disant : « *qu'on prétend qu'elle a une incontinence d'urine......* »

M. R.... pose ensuite les questions suivantes :

« Cet accouchement pouvait-il être naturel?

» Y a-t-il de l'ignorance ou de la négligence de la part des sage-femmes?

» Peut-il y en avoir de mon côté?

Nous répondrons à M. R.... que, dans l'exposé que lui ont fait les sage-femmes de la conduite qu'elles avaient tenue pour extraire l'enfant, il ne parle nullement des moyens qu'elles ont employés pour arriver à ce résultat. Leurs efforts devaient nécessairement être nuls, si, comme il le dit lui-même, la tête était enclavée, et s'il y avait un vice de conformation. La manœuvre des sage-femmes se réduisait donc à porter continuellement la main sur des parties déjà contuses, à titiller la matrice, et à déterminer des contractions douloureuses, inutiles et par suite dangereuses pour la femme. D'où l'on peut conclure affirmativement que l'accouchement ne pouvait être naturel.

Nous demanderons maintenant à M. R.... quelle était la nature de l'enclavement? N'aurait-il pas confondu le vice de conformation du bassin avec le véritable enclavement? Et quel était également ce vice de conformation? Car un élève de l'école pratique d'accouchement ne doit pas ignorer que l'on entend par enclavement cet état dans lequel la tête est serrée entre deux points diamétralement opposés du bassin, de manière à ne pouvoir avancer, tandis que, par un vice de conformation qui détermine l'étroitesse du bassin, la tête se porte en avant pendant chaque douleur, quoiqu'elle ne puisse pas franchir l'obstacle par les seuls efforts de la nature.

Admettons l'enclavement comme cause principale des difficultés qu'a présentées l'accouchement, nous serons encore bien plus surpris de la temporisation coupable que les sage-femmes et

les accoucheurs ont mise à hâter la délivrance de la femme. La description donnée par M. R.... de l'état fâcheux des parties, des craintes que cet état devait lui inspirer pour la vie de la mère, rendait l'indication pressante. Quoi! il perce le crâne, vide en partie le cerveau, introduit le crochet; et, voyant que ses tentatives sont inutiles, il attend la présence d'un confrère qui n'arrive encore *qu'une heure après*. Ce confrère trouve, comme lui, toutes les parties phlogosées, abreuvées d'une sanie fétide, et la femme, pour ainsi dire, dans une situation désespérée. Ce même confrère confirme l'opération de M. R.... A quoi se réduisait cette opération, puisque le travail de la délivrance était resté *in statu quo?*

Si la difficulté de terminer l'accouchement dépendait seulement d'un vice de conformation, ce vice n'était donc pas assez considérable pour ne pas permettre l'application du forceps, puisque deux fois cette application a eu lieu, infructueusement il est vrai? Et par quel hasard heureux pour la mère, la nature a-t-elle à elle seule terminé un travail qui avait mis à contribution le savoir, la sagacité et l'expérience de deux accoucheurs, après un laps de temps aussi long? M. R.... nous répondra, sans doute, que la nature a des ressources que nous ne connaissons pas.

Cependant, il ne faut pas croire que les choses se passent toujours aussi heureusement. Dans l'un et l'autre cas, dans l'enclavement principalement, la mère court les plus grands dangers : et comment M. R.... ne les a-t-il pas redoutés? Ne savait-il pas que la contusion des parties molles occasionne chez la mère, outre l'inflammation du col de la vessie, celle du canal de l'urètre, du rectum et des membranes qui forment le vagin? Les sage-femmes ignoraient également les accidens qui doivent résulter d'une pression exercée sur le cerveau. Que l'on juge du désordre général des parties par la fétidité qui s'en exhalait, et par la sanie qui en découlait : que l'on juge également de la gravité de ces mêmes accidens, par le laps de temps que l'on a mis à délivrer cette malheureuse, et par les manœuvres réitérées employées *infructueusement*, puisque, nous le répétons d'après M. R...., *le restant du travail* a été confié à la nature, après deux applications successives du forceps et du crochet.

La femme, nous dit M. R...., était d'une constitution pléthorique, et M. R.... ne paraît pas s'être occupé de lui administrer les secours que sa position devait exiger. La phlogose des parties, l'état d'éréthisme général demandaient à être combattus par les moyens appropriés; la fétidité et la sanie ichoreuse annonçaient un état gangréneux des parties, et exigeaient l'emploi des anti-septiques et des toniques, etc., etc. M. R.... n'ayant donné à ce sujet aucun détail, nous devons penser que tous ces soins ont été négligés, et cela paraît d'autant plus probable, que M. R.... termine son observation en disant : « qu'on prétend que la malade a une incontinence d'urine. » Il n'a donc pas revu la femme; l'aurait-il laissée à la merci des sage-femmes? On ne pourrait excuser une semblable conduite; l'intérêt de la malheureuse accouchée, la réputation des accoucheurs, la gloire de l'art exigeaient une assiduité active de la part des uns et des autres.

Nous terminerons nos réflexions critiques, auxquelles les bornes de ce journal ne nous ont pas permis de donner un peu plus d'étendue, en engageant M. R.... à se pénétrer davantage des principes de l'art qu'il professe : il doit voir combien il est indispensable de confier à un examen sévère la conduite que l'on doit tenir, lorsque l'on est appelé pour des cas qui demandent toute la sagacité de l'expérience, le talent du savoir; et combien il doit y avoir d'inconvéniens à temporiser dans une circonstance aussi grave. Il remerciera la nature d'avoir ainsi, à elle seule, terminé une opération dont l'attente n'avait déjà que trop compromis la vie de l'accouchée.

Enfin, nous serions charmés que M. R.... pût, un jour, nous dire s'il expliquerait pourquoi la nature a fait, *à elle seule*, ce que lui et son confrère ont *infructueusement* tenté?

SERRURIER.

Sur l'altération probable du virus vaccin.

M. Brisset, dans un mémoire présenté à la société de la faculté de médecine, a avancé que le travail de la vaccine est moins marqué, moins avancé au huitième jour qu'il l'était il y a dix-huit ans à pareille époque du développement de la vaccination. Il attribue cette diminution d'énergie à la très-grande quantité de transmissions successives de la matière à travers le nombre immense des individus, auxquels on l'a inoculée depuis dix-huit ans.

A cet égard l'auteur se sert de l'analogie : et » de même, dit-il, que la maladie vénérienne, à » force d'avoir été répandue, a perdu de cette » énergie primitive qui, dans les premiers temps » en faisait une affection si souvent mortelle, de » même aussi la vaccine, à force d'être inoculée, » doit perdre de son énergie, et finir par s'altérer » au point qu'elle ne pourra plus se reproduire. »

M. Brisset, pour s'opposer à une dégénération complète de la vertu reproductive de la vaccine, propose de renoncer momentanément à la vaccination pratiquée d'homme à homme, et de retremper, pour ainsi dire, la matière en se servant de l'humeur du *cowpox*.

M. Husson, chargé par la société de faire un rapport sur ce mémoire, est loin d'admettre l'opinion de l'auteur. Il convient que chez les individus faibles la marche de la vaccine languit ; que, dans cette circonstance, la matière des boutons inoculée, à d'autres enfans, est souvent inerte, et que, si elle se développe, elle se reproduit avec le caractère de langueur observé, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans la génération qui lui a donné naissance. Mais, dit M. Husson, les choses sont loin de se passer d'une manière aussi douce chez les enfans robustes dont les boutons offrent une auréole aussi étendue, et d'une couleur aussi vive qu'il y a dix-huit ans lorsqu'il fit graver jour par jour les progrès de la vaccine.

Selon M. Husson, la seule manière d'expliquer la différence, que M. Brisset assure exister entre la force de la vaccine de 1818 et celle de 1800 lui paraît être la suivante : dans les premiers temps que les médecins Français se sont occupés de la vaccine, ils étaient très-scrupuleux sur le choix des sujets qu'ils vaccinaient. Ils craignaient avec raison de commencer leurs épreuves sur des individus faibles, plus exposés par conséquent à des dérangemens de santé qui auraient pu troubler la marche de la nouvelle inoculation, et que des personnes prévenues n'auraient pas manqué d'attribuer alors à l'action de la vaccine, mais à présent, que l'on est tellement familiarisé avec la vaccine que l'état général de la santé, n'est pas sujet d'une attention spéciale ; que l'on vaccine à peu près tous les individus tels qu'ils sont, et qu'enfin, surtout à Paris, le nombre des enfans pâles, faibles, cacochymes est plus considérable qu'ailleurs, il n'est pas étonnant que M. Brisset, qui avoue n'en avoir vu qu'un très-petit nombre, n'en ait pas rencontré sur lesquels il ait pu s'assurer de l'identité de l'intensité du travail vaccinal.

Dans les inductions morales et physiologiques, par M. A.-H Keratry, se trouve un fait qui semble prouver qu'il est des cas où le plus faible reste d'existence animée suffit à la conservation de l'être intelligent et moral. Dans le département d'Ille-et-Vilaine, existe un individu qui, après avoir perdu l'usage des yeux pendant dix ans, est resté chef d'une administration financière. Les personnes qui l'ont approché attesteraient qu'il s'est acquitté de ses fonctions avec une sagacité rarement en défaut. Une surdité totale l'ayant obligé à donner la démission de son emploi, il s'est borné à la conduite de ses affaires personnelles. Il communiquait encore avec sa famille, et fit construire sur ses dessins un hôtel d'une architecture élégante dont il a surveillé l'exécution. Sa double infirmité ne l'a pas empêché de modeler en cire un jardin d'un goût agréable, et où, se faisant porter, il a plus d'une fois, par la seule perspicacité de son tact, rectifié le travail de l'entrepreneur. Une paralysie complète s'est emparée de tous ses membres et de la surface extérieure du corps, si ce n'est à la joue. Frappé dans les

dernières relations morales qu'il s'était créés, il se fut bientôt éteint, ajoute M. Keratry, si, en lui effleurant la joue, on ne lui eût appris que ce triste et dernier asile restait à sa sensibilité. Alors, en conformité de ses désirs (car il n'a pas perdu l'usage de la parole), on a tracé des caractères sur cette partie du visage où le tact s'est réfugié. Des lettres initiales suffisent à son intelligence, quand il s'agit de questions relatives aux besoins matériels de la vie. Les autres objets d'entretien ont encore leurs abréviations. « Ainsi cet être étonnant, dans sa misère sans exemple, connaît encore de doux rapports, la main de son épouse, celle de sa fille ou d'un ami font palpiter son cœur, par des moyens sûrs quoique détournés. Réduit à l'action de l'agent pulmonaire et du seul tube assimilant et digestif, il dispute à la tombe, et avec une sorte de succès, le caractère distinctif de l'homme, l'intelligence ! comme l'immobilité absolue de sa pose semble couvrir d'ombres impénétrables les autres actes de son existence, on serait tenté de ne voir en lui, quand il parle, qu'*un débris vivant de cerveau.* »

BIBLIOGRAPHIE.

Flore médicale, décrite par MM. Chaumeton, Chamberet et Poiret; peinte par madame Pankoucke et par M. Turpin. — Six vol. in-8°, divisés en 90 livraisons. A Paris, chez Panckoucke, rue et hôtel Serpente.

Le cinquième volume de cet ouvrage vient de paraître. La rapidité avec laquelle les quinze livraisons dont il se compose se sont succédées, donne à MM. les Souscripteurs la certitude de posséder bientôt le sixième et dernier volume, et de voir ainsi arriver sous peu à sa fin cette belle et utile entreprise.

Le volume dont nous annonçons aujourd'hui la publication, commence au *Menianthe* et se termine au *Quinquina*. Il renferme depuis la soixante-unième livraison jusques à la soixante-quinzième inclusivement; et, parmi les soixante-quinze plantes dont il se compose, les gens de l'art liront surtout avec intérêt l'histoire de la *mousse de Corse*, de la *noix vomique*, du *pavot*, du *quinquina*, et de plusieurs autres végétaux qui fournissent les poisons les plus redoutables, ou dont la médecine retire ses médicamens les plus précieux et les plus héroïques. Les articles *Nénuphar*, *Olivier*, *Pin*, *Pomme de terre*, et beaucoup d'autres, seront lus avec le même intérêt et procureront autant d'agrément que d'instruction aux personnes étrangères à la médecine.

Nous ne répéterons pas ici ce qui a déjà été dit plusieurs fois, et avec raison, sur le mérite des figures de la Flore médicale : il suffit d'annoncer qu'elles sont toujours dignes du pinceau de l'artiste célèbre à qui l'exécution en est confiée. Nous n'insisterons pas davantage sur l'exactitude des descriptions, dont M. Poiret s'est acquitté avec le même talent dont il avait déjà fait preuve dans la rédaction de la partie botanique de l'Encyclopédie, et qui a assigné à ce naturaliste voyageur une place distinguée parmi nos botanistes. A l'égard de la partie médicale, qui est un des objets les plus importans de la Flore de ce nom, c'est surtout par la manière dont elle a été traitée par M. le professeur Chamberet, et par l'esprit qui y règne, que cet ouvrage se distingue éminemment de tous ceux qui ont été publiés sur le même objet.

Jusqu'à présent, les ouvrages destinés à faire connaître l'usage et les propriétés médicales des plantes, se sont bornés à rapporter, sans critique et sans examen, les propriétés vraies ou fausses qui leur ont été gratuitement attribuées, et toutes les erreurs qui, pendant des siècles, ont été accumulées sur cet objet. Tantôt les éloges les plus fastueux ont été prodigués à des plantes entièrement inertes; d'autres fois, un calcul sordide, la crédulité la plus aveugle, ou un défaut absolu de connaissances positives en médecine, ont seuls présidé à la détermination de leurs prétendues propriétés; le plus souvent, les vertus dont elles sont douées leur ont été attribuées sur les apparences les plus frivoles, d'après de fausses théories, ou d'après de simples erreurs populaires : et c'est ainsi qu'une foule de préjugés nuisibles

et de pratiques funestes se sont établies et accréditées dans la société, au sujet de la toute-puissance des plantes ou de leurs produits médicamenteux.

Il n'appartenait qu'à un esprit judicieux et très-éclairé de s'élever contre de semblables préjugés, et c'est ce que M. Chamberet a entrepris avec courage dans la Flore médicale. Loin de flatter les erreurs médicales et populaires, il semble s'être fait une loi de les signaler et de les combattre. Il n'admet comme réelles que les seules propriétés des plantes qui ont été démontrées par des expériences réitérées et bien faites ; et il reste dans le doute sur toutes celles qui ne sont pas appuyées par la raison et par un assez grand nombre de faits. Ceux dont l'imagination se complaît dans l'idée préconisée de la toute-puissance des drogues et de la vertu des *simples*, seront sans doute désenchantés en lisant la Flore médicale ; ils pourront même reprocher à ce médecin judicieux son excès de scepticisme. Mais les amis de la vérité, et ceux qui cultivent la médecine avec un esprit élevé et dégagé des entraves des préjugés et de la routine, lui sauront gré de son entreprise.

Si l'on considère, d'une part, que l'engouement, l'amour du merveilleux, des observations controuvées, et souvent un vil et sordide intérêt, sont les seules bases réelles de la réputation attribuée à certaines plantes, et qu'en vertu de cette réputation usurpée, une foule de médicastres, de commères et autres personnages étrangers aux plus simples lois de l'économie animale, en prodiguent de toutes parts l'emploi dans les moindres indispositions comme dans les maladies les plus graves. Si l'on considère ensuite que l'usage de ces plantes, le plus souvent inertes, et, dans quelques cas, douées de qualités âcres et dangereuses, est presque toujours inutile ou nuisible dans les mains des ignorans, on doit désirer que tous les livres de médecine, destinés à être lus par les gens du monde, soient composés dans ce goût.

Toutefois, la Flore médicale ne renferme pas seulement tout ce qui est connu et avéré sur les vertus ou propriétés médicales des plantes. On y trouve exposés, en outre, en peu de mots et d'une manière méthodique, les avantages qu'on peut en retirer, et les inconvéniens qui peuvent en résulter dans le traitement des maladies ; ainsi que les usages auxquels leurs divers produits sont employés dans la société, sous le rapport de l'alimentation, de l'économie domestique, de l'agriculture et des arts. Le succès que cet ouvrage a obtenu sous ces différens rapports, ne laisse plus d'ailleurs aucun doute sur son mérite. Pour fournir à toutes les demandes que n'auraient pu remplir les livraisons coloriées, et pour faciliter l'achat de cet ouvrage à ceux qui ne peuvent y mettre le prix de 3 fr. par livraison, fixé pour la livraison coloriée, M. Panckoucke fait imprimer de nouveau le même ouvrage avec des planches non coloriées, dont le prix est de 1 fr. 25 c. par cahier, contenant quatre planches comme précédemment.

Errata à notre dernier numéro:

L'extrait de noix vomique, *l'extrait de ratanhia*, se trouvant classés au nombre des médicamens adoptés dans le nouveau codex, c'est par erreur que nous les avions rangés parmi ceux que nous aurions désiré y voir figurer, et dont les heureux effets ont été constatés par les praticiens les plus recommandables.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXX.) (21 Octobre 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. — Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Temps des maladies.)

Sunt enim omnia morbi tempora quatuor numero, principium, incrementum, status et declinatio.
(Galen. De crisibus, lib. 1. c. 2.)

Les idées de Galien sur les *temps des maladies*, les *crises* et les *jours décrétoires* ont eu trop d'influence sur celles des médecins qui l'ont suivi, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les faire connaître.

Toute la durée des maladies se divise en quatre *temps* ou *périodes*, 1o. le commencement ou le début; 2o. l'accroissement; 3o. l'état ou point le plus élevé; 4o. enfin la déclinaison ou diminution.

Quelques maladies, soit en raison de leur gravité, soit à cause de la faiblesse des sujets, tuent dans l'accroissement ou même dès le début : d'autres donnent la mort seulement, lorsqu'elles sont arrivées à l'*état*; mais dans la déclinaison, le malade ne peut mourir, à moins cependant que ses forces ne soient totalement épuisées, ou bien on aura pris la déclinaison particulière d'un accès pour une déclinaison générale : dans cette dernière en effet, la nature ayant déjà surmonté la force du mal, il ne peut y avoir de cause de mort.

Maladies admises dans tous les hôpitaux civils de Paris, par MM. les Médecins du Bureau central. Du 1er. octobre jusqu'au 10 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	31
Fièvres intermittentes de divers types.	41
Fièvres bilieuses ou gastriques.	32
Fièvres adynamiques ou putrides.	6
Fièvres catarrhales.	2
Phlegmasies internes ou externes.	43
Ophtalmies.	9
Douleurs rhumatismales.	20
Diarrhées et dyssenteries.	11
Érysipèles.	19
Phlegmasies des org. de la respiration.	42
Phthisies pulmonaires.	19
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	13
Varioles.	7
Coliques métalliques.	2
Maladies sporad., chron., ou accidens.	81
Enfans galeux.	20
Total.	416

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Depuis notre dernier numéro, il est à peine tombé quelques gouttes d'eau; le ciel, momentanément obscurci le matin, a été constamment beau vers midi; ce beau temps a souvent duré jusqu'au coucher du soleil, et même pendant certaines nuits, auxquelles un superbe clair de lune et une température des plus douces, donnaient tous les charmes des belles nuits d'été. Cependant, parfois les matinées et les soirées ont été fraîches (le thermomètre marquait seulement trois à quatre degrés au-dessus de zéro); on s'approchait du feu avec plaisir. On doit remarquer qu'à l'époque où nous nous trouvons maintenant, les brouillards propres à cette époque de l'année (milieu d'octobre), sont rem-

placés par des rosées semblables à celles qui ont lieu au printemps.

Les maladies n'ont rien offert de particulier depuis la décade dernière. On peut seulement observer que les affections catarrhales commencent à prendre un caractère dominant.

Chez un jeune homme de dix-huit ans, nous avons vu une inflammation du gosier qui affectait principalement la luette, laquelle était fortement prolongée et tuméfiée; ce qui gênait singulièrement le malade. Après l'emploi de quelques sangsues appliquées sous l'angle de la mâchoire, et quelques jours de l'usage des délayans, nous avons promptement recouru à un gargarisme astringent composé d'une infusion d'une poignée de roses de Provins, dans une chopine d'eau, avec une once et demie de miel rosat; ce qui nous a très-bien réussi.

Chez des jeunes sujets, on a vu des douleurs assez vives dans la région du bas-ventre, au-dessus de l'ombilic, et qui étaient accompagnées de fièvres. Des sangsues appliquées sur le lieu douloureux ont *coupé court* à la maladie, comme l'ont dit certains malades. On a vu plusieurs personnes frappées d'apoplexie, suite d'un état pléthorique, ce qui a nécessité l'emploi des moyens dérivatifs, tels que la saignée, les pédiluves sinapisés. Un état de saburre de la langue a exigé les *éméto-cathartique*; des évacuations abondantes ont eu lieu; l'embarras des premières voies a cessé; l'usage des délayans continués pendant quelques jours a disposé les malades à des évacuations alvines déterminées par des purgatifs salins. A l'aide de ce régime, les malades que nous avons eu occasion de voir ont été promptement rétablis.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 10 octobre jusqu'au 20, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{1}{12}$. Le *minimum* de 27 p. 11 l.

Le *maximum* du thermomètre a été de 15 d. 3. — Le *minimum* de 6 d. o.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 95 d. o. — Le *minimum* de 80 d. o.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

Deux observations sur des fièvres pernicieuses (1), par E. H. Roché, docteur en médecine, médecin des pauvres, et membre du bureau de charité de la ville de Vermenton; associé correspondant de la Société de médecine-pratique de Paris, et du cercle médical de la même ville.

1o. *Fièvre pernicieuse chez un enfant à la mamelle.*

Un de mes enfans, Théophile, blond, grêle, doué en apparence d'une complexion délicate, quoique d'une fraîcheur et d'une vivacité remarquables, éprouvait depuis sa naissance, presque tous les soirs, aux mêmes heures, de violentes coliques venteuses, qui souvent ne cédaient qu'à l'emploi des lavemens. Vacciné dans sa cinquième semaine, ces coliques disparurent presque totalement; mais alors cet enfant contracta la coqueluche, qui était épidémique à Vermenton: cette dernière affection fut fort légère et de peu de durée. Dans le courant de novembre 1813, jouissant de la plus brillante santé, et ayant à peine atteint son quatrième mois, Théophile allaité par sa mère bien portante, manifesta subitement, et

---

(1) Si prises dans un sens collectif, c'est-à-dire, en tant que formant une classe, un ordre, un genre, etc., de maladies, ces sortes de fièvres peuvent recevoir l'épithète d'*ataxiques*, parvenues à l'état de simplicité qui constitue l'espèce ou la variété, elles doivent la perdre. C'est mal à propos que, s'étayant de l'autorité de Selle, quelques modernes ont substitué la dénomination d'*ataxiques* à celles de *pernicieuses*, pour désigner les fièvres intermittentes et rémittentes de mauvais caractère. Le médecin de Berlin a, il est vrai, fait un ordre de fièvres sous le titre d'*atactæ*, et subdivisé cet ordre en trois genres, auxquels il a imposé la même dénomination; mais conséquent dans ses principes, l'auteur de la *Pyrétologie Méthodique* n'a donné à aucune des *espèces* ou des *variétés* de ces trois genres un nom qui exclue toute idée d'*individualité*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Outre l'impropriété de l'épithète d'ataxique, je trouve un double avantage à conserver l'expression de pernicieuses; d'abord parce qu'elle représente un caractère constant, très-important à connaître, de ces fièvres, la malignité, et ensuite parce que cette expression peut également s'adapter à l'état *collectif* et à l'état *individuel* de ces fièvres.

pour la première fois, les symptômes suivans : pâleur extrême, mouvemens convulsifs des yeux, des lèvres, et de diverses parties de la face ; chaleur brûlante de tout le côté droit du corps, et froideur cadavérique du côté opposé ; sécheresse des lèvres et de la bouche, avec refus des boissons, même du vin ; enfin, affaissement général accompagné de légères plaintes plutôt que de cris : ces symptômes se terminèrent, au bout de quelques heures, par une légère moiteur.

Le lendemain, à la même heure, semblables accidens que la veille, mais qui furent plus intenses, et qui se prolongèrent presque toute la nuit. Je fis prendre à mon petit malade, à divers intervalles, dans la journée suivante, près de trois onces de syrop de quinquina. Dans la même soirée, à heure indiquée, un troisième accès eut lieu, quoique beaucoup plus léger que les précédens; je continuai, plusieurs jours de suite, l'usage du fébribuge, à des doses variées, et cette affection ne reparut plus.

Voilà, à ne point en douter, un exemple de fièvre pernicieuse chez un enfant à la mamelle, élevé dans une maison fort saine, et éloignée de toute influence des marais. Cette observation me paraît, sous plus d'un rapport, digne d'être présenté à la méditation des praticiens.

2°. *Fièvre pernicieuse entée sur une fièvre gastrique, continue, sans en suspendre le cours.*

M. Guillaume Latour, fils, notaire à Vermenton, âgé de 36 ans, d'une forte complexion, quoique d'un tempérament éminemment lymphatique, et sujet à l'inflammation des amygdales, était allé rejoindre son épouse à Adon (1), campagne de son beau-père, où il était resté huit jours, durant lesquels il avait presque constamment chassé, dans l'eau jusqu'à *mi-jambe*. Le 20 d'octobre 1816, deux jours après son retour, M. G. L. éprouva, sans cause manifeste, une lassitude générale, qu'il ne regarda que comme l'effet d'une *courbature*. Une fièvre, sans redoublemens, mais accompagnée de beaucoup de chaleur et d'une moiteur continuelle, se mit bientôt de la partie. Appelé, le 22, dans la matinée, je reconnus tous les symptômes d'une fièvre méningo-gastrique, céphalalgie sus-orbitaire; langue chargée et blanche; dégoût, nausées; resserrement à la région épigastrique; constipation; urines rares, très-rouges, mais sans sédiment; crampes extrêmement fatigantes dans les mollets. J'administrai de suite l'ipéca-stibié, qui évacua modérément par haut et par bas. Dès le soir, mieux remarquable qui se soutint le lendemain; tisane de chicorée sauvage pour boisson ordinaire.

Le 24, les symptômes gastriques n'ayant point entièrement disparu, je fis prendre une solution purgative saline, qui procura cinq à six selles avec soulagement.

Le 25 et le 26, continuation de la fièvre quoique plus légère; sorte de barre à l'hypogastre; constipation; strangurie; chaleur générale intense. Emulsion d'amandes douces, nitrée; pillules camphrées; lavemens qui ne firent rendre que quelques *crottins* : du reste, depuis les évacuations, le malade éprouvait à peine de la faiblesse, se tenait levé une grande partie de la journée, et même, par fois, s'occupait de ses affaires.

Le 27, à ma visite du matin, je trouvai M. G. L. levé : le pouls était à peine fébrile; la peau, sans être moite, était douce; la langue était comme dans l'état de santé, et l'appétit parais-

(1) Cette campagne, éloignée de deux lieues de Châtillon-sur-Loing, dans le Loiret, paraît être entourée de bois et marais. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que pendant le séjour de M. G. L. à Adon, plusieurs enfans du fermier avaient les fièvres d'accès, et qu'une petite de M. G. L., âgée de dix-huit mois et dans le travail de la dentition, a été atteinte d'une fièvre double tierce le jour, et presque à la même heure où son père s'est alité. Il est encore bon de noter que la jeune G. L. avait précédé d'un mois son père à Adon. D'après cela n'est-il pas probable, 1°. que M. G. L. a, ainsi que sa petite, contracté le germe fébrile *périodique* à Adon; 2°. que la fièvre gastrique du premier était indépendante de cette cause; 3°. que la fièvre pernicieuse s'est développée, tandis que l'autre était sur son déclin; 4°. enfin que ces deux maladies ont été aussi distinctes par leur cause que par leurs symptômes et leur terminaison.

sait revenir. Cependant la constipation continuait, et les urines étaient toujours rares et douloureuses. Vers une heure et demie, on me fit dire que le malade en se mettant sur la chaise percée était tombé en syncope. M'étant rendu près de lui, je le trouvai dans son fauteuil, avec les yeux brillans et hagards, la parole brusque, un air *hébété* et peu de liaison dans les idées; la langue était blanche et *tremblotante*; tout le corps enfin était dans une sorte de trémulence comme à la suite de l'ivresse : je le fis coucher. Surpris d'un changement aussi inattendu, et ayant une course de deux lieues à faire, je prévins madame G. L. que tout me portait à croire que la maladie de son mari allait prendre un caractère sérieux, et que de retour de mon voyage, je me déciderais à agir. A cette occasion, cette dame me dit qu'elle croyait s'être aperçue que son mari avait un peu déliré la nuit précédente. Sur les cinq heures je trouvai un homme, hors d'haleine, qui me dit de précipiter mon retour, *attendu que le malade se mourait.* En arrivant près de lui, voici les symptômes que j'observai : assoupissement duquel il était difficile de retirer le malade, et dans lequel il retombait dès qu'on l'abandonnait à lui-même; sueur générale des plus abondantes, chaude, douce, d'une odeur d'aigre pénétrante; face animée, mais sans aucune décomposition dans les traits. Pouls régulier, bien développé, et pour la célérité, à peine éloigné de l'état naturel; respiration élevée sans rien offrir d'inquiétant. Cet état qui avait commencé sur les trois heures, se prolongea ainsi jusqu'à huit heures et demie, époque à laquelle le malade se reveilla fort étonné de nous avoir autour de lui, et ignorant complétement ce qui s'était passé, depuis l'instant où je l'avais fait mettre au lit; il nous parla posément et sensément, demanda à boire; en un mot, il était tout autre qu'on ne l'avait vu quelques instans auparavant. Changé de chemise et de lit, il se rendormit, mais d'un sommeil naturel. Avant que de me retirer, je recommandai aux assistans de favoriser les sueurs qui persistaient, en ne découvrant pas le malade et en tenant ses boissons dégourdies. Sur les onze heures je le revis, il était comme je l'avais quitté deux heures auparavant, c'est-à-dire dans l'état le plus satisfaisant.

Le 28 au matin, à part une légère moiteur, M. G. L. était dans la même position que celle où je l'avais trouvé la veille, dans la matinée; il demandait à se lever et à prendre quelques alimens. L'époque où en était la maladie qui, jusques là avait suivi une marche parfaitement régulière, et sans offrir la plus légère exacerbation, joint aux symptômes satisfaisans que je viens d'énumérer, me faisant présumer que tous les accidens qui avaient précédé, n'étaient que le résultat de ce trouble critique, de ce *nisus criticus* que l'on observe quelquefois à l'instant où les maladies sont prêtes à se terminer, j'engagai le malade à rester au lit, et à prendre quelques tasses d'une infusion de thé chaud aiguisé avec de l'eau-de-vie, dans l'intention d'entretenir une sueur que je croyais critique. Mais, vers les trois heures, quelques baillemens, accompagnés d'une petite toux sèche et suivis d'un commencement de délire, ne tardèrent pas à me tirer de la sécurité dans laquelle, je l'avoue, je m'étais laissé un peu trop légèrement entraîner; en effet, toute la série des symptômes fâcheux de la veille se développa; de plus, la langue était devenue tout à coup sèche et noire. Ne pouvant plus, dès lors, douter que j'avais une fièvre pernicieuse à combattre, j'administrai de suite, en plusieurs doses à mon malade, un apozème composé avec 6 gros de gros de quinquina en poudre et autant de sulfate de magnésie (1). Cet accès fut moins intense que le précédent; les sueurs surtout furent plus modérées, mais en revanche, et ce que je regarde comme très-avantageux, il y eut sur le déclin,

(1) En agissant de la sorte, je sais que j'ai dérogé à deux préceptes admis par un grand nombre de praticiens La seule réponse que je ferai à cette occasion, c'est 1° que toutes les fois que le malade a pu prendre et conserver le fébrifuge, je n'ai eu qu'à me louer de l'avoir donné durant l'accès, 2°. que la combinaison des purgatifs au quinquina, ne détruisant point sa propriété fébrifuge, il est toujours avantageux, dans les cas comme celui-ci, de remplir deux indications à la fois.

deux selles liquides manifestement dûes à l'apozème.

Dans la matinée du 25, le malade qui se trouvait fort bien, eut encore deux à trois selles bilieuses, la langue s'était humectée, mais elle était encore brune. Je substituai à l'apozème de la veille, une demi-once de quinquina dans une demi-bouteille de bière mousseuse (1), le tout à prendre avant l'heure présumée de l'accès. A cinq heures seulement, il survint de nouveau quelques bâillemens et une toux sèche, qui furent les préludes d'un accès semblable aux précédens, relativement à l'ensemble des symptomes, mais beaucoup moins inquiétant. Un de mes confrères, le docteur Garriel d'Avallon, étant arrivé dans le cours de cet accès, se trouva être parfaitement de mon avis, et sur le dianostic, et sur le traitement de cette affection. Nous convînmes que l'on continuerait l'usage du quina en substance dans la bière, avec addition néanmoins, d'un gros d'éther sulfurique.

Le 30 et le 31, aux approches de la nuit, M. G. L. éprouva un malaise général, précédé de baillemens, et suivi de quelques sueurs, mais sans aucune apparence de symptomes pernicieux; du reste, ces deux jonrnées se sont bien passées; la langue était revenue presqu'à son état naturel, et les urines qui, les jours précédens, avaient offert un sédiment briqueté, ne déposaient plus. On commença, en conséquence, à diminuer progressivement les doses du fébrifuge.

Quoique depuis l'apparition de la fièvre pernicieuse, notre malade se trouvât constamment bien dans l'intervalle d'un accès à un autre, il avait toujours de la fièvre, que l'on doit, je crois regarder comme tenant à son affection primitive. Le 3 novembre, quatorzième jour de cette dernière, après une sueur générale critique, le pouls a repris son rythme naturel, et M. G. L. est entré dans une convalescence bientôt suivie de la santé.

(1) Lorsque les malades aiment la bière, c'est ce véhicule que je prends de préférence pour administrer le quinquina.

Note sur une explosion souterraine. (1)

Le 8 juin 1817, sur les sept heures du soir, au moment où les mineurs allaient rentrer dans les travaux de la mine de houille de Latour, commune de Firmini, département de la Loire, il s'est fait une explosion violente et inattendue, qui a blessé trois ouvriers et causé des dégradations considérables tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

La mine de Latour a été jusqu'à présent exploitée à l'aide d'un seul puits, dont la profondeur est de 250 pieds, et qui tombe sur le toit de la couche de houille en extraction. Antérieurement à l'évènement, l'imperfection des moyens d'aërage et l'abondance du gaz hydrogène exigeaient qu'après chaque jour de repos, on fit descendre un ouvrier pour enflammer les portions de gaz dispersées dans les travaux, et prévenir ainsi toute espèce d'accident. Le 8 juin, le nommé Bouin se trouva chargé de cette fonction: à peine a-t-il été sorti de la tonne qui l'avait descendu au fond du puits, que sa lumière s'est trouvée en contact avec un mélange très-volumineux et détonnant de gaz inflammable; l'exploison a eu lieu avec une extrême violence. Bouin, renversé sur la place, froissé par la secousse, et plongé en même temps au milieu de la flamme, a pu réunir assez de présence d'esprit et de force pour se traîner jusqu'au puisard et s'y plonger. C'est là que livré aux plus cruelles souffrances et à l'incertitude d'un prompt secours, il a attendu, pendant plus d'une heure, une délivrance qu'il provoquait par les cris du désespoir. On n'a pu le secourir plus tôt, l'effet de la détonnation ayant porté sur tous les objets qui garnissaient l'embouchure du puits; les tonnes, les câbles, les molettes, les boisages supérieurs et la toiture de

(1) Quoique l'événement qui fait le sujet de cette note ne soit pas du ressort de la médecine, nous croyons devoir lui donner de la publicité, attendu que tous ceux de ce genre compromettent toujours la vie de quelque individu, et que l'on ne saurait trop en connaître les effets fâcheux afin de les prévenir. N. D. R.

la machine à manége avait été lancés en l'air à une grande hauteur et dispersés. Ajoutons maintenant, que le nommé Boquette, ouvrier qui se trouvait à l'entrée du puits, avait été enlevé en même temps et jeté à une distance d'environ 300 pieds (1); mais étant tombé sur un pré marécageux, il n'a guère éprouvé d'autre mal, que la secousse due au choc de l'air, et la révolution occasionée par la frayeur inséparable d'un déplacement aussi extraordinaire : quelques jours ont suffi pour son rétablissement. Le malheureux Bouin, au contraire, est mort au bout d'une quinzaine.

Il y a cela de remarquable dans l'effet physique de l'explosion, que l'ouvrier qui se trouvait près du foyer de l'incendie, dans la mine, n'a point été déplacé, tandis que celui qui était à l'orifice extérieur du puits, a été soulevé, pour ainsi dire, comme un projectile, et lancé à une très-grande distance, eu égard à son volume et à son poids.

(1) Nous avons de la peine à croire entièrement cette partie de la relation. N. D. R.

BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les brochures éphémères que l'appât du gain fait distribuer à grands frais, nous en avons remarqué une, intitulée : Instruction sur l'usage du vin de Séguin, *pharmacien de S. A. Monseigneur le Duc de Bourbon, maître en pharmacie, etc.*, dans le traitement des maladies, par atonie, dans celui des fièvres, et dans les convalescences; avec la manière de s'en servir.

Si l'on juge des effets d'un médicament par le titre, certes! il n'en est pas de plus actif que le vin de Séguin : mais, si on compare ces mêmes effets avec ceux obtenus par des préparations dont l'efficacité est constatée par l'usage, et la pratique des médecins les plus célèbres, on ne doit plus s'étonner que les éditeurs du *codex nouveau*, n'aient point classé le vin de Séguin, au nombre des médicamens adoptés dans ce même codex, où se trouve le vin de quinquina composé, qui a le double avantage d'être fébrifuge, tonique, et moins dispendieux pour une certaine classe de la société.

Par l'épigraphe que M. Séguin-Griffon a mise en tête de sa brochure, on serait tenté de croire que l'auteur a composé *ex professo*, un traité complet d'observations basées sur l'expérience d'une pratique médicale; d'où l'on pourrait conclure aussi, que cette brochure a seulement trait à la préparation, à la prescription et à l'usage du vin de Séguin. Vous vous tromperiez, lecteur..... M. Séguin commence par vous annoncer *l'antilaiteux de Devinter*, dont le prix de la bouteille est de *trois francs*; point capital....

Vient ensuite la manière générale de se servir du vin fébrifuge; le rapport des commissaires nommés pour examiner ce *vin fébrifuge et stomachique.* Ce rapport est suivi d'une observation de guérison *presque miraculeuse*, due à l'usage de ce vin, d'après l'annonce qui en avait été faite dans le journal du département des Landes. Il suffit de lire cette observation, pour voir que celui qui l'a rédigée, aurait besoin d'avoir des connaissances médicales, plus positives.

Arrive bientôt après, l'*Instruction sur l'usage du vin de Séguin.* L'auteur ne craint point les détracteurs.....

« Fixer, dit-il, d'une manière invariable, les cas multipliés dans lesquels l'observation a prouvé l'efficacité de ce moyen précieux de guérison, en régulariser l'emploi, et faire voir que l'art de la médecine peut en retirer des avantages sans nombre, voilà le but que je me propose. »

A ce début, ne croiriez-vous pas entendre la voix d'un praticien dont la chevelure blanchie par les armes, annonce les lauriers qu'il a cueillis; et qui veut, avant de descendre dans la tombe, faire jouir ses concitoyens, ses collègues, du fruit de ses pénibles et glorieux travaux. Désabusez-vous : ce sont, tout bonnement, quelques observations tirées de la correspondance de M. Séguin. Mais il fallait donner à ces observations la teinte nécessaire pour convaincre le public; (Maître Jupiter sait dorer la pilule). Aussi verrez-vous dans l'observation, page 16, que le médecin qui soignait Mademoiselle Lefèvre, *la regardant comme poitrinaire*, avait *conséquemment* employé le lait, les *délayans*, les *tempérans*, etc., etc.; le marasme était *presque déclaré.* Deux bouteilles de vin ont suffi pour lui rendre la santé la plus brillante. *Stupete, gentes!!!*

Page 17 : observation *d'une intermittente*, double tierce, accompagnée de vomissemens, de prostration des facultés physiques et morales, d'une irritation *prodigieuse* des organes gastriques, guérie le quarante-deuxième jour, par l'usage de

deux bouteilles *et demie* de vin fébrifuge. *Acquirit eundo*....

Page *ibid.*; un enfant éprouvait chaque année, pendant l'automne, l'hiver, et une partie du printemps, des accès de fièvre intermittente, qui paraissait *sous tous les types*; mais le plus souvent c'était *une fièvre quotidienne* : l'enfant était tourmenté par une *faim presque continuelle*; il mangeait beaucoup et digérait mal; il rendait *souvent des vers*, tantôt par l'action des vermifuges, tantôt par les seuls efforts de la nature. Le bas-ventre prodigieusement tuméfié, empâté, faisait craindre des obstructions, l'hydropisie. *Deux mois* de l'usage du vin l'ont guéri complètement.... Que penser d'une observation semblable? Tout médecin impartial jugera que la *cause efficiente* étant l'affection vermineuse, cette affection a dû céder, en raison de l'axiôme reconnu par tous les praticiens sages et éclairés : « *sublatâ causâ*, *tollitur effectus*; » et non pas à l'emploi seul d'un médicament, qui ne jouit par lui-même que des vertus attachées à toutes les substances toniques de la classe desquelles il est tiré.

Page 18; nous aurions désiré comprendre ce que l'auteur de l'observation a voulu dire par cette phrase :

« Ce n'est pas comme une panacée que je l'envisage (vin de Séguin), mais comme un tonique *diffusif sùi generis*, très-utile dans beaucoup de maladies qui naissent de l'atonie générale du système *vivant*, où sont entretenues, par une débilité *spéciale*, des voies digestives. » Nous en sommes fâchés pour ceux qui écrivent de cette manière; ils donnent prise à la critique, et jettent sur le remède une forte dose de discrédit.

Page 19 : Que signifie ce préambule, pour nous annoncer qu'une jeune personne atteinte de *chlorose*, prit avec succès le fébrifuge, dont les propriétés *stomachiques*, *excitantes*, *toniques*, sont reconnues pour remédier à l'*inappétence*, guérir les *faiblesses d'estomac*, les *diarrhées* et toutes *les lésions par atonie des organes de la digestion*, etc., etc.?

Nous désirerions bien que les médecins se renfermassent dans les bornes qui conviennent à la profession honorable qu'ils exercent, et qu'ils ne devinssent pas ainsi les coryphées d'*inventeurs* de médicamens.

Nous en dirons autant du médecin qui, avec le vin fébrifuge, *a triomphé des fièvres intermittentes les plus graves et les plus opiniâtres*, des douleurs périodiques *les plus atroces et les plus extraordinaires*; enfin, des maladies *les plus rebelles et les plus désespérées*. N'est-ce pas le langage et le style qui ne conviennent qu'au charlatanisme, et dont des hommes d'un mérite distingué d'ailleurs, devraient savoir se prémunir.

Que l'on approuve un médicament dont on a pu, dans certaines circonstances, retirer quelques avantages, c'est une obligation que tout homme impartial doit remplir; mais que l'on regarde comme unique, comme essentiellement indispensable dans le traitement de toutes les maladies, pour ainsi dire, un remède dont la composition connue ne comporte que des substances qui, sans le quinquina auraient moins de vertus, c'est le comble d'un fol enthousiasme; c'est donner prise au charlatanisme, et c'est encourager l'ignorance qui, regardant ce moyen comme infaillible, l'administre dans des circonstances où nécessairement il doit produire un effet contraire.

Le vin de Séguin jouit de toutes les propriétés des vins préparés avec des substances amères; mais il sera toujours remplacé avec succès, et beaucoup moins chèrement (ce qui, nous le répétons, est un avantage pour une certaine classe de la société), par le vin de quinquina composé du nouveau Codex.

Poursuivons...... Le lecteur bénévole croit en être quitte pour la lecture des observations tirées de la correspondance de M. Séguin. Il existe dans son officine bien d'autres préparations.

1°. Le sirop dépuratif de Mascagni. Le public n'aura plus besoin des consultations du savant Alibert : Les observations fournies par les médecins qui emploient le vin fébrifuge, suffiront pour convaincre ce même public, que ce sirop *dépure le sang*; qu'il *détruit dans les humeurs les parties hétérogènes*, qui *en altèrent les composans*, et communique à la peau une *forte éruption* qui augmente les sécrétions; qu'*il dessèche les dartres*, et en fait disparaître jusqu'au *germe*; qu'*il rétablit l'énergie des forces vitales*; qu'il est aussi *constamment préférable* pour les personnes *délicates*, *irritables* et d'une extrême sensibilité, aux préparations *mercurielles* et *sulfureuses* qui *exaspèrent* très-souvent les dartres, au lieu de les *éteindre* (ce que nous ne savions pas).

2°. Baume pour guérir les engelures. Des plaisans diront : « C'est de l'onguent *miton-mitaine*; d'autres chercheront l'onguent pour *la brulûre*.

3°. Élixir contre les flueurs blanches. Heureusement qu'il n'y a point de charlatanisme chez M. Séguin Griffon; car il ne se serait pas permis de faire imprimer en tête de cet article :

« L'aveugle empirisme et le charlatanisme ont préconisé en France, une infinité de médicamens dans le traitement de ces maladies aujourd'hui très-communes, et l'expérience raisonnée nous a journellement prouvé que la cure de cette affection, était encore *recouverte* du voile du mys-

tère... « Probablement il appartenait à M. Séguin seul de soulever ce voile !.....

4°. Pastilles de chocolat contre les vers.

5°. Eau pour les dents. Le pendant sans doute du trésor de la bouche de maître D...

6°. Gouttes, spécifiques de Séguin administrées dans différentes circonstances. Nous renvoyons le lecteur au paragraphe : « L'aveugle empirisme, etc, etc.

7°. Biscuits vermifuges *anti-glaireux*. On notera l'adjectif.

8°. L'anti-laiteux de Devinter, que nous n'avons fait qu'annoncer au commencement de notre article, reçoit ici une extension que j'abrégerai le plus possible, quoiqu'il soit curieux de lire l'annonce dans tout son contenu. Seulement M. Séguin avertit le public, que les médecins ont depuis quelques années, négligé l'importante indication d'empêcher, et d'arrêter les ravages du lait, qu'ils ont *quitté la bonne route*, et qu'ils se sont *obstinés* à ne voir que des inflammations, des maux de nerfs, des rhumatismes etc., là ou toutes les circonstances annoncent une maladie *laiteuse*, et quand les désordres en montraient la cause a découvert ; et c'est pour cela qu'il reproduit l'anti-laiteux de Deventer dans son état de *pureté primitive*. Fiat lux ! -

9°. Vinaigre anti-scorbutique. Le nom seul indique ses vertus.

10°. Usage et propriétés de l'eau anti-apoplectique, des Jacobins de Rouen. Si cette eau jouit véritablement de toutes les vertus que le public lui attribue, M. Séguin doit en avoir eu un grand débit, cette année ; les apopléxies ayant été malheureusement très-fréquentes. Nous attendrons ses observations.

11°. Enfin ce grand travail est terminé, par la prescription d'un sirop contre les convulsions. M. Séguin, recommande bien de donner son sirop ; mais il paraît ignorer que, lors qu'il y a constriction au pharinx, serrement des mâchoires, etc., il est impossible de rien faire avaler au malade ; et que lorsqu'il avale, la convulsion rodinairement n'existe plus. Mais on ne peut pas tout savoir....

La clôture finale se fait par la prescription de gouttes contre les palpitations, M. Séguin veut bien *laisser à la médecine le soin de s'occuper des causes qui produisent ce genre de maladies* ; il lui suffit d'indiquer que ces gouttes sont *toniques et sédatives* ; qu'elles *calment les nerfs* ; qu'elles communiquent au sang *des principes qui le rendent moins stimulant*, etc, etc., Le marchand d'eau de Cologne, et de vulnéraire dit de *Suisse* ; ne saurait débiter sa marchandise avec plus d'emphase et d'une manière plus persuasive.....

Nota. Après la table des matières, M. Seguin aurait dû placer un *errata*, pour avertir le public qu'on ne dit point une fièvre *doube* tierce, mais double tierce ; qu'on ne dit point les *succès* qu'un médicament rend à la médecine, mais les services; qu'on ne dit point des vers *lombries*, mais *lombrics*, etc, etc. X.

Un médecin pratiquant avec avantage, dans une commune à quelques lieues de Paris, désirerait trouver un jeune médecin, auquel il céderait sa clientelle en prenant avec lui quelques arrangemens.

S'adresser à M. Maingault, rue du Four, n°. 42, faubourg Saint-Germain.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue du Petit-Bourbon Saint-Sulpice, n°. 14. — C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse ; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur général de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg S.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la *Gazette de Santé* est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXXII.) (11 NOVEMBRE 1818.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises.)

Hoc intercedit discriminis inter crises, quod aliæ bonæ, aliæ malæ, eveniant.
GALEN. De dieb. decret., lib. 1. c. 2.

Toutes les maladies qui se terminent promptement finissent par une crise, sans quoi elles sont sujettes au retour. Galien, après avoir établi cet axiome, conseille de soumettre à un régime très-soigneux les malades dont les affections se sont terminées tout à coup sans crise. On peut alors, dit-il, espérer qu'on préviendra le retour du mal; et s'il revient, il sera moins grave, au lieu que la récidive serait très-fâcheuse si l'on ne prenait pas ces précautions.

La crise est *imparfaite* quand elle laisse quelque chose de mal; *infidèle* ou *incertaine* quand on reste exposé à la récidive : Je nomme, dit-il, *périlleuse*, celle qui survient avec des symptômes graves; *obscure*, celle qui n'est accompagnée ni d'excrétion sensible, ni d'abcès visible : *sans signe*, celle qui n'est annoncée d'avance par aucun indice : *mauvaise*, celle qui fait tourner à mal; enfin les noms opposés à ceux que je viens de rapporter, expriment qu'elles arrivent dans des conditions toutes contraires.

Malades reçus au Bureau central, du 21 au 31 ootobre inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	31
Fièvres gastriques ou bilieuses. . . .	52
Fièvres muqueuses	1
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq. .	4
Fièvres inter., quot., tierce., etc. . .	57
Flux. de poitr., phlegm. int. ou ext.	67
Fièvres catarrhales.	»
Erysipèles, varioles.	26
Douleurs rhumatismales.	20
Angine esquinancie.	6
Catarrhe poitrinaire.	20
Coliques métalliques.	7
Diarrhées et dyssenteries.	7
Apoplexies et paralysies récentes. . .	4
Hydropisies et anasarques.	11
Phtisies pulmonaires.	25
Ophtalmies chroniques.	13
Maladies sporad, chron. ou résultats.	90
Enfans galeux.	15
TOTAL.	453

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Novembre commence, et la température se soutient au même degré de chaleur et de sécheresse. La campagne offre à l'œil étonné une riche verdure. Les prairies sont émaillées de fleurs; et la violette pare les bois comme aux premiers jours du printems. Le vieillard interroge envain les époques les plus reculées de sa vie : il n'a point encore vu une saison plus constamment belle, et moins variable dans sa température. Au coucher du soleil, un léger brouillard obscurcit l'horison : cette vapeur condensée pendant la nuit, se change bientôt en une rosée qui, au matin, nous rappelle les rosées du mois de mai. Le thermomètre a très-peu varié, cette décade ; presque toujours il a marqué dix, douze et même treize degrés au-dessus de zéro (R). Quelques

gouttes d'eau, tombées dans la journée et la soirée du 5, donnent lieu de croire que le baromètre fixé à la pluie depuis deux jours, nous fera, malgré nous, apercevoir que l'hyver reprend son empire.

Les maladies ont présenté un caractère plus grave. Aux angines, que nous avons signalées dans notre dernier numéro, sont venues s'associer des fièvres bilieuses, inflammatoires, putrides. Chez une malade, les moyens les plus actifs n'ont pu arrêter les progrès d'une fièvre ataxique, dont les phénomènes semblaient se succéder pour frapper plus promptement la victime.

Série des accidens. — Perte subite et totale des facultés intellectuelles; mouvemens convulsifs des extrémités supérieures et inférieures; cris aigus, poussés par intervalles, dans le moment surtout où l'on déplaçait la tête; yeux fixes, pupilles peu sensibles à la lumière; sommeil apoplectique; respiration stertoreuse. Vingt-quatre heures sont écoulées: point d'amélioration; seulement une rémission instantanée, mais bientôt remplacée par des mouvemens convulsifs de la face et des yeux, par le serrement des mâchoires; haleine fétide; déjections involontaires et d'une odeur insupportable; pouls petit, intermittent; soubresauts des tendons; face hippocratique; enfin terminaison funeste après cinquante heures de l'invasion de la maladie.

Cas particuliers. — Chez un vieillard sujet à un flux muqueux hémorroïdal habituel, l'écoulement se supprime sans cause connue; des douleurs vives se font aussitôt sentir dans la région lombaire; elles subsistent pendant cinq jours. Tout à coup, ces douleurs disparaissent, sans que le malade ait rien fait, soit pour les calmer, soit pour rappeller l'écoulement. Portées sur la cuisse droite, elles déterminent une sciatique; le flux hémoroïdal reparaît. Le malade indocile se contente de tenir la partie douloureuse dans un degré de chaleur convenable. Le neuvième jour, il est débarrassé, et n'éprouvant qu'une faiblesse légère dans le membre rhumatisé, il peut vaquer librement à ses occupations.

Plusieurs personnes, d'une constitution pléthorique, atteintes de fluxions à la tête avec phlogose érysipélateuse, se sont très-bien trouvées des bains de pied synapisés, et de l'application des sangsues, soit à l'anus, soit aux pieds, selon la volonté des malades qui, malheureusement pour eux, ne veulent pas toujours se rendre à l'avis du médecin. Des boissons delayantes, légèrement diaphorétiques et nitrées, suivies des purgatifs salins ont enchaîné la maladie.

Un enfant de cinq ans d'une forte constitution a été atteint du croup, et a succombé le second jour malgré l'emploi de sulfure de potasse, précédé d'une application de sangsues à la partie antérieure du cou. Nous disons *malgré l'emploi du sulfure de potasse*, afin de fournir ici une preuve de plus de l'insuffisance de ce moyen dans la maladie dont il s'agit; ce que nous avons déjà fait voir ailleurs.

Ce n'est point d'après notre seule expérience que nous attaquons la réputation du sulfure de potasse dans le cas de croup; c'est encore d'après celle de plusieurs de nos confrères qui n'ont pas été plus heureux que nous dans l'administration de cette substance.

Faire connaître le défaut de succès d'un moyen trop vanté, c'est rendre un véritable service à la science et à l'humanité.

Guérison d'une amaurose, principalement par des moyens qui ont agi sur le bas-ventre; par le docteur Dicke, *à Wesel.*

Il s'agit d'une demoiselle de vingt-quatre ans, qui, le 15 juillet 1816, éprouva une faiblesse de la vision du côté droit; cet accident augmenta avec une rapidité telle, que le 17 juillet la cécité, de ce côté, était complète.

Je passe sur les moyens locaux employés, ils furent sans succès.

Quoiqu'il n'existât aucun des indices ordinaires d'une affection vermineuse, ou d'un état saburral, M. Dicke pensa qu'une de ces causes aurait pu agir sympathiquement sur l'œil, et il fit prendre toutes les deux heures une cuillerée à bouche d'une mixture composée ainsi qu'il suit: racine

d'ipéc., six grains, valériane, semencine, follicules de séné āā ℥ ß : faites digérer pendant une heure avec une suffisante quantité d'eau bouillante. Ajoutez à la colature de cinq onces : éther sulfurique ʒ ß, sirop de manne ℥ j. L'usage de cette mixture, continué pendant cinq jours, fit rendre des quantités considérables de glaires, dans lesquels on remarqua des débris de vers, et la pupille devint plus contractile. Le malade perçut, quoique indistinctement, divers objets d'un certain volume. La mixture fut continuée, on fit frictionner l'œil avec de l'onguent mercuriel, et le 12 août la vision s'était tellement améliorée, que la malade pouvait distinguer des objets d'un petit volume, tels qu'une tasse, un petit bol à crème, etc. Les selles n'amenant plus de matières glaireuses, et fatiguant la malade, on supprima la mixture ; mais on la remplaça par l'usage journalier de quinze gouttes, matin et soir, de teinture aromatique, dans laquelle on avait fait dissoudre deux grains de sublimé par once de teinture ; ces quinze gouttes furent prises dans une décoction d'orge, et on en haussa la dose jusqu'à trente gouttes. La vision se rétablit complétement, mais avec lenteur ; cependant la guérison put être considérée comme achevée le dix octobre. Dix jours après, l'autre œil manifesta les mêmes symptômes ; mais ils cédèrent bientôt à l'usage d'une forte infusion de valériane, avec un peu de follicules de séné.

M. Dicke ne met pas en doute que l'affection abdominale n'ait été ici la cause de l'amaurose, et il engage les médecins à la prendre en considération, dans le traitement de celle-ci, et avant que la maladie ne soit trop ancienne pour résister aux divers moyens que l'on pourrait employer.

Recommandation d'un moyen aussi facile à se procurer, qu'efficace dans l'hémoptysie, par M. Moennich.

L'hémoptysie, dit M. Moennich, est une maladie des plus formidables que le médecin ait à combattre ; et on ne connaît pas assez l'efficacité, en pareil cas, du muriate de soude ou sel de cuisine, dont déjà Percival, Rusch et [illegible] ont vanté la vertu.

J'ai eu, poursuit l'auteur, l'occasion de recourir plusieurs fois à cet excellent moyen, dans des circonstances où toutes les ressources thérapeutiques avaient échoué. Je donnai alors le muriate de soude ainsi qu'il suit : muriate de soude, un demi-scrupule à un gros ; sucre, douze grains : faire huit doses semblables, dont on en fera prendre une d'heure en heure, et même, en cas de besoin, de quart d'heure en quart d'heure ; faire boire par-dessus une décoction d'avoine.

Le succès a été constant ; l'hémoptysie a toujours cessé ; cependant, pour éviter les rechutes, il est bon de continuer l'usage des poudres, mais à des intervalles moins rapprochées, par exemple, toutes les deux à trois heures. On peut, dans des cas désespérés, doubler la dose. Comme ce moyen irrite fortement la gorge, il est bon de faire boire à chaque dose une décoction mucilagineuse. L'irritation a également lieu sur les parois de l'estomac ; mais c'est précisément de cette propriété que semble dépendre l'efficacité de ce moyen.

Trad. de l'Allemand par Marc, D. M. P.

Moyen de reconnaître la présence de l'arsénic ; traduit de l'Anglais par M. A. Roche.

Le docteur Pâris a proposé la méthode suivante de reconnaître la présence de l'arsénic, à l'aide du nitrate d'argent. Versez la liqueur suspecte sur un papier, de manière à en former une large ligne. Si l'on passe lentement un morceau de pierre infernale sur cette ligne, il en résultera une raie d'une couleur analogue au *jaune indien*, dans le cas où la liqueur contiendrait un sel arsénical ou un sel phosphorique. Si c'est le premier de ces sels, la ligne sera rude et composée de petits *grumeaux*, comme si elle avait été faite avec un crayon ; si c'est le second, elle sera douce et unie. Bientôt une nouvelle preuve plus importante et moins équivoque succède à la première ; le jaune phosphorique se change, en moins de deux minutes, en un *vert triste*, qui devient gra-

duellement plus foncé, et enfin noir; le jaune arsénical reste permanent quelque temps, et devient brun. Ces expériences ne doivent pas être faites au soleil; le passage d'une couleur à l'autre serait trop rapide.

M. A. T. Thomson a répété les expériences du docteur Paris, et les modifie de la manière suivante. Quand la pierre infernale produit instantanément un jaune très-brillant, on peut soupçonner la présence d'un sel de phosphore; et l'on en est certain, si, quoique l'on ait passé dessus de l'ammoniaque liquide, la couleur devient en quelques minutes d'un vert triste, qui, par le dessèchement, se change en un brun foncé de *vin de Bordeaux*. Si la solution suspecte contient de l'arsénic, combiné à la potasse, la raie sera composée de petits grumeaux, mais d'un jaune très-pâle. Si elle ne contient point d'alcali, la raie sera indistincte, d'un vert jaunâtre; s'il y a un muriate, elle sera presque blanche. Dans tous ces cas, la présence de l'arsénic est indubitable, si, lorsque l'on passe sur la raie de l'ammoniaque liquide, elle devient instantanément d'un jaune brillant, qui dure près d'une heure. En changeant, dans le premier et le second cas, la couleur passe à un léger brun d'acajou; dans le dernier, à un brun très-foncé; mais, au bout de quelques heures, le tout devient presque noir.

BIBLIOGRAPHIE.

ESSAI sur les anomalies de la variole et de la varicelle, avec l'histoire de l'épidémie éruptive qui a régné à Montpellier en 1816.

Par MM. Bérard et Lavit; un volume in-8°., Montpellier 1818. Chez Sevalle libraire, à la Grand-rue.

Extrait d'un rapport fait à la société de médecine-pratique de Paris, le 4 octobre 1818, par M. Berthomieu.

Malgré les encouragemens que le gouvernement accorde de plus en plus, pour la propagation de la vaccine, la petite vérole trouve encore à faire des victimes en France, et même à régner épidémiquement dans certaines contrées. Ainsi cette maladie est devenue très-commune à Montpellier en 1816, et à Paris pendant l'année courante.

L'épidémie de Montpellier a été remarquable par le nombre des personnes qu'elle a fait périr, et plus encore par les anomalies qu'elle a présentées. C'est, en effet, par ces anomalies qu'elle a provoqué des jugemens opposés, dans le même cas, de la part de médecins également recommandables, et qu'elle a ainsi répandu contre la vaccine des préjugés difficiles à détruire. Frappés de ces inconvéniens, et désireux d'en prévenir de nouveaux, MM. Bérard et Lavit ont réuni leurs efforts pour publier l'histoire de cette épidémie, et pour résoudre les questions générales relatives aux anomalies de la variole et de la varicelle, et pour déterminer les rapports de la variole avec la vaccine.

Dans le premier chapitre, ils se bornent à narrer les faits, sans caractériser les maladies éruptives qu'ils ont observées. Ces affections commencèrent à paraître au mois de mars, après une longue sécheresse, et des peripneumonies, qui tournaient facilement à la gangrène. Les unes étaient fugitives, et les autres prolongées, un peu irrégulières dans leur marche, mais sans danger; aussi ne leur opposait-on que des moyens peu actifs. Mais au mois d'août l'épidémie devint meurtrière, et sa gravité fut augmentée par diverses complications, telles que la gangrène, des pustules, une sorte de pemphigus dont les vésicules noirâtres s'élevaient entre les pustules, la coqueluche, la diarrhée, et la présence de quelques vers dans le tube intestinal. Ces complications rendaient la maladie éruptive presque toujours funeste, quel que fût le traitement qu'on lui opposât, même quand on avait recours de bonne heure aux toniques et aux acides. L'épidémie diminua ensuite peu à peu, et cessa entièrement vers le mois de septembre ou d'octobre suivant. On vient de voir qu'au nombre des complications des exanthèmes, nos deux auteurs ont compris la gangrène, ce qui semble une erreur.

La gangrène est quelquefois indépendante de toute phlegmasie, et alors elle peut former une complication ; mais celle des pustules d'un exanthème, n'est qu'une des terminaisons de ces pustules.

Dans leur narration, ils ont fait remarquer que la gangrène n'était point le résultat de l'association de l'exanthème avec une fièvre de mauvais caractère ; car la fièvre ne se montrait qu'après la gangrène. Ils ont pensé alors que les boutons étaient beaucoup par eux-mêmes; que c'étaient ces petits phlegmons qui, par leur nombre et leur vive inflammation, excitaient, dans certains cas, une fièvre intense, tournaient à la gangrène, et produisaient la mort. De cette manière de voir, qui n'est pas la plus générale, ils ont conclu qu'il fallait traiter les pustules localement, et ne pas faire exclusivement attention à l'état général du corps. Ils pensent de plus que cette importance des pustules fournit l'explication des heureux effets qu'on a obtenus, en divers temps, dans le traitement des varioles, à l'aide des bains tièdes, des fomentations et de l'air frais. Cette remarque paraît conforme à l'observation, et les conséquences qu'ils en ont déduites fort judicieuses. Aussi peut-on penser que s'ils avaient pu la faire plutôt, ils auraient sauvé un grand nombre de malades qu'ils ont vu périr. Il eût suffi peut-être, pour cela, de substituer aux toniques déjà proscrits par *Sydenham*, dans le traitement des *varioles noires*, des moyens antiphlogistiques, proportionnés aux forces des malades et à l'intensité de la fièvre de suppuration. C'est, en effet, par des moyens de ce genre, et surtout par l'application de quelques sangsues aux jambes, que j'ai fait cesser deux fois, pendant l'été dernier, la fièvre secondaire, et arrêté les progrès de la gangrène.

La remarque que je signale ici, prouve que MM. Bérard et Lavit auraient pu éclairer d'autres points du traitement de la variole grave, et il est à regretter qu'ils ne s'en soient pas occupés plus particulièrement. On regrette aussi que la description générale de leur épidémie soit trop succincte, et surtout qu'ils aient omis le résultat des autopsies qu'on a pu faire.

Après cet exposé simple des faits, il était nécessaire de nommer ou caractériser les divers exanthèmes observés pendant l'épidémie, et c'est en effet l'objet du chapitre suivant. Nos deux auteurs établissent qu'il a régné à la fois des varicelles ou petites véroles volantes ; et des varioles ou petites véroles vraies. Si cette double épidémie de variole et de varicelle se fût toujours présentée sous des symptômes fortement tranchés, il n'eût jamais été permis de confondre ces deux espèces d'exanthèmes. Mais, d'une part, la variole se montra souvent anomale, surtout dans sa période de suppuration ; d'un autre côté, il y eut tant de varicelles, qu'on put en voir de toutes les formes. Un grand nombre de ces dernières éruptions offraient une suppuration, qui simulait d'autant mieux celle de la variole, que celle-ci était séreuse, imparfaite ; et tandis que des varioles tronquées, ou comme avortées dans leur marche, avaient une durée plus courte que d'ordinaire, les vieilles varicelles tendaient à se prolonger. Aussi la ligne de démarcation qui doit séparer ces éruptions, leur parut-elle fort difficile à établir. Toutefois ils essaient, dans les chapitres suivans, de la déterminer ; et comme cette tentative serait oiseuse, s'il n'existait pas des varioles anomales, ils agitent d'abord cette première question.

Suivant eux, il résulte des faits énoncés dans leur description générale, que les varioles légitimes de leur épidémie, ont été anomales. On y voit, en effet, que dans certaines éruptions la marche des boutons a été rapide, ou que la suppuration a eu lieu sans fièvre, et que cette suppuration était rarement franche. Mais ces éruptions si irrégulières méritaient-elles réellement le nom de varioles ? MM. Bérard et Lavit n'en doutent point, et, pour le prouver, ils comparent les anomalies de leur épidémie aux irrégularités mentionnées dans les écrits des observateurs réputés pour être exacts, et ils trouvent que les principales irrégularités observées à Montpellier, en 1816, ont été remarquées dans d'autres épidémies de variole. Ils s'attachent surtout à faire voir que l'imperfection de la suppuration, anomalie la plus importante de toutes, a été signalée par

tous les bons auteurs qui ont décrit des épidémies de cette maladie. Ils conviennent qu'on peut reconnaître des varicelles dans quelques éruptions qualifiées de varioles par *Moublet* et autres ; mais ils font remarquer que ce n'est pas uniquement d'après l'opinion de ces auteurs, qu'ils règlent leur décision; et que s'ils considèrent comme de véritables varioles, les exanthèmes décrits sous ce nom par ces derniers, c'est parce que, à l'exception d'une suppuration franche, on y trouve tous les caractères de la petite vérole. A ces preuves, ils en joignent d'autres, qui établissent plus directement la vérité de leur assertion. Ce sont les histoires particulières de huit varioles anomales, recueillies avec grand soin, pendant la durée de leur épidémie. Quelques-unes de ces éruptions semblent bien n'être que des varicelles prolongées ; mais la plupart offrent, selon moi, des exemples manifestes de variole véritable et anomale. Je ne crois pas nos deux auteurs aussi fondés, quand ils ajoutent que la suppuration n'est pas rigoureusement nécessaire dans la petite vérole. Les raisons qu'ils donnent, rendent la chose tout au plus vraisemblable.

Après avoir ainsi prouvé qu'il est des varioles anomales, il fallait prouver encore qu'il est des varicelles irrégulières, ou fort intenses, qui offrent plus ou moins les caractères de la variole. MM. Bérard et Lavit ont fort bien rempli cette tâche, en faisant connaître, par de courtes descriptions, les diverses varicelles de ce genre qui ont été observées jusqu'à ce jour en Europe, en indiquant celles que *Jenner* et *Odier* ont présumées, et en rapportant quelques histoires particulières de ces éruptions. Parmi ces derniers faits, il en est deux si remarquables, que je dois les signaler. L'un consiste en une varicelle, dont l'histoire nous a été conservée par M. *Fréteau*; et l'autre, en une éruption semblable, dont le président d'Héricourt fut pris en 1798, et qui a été recueillie par M. Durcet. On ne connaît pas de varicelles qui se soient autant rapprochées de la variole, que celles dont il s'agit ici; et, encore aujourd'hui, on aurait le droit de les considérer comme des varioles véritables, si l'inoculation qui en fut faite avec grand soin, n'eût pas été sans résultat. Il est donc trop vrai que, entre les varicelles légères que le peuple même reconnaît sans peine, il en est d'autres qui simulent plus ou moins la variole, et font naître des préventions contre la vaccine. L'existence de ces varicelles, intenses ou irrégulières, et celle des varioles anomales, étant ainsi établies, nos deux auteurs ont pu s'occuper, enfin, des caractères distinctifs de ces deux exanthèmes.

Les histoires particulières rapportées dans cet ouvrage offraient déjà d'excellentes données pour cette distinction ; et, d'un autre côté, le docteur Valentin avait publié un tableau comparatif des varicelles avec la variole. Mais les caractères de ce tableau n'étaient pas, dans tous les cas, aussi rigoureux qu'on l'a prétendu; il fallait donc y faire des corrections, et c'est ce que MM. Bérard et Lavit ont exécuté avec avantage, en profitant du résultat de leurs observations particulières. Ce parallèle, ainsi amendé, est sans contredit ce que leur travail offre de plus soigné et de plus utile. De la discussion qui précède ce parallèle, et de celle qu'il a rendue nécessaire, il résulte que, si dans la plupart des cas il est facile de distinguer la variole des varicelles, il en est où cela n'est pas très-aisé, et d'autres enfin, aussi rares qu'on voudra, où cela est impossible. Il en résulte aussi que ce n'est pas d'après un seul symptôme qu'on doit séparer ces deux éruptions, mais d'après l'ensemble de tous leurs signes distinctifs, en insistant même, parmi ceux-ci, sur les plus décisifs. De ces deux conséquences fort justes, à ce qu'il me paraît, on doit en déduire une autre; c'est que les cas où la distinction des deux exanthèmes n'est pas possible, étant très-rares, il est évident qu'à l'aide du tableau comparatif dont il vient d'être question, on aura le moyen de résoudre presque toujours les difficultés qui pourront s'élever.

Ces difficultés qu'on éprouve souvent pour établir le diagnostic de la varicelle et de la variole anomales, ont engagé nos auteurs à rechercher si la varicelle ne dépendrait pas de la même cause que la variole, si elle ne serait pas la même ma-

ladie que cette dernière, mais altérée. Après avoir passé en revue les nombreuses analogies que ces exanthèmes présentent, ils regardent comme très-probable que la varicelle n'est qu'une variole avortive. Quoi qu'il en soit de leur opinion, on peut assurer que cet article est fort curieux par les faits qu'il présente.

Dans le dernier chapitre, MM. Bérard et Lavit examinent les rapports de leurs épidémies avec les vaccinés. Ils avancent d'abord, comme un fait incontestable, que plusieurs vaccinés ont été affectés d'une éruption pustuleuse. Mais quelle était cette éruption? Chez la plupart, c'était manifestement une varicelle ordinaire; mais, chez quelques-uns, cet exanthème était plus prononcé, équivoque; il simulait la variole, et donnait lieu à des discussions assez vives entre des médecins également instruits. Toutefois ces éruptions examinées avec attention ont été reconnues pour des petites véroles volantes, plus ou moins intenses. C'est en effet ce qu'on voit dans l'histoire des dix éruptions de ce genre que nos deux auteurs ont eu soin de rapporter. Plusieurs de ces éruptions ont été graves; il en est une, par exemple, dont les pustules sont devenues gangréneuses : mais, malgré cette gravité, on ne trouve dans aucune de ces éruptions l'ensemble des caractères de la variole.

Outre ces varicelles, on a encore observé, durant l'épidémie, sur des individus vaccinés, quelques éruptions bien plus prononcées, et nos deux auteurs croient devoir convenir que ces éruptions étaient réellement des petites véroles. A la vérité, ils ont pris des renseignemens exacts, desquels il résulte qu'à Montpellier, comme ailleurs, bien des vaccinateurs se bornent à faire les piqûres, sans avoir le soin de suivre la marche de la maladie. Ainsi l'on peut inférer de ce fait, que beaucoup d'individus vaccinés n'ont pas eu une vaccine régulière. Cette conséquence prendra une bien plus grande extension si l'on distingue, avec M. le professeur *Chaussier*, deux modes d'action dans la marche de la vaccine; l'une première, locale, extérieure, l'autre secondaire, générale, intérieure; et si l'on admet avec lui que c'est seulement cette action intérieure qui constitue la propriété préservatrice de la vaccine (1). Mais il est trois faits qui semblent la principale cause de leur opinion, et qu'ils rapportent avec confiance, parce que l'un de ces faits a été observé par eux, et les autres, par deux des meilleurs médecins de Montpellier. Comme cette question est la plus importante de toutes celles que MM. Bérard et Lavit ont eu à résoudre, je vais examiner si la conséquence qu'ils ont tirée de ces faits, en est rigoureusement déduite.

Le premier est celui qui a été communiqué par M. *Caizergues*. Ici nul doute que la vaccine de la petite *Saleon*, sujet de cette observation, n'ait été régulière; parce que M. *Caizergues*, qui en a suivi la marche avec toute son exactitude ordinaire, nous l'assure positivement. Mais l'éruption était bénigne et discrète, et les pustules conservèrent un peu de transparence pendant au moins quelques jours, caractères qui désignent autant une varicelle qu'une variole. Au fort de la suppuration, une coqueluche qui affectait la malade depuis quinze jours, et qui avait été grave, reprend tout à coup une intensité extrême, les pustules s'affaissent, se vident, et la malade meurt. Mais il est des varicelles qui deviennent mortelles, quand elles sont compliquées d'une autre maladie, et surtout d'une phlégmasie. De plus, il manque à ce fait une circonstance très-importante, c'est l'inoculation de l'exanthème. Ainsi, cette observation, qui d'ailleurs est d'un grand poids, n'est pas à beaucoup près aussi concluante qu'on l'a cru. La seconde, communiquée par M. *Delettre*, n'offre pas une preuve plus solide. En effet, un jeune homme vacciné, on ne sait par qui, éprouve une éruption pustuleuse irrégulière, et dont on n'a pas tenté l'inoculation.

(1) Voir l'excellent discours de ce savant professeur, dans le rapport du comité central de vaccine, sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1816, page 15 et suivantes.

La troisième, recueillie par MM. Bérard et Lavit, a pour sujet une petite fille dont la vaccine a été régulière. Son éruption présentait au deuxième jour des boutons déjà pustuleux, et qui, au septième, commencèrent à se dessécher.

Cette marche précoce de l'éruption caractérise plutôt une varicelle qu'une variole, et, de plus, on a négligé le moyen de l'inoculation, qui aurait pu dissiper tous les doutes. Ainsi ces trois faits ne justifient pas complétement l'assertion de nos deux auteurs. Je crois devoir en dire autant de quelques observations recueillies à *Londres* et à *Créditon*. Celles rapportées par le docteur *Hugo* seraient cependant assez concluantes, si, outre le soin d'avoir inoculé quelques-uns des exanthèmes équivoques, on avait eu celui de constater positivement la régularité de la vaccine.

Malgré la croyance qu'ils ont d'avoir établi l'existence de la variole après une vaccination régulière, nos deux auteurs sont loin de penser que cela puisse infirmer l'efficacité préservatrice de la vaccine. Cette efficacité, disent-ils, a pour base une masse de faits incalculables, tandis que les faits contraires sont en nombre infiniment petit et qu'on peut considérer comme nul. Ce raisonnement est fort juste, et c'est à peu près celui de tout médecin raisonnable, quand il fait la supposition que la variole peut, de loin en loin, affecter quelque individu bien vacciné. C'est encore, sans doute, celui qu'on devra faire, si, par des faits nouveaux, bien vus et rapportés sans omissions essentielles, on prouve entièrement ce que les faits connus jusqu'à ce jour ont seulement rendu probable.

Pour achever de faire connaître l'ouvrage de MM. Bérard et Lavit, je devrais examiner leurs discussions sur les récidives de la variole et sur la nature de cet exanthème; mais l'espace me manque, et je me borne à dire qu'on trouve beaucoup d'intérêt dans ces discussions, même quand on ne partage pas l'opinion de ces deux auteurs.

Après l'analyse des diverses parties de ce travail, il me reste à dire deux mots sur son ensemble. On pourrait y désirer quelquefois un meilleur ordre; on voudrait en retrancher certaines digressions qui nuisent à la liaison des idées; mais on peut assurer qu'il est le fruit d'une saine érudition, d'une observation judicieuse, et d'un véritable savoir. On aime à trouver, presque à chaque page, des preuves d'un grand zèle pour la recherche de la vérité, d'une bonne foi remarquable, et d'une réserve dans les jugemens qu'on ne saurait trop louer. Il est d'ailleurs écrit presque toujours avec correction et clarté; mais on regrette que l'impression soit mal soignée.

Quant à l'utilité dont il peut être, je crois l'avoir mise hors de doute; j'ajouterai toutefois que les anomalies de varicelle et de la variole formaient, dans l'histoire de ces exanthèmes, une lacune des plus fâcheuses, et que cet ouvrage la remplit avantageusement.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXXIII.) (21 NOVEMBRE 1818.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises, suite.)

Nemo si quidem subitò morbum evasit sine crisi : multi verò sine hâc subitò intereunt.

GALEN. De crisib., lib. III. c. 9.

Le nom de *crise* ne devait, à proprement parler, être donné qu'au changement subit qui amène la santé. Il se fait au moyen d'excrétions apparentes, ou par la formation d'abcès remarquables ; et tous ceux qui ont du relâche d'une autre manière retombent plus mal qu'avant. Cependant ces évacuations ou ces abcès sont précédés par un grand trouble universel marqué par des impatiences, l'insomnie ou le sommeil pénible, le délire, la difficulté de respirer, les vertiges, l'hébêtement, les douleurs de la tête, du cou, de l'estomac, des membres ; quelquefois par des bruits dans les oreilles ou des éclairs devant les yeux : les larmes coulent, l'urine est retenue, les lèvres tremblent, un frisson survient et devance de beaucoup l'heure accoutumée : les malades sont tourmentés de la soif, crient, s'agitent : c'est alors qu'il s'établit une sueur abondante, ou des vomissemens ou des évacuations alvines, ou quelque grande hémorragie, ou même que tout cela survient à la fois, au grand effroi des assistans ; de sorte que l'homme le plus grossier ne peut s'empêcher de reconnaître que la vie du malade est en *jugement* ou en suspens ; ensorte que ce ne sont point les médecins qui ont inventé ce nom de *jugement* ou *crise*, mais le vulgaire frappé du spectacle qui s'offrait à lui. Cependant il convient que le médecin ne soit point troublé et n'ignore pas ce qui doit arriver. Or, les moyens de prévoir l'événement d'une crise ne diffèrent pas de ceux qui en font distinguer l'approche.

Le relevé des malades reçus dans les hôpitaux de Paris, depuis le 1er. novembre jusqu'au 10 ne nous étant point parvenu, nous le donnerons dans le prochain numéro.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS le commencement du mois, le temps a été constamment beau, et la température fort douce pour la saison. Une journée entièrement pluvieuse est le seul changement atmosphérique qui se soit fait remarquer dans la décade dernière.

Sous une même influence atmosphérique que durant la première décade de ce mois, les maladies n'ont rien offert de particulier. Quelques hémoptysies, des douleurs abdominales sub-inflammatoires qui ont exigé des applications de sangsues sur toute la périphérie du bas-ventre et des synapismes aux cuisses, sont les affections principales que nous ayons à signaler.

Peut-on attribuer à l'influence de la constitution atmosphérique, l'apparution fréquente, et sans cause connue, d'abcès aux seins chez les femmes qui nourrissent? Ou bien, n'est-ce que fortuitement que nous en avons observé un assez grand nombre? Quoi qu'il en soit, ces abcès qui se sont ouverts spontanément chez quelques-unes, et qui chez d'autres ont exigé le secours de l'instrument, n'ont été traités que *par des émolliens* auxquels on associait de légers narcotiques, tels que le safran, la tête de pavot, etc.

Nous ne saurions trop recommander dans la plupart des cas de maladies du sein, et surtout dans les inflammations de cette partie, d'éloigner toute espèce d'emplâtre, de pommade, de corps gras, etc.

Exemple récent de la rage.

Nicolas Girardet, âgé de cinquante ans, emballeur à Lyon, revenant à pied de la foire de Beaucaire, le trois août dernier, rencontra sur la grande route, près le pont Saint-Esprit, un chien haletant avec la langue hors de la gueule. L'ayant voulu caresser de la main droite, il en fut mordu au pouce, la dentée portant sur la partie interne et pulpeuse de ce premier doigt et sur la partie externe au-dessous de l'ongle, les deux piqûres saignèrent un peu; le blessé les lava avec son urine, et en était guéri le lendemain quand il arriva chez lui. Le chien, suivant son rapport, a continué sa route, toujours peu éloigné de la voiture dans laquelle notre piéton pensait que se trouvaient ses maîtres. Girardet parla de ce petit accident à sa femme, qui voulait qu'il consulta son médecin; mais il se rit de ses frayeurs et fut loin de les partager, se trouvant d'ailleurs absolument guéri et les traces en étant à peine apercevables.

Trente neuf jours se sont écoulés dans un état de santé parfaite, Girardet ayant suivi sa profession, et mis du vin en bouteilles chez plusieurs particuliers, du nombre desquels je me suis trouvé. Le jeudi, 10 septembre, il avait scié du bois toute l'après-midi; le soir il parut agité, ce qu'il attribua à la fatigue de la journée, la nuit fut inquiète et il eut peu ou point de sommeil; il était entré dans le quarantième jour de sa blessure depuis l'après-dînée de la veille, et déjà s'observaient les symptômes précurseurs de la rage.

La journée du onze fut pénible, Girardet ne pouvait rester en place, sa figure était échauffée, ses yeux animés et parfois hagards; il se plaignait d'une angoisse, d'un malaise dont il ne pouvait rendre compte; on l'invita à prendre du repos sur son lit, ce qu'il essaya vainement plusieurs fois; il parla d'un grand feu dans la poitrine..... on lui dit qu'il avait des vapeurs, car il fallut bien donner un nom à sa situation. Une parente m'a dit que ce soir même il eût horreur de l'eau.

Nuit plus mauvaise encore, point de sommeil et des rêves fatigans; le lendemain douze il se leva de bonne heure pour se rafraîchir, ayant la tête brûlante. Les voisins qui l'aperçurent en furent effrayés, tant ses traits étaient altérés et son regard farouche; on l'invita de boire une cuillerée de potion, il ne put y réussir quoiqu'il montrâ beaucoup de bonne volonté. L'hydrophobie n'était plus douteuse. Il était singulièrement fatigué des rideaux blancs de son lit, et disait en soupirant à ce sujet qu'on avait bien tort de ne pas plaindre ceux qui avaient des vapeurs, car il souffrait beaucoup.

Vers les onze heures du matin on le conduisit à l'hôpital, accompagné de sa femme et d'un ami, dans une voiture; mais le bruit et le trémoussement de celle-ci sur le pavé le fatiguèrent tellement qu'il demanda à s'y rendre à pied, il n'était pas à deux cent pas de son domicile.

Placé dans une chambre *barreaudée*, avec une sœur infirmière, il fut examiné par le médecin; les piqûres n'étaient ni gonflées, ni sensibles, mais Girardet se plaignait de douleurs dans le bras droit, jusqu'à l'épaule, et de n'y avoir pas de forces; sa langue était sèche, blanchâtre et muqueuse, le gosier en apparence était phlogosé.... il parla des piqûres du chien auxquelles il ne croyait pas devoir son indisposition, ce que notre collègue lui certifia.

Le 13 à six heures du matin, il se rendit dans son domicile, avec un frère de l'hôpital, pour y embrasser sa femme et ses trois enfans, serrant fortement dans ses bras la plus jeune, âgée de treize ans, ce qui lui causa beaucoup d'effroi, surtout ayant senti ses joues mouillées d'un peu de salive écumeuse; déjà ce fluide abondait chez lui et le crachotement avait lieu. Il retourna sans difficulté à l'hôpital. — Cinq heures après on lui administra la poudre de la racine de plantain d'eau, *alisma plantago*, sur des rôties de pain et de

beurre. — Sur le soir il essaya de boire avec une paille creuse de l'eau et du vin, dans une tasse couverte pour ne pas l'apercevoir; mais arrivé par l'aspiration sur le bord de langue, ce liquide fut rejeté par un mouvement convulsif de l'isthme du gosier et avec une sorte de fureur. Dans la nuit, il mangea la moitié d'une pomme, et d'une pêche en deux fois.

Le 14 au matin, Girardet parut rassuré sur son état, il parlait raison; mais ses yeux fixes peignaient la fureur et inspiraient l'effroi, quoique son langage fut tranquille et rassurant; il était agité, ne pouvait dormir et prendre du repos; il demanda qu'on l'avertît quand sa femme viendrait le voir, voulant se composer pour ne pas l'effrayer. — Vers midi, il y eût une rémission pendant laquelle il put boire un verre de liquide environ; on en profita pour lui faire avaler des pilules de plantain d'eau pulvérisé, avec un peu de boisson, il en prit une demi-once en tout. — Il y eut une sputation continuelle toute la journée. — On s'aperçut que le priapisme avait lieu, mais on n'a pu m'instruire s'il y a eu des éjaculations; sur le soir il ent des momens de délire et déraisonnait parfois. La nuit fut très-orageuse, et le malade ne fut plus maître de lui.

Le 15 il délirait sans cesse, et battait la campagne parlant de son état d'emballeur, et de l'ouvrage qui lui restait à faire, il voulait s'échapper et poussait des cris; on fut obligé de l'attacher dans son lit. — A une heure après midi nouvelle rémission jusqu'à huit; pendant ce temps il but avec précipitation deux bouteilles et demie de tisanne émulsionnée, par verrées assez rapprochées. Depuis huit heures du soir, il n'a plus été possible de le faire boire, ni d'en obtenir aucun signe de raison. Il est mort à onze heures le quarante-quatrième jour de l'accident.

L'ouverture du cadavre, faite le lendemain 16, a montré, dans la tête, la pie-mère rouge et ses vaisseaux injectés, ce qui établissait une phlegmasie légère de l'encéphale.

La trachée-artère était enflammée à sa partie inférieure, vers le lieu de sa bifurcation.

Le sang se trouvait huileux avec quelques bulles d'air sensibles.

Lyon 28 septembre 1818.

D., doct.-médecin.

Note des rédacteurs. — Quoique cette observation ne renferme, ce nous semble, rien de nouveau, nous avons cru devoir la publier, pour en prendre occasion de réitérer le conseil de toujours recourir à la cautérisation avec le fer rouge, dans tous les cas de morsures faites par un chien, lorsqu'on ne lui a donné aucun sujet de mordre, circonstance qui doit le faire soupçonner atteint de la rage.

Cette observation présente cela de remarquable, qu'elle prouve de nouveau l'insuccès de l'*alisma platago* contre la rage; ce que nous avons déjà fait remarquer dans un de nos précédens numéros. Étant d'ailleurs rédigée avec soin, et par un praticien instruit, elle offre un tableau fidèle d'une maladie que l'on ne saurait trop étudier, puisque jusqu'à ce jour on ne posséde encore aucun exemple authentique de sa guérison, lorsqu'elle est bien confirmée.

OBSERVATION *sur un cas de consomption, produit par un usage abusif du tabac à fumer; par* M. B. ROQUES, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, chirurgien-aide-major au troisième régiment du génie, membre correspondant du collége médical ionien, etc.

M. De Buc, officier démissionnaire, retiré dans ses foyers peu de temps après l'époque du traité de paix qui termina la guerrre qui eut lieu, au commencement de la révolution, entre l'Espagne et la France, étant d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, très-sensible et irritable, âgé de trente-sept à trente-huit ans, tomba peu à peu dans un état de consomption, sans autre affection antécédente, ni concomitante, qu'une anorexie et une dyspepsie habituelles, depuis environ deux ans qu'il s'était retiré chez lui. La faiblesse, l'amaigrissement, étant devenus extrêmes, et menaçant les jours du malade, il prit le

parti de consulter plusieurs médecins. Ceux-ci, ayant attribué son état à une débilité particulière de l'estomac et du tube intestinal, lui conseillèrent divers remèdes toniques et amers, des bouillons nourrissans, des alimens faciles à digérer, et pris chaque fois en petite quantité, pour en rendre la digestion plus aisée. Mais, ces moyens n'ayant produit aucune amélioration notable dans l'état du malade, je fus enfin consulté.

Ayant d'abord procédé à l'examen des viscères du bas-ventre, qui ne m'offrirent rien de particulier, je m'aperçus, en passant en revue les diverses causes que je pouvais présumer avoir réduit le malade dans l'état fâcheux où il se trouvait, qu'il faisait un grand usage du tabac à fumer, et qu'il en éprouvait une salivation abondante. J'appris, par les diverses questions que je lui fis à ce sujet, qu'il fumait, presque sans relâche, depuis qu'il avait abandonné l'état militaire, et qu'il regardait, même à cette époque ce moyen comme son principal aliment, malgré la salivation, en quelque sorte, permanente qu'il lui occasionait. Il me fut facile de voir alors que l'usage abusif de fumer avait produit sur lui une sorte de fluxion habituelle vers les glandes salivaires, d'où dépendait le ptyalisme et l'abolition presque totale des fonctions disgestives, et, conséoutivement, la faiblesse et le marasme dans lesquels il était réduit. Le flux salivaire abondant qu'il éprouvait depuis longtemps pouvait être, en effet, considéré comme de petites saignées, successives et réitérées à l'infini, par l'excrétion de ce fluide récrémentitiel, si essentiel au commencement de l'élaboration des alimens, et qui d'ailleurs les prépare à une bonne digestion stomacale.

Après avoir ainsi déterminé la cause de l'état dans lequel se trouvait le malade, je commençai par exiger de lui qu'il ne fumât d'abord que six pipes de tabac par jour, au lieu d'une trentaine qu'il avait l'habitude de fumer; je lui fis ensuite diminuer graduellement ce nombre, au point de n'en plus fumer qu'une matin et soir. Des pédiluves sinapisés et des lavemens purgatifs lui furent en outre prescrits à divers intervalles, tant par rapport à la constipation qu'il éprouvait que pour réveiller l'action des intestins, et pour détourner le mouvement fluxionnaire qui s'était vicieusement établi vers les glandes salivaires, par l'action stimulante et l'usage immodéré du tabac. Quelques jours après l'emploi de ces moyens, je leur associai deux purgatifs un peu actifs, pris à huit jours d'intervalle l'un de l'autre; je prescrivis des bouillons très-substantiels, des gelées animales, convenablement aromatisées; et, enfin, des viandes bouillies et rôties, très-succulentes et nutritives, ainsi que l'usage modéré d'un vin généreux à ses repas et un peu de café après le dîner. Je parvins facilement, par ces divers moyens continués avec persévérance pendant trois mois, sauf l'emploi ménagé des pédiluves et des lavemens, à dissiper le ptyalisme, à réveiller peu à peu l'appétit et l'action des organes digestifs; en un mot, à lui redonner ainsi la vie, en lui rendant l'embonpoint et la santé qu'il avait perdus depuis long-temps par l'abus du tabac à fumer, et dont il a ensuite, de lui-même, entièrement abandonné l'usage en lui substituant l'emploi nasal du tabac en poudre.

On voit, par cette observation, combien le tabac à fumer peut devenir nuisible lorsqu'on en fait un usage abusif; elle prouve également qu'on ne devrait point contracter, avec indifférence et indistinctement, l'habitude automatique de fumer, comme on le fait de nos jours, et que les jeunes gens et les personnes d'un tempérament sanguin, très-sensibles et irritables, devraient surtout s'en abstenir, ou n'en faire du moins qu'un usage extrêmement modéré. Les heures auxquelles il faudrait fumer ne seraient pas moins essentielles à observer. Quant à moi, je pense que c'est à tort que l'on contracte l'habitude de fumer, de préférence, immédiatement après le repas; il conviendrait infiniment mieux d'attendre que la digestion fût faite, afin de ne point troubler cette fonction importante en excitant une irritation plus ou moins vive à la bouche et dans les glandes salivaires. D'un autre côté, la salive étant, comme nous l'avons déjà dit, une humeur extrêmement utile à l'acte de la digestion

et aux autres fonctions qui la préparent et qui en dérivent, je crois qu'il serait également convenable de s'abstenir de fumer au moins pendant une ou deux heures avant le repas. Au reste, je me contente de joindre, à l'observation précédente, ces simples réflexions, pour faire seulement remarquer les inconvéniens qui doivent résulter de l'abus que l'on fait du tabac. Je laisse à d'autres médecins, plus riches de faits particuliers à cet égard, le soin de donner à cette matière tous les développemens dont elle est susceptible, ainsi que la gloire de chercher à mettre un frein à cet usage, devenu mal à propos si général.

Cet article est extrait du premier numéro de la nouvelle collection des Annales Cliniques de Montpellier, rédigées maintenant par M. Bonnet. Ce Journal est d'une rédaction fort soignée, et renferme des observations intéressantes et variées. La partie consacrée aux analyses d'ouvrages nouveaux est surtout remarquable, par la judicieuse critique qui s'y trouve jointe à l'observation des convenances.

On s'abonne à ce Journal, chez M. Bonnet, rédacteur général, rue du Gouvernement, numéro 489, à Montpellier.

On se persuadera difficilement que, dans un siècle aussi éclairé que le nôtre, il se trouve encore des êtres assez crédules pour ajouter foi aux récits mensongers que se plaît à débiter l'ignorance ou l'oisiveté.

Un journal des États-Unis d'Amérique contient le fait suivant, qui a été répété sans aucune réflexion par divers journaux français.

« Il a été tué dans une maison, cet été, un chien attaqué d'hydrophobie : il répandit environ une pinte de sang que l'on recueillit dans un vase, et qu'on enfouit sous terre, à environ quatre pieds de distance d'un poirier dont la végétation était très-vigoureuse. Le troisième jour, cet arbre fut entièrement flétri, et son bois se sécha comme s'il avait été coupé. En creusant le trou où le chien fut jeté, on avait coupé quelques unes de ses petites racines, ce qui ouvrit au poison des voies pour aller se mêler à la sève, et porter son influence mortelle dans toutes les parties du poirier. C'est la première fois que nous entendons dire que l'hydrophobie est aussi funeste à la vie végétale qu'à la vie animale. »

Nous n'avons point d'exemple qui puisse prouver que le virus hydrophobique soit autrement contagieux, que par la morsure. Des expériences tentées sur des animaux, en leur faisant avaler de la chair d'autres animaux morts d'hydrophobie, ont eu un résultat nul, et la contagion n'a pu leur être communiquée. Ce qui démontre que le mode d'action vitale est différent selon les organes, et selon les fonctions auxquelles ces organes sont destinés. Le virus a donc besoin d'être inoculé pour produire ses effets ; il faut pour cela que l'animal jouisse de la vie ; il faut également qu'il y ait une analogie de système entre les individus, quoique différens par leur espèce. Croire que l'hydrophobie est aussi funeste à la vie végétale qu'à la vie animale, c'est avancer une supposition bien gratuite.

Si le système de la végétation a quelque identité avec le système absorbant de nos vaisseaux, doit-on en conclure que le mode d'action et de sensibilité soit le même ; et doit-on penser que le virus qui donne la contagion à l'homme, doive également porter son influence délétère sur des végétaux dont l'organisation ne peut souffrir de comparaison avec celle des animaux ?

D'ailleurs ne sait-on pas que le virus se neutralise après la mort de l'individu ; et que de cette conséquence est sans doute venu le proverbe : » *morte la bête, mort le venin.* On doit donc attribuer la mort de l'arbre à des causes étrangères à celle de l'absorption du principe, dont on prétend faussement que le sang de l'animal était imprégné. Il est d'observation générale en agriculture, qu'on ne déplace pas impunément les arbres dans le moment du mouvement de la végétation ; presque toujours l'arbre périt. Dans le cas contraire, les fruits qu'il promettait de donner, tombent, avant d'avoir acquis le moindre degré de maturité.

Ce fait n'aurait pas fixé notre attention, si nous ne nous étions pas fait un devoir de relever les erreurs et les préjugés, que sont toujours prêts d'adopter certains individus qui ne se méfient point assez de ces nouvelles jetées au hasard, et qui ne sont appuyées que des titres que leur prêtent gratuitement l'ignorance ou l'aveugle crédulité.

La surveillance sanitaire exercée par la police, dans les maisons de débauche de Paris, a diminué les ravages de la siphilis de plus des deux tiers de ce qu'ils étaient il y a dix-huit ans.

En l'an 8, il y avait une femme prostituée malade sur 9.

En 1812 —— une sur 24.
En 1813 —— une sur 25.
En 1814 —— une sur 18. } Les armées alliées étaient à Paris.
En 1815 —— une sur 17. }
En 1816 —— une sur 26.
En 1817 —— une sur 30.

On doit cette diminution de fréquence des maladies vénériennes chez les femmes publiques, à l'obligation où elles sont soumises de faire constater chaque semaine l'état de leur santé, et au traitement que l'on fait subir sur-le-champ à celles qui sont malades, et qui peuvent être traitées à domicile. Les autres sont envoyées dans divers établissemens publics où sont traitées ces maladies, et n'en sortent qu'après parfaite guérison.

— Les eaux minérales du royaume vont, dit-on, rentrer, quand à la surveillance, dans les attributions de M. le premier médecin du roi : c'est le souhait de tous les gens de l'art. MM. les inspecteurs correspondent déjà avec empressement avec le digne archiatre que S. M. vient de nous donner. (*Article communiqué.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Des hydropisies et de leur cure, par V. Mondat; *deuxième édition, brochure in-8°., chez l'auteur, rue Saint-Antoine, n°. 218, et chez* L. Colas, *imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°.* 32 (Paris, 1818).

Dans la nombreuse série des maladies qui attaquent l'espèce humaine, il en est plusieurs qui offrent cela de particulier, qu'elles ne doivent souvent leur existence qu'à une autre maladie antécédente, qu'à une autre affection dont elles sont le symptôme ou la terminaison funeste : telles sont la plupart des hydropisies qui se rencontrent dans la pratique de la médecine.

Le péricarde, cette membrane dense, qui contient le cœur, et qui, dans l'état ordinaire, ne renferme pas une cuillerée de sérosité, en renferme quelquefois jusqu'à une livre et même plus : c'est ce qui constitue l'*hydro-péricarde*, maladie dont la cause tient le plus souvent à une gêne de la circulation causée par quelques obstacles à l'orifice des gros vaisseaux, à une lésion organique du cœur ou des poumons.

Une plus ou moins grande quantité de sérosité épanchée dans la poitrine, ce qu'on appelle *hydro-thorax*, reconnaît encore souvent pour cause le même genre de lésions organiques.

L'hydropisie du bas-ventre ou l'*ascite*, maladie si commune et si grave, a sa source la plus ordinaire dans un engorgement, une affection particulière du foie et de la rate.

Le tissu cellulaire sous-cutané est aussi le siége d'un amas plus ou moins considérable de sérosité, ce qui constitue l'*anasarque*, maladie qui reconnaît pour causes la plupart de celles que nous venons d'énumérer, et qui peut dépendre elle-même de telle ou telle autre hydropisie.

C'est dans ces divers cas d'hydropisies que l'on dit que la maladie est *symptômatique*, tandis qu'on l'appelle *essentielle*, lorsqu'elle ne tient à aucune autre affection antérieure. Dans le premier cas, qui est malheureusement le plus fréquent, la maladie est généralement incurable; dans le second, elle est difficile à guérir.

D'après la diversité des causes capables de produire les hydropisies qui sont, outre celles que nous venons d'indiquer, des évacuations abondantes, des hémorragies excessives, le dérangement des menstrues, des hémorroïdes, des sueurs, l'abus des médicamens dans les maladies aiguës ou chroniques, et surtout les fièvres intermittentes, la répercussion d'un exanthème, etc., etc. Cette diversité de causes, disons-nous, doit

rendre très-défiant sur l'efficacité attribuée à une si grande quantité de remèdes préconisés contre l'hydropisie. Que de circonspection, par exemple, dit le professeur Pinel, inspire l'histoire bien connue des hydropisies abdominales! Camper avoue avoir tenté, dans un grand nombre de cas, tous les remèdes les plus vantés et avoir été trompé dans son attente. Il reconnaît, avec candeur, que si la théorie de l'ascite, comme celle des autres genres d'hydropisies, a fait des progrès par l'application des connaissances acquises dans la structure et les fonctions du système lymphatique, les principes du traitement en sont à peu près renfermés dans les mêmes limites. Sur plus de cent cas, où cet auteur a pratiqué la ponction, il dit pouvoir à peine en citer six où elle ait été suivie du rétablissement de la santé : cette opération n'est guère bonne qu'à délivrer le malade d'un symptôme très-urgent, comme d'un danger de suffocation ou d'une position très-incommode, par l'extrême distension du ventre.

Indépendamment des espèces d'hydropisies que nous venons de signaler, et qui, par le caractère d'atonie dont elles sont accompagnées, peuvent être regardées comme *passives*; il en est qui se présentent avec des symptômes propres aux maladies inflammatoires et auxquelles on a donné la dénomination d'*hydropisies actives*, hydropisies sur lesquelles M. Breschet, dans la thèse qu'il a soutenue en 1812, a donné des considérations du plus haut intérêt. On regarde trop souvent, dit ce médecin, les hydropisies comme des maladies accompagnées de faiblesses dans les divers systèmes; et les toniques, les excitans, les irritans, administrés dans tous les cas, peuvent quelquefois devenir plus nuisibles qu'utiles.

M. Breschet regarde les hydropisies actives comme produites par une exhalation augmentée, précédée d'un dérangement dans les propriétés vitales des vaisseaux exhalans : cette augmentation est le résultat de l'action d'un stimulant direct, comme quand le froid resserre la peau; ou un effet sympathique, comme dans les hydropisies actives déterminées subitement par une affection morale très-vive; ou enfin elle peut dépendre du grand exercice d'un organe, ou de la pléthore locale habituelle qu'il présente, ainsi qu'on l'observe dans l'apoplexie séreuse active, chez les gens de cabinet, chez ceux dont le cerveau est souvent dans une grande excitation, un véritable état d'orgasme.

Une disposition analogue chez les enfans, dépendant peut-être de l'afflux d'une grande quantité de sang vers le cerveau, peut devenir la cause de l'hydrocéphale aiguë ou fièvre hydrocéphalique, que l'on peut regarder comme une exhalation séreuse active essentielle. Enfin, les gens pléthoriques, et ceux qui ont éprouvé depuis peu une suppression d'un écoulement habituel quelconque, mais particulièrement d'un flux sanguin, sont exposés aux mêmes accidens.

On conçoit que le traitement de ces hydropisies, lesquelles sont fort rares comparativement aux autres, consiste en évacuations sanguines, en boissons rafraîchissantes, etc.

Quant au traitement des autres espèces d'hydropisies, il consiste, lorsqu'elles sont symptômatiques, qu'elles dépendent de l'altération d'un organe quelconque, à combattre cette altération et à solliciter l'absorption du liquide épanché; et lorsqu'elles sont essentielles, qu'elles tiennent seulement à un défaut d'équilibre entre l'absorption et l'exhalation, à rétablir cet équilibre et à en prévenir la rupture. Souvent, il faut l'avouer, et c'est surtout dans le premier cas, les ressources de l'art se bornent à évacuer momentanément les eaux accumulées : heureux encore lorsqu'on parvient à ce but.

Nous n'entreprendrons point ici l'énumération de moyens proposés pour la curation des hydropisies : moyens que l'on peut rapporter aux diurétiques, aux purgatifs et aux sudorifiques, et dont le nombre est à l'infini. L'auteur de la brochure que nous annonçons, propose le suivant, dont il rapporte un certain nombre de succès. Ce moyen consiste en pilules de la composition suivante :

Pren. : Extrait de laitue vireuse. une once.
—— de zédoaire. . . . une demi-once.
—— de scille. . . . . deux gros.

—— d'ellébore noir. . un gros et demi.
Carbonate de potasse. un gros.
Teinture de menthe. . q. s.

Faites des pilules de trois grains.

Voici *textuellement* comment l'auteur s'exprime relativement à l'administration de ces pilules, et à leur degré d'efficacité.

« Lorsque le malade a été suffisamment purgé, toutefois qu'il en a besoin ou que des accidens ne le contre-indiquent pas, je donne matin et soir une pilule, après laquelle le malade boit une petite tasse de tisane quelconque. Je prescris un régime selon les cas, tonique autant que possible. Je répète, le second jour, la même dose de pilules; le troisième j'augmente d'une; on procède ainsi graduellement jusqu'à douze, vingt, même plus, selon la disposition du malade, et l'action qu'elles produisent sur le tube intestinal et le système urinaire. Assez souvent, j'associe l'extrait seul, pris en bois ou délayé dans quoique ce soit; de sorte qu'on peut donner avec avantage les pilules le matin, et l'extrait le soir, en commençant toujours par de petites doses. Les observations que je présente, indiquent les cas où cette association est préférable, et ceux où il convient de ne prescrire isolément que les pilules ou l'extrait. »

» Ce remède est d'autant plus convenable, qu'il ne fatigue point les malades, qu'il les soulage promptement, et très-souvent termine leur guérison. Quelquefois aussi son impuissance a lieu comme le mercure dans les maladies vénériennes; et le quinquina dans les fièvres intermittentes. »

Nous ne hazarderons aucun jugement sur ce moyen, n'en ayant fait encore qu'un seul essai, dans un cas d'anasarque tenant à une affection organique du cœur. Ces pilules, que d'ailleurs nous n'avons données qu'à petites doses, n'ont produit d'autre effet remarquable qu'une plus grande liberté du ventre.

Rapport fait à S. Exc. le ministre de l'intérieur, par le docteur Guillié, *sur l'état de l'Institution royale des jeunes aveugles, pendant les exercices de* 1816 *et* 1817. Brochure in-4°., à Paris, de l'imprimerie de *J.-L. Chanson*, imprimeur de l'Institution.

Tel est le titre d'une brochure qui prouve les soins que prend le gouvernement actuel des jeunes aveugles auxquels on enseigne, outre la lecture, l'écriture et les calculs, une profession et des arts d'agrémens, parmi lesquels la musique vocale et instrumentale tient le premier rang. Relativement aux procédés employés pour l'instruction des enfans aveugles, on peut consulter l'ouvrage publié, il y a peu de temps sur cet objet, par M. Guillié.

— La dixième livraison du grand ouvrage de M. le docteur Alibert, sur les maladies de la peau, paraît depuis un mois, chez Caillet et Ravier, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n°. 17. On trouve, chez les mêmes libraires, un Précis des maladies de la peau, par le même auteur, qui est mis, autant pour le prix que pour la rédaction, à la portée de toutes les classes de lecteurs. Cet opuscule convient principalement à MM. les curés et à tous les propriétaires de la campagne, qui donnent leurs soins aux pauvres villageois. M. Alibert travaille, dit-on, sans relâche, à la rédaction du second volume de sa nosologie naturelle.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VII[e]. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXXIII.) 34. (30 Novembre 1818.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV[e]. Époque. = I[re]. Période. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises, suite de la coction.)

Primum quidem et maximum instantis bonæ crisis indicium sunt coctiones.

Galen. De crisib., lib. iii. c. 3.

Aucune crise salutaire ne peut avoir lieu avant la coction ; ce mot de coction fréquemment employé par Galien, qui l'emprunte à Hippocrate, s'entendait de deux manières : 1°. il représentait dans l'état ordinaire ce que nous appelons digestion ; 2°. dans les maladies il signifiait une altération des humeurs (*atqui meministis*, dit Galien, *omnem coctionem morborum*, *fieri in alteratione humorum*), cette doctrine était celle d'Hippocrate, et les noms seuls avec lesquels elle est exposée, prouvent qu'elle dérive des théories élémentaires, *du froid*, *du chaud*, etc.

Pour savoir donc si une crise devait être salutaire, il fallait apprécier la *coction* des humeurs, principalement celle des crachats, si la poitrine et les poumons sont affectés : des urines, s'il y a fièvre sans affection d'autre viscère que le foie, les reins, la vessie et la rate : enfin des excrétions alvines, si le mal est dans la région de l'estomac, alors même cependant on ne doit pas négliger les urines, car dans la fièvre causée seulement par la putridité des humeurs, ou par l'inflammation d'un membre, les urines peuvent faire reconnaître la coction. (*De crisib.*, lib. iii, c. iii).

Malades reçus au Bureau central, au 1[er]. nov. jusques au 20 inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	31
Fièvres gastriques ou bilieuses.	108
Fièvres muqueuses	7
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	13
Fièvres inter., quot., tierce., etc.	22
Fluxions de poitrine.	14
Fièvres catarrhales.	5
Phlegmasies internes ou externes.	166
Erysipèles, varioles.	44
Douleurs rhumatismales.	50
Angines.	10
Catarrhes pulmonaires.	86
Coliques métalliques.	10
Apoplexies et paralysies récentes.	17
Phthisies pulmonaires.	56
Ophtalmies.	19
Maladies sporad, chron. ou résultats.	119
Enfans galeux.	27
Hydropisies et anasarques.	18
Total.	822

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Un brouillard plus ou moins épais a signalé les matinées et les soirées de cette décade. Une température douce et humide a remplacé, sur la fin, quelques jours froids et secs. Le thermomètre est, plusieurs fois, descendu à un ou deux degrés au-dessous de zéro.

La première remarque que nous faisons sur cette constitution, remarque appuyée sur le tableau ci-joint, est, d'une part, la grande diminution des fièvres intermittentes, et de l'autre l'augmentation considérable des phlegmasies de tous genres.

Les phthisies qui, dans les saisons ordinaires, deviennent, en général, funestes vers la fin de septembre, ont laissé, en raison de la température, un mois de plus d'existence aux malades qui ne

sont venus que dans le courant de novembre chercher un asile dans les hôpitaux, et attendre la triste fin de leurs maux.

Parmi les médicamens variés que le médecin est obligé d'employer pour calmer les souffrances du malade, et tranquilliser son moral; nous citerons des pastilles pectorales, calmantes, analogues à celles de Spitzlai; pastilles qui contiennent des subtances astringentes, balsamiques et une petite dose d'opium, ce qui les rend convenables, particulièrement dans les cas où il y a diarrhée, toux d'irritation, insomnie. Nous savons que ces pastilles se trouvent toutes préparées dans une des bonnes pharmacies du faubourg St.-Germain.

Les catarrhes pulmonaires n'ont pas été très-nombreux. Ceux que nous avons eu occasion d'observer, ne nous ont offert rien de remarquable.

Nous avons vu chez quelques enfans des congestions cérébrales : l'application des sangsues derrière les oreilles, en a presque toujours prévenu les suites funestes.

Parler de petites véroles, c'est annoncer qu'un très-grand nombre ont été fatales; c'est rappeler aux *incrédules*, aux *entêtés*, combien ils sont coupables de sacrifier à de sots préjugés leurs enfans, leurs parens ou amis, lorsque la vaccine leur offre une existence garantie par des milliers d'individus qui ne cessent de bénir l'auteur d'une si précieuse découverte.

Observation d'une épilepsie guérie par l'usage du quinquina à haute dose; par C. Finot, docteur-médecin pharmacien, à Luxeuil.

Xavier B***, âgé de quatorze ans, d'un tempérament lymphatique, sujet dans son enfance à des engorgemens scrofuleux des glandes cervicales, éprouve depuis trois mois des accès d'épilepsie qui reviennent matin et soir. Cet état a été amené par des idées religieuses exaltées. Le malade ressent à l'approche des accès une sorte de frisson dans les jambes, puis aux cuisses, à la colonne vertébrale, et enfin à la tête. Alors perte de connaissance, délire complet, tuméfaction considérable de l'abdomen, sorte de strangulation, gonflement des veines jugulaires et des artères temporales, rougeur de la face, pouls, tantôt fort et fréquent, tantôt petit et presque insensible, grincement de dents et bave écumeuse, sortie involontaire des matières fécales et de l'urine, distorsion violente des membres, plus marquée cependant du côté gauche. Au bout d'un quart d'heure, la connaissance revient; le malade se trouve excessivement affaibli; il est obligé de garder le lit pendant quelques heures pour se remettre; il est honteux de son état antérieur dont on lui a parlé, mais dont il ne conserve nul souvenir. Le soir, accès semblable, mais un peu plus long. Parfois le malade en a un troisième dans la nuit; il n'a connaissance de celui-là que par la lassitude plus grande qu'il éprouve pour l'ordinaire en se réveillant. Depuis deux mois on lui a fait prendre tous les anti-spasmodiques connus et des bains de pieds sinapisés; on a établi un cautère au bras; on a ordonné les bains froids, mais ils ont augmenté d'une manière notable l'intensité des symptômes. Enfin l'affection a été déclarée incurable.

Appelé le 15 mai 1818, je conseille, vu la périodicité du retour des accès, le quinquina en poudre à la dose de quatre gros, à prendre en deux fois, avant l'accès du soir, dans une tasse d'infusion de feuilles d'oranger. Je prescris dans la journée quelques cuillerées d'élixir anti-scrofuleux de Peyrilhe, des alimens propres à soutenir les forces; l'usage d'un vin généreux, coupé par moitié avec l'eau de Luxeuil.

Le 17 mai, les accès du jour précédent ont été plus longs et plus violens. Le malade est resté dans un état d'abattement extrême.

Le 18, mêmes symptômes que la veille. J'ai besoin de fortes instances auprès du malade et de ses parens pour faire continuer l'usage du quinquina.

Le 19, l'accès du matin n'a pas eu lieu. Celui du soir a été beaucoup plus long. La faiblesse continue; le malade éprouve une céphalalgie violente, des douleurs contusives dans les membres; le pouls est fébrile. La dose du quinquina est portée à cinq gros.

Le 21, accès de dix minutes le soir; les accès reviennent maintenant une heure plutôt. Ils avaient lieu d'une manière réglée à huit heures, avant que je visse le malade.

Le 26, les accès anticipent toujours et diminuent de longueur et d'intensité; ils ne durent plus maintenant que quatre à cinq minutes. Le malade n'est plus fatigué par l'usage du quinquina, quoiqu'il en prenne maintenant plus d'une once par jour.

Le 29, l'accès d'hier n'a duré que deux minutes, si toutefois on peut donner le nom d'accès à une sorte de contraction, ou plutôt de frisson que le malade a ressenti le long de la colonne vertébrale, sans perdre connaissance. Depuis deux jours les urines, qui avaient toujours été claires et ténues, ont pris une teinte briquetée et déposent un sédiment épais au fond du vase.

Le 31, nul accès; seulement, à cinq heures du soir, léger embarras de la langue pendant que le malade causait avec ses parens, et frisson le long de la colonne vertébrale.

Le 4 juin, le malade n'a rien ressenti depuis le 31 mai. Les urines ont repris depuis deux jours leur couleur ordinaire. Il jouit d'une santé parfaite sous tous les rapports.

Je fis continuer le quinquina pendant trois à quatre jours par précaution; mais la guérison me paraissant radicale, j'en fis cesser l'usage, et j'envoyai le jeune malade à la campagne, en lui prescrivant beaucoup d'exercice et de distractions, un bon régime, et surtout l'éloignement de tout ce qui pourrait rappeler avec force les idées exaltées, causes présumées de la maladie.

Depuis plus d'un mois la guérison s'est soutenue. Le malade a pris en tout une livre de quinquina en poudre d'excellente qualité.

Paralysie complète du côté gauche, guérie par l'emploi de la noix vomique en poudre; par le même.

Louis A***, âgé de cinquante-deux ans, d'un tempérament robuste, a toujours mené une vie inactive, et s'est livré journellement à des excès de boisson. Au mois de février 1818, il lui est survenu une attaque d'apoplexie qui a été suivie d'une hémiplégie du côté gauche. Tous les secours de l'art ayant été inutiles, on a conseillé l'usage des eaux minérales de Luxeuil en bains et en douches. Le malade les a prises pendant vingt-cinq jours, sans la moindre amélioration. Désespéré et sur le point de quitter Luxeuil, il s'adressa à moi, le 1er. juin 1818. Cet homme ne jouissait presque d'aucun mouvement du bras ni de la jambe du côté affecté; il prononçait avec peine; les mouvemens d'une moitié de la langue paraissaient aussi s'exécuter avec difficulté. Il y avait en outre distorsion de la bouche du côté gauche, et renversement complet de la paupière inférieure du même côté. Instruit des succès qu'ont obtenus MM. Fouquier et Husson par l'emploi de la noix vomique, je prescrivis au malade cette substance en poudre à la dose de deux grains par jour pour commencer.

Le 2 juin, je lui en fis prendre quatre grains; j'augmentai la dose les jours suivans: le malade se trouva parfaitement bien de l'action de ce médicament.

Le 8, le malade éprouva des spasmes et de légères convulsions dans les membres du côté affecté. Il survint de la chaleur et de la douleur. Dès cet instant les mouvemens des parties paralysées furent moins difficiles.

Le 14, la quantité de noix vomique étant portée à douze grains par jour, le malade ressentit des tressaillemens et des élancemens douloureux dans le côté affecté.

Le 18, il commence à pouvoir se servir de son bras gauche, et la flexion de la jambe du même côté sur la cuisse, et de celle-ci sur le bassin, est plus facile.

Le 22, le malade a presque entièrement recouvré l'usage du bras et de la jambe gauches; il prononce les mots avec plus de facilité; la distorsion de la bouche est très-peu sensible.

Le 27, à la suite d'élancemens très-douloureux, prolongés pendant plusieurs jours, la paupière inférieure a repris sa position naturelle. L'inflammation de la conjonctive, produite par l'expo-

sition de cette membrane au contact de l'air et de la lumière, s'est dissipée spontanément, depuis qu'elle n'est plus soumise à l'influence de ces agens.

Le 30, le malade marche avec le seul secours d'un bâton. Il ne conserve plus que de la roideur dans les membres, mais il peut leur faire exécuter tous les mouvemens ordinaires.

Le 4 juillet, le malade quitte Luxeuil parfaitement guéri. La dose de noix vomique en poudre a été portée, dans les derniers jours, à vingt-quatre grains.

Journ. univ. des sciences médic.

Observation sur une tumeur de l'estomac occasionée par des noyaux de cérises, par M. Mottet, *officier de santé à Pont-de-l'Arche.*

Le nommé *Delphinx Saint-Ouen*, âgé de 37 à 38 ans, d'un tempérament bilieux, domicilié en la commune de Criquebeuf-sur-Seine, fut atteint, sur la fin de 1811, d'une douleur d'estomac qui lui occasionait une céphalalgie insupportable; il pensa que cette incommodité ne serait que passagère, et resta pendant plusieurs mois sans chercher de secours; mais ces douleurs qui n'étaient d'abord qu'instantanées, devinrent continuelles, accompagnées de légers vomissemens d'une matière glaireuse; le malade mangeait peu et ses digestions étaient laborieuses.

C'est en cet état, et vers le mois de février 1812, que *Saint-Ouen* consulta un officier de santé qui, s'étant borné au simple rapport du malade, lui ordonna seulement une infusion de fumeterre. Cette prescription fut suivie avec assez d'exactitude pendant six mois, sans succès, après lesquels *Saint-Ouen* ayant eu l'occcasion de consulter un autre médecin, celui-ci qualifia cette maladie d'acides contenus dans les premières voies. Ainsi, après avoir fait prendre pendant quelques jours une tisane délayante, suivie d'une potion purgative; il conseilla au malade de faire usage d'absorbans, tels que la magnésie blanche, les yeux d'écrevisse.

Pendant les premières semaines de ce traitement, les vomissemens cessèrent, les douleurs de tête furent moins aiguës; mais le malade se plaignant d'une douleur tensive, d'une pesanteur continuelle dans la région épigastrique, ses digestions devenaient de plus en plus laborieuses, et ses forces vitales s'épuisaient de jour en jour.

Dans cet état de choses, *Saint-Ouen*, sans se soumettre de nouveau à l'inspection des hommes de l'art, s'abandonna aveuglément entre les mains des charlatans dont Rouen et nos petites villes sont empoisonnées et qui obtiennent journellement, de quelques magistrats crédules, des permissions pour vendre publiquement leurs secrets destructeurs.

En de pareilles mains, la famille *Saint-Ouen* fut bientôt ruinée; mais ce qui est pis encore, les apozèmes et les pilules drastiques de ces bourreaux publics, jetèrent en peu de temps le malheureux malade dans un état de marasme. Sur la fin de 1814, *St.-Ouen*, ainsi que ses proches, ayant épuisé toutes leurs ressources, les charlatans abandonnèrent leur proie.

De retour de l'armée, je débutais alors à Pont-de-l'Arche; ces malheureux jugèrent bien qu'en pareille circonstance, je pourrais les secourir sans intérêt.

Le 18 mars 1815, je me transportai chez le malade; après m'être informé de tout ce qui s'était passé antérieurement à ma visite, l'inspection du malade m'offrit les signes suivans:

Pouls petit, dur et intermittent; langue saburrale; chaque jour des vomissemens d'une matière glaireuse, qui me parut être mêlée de petits filamens blancs, qui avaient assez d'analogie avec du pus.

Appétit nul; sentiment de pesanteur vers le pylore; douleurs gravatives à cette même partie; chaleur intestinale.

Céphalalgie insupportable; insomnie, jointe à une soif continuelle; pommettes rouges; la face et toute l'habitude du corps dans un état de maigreur inouie.

Passant la main sur l'appendice xyphoïde, je trouvai la région épigastrique brûlante, ainsi que l'hypocondre gauche. Puis appuyant légèremen

sur ces régions, pour tâcher de palper l'estomac autant qu'il m'était possible, je reconnus que ce viscère était plus volumineux que je n'avais lieu de le soupçonner, et qu'il s'y faisait sentir une pulsation assez forte.

Dès lors je ne doutai plus qu'il y avait une tumeur vers le pylore ; je m'occupai ensuite d'en rechercher la cause occasionelle, mais aucun renseignement ne put me la faire connaître d'une manière positive.

Après cette découverte, je proposai à la famille *St.-Ouen* une consultation de grands maîtres de l'art, afin qu'ils guidassent ma marche dans une entreprise aussi périlleuse, surtout chez un sujet épuisé par une maladie longue et principalement par des remèdes appliqués mal à propos. Mais cette famille qui naguère avait été extorquée du fruit de ses épargnes, par des hommes sans aveu, que l'on devrait bannir à perpétuité, se trouva dans l'impossibilité de faire aucun sacrifice et me pria d'entreprendre seul la cure.

Ainsi abandonné à mes faibles lumières, je prescrivis une décoction de racines de guimauve miellée, prise par demi-verre toutes les demi-heures, dans l'intention d'humecter continuellement l'estomac de cet émollient. Deux ou trois lavemens émolliens dans le courant de la journée ; des morceaux de flanelle trempés dans la décoction de graine de lin, furent appliqués sur l'abdomen ; un peu de vermicelle au lait, de l'eau de poulet furent les seuls alimens de mon malade.

Après le sixième jour de ce traitement, le malade fut plus tranquille, et reposa un peu ; les douleurs de tête étaient moins vives ; celles de l'estomac moins lancinantes ; la région épigastrique moins brûlante. Les mêmes prescriptions furent continuées jusqu'au 4 avril.

Ce jour-là mon malade était dans un état d'appesantissement qui ne lui était pas ordinaire ; il avait dormi une partie de la nuit ; il ne sentait plus (pour me servir de son expression) ces épingles le piquer au fond du sac ; mais il avait un dégoût absolu pour tout ce qu'on lui présentait. Bientôt après mon arrivée, une syncope s'empara de lui ; rappelé de cette dernière, il se plaignit de fortes envies de vomir. Mon prognostic dès lors fut établi, je ne doutai plus que la tumeur déjà abcédée depuis quelques temps, avait acquis à son ouverture un parfait degré de dilatation ; je profitai de ce moment de calme pour aider la nature, et fis avaler sur-le-champ un verre de décoction ordinaire légèrement émétisée, ce qui excitant l'estomac (déjà disposé à la contraction par la présence d'un fluide âcre qu'il contient) à entrer dans un état de contraction plus décidée, fit pousser au malade quatre vomissemens d'une matière chargée de pus, dans laquelle j'en estimai approximativement 12 onces.

Mais quelle fut ma surprise, lorsqu'examinant attentivement les matières rendues, je trouvai dans le vase qui les avaient reçues huit noyaux de cerises ? Une heure après, l'estomac se contracta de nouveau, le malade vomit une petite quantité de matières semblables et deux des mêmes noyaux.

Dès le soir du même jour, le malade éprouvait un mieux notoire ; plus de céphalalgie, plus de douleurs lancinantes vers le cul-de-sac de l'estomac ; le pouls était faible, mais régulier ; les pommettes avaient repris la même teinte que les autres parties de la face.

J'ordonnai une infusion vulnéraire édulcorée avec l'oximel simple, de l'eau de poulet, et les mêmes applications émollientes sur l'abdomen. Le lendemain, le malade était un peu plus calme, il avait dormi la nuit. Le 9 avril, je permis un peu de bon vin ; le 15, le malade avait recouvré de nouvelles forces, il désirait ardemment des alimens ; depuis le 4, il avait dormi toutes les nuits d'un sommeil paisible ; le pouls plus élevé, était régulier.

Crème de riz, eau de poulet, quelques bouillons restaurans et un peu de vin de Bourgogne mêlé d'eau ; une infusion amère, et par jour 4 onces de vin avec le diascordium, furent les seuls remèdes que je prescrivis dès lors. Le malade continua ce traitement pendant vingt jours, après lesquels il ne fut assujetti qu'à un régime sobre, mais restaurant.

Au mois d'août il reprit ses travaux ordinaires, et les a continués depuis sans interruption.

D'après ce que je viens de rapporter, serais-je fondé de croire que les noyaux de cerises dont il est question, s'étaient nichés dans les rides ou replis de l'estomac dès l'année de 1811?

Que ces corps étrangers occasionaient ces douleurs continuelles?

Que la moindre secousse qu'éprouvait ces noyaux irritait les tuniques internes de l'estomac; par conséquent excitait ce viscère à se contracter sur lui-même et à expulser une certaine quantité de sucs gastriques que le peu d'alimens que prenait le malade ne pouvait absorber?

Que l'irritation continuelle exercée par ces corps durs, a été la cause occasionelle de la tumeur dont il s'agit?

Que cette tumeur était déjà abcédée depuis long-temps lors de ma première visite, le dix-huit mars 1815?

Que les émolliens pris intérieurement, et appliqués extérieurement, ont accéléré la dilatation de l'ouverture de cette tumeur?

Qu'enfin une potion émétisée a fait entrer l'estomac dans un état de contraction bien décidée, contraction qui, forçant la tumeur à se dégorger des matières qu'elle contenait, les poussa hors des organes de la digestion, où sans doute elles auraient occasioné de plus grands désordres?

Nouveau fait qui prouve le danger de l'usage abusif de priser, par M...., chirurgien de l'hospice, médecin des prisons de Dreux.

L'intéressante observation de M. le docteur Roques, sur un cas de consomption produit par l'usage abusif du tabac à fumer, m'engage à vous communiquer un fait non moins curieux, et qui prouve que l'abus du tabac en poudre peut produire des résultats aussi fâcheux, que ceux observés par ce savant médecin. M*** étudiant en médecine, se disposant à subir ses derniers examens, se livra pendant plusieurs mois à un travail opiniâtre, qu'il prolongeait souvent jusques vers le milieu des nuits. Il crut combattre avec avantage une disposition irrésistible au sommeil, résultat de ses veilles fatigantes, en prenant une certaine quantité de tabac à priser. Bientôt il contracta tellement l'habitude de cet usage, et il en augmenta tellement la dose qu'une once, par jour, lui suffisait à peine. Il tomba en peu de temps dans un état de maigreur inconcevable. Sa peau prit une teinte jaune, cuivreuse; son appétit se perdit et il eut de temps à autre un peu de dévoiement. Il attribua ces symptômes à son ardeur pour l'étude, il diminua beaucoup son travail; mais continua à prendre la même quantité de tabac. Le dévoiement devint de plus en plus abondant; il le combattit sans succès par divers moyens. Enfin l'amaigrissement et la faiblesse firent des progrès qui le réduisirent à un état complet de marasme. Il exhalait à plusieurs pas une odeur marquée de tabac. Nous l'engageâmes à suspendre l'usage de cette poudre. Il s'en abstint totalement, et comme par enchantement le dévoiement s'arrêta, son appétit revint; il reprit bientôt de l'embonpoint, et quoi qu'il se livrât de nouveau et avec la même opiniâtreté à l'étude, il ne vit reparaître aucun des symptômes qui l'avaient tant effrayé.

Il est utile, ce me semble, de mettre en garde contre un semblable abus ceux qui font habituellement usage de cette poudre, usage répandu parmi nous depuis un siècle au plus, qui, pour le dire en passant, n'est jamais d'un avantage bien marqué, et qui peut être quelquefois nuisible à la santé.

BIBLIOGRAPHIE.

Analyse des eaux minérales de Forges, par M. Robert, *pharmacien de l'Hôtel-Dieu de Rouen, de l'académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen. Lu à la séance publique de l'académie le 9 août 1813.* Brochure in-12, à Rouen 1817, de l'imprimerie de J. Duval, rue aux Juifs, n°. 37. (1)

A mesure que la chimie fait des progrès, qu'elle

(1) Cette analyse a été faite dans le courant de l'année

se crée de nouveaux agens, dont elle se sert pour arracher les secrets de la nature ; à mesure aussi on s'aperçoit que les analyses chimiques faites dans des temps plus ou moins éloignés, sont fautives, ou incomplètes. Le travail que publie aujourd'hui M. Robert, sur les eaux de Forges, prouve, au moins pour les eaux dont il s'agit, la vérité de notre assertion.

Les divers travaux faits et publiés sur ces eaux depuis J. Duval en 1603, jusqu'à ceux de M. Roulin en 1775, étaient loin de nous offrir des analyses exactes de ces eaux ferrugineuses et gazeuses. M. Robert en publie de nouvelles, faites avec un tel soin, qu'on peut dire qu'il a poussé son travail au degré de perfection tel que le permet l'état actuel de la science. Les trois sources principales, et le canal commun qui en résulte ont été l'objet de ses travaux.

M. Robert nous apprend qu'en 1633, Louis XIII, l'Infante d'Autriche et le cardinal de Richelieu, vinrent prendre ces eaux, dont les trois sources, qui ont des degrés différens, tirèrent les noms qu'elles portent encore aujourd'hui. On donne le nom de *Reinette* à celle dont la reine faisait usage, comme la plus faible; celui de *Royale* à celle dont buvait le roi, et qui paraissait douée d'une plus grande énergie, et celui de *Cardinale* à la source la plus ferrugineuse et la plus active, dont la maladie plus grave du ministre prescrivait l'emploi.

Voici le jugement que porte M. Alibert sur ces eaux considérées d'une manière général. « Comme les eaux ferrugineuses en général, celles de Forges sont un excellent tonique, qui convient dans les flux de ventre chroniques, les leucorrhées anciennes, les hydropisies et les engorgemens abdominaux. C'est surtout contre la stérilité que quelques auteurs les recommandent; aussi voit-on tous les ans plusieurs jeunes dames, qui vont chercher auprès de ces eaux un espoir que le hazard réalise quelquefois, et qui double alors la confiance générale. Mais il est facile de sentir combien tout ce qu'on a dit à ce sujet est vague et incertain, puisqu'on n'indique aucun des cas où ces eaux ont pu réussir. J'ai vu les eaux de Forges obtenir un succès complet contre la chlorose. »

M. Robert ne pense pas que la chimie parvienne jamais à nous donner des eaux minérales factices, parfaitement semblables aux eaux naturelles, surtout les eaux de Forges, et voici avec quelle éloquence il plaide contre l'art en faveur de la nature.

Je ne serai pas le dernier à payer un tribut justement mérité aux savans recommandables qui ont éclairé nos opérations, et qui, par une théorie féconde en résultats, nous ont fourni les moyens de donner à quelques produits de nos laboratoires l'extérieur et les propriétés des productions naturelles. J'admire, comme tant d'autres, les procédés infaillibles qui, sous les mains des hommes instruits, communiquent en quelques instans à l'eau des propriétés qu'elle semblait ne devoir acquérir qu'en traversant avec les siècles les entrailles du globe; mais je n'ai jamais pensé qu'avec toute notre précision, qu'avec la plus scrupuleuse exactitude, nous puissions toujours offrir avec la même régularité qu'elle cet heureux assortiment de matières que la nature prépare en silence; et si, parmi les eaux minérales, il en est que nous pouvons extemporanément représenter, parce qu'elles tirent toutes leurs vertus de quelques gaz que nos appareils modernes nous ont appris à enchaîner aussi facilement que la nature, sans rien emprunter à leur mode d'administration ou à quelques circonstances particulières, il en est d'autres dont le bienfait ne peut se retrouver qu'à la source même; et je pense que les eaux de Forges jouissent de cette heureuse prérogative.

1818; l'auteur a présenté son manuscrit à l'académie tel qu'il existe, comme contribution scientifique à laquelle obligent ses réglemens; il cède aujourd'hui au désir du propriétaire des eaux de Forges, et de M. Cizeville jeune, médecin très-distingué, qui va porter dans cet établissement, avec un nom cher à tous les habitans du pays, parce qu'il rappelle toujours d'agréables souvenirs, des talens distingués et des connaissances étendues, en livrant au public un ouvrage pour lequel il réclame toute son indulgence.

Note des rédacteurs. Nous croyons faire une chose agréable aux parties intéressées en publiant cette note, qui se trouve au commencement de la brochure que nous annonçons.

Programme du prix proposé par la société de médecine, chirurgie et pharmacie du département de l'Eure, pour être décerné dans sa séance publique de 1819.

Déterminer la nature, le caractère, les causes, les différences et le traitement de l'hydropisie ascite.

Le prix est une médaille d'or de la valeur de *deux cent francs.*

Une médaille d'argent sera décernée à l'auteur du Mémoire qui aura le plus approché du prix.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix ou l'accessit.

Les membres du comité central sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront être parvenus, francs de port, à M. L. H. Delarue, pharmacien à Évreux, secrétaire de la société, avant le 1er août 1819, ce terme sera de rigueur.

Prix proposé par la société royale de médecine de Bordeaux.

La société royale de médecine de Bordeaux propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, qui sera décerné dans la séance publique de 1819, la question suivante :

« Quels sont les résultats d'un accroissement » trop rapide? Quels sont les moyens d'en modé» rer les progrès, s'ils deviennent nuisibles, et » de remédier aux accidens qui en sont la suite? »

La société engage les concurrens à ne point se livrer à des réflexions tirées *d'une subtile idéologie* : elle veut un mémoire rempli de faits positifs, que la seule médecine-pratique puisse avouer sans contestation.

— MM. les élèves qui auraient des squelettes ou des parties de squelettes à articuler, ou qui désireraient faire figurer, sur des têtes, le système du docteur Gall, peuvent s'adresser à M. *Morand*, rue de l'Observance, n°. 10, en face de l'école-pratique de médecine, à Paris.

On trouvera également, chez lui, des squelettes et des parties de squelettes tout articulés. Il achète les os, se charge de couper ceux qu'on lui apporte, et fait des envois dans les départemens.

MM. les élèves pourront également exposer en vente les livres, instrumens de chirurgie, et autres objets dont ils voudraient se défaire.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude; tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. XXXIV.) (11 DÉCEMBRE 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises; jours décrétoires.)

Secundum bonæ crisis indicium est, quod ab aliquâ die indicatoriâ anteà indicatur cui annexa est diei judicantis potentia. GALEN. De crisib., lib. III. c. 3.

GALIEN, d'après Hippocrate, donnait le nom de *décrétoires* aux jours dans lesquels les crises complètes avaient coutume d'arriver. Dans les autres, dit-il, les crises n'arrivent guères, où ne sont pas assurées.

La période de jours la plus importante, est la *septenaire*, puis la *quartenaire* qui en est la moitié : les jours quartenaires indiquent les crises qui doivent avoir lieu aux septièmes; c'est-à-dire, le quatrième jour, pour le 7e.; le onzième pour le quatorzième. Ce qui fait qu'Hippocrate appelle ces jours *indicateurs*. Cc'est encore d'après le père de la médecine, que Galien veut expliquer comment le vingtième jour termine le troisième septenaire, de façon que le quarantième soit un jour décrétoire suivant Hippocrate, tandis que ce ne devrait être que le quarante-deuxième. C'est, dit-il, la même chose des soixantième et quatre-vingtième jours qui sont décrétoires et non les soixante-trois et quatre-vingt-quatrième.

Le quartenaire se compte depuis le premier jour de la maladie jusqu'au quatrième, qui est à la fois le dernier du premier quartenaire, et le premier du second.

Malades reçus au Bureau central, du 11 au 30 novembre 1818, inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	12
Fièvres gastriques ou bilieuses.	32
Fièvres muqueuses	3
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	6
Fièvres inter., quot., tierce., etc.	45
Fluxions de poitrine.	10
Fièvres catarrhales.	3
Phlegmasies internes ou externes.	58
Erysipèles, varioles.	24
Douleurs rhumat., angines.	30
Catarrhes pulmonaires.	33
Coliques métalliques.	4
Diarrhées, dyssenteries.	13
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	13
Phthisies pulmonaires.	28
Ophtalmies.	13
Maladies sporad, chron. ou résultats.	78
Enfans galeux.	11
TOTAL.	424

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

JUSQU'A ce moment, point d'hiver proprement dit; c'est-à-dire, point de froid, de neige, de glace; mais en revanche, un ciel presque toujours couvert, de la pluie, et conséquemment beaucoup d'humidité.

Sous cette constitution atmosphérique, qui est bien celle des rhumes ou des catarrhes, on n'en rencontre cependant qu'un fort petit nombre, même dans la classe indigente, qui est, comme on sait, continuellement exposée à toutes *les injures du temps*.

On a vu un assez grand nombre d'ophtalmies, ou inflammations de la conjonctive, membrane muqueuse qui recouvre le globe de l'œil et tapisse l'intérieur des paupières. Cette inflammation, que nous n'avons point rencontrée avec un état sabur-

ral bien prononcé, a presque toujours cédé à l'application de trois ou quatre petites sangsues à la tempe, du côté affecté, ou aux deux côtés, lorsque les deux yeux étaient malades.

Remarques sur le traitement du Rachitisme ; par M. Desprès, membre de la société de Médecine pratique.

A la naissance, l'appareil osseux n'est qu'ébauché. Il est doué d'une mollesse nécessaire pour que l'enfant puisse se prêter aux courbures, aux flexions qu'il éprouve dans l'uterus, et se mouler, en quelque sorte, au passage, dans le travail de l'accouchement.

La nature offre au nouveau né le lait, aliment très-riche en phosphate de chaux. (Sel qui donne aux os leur solidité). Le défaut de cet aliment empêche les os de prendre de la consistance. Les contractions musculaires, la station peuvent alors déterminer des courbures qu'il ne faut pas confondre avec les effets du rachitis.

Les autres systèmes, bien alimentés, offrent l'énergie qu'ils doivent avoir : les os seuls paraissent en retard au milieu du développement général.

Les enfans chez lesquels les courbures des os reconnaissent pour cause la privation du lait, seront distingués des rachitiques aux signes suivans : Ils sont bien vivaces, bien colorés ; leurs chairs offrent de la consistance, les yeux sont animés, le ventre n'est ni gros, ni tendu, les disgestions se font bien.

Chez les enfans scrophuleux, ces signes de santé manquent pour la plupart ; tout chez eux annonce faiblesse et débilité. Rarement leurs parens ont été exempts du vice qui les affecte, ou des maladies qui peuvent y disposer. Leurs chairs présentent de l'empâtement ; ils paraissent, en quelque sorte, boursoufflés : des engorgemens glanduleux sont manifestes presque partout, principalement au cou et au-dessous de la mâchoire.

Au milieu de l'inertie générale, le système lymphatique, peu vivace, doit offrir des signes de faiblesse plus grande. Les os, moins animés encore, restent en arrière pour leur nutrition ; de là leur mollesse. Les matériaux qui ont été déposés dans leur tissu ne sont pas résorbés et produisent les gonflemens qu'on observe surtout aux environs des articulations.

Si le lait, comme aliment relâchant, ne convient pas aux scrophuleux, il doit être presque la seule nourriture des enfans dont les os ne se courbent que par son défaut dans les premiers mois : on pourra, dans ce cas, ajouter aux bouillies légères des yeux d'écrevisses. L'acide phosphorique se formant dans l'économie, pourra se combiner avec la chaux que l'on donnera ainsi avec les alimens à l'état de sel facilement décomposable.

Des préjugés populaires et des prétendus spécifiques. Par M. Serrurier.

Plus la philosophie médicale fait des progrès, plus le devoir du médecin exige que nous signalions les erreurs dans lesquelles tombe encore certaine classe de la société qui, facile à séduire, se laisse entraîner par l'impulsion aveugle qui la dirige.

De ce que, selon l'opinion sage et judicieuse de Stieglitz, une sorte d'influence s'exerce par l'atmosphère vaporeuse dont tous les corps vivans sont entourés, les magnétiseurs ont cru qu'on devait accorder sans restriction un certain degré de vitalité obscure à cette atmosphère. Si les somnambules magnétiques jouissent d'une perspicacité telle qu'ils prédisent l'issue des maladies, et indiquent le traitement qui leur convient, pourquoi, aujourd'hui qu'on est tant partagé sur la nature de l'adynamie, ne tente-t-on pas de plonger un fébricitant dans le sommeil magnétique, et de lui demander alors si sa faiblesse dépend de l'asthénie, ou d'une phlegmasie gastro-intestinale, et si on doit le traiter par le quinquina ou par les sangsues ? Cette question proposée par un des rédacteurs du Journal Universel des Sciences Médicales, restera long-temps irrésolue. Nous pensons avec lui que ce serait le plus beau triomphe de la secte, si, en magnétisant un sourd,

muet jusqu'au degré du somnambulisme, on nous le montrait alors entendant par la région précordiale les discours qu'on lui adresserait, puis conversant avec les personnes qui entreraient en rapport avec lui. Cette expérience ne présente rien que de naturel, puisque les magnétiseurs admettent que les magnétiques jouissent de tous les sens concentrés dans la région épigastrique.

Beaucoup d'auteurs ont écrit sur les travers de la société; un plus grand nombre aurait dû écrire sur les travers de l'esprit humain. Car, comment des hommes sensés peuvent-ils croire à la vertu des marrons d'Inde, portés sur eux pour guérir ou empêcher le retour des hémorrhoïdes? On ne doit plus s'étonner d'après cela que d'autres soient prêts à s'armer de la baguette divinatoire. Si de semblables erremens n'avaient pour témoins que les regards de la multitude, le masque serait promptement soulevé; et l'on pourrait espérer que bientôt le raisonnement viendrait détruire des systèmes basés sur les plus fausses et les plus absurdes hypothèses.

Que penser également de la prétendue guérison des crampes des muscles gastrocnémiens, obtenue par une ligature faite avec une soie *cramoisie*? On ne peut ignorer que la crampe étant une contraction spasmodique d'un ou de plusieurs muscles, accompagnée d'une douleur vive, demande à être combattue par des moyens mieux raisonnés, tels que des frictions dans toute l'étendue du membre, ou, comme le conseillent tous les auteurs, en appuiant ou arcboutant le pied contre un corps solide. Il est donc ridicule d'ajouter foi à un moyen, non-seulement illusoire, mais qui prouve jusqu'où la folie peut égarer l'homme.

Plusieurs médecins, imbus des erreurs de Paulini, ont attribué de très-grandes vertus au crapaud dans les cas d'hydropisie. Il serait trop long d'énumérer les maladies à la guérison desquelles l'emploi de cet animal était censé avoir coopéré. Si dans la société nous trouvons établis de semblables préjugés, devons-nous en être surpris, lorsque nous voyons des hommes de l'art s'écarter eux-mêmes des principes de la raison, plutôt que de ramener à la vérité et à l'observation les individus qui préfèrent se livrer à la crédulité, glorieux apanage du mensonge et de la sottise?

Parlerai-je de l'usage du vulnéraire dit de *Suisse*? En cela je dois combattre et redouter le préjugé vulgaire, qui voit dans ce médicament un remède héroïque pour favoriser le passage de l'époque critique chez les femmes, et le retour à la santé chez celles qui ont négligé de recourir à un médicament qui, dans l'opinion publique, surpasse en vertu, en action, tous les conseils pratiques que le médecin le plus habile pourrait donner. C'est dans le régime plus que dans ces sortes de breuvage, que les femmes opposeront au changement, que la nature travaille à opérer chez elles, des efforts sagement combinés, pour associer aux autres systèmes de la vie organique, un système devenu étranger à des fonctions qui ne doivent plus s'exécuter.

Les anciens sont excusables d'avoir proposé, et adopté dans la pratique médicale, des substances purement inertes. L'alchimie a dû propager des opinions que l'enfance de l'art admettait avec empressement, et même avec une sorte d'enthousiasme: mais que, dans le 19e. siècle, on voie certains préjugés l'emporter, pour ainsi dire, sur la science des faits, c'est prouver toute la faiblesse de l'esprit humain et le penchant inné d'obéir à la voix de l'erreur. Une femme est-elle enceinte, celles qui l'entourent préjugent qu'elle accouchera d'une fille ou d'un garçon, d'après l'influence de l'astre lunaire, et selon l'époque de son apparition. Une ligne sépare-t-elle l'abdomen en deux parties; la couleur en est-elle plus ou moins foncée; se prolonge-t-elle plus ou moins vers le pubis: l'augure présage également le sexe d'un enfant à naître; pronostics d'autant plus certains, que la femme a éprouvé des appétits plus ou moins bizarres dans le commencement et le cours de sa grossesse. De la même source part également le préjugé que la vue de tel ou tel objet peut et doit influer sur la formation du fœtus. C'est ainsi qu'on cherche à donner une forme quelconque à ces signes que certains individus apportent en naissant; signes qui, selon l'opinion vulgaire, dépendent de l'im-

pression exercée sur l'imagination de la mère, et transmise, ajoute-t-on, au fœtus. Ce sont, comme l'observe le professeur Richerand, des vices de conformation, de véritables monstruosités, résultats des dérangemens de la nutrition, ou des maladies que le fœtus éprouve au sein de sa mère : nous pouvons souffrir avant de naître, c'est-à-dire être malade, car on ne pense pas que le fœtus puisse avoir la conscience de la douleur. S'il en était ainsi, à combien d'accidens serait exposé le fœtus, susceptible de toutes les impressions physiques et morales de la mère ? Si, selon les passions et le caractère de la mère, une influence peut s'exercer, pour l'avenir, sur le physique et le moral du fœtus, cette influence ne saurait changer le mode de sa formation, en reportant sur des organes déjà formés le sentiment de l'horreur qu'a pu inspirer la vue inattendue d'un objet difforme ou répugnant. Le sens dans lequel s'est exprimé le savant Cabanis, n'a point de rapport avec les idées qui semblent naître des effets produits sur l'imagination de la mère et transmis au fœtus, et auxquelles les gens crédules attachent toute l'importance de leurs opinions ; opinions qui tiennent à l'ignorance, et à des traditions qui se perpétuent comme les jeux de l'enfance, mais qui ne cessent point à mesure que l'âge vient éclairer leur faible raison. Voici comme Cabanis s'explique à ce sujet : « L'utérus est de tous les organes celui qui jouit constamment de la plus éminente sensibilité. Depuis le moment de la conception, jusqu'à celui de l'accouchement, il devient, en outre, le but ou le centre de toutes les sympathies. C'est le point de réunion des impressions diverses les plus vives ; c'est le terme commun vers lequel, surtout alors, se dirige l'action de la sensibilité générale. C'est là que vont aboutir les efforts et l'influence des organes particuliers. »

Mais il ne s'ensuit pas de là que les impressions extérieures, subites et irréfléchies puissent se communiquer au fœtus de manière à changer son mode de formation, pour le mettre en rapport avec l'objet qui a pu frapper désagréablement l'imagination de la mère. Comment, par la même raison expliquer ce qui se passe chez les animaux, où nous admettons, il est vrai, une faculté instinctive, mais chez lesquels nous n'établissons que très-gratuitement un centre d'idées réfléchies de crainte, de stupeur ou d'extase. Abandonnons donc tous ces sophismes, et revenons à ces idées saines, positives, fruit de la raison, du jugement. Dépouillons-les de tout ce qui tient à ces traditions erronées, qui doivent occuper l'oisiveté du vulgaire, ou faire la conversation des commères.

Quel être assez dégoûtant a pu proposer pour guérir l'*épilepsie*, les *fièvres tierce*, ou *quarte*, l'emploi des poux infusés dans du vin blanc, et quel individu assez stupide pour ne pas avoir rejeté un semblable moyen, avec toute l'horreur et le dégoût qu'il inspire ? Cependant tel est le crédit attaché par le vulgaire aux choses les plus immondes, que le temps ne peut détruire l'idée des heureux effets qu'on doit retirer d'un mélange de cette nature. Nous en dirons autant de la liqueur connue sous le nom de *vin de poules*, qui n'est autre chose que la fiente de ces volatiles macérée également, pendant un temps plus ou moins long, dans du vin blanc généreux. Ne doit-on pas attribuer l'effet de cette dernière préparation conseillée dans l'hydropisie, au fluide qui a servi d'excipient, et qui jouit seul de toutes les propriétés qu'on attribue follement à des substances inertes, dégoûtantes, et qui sont le produit des excrétions que la nature opère, afin de débarrasser le corps des matières dont le séjour plus prolongé pourrait occasioner des accidens nuisibles ? Nous rangeons dans la même catégorie l'urine de vache, et celle d'enfant mâle administrées pour la même fin, et sans aucun autre avantage.

La crédulité va puiser dans les ouvrages les plus obscurs tout ce qui peut et doit flatter ses préjugés. L'ignorance trouve par cela même un aliment à ses désirs, à ses craintes ; et c'est sur de semblables ouvrages que le charlatanisme fonde toute sa gloire et sa réputation. Ainsi, on trouve dans les Éphémérides d'Allemagne la recette suivante, pour la guérison des hémorrhoïdes chro-

niques, recette que certains enthousiastes ne manqueront sans doute pas d'adopter.

— *Prenez* de la racine récente de telephium (orpin); suspendez-la à un fil *entre les deux épaules*, ayant soin qu'il y ait *autant de nœuds* au morceau de racine, qu'il y a de *boutons hemmorrhoïdaux :* à mesure que la racine se sèche, les hémorrhoïdes se flétrissent, et cessent d'être douloureuses. Cette recette est à ajouter à celle des marrons d'Inde dont nous avons parlé plus haut : *risum teneatis amici* !

Signaler de semblables erremens, c'est exercer une critique méritée sur la conduite de ceux qui se laissent facilement éblouir par le merveilleux, et qui mettent leur confiance, plutôt dans une amulette, dans la recette d'une garde-malade, ou d'un charlatan, qu'ils ne l'accordent au médecin véritablement philanthrope, qui ne voit dans l'art qu'il professe que le bonheur d'être utile à ses semblables, souvent sans autre intérêt que celui recueilli par sa conscience, pour les soins qu'il a prodigués avec autant de savoir que de désintéressement.

Combien de moyens proposés et employés tour à tour par l'ignorance, pour combattre ou guérir les maladies cancéreuses, ce fléau de l'humanité et le désespoir du médecin ! Le vulgaire croit encore qu'à l'exemple du vautour de Prométhée, un animal ronge le sein de sa malheureuse victime. Afin d'assouvir sa voracité, chacun conseille de lui donner pour aliment de la chair de veau dont on couvre toute l'étendue de l'ulcère : d'autres ordonnent l'application des onguens, des pommades, des herbes de toute espèce, pour empêcher que l'animal n'exerce plus long-temps ses ravages. Mais quelle est leur erreur ! la maladie souvent fait des progrès bien plus rapides par ces applications inconsidérées ; et la malade succombe plus promptement à son affection, le plus ordinairement au milieu des douleurs les plus atroces, et les angoisses d'une agonie prolongée. Je citerai un fait à l'appui de cette assertion.

Je donnais des soins à une malheureuse femme atteinte d'un cancer au sein droit ; des applications de différentes substances avaient déterminé l'ulcération. J'essayai de remédier à la gravité des accidens, en employant les moyens propres à arrêter les progrès de la maladie. J'avais réussi à rétablir une sorte de calme ; la malade pouvait, au milieu de ses souffrances, goûter quelques instans de repos, et d'un sommeil paisible, lorsqu'une commère vint lui proposer un remède empirique dont elle disait avoir vu retirer les plus grands effets ; et qui pouvaient être constatés par les médecins les plus habiles. La malade céda au désir d'éprouver ce nouveau remède. Bientôt la scène change ; des douleurs lancinantes arrivent, une inflammation vive se manifeste, un gonflement général a lieu, les vaisseaux deviennent variqueux, une sanie rougeâtre et fétide suinte de toute l'étendue de la plaie, les bords se gonflent et se ramollissent, des hémorrhagies ont lieu, la plaie s'agrandit de moment en moment, la sensibilité s'exalte, la fièvre lente survient ; elle est accompagnée d'anorexie ; une diarrhée colliquative complique cette série de phénomènes, et la malade meurt dans l'espace de quinze jours, présentant une plaie cancéreuse qui avait mis à découvert tous les muscles pectoraux, une portion des muscles de l'abdomen, et s'était étendue supérieurement, d'une part au-delà de la clavicule du même côté, et de l'autre avait gagné toute la partie supérieure et interne du bras, dont les vaisseaux, devenus variqueux, semblaient faire croire qu'on les avait injectés.

Si cette observation pouvait être méditée par toutes les personnes qui se trouvent malheureusement atteintes d'une maladie aussi grave, elles sentiraient combien il leur importe, pour leur propre intérêt, de suivre les avis du médecin qui leur donne des soins, plutôt que de confier leur existence aux caprices de la sottise et de l'ignorance. Nous ne saurions, par le même motif, trop engager les femmes à ne pas toujours voir, à une certaine époque de la vie, dans l'irrégularité des menstrues, dans les pertes qui les accompagnent, dans les malaises et les douleurs dont elles sont précédées ou suivies, ce qu'elles appellent le retour de l'âge, et à ne pas user des moyens qu'on

leur propose témérairement, et qu'indiscrétement elles emploient. Souvent c'est moins *le temps critique* qu'un commencement d'affection organique qui détermine cette série d'accidens qui, masqués sous des symptômes irréguliers et de peu d'importance, produisent une maladie à laquelle succombe tôt ou tard la malheureuse qui s'est laissé séduire par la trop tardive et trompeuse espérance.

Dévoiler quelques-uns des travers de l'esprit humain, démontrer tout le ridicule de certains préjugés, l'appuyer de quelques faits : tel a été notre but. C'est en faisant souvent entendre la voix de la vérité que l'on parvient à rappeler les hommes à la véritable connaissance d'eux-mêmes. Puissions-nous les préserver de la contagion du charlatanisme, qui prend toutes les formes pour capter la confiance, étendre ses succès, et jouir en silence du mal qu'il produit et du bénéfice qu'il en retire!

La nature a des ressources qui n'appartiennent qu'à elle. Sentinelle avancée, elle veille à la défense comme à la conservation de l'homme ; l'art du médecin, basé sur ces principes, la seconde dans ses opérations ; et c'est de la réunion de leurs efforts que dérive la source à laquelle l'homme malade vient puiser la santé et la vie ; et ce n'est point dans ce ridicule assemblage de moyens inertes que le malade peut trouver le soulagement à ses maux. Il n'est aucuns remèdes secrets en médecine ; et ce n'est point à l'ignorance qu'on doit s'adresser pour calmer ou guérir des affections qui sont soumises à une puissance supérieure à celle du médecin instruit, et encore plus à celle du misérable empirique, dont le métier est d'abuser de la crédulité des malheureux en proie à tous les tourmens de la douleur.

Principiis obsta: Serò medicina paratur,
Cum mala per longas convaluere moras,

a dit Ovide. Il n'est que trop vrai que la dégénérescence de certaines affections dépend de ce que la plupart des malades négligent de recourir, dans le principe, aux moyens propres à combattre des symptômes qui, de peu d'importance en apparence, sont remplacés par une série d'accidens, dont toute la science médicale ne saurait arrêter les progrès ou empêcher la terminaison funeste. Il est d'un intérêt général de repousser tous ces remèdes, dont le raisonnement prouve la nullité d'effet, et l'expérience même démontre le danger.

Sur l'emploi de l'acide muriatique contre l'hémoptysie ou crachement de sang, par M. Cadet de Vaux.

Je lis dans la Gazette de Santé (18 novembre) un article intéressant sur l'emploi du muriate de soude (sel marin ou de cuisine), *dans les cas d'hémoptysie*. L'empirisme est le frère aîné de la médecine : plantons donc un de ces jalons de plus sur la route, parfois si incertaine, de l'art de guérir.

Cet emploi du sel marin m'en rappelle un tout-à-fait analogue : il m'a été communiqué par un homme très-instruit, qui l'a vu employer en Angleterre et dans l'Amérique septentrionale, avec un succès toujours constant, et lui-même en obtint un effet miraculeux dans un cas d'hémoptysie alarmant. Ce moyen est tout simplement l'acide de ce même sel marin : *l'acide muriatique étendu dans l'eau à une dose supérieure à celle d'agréable acidité*, boisson qu'on peut, sans nul inconvénient, légèrement édulcorer avec le sucre : le remède est également applicable dans les cas de pertes auxquelles le sexe est exposé. Je suppose, M. le rédacteur, que vous croirez devoir consigner ce fait intéressant.

Procédé pour extraire des os la matière nutritive qu'ils contiennent.

Ce procédé consiste à mettre les os dans un vase de terre cuite, verni en dedans, et muni d'un couvercle ; de les recouvrir du double de leur poids d'eau ; d'étendre sur le vase un papier attaché autour par une ficelle, et sur lequel on place le couvercle. On porte le vase au four d'un boulanger, après que le pain a été retiré, et on l'y laisse jusqu'à l'époque où on l'ouvre pour ral-

lumer le feu. On trouve alors dans le vase un excellent bouillon, auquel on a pu donner de la saveur, en y ajoutant quelques légumes.

Expériences sur l'ellébore blanc et l'ellébore noir, par M. A. Schabel.

Il résulte des expériences de ce médecin, qu'il partage le sentiment de quelques auteurs qui pensent, que le poison dont les anciens Gaulois et les Espagnols enduisaient leurs flèches, n'était que le suc de ces plantes.

Un chien à qui on fit une plaie, dans laquelle on introduisit deux grains d'extrait d'ellébore blanc, présenta les symptômes suivans : Au bout de trois minutes, vomissement écumeux, respiration tantôt fréquente, tantôt rare ; au bout de quatorze minutes, les yeux se tournèrent, la langue livide sortait de la gueule ; paralysie des parties postérieures, tremblement continuel, vomissement d'une matière bilieuse ; au bout de trente-huit minutes il tourna plusieurs fois, et mourut enfin après quarante minutes.

— La Bibliothéque physico-économique rapporte qu'un fermier du département du Gard, dont les greniers fourmillaient de charançons, s'étant avisé, par hasard, de couvrir ses tas de blé de quelques branches de sureau, fut agréablement surpris, dès le lendemain, de n'y découvrir aucun de ces insectes : ce préservatif, aussi simple qu'efficace, les fit entièrement disparaître, sans qu'on en vît la moindre trace sur les murailles d'alentour.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 1er. jusqu'au décembre 10, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 2 l. $\frac{8}{12}$. Le *minimum* de 28 p. o l. $\frac{5}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 28 d. o. — Le *minimum* de 27 d. 8.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de oo d. o. — Le *minimum* de oo d. o.

Chevallier, *ingénieur-opticien.*

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire sur la rétention d'urine, produite par les rétrécissemens du canal de l'urètre, etc. Lu à l'Institut de France, par M. Petit, membre du conseil de Salubrité, et de la Légion-d'Honneur, etc. Un volume in-8°. ; prix 3 fr. 50 cent. Chez l'auteur, rue Taitbout, n°. 15, et chez les libraires *Gabon*, *Méquignon-Marvis*, *Croullebois*, etc.

Agrandir le domaine de la science médicale, reculer les bornes de l'art le plus utile, en perfectionner toutes les parties, réunir tous les faits, les comparer entre eux, puiser à la source des auteurs anciens les plus recommandables, analyser leur doctrine, établir des rapprochemens avec les doctrines modernes, et poser les bases d'un traitement méthodique dans une maladie qui, jusqu'à ce jour, n'était qu'imparfaitement connue, tel a été le but de M. Petit, lorsqu'il a présenté à la sanction du premier corps savant de l'Europe, le résultat de ses expériences et de ses observations.

Les conclusions prises en faveur du Mémoire, prouvent que les moyens proposés et employés par M. Petit, garantissent aux malades le succès d'une méthode qui, défectueuse dans les mains d'hommes d'ailleurs extrêmement habiles, est devenue dans les siennes incomparablement moins imparfaite. Quel doute pourrait s'établir ? Les commissaires nommés par l'Institut déclarent qu'ayant agi d'après la méthode de l'auteur, les résultats ont tous été à l'avantage des malades.

D'après la chronologie de tous les auteurs qui, depuis Alfonso Ferri jusqu'à nous, ont donné des traités et indiqué des méthodes de traitement dans cette maladie, on peut juger, par comparaison, de l'importance du travail de M. Petit, qui a su élaguer de toutes les doctrines anciennes les fausses hypothèses, pour établir une science de faits fondée sur l'anatomie pathologique d'une part, et de l'autre sur la guérison assurée des malades.

Depuis que l'on ne croit plus à l'existence des ulcères, des carnosités, etc., par les observations anatomiques que l'on a faites, on est bien plus certain du traitement que l'on emploie. Déblayer et rouvrir le passage des urines, vaincre les obstacles qui le bouchent en partie et menacent de l'obstruer, tel est le but de la méthode proposée par M. Petit. Or, le remède certain contre cette affection est le cautère potentiel, qui le céderait encore en efficacité au cautère actuel, si, comme l'observent les commissaires, celui-ci pouvait être porté avec toute son activité et en toute assurance jusque sur le mal. John Hunter est celui qui a poussé la hardiesse jusqu'à la témérité, en employant le nitrate d'argent fondu ; le succès a répondu à son attente. Après lui Home, qui modifia, tout en l'adoptant, la pratique de Hunter.

M. Petit, ayant reconnu l'insuffisance de la méthode de Hunter et de Home, a fait des corrections à cette méthode. Il est parvenu à rendre l'application du caustique plus sûre, ainsi que ses effets, sans qu'il en soit jamais résulté aucunes suites fâcheuses. Au lieu d'une bougie sujette à se ramollir et à perdre la consistance nécessaire à sa *manuduction*, il emploie une canule capable de résister, telle que la sonde de gomme élastique : pour fixer immuablement la pierre infernale au bout de cette sonde, comme dans un porte-crayon, il a changé la forme cylindrique du caustique, en la maintenant de plus en plus à sa place au moyen d'une substance résineuse en fusion. La perfection de son procédé dépend de la manière de faire sortir le caustique à mesure qu'il s'use, laquelle consiste à approcher de la flamme d'une chandelle l'extrémité où est implanté le caustique, à la rouler entre deux doigts, tandis qu'on pousse avec douceur le mandrin. M. Petit a ajouté à ce perfectionnement l'idée d'enduire de suif la canule armée, d'en couvrir le caustique lui-même, tant pour faciliter le glissement de l'une, que pour préserver les parois saines du canal contre l'impression de l'autre.

Les observations que l'auteur a jointes à son mémoire, sont toutes confirmatives des succès constans qu'il a obtenus : elles présentent un intérêt d'autant plus grand, que l'action du caustique, en apparence si terrible, et qu'on croit devoir être si douloureuse sur le canal de l'urètre, se passe ordinairement sans accidens, et presque sans faire souffrir, surtout si le mal est chronique, et qu'on ait l'attention de ne rien brusquer : on pourrait en dire autant de l'emploi du *deutoxide de potassium*.

Le mémoire de M. Petit sera accueilli avec empressement et intérêt. Il indique à l'homme de l'art une méthode sûre de traitement ; il présente aux malades un moyen assuré de guérison, et promet à l'auteur tout le résultat que sans doute il en attend.

Tous les articles qui ne portent point de nom d'auteur sont de M. Villeneuve.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE. VII. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XXXVI.) (21 DÉCEMBRE 1818.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV°. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises, jours décrétoires, suite.)

Tot sunt judiciorum differentiæ : tot etiam dierum decretoriorum. (GALEN. De dieb. decret. lib. 1. c. 2.)

Les crises, dit GALIEN, arrivent tous les jours, mais non pas aussi souvent et avec la même assurance. Jamais ajoute-t-il, je n'ai vu de crises au douzième ni au seizième jours : quant au septième, je ne pourrais compter celles que j'ai observées. On en voit le sixième, mais elles sont accompagnées de symptômes difficiles et de grands dangers d'ailleurs, toujours imparfaites, obscures, sans signes indicateurs.

Les crises du septième jour sont indiquées dès le quatrième, par les changemens qui surviennent dans les urines, les crachats, les déjections ; ou bien dans l'état de l'appétit, des sens, de l'intelligence, etc.

Le sixième est en quelque sorte opposé au septième, et par le petit nombre des crises et par la malignité des symptômes qui les accompagnent ; c'est ce jour là que meurent presque tous ceux qui ont été plus mal au quatrième jour, tandis que dans le cas contraire on doit attendre la crise au septième : si cependant un changement ~~heureux~~ annoncé le quatrième jour, se termine par grand hazard heureusement le sixième, on ne saurait croire de combien de trouble et de danger cette solution est accompagnée.

Malades reçus au Bureau central, du 1er. au 10 décembre 1818, inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	30
Fièvres gastriques ou bilieuses.	40
Fièvres muqueuses	3
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	10
Fièvres inter., quot., tierce., etc.	20
Fluxions de poitrine.	4
Fièvres catarrhales.	5
Phlegmasies internes ou externes.	50
Erysipèles, varioles.	18
Douleurs rhumat., angines.	24
Catarrhes pulmonaires.	35
Coliques métalliques.	5
Diarrhées, dyssenteries.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	7
Hydropisies et anasarques.	2
Phthisies pulmonaires.	20
Ophtalmies.	16
Maladies sporad, chron. ou résultats.	81
Enfans galeux.	15
TOTAL.	389

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

DEPUIS un mois on demandait de la gelée ; il en est enfin survenu, ce qui retardera utilement les progrès d'une végétation qui était déjà menaçante, et changera nécessairement le *facies* des maladies régnantes.

Le 22 de ce mois nous entrons dans le solstice d'hiver.

En général les affections hyemales doivent être considérées sous deux points de vue différens, par rapport à leur caractère et à leur traitement,

Lorsque le froid domine sur l'humidité dans le cours de l'hiver, les maladies qui se manifestent le plus fréquemment sous l'influence des vents septentrionaux, portent un caractère inflammatoire.

Mais lorsque les vents ont régné dans les rayons

du sud à l'ouest, alors le froid a moins d'empire que la pluie ou l'humidité, et les affections séreuses ou catarrhales sont dominantes.

Cette différence marquée, tant dans la nature des causes que dans celle des effets, doit donc faire séparer ces maladies en deux sections.

La première section renfermera les maladies aigües ou chroniques qui participent à la diathèse inflammatoire régnante : telles sont les apoplexies sanguines, l'ophtalmie, l'angine, l'asthme sec, la pleurésie, la péripneumonie, la strangurie; le rhumatisme et la goutte inflammatoires.

La seconde section, qui tient à la constitution humide ou pluvieuse, comprendra les catarrhes, l'apoplexie séreuse, la paralysie, l'angine pituiteuse, le croup, les catarrhes de vessie; le rhumatisme et les gouttes vagues.

Remarques sur l'emploi de l'alisma plantago contre l'hydrophobie, par M. Reymond, *pharmacien* à *Paris* (1).

Vers le mois d'août dernier les journaux ont publié avec amphase le grand emploi que l'on fait en Russie de *l'alisma plantago*.

J'ai voulu me convaincre si, selon leur louable habitude, il nous induisaient en erreur; et j'ai reconnu que ce qu'ils avaient avancé n'était que du remplissage. Voici ce que M. Ornano, médecin exerçant à Saint-Pétersbourg, me dit à ce sujet. « Pour satisfaire à votre desir relativement à » l'*alisma plantago*; je vous dirai en peu de mots, » qu'ici, on en fait très-peu de cas et qu'il ne » m'a pas été possible d'en trouver dans les meil- » leures pharmacies; même chez M. Smzen, qui » est le premier pharmacien de cette ville. C'est un » médecin qui était autrefois à Saint-Petersbourg, » nommé Remann, qui en a échauffé la tête d'un » grand personnage à la disposition du quel sont » les journaux et *certaine réputation*. Au reste pour » vous en convaincre, sachez que le prince royal » de Prusse a été mordu par un chien, soit di- » sant enragé, et qu'on a pas plus songé à ce re- » mède qu'à l'alcoran.

» Voici ce qui s'emploie ici dans le cas d'hy- » drophobie.

» Pilules du docteur Werloff.

Pren. Cantharides en poudre. . . . 1 gr.
Sous-dento-sulfate de mercure ou turbith miméral. . . . $\frac{2}{1}$ gr.
Camphre. . . . . 10 gr.
Mucilage de gomme adraganthe. . . . . q. s.

L'on administre 2 ou 3 de ces pilules à quelque distance les unes des autres.

C'est à l'époque où un journal quotidien chantait les merveilles de l'alisma plantago, que le cas d'hydrophobie consigné dans cette gazette, est arrivé à Lyon.

Ne serait-ce pas sur le *memento* du journaliste que l'alisma a été inutilement employé?

(1) M. Reymond, qui demeure rue du faubourg saint-Honoré, n°. 108; est le même dont nous avons annoncé il y a quelque temps les préparations de chocolats à l'extrait de lichen, utiles dans la plupart des cas de phthisie, de marasme de faiblesse d'estomac etc.

Remarques sur quelques effets du quinquina.

Dans l'analyse sur les principes chimiques du quinquina par M. Laubert, on trouve le passage suivant qu'il est bon de rappeller à nos lecteurs, dans le cas où ils voudraient employer le quinquina préparé de cette manière.

Cornette a vu le premier que le *decoctum* de quinquina décomposait l'émétique; c'est sur ce principe qu'on emploie le mélange de ces deux substances depuis 1768, et que le fameux électuaire de la charité contient dix huit grains d'émétique, sur une ou deux onces de quinquina pulvérisé, sans qu'il agisse comme émétique, quoique cette dose soit donnée en quatre fois, tandis que le quinquina à l'état frais agit presque toujours comme émétique au Pérou, suivant le professeur de botanique *Richard*; ce qui fait que les Naturels ont une grande répugnance pour ce médicament si précieux chez nous.

Ne serait-il pas utile d'essayer de nouveau la bière médicamenteuse de Mutis qui la préparait

avec du quinquina, cette substance contenant une matière azotée qui lui donne la propriété d'exciter une fermentation vineuse avec le sucre?

Sur la salsepareille grise ou fausse.

On emploie la salsepareille grise, *aralia nudicaulis*, dans les États-Unis et les possessions Anglaises, comme sudorifique et diurétique, ainsi que les autres espèces d'aralies, leurs racines fraîches ont la saveur de celle de panaîs dans les *aralia nudicaulis* et *aralia racemosa*. L'écorce de l'*aralia umbellifera* laisse suinter un suc gommo-résineux jaune, d'odeur aromatique tirant sur celle du santal, et on l'appelle aux Indes-Orientales, *faux santal*. Toutes les espèces sont aussi usitées en médecine, dans les pays où elles croissent, et toujours en qualité de médicamens diurétiques, légèrement sudorifiques; mais certainement aucune n'égale en propriété la vraie salsepareille du *smilax salsaparilla*. Ainsi l'aralia ne peut pas lui être assimilée sous ce rapport, quoiqu'on en puisse faire usage comme d'un médicament dépuratif, plus actif que la saponaire.

Sur la conservation des matières animales par le chlore.

Il résulte des expériences nouvelles faites par M. Raimond, professeur de chimie à Lyon, que la propriété éminemment anti-putride du chlore lui mérite la première place parmi les anti-septiques chirurgicaux : elle le rend précieux pour l'embaument des corps et la conservation des objets de zoologie dans les cabinets d'histoire naturelle.

Mais comme cette substance ne se borne pas à écarter la putréfaction, mais qu'elle fait encore disparaître celle qui s'est emparée d'une substance animale, on pourra peut être l'employer un jour pour rendre à une viande corrompue ses propriétés alimentaires et salubres : vertu précieuse, dont l'application sera très-importante en mer dans les voyages de long cours.

BIBLIOGRAPHIE.

Formulaire du bureau de charité du VIIe arrondissement. Brochure in-8°, à Paris chez Smith, imprimeur-libraire, rue de Montorency, n°. 16. Prix 75 cent. au profit des pauvres.

Depuis long-temps nous nous reprochons de tarder autant à rendre compte de ce formulaire, qui a été rédigé par MM. Jaquemin, Lullier-Winslow, Chapotin, Guersent de Lens et Lefebvre, médecins de l'arrondissmeut.

Ce formulaire est divisé en deux parties; dans la première se trouvent indiqués les médicamens simples et officinaux, qui doivent se trouver dans la pharmacie du bureau de charité; dans la seconde sont exposées les formules magistrales, qui peuvent s'exécuter d'après les prescriptions des médecins attachés au bureau.

Les rédacteurs de ce formulaire ont tellement atteint le double but qu'ils devaient se proposer, de n'admettre aucune substance superflue, et de n'omettre aucune de celles qui sont strictement nécessaires dans la pratique de la médecine, qu'il serait difficile de retrancher ou d'ajouter à la première partie de leur travail. Nous pensons cependant que l'eau de mélisse pourrait en être reformée, surtout le baume de Fioraventi se trouvant dans cette première liste de médicamens. Nous en dirons autant des pois d'iris que l'on peut très-économiquement remplacer avec des pois secs ordinaires, que l'on enduit au besoin d'une légère couche de pommade épispastique. Nous avons aussi été surpris de trouver dans cette liste la poudre de Dower, d'abord parce qu'elle n'est nullement un médicament officinal, et ensuite parce qu'elle ne jouit certainement pas de toute la vertu anti-rhumatique que l'inventeur s'est plû à lui accorder.

En parcourant les formules magistrales, nous nous sommes demandés s'il était nécessaire de faire réduire la tisane commune d'un quart par la décoction? Quel avantage on trouvait à se servir en général de cette tisane comme excipient des infusions aromatique, sudorifique, et de celle de

fleur de tilleul et de feuilles d'orangers, etc.? S'il n'existerait pas une manière plus économique de préparer la tisane de patience, que celle qui consiste à faire bouillir 4 onces de cette racine dans 9 pintes d'eau que l'on fait réduire à 5. Si 8 onces d'eau pour une potion purgative (composée de manne, rhubarbe, séné et sel) préparée par infusion, n'était pas un excipient trop considérable? Si le cataplasme émollient ne jouissait pas d'une plus grande vertu en employant la décoction de racine de guimauve, au lieu d'eau pour délayer la farine de lin.

Quoiqu'il en soit de nos remarques critiques, que d'ailleurs nous sommes loin de croire parfaitement justes, le travail de nos collègues du septième arrondissement, et qui est celui de médecins instruits, pourrait être adopté avec avantage par les autres bureaux de charité, dans la plupart desquels il n'existe encore aucun formulaire, et où les médicamens magistraux sont presque toujours préparés d'une manière arbitraire.

Nous terminerons cet article en rapportant la formule de la *teinture tonique* suivante, qui se trouve indiquée dans ce formulaire :

Prenez. Houblon. . . . . 8 onces.
Sommités de centaurée. . . 4 onces.
Écorces d'oranges. . . . . 2 onces.
Eau-de-vie. . . . . 2 livres.

Faites infuser pendant quatre jours; donnez par cuillerées à café une ou deux fois par jour dans une tasse d'infusion aromatique.

Ce médicament nous paraît devoir convenir parfaitement dans les cas d'atonie chez les enfans scrofuleux, et remplacer l'élixir amer ordinaire qui ne convient pas également à tous les sujets.

ÉPOQUES, ANECDOTES, INVENTIONS

Intéressantes et remarquables.

(Depuis le commencement de la monarchie Française jusques en 1818).

L'AUTEUR a cru devoir faire entrer dans cette nomenclature curieuse, les découvertes qu'il a pu faire dans le cours de sa vie, et principalement, celle qu'il vient de faire depuis les mauvaises récoltes de 1816, relative à la moisson et à l'art de recueillir sans perte les grains et les graines, à la quelle découverte il attache le plus d'importance.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Votre amour pour l'humanité; votre bienveillance pour les auteurs qui cherchent à contribuer au bien général, mes vieux ans, vous porteront, monsieur, à donner à cette dernière découverte, la plus prompte publicité.

COINTEREAU, professeur.

Le prix de ce petit ouvrage est de 75 centimes.

S'adresser aux libraires ci-après :

Pillet, imprimeur, rue Christine, n°. 5.
Brunot Labbe, Quai des Augustins.
Mme. Huzard, imprimeur, rue de l'Éperon, Saint-André-des-arts, n° 7.
Et chez Cointereau, l'auteur, à Sainte-Périne de Chaillot, à Paris.

Par respect pour l'auteur, de plus de trente inventions ou découvertes plus ou moins utiles, et qui, pour chant du cigne, en annonce une dont le résultat doit être de faire rentrer un quart de plus de grains dans la grange du fermier, nous n'avons rien changé à cette annonce écrite de la main de M. Cointereau, et nous nous sommes hâtés d'en faire la publication.

En parcourant la partie de cette brochure, où les inventions et découvertes sont indiquées dans un ordre chronologique, on voit entre autres choses les indications suivantes, que nous rapporterons comme étant plus ou moins du ressort de nos lecteurs.

En 555, invention des moulins à eau.
En 604, le verre inventé.
En 1150, l'art de distiller
En 1184, on pave les rues de Paris.
En 1260, usage de la boussole.
En 1280, origine des lunettes.
En 1299, invention des moulins à vent.
En 1330, invention de la poudre à canon.
En 1442, invention de l'imprimerie.
En 1561, le tabac introduit en France.
En 1570, le dindon est apporté du Mexique.
En 1609, invention des lunettes d'approche.
En 1620, usage des perruques.
En 1626, création du Jardin des Plantes.
Idem, invention des baromètres.
Idem, le chocolat en usage.
En 1666, nettoiement des rues de Paris.
En 1669, le café introduit en France.
En 1675, l'alambic et le bain-marie, imaginés.
En 1613, l'art d'inoculer la petite vérole.
En 1746, on fait parler les sourds-muets.
En 1757, Franklin, invente les paratonnerres.
En 1672, invention du pèse-liqueur.
En 1774, on bâtit l'école de chirurgie.
En 1782, Montgolfier invente les ballons.
En 1800, la vaccine fut découverte.

GAZETTE DE SANTÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES, POUR L'ANNÉE 1816.

(*Voyez l'errata à la fin.*)

TABLE DES AUTEURS.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA pour l'annnée 1818.

Après la page 71, *lisez :* 72 au lieu de 64.
Après la page 167, *lisez :* 168 au lieu de 160.
Le 38ᵉ. n°. portant la même pagination que le 37ᵉ., il faudra avoir égard à cette erreur dans la recherche des matières contenues dans le n°., matières que nous indiquons d'ailleurs par une astérique. Il suit de là un vice de pagination dans les numéros suivans.
Le premier n°. de décembre porte par erreur la date du 30 novembre, et pour n°. 33, au lieu de 34.
Au n°. du 11 décembre, *lisez :* 35, au lieu de 34; par suite de cette erreur, aucun n°. ne se trouvera coté 35.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude ; tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse; et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIII. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. I.) (1er. JANVIER 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises, jours décrétoires, suite.)

Galien trouvait dans chaque fièvre une espèce de putréfaction qui développe une chaleur contre nature, et qui devient la cause de la fièvre, par la raison que le cœur et le système artériel y participent. Excepté la fièvre quotidienne, qui a sa source dans une altération du *pneuma*, toutes les autres proviennent d'une dégénération des humeurs. Parmi les intermittentes, la quotidienne est attribuée à une dégénération du mucus ; la tierce à une dégénération de la bile jaune, et la quarte à la putréfaction de la bile noire, humeur qui est plus immobile, et qui exige plus de temps pour la production du paroxisme. Galien explique l'inflammation par l'introduction du sang dans une partie qui n'en doit pas contenir. Si le pneuma y pénètre en même temps, l'inflammation est alors spiritueuse ; mais si le sang est seul, l'inflammation est pure . ou bien s'il s'y joint de la bile, elle est érisipélateuse. Elle devient œdémateuse s'il s'y joint du mucus, et squirreuse si c'est de la bile noire.

Malades reçus au Bureau central, du 10 au 20 décembre 1818, inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	7
Fièvres gastriques ou bilieuses. . . .	33
Fièvres muqueuses	6
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq. .	»
Fièvres inter., quot., tierce., etc. . .	16
Fluxions de poitrine.	22
Fièvres catarrhales.	4
Phlegmasies internes ou externes. .	60
Erysipèles, varioles.	20
Douleurs rhumat., angines.	24
Catarrhes pulmonaires.	10
Coliques métalliques.	42
Diarrhées, dyssenteries.	3
Apoplexies et paralysies récentes. . .	4
Hydropisies et anasarques.	11
Phthisies pulmonaires.	10
Ophtalmies.	9
Maladies sporad, chron. ou résultats.	55
Enfans galeux.	12
TOTAL.	348

Jour de l'an.

IL ne suffit pas de souhaiter à nos lecteurs une longue et parfaite santé ; il faut encore leur indiquer les moyens de la conserver et de la rétablir en bon état, si elle est dérangée. Pour ce, nous les engagerons de se méfier de tous ces médicastres auxquels la science de la médecine est en quelque sorte inconnue : nous les supplierons pour le bien de l'humanité, pour leur propre conservation, pour celle de leurs enfans, d'éviter la contagion variolique, en recourant promptement à la vaccination. C'est se rendre criminel, que de s'obstiner à rejeter un tel bienfait. Nous les engagerons également, dans toute espèce de maladies, à repousser loin d'eux tous ces remèdes secrets, dont les vertus inscrites sur la pancarte du charlatan qui les débite, attestent sur la tombe des victimes, les funestes résultats de leur emploi. A cet effet, ils choisiront, parmi

les pharmaciens instruits, ces hommes intègres qui savent que leurs fonctions ne doivent s'étendre qu'à préparer convenablement les médicamens prescrits par le médecin. Nos lecteurs sentiront tous les inconvéniens qui peuvent résulter pour leur santé, et pour leur existence même d'une confiance accordée à ces apothicaires, à ces herboristes qui, peu jaloux de mériter l'estime publique, font une spéculation mercantile, en donnant au hazard des médicamens pour le traitement de maladies dont ils ignorent le principe, et dont ils connaissent encore moins le caractère. C'est dans les lumières d'un médecin instruit, c'est dans ses soins, dans sa philanthropie que le malade trouve un soulagement à ses maux. Malheureusement il n'est point donné au médecin de prolonger la vie au-delà du terme fixé par la nature; mais il est en son pouvoir souvent d'adoucir la rigueur d'une existence pénible et douloureuse : c'est pour son cœur la tâche la plus douce à remplir, surtout lorsque l'amitié et la reconnaissance se disputent entre elles pour lui offrir leur tribut.

Lecteurs! Nous vous avons exprimé nos vœux, nos désirs; réfléchissez sur les conseils que nous avons cru devoir vous donner. Vous prononcerez entre les défenseurs de votre cause, et ceux qui accusent les médecins presque toujours injustement.

Pour nous, heureux si par nos faibles lumières nous avons pu contribuer à éclairer le doute des uns, à rassurer l'incertitude des autres, et rendre nos observations et celles qui nous ont été transmises, profitables à nos confrères et utiles aux personnes étrangères à l'art de guérir.

A peine avions nous tracé les dernières lignes de ce premier article, que nous avons été frappés par l'affreuse nouvelle de la mort de notre confrère qui, jusqu'à l'époque où il nous confia la rédaction de ce Journal, y avait répandu tant de lumières, et fait briller un esprit orné d'un savoir si étendu et si varié.

Sa famille le pleure; ses nombreux amis sont profondément affligés de sa perte; ses confrères, oui, tous ses confrères le regrettent sincèrement, ce qui fait à la fois l'éloge de son cœur, de son mérite et de ses connaissances.

Depuis le moment où il quitta la capitale, jusqu'à celui où le bruit de sa mort est venu faire couler tant de larmes, et causer tant de regrets; on a formé d'autant plus de conjectures sur son voyage secret, qu'aucun motif apparent n'en laissait entrevoir, ni la direction, ni le but. Nous ne récapitulerons point, ici, ces conjectures, ni les ridicules suppositions auxquelles a donné lieu son silence dans cette circonstance, nous nous hâterons de dévoiler le mystère; de Montègre voulut aller servir en grand la cause de l'humanité, et cela par sa seule profession.

Depuis long-temps notre malheureux collègue, affligé des ravages que tant de funestes maladies exercent sur le continent américain, conçut le hardi et noble projet de porter dans cette vaste et précieuse partie du monde les lumières de la médecine européenne; d'y former un collége de médecine, et d'y établir une sorte de colonie de médecins. A l'aide du concours des lumières qui en seraient résultées, les localités étant mieux connues, les maladies endémiques et épidémiques mieux étudiées, les moyens de s'en préserver et de les combattre mieux déterminés, il espérait voir bannis de ces contrées lointaines les fléaux sous lesquels succombent tant d'indigènes, tant d'européens, victimes surtout de la fièvre jaune, cette affreuse rivale de la peste.

Déjà son noble projet est accueilli de ceux qui commandent à St-Domingue où il avait débarqué. A ce premier succès, sa belle âme s'épanouit délicieusement, et c'est avec l'enthousiasme d'un vainqueur, mêlé aux accens de la tendre amitié qu'il rend compte de ses premières tentatives à ceux qui avaient tant de titres pour s'opposer à son entreprise (1).

(1) M. de Montegre était père de trois enfans, deux fils et une fille. C'est dans les devoirs qu'impose cette famille à la plus vertueuse des mères, qu'elle a trouvé la force de survivre à un époux adoré. Ses enfans groupés sur le sein de leur mère, l'ont entendu mêler aux expressions de

Jaloux de connaître promptement le pays qu'il se flatte en quelque sorte d'envahir sur la mort, il excède la mesure des forces humaines, et ne tarde pas à contracter une maladie inflammatoire à laquelle il succombe dans les bras des nouveaux amis, que lui avaient attirés son dévouement et son zèle infatigable.

Ainsi mourut, dans sa trente-huitième année, le médecin, le philanthrope dont le nom se rattache à la plus grande entreprise et à la plus belle invention du siècle, nous voulons dire au dictionnaire des sciences médicales et à l'enseignement mutuel; celui dont le nom est dans la bouche de tant de malheureux dont il se glorifiait d'être le médecin, et qui trouvèrent toujours en lui un consolateur et souvent un ami bienfaisant.

Mais, ce n'est point à nous de faire à la hâte l'éloge de celui dont la vaste conception fixe en ce moment l'attention, non-seulement du monde médical, mais encore de l'universalité de ceux qui sont doués de quelque sentiment d'humanité. Espérons qu'un confrère mieux informé et infailliblement plus habile que nous, fera connaître plus intimement celui qui voulait fixer la santé dans un monde où tant d'autres ont porté la mort.

A ce récit, dans lequel une âme sensible a répandu la chaleur du sentiment le plus touchant, nous ajouterons quelques détails parvenus trop tard à notre connaissance, pour qu'ils aient pu être communiqués à M. Villeneuve.

Le nom de de Montegre appartient désormais aux fastes de l'humanité. Elle réclame tous les traits d'une vie remplie par les nobles inspirations d'un cœur grand et généreux. En attendant qu'ils puissent être recueillis, nous sentons l'obligation de transmettre aux nombreux amis du docteur de Montegre tout ce qui est parvenu à notre connaissance. Et, qu'on nous permette de le dire, nous avons aussi le besoin d'adoucir par là nos regrets déchirans et les douloureux devoirs imposés par un ami mourant.

Une terre étrangère et lointaine recouvre sa dépouille mortelle, mais elle ne la récèle pas en entier : des mains amies et pieuses ont ravi à la destruction cette noble partie qui fut le foyer des affections les plus vives et les plus tendres. Son inconsolable épouse recevra ces restes sacrés; ses enfans, frappés d'un saint respect en leur présence, ne trahiront jamais les consolantes espérances de leur mère.

Nous transcrivons ici, autant que le permet l'espace qui nous reste, différens passages de lettres qui nous ont été adressées par un homme devenu l'ami de de Montegre, et avec lequel sa famille et ses amis ont contracté les plus hautes obligations. Arrivé au Hâvre depuis peu de jours et près d'en partir, il a consacré tout le temps dont il peut disposer à honorer la mémoire de l'ami dont il a reçu le dernier soupir et les dernières volontés.

Du Hâvre, le 20 décembre. — « J'exécute les dernières volontés de M. de Montegre, en vous adressant les pièces ci-jointes, parmi lesquelles se trouve son extrait mortuaire. Dans peu de jours il a disparu comme un rayon lumineux; il n'a laissé après lui que des traces brillantes. . . . .

Du 27 décembre. — Le docteur de Montegre était un des chefs-d'œuvre de la nature... Il est tombé, je l'ai pleuré, et mes pleurs ne sauraient cesser en vous traçant ceci. Aussitôt que sa maladie a commencé, je ne l'ai plus quitté. L'inquiétude s'est emparée de sa belle ame. Il a vu sa mort inévitable, il ne cessait de me nommer son épouse et ses enfans, et de m'entretenir de sa famille. . . . .

Du 28 décembre. — M. De Montegre a débarqué à Jacquemel, où se trouvait le président de la république. On a coutume de lui présenter tous les étrangers qui arrivent. De Montegre lui plut beaucoup. Il l'entretint long-temps de ses projets et des institutions bienfaisantes dont il avait conçu le plan. Le président finit par le prier de se rendre à la capitale. Il prit des chevaux avec deux autres individus. A moitié de la route, il fut en danger de se noyer en passant un fleuve. Un cheval très-chargé, avec une femme par dessus le butin, était entraîné par le courant : il l'aperçoit, se jette à la nage, et après beaucoup de peine, il parvient à amener le tout au rivage..... Il faut peu de chose dans nos climats pour causer la mort, et peut être cet acte d'humanité en a-t-il été le prélude pour lui. . . . .

Aussitôt qu'il se vit à ses derniers momens, c'est à vous qu'il m'ordonna d'écrire. . . . .

---

sa vive douleur, cette promesse solennelle : *Non, mes enfans, je ne mourrai pas!....* Vertueuse épouse, tendre mère, que le ciel accomplisse ton engagement sacré!

Le président envoyait tous les jours son premier aide-de-camp pour connaître son état.

J'ai effectué tout ce qu'il m'a ordonné. Je l'aimais comme mon père. Son cœur est déposé dans un vase rempli d'esprit de vin.

J'ai écrit sous sa dictée, peu avant sa mort, une lettre au Président, dans laquelle il le remercie du bon accueil qu'il a reçu et lui exprime ses regrets d'être arrêté par la mort dans l'exécution des projets qu'il avait conçus pour le bien de l'humanité. Cette lettre il l'a signée. «

Nous n'ajouterons rien à ces détails affligeans, mais chers à l'amitié. Il était dans la destinée de l'ami que nous pleurons, d'être aimé partout et de marquer partout sa présence par des bienfaits. En mourant, il a trouvé dans les témoignages d'une conscience pure, le prix d'une belle vie; dans le calme de ces derniers momens, il a joui des souvenirs d'une tendresse à laquelle il dût son bonheur; et, fidèle au delà du tombeau, il a voulu que le triste vœu d'une épouse adorée fût accompli. L. D. Colas.

Préparation d'un onguent de sulfure de potasse, et avantages de son application dans le traitement de la gale; par M. Paul Lacroix, pharmacien à Paris.

Beaucoup d'observations pathologiques ont depuis assez long-temps démontré la véritable cause de la gale, pour que tous les praticiens aient pu reconnaître les moyens curatifs à employer dans le traitement de cette affection. Cependant, comme ces moyens sont très-variés, et que quelques-uns l'emportent sur les autres, il semble qu'on s'arrêtera avec plus de prédilection sur tout ce qui peut concourir à bien diriger et à universaliser l'emploi de ces anti-psoriques. C'est dans cette vue que j'ai cherché un excipient capable de conserver aux sulfures alcalins généralement adoptés, toutes leurs propriétés, et de ne donner lieu à un abondant dégagement de gaz hydrogène sulfuré, qu'au moment même, où ces sulfures touchent la peau, afin que les malades éprouvent nécessairement le contact de tout le gaz hépatique. A la vérité, on parvient à ce but par les bains hydro-sulfureux; mais l'appareil est compliqué ou plutôt coûteux et embarrassant pour la classe peu aisée; classe qui, par sa position, est précisément la plus exposée aux maladies psoriques. Les soldats, par exemple, autant que les gens du peuple, sont dans l'impossibilité d'éprouver, même dans les casernes, les bons effets de ces bains. Dans combien de dépenses l'administration ne serait-elle pas entraînée, s'il fallait établir dans chaque infirmerie un nombre de baignoires proportionné à la grande quantité de galeux qui y sont quelquefois réunis? Les ambulances, les camps, ne peuvent recourir à cette méthode. De même dans les cités, jamais le peuple ouvrier, foyer perpétuel de la contagion, ne prendra en nombre suffisant des bains toujours beaucoup trop coûteux pour lui.

J'ai pensé qu'en employant de la graisse de porc non-acide, et parfaitement *anhydre*, on pourrait y interposer le sulfure de potasse neutre pulvérisé, avec d'autant plus d'avantage, qu'il serait alors préservé du contact des agens qui tendent sans cesse à le décomposer, et que ce sulfure lui-même ne contenant point d'alcali en excès, ne réagirait pas sur la graisse. J'ai fait, pour m'assurer de l'état de pureté de l'axonge, quelques expériences trop simples, pour qu'il soit besoin de les reproduire ici. Leur but était de m'assurer principalement que ce corps gras ne contenait aucun agent acide ou aqueux, et j'ai reconnu que la graisse récente exposée à une chaleur capable de gazéifier toute l'eau de lavage qu'elle retient, n'acquiert point d'acidité, et qu'on peut, sans inconvénient, prolonger cette chaleur pendant une journée et plus, si cela est nécessité par la quantité sur laquelle on opère. Il est bon d'observer que la cessation du bouillonnement qui se fait entendre dans la graisse, tant qu'elle retient une certaine quantité d'eau, ne doit pas être prise pour guide absolu dans l'application du calorique, car après avoir amené cinq livres d'axonge au point de liquéfaction tranquille, qui semble indiquer l'absence totale de l'eau, j'ai versé le tiers de cette graisse présumée anhydre dans une cornue tubulée que j'avais placée, et séchée sur un banc de sable, et à

laquelle j'avais adapté un récipient entouré de linges trempés fréquemment dans l'eau d'un puits très-froid, et le bain de sable ayant été constamment tenu au-dessus de soixante-dix huit degrés, jusqu'à ce qu'il ne se soit plus formé de gouttes d'eau au bec de la cornue, j'ai retiré du récipient un gros huit grains d'eau parfaitement incolore, insipide, d'une odeur nauséeuse; la teinture de tournesol que j'y ai instillée n'a point subi d'altération.

Le sulfure de potasse réduit en poudre fine dans un mortier très-chaud, mêlé avec la graisse refroidie m'a fourni un onguent d'abord jaune, puis d'un vert assez prononcé dont la surface seulement, a laissé dégager du gaz hydrogène sulfuré, a cause de son contact avec l'air atmosphérique, qui, comme on sait, tient toujours de l'eau en dissolution; bientôt il s'est formé une croûte ou pellicule tendre sur cet onguent, et l'odorat ne pouvait plus y découvrir d'émanations hydro-sulfurées. Cette croûte très-mince enlevée au bout de douze jours avec la spatule, il s'est aussitôt manifesté un abondant et nouveau dégagement de gaz hépatique, qui n'a cessé qu'a mesure qu'il s'est formé une nouvelle pellicule semblable à la première. Ce phénomène est probablement dû au soufre extrêmement divisé, qu'abandonne la potasse à mesure qu'elle se *sulfite*, ce soufre ne pouvant être enlevé en totalité par l'hydrogène déjà sulfuré qui s'est dégagé. La prompte formation de cette couche jaune blanchâtre appuie donc mes conjectures, et concourt à prouver que l'axonge parfaitement privée d'eau et exempte d'acide, peut conserver le sulfure de potasse décomposé, et que la formation et le dégagement de l'hydrogène-sulfuré n'ont lieu qu'au moment où il y a contact avec des corps capables de fournir au sulfure l'eau pour l'hydrogène, de laquelle il a tant d'affinité. C'est ainsi que la décomposition du sulfure s'opère lorsqu'on emploie l'onguent en frictions. Toutes les humeurs que la transpiration cutanée fait abonder sur la périphérie du corps; humeurs qui abreuvent continuellememt le tissu dermoïde par l'eau et par l'acide acétique, dont elles se composent en grande partie, sont à coup sûr des agens immédiats, assez énergiques pour seconder le développement, et l'efficacité du gaz hydrogène sulfuré, efficacité qui ne peut qu'être augmentée encore par la chaleur du malade. Au reste, c'est aux praticiens à bien déterminer les cas où l'emploi de ce médicament peut être utile. Je suis persuadé d'après ce qui a été fait sur plusieurs malades que l'extrême énergie, l'innocuité et l'économie de cet anti-psorique, pourront offrir des avantages dans beaucoup de circonstances.

Emploi de la racine de grande valériane sauvage dans le traitement des fièvres intermittentes; par M. Desparanches, médecin à Blois.

M. Desparanches a inséré dans le Journal général de Médecine une série d'observations, desquelles il résulte que des fièvres intermittentes de divers caractères et de différens types ont cédé à l'usage de la poudre de valériane, administrée à la manière du quinquina. Afin de faire connaître la méthode de l'auteur dans l'emploi de ce remède, nous rapporterons les deux observations suivantes :

Jacques-René Rochette, âgé de trente ans, d'un tempérament sanguin, entra à l'hospice le 8 mai 1811. Il avait depuis un mois des accès de fièvre tierce, qui avaient dégénéré en fièvre double-tierce lors de son entrée à l'hôpital. La langue étant saburrale, et le malade ayant des envies fréquentes de vomir, le teint jaune et aucune appétence pour les alimens, je le fis vomir avec deux grains de tartrite de potasse antimonié, pour trois verres d'eau; les évacuations furent assez abondantes par haut et par bas. Je le mis à l'usage de la limonade et du bouillon de veau; il fut purgé le 12 et le 14; les accès ne diminuèrent ni d'intensité, ni de longueur, ne laissant que cinq à six heures d'intervalle entre chaque accès. Trois jours après le dernier purgatif, voyant que la fièvre ne cédait pas, je mis le malade à l'usage de la valériane; il en prit une demi-once en deux fois; la fièvre céda au troi-

sième jour ; le quatrième, qui était le 21 mai, je ne donnai que deux gros de valériane ; le 22 et le 23 deux gros ; le 24 et le 25 un gros ; ensuite un demi-gros pendant quatre jours. Rochette sortit de l'hôpital le 8 juin, parfaitement guéri, sans avoir été fatigué par l'usage du fébrifuge, dont il a pris en tout six onces six gros ; mais il a été guéri avec une once et demie, et le surplus employé l'a été par précaution pour éviter la récidive de la fièvre.

— Guillaume Moutun, âgé de vingt ans, d'un tempérament mélancolique, soldat au 121e. régiment de ligne, entra à l'hospice dans les premiers jours de décembre 1811 ; il était atteint d'une fièvre tierce depuis deux mois ; il avait employé sans succès les purgatifs et quelques fébrifuges indigènes, tels que centaurée et absinthe ; le 20 décembre, je lui fis prendre trois gros de valériane ; le 8, même dose, ainsi que le 10, le le 12 et le 14 ; le 16., fièvre presque nulle ; le 17, deux gros de valériane ; le 18, horripilation sans chaleur fébrile ; le 19, même dose de remède ; le 20, point de fièvre. Depuis cette époque, jusqu'au 4 janvier, demi-gros de valériane. Le malade est sorti le 15 du même mois, parfaitement guéri, et n'a éprouvé aucune rechute.

M. Desparanches reconnaît parfaitement avec le professeur Pinel, que beaucoup de fièvres intermittentes guérissent sans aucun remède, et seulement par le régime. Mais dans la plupart des cas, la nature emploie un temps plus ou moins long à opérer ces guérisons, et les fièvres qu'on lui abandonne ainsi peuvent prendre un mauvais caractère.

Guérir promptement étant un des préceptes du père de la médecine et le désir de tous les malades, on doit donc combattre les fièvres intermittentes avec les remèdes appropriés ; et celui que propose M. Desparanches ayant eu un succès manifeste entre ses mains, nous engageons nos collègues à en faire de nouveaux essais.

Observation *sur un dégagement considérable de gaz, survenu peu de temps après la mort, par* M. Chomel.

M. B., âgé de 59 ans, assez bien constitué, mais fort gras, jouissait habituellement d'une bonne santé. Il se plaignait seulement d'un peu d'oppression lorsqu'il faisait quelque exercice, et particulièrement quand il montait un escalier. Dans les derniers jours de janvier 1817, il éprouva une sorte de mal-aise général auquel se joignirent deux ou trois fois des étourdissemens passagers avec difficulté de parler. Dans la nuit du 30 au 31 janvier, M. B. se réveilla vers deux heures du matin, demanda un verre d'orangeade, le but, et bientôt après, sa respiration devint stertoreuse, ou semblable à celle d'une personne qui pleure. Sa femme, qui était dans le même lit, fut réveillée par ce bruit qui cessa au bout de quelques minutes, avec la vie.

Le corps fut laissé dans le lit jusqu'au lendemain ; il y eut constamment du feu dans la chambre peu spacieuse où il était placé. Lorsque nous y entrâmes, le premier février, trente et une heures environ après la mort, nous fûmes frappés de l'odeur putride qu'il exhalait ; et de l'énorme distension que présentait toute l'habitude extérieure. La tête et la poitrine semblaient se toucher, les membres étaient aussi volumineux que dans le dernier degré de l'anasarque. Le ventre était aussi dur que celui d'un cadavre gelé, et le scrotum formait une tumeur ronde de six pouces environ de diamètre. Il s'écoulait, par les narines, un mélange de sang et d'air. De larges ecchymoses bleuâtres, purpurines ou noires, se montraient sur divers endroits du corps, et particulièrement sur le scrotum et sur les parties les plus déclives ; dans plusieurs points il y avait des phlyctènes dont quelques-unes avaient quatre à cinq pouces de diamètre ; par-tout l'épiderme se détachait par le plus léger frottement. Le corps conservait de la chaleur, mais les membres étaient roides ; une incision faite sur ces organes, ne laissa aucun doute sur la cause de cette

énorme distension du corps dont le volume était doublé dans presque toutes les parties : des gaz s'échappèrent du tissu cellulaire, et il sortit des veines un mélange d'air et de sang.

A l'instant où le scalpel pénétra dans la cavité abdominale, il se fit une explosion aussi violente que celle qui est produite par un fusil à vent très-fortement chargé ; l'air qui s'échappa de la cavité péritonéale, était en assez grande quantité : car, immédiatement après cette sorte de détonnation, le ventre s'affaisa et devint souple : l'incision fut continuée. Les intestins mis à nud contenaient plus de gaz que dans l'état ordinaire, l'estomac était, à proportion, beaucoup plus distendu ; le conduit digestif était intact : conséquemment l'air qui s'était échappé, lors de la première incision, venait exclusivement de la cavité péritonéale. La membrane interne du conduit digestif était rougeâtre auprès de l'orifice cardiaque ; elle n'offrait rien de remarquable dans le reste de son étendue, seulement dans plusieurs endroits elle était soulevée par les gaz amassés au-dessous d'elle. Le foie fut incisé dans plusieurs directions, un mélange d'air et de sang s'écoula des vaisseaux divisés.

Les cartilages des côtes étaient ossifiés ; le volume du cœur était beaucoup augmenté ; il avait environ sept pouces dans son plus grand diamètre, et cinq dans le plus petit ; il était d'ailleurs flasque, et au moment où il fut incisé, un gaz fétide s'en exhala ; il ne contenait pas de sang. Son tissu était pâle, ses parois minces, ses orifices libres ; les gros vaisseaux qui en partent étaient sains ; les veines de toutes les parties du corps contenaient un sang écumeux. Les poumons étaient mous et crépitans, la membrane trachéale était d'un rouge assez foncé.

Tous les viscères de la poitrine et du ventre, dans la structure desquels entre le tissu adipeux, étaient surchargés de graisse ; le cœur et l'épiploon en particulier.

Le cerveau fut ensuite mis à découvert. Les sinus et les vaisseaux superficiels étaient gorgés de sang : la substance cérébrale elle-même était un peu injectée ; un des ventricules latéraux contenait environ une cuillérée de sérosité ; l'autre s'était rompu avant qu'on l'eût examiné.

Les autres organes n'offrirent rien de remarquable.

En rapprochant les phénomènes de la maladie et les lésions observées après la mort, nous sommes portés à croire que M. B. a succombé à une apoplexie produite à la fois par l'épanchement peu considérable de sérosité dans les ventricules, et par la distension des vaisseaux sanguins du cerveau. L'état du cœur a peut-être aussi contribué à cette suspension presque subite des phénomènes vitaux. Quoi qu'il en soit, au reste, sur la nature même de cette affection, les phénomènes qui ont eu lieu immédiatement après la mort nous ont paru assez remarquables pour être publiés.

— Nous trouvons, à la date du 26 novembre 1818, le phénomène suivant observé à Midelbourg.

Outre l'état singulier et permanent de l'atmosphère pendant presque toute cette année, le degré éminent d'humidité qu'on a remarqué dans cette province, pendant plusieurs jours de novembre, est digne de fixer l'attention. Ordinairement l'aiguille de deux excellens hygromètres (indicateurs de l'humidité de l'atmosphère), ouvrage de M. Bourje, et qui étant plongés dans l'eau pour acquérir la plus grande humidité possible, marquent 100 degrés au juste, variait de 93 à 97 degrés ; et le 24 de ce mois, le matin à huit heures, elle marqua 97 ; et après être restée sur ce point presque toute la journée, elle se trouvait à 98 degrés et demi ; c'est-à-dire, à un degré un quart moins que le plus haut degré d'humidité dont l'atmosphère soit susceptible. Ce phénomène est d'autant plus remarquable, qu'il n'y avait pas la moindre trace de brouillard pendant toute la journée (on sait qu'en temps nébuleux l'hygromètre marque un plus grand degré d'humidité) ; hier, le 25, à midi, l'aiguille n'était encore tombée qu'à un seul degré.

Nous rapporterons, à ce sujet, un phénomène également curieux, consigné dans le tome troi-

sième du *Voyage de La Peyrouse*, relativement aux variations du baromètre.

« Les vents du Sud, dit le voyageur, nous suivirent jusqu'à la vue de la côte de Tartarie, dont nous eûmes connaissance, le 11 juin. Le temps s'était éclairci la veille : le baromètre descendu à 27 pouces 7 lignes, y demeurait stationnaire; et c'est pendant que le baromètre est resté à ce point, que nous avons joui des plus beaux jours de cette campagne. Depuis le départ de Marseille, cet instrument nous avait donné si souvent de bons avertissemens, que nous lui devions de l'indulgence pour ses écarts ; mais il en résulte qu'il est telle disposition de l'atmosphère qui, sans occasioner ni pluie, ni vent, produit une grande variation dans le baromètre; et, chose remarquable, c'est que celui de l'*Astrolabe* était au même degré que le précédent. »

BIBLIOGRAPHIE.

Serment d'Hippocrate précédé d'une notice sur les sermens en médecine, par J. R. Duval, membre des collège et académie royale de chirurgie, associé-adjoint de la société de la faculté de médecine de Paris. — Brochure in-8°., à Paris chez Méquignon-Marvis libraire, rue de l'école de médecine, n°. 9.

Le serment d'Hippocrate portant avec lui un caractère qui, pendant plusieurs siècles, et chez différens peuples, l'a rendu digne du respect le plus religieux, M. Duval pense qu'il serait sans doute utile de rappeller l'usage antique et solemnel, qui forçait les maîtres et les élèves même à prêter un serment qui, ajoutant à la dignité de l'art médical, ne pourrait qu'augmenter la confiance des malades ; ce serait également le moyen d'inspirer cette vénération que les hébreux portaient aux médecins, qui, du temps d'Homère, jouissaient d'une considération telle, que, ce grand poëte ne craint pas de comparer Machaon avec la Divinité, *Deo similis*. S'il en était ainsi de nos jours, le sanctuaire des sciences médicales ne serait point profané par la multitude. Nous aurions l'espoir de voir les médecins jouir de tous les privilèges accordés par le code de Justinien ; privilèges qui ne peuvent entrer en parallèle avec les services que reçoivent d'eux toutes les classes de la société, et particulièrement celle qui, chaque jour, semble accuser la nature des maux qu'elle endure, et de la misère qu'elle éprouve.

Cette notice qui n'est qu'un commentaire du serment d'Hippocrate, prouve tout l'avantage pour la science médicale de rattacher les hommes par le serment, afin, d'éviter que l'intrigue, que la mauvaise foi, que la cupidité, que l'ignorance ne s'emparent d'une profession que Quintilien élévait au-dessus de toutes les autres, en raison des services éminens qu'elle rend à la société, Voici ce qu'il dit à ce sujet : « *Quæritur quis omnibus prosit. Sit philosophia res summa : ad paucos pertinet. Sit eloquentia res admirabilis : nec pluribus prodest, quàm nocet. Sola est medicina, quâ opus sit omnibus.* »

Cet opuscule mérite de fixer l'attention de nos lecteurs.

Serrurier.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIII. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. II.) (11. JANVIER 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV°. ÉPOQUE. = Ire. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Doctrine des crises, jours décrétoires, suite.)

On ne trouve dans les écrits de Galien presque aucune description et aucune histoire hippocratique de maladies. Il paraît que sa grande prévention pour la théorie, l'empêcha de devenir bon observateur. Ses histoires des maladies ne tendent presque qu'à mettre dans un beau jour l'étendue de ses connaissances, et son talent particulier pour le pronostic, et à justifier cette assertion téméraire : « Qu'avec le secours de la Toute-Puissance il ne s'était jamais trompé dans ses prophéties. » Jeune encore et atteint d'une maladie aiguë, il pronostiqua qu'il serait bientôt affecté d'un délire frénétique. Il annonça de même, d'une manière précise, à un médecin de Sicile, auprès duquel il fut conduit par le philosophe Glaucon, qu'il avait une inflammation au foie dont il prédit la terminaison. Ainsi que l'avait fait Erasistrate, il découvrit l'amour secret d'une dame romaine. On lit toujours avec un nouvel intérêt l'histoire de la maladie de ce jeune Romain auquel il annonça une hémorrhagie nasale, ce qui lui procura une grande réputation. Un jour, en le rencontrant dans la rue, Martin lui dit : « J'ai lu aussi-bien que toi les pro- » nostics d'Hippocrate ; mais pour quelle raison ne puis-je pronostiquer comme toi ? »

Malades reçus au Bureau central, du 21 au 31 décembre 1818, inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	10
Fièvres gastriques ou bilieuses.	49
Fièvres muqueuses	10
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	11
Fièvres inter., quot., tierce., etc.	16
Fluxions de poitrine.	23
Fièvres catarrhales.	5
Phlegmasies internes ou externes.	52
Erysipèles, varioles.	15
Douleurs rhumat., angines.	17
Catarrhes pulmonaires.	59
Coliques métalliques.	13
Diarrhées, dyssenteries.	14
Apoplexies et paralysies récentes.	10
Hydropisies et anasarques.	14
Phthisies pulmonaires.	8
Ophtalmies.	8
Maladies sporad. chron. ou résultats.	104
Enfans galeux.	12
TOTAL.	450

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

L'HIVER avec son triste cortége est enfin venu prendre possession de nos contrées. Plusieurs degrés de glace, des brouillards, une suite de dégels ; voilà comment se sont passés les quinze jours qui viennent de s'écouler. Cependant, ainsi que le disent les bonnes gens, *nous n'avons pas à nous plaindre* ; car la gelée a été des plus modérées, le vent du nord a rarement soufflé et le soleil s'est souvent montré sur notre horizon.

Les maladies observées pendant cette constitution atmosphérique, ont en général un caractère inflammatoire, ou ont été caractérisées par la pléthore. Aussi *en général* a-t-il fallu saigner, et cela souvent à plusieurs reprises.

Plusieurs individus d'une forte complexion ont eu des étourdissemens apoplectiques, tandis que

d'autres ont été frappés d'apoplexie. Nous ne saurions trop recommander pour les premiers, outre les saignées, l'emploi des moyens capables d'établir et d'entretenir la liberté du ventre, une constipation plus ou moins opiniâtre étant souvent la cause des congestions cérébrales. Deux ou trois pilules de Bontius, de quatre grains chacune, données le soir produisent ordinairement l'effet désiré.

Parmi les inflammations de poitrine que nous avons observées, nous en signalerons une espèce qui se rencontre assez fréquemment dans la pratique, et dont nous ne connaissons pas de description particulière dans les auteurs. C'est une sorte de pneumonie, d'inflammation du poumon sans douleur locale, avec toux sèche dans le début, ou sans autre expectoration qu'une matière claire semblable à de la salive. Il existe de la fièvre, de l'oppression, de la difficulté à respirer et une grande sécheresse de la langue qui dure plusieurs jours. Des sangsues appliquées sur la partie antérieure de la poitrine, l'usage presque excessif des boissons délayantes, et la diète nous ont presque toujours réussi pour amener vers le neuvième jour cette affection à l'état d'un rhume intense à son déclin. Ces sortes d'affections se terminent par la phthisie, et cela beaucoup plus souvent qu'une forte fluxion de poitrine.

Plusieurs inflammations de bas-ventre ont été observées; une d'elles a été tellement intense que le sujet a succombé le troisième jour. A l'ouverture du cadavre on a trouvé dans le bas-ventre plus d'une pinte d'un liquide puriforme grisâtre, des fausses membranes et des adhérences dans divers points de la surface péritonéale des intestins.

Chez un enfant, âgé de 4 ans, atteint de rougeole, la maladie a parcouru pendant six jours sa période régulière, et a été remplacée par une petite vérole discrète, qui a également cheminé avec régularité, sans autres accidens que ceux qui accompagnent, en général, les fièvres éruptives dans le prélude de leur apparition.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

La Société de médecins à qui M. de Montegre avait confié, en partant, la rédaction de la *Gazette de Santé*, rédaction qu'il comptait reprendre lors de son retour, prévient MM. les Souscripteurs qu'elle se propose de continuer ce travail, et d'y apporter autant de soin que de zèle. Rien ne sera changé à la forme de cette Gazette, dont l'existence non interrompue remonte à l'année 1773. Cependant quelques modifications conçues par le rédacteur dont nous déplorons la perte, ayant paru devoir donner à ce receuil un plus grand degré d'utilité, et le rendre d'un intérêt plus général, les collaborateurs feront tous leurs efforts pour diriger leurs travaux dans le nouvel esprit que M. de Montegre avait lui-même indiqué.

L'*étendue* et *le but* de cette Gazette ne comportant point de longues Dissertations spéculatives, ou de Mémoires purement scientifiques, on a justement senti que les objets de ce genre, qui se trouvent d'ailleurs dans plusieurs autres Recueils recommandables, devaient céder la place à des faits entièrement pratiques, à des considérations d'hygiène et de salubrité publique, aux découvertes utiles à la vie et à la santé de l'homme. Les collaborateurs s'attacheront surtout à signaler les erreurs et les préjugés, quelque imposantes que soient les autorités qui les consacrent, et à poursuivre sans relâche le charlatanisme, ce fléau trop souvent, hélas! plus funeste que la maladie.

Fièvre gastrique simple, traumatique; par le docteur Desgranges, médecin à Lyon.

Benoîte.... ouvrière en soie, âgée de dix-neuf ans, travaillant dans l'atelier de son père, vive, enjouée, d'un tempérament bilieux sanguin, et bien réglée, était incommodée depuis six à huit jours, lorsqu'elle me fit appeler en juillet dernier (1818). Elle se plaignait d'un grand mal de tête, de pesanteurs et fatigues dans l'estomac, avec des angoisses, quelques nausées, le ventre un peu soulevé et légèrement sensible au toucher;

de la soif et une chaleur intense répandue sur toute la surface du corps. Il y avait en même temps dégoût, enduit d'un gris sale sur la langue, point d'appétit, ni selles depuis deux ou trois jours; la peau un peu humectée (c'était le matin), le pouls fiévreux sans être très-fort ni intermittent. La malade me dit qu'elle était *éprouvée* tous les soirs, qu'elle avait un frisson et de la fièvre, etc.

Le temps était sec et chaud, la malade mal nourrie, ce qui est assez ordinaire aux ouvriers de ce genre, couchait sur une soupente peu aérée, était livrée à de grandes fatigues et veillait souvent fort tard pour avancer la besogne..... Je crus devoir considérer les symptômes sus-énoncés comme indicatifs d'une fièvre gastrique simple, ou tout au moins d'un amas de saburre dans l'estomac, regardé généralement comme un état qui doit conduire à cette maladie.

Je prescrivis de suite une limonade légère pour boisson, des onctions d'huile de lys sur tout l'abdomen, notamment sur l'épigastre, et par-dessus un cataplasme de farine de graine de lin. — Le lendemain symptômes d'irritation augmentés, ceux de gastricité au même point; douleur sus-orbitaire toujours forte. J'appris alors que les règles, cessées de l'avant-veille, avaient été moindres que de coutume; huit sangsues aux cuisses, lavemens émolliens matin et soir, fomentations fréquentes sur le ventre, sinapismes aux jambes vers le soir avant l'exacerbation fébrile, et potion *lénissente* où entrait l'esprit de nitre dulcifié. — Moins d'agitation dans la nuit, soif moins intense, et un peu plus d'urine moins colorée; continuation de la même boison, de la potion et des applications sur le ventre; toujours les deux lavemens.

Le troisième jour (de mes visites), même état à peu près et mêmes remèdes; la limonade remplacée par l'eau d'orge avec l'oxymel simple et quelques grains de nitre, décoction de pruneaux sucrée de temps à autre. — Le quatrième, moins de fièvre, les lavemens entraînent quelques matières, la céphalalgie amendée, toujours concentrée sur la base du front; la région épigastrique encore soulevée, le ventre inégalement bouffe; point de changement dans les prescriptions.

Le cinquième, sentiment de surcharge moins grand de l'estomac, grouillement intestinal, coliques légères et piccottemens dans l'intérieur... Cet état me parut annoncer une turgescence intestinale et peut-être quelques vers. Je me décidai à faire prendre à l'instant une potion purgative composée d'eau de pourpier, deux onces; huile douce de riccin, une once et demie; sirop de fleurs de pêcher, et eau de fleurs d'oranger, de chaque une once; esprit de nitre dulcifié, douze gouttes, mêlés. — Un tiers de demi-heure en demi-heure, agitant bien le mélange chaque fois. Ce remède évacua beaucoup de matière jaunâtre. Je vis la malade sur le soir, elle souffrait un peu du ventre; je fis reprendre l'usage des fomentations, et prescrivis quelques tasses d'une infusion de fleurs de bouillon blanc et de feuilles d'oranger sucrée. A dix heures elle éprouva des tranchées, se présenta de nouveau à la selle avec fatigue et rendit, après quelques matières, un corps dur qui fit du bruit en tombant dans le vase de nuit. C'était une pièce de monnaie de cuivre, de la valeur de cinq centimes, frappée dans le royaume d'Italie en 1809; le père, l'ayant bien lavée et montrée à toute sa maison, se hâta de me l'apporter pour avoir un contre-poison, ne doutant pas que sa fille ne courût le danger d'être empoisonnée. Je fus loin de partager ses craintes; je lui donnai la formule d'une potion calmante aromatisée avec l'eau de cannelle orgée, et le rassurai de mon mieux.

Le lendemain la malade m'a confirmé le rapport de son père; elle avait elle-même examiné les matières (dans lesquelles il ne se trouvait point de vers) et reconnu le corps étranger; elle n'a pu me dire depuis quand et comment elle l'avait avalé. Elle pensait qu'en folâtrant avec ses camarades, l'une d'elles l'avait glissée dans une soupe de pain cuit qu'on leur servait souvent pour le déjeuné..... *Benoite* était bien, ne souffrait plus de cette douleur frontale si persévérante, et tous les symptômes morbides étaient

éclipsés. Je conseillai quelques jours encore de régime, un peu de boisson adoucissante et des lavemens... Mais la guérison était complète.

La disparition prompte et entière de tous les accidens, même de tous les malaises, après la sortie de la pièce de monnaie, ne permet pas de douter que sa présence dans les entrailles les avait fait naître et les entretenait.

Les symptômes observés se rapportaient évidemment aux fièvres gastriques, même vermineuses; dites bilieuses en Suisse; maladies qui, ayant leur siége principal dans les premières voies, passent pour être produites par une excitation de la muqueuse de l'estomac, fruit d'une accumulation de bile plus ou moins altérée, indigeste, ou de diverses autres matières irritantes; de là le nom de *fièvres meningo-gastriques* que leur a donné le professeur *Pinel.* (1)

Chez ma malade une cause mécanique irritante, un corps étranger solide et incommode, semble, à raison de son séjour dans le ventricule, avoir *seul* donné lieu à cette maladie interne, réputée *essentielle* ou *primitive.* Ce séjour, dont je n'ai pu déterminer la durée, mais qui pourrait bien n'avoir pas été fort long, a fait éclore tous les phénomènes de l'*embarras* saburral, soit locaux, soit sympathiques (une pièce de cuivre dans l'estomac est bien faite pour l'*embarrasser* et gêner ses fonctions); lesquels ont signalé sans équivoque une fièvre gastrique simple; et comme sa terminaison a prouvé qu'elle dépendait d'une cause externe, on pourrait la qualifier *traumatique*, pour la différencier des autres espèces ou variétés.

Le jeune âge de la malade, sa force, sa vigueur, sa disposition pléthorique, accrue par la diminution des règles, ne m'ont pas permis la médication qu'on oppose ordinairement, et de bonne heure, à la surcharge des premières voies. L'emploi soutenu des délayans, des relâchans et des anti-phlogistiques, joint à une émission sanguine révulsive, m'a semblé indiqué de préférence; et la détente et le relâchement qui en sont résultés, ayant amené la résolution des spasmes partiels dans l'abdomen, et la mobilité de l'amas humoral, deux conditions avantageuses que j'étais fondé rationnellement de présumer, la purgation donnée en conséquence a pu opérer l'expulsion de la cause première de tout le désordre. Cette cause étrange, que rien ne signalait et que je ne pouvais prévoir, n'était autre, comme on le voit, que la résidence de la pièce de cuivre dans l'estomac et ensuite dans les intestins.

Par une conduite contraire, je pouvais donner lieu à la phlegmasie de la surface muqueuse intérieure, déjà peut-être imminente, phlegmasie qui ne se dévoile souvent que par les sympathies qu'elle éveille, il faut en convenir, plus de tendance à le devenir, et à se glisser, plus ou moins vite, dans la classe de ces dernières, dont elle est alors le *cri de douleur*, comme l'a dit un savant de nos jours, le docteur *Broussais.*

La fièvre de *Benoite*, loin d'être la maladie essentielle, n'était que *symptomatique*, ou le résultat de la souffrance de l'estomac et l'expression de l'irritation morbide qu'endurait sa tunique interne; on ne pourrait regarder le corps étranger comme une simple complication, la maladie ayant complétement cessé aussitôt qu'il a été rendu, suivant cet axiome, *sublatâ causâ, tollitur effectus.* Une pièce de cuivre à demeure dans un organe creux, cantonnée ou mobile, n'importe, pouvait altérer son tissu et occasioner à la longue une affection organique essentielle, mortelle.

P. S. J'ai communiqué à plusieurs médecins, avec lesquels je suis en correspondance, le cas récent de l'ouvrier-emballeur, mort à l'hôpital de Lyon, de la rage inoculée par la voie la plus étroite possible, dont j'ai été à même de connaître toutes les circonstances. Il a été inséré dans la Gazette du 21 novembre dernier. J'ai oublié de dire que M. Trollié a donné à ce malheureux les soins les plus assidus et les plus éclairés..... mais que peut la science contre une maladie aussi décidément mortelle?

(1) Dont le siége primitif, dit ce savant médecin, paraît correspondre à la région épigastrique, et résider dans les organes digestifs. *Nosog. Philos.*

Remarques et instructions sur l'emploi du seigle ergoté pour accélérer l'accouchement; par M. Desgranges, médecin-accouch. à Lyon (1).

D'après ce que mande M. Percy, étudiant en médecine, etc., je vous envoie du seigle ergoté afin que vous puissiez apprécier ses propriétés obstétricales, soit par vous-même, soit par le moyen d'un accoucheur expérimenté, comme vous en avez exprimé le désir.

Je pense que vous ne serez pas fâché de connaître ma manière de voir actuelle sur le remède et son administration, que je me fais un plaisir de consigner ici.

« Deux mots sur les propriétés du seigle ergoté » contre l'inertie de la matrice dans le travail de » l'enfantement. »

Je ne dis plus, avec *Prescott* et les accoucheurs américains, que l'ergot est un remède propre à accélérer la marche de l'accouchement, et à hâter sa terminaison, *pulvis partudicus*, *ad partum accelerandum*. Pour éviter les fausses idées que ce titre peut donner de ce genre de secours, et qu'on le considère comme applicable dans toutes les circonstances, j'aime mieux, par le titre ci-dessus guillemeté, annoncer tout de suite le cas pour lequel il convient d'en user; car ce n'est que dans les cas de défaut de contractilité organique, le travail réel ayant eu lieu, qu'il est permis d'administrer le médicament avec espoir de succès.

Nous en usons de deux manières;

1°. *En décoction :* Prenez du seigle ergoté en poudre grossière, telle qu'on l'obtient avec le moulin à café, le poids de 25 grains; faites cuire dans une verrée d'eau bouillante, de bouillon à la viande, ou de tisane, d'une infusion de fleurs, d'eau pure, et pendant 10 minutes; laissez infuser autant de temps sur les cendres chaudes, puis passez à travers un linge sans expression; — à donner en une dose.

2°. *En substance*. Le poids de 18 à 20 grains de la poudre d'ergot, tamisée, délayée dans une tasse de l'un des liquides ci-dessus, à prendre en une dose.

Dans les deux cas, on ajoute, si c'est du bouillon, un peu de muscade rapée; si le menstrue est aqueux, on le sucre à volonté.

Il faut le concours des quatre circonstances suivantes pour que le remède opère efficacement et sans mauvaises suites :

1e. La grossesse arrivée à son terme naturel;

2e. La femme bien conformée;

3e. L'enfant se présentant dans une position naturelle;

4e. Le travail commencé par des douleurs bonnes et suffisantes en apparence, le col de la matrice ouvert, mince et souple sur ses bords; mais en suite suspension et affaiblissement des contractions utérines qui ont perdu leur caractère expulsif.

Sans ces conditions, le travail serait vainement activé; sa terminaison ne saurait être heureuse.

Le manquement de la première semblerait devoir exposer à faire blesser la femme et faire périr son fruit. — Le défaut de la 2e. et de la 3e. exige d'autres secours que des stimulans de l'action utérine.

L'absence de la 4e. fesant porter sur tout l'organe l'action spéciale du remède, pourrait donner lieu à des spasmes, à des stases sanguines et préparer des accidens graves pour les suites de la couche; ayant manqué d'ailleurs le but pour lequel on l'administre; et la parturition n'ayant eu lieu que par le retour spontané et tardif des douleurs.... Ce sont les cas où le remède est impuissant ou n'agit pas.

Je l'ai vu réussir (ce remède) quoique donné

(1) Notre savant confrère, M. Desgranges, ayant bien voulu nous envoyer du seigle ergoté pour nous mettre à même d'en faire quelques essais, nous lui exprimons publiquement notre juste reconnaissance. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant ici les propres remarques de ce médecin sur l'emploi du nouveau moyen dont il s'agit; remarques qu'il a eu la complaisance de joindre à son envoi.

Si quelqu'un de nos confrères désire avoir de ce même seigle ergoté pour en faire des essais, nous nous ferons un plaisir de partager avec eux la petite provision que notre confrère de Lyon a bien voulu nous donner.

trop tôt, intempestivement et avant le préalable exigé par le docteur *Prescott*, savoir une dilatation de l'orifice utérin, qui annonce le premier effet des douleurs et une préparation à la parturition ; mais ce résultat heureux dépend de la constitution molle et lâche de la femme, de ce qu'elle a déjà fait des enfans, de la souplesse des voies utérines et de l'aptitude du col de la matrice à prêter, et toutes conditions qui n'exigent pas un travail long, douloureux et des douleurs grandement expulsives et réitérées pour qu'elles s'établissent.

Avec des conditions contraires l'action du remède serait nuisible...... Je regarde aujourd'hui comme très-essentiel, pour l'administration de ce secours, que le travail soit déclaré, que le col ou cercle utérin soit assez ouvert, assez dilaté, et son pourtour interne assez mince et assez souple pour prêter au passage de l'enfant..... mais de plus, qu'il soit interrompu par l'affaiblissement des douleurs, leur éloignement, leur rareté et suspension plus ou moins complètes par l'inertie survenue à la matrice, par l'excès de faiblesse et d'atonie dont elle est frappée, et la nullité, pour ainsi dire, de sa contractilité organique.... Alors le moment opportun pour placer le remède est venu ; l'ergot sera l'excitant propre à ranimer les contractions de l'organe, capable de provoquer le retour des douleurs et la reprise du travail, qui, pour lors, ne tardera pas à se terminer heureusement.

L'accoucheur qui, dans la suspension du travail de la parturition, reconnaîtra qu'elle dépend d'une inertie de la part de la matrice, aura reconnu le moment propice à l'administration de notre remède et à son succès.

P. S. Nous employons rarement la décoction de seigle ergoté par rapport au temps qu'elle prend, à la difficulté de trouver un vase propice et du feu sous la main, etc., chez les ouvriers dont les femmes servent à nos expériences. Le motif nous détourne à plus forte raison de l'employer *en infusion*.... C'est donc presque toujours en poudre, et un plein dé à coudre est notre mesure, ce qui équivaut à 20 grains environ, et ce qui a déjà été pris pour mesure. *Voyez* le Journal de Physique, cahier d'août 1774, et le Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Valmont-Bomare, dernière édition de 1800, au mot *Seigle*.

Je viens d'essayer l'écorce noirâtre ou violacée des grains, obtenue avec un canif, et dépouillée, autant que possible, de la partie intérieure blanche, ou du parenchyme. C'est dans cette enveloppe que paraît résider la propriété *utérine* de l'ergot. Donnée à la dose de 4 à 6 grains, elle nous a paru produire autant d'effet que trente grains de la poudre des grains entiers. — Cette robe brunâtre paraît renfermer une grande quantité de substance résineuse, soluble dans l'alcohol, et l'éther, laquelle n'est peut être elle-même qu'une modification de l'huile contenue dans la partie interne, qui s'est oxigénée par le contact de l'air atmosphérique, etc. C'est l'avis d'un jeune pharmacien chimiste de notre ville, avec lequel nous faisons des expériences sur cette substance végétale *déformée*.

Nous avons quatre préparations de ce remède auxquelles nous donnons le nom de *calcar*, savoir un sirop de *calcar*, une poudre tamisée, une teinture alcoholique, et une teinture éthérée.... Puisque l'action spéciale de *calcar* sur l'utérus est reconnue et avérée, il importe de l'utiliser et de voir si l'art peut la mettre à profit. Avec de la prudence on ne risque rien. Dans plus de quarante cas de ma connaissance où ce remède a été administré, je n'ai jamais vu l'enfant en souffrir et venir au monde asphyxié ; — et dans le cas où la femme en a souffert, c'est qu'on y avait eu recours sans égard pour le temps et la circonstance du travail qui le réclame, *non crimen artis*, *si quod professoris*.

Souvent il a échoué ; mais quand il est donné à propos, il n'en résulte aucun inconvénient, c'est un coup d'épée donné dans l'eau.

Lettre adressée au rédacteur, par M. Prost, médecin à Grand-Serre.

Monsieur et honoré confrère, bien que je ne veuille pas entrer en lice pour la solution d'une

proposition que vous agitez depuis quelque temps dans votre Gazette, au sujet de l'administration des toniques, et en particulier du quina, dans la fièvre adynamique, je vous prie de vouloir bien faire insérer dans un de vos prochains numéros, l'observation suivante :

Mais, avant, je me permettrai de rappeler la réponse que me fit un médecin distingué de Lyon, et dont je suis l'élève, et auquel je demandais, il y a peu de temps son avis, au sujet de la doctrine du docteur Pinel, il me répondit : J'entends beaucoup déclamer contre ; mais en général les succès obtenus sont le plus fréquemment la suite de l'emploi des moyens qu'il conseille. Voici le fait :

Je fus, dans le courant du mois de septembre de cette année, appelé pour la femme d'un maçon du pays que j'habite ; je la trouvai au lit, dans un état de prostration de force, d'abattement marqué, céphalalgie, langue noire, dents et gencives fuligineuses, pouls faible, petit et accéléré, chaleur âcre à la peau, inappétence ; et, en un mot, tous les symptômes de la fièvre adynamique. Je fais une ordonnance, dont je ne parle point, vu que deux heures après ma visite, un médecin, ou soit-disant tel, arrive et remplace les moyens que je conseille, par la prescription de bains entiers, de lavemens avec le lait, d'une tisane de guimauve alternée avec l'eau de poulet, ce qui est continué jusqu'au dix-septième jour : la fièvre semble céder sans aucune crise ; mais successivement et par gradation, une jambe et un bras perdent la faculté de se mouvoir, leur sensibilité devient obtuse ; enfin, après dix jours environ arrive une hémiplégie qui dure encore, et se trouve maintenant portée à un tel point que l'agonie existe, et probablement à l'instant où j'écris la malade a cessé de vivre.

Ce fait, je crois, n'a pas besoin de réflexions ; aussi laisserai-je les conclusions que l'on peut en tirer à chaque lecteur.

Je crois le fait assez intéressant pour être connu, et je vous saurai un gré infini de lui donner la publicité que vous jugerez convenable.

Sur l'empoisonnement par l'arsenic ; par James Kerr, esq. Traduit de l'anglais, par M. Roche.

Un chirurgien de la ville de Falmouth fut accusé d'avoir empoisonné sa belle-mère avec de l'arsenic. Le docteur Edwards, de la même ville, traita les matières contenues dans l'estomac du cadavre par le sulfate de cuivre et le sulfate de potasse, et il obtint un précipité vert ; il traita une autre portion des mêmes matières par le carbonate de potasse et le nitrate d'argent, et il en résulta un précipité jaune ; il ne put cependant rendre à l'arsenic sa forme métallique. Heureusement pour l'accusé, que le docteur Néales d'Exeter soutint qu'il n'y avait que la reproduction du métal qui pût être une preuve juridique, et que l'on pouvait obtenir les mêmes résultats que le docteur Edwards, sans qu'il y eût de l'arsenic contenu dans les matières soumises à l'analyse. Dans une solution de sulfate de cuivre, il versa une petite quantité de décoction d'ognons, y ajouta une solution de phosphate de soude, et obtint un précipité *vert*. Il versa ensuite une petite quantité de décoction d'ognons dans une solution de phosphate de soude, traita le tout par le nitrate d'argent, et obtint un précipité *jaune*. Il est à remarquer que la défunte, quelques heures avant sa mort, avait dîné avec du lapin, et *une sauce d'ognons*. M. Kerr a répété les expériences du docteur Néales, et a obtenu les mêmes résultats. Il nous semble, cependant, que les expériences du docteur Néales auraient été plus concluantes, s'il ne s'était servi comme le docteur Edwards, que du sulfate de potasse et du carbonate de potasse, au lieu du phosphate de soude ; mais c'est aux chimistes à décider cette question.

Cas de constipation obstinée ; par R. H. King, esq. Traduit de l'anglais par le même.

Les moyens mis en usage pour combattre cette constipation obstinée, qui dura huit jours, furent les suivans : huile de ricin ; saignée du bras,

de huit onces; calomélas; mixture saline. La malade vomissait tout ce qu'elle prenait. Douleur dans la région de l'ombilic, qui n'augmente pas par la pression. Presque tous les purgatifs, sous toutes les formes possibles, furent essayés en vain; fomentations émollientes; bains tièdes; lavemens laxatifs, émolliens; un lavement de tabac produisit un état d'angoisse et de langueur, tel qu'on n'osa pas le répéter. Tous les moyens ci-dessus ayant été infructueux, on fit avaler à la malade une demi-livre de vif-argent, qu'elle sentit couler dans son ventre très-rapidement; le lendemain, comme elle n'avait point été incommodée par ce métal, on lui en fit prendre une seconde demi-livre; au bout de deux jours, elle fit de violens efforts pour aller à la selle, mais en vain. A huit heures du soir, on lui prescrivit six gros d'huile de térébenthine rectifiée dans du sirop simple et du mucilage. Immédiatement après, elle se sentit de grands maux de cœur, et vomit un peu; vers minuit, elle se sentit si faible et si languissante, qu'elle croyait qu'elle allait mourir: cet état dura une heure; le ventre s'ouvrit enfin, et elle rendit en abondance des fèces glaireuses, fétides, avec une partie du mercure divisé en petits globules au fond du vase. Le lendemain, elle eut plusieurs selles qui contenaient toujours des globules de mercure. Trois jours après, elle rendit, en une fois, neuf onces et demie de ce métal. Ses selles prirent, dès lors, une apparence naturelle; mais la malade fut prise d'une salivation abondante, due au calomélas qu'elle avait pris, qui retarda sa convalescence. Le mercure, rendu par les selles, n'avait subi aucun changement; mais, comme on n'a pas pu peser les petits globules qui passaient, mêlés avec les excrémens, il est impossible de savoir s'il a été rendu sous sa forme métallique.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations pratiques sur les fumigations sulfureuses; par Jean de Carro, docteur en médecine. — Vienne 1819. Chez Charles Gérold, imprimeur-libraire.

Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les dix-neuf volumes du Journal général de médecine française et étrangère; ou recueil périodique de la société de médecine de Paris; depuis le quarante-troisième volume, jusqu'au soixante-unième inclusivement; suivie de la table générale des auteurs qui ont fourni des articles à ce Journal. Par J. Bourges, médecin, etc., tome 3; à Paris chez Croullebois, libraire de la société de médecine, rue des Mathurins, n°. 17.

Le titre de ce livre indique tellement son sujet, qu'il est utile d'entrer dans le moindre détail sur les matières qui le composent. La table dont il s'agit, faite sur le même plan que les deux précédentes, ne laisse rien à désirer tant pour l'exactitude des indications, que pour la précision des analyses; aussi notre savant confrère de Bordeaux en s'occupant d'un travail aussi fastidieux, mais fort utile, mérite-t-il la reconnaissance de tous ceux qui se livrent à des recherches, et à des travaux de littérature médicale.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIII[e]. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. III.) (21 JANVIER 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV[e]. ÉPOQUE. — I[re]. PÉRIODE. — Pathologie de Galien. (Du Pronostic.)

Nempè definitâ cujusque simplicium signorum virtute, satis est posteà semel duntax at dicere, quod dixit Hippocrates, perpendendas scilicet signorum vires, conferendasque inter se ut de ægrotantibus quippiam enuncietur. (GALEN., in 1. prorrhet. librum Hippocr. attributum comment. 1.)

L'on ne saurait mettre en doute l'avantage que procure au médecin la faculté de dire devant un malade quels sont les premiers symptômes qu'il a dû éprouver; quels sont ceux qu'il éprouve actuellement; de prédire enfin ce qui doit arriver sous l'influence de tel ou tel agent. Persuadé du savoir d'un médecin qui connaît ainsi son état, le malade a plus de confiance en lui, il exécute plus fidèlement ses prescriptions.

Mais autant le jugement que porte le médecin peut être avantageux, lorsqu'il se trouve exact, autant et plus encore il est funeste quand il ne se réalise point. Or, pour ne point errer dans le jugement que l'on porte, il faut connaître parfaitement la nature de la maladie; il faut, ainsi que le recommande si bien Hippocrate, dans son *Traité du Pronostic*, déterminer rigoureusement la valeur relative des signes des maladies.

Malades reçus au Bureau central, du 1[er]. au 10 janvier 1819, inclusivement.

FIÈVRES non caractérisées.	6
Fièvres gastriques ou bilieuses.	62
Fièvres muqueuses	10
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	12
Fièvres inter., quot., tierces., etc.	6
Fluxions de poitrine.	25
Fièvres catarrhales.	18
Phlegmasies internes ou externes.	40
Erysipèles, varioles.	12
Douleurs rhumat., angines.	15
Catarrhes pulmonaires.	55
Coliques métalliques.	7
Diarrhées, dyssenteries.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	10
Hydropisies et anasarques.	11
Phthisies pulmonaires.	10
Ophtalmies.	14
Maladies sporad., chron. ou résultats.	92
Enfans galeux.	12
TOTAL.	401

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Décidément le soleil a cessé de dorer notre horizon. Le vent de sud-ouest alternant avec le vent d'ouest a soufflé avec force. Sous l'influence de ces vents un temps froid et humide a succédé au temps sec, dont l'habitant des campagnes commençait déjà à redouter les suites.

Le mercure du thermomètre est monté de quelques degrés, et cependant la température n'a pas paru s'être sensiblement adoucie. Il serait facile de donner plusieurs raisons de ce phénomène physico-physiologique; mais qu'il nous suffise de faire remarquer que l'air chargé de vapeurs aqueuses perd de son élasticité, qu'alors il s'applique plus immédiatement à notre corps; par conséquent la sensation qu'il occasionne est plus intime et plus durable.

Les maladies inflammatoires observées dans la décade précédente ont continué de régner durant celle-ci, (*phlegmasies de la poitrine et de l'abdomen*). Elles se sont la plupart terminées d'une manière heureuse sous l'influence du traitement dit antiphlogistique (les évacuations sanguines générales ou locales, les boissons douces et mucilagineuses). Des éruptions aux lèvres et aux ailes du nez, ont presque toujours précédé le retour à la santé. Quelques malades qui avaient trop tard réclamé les secours de l'art, ont succombé.

On a remarqué aussi qu'un assez grand nombre d'enfans ont eu le croup, et que plusieurs ont péri quel que soit le traitement que l'on ait employé. Dire que cette affection, par sa nature éminemment inflammatoire, doit rentrer dans la classe des irritations, que par conséquent le traitement le plus rationel et le plus efficace est, comme pour ces dernières le traitement anti-phlogistique, c'est assez faire sentir combien on doit se défier de tous les moyens empiriques, préconisés par le charlatanisme et accueillis par l'ignorance ; moyens qui presque toujours ne font qu'accroître une inflammation déjà beaucoup trop intense. Il faut donc dès le début de la maladie, imposer à l'enfant une diète absolue, appliquer sur la région du col un nombre suffisant de sangsues ; faire dans certains cas précéder cette application par une saignée générale, surtout si le tissu des poumons paraît être simultanément affecté ; combiner avec les évacuations sanguines aussi souvent répetées que l'exige l'intensité des symptômes, et l'imminence du danger, l'emploi des dérivatifs de toute espèce, des lavemens rendus laxatifs avec la manne, la casse, ou un sel neutre, etc. ; appliquer des sinapismes, des vésicatoires et autres agens que la sagacité de l'homme de l'art doit varier suivant les circonstances. Les boissons se composeront de décoction d'orge, de chiendent, de réglisse, d'une solution de gomme, d'une infusion de tilleul, etc. on aromatisera ces tisanes avec quelques gouttes de fleurs d'oranger, surtout si l'enfant présente des symptômes nerveux ; enfin il sera bon d'édulcorer ces boissons avec un peu de sirop tartarique ou de limon. L'agréable acidité que ces sirops communiqueront aux boissons, pourra occasioner quelques légères secousses de toux, favorables à l'excrétion de la matière albumineuse plus ou moins concrète qui tapisse la surface muqueuse du larynx. Ainsi gardez-vous donc d'avoir recours à ces prétendus spécifiques sulfureux, alcalins, émétiques, remèdes inutiles ou barbares, dernière ressource d'un médecin aux abois, et qui n'ont d'autre propriété que celle de hâter de quelques instans le terme des douleurs des infortunés voués à la mort.

A propos d'infortunés voués à la mort, croirait-on que dans notre siècle, lorsque trente ans d'expérience semblaient avoir surmonté tous les préjugés, croirait-on, dis-je, qu'il existât encore des parens assez dénaturés pour laisser les fruits de leurs entrailles devenir les victimes d'un des plus horribles fléaux, qui affligent l'espèce humaine ? Depuis quelque temps nous avons vu cependant une foule d'enfans emportés par la petite vérole, à laquelle l'absurde obstination des auteurs de leurs jours n'avait pas permis qu'on les arrachât, par l'opération bienfaisante de la vaccine. A ce sujet, les personnes qui s'intéressent au bonheur de l'humanité, (et elles sont nombreuses), nous sauront peut-être gré d'insérer ici une réfutation, qui nous a paru victorieuse, des principales objections que l'esprit de parti, l'ignorance ou la mauvaise foi, opposent encore à la propagation de cette précieuse découverte.

Réfutation des objections populaires contre la vaccine.

On ne peut que déplorer l'aveuglement des parens qui, arrêtés par des craintes chimériques, refusent à leurs enfans les bienfaits que leur offre la vaccine. On ne peut que gémir, lorsqu'on voit les traces affligeantes et ineffaçables que laisse la petite vérole. C'est peu que cette hideuse maladie moissonne le sixième au moins de ceux qu'elle frappe, et qu'elle ravisse ainsi à des parens entêtés, leurs plus douces comme leurs plus chères espé-

rancés; voyez les infirmités sans nombre qu'elle occasione. La beauté de l'espèce humaine est loin d'être une chose indifférente, quel précieux trésor n'est-elle point pour les femmes! combien de jeunes filles n'ont pas d'autre bien que leurs attraits, d'autre espérance que les avantages que ces attraits peuvent leur promettre? Voyez cette amante, favorisée de la nature, autant qu'elle l'est peu par la fortune, sur le point de s'unir à celui qu'ont séduit ses charmes; cette union va réparer pour elle les torts de la fortune; la petite vérole la frappe, elle a rêvé le bonheur! tous ses charmes, quelques instans les ont vus s'évanouir. Vos regrets éclateront alors, ils seront tardifs et superflus.—Mais, diront des personnes austères, les avantages de la beauté sont si fragiles, si passagers, qu'à peine faut-il y penser; souvent d'ailleurs ils entraînent les plus funestes égaremens. — Non, ce n'est pas un faible avantage que celui qui décide du sort de notre vie entière; et, quant à l'abus que l'on peut faire de la beauté, c'est comme si l'on prétendait proscrire la lumière parce qu'elle offense quelques regards, ou les mets délicieux que la nature nous a prodigués, parce qu'on peut mourir d'indigestion. Mais passons le vice du raisonnement, et comme ces censeurs austères regardons comme peu de chose la perte de la beauté (peu de dames goûteront cet avis): cette affreuse maladie porte surtout ses ravages sur l'organe précieux de la vue, la vue si nécessaire à toutes les classes de la société, au riche comme à l'indigent, la vue sans laquelle l'existence n'est qu'une odieuse végétation, sans laquelle l'univers est désenchanté pour le premier, et dont la perte réduisant le second à une cruelle misère, le condamne à être toute sa vie l'esclave de la pitié des hommes.

Des abcès et des fistules dégoûtantes sont aussi le résultat fréquent de la petite vérole; les maladies articulaires, les ankyloses, sont les funestes fruits de cette contagion. Voilà quelles sont les suites déplorables et malheureusement trop réelles d'une maladie qu'on s'obstine à regarder comme nécessaire! Mais sur quels raisonnemens se fonde donc le vulgaire, pour appuyer cette absurde opinion? Le voici. La petite vérole, dit-il, est une maladie éruptive, les pustules dont elle couvre la surface du corps, sont remplies d'une humeur dégoûtante qui se trouve chassée au dehors par l'effet même de la maladie; cette humeur existe dans le corps, il faut qu'elle en sorte: quels ravages ne va-t-elle pas produire si vous trouvez le moyen de la renfermer dans l'intérieur de l'économie? c'est en effet à cette humeur malfaisante que vous devez la dégradation de la génération actuelle, la vieillesse précoce de vos enfans, leurs phthisies, leurs paralysies et tous les maux auxquels la jeunesse est aujourd'hui en proie: donc la petite vérole est une maladie nécessaire. — Sans nous attacher à démentir la fausseté de la dernière partie de l'assertion de ces *détracteurs du temps présent*, demandons-leur, s'ils pensent que la peste, qui règne habituellement dans l'Orient, est une maladie nécessaire, parce qu'elle fait sortir du corps *les humeurs les plus infectes*; s'ils pensent que celui qui préviendrait, qui arrêterait les horribles effets de cette épouvantable maladie, en empêchant *cette humeur de sortir du corps*, rendrait aux Turcs un mauvais service, parce qu'assurément il leur occasionerait des paralysies, des phthisies, une vieillesse précoce? Demandons-leur encore si la siphilis est une maladie nécessaire, parce qu'elle fait sortir du corps, en occasionant des bubons, des ulcères de toute espèce, *une humeur malfaisante*, qui, renfermée à l'intérieur, produirait plus tard les plus affreux ravages? Eh bien! l'identité est parfaite: la peste, comme la variole est une maladie contagieuse, on n'en est frappé qu'autant qu'on l'a contractée; comme la peste, la petite vérole n'est point dans le sang, il n'est pas nécessaire que vous l'ayez; beaucoup de gens meurent sans l'avoir eue; des contrées entières en sont exemptes, les anciens ne la connaissaient pas. *Ces prétendues humeurs* qu'elle chasse au dehors, ne sont que le produit de la contagion qui les importe et les développe, comme les humenrs de la peste, de la siphilis, et de toutes les maladies contagieuses.

Mais, nous dira-t-on, la vaccine ne jouit pas de

la propriété qu'on lui attribue, elle ne préserve pas de la petite vérole; on a vu des enfans qui avaient été vaccinés, et qui ont été atteints de cette dernière maladie. — Ignorance présomptueuse! quelle expérience osez-vous opposer à celle des grands hommes qui vous recommandent cette salutaire opération? Dites-moi, connaissez-vous la petite vérole? Connaissez-vous la vaccine? Avez-vous, êtes-vous capables d'avoir la certitude de ce que vous avancez? Des enfans ont été vaccinés, ils ont eu des boutons, mais il existe une fausse vaccine, qui ne préserve pas de la variole, Savez-vous les distinguer? D'autres ont été bien vaccinés, ils ont eu la petite vérole volante, avez-vous su la reconnaître? Tandis qu'un homme tel que M. Gastelier, vieux praticien, viendra lire lui-même, devant une illustre société de médecins, une histoire de varicelle, pour une histoire de petite vérole vraie survenue après la vaccine, prétendez-vous ne pas vous tromper, vous qui êtes loin d'être des Gastelier (1). Enfin quand il existerait même quelques faits bien avérés, ce qui est douteux, dans les milliers de vaccinations opérées déjà, de varioles survenues après la vraie vaccine, ces faits, en les supposant, pourraient-ils balancer un moment l'avantage immense qui résulterait des probabilités restantes? Et la vaccine ne dût-elle réussir que dans les 0,99 des cas, ne serait-elle pas encore un bienfait qui mériterait une reconnaissance éternelle?

Mais en insérant le virus vaccin, on introduit, dit-on, des maladies étrangères; ce qui le prouve, c'est que des enfans sains que l'on a vaccinés, ont été sujets à mille affections diverses. — Cette erreur naît du penchant qu'a le vulgaire de regarder un phénomène, comme l'effet d'un autre phénomène qui l'a précédé; ainsi une chose est arrivée après telle autre chose, donc elle en est le résultat. On ne prétend pas que la vaccine doive préserver de toutes les maladies, elle ne garantit pas des maux à venir; un enfant doit avoir une ophtalmie, une maladie articulaire, la vaccine ne peut l'en préserver; mais elle n'en sera pas la cause. D'après les expériences excessivement nombreuses qu'on a tentées, la vaccine n'a jamais produit que la vaccine, comme l'inoculation de la petite vérole n'a jamais donné naissance qu'à la petite vérole, comme le virus vénérien n'a jamais donné lieu qu'à la vérole, et non à la gale, ou à la peste. Il est aussi absurde de prétendre que le virus vaccin engendre d'autres maladies, que de dire que les cônes de mélèzes peuvent donner naissance au palmier, ou que l'œuf de la colombe timide peut faire éclore l'aigle courageux.

Le peuple stupide accuse encore les médecins de vouloir faire des expériences, et se défie de leur humanité; leur désintéressement lui est même suspect. Quelques gens se croiraient coupables de donner volontairement une maladie à leurs enfans, etc. Nous nous arrêterons ici, en laissant au lecteur philantrope le soin d'apprécier à leur juste valeur ces imputations méprisables. Faisons des vœux pour que les médecins véritablement éclairés redoublent de zèle, et surmontent les dégoûts dont veulent en vain les abreuver les imbéciles et les imposteurs; espérons que dans ce siècle déjà fameux par tant et de si éclatans triomphes de la raison sur les préjugés, espérons que des lois salutaires contraindront des parens inhumains, à conserver la santé et la vie de leurs enfans. L.

(1) M. le docteur Gastelier lit un mémoire, ayant pour titre : *Précis historique d'une petite vérole discrète des plus bénignes.* L'auteur s'était assuré que l'individu avait été vacciné. MM. *Chaussier*, *Desormeaux*, *Guersent* et *Husson*, qui ont été visiter le malade, ont déclaré unanimement que le cas rapporté était celui d'une petite vérole volante, puisque la dessiccation était complète le septième jour après l'éruption.

Bulletin de la Faculté de Médecine de Paris, et de la Société établie dans son sein, 1818, n°. IX.

Mort occasionée par un bain de drêche.

Un individu âgé de 34 ans, habitant la commune de Richebourg, arrondissement de Béthune, département du Pas-de-Calais, consulte pour une affection rhumatismale M. D***, officier de santé. M. D*** lui prescrit un bain de

drêche (1), et l'engage à se rendre à cet effet chez le sieur Bergo, cabaretier et brasseur au Locou, commune distante de celle de Richebourg, d'une lieue et demie environ. Constant Leroy (c'est le nom du malade), part le 10 décembre dernier, à pied, accompagné de Louis Florent, son beau-frère, et se rend au Locou, où ils couchèrent chez L. Briche, leur parent.

Le lendemain, 11 décembre, l'officier de santé D*** arrive vers midi chez le brasseur Bergo; il y trouve son malade qu'il fait monter dans une chaudière pleine de drêche, l'y enfonce jusqu'au cou, et, après lui avoir recommandé d'y demeurer pendant deux heures, il sort pour aller déjeuner.

Une demi-heure ne s'était point écoulée que Constant Leroy commence à se plaindre, à pousser des cris lamentables. Il appelle sa femme, il supplie instamment qu'on le retire de suite, *parce qu'il brûle tout vif.* Vaines prières. Enfin, au bout de quelques instans, il laisse tomber sa tête, la seule partie visible de son corps. Le sieur Briche alors présent, court chercher M. D***; ils se rendent auprès de l'infortuné Leroy, le sortent de la cuve et le placent sur un lit dans la brasserie; on le transporte ensuite dans la maison du brasseur, où il expire vers quatre heures et demie du soir! Quoiqu'il ait été *condamné* à un séjour de deux heures dans la cuve fatale, Leroy n'y avait demeuré qu'une heure et un quart.

Quelques instans avant que Leroy eût rendu le dernier soupir, on conseillait au chirurgien de le faire *administrer*; mais *pour l'honneur de l'art* il s'y opposa, parce que le public, accoutumé à juger mal, aurait pu dire que la *peau était brûlée.*

Réflexions du rédacteur. 1°. Les brasseurs sont-ils autorisés à permettre que des malades atteints d'affections souvent dégoûtantes, infectes même, prennent des bains dans des substances destinées à la fabrication de l'une de nos boissons les plus salubres et les plus usuelles.

2°. En admettant que la coction, la fermentation qu'éprouvent ces substances, détruisent entièrement les matières animales, putrides, dont elles seraient souillées, en supposant que l'hygiène, la police médicale pussent, dans certains cas tolérer de semblables et si dégoûtans abus, le chirurgien qui prescrirait un bain de cette nature ne devrait-il pas être obligé de déterminer le degré de température que doit avoir la matière du bain, le temps que devra y rester le malade, etc, et cela sur une ordonnance *signée par lui*, et sans laquelle le brasseur ne pourrait permettre le bain, pas plus qu'un apothicaire n'est en droit de délivrer une potion sans cette formalité exigée par la loi?

Non, nous ne saurions croire, ainsi qu'on nous l'écrit, que les autorités du lieu où est arrivé ce déplorable événement, non-seulement ont négligé d'en constater toutes les circonstances; mais que même elles ont cherché à soustraire aux yeux d'une autorité supérieure le spectacle déchirant d'une famille en larmes, d'une veuve au déses-

(1) A moins qu'il n'ait supposé à la drêche une propriété *spécifique*, *antirhumatismale*, (*) il est probable que l'officier de santé voulait, à l'aide d'une température plus ou moins élevée, déterminer à la périphérie du corps une excitation semblable à celle que produisent les bains ordinaires, ou les bains de vapeurs, qu'il n'avait sans doute point à sa disposition. Or, afin de prévenir de nouveaux abus et surtout de nouveaux accidens, nous allons indiquer un moyen aussi simple qu'ingénieux de suppléer les bains d'eau, ou autres toutes les fois qu'ils seront indiqués dans des cas de rhumatisme chronique. Ce procédé consiste à prendre un tonneau défoncé, que l'on place de champ dans la chambre même du malade : celui-ci introduit dans la capacité du tonneau, s'assied sur un petit siége d'une élévation suffisante pour que les épaules soient à peu près au niveau du bord supérieur. On le recouvre ensuite avec une ou plusieurs couvertures en laine, de manière à ce que l'air ne puisse circuler du dehors au dedans du tonneau. Enfin on soulève doucement la partie inférieure, on place sous l'escabeau une petite lampe allumée ou une veilleuse ordinaire, laquelle élève en quelque instans la température de l'air en contact avec le corps nud du malade, au point de provoquer les sueurs les plus abondantes. Ce moyen extrêmement simple peut partout, dans les villes comme dans les campagnes les plus retirées, suppléer les autres bains, et cela avec un avantage d'autant plus incontestable, que sans sortir de sa chambre, à côté de son lit même, le malade peut le répéter aussi souvent qu'il sera jugé nécessaire.

(*) Ce qui ne nous étonnerait nullement, surtout depuis que l'auteur de nouveaux *élémens de chimie* prétendue *médicale*, nous apprend que le phosphore a des propriétés fébrifuges, antirhumatismales, antigoutteuses, antichlorotiques, etc, etc, etc.!

poir, et de deux enfans en bas-âge, victimes innocentes, incapables de sentir encore toute l'étendue de leur perte. Espérons que la publicité que nous donnons à ce fait peut-être unique, en rappelant aux autorités le véritable, le seul but de leur institution, provoquera de leur part les mesures nécessaires, moins sans doute pour trouver un coupable, que pour empêcher que la santé, la vie des individus, l'existence des familles soit à l'avenir compromise d'une manière aussi barbare. H. M.

Mémoire *sur une nouvelle méthode d'employer les frictions mercurielles*, par le docteur Pihorel, membre de la Légion-d'Honneur.

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, une des plus affreuses sans doute est la siphilis, qui empoisonne notre existence par les craintes qu'elle inspire, et par les maux sans nombre qu'elle occasione à ceux qui en sont affectés. La honte de l'avoir acquise, l'espérance et souvent le vain espoir d'une guérison aussi prompte que cachée, engagent souvent à avoir recours aux charlatans, ou à employer des remèdes populaires; souvent on est déterminé par la crainte puérile des préparations mercurielles, et des accidens causés par la cupidité d'hommes étrangers à l'art de guérir, qui veulent trouver le débit de leurs remèdes secrets. C'est seulement au praticien habile qu'il appartient de saisir l'ensemble des signes, de porter un pronostic assuré, de déterminer avec précision le traitement qu'il convient d'administrer et les modifications que rendent nécessaires le sexe, l'âge, le tempérament, et même la constitution atmosphérique. Le mercure, ce spécifique de la siphilis, peut devenir dangereux dans certains cas; souvent il irrite et fait dégénérer des affections légères, qui prennent alors un caractère inquiétant; ces cas sont fort rares, on rétablit le calme en diminuant ou même en supprimant les mercuriaux, pour faire usage des délayans, des opiacés; on termine le traitement par des sudorifiques, parmi lesquels je citerai avec éloge le sirop du baron Larrey.

Ayant employé avec succès le sulfure de chaux ammoniacé dans le traitement de la gale, en faisant frictionner les mains ou les jambes, j'ai pensé que les frictions mercurielles faites de la même manière, pourraient guérir la siphilis aussi bien que par la méthode généralement usitée. Plusieurs fois chargé en chef du service de santé, dans les hôpitaux de l'armée et de l'intérieur, j'avais toujours déploré l'état des malheureux soldats soumis au traitement banal. En effet, quel dégoûtant spectacle! chemises et draps noirs, le plus souvent humides par l'interposition de la graisse entre les fils de la toile couverte d'un enduit sale, qui répercute la transpiration et devient la cause principale de la salivation, et d'où résultent souvent des éruptions. Qu'on joigne à cela, une constipation plus ou moins marquée, et une sorte de turgescense du système sanguin. Si l'on n'a la précaution de mettre les malades à un régime adoucissant, d'employer les délayans, les purgatifs, la salivation arrive assez communément entre la quatrième et la huitième friction (1).

Le désir de rendre le traitement par les frictions plus supportable pour les malades, de fournir un moyen d'économie au gouvernement, et d'éviter presque toujours la salivation, m'ont engagé à modifier le traitement mercuriel.

J'ai fait faire des mouffles, les unes en flanelle de couleur, les autres en lisière de drap, longues de 9 à onze pouces, et de différentes grandeurs, doublées en toile, et garnies de rubans de fil, afin de pouvoir les maintenir. Après avoir préparé les ma-

(1) En nous rangeant entièrement de l'opinion du docteur Pihorel, à l'égard de la méthode de traitement généralement suivie dans les salles des soldats vénériens, nous devons cependant à la vérité de dire que ce médecin nous semble avoir un peu exagéré la promptitude avec laquelle arrive la salivation. En effet, nous avons fait le service dans des salles de vénériens, pendant un assez long-temps, nous assistions nous-mêmes aux frictions, et nous avouerons qu'il était infiniment rare que *la bouche des malades se prît* entre la quatrième et la huitième. Peut-être cette différence dans les résultats tient-elle à la différence des localités.

lades par les délayans, les bains, et les purgatifs, je fis commencer les frictions sur les mains, avec le mélange suivant :

Pren. Onguent mercuriel. . . . . . 3 parties.
Sulfure de chaux ammoniacé
reduit en poudre. . . . . 1 partie.

Mêlez bien exactement.

Le malade soumis à ce traitement, après s'être lavé les mains avec de l'eau de savon, les frottait de deux jours l'un avec quatre grammes (1 gros) de ce mélange : deux grammes le matin, deux grammes le soir.

J'ai guéri par ce seul moyen, remarquable par sa simplicité, des véroles constitutionnelles. Voyant que la salivation n'avait pas lieu, j'ai porté la dose des frictions à trois grammes le le matin et autant le soir, toujours de deux jours l'un, et j'ai obtenu les mêmes résultats; enfin j'ai administré ce mélange à la dose de huit gram. (2 gros) sans la moindre salivation. La dose moyenne doit être de six grammes (1 gros et demi) en deux frictions. Par ce seul moyen et avec la précaution de donner les quatre premières frictions de deux et quatre grammes, on est certain de guérir d'une manière plus prompte que par la liqueur de Vanswieten et les frictions ordinaires.

L'auteur du mémoire rapporte ensuite plusieurs observations, tendant à établir l'efficacité du traitement qu'il propose.

La première de ces observations est celle d'un sous-officier vétéran, portant des rhagades ou fissures vénériennes, avec des sillons profonds, des bords durs et calleux, qu'accompagnaient des douleurs très-vives, et une suppuration abondante. Les délayans les deux premiers jours, une potion purgative le troisième, préparèrent le malade au traitement que nous avons indiqué. Après s'être frictionné, le malade gardait les mouffles pendant deux à trois heures le matin ; le soir il se frictionnait de nouveau, remettait ses mouffles et ne les ôtait plus que le lendemain matin. Tous les symptômes siphilitiques disparurent entièrement au bout de quarante jours. Quelques bains furent donnés pendant la durée du traitement.

L*** avait des pustules ulcérées au pourtour de l'anus, un phymosis, et deux ulcères vénériens à la partie supérieure antérieure et latérale droite de la langue ; l'un d'eux était inégal, d'une couleur brune, et s'étendait vers la pointe de l'organe, il avait environ quatre lignes de long. Dans les premiers jours, emploi des moyens généraux pour arriver aux frictions d'onguent mercuriel uni au sulfure de chaux ammoniacé, lesquelles furent administrées et continuées à la dose de quatre grammes (1 gros), long-temps après la disparition des symptômes que je viens d'énoncer. Pendant tout le traitement, régime adoucissant, gargarismes antisiphilitiques, tisane émolliente. Quarante-cinq jours de traitement ont suffi pour que la guérison fût complète.

Un jeune homme âgé de vingt ans avait un léger écoulement, et un engorgement des glandes inguinales : il était, en outre, affecté de la gale. Soumis au traitement par le mercure mêlé au sulfure de chaux ammoniacé, la gale fut guérie le huitième jour, et les smyptômes siphilitiques se dissipèrent en moins de quarante jours.

Le nommé B***, sujet de la sixième observation, âgé de trente-quatre ans, d'un tempérament bilieux, contracta un ulcère chancreux, rongeant, qui dévorait une grande portion du gland. Le mal fit chaque jour des progrès, et bientôt le canal de l'urètre fut perforé vers la partie antérieure de la base du gland. L'urine sortait par cette ouverture, en formant un jet. Un bubon à l'aîne droite s'était ouvert spontanément : les douleurs furent tellement vives, que le malade fut pris de la fièvre. Un éméto-cathartique, puis des amers, un régime tonique, et les opiacés appliqués sur l'ulcère, calmèrent la grande irritation, et dissipèrent la fièvre causée par la douleur. Malgré l'état de faiblesse du malade et quelques taches scorbutiques que l'on remarquait aux jambes, les frictions furent employées, d'après le procédé indiqué, d'abord à la dose d'un gros en deux fois, et le huitième jour elles furent portées à la dose d'un gros et demi. Le malade fut long-temps tenu à un régime analeptique, ainsi qu'à l'usage des amers et du vin antiscorbutique. Des lotions

furent faites aux jambes avec l'eau saturée de sel commun et addition d'acide acéteux (vinaigre). A peine vingt jours s'étaient écoulés que le bubon fut cicatrisé. Le chancre, pansé deux fois le jour avec de la charpie imbibée d'une solution rapprochée d'opium gommeux, se cicatrisa également. B*** était parfaitement guéri au bout de cinquante jours de traitement.

Les faits ci-dessus énoncés et plusieurs autres que nous avons négligé de rapporter, paraissent à l'auteur établir suffisamment la bonté du procédé qu'il propose.

Je pense, dit-il, que, pour le choix d'une méthode, les frictions sont préférables. Elles occasionent moins d'accidens que les préparations administrées à l'intérieur. Le sublimé irrite souvent l'estomac; cette irritation réagit sur les poumons; des affections *catarrhales* (1) qui deviennent chroniques, succèdent souvent à son emploi mal dirigé. Ce médicament peut donc devenir, dans bien des circonstances, un poison dangereux, qui porte son action sur des organes essentiels, et devient le germe d'affections plus ou moins graves. Toutes ces considérations m'obligent à rendre publics mes essais sur les frictions mercurielles, faites aux mains et aux pieds. La méthode que je propose fait cesser les symptômes plus promptement que tout autre procédé; la salivation est moins à craindre : elle arrive rarement; le traitement est facile, puisque les frictions n'ont lieu que de deux jours l'un, et que la friction du matin n'oblige de garder les moufles que deux à trois heures. On se lave ensuite les mains, et l'on peut vaquer à ses affaires. La friction du soir se fait en se couchant; et c'est le lendemain matin qu'avant de s'habiller on se lave les mains, pour laisser, pendant la journée, les vaisseaux lymphatiques jouir d'un repos qui leur est nécessaire. Cette méthode de traitement, d'ailleurs peu coûteuse, a tous les avantages des frictions ordinaires, sans en avoir les inconvéniens et les dangers.

Enhardi par les succès qu'il avait obtenus, M. Pihorel a fait des expériences ultérieures desquelles il résulte que les frictions peuvent être administrées tous les jours à la dose d'un gros et demi, en une seule fois; qu'il est tout-à-fait indifférent de frotter les mains ou les pieds, et que la guérison se fait moins attendre que par les autres méthodes.

La salivation n'étant jamais survenue à la dose d'un gros et demi, M. Pihorel a voulu porter les frictions à huit grammes (deux gros); la bouche de l'un des malades s'échauffa légèrement; on fut obligé d'employer les bains, les gargarismes émolliens, mais sans interrompre le traitement : seulement on revint à la dose d'un gros et demi.

---

(1) Ces affections *catarrhales*, pour leur donner leur véritable nom, sont tout simplement des phlegmasies gastriques chroniques, quelquefois compliquées de pneumonies, également chroniques; mais ce dernier cas est beaucoup plus rare qu'on ne pense généralement.

Les principales raisons qui ont fait que l'on a si long-temps méconnu ces gastristes ou gastro-entérites chroniques, sont : 1°. parce qu'on ne connaissait pas, ou ne faisait rien pour connaître les gastrites aiguës, avec lesquelles se lient intimement les chroniques; 2°. parce que les malades n'accusant souvent pour tout symptôme, qu'une douleur plus ou moins aiguë ressentie dans le milieu du dos, entre les deux épaules, sous l'une des omoplates, ou à la partie antérieure et médiane de la poitrine plus ou moins haut sous le sternum, on attribuait cette douleur à une inflammation chronique du poumon, à une phthisie, etc; et cela d'autant plus facilement qu'une toux, pour l'ordinaire sèche, accompagne le plus souvent l'état inflammatoire chronique de la membrane muqueuse de l'estomac.

Mais ce n'est pas ici le lieu de donner à ces réflexions tous les développemens qu'elles exigent : nous nous proposons de revenir sur ce sujet, en exposant, comme nous en avons l'intention, la doctrine du professeur Broussais. C'est en effet ce professeur qui, le premier de nos jours, fixa l'attention des médecins sur ce point éminemment essentiel de la pathologie.

(H. M.)

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIᵉ. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(Nº. IV.) (1ᵉʳ. Février 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVᵉ. Époque. = Iʳᵉ. Période. — Pathologie de Galien. (Du Pronostic, suite)

Curationem optimè molietur (medicus), *prænoscendo ex præsentibus futuras affectiones.*

Hipp., prognost., lib.

Une fois que l'on aura déterminé la valeur relative des signes des maladies, il est évident que, pour porter un pronostic, il suffira d'avoir égard aux plus fâcheux de ceux que l'on observe, sans s'embarrasser des autres qui le sont moins. Par exemple, dit Galien, quand on a posé en principe, que cet état de la physionomie que les médecins appelle mortel (*face Hippocratique*), est de tous les signes le plus funeste, ne devient-il pas tout-à-fait inutile d'arrêter son attention à la couleur noire des urines, des crachats, ou des déjections, phénomènes d'un présage moins sinistre.

Lorsqu'un médecin connaît parfaitement la nature d'une maladie, il prévient certaines affections qui peuvent en être la suite, il empêche leurs progrès, en les attaquant dès leur origine : en un mot, il prend d'avance toutes ses mesures, tel qu'un matelot habile qui prévoit une tempête prochaine.

(Galen. *in progn. Hipp. lib. comment.*)

Malades reçus au Bureau central, du 11 au 20 janvier 1819, inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	9
Fièvres gastriques ou bilieuses.	90
Fièvres muqueuses	3
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	15
Fièvres inter., quot., tierces., etc.	11
Fluxions de poitrine.	24
Fièvres catarrhales.	14
Phlegmasies internes ou externes.	57
Erysipèles, varioles.	8
Douleurs rhumat., angines.	13
Catarrhes pulmonaires.	40
Coliques métalliques.	8
Diarrhées, dyssenteries.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	12
Hydropisies et anasarques.	11
Phthisies pulmonaires.	14
Ophtalmies.	17
Maladies sporad., chron. ou résultats.	133
Enfans galeux.	25
Total.	513

TÉTANOS,

Guéri par l'administration de l'émétique.

Observation communiquée par M. Gassier, *docteur-médecin et chirurgien major*, à M. Fournier, *secrétaire du conseil de santé des armées, rédacteur du recueil de Mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires.*

Le nommé François Simon, voltigeur au 73ᵉ. régiment de ligne, d'un tempérament bilieux, entra à l'hôpital militaire de Figuières, le 2 février 1813. Il était atteint d'un coup de feu à la partie inférieure externe du bras droit, près de l'olécrane. Le projectile avait seulement labouré les tégumens, et la plaie fut traitée comme une plaie simple ; elle fut pourtant long-temps à se cicatriser.

Pendant son séjour à l'hôpital, ce militaire fut

deux fois attaqué de la *fièvre gastrique*; la seconde fois, la fièvre prit le caractère intermittent. Ces deux affections cédèrent aux moyens ordinaires.

La plaie était presque entièrement cicatrisée, et le malade était sur le point de sortir de l'hôpital, lorsque, le 10 mars, *une heure après son dîner*, s'étant mis à la croisée, il éprouva tout à coup, en causant avec ses camarades, un sentiment de constriction violente au gosier, qui fut bientôt suivi de vomissemens réitérés; il rejeta d'abord les alimens qui étaient contenus dans l'estomac, et rendit ensuite des matières verdâtres. Le malade fut aussitôt porté dans son lit, et les vomissemens cessèrent; mais les accidens spasmodiques se déclarèrent bientôt avec véhémence, le trismus se prononça; tous les muscles de la face furent le siège de contractions violentes, la déglutition devint impossible, la tête était maintenue dans un état de roideur et d'immobilité sur le tronc, qui était lui-même en proie à de fortes convulsions tétaniques; de temps en temps l'on croyait entendre l'ondulation d'un fluide, remontant de l'épigastre à la gorge, véritable boule *hystérique* que suivait le gonflement considérable de cette dernière partie, et l'imminence de la suffocation: le visage était fortement injecté, et avait un aspect hideux; une pâleur mortelle le couvrit ensuite; le pouls était serré et à peine sensible, la respiration était haletante, la peau sèche. A ces symptômes effrayans, on ne pouvait méconnaître un tétanos, porté tout à coup à son plus haut degré d'intensité, et produit évidemment par l'état saburral des premières voies, et par la suppression de la transpiration.

Le chirurgien de garde, effrayé par l'état du malade, s'attendant à le voir expirer d'un instant à l'autre, n'osa rien entreprendre. M. Gassier ne fut informé de cet accident que le lendemain matin; il crut, en voyant l'état dans lequel se trouvait ce malheureux, que la mort était prochaine. Instruit de tout ce qui s'était passé avant et pendant cette attaque foudroyante; il pensa que les anti-spasmodiques seraient insuffisans dans un aussi pressant danger. La suppression de la transpiration, l'état saburral des premières voies indiqué par les vomissemens bilieux que le malade avait eus avant l'accident, et par les symptômes d'affection gastrique qui s'étaient déclarés précédemment, éclairèrent M. Gassier sur l'étiologie de ce mal redoutable, et le déterminèrent à administrer l'émétique. Il fit en conséquence dissoudre trois grains de tartrate de potasse antimonié, dans trois onces d'eau; et après avoir maintenu la bouche suffisamment ouverte, à l'aide d'un morceau de bois placé entre les mâchoires, il fit avaler au malade la potion vomitive, à trois reprises différentes, et à des intervalles convenables, un verre d'eau tiède ayant été donné, après la seconde dose d'émétique, le vomissement commença, mais avec des efforts inouis. La troisième dose fut ensuite administrée, et, bientôt après, les muscles des mâchoires furent assez relâchés pour que l'on pût se dispenser d'avoir recours au moyen mécanique, qui servait à tenir la bouche ouverte. Le patient lui-même, qui ne pouvait pas exprimer, par la parole, le soulagement que ce remède apportait à son mal, faisait d'utiles efforts pour faciliter l'introduction du fluide; le vomissement fut soutenu tant que le malade rendit des matières saburrales. Ce fut alors, surtout, que l'on put apprécier les heureux effets du remède: le pouls, qui était concentré, se releva; la sécheresse de la peau fut remplacée par une transpiration salutaire, et tellement abondante, que l'on fut obligé de changer le linge du malade. Cet état favorable de l'organe cutané fut entretenu par une forte infusion de camomille bien chaude. La roideur du tronc et des membres se dissipa insensiblement, et le spasme des muscles de la face s'affaiblit; le malade, qui n'avait point encore recouvré l'usage de la parole porta la main sur la région épigastrique, et accompagna ce geste d'une expression de la figure, qui fit soupçonner qu'il éprouvait de la douleur dans cette partie. M. Gassier prescrivit alors une potion anti-spasmodique, composée de quatre onces d'infusion de camomille, trente gouttes d'éther sulfurique, vingt gouttes de laudanum, une demi-once d'eau de fleurs d'o-

ranger et une once et demie de sirop ordinaire. L'on fit prendre au malade deux cuillerées de cette potion, de quart-d'heure en quart-d'heure; et il buvait, dans l'intervalle, une infusion de camomille. La transpiration continua d'être abondante; le malade changea six fois de linge, et la douleur qu'il avait indiquée devint plus supportable.

Les accidens spasmodiques ayant diminué comme par enchantement, on éloigna les doses de la potion anti-spasmodique. A quatre heures du soir, le malade avait recouvré l'usage de la parole; il put annoncer que la douleur à l'estomac était moins forte. M. Gassier pensa qu'elle pouvait bien n'être pas seulement déterminée par l'irritation que le vomissement avait produit sur ce viscère; et quoique la plaie du bras fût réduite à très-peu de chose, il voulut cependant connaître l'état dans lequel elle se trouvait, et s'assurer si elle ne contribuait en rien à la production de ce phénomène: elle était en effet desséchée et dans un état propre à indiquer l'influence sympathique, qu'elle pouvait exercer sur l'estomac. M. Gassier fit appliquer de suite un vésicatoire sur le lieu même de la plaie, et prescrivit, pour la nuit, l'usage de la potion anti-spasmodique. Le lendemain, troisième jour de la maladie, il n'y avait plus de douleur, plus de convulsions; le vésicatoire avait merveilleusement opéré, et le malade demanda à manger; il fut mis à un régime convenable. Douze jours après, la plaie étant entièrement cicatrisée, il sortit de l'hôpital parfaitement guéri.

Réflexions du rédacteur de la Gazette.

Cette observation, intéressante d'ailleurs, peut-elle raisonnablement être donnée pour un cas de tétanos traité et guéri par l'émétique? Nous ne le pensons pas. En effet si nous réfléchissons qu'une multitude de faits bien authentiques prouvent de la manière la plus irréfragable que les substances les plus innocentes, les plus nutritives même produisent, suivant la constitution, l'état actuel des propriétés vitales, etc., des phénomènes morbides en tout semblables à ceux que déterminent les poisons les plus actifs; si nous faisons attention que le malade, pendant son séjour à l'hôpital, avait été deux fois atteint *de fièvre gastrique*; qu'une heure s'était à peine écoulée depuis son dîner quand il a éprouvé les premiers vomissemens, ne serons-nous pas convaincus que l'appareil effrayant des symptômes nerveux qu'il a offerts, dépendait uniquement de l'irritation de l'estomac, et que cette irritation reconnaissait elle-même pour cause la présence, dans ce viscère, de substances *vénéneuses de fait*, ou que la disposition de l'individu rendait telles; ne verrons-nous pas, en un mot, que c'était un véritable empoisonnement. Or, dans tous les cas d'empoisonnement, quel que soit le poison, quelque violens que soient les symptômes auxquels le malade est en proie, la première, la plus pressante des indications, n'est-elle pas de provoquer l'expulsion de la substance délétère, au moyen du vomissement, *sublatâ causâ tollitur effectus*? Telle est la conduite sage qu'a tenue M. Gassier; mais si ce chirurgien avait réfléchi que les phénomènes sympathiques des irritations gastriques varient comme les individus; que chez certains sujets moins irritables, ces irritations ne décèlent leur existence que par la sécheresse, la chaleur âcre de la peau, la rougeur du pourtour de la langue, une soif plus ou moins vive, la prostration des forces; que chez d'autres au contraire, elles développent des symptômes effrayans (convulsions horribles, anxiétés inexprimables, crampes dans tous les membres, carphologie, hoquet, anéantissement des facultés intellectuelles, etc., etc.), si, dis-je, M. Gassier se fût rappelé ces faits, en nous transmettant l'observation du soldat F. S., il nous l'eût donnée, non pour un cas de *tétanos traité et guéri par l'émétique*, mais bien pour ce qu'elle est; c'est-à-dire, une irritation de l'estomac occasionée par la présence de corps étrangers dans ce viscère, et accompagnée de phénomènes nerveux d'une violence extrême.

Nous avons jugé ces réflexions nécessaires: en effet, il nous semblait déjà apercevoir la secte nombreuse des chercheurs de spécifiques et de formules, décorer, dans leur enthousiasme, le tartre stibié du titre pompeux de MÉDICAMENT ANTI-TÉTANIQUE. H. M.

NOTE

Sur une transposition générale des viscères; par M. Rostan, d. m. p.

C'est un merveilleux spectacle que la contemplation de la nature, et nul intérêt ne peut être comparé à celui qu'inspire au médecin philosophe l'étude de son semblable. Les gens du monde avides d'impressions fortes et variées, se laissent entraîner par le charme de l'imagination, les fictions des poëtes les enchantent; ils cherchent dans les drames et les romans les émotions dont ils ont besoin pour s'apercevoir de leur existence. Ah! que s'ils pouvaient connaître un moment les jouissances pures que procure la vérité, avec quelle promptitude vous les verriez, renonçant à leurs illusions, accourir à la voix de la nature! Ils reconnaîtraient bientôt qu'ils ont embrassé le fantôme pour la réalité, l'ombre pour le corps, et désormais désabusés, ils n'éprouveraient que de la pitié pour leurs anciennes erreurs; mais il est si facile de se laisser séduire par des fables mensongères, et tant de ronces hérissent les avenues de la vérité, qu'on serait tenté de désespérer de la voir jamais devenir populaire et triompher des préjugés qui tyrannisent l'espèce humaine! aussi combien de gens liront toujours avec plus de plaisir une plaisanterie de Molière qu'une observation bien médicale et bien savante, avec quelque art qu'elle soit tracée.

La note que le docteur Rostan a insérée dans le nouveau Journal de Médecine, nous semble cependant mériter l'attention de toutes les classes de nos lecteurs, par le soin qu'il a mis à tirer de ce phénomène singulier, les conséquences qui peuvent intéresser et les médecins et les philosophes.

Les recherches d'anatomie pathologique s'étant prodigieusement multipliées depuis la moitié du dernier siècle, et surtout vers ces derniers temps, il n'est pas surprenant que le phénomène, dont nous nous occupons, ait paru plus fréquent.

On prétend que *Claude Perrault*, dont les connaissances en physique et en histoire naturelle étaient fort au-dessus de son siècle, quoi qu'en ait dit *Despréaux*, présenta à l'académie des sciences, dont il était un des membres les plus illustres, un exemple de transposition générale de viscères, et que ce fut sur ce fait que *Molière* fit la plaisanterie si connue du *Médecin malgré lui.*

Nous ne pouvons affirmer si ce n'est ici qu'une simple conjecture, ou l'énoncé d'un fait positif, n'ayant retrouvé aucun monument qui pût le constater.

Nous n'avons pas la prétention, dans cette note, de donner l'histoire d'un phénomène inconnu jusqu'à ce jour; mais les exemples de ce qu'on appelle les jeux ou les caprices de la nature (comme si la nature pouvait se jouer ou avoir des caprices), ne pouvant que piquer la curiosité de nos lecteurs, le fait que nous allons rapporter nous a paru devoir présenter quelque intérêt. Il nous a d'ailleurs été possible de recueillir des détails commémoratifs, qu'on regrette de ne pas rencontrer dans les exemples de faits analogues rapportés par quelques auteurs. Cette circonstance heureuse nous a déterminés à publier l'histoire qu'on va lire.

Marie-Madelaine Traparis, femme Lebrun, avait constamment joui d'une santé parfaite, jusqu'à sa soixante-septième année: elle était douée d'une forte constitution et avait eu douze enfans, dont deux vivent encore; les autres sont morts en bas âge. En 1811, vers sa soixante-septième année, elle était alors portière, et demeurait dans un lieu bas et humide: elle éprouva de la gêne dans la respiration, et *des battemens de cœur dans le côté droit de la poitrine;* ces palpitations la gênaient beaucoup; et elle les fit sentir plusieurs fois à son mari, en lui faisant appliquer la main sur cette région du thorax.

En 1814, elle devint graduellement hémiplégique du côté droit: elle perdit aussi, peu de temps après, la vue et l'ouïe. Avant d'entrer dans les détails des accidens auxquels elle a succombé, il est important de noter que cette femme se servait habituellement de la main droite.

Le 8 avril 1818, elle entra à l'infirmerie de la Salpêtrière, après avoir éprouvé la veille un violent frisson, qui fut suivi de chaleur et d'une douleur au côté. Elle était déjà malade depuis long-temps dans son dortoir, où elle était sujette, d'après le rapport des filles de service, à des étouffemens et à des palpitations. La femme Lebrun étant sourde et aveugle, il était fort difficile de se faire entendre d'elle, et d'avoir parconséquent des renseignemens détaillés. Réduits à faire une médecine tout-à-fait vétérinaire, nous remarquâmes cependant qu'après avoir éprouvé un frisson comme la veille, il survint, autour du col, une chaleur, une rougeur et un gonflement considérables, qui disparurent après l'accès. La face était colorée et gonflée; la respiration était gênée et *râlante*; la toux était fréquente, et l'expectoration de crachats non sanglans et peu abondans, très-difficiles; il y avait douleur au côté droit de la poitrine; la percussion de ce côté était douloureuse et donnait un son obscur; la main appliquée sur cette région était frappée par des battemens tumultueux, tandis qu'ils étaient peu sensibles du côté gauche. Ce phénomène, qui aurait dû en apparence nous faire présumer la position extraordinaire du cœur, ne fixa que peu notre attention.

Nous nous rappelâmes que, quatre ans auparavant, nous avions donné nos soins à un plombier, lequel éprouvait depuis fort long-temps des battemens dans le côté droit de la poitrine, et n'en présentait aucun du côté gauche; ce qui nous ayant fait croire à la transposition des viscères, nous avait engagé à le faire voir à M. Landré-Beauvais. L'ouverture de son corps, que nous avions faite quelque temps après, nous fit reconnaître un anévrisme énorme de l'aorte descendante, qui se trouvait faire saillie dans la cavité droite de la poitrine, où elle avait fini par se rompre. Nous nous sommes souvenu que Lancisi avait eu occasion d'observer dans la même famille quatre personnes qui éprouvaient des palpitations dans la région droite de la poitrine; ayant ouvert le corps de trois d'entre elles, il reconnut que ces palpitations étaient dues à la dilatation de l'oreillette droite, qui avait envahi une partie de la cavité droite du thorax. Ces exemples doivent, ce nous semble, rendre fort circonspect sur le diagnostic d'une transposition des viscères; quoi qu'il en soit, nous ne reconnûmes à ces symptômes qu'une affection du cœur. Dans la nuit, la suffocation avait été imminente; le pouls était mou et irrégulier; la langue était blanche, jaunâtre; l'appétit nul, la soif intense; la déglutition des liquides ne s'effectuait que goutte à goutte; il existait un peu de dévoiement. Le paroxysme eut lieu à deux heures de l'après-midi. — Les jours suivans, il ne se montra aucun changement important; le 12 avril, une douleur nouvelle se manifesta au côté gauche de la poitrine, un vésicatoire la fait disparaître; elle reparaît du côté droit où elle persiste jusqu'à la mort. — D'ailleurs, impossibilité d'obtenir la moindre réponse de la malade réduite à une existence vraiment automatique. Le 16, la langue brunit, la face s'altère. Les jours suivans, la faiblesse fait des progrès, la langue noircit, les déjections sont involontaires, la douleur au côté droit persiste. Le col est toujours très-rouge et très-gonflé dans les paroxysmes; enfin, le 19 avril, à 4 heures du matin, la malade rendit le dernier soupir.

Ouverture du cadâvre.

Nous ne donnerons ici que le tableau de la *disposition anatomique* des principaux viscères.

État extérieur, rien de notable.

Thorax. Le *côté droit* renfermait le poumon qui n'avait que deux lobes, et le cœur qui se trouvait dans une situation inverse à sa situation naturelle (1); de sorte que le ventricule et l'oreillette pulmonaires étaient tournés à gauche, et le ventricule aortique ainsi que l'oreillette correspondante à droite; l'œsophage, la trachée-artère et l'aorte descendaient sur le côté droit de la colonne vertébrale qui, dans cet endroit, conservait sa courbure ordinaire. Le poumon gauche avait trois lobes et occupait en entier ce côté du thorax.

(1) Nous ferons remarquer qu'il était, de plus, anévrismatique.

Abdomen. L'*estomac* était renversé de manière que le cardia était à droite et le pilore à gauche ; toutes les circonvolutions intestinales étaient dans une position contraires à leur position ordinaire ; le *cœcum* et son appendice étaient dans la fosse iliaque gauche, l'S du colon à droite.

Le foie occupait l'hypocondre gauche, son grand lobe correspondait aux fausses côtes de ce côté.

La rate était dans l'hypocondre droit : les organes pairs ou simples, mais symétriques, tels que les reins, la vessie et l'utérus ne pouvaient présenter aucune disposition remarquable. On ne peut, selon nous, avoir une idée plus exacte de ce phénomène, qu'en plaçant une glace devant un cadavre bien conformé dont on a fait l'ouverture.

Réflexions.

La transmission d'une semblable conformation par l'hérédité nous ayant paru mériter l'attention, nous n'avons négligé aucun moyen d'examiner les enfans de la femme Lebrun. L'un d'eux étant éloigné de Paris, n'a pu être soumis à notre examen ; mais nous avons été à même d'interroger la nommée Rousselot, sa fille ; cette infortunée paraît destinée à périr comme sa mère d'une maladie du cœur dont elle éprouve déjà les symptômes ; mais les palpitations ont lieu dans le côté gauche de la poitrine.

Voici quelques réflexions que l'observation précédente nous a suggérées.

La disposition anatomique des parties est-elle cause qu'on se sert du bras droit de préférence au bras gauche ? Telle est la question qu'on a long-temps agitée. Nous ne pensons pas que la position du cœur influe en rien sur cette habitude ; nous ne croyons pas non plus que le côté droit soit naturellement plus fort que le côté gauche ; le premier ne doit sa supériorité de force qu'à l'exercice plus fréquent auquel il est exposé. Nous ne voyons pas que les enfans aient plus de disposition à se servir d'un membre que d'un autre ; et les animaux, dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme, se servent indistinctement de leurs membres. Nous avons vu récemment encore des singes se servir alternativement et avec une égale dextérité de leur membre droit et gauche, pour saisir et porter à leur bouche les alimens qu'on leur jetait ; il nous paraît donc raisonnable d'attribuer cette habitude à une convention sociale. Il est vraisemblable que, dans l'origine des sociétés, lorsqu'un certain nombre d'hommes durent se rapprocher pour concourir à une même action, comme tirer de l'arc, lancer le javelot, ramer sur un navire, etc., on sentit la nécessité de se servir du même membre pour l'ensemble et la précision des mouvemens ; dès lors il dut entrer dans l'éducation des enfans d'exercer préférablement un membre à un autre ; et cette habitude contractée de temps immémorial, n'a pas dû changer depuis. Notre opinion nous semble fortifiée par l'exemple que nous rapportons. Mais est-ce à cet exercice qu'est due la courbure de la colonne vertébrale vers le côté droit, ou bien, cette disposition est-elle le résultat de la position du cœur et des gros vaisseaux ? M. Béclard ayant remarqué que la courbure de la colonne vertébrale était la même, bien que le cœur et les vaisseaux fussent changés de situation, s'est déclaré pour la première opinion ; notre observation est entièrement conforme à la sienne à cet égard.

Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir fait connaître, avec quelques détails, une observation aussi curieuse, dont nous avons, d'ailleurs, retranché avec soin la partie purement scientifique.

HISTOIRE

D'une tumeur cancéreuse, qui a nécessité l'extirpation du bras ;

Recueillie par M. Bellanger.

C'est dans les écrits de Ledran qu'on lit la première observation de l'extirpation du bras. Il l'avait trouvée dans les papiers de son père, et lui-même pratiqua l'amputation dans l'article sur un malade atteint d'une carie de l'humerus.

Le nombre des lambeaux, leur situation respective, et le moyen de se rendre maître du sang, tels sont les points de cette opération, (qui ne tarda pas à être consacrée par l'art), sur lesquels s'est successivement exercé le génie des chirurgiens.

Dans la première des deux méthodes généralement suivies aujourd'hui, les lambeaux sont l'un antérieur, et l'autre postérieur, tandis que dans la seconde ils sont l'un interne et supérieur, et l'autre externe et inférieur. Mais si l'on considère que dans cette dernière les lambeaux sont placés aux deux extrémités du grand diamètre de la cavité glenoïde de l'omoplate, que parconséquent ne pouvant être mis en contact que par leur sommet, ils laissent entre leur base, un vide propre à devenir le siège de foyers purulens, pourra-t-on balancer un seul instant à préférer la méthode dans laquelle on forme deux lambeaux, dont un externe et l'autre interne. Cette méthode, en effet, n'a d'autre inconvénient que d'apporter un peu plus de lenteur et de difficulté dans l'exécution; mais cet inconvénient n'en est point un pour un chirurgien habile. C'est ce qu'a prouvé M. Roux, dans le cas que nous rapportons, cas dans lequel l'état des parties molles, qui enveloppent l'articulation scapulo-humérale, lui a laissé le choix du procédé opératoire.

« Une fermière nommée Justine Rossin, âgée de trente trois ans, entra le 29 juin 1817, à l'hôpital de la charité. Elle portait à la partie supérieure et externe du bras gauche, une tumeur grosse comme la tête d'un enfant nouveau né, très-dure, bosselée, indolente à la pression, mais causant de temps à autre des douleurs passagères insupportables : mobile sur le muscle deltoïde, elle flottait le long du membre, auquel elle tenait par une large base ; la peau, qui l'enveloppait, très-amincie, d'une couleur rouge violacée, lui adhérait dans tous les points. L'origine de cette maladie remontait à près de quinze ans, mais ce n'était dans le principe qu'une petite saillie indolente, dont l'accroissement très-lent pendant douze années, fit, depuis, des progrès de plus en plus rapides : enfin, la malade presque privée de l'usage de son bras, dont le poids de la tumeur bornait tous les mouvemens, surtout celui d'élévation, et tourmentée d'ailleurs par des douleurs lancinantes assez fréquentes, quitta sa province, et vint à Paris réclamer les bienfaits de l'art. La nature cancéreuse de son mal était évidente ; on lui déclara la nécessité de l'amputer ; aucun engorgement des ganglions voisins ne contre-indiquait l'opération. M. Roux pratiqua, le 5 Juillet, l'amputation de la tumeur, après avoir cerné sa base par deux incisions semi-elliptiques ; la plaie ne put-être réunie, mais son étendue fut beaucoup diminuée par le rapprochement de ses bords, opéré au moyen de bandelettes agglutinatives : des gâteaux de charpie, des compresses composèrent l'appareil.

Examen de la tumeur.

Elle pesait trois livres ; à son centre se trouvaient plusieurs cavités remplies d'un liquide semblable à de la synovie ; trois d'entre elles étaient environnées d'une substance aréolaire, spongieuse, un tissu lardacé formait le reste de la masse.

Le premier appareil fut levé le quatrième jour ; il ne se manifesta rien de remarquable jusqu'au dixième : alors parurent sur la plaie quelques unes de ces taches irrégulières grisâtres, qu'on apperçoit si souvent sur les plaies des malades destinés à voir renaître leur cancer ; on les vit paraître et disparaître plusieurs fois pendant le reste du mois.

Le trente-deuxième jour, on s'aperçut que la cicatrice déjà fort avancée, était soulevée par deux petits tubercules. Quinze jours plus tard, des élancemens se firent sentir dans l'un d'eux ; il fut extirpé : bientôt après, le second le fut également pour la même raison, et toute la surface de la plaie fut soumise à l'action d'un fer rouge ; elle parut assez vermeille après la chûte des escarrhes ; mais bientôt un nouveau bouton squirrheux s'éleva de la surface ; on l'emporta le 3 novembre ; enfin un quatrième se montra vers le milieu du mois de décembre, et nécessita une nouvelle opération. Le cautère actuel fut une seconde fois appliqué,

les parties molles furent cautérisées jusqu'à l'os, qu'on vit à nu au fond de la plaie, après la chûte des nouvelles escarrhes. Le 26 février, aucune récidive n'avait eu lieu, et quoique la cicatrisation fût encore loin d'être complète, la malade sortit de l'hôpital, emportant l'espoir d'une guérison prochaine; la malheureuse y rentra un mois plus tard. Un nouveau cancer, plus violent que jamais, déjà gros comme un œuf, repullulait sur la plaie. M. Roux jugea dès-lors qu'il n'y avait plus de salut pour elle, que dans le sacrifice de son bras, et l'extirpation seule était possible, vu l'altération des parties molles. La malade, dont tant de douleurs n'avaient pas épuisé la constance, se soumit courageusement à cette dernière épreuve.

Le 5 avril 1818, M. Roux commença par inciser les parties molles avec un bistouri, depuis l'acromion jusqu'à quelques pouces au-dessous, en le dirigeant un peu en arrière. L'altération de la peau sur la face externe du bras, nécessita cette manœuvre préliminaire. Il plongea ensuite la pointe du couteau entre les lèvres de l'incision, la fit sortir à travers l'aisselle, et tailla ainsi un lambeau postérieur, qui fut relevé par un aide: la capsule articulaire et les tendons qui la recouvrent furent incisés; la lame du couteau arrivée dans l'articulation, fut glissée le long de la tête et du col de l'humerus, et l'on coupa en avant un lambeau d'une longueur égale au premier; mais avant de la séparer entièrement, un aide saisit entre les doigts l'artère humérale: tout cela fut fait en quarante secondes. La réunion immédiate de la plaie fut pratiquée après la ligature des artères. Aucun accident remarquable ne vint traverser la cure; la plaie suppura à peine, les fils tombèrent le dix-neuvième jour, et bientôt la malade put retourner dans sa province. »

Nous avons rapporté en entier cette observation, parce que les détails opératoires qu'elle renferme nous ont paru pouvoir, mieux que tous les préceptes, servir de guide aux hommes de l'art dans des cas analogues.

H. M.

Observation *sur une extirpation du premier os du métacarpe*, recueillie par M. Bellanger.

Un jeune homme âgé de 22 ans, nommé Roche Antoine, tailleur, se présenta à l'hôpital de la Charité, le 6 avril 1818. Le premier os métacarpien de sa main droite, atteint d'un ostéo-sarcome, formait une tumeur grosse comme un œuf, recouverte par une peau rougeâtre, amincie et ulcérée; le pouce était privé de ses mouvemens depuis six mois; il y avait trois ans que la maladie avait commencé; mais pendant deux ans et demi elle s'était bornée à un simple gonflement de l'os, qui n'empêchait point le malade de vaquer à ses occupations.

La nécessité d'emporter la tumeur était évidente; mais il n'y consentit qu'avec répugnance, parce que la perte de son pouce entraînait celle de son métier. M. Roux, voyant que la maladie était bornée au premier os du métacarpe, imagina d'enlever seulement celui-ci, en le désarticulant à ses deux extrémités; il ne se dissimula point que la section inévitable du tendon du muscle extenseur du pouce pourrait bien ne plus permettre les mouvemens dans le sens de l'action de ces muscles; mais il se proposait d'y remédier par un moyen mécanique approprié. L'opération fut pratiquée, le 12 avril 1818: l'os extrêmement fragile se brisa en plusieurs morceaux; il fut néanmoins assez promptement extrait au moyen d'une pince et d'une spatule; on s'assura qu'il n'en restait aucune portion, en touchant les surfaces articulaires de la première phalange du pouce et de l'os trapèze. La plaie fut remplie de boulettes de charpie maintenues par des compresses et une bande. La cicatrisation, très-lente, ne fut traversée par aucun accident majeur. Le succès de l'opération surpassa les espérances qu'on en avait conçues; car le pouce conserva des mouvemens d'extension et de flexion suffisans pour permettre au malade d'exercer son métier. Sa base s'était à peine rapprochée de l'os trapèze; de sorte que sa longueur était sensiblement la même que celle du pouce gauche.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

S.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. V.) (11 Février 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. — Ire. Période. — Pathologie de Galien. (Chirurgie.)

At in eâ parte quæ manu curat, evidens est, omnem profectum, ut aliquid ab aliis adjuvetur, hinc tamen plurimum trahere. A. Cornel. Cels. De re medicâ, lib. vii, præfat.

Galien exerça la chirurgie à Pergame, sa patrie, et en plusieurs autres endroits, avec beaucoup de succès. Lorsqu'il vint à Rome, il ne voulut y faire aucune opération, conformément à l'usage des médecins de cette ville. Cependant, dans les cas urgens, il pratiquait la saignée; il a même appliqué une fois le trépan au sternum dans un cas d'empyème. Il a observé quatre luxations de la cuisse en avant de l'os ischion; ce qu'Hippocrate n'avait jamais observé. Deux fois il parvint à guérir cette espèce de luxation, quoiqu'elle provînt d'une cause interne. Il paraît qu'il a enseigné publiquement le manuel de la chirurgie, attendu qu'il parle, dans un endroit, des modèles d'instrumens chirurgicaux qu'il avait coutume de montrer en public. — Au surplus, sa chirurgie ne consistait que dans la connaissance de l'application des emplâtres, des onguens, et des fomentations dans le cas des différentes lésions externes; enfin, dans les bandages, les machines artificielles pour la réduction des luxations et des fractures. Cependant on ne voit aucune trace des principes applicables dans les circonstances difficiles. Moins partisan des caustiques que ses prédécesseurs, Galien les réservait pour des cas désespérés.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous avons pu apprécier, dans les derniers jours de janvier, toute l'inconstance du Verseau. Un ciel nuageux et serein, froid et chaud, une atmosphère brumeuse, tantôt tempérée, tantôt d'un froid désagréable : telles sont les vicissitudes qui se sont succédées presque instantanément, dans la dernière moitié du mois passé. Aussi a-t-on pu remarquer, sur la population, l'influence fâcheuse de ces changemens brusques.

Les phlemagies thorachiques n'ont pas cessé de se montrer avec une incroyable activité. Les pleurésies ont été très-fréquentes; quelques-unes de ces inflammations ont envahi de proche en proche toute la substance parenchymateuse du poumon, et sont devenues de vraies pneumonies: Les vieillards, plutôt que les jeunes sujets, ont été victimes de ces progrès funestes. Chez ces derniers, le séjour dans une température douce et et uniforme, la diète, un traitement antiphlogistique convenable ont en général amené une résolution prompte et salutaire. Des affections catarrhales (inflammations muqueuses) des membranes, soit du conduit aérien, soit du tube digestif, ont frappé un assez grand nombre de personnes.

Il est de notre devoir, et du but que nous nous sommes proposé, de signaler une erreur populaire, fortement établie : c'est que les émissions sanguines sont dangereuses dans les rhumes; « Je suis enrhumé, si vous m'ôtez du » sang, je suis perdu, vous disent les bonnes » gens. » Ils ignorent la nature de leur maladie; cela n'est pas surprenant : il est donc essentiel de leur apprendre qu'une inflammation qui a son siége sur la membrane muqueuse, qui tapisse le

canal aérien, doit être traitée de la même manière qu'une inflammation qui siége dans la plèvre ou le poumon ou tout autre organe. Ainsi, quoique la diète et les boissons douces, mucilagineuses et sucrées, suffisent pour terminer heureusement un rhume ordinaire, il faut recourir aux émissions sanguines toutes les fois que chez des sujets jeunes et sanguins il existe des symptômes d'une forte irritation, tels qu'une chaleur vive dans la poitrine, une grande gêne de la respiration, une toux douloureuse, de la coloration à la face, de l'injection des yeux, de la chaleur à la peau, de la force et de la fréquence dans le pouls. Quand plusieurs de ces circonstances se présentent, il faut ôter du sang, malgré le préjugé si fortement enraciné.

C'est encore ici le lieu, ce nous semble, de signaler un autre préjugé populaire, et que partagent un assez grand nombre de médecins. Les femmes, aux approches de leur évacuation mensuelle, se plaignent parfois de maux de tête, de bouffées de chaleur qui leur montent à la figure, d'une certaine difficulté de la respiration. Toutes savent très-bien que les pédiluves chauds et rendus irritans à l'aide de la moutarde, du sel de cuisine, etc., suffisent pour faire cesser l'indisposition qu'elles éprouvent; mais que cette indisposition, accompagnée même d'un *retard*, coïncide, avec une irritation, quelque légère qu'elle soit, de la membrane muqueuse trachéo-bronchique, (*un rhume*); aucune ne se résoudra à employer ce moyen éminemment rationnel. Cependant il est de toute évidence que, loin de le contr'indiquer, l'irritation bronchique devrait au contraire engager à y avoir recours de suite; en effet, si on la laisse persister, cette irritation peut occasioner la déviation des menstrues, et par suite des accidens très-graves; tandis que les pédiluves chauds produisent, vers les parties inférieures, une dérivation salutaire marquée par la cessation du rhume et l'apparition du flux mensuel.

H. M.

Réflexions

Sur les dangers qui résultent des coups sur la tête, et de l'introduction, dans la bouche, de corps d'un petit volume.

En général, on ne connaît pas assez les accidens graves qui peuvent résulter des secousses les plus faibles imprimées au cerveau. Hippocrate rapporte le fait d'une jeune fille morte peu de temps après avoir reçu, sur la tête, un coup extrêmement léger. On trouve dans les auteurs un grand nombre de faits analogues. Le souvenir de ces faits et les réflexions auxquelles il donne naissance, ne doivent-ils pas indigner une âme sensible contre tous ces ignorans pédagogues, sans cesse armés de disciplines: tout-à-fait étrangers à la connaissance du cœur humain, ils recourent à des moyens de rigueur, qu'ils emploient toujours mal à propos, pour inspirer l'amour de l'étude aux enfans confiés à leurs soins. Dans la colère brutale qui les aveugle, ils frappent leurs élèves, et le coup qu'ils portent occasione une maladie mortelle, ou, ce qui est plus cruel encore, prive à jamais de l'exercice sublime de la pensée, ces malheureuses victimes d'un système d'éducation barbare.

Quelques personnes, dans leurs plaisanteries grossières, saisissent les enfans par la tête, et les détachent brusquement de terre, *pour leur faire voir leur grand'-mère*, comme ils le disent sottement. La résistance que les enfans opposent à ce jeu brutal, en augmente le danger; les mouvemens qu'ils exécutent suffisent pour déterminer la luxation de la tête sur la colonne vertébrale; et l'on sait combien la mort suit de près un pareil désordre.

Nous avons vu quelques personnes appliquer une main de chaque côté de la tête d'un enfant, et, lui imprimant un mouvement analogue à celui de la *tamisation*, faire éprouver aux fibres molles et délicates du cerveau, des secousses plus ou moins fortes capables d'en altérer l'admirable jeu.

Tous les jours on voit des enfans (et sous ce rapport beaucoup de grandes personnes peuvent être considérées comme tels), porter à leur bouche

des épingles, des aiguilles, des pièces de monnaie, etc. Ces corps venant à tomber dans l'arrière-bouche (ce qui arrive fréquemment), occasionent des phénomènes plus ou moins graves, soit que, traversant le pharynx et l'œsophage, ils parviennent dans l'estomac, soit qu'entraînés dans le larynx ils s'arrêtent dans sa cavité, soit enfin que leur configuration leur permette de pénétrer dans les ramifications des bronches. Si le besoin peut, en quelque sorte, autoriser certains artisans à faire servir leurs lèvres pour *multiplier leurs mains*, cette imprudence est impardonnable dans toute autre circonstance.

Nous ne saurions trop rappeler aux parens, aux instituteurs, les accidens souvent irréparables causés par les différentes manœuvres que nous venons de signaler; et, à ce sujet, il nous paraît convenable de rapporter ici plusieurs observations : elles feront voir si les craintes, que nous cherchons à inspirer, sont bien fondées.

Lésion légère de la tête, qui s'est terminée par la mort au bout de 40 ans environ.

Une dame, âgée de cinquante ans environ à l'époque de sa mort, reçut, à l'âge de quinze ans, une légère *tape*, plutôt qu'un coup, sur le côté droit de la tête. Elle éprouva à l'instant une douleur très-vive, à laquelle elle ne fit point attention, et il n'en résulta d'autre accident que des maux de tête, *qui commençaient toujours à l'endroit frappé.* Plus de trente ans après, elle se sentit lourde, et quelquefois stupide et endormie, quoiqu'elle fût naturellement très-vive et pleine d'esprit, et qu'elle n'eût éprouvé aucun accident nouveau. Cette disposition fit des progrès; elle restait à peine éveillée pendant une demi-heure, et retombait aussitôt dans un sommeil profond. Pendant le peu de temps qu'elle pouvait rester éveillée, sa conversation était aussi brillante qu'à l'ordinaire; sa vue s'affaiblit par degrés, et elle devint à peu près aveugle. Elle tomba enfin dans un état comateux profond, et elle expira dans des convulsions.

Examen du cadavre. — Le cuir chevelu ayant été enlevé, on vit qu'une portion du pariétal droit, de la largeur d'un écu de six liv., offrait une couleur presque noire, c'était précisement l'endroit où la malade avait reçu le coup, et où elle rapportait constamment le siège de la douleur qu'elle éprouvait. En enlevant l'os pariétal droit, on reconnut que la portion presque noire était transparente, et que la couleur que l'on voyait était celle du cerveau lui-même, car la dure-mère était détruite en ce lieu, et il est clair que, si la malade eût vécu plus long-temps, l'os se serait perforé, et le cerveau serait sorti sous les tégumens. Tout le lobe moyen du cerveau était dur et squirrheux; sa couleur était d'un violet foncé. Les nerfs optiques, à leur origine, étaient aplatis comme une bande; le reste du cerveau, le cervelet, les viscères thorachiques et abdominaux étaient sains.

Lésion légère de la tête, suivie de la mort six ans après.

Un enfant de douze ans reçut sur le côté droit de la tête un coup, que *son maître lui donna avec le bord d'une règle plate*; il en résulta une petite plaie que rien, pendant six ans, ne put guérir. Lorsqu'elle fut cicatrisée, sa vue s'affaiblit graduellement, et il devint complètement aveugle; à cet état se joignirent des attaques d'épilepsie, qui revenaient presque tous les jours. On le trépana dans le lieu où il avait été frappé, l'os était parfaitement sain; il s'écoula par la plaie un fluide séreux et un peu de sang, épanché entre le crâne et la dure-mère : cette membrane présenta son éclat ordinaire. Le jour suivant, les pupilles recouvrèrent leur sensibilité naturelle, mais la vue ne se rétablit point. Au troisième jour de l'opération, il eut un nouvel accès d'épilepsie, au milieu duquel il mourut.

Ouverture du cadavre. — Le crâne et la dure-mère étaient sains. La pie-mère, dans une étendue circonscrite, qui correspondait au siége de la plaie primitive du cuir chevelu, offrait des traces d'inflammation chronique. Le lobe moyen du cerveau, comme dans le cas précédent, était dur, squirrheux dans toute son étendue, depuis

sa face supérieure jusqu'à celle qui repose sur la base du crâne. Tous les autres viscères des trois cavités étaient sains.

Symptômes de phthisie, produits par un clou engagé dans la trachée.

Zames Butter, âgé de cinquante-cinq ans, toussa, ayant deux clous dans la bouche; l'un des deux fut rejeté, et l'autre, suivant son expression, *lui glissa dans le sifflet*. Une irritation continuelle, de la douleur, une toux constante se manifestèrent aussitôt; le malade devint maigre comme un squelette, et crachait du sang et des mucosités. La douleur était fixée *dans le côté droit* du poumon; le crachement de sang revenait par intervalle, et le malheureux était condamné à une mort certaine. Cet état dura depuis le 15 d'avril jusqu'au 12 août suivant, où, après avoir eu un crachement de sang abondant, il fut pris d'une toux violente et subite, pendant laquelle un corps dur vint frapper contre ses dents, il le cracha dans sa main, et reconnut que c'était le même clou qui lui avait passé dans la trachée. La tête du clou était rouillée, elle ne l'était pas auparavant. Onze ou douze ans se sont écoulés depuis, et cet homme jouit d'une assez bonne santé, quoiqu'il lui arrive encore de temps en temps de tousser, de cracher du sang, et d'éprouver de la douleur dans le même lieu qu'antérieurement (1).

Observation sur une opération de laryngotomie nécessitée par la chute d'un noyau de prune, dans le larynx.

Le fils d'un laboureur, bien portant et âgé de sept ans, fut apporté au docteur Georges Whitley. Il éprouvait une toux convulsive très-alarmante; la respiration était bruyante; la difficulté de parler considérable. La personne qui l'accompagnait dit qu'en jouant, il avait avalé un noyau de prune, qui s'était arrêté dans son gosier. Persuadé que le corps étranger était dans le larynx ou la trachée artère, le docteur G. Whitley pensa qu'un émétique, produisant un effet subit sur les muscles de la respiration, pourrait en procurer la sortie. Il donna en conséquence à l'enfant dix grains de sulfate de zinc, qui déterminèrent des nausées et des vomissemens très-forts, mais sans procurer le résultat désiré. Voyant alors qu'il n'y avait plus d'autre ressource, le docteur proposa d'extraire le noyau par une incision au larynx. Mais les parens n'y consentirent que treize jours après l'accident. A peine le larynx était-il ouvert qu'il survint un accès de toux violent; beaucoup de pus jaillit, à travers l'ouverture, sur les assistans; l'on ne put sentir le noyau. L'incision ayant été agrandie, l'opérateur s'assura, avec le doigt indicateur, qu'il était fixé entre les cordes vocales, il le fit sortir avec une sonde, et le poussant dans la bouche, il lui fit prendre, malheureusement pour la satisfaction des assistans, la route de l'œsophage. La cessation subite de tous les symptômes alarmans ne laissa aucun doute sur son expulsion, et l'élasticité du larynx suffisant pour le fermer, il suffit de rapprocher les bords de la plaie extérieure, au moyen de bandelettes agglutinatives, et d'un bandage convenable. Deux jours après, le malade prit une forte dose d'huile de castor, qui procura deux selles, dans lesquelles, à la grande satisfaction du chirurgien, on retrouva le noyau de prune. Au bout de trois semaines, la plaie était fermée et l'enfant parfaitement rétabli; mais sa voix est restée plus faible qu'avant l'accident.

Sur un nouveau mode d'application du moxa; par M. Chaponnier.

Par le moyen communément employé jusqu'ici, on ne peut que très-difficilement tenir le moxa appliqué sur la partie que l'on veut cautériser, surtout quand le malade est agité par des tremblemens spasmodiques, effets assez ordinaires de la douleur qu'il éprouve: les flammèches, enlevées par le courant d'air dirigé sur le moxa, causent, en outre, en tombant sur la peau, une sensation très-pénible.

(1) Cette observation et les deux précédentes ont été traduites de l'anglais, par M. Roche.

M. Chaponnier nous semble avoir remédié, au moins en partie, à ces deux inconvéniens, par le nouveau moyen que voici :

On taille, dans un morceau de carton mince, un rond du diamètre de deux, trois ou quatre pouces, suivant la grosseur du moxa qu'on veut employer : au milieu de ce rond, on fait un trou, dans lequel le moxa, qui doit avoir la forme d'un cône tronqué, est introduit de force jusqu'à sa base.

Aux deux extrémités, dans la direction du diamètre de ce rond de carton, on pratique perpendiculairement à son axe, et à quelques lignes du bord de la circonférence, une fente longue de trois à quatre lignes, et de la largeur d'une ligne seulement.

Les choses ainsi disposées, on passe dans chacune de ces fentes les chefs d'un ruban large de trois à quatre lignes, et assez long pour que l'axe qu'il forme puisse faire le tour de la partie sur laquelle le moxa est posé, et que les deux chefs rabattus, l'un d'un côté, l'autre de l'autre, puissent être réunis et noués sur le milieu de l'axe du ruban, pour fixer le moxa, sur la partie où l'on veut produire l'escarre.

Par ce moyen très-simple et facile à exécuter, une seule personne peut appliquer un moxa, et les flammèches, ne pouvant toucher sur la peau, le malade est soustrait aux douleurs qu'elles auraient causées.

Cette méthode d'appliquer le moxa, a été approuvée par M. Boyer, qui en a démontré les avantages dans l'une de ses leçons publiques. Elle est maintenant la seule qui soit en usage à l'hôpital de la Charité.

Observation

Sur une névralgie du cordon spermatique et de l'épididyme du côté gauche (névralgie ilio-scrotale), *guérie par l'opium et les bains de siége, composés d'une forte décoction de jusquiame et de ciguë*; par M. J.-B. Maugras, ancien chirurgien-major du troisième régiment de chasseurs à cheval, médecin des pauvres, attaché au comité de bienfaisance de la ville de Braine, membre du comité de vaccine de Soissons, etc. (1)

« Je fus appelé, au mois de mai 1816, en la commune du Mont-Notre-Dame, près Braine, pour le nommé Lefèvre, maître d'école, âgé de trente-neuf ans, d'un tempérament sec, bilieux, et nerveux ; je le trouvai dans un état de convulsions générales, avec grincement des dents, se plaignant d'une douleur déchirante, accompagnée d'élancemens et d'angoisses insupportables, qui partait du périnée, occupait l'épididyme, suivait le cordon spermatique, et se prolongeait jusqu'à l'aîne du côté gauche, et à la partie supérieure et antérieure de la cuisse, avec rétraction du testicule.

Il y avait insomnie invincible, constipation opiniâtre, anorexie, et soif continuelle.

Les douleurs duraient depuis deux mois, et revenaient par accès qui se réitéraient jusqu'à trois fois par jour, dans l'espace de vingt-quatre heures : les accès se prolongeaint quelquefois jusqu'à deux heures.

On avait employé, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, divers médicamens anti-spasmodiques et révulsifs, tels que les potions calmantes ordinaires et les vésicatoires. Ces moyens, au lieu d'adoucir le mal, ne firent que l'exaspérer ; enfin les douleurs devinrent si atroces, que le malade, au desespoir, appelait la mort à son secours.

Je découvris que le sieur Lefèvre avait été précédemment atteint de la gale, et qu'il avait employé pour la guérir le muriate oxigéné de mercure (deuto-chlorure mercuriel) sous forme liquide, sans en calculer la dose.

Je prescrivis les sudorifiques à l'intérieur. J'ouvris un cautère à la jambe du côté malade ; j'administrai quelques anti-spasmodiques, tels que la feuille d'oranger, le caillelait jaune, la valériane. Je fis plonger le malade deux fois dans un bain de siége chaud, composé d'une forte décoction de jusquiame et de grande ciguë : je lui

(1) Bulletin de l'Athénée de médecine de Paris.

donnai l'opium sous forme liquide, à doses graduées, depuis deux grains, jusqu'à dix-huit grains en vingt-quatre heures. En moins de dix jours, on vit la férocité du mal s'adoucir, les accès furent d'abord moins longs, moins rapprochés et moins intenses : enfin, au bout de dix-huit jours, la douleur avait disparu, l'appétit et le sommeil se rétablirent promptement, et j'eus la satisfaction de rendre un père à cinq enfans. Il a repris ses occupations ordinaires, et a joui, depuis, de la meilleure santé. »

Réflexions du Rédacteur de la Gazette.

Dans le temps où la médecine n'avait point pour base des connaissances anatomiques et physiologiques positives, tout l'art du médecin, réduit à un empirisme aveugle, consistait à combattre les phénomènes morbides dans l'ordre de leur apparition, sans qu'il fût possible d'en apprécier la valeur. N'ayant qu'une notion très-imparfaite, quelquefois même nulle, du nombre, de la situation, de la structure de nos organes, des moyens de communication établie entre eux, les médecins ne pouvaient point connaître les actions individuelles de ces organes, les rapports qui les lient entre eux, l'influence réciproque qu'ils exercent les uns sur les autres, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie. Or, comme un organe malade ne décèle le plus souvent son état de souffrance que par des phénomènes, dont le siége est parfois très-éloigné de l'altération primitive dont ils dépendent, il est évident qu'à l'époque que nous avons signalée plus haut, la nomenclature des maladies a dû être défectueuse, ridicule, absurde même, le diagnostic erroné, la méthode de traitement bien souvent infructueuse, quand elle n'était point funeste.

Sentant tout le vice d'un pareil système de médecine, l'auteur de la Nosographie philosophique, en portant le flambeau de l'analyse dans l'étude de l'art de guérir, semblait devoir lui imprimer bientôt un degré de certitude et de fixité qu'ont atteint depuis peu les autres sciences physiques. Le professeur de l'École de Paris avait conçu l'idée heureuse de rattacher les symptômes aux organes souffrans, et d'imposer aux maladies des dénominations, qui, en rappelant la nature et le siége de la lésion, devaient faire naître de suite une thérapeutique aussi rationelle qu'heureuse dans ses résultats. Mais ce professeur, à qui nous devons beaucoup, sans doute, retenu par un respect trop aveugle pour des autorités qu'eût réprouvées son génie, s'il les eût soumises à une critique sévère, ce professeur ne sut point profiter de tout l'avantage que lui promettait cette mine féconde. En effet, la deuxième classe de la nosographie, celle que les médecins les plus impartiaux s'accordent à considérer comme la mieux établie, ne présente, nous sommes forcés de l'avouer, qu'un cadre incomplet, qu'une histoire tronquée des maladies inflammatoires.

Frappé des vues aussi brillantes que nouvelles du professeur Pinel, Bichat, par ses nombreux travaux, a su, en quelque sorte, s'approprier l'idée de distinguer les maladies, d'après la nature des tissus qu'elles affectent : considérant la vie dans chacun de ces tissus, non-seulement ce physiologiste a déterminé les propriétés diverses que leur assigne une organisation différente, mais encore, par l'étude des moyens de connexion établie entre nos organes, il est parvenu à connaître les rapports d'action qui existent entre eux; les influences réciproques qu'ils exercent les uns sur les autres, en un mot, les sympathies; et c'est sur la connaissance exacte de ces phénomènes sympathiques que repose toute la médecine. Mais tant de personnes attachent à ce mot de *sympathie* un sens si vague, si indéterminé, qu'il nous paraît indispensable d'entrer dans quelques détails, afin de donner à notre assertion toute l'évidence dont elle est susceptible.

L'estomac peut être enflammé dans toute son étendue, ou dans un point circonscrit. Toute l'épaisseur de ses parois peut participer à l'inflammation, ou seulement quelques-unes de ses membranes; supposons donc que la membrane muqueuse soit le siége de l'inflammation; celle-ci est encore susceptible de différens degrés d'intensité. Lorsqu'elle est portée à un très-haut degré, l'estomac est très-douloureux, il ne peut suppor-

ger les boissons, même les plus douces, le malade est en proie à des vomissemens violens et opiniâtres, etc. Sans doute ces phénomènes feront facilement reconnaître une gastrite; mais maintenant, si, au lieu d'une irritation aussi grande, nous la supposons très-légère, il n'y aura plus de douleur à l'épigastre, plus de vomissemens, etc. Comment alors constater l'existence de cette irritation? il est évident que nous ne le pouvons que par l'observation et la juste appréciation des changemens que l'estomac irrité doit nécessairement déterminer dans certains organes, sensibles à la vue ou par le toucher. C'est ainsi que la sécheresse, la chaleur âcre et brûlante de la peau, la rougeur vive du limbe de la langue, une soif ardente, etc., sont, pour le médecin physiologiste, des signes aussi positifs de l'irritation de l'estomac, que l'avaient été, dans le premier cas, la douleur excessive de l'épigastre, les vomissemens violens, opiniâtres, provoqués par l'injection des boissons les plus douces, etc.

Sans rechercher ici par quel mécanisme l'irritation de l'estomac détermine cette sécheresse, cette chaleur âcre de la peau, cette rougeur de la langue, etc., il n'en est pas moins vrai que ces phénomènes ont lieu; il y a donc entre l'estomac et les organes qu'il modifie, un rapport intime, constant, c'est ce que nous appelons Sympathie.

D'après la valeur que nous attachons à ce mot, n'est-il point de toute évidence que la médecine doit reposer entièrement sur l'étude et la connaissance exacte des phénomènes sympathiques?

Revenons à Bichat. Si une mort prématurée ne l'eût enlevé à la science, la médecine, il n'en faut pas douter, aurait fait de plus grands et de plus rapides progrès. On en peut juger par les vues, aussi lumineuses que profondes, consignées dans son immortel ouvrage sur l'*Anatomie générale*, ouvrage dont le traité des membranes n'était qu'une première ébauche. Moins périssable que le marbre, élevé à la mémoire de ce grand homme par la république française reconnaissante, l'*Anatomie générale* attestera à la postérité ce que l'on était en droit d'espérer du génie de son illustre auteur (1). Puisqu'on ne saurait mettre en doute que l'étude et la connaissance des organes et des fonctions du corps de l'homme est absolument indispensable au médecin, les physiologistes seuls pouvaient donc concourir à l'avancement de l'art de guérir. Aussi est-ce au célèbre professeur Chaussier que nous sommes redevables de la distinction des douleurs qui ont leur siége dans le tissu même des nerfs, d'avec celles qui dépendent de la lésion d'autres tissus. Avant que ce professeur eût déterminé le caractère des *névralgies* (c'est le nom qu'il a donné aux irritations des nerfs), on réunissait confusément, sous le nom vague de *douleurs*, certains spasmes, des rhumathismes musculaires, fibreux, etc., etc.

Névralgies: — ainsi que nous venons de le dire, est l'expression générique par laquelle M. Chaussier désigne les irritations nerveuses : le nom de l'espèce se tire de la dénomination du nerf affecté; ainsi il y a des névralgies frontale, sus-orbitaire, ilio-scrotale, etc.

Cette dernière, dont nous avons rapporté une observation, paraît être assez rare. M. Chaussier ne l'a observée que deux fois : M. le docteur Barras en cite un autre exemple, dans le Journal de Médecine, septembre 1815. Dans ce dernier cas, la maladie n'a cessé qu'après l'application successive de deux moxas sur le trajet du cordon testiculaire (spermatique).

En général, les névralgies ne sont point assez connues; aussi croyons-nous qu'il ne sera point déplacé de rappeler ici, d'après le professeur Chaussier, les symptômes propres à ce genre important d'affection.

Symptômes des névralgies. —— « Douleur vive, déchirante, quelquefois et surtout dans son commencement, avec torpeur ou for-

(1) Élève de Bichat, le docteur Broussais, dans une pratique de longues années et sous des latitudes très-différentes, a été à même de vérifier et féconder les principes qu'il avait puisés à l'école de ce physiologiste. Tout nous fait espérer, qu'en publiant bientôt son *Traité de pathologie*, si généralement désiré, ce savant médecin achèvera la révolution dont son maître avait jeté les premiers germes.

mication, peu souvent avec pulsations, élancemens et tiraillemens successifs, sans rougeur, sans chaleur, sans tension et gonflement apparens de la partie. Cette douleur revient par accès plus ou moins rapprochés; elle est souvent irrégulière, et fixée sur un tronc ou sur une branche de nerf; dans le temps du paroxysme, elle se propage et s'élance du point primitivement affecté sur toutes les ramifications, les parcourt rapidement comme un éclair, jusque dans leurs dernières ramifications, et les suit dans leurs diverses connexions; elle les affecte toutes ensemble ou successivement les unes après les autres, d'autres fois elle se borne plus particulièrement à un ou deux de ses filamens. — Elle s'accompagne de phénomènes variés, selon les parties auxquelles les filamens nerveux se distribuent : de là des spasmes, des frémissemens convulsifs, le gonflement momentané des veines, les pulsations plus fortes, plus grandes et plus fréquentes des artères voisines, la lésion des sécrétions, etc. »

On aurait tort de croire que le traitement des irritations nerveuses est tout-à-fait différent de celui des autres irritations. Ils ne sont point physiologistes ces médecins qui préconisent, pour ces affections, une multitude de remèdes, que tous ils appellent spécifiques, et dont les uns sont inertes, et les autres plus ou moins dangereux.

Ainsi que toutes les irritations, les névralgies peuvent être combattues, 1°. par les sédatifs, 2°. par la méthode révulsive.

Parmi les moyens sédatifs, les émissions sanguines tiennent le premier rang, et elles doivent être préférées toutes les fois que la douleur est intense : le peu d'ancienneté et la fixité de la névralgie, sont deux circonstances favorables au succès du traitement. C'est ce qu'a constaté M. le professeur Broussais, et ce qu'il constate tous les jours à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce. Nous y avons vu des névralgies anciennes, et qui avaient résisté à tous les moyens que l'on avait employés pour les combattre, céder, comme par enchantement, à une seule application de vingt, trente, ou quarante sangsues (*loco dolenti*).

Certaines substances ont la propriété spéciale de calmer l'irritation nerveuse : par exemple l'opium, les extraits de jusquiame, de belladone, de ciguë, etc.; on les administre intérieurement, ou en topiques. Mais la difficulté de faire agir ces substances directement sur le lieu affecté (au moins dans un grand nombre de circonstances), les dangers que court le malade par l'énormité de la dose, que l'on est parfois obligé de mettre en contact avec la surface sensible de l'estomac, toutes ces considérations doivent singulièrement faire négliger ce mode de médication.

Après les évacuations sanguines, la méthode de traiter les névralgies par les révulsifs est sans contredit préférable. Il est même des circonstances où elle est la seule indiquée. Cette méthode consiste à produire une rubéfaction, une vésication à la peau, à établir des exutoires, (moxa, cautère, séton), le long du trajet du nerf affecté, et l'on entretient ordinairement ces suppurations jusqu'à la guérison complète.

De toutes les substances proposées jusqu'à ce jour pour combattre les névralgies, celles dont l'emploi paraît avoir été suivi d'un succès marqué, rentrent dans l'une ou l'autre des deux méthodes de traitement que nous avons indiquées : Ex. les sudorifiques, les purgatifs, etc., etc. Il faut en excepter cependant la section, la cautérisation du nerf siége de l'irritation.

Afin de compléter le rapprochement que nous avons établi entre les irritations sanguines et les irritations nerveuses, nous pouvons ajouter que, de même que les premières sont quelquefois traitées et guéries par des stimulans appliqués sur le tissu enflammé, les irritations nerveuses le sont aussi par des excitans directs du système nerveux : Ex. l'électricité, le galvanisme, etc.

H. M.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIII[e]. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VI.) (21 Février 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IV[e]. Époque. — I[re]. Période, comprenant depuis le II[e]. siècle jusqu'au V[e]. siècle environ.

At meâ quidem sententiâ hi omnes affectus divini sunt, ut et reliqui omnes, nullusque altero divinior aut humanior existit, sed divini omnes, cùm horum quoque suam naturam habeat, neque quisquam citrà naturam fiat. Hipp. de aere, locis et aquis, sect. iii, 10. edent. Foesio.

Si, avec un attachement sans bornes pour le système de Galien, on eût pu transmettre aux médecins des temps postérieurs son esprit de pénétration, son coup d'œil d'observateur tranquille, et sa profondeur, l'art de guérir aurait atteint, bien plutôt que les autres sciences, un degré de perfection supérieur; mais il était écrit dans le livre des destinées, que l'esprit humain devait être subjugué par le sceptre de plomb de la superstition et de la barbarie, et qu'il ne se relèverait, avec énergie, qu'après des siècles!

A l'éclatante lumière que commençait à répandre de toutes parts le dogmatisme du médecin de Pergame, la doctrine des émanations, la théosophie renouvelée des Orientaux, ne tardèrent pas à substituer leurs ténébreuses chimères. La croyance puérile à l'influence des esprits sur la production de tous les effets corporels fit rejeter tous développemens des causes physiques. Les maladies furent rapportées à un génie, à un esprit malin. Dès lors l'invocation de ce génie, la parole mystique de Dieu ou des démons pouvait seule les guérir.

Malades reçus au Bureau central, du 21 au 31 janvier 1819, inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	3
Fièvres gastriques ou bilieuses.	76
Fièvres muqueuses	7
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq.	7
Fièvres inter., quot., tierces., etc.	13
Fluxions de poitrine.	26
Fièvres catarrhales.	15
Phlegmasies internes ou externes.	71
Erysipèles, varioles.	16
Douleurs rhumat., angines.	18
Catarrhes pulmonaires.	26
Coliques métalliques.	10
Diarrhées, dyssenteries.	4
Apoplexies et paralysies récentes.	8
Hydropisies et anasarques.	16
Phthisies pulmonaires.	7
Ophtalmies.	11
Maladies sporad., chron. ou résultats.	99
Enfans galeux.	10
Total.	443

Empoisonnement

Dû à l'usage externe du sublimé corrosif (deutochlorure de mercure); par M. Willaume, chirurgien en chef de l'hôpital d'instruction de Metz.

Chaque jour nous voyons se renouveler les accidens funestes causés par l'ignorance et le charlatanisme; chaque jour nous réclamons une police médicale qui réprime, et surtout qui prévienne ces déplorables abus. Espérons qu'avec le temps nos souhaits seront remplis; mais, en attendant que l'intérêt de l'humanité provoque des mesures si indispensables, efforçons-nous de dévoiler l'impudence de ces imposteurs, que peut seule alimenter la crédulité confiante d'un public ignorant. Offrons sans cesse aux yeux de ce public, le triste tableau des nombreuses victimes du charlatanisme éhonté. Peut-être la crainte

produira-t-elle un effet plus efficace que les moyens répressifs, que les conseils les plus sages dictés par un sentiment généreux, mais que le stupide vulgaire croit toujours intéressé.

Quantæ putatis esse vos dementiæ
Qui capita vestra non dubitatis credere
Cui calceandos nemo commisit pedes ?

Le cahier, pour le mois d'août 1818, du Journal universel des Sciences médicales contient l'observation suivante, d'un empoisonnement dû à l'usage externe du sublimé corrosif. M. Willaume, en l'adressant à M. Regnault, rédacteur principal de cet intéressant recueil, l'accompagne de réflexions sages, qui caractérisent un médecin jaloux de la dignité de sa profession, autant qu'un défenseur zélé de l'intérêt de l'humanité.

Madame de Nov**, âgée de 30 ans, grande, forte et bien constituée, était citée dans la contrée qu'elle habitait (les environs de Sarre-Louis), autant pour sa beauté que pour les charmes de son esprit et l'amabilité de son caractère. Il y a trois ans environ qu'une de ses femmes contracta la gale, et la lui communiqua. Cette dame garda pendant plusieurs mois, sans s'en douter, cette dégoûtante maladie, attribuant les démangeaisons et les pustules à un *mauvais sang*. Cependant elle fut détrompée et s'empressa de demander des remèdes ; mais quels remèdes ! Elle s'adressa à ce qu'on appelle un *guérisseur*, habitant une campagne voisine de la sienne. Le traitement que cet homme a conseillé consiste essentiellement en quatre-vingt-dix bains généraux, préparés avec une dissolution de sublimé (deuto-chlorure de mercure), et en frictions faites avec une pommade rouge, qui chaque fois appelait le sang à la peau. La base de cette pommade était vraisemblablement de l'oxide rouge de mercure.

On ignore à quelle dose le sublimé entrait dans chaque bain ; mais il y en avait assez pour que l'officier de santé *prétendu* ait cru devoir prévenir de ne point verser l'eau des bains dans la cour, crainte, disait-il, que les bestiaux ne s'empoisonnassent. Prudence vraiment digne d'éloges ! On ne sait ce qui doit le plus étonner ou de l'obstination de l'ignorant empoisonneur, ou de la constance de la malade à user de ces prétendus remèdes. En effet, qu'un médecin sage, éclairé, juge à propos de prescrire à ses malades, aux femmes surtout, un remède dont l'usage inspire quelque répugnance, entraîne quelque léger inconvénient : quelles oppositions ne rencontre-t-il pas tous les jours ? Il a mille peines à les vaincre, et souvent il échoue. Ici nous voyons un homme ignare subjuguer une femme élégante et spirituelle, lui persuader de s'imprégner pendant six mois, d'un poison actif. Par une fatalité rare, M. de Nov** était absent. Cependant le *médecin* et la malade, las, l'un et l'autre, de voir incessamment la peau se couvrir de boutons et de croûtes, malgré l'usage assidu de moyens aussi énergiques, commencèrent à manquer l'un d'impudence, et l'autre de patience. Mme. de Nov**, croyant avoir la gale plus fort que jamais, alla trouver un médecin d'une ville voisine, qui mit un terme à l'éruption, en calmant l'irritation; mais bientôt l'effet du poison se manifesta par un enrouement opiniâtre, par la perte d'une voix belle et fraîche, par une petite toux sèche, des points de côté, une fébricule presque continuelle, des douleurs dans les membres ; par la phthisie pulmonaire enfin, avec tout son triste cortége.

Soit que le poison ait agi directement sur le poumon, soit que cet organe ait ressenti sympathiquement l'irritation dont la peau avait été si long-temps le siége, cette épouse adorée, cette mère de famille, n'a point tardé à succomber. N'est-ce pas le cas, dit M. Willaume, de s'écrier avec Palengeri : « *Oh! miseræ leges quæ talia crimina fertis!* » . . . .

OBSERVATION CRITIQUE

Sur les ouvrages populaires en médecine, d'après les accidens arrivés à une nouvelle accouchée;
Par A. M. BERTRAND, docteur en médecine, domicilié à Commercy (Meuse), chevalier de l'Ordre Royal de la Légion-d'Honneur.

N'EST-il pas fâcheux, à raison de l'abus qui en résulte, que quelques médecins aient mis leurs écrits à la portée de la conception du pu-

blic, et qu'ils aient donné à l'étude des connaissances humaines la tournure d'une science qu'il est facile d'apprendre, même sans applications préliminaires ? Notre réponse est affirmative ; on doit regretter que plusieurs ouvrages de ce genre soient imprimés, et que la vente en soit autorisée par le gouvernement.

Nous citerons un exemple du vice que portent avec eux ces écrits domestiques, fort estimables d'ailleurs, et mis au jour dans l'intention de faire le bien.

Une jeune femme de vingt ans accoucha, pour la première fois, au mois de juillet 1818 ; elle ne fut qu'une heure *dans les maux*, l'enfant vint parfaitement bien, sans aucune espèce d'accident. Les parens de la nouvelle mère, rassurés sans doute par cette heureuse délivrance, crurent devoir s'abstenir des soins hygiéniques que demande toujours l'état des accouchées. Pendant les trois premiers jours la mère abusa de sa position ; elle se leva plusieurs fois, et prit indistinctement des boissons froides, ne changea même pas de linge, après avoir, la seconde nuit de sa couche, éprouvé une transpiration assez forte. Alors survint un petit frisson, et ensuite une grande chaleur, qui se dirigea vers la tête ; les urines eurent de la peine à passer. Un des parens, se croyant médecin, parce que, disait-il, il connaissait Buchan par cœur, voulut diriger les soins que l'état de la malade exigeait ; cependant, le cinquième jour, voyant que le ventre était douloureux et tendu, qu'il y avait suppression des lochies, que les mamelles étaient flétries, que la sécrétion du lait paraissait ne plus s'opérer, on se décida à me faire part de la situation de la jeune femme, avec invitation de la voir. Je reconnus que tous les symptômes qui caractérisent la fièvre puerpérale étaient ceux qui l'accablaient, le ventre surtout était très-distendu ; il ne pouvait supporter la plus légère suppression ; des douleurs capables de faire évanouir la malade, se faisaient sentir au moindre mouvement du corps ; le pouls était dur et serré, la susceptibilité nerveuse excessive ; il y avait céphalalgie sus-orbitaire ; la langue était saburrale, la face très-animée ; le sentiment d'une tumeur, semblable à celle désignée sous le nom de globe hystérique, était rapportée à la région hypogastrique ; les traits de la face commençaient à se retirer vers le nez, les yeux étaient fixes, et la respiration presqu'entièrement thorachique. La malade était naturellement d'un tempérament sanguin : comme elle avait perdu peu de sang pendant la sortie de l'enfant, il était évident que l'utérus, le péritoine, ou l'épiploon devaient être les organes, dans lesquels paraissait se développer une inflammation aiguë, dont la mort devenait la suite inévitable, si l'on n'opposait à cet accident les moyens les plus prompts.

Je prescrivis une boisson émétisée qui produisit des déjections copieuses de matières noirâtres, d'une odeur insupportable. Douze sangsues furent appliquées à la partie interne des grandes lèvres ; le lendemain le pouls était moins plein et le ventre moins tendu, mais toujours douloureux ; la respiration seulement s'opérait avec plus de facilité, la vessie ne fesait point ses fonctions ; alors boisson mucilagineuse légèrement nitrée, et fomentations émollientes sur le bas-ventre ; le soir le pouls était élevé, la céphalalgie était aussi plus intense, la respiration moins facile, la malade se plaignait d'une douleur au dos ; réapplication des sansues à la vulve ; quatre furent posées sur la région sus-pubienne. La nuit se passa sans douleur, la prostration des forces se manifesta, la vulve était toujours sèche. Les urines ne coulant pas, j'introduisis une sonde dans la vessie ; il en sortit une eau bourbeuse, bien différente du liquide naturel que contient ordinairement ce viscère ; dès lors il y eut amélioration de l'état du ventre, la vulve s'humecta par le retour des lochies dont la couleur était fortement teinte de sang. Tous les symptômes se calmèrent ; la tête devint libre ; les seins, de vides et flétris qu'ils étaient, reprirent de l'action ; on s'aperçut des progrès de la sécrétion du lait, et, après la disparition de cet état éminemment grave, la convalescence me permit de donner à la malade un purgatif minoratif, qui termina heureusement cette crise.

L'art a triomphé ici, en combattant vivement les symptômes alarmans que présentait la malade ; quelques heures encore, et tous les efforts de la science n'obtenaient aucun succès ; nos regrets devenaient d'autant plus amers, qu'on aurait eu à déplorer le sort d'une tendre et jolie épouse, chérie de toute sa famille, et cependant moissonnée à la fleur de l'âge. Combien eût été coupable ce parent, si on ne s'était rendu au désir manifesté par la jeune femme, pour qu'on appelât un médecin ? Durant les jours d'alarmes que nous passâmes près de la souffrante, notre *Buchaniste* lisait à chaque instant les articles qui avaient trait à la maladie ; il arrivait le livre en main, écoutant, il est vrai, mes observations, mais cherchant à les trouver, elles, ou leur critique, dans sa lecture. Certes les connaissances superficielles puisées dans des écrits de médecine populaire sont loin de former un vrai médecin ; l'expérience est indispensable pour parvenir à connaître les signes qui caractérisent les infirmités humaines, et à savoir employer à propos les moyens convenables, pour les guérir ou tout au moins les pallier.

Si l'on proscrivait comme dangereux tous les livres qui popularisent, en apparence, la science médico-chirurgicale, l'abus qu'on en fait n'alimenterait plus le charlatanisme, ni le commérage ; l'homme qui n'agit qu'après avoir fait une étude approfondie de la nature, qui dirige constamment ses vues vers le bien public, ne verrait plus, comme cela arrive trop souvent, son avis exposé à une censure ridicule, et presque toujours préjudiciable aux malades. Ce que nous disons s'applique sans exception à la lecture des livres de médecine domestique, fussent-ils médités par un savant d'ailleurs, mais à qui le diagnotisque et l'art de guérir sont étrangers.

J'ai connu une personne hypocondriaque, qui lisait constamment des livres de médecine ; elle s'appliquait tous les symptômes décrits dans chaque maladie ; de sorte que, faisant la médecine symptomatique, son corps était un laboratoire de pharmacie, sa collection de formules, un pot pouri de médicamens. B.... D.

Conservation de l'eau douce en mer.

Illi robur, et æs triplex
Circà pectus eral, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus......................

Telle est l'imprécation que fait Horace lorsqu'il envisage les monstres effroyables dont est peuplé l'Océan, la profondeur des abîmes, la fureur de l'Aquilon, ce despote inquiet des mers qu'il soulève, et apaise à son gré. Mais, au lieu de ces instrumens d'une mort aussi prompte que sûre, si le poëte philosophe eût considéré d'autres dangers des voyages de longs cours, quelle peinture animée son génie ne nous eût-il pas faite des tourmens des infortunés matelots luttant contre la tempête, épuisés de fatigue, et dévorés par une soif sans cesse irritée par l'aspect de la plaine liquide ! Nouveaux Tantales ! L'onde qui parfois les recouvre, accroît encore le feu qui les embrase.

Jaloux sans doute de découvrir un procédé, depuis si long-temps et toujours inutilement cherché, de préserver les marins d'un aussi horrible supplice, M. Perinet, ex-professeur de l'hôpital militaire d'instruction de Paris, a tenté à ce sujet diverses expériences. Dans un mémoire imprimé à Arras, il examine les moyens variés que l'on a déjà employés pour empêcher l'eau douce de se corrompre à bord des vaisseaux : tels sont l'agitation fréquente à l'air, la filtration au travers du charbon, la distillation, l'ébullition, l'addition d'un acide, la carbonisation de l'intérieur des barriques, etc., etc. ; tous ces moyens présentent des inconvéniens. Après avoir tenté plusieurs recherches sur le charbon, quelques oxides métalliques, sans obtenir le résultat qu'il désirait, M. Perinet a fait l'expérience suivante :

« Le premier août 1807, dit-il, j'ai fait placer une pièce vide de Bourgogne, de la capacité d'environ 250 litres, sur des chantiers : les unes à la cave, les autres en un local plus exposé à la température chaude de l'été. Ayant fait remplir

de l'eau d'un puits les diverses barriques bien nettes en dedans, j'ai introduit, par la bonde, dans chacune un kilogramme et demi d'oxide noir de manganèse en poudre. J'ai bien agité le tout à l'aide d'un bâton, afin de diviser le plus qu'il était possible, dans l'eau, cet oxide qui est fort pesant. J'ai recouvert la bonde d'un fort bouchon de papier.

» Chaque quinze jours, j'avais la précaution de bien faire agiter et troubler de nouveau cette eau pendant quelques minutes, et j'examinais chaque fois par le goût, l'odorat et la vue, l'état de cette eau.

» Ayant conservé, jusqu'en janvier 1814, cette même eau dans les diverses futailles, sans avoir jamais remarqué de changement, mais l'ayant au contraire trouvée claire, inodore, incolore, limpide et de bonne qualité, comme celle du puits d'où elle provenait, je me suis assuré que ce moyen était très-propre à prévenir toute corruption de l'eau à bord des vaisseaux. »

Nous pensons avec M. C. L. Cadet qu'une expérience, qui a duré sept ans, doit donner aux marins quelque confiance dans le procédé de M. Perinet, qui d'ailleurs est d'une exécution aussi facile que peu coûteuse; cependant, ainsi que l'observe judicieusement M. Cadet, l'air des entreponts et de la cale d'un vaisseau, n'étant pas le même que celui dans lequel se sont trouvées les barriques qui ont servi à l'expérience, on ne peut sensément prononcer sur l'efficacité du moyen que lorsqu'un équipage l'aura employé avec succès, pendant un voyage de longs cours, sur un bâtiment qui aura passé deux fois la ligne.

Réflexions *sur le défaut d'isochronisme dans le pouls des deux bras*; par M. Rostan.

La médecine ne serait qu'un empirisme aveugle, si l'on ne portait dans son étude le flambeau du raisonnement. Lorsqu'il est rigoureusement la conséquence des faits, il doit reculer les bornes de l'art. Ainsi les raisonnemens, renfermés dans de justes bornes, par lesquels on s'élève à la théorie des fonctions, après avoir soigneusement étudié les organes qui les exécutent; les sages considérations qu'on se permet sur les maladies, après avoir contemplé les altérations des organes, sont les fondemens les plus solides sur lesquels l'art médical puisse s'appuyer : les lui interdire, c'est vouloir lui faire traîner une enfance perpétuelle; mais l'abus du raisonnement est bien voisin de son *usage*, et le *passage* est glissant de l'explication à l'hypothèse.

M. le docteur Rostan nous semble avoir fait une juste application du raisonnement dans les réflexions qu'il a émises sur l'*isochronisme des pulsations artérielles*. Ces réflexions nous ayant offert un très-vif intérêt, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur en communiquant l'analyse.

Il ne faut pas être très-versé dans les phénomènes physiologiques, pour sentir combien il est difficile d'admettre que les pulsations artérielles soient plus fréquentes dans un endroit que dans un autre. En effet, comment un agent, un moteur unique, pourrait-il imprimer deux mouvemens à la même colonne de liquide? Cependant les écrits des médecins fourmillent d'exemples d'une pareille irrégularité. Le docteur Rostan pense que la difficulté de partager son attention sur les deux pouls en même temps, est la principale cause de l'illusion qui a trompé la plupart des observateurs. Ayant eu lieu de faire tracer par un élève instruit l'histoire d'une maladie, celui-ci insista beaucoup sur le défaut d'isochronisme des deux pouls; étonné de cette proposition, M. Rostan voulut s'assurer par lui-même de sa réalité.

Ayant donc saisi l'un des bras du malade, tandis que l'élève tenait l'autre, et marquant par des signes convenus toutes les irrégularités, toutes les intermittences, les pouls des deux côtés se trouvèrent parfaitement isochrones. Cette expérience répétée plusieurs jours de suite donna constamment le même résultat.

Peu de temps après, le fait suivant s'offrit à l'observation de M. Rostan : Une femme, affectée d'anévrisme du cœur, sembla présenter une dif-

férence bien manifeste dans le type des pulsations des deux artères radiales; au bout de quelques jours, celle du côté droit cessa entièrement, le pouls gauche conservait toute son énergie. Il annonça qu'une lésion locale des vaisseaux en était probablement la cause. La moitié supérieure de l'artère brachiale droite offrait à la couverture du corps l'apparence d'un cordon ligamenteux, et était complétement oblitérée. Quelque temps après, le docteur Rostan eut une nouvelle occasion de voir confirmer ses idées sur l'isochronisme du pouls par le fait suivant. Une femme affectée d'une gastrite, pour laquelle elle était venue réclamer les secours de l'art offrit, deux jours après son entrée à l'infirmerie, une différence sensible dans les pulsations des deux artères radiales; le pouls droit battait 93 fois; le gauche, irrégulier, intermittent, ne donnait que 75 pulsations, qui ne correspondaient pas à celles du côté opposé.

Le lendemain, le pouls droit était lui-même inégal et intermittent; le gauche, tout-à-fait inappréciable. Le bras de ce côté devint froid, livide, très-douloureux à la moindre pression.

Le surlendemain, les doigts du côté gauche sont menacés de gangrène: la malade meurt le même jour; l'artère brachiale gauche était oblitérée et comme ligamenteuse dans son tiers moyen, dans un espace de trois pouces. Elle paraissait dilatée et conique au-dessus de son rétrécissement, et reprenait son diamètre ordinaire au-dessous des profondes, après l'oblitération.

Tels sont les faits curieux qui conduisent M. Rostan à penser que le défaut d'isochronisme, long-temps soutenu, dépend d'une lésion locale.

Le raisonnement et l'expérience ne semblent pas pouvoir présenter un accord plus parfait et plus satisfaisant.

PROGRAMME.

M. le professeur Dubois a remis, au commencement de cette année, à la faculté, de la part d'une personne qui désire rester inconnue, une somme de cinq mille francs destinée à fonder un prix annuel *sur les maladies prédominantes à Paris*. Suivant les intentions du fondateur, la faculté, autorisée par une ordonnance du roi, en date du 18 février 1818, a employé cette somme en acquisition de rentes sur l'état; et elle a pris un arrêté dans lequel elle a cru remplir encore mieux les vues bienfaisantes du fondateur, en donnant plus de latitude au choix des questions.

Arrêté de la faculté.

Art. 1. Il sera décerné tous les ans un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs à l'auteur du mémoire jugé le meilleur sur une question proposée par la faculté, et relative à la l'histoire médicale de Paris, ou à l'histoire générale des épidémies, ou enfin à toute autre question d'un intérêt général.

2. Les mémoires seront en français ou en latin, et adressés à la faculté dans le courant du mois de novembre, suivant les formes usitées pour les concours académiques. Les professeurs de la faculté de Paris sont seuls exceptés du concours.

3. Les mémoires seront examinés et jugés par une commission nommée parmi les professeurs, et cette commission fera son rapport dans le courant du mois de mars suivant.

4. Le prix sera décerné dans une séance publique de la faculté, qui aura lieu dans le mois d'avril.

5. Les bulletins cachetés contenant les noms des concurrens dont les mémoires auront été jugés mériter le prix ou quelque distinction, ne seront ouverts que dans la séance de la faculté qui précédera immédiatement la séance publique consacrée à décerner le prix.

6. L'excédant de la rente sera mis chaque année en réserve; et, lorsque le fonds de cette cumulation se sera élevé à une somme suffisante, il sera donné un autre prix de la même valeur sur un autre objet.

7. La médaille sera frappée au coin de la médaille des prix de clinique, portant la tête d'Esculape; mais il sera fait un coin particulier pour le revers.

En exécution de cet arrêté, la faculté a délibéré qu'il serait proposé pour sujet des mémoires qui concourront au prix qui sera décerné en avril 1820, la question suivante :

Donner l'histoire des maladies qui ont régné le plus généralement à Paris pendant les années 1817 *et* 1818.

La faculté désire que, dans cette histoire, on fasse entrer quelques remarques sur la constitution atmosphérique ; que même, jetant un coup d'œil sur les années précédentes, on en examine sommairement l'histoire météorologique et médicale ; que les considérations générales reposent sur des faits particuliers bien observés et décrits avec soin ; enfin, qu'en suivant la même méthode sévère d'inductions déduites exactement des faits, on cherche à déterminer les causes de ces maladies, et les hygiéniques propres à éloigner ces causes ou à en diminuer l'influence.

Le sujet des mémoires à envoyer au concours pour le prix qui sera décerné en 1821, sera :

Topographie médicale de Paris et de ses environs ou du département de la Seine.

J.-J. Leroux, doyen ; Royer-Collard, présid. ;
Des Genettes, secrétaire.

Nota. Les mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés à M. le doyen de la faculté de médecine de Paris, sous le couvert de S. Ex. le ministre de l'intérieur. Chaque mémoire devra porter en tête une épigraphe, qui sera répétée sur l'enveloppe d'un paquet cacheté contenant le nom, la qualité et l'adresse de l'auteur du mémoire.

Sur le chocolat à l'extrait de lichen.

M. Reymond pharmacien, dont nous avons déjà annoncé les diverses préparations de lichen, et en particulier le chocolat à l'extrait de lichen, convenable surtout dans certaines affections de l'estomac et de la poitrine, ayant soumis ses procédés à l'examen de la faculté de médecine de Paris, vient d'en obtenir un rapport favorable, dont nous citerons le passage suivant :

« M. Reymond, disent les professeurs, nous » a fait voir les diverses préparations qu'il com» pose avec le lichen ; et, au lieu de faire, comme » cela n'est que trop commun, un secret des pro» cédés qu'il met en usage, il est entré avec nous » dans le plus grand détail à ce sujet, en sorte » qu'il mérite qu'on dise de lui, que c'est plutôt » pour l'intérêt de l'humanité qu'il a travaillé, » que pour le sien propre.

» Les compositions sont faites avec soin, et » réunissent à la propriété de leur substance, » l'avantage d'une forme agréable.

» D'après cet exposé nous pensons que M. Rey» mond, en s'occupant de l'amélioration des pré» parations du lichen, en rendant leur usage plus » certain et plus agréable, a rendu service à la » médecine et qu'il mérite des éloges. »

V**...

Ministère

De la marine et des colonies.

Le ministre secrétaire d'état de la marine appelle, par une circulaire du 7 février 1818, l'attention des administrateurs de nos colonies, sur la propagation de la vaccine dans ces établissemens.

Il résulte des rapports qui viennent d'être adressés au département de la marine, à ce sujet, par M. le baron Douzelot, et par M. le comte de Lardenoy ;

Qu'à la Martinique on ne connaît plus de petite vérole depuis dix ans, et que le nombre des sujets vaccinés s'y est élevé à environ cinquante mille ;

Que la Guadeloupe est également préservée de la petite vérole.

Des comités de vaccine, vont s'organiser, à la Martinique et à la Guadeloupe, et il sera décerné des récompenses aux personnes, qui auront montré le plus de zéle pour la propagation de la vaccine dans ces deux îles.

Aérolithe.

Les journeaux russes décrivent un aérolithe, qui tomba au village de Hobodka, dans le gouvernement de Smolensko, le 29 juillet, suivant les Russses, ou le 11 août, selon notre manière de compter.

La pierre pesait sept livres; la surface en était rude et recouverte d'une croûte brune; on voyait à travers, et par places, la substance de la pierre elle-même, d'une couleur grise, et parsemée de taches d'une apparence métallique. Ce corps descendit avec une telle violence, qu'il pénétra plus d'un pied dans la terre.

☽ Dernier quartier, le 22.

Depuis le 1er. jusqu'au 21 février, le *maximum* du baromètre a été de 28 p. 4 l. Le *minimum* de 27 p. 8 l. $\frac{7}{12}$.

Le *maximum* du thermomètre a été de 1 d. 8. — Le *minimum* de 10 d. 4.

Le *maximum* de l'hygromètre a été de 100 d. 0. — Le *minimum* de 83 d. 0.

CHEVALLIER, *ingénieur-opticien.*

BIBLIOGRAPHIE.

Sommaire d'une Histoire abrégée de l'Anatomie pathologique,

Par PIERRE RAYER, docteur en médecine de la faculté de Paris, ex-élève interne de l'Hôtel-Dieu, et de la maison royale de santé, ancien élève de l'école pratique. A Paris, chez *Gabon* et *Méquignon-Marvis*, libraire, rue de l'École de Médecine, 1318.

Nous rendrons incessamment compte de cette brochure, qui nous a paru intéressante sous plusieurs rapports.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

De Pharmacie théorique, d'après l'état actuel de la Chimie, ouvrage spécialement consacré à ceux qui se destinent à l'étude de la pharmacie, ainsi qu'aux élèves en médecine et en chirurgie, qui doivent passer leur troisième examen. — Avec gravures;

Par J.-B. CAVENTOU,

Pharmacien des hôpitaux civils de Paris, associé libre national de la Société de pharmacie, et membre de la Société médicale d'émulation de la même ville, correspondant de l'Académie des sciences de Bordeaux, des Sociétés royale d'Arras, de médecine, de chirurgie et pharmacie du département de l'Eure, d'émulation de Liége, etc., 1 vol. in-8°. de près de 750 pag. — Prix, 8 fr. 50 c. — Et franc de port, 11 fr. A Paris, chez L. COLAS, imprimeur-libraire de la Société pour l'enseignement élémentaire, éditeur du Journal de Pharmacie, rue Dauphine, n°. 32.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Sur la vaccine et sur les moyens de détruire l'erreur populaire qui déprécie son importance;

Par A.-M. BERTRAND, docteur-médecin, chevalier de la Légion-d'Honneur, domicilié à Commercy. A Paris, chez le même. — Prix, 40 c.

Tout ce qui a trait à la vaccine doit inspirer un intérêt si vif et si général, qu'il suffit d'annoncer les ouvrages, qui, comme celui de M. Bertrand, sont dictés par le désir vraiment philantropique d'étendre les bienfaits de la découverte de Jenner.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VII.) (1er. MARS 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = IIe. PÉRIODE (Médecine grecque, depuis le IIe. siècle jusqu'au Ve. environ, suite).

Rationalem quidem puto medicinam esse debere; instrui verò ab evidentibus caussis, obscuris omnibus non à cogitatione artificis, sed ab ipsà arte, rejectis.

CORNEL. CELSI de Re med., lib. I, præf.

Que peut promettre à l'esprit et à la raison l'examen de ces temps de ténèbres, où l'ignorance absolue des lois de la nature faisait regarder comme miraculeux tout phénomène physique, dont on ne pouvait saisir les causes et suivre le développement? Quelle pouvait être la médecine à une époque où l'on faisait abstraction du corps de l'homme et des organes malades, pour livrer la guerre à des génies, à des élémens, à des esprits, etc? Elle ne pouvait être, et n'était en effet qu'un tissu de superstitions et d'erreurs. Ainsi, la thérapeutique consistait alors en talismans, ou amulettes suspendues au cou, sur lesquelles étaient écrits des mots mystiques sacrés et barbares. Jamblique prétendait que les mots qui ne signifiaient rien pour nous, étaient les plus efficaces, parce que c'étaient des langues sacrées, agréables aux dieux. — Plotin avait son démon particulier, avec l'assistance duquel il délivrait de tous les maux, et prédisait l'avenir, etc., etc.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

UNE température plus constamment douce que froide, un temps sec, rarement interrompu par de très-légères pluies, telle a été, dans la première quinzaine de février, la constitution atmosphérique qui semblait nous mener insensiblement au printemps. La végétation marchait à grands pas. Déjà on se félicitait de voir (chose unique à Paris), un hiver écoulé sans qu'il fût tombé de neige. Tout à coup des vents d'ouest et de sud-ouest, soufflant avec impétuosité, sont venus ravir au bassin de la Seine les douceurs d'un climat de Provence, dont se trouvait si bien l'habitant de Lutèce. Les personnes qui ne voient dans les révolutions atmosphériques que des témoignages de la satisfaction ou du courroux du ciel, ne manqueront pas, sans doute, de lui adresser de bien sincères actions de grâces. La pluie, la neige, la grêle a en effet troublé, ou plutôt empêché les promenades bruyantes du carnaval, que des consciences timorées se représentent comme des attentats à la morale, ... et des outrages à la divinité.

Les maladies aiguës que l'on a eu occasion d'observer, dans le courant de février, ont toutes présenté un caractère inflammatoire. Il y a eu un nombre considérable de maladies exanthémateuses; la rougeole, surtout, a été très-fréquente. Sans prétendre que la vaccine préserve de la rougeole, nous ferons cependant remarquer que la fréquence plus grande de cette dernière maladie, coïncide avec une diminution aussi notable dans le nombre des vaccinations. L'on se rappelle peut-être qu'à l'époque de l'introduction de la vaccine en France, à Paris surtout, on avait fait l'observation inverse.

Les enfans et les jeunes gens des deux sexes ont été, plutôt que les adultes, atteints par la rougeole. Ces derniers n'en ont cependant pas été tout-à-fait exempts. La maladie s'annonçait par des lassitudes spontanées, des bâillemens, une douleur de tête plus ou moins forte, quelques envies de vomir. Tous les malades ont présenté une rougeur des yeux, un enchifrenement et une toux plus ou moins forte.

Le 2e., le 3e. ou le 4e. jour, mais plus souvent le 3e., l'éruption a eu lieu en suivant l'ordre accoutumé, c'est-à-dire, en commençant par les parties (telles que la face, le cou), dans lesquelles prédomine le système capillaire sanguin. La sortie, la marche et la terminaison des exanthèmes a été, en général, assez régulière. Chez quelques sujets, cependant, plusieurs des boutons se réunissaient de telle sorte, qu'il en résultait une espèce de petit phlegmon.

Lorsqu'asservissant toutes les écoles, la doctrine de l'humorisme, *convertissait* le corps humain en un cloaque impur d'humeurs dégoûtantes, on ne voyait dans toutes les maladies, mais surtout dans les affections cutanées, qu'un effort salutaire de la nature, pour chasser au dehors de l'économie les immondices qui la contaminaient. On recherchait alors les sudorifiques, les stimulans, les diaphorétiques, etc., les plus puissans pour favoriser *la sortie de ces humeurs*. Depuis que Sydenham a démontré les dangers de cette méthode incendiaire, nous savons très-bien (et chaque jour nous met à même de nous en convaincre), qu'au lieu de tous les alexipharmaques les plus énergiques, dont nos pères regrettaient encore l'insuffisance, le séjour dans une température douce et uniforme, un régime sévère, les boissons sucrées, acidules ou gommeuses, suffisent pour conduire à une convalescence aussi prompte qu'heureuse, les malades atteints d'affections exanthémiques.

Tel a été, en général, le traitement que l'on a mis en usage durant cette constitution.

Chez une petite fille, qui présentait tous les symptômes de l'embarras gastrique, mais sans aucun mouvement fébrile, un vomitif, administré dans le début de la maladie, a été suivi d'un heureux succès. Il faut dire cependant que ce n'est jamais qu'avec la plus grande réserve que l'on doit avoir recours à ces moyens; car, par l'irritation plus ou moins vive qu'ils déterminent sur la membrane muqueuse gastro-pulmonaire, ils peuvent enrayer la marche de l'éruption cutanée.

Vers le troisième ou quatrième jour, lorsque les exanthèmes commencent à paraître, s'il n'y a pas de mouvement fébrile, ou s'il est très-faible, on peut favoriser leur sortie à l'aide d'une boisson légèrement excitante et sudorifique, telle que l'infusion de fleurs de sureau édulcorée avec quelques onces de miel, de sirop de capillaire, etc.

Le vulgaire, dont l'ignorance et la faible conception s'accommodent si bien de la doctrine de l'humorisme, croit que tout danger est passé, quand la desquammation des pustules de la rougeole s'est effectuée. Il se trompe gravement; car c'est la convalescence, dans les maladies exanthématiques, qui exige le plus de précautions. L'irritation des membranes muqueuses, bien manifestée par la rougeur des yeux, le coryza, et surtout par la toux, persiste plus ou moins longtemps après la disparition complète de l'affection cutanée. Des écarts dans le régime, l'impression d'un air froid, etc., augmentent très-facilement cette irritation, dont les suites ne sont que trop souvent funestes. L'on ne manque pas de dire alors, que les *mauvaises humeurs n'étaient pas bien sorties*.

Observation *sur une vérole d'emblée*; *par* M. Treille, chirurgien-major du 1er. régiment de cuirassiers de la garde royale, membre de la Légion-d'Honneur.

On a beaucoup disserté sur la question de savoir si la sipihlis pouvait être contractée d'emblée. Certains auteurs le pensent; d'autres sont d'une opinion contraire. Le fait suivant nous paraît devoir détruire toute espèce de doute sur ce point de doctrine.

M.***, fils de parens très-sains, d'un tempérament doux, mais mélancolique, était passionné pour l'étude.

A l'âge de vingt-deux ans, il éprouva de profonds chagrins, causés par la mort de son père. Des coliques soudaines se manifestèrent, et il en fut cruellement tourmenté pendant deux ans. Il habitait alors un pays marécageux, froid et humide : il n'avait jamais fait usage de vin; son unique boisson avait été l'eau, et parfois le café.

A vingt-trois ans, il cohabita avec une femme suspecte, la seule qu'il ait vue en sa vie; du moins, c'est ce dont il m'a assuré, et j'ose croire qu'il ne m'a pas trompé.

Huit mois après, une seconde femme suspecte lui donne plusieurs baisers lascifs. Vers cette époque, il quitte le climat froid et humide qu'il habitait, pour se transporter dans un pays chaud : là il fait usage de vin, et ses coliques disparaissent. Au bout d'un an environ, M.*** se plaignit d'hémorroïdes. MM. les docteurs Broussais, Bernard et moi l'examinâmes, et reconnûmes qu'il n'était point affecté d'hémorroïdes, mais bien de rhagades, le premier et unique symptôme vénérien qu'il eût encore éprouvé, à l'exception de quelques douleurs dans l'intérieur des os des cuisses, et la chute d'environ la moitié des poils du pénil, des cuisses et des jambes.

Le malade se refusa d'abord à croire qu'il eût la vérole, alléguant que dix-huit mois s'étaient écoulés depuis qu'il avait vu la première femme suspecte; qu'il y en avait dix qu'il n'avait reçu les baisers lascifs de la seconde, et que, pendant cet espace de temps, il n'avait communiqué avec aucune autre femme.

Cependant, voyant que les rhagades ne disparaissaient pas, nous le déterminâmes à faire un traitement auquel il se soumit avec peine, toujours persuadé qu'il n'avait pas la vérole. Il prit huit grains de sublimé corrosif dissous dans douze onces d'eau distillée, une bouteille de sirop de cuisinier, et il fit des applications d'onguent mercuriel sur les rhagades qui disparurent en quinze jours. On les touchait aussi, parfois, avec le nitrate d'argent fondu.

M.*** cessa, dès lors, tout traitement, et entreprit un long voyage, pendant lequel il éprouva des maux de gorge fréquens. Dix-huit mois après, il fut atteint d'un violent typhus, dont la convalescence fut fort longue, et durant laquelle il perdit la sensibilité des doigts, et éprouva des douleurs ostéocopes. M.*** acquit seulement alors la conviction que ces symptômes pouvaient bien tenir à la vérole. Aussitôt que ses forces le lui permirent, il se soumit à un traitement complet par les frictions, dont il éprouva les plus heureux effets. Depuis ce temps, M.*** n'a ressenti aucun autre symptôme vénérien, et le pénil s'est recouvert de nouveaux poils : quant à ceux des cuisses et des jambes, ils n'ont plus repoussé.

Observation *sur des crampes très-douloureuses ou des douleurs très-aiguës à la partie postérieure de la jambe gauche, guéries par l'application du bandage compressif*; par M. Moreau, médecin de l'hospice civil de Vitry-le-Français, et membre correspondant de l'Athénée de médecine de Paris.

Les maladies les plus simples, les moindres infirmités n'en procurent pas moins souvent à l'art de guérir l'occasion de signaler son utilité et sa puissance; l'observation suivante se joint à beaucoup d'autres pour en fournir la preuve.

M. l'abbé Desl....., âgé de soixante-six ans, d'un tempérament bilieux, sanguin et d'une forte constitution, quoique très-irritable et très-sensible, éprouva, il y a environ six ans, au moment où il s'y attendait le moins, des douleurs des plus aiguës à la partie postérieure de la jambe gauche, ou dans les muscles jumeaux de cette extrémité, pour peu qu'il appuyât son pied à terre. Ces douleurs s'accrurent progressivement à un point tel que, pendant près de quinze jours, il lui fut impossible de poser son pied, et par conséquent de sortir de son lit; cependant il n'existait à cette jambe aucun gonflement, aucune tuméfaction, ni aucune altération qui pût indiquer la cause du

mal; elle présentait en tout la même apparence que celle du côté opposé. D'ailleurs le malade n'éprouvait aucun mouvement fébrile, et jouissait de la liberté de toutes ses fonctions, si ce n'est de celle de la station. Appelé pour lui prescrire quelques moyens d'alléger cette pénible situation, et ne voyant pas alors quelle pouvait en être la cause, je me contentai, pendant plusieurs jours, de faire envelopper cette jambe de cataplasmes émolliens et anodins, de la faire mettre, plusieurs fois par jour, dans un bain de même nature, de l'exposer à la vapeur d'une forte infusion de fleurs de sureau, et de la faire frictionner de temps en temps avec une huile douce camphrée; enfin de mettre le malade à l'usage de boissons tempérantes, de lait d'amandes, de lavemens adoucissans, anodins, et d'un régime rafraîchissant : tous ces moyens furent inutiles; le malade, découragé par tant d'essais inutiles et accusant l'insuffisance de l'art, se détermina à consulter *une rebouteuse* en réputation dans le pays; celle-ci l'assura de suite que ses douleurs n'étaient que l'effet de nerfs croisés et recroisés, qu'elle promit de décroiser et remettre à leur place sous quelques heures : mais il n'en fut pas ainsi : après de nombreuses frictions avec du beurre frais et des applications multipliées de cataplasme composé de blancs d'œufs, de poivre, de sel, et étendu sur des étoupes, *les nerfs ne furent point décroisés*, les douleurs ne furent point calmées; elles parurent même s'être accrues au point que le malade, un peu honteux de sa crédulité, renonça aux soins de ce charlatan femelle, et me fit prier de revenir le voir.

Ayant pris alors de nouveaux renseignemens sur le principe de l'origine de ses douleurs, j'appris que, pendant quelques jours avant leur invasion, le malade s'était trouvé dans la nécessité, étant occupé à des écritures très-longues près de son feu, de tenir les jambes, et surtout la jambe gauche, plus ou moins constamment étendues, sur un coussin, vers son foyer.

J'augurai, en conséquence, que les muscles de la jambe avaient pu être très-fatigués, et affaiblis par cette extension prolongée et presque continue pendant plusieurs jours, et qu'ils n'avaient plus assez de force pour opérer la station, sans qu'il en résultât des douleurs vives. Je me déterminai de suite, d'après cette conjecture, à comprimer ces muscles, pour leur fournir un point d'appui, au moyen d'un bandage, *fascia tibialis compressiva*, appliqué le long du pied et de la jambe jusqu'au-dessus du genou.

Cette application eut un plein et entier succès. Non-seulement le malade put de suite se tenir debout, mais encore il put faire plusieurs tours dans sa chambre sans la moindre douleur; il se promena une partie de la journée dans la maison et au dehors, sans éprouver la moindre douleur, tandis qu'un instant avant l'application du bandage, il en éprouvait de très-aiguës pour peu qu'il se levât de son lit ou qu'il voulût se tenir debout.

Quelques jours après, sa jambe droite qui avait aussi souffert de la même extension, trop longue et trop continue, ayant été atteinte des mêmes douleurs dans la station, il employa, sans me consulter, le même moyen, et en obtint le même succès; il garda le bandage pendant environ huit jours à chaque jambe, et après ce temps il put facilement s'en passer en marchant aussi librement qu'auparavant.

Un succès aussi subit et aussi complet, par un moyen aussi simple, fit penser à M. Moreau que le bandage compressif pourrait être employé avec avantage dans beaucoup d'autres affections, telles que certains rhumatismes des extrémités, certaines douleurs à l'extérieur de la poitrine, suite d'efforts violens ou de coups reçus à cette partie, etc., enfin, dans toutes les affections où il devient nécessaire de modérer la mobilité et l'irritabilité des muscles et de limiter leurs mouvemens.

M. Moreau pense encore que le bandage compressif pourrait rendre moins pénible, peut-être même prévenir la fatigue d'un long voyage de pied : car, dit-il, n'est-ce pas même d'après ce principe que certains voyageurs ont l'habitude de porter de longues guêtres un peu serrées?

Observation *sur une douleur d'oreille, accompagnée d'hémorragie, occasionée par la présence de trois vers*; par M. Comperat, chirurgien aide-major à la légion de Seine et Marne.

Un enfant, âgé de sept ans, éprouvait depuis six semaines, ou environ, une légère suppuration dans le conduit auditif externe de l'oreille gauche; les parens se contentaient de laver la conque avec l'eau tiède ou la décoction d'orge. Tout à coup l'enfant se plaignit d'une douleur vive, qu'il ressentait, pour la première fois, dans cette oreille; des injections avec l'eau de mauve la firent cesser. Pendant plusieurs jours la douleur reparut avec vivacité, et chaque fois l'emploi du même moyen fut suivi du même succès.

Un soir la douleur fut si aiguë, que l'enfant eût des mouvemens convulsifs, et qu'il rendit par l'oreille quelques gouttes de sang. M. Comperat, ayant été appelé, pratiqua plusieurs saignées, et prescrivit d'ajouter aux injections quelques gouttes de laudanum liquide, et d'huile d'amandes douces. Le tout fut employé presque sans succès. Le surlendemain la douleur fut extrême; les mouvemens convulsifs devinrent plus fréquens, et plus considérables. Vers le milieu du jour, le sang commença à couler par l'oreille, et en si grande quantité que, dans l'espace de quelques heures, il en sortit la valeur de six onces. L'exploration attentive du conduit auriculaire n'y fit rien apercevoir. Les saignées, les narcotiques, les adoucissans furent répétés, mais toujours sans succès. L'état du petit malade avait été toujours empirant, lorsqu'au milieu de la nuit tout à coup les mouvemens convulsifs se calmèrent beaucoup, et la douleur diminua. L'enfant se plaignit alors de quelque chose qui lui rongeait l'oreille. Sa mère examina l'intérieur du conduit auditif, y vit un corps blanc, qu'elle retira avec la tête d'une épingle. C'était un ver, que M. Comperat reconnut être de la classe des diptères. Ne doutant point que ces vers piochant avec leurs crochets écailleux, ne pussent occasioner les accidens qu'il avait observés, ce chirurgien explora de nouveau le conduit auriculaire, où il aperçut un autre ver, qui se remua en tous sens; il le retira avec une petite pince. Enfin, il en retira un troisième, et les accidens cessèrent tout à coup. Après avoir fait dans le conduit auditif une légère injection d'eau végéto-minérale, on y introduisit un petit bourdonnet de charpie; on coucha l'enfant, il s'endormit aussitôt, et à son reveil il ne montra aucun signe de douleur. Le même pansement fut répété pendant les deux jours suivans; et le troisième, l'enfant était parfaitement rétabli.

Désirant de s'assurer positivement de quelle espèce de diptères étaient ces vers, M. Comperat les enferma séparement dans des cornets de papier; cinq jours après, la métamorphose commença: ils passèrent à l'état d'aurélie de couleur noirâtre; et le treizième jour, en ouvrant un cornet, il en sortit une grosse mouche: un second cornet ayant été ouvert avec plus de précaution, on trouva l'aurélie ouverte à l'une de ses extrémités, d'où sortait la tête de la mouche.

L'aurélie du troisième cornet était encore entière. L'une et l'autre furent mises dans une petite bouteille d'un verre clair; et, dans l'espace de deux jours, deux mouches, connues sous le nom de mouches bleues de la viande, sortirent de leur coque.

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

VIN TONIQUE

de Hébert, pharmacien de Paris. (1)

Quinquina jaune.	} ãã ℥ iij.
Cachou.	
Rhubarbe de Chine.	} ãã ʒ iij.
Badiane.	
Canelle de Ceylan.	ʒ ß.
Sucre blanc.	℥ xx.
Vin rouge.	℔ ix.

Faites macérer pendant vingt jours et filtrez.

(1) C'est le même M. Hébert, qui a déjà adressé à M. le rédacteur de la Gazette de Santé, la formule d'un *élixir corroborant*, insérée dans le n°. du 20 octobre 1816.

Quelques essais sur la racine de quinquina; par M. Laubert, pharmacien en chef des armées, membre du conseil de santé militaire.

On attribue à la racine du quinquina des propriétés fébrifuges, supérieures même à celles de l'écorce; et l'on dit que les essais qui ont été faits en Espagne, ont donné les résultats les plus satisfaisans. Nous devons ces renseignemens à M. le comte de Bourke, ministre de S. M. le Roi de Danemarck en Angleterre. Il nous a envoyé un morceau de cette racine, que l'on ne peut se procurer, dit-il, que très-difficilement; et il ajoute, qu'ayant montré à M. Humboldt l'échantillon dont il s'agit ici, ce savant lui a dit que les propriétés fébrifuges de la racine de quinquina sont bien prouvées, mais que si, par malheur, l'on introduisait l'usage en médecine, ce serait un moyen de détruire entièrement les bons quinquinas.

Il nous eût été agréable de savoir à quelle espèce appartient l'échantillon que nous possédons, et nous eussions désiré en avoir une quantité suffisante pour en faire l'analyse; mais nous avons été forcés de borner nos recherches à quelques esssais, qui, quoique incomplets, nous ont cependant paru présenter de l'intérêt.

La racine que nous avons reçue est fusiforme, compacte et pesante; sa surface est assez lisse, noueuse, et marquée circulairement de quelques zones linéaires et parallèles; elle est enveloppée d'une couche d'un brun-rougeâtre; sa texture est fibreuse; et lorsqu'on la coupe transversalement, elle a l'apparence d'un crible très-fin, d'un blanc sale, tirant un peu sur le rouge; son goût est très-faible, et paraît avoir quelque analogie avec celui de la squine: elle est sans odeur sensible.

Une partie de cette racine, après avoir été concassée, a été mise en macération dans l'eau, à une température de 30 à 35°. Réamur. Après quarante-huit heures, la liqueur, qui avait été remuée de temps en temps, était trouble, fauve, et rougissait fortement le tournesol.

On a versé, sur cette liqueur, une quantité d'éther égale au tiers de son volume, et l'on a mélangé les deux liqueurs, en les agitant fortement à plusieurs reprises. Après vingt-quatre heures, la partie aqueuse s'étant éclaircie, il s'était formé un dépôt assez considérable, grisâtre, et l'éther surnageant avait une couleur bleu-de-ciel faible.

L'éther, qu'on a examiné le premier, rougissait le papier réactif. Abandonné à l'évaporation spontanée, il a laissé une matière blanche, cristalline, et une matière rouge-pâle. Le résidu, fort peu considérable, exhalait une odeur aromatique agréable. La matière blanche était à petites aiguilles très-minces; son goût était douceâtre et fortement styptique. Un peu d'eau a dissous cette matière cristalline, sans toucher à la matière rouge-pâle; et cette dissolution rougissait le papier réactif et verdissait fortement les sels de fer. La matière rouge-pâle était aromatique et légèrement amère; elle s'est dissoute entièrement dans l'alcohol froid, et lui a communiqué sa couleur. Cette dissolution alcoholique ne rougissait pas le papier réactif, et ne changeait en rien la couleur des sels de fer, même dans une teinture alcoholique de tritosulfate. On a lieu de croire que la partie cristalline, obtenue par l'éther, était de l'acide gallique; la partie rouge-brune ressemblait assez à la matière jaune résiforme de l'écorce de quinquina. L'éther employé dans cette expérience ne présentait aucune trace de matière verte.

Le précipité séparé et séché, a été reconnu pour être de la matière amilacée; l'alcohol chaud l'a blanchi considérablement, sans le dissoudre. Il s'est dissous complétement dans un peu d'eau chaude, et, lors du refroidissement, la liqueur a formé une gelée. Cette masse gélatineuse se dissolvait dans l'eau alcaline, et les acides y formaient un précipité blanc grumeleux; elle prenait aussi la forme liquide par la chaleur, et l'iode lui communiquait une belle couleur blanche. On a fait évaporer cette solution colorée par l'iode, et l'on a obtenu un résidu noir, sans odeur, qui a communiqué à l'alcohol une cou-

leur jaunâtre et une légère acidité, peut-être par la formation d'un peu d'acide hydriodique.

La liqueur aqueuse éthérée ayant été soumise à l'évaporation, a laissé un petit résidu d'un fauve brun, que l'alcohol à 30°., secondé par la chaleur, a dissous en partie. La matière que l'alcohol n'a pas attaquée, était aussi de l'amidon rougi par un peu de matière colorante. L'alcohol, traité par la potasse caustique, s'est comporté comme le ferait, en pareil cas, la teinture alcoholique de quinquina : il s'est formé un précipité rougeâtre alcalin; la liqueur était jaunâtre et un peu alcaline. Cette liqueur, neutralisée par l'acide sulfurique, séparée du sulfate et évaporée ensuite, a laissé un petit résidu d'une odeur fort agréable, et qui se dissolvait assez bien dans l'eau, mais dont l'amertume était très-sensible. Le précipité rouge alcalin avait les mêmes caractères que la matière colorante du quinquina; mais il était plus soluble dans l'eau, et d'une combustion plus difficile.

Le résidu de la racine, épuisé par plusieurs décoctions, n'a fourni que de l'amidon et un peu de matière colorante.

Il résulte de ces essais, que l'échantillon que nous avons examiné, et qui pesait 30 grammes, ne contenait pas de matière verte. Il a fourni à peu près 4 grammes de matière amilacée, légèrement colorée; une très-petite quantité d'acide gallique, que nous n'avons jamais pu séparer du quinquina; de la matière résiniforme en très-petite proportion, et un gramme de matière colorante. Si la racine en question appartient réellement à une plante du genre *cinchona*, et si, comme on le dit, la racine des plantes qui appartiennent à ce genre possède les propriétés antifébriles à un degré éminent, nous serions plus embarassés que jamais pour déterminer la nature de ce principe.

L'analyse comparative de la racine et de l'écorce, et les essais thérapeutiques bien dirigés, pourront seuls jeter quelque lumière sur cette intéressante question. C'est par le concours de ces expériences que l'on pourrait savoir un jour si le quinquina, lorsqu'il est indiqué, agit réellement en vertu d'un principe spécifique, et que l'on parviendrait peut-être à connaître la nature de ce principe, ou, mieux encore, la véritable manière d'agir de l'écorce du Pérou.

Effet *remarquable produit par une explosion souterraine, dans l'une des mines du département de la Loire.*

La mine de houille de la Tour, commune de Firminy, département de la Loire, a été exploitée jusqu'ici à l'aide d'un seul puits, dont la profondeur est de quatre-vingts mètres (environ deux cent quarante pieds), et qui tombe sur le toit de la couche de houille en extraction. L'imperfection des moyens d'aérage et l'abondance du gaz hydrogène, exigeaient qu'après chaque jour de repos, on fît descendre un ouvrier pour enflammer les portions de gaz dispersées dans les travaux, et prévenir ainsi toute espèce d'accident. Le 8 juin 1817, le nommé Bouin fut chargé de cette fonction; mais à peine était-il sorti de la tonne qui l'avait descendu au fond du puits, que sa lumière se trouva en contact avec un mélange très-volumineux et très-détonnant de gaz inflammable (1), et l'explosion eût lieu avec une grande violence. Bouin, renversé sur place, froissé par la secousse, et plongé en même temps au milieu de la flamme, se traîna jusqu'au puisard, où il attendit pendant plus d'une heure une délivrance qu'il provoquait par les cris du désespoir. On ne put pas le secourir plus tôt, parce que tous les objets qui garnissaient l'embouchure du puits, tels que tonnes, câbles, molettes, boisage supérieur, et toiture de la machine à manége, avaient été lancés en l'air, à une grande hauteur au moment de l'explosion, et dispersés. Ajoutons que le nommé Bouquette, ouvrier, qui était à l'embouchure du puits, fut soulevé en même temps

(1) Le gaz hydrogène ou gaz inflammable, n'entre en combustion qu'autant qu'il est en contact avec le gaz oxigène ou l'air atmosphérique. S'il est mélangé dans certaines proportions avec l'un de ces deux gaz, et que l'on approche du mélange un corps en ignition, la détonation a lieu avec plus ou moins de force.

comme un projectile, et *lancé*, *à la distance d'environ cent mètres* (trois cents pieds), sur un pré marécageux, où il n'éprouva presqu'aucun mal. Le malheureux Bouin, qui s'était trouvé près du foyer de l'incendie, ne fut pas déplacé; mais ses blessures étaient beaucoup plus graves, et il en mourut.

Qualité tinctoriale découverte dans la fleur des pommes-de-terre.

Un chimiste de Copenhague a découvert un jaune brillant pour la teinture. Le moyen de l'obtenir est de couper le haut de la pomme-de-terre quand elle est en fleur, et de la broyer, afin d'en extraire le suc. De la toile de coton ou de drap, trempé dans cette liqueur, pendant quarante-huit heures, prend une couleur jaune, belle, solide, durable, et en plongeant ensuite l'étoffe dans du bleu, on obtient une magnifique couleur verte qui teint parfaitement.

Programme *du concours pour la chaire d'anatomie et de la connaissance extérieure des animaux domestiques, à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort.*

Première séance. *Considérations générales sur l'anatomie* : Histoire de cette science. — Son utilité pour le vétérinaire. — Ses rapports avec les autres parties de l'art. — Manière de l'étudier.

Deuxième séance. *Principes constituans du corps animal* : Tissus organiques. — Organes. — Appareils d'organes.

Appareil de la locomotion : Les os. — Les cartilages. — Les muscles. — Les ligamens. — Les articulations.

Troisième séance. *Appareil de la digestion* : Organes de la déglutition. — Les estomacs. — Les intestins. — Organes accessoires.

Appareil de l'absorption : Les pores. — Les lymphatiques.

Quatrième séance. *Appareil de la respiration* : Les poumons.

Appareil de la circulation : Le cœur. — Les artères. — Les veines. — Les capillaires.

Appareil des sécrétions : L'assimilation.

Cinquième séance. *Appareil de la sensibilité* : Masse encéphalique. — Nerfs. — Organes des sens.

Appareil de la génération : Organes du sexe mâle. — Organes du sexe femelle. — Produit de la génération.

Sixième séance. *Exercice pratique* : Dissection des muscles, des nerfs et des vaisseaux.

Septième séance. *Considérations générales sur la connaissance extérieure des animaux domestiques* : Histoire de cette science. — Importance de son étude pour le vétérinaire. — Principes de la beauté. — Règles des proportions. — Expression physiognomonique. — Expression pathognomonique.

Huitième séance. — Histoire naturelle générale. — Zoologie. — Espèces. — Variétés. — Races. — Familles. — Influence des climats. — Influence des habitudes. — Manières d'examiner et de choisir les animaux que l'on veut acheter. — Ruses des vendeurs. — Inattentions des acheteurs. — Signalemens.

Neuvième séance. — Matière médicale. — Botanique. — Pharmacie.

Dixième séance. — Exercice théorique et pratique sur la maréchallerie, sur la jurisprudence vétérinaire, sur la pathologie interne et chirurgicale.

Onzième séance. — Économie rurale. — Considérations générales sur les lois chimiques et sur les lois physiologiques.

Douzième séance. — Argumentations.

Le concours sera ouvert le 1er. mai 1819.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. VIII.) (11 Mars 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = IIe. Période (Médecine grecque, depuis le IIe. siècle jusqu'au Ve. environ, suite).

Les premiers chrétiens, considérant un grand nombre de maladies (l'épilepsie, la lèpre, etc.), comme produites immédiatement par les mauvais démons, employaient, pour les combattre, les exorcismes, les chrêmes, l'imposition des mains, etc. En réunissant ainsi les chimères du système cabalistique et de la théosophie à leurs rites religieux, ils contribuèrent beaucoup à arrêter les progrès des sciences et de la médecine en particulier.

Avant de détourner nos regards du spectacle dégoûtant des superstitions, du despotisme, et des erreurs de tout genre, qui ont asservi le premier âge de notre ère, nous allons signaler, d'une manière très-sommaire, les hommes que la tradition, plutôt que leurs ouvrages, range au nombre des médecins.

Le premier qui s'offre à nous est *Serenus Samm*[illegible], homme de lettres, à qui l'on attribue généralement un poëme sur la médecine; il était ami de Géta, et fut mis à mort par Caracalla, sous le prétexte d'avoir conseillé, contre ses ordres, des amulettes dans des fièvres intermittentes.

Malades reçus au Bureau central, depuis le 1er. jusqu'au 28 février 1819, inclusivement.

Fièvres non caractérisées.	16
Fièvres gastriques ou bilieuses. . . .	190
Fièvres muqueuses	58
Fièvres adyn. ou putrides, ataxiq. .	25
Fièvres inter., quot., tierces., etc.. .	27
Fluxions de poitrine.	28
Fièvres catarrhales.	17
Phlegmasies internes ou externes. .	73
Erysipèles, varioles.	43
Douleurs rhumat., angines.	32
Catarrhes pulmonaires.	57
Coliques métalliques.	15
Diarrhées, dyssenteries.	11
Apoplexies et paralysies récentes. . .	15
Hydropisies et anasarques.	21
Phthisies pulmonaires.	38
Ophtalmies.	47
Maladies sporad., chron. ou résultats.	419
Enfans galeux.	»
Total.	1130

Réflexions *sur le séjour de corps étrangers dans la vessie urinaire.*

Si quelqu'une des fonctions du corps de l'homme, dans les différens actes dont elle se compose, pouvait faire naître l'idée d'appliquer aux phénomènes de la vie les lois de l'affinité, certes, la sécrétion de l'urine en était susceptible plus que toute autre. Aussi, séduits par la grande et la prompte influence qu'exercent les *ingesta* (alimens et médicamens) sur les qualités physiques et chimiques de l'urine, par les modifications que ce fluide éprouve pendant son séjour dans la vessie, etc., les chimistes ont-ils donné, à différentes époques, des théories chimico-vitales, dont la plupart prouvent, il est vrai, l'esprit ingénieux de leurs auteurs, mais qui toutes font voir jusqu'à quel point peut se laisser égarer une imagination féconde, quand elle cesse d'être dirigée par la froide raison.

Toutefois il est un cas où la vessie joue, pour ainsi dire, le rôle d'un vase inerte, et l'urine qu'elle renferme, celui d'un liquide entièrement soumis aux lois de l'attraction chimique. Par exemple, on sait que toutes les fois qu'un liquide tient en solution des sels, ou autres substances cristallisables, il suffit d'y introduire un corps solide, pour voir bientôt se former une précipitation des substances dissoutes. Ce corps solide se se recouvre successivement de couches superposées, et devient par là le noyau d'une masse irrégulière ou cristalline plus ou moins considérable. Si l'on considère sa composition d'une manière générale, l'urine nous offre l'idée d'un liquide, dont la base est l'eau, et qui tient en solution des sels, des acides, des terres ou oxides, etc. Que par une circonstance quelconque, un corps étranger parvienne dans la vessie, le dépôt qu'il ne tardera pas à y déterminer nous représentera l'image plus ou moins parfaite du phénomène que le chimiste observe dans son laboratoire : c'est ce que nous semble confirmer l'observation suivante.

HISTOIRE *de l'extraction d'un calcul vésical, formé sur un fragment de tuyau de pipe de terre*; par M. WILLAUME, chirurgien en chef, premier professeur de l'hôpital militaire d'instruction de Metz.

JEAN-CHARLES LEROND, autrefois sergent au 2e. bataillon de mineurs, maintenant pensionné et domicilié à Verdun, âgé de quarante-trois ans, d'un tempérament un peu lymphatique, d'ailleurs usé par la guerre, était sujet, depuis quelque temps, à des difficultés d'uriner provenant du rétrécissement de l'urètre.

En 1814, faisant route dans une charrette, de Grenoble à Verdun, il sentit sa dysurie augmenter; elle fut telle, un jour, que les plus grands efforts ne purent exprimer que quelques gouttes d'urine.

Cependant, ne voulant pas quitter la voiture, dans la crainte de perdre les moyens de transport, il ne s'arrêta pas pour chercher du secours dans un hôpital; il crut pouvoir se le porter lui-même; et, se rappelant qu'en pareille occurence, les chirurgiens rétablissent le cours interrompu du liquide à l'aide d'une sorte de tube, il s'avisa de s'introduire dans l'urètre un long tuyau de pipe de terre, dont il eut soin d'arrondir et de polir une extrémité.

Cette sonde, d'un nouveau genre, pénétra assez facilement jusqu'au point où le canal, se recourbant sous l'arcade des os pubis, lui offrit un obstacle. Dans un effort pour le forcer, le fragile instrument se rompit entre les mains de l'imprudent, et une portion, qu'il jugea devoir être assez longue, resta engagée dans la voie qu'il cherchait à rétablir. Malgré cette digue, ou peut-être à cause du canal qu'elle offrait au liquide intercepté, l'urine s'écoula assez librement pour faire croire à l'opérateur qu'il avait, en partie, atteint son but, et pour lui faire espérer qu'au moyen de quelques manipulations, et avec du temps et de la patience, le fragment sortirait par où il était entré; étrange sécurité que cet homme, qui ne manque pas d'intelligence, conserva fort long-temps. Cependant l'urètre, d'abord distendu, irrité par la présence du corps étranger, s'assouplit, s'élargit, et permit à ce corps de cheminer vers la vessie dans l'intérieur de laquelle son extrémité postérieure parvint, l'antérieure restant toujours engagée dans l'urètre. Là, l'étroit canal, qui d'abord avait favorisé l'écoulement du liquide, ne tarda pas à s'obstruer, et à s'incrustrer, à l'extérieur, des sédimens urineux. De terribles difficultés d'uriner se firent sentir; des contractions énergiques de la vessie les surmontèrent néanmoins, jusqu'à ce que cette faculté de l'organe diminuant par un exercice trop répété, et par l'augmentation graduelle de l'obstacle, l'excrétion du liquide ne se fit plus qu'avec une difficulté extrême; enfin il s'écoula involontairement, continuellement, goutte à goutte, et, à ce qu'il paraît, à mesure qu'il était sécrété. Cet homme eut la constance de supporter pendant quatre années les tourmens et les incommodités d'un pareil état. Ce n'est qu'après un aussi long espace de temps, qu'abattu par ses

continuelles douleurs, et près d'y succomber, il perdit toute espoir de voir sortir le corps étranger, auteur de ses maux, et qu'il se décida à demander du secours.

Il entra alors à l'hôpital militaire d'instruction de Metz, après avoir fait la route de Verdun en deux jours, à pied, ne pouvant supporter la voiture, et pissant du sang à chaque instant. En l'examinant avec attention, on reconnut que la portion membraneuse et prostatique de l'urètre était remplie, et distendue par un calcul qui arrêtait la sonde, faisant une saillie légère au périnée, et un autre très-considérable dans l'intestin rectum : une urine mêlée de matière puriforme s'écoulait goutte à goutte et involontairement de l'urètre. On se décida alors à extraire le corps étranger.

Nous ne suivrons pas M. Willaume dans la narration qu'il fait des détails de l'opération, des précautions qu'elle a exigées, etc. ; nous dirons seulement qu'il a fallu toute l'habilité de ce chirurgien distingué, pour surmonter heureusement les obstacles qu'opposaient à son extraction le volume énorme du calcul, son enclavement entre les branches des os pubis et ischion, la végétation que la membrane muqueuse épaissie et comme fongueuse, envoyait dans les petits enfoncemens très-multipliés, que présentait la surface raboteuse et inégale du calcul, etc.

Un régime sévère, des boissons gommeuses, des bains tièdes, et surtout l'application réitérée pendant plusieurs jours, de ventouses scarifiées sur l'abdomen, firent cesser les symptômes d'inflammation péritonéale, qui se manifestèrent quelques jours après l'opération.

La plaie pansée avec soin s'est cicatrisée peu à peu, l'urine a repris son cours par l'urètre, et au bout de quatre mois après son entrée à l'hôpital, Lerond ne conservait plus qu'une incontinence, effet inévitable de la longue et excessive distension du col de la vessie, et de la perte de contractilité de cette partie de l'organe.

Les fragmens du calcul étant rajustés, il avait, ainsi qu'on nous l'a dit, la forme d'une poire dont la petite extrémité serait fort allongée. Il a 30 lignes dans son plus grand diamètre, le vertical, qui répondait par conséquent à celui de l'arcade sous-pubienne ; le diamètre horizontal n'en a guère moins ; d'où l'on conçoit comment cette concrétion a pu être enclavée entre les branches du pubis et de l'ischion réunies, lesquelles, dans le milieu de leur hauteur, ne laissent entre elles qu'un espace de 24 ou 25 lignes chez un sujet adulte et de haute stature.

Toutes les couches qui forment ce corps étranger ne présentent ni le même aspect, ni la même composition : les plus voisines du tube sont circulaires, concentriques, superposées, » *et tout ainsi que le chandellier, trempant sa* » *mèche par plusieurs fois dans le suif, en fait* » *une grosse chandelle*, » comme dit Amb. Paré ; composées, les unes d'acide urique, les autres de phosphate ammoniaco-magnésien, elles forment ensemble une couche de 8 à 9 lignes d'épaisseur. Le reste du calcul est formé par une agrégation confuse de cristaux très-irréguliers de phosphate ammoniaco-magnésien. Le poids de la masse entière est de 6 onces et demie.

Observation *sur une rupture de l'estomac, produite par une chute sur l'abdomen* ; par M. B. Roques, docteur en médecine, chirurgien-aide-major au régiment du Génie de Montpellier, etc.

Un voltigeur de l'ex-sixième régiment d'infanterie de ligne, alors en garnison à Corfou, fort et bien constitué, s'étant un jour enivré et n'ayant pu se rendre seul à la caserne, y fut conduit le soir par quelques-uns de ses camarades, qui le firent coucher au même instant ; mais, obligé de se lever dans la nuit pour satisfaire à des besoins naturels, et dans un moment où tous les militaires de sa chambrée dormaient, ce malheureux, qui n'avait point encore recouvré sa raison, se précipita du premier étage par la fenêtre, qui était de plain-pied et sans garde-fou : il tomba à plat ventre sur le pavé ; et fut trouvé dans cette attitude, deux heures après sa chute, par une patrouille, qui le secourut et le transporta à l'hôpital militaire ; bien qu'il donnât en-

core des signes de l'intégrité de ses facultés morales; il expira néanmoins au bout d'une heure.

Le cadavre fut apporté le lendemain matin à l'amphithéâtre de l'hôpital, où je donnais alors des leçons d'anatomie (c'était pendant l'hiver de 1813); il était destiné pour les dissections; mais ayant observé une tuméfaction énorme du bas-ventre, lequel était tendu et sonore comme un ballon, je voulus en faire l'ouverture. A peine la pointe du scapel eut-elle pénétré dans la cavité abdominale, que je faillis être renversé par l'odeur vineuse et infecte des gaz qui s'en échappèrent, et qui me forcèrent à suspendre un moment mon opération. Je ne doutai plus, dès cet instant, de la cause de la mort et du gonflement excessif du bas-ventre. Une grande quantité de vin rouge, altéré par une sorte de fermentation particulière, quelques morceaux d'ognons fricassés et d'endive (*cichorium endivia*, Lam.), qu'il avait mangés en salade, étaient épanchés dans cette cavité. Je portai de suite mes recherches du côté de l'estomac, et je découvris à l'instant même la rupture de ce viscère, qui leur avait donné passage; elle s'était effectuée vers son extrémité cardiaque et œsophagienne et dans sa grande courbure; sa circonférence était découpée et inégale, et elle avait environ 6 pouces de diamètre. Tous les autres viscères abdominaux me parurent parfaitement sains et sans aucune trace de meurtrissure, de même que toutes les autres parties du corps, à l'exception de l'os pisiforme droit, qui était le siége d'une fracture comminutive, sans ecchymose ni lésion apparente des tégumens palmaires.

Réflexions. — Le mécanisme par lequel la rupture de l'estomac s'est opérée dans le cas que je viens de rapporter, me paraît aussi simple qu'aisé à concevoir. Cet organe, rempli en grande partie de liquides, a dû nécessairement se rompre, tant par la percussion directe qui a eu lieu sur la région épigastrique, que par le contre-coup qui a fait refluer avec force la plus grande masse de liquide qu'il renfermait, vers sa grande courbure et sa grosse extrémité, endroit où la rupture a eu effectivement lieu. Un semblable accident est arrivé dans un cas analogue, rapporté par M. le professeur Portal (1); c'était le seul que je connussse, en ce genre; et c'est ce qui m'a déterminé à publier l'observation précédente. Il est nécessaire, pour les progrès de la science médicale, de distinguer les maladies curables d'avec celles qui sont au-dessus des ressources de l'art, et de multiplier suffisamment les faits, pour établir des règles certaines et invariables; j'ai donc pensé que cette observation pourrait offrir quelque degré d'intérêt et d'utilité. Cependant les deux exemples dont je viens de faire mention, ne doivent peut-être pas encore porter à conclure que toutes les ruptures de l'estomac indistinctement soient toujours, et par elles-mêmes, essentiellement mortelles (2); plusieurs observations de blessures de ce viscère me semblent au moins très-propres à donner quelque espoir de guérison dans les cas de ruptures accidentelles plus légères dont il peut être atteint.

M. Roques promet de publier bientôt quelques exemples de guérison de plaies pénétrantes de l'abdomen, compliquées de lésions plus ou moins graves de l'estomac et du tube intestinal.

Observations *de névralgies et de rhumatismes guéris par l'usage des pilules faites avec le camphre et les extraits de jusquiame noire et de gayac*; par Aimé Grimaud, docteur en médecine, etc.

Ier. Article.

La fréquence des névralgies, leur opiniâtreté, la violence des douleurs qu'elle occasionent, le peu de succès de nos moyens, dans la plupart

(1) Cours d'anatom. médical., tom. v, pag. 202. Paris, 1803.

(2) Les ruptures accidentelles de l'estomac, de la nature de celles dont il est question, offrent beaucoup plus d'espoir de guérison, et sont bien différentes de celles qui sont spontanées et qui proviennent de quelque érosion ou ulcération de ce viscère, ainsi que feu M. Fine, chirurgien de Genève, en a publié des exemples (Annales de Montpellier, tom. III, pag. 241), et dont M. Alex. Gerard a réuni plusieurs observations, dans sa dissertation inaugurale sur les perforations spontanées de l'estomac. (Paris, XII.)

des circonstances, et la barbarie de quelques-uns d'entre eux, doivent fortement exciter le zèle et la sollicitude de tous les praticiens. Déjà quelques-uns, et les docteurs Chaussier et Méglin surtout, ont vu leurs efforts couronnés de succès, et se sont acquis des droits incontestables à la reconnaissance des amis de l'humanité. Animé de la même émulation et sollicité par les mêmes principes philanthropiques, j'ai fait quelques essais : j'en énonce aujourd'hui les résultats. Puisse l'espérance flatteuse qu'il me font concevoir, ne jamais se démentir ! et mon vœu le plus cher sera accompli.

Ire. Observation de névralgie. — M.lle D***, âgée d'environ 32 ans, était, depuis près de deux ans, tourmentée d'une névralgie faciale contre laquelle elle avait vainement dirigé tous les moyens usités, tels que les saignées, les vésicatoires, les amplâtres narcotiques, etc. Les accès, en revenant tous les soirs, avaient cela de particulier que leur retour se manifestait dès que la malade posait la tête sur son oreiller; ensorte que, pour elle, le lit de repos était devenu un véritable lit de douleur, où rarement elle goûtait le sommeil. L'heure des repas était également pour elle un supplice. Les douleurs acquéraient alors une telle intensité, qu'il lui était parfois impossible de prendre aucun aliment. Consulté en avril 1818, je conseillai les pilules dont je donnerai ci-dessous les doses et la composition. Mlle. D.*** en prit, et, dès le troisième jour, elle éprouva un amendement sensible, et ce sommeil réparateur, qui depuis si long-temps lui était inconnu, vint enfin appesantir ses paupières. Sept jours de traitement ont suffi pour anéantir tous les symptômes ; nul ne s'est reproduit jusqu'à ce jour. Mais il arriva un accident. Mlle. D***, le septième jour, déjeuna avec du café, environ une demi-heure après avoir pris ses pilules. Presqu'aussitôt survinrent de l'oppression et des nausées. Il lui semblait que des bourrées de flammes s'exhalaient de son gosier. Un fusion de thé sucrée dissipa ces phénomènes alarmans, produits par le camphre.

IIme. Cure de névralgie. — Un traitement d'aussi courte durée délivra, au commencement d'octobre 1818, madame F.*** d'une névralgie, qui avait son siége dans tous les rameaux du nerf de la septième paire, et qui durait depuis plusieurs mois, mais sans spasmes.

IIIme. Cure de névralgie. — Une névralgie frontale, ou sus-orbitaire, du côté droit, qui depuis plus d'un mois faisant cruellement souffrir M. D.***, coutelier, a cédé, en septembre dernier, à l'usage des pilules durant dix jours. Toutefois elles avaient été précédées de l'administration d'un émétique en lavage et de l'application de douze sangsues derrière les oreilles, le malade n'ayant pas voulu qu'on les posât sur le trajet du nerf affecté.

IVme. Cure de névralgie. — Mlle. D.***, âgée de dix-neuf ans, bien réglée, mais rachitique, eut, il y a environ cinq mois, un gonflement assez considérable de l'articulation du pied gauche, sans douleurs vives, sans changement de couleur à la peau. Quinze jours après il disparut sans traitement; mais, à quelque temps de là, il se développa une douleur vive dans cette portion de la branche frontale de l'ophthalmique qui passe par le trou sus-orbitaire. Cette douleur combattue par des sangsues aux pieds, des vomitifs et des purgatifs, durait depuis environ deux mois, lorsque je fus appelé en septembre. Je fis voir la malade à plusieurs docteurs : j'ordonnai les pilules. Douze jours après, les douleurs étaient tombées : elles étaient cependant auparavant d'une telle force, qu'elles produisaient fréquemment des vomissemens lors de leur retour tous les soirs. Cet état de calme a duré trois semaines, pendant lesquelles les pilules avaient été interrompues. Mais alors le même gonflement du pied reparut avec le premier temps nébuleux de l'arrière-saison. (Deux saignées, une locale, l'autre générale; reprise des pilules à petites doses, deux par jour; et application d'un cataplasme émollient arrosé de quelques gouttes d'acide hydrochlorique.) Huit jours écoulés, le gonflement avait cessé, mais la douleur

frontale était devenue extrêmement vive. Vingt-quatre sangsues furent appliquées sur le trajet du nerf, quatre tous les deux jours ; six pilules furent données chaque jour. Quinze jours après nulle douleur ne se faisait sentir et la santé était bien rétablie.

Les deux cures suivantes ont été obtenues par l'emploi isolé du camphre en substance, et de l'extrait de jusquiame noire ou hannebanne.

Vme. Cure de névralgie. — Mon frère, militaire depuis douze ans, se traîna un soir chez moi avec une douleur sciatique très-vive qu'il avait depuis plusieurs jours, et qu'accompagnait une pleurodynie assez intense. Je lui donnai à mâcher un morceau de camphre, que j'évaluai à un demi-gros, lui recommandant de s'aller coucher promptement. Pendant la nuit, les douleurs disparurent à la suite d'une forte transpiration.

VIme. Cure de névralgie. — M. L.**, âgé d'environ trente-huit ans, d'un tempérament nerveux, avait, depuis trois ans, une siphilis caractérisée par des exostoses et des ulcères, qu'il avait combattus par des traitemens mercuriels, mais incomplets. En proie depuis la même époque à une névralgie maxillaire droite, il était dans un état vraiment déplorable lorsque je le vis au mois de juin 1816. Leurré par un vain espoir, il venait de se faire évulser deux dents très-saines, ce qui avait beaucoup exaspéré les douleurs. Le nerf de la septième paire droite s'était affecté fortement. Des spasmes survenaient presqu'à chaque minute dans tout le côté droit de la face. Le malade en était réduit à la cruelle nécessité de se nourrir par l'anus, tant il avait horreur des alimens, même les plus légers, dont la présence lui causait des angoisses mortelles. Il ne pouvait supporter les plus petits atomes de mercure.

Je lui administrai, avec la plus grande peine, l'extrait de jusquiame noire à la dose d'un demi-grain d'abord ; puis, augmentant tous les jours d'un demi-grain, j'arrivai au nombre de six grains. Les douleurs étant alors beaucoup diminuées et le malade pouvant recevoir quelques alimens, je fis entrer à son insu, un quart, puis un demi-grain de sublimé corrosif dans une des pilules, pour m'opposer aux progrès toujours croissans des symptômes vénériens. Incorporé de cette manière, le mercure ne produisait aucune douleur, et n'annonçait par conséquent point sa présence au malade, qui était auparavant si sensible à son action. En élevant presque journellement la dose de la jusquiame, je parvins à en donner jusqu'à vingt-quatre grains chaque jour. M. L.*** m'offrant alors beaucoup des symptômes de la folie gaie que produit quelquefois cette substance, et n'éprouvant plus de souffrance, j'en diminuai progressivement la dose, et je revins au point d'où j'étais parti. Le malade indocile, se croyant guéri de sa double maladie par la cessation de tout phénomène soit nerveux, soit siphilitique, discontinua son traitement. Pendant près d'un an il n'a ressenti aucune atteinte de névralgie, ni de siphilis, mais ensuite je l'ai perdu de vue. Je crois devoir faire observer ici que ce traitement fut puissamment favorisé par l'administration des tisanes et sirops sudorifiques, unis à l'usage des bains.

(La suite au numéro prochain.)

Paris, le 1er. mars 1819.

A monsieur le Rédacteur de la Gazette de santé.

Monsieur,

Dans un article de votre intéressante gazette, article qui a été mentionné par plusieurs journaux, vous avez cru utile de faire part au public des expériences que M. Périnet, pharmacien en chef de l'ex-succursale de l'Hôtel des Invalides, à Arras, a faites sur les moyens d'empêcher l'eau douce de se corrompre en mer, sous l'ardeur des tropiques et dans les plus longs voyages.

Puisque ces essais, monsieur, ont paru mériter votre attention, je me fais un plaisir de vous donner une plus ample connaissance du résultat des expériences que M. Périnet n'a cessé de continuer, et qu'il m'a communiquées au double titre d'ami et d'officier de marine.

Par les premières, que je crois aujourd'hui concluantes, il a gardé pendant sept ans, sans la moindre altération, de l'eau qu'il a soumise aux températures alternatives de l'été et de l'hiver.

Depuis, il a trouvé un moyen facile d'enlever à l'eau de mer, elle-même, son goût saumâtre et désagréable, et de la rendre potable dans les cas de disette d'eau douce, malheureusement trop fréquens dans les voyages de long cours.

Ce procédé, ainsi que le premier, est, en ce moment, soumis à l'examen de son excellence le ministre de la marine; S. A. R. le duc d'Angoulême lui ayant envoyé le Mémoire que M. Périnet a eu l'honneur de lui présenter lors de son dernier passage à Arras.

Si vous trouvez que cette découverte soit de nature à intéresser les marins français, je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner place à cette lettre dans l'un de vos prochains numéros.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus sincère considération et les sentimens les plus distingués, Monsieur,

Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,
E. de Branville, *ex-officier de la marine.*

BIBLIOGRAPHIE.

Dei contagi *e della cura di loro effetti: lezioni medico-pratiche del cavaliere Valeriano-Luigi Brera*, etc.; c'est-à-dire, Leçons médico-pratiques sur les contagions, et leur traitement; par V.-L. Brera, professeur de thérapeutique spéciale et de clinique médicale en l'université impériale et royale de Padoue, etc., etc.; deux volumes in-8°., divisés en six cahiers, dont il en paraîtra un chaque mois. (1)

Cédant aux instances et aux vœux de ses élèves, le docteur Brera publie aujourd'hui sa *Doctrine des contagions*, telle qu'il la professe depuis plusieurs années en l'université de Padoue. Ses déductions pratiques sont le fruit d'une longue expérience, et le résultat de nombreuses observations recueillies dans un établissement d'une grande célébrité, et sous les yeux d'un nombre très-considérable d'élèves.

Cet ouvrage, dont le docteur Brera nous a adressé le prospectus, se composera de deux vol. in-8°., formant ensemble de 45 à 50 feuilles. Dans une introduction l'auteur indiquera brièvement les auteurs classiques qui ont écrit sur les maladies contagieuses. Le premier volume traitera, en outre, du caractère et de la nature des contagions; de leur origine primitive; de leur propagation; de leur manière d'agir sur le corps vivant.

Dans le second volume, le docteur Brera fera connaître la *phénoménologie* des affections contagieuses, leur pronostic, leurs préservatifs; enfin un *Essai nosographico-clinique* de ces maladies terminera l'ouvrage.

Certes, si le professeur de Padoue traite cette partie de la pathologie encore très-obscure, d'une manière aussi complète qu'il le promet, et que permet de l'espérer le caractère public dont il est revêtu, nous ne doutons nullement que son ouvrage ne fasse époque dans la littérature médicale.

Encouragé par la faveur avec laquelle le public a accueilli ses *Leçons sur les vers et les maladies vermineuses*, le professeur de Padoue promet de faire bientôt succéder à l'ouvrage dont il ouvre aujourd'hui la souscription, d'autres travaux non moins précieux, entr'autres un *Cours médico-pratique sur les maladies du système cutané, nerveux, sanguin, lymphatico-glandulaire, musculaire*, etc.

Journal Universel des sciences médicales, quatrième année, 39e. *cahier, mars* 1819 (1).

Ce recueil intéressant se distingue de presque tous les autres journaux de médecine, par l'étendue

(1) Le prix de la souscription est de 12 livres italiennes. On souscrit à Padoue, chez M. Enrico Asti, employé à la bibliothèque de l'université impériale;
Et chez M. Antonio Tisato, libraire, rue S. Carlo.

(1) On s'abonne rue Duphot, n°. 11; et chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n°. 3.—Prix de l'abon-

de son plan, qui embrasse le tableau de l'état des sciences médicales dans toutes les contrées des deux hémisphères. Il ne fallait pas moins que la réunion des hommes distingués qui ont été appelés à concourir à une si vaste entreprise, dont le succès est assuré depuis long-temps, pour espérer de la voir réussir. Le caractère propre du Journal universel des sciences médicales est d'offrir une critique impartiale de tous les livres de médecine qui paraissent en France, en Allemagne, en Angleterre, en Italie; une collection de mémoires originaux, parmi lesquels on remarque ceux sur les indications immédiates de l'oreille interne, par M. Itard; sur l'ipécacuanha, par MM. Magendie et Pelletier; sur la médecine des peuples sauvages, par M. Pariset; sur la syphilis, par M. Jourdan; sur les eaux minérales, par M. Delpit; sur les causes du vomissement, par M. Portal; sur la fièvre jaune, par M. Dubreuil; sur la grenouillette, par M. Breschet; sur l'hydrocéphale, par M. Regnault; sur la guérison des paralysies; par la cicatrisation de la substance du cerveau, par M. Serres; sur la contagion de la fièvre jaune, par M. Valentin. A ces Mémoires qui tous méritent d'être lus, et plusieurs d'être médités attentivement, il faut ajouter l'excellent Mémoire sur les fonctions du système nerveux en général, et du grand sympathique en particulier, par M. Broussais. Enfin plusieurs articles de bibliographie médicale, quelques autres sur l'état de la médecine en Italie, nous offrent des modèles pour la pureté et l'élégance du style, l'énergie des pensées, l'impartialité des jugemens, et surtout pour l'esprit philosophique qui anime tous les écrits du savant et profond critique Chaumeton. En général les points principaux de la pratique et de la théorie de l'art de guérir sont traités dans le Journal Universel, avec un soin particulier. La plupart des analyses d'ouvrages nouveaux n'en présentent pas seulement l'extrait. Pour l'ordinaire le rédacteur fait part de ses opinions sur le sujet, et donne ainsi à son article la couleur d'un mémoire spécial. A la manière dont ce Journal est dirigé, on reconnaît le praticien distingué, dont l'esprit est supérieur à toutes les petites coalitions secrètes qui se forment si souvent aux dépens de la science, et l'on doit à la vérité de dire, que nous sommes redevables à M. le docteur Regnault, de l'établissement d'un journal de médecine vraiment philosophique, qui marquera les progrès de l'art de guérir, et de la théorie médicale au dix-neuvième siècle. T. G.

nement pour un an, 36 fr. franc de port; pour six mois 20 francs.

Le premier de chaque mois paraît ponctuellement un cahier in-8°. composé de huit feuilles sur beau papier, caractères neufs : trois cahiers forment un volume.

Nomination *à une chaire de la Faculté de médecine de Paris.*

Dans une brochure semi-périodique, on lit ce qui suit :

« Une chaire à la Faculté de médecine vient » d'être partagée : un des professeurs traitera de » la pathologie mentale ; un autre, qui n'est point » nommé, sera chargé de la médecine légale. » Plusieurs praticiens *français* et distingués ont » des droits à cette chaire ; mais on présume » qu'elle sera donnée à un *étranger* qui chante » parfaitement. Lorsque Laïs se retirera de l'Opé- » ra, ce sera sans doute un médecin qui le rem- » placera. »

Les présomptions du sagace auteur étaient on ne peut mieux fondées. M. Orfila, médecin espagnol, et musicien d'une force supérieure, vient d'être nommé professeur de médecine légale. Il est très-remarquable que le jour même que ce médecin a été proclamé correspondant de l'institut de France, des comédiens de l'*Opéra-Buffa* sont venus, en députation, lui offrir une somme considérable pour chanter sur leur théâtre.

ERRATA.

Du 11 février, pag. 318, ligne 13, *lisez* : dans le temps que.

Pag. 319, ligne 20, *lisez* : l'injestion.

Du 21 février, pag. 323, ligne 40, *lisez* : la plus légère pression.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. IX.) (21 Mars 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. ÉPOQUE. = IIe. PÉRIODE (Médecine grecque, depuis le IIe. siècle jusqu'au Ve. environ, suite).

Sextus Placitus, que quelques-uns appellent encore *Platonicus*, a fait un ouvrage sur les médicamens, tirés du règne animal. Dans cet écrit, dicté par le plus aveugle empirisme, l'auteur parle de la plupart des animaux ; il signale les parties de chacun d'eux appropriées pour telle ou telle maladie. Un seul exemple suffira pour faire apprécier l'absurdité de ses préceptes : « Quelqu'un, dit-il, est-il affecté d'une fièvre quarte ; qu'il porte au » cou le cœur d'un lièvre. Un autre veut-il se préserver, pour la vie, des douleurs de colique ; qu'il fasse » bouillir et qu'il mange entièrement un chien nouvellement né. »

Porphyrius le philosophe, qui vivait du temps de Sévère et de Dioclétien, a écrit un livre sur l'abstinence des mets fournis par le règne animal. Il loue avec enthousiasme et exagération la diète végétale. Selon lui, les premiers mortels ne mangeaient point de viandes ; le premier d'entre eux qui tua un bœuf, se condamna lui-même à l'exil ; les Brachmanes et les Égyptiens, eux-mêmes, se sont abstenus de manger de la chair.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Une pluie très-abondante mêlée de grêle avait paru (le 1er. de ce mois) devoir être le prélude des giboulées de mars. Mais nos craintes n'ont pas tardé à se dissiper. Les premiers quinze jours de ce mois ont en général été marqués par un ciel un peu couvert et nuageux le matin, mais que remplaçait bientôt l'éclat d'un soleil radieux. L'élévation du mercure du thermomètre a varié. Le minimum a été de o-o, le maximum de dix degrés au-dessus de o, et l'état moyen et habituel durant le jour, de 3 à 5 degrés centigrades.

La température qui s'était beaucoup adoucie à la fin de février, et même au commencement de mars, avait presque entièrement fait disparaître les phlegmasies des membranes et des organes parenchymateux, que nous avions signalées dans nos précédens numéros. Déjà les affections rhumatismales, qui se manifestent assez ordinairement sous l'influence d'une atmosphère humide et tempérée, semblaient vouloir les remplacer, lorsque le vent soufflant tout à coup du septentrion, a ramené la froideur des nuits et des matinées, et, avec elle, les inflammations thoraciques, qui ont déployé une nouvelle énergie. Mais cette fois l'emploi des moyens anti-phlogistiques n'a pas toujours été couronné d'un succès aussi prompt. Sans craindre qu'on lui reproche d'imiter l'imposture du charlatan, toujours habile à rejeter sur des phénomènes surnaturels ou extraordinaires des malheurs, qui ne sont dus qu'à son ignorance, le vrai médecin avouera toujours avec candeur, ce que l'on doit aux influences étrangères à nos méthodes thérapeutiques. Nous avions remarqué que, dans le mois de février, une température plus douce ayant promp-

tement succédé à une température rigoureuse, avait singulièrement favorisé la résolution des phlegmasies. Durant la première quinzaine de mars, au contraire, le froid a long-temps persisté et s'est opposé à cette terminaison heureuse : voici la raison physiologique de cette différence. Le froid agissant sur toute la surface du corps, refoule le sang vers les organes intérieurs les plus perméables à ce fluide, et cause ainsi les inflammations de ces organes. Tant que cette cause persiste, la maladie doit persister aussi. Si vous ajoutez à cela, 1°. la continuité d'action du poumon, indispensable pour le maintien de la vie, 2°. l'irritation que détermine, à chaque inspiration, l'impression d'un air froid sur le tissu délicat des poumons, vous ne serez plus étonné de ce que les phlegmasies pulmonaires sont, dans les pays septentrionaux, beaucoup plus difficiles à guérir que les phlegmasies gastriques. En effet ces dernières, dont les diverses nuances sont désignées par les médecins des différentes écoles, sous les noms de fièvres gastrique, bilieuse, ataxique, adynamique, putride, etc., etc., ne sont si souvent mortelles, que parce qu'on les a jusqu'ici méconnues.

D'après ce que nous avons dit plus haut, il est donc de toute évidence qu'une atmosphère douce, en rappelant l'action vitale vers la peau, est la condition la plus désirable pour la prompte guérison des inflammations de poitrine, *celle sans lequelle tous les autres moyens sont de nul effet.* Cette observation de la plus grande importance est due à M. le professeur Broussais, qui l'a consignée dans son savant traité des phlegmasies chroniques. H. M.

Observations *de névralgies et de rhumatismes guéris par l'usage de pilules faites avec le camphre et les extraits de jusquiame noire et de gayac*; par Aimé Grimaud, docteur en médecine, etc.

IIe. Article.

Ire. Cure de rhumatisme. — M. F.***, Polonais, qui depuis plus de quinze ans prend un demi-grain de sublimé corrosif chaque jour, pour s'opposer aux progrès d'une exostose qu'il porte sur le premier os du métacarpe droit, avait, depuis deux mois, un rhumatisme qui affectait les articulations des phalanges de tous les doigts. Il y avait gonflement, sans rougeur, mais avec de grandes douleurs lors des mouvemens. Il vint me voir : je lui prescrivis les pilules. A peine en eut-il pris pendant huit jours, que déjà les douleurs n'existaient plus, et que les phalanges jouaient avec une facilité quelles ont conservée depuis près de huit de mois.

IIe. Cure de rhumatisme. — Madame C.***, âgée d'environ trente-huit ans, dont la menstruation est difficile, avait, depuis plus de trois semaines, un rhumatisme dont le siége était dans l'articulation des pieds et dans le jarret gauche. Il avait été inefficacement combattu par les sangsues et les tisanes sudorifiques. Elle prit des pilules durant dix jours, et tous les symptômes diparurent. Depuis près de trois mois elle n'en a ressenti aucune atteinte.

Cette dame m'a assuré avoir donné la prescription de mes pilules à une de ses amies, qui depuis fort long-temps avait la même maladie, et qui, après une douzaine de jours, avait été guérie.

Composition des pilules. — Voici comment j'ai toujours administré les pilules dont je viens de rapporter les heureux effets :

Prenez : Extrait de jusquiame noire
ou hannebane. . . . . gr. ij ;
Extracto-résine de gayac . } āā ʒ ß.
Camphre en poudre. . . . }
Sirop de violettes . . . . q. s.

On fait, selon l'art, quatre pilules. On en prescrit deux le premier jour, puis au bout de trois jours le malade en prend quatre, deux le matin et deux le soir. Il a le soin d'avaler par dessus chaque prise, un verre d'une infusion théiforme. Il s'en tient à cette quantité de pilules, pendant une huitaine de jours ; mais si les symptômes ne cèdent point à leur emploi, il faut outre-passer graduellement cette dose. Je n'ai été contraint d'en venir là que pour la demoiselle qui fait le sujet de la quatrième observation, dont la

maladie paraît avoir cédé autant à l'emploi des sangsues qu'à l'usage de ces pilules.

Dans quelques cas où la périodicité est très-marquée, on associerait, je pense, avec beaucoup de succès, l'extrait aqueux de quinquina à la dose d'un demi-gros. Alors le nombre des pilules serait augmenté; mais il y a une manière très-commode de les avaler : le malade prend dans la bouche un peu de tisane, y jette ses pilules, exerce la déglutition, et boit par-dessus un verre de tisane. De cette manière il ne perçoit point la saveur désagréable du camphre.

Depuis que j'ai eu occasion d'observer que le malade L*** n'a point senti la présence du mercure caché dans une pilule d'extrait de jusquiame, j'administre toujours ce métal de cette manière. Il me paraît beaucoup moins propre à déterminer des accidens; et je puis dire que sur cent malades qui l'ont pris sous cette forme, à peine si j'en compte trois qui m'ont offert, soit une salivation, soit de la diarrhée...... Il serait donc très-convenable de donner le sublimé enveloppé dans l'extrait dont nous parlons, aux personnes faibles dont les nerfs sont sensibles, et qui ne supportent qu'avec difficulté ce médicament. Un grain d'extrait de jusquiame, un demi-grain de sublimé, et quantité suffisante de sirop de violettes, pour faire deux ou quatre pilules, telles sont les proportions de mes pilules mercurielles, et que je conseille d'employer, persuadé, par l'expérience, du succès qu'on obtiendra.

On a vu, par la quatrième observation, que l'on peut, en même temps qu'on administre les pilules, faire d'heureuses applications des sangsues sur le trajet du nerf affecté. Je pense, avec quelque droit, qu'aucune névralgie ne tiendra contre ces deux moyens réunis, surtout si l'on réitère l'application des sangsues autant qu'il faudra. J'en appelle à l'expérience de mes confrères.

Observation *sur une hernie diaphragmatique*; par M. Chevreau, docteur-médecin, chirurgien-major de la légion du Calvados.

Le nommé Camelot (Augustin), soldat à la légion du Calvados, âgé de vingt-neuf ans, d'une bonne constitution et d'une stature moyenne, était avec plusieurs de ses camarades, le 5 avril 1818, après-midi, dans une guinguette du faubourg de Brest, où, parfaitement dispos, il se livrait au plaisir de la danse, quand tout à coup son visage venant à se décomposer, un de ses amis lui demanda s'il se trouvait mal : je ne suis pas bien, répondit-il, je me sens pris de colique. Ramené bientôt à la caserne, il se mit sur son lit; mais, comme les douleurs continuaient, on appella M. Dremer, aide-major, qui lui fit boire de l'eau chaude avec de l'huile.

M. Chevreau le vit le soir; il avait vomi les alimens pris dans la matinée, les coliques persistaient, et le malade se plaignait vivement. L'exploration du ventre n'y fit reconnaître aucun embarras; son état douloureux augmentait par le toucher, et il y avait un peu de dépression; le pouls était assez serré, la peau d'une fraîcheur plus qu'ordinaire.

Quelques gouttes de laudanum furent administrées, et on prescrivit pour boisson, une légère infusion chaude de camomille; dans la nuit, on y joignit des lavemens et des fomentations de la même infusion; mais le malade n'en parut nullement soulagé.

Dès le matin, Camelot fut porté à l'hôpital de la marine, et placé dans la salle de M. Duval, second médecin en chef, à qui on fit part de ce qui avait précédé. Vers sept heures, le pouls étant roide, le malaise et l'agitation continuels, une saignée fut faite, et réitérée dans le jour; les calmans, les bains, les lavemens, les fomentations, les dérivatifs, etc., furent employés avec un soin extrême et une constance particulière. Les boissons passaient, les lavemens entraînèrent quelques matières; mais tout fut sans effet pour le soulagement du malade; les souffrances et l'anxiété persistèrent.

Vers le soir, Camelot cessant de parler de sa colique, se plaignit d'une douleur considérable dans le côté gauche du thorax, mais dont il assignait le point assez vaguement; il se tenait courbé, et se couchait sur le côté droit; la respiration était courte, et irrégulière, l'anxiété très-grande, le pouls fréquent, serré et inégal. En insistant sur les moyens généraux, l'on dirigea, vers le point douloureux, l'application des cataplasmes, des sangsues, des vésicans, etc.; mais on n'obtint aucune rémission, et toutes les ressources de l'art ne purent arrêter la marche effrayante des symptômes.

Le 7, la face était grippée, les forces épuisées, la respiration stertoreuse, et le malade succomba dans la soirée, après environ cinquante-quatre heures de souffrances.

Pendant le cours de cette longue agonie, on avait appris, en questionnant Camelot, qu'il était sujet à éprouver, de temps en temps, des douleurs dans le côté, depuis l'an 1813, époque où servant dans les dragons, il avait reçu, à l'affaire de Liébstadt, plusieurs coups de lance, dont un, pénétrant entre les septième et huitième côtes gauches, avait laissé une cicatrice apparente.

L'ouverture du cadavre fut faite le lendemain matin, en présence de MM. les officiers de santé en chef, et de beaucoup de chirurgiens de la marine.

La poitrine ouverte avec précaution, laissa échapper de sa cavité gauche un liquide noirâtre et fétide, dont elle contenait plus de 4 livres; la plèvre en était brunâtre et couverte de flocons albumineux; le poumon, sain d'ailleurs, était extrêmement resserré sur lui-même, et refoulé dans le haut de la cavité dont la majeure partie était occupée par une anse du colon d'environ quinze pouces de longueur, de couleur rembrunie, contenant des liquides et des gaz, et se trouvant étranglée, avec une portion d'épiploon, par une ouverture accidentelle du diaphragme, qui lui avait livré passage.

On ouvrit avec ménagement la cavité abdominale, pour se conserver la facilité d'observer les pièces dans leur position; après quoi elles furent détachées et examinées très-attentivement en détail.

Le trou du diaphragme, situé vers le bord de la partie aponévrotique, était rond, et avait 7 à 8 lignes de diamètre; ses bords épais, endurcis et comme calleux, présentaient l'apparence d'une ouverture naturelle; la portion d'épiploon engagée dans ce trou y était tellement adhérente, qu'elle semblait avoir toujours fait partie constituante de ses bords, et son extrémité qui flottait dans le thorax était large d'environ trois pouces, et avait acquis beaucoup d'épaisseur.

De tout ce qui vient d'être exposé, il semble qu'on peut induire que le coup de lance pénétrant, reçu en 1813, aura fait alors au diaphragme une petite plaie, dans laquelle se sera dès l'instant engagée la portion d'épiploon, qui est depuis demeurée adhérente par la cicatrisation; et que, de plus, une petite partie du calibre du colon y aura été habituellement admise, entrant et sortant avec facilité, arrondissant ainsi les bords de cette ouverture, n'occasionant point de dérangement notable dans la santé du sujet, mais seulement les douleurs que Camelot disait éprouver quelquefois dans le côté, et qui semblent devoir être attribuées aux cas où l'engagement d'une plus grande portion du colon rétrécissait son calibre, et gênait d'autant le passage des matières; enfin, qu'en dernier lieu, la contraction violente des muscles du ventre, dans un grand effort de la danse, aura causé l'irruption insolite d'une anse énorme d'intestin, et produit l'accident fatal qui fait le sujet de la présente observation, accident qui, lors même qu'il eût été diagnostiqué, n'en serait pas moins demeuré dans la triste catégorie des cas qui sont au-dessus des ressources de l'art, et qui font le désespoir du praticien.

RECHERCHES *sur l'insecte* (acarus scabiei), *considéré comme cause ou comme effet de la gale*; par M. G. Roux, docteur en médecine et professeur à l'hôpital d'instruction de Lille.

DEPUIS les recherches de M. Galès, l'existence de l'insecte, auquel plusieurs médecins ont depuis long-temps attribué le développement de la

gale, paraissait démontrée au point de ne souffrir plus aucune contestation. Aujourd'hui, de nouvelles observations, faites par M. Roux, doivent rendre, au moins très-problématique, la présence de cet animalcule dans les pustules galeuses. Chargé du cours de pathologie interne, à l'hôpital militaire de Lille, M. Roux, en recueillant des notes relatives à la gale humaine, conçut l'idée de répéter les expériences de M. Galès. Il pria en conséquence M. Judas, pharmacien major du même hôpital, très-habitué aux observations microscopiques, de vouloir bien explorer, en prenant toutes les précautions indiquées par M. Galès, les pustules de divers militaires galeux. Malgré tous les soins qu'il a apportés dans ses recherches, M. Judas n'a pu parvenir à distinguer seulement quelque vestige d'animalcule.

Vers le même temps, à peu près, M. Pihorel présenta à la société d'amateurs des sciences et des arts de Lille, un mémoire sur un nouveau moyen de traiter la gale promptement, et d'une manière économique, dans lequel il admettait l'existence du sarcopte comme un fait incontestable, et la destruction de l'insecte, comme l'indication curative absolue de l'éruption psorique. Chargé du rapport de la commission nommée par la société, pour lui rendre compte de ce mémoire, M. Roux s'est livré à de nouvelles tentatives pour découvrir l'insecte.

Dans les recherches qui ont été faites, avec des microscopes de différente force, en présence de plusieurs professeurs, et de M. Pihorel lui-même, on a toujours employé, suivant la recommandation de M. Galès, de l'eau distillée et tiédie à vingt-quatre degrés. Les pustules proriques, détachées avec beaucoup de soins, ont été observées, d'abord avec une forte loupe, ensuite avec diverses lentilles microscopiques. M. Pihorel qui choisissait lui-même les galeux, a pris de la sérosité tantôt limpide, tantôt épaissie, provenant de petits et de gros boutons, de pustules récentes et anciennes, de boutons, les uns cristallins et les autres opaques. Cette sérosité a été placée à l'aide d'un porte-objet, sous les divers pouvoirs amplifians du microscope. Mais l'observation la plus scrupuleuse n'a jamais fait apercevoir la plus légère ressemblance avec un insecte. Ces tentatives ainsi répétées, et toujours infructueuses ont fortifié M. Roux dans ses doutes, et l'on porté à communiquer, lors de sa leçon sur la gale, et dans son rapport à la société, les réflexions suivantes :

Premièrement, il est assez naturel d'éprouver une sorte d'étonnement de ne pas découvrir l'insecte, après avoir pris les différentes précautions indiquées pour parvenir à le trouver. S'il est si difficile à découvrir dans des pustules, cependant très-nombreuses et en apparence favorables à son exploration, n'est-on pas, en quelque sorte, conduit à avoir quelques doutes sur son existence réelle ?

Secondement, en admettant avec M. Galès, et contre le résultat des recherches mentionnées, l'existence de l'insecte comme très-positive, il reste encore à s'assurer, par un plus grand nombre d'essais comparatifs, si cet animalcule est absolument la cause occasionelle de l'éruption psorique. M. Galès atteste s'être inoculé la gale, à l'aide de plusieurs sarcoptes ; mais est-il bien avéré que ces insectes fussent parfaitement débarrassés de toute liqueur animale ; et s'il n'en était pas rigoureusement ainsi, comment affirmer que l'éruption a été causée plutôt par l'insecte que par la sérosité ? D'ailleurs la facilité, la rapidité avec laquelle les eaux croupissantes donnent naissance à une foule d'animalcules infusoires, à l'aide du calorique, n'autorise-t-elle pas à soupçonner que le sarcopte pourrait être le produit du développement de la chaleur, ou de l'influence de l'air, et peut-être de leur concours dans le fluide psorique ?

Les faits contradictoires rapportés par M. Galès et par M. Roux, médecins, l'un et l'autre, d'un d'un mérite distingué, rendent nécessaires de nouvelles recherches qui lèvent toute espèce de doute sur la question dont il s'agit. Cette opposition doit prouver combien il est indispensable, dans les sciences, de ne pas jurer perpétuellement d'après les autres : maxime si souvent répétée, et si peu suivie !

Observation *sur une affection nerveuse générale, produite par la piqûre d'une abeille; par* M. Moraud, *chirurgien à Névian.*

Le nommé Jean Fabre, de la commune de Névian, canton de Narbonne (Aude), âgé d'environ quarante ans, d'un tempérament sec et nerveux, revenait de *dépiquer*, (1) le 8 juillet; il fut abreuver ses chevaux à un puits, dans la cour de sa maison, où il y a un grand nombre d'abeilles. Un de ces insectes se trouvant dans l'auge, au moment qu'il y mettait la main pour la laver, a piqué au doigt médius Fabre; il y ressentit, à l'instant même, une douleur très-vive, laquelle fut d'abord sensible tout le long de l'avant-bras, puis au bras, et se continua ensuite de proche en proche, jusque sur les muscles intercostaux, et aux extrémités inférieures. Bientôt il lui survint, *spontanément*, un étourdissement qui le priva de toutes ses facultés, tant physiques que morales; on le transporta dans son lit, où il fût trouvé dans l'état suivant: le pouls très-faible et concentré, facultés intellectuelles entièrement suspendues, yeux hagards et très-rouges; roideur des membres, resserrement des mâchoires très-voisin du trismus, et qui ne permettait que très-difficilement d'introduire une petite cuiller dans la bouche.

Le dard de l'insecte avait été retiré en entier, peu d'instans après la piqûre; et quoique le doigt affecté fût excessivement gonflé, on crut qu'il était plus urgent de s'occuper de *l'état convulsif général*, et de prévenir, par l'emploi des moyens les plus convenables, l'entier resserrement des mâchoires. Dans cet esprit, on donna sur-le-champ une potion antispasmodique par cuillerées. Une première dose fut rejetée en partie; une seconde de même; et, après l'administration d'une troisième dose, le malade reprit l'usage de ses sens. Cependant ce calme ne fut pas durable; en effet, à peine quelques momens s'étaient écoulés, qu'il fût saisi d'un tremblement de tout le corps.

Une diminution dans la roideur et le resserrement des doigts, et une légère sueur, qui parut sur le visage, fut, pour M. Moraud, un signe certain que cette agitation générale tendait vers sa fin; en un mot, que cette voie de solution (la sueur) pourrait bien être celle qui mettrait fin à l'affection morbide dont Fabre se trouvait atteint. Dans cette intention, il fut prescrit une mixture diaphorétique; et on eut le soin de continuer l'usage des embrocations sur le doigt affecté, avec le liminite ammoniacal, auquel on avait eu recours immédiatement après l'emploi de la potion antispasmodique, et ces soins furent couronnés par un prompt succès. En effet, en même temps que la sueur devenait générale, la roideur des membres cessait, les différentes fonctions qui avaient été suspendues reprenaient leur jeu naturel; et, si dans sept heures de temps le malade mouilla sept chemises, il eut la satisfaction, dans ce court espace, et nonobstant une évacuation aussi abondante, de se voir rendu à lui-même et à sa famille. Durant tout le restant de cette fâcheuse journée, Fabre conserva un léger engourdissement dans le bras du doigt piqué, mais qui céda à la continuation des embrocations avec le liniment volatil. Le lendemain, il pût se lever, et, le jour d'après, vaquer à ses travaux accoutumés.

Observation *sur le danger de laisser trop longtemps une sonde dans la vessie sans la changer; par* M. E. Gaultier de Claubry.

Un soldat d'une bonne santé est atteint de chancres vénériens au gland, accompagnés d'une inflammation si forte, que bientôt, à la suite d'une marche forcée, cette portion du pénil est frappée de sphacèle et tombe. On jugea, avec raison, convenable de passer une sonde de gomme élastique dans la vessie de ce malade, pour empêcher que l'orifice externe de l'urètre ne se rétrécit à un degré trop considérable. Placé dans

(1) Nous regrettons que M. Moraud ait négligé d'indiquer le Vocabulaire Français dans lequel il a puisé le mot *dépiquer*, *oublié* par l'Académie.

un hôpital surchargé de malades, ce vénérien est négligé, et passe successivement entre les mains de plusieurs chirurgiens, dont aucun ne pense à lui changer la sonde, dans la croyance que son prédécesseur l'aura sans doute introduite depuis peu de jours. Le temps s'écoule, et, déjà la sonde était depuis deux mois dans la vessie du sujet de cette observation, quand on le comprit dans une évacuation qui devait se diriger du pays vénitien sur Mantoue. Successivement évacué d'hôpitaux en hôpitaux, aucun des chirurgiens nouveaux qui le pansait chaque jour ne s'occupe de demander au malade depuis combien de jours il porte la sonde, et de l'extraire, s'il y a long-temps, pour en introduire une autre. M. G. C. avoue avoir lui-même pansé ce malade à Vérone, sans songer à le questionner relativement au premier temps de l'introduction de la sonde.

Il arrive enfin à Mantoue, pour y rester; et, après quelques jours, le chirurgien chargé de le panser, voyant la sonde de gomme altérée dans sa composition, se propose de la lui retirer pour en remettre une nouvelle. Il questionne le malade, et quel n'est point son étonnement, quand il apprend que depuis quatre-vingt-trois jours cette sonde est restée dans la vessie sans avoir été changée! De suite il veut la retirer : inutiles essais! la sonde chargée de matières salines à son extrémité ne peut être extraite. Obstruée par des matières muqueuses, épaisses et blanchâtres, elle ne donne plus passage à l'urine, qui s'échappe heureusement entre la sonde et les parois de l'urètre.

Le chirurgien major, après avoir fait de nouvelles tentatives toujours inutiles, ne voyait plus de ressource que dans l'opération de la boutonnière. L'incision de la prostate, de l'urètre et du col de la vessie, devait seule donner la facilité d'extraire la sonde qu'on aurait alors pu couper en cet endroit pour faire l'extraction de son extrémité devenue pierreuse, tandis qu'on en aurait retiré le reste par l'urètre, comme il est ordinaire de le faire. Déjà l'on n'attendait plus que le moment de pratiquer cette opération, quand le malade, qu'on avait instruit du danger de sa position, et qui ne cessait de faire des essais infructueux pour retirer sa sonde, vint à bout, par une traction violente et brusque, de la faire sortir de l'urètre : ce ne fut point sans irriter et déchirer la membrane muqueuse et probablement aussi le col de la vessie. Il y eut une hémorrhagie assez considérable, et qui dura quelques heures : une violente inflammation, suivie d'une abondante suppuration s'empara du canal. Les remèdes convenables furent mis en usage, et une sonde fut bientôt replacée dans l'urètre, mais désormais avec la précaution de la retirer au bout de quelques jours; et du reste, on en cessa bientôt l'usage : elle était devenue inutile.

Quant à la sonde que le malade fit ainsi sortir avec force de sa vessie, on la trouva remplie de mucosités épaisses, qui la bouchaient entièrement, altérée à sa surface, rugueuse dans deux pouces de sa longueur, et portant à son extrémité qui avait été dans la vessie, une concrétion urinaire, du volume d'une grosse amande, de forme ovale, et un peu rugueuse.

Notice *sur une préparation de lichen d'Islande*; par M. Devilliers.

Parmi les substances qui sont le plus en usage contre les affections catarrhales des voies de la respiration, il en est une dont les effets ont été constatés par un grand nombre d'observations; c'est le lichen d'Islande. Quoiqu'il ne soit pas rationel de l'employer dans tous les cas, du moins est-il certain qu'il est utile dans beaucoup d'inflammations des membranes muqueuses, même autres que celles qui tapissent les organes pulmonaires. Au reste, ceci ne peut être exactement précisé que dans un travail qui contiendrait sur ce point des faits assez circonstanciés, pour qu'on puisse en tirer de bonnes inductions pratiques : c'est ce que M. Devilliers tentera de faire, dans un Mémoire dont il s'occupe, et qu'il s'empressera de faire connaître. Son but, dans cette notice, est de fixer l'attention sur une pâte de gelée de lichen d'Islande, qu'il prescrit depuis long-temps avec avantage. Cette pâte se prépare, à peu de choses près, comme celle de jujubes. Quoique la substance qui en fait la base perde de ce goût marécageux et nauséabond qu'on lui connaît, elle n'en

conserve pas moins toutes ses propriétés médicales ; elle est aussi agréable que celle de jujubes ; elle en a à peu près la transparence. Lorsqu'il est possible de réunir, dans toute préparation pharmaceutique, une saveur qui la fasse mieux supporter et qui ne procure aucun dégoût au malade, pourvu toutefois que cela ne diminue rien des effets qu'on en attend, il ne faut pas négliger de le faire, avec d'autant plus de raison, que, comme on le sait, les enfans et les femmes éprouvent toujours de la répugnance pour tout ce qui est médicament. M. Devilliers termine sa notice en formant le désir que ses confrères prescrivent cette pâte pectorale, afin de confirmer, par leur propre expérience, son utilité et les effets qu'il a cru lui reconnaître.

Nouveau métal découvert par le docteur DE VEST.

LE docteur de Vest, professeur de chimie à Gratz, vient de découvrir dans la mine de nickel de Schaldmig, en Styrie, un métal qui diffère de tous les métaux connus.

Il n'est réductible que quand il est combiné avec l'arsenic : ses oxides sont blancs ainsi que les sels qu'il forme.

S'il est précipité de ces dissolutions salines, le précipité est blanc par le prussiate de potasse, blanchâtre par l'infusion de noix de gale, et noir par l'hydrogène sulfuré : ce dernier précipité est aisément soluble dans les acides ; il ne l'est plus si la dissolution contient un excès d'acide.

L'oxide supporte une chaleur de plus de 150 degrés du pyromètre de Wedgwood, avant de fondre, et il reste blanc avec ou sans l'accès de l'air.

Au surplus, il est très-difficile d'extraire le nouveau métal de la mine de nickel, parce qu'il reste dissous dans l'ammoniaque, comme le nickel et le cobalt.

Le professeur Gilbert propose de nommer ce métal *Vestium*, tant pour rappeler le nom de M. Vest, que celui de la déesse Vesta, et donner ainsi un nom mythologique à ce métal, comme à la plupart des autres métaux.

Sur un nouveau moyen de rendre le verre moins cassant ; par M. D...., *citoyen des États-Unis.*

L'EXPÉRIENCE, maintefois répétée, m'a prouvé qu'un gobelet de verre mis d'abord dans de l'eau froide, et chauffée ensuite jusqu'à l'ébullition, peut, par cela seul, et après s'être lentement réfroidi dans la même eau, supporter, sans se casser, les changemens de température les plus subits, depuis la température de l'atmosphère, tel froid qu'il fasse, jusqu'à celle de l'eau bouillante.

J'ai souvent rempli subitement d'eau bouillante un verre ainsi préparé, qui avait passé la nuit sur une table de marbre dans une chambre sans feu, lorsque le thermomètre de Réaumur marquait jusqu'à dix degrés au-dessous de glace, sans que pour cela il se cassât.

Il me paraît probable que le même procédé produirait un semblable effet sur des verres à quinquet. Je n'ai point eu occasion de l'essayer ; mais c'est une expérience fort simple, peu coûteuse, et à la portée de tout le monde. Je ferai observer seulement, qu'en faisant bouillir les verres, il est bon de les séparer par un peu de paille ou autre corps semblable, pour empêcher qu'ils ne se brisent en se heurtant, soit l'un contre l'autre, soit contre le fond du vase, en conséquence du mouvement qui leur sera imprimé par le bouillonnement de l'eau.

Si le verre doit être opposé, par la suite, à des températures plus élevées que celle de l'eau bouillante, on pourra charger l'eau d'un sel, ou se servir de l'huile.

Ce procédé, que M. D*** ne donne pas comme entièrement nouveau, nous en rappelle un parfaitement analogue, et que nous avons vu employer dans quelques pays étrangers. Il consiste à faire bouillir dans l'eau et avec de la paille, des vases de terre ou de faïence qui devaient être placés sur le feu.

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(No. X.) (1er. Avril 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = IIe. Période (Médecine grecque, depuis le IIe. siècle jusqu'au Ve. environ, suite).

> *Sed purgationes quoque, ut interdum necessariæ sunt, sic, ubi frequentes sunt, periculum afferunt; assuescit enim non ali corpus, et ob hoc infirmum erit, quùm omnibus morbis obnoxia maximè infirmitas sit.* A. Corn. Celsi de Re med. lib. 1., cap. 1.

Antyllus dont parle quelquefois Oribase; et que les médecins Arabes citent très-fréquemment, a écrit plusieurs livres. Les plus remarquables sont ceux dans lesquels il a traité, 1°. des médicamens extérieurs, 2°. des médicamens évacuans.

Dans le premier, il parle de l'influence de la lune et des différentes époques du jour; des irrigations et aspersions qui se font à l'aide d'une éponge; des cataplasmes; des différens bains naturels, alumineux, nitreux; de la confection des emplâtres; de la température des médicamens liquides, qu'il dit devoir être chauds dans la fièvre ordinaire, et froids dans la fièvre ardente, etc., etc.

Dans son livre *sur les évacuans*, il traite longuement et avec soin de l'emploi de l'ellébore, des sialagogues, des sternutatoires, et des collyres âcres propres à exciter la sécrétion des larmes. Il parle également des substances diurétiques et sudorifiques. Enfin il mentionne les suppositoires et les clystères, ayant pour base l'ellébore blanc.

On ne connaît pas positivement l'époque à laquelle a écrit Antillus; mais comme il cite plusieurs fois Galien, on pense qu'il vivait à peu près vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne.

Observation *d'un ver sorti de la vessie, chez un homme vivant; par* M. Ballard, médecin de l'hôpital militaire de Saint-Omer.

Nous sommes presque toujours tentés d'accuser les anciens de trop de crédulité ou de mauvaise foi; et nous n'épargnons pas nos contemporains eux-mêmes, lorsqu'ils nous rapportent l'observation des faits rares, et surtout lorsque ces faits, qu'ils annoncent comme s'étant passés sous leurs yeux, ont été niés par des personnages dont l'autorité entraîne la multitude.

Bartholin, Sockenkius, Bianchi et beaucoup d'autres observateurs, ont transmis des cas de vers vésicaux. Spon et Kelner n'ont vu dans les malades qui les ont appelés, dans des circonstances de maladies des voies urinaires, que des concrétions sanguines ou lymphatiques, ayant un aspect vermiforme; concrétions qui peuvent se former dans tous les organes tapissés d'un enduit muqueux, et dont nous avons des exemples chaque jour.

Fondé, je crois, sur cette explication unique, Choppart nie l'existence des vers dans la vessie, et assure que dans les deux observations consignées dans les Éphémérides d'Allemagne et les Essais d'Édimbourg, an 1682, Bany et Albrecht ont, sans nul doute, pris ces concrétions albumineuses pour des vers, qu'ils ont ensuite annoncé avoir trouvé dans la vessie des cadavres.

Le fait suivant est beaucoup plus merveilleux, et je m'attends bien à trouver quelques incrédules. Cependant je ne dirai que ce que j'ai vu; et je regrette infiniment d'être privé de la pièce, et de ne pouvoir ainsi la joindre à l'histoire de la maladie.

Le nommé Pichon, journalier des environs de Fruger, département du Pas-de-Calais, âgé de trente ans, et d'une constitution originairement

débile, menait, depuis quatre années surtout, une vie extrêmement languissante. Son état de pauvreté, et son éloignement de tous secours, ne lui avait pas permis, durant tout ce temps, de consulter quelqu'un sur sa maladie. Le ventre était peu distendu; la face livide, et l'œdème général produit et entretenu, suivant lui, par des douleurs atroces de la vessie, parfois interrompues elle-mêmes par un flux variqueux et périodique de l'urètre.

Au bout de ces quatre années de tourment, ayant gagné (ce sont ses propres expressions), quelques sous à la récolte des plantes, pour les pharmaciens de Saint-Omer, il se décida à consulter un célèbre *guéritout*, uroscope de son canton, genre de docteurs extrêmement commun dans l'Artois et la Picardie. Celui-ci lui prescrivit un gros de crême de tartre, et pareille quantité de fleur de soufre, qu'il prit selon l'ordonnance dans une bouteille de vin blanc, et sans apparence de succès; mais le troisième jour au matin, pressé par un besoin urgent d'uriner, et ne pouvant se rendre assez promptement dehors pour y satisfaire, il attendit là une heure entière, avec anxiété et douleurs atroces, jusqu'à ce qu'enfin, au lieu du premier jet d'urine, se présenta à l'orifice du canal de l'urètre, un ver de la grosseur d'une corde à boyau, et de la longueur de deux pieds de roi au moins; ce ver, tombé à terre, nagea dans l'urine, qui sortit ensuite à plein canal; il continua plus de trois heures entières ses mouvemens dans un vase d'eau, où il fut placé par le malade lui-même, après qu'il eut amplement satisfait à ses besoins.

Les douleurs de la vessie, l'œdème et tous les autres symptômes de sa longue maladie disparurent en peu de jours : ce fut le quinzième, après la sortie du ver, que je vis le nommé Pichon chez M. Zamart, pharmacien à Saint-Omer, qui le connaissait depuis long-temps.

Curieux de voir ce ver singulier, et sachant qu'il le conservait soigneusement, je me rendis chez le nommé Pichon le 20 août dernier. L'animal, renfermé dans une bouteille remplie d'eau pure, était déjà dans un commencement de putréfaction; sa tête et sa queue étaient de couleur fauve tirant sur le noir, et terminées l'une et l'autre en aiguilles. Des deux côtés de la tête s'apercevaient deux petites ouvertures longitudinales d'une couleur moins foncée que la tête même; le corps, disposé par anneaux circulaires, était de la grosseur d'une première corde de violon sans aucun renflement; sa longueur était de trente pouces. Je désirais, quoiqu'il fût en mauvais état, faire l'acquisition de ce ver; et substituer l'esprit-de-vin à l'eau, afin d'en conserver au moins les restes; mais le préjugé subsistant chez ce paysan, qu'il lui causerait autant de bonheur qu'il lui avait fait éprouver de mal précédemment, rendit mes offres et mes tentatives infructueuses.

Covillard parle bien de plusieurs vers excédant un pied de longueur, et trouvés également dans la vessie après la mort; mais, dans le plus grand nombre des cas, ces vers étaient des lombricaux passés par des crevasses du rectum dans ce viscère. Le ver dont il s'agit dans cette observation, n'appartient à aucun des genres connus des vers du corps hnmain, quoique ce soit avec les lombricaux qu'il présente le plus d'anologie.

Ce ver est-il un monstre dans son espèce? Ou bien appartient-il à une espèce déjà connue? Est-il né dans la vessie? Est-il descendu des reins dans la vessie; ou s'est-il glissé, avant son accroissement, dans ce viscère, en traversant l'espace compris entre l'anus et le gland, et y a-t-il pénétré par le canal de l'urètre? Quelle a été enfin la manière d'agir du médicament prescrit par l'uroscope; et est-ce bien ce médicament, auquel est due la sortie du ver? Ces questions, qui toutes pourraient faire la base d'un ouvrage volumineux en helmenthologie, ne pourront être résolues que lorsque d'autres cas semblables auront permis de porter un jugement certain sur le remède et la maladie.

Réflexions *faisant suite à l'observation sur une fièvre gastrique simple par cause externe*; par le docteur Desgranges, médecin à Lyon.

L'histoire de la fièvre gastrique, causée par

l'ingestion d'une pièce de cuivre de 5 centimes, insérée dans la Gazette de Santé du 11 janvier 1819, présente deux omissions que je crois utile de réparer. Pour la première, page 292, première colonne, ligne 3e., après le mot complète, *ajoutez :*

Je dois dire que la malade a éprouvé de fortes douleurs dans les entrailles, et une grande faiblesse avec lipothymie, quelques minutes avant de rendre le corps étranger; et une autre défaillance après l'avoir rendu, ce que j'ai mentionné à notre société de médecine, en lui donnant connaissance de ce fait.

Pour la seconde, même page, seconde colonne et ligne 18e., après le mot convenir, *ajoutez :*

Plus d'une fièvre, si elle n'est pas originairement une phlegmasie des muqueuses, a beaucoup de tendance à le devenir.

J'ajouterai aujourd'hui, puisque l'occasion s'en présente, que l'usage intempestif ou peu mesuré des excitans, peut faire naître toutes les apparences d'une maladie semblable. Un de mes amis, souffrant de maux d'estomac, qu'il croyait dépendre d'une faiblesse de l'organe, se mit de lui-même à l'usage de l'ipécacuanha à doses brisées; il les rapprocha trop sans doute, ou n'a pas su les interrompre à temps;.... et j'ai vu survenir tous les accidens d'un embarras gastrique, avec fièvre, et plus de sensibilité et de tension à l'épigastre que d'ordinaire, etc. Une femme m'a offert, il y a peu de temps, des symptômes semblables, quelques jours après avoir reçu un coup assez fort au-dessous de l'appendice sternale, etc. Dans les deux cas, j'ai mis tout en œuvre pour éviter à mes malades une véritable gastrite, et pour les garantir de la fièvre, dite *essentielle* ou *primitive*, dont le foyer réside dans l'estomac, même dans le duodénum, que j'appréhendais beaucoup, avant qu'ils m'eussent fait connaître l'un et l'autre la cause locale qui avait donné lieu à leurs souffrances.

Qui pourrait déterminer, d'une manière première, la modification morbide spéciale, *sui generis*, que doit éprouver la membrane interne de l'estomac, pour faire éclore les phénomènes de l'amas saburral, ou de gastricité, avec ou sans mouvement fébrile, surtout les sympathiques, tels que la douleur sus-orbitaire, la tension douloureuse de l'épigastre, l'abattement des forces, l'enduit blanchâtre de la langue, la perte de l'appétit, le goût dénaturé, ou éteint, etc. Les trois derniers symptômes indiquent, selon *Hufeland*, un vice dans les sécrétions gastriques. On a vu, à l'égard de *Benoîte*, qu'une cause de l'espèce des irritantes et mécaniques, sans matières humorales, a donné lieu à ces mêmes phénomènes réputés, par tous les auteurs, pour caractéristiques de la fièvre gastrique, ou bilieuse. Certes, le vomitif n'était pas le remède applicable dans cette circonstance. Ce n'est pas sans raison, ce me semble, que déjà beaucoup de médecins pensent que les fièvres regardées comme *essentielles* pourraient bien n'être que *symptomatiques*.

On lit, dans la Gazette de Santé du 30 novembre dernier, un cas pathologique, qui se rapporte à mon sujet. J'en retracerai, par cette raison, les circonstances principales.

Saint-Ouen, du Pont-de-l'Arche, adulte d'un tempérament bilieux, éprouvait un mal d'estomac continuel, avec douleurs tensives, pesanteur, vomissemens glaireux, céphalalgie violente, dégoût, perte de l'appétit, digestions pénibles, grande maigreur, faiblesse générale, etc. Des remèdes nombreux, reçus de toutes mains, sont employés pendant trois ans et demi, toujours sans succès. Un médecin, revenu de l'armée, examinant le malade en mars 1818, lui trouve de plus le creux de l'estomac brûlant, ainsi que l'hypocondre gauche, la langue saburrale, soif continuelle, tumeur et douleurs gravatives dans la région du pylore, l'organe principal de la digestion volumineux et distendu, avec une pulsation interne assez forte, et des picotemens dans son fond (comme produits par des épingles), etc. Il prescrit un traitement émollient *intùs et extrà*, qui amende l'état du malade. Au bout de six jours, douleurs de tête moins vives, celles du ventricule moins lancinantes, et la région épigastrique moins brû-

lante. Quatre jours après surviennent un dégoût absolu, un *état d'appesantissement* (termes de l'observateur), une syncope et de fortes envies de vomir..... (signes de turgescence des premières voies); le médecin, qui croit à l'existence d'un abcès intérieur, donne une eau émétisée, laquelle provoque quatre vomissemens de matière muqueuse, qu'il juge purulente, de la quantité de douze onces environ, et huit noyaux de cerises. Une heure après, deux autres noyaux sont encore vomis.

Dès le même soir, les symptômes vont en diminuant, la céphalalgie *insupportable*, au dire du malade et qui semble avoir sévi pendant toute la durée de la maladie, cesse entièrement, ainsi que les douleurs lancinantes vers le cul-de-sac de l'estomac..... A l'aide de quelques remèdes simples et d'un régime approprié, tout symptôme de gastricité disparaît; la guérison est complète au bout de vingt jours.

On voit ici une affection interne chronique, un état habituel de souffrances de la part de l'estomac, provenant du séjour de dix noyaux dans sa cavité, lesquels ont occasioné le dépérissement graduel d'un homme, dans la force de l'âge, et le conduisaient à sa perte. Le dernier médecin qui l'a secouru, ayant eu le bon esprit d'humecter et d'assouplir l'intérieur de l'organe, a fait tomber le spasme et l'irritation de la membrane muqueuse, et a délayé le *magna* visqueux et tenace qui recouvrait les corps étrangers, et les enveloppait en quelque sorte dans la grosse extrémité du ventricule ou près le pylore (ce qu'il n'est pas aisé de déterminer d'après l'exposé), où ils ont été long-temps fixés et retenus dans des plis et rides de la tunique interne. Ce lavage a fait écouler le mucus glaireux qui les liait, de là leur désunion, leur mobilité (1), leur impression plus forte sur les parois du viscère, et la syncope, et les nausées qui ont suivi.

(1) Symptômes d'une turgescence stomacale, due ici à la liberté de mouvement que venaient d'acquérir les noyaux, dans l'accroissement des accidens; on peut appliquer ici ce que *Virgile* a dit de la renommée : *Mobilitate viget et vires acquirit eundo.*

Le *quò natura vergit* était évident, et pour avoir été saisi à temps, les noyaux ont été expulsés et le malade rendu bientôt à la santé. On ne peut raisonnablement croire à la formation d'un dépôt suppuré; les symptômes, manifestés dans le cours de la maladie, sont loin de signaler cet état, d'ailleurs infiniment rare, et peut-être jamais existant.

Cette névrose particulière et viscérale, *a corpore extraneo* (1), dans sa longue durée de quarante-deux mois, a pu se compliquer de fièvre à diverses reprises; et chaque fois elle a dû simuler, vu les symptômes préexistans, une fièvre bilieuse ou gastrique, et en imposer aux médicastres du pays.

(*La suite au numéro prochain*).

Sur le poison des poissons; par le doc. Dikson.

Le docteur Dikson entend, par le poison des poissons, non les conséquences sérieuses et quelquefois fatales, qui accompagnent les blessures faites par les aiguillons de la raie, ou par ceux des autres espèces de poisson, mais les accidens qu'on éprouve pour avoir mangé certains poissons. Les journaux de plusieurs voyages nous offrent des exemples de personnes qui, pour avoir mangé certain poisson, ont été plus ou moins dangereusement malades, ont eu le corps gonflé et la peau couverte d'éruptions *irritantes*. Souvent la qualité malfaisante semble résider dans une partie du poisson en particulier, spécialement dans le foie et dans les intestins, comme il paraît résulter de ce que, parmi l'équipage d'un vaisseau, il n'y a eu d'incommodés que ceux qui ont mangé de ces parties. C'est une observation commune que tout poisson ait une consistance plus saine et plus agréable, avant d'avoir frayé qu'après; le poisson dans le premier cas étant plein de santé et et de vigueur, tandis que dans le second il est malade, maigre, et que la fibre musculaire en devient molle d'une manière remarquable : la différence entre ces deux états, qui, dans les cli-

(1) A considérer les noyaux réunis ensemble et formant un massif.

mats tempérés de l'Europe, ne va guère qu'à rendre moins savoureux le poisson considéré comme objet d'aliment, est souvent cause, sous les tropiques, que la même espèce devient un aliment sain dans un cas, et un aliment dangereux dans un autre. De plus on observe que certaines espèces, spécialement aux Indes occidentales, sont saines pendant la même saison, dans certaines situations, et sont tout le contraire dans d'autres. Ainsi on assure que tous les poissons, sur les côtes des Barbades, sont une nourriture saine, même ceux qui, le long des côtes des autres îles, sont dangereux à manger. On cite des exemples d'un vaisseau qui, un jour, tomba au milieu d'une multitude de poissons parfaitement bons à manger, et qui, le lendemain, arriva au milieu d'un autre troupe de poissons de la même espèce, lesquels se trouvèrent capables d'empoisonner.

Il n'est pas très-aisé de déterminer la cause de ces différences. Le moyen ordinaire, parmi les marins pour savoir s'il y a sûreté ou risque à manger d'un poisson suspect ou inconnu, c'est de mettre une pièce d'argent dans le vase où l'on fait cuire le poisson ; si l'argent acquiert une couleur de cuivre, le poisson est considéré comme malfaisant, sa couleur de cuivre ou plutôt de bronze, développée en cette circonstance, a été probablement la raison pour laquelle la saveur du poisson, dans cet état, a été attribuée au cuivre, dont on supposait que le poisson s'était infecté, en cherchant sa nourriture sur des rivages contenant des mines de cuivre ; mais la décoloration de l'argent est probablement due à l'hydrogène sulfuré (résultat nécessaire de la décomposition de la chair du poisson) ; et c'est un fait bien connu, que les écoulemens d'une mine de cuivre sont si particulièrement préjudiciables au poisson, que plusieurs lacs, qui en étaient d'abord pourvus abondamment, en ont été entièrement dépeuplés par cette même circonstance. Des poisons végétaux avalés par les poissons dont la voracité ne distingue rien, ont été considérés comme la cause de la qualité malfaisante de leur chair ; et le docteur Dickson, tout bien examiné, est porté à adopter cette opinion.

Observation *sur un diabétès, accompagné de convulsions, traité et guéri par des pilules de nitrate d'argent, de belladona et de rhubarbe.*

Une dame, âgée de quarante-sept ans, mère d'une famille nombreuse, d'une humeur fantasque, atteinte d'un diabétès, était dans un état de faiblesse et d'émaciation extrême ; on l'avait rigoureusement astreinte au traitement déplétoire. Le diabétès faisait cependant des progrès, et elle fut prise de convulsions, qui duraient presque sans intervalle, toute la journée ; lorsque l'accès était passé, le côté gauche restait à peu près paralysé ; elle ne pouvait remuer ni les bras, ni la jambe de ce même côté. On lui fit successivement prendre tous les anti-spasmodiques connus, sans aucun soulagement. Les spasmes s'aggravèrent, et la malade paraissait s'avancer graduellement vers la mort, lorsqu'on lui prescrivit des pilules de nitrate d'argent, d'extrait de belladona, et de poudre de rhubarbe (1). L'action de ces pilules fut presque instantanée ; dès le lendemain, les convulsions étaient diminuées, et en trois jours les symptômes étaient calmés. Elle continua les pilules, dont on augmenta la dose ; et, en suivant ce plan de traitement, elle recouvra bientôt la santé, et fut en état de se remettre à la tête de sa maison.

M. Newnham, qui rapporte cette observation, est lui-même incertain si c'est au nitrate d'argent ou à l'extrait de belladona, qu'il faut attribuer le mérite de cette cure, quoiqu'il penche en faveur du dernier. Il est à remarquer que ce traitement, que l'on n'avait dirigé que contre les spasmes, a influé favorablement sur le diabétès ; car la malade, au lieu de onze pintes d'urine qu'elle rendait dans les vingt-quatre heures, n'en rendait plus que cinq, et la saveur sucrée de ce liquide était beaucoup affaiblie.

(1) On aurait dû indiquer les proportions de chacune de ces substances, ainsi que le poids des pilules, le nombre que la malade en prenait, etc. R.

Médecine vétérinaire.

La France a été le berceau de la médecine vétérinaire. Un élève de l'école d'Alfort est directeur et fondateur d'une école de même genre à Madrid.

Pour avoir une juste idée des soins qui ont été pris pour former d'habiles vétérinaires, pour exciter l'émulation parmi les élèves, pour s'assurer de la capacité des personnes appelées à leur donner les connaissances nécessaires à l'exercice d'une profession beaucoup plus utile que brillante et trop peu honorée, il suffit de lire les procès-verbaux de la séance annuelle des écoles d'Alfort et de Lyon.

Lorsque la médecine vétérinaire ne se composait que de vaines traditions populaires et de l'emploi irréfléchi des substances les moins efficaces, il eût été ridicule d'accorder de la considération aux empiriques dépositaires de ces pratiques de l'ignorance; mais depuis que les sciences médicales sont devenues la base de l'art vétérinaire, depuis que plusieurs des hommes éclairés qui le cultivent ont fait une heureuse application de la médecine de l'homme à celle des animaux domestiques, l'opinion n'a point été juste puisqu'elle n'a pas honoré, comme elle le devait, une science nouvelle qui pourra peut-être par la suite contribuer aux progrès de la pathologie humaiue.

L'organisation de nos écoles vétérinaires est telle qu'elles doivent nécessairement prospérer. Chaque année des prix sont distribués aux élèves les plus instruits; l'un des professeurs rend compte des travaux de l'école dans le cours de l'année qui s'est écoulée; il fait connaître les résultats de la correspondance avec les vétérinaires des départemens, ainsi que les observations les plus importantes qu'ils ont été à même de faire. Un jury d'examen indique les élèves jugés dignes d'obtenir le diplôme et d'exercer la médecine vétérinaire, ceux qui après trois années d'études sont en état de suivre avec avantage le second cours; il choisit des répétiteurs parmi les élèves les plus instruits; il désigne aussi ceux qui se sont montrés trop faibles dans le premier cours. C'est une heureuse idée d'avoir ainsi mêlé l'éloge et le blâme; chaque élève se trouve placé entre la récompense et la réprimande toujours tempérée, il est vrai, par des paroles encourageantes.

Parmi les diverses observations rapportées dans l'exposé des travaux des deux écoles, dont les professeurs rivalisent de zèle et de savoir, nous allons en choisir quelques-unes qui paraissent de nature à intéresser les médecins.

I. Le professeur Dupuis, d'Alfort, a examiné une brebis qui avait présenté tous les symptômes que l'on observe dans les chevaux affectés de la *pousse* à un haut degré; ces symptômes existaient depuis trois semaines. A la mort de l'animal on a trouvé une adhérence très-forte du *réseau*, ou deuxième estomac, avec le diaphragme; dans le paroi d'une des cellules du côté gauche et de la grande courbure de cet estomac, était une ouverture qui *traversait* ses membranes, le diaphragme, le péritoine et la paroi du ventricule gauche du cœur, vers sa pointe; le cœur était recouvert près de sa partie supérieure, d'une fausse membrane qui avait déterminé son adhérence avec le péricarde, dans lequel on trouva une grande quantité de sang nouvellement épanché.

II. Des matières provenant d'animaux en bonne santé, tués dans les boucheries, telles que du sang ou de la chair, introduits sous la peau de chevaux vigoureux, après avoir été altérées à l'air, ont déterminé des affections qui réunissent tous les caractères des maladies charbonneuses, et qui ont fait périr des chevaux en cinq jours. A l'ouverture des cadavres on a trouvé les lésions indiquées par les auteurs qui ont écrit sur ces maladies.

III. Des calculs trouvés dans la vessie d'un chien ont offert des différences autant dans leur espèce que dans leur composition; les uns blancs et assez tendres, étaient composés de phosphate ammoniaco-magnésien; les autres d'un jaune brun, très-durs et muriformes, étaient formés d'oxalate de chaux et d'une petite quantité de phosphate de chaux; le troisième, d'un blanc

jaunâtre, étaient composés d'urate d'ammoniaque et d'oxalate de chaux.

IV. Parmi les différens cas d'intus-susception intestinales qui ont été observés, on a remarqué le suivant : à l'ouverture d'une chienne de petite taille, qui, six jours après le part, avait encore mis bas un fœtus mort, à l'expulsion duquel elle n'avait survécu que trois jours, on trouva en avant du colon une intus-susception intestinale d'un mètre environ de longueur; ce qui est prodigieux dans un animal dont l'intestin est si court.

V. Une jument en bon état et vigoureuse *cornait* depuis un mois; pendant le repos et quand on l'exerçait au pas, la respiration était parfaitement libre; mais à peine l'animal avait-il parcouru cent à cent cinquante pas au trot, qu'il ne pouvait plus respirer; il chancelait et serait infailliblement tombé si on l'eût contraint à faire quelques pas de plus. L'examen de la trachée-artère fit voir que la face postérieure de ce canal répondait au côté gauche de l'encolure; la carotide était logée dans le canal résultant de l'interruption des canaux cartilagineux du conduit aérien; deux de ces canaux étaient entièrement redressés et permettaient l'aplatissement complet de la trachée-artère. Cet aplatissement, résultat de l'application l'une contre l'autre des faces devenues latérales, depuis le mouvement de torsion que ce canal avait éprouvé, se manifestait aussitôt que la jument développait une certaine *énergie*. On pratiqua la trachéotomie sur les canaux redressés; on engagea dans la trachée un tube de 15 à 18 centimètres de longueur, sur trois centimètres de diamètre, et immédiatement après l'opération qui fut pratiquée il y a plus de deux mois, la bête put soutenir le galop et traîner le cabriolet avec autant de facilité que si les voies respiratoires eussent été parfaitement intactes.

VI. Une autre jument a présenté un cas très-remarquable du renversement de la vessie. Cet animal ayant eu le périnée déchiré par l'effet d'un part laborieux, il s'était établi entre le rectum et le vagin une communication de laquelle il résultait que les excrémens tombaient dans ce dernier canal avant d'être expulsés; une grosse tumeur dure, conique, formée par la vessie renversée et représentant vers son milieu une sorte de bourrelet circulaire, se faisait remarquer au milieu du vagin qu'elle remplissait; le sommet du cône était en arrière. Pendant les fréquens efforts expulsifs auxquels la bête se livrait, non-seulement cette tumeur poussée en arrière sortait, en grande partie, par l'issue devenue commune aux appareils digestif et génital, mais encore elle devenait la source de deux forts jets d'urine, qui s'échappaient des uretères, dont les ouvertures se trouvaient placées sous le bourrelet, une de chaque côté de la partie du cône, répondant au rectum. Aussitôt que l'effort était terminé, l'évacuation cessait, et la tumeur rentrait dans le vagin. Cette affection étant déjà très-ancienne, elle a été jugée incurable.

VII. Un jeune vétérinaire de la plus grande espérance, M. Sarrasin, du département de l'Aisne, ayant été appelé, le 6 janvier 1818, pour donner ses soins à un chien malade, en fut tout à coup mordu à la lèvre supérieure et à la joue. Rentré immédiatement chez lui, il envoya chercher un chirurgien, fit cautériser ses plaies, et resta en pleine sécurité jusqu'au 29 du même mois. Alors, de retour d'une tournée dans laquelle il avait éprouvé l'influence d'un temps froid et humide, les symptômes de la rage se manifestèrent tout à coup et se succédèrent si rapidement qu'il périt le troisième jour dans un accès violent, sans que les secours de l'art, qui lui furent prodigués, aient pu détourner le coup mortel dont il avait été frappé. Il est fâcheux que l'on n'ait point indiqué de quelle maladie le chien était affecté. Néanmoins on ne peut que se ranger à l'opinion du professeur Desmarest, d'Alfort, qui insiste sur la nécessité de ne pas différer un seul instant d'appliquer le feu sur les morsures d'animaux suspects.

VIII. Dans l'École de Lyon, au mois de janvier 1818, on fit mordre, à diverses reprises, par un chien enragé qui mourut quelques jours après dans les infirmeries de l'École de Lyon, une chienne caniche, âgée d'un an. Le surlendemain

on lui frotta l'intérieur de la gueule avec un tampon d'étoupes fixées au bout d'un bâton, et qu'on venait d'introduire dans la gueule d'un autre chien enragé. La chienne fut attentivement surveillée et tenue séparément dans une loge grillée. Le 1er. juin suivant, c'est-à-dire, quatre mois et demie après l'inoculation hydrophobique, elle ne mangea point; ses yeux étaient hagards, elle avait horreur de l'eau; elle aboyait de la même manière que presque tous les chiens enragés, grattait quelquefois sa litière avec fureur, s'efforçait de mordre les personnes qui l'approchaient, enfin elle mordait fréquemment sa chaîne. Tous ces simptômes augmentèrent d'intensité le lendemain, et ne laissèrent aucun doute sur l'existence de la rage communiquée. On ne lui opposa aucun traitement, désirant observer attentivement cette maladie dans tous les dégrés de son développement, et l'on eut l'extrême surprise de voir la plupart des symptômes, en partie dissipés ou très-affaiblis dès le troisième jour, disparaître entièrement le quatrième, au point que le cinquième l'animal reprit complétement l'appétit et tous les autres signes de santé. Depuis cette époque, elle n'a donné aucun symptôme de maladie. On attendra, dit le professeur Godine, pour tirer des conséquences de cette observation extraordinaire, que de nouvelles expériences viennent confirmer ou démentir le résultat de celle-ci. Nous ajouterons qu'il importe de procéder à ces expériences si importantes, et nous sommes assurés que les professeurs de l'École de Lyon se hâteront de commencer une série de recherches sur ce point.

Il est beaucoup de maladies qui ne seront jamais complétement connues, parce que l'on ne peut constater l'état des organes dans le cours de chacune d'elles. L'ouverture des cadavres n'apprend presque rien à cet égard; celle des animaux vivans affectés de maladies analogues offrira d'immenses avantages. Le moment où, partant de cette idée, on étudiera le siége des maladies par l'anatomie pathologique comparée, fera époque dans l'histoire de la médecine.

Nous nous abstiendrons d'établir aucun parallèle entre les Écoles vétérinaires de France et les Institutions qui ont pour objet d'autres branches de l'art de guérir; seulement nous dirons que les fondateurs, les directeurs de ces utiles établissemens ont jugé que rien ne devait être épargné pour les asseoir sur des bases inébranlables, et qu'on ne saurait prendre trop de précautions dans tout ce qui a rapport à la conservation des utiles animaux sans lesquels l'agriculture et l'économie rurale seraient restés dans un état perpétuel d'enfance et d'imperfection. Parmi les dispositions administratives les plus remarquables, on remarque surtout celle qui prescrit à la population de chaque département d'envoyer un élève à l'École de Paris ou à celle de Lyon, et de le recevoir ensuite en qualité de médecin vétérinaire lorsque plusieurs années d'études théoriques et pratiques l'ont rendu digne de la confiance de ses concitoyens.

Cet usage impose à chaque élève des départemens l'obligation de se distinguer dans le cours de ses travaux préliminaires, afin d'obtenir ces prix qu'on décerne au mérite naissant pour hâter ses progrès et soutenir ses efforts; car, ainsi que l'a dit le président du concours de l'École de Lyon, « *récompenser des succès obtenus, c'est appeler des succès nouveaux par la puissance de l'émulation et surtout par l'attrait de la gloire*; *de la gloire, noble et pure aliment des Français.* »

AVIS ESSENTIEL. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. COLAS, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n°. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. DE MONTÈGRE, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, n°. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE. VIIIe. DE LA NOUVELLE RÉDACTION.

(N°. XI.) (11 Avril 1819.)

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL ET PÉRIODIQUE

De tout ce que l'art offre de plus avantageux en théorie et en pratique pour prévenir ou guérir les maladies.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

IVe. Époque. = IIe. Période (Médecine grecque, depuis le IIe. siècle jusqu'au Ve. environ, suite).

. . . . *Si rabiosus canis fuit, cucurbitulâ virus ejus extrahendum est : deindè si locus neque nervosus neque musculosus est, vulnus id adurendum est : si uri non potest, sanguinem homini mitti non alienum est.* A Corn. Celsi, *de Re med.*, lib. v, cap. ii.

Philagrius, dont l'époque de l'existence ne nous est pas parfaitement connue, est souvent mentionné par Oribase. Il a écrit longuement sur les potions. On lui doit plusieurs préparations pharmaceutiques qui ont été très-prônées; telle est une potion faite avec la pomme, le coing, et le fruit du cornouiller. Il avait l'habitude d'ouvrir la veine du côté malade; ainsi le pied était-il affecté, il saignait à la main droite.

Possidonius, que quelques-uns confondent avec *Antyllus*, et d'autres avec *Rufus*, a écrit sur l'emploi de l'ellébore, dont il faisait un usage fréquent. Ce médecin prescrivait contre la rage l'application de la plante appelée *anagallis* sur la morsure faite par un chien enragé. Il rapporte le fait d'un vieillard hydrophobe dont l'imagination seule a opéré la guérison.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Un air sec, un ciel serein, une température chaude, telle est, en peu de mots, la constitution atmosphérique dont nous jouissons, sans interruption, depuis près de trois semaines. Aussi voyons-nous déjà les habillemens d'été remplacer le costume d'hiver. Cependant ce changement, s'il se faisait d'une manière trop brusque, ne serait pas sans danger, à cause de la fraîcheur des matinées et surtout des soirées.

Plusieurs affections ont paru se manifester avec une certaine prédilection. Nous avons surtout remarqué des rhumatismes et des attaques de goutte; les phlegmasies de la peau ont régné d'une manière assez générale; l'érysipèle et le zona sont celles qu'on a pu observer le plus fréquemment. Les inflammations thoraciques que nous avions signalées dans nos dernières constitutions, se sont évanouies à l'aspect du soleil de l'équinoxe; le scorbut, au contraire, a semblé se montrer avec lui, non que l'influence de la chaleur printannière soit la cause de son apparition, comme le pensent les gens peu réfléchis, pour qui ce qui précède est toujours la cause nécessaire de ce qui suit; mais bien parce que l'hiver a, pendant son cours, modifié la constitution organique, de manière à ce que les symptômes de cette modification profonde ne se montrent que lorsque cette saison expire.

Quoi qu'il en soit, celle dans laquelle nous entrons apporte avec elle, pour faire disparaître cette maladie, des moyens bien plus efficaces que la collection des prétendus *anti-scorbutiques* qu'on donne indistinctement à tous les âges, à toutes les constitutions : ces moyens sont l'air pur et doux, l'éclat d'un soleil brillant, les vé-

gétaux frais, etc., moyens qui valent bien le raifort et le cochléaria.

Nous reviendrons sur les maladies *goutteuses et rhumatismales*, dans une autre occasion.

L***.

Réflexions *sur la fièvre gastrique par cause externe*; par M. Desgranges, médecin à Lyon.

IIe. Article.

On a mis au nombre des causes occasionelles de l'amas saburral, muqueux ou mucoso-bilieux, les *écarts de régime*, *l'usage d'alimens difficiles à digérer*, etc. Dans les deux cas rapportés avec détail de *Benoîte* et de *Saint-Ouen*, des corps étrangers, de nature différente, entièrement inconnus à l'un et à l'autre et nullement soupçonnés, ont introduit un mode de fatigue et de lésion dans la muqueuse de l'estomac qui a fait naître, chez *Benoîte*, une maladie aiguë signalée par des symptômes analogues à ceux d'une fièvre gastrique bénigne, provenant d'une mauvaise disposition intérieure, laquelle a été terminée avant le premier septénaire, et aussitôt après le vomissement du corps étranger. Dans le second, une gastrodynie chronique, grave et opiniâtre, en a été le produit, et le malade a failli en être la victime. Si les mouvemens violens, qui se sont fait sentir dans le viscère compromis, chez ce dernier, vers le dixième jour du traitement, annonçaient un effort spontané, en quelque sorte critique (simulant une turgescence stomacale), pour chasser au dehors les noyaux; il ne faut pas moins convenir que l'art les a secondés fort à propos, et qu'il doit partager avec la nature l'honneur de cette guérison. C'est par un concert bien entendu de leurs efforts qu'on voit quelquefois s'opérer des miracles; *natura arte adjuta interdùm facit miracula*.

La plupart des phénomènes indicatifs du mauvais état des premières voies, qui ont eu lieu, *par cause externe*, chez ces deux malades, ont été observés, il y a un an, à l'hôpital de la marine à Brest, à l'occasion d'une lésion traumatique de l'œsophage sans que l'estomac ait été en souffrance : voici le fait en raccourci.

Un ex-militaire, âgé de 28 ans, mangeant avec avidité d'une espèce de ragoût, avala un fragment de côte de bœuf long de quinze lignes, large de six, et piquant à ses deux extrémités, ce qui ne l'empêcha pas de continuer son repas; il crut ensuite l'avoir rendu, et se plaignit d'un mal de gorge. Sa déglutition d'ailleurs s'opérait sans grande difficulté, et sans provoquer la toux ou le vomissement.... Arrêté sur le côté droit de l'œsophage, le corps étranger a causé quelques malaises dans les premiers jours, et vers le sixième une agitation générale, *céphalalgie intense, état saburral* de la langue, pâleur de la face, *constipation*, expectoration muqueuse abondante, gonflement des amygdales, douleur vague au cou et à la poitrine, etc. On prescrivit des sangsues au cou et une eau émétisée qui détermina quelques vomissemens, dont le malade parut éprouver du soulagement. Boissons et fumigations lénissantes, lavement émollient; le lendemain vésicatoire entre les deux épaules. Le quatrième et cinquième jours le malade était mieux; mais dans la nuit il a expiré par l'effet de l'ouverture accidentelle de l'aorte thoracique, qu'avait opérée la pièce osseuse, en traversant le conduit des alimens. Le sang passé dans l'estomac y formait un caillot du poids de trois livres.

Je passe sous silence les autres détails de cette observation intéressante; il me suffit d'avoir montré de nouveau la conformité qui se trouve entre les accidens, que cette fatale ingestion d'un corps grêle et aigu a d'abord occasionés, et ceux endurés par les malades de Lyon et de Normandie; comme aussi combien ils semblaient indiquer les uns et les autres un embarras gastrique; sinon comme maladie essentielle, du moins comme complication; le vomitif n'a pu que nuire dans cette circonstance. Mais quels secours utiles pouvait offrir la médecine contre un mal, qui avait pour cause prochaine une pièce osseuse, aiguë à ses deux bouts, venue du dehors et profondément cachée, agissant sur deux parties essentielles dont elle déchirait le tissu,

sans *cris distincts* de leur part qui pussent signaler la présence et l'espèce du corps blessant, et la nature et le siége des parties blessées? Dès lors la maladie était véritablement incurable, et le malade devait y succomber.

Manière *de faire les feuilles de plomb en Chine.*

Deux larges tuiles parfaitement unies sont couvertes, chacune d'un côté, avec du papier très-épais; elles sont alors placées horizontalement, les deux surfaces du papier en contact. L'ouvrier après avoir soulevé un des angles de la tuile supérieure, verse une quantité de plomb fondu suffisante pour faire une feuille, et abaissant successivement la tuile, il saute dessus et la presse fortement avec ses pieds : le métal s'étend ainsi en une feuille irrégulière. Pour empêcher l'oxidation du plomb, on emploie une espèce de résine nommée *dummes*.

Mémoire *sur le vomissement, lu à la Faculté de Médecine de Paris, le 25 novembre 1818, par* Isidore Bourdon, *étudiant en médecine, élève interne des hôpitaux de Paris; suivi d'un rapport fait à la même société, par MM.* Mérat *et* Béclard (1) : *avec cette épigraphe :*

> « La physiologie s'acquiert par l'observation des phénomènes de la vie; par la comparaison de l'action des organes en santé et en maladie; par des expériences faites et suivies avec soin sur des animaux vivans; par le rapprochement, la combinaison des observations ou le raisonnement.
>
> » Chaussier, Tabl. synopt. zoonom. »

Le mécanisme du vomissement est peut-être le sujet de physique animal qui ait donné naissance à un plus grand nombre d'opinions opposées. Pendant long-temps on crut que l'estomac en était l'agent principal; Bayle et Chirac regardèrent ensuite cet organe comme un agent passif du vomissement. Depuis Haller, dont les expériences firent attribuer ce phénomène à l'action presque exclusive de l'estomac, on n'apporta plus que d'anciens faits, et de nouvelles suppositions, à l'aide desquelles on essayait de concilier entre elles ces opinions contraires. De nouvelles expériences, publiées par M. Magendie, en 1813, il sembla résulter que *l'estomac est passif dans le vomissement*, dont le *diaphragme* serait *l'agent principal.*

Le mémoire dans lequel ce physiologiste avait consigné ces expériences, a réuni les suffrages de l'académie des sciences, dont la commission, dans son rapport, a adopté, en leur entier, les conclusions de M. Magendie. Malgré cet accueil favorable d'une société savante, dont l'opinion semblait devoir décider la question, la plupart des physiologistes et des médecins persistèrent à considérer l'estomac comme l'agent principal du vomissement, sans cependant apporter aucune preuve positive à l'appui de leur sentiment. Dans la thèse qu'il a soutenue dans le courant du mois d'août 1818, M. le docteur Lallemand (1) a démontré combien était erronnée l'opinion des partisans de la *passivité* de l'estomac dans le vomissement. M. le professeur Broussais, au moyen de faits et de raisonnemens rigoureux, consignés dans *ses Réflexions sur les fonctions du système nerveux*, a combattu, d'une manière victorieuse de toute objection, cette hérésie physiologique. Le mémoire publié aujourd'hui par M. Bourdon, qui paraît être étranger au travail des deux médecins que nous venons de nommer, a le même objet. Nous allons en présenter une analyse, que nous extrairons en partie du rapport de M. le professeur Béclard, et nous indiquerons ensuite, d'après MM. Lallemand et Broussais, les faits principaux qui seuls suffisent pour prouver, de la manière la plus évidente, la part active que l'estomac prend à la production du vomissement, faits que M. Bourdon a eu tort de ne pas mentionner avec quelques détails.

L'auteur commence son mémoire par l'histoire d'un cas de squirrhe qui affectait le pylore et

(1) Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire pour la partie de médecine, rue de l'École de Médecine, n°. 3.

(1) Observations pathologiques propres à éclairer la physiologie, etc., par Lallemand, d. m. p., 6 août 1818.

tout le corps de l'estomac, excepté le cardia. En voici le précis :

Une femme de cinquante-six ans entra à l'hôpital de la Charité le 7 mars 1818, et y mourut le 2 mai de la même année. Cette femme était dans un état de langueur et d'amaigrissement, et offrait l'altération de couleur de la peau qui existe ordinairement dans les affections cancéreuses. Cependant le toucher et l'examen des symptômes ne purent faire reconnaître, d'une manière positive pendant sa vie, l'existence d'un cancer.

La malade éprouvait des nausées, surtout après le repas ; quelquefois elle exécutait les mouvemens extérieurs qui précèdent et accompagnent ordinairement le vomissement, quelquefois même elle exécutait de véritables efforts pour vomir, qui se terminaient souvent par la toux, mais sans que le vomissement ait jamais eu lieu.

Vers le milieu de la durée de son séjour à l'hôpital, elle commença à présenter quelques symptômes de la phthisie pulmonaire.

L'ouverture du corps fit voir que l'estomac, encore assez compressible pour que l'on pût, par la pression, faire passer dans la partie inférieure de l'œsophage une partie du liquide qu'il contenait, était squirrheux et avait trois à quatre lignes d'épaisseur dans toute son étendue, excepté à un pouce de distance autour du cardia, où sa structure n'était pas altérée ; il n'y avait que la surface extérieure de la tunique péritonéale et la surface interne de la membrane muqueuse qui conservassent leur apparence ordinaire ; tout le reste, et notamment la membrane musculaire, était dégénéré en substance lardacée. Le pylore, rétréci, n'était pas entièrement obstrué.

Dans les remarques qui suivent cette observation, l'auteur, après avoir fait observer que le vomissement n'a pas lieu dans tous les cas de cancer de l'estomac, que l'absence de ce phénomène rend alors le diagnostic obscur, et que la toux survient quelquefois aux efforts impuissans pour vomir ; l'auteur essaie d'expliquer cette dernière coïncidence, et comment les efforts de vomissement et ceux de la toux faisaient, dans ce cas, cesser à la longue les envies de vomir.

Il passe ensuite à l'examen de cette question : Pourquoi le vomissement n'avait-il pas lieu dans le cas observé ? Pour la résoudre, l'auteur recherche d'abord les causes des nausées dans l'affection squirrheuse de l'estomac ; il les attribue au séjour des matières prolongé suivant le degré de rétrécissement du pylore, et il pense que, dans ce cas particulier, elles dépendaient de ce contact prolongé des matières sur la surface de l'estomac, dû à la difficulté que le resserrement du pylore apportait à leur passage dans l'intestin.

L'auteur examine ensuite les causes du vomissement en général, et admet trois conditions indispensables pour vomir : 1°. une cause qui détermine des nausées ; 2° la contraction des muscles abdominaux (il met en doute celle du diaphragme) ; 3°. la contraction de l'estomac, cause dont l'existence a été mise en doute à diverses époques. Il cherche laquelle de ces causes manquait dans le cas dont il s'agit au commencement de son mémoire.

Ce n'était point la cause des nausées ;

Ce n'était pas l'action des muscles abdominaux et du diaphragme.

C'était donc du défaut d'action de l'estomac que résultait le défaut de vomissemens.

L'auteur recherche ensuite si l'état de l'estomac autorise cette conséquence, amenée par voie d'exclusion et en partant *à priori* d'une supposition très-probable ; or, l'estomac était squirrheux partout, excepté à un pouce de rayon autour du cardia. Cet état de dégénérescence n'affectait pas la surface libre de la membrane muqueuse, et les nausées prouvent qu'elle était restée sensible au contact.

Cet état de dégénérescence ne donnait à l'estomac que trois à quatre lignes d'épaisseur, et n'empêchait pas que, par une pression légère, on parvînt à le vider.

Enfin, cet état squirrheux, qui affectait particulièrement la membrane musculaire, semblait donc, en la dénaturant et la privant d'irritabilité, très-propre à rendre passif l'estomac, considéré comme un organe musculaire.

L'auteur répond ensuite à l'objection suivante :

Dans le cas dont il s'agit, l'absence du vomissement n'aurait-elle pas dépendu de l'état du pylore, qui était libre ? mais l'examen a prouvé qu'il était rétréci, et les nausées attestaient assez qu'il apportait de la difficulté au passage des matières dans l'intestin ; et d'ailleurs, dans l'état sain, il est ouvert, et le vomissement peut avoir lieu.

L'absence du vomissement doit donc être attribuée à l'état squirrheux de l'estomac, et la conséquence que l'auteur tire de tout ce qui précède, c'est que *l'estomac est ordinairement actif dans le vomissement.*

L'auteur revient encore sur des objections qu'on pourrait lui faire.

Dans le cas dont il s'agit, aucune autre cause que l'état squirrheux ne peut expliquer le défaut de vomissemens ; en effet, les muscles abdominaux se contractaient (l'auteur dit ici, en passant, que le diaphragme est *passif* dans le vomissement et dans les efforts, et promet de le démontrer ailleurs par des expériences directes.)

En effet aussi, le cerveau et ses moyens connus de communication avec l'estomac étaient sains. Les fonctions générales de cet organe étaient dans l'état d'intégrité ; son influence, dans le vomissement, se manifestait, puisqu'il y avait des nausées, des efforts, etc. On ne peut donc accuser du défaut de vomissemens que l'état squirrheux de l'estomac et l'état de paralysie musculaire qui en résultait. Ce dernier fait semble compléter une des preuves qui établissent que l'estomac n'est pas ordinairement *passif* dans le vomissement.

Ici l'auteur arrive à l'expérience de M. Magendie, qui semble contredire la conclusion précédente, expérience dans laquelle cet expérimentateur a substitué une vessie inerte à l'estomac qu'il avait déjà retranché, et dans laquelle enfin le vomissement a eu lieu.

Or, le résultat de cette expérience célèbre, qui semblerait devoir être le même que celui d'un cas dans lequel la structure et l'action musculaire de l'estomac seraient détruites, est tout-à-fait en opposition avec le résultat de l'observation qui fait le sujet de ce mémoire.

Quelle est la cause de cette contradiction ? existe-t-elle dans la manière dont les faits ont été observés ? C'est, d'un côté, un fait pathologique observé dans un grand hôpital consacré à l'enseignement ; de l'autre, une expérience faite par un homme habile dans cet art difficile, devant un grand nombre de témoins, et surtout en présence d'une commission choisie au sein de l'académie des sciences.

Ou bien la contradiction n'a-t-elle pas sa source dans les faits eux-mêmes, et ne dépend-elle pas d'une différence réelle entre eux ?

Si cette contradiction existe, laquelle des deux sources d'instruction faut-il préférer ? soit l'observation attentive et répétée dans l'état de santé et dans des cas pathologiques que l'on peut rencontrer sur l'homme, soit des expériences faites sur les animaux dont l'organisation et les phénomènes de la vie sont trop différens de ceux de l'homme pour qu'on puisse rigoureusement conclure de l'un à l'autre ; expériences, d'ailleurs, dans lesquelles le fait que l'on cherche est toujours compliqué et souvent obscurci par les résultats des opérations douloureuses qu'il faut pratiquer sur l'animal ?

L'auteur se prononce en faveur des observations ; mais consentant pourtant à accorder l'utilité, la parité de mérite et même la supériorité des expériences, il est conduit à examiner avec soin l'expérience de M. Magendie, pour voir si la contradiction ne dépendrait pas plutôt des inductions que l'on en a tirées.

Dans cette expérience, l'estomac étant enlevé, une vessie y étant substituée et communiquant avec l'œsophage au moyen d'une sonde élastique, on injecte un liquide dans la vessie par une ouverture ménagée à sa partie inférieure, et après l'avoir remplie et distendue par cette voie, on la ferme au moyen d'une ligature, et on la replace dans l'abdomen. De l'émétique étant injecté dans la veine jugulaire, les muscles abdominaux se contractent, et alors une partie du liquide est rejetée par le vomissement.

Or, dans ce cas, 1°. l'estomac postiche n'a pas d'ouverture pylorique, et, au contraire, il a une

ouverture œsophagienne tenue ouverte par la présence d'une sonde ;

2°. Il ne contient que des liquides ;

3°. Enfin il est distendu.

L'auteur remarque qu'aucune de ces trois circonstances n'existait dans le cas qu'il rapporte, et n'existe ordinairement dans le vomissement naturel ; que ce rapprochement suffit pour faire apprécier la différence des résultats dans l'expérience et dans le cas observé ; qu'enfin ce rapprochement porte à douter de la justesse des conséquences que l'on a déduites de l'expérience de M. Magendie, relativement au vomissement naturel. Et, en effet, les circonstances sont très-différentes dans les deux cas : dans l'expérience de M. Magendie, les premiers efforts produisent une évacuation ; mais, quoiqu'ils se répètent, l'évacuation ne va point au-delà des deux tiers du liquide injecté, et l'on retrouve dans la vessie un tiers du liquide injecté et de l'air.

Dans un chien qui a vomi avec son estomac, après avoir bu beaucoup de bouillon ou de lait, on trouva l'estomac tout-à-fait vide.

Ainsi, dans un cas, il y a évacuation partielle ; tandis que dans l'autre l'évacuation est totale.

On ne peut donc pas conclure, comme on l'a fait, de l'expérience de M. Magendie, que l'estomac est passif dans le vomissement.

Il résulte de ce qui précède :

1°. Que l'expérience de M. Magendie ne prouve pas que l'estomac est passif dans le vomissement ;

2°. Que, comparée à l'observation ordinaire, elle prouve que l'estomac est actif dans le vomissement naturel ;

3°. Que le vomissement dans l'expérience de la vessie est dû à des circonstances étrangères au cas de vomissement naturel.

Les muscles abdominaux et l'estomac unissent donc leur action dans le vomissement : l'expérience citée semblerait indiquer le rapport des muscles à l'estomac : : 2 : 1.

Mais, dans cette expérience, il y a un si grand trouble, qu'il est difficile de rien conclure relativement à cette proportion d'action des deux sortes d'agens.

L'auteur espère que de nouvelles observations, que des expériences auxquelles il se livre pourront y conduire.

On pourrait réduire tout ce qui précède à ces mots : *l'estomac est ordinairement actif dans le vomissement.*

L'auteur appuie cette proposition :

1°. De l'examen de l'organisation musculeuse de l'estomac :

2°. Du témoignage de Wepfer et de Haller, qui disent l'avoir vu se contracter pendant le vomissement.

Il *prouve* cette proposition :

1°. *Par l'observation* qu'il rapporte d'un squirrhe de l'estomac et du pylore, où l'action des parois de l'abdomen, ordinaire dans le vomissement, ne produisait pas cette évacuation.

2°. *Par l'expérience de M. Magendie*, où les mêmes contractions, aidées de diverses circonstances étrangères au vomissement, ne produisent qu'une évacuation incomplète.

M. Lallemand a vu à l'Hôtel-Dieu de Paris une femme attaquée d'une hématémèse supplémentaire du flux menstruel ; elle vomissait du sang pendant la digestion, avec tous les phénomènes du *molimen hemorrhagicum*, frisson à la peau, chaleur et sentiment de plénitude à l'épigastre, sans expulsion des alimens ; après quoi, la digestion s'achevait à la manière ordinaire. M. Lallemand cite M. Récamier, qui rapporte souvent dans sa Clinique des faits analogues, et qui démontrent que l'estomac exerce une action élective sur les substances qu'il contient, de sorte qu'il expulse les unes et garde les autres.

Une autre observation capable de mettre dans tout son jour cette action élective de l'estomac, est celle d'une dame enceinte, qui vomissait les alimens à chaque repas, et qui garda sans altération, pendant plusieurs jours, des groseilles qu'elle avait avalées entières. Cette observation est consignée dans la thèse de M. Broussais (*Recherches sur la fièvre hectique, sans vice organique.*) Enfin, on a vu bien souvent des portions

d'os ou de tendons séjourner des mois et des années entières dans l'estomac, malgré la répétition journalière des vomissemens.

Quoique M. Bourdon ait omis de corroborer son travail de ces faits précieux, on ne peut qu'accueillir favorablement son mémoire, remarquable par une critique judicieuse de faits déjà connus, par un exposé clair et précis des faits nouveaux observés par l'auteur; enfin, par la justesse des consequences qu'il en a déduites. Que n'est-on pas en droit d'attendre d'un jeune homme qui, figurant encore sur les bancs des élèves, a osé soumettre de nouveau à un examen sévère les faits que l'institut de France avait jugés péremptoires pour établir *la passivité de l'estomac dans l'acte du vomissement*! H. M.

Conservation *des Substances végétales et animales.*

L'on doit à M. Appert un procédé aussi simple que sûr que le Gouvernement a fait publier, il y a quelques années, après avoir donné une récompense à son auteur. On peut dire qu'il s'applique à presque toutes les substances, tant végétales qu'animales, même à celles qui sont les plus putrescibles. Il consiste en général à mettre la substance à conserver dans un vase qu'on bouche hermétiquement, et à l'exposer ensuite, dans un bain-marie, à la chaleur de l'eau bouillante pendant un temps convenable. Pour les viandes, il est préférable de commencer par les faire cuire en partie avant de les enfermer dans les vases. Afin de réussir dans ce procédé de conservation, il est nécessaire que la substance reste exposée à la chaleur un temps suffisant pour prendre, dans toute sa masse, la température de l'eau bouillante, et que le vase soit parfaitement bouché. M. Appert employait, dans le commencement, des bouteilles ou des bocaux de verre qu'il était difficile de fermer exactement, surtout quand leurs ouvertures étaient grandes; mais aujourd'hui on emploie avec beaucoup d'avantage des boîtes cylindriques de fer-blanc qu'on ferme à la soudure, après y avoir mis la substance à conserver. Ce procédé est surtout utile pour les substances animales qui demandent beaucoup plus de précautions que les substances végétales. Les boîtes de fer-blanc présentent encore un autre avantage; c'est ce qu'on peut connaître, sans les ouvrir, si la substance qu'elles renferment est en bon état. En effet, si on les ferme à une température un peu élevée, qu'on les plonge dans l'eau bouillante ou dans sa vapeur, et qu'on les porte ensuite dans un lieu frais, les fonds des boîtes se bomberont en dedans, à cause du vide qui s'y produit, et devront rester dans cet état; mais si la substance se corrompt, il s'en dégagera des fluides qui bomberont en dehors les fonds des boîtes. Le procédé de M. Appert est exécuté en manufacture à Londres, pour la conservation des viandes.

Sur les changemens de couleur de la peau, chez l'espèce humaine.

Le docteur Emery Bissel, de Clinton, a publié dans les *Transactions de la Société physico-médicale* l'observation d'un Indien, nommé Samuel Adams, de la tribu de Brotherton, dont la peau est devenue blanche dans le cours des trente dernières années de sa vie. Cet homme, aujourd'hui nonagénaire, jouit d'une force et d'une santé remarquables pour son âge; on l'a vu, dans la saison la plus chaude de l'année, cultiver lui-même son champ; il a d'ailleurs conservé toutes ses facultés mentales.

La peau commença à éprouver un changement de couleur à l'âge de soixante ans, peu de temps après une attaque de rhumatisme aigu. Ce changement se manifesta d'abord par une petite marque qui parut au creux de l'estomac; bientôt après des empreintes de la même couleur se montrèrent sur les diverses parties du corps et des membres, en augmentant peu à peu de nombre et d'étendue.

Cette révolution alarma beaucoup notre Indien, et il se rendit aux différentes sources d'eaux minérales situées aux environs, dans l'espoir d'effacer par de salutaires ablutions une couleur qui lui paraissait odieuse. Ce moyen ne lui ayant pas réussi, il finit par se persuader qu'il n'y avait rien de dangereux à appréhender d'une peau blanche, et il abandonna tout-à-fait l'idée de recouvrer sa couleur naturelle, disant, ce sont ses propres termes, qu'il se soumettait de bon cœur à devenir en tout semblable aux hommes blancs, excepté dans leur corruption (*dishonesty*) (1).

Une fois commencé, le changement de la peau a toujours été en augmentant, mais non d'une manière uniforme, tantôt faisant des progrès rapides, tantôt restant presque stationnaire. Il ne paraît pas que les vicissitudes des saisons aient

(1) Ce mot n'a d'autre équivalent en français que celui de *déshonnêteté* dont l'usage a vieilli. *Malhonnêteté* se prend dans un autre sens.

exercé aucune influence sur ces irrégularités. Actuellement la couleur primitive n'existe plus qu'au front, à la partie antérieure de la face et du cou, avec quelques légères taches sur les bras.

La peau du corps et des extrémités inférieures est parfaitement blanche, douce et lisse au toucher; elle n'a aucune apparence crayeuse, et n'offre pas non plus cette couleur blafarde qu'on observe généralement sur la peau des Albinos; elle est au contraire d'une beauté et d'une netteté remarquables, à tel point qu'on la prendrait plutôt pour la peau délicate d'une femme que pour celle d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans.

La perspiration cutanée a toujours été un peu moins abondante dans les parties qui sont devenues blanches que dans les autres : la sensibilité y est aussi plus vive, elles résistent moins aux effets du chaud et du froid, et souvent l'impression de la chaleur solaire y élève des ampoules. Ces endroits de la peau sont également fort tendres, leurs moindres blessures donnent beaucoup de sang, et se cicatrisent avec peine. Du reste, ni le pigment noir, ni les cheveux n'ont subi d'autres changemens que ceux qui résultent des progrès de l'âge. Les cheveux sont légèrement gris et l'œil présente seulement cette apparence terne qu'on observe généralement dans les yeux des vieillards. Sa vue est encore assez bonne, et il assure que jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, elle n'avait rien perdu de sa force. Excepté la perspiration et la sensibilité de la surface cutanée, le docteur Bissel n'a pu découvrir le moindre dérangement dans aucune fonction de l'organisme, en conséquence de cet état de la peau.

Les sécrétions et les excrétions se font naturellement, et cet homme nonagénaire n'a d'autre infirmité qu'un tremblement des membres, occasioné, depuis environ trente ans, par une attaque de paralysie, et une légère toux pendant l'hiver.

Il n'a point eu d'enfans depuis l'âge de soixante ans; ainsi ce cas ne fournit aucune donnée pour savoir jusqu'à quel point un changement de couleur dans la peau des parens peut modifier la constitution de leurs descendans.

Samuel Adams assure qu'il n'avait jamais été affecté auparavant, dans le cours de sa vie, d'aucune maladie cutanée, si ce n'est deux fois seulement de la gale; il assure aussi que sa peau était naturellement d'une couleur plus sombre et plus foncée qu'elle ne l'est communément chez ceux de sa race, ou, pour me servir de ses expressions qu'il était un *Indien très-noir*, *a very black Indian*.

Le docteur Rush rapporte l'histoire succincte d'un fait du même genre.

« Un certain Henry Moss, qui fit dernièrement un voyage à Philadelphie, avait éprouvé, il y a environ cinq ans, un changement de couleur à la peau, qui de noire était devenue d'un blanc de chair naturel. Cette métamorphose avait commencé par l'extrémité des doigts, et s'est insensiblement étendue sur la plus grande partie du corps. L'espèce de laine qui lui couvrait la tête s'est convertie en de véritables cheveux. Du reste, aucun changement dans le régime, les vêtemens, les habitudes, ou la situation de cet homme, n'avait précédé ce changement de la peau. »

M. le docteur Rostan, médecin de l'hospice de la Salpêtrière, a observé, il y a à peu près dix-huit mois, un phénomène tout-à-fait opposé. La femme qui l'a offert, et dont M. Rostan a lu l'histoire à la société de la faculté de médecine, était devenue noire, à la suite d'une violente impression de chagrin. Une dissection attentive de la peau (dont les résultats sont déposés dans les cabinets de la faculté) a fait voir que le corps muqueux seul avait contracté cette couleur : il était absolument semblable à celui des nègres.

D'après le rapport de quelques habitans de l'Amérique, il paraîtrait que les changemens de couleur analogues à celui qu'a présenté Samuel Adams, n'y sont pas très-rares. On y voit quelquefois des noirs tachés de blanc, comme la peau de certains animaux domestiques, les chevaux pies, par exemple.

Avis essentiel. — Cette feuille paraît, avec exactitude, tous les dix jours, les 1er, 11 et 21 de chaque mois. — Le bureau général du service de la *Gazette de Santé* est maintenant établi chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, nº. 32. C'est à cette adresse que doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations relatives à l'envoi de cette feuille. — On souscrit, à Paris, à cette première adresse et chez M. De Montègre, médecin du gouvernement, propriétaire Rédacteur de ce journal, rue du Cherche-Midi, nº. 23, faubourg St.-Germain. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus. — Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier ou de juillet. — Les lettres ou paquets non affranchis ne seront pas reçus. — On continue de répondre aux consultations de Paris et des départemens.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XII. — (46e. ANNÉE.) — 21 AVRIL 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Sit philosophia res summa, ad paucos pertinet; sit eloquentia admirabilis, non pluribus tam prodest, quàm nocet; sola est medicina quâ opus est omnibus. QUINTILLIANI declamatio, 268.

La philosophie est chose grande, mais elle regarde peu de personnes; l'éloquence est merveilleuse, mais si elle profite à quelques-uns, elle nuit à beaucoup d'autres : la médecine est la seule profession dont tout le monde a besoin. *Trad. de* J. NICOLE.

PROSPECTUS DU NOUVEL ÉDITEUR.

LA GAZETTE DE SANTÉ parut pour la première fois dans le courant de l'année 1773. Le docteur Gardane, en la publiant, manifesta l'intention de répandre dans toutes les classes de la société les connaissances nécessaires à chacun pour veiller à la conservation de sa santé : il avait senti le besoin de rendre prompte et facile l'administration des premiers secours dans les cas malheureusement trop nombreux où des circonstances s'opposent à la présence d'un médecin. Frappé des ravages du charlatanisme et des maux auxquels les préjugés et l'ignorance livrent une grande partie des hommes, il avait conçu le généreux dessein de leur arracher quelques victimes.

Nous ne nous permettons pas de prononcer si ce médecin a constamment suivi la route qu'il s'était tracée; mais nous sommes forcés d'avouer que ses successeurs, quoiqu'aucun n'ait manqué de talens, s'en sont tous écartés plus ou moins. Sans doute, le dernier d'entre eux, le docteur Montègre, dont nous déplorons la fin prématurée, pouvait, mieux que personne, atteindre le but de cette entreprise : esprit solide, connaissances variées, âme sensible et dévouée au soulagement des malheureux, il ne lui manquait aucune des qualités propres à reporter la Gazette de santé à sa première destination. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? c'est que, séduit par les attraits de la science, il a voulu constamment parler aux savans.

Pour nous qui désirons restituer, à la feuille que nous prenons l'engagement de rédiger, le caractère que lui imprima son auteur, nous négligerons les théories, les hypothèses, les systèmes : leurs places sont marquées dans les journaux destinés aux hommes qui ont fait une longue étude des différentes parties de la science. Nous éviterons les discussions et les termes scientifiques : notre langage sera simple et à la portée du commun des lecteurs.

Nous n'ignorons pas tout ce qu'on peut dire des dangers auxquels on expose le public, en popularisant la médecine; mais nous les croyons exagérés; nous pensons même qu'en environnant d'un appareil mystérieux toutes les branches de cet art conservateur, on abandonne ce même public à des dangers plus grands, plus certains et plus multipliés. Nous n'avons pas la prétention de faire des médecins; mais si, grâces à nos soins, le peuple apprend à reconnaître les charlatans et à les fuir,

à distinguer les véritables médecins et à profiter de leurs conseils, à recourir à quelques moyens utiles en attendant leur assistance, à mettre plus de confiance dans les efforts de la nature, enfin à éviter les excès, cause principale de nos maux, nous lui aurons rendu quelques services.

Nous voulons aussi que les Officiers de santé des campagnes trouvent dans nos pages, et spécialement sur les maladies et les accidens les plus communs, des connaissances, des principes et des faits d'expérience que leurs déplacemens journaliers ne leur permettent pas de puiser dans les ouvrages étendus dont la lecture exigerait un temps qu'ils sont forcés de consacrer à la pratique.

Pour mettre nos lecteurs à portée de connaître la tâche que nous nous sommes imposée, et de juger dans tous les temps si nous la remplissons avec exactitude, nous allons leur offrir le plan que nous avons résolu de suivre.

Nous noterons soigneusement l'état journalier de l'atmosphère et ses nombreuses variations; nous indiquerons l'action qu'elles exercent sur les maladies régnantes et leurs influences sur les maladies de la saison qui doit suivre. Cette marche fut celle de tous les observateurs; elle nous donnera la constitution médicale de chaque saison et nous éclairera dans la prescription des secours préservatifs.

Nous signalerons les erreurs populaires en médecine, nous les combattrons partout dans les premiers, comme dans les derniers rangs de la société.

L'hygiène fixera surtout notre attention; il est juste que cette partie de la médecine, dont le but est la conservation de la santé, occupe une place distinguée dans nos feuilles; les préceptes que nous donnerons seront relatifs aux sexes et aux différens âges; ils embrasseront tout ce qui entretient des rapports avec l'homme en société. Nous ne négligerons aucune des professions nombreuses que la civilisation a multipliées chez les peuples pour satisfaire à leurs besoins, et pour étendre leurs jouissances.

Nous invoquerons souvent la pratique, mais toujours avec le soin de nous renfermer dans l'exposition des maladies les plus communes. Chaque méthode de traitement sera simple et avouée par l'expérience.

Nous négligerons en général les cas extraordinaires; si nous en rapportons quelques-uns, ce sera pour montrer la puissance de la nature et honorer le talent des hommes recommandables qui nous communiqueront leurs observations.

Nous appellerons la sollicitude de nos lecteurs sur les épidémies et les épizooties; nous ferons connaître les moyens que l'hygiène peut opposer avec avantage à leur naissance et à leur propagation; nous indiquerons les divers secours propres à combattre ces fléaux, qui souvent s'unissent et se prêtent mutuellement des forces, pour exercer ensemble leurs ravages.

Une colonne sera consacrée au tableau des maladies des animaux que nous tenons dans un état de domesticité, soit pour notre utilité, soit pour notre agrément; elle contiendra aussi les remèdes propres à combattre ces maladies. Aujourd'hui que l'art vétérinaire marche l'égal des autres sciences naturelles, il serait honteux de laisser plus long-temps les campagnes sous l'empire dévastateur des préjugés, de la routine et de l'ignorance.

Nous tâcherons de suppléer à ce qui nous manquera par une correspondance active et des rapports fréquens avec des hommes occupés de tout ce qui intéresse l'humanité; nous leur soumettrons nos doutes avec confiance; nous nous ferons une loi de mettre à profit, pour nous et nos abonnés, les avis et les réflexions qu'ils voudront bien nous communiquer.

Nous nous empresserons d'insérer toutes les observations qui nous seront adressées, pourvu qu'elles soient dirigées vers le but auquel nous tendons, l'avantage général.

Nous publierons toutes les découvertes utiles, et tous les remèdes dont l'efficacité sera reconnue.

Nous annoncerons les ouvrages de la médecine humaine et vétérinaire; nous en donnerons l'analyse exacte, et nous ne prendrons pour guide de nos jugemens qu'une critique sévère, mais impartiale.

Nous recommandons avec confiance notre Gazette à messieurs les maires, aux ministres de la religion, aux propriétaires, aux chefs des établissemens publics et particuliers, aux mères de familles, aux dames de charité; tous y trouveront les moyens de diriger leur zèle et de satisfaire au premier des devoirs, comme à la plus noble des passions, le soulagement et la conservation des êtres vivans.

Malades reçus au Bureau central, depuis le 11 *mars jusques et y compris le* 31 *dudit mois.*

Fièvres non caractérisées.	26
Fièvres gastriques ou bilieuses.	124
Fièvres muqueuses	20
Fièvres adyn. ou putrides.	18
Fièvres ataxiques.	8
Fièvres intermittentes.	24
Fièvres catarrhales.	10
Inflammations internes	27
Fluxions de poitrine.	32
Erysipèles.	13
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	23
Angines, esquinancies.	12
Catarrhes pulmonaires.	90
Coliques métalliques.	7
Diarrhées, dyssenteries.	25
Apoplexies et paralysies récentes.	18
Hydropisies et anasarques.	32
Phthisies pulmonaires.	53
Ophtalmies.	22
Maladies sporad., chron. ou résultats.	390
Total.	918

De l'éducation physique de l'enfance.

L'éducation physique des enfans commence avec la grossesse : c'est pourquoi nous avons cru nécessaire d'indiquer le régime des femmes enceintes, avant de tracer le plan de l'éducation physique convenable à l'enfance.

Du régime des femmes enceintes.

Il serait bien plus commode sans doute de pouvoir procréer à volonté des enfans qui devinssent de grands hommes, sous le rapport physique et moral, comme de varier les sexes à volonté ; mais la nature est loin de se prêter à ces caprices ; et les hypothèses qui nous ont été présentées à différentes époques, sur la *mégalanthropogénésie* sont tout au plus dignes de figurer dans des ouvrages de pure imagination ; elles peuvent bien flatter un instant la vanité, mais elles ne fixeront jamais l'attention de la femme raisonnable qui ambitionne le beau titre de mère. Celle-là dédaignera toujours les frivolités, pour s'occuper sans réserve des devoirs que lui impose son nouvel état. Elle ne négligera rien pour conserver et perfectionner l'être qui repose dans son sein : il n'est besoin que de lui apprendre par quels moyens elle peut arriver à cet heureux résultat.

Ces moyens sont très-multipliés, mais en revanche ils sont d'une exécution facile : cependant ils varient suivant le tempérament, les passions, les habitudes de la femme enceinte ; ils reçoivent encore des modifications de la position qui lui est assignée dans la société.

La grossesse n'est une maladie que pour les femmes qui vivent dans les villes sous l'influence des passions tumultueuses, sous l'empire des pratiques minutieuses des personnes qui les entourent : autrement c'est une fonction naturelle. Cette fonction à la vérité développe chez toutes les femmes un excès de sensibilité qui les expose, elles et l'enfant qu'elles portent, à mille accidens dont elles pourraient braver un grand nombre dans l'état ordinaire. Elles ressentent vivement l'action des variations de l'atmosphère, des émanations quelle que soit leur nature : c'est pourquoi elles éviteront l'air froid et humide, le voisinage des marais, des étangs, des eaux croupissantes, des tanneries, etc., etc., etc. ; elles redouteront la vapeur du charbon et les odeurs de toute espèce, elles abandonneront l'habitude pernicieuse de laisser pendant la nuit des fleurs dans leurs chambres à coucher.

Elles ont besoin de l'air le plus pur ; la promenade, surtout celle du matin, lorsqu'on l'entreprend après un léger repas, offre des avantages qu'on est bien loin de trouver dans la promenade du soir : celle-là peut devenir funeste, si elle a lieu près d'un lac, d'une rivière, etc. : que la promenade se fasse le matin ou le soir, elle doit toujours être modérée. L'exercice est nécessaire, il entretient le jeu des organes, il empêche la concentration de la sensibilité, il en diminue la vivacité. C'est à son oubli que plusieurs femmes doivent les incommodités et les maux qui les ac-

cablent pendant la grossesse. Les fausses couches, les pertes, les accouchemens difficiles sont souvent la suite d'une vie trop sédentaire. La rareté de ces accidens chez les femmes de la campagne en sont la preuve; mais quels que soient les avantages attachés à l'exercice, il ne faut jamais le pousser jusques à la fatigue.

C'est avec le même soin qu'elles doivent fuir les grands rassemblemens, les spectacles, les bals, les cercles nombreux, si elles veulent se soustraire aux douleurs de tête, aux faiblesses, aux syncopes, et à cette série d'affections nerveuses qui attaquent si souvent les femmes livrées au tourbillon du grand monde. Ces conseils ne regardent pas les femmes de la classe ouvrière, elles ont rarement les moyens de commettre les fautes de régime que nous venons de signaler. Mais dans les campagnes, comme dans les villes elles abusent de la danse pendant certains jours : c'est surtout la walse qui présente des dangers. Occupées pendant la semaine des soins du ménage, ou des travaux auxquels elles doivent l'existence, elles ne craignent pas de faire des efforts les dimanches et fêtes, pour arriver plus tôt dans les lieux publics, et se livrer sans précaution à des jeux et à des divertissemens contraires à l'état de grossesse. Pour celles qui n'ont d'autres ressources que leur travail, elles doivent ménager leurs forces; le temps de la grossesse réclame en leur faveur un peu de repos : qu'elles sachent que la plupart des malheurs qui leur arrivent, ainsi qu'à leur fruit, dépendent de l'emploi trop peu ménagé et trop long-temps soutenu de leurs facultés physiques.

La campagne surtout convient aux femmes enceintes. Une habitation à mi-côte, sur un terrain sec, dans une position riante, sera pour la conservation de leur santé d'un avantage plus réel que tous les petits soins qui les tiennent dans un état continuel de gêne et d'appréhension, en leur annonçant sans cesse qu'elles sont malades ou sur le point de le devenir. Elles choisiront une chambre bien éclairée, exposée au nord ou nord-est en été; on y entretiendra une fraîcheur agréable. La chambre d'hiver regardera le sud ou le sud-est ; elle sera échauffée par un feu de cheminée, bien préférable à la chaleur étouffante des poëles. Le feu de la cheminée répand la gaieté, et fait les fonctions d'un bon ventilateur.

Habillemens des femmes enceintes.

Les saisons exigent des changemens dans le nombre des habillemens, comme dans la nature de l'étoffe qui sert à les confectionner. Vêtues légèrement pendant les chaleurs, les femmes enceintes auront soin de se couvrir pendant les temps froids : très-accessibles aux impressions de l'atmosphère, elles emploîront tous les moyens pour se défendre de ses variations ; elles n'oublieront pas non plus qu'elles doivent toujours se trouver à l'aise dans leurs vêtemens ; elles éviteront de comprimer le ventre, la poitrine et la gorge. La première faute peut causer une fausse couche ; la seconde, déterminer de la gêne dans la respiration, des angoisses, des défaillances et des syncopes; la troisième prive le sein de l'action nécessaire pour obtenir une sécrétion abondante de lait ; et, en affaissant le mamelon, elle peut réduire l'enfant à l'impossibilité de le lier quand le moment est arrivé. Nous faisons des vœux pour voir les femmes des villes abandonner les corsets de baleine, que la raison avait déjà fait rejeter, mais dont la mode capricieuse semble vouloir favoriser le dangereux retour. Nous désirons que celles des campagnes apprennent à remplacer les liens avec lesquels elles serrent leur taille, sous le prétexte de fixer leurs jupons, par des bretelles propres à les soutenir en passant sur les épaules : nous invitons les unes et les autres à quitter les jarretières, ou bien à en diminuer la compression, si elles veulent éviter les gonflemens œdémateux et les varices des extrémités inférieures.

Préjugés relatifs aux femmes enceintes.

On dit, mais fort mal à propos que la femme, dès quelle est enceinte, doit manger davantage qu'elle ne le fesait auparavant. Cette opinion, malheureusement trop répandue, est contraire à l'ob-

servation et au raisonnement. La femme enceinte éprouve des dégoûts, des nausées, des vomissemens qui lui indiquent assez qu'elle doit prendre peu d'alimens. Elle consultera sa répugnance, comme ses goûts ; et pourvu qu'elle ne fasse que de petits repas, elle n'aura pas à craindre les inconvéniens d'une digestion lente et pénible.

Le choix des alimens et des boissons doit varier suivant le tempérament : il est à peu près indifférent pour la femme qui vit et travaille au grand air ; elle peut manger de tout, pourvu que ce soit avec modération.

Le public croit qu'il ne faut refuser à la femme enceinte rien de ce qu'elle désire, dans la crainte de voir un jour sur une partie du corps de l'enfant qu'elle porte, la marque d'une envie contrariée ; je combattrai plus tard cette erreur, je me contenterai aujourd'hui d'en indiquer une autre. On veut que les acides soient cause des tranchées qui souvent tourmentent les femmes en couche et leurs enfans ; c'est encore une erreur, car les femmes bilieuses, celles d'un tempérament sanguin ou nerveux, se trouveront bien des légumes frais, des fruits mûrs ou cuits, et des boissons acidules. Ces moyens tempèrent, rafraîchissent, et s'opposent à la constipation ; on les refusera aux femmes d'une constitution molle, lymphatique, et à celles dont l'estomac est affaibli ; c'est pour elles que sont faits les alimens nourrissans : elles se trouveront bien d'un peu de vin pur, tandis que l'eau et le vin coupé doivent faire la boisson des premières. Toutes feront bien d'éviter les pâtisseries, les ragoûts, les sauces, les sucreries, les liqueurs spiritueuses, il en résulte des rapports âcres, brûlans, et une chaleur désagréable à la peau ; mais c'est un devoir pour les femmes bilieuses, sanguines et nerveuses, de se contenter des alimens et des boissons les plus simples.

Influence de l'habitude.

On a beaucoup écrit contre le café et le thé. Ces boissons, quoique généralement adoptées par plusieurs nations, ne nous paraissent pas convenir aux femmes enceintes : nous leur permettrons tout au plus le café au lait ; mais nous leur défendrons les larges boissons, et surtout celles à la glace. Cependant en cela comme en toute autre chose, il faut encore consulter l'habitude ; elle asservit à ses lois nos goûts et nos besoins ; c'est à elle que nous devons l'avantage de pouvoir user de tout ; la condition, c'est de le faire avec sobriété. Cette règle, utile pour tout le monde, est de rigueur pour les femmes enceintes, malgré la facilité avec laquelle on les voit digérer un aliment de mauvaise nature, s'il est vivement désiré, et malgré les appetits dépravés dont nous sommes si souvent témoins ; mais ceux-là, n'en doutons pas, sont dans les vues de la nature.

Précautions.

La grossesse dispose au sommeil ; un exercice modéré invite à en goûter les douceurs : la nuit est le temps le plus favorable pour se livrer à cette fonction, car celui qu'on s'efforce d'obtenir le matin ne dédommage que très-imparfaitement de celui qu'on a perdu la veille. Les femmes enceintes doivent dormir plus que les autres ; elles en ont besoin pour soutenir et réparer leurs forces. Leurs lits ne seront ni trop durs ni trop mous ; ils seront placés dans une chambre bien aérée, plutôt que dans une alcove : ils seront rarement bassinés ; les couvertures seront toujours en rapport, pour le nombre et la nature de leurs tissus, avec le climat et la saison. L'habitude doit régler la durée de leur sommeil ; en général, elles attendront la fin de la digestion pour se coucher ; elles éviteront les sueurs affaiblissantes, et elles craindront surtout de s'exposer au froid en quittant leurs lits.

La liberté du ventre est avantageuse à tout le monde ; mais elle est nécessaire aux femmes enceintes. Si un régime doux et relâchant ne suffit pas, il faut recourir aux lavemens : ils seront toujours pris à mi-seringue, l'eau pure ou une décoction émolliente serviront à cet usage. Les évacuations alvines sont soumises à l'habitude ; il faut chercher à régulariser cette fonction en se présentant constamment à la même heure. En général c'est une faute grave que de ne pas céder

au premier besoin à l'instant même qu'il se fait sentir. La constipation occasione souvent chez les femmes enceintes la perte de l'appétit, des sentimens de pesanteur dans le bas-ventre, des maux de tête, des engourdissemens dans les lombes, quelquefois des accidens graves, et même des fausses couches. Si cette incommodité est opiniâtre, on la combat par de légers laxatifs; la grossesse permet d'y avoir recours quand ils sont indiqués, pourvu que ce soit avec précaution.

Bains.

La transpiration, quoique moins importante en apparence, doit être surveillée chez les femmes enceintes; on tâchera d'en régulariser l'excrétion par des frictions sèches, trop négligées de nos jours, par une grande propreté, enfin par les bains chauds. Ce moyen, qu'on a tour à tour rejeté sans raison, et employé avec excès, n'est indiqué ni contre-indiqué par la grossesse; il faut, avant d'en faire usage, consulter le tempérament de la femme qui va s'y soumettre, savoir si elle en a l'habitude, et connaître l'effet qu'elle en éprouve. Nuisible, ou tout au moins inutile aux femmes enceintes qui ont une constitution humide, lymphatique, et la fibre lâche; le bain agréablement chaud convient parfaitement à celles qui sont bilieuses, nerveuses, très-irritables, qui éprouvent des chaleurs âcres, et sont exposées aux affections spasmodiques: il est encore avantageux aux femmes âgées qui sont à leur première grossesse. Il diminue la rigidité des parties, et facilite l'accouchement.

La femme, en sortant du bain, prendra les plus grandes précautions; elle s'enveloppera avec soin, se frictionnera le corps et les extrémités, se séchera exactement, et craindra de s'exposer ce jour-là surtout, aux impressions de l'air extérieur.

Les bains de jambes et de siége ne sont pas sans danger; on peut les employer comme moyen de propreté, mais c'est au médecin qu'il appartient de les conseiller comme remède.

Influence du moral.

Nous avons parlé de l'influence de la grossesse sur le physique; le moral est loin d'être étranger aux changemens introduits par ce nouvel état. La sensibilité s'exalte, l'intelligence s'affaiblit, l'imagination prend une activité et une mobilité extraordinaires, le jugement perd de sa droiture, la susceptibilité augmente; enfin, tout devient pour la femme enceinte un motif de curiosité, un sujet de tourment et d'alarmes. Disposée à entendre et à croire tout ce qu'on lui dira d'extraordinaire, on ne se permettra devant elle aucune nouvelle inquiétante, aucun récit indiscret; on éloignera de sa personne tout objet repoussant, on la bercera d'idées délicieuses, on ne lui fournira que des distractions agréables, on évitera de donner l'éveil à ses passions, on préviendra tous les sentimens pénibles, on fuira les occasions d'exciter sa haine, de lui inspirer de la crainte ou de la jalousie, d'allumer sa colère, ou de faire éclater chez elle une joie immodérée. La tranquillité d'esprit, la vue des tableaux les plus rians vont très-bien aux femmes enceintes.

Les anciens, qui connaissaient toute l'action de sensations de la mère sur le fœtus, voulaient qu'on eût pour les femmes enceintes de la complaisance, du respect et des égards. On n'osait pas à Athènes verser le sang d'un meurtrier auquel elles accordaient un asile; à Sparte, on les entourait d'objets capables de frapper agréablement leurs yeux, et de leur imprimer des idées nobles et élevées. Une loi de *Lycurgue* leur ordonnait d'avoir souvent devant elles les images de *Castor* et *Pollux*. Elles avaient, à Rome, de grands priviléges; et, dans les temps héroïques de l'ancienne chevalerie, elles pouvaient, quelle que fût leur condition, approcher et même toucher la personne des rois d'Espagne.

La suite à un autre numéro.

Conseil de salubrité.

Le rapport général des travaux du conseil de salubrité, pendant l'année 1818, vient de paraître; on y trouve l'exposé rapide des améliorations importantes dues aux connaissances profondes et variées de MM. les membres de cette belle institution. Ces améliorations, qui nous en font es-

pérer beaucoup d'autres, ont eu lieu dans des fabriques et des établissemens commerciaux ou industriels : elles ont pour but la conservation de la santé et de la vie du peuple.

Dans l'impossibilité d'indiquer tous les services que nous devons aux recherches de ces savans, nous citerons seulement un de ceux rendus par les soins de M. le docteur Marc, dont le zèle égale les lumières. Il a fait aux boîtes destinées à secourir les noyés des changemens heureux, et grâce au degré de perfection auquel il les a portées, on a sauvé soixante-quatre individus sur cent huit submergés, qui ont resté dans l'eau moins de douze heures.

Après nous avoir donné l'espoir consolant de rendre les secours publics plus efficaces, par la création d'une société d'humanité, MM. les membres du conseil font l'état des décès arrivés en 1818; ils s'arrêtent avec douleur sur le grand nombre des individus morts à Paris de la petite vérole, ils en comptent six cent quatre-vingt-deux; sans m'arrêter à l'opinion qu'ils émettent sur les causes auxquelles ils rapportent la diminution des vaccinations, nous unirons notre faible voix à leurs sages réflexions, et nous inviterons avec eux les ministres de la religion à se servir de l'influence que leur donne leur caractère, pour propager la vaccine et concourir à l'adoption générale d'une opération facile, à laquelle on ne peut faire d'autres reproches que celui de diminuer chaque année le nombre des victimes condamnées à la mort avant le temps.

Toujours guidés par le désir d'être utiles, ils signalent une nuée de charlatans qui ne subsistent qu'aux dépens de la bourse et de la vie des malheureux qu'ils appellent à leurs consultations, par des amorces aussi scandaleuses que les titres à l'abri desquels ils exploitent le public; ils indiquent les moyens de porter remède à ce désordre.

Ce rapport contient encore des objets d'un grand intérêt, que je me reserve de faire connaître; il honore le magistrat qui descend dans tous les détails de son administration, et les hommes éclairés qui sont appelés à développer et à seconder ses vues de bienfaisance.

Des établissemens des aliénés en France, et des moyens d'adoucir le sort de ces infortunés.

MÉMOIRE présenté à son Excellence le Ministre de l'intérieur, par le docteur Esquirol, médecin de la Salpêtrière.

Ce Mémoire, écrit par un médecin dont la philanthropie égale les lumières, est fait pour intéresser vivement toutes les classes de la société. Il n'est personne qui ne doive partager les vœux de M. Esquirol, et applaudir à son humanité, à son zèle, ainsi qu'à ses nobles efforts. Qui peut en effet se croire à l'abri d'une maladie qui marque ses victimes dans tous les rangs? qui peut assurer qu'elle ne frappera pas les personnes qui nous sont le plus chères?

Nous devons souhaiter ardemment que dans la triste situation où ces infortunés peuvent être réduits, ils reçoivent tous les secours que leur malheur réclame, qu'on cesse de les traiter comme des criminels, et de les ravaler à une condition pire que celle des animaux.

Tel est pourtant aujourd'hui, le sort affreux des aliénés; ce n'est pas seulement en France et en Allemagne, c'est encore en Angleterre, où, si je puis m'exprimer ainsi, *on étale un si grand luxe de philanthropie.*

Il est impossible de ne pas être ému jusques aux larmes en parcourant les pays où M. Esquirol nous peint les misères des aliénés : il a vu toutes les maisons dans lesquelles languissent et souffrent ces malheureux, et partout il a eu à gémir. Il s'élève avec force contre tous les abus, et il en a remarqué un grand nombre, il indique les moyens d'y porter remède; et remplit les devoirs d'un apôtre de l'humanité avec autant de lumières que de zèle et de courage.

Nous regrettons que les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de citer plusieurs passages de ce Mémoire, et d'entrer dans des détails sur les moyens d'amélioration qui y sont proposés : nous dirons cependant que M. Esquirol désire que les cinq mille cent cinquante-trois alié-

nés existans en France, et répartis dans cinquante-neuf établissemens, soient placés dans des maisons uniquement consacrées à leur traitement; il voudrait qu'on donnât à ces maisons le nom d'*asile*. Il indique la manière dont ces asiles doivent être disposés pour la facilité du service et pour l'avantage des aliénés. Il pense qu'il serait bon de placer ces asiles dans les villes où siégent les cours royales, parce que ces villes sont considérables, qu'elles offrent plus de ressources, et qu'une foule de motifs trop longs à déduire justifient cette disposition. Il indique la manière dont on pourra parvenir à élever ces asiles dans les villes, où il n'existe pas d'établissement pour les aliénés, comment on devra composer le conseil d'administration de ces établissemens, etc.; et, après s'être montré partout comme philanthrope et comme savant, il termine son Mémoire par ce résumé.

« L'état actuel des aliénés réclame hautement une réforme générale : il ne convient nullement à leur bien-être, ni aux égards qui leur sont dus, d'être réunis avec d'autres malades, avec des indigens, encore moins avec des prisonniers.

De grands asiles sont préférables, sous tous les rapports, à quatre-vingt-trois hôpitaux départementaux.

En conservant, et en améliorant les asiles actuels, il n'en resterait que dix nouveaux à bâtir, etc., etc.; dix asiles à 500000 fr. chacun, coûteraient 5,000,000 fr., tandis que soixante-douze hôpitaux spéciaux qu'il faudrait bâtir, pour qu'il y en eût un par département, estimés seulement à 150,000 fr. chacun, coûteraient dix millions cinq cent mille francs.

Nous recommandons la lecture du Mémoire de M. Esquirol à tous les amis de l'humanité; ils joindront leurs voix à sa voix éloquente, sans doute il seront entendus du gouvernement; et ces regards paternels qu'il porte sur les prisons, il les laissera tomber sur les établissemens destinés à recevoir des infortunés qui ne doivent pas inspirer moins d'intérêt que de pitié.

CORRESPONDANCE.

Dans une lettre que M. le docteur V...., nous écrit de Mulhausen, il nous fait part de l'état déplorable où languit l'art de guérir dans son département; il s'arrête principalement sur ce qui concerne la pratique des accouchemens: l'ignorance et l'ineptie des chirurgiens et des sage-femmes y est, dit-il, au comble, et le moment, où la femme délivrée des plus cruelles souffrances renaît doublement à la vie en la donnant à un nouvel être, devient souvent le terme de son existence et de celle de son enfant. Le nombre des ignorans brevetés, quoique fort grand, est encore augmenté par des individus sans diplôme, qui se livrent surtout avec effronterie à la pratique des accouchemens. C'est ainsi que M. le docteur V..... signale un menuisier qui, contraint de mettre un terme à ses manœuvres meurtrières, lui fit l'aveu qu'il avait déjà pratiqué deux fois l'opération césarienne, en ajoutant que, dans certaines contrées de l'Allemagne qu'il nomma, on n'était pas, à l'égard de cette opération, aussi timide qu'en France.

M. le docteur V..... se plaint encore amèrement de ce que, depuis cinq ans, on ne distribue plus de récompense aux vaccinateurs zélés, et il s'écrie : que devient donc l'argent destiné à donner des encouragemens aux propagateurs d'une des découvertes les plus utiles à l'humanité? Ce département aurait-il cessé d'avoir des droits aux bienfaits du gouvernement? Les abus signalés par M. le docteur V....., sont de nature à porter la désolation dans l'âme de tout être capable de réflexion; ils seraient incroyables, s'ils n'étaient garantis par ce médecin; aujourd'hui surtout que les départemens peuvent avec de faibles dépenses envoyer selon leur besoin des élèves à la première école du monde, où des professeurs aussi habiles dans la pratique que dans la théorie des accouchemens, leurs fournissent tous les moyens d'acquérir des connaissances solides.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien conti ue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XIII. — (46e. ANNÉE.) — 1er. Mai 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Qui artem medicinam rectâ investigatione consequi volet, is primùm quidem anni tempora in considerationem adhibere debet, quid horum quidque possit; neque enim quicquam habet simile, sed cùm inter se plurimùm differunt, tum etiam propter varias, quæ in eis contingunt mutationes. Deindè verò ventos, tum calidos tum frigidos, præcipuè quidem eos qui omnibus sunt communes ac deinceps eos qui cuique regioni sunt familiares, etc. Hipp., *de aere, locis et aquis, cap.* 1. *sect.* 1.

Celui qui se propose de faire des recherches exactes en médecine doit premièrement considérer les effets que chaque saison de l'année peut produire ; car, bien loin de se ressembler, elles diffèrent beaucoup les unes des autres, ainsi que chacune en particulier diffère d'elle-même, d'après les vicissitudes qu'elle peut éprouver. Il doit, en second lieu, connaître la nature des vents chauds et des vents froids : d'abord de ceux qui sont communs à tous les habitans de la terre, et ensuite de ceux qui règnent particulièrement dans chaque pays, etc., etc.

Hippocrate, de l'air des lieux et des eaux, trad. de Coray, chap. 1, sect. 1.

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Nous sortons d'un hiver peu froid et généralement humide, les vents du nord ont soufflé rarement, ceux du sud et de l'ouest ont dominé, et nous ont donné un ciel presque constamment brumeux; le printemps a paru et avec lui quelques beaux jours ; une température un peu froide et sèche a fait place à une chaleur humide ; la végétation s'est montrée sous le plus riant aspect, des pluies fréquentes et souvent chaudes sont venues fort à propos favoriser ses progrès ; ils sont rapides et nous promettent une année abondante.

Les maladies aiguës observées pendant la saison qui vient de s'écouler, comme celles qui règnent actuellement, sont en général accompagnées d'une irritation qui se soutient depuis quelques années, malgré la succession des saisons. Cet état particulier que Sydenham rencontra dans sa pratique, et qu'il appelle *constitution stationnaire*, imprime le même caractère à toutes les maladies, sous quelque forme qu'elles se présentent. Chaque organe en particulier ressent bien l'impression de la saison ; il est bien affecté suivant l'influence à laquelle il est soumis, mais le fond des maladies reste le même ; comme elles se développent sous la dominance de la *constitution régnante*, elles réclament le même traitement aux modifications près invoquées par le tempérament du sujet, l'intensité du mal et l'importance de l'organe affecté.

Depuis plusieurs années que nous vivons sous l'empire d'une *constitution inflammatoire*, nous voyons les petites véroles, les rougeoles, les scarlatines, les érisypèles, les rhumatismes goutteux, les diarrhées, les toux, les angines, les fluxions de poitrine, etc., etc., etc., exiger des saignées générales et locales, un régime sévère, des boissons abondantes, mucilagineuses, et repousser, au moins dans le début, l'emploi des émétiques et des purgatifs. Toutes

les maladies qui ont régné cet hiver et qui régnent encore, ont été traitées avec avantage par les boissons abondantes et les divers moyens débilitans; ils sont surtout devenus nécessaires dans les commencemens des mois de mars et d'avril, où les vents de nord et nord-est, sont venus renforcer la disposition à l'irritation inflammatoire.

Il ne serait cependant pas juste de tirer de ces faits la conséquence nécessaire, que les maladies dont je viens de faire l'énumération exigent toujours des saignées et de larges boissons : le célèbre *Stoll* a prouvé le contraire dans son immortel ouvrage, qui porte pour titre *ratio medendi*. Tous les médecins connaissent les guérisons aussi promptes que nombreuses, dont il fut redevable aux émétiques.

S'il nous était permis d'émettre une opinion sur ces deux méthodes de traitement, toutes deux couronnées par des succès, quoiqu'elles soient opposées entre elles, nous dirions que la *constitution stationnaire*, qui existait à Vienne dans le temps que *Stoll* enrichisssait la science de ses belles observations pratiques, étant éminemment bilieuse, et asservissant les maladies à son domaine, elle nécessitait en général des remèdes évacuans par haut et par bas : tandis que la *constitution stationnaire actuelle* imprimant la marque du *génie inflammatoire* à toutes les maladies qui se développent, réclame des saignées générales ou locales, et des boissons délayantes.

Cette idée nous conduit naturellement à une autre, qui n'est peut-être pas aussi loin de la vérité qu'on pourrait le croire au premier abord; c'est que les doctrines qui tour à tour ont envahi le monde médical, ont pris leur source dans les diverses méthodes de traitemens nécessitées par les *constitutions stationnaires*, se sont soutenues et ont fait des progrès en raison de l'intensité et de la persévérance de ces constitutions; d'où l'on peut conclure qu'il n'y a rien d'absolu en médecine, et que toute doctrine exclusive ne peut manquer de devenir dangereuse, après avoir rendu de grands services.

Nous ne nous arrêterons pas à rechercher l'explication du phénomène qui nous occupe, dans des altérations atmosphériques dont nous ne pourrions découvrir la cause, et qu'il n'est sûrement pas en notre pouvoir de changer; nous dirons avec les anciens qu'il entre dans ce phénomène quelque chose de divin, *quid divinum*; nous nous contenterons d'exposer ce que l'observation nous a appris sur les maladies régnantes.

Les maladies présentent toutes depuis quelques années un ensemble d'irritation qui demande les délayans, les rafraîchissans, les boissons abondantes et souvent l'emploi de la saignée ou des sangsues; écoutons l'observation et soyons très-circonspects dans l'administration des émétiques, des purgatifs et des toniques; n'employons les premiers que dans les cas où les embarras gastriques sont bien évidens; et après avoir usé de moyens capables de faire tomber l'irritation et de rendre la matière mobile; soyons avares des seconds, surtout quand ils sont pris dans la classe des stimulans.

AVORTEMENT *provoqué par les cantharides en poudre, et suivi de la mort.*

MADEMOISELLE***, âgée de dix neuf à vingt ans, redoutant la colère de ses parens et la honte d'une grossesse qu'elle ne pouvait avouer, résolut de se faire avorter. A cette fin elle se procura de la poudre de cantharides : son inexpérience et la crainte du déshonneur ne lui permettant pas de calculer jusqu'où pouvaient s'étendre les terribles effets de ce poison, elle se décida un matin à charger la pointe d'un couteau de cette poudre et à l'avaler. Mais bientôt elle fut rejetée par le vomissement; cette malheureuse n'en éprouva que de faibles incommodités.

Le lendemain mademoiselle***, entraînée par son coupable projet, répéta la dose de la veille et de la même manière. Tous les symptômes de l'empoisonnement ne tardèrent pas à se manifester, la malade même fit au consultant l'aveu de son action, en lui remettant le reste de la poudre qui avait servi à réaliser son criminel dessein.

Tous les moyens indiqués en pareil cas, comme les boissons mucilagineuses, le lait, l'huile, le sirop d'orgeat, etc., etc., etc., furent mis en usage, mais inutilement, les progrès du mal furent aussi effrayans que rapides, et dès le second jour il y avait impossibilité de rendre les urines avec évacuation de quelques stries de sang, par les parties de la génération, enfin avortement avec perte légère; l'embryon pris pour un caillot, fut jeté par les assistans. Dès ce moment l'état devint plus alarmant; vomissemens fréquens, dilatation considérable de la pupile, mouvemens convulsifs, sueurs froides, agonie, mort le quatrième jour après la deuxième prise. Cette malheureuse victime conserva pendant tous le temps de ses cruelles souffrances l'intégrité de ses facultés intellectuelles.

L'ouverture du cadavre a laissé voir un engorgement sanguin du cerveau, une inflammation de l'épiploon, du péritoine, des intestins, de l'estomac, de l'œsophage, des uretères, des reins et des parties internes de la génération. La bouche et la langue étaient dépouillées de leur membrane muqueuse.

On a estimé à vingt-quatre grains pesant la quantité de poudre de cantharides prise par mademoiselle ***.

Cet empoisonnement dont on trouve plusieurs exemples dans les auteurs, nous a fait naître les réflexions suivantes :

Les cantharides et leurs préparations ont toujours passé pour un poison des plus actifs, plusieurs observations nous en fournissent la preuve, et personne n'ignore que des libertins ont payé de leur vie, les essais imprudens qu'ils ont osé faire de la poudre de cantharides dans le dessein de multiplier, ou de prolonger leurs jouissances. Cependant ce remède dangereux, qu'il ne devrait être permis de délivrer que sur la prescription écrite d'un médecin connu, se débite publiquement dans les villes et dans les campagnes. Les droguistes, les épiciers distribuent des cantharides sous le nom de *poudre de mouches*, au premier qui veut les payer. Les apothicaires même à qui seuls appartient le droit de vendre en détail des médicamens, ont l'imprudence de livrer des emplâtres vésicatoires à celui qui les demande, quoique le plus petit de ces emplâtres contienne souvent des cantharides plus qu'il n'en faut pour occasioner les accidens les plus graves.

L'intérêt de la société ne réclame-t-il pas de la police médicale la surveillance la plus active?

H. M.

CONSIDÉRATIONS *médico-physiologiques, sur la nature et le traitement de la rage*; par M. J. Simon.

C'EST avec raison que l'auteur de cet ouvrage prétend que, malgré les travaux de plusieurs hommes célèbres, on ne connaît encore d'une manière précise ni le siége, ni la nature de la maladie, dite *rage* ou *hydrophobie*. Mais c'est à tort, je crois, qu'il cherche à établir que le *virus rabien* n'existe pas, et qu'il assimile les symptômes de la rage confirmée aux phénomènes généraux, qui surviennent quelquefois dans certaines plaies où l'irritation est vive et persistante. L'expérience ne permet pas de partager l'opinion de M. Simon, quel que soit l'art avec lequel il la soutient. Aucune observation ne venant appuyer ses raisonnemens, d'ailleurs enchaînés avec une dialectique pressante, si l'on ne peut se ranger de son avis après avoir lu son ouvrage, du moins il est impossible de lui refuser les éloges dus à ses efforts éclairés.

L'auteur pense « qu'il faut chercher dans le » cerveau le véritable siége de l'affection, si im- » proprement désignée sous le nom de *rage* ou *hy-* » *drophobie*; » et il tire ses raisons de l'examen des causes et des symptômes de la maladie.

1°. « Plusieurs fois la rage a été la suite d'une » affection morale, comme d'un violent accès de » colère, de frayeur, etc. Où chercher alors la » cause du trouble de l'économie, si ce n'est dans » le cerveau? » Quoique les exemples de rage spontanée ne soient pas bien avérés, j'accorderai à M. Simon que l'hydrophobie soit survenue dans de telles circonstances; mais ce que je lui refuse, c'est que l'existence, dans des *accès*

d'*épilepsie*, et dans ce qu'on nomme *fièvre maligne ou ataxique*, de quelques symptômes communs à ces maladies, comme l'écume de la bouche, l'horreur de l'eau, l'impossibilité de la déglutition, etc., doivent en faire conclure l'identité.

2°. Dans les symptômes précurseurs de la rage, l'auteur ne voit que le début d'une affection du cerveau. Dans les symptômes de la rage confirmée, il ne découvre qu'un état *d'excitation* et *d'impressionnabilité extraordinaire* de l'organe cérébral.

Après avoir essayé de démontrer que la rage a son siége dans le cerveau, l'auteur se demande qu'est-ce donc que la rage? Et il répond : « une » *surexcitation* du cerveau, une exaltation de » sensibilité de ce viscère, remarquable par » son degré d'intensité presque extrême. » Puis il ajoute que « tout ce qui porte l'action du cer- » veau fort au-delà de ses limites naturelles, » peut déterminer la rage, » assurant que la conséquence est juste d'après la théorie qu'il vient d'établir.

J'avoue que je ne pense point comme M. Simon, et que je regarde le virus rabien seul, comme susceptible de produire cette surexcitation du cerveau dans les morsures faites par les animaux enragés. Il ne me semble pas nécessaire comme à l'auteur, que la masse du sang soit infectée, pour concevoir comment la salive acquiert la funeste propriété de porter avec elle, le germe de la maladie et de la transmettre à un individu sain. Dans beaucoup d'états morbides, les organes sécréteurs éprouvent des modifications telles, que l'humeur qu'ils sécrètent jouit de propriétés nouvelles; dans l'ophthalmie, les larmes, ce fluide si doux, deviennent souvent âcres, je dirai presque corrosives. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de la salive? Je croirai avec M. Simon que « tous » les accidens qui suivent une morsure, sont réel- » lement dus à l'impression grave faite par la » dent de l'animal sur les parties sensibles, » lorsqu'un individu mordu par un animal reconnu sain, sera mort dans les horribles symptômes de la rage. J'ai eu occasion de panser des morsures faites par des *carnivores* et par des *herbivores* (l'auteur accorde une grande influence à la forme respective des dents de l'animal qui a blessé, sur la production de l'hydrophobie), des accidens graves se sont bien développés quelquefois, non-seulement dans la partie lésée, mais encore du côté du cerveau; et cependant le délire et les convulsions ne ressemblaient en rien aux symptômes de la maladie qui fait le sujet de l'ouvrage dont je rends compte. Pourquoi? parce que ces animaux n'étaient pas atteints de la rage.

L'auteur ne néglige rien pour faire adopter son opinion; il explique d'une manière fort ingénieuse le développement des accidens après la formation de la cicatrice, et signale comme peu satisfaisante l'explication qu'en a donnée M. Girard de Lyon; quoique plus physiologique et mieux raisonnée, celle de M. Simon ne me semble pas plus vraie. Mon esprit voudrait admettre sa théorie, et ma raison s'y refuse. J'ai vu se rouvrir la cicatrice de blessures faites par des instrumens mal affilés, comme des fleurets déboutonnés, de gros clous, etc., pourquoi dans ces cas l'hydrophobie n'est-elle point survenue?

M. Simon, toujours conséquent dans ses principes, dit que nos moyens curatifs doivent tendre à faire cesser l'irritation locale. Il approuve les lotions douces, et blâme les applications stimulantes; il accorde quelque confiance à la cautérisation, bien qu'il lui préfère, avec raison, l'ablation totale de la partie lésée. Il conseille un régime sévère pendant tout le temps que dure la suppuration qu'on doit prolonger, autant que possible; il veut qu'on établisse un exutoire avant l'entière cicatrisation de la plaie.

Quand les accidens se sont manifestés, l'auteur improuve l'immersion du malade dans l'eau, les grandes saignées, l'usage de l'opium, sur le mode d'action duquel il donne des considérations justes, et qui annoncent, de même que le reste de l'ouvrage, un talent distingué.

Mais celui de ses préceptes qui mérite le plus d'éloges, c'est le soin que M. Simon prend d'engager, par les motifs les plus nobles et avec l'élo-

quence la plus entraînante, les hommes de l'art à ne point abandonner les malheureux en proie aux symptômes de l'hydrophobie, et à épuiser toutes les ressources de leur génie pour « activer » les forces de la vie à la surface du corps, afin » de les affaiblir dans le système nerveux, comme » le fit avec succès A. Paré dans un cas de » tétanos. »

Si nous osons joindre notre voix à celle de l'auteur, nous invoquerons l'attention et le courage de MM. *les officiers de santé des campagnes*, pour combattre un préjugé inhumain malheureusement trop répandu, et presque enraciné chez le peuple des villes et des campagnes ; aveuglés par la peur sur l'horreur d'un pareil forfait, ils s'empressent d'immoler la malheureuse victime de cette cruelle maladie dès que les premiers symptômes paraissent. Nous les exhortons à relever l'espérance du malade et des assistans, par leurs discours et par leurs soins. Qu'ils ne négligent point surtout le moyen héroïque que l'expérience a fait connaître, pour prévenir les accidens funestes de la rage : la cautérisation avec le beurre d'antimoine, de toutes les blessures récentes, faites par des animaux suspects. Mieux vaut dans ce cas pécher par excès de prudence, que par défaut de prévoyance ; le danger des suites est une excuse suffisante.

A. G.

In-8°. prix broché, 1 fr. 50 cent., et 1 franc 80 cent. par la poste, chez Méquignon l'aîné, père, libraire de la faculté de médecine, rue de l'école de médecine, n°. 9.

EAUX THERMALES DE NERIS, département de l'Allier.

Guérison d'une paralysie des extrémités inférieures.

Nous recevons de M. Boirot-Desserviers, docteur-médecin, inspecteur des eaux minérales de Neris, une lettre que nous nous empressons de rendre publique. On y trouvera de quoi venger les eaux minérales des reproches que leur font souvent les gens du monde, et trop souvent des médecins qui ne veulent pas avouer leur coupable insouciance sur la nature et les effets de ces secours salutaires.

Je vous prie, dit M. Boirot, d'annoncer que les eaux de Neris seront ouvertes au public, depuis le 20 mai jusqu'à la fin d'octobre.

Ces belles piscines, qui firent les délices des Romains, subirent les révolutions des siècles, et furent pour ainsi dire abandonnées.

Aussitôt que je fus nommé à l'inspection, je m'occupai d'apprécier leurs propriétés médicales, et bientôt je fus convaincu, par de nombreux succès, des avantages réels qu'on pouvait en obtenir pour la guérison d'un grand nombre de maladies chroniques.

Bordeu, à qui nous devons une partie des lumières que nous avons sur les maladies chroniques, espérait qu'un jour on serait assez heureux pour découvrir la marche de ces affections et leurs divers degrés ; l'expérience m'a prouvé que cette étude ne peut être mieux faite ailleurs que dans les établissemens des eaux minérales : c'est à MM. les inspecteurs des diverses sources à réaliser l'espoir de Bordeu.

Après cinq années d'observations, je cherchai à diriger l'attention des médecins sur ces eaux ; je publiai une brochure qui renferme un grand nombre de faits. Les journaux du temps applaudirent à mon travail, et les médecins l'approuvèrent en m'adressant des malades.

En attendant une seconde édition, je désire que vous veuillez bien insérer dans votre feuille l'observation suivante, si vous la jugez digne de quelque intérêt.

Paralysie des extrémités inférieures.

Mademoiselle Mallot, de Montargis, âgée de vingt-cinq ans, d'une constitution forte, quoique nerveuse, née de parens sains, éprouva en 1810, à la suite d'affections morales, une attaque de nerfs, qui fut suivie d'un tremblement continuel dans la cuisse gauche. On employa les antispasmodiques et les vésicatoires. Après trois semaines de douleurs aiguës la détente arriva : elle fut ac-

compagnée de maux de tête, d'inappétence et de douleurs sourdes dans la hanche gauche, les reins et la cuisse droite. A cet appareil morbide succéda un engourdissement, une insensibilité et une faiblesse telles que la malade ne put quitter le lit pendant trois mois. Le dégoût et la fièvre se manifestèrent : on les combattit avec succès, par l'usage *du vin de Seguin;* mais la faiblesse des extrémités persista. On essaya l'usage des béquilles, ce fut avec la plus grande difficulté. Cet état pénible et douloureux dura jusqu'à la fin du mois d'août 1817, époque où il survint à la malade une diarrhée, qui se répétait surtout la nuit, avec douleur de tête, insomnie, abattemens; elle continua jusques au mois de février. Les extrémités supérieures prirent alors un peu d'embonpoint, les douleurs cessèrent, les règles reparurent, l'appétit revint; mais il resta toujours la même faiblesse et les mêmes difficultés dans le mouvement des extrémités inférieures. La malade, désespérant de sa guérison, se rendit à Neris, en juillet 1818. Je lui fis administrer les bains à trente degrés, et l'eau thermale en boisson. Le quatrième jour, elle put quitter une béquille; le huitième, elle marcha seule dans sa chambre; le dixième, les règles parurent, elles coulèrent avec abondance, le soulagement fut considérable. Après cinq jours de repos, mademoiselle Mallot recommença les bains, les douches et les boissons d'eau thermale; bientôt après elle abandonna tout-à-fait ses béquilles.

Après un mois de traitement, cette demoiselle put enfin se livrer à l'espoir d'un bonheur qu'elle croyait perdu pour toujours : elle avait retrouvé la santé, l'embonpoint et la gaieté.

Police médicale.

M. Palissot de Beauvois, dans l'analyse qu'il donne d'un ouvrage de O. H. Persoon, sur les champignons, revue encyclopédique, deuxième livraison, termine son travail en éclairant le public sur un fait inséré depuis peu dans les journaux, et qui a pu inspirer de justes craintes.

Trois personnes, est-il dit, ont été empoisonnées par des champignons achetés à la Halle : ce fait seulement, c'est-à-dire, l'achat à la Halle est vrai; mais il exige, pour compléter la vérité et pour la tranquillité publique, une explication ultérieure qui n'a pas été mise dans les journaux, et qu'il est important de publier.

Une quantité abondante de champignons a été effectivement achetée à la Halle; ils étaient tous de bonne qualité; ils avaient passé à l'examen de l'inspecteur. Les personnes en question en ont mangé le premier jour plus que de raison, et n'ont éprouvé d'autre inconvénient qu'une pesanteur sur l'estomac; le deuxième jour, même incontinence de leur part, mêmes effets et plus grands, parce que les champignons cuits la veille avaient été conservés : même cause, même résultat le troisième jour, mais une seule des trois personnes est morte. On a constaté que l'usage des champignons n'a en aucune manière été la cause de cet accident. Ce fait, néanmoins, nous fournit l'occasion d'en confirmer un autre déjà connu par plusieurs exemples. Ils nous apprennent qu'il faut se garder de faire usage des champignons, même les meilleurs, cuits de la veille, et conservés; car ils acquièrent alors une âcreté et une qualité pernicieuse, qui même peut donner la mort; ils prouvent, de plus, qu'il faut être très-réservé sur ce mets toujours lourd et indigeste : dans ce cas, l'usage des évacuans, du vinaigre, sont les remèdes indiqués.

On trouve, dans la même analyse de l'ouvrage de Persoon, un fait assez curieux, c'est que les paysans des environs de Nuremberg mangent, avec leur pain noir, des champignons crus; il avoue en avoir mangé lui-même, et avoir remarqué que ses forces augmentaient au lieu d'en éprouver une influence nuisible; il ajoute que les champignons très-nourrissans perdent leur bonne qualité et leur goût naturel par la cuisson et l'assaisonnement, ce qui s'accorde fort mal avec l'observation générale; car on sait que l'eau bouillante enlève le virus des champignons, et que les Russes en mangent même de vireux, après les avoir fait bouillir.

La macération, dans le vinaigre, a sûrement encore un avantage de plus. Mais quand on considère les dangers auxquels on s'expose en mangeant des champignons, même venus sur couche, et quand cet aliment ne mériterait que le reproche d'être lourd et très-indigeste, on devrait le proscrire de nos cuisines.

Les symptômes qui caractérisent l'empoisonnement par les champignons sont l'oppression, la tension de l'estomac et du bas-ventre, le vomissement, l'anxiété, les tranchées, la soif violente, la douleur dans le creux de l'estomac, la dyssenterie, l'évanouissement, le hoquet, le tremblement général, etc.

Les remèdes sont, comme nous l'avons dit, l'émétique, le vinaigre, les boissons acidules, les émulsions, les potions huileuses aromatisées avec une forte dose d'éther sulfurique.

Nouveaux élémens de botanique appliqués à la médecine, à l'usage des élèves qui suivent les Cours de botanique à la faculté de médecine et du jardin du Roi, par Achille Richard, *aide-démonstrateur de botanique, à la Faculté de médecine de Paris, avec huit planches représentant les principales modifications des organes des végétaux* (1).

La botanique ne consiste pas dans la connaissance purement machinale des noms donnés aux différens végétaux. Cette science embrasse les lois qui président à leur organisation générale, la forme, les fonctions de leurs nombreux organes, et les rapports qui les unissent entre eux. La botanique nous fait également connaître les propriétés bienfaisantes ou délétères dont est douée chaque plante : elle nous découvre les avantages que nous pouvons en retirer dans l'économie domestique, dans les arts et dans le traitement des maladies.

Si ces avantages, dont l'importance n'est pas douteuse, suffisent pour inspirer le désir de se livrer à l'etude des végétaux, il peut bien être ralenti par les difficultés sans nombre que l'on rencontre à chaque pas, lorsqu'on suit une marche peu méthodique. Qui serait, en effet, assez osé pour ne pas reculer d'effroi devant un catalogue de plus de 4,000 noms? si, comme le *croit le vulgaire*, le meilleur botaniste est précisément celui qui retient et sait le plus de noms. Mais, quand bien même cela serait vrai, est-il nécessaire qu'un homme du monde, qu'un médecin même, connaisse le nom de tous les végétaux qui couvrent la terre, ou croissent dans les eaux? Non, sans doute, il suffit à l'un et à l'autre d'être assez versés dans l'étude d'un système botanique, pour assigner à la première plante présentée la place qu'elle doit occuper.

Depuis long-temps on demandait, à M. le professeur Richard, un ouvrage de botanique; on l'invitait à publier les leçons élémentaires qu'il fait depuis vingt-cinq ans à la faculté de médecine. Cette tâche que les grandes occupations de ce professeur, l'ont empêché de remplir, il l'a confiée à son fils.

M. A. Richard, dont le nom est déjà avantageusement connu comme aide-démonstrateur de botanique à l'école de médecine, a répondu au désir des amis de l'Hitoire Naturelle; il a rédigé, sous la direction de M. son père, cet ouvrage, dont la nécessité était vivement sentie.

Nous regrettons que les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de donner une analyse détaillée des nouveaux élémens de botanique, que nous annonçons. L'ordre qui règne dans cet ouvrage, les connaissances étendues qu'il a exigées, la précision et la clarté avec lesquelles les faits y sont présentés, tout doit le rendre précieux, non-seulement aux élèves à qui son modeste auteur l'a consacré, mais encore à tous ceux qui se livrent à l'étude de la botanique.

Ce qui fera toujours de ce recueil, quoique sous un petit volume, un livre intéressant, c'est le soin particulier qu'a bien voulu prendre M. Richard, d'y exposer les différentes mé-

(1) A Paris, chez Béchet jeune, libraire, rue de l'Observance, n°. 25, 1819.

thodes de classification des plantes sous forme de tableaux. On y trouvera celui du système sexuel de Linneus, tel que l'a conçu cet illustre naturaliste; il est suivi d'un autre, présentant le même système modifié par le professeur Richard.

Enfin, ces élémens de botanique sont encore enrichis de deux autres tableaux aussi curieux qu'utiles. L'un sous le nom d'*Horloge de Flore*, indique l'heure de l'épanouissement de certaines fleurs; l'autre, sous le titre de *Calendrier de Flore*, fait connaître l'époque de la floraison d'un grand nombre de plantes dans le climat de Paris, d'après le célèbre naturaliste Lamarck.

H, M,

Falsification des pois d'iris.

Il serait bien difficile de se faire une idée de l'immense variété des moyens mis en œuvre pour faire des dupes, si chaque jour n'en présentait d'une nouvelle espèce. Le fait, avancé par M. Caventou, prouve que la cupidité sait attacher un prix aux objets de la plus légère importance, et qu'elle peut rendre capable de tout, pour peu qu'il soit possible d'y trouver le moindre profit.

Nous savons, dit M. Caventou, que dans plusieurs fabriques de pois d'iris, un nouveau genre de sophistication est mis en usage. On prépare un certain nombre de pois avec des marrons d'Inde, et on les roule ensuite dans la poudre de racine d'iris. Le moyen de découvrir la fraude, est de réduire en poudre les pois que l'on soupçonne, et de jeter cette poudre dans une faible dissolution de sulfate de zinc du commerce. La liqueur deviendra d'un très-beau rouge, si les pois sont d'iris; elle ne changera pas de couleur, s'ils sont fabriqués avec des marrons d'Inde.

Nouvel hydromètre.

On annonce, que M. Brenester a construit un nouvel instrument, qu'il appelle *hydromètre capillaire*, et qui fait connaître d'une manière fort simple, la force et la gravité spécifique des liqueurs spiritueuses.

Cet instrument est formé par une petite boule, à laquelle un tube capillaire est adapté. Quand la boule est remplie d'un certain liquide, on la renverse, et le nombre de gouttes qui se détachent du tube, pendant que la boule se vide, est l'élément d'où l'on peut déduire la pesanteur spécifique cherchée. Il faut seulement faire à l'avance, avec la même appareil, des expériences toutes semblables, en se servant de mélanges déterminés d'eau et d'alcohol.

Une boule de un pouce un tiers de diamètre, donnait en se vidant sept cent vingt-quatre gouttes, quand elle était remplie d'eau, et deux mille cent dix-sept lorsque le liquide qui s'écoulait était de l'alcohol ordinaire à l'épreuve, ayant 0,920 de pesanteur spécifique. On avait aussi une échelle de 1,363 unités, pour évaluer la différence entre un et 0,920 de pesanteur spécifique.

Cet instrument, comme les autres hydromètres, exige une correction relative à la température du liquide.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XIV. — (46e. ANNÉE.) — 11 Mai 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Secundum tempora autem, vere quidem et primâ æstate pueri et his ætate proximi, optimè degunt et maxime sani sunt; æstate verò et parte quâdam autumni, senes; reliquo sed autumno, et hieme, qui medii sunt ætate.

Hip. Aph. 18., sec. III.

Quand aux saisons, c'est dans le printemps et à l'entrée de l'été que les enfans, et ceux qui touchent encore à cet âge sont les mieux portans et les plus actifs; de même pour les vieillards, dans l'été et un peu avant dans l'automne; et pour ceux du moyen âge, le reste de l'automne et l'hiver.

Hypp. Aph. 18., sect. III, Trad. par Pariset.

Malades reçus au Bureau central, depuis le 1er. avril jusques et y compris le 30 dudit mois.

Fièvres non caractérisées.	56
Fièvres gastriques ou bilieuses.	234
Fièvres muqueuses	8
Fièvres adyn. ou putrides.	34
Fièvres ataxiques.	10
Fièvres intermittentes.	49
Fièvres catarrhales.	19
Inflammations internes	51
Fluxions de poitrine.	51
Érysipèles.	33
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	41
Angines, esquinancies.	11
Catarrhes pulmonaires.	123
Coliques métalliques.	8
Diarrhées, dyssenteries.	23
Apoplexies et paralysies récentes.	36
Hydropisies et anasarques.	28
Phthisies pulmonaires.	40
Ophtalmies.	51
Maladies sporad., chron. ou résultats.	525
Total.	1,435

Préjugés relatifs aux remèdes de précaution.

Quand on pense au peu de soins que l'on prend généralement de sa santé, n'a-t-on pas lieu d'être surpris du grand nombre de moyens, qui, sous le nom de remèdes de précaution, ont tour à tour été proposés, pour en assurer la conservation.

Quelques-uns de ces préservatifs merveilleux doivent la vogue dont ils jouissent à l'ancienneté de leur origine; ils ont pour appui la routine qu'on décore dans le monde du nom pompeux d'expérience : les autres trouvent dans les caprices de la mode la raison de leur renommée passagère.

Ces remèdes se partagent en deux classes; s'ils ont quelque chose de commun, c'est les dangers auxquels ils exposent ceux qui sont assez faibles pour y avoir recours.

Dans la première classe figure la saignée; c'est ainsi que tous les ans, au mois de mai, le paysan est dans l'habitude de présenter, au chirurgien de son village, un bras qui n'a jamais trop de force pour suffire aux travaux qui lui sont confiés; il demande qu'on lui tire du sang, et rarement

il sollicite en vain cette faveur ; le *malheureux* est convaincu, qu'en perdant le fluide qui lui donne la vie, il échappera aux maux dont il est menacé.

Si cette victime des préjugés populaires est jeune, d'un tempérament sanguin, qu'elle soit saine, forte et robuste, la perte qu'elle fait ne peut avoir des suites bien fâcheuses : elle doit en être quitte pour une faiblesse de quelques jours ; mais si le patient est débile, quoique jeune, ou s'il est vieux, il ne peut manquer d'en éprouver un affaiblissement dont il aura beaucoup de peine à sortir, ou bien il courra les risques d'introduire dans tout le système un relâchement, qui peut occasioner des maladies dangereuses, et se terminer souvent par l'hydropisie ; outre les maladies qui en sont la suite, les saignées de précaution, lorsqu'elles ne sont pas indiquées, déterminent encore des accidens graves : elles ont aussi le grand inconvénient de devenir nécessaires par l'habitude, car une fois contractée il serait imprudent de l'abandonner légèrement. S'il est raisonnable d'attendre quelque avantage d'une saignée de précaution, c'est après une chute, un coup qui intéresse un organe important ; c'est lorsque la coloration de la face, la dureté du pouls, des vertiges, des douleurs, des pesanteurs fréquentes de tête peuvent faire craindre un coup de sang, etc., etc., ou bien après la suppression brusque d'une évacuation sanguine habituelle ; mais dans ces différens cas le sujet est déjà malade, ou tout prêt de le devenir.

Le citadin cherche des préservatifs dans la seconde classe ; plus avare de son sang, mais en revanche prodigue de ses humeurs, il les croit toujours entachées de quelques vices, ou dans un état de surabondance dangereuse pour ses jours, il ne rêve que dépuratif, ou évacuant. Tel accuse la bile, tel autre la pituite, de tous les maux qu'il redoute ; celui-ci veut qu'un vice herpétique occasione tous les accidens dont il est effrayé ; celui-là vous assure qu'il est travaillé d'un vice scorbutique. Tous différens sur la nature de l'humeur qui cause leurs tourmens ; mais tous s'accordent sur ce point, qu'il faut *balayer l'estomac*, *nettoyer les intestins*, *purifier la masse du sang*, *expulser la matière peccante*, ou en diminuer la quantité, et tous trouvent des *commères* qui les approuvent, des *valétudinaires* qui les affermissent dans leur ridicule opinion, et des *médicastres* qui leur ordonnent et leur vendent des fondans, des dépuratifs, des purgatifs, des antiglaireux, des antiherpétiques et tous les *anti* du monde.

Les charlatans sont riches en secrets précieux, et leur amour du *bien d'autrui* ne leur permet pas de les garder pour eux, ils veulent répandre leur bienfaits sur le genre humain ; la faible indemnité qu'ils sollicitent, est bien loin de les dédommager de leurs veilles continuelles et de leurs longs travaux ; ils ne demandent que le prix des substances rares qu'ils font venir à grands frais d'un autre monde, pour les travailler et les offrir au public, dont les maux nombreux les affligent. Ainsi paraissent tous les jours sous des formes trompeuses et des noms bizarres, *des pilules*, *des poudres*, *des liqueurs*, *des élixirs*, *des opiats*, *des baumes*, etc., composés de résines fortement purgatives. Tous ces remèdes tant vantés ont le funeste avantage de tromper la répugnance, et de ne point troubler la paresse. Faciles à prendre, ils n'assujettissent à aucun régime ; et leurs effets sont presque toujours sensibles : souvent même des coliques, et des évacuations sanguinolentes avertissent de leur action purgative. N'allez pas croire que ces accidens embarrassent *l'inventeur*, *ou le débitant* de la *drogue*. On vous *explique clairement* comme *quoi* le remède *circule dans les replis* des viscères du bas-ventre, *s'insinue* dans les plus petits vaisseaux, en chasse la bile, en déniche les glaires, et rend ou augmente l'appétit.

Les inconvéniens attachés à l'usage de ces purgatifs de précaution sont incalculables, l'action de l'estomac et des intestins en est violemment troublée, le corps est privé des sucs destinés à reparer ses pertes et à le soutenir : une irritation sans cesse renouvelée se fixe sur les organes de la digestion, une inflammation lente s'y développe, et donne lieu aux obstructions du py-

lore, du foie, de la rate, à l'épaississement des membranes muqueuses, à l'ulcération des intestins, à la suppuration de ces parties et à une affreuse consomption. Nous avons vu trop souvent, pour n'en pas être frappés, la jaunisse, les maladies du pylore, l'hydropisie même être la suite de pareils abus.

Nous dirons des purgatifs de précaution, ce que nous avons dit des saignées; nous ne les proscrivons pas entièrement, nous voulons seulement que l'emploi en soit réglé, car il faut pour en obtenir les avantages qu'on se propose, des circonstances particulières qui les exigent. Malheureusement elles sont déjà trop fréquentes, gardons-nous de les faire naître, c'est assez de les saisir, quand elles se présentent.

Les signes qui indiquent le besoin d'un purgatif, sont la répugnance pour les alimens, l'amertume de la bouche, les rapports nidoreux, les mauvaises digestions, la constipation, la pesanteur des lombes, les lassitudes des cuisses et des jambes, etc., etc., etc.; encore ces accidens cèdent-ils souvent au repos, au régime et à l'usage des boissons abondantes, acides en été, légèrement amères dans les autres saisons de l'année.

Mais en admettant la nécessité d'un purgatif, est-il bien de le choisir dans la classe des médicamens qui peuvent, s'il est permis de parler ainsi, *faire rendre la vie avec la matière*; est-il raisonnable d'acheter ces compositions chez des hommes qui n'ont ni connaissances pour faire ces préparations, ni titre pour les vendre?

Que chacune des branches de la médecine reprenne enfin la place qui lui est assignée, le charlatanisme ne viendra plus les envahir. Alors le médecin digne de ce nom visitera les malades, donnera des consultations et prescrira, suivant les cas, des remèdes simples ou composés, dont l'expérience a démontré l'utilité. Le pharmacien légalement reçu, assuré de trouver l'intérêt de ses avances et le fruit de son travail, ne craindra pas d'acheter des substances du meilleur choix, il mettra ses soins à exécuter ponctuellement les ordonnances, et à conserver les préparations officinales consignées dans le Codex, ou consacrées par l'usage; le peuple qui ne voit que confusion dans les différentes branches de l'art de guérir, reconnaîtra promptement les vrais amis de l'humanité, et bientôt il ne se rappelera pas, sans un sentiment de pitié, qu'il fut un temps où l'on vendait du sirop de salsepareille composé chez les *épiciers*; des pâtes médicinales et des baumes composés chez les *liquoristes*; des pilules purgatives et des pommades, chez les *directeurs* de poste aux lettres; des pastilles fondantes, émétiques, vermifuges, chez les *droguistes*; des opiats, chez les *distillateurs*; du sirop antiscorbutique, chez les *dentistes*; des emplâtres et des onguens, chez les *herboristes*; des élixirs et des eaux cordiales, chez les *marchandes de modes*.

Acide pyro-ligneux.

Le monde savant s'occupe, en ce moment, d'une découverte qui peut devenir très-importante pour l'économie domestique, la médecine et les arts. M. Mauger a reconnu que l'acide pyroligneux, obtenu par la distillation du bois, préservait les matières animales de la putréfaction. On a déjà des exemples de viandes, de poissons conservés aussi long-temps qu'on l'a voulu, après avoir été plongé quelque temps dans cet acide imprégné seulement d'une légère odeur empyreumatique.

On assure que des cotelettes, des morceaux de poisson, soumis à cette expérience, étaient aussi frais au bout de six mois, qu'au moment où on se les était procuré.

Des commissaires de l'académie des sciences s'occupent, en ce moment, à constater par des expériences, l'exactitude des résultats annoncés par M. Mauger.

S'il est bien reconnu que l'acide pyroligneux jouit de la propriété, non-seulement d'arrêter, mais de faire rétrograder la putréfaction, comme on paraît l'annoncer, il ne sera plus difficile d'expliquer pourquoi les viandes séchées à l'étuve ne se conservent pas aussitôt qu'elles sont exposées à un atmosphère humide, tandis que les viandes

et les poissons fumés ne sont altérés, ni par l'humidité, ni par la chaleur.

Aussitôt que les travaux des commissaires seront offerts au public, nous nous empresserons de les faire connaître.

Il est présumable que la médecine pourra tirer parti de l'acide pyroligneux dans une foule de circonstances. Faisons des voeux pour que l'expérience constate ses effets sur l'économie animale, soit dans l'état de santé, soit dans l'état de maladie; quel avantage, si on pouvait un jour trouver, dans cette substance peu coûteuse, un moyen curatif, et mieux encore un préservatif des maladies contagieuses?

Médecine vétérinaire.

La santé de l'homme doit être considérée comme l'objet le plus intéressant, puisqu'elle est le plus précieux de tous les biens; celui qui étudie les moyens capables d'éloigner tout ce qui tend à l'altérer, qui indique à son semblable par quelle voie il peut la recouvrer lorsqu'il l'a perdue; en un mot, qui apporte des soulagemens à ses maux, est bien digne de sa reconnaissance; aussi les anciens peuples policés se sont plu à ériger des temples aux premiers médecins et leurs noms passeront à la dernière postérité.

Mais, après ce sentiment naturel de conservation, l'homme a dû en éprouver un autre, celui de conserver les animaux qu'il a soumis à sa domination. Deux motifs le faisaient naître, il s'agissait de l'intérêt de la propriété et des agrémens qu'elle procure. Les animaux devant servir à la culture des terres, au transport des objets, au moyen desquels il établit des rapports de commerce avec ses voisins, à sa nourriture, à ses vêtemens, à sa garde et à sa défense, il a fallu qu'il s'occupât du soin de leur santé, et de leur multiplication, puisque son existence était, en quelque sorte, liée à la leur. Les personnes qui se sont occupées de les élever, d'en améliorer l'espèce, et de les guérir lorsqu'ils étaient malades, ont reçu de sa part des témoignages quelquefois éclatans de gratitude; car, à travers l'obscurité des temps fabuleux de l'histoire grecque, on ne peut se refuser à reconnaître dans le centaure Chiron, un médecin distingué d'animaux. Chez les anciens Perses, Zoroastre opéra des cures presque miraculeuses, et força le plus puissant des monarques à reconnaître la supériorité de son génie. Virgile, plus tard, chez les Romains, par ses pronostics pleins de sagesse et de profondeur, se fit distingner d'Auguste; et c'est peut-être à ces premiers succès qu'il dut son élévation, et que nous sommes redevables de ses inimitables écrits.

Par une suite naturelle de l'ordre des affections, la médecine des animaux dut, de tous les temps, marcher après celle de l'homme; c'était là le sentiment de Columelle, de Végèce, etc.; et, malgré les services importans qu'elle a rendus aux médecins, les lumières qu'elle peut répandre sur la science en fournissant des points de comparaison, et des rapprochemens entre les deux médecines, c'est encore le rang qu'elle occupe et qu'elle doit conserver.

Les animaux étant composés des mêmes élémens organiques que l'homme, régis par les mêmes lois qui président à l'entretien de la vie, les faits et les explications des phénomènes vitaux, soit dans l'état de santé, soit dans celui de maladie, dérivent des mêmes principes. Cependant, les différences que présente leur anatomie, celles de l'ensemble de leurs formes extérieures; une manière de sentir différente qui distinguent l'homme des animaux, et leur état plus près de la nature, en amènent nécessairement de très-frappantes, dans les appétits, les besoins, les habitudes qui en résultent, et dans la manière de recevoir les impressions de la part des agens qui les entourent.

Assujettis à un régime despotique, forcés d'obéir à la volonté suprême et tyrannique de l'homme, d'être l'esclave de ses volontés et de ses caprices, de contracter une foule d'habitudes factices, l'organisation robuste des animaux s'affaiblit, se modifie; leurs facultés instinctives diminuent avec l'éducation que nous leur donnons, et leurs besoins augmentent par cela même qu'ils sont moins capables de les supporter; aussi on

peut poser en thèse générale, que le cheval, le chien, et les autres animaux dont sont peuplées les grandes cités, sont comme l'homme qui les habite, sujets à une foule de maladies que ne connaissent point les animaux sauvages, et même les animaux domestiques des campagnes.

Dans cet état d'affaiblissement de la constitution animale, il est facile de sentir, que les causes de maladies qui pèsent sur eux, exercent une action bien plus puissante et amènent bien plus tôt leur destruction. Sans prétendre faire ici l'énumération de toutes les maladies que l'on observe le plus fréquemment dans les animaux de la capitale, nous pourrions citer les catarrhes, les péripneumonies chroniques, connues sous le nom de *vieille courbature*; la sorte de phlegmasie cutanée, aussi chronique, des extrémités, appelée *eaux aux jambes*, ne se manifestent nulle part en France, sur tant d'animaux, et nulle part, elle ne se fait sentir avec autant d'intensité que dans les grandes villes, et notamment dans Paris.

Bien que le cheval et les autres monodactyles soient loin d'appartenir généralement au tempérament phlegmatique, une longue suite d'observations a appris aux vétérinaires que, dans presque toutes les affections, tant soit peu graves, d'un ou de plusieurs systèmes de leur économie, le système muqueux s'en ressent de la manière la plus notable; c'est surtout la membrane qui tapisse les fosses nasales, qui est le lieu de ce système, sur lequel retentissent sympathiquement presque toutes les autres affections.

On ne connaît pas encore très-bien, jusqu'à ce jour, les rapports qui existent entre la constitution individuelle muqueuse, et la constitution spasmodique; toutefois, on observe que c'est aussi dans les grandes villes de France, dans Paris surtout, que s'offrent le plus fréquemment les lésions de la sensibilité du cheval, la sorte d'obtusion des facultés des sens, que les marchands de chevaux désignent, mal à propos, sous le nom d'*imbécillité*, qui paraît être le prélude de l'*immobilité*: espèce de catalepsie des animaux.

L'étude approfondie des causes de leurs maladies devrait mettre, sans contredit, sur la voie qui conduit à les en préserver; et certainement on a eu raison de dire, *qu'il vaut mieux prévenir le développement des maladies, que de chercher à les guérir lorsqu'elles sont déclarées*; ainsi s'attacher à les faire connaître, indiquer les moyens les plus simples, et en même temps le plus capables de les atténuer et de les faire disparaître: tel doit être le but du vétérinaire éclairé. C'est aussi celui que nous nous proposons d'atteindre, et dont nous exposerons les moyens dans les articles suivans.

RAINARD.

A M. le rédacteur de la Gazette de Santé.

Vous rappelez, M. le docteur, à sa véritable destination la Gazette de Santé, ce qui lui conciliera d'honorables suffrages. Quand le charlatanisme est si répandu, le seul moyen à lui opposer, c'est de populariser la médecine, et c'est, je crois, concourir au but que vous vous proposez, que de vous adresser un phénomène de santé et de longévité qui est en faveur du traité d'Hyppocrate de *l'air, des lieux et des eaux*, ainsi qu'en faveur du bon air de notre vallée de Montmorency.

Revenant le 19 avril de ma campagne, située à Franconville-la-Garenne, je trouvai sur le pas de sa porte la concierge de la maison mitoyenne de celle que j'habite; je lui demande comment elle se porte? — Parfaitement bien, répond-elle, malgré mon grand âge. — Quel est donc cet âge? — Quatre-vingt-quatre ans. — Et celui de M. de B..., propriétaire de cette maison? — Il est je crois dans sa quatre-vingt-cinquième. — Et vous monsieur? dit-elle. — Moi je cours sur ma soixante-dix-huitième. Vite le petit compliment *sur mon air de jeunesse*, et moi de repondre: N'est-on pas jeune à tout âge quand on jouit d'une bonne santé. Ce bienfait rare est le produit d'une bonne constitution, d'une vie réglée sans contrainte, d'une exercice sans fatigue, des affections douces dont on nourrit son esprit et son cœur; ce régime moral ne manque jamais d'exercer une action favorable sur le physique. J'allais continuer, quand mon

interlocutrice reprit vivement : Nous voici trois vieillards dans deux maisons; comptez-en trois autres, dans celle qui nous fait face. En effet, deux sœurs jumelles nées dans cette maison touchent à leur seizième lustre, et leur cocher se glorifie d'avoir le même âge que ses respectables maîtresses. Je me croyais à la fin de mes extraits baptistaires, quand, jetant les yeux sur le presbytère, il me rappela mon curé octogénaire. Un vétéran qui a figuré au siége de Mahon, loge à vingt pas de là, jeune encore de santé, il promène tous les jours ses quatre vingt-onze ans. Ainsi dans cinq maisons presque contiguës, ou au moins assez raprochées pour que l'un de nous éternuant à sa fenêtre, puisse recevoir le *Dieu vous bénisse* de tous ces compagnons d'âge, vivent en paix sept individus qui ont su économiser la vie, assez pour faire entre eux six siècles et demi. *Mais du temps présent combien de choses nous voyons, et n'apercevons pas;* en effet depuis plus de trente ans que je suis propriétaire à Franconville, je n'avais jamais réfléchi sur ce phénomène de santé et de longévité. Ne pourrait-on pas l'attribuer à la partie du territoire où se trouve ma maison, quand on sait que sur plus de douze cents individus qui peuplent le reste du village, on n'en compte que deux ou trois à peu près de pareil âge et un seul octogénaire.

Je ne terminerai pas cette partie de ma narration par un traité d'hygiène, il exigerait trop d'étendue, j'indiquerai seulement quelques-unes des causes de cette salubrité importante. Les maisons que j'ai désignées, forment l'entrée du village, en venant de Paris : cette partie domine la vallée, son exposition nord-est et sud, est dérobée à l'ouest beaucoup moins favorable; enfin il n'y existe aucune des mille causes d'insalubrité que, surtout en France, laisse subsister l'insouciance des habitans de la campagne pour leurs asiles, ceux de leurs animaux, les dépôts de fumiers, etc., etc., etc.

A. A. Cadet Devaux.

Phénomènes très-remarquables observés sur le cadavre d'un supplicié, soumis à l'influence de la pile de volta.

Dans un exposé de quelques expériences faites sur le corps d'un supplicié, immédiatement après son exécution, suivies d'observations physiologiques et pratiques, lu à la société littéraire de Glascow, le 10 décembre 1818, le docteur Ure a consigné un assez grand nombre de faits très-curieux, nous allons en rapporter quelques-uns.

Le sujet de ces expériences était un meurtrier, de taille athlétique, très-fortement musclé, et de l'âge de trente ans environ. Il était resté suspendu près d'une heure, et avait été remis entre les mains des anatomiste, à peu près dix minutes après la section de sa corde. Il n'avait le visage ni livide, ni tuméfié; les vertèbres cervicales n'étaient point luxées.

On employa une batterie voltaïque, composée de deux cent soixante-dix paires de plaques de quatre pouces, avec des files de communication, et des verges métalliques terminées en pointe et garnies de manches isolans. Cinq minutes avant l'arrivée du cadavre, on chargea la batterie en remplissant les cases de ses auges d'acide nitro-muriatique étendu d'eau, et l'on procéda aux expériences : 1°. il fut pratiqué une profonde incision à la partie postérieure du cou, immédiatement sous l'occiput, et l'os postérieur de l'atlas fut enlevé avec des tenailles incisives, ensorte qu'on découvrit la moelle épinière. Le nerf sciatique gauche fut également mis à découvert à sa partie supérieure, et l'on fit une petite ouverture au talon. Il ne s'échappa point de sang. Un des pôles de la batterie fut alors mis en rapport avec la moelle épinière, et l'autre fut appliqué au nerf sciatique. Tous les muscles du corps s'agitèrent aussitôt simultanément, et le cadavre semblait éprouver un violent frisson; à chaque attouchement électrique, le côté gauche devenait le siége de vives convulsions. Après avoir plié le genou, on appliqua l'un des conducteurs au talon, et la jambe se redressa avec une violence

telle, que l'un des aides qui voulut la retenir manqua d'être renversé.

2°. On mit à nu le nerf diaphragmatique gauche, à trois ou quatre pouces au-dessus de la clavicule, et l'on pratiqua une petite incision sous le cartilage de la septième côte; l'un des pôles de la batterie fut mis en contact avec le diaphragme, et l'autre put agir sur le nerf diaphragmatique; les conducteurs furent laissés en contact continu avec ces organes; mais l'on compléta le circuit galvanique en promenant l'extrémité de l'un d'eux, le long de la partie supérieure des couples métalliques, dans la dernière auge correspondante à l'un des pôles, tandis que l'autre demeurait dans la dernière cellule de l'auge appartenant au pôle opposé. Une respiration pleine et laborieuse commença à l'instant; la poitrine se soulevait et s'abaissait alternativement, et l'abdomen se mouvait. Il ne se manifesta aucun mouvement du cœur, aucune pulsation des artères. Une demi-heure avant cette expérience, le système vasculaire avait été presque entièrement privé de sang, et la moelle de l'épine grièvement attaquée.

3°. On mit à nu le nerf frontal à son passage par le trou sus-orbitaire : l'un des pôles fut mis en contact avec le talon, et l'autre avec ce nerf. Les grimaces les plus épouvantables se manifestèrent; la rage, l'horreur, le désespoir, l'angoisse, des sourires atroces se peignirent tour à tour sur la face du meurtrier, avec une expression hideuse qu'aucun pinceau ne saurait rendre.

4°. On fit passer le courant galvanique de la moelle épinière au nerf cubital, près du conduit interne de l'humérus. Les doigts exécutèrent alors des mouvemens vifs et pressés analogues à ceux que l'on fait sur le manche d'un violon. Après avoir fermé la main et pratiqué une petite incision à l'extrémité de l'index, ce doigt s'étendit à l'instant lorsqu'on le mit en contact avec l'un des conducteurs. H. M.

STATISTIQUE MÉDICALE.

Tableaux de mortalité, dressés par les douze Municipalités de Paris.

Année 1818.	21,821
Année 1817.	21,382
La différence en plus pour 1818, est de.	439
Du sexe masculin.	10,816
Du sexe féminin.	11,005

Les principales causes de mortalité ont été les suivantes :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Fièvres putrides ou adynamiques.	400	443	843
— Malignes ou ataxiques.	391	424	715
— Indéterminées.	171	319	490
Inflammations de la peau. .	746	649	1,395
— Des membranes muqueuses.	1,237	1,453	2,690
— Des memb. séreuses.	202	281	483
— Du tissu cellulaire et des organes parenchymateux.	1,454	1,858	3,312
Affections comateuses. . .	496	503	972
— Spasmodiques.	787	732	1,519
— Nerveuses locales. . .	501	512	1,013
Lésions organ. générales. .	1,895	2,063	3,958
— Particulières.	802	900	1,702
Inflammations gangrén. . .	80	101	181
Femmes mortes en couche.		75	

Le nombre des personnes mortes de la petite vérole,

Était en 1817, de	486
Il est en 1818, de.	682
Différence en plus pour 1818.	196

D'où vient cet accroissement de ravages exercés par une des plus hideuses et des plus dangereuses maladies? La vaccine aurait-elle faussé parole? Non, sans doute, cette innocente opération n'a pas une seule fois trompé l'espoir de l'immense quantité d'individus qui ont eu le bonheur d'y recourir; l'indifférence des parens y serait-elle pour quelque chose? la crainte d'offen-

ser Dieu aurait-elle quelque part à la marche rétrograde de cette heureuse découverte ? S'il était vrai, comme tout semble l'annoncer, qu'on pût en accuser justement ceux qu'on devrait compter au nombre de ses zélés propagateurs, nous serions forcés de nous écrier : Ils sont bien coupables, ces hommes qui, pouvant commander à la pensée, abusent de leur influence pour prêcher le fatalisme et diminuer le nombre des adorateurs du vrai Dieu.

On remarque, dans les tableaux de décès, que la mortalité des femmes n'est pas plus considérable à l'époque de l'âge critique, que dans tout autre temps de la vie; d'où l'on doit conclure, que c'est commettre une faute grave que de tourmenter les femmes déjà disposées à s'inquiéter à cet âge, sur les suites de la cessation des règles, et que les soi-disans préservatifs auxquels on les soumet, *s'ils ne résident pas uniquement dans le régime*, tiennent l'attention constamment fixée sur le même objet, augmentent les craintes et multiplient les accidens au lieu de les diminuer.

Les femmes parviennent, en général, à un âge plus avancé que les hommes, quoiqu'il soit mort plus de femmes en 1818.

Les affections spasmodiques, connues sous le nom de *convulsions*, ont emporté beaucoup d'enfans en bas âge, ainsi :

D'un jour à 3 mois.	250
De 3 mois à 6 mois.	126
De 6 mois à un an.	232
D'un an à 2 ans.	341
De deux à 3 ans.	117

Le traitement des convulsions fera le sujet de plusieurs articles que nous promettons aux mères de famille.

Récapitulation des deux sexes.

	Mâles.	Femelles.	Total.
De la naissance à 3 mois.	2,202	1,752	3,944
3 à 6 mois.	200	220	420
6 mois à 1 an.	380	382	762
1 an à 2 ans.	652	679	1,331
2 ans à 3 ans.	489	437	926
3 ans à 4 ans.	237	271	502
4 ans à 5 ans.	179	177	356
5 ans à 6 ans.	137	139	276
6 ans à 7 ans.	126	122	248
7 ans à 8 ans.	79	74	153
8 ans à 9 ans.	67	72	139
9 ans à 10 ans.	154	64	218
10 ans à 15 ans.	221	224	445
15 ans à 20 ans.	403	409	812
20 ans à 25 ans.	451	462	913
25 ans à 30 ans.	280	465	745
30 ans à 35 ans.	315	447	762
35 ans à 40 ans.	381	437	718
40 ans à 45 ans.	303	449	752
45 ans à 50 ans.	341	475	816
50 ans à 55 ans.	406	421	827
55 ans à 60 ans.	585	474	959
60 ans à 65 ans.	586	603	1,189
65 ans à 70 ans.	480	612	1,092
70 ans à 75 ans.	523	590	1,093
75 ans à 80 ans.	369	544	913
80 ans à 85 ans.	245	322	567
85 ans à 90 ans.	87	127	214
90 ans à 95 ans.	19	40	59
95 ans à 100 ans.	2	5	7
	10,683	10,881	21,594

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XV. — (46e. ANNÉE.) — 24 Mai 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Je conseille au médecin qui visite un malade du peuple de ne point lui tâter le pouls aussitôt qu'il est entré, comme on a coutume de faire, sans même avoir égard à sa condition, mais de s'asseoir quelque temps sur un simple banc, comme sur un fauteuil, et là d'un air affable, d'interroger le malade, et de savoir ou de lui ou des assistans, ce qu'il sent, depuis quel temps il est malade, quelle est la cause du mal, quel est son *métier*, de quels alimens et de quelles boissons il est dans l'habitude de faire usage, etc., etc., etc.

Ramazini, *Essai sur les Maladies des artisans.*

Maladies des cultivateurs.

Tous les médecins savent que les diverses professions exercent une grande influence sur la santé de ceux qui s'y livrent ; tous conviennent qu'elles les disposent à des maladies particulières, et introduisent quelques modifications dans celles auxquelles nous sommes tous sujets. Cependant, avant *Ramazini*, cette branche de l'art était presque entièrement négligée, ou si on avait indiqué quelques moyens de diminuer les dangers de cette influence, ces moyens étaient épars et sans ordre.

Ramazini, frappé des accidens nombreux auxquels certains ouvriers sont exposés, résolut d'en faire le sujet de ses méditations : il publia son immortel Essai sur les *maladies des artisans.* Cet ouvrage fut traduit par le célèbre Fourcroy, qui l'enrichit des observations répandues dans les thèses, les journaux et les ouvrages de pratique du temps ; dès lors les faits se multiplièrent, et les causes des maux qui dépendent de l'exercice des arts et métiers furent mieux connues.

Une seule profession, celle des cultivateurs, quoique sans contredit la plus nécessaire aux premiers besoins et au maintien de la société, sembla n'inspirer qu'un faible intérêt sous le rapport médical. On s'occupa de perfectionner les procédés de culture, et on négligea la santé des cultivateurs. En effet, depuis *Ramazini*, peu de livres ont reçu cette destination : il était réservé à notre savant confrère *Delpit*, d'insérer au Dictionnaire des sciences médicales, un article qui peut servir de modèle à tous ceux qui voudront traiter cet objet important.

Les règles de l'hygiène sont, dans cette matière, d'une application très-difficile, parce qu'il s'agit d'une classe fort nombreuse d'individus qui sont soumis à des températures opposées, vivent et travaillent dans des positions différentes, quoiqu'ils soient les uns et les autres occupés de culture. Ainsi le laboureur n'est pas seul chargé de demander à la terre les fruits dont nous avons besoin ; le vigneron, le jardinier, en restant sous l'influence des maladies attachées à la profession de cultivateur, sont encore exposés aux accidens qui résultent de la culture particulière à laquelle ils se sont destinés.

Il existe encore de grandes différences entre les hommes qui se livrent à la même culture. Ainsi le laboureur des champs fertiles de la Brie obtient presque sans fatigue une abondante ré-

colte, tandis que l'habitant des pauvres campagnes de la Sologne, du Bourbonnais, etc., ne reçoit, pour prix d'un long et pénible travail, qu'une moisson souvent insuffisante. Pourvu d'une honnête aisance, le premier bien logé, bien nourri, bien vêtu, peut braver les intempéries de l'air; le second au contraire subit toutes les rigueurs des saisons, forcé de partager avec sa famille, souvent même avec ses animaux domestiques, un réduit étroit, humide et à peine éclairé par une porte qui doit rester toujours ouverte, couvert de mauvais habits à peine capables de le garantir du froid et de l'humidité, nourri pour l'ordinaire de pain noir trempé ou sec, et de fromage durci par le temps; l'un et l'autre n'ont rien de commun, si ce n'est de vivre exempts des passions tumultueuses qui agitent les habitans des villes, excitent, pervertissent leur sensibilité et compliquent toutes leurs maladies.

La même différence existe entre le vigneron propriétaire, et le manœuvre qui travaille les vignes d'autrui; entre le cultivateur des vignobles féconds du midi et le pauvre vigneron du centre de la France; entre le jardinier qui soigne tout à son aise les jardins du riche, et celui qui est forcé de prendre sur les nuits, pour fertiliser un sol qui ne lui rend pas toujours le prix de ses fatigues.

Maladies du printemps.

Le printemps ramène les travaux de la campagne suspendus pendant l'hiver. L'inaction à laquelle le cultivateur était condamné par les pluies, le froid et les neiges, a développé chez lui une disposition aux maladies inflammatoires, disposition que viennent augmenter les variations brusques de la plus inconstante des saisons. Recevant chaque jour l'impression successive et rapide de la chaleur et du froid, des vents et de la pluie, il est exposé plus que personne aux suppressions des sueurs, aux rhumes, aux fluxions de poitrine, aux rhumatismes aigus, appelés *goutteux*, aux fièvres intermittentes.

Ces maladies communes aux laboureurs, aux vignerons, aux jardiniers, etc., etc., deviennent plus fréquentes, si couverts de sueurs, ils ont l'imprudence de choisir la terre nouvellement remuée ou mouillée pour se délasser de leurs fatigues, pour se livrer au sommeil, ou pour prendre leurs repas, ou bien encore s'ils ont l'imprévoyance de laisser, après une pluie abondante, sécher leurs habits sur leurs corps.

Maladies de l'été.

Les travaux de l'été exposent aux coups de soleil, aux fièvres bilieuses, au cholera morbus, aux coliques; surtout si les ouvriers, cédant au désir que fait naître et entretient une chaleur brûlante, ont l'imprudence de boire de l'eau très-froide.

Maladies de l'automne.

Les diarrhées, la dyssenterie, les douleurs vagues, les rhumatismes chroniques, les fièvres in-intermittentes reparaissent avec l'automne. Ces maladies plus rebelles que celles du printemps, ont aussi des suites plus funestes.

Maladies stationnaires.

Les maladies de la peau, comme la gale, les dartres, la teigne, sont communes à la campagne; elles sont presque stationnaires dans quelques familles et dans quelques lieux. On peut en rapporter la fréquence ou au moins la permanence aux habitations trop peu aérées, à la facilité des contacts, à la dureté du linge, à la négligence qu'on apporte à le changer et à le blanchir, enfin au défaut de bains. Il règne en général dans les campagnes une opinion peu favorable à l'usage des bains : nous ne nous attacherons pas à démontrer ici les dangers de ce préjugé; nous inviterons seulement les personnes qui ont éprouvé les heureux effets de ce secours salutaire, à réunir leurs efforts pour combattre une erreur si préjudiciable à la santé.

Maladies dépendantes du genre de travail.

Les ulcères aux jambes compliqués de varices, de gonflemens œdémateux, souvent entretenus

par un vice dartreux, psorique ou scorbutique, ne sont pas rares parmi les cultivateurs ; ils affectent cependant de préférence ceux qui entrent souvent dans des mares, dans des rivières vaseuses, dans des eaux croupissantes, soit pour prendre du poisson, soit pour faire rouir le chanvre ; enfin les jardiniers qui passent une partie du temps à puiser de l'eau, et à arroser les plantes qu'ils veulent faire prospérer.

Les coups de soleil, les piqûres d'insectes, les morsures de reptiles venimeux sont des accidens auxquels les faucheurs et les moissonneurs sont particulièrement exposés : ils sont aussi sujets à se blesser aux pieds, aux mains, à se couper et à se déchirer. Les hernies sont ordinaires aux vignerons et aux jardiniers. La position dans laquelle ils sont forcés de travailler, les fardeaux que les jardiniers surtout lèvent et portent à tout instant, expliquent la fréquence de cette dangereuse incommodité chez les cultivateurs. C'est encore dans ces deux classes, mais particulièrement chez les vignerons, qu'on rencontre le plus d'hommes courbés et atteints de douleurs chroniques de la région des lombes.

Influence des saisons sur les maladies.

Les saisons exercent sur les maladies une influence dont l'action se fait sentir tour à tour sur les diverses parties; ainsi le printemps, qui imprime aux maladies un caractère inflammatoire, agit plus particulièrement sur les organes de la respiration et de la transpiration ; il dispose à la toux, aux rhumes et aux fluxions de poitrine ; aux rhumatismes aigus *dits goutteux*. Toutes les affections à cette époque de l'année demandent des tisanes mucilagineuses et émollientes, la diète et quelquefois la saignée ou l'application des sangsues. Nous ferons cependant remarquer que les ouvriers de la campagne, suivant l'observation de *Baillon*, soutiennent les évacuations sanguines moins facilement que les habitans des villes; aussi est-il nécessaire d'en être plus avare chez les premiers que chez les derniers. Nous en dirons autant de *la diète* : les gens riches et oisifs peuvent, dans leurs maladies, être soumis à une diète sévère et longue ; ils la supportent mieux que le peuple, obligé à de durs travaux. Il doit, sous ce rapport comme sous celui des saignées, être traité avec ménagement.

L'été et l'automne portent leurs impressions sur les viscères du bas-ventre; ces deux saisons semblent augmenter et vicier les secrétions de la bile ; elles disposent aux coliques, à la diarrhée, au cholera-morbus, à la dyssenterie, aux fièvres bilieuses, gastriques, rémittentes ou intermittentes.

Les fièvres intermittentes que l'on nomme, suivant l'ordre de leurs retours, quotidienne, tierce, quarte, double tierce, double quarte, etc., sont surtout très-répandues dans les lieux bas, humides, près des étangs, des marais, des rivières vaseuses, des eaux croupissantes, des dépôts de fumiers, de végétaux en putréfaction. Ces fièvres, sous l'apparence d'une maladie légère, cachent quelquefois un très-grand danger : connues alors sous les noms de fièvres *insidieuses*, *pernicieuses*, *larvées*, *masquées*, *ataxiques*, elles exigent une très-grande sagacité de la part du médecin et un traitement actif; car, dans ces cas malheureusement trop communs, la lenteur peut, comme l'ignorance, causer la perte du malade. Les fièvres intermittentes de l'été et de l'automne sont toujours plus graves que celles du printemps ; elles exigent plus de soins qu'on ne leur en accorde communément à la campagne. Elles ont de la tendance à se prolonger durant l'hiver, et à jeter dans des maladies dangereuses ceux qui en sont affectés. On voit souvent les embarras du foie, de la rate, les obstructions du bas-ventre, l'hydropisie même être dans ces cas la suite de la négligence ou d'un traitement mal entendu, et devenir incurables surtout chez les hommes adonnés aux excès du vin.

Conduite du cultivateur malade.

Aussitôt que l'habitant de la campagne est malade, il cherche à exciter la sueur, il s'enferme au milieu de rideaux épais, sous de lourdes couvertures, dont le nombre et le tissu sont proportionnés à ses facultés pécuniaires ; il ne veut plus res-

pirer qu'un air échauffé; il prend du vin chaud sucré, auquel il ajoute quelquefois de la cannelle ou du poivre.

Ces moyens incendiaires, dont l'usage repose sur l'opinion trop généralement adoptée par le peuple, que les maladies dépendent d'une suppression de transpiration, ont presque toujours un résultat fâcheux; si par hasard ils ne produisent qu'un mal léger, ou si l'emploi est couronné de quelques succès, c'est que la maladie, contre laquelle on les administre, reconnaît pour cause un état rhumatismal, et attaque un sujet lymphatique, humide, pituiteux. Il est bien plus prudent de suivre un traitement régulier et méthodique; mais, à la campagne comme à la ville, on veut guérir *tout d'un coup*; on ne fait pas assez de cas des sages lenteurs de la nature, et du médecin qui tient à honneur d'en être l'*interprète et le ministre*.

Si le vin chaud et les cordiaux ne réussissent pas, ou s'ils augmentent le mal, comme cela doit arriver souvent, on appelle un homme de l'art; et, par la même occasion, on fait venir de la viande pour avoir du bouillon. Ennemi de la diète, si utile dans le début des maladies, le cultivateur croit que la plus sévère consiste à se contenter de vin et de bouillon gras; s'il se décide à prendre des tisanes, il veut qu'elles soient épaisses et composées d'un grand nombre de substances; s'il consent à user de remèdes, il les choisit parmi les plus actifs.

Le malade vit-il dans l'aisance, ses volontés sont des arrêts; ceux qui l'entourent, l'officier de santé même qui lui donne ses soins, osent rarement le contrarier; il prétend multiplier les saignées, les émétiques et les purgatifs suivant ses caprices ou les habitudes de son pays; ses prétentions même sont rarement combattues avec avantage. Incapable d'apprécier les effets d'un remède autrement que par le nombre des évacuations qu'il provoque, l'habitant de la campagne commet la faute grave de donner la préférence aux purgatifs violens; il est mécontent s'il n'a pas une diarrhée de douze à quinze heures, s'il n'est pas tourmenté par des coliques; souvent même, après avoir obtenu au-delà de ses espérances, il prend le surlendemain un second purgatif; car, jusque dans les plus petits villages, règne ce préjugé funeste, *qu'il faut deux médecines de suite pour être bien purgé, parce que la première ne fait que mettre les humeurs en mouvement.*

Accidens résultant de la grossesse.

IIe. Article.

La grossesse, nous l'avons dit dans notre vingt-deuxième numéro, n'est pas une maladie; mais comme elle exalte pour l'ordinaire la sensibilité, elle peut troubler les fonctions et, sans altérer la santé d'une manière notable, déterminer des accidens qui exigent quelques secours. La grossesse introduit aussi dans la constitution des changemens qui peuvent opérer la guérison de certaines affections chroniques nerveuses, comme l'*épilepsie*, l'*hystérie*, la *manie*, etc., etc., etc., suspendre les progrès de quelques maladies mortelles, comme la *phthisie*, etc. Elle paraît aussi prémunir contre l'action des maladies contagieuses, et assurer la vie des femmes enceintes pour les neuf mois que doit durer ce nouvel état.

Mais ces changemens ne sont pas toujours aussi avantageux, et la femme grosse, par le fait de sa position, devient sujette à plusieurs incommodités, dont le nombre et l'intensité varient suivant son tempérament, sa susceptibilité et son régime. C'est principalement dans les villes que la grossesse est un état continuel de malaises et de souffrances; c'est là surtout que des femmes d'une organisation faible et nerveuse, privées d'un exercice nécessaire, soumises à toutes les vicissitudes de la société, végétant sous l'influence du luxe et des passions, ressentent vivement l'impression du nouveau travail auquel elles sont appelées.

Nous signalerons la plupart des incommodités qui résultent de la grossesse; nous tracerons d'une manière succinte la méthode de traitement qui convient à chacunes, soit qu'elles paraissent avec la conception, soit qu'elles ne se développent

qu'après plusieurs mois, ou seulement à une époque avancée ; ainsi nous parlerons du ptyalisme ou crachement continuel; du défaut d'appétit, de la dépravation du goût, du mal de dents, des nausées, des vomissemens, des douleurs d'estomac, de la colique, de la constipation, des éruptions cutanées, des taches de la peau, des dartres, des douleurs de la tête, des seins, des lombes, des aînes, des cuisses, des demangeaisons des parties de la génération, de la toux, de la gêne de la respiration, des défaillances, des palpitations, des varices, des hémorroïdes, du gonflement des extrémités inférieures.

Il est beaucoup d'autres accidens qui peuvent dépendre de la grossesse ou la compliquer, comme les déplacemens variés de la matrice, l'écoulement involontaire des urines ou la difficulté de les rendre, l'hydropisie, l'hémorrhagie de la poitrine, de l'utérus, etc., etc., etc.; nous n'en dirons rien : indiquer ces accidens, annoncer la gravité de quelques-uns, c'est en recommander le traitement à ceux qui par état se vouent au soulagement de l'humanité.

Ptyalisme ou crachement continuel.

Le ptyalisme ou crachement continuel se déclare quelques jours après la conception ; il dure ordinairement trois à quatre mois, quelquefois aussi il continue jusqu'à la fin de la grossesse; cependant il est rare qu'il influe d'une manière défavorable sur les digestions, ni sur la santé. Plusieurs observations prouvent qu'il serait dangereux de le supprimer; il suffit d'entretenir la liberté du ventre; et, s'il fatigue l'estomac, d'administrer un peu d'éther sulfurique, dans l'eau de menthe ou de fleurs d'oranger.

Défaut d'appétit.

Le défaut d'appétit est plus commun chez les femmes des villes que chez celles des campagnes; il peut dépendre de causes diverses et réclamer des secours différens. Peu grave en général chez les tempéramens nerveux quel que soit le temps de sa durée, il commence pour l'ordinaire dans les premiers temps de la grossesse, quand il est dû à la faiblesse, ou à l'irritation spasmodique des organes de la digestion. Dans le premier cas il demande des infusions amères, des potions toniques, des embrocations aromatiques, et des applications fortifiantes sur la région de l'estomac. Dans le second il exige des fomentations émollientes, des frictions antispasmodiques et calmantes sur le bas-ventre, des bains généraux tièdes, des infusions de tilleul, de mélisse avec l'eau de fleurs d'oranger, l'exercice en plein air.

Si le défaut d'appétit reconnaît pour cause un état plétorique, il ne se manifeste que dans les quatre à cinq premiers mois de la grossesse, un pouls plein et fort, une figure animée, une constitution robuste, l'habitude de règles abondantes, annoncent cet accident; c'est alors que la saignée devient nécessaire, et après elle les boissons légèrement acidulées.

Un embarras de l'estomac et des intestins occasione aussi très-souvent la perte de l'appétit. Les signes qui indiquent ces embarras, sont, comme les moyens d'y remédier, connus de tous les médecins : nous devons seulement prévenir que les émétiques, encore qu'ils soient beaucoup moins dangereux que ne le croyaient les anciens, exigent chez les femmes enceintes, les plus grandes précautions. Il en est de même des purgatifs; on préférera toujours les sels neutres et les amers légèrement évacuans, à ceux qui peuvent irriter le canal intestinal et procurer des selles fréquentes.

Dépravation du goût.

Quelques femmes enceintes éprouvent dès le moment de la conception une dépravation du goût. Les exemples de cet accident et de ses nombreuses bizarreries sont très-multipliés ; il se rencontre plus particulièrement chez les femmes faibles, nerveuses, languissantes ; il paraît tenir à une aberration de la sensibilité plutôt qu'à toute autre cause ; cependant il peut dépendre de la pléthore sanguine ou de la saburre des premières voies. Les antispasmodiques, les légers amers, la magnésie, les bains conviennent dans

le premier cas, la saignée dans le second, les évacuans par haut et par bas dans le troisième. Enfin dans tous le séjour de la campagne, un exercice modéré et des sujets variés de distraction.

Douleurs de dents.

Les douleurs de dents sont pour certaines femmes un signe de grossesse, elles dépendent alors d'une exaltation vive de la sensibilité ; lorsqu'elles sont fortes, continues, qu'elles empêchent le sommeil, qu'elles occasionent la fièvre, troublent les digestions et peuvent altérer la constitution, elles demandent des calmans, soit à l'intérieur, soit en frictions ; mais ces douleurs ne tiennent pas toujours à un vice de la sensibilité, elles sont dues quelquefois à la carie, à la pléthore générale ou locale, à un état rhumatismal, au gonflement des gencives, aux saburres de l'estomac et des intestins, etc., etc. Le médecin seul peut apprécier ces causes diverses et indiquer les moyens de les combattre, il sait que la pléthore générale ou locale cède à la saignée, aux scarifications des gencives, au régime végétal ; l'état rhumatismal, aux vésicatoires ; l'embarras de l'estomac, aux vomitifs ; celui des intestins, aux purgatifs ; le gonflement des gencives, aux gargarismes ; la carie, à quelques applications, à la cautérisation, enfin à l'extraction de la dent. Il connaît les doses des médicamens, la manière de les administrer, la partie convenable à leurs applications et les effets qu'ils peuvent produire. Qu'il nous suffise de lui rappeller qu'il est toujours prudent d'éloigner autant que possible l'extraction des dents chez les femmes enceintes, surtout lorsqu'elles sont délicates et sensibles. Cette opération, qui convient tout au plus dans le cas de carie, peut déterminer une défaillance, des convulsions et autres accidens capables de procurer l'avortement.

Eau minérale naturelle de Barèges.

Dans un moment où les ordonnances et les règlemens, relatifs aux dépôts d'eaux minérales naturelles, restent sans exécution, et laissent abandonnée au désordre cette partie importante des ressources médicales, nous croyons devoir recommander à la confiance des médecins et des malades le dépôt d'eau minérale naturelle de Barèges, formé dans la pharmacie de M. Gardet, rue Montmartre, n°. 84.

N'entendant élever aucune discussion sur les droits respectifs, que les eaux naturelles ou artificielles peuvent avoir à la préférence ; nous observons que si les eaux naturelles de Barèges perdent quelque chose de leurs propriétés par l'éloignement de la source, elles en conservent encore assez pour être utiles en injection, en lotion et en boisson, lorsque les précautions convenables ont été prises pour les puiser, les boucher et les transporter. Or, nous osons ici garantir ces précautions.

Le même établissement offre encore des bains de vapeurs de toute espèce, et des appareils de fumigations portatifs. Si des circonstances que chacun peut apprécier, doivent déterminer les malades à préférer ces sortes d'établissemens, lorsqu'ils sont placés au milieu des ressources de l'art et dirigés par des pharmaciens instruits, aucun n'a plus que celui de M. Gardet le droit de fixer la confiance, parce que nulle part on ne peut trouver des soins plus attentifs, un zèle plus ardent et plus éclairé. D.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

DE LA GRAISSE DES VINS.

Moyens de la prévenir et d'y remédier. Mémoire qui a remporté le prix proposé par la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, séance publique, du 26 août 1818 ; Par J-Ch. Herpin.

Si la nature s'égare, c'est l'art à la redresser.

Une décomposition spontanée, qui arrive pendant la fermentation insensible, constitue ce qu'on appele *graisse du vin.*

Le vin attaqué de cette maladie se reconnaît aux flocons qui se répandent dans le vase, soit

en masses épaisses, soit en filandres grasses. Il acquiert une consistance grasse, file comme de l'huile, jaunit quand on le verse, écume difficilement quand on l'agite : il devient plat et fade, il est lourd et indigeste.

La bière est sujette à la même altération. Les vins blancs tournent au gras plus facilement que les rouges, ceux qu'on met en bouteilles plutôt que ceux qui sont en cercles.

Les vins les moins spiritueux, ceux qui ont trop ou trop peu fermentés, les vins faits avec des raisins égrappés, ceux faits avec des raisins trop mûrs, ceux qui n'ont pas cuvé, ou qu'on tire trop tôt en bouteilles, sont les plus exposés à cet accident.

Après avoir parlé des divers procédés mis en usage pour prévenir cette dégénération, lesquels consistent à ne pas égrapper le raisin, à laisser cuver plus long-temps les vins qui ont de la disposition à la graisse ; enfin à les rajeunir en combinant, à doses utiles, des vins tendres avec des vins fermes, des vins déjà anciens avec des vins nouveaux ; l'auteur indique, pour remédier à cette maladie, un moyen qui en attaque les principes et en détruit les causes.

Faites bouillir, dit-il, quatre pintes de vin gras ou non, avec crème de tartre bien pure de six à douze onces, un peu plus, un peu moins selon le degré d'altération du vin, ajoutez y autant de sucre brut : lorsque ces substances seront bien dissoutes, jetez-les chaudes dans un tonneau d'environ trois cents pintes de vin gras, assujettissez le bondon avec une cheville ou une chaîne de fer, faites à côté un petit fausset. Le tonneau bien bouché, roulez-le, agitez-le dans tous les sens, pendant cinq à six minutes, remettez-le en place et tournez le bondon en dessous.

Si pendant l'opération le vin pousse trop sur les fonds du tonneau, et s'il courent les risques de sauter, laissez échapper un peu d'air par le fausset, mais le moins possible. Après un jour ou deux, retournez le tonneau, collez le vin, agitez-le en remuant le tonneau, au lieu de le brouiller par le bondon, et prenez la précaution de l'assujettir comme vous l'avez déjà fait.

Après quatre à cinq jours le vin est clair, sec, limpide et absolument dégraissé, il a acquis de la qualité, il s'est bonifié ; soutirez-le, car il souffrirait à rester sur le dépôt.

La lie fraîche d'un vin généreux et sain, mêlée avec un quart et même un tiers de moins de crème de tartre et de sucre, sera un très-bon moyen.

Le vin gras en bouteille sera transvasé, et soumis à la même opération.

Ce procédé, sur les avantages duquel l'expérience est d'accord avec le raisonnement, suffit pour faire l'éloge de l'auteur, et vouer à l'oubli tous les divers moyens routiniers employés avant lui.

On sera peut-être surpris de trouver cet article dans notre Gazette. Un peu de réflexions fera voir qu'il n'y est pas déplacé. Beaucoup de gens, dans la crainte de perdre leurs vin lorsqu'il tourne à la graisse, et ignorant le bon moyen de remédier à cette maladie, le boivent tel qu'ils le possèdent ; cependant, comme nous l'avons annoncé, le vin gras est lourd, diminue les forces de l'estomac, trouble les digestions et devient la cause de plusieurs maladies. Le procédé que nous rapportons, d'après M. J.-Ch. Herpin, ne présente aucun caractère d'insalubrité.

BIBLIOGRAPHIE.

Le père Thomas, *ou entretiens familiers sur les faux préjugés contre la vaccine ; par* Math. Dudon, *docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de plusieurs sociétés médicales, suivis d'une notice sur un nouveau procédé opératoire, pour guérir la division labiale, appelée communément bec de lièvre.* — A Paris, chez Locard et Davi libraires, Quai des Grands Augustins, n°. 3. Et chez l'auteur, rue Saint-Martin, n°. 173, un vol. in-18 avec fig. Prix 1 fr. et 1 fr. 25 franc de port.

L'auteur a divisé son petit livre en quatre chapitres ou entretiens, dans lesquels sous forme de demandes et de réponses, il discuste diverses ob-

jections que la méchanceté, l'obstination et l'ignorance se plaisent à faire contre la vaccine. Le style est simple, intelligible et à la portée du commun des lecteurs.

L'auteur démontre dans le premier entretien que personne n'apporte en naissant le germe de la petite vérole. Cette maladie funeste nous vient de l'Asie, les anciens, à juger par tous les monumens et par le silence des meilleurs observateurs en ont été exempts. Cette maladie ne peut servir à dépurer la masse du sang; puisqu'elle ne devient grave qu'en raison de l'abondance de l'éruption; en effet, une petite quantité de boutons qui dépure moins n'est pas dangereuse, tandis qu'une éruption considérable qui devrait bien dépurer, entraîne souvent la perte du malade. Enfin, il fait voir que renoncer aux avantages de la vaccine, sous prétexte que cette maladie vient de Dieu, c'est méconnaître le libre arbitre que Dieu nous a donné pour en faire usage, c'est obéir aux lois aveugles du fatalisme, qui défend aux mahométans de rien faire pour se préserver de la peste.

La distinction que fait M. Dudon, entre la vraie et la fausse vaccine qu'il appelle vaccinulle est très-importante; c'est sur l'ignorance de cette distinction, que repose une erreur que la méchanceté se plait à propager. Vous entendez à chaque instant les ennemis de cette heureuse découverte dire. « La vaccine ne préserve pas toujours de la petite vérole, etc. » Des faits bien observés et consignés dans le deuxième entretien, ne laissent aucun doute sur la fausseté d'une pareille assertion.

Le troisième entretien nous semble fait pour convaincre les plus incrédules de cette vérité, que le fluide vaccin ne transmet que la vaccine, quand même il serait pris sur un sujet affecté de quelques maladies; que l'opération quelque soit le nombre des piqûres ne cause aucune douleur, qu'elle est exempte de tout danger, et que sous le rapport d'intérêt public et privé, elle est de beaucoup préférable à l'inoculation de la petite vérole.

Le quatrième, traite de la conduite à tenir pour assurer le succès de la vaccination, de la manière de conserver et de transporter le fluide vaccin; enfin de l'origine de la vaccination.

C'est à l'immortel Jenner que nous devons l'application heureuse de la propriété antivariolique que possède le virus vaccin; mais cette propriété était reconnue depuis long-temps dans des climats différens; ainsi selon une lettre de M. *W. Bruce* à M. *W. Erskine* à Bombay, la vaccine affecte les brebis du pays, et est connue en Perse parmi la Tribunomade des *Éliaats* comme préservatif de la petite vérole. La vaccine ordinaire aux vaches de la Cordillière des Andes, passait pour préserver de la petite vérole ceux qui en les trayant, contractaient une éruption de boutons. *Humboldt, Essai Politique sur la Nouvelle Espagne.*

M. Dudon annonce, dans la notice qui fait suite aux entretiens, un nouveau procédé opératoire pour guérir le bec de lièvre; il paraît avoir prouvé par plusieurs opérations les avantages de sa méthode.

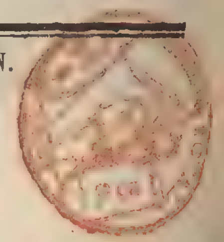
AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



N°. XVI. — (46e. ANNÉE.) — 1er. Juin 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In ætatibus talia eveniunt. Parvis quidem et recens natis pueris, aphtæ, vomitus, tusses, vigiliæ, pavores, umbilici inflammationes, aurium humiditates.

Ad dentitionem vero accedentibus gengivarum pruritus, febres, convulsiones, alvi maximè ubi caninos dentes produnt et iis qui inter pueros sunt crassissimi et qui alvos profluvia, et duras habent. Hypp. Aph., 24, 25, sect. III.

Quant aux âges, voici ce qu'on y remarque : la première enfance est sujette aux insomnies; aux terreurs, aux aphtes, aux vomissemens, aux toux, aux inflammations ombilicales, aux suintemens des oreilles.

Vers la dentition, viennent le prurit et l'irritation des gencives, les fièvres, les convulsions, les diarrhées, surtout à la sortie des dents canines, et chez les enfans qui ont beaucoup d'embonpoint et une constipation habituelle.

Hypp. Aph. 24, 25, sec. III. Trad. par *E. Pariset.*

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2, c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

Des convulsions des enfans.

Nous avons promis de nous occuper des convulsions des enfans; essayons de tenir notre promesse, mais surtout n'oublions pas que nous parlons aux mères de familles. Étrangères à l'art de guérir, elles n'ont pas besoin d'un livre brillant d'hypothèses et d'explications savantes, elles veulent conserver leurs enfans; il faut leur en indiquer les moyens. Un style clair présidera à l'exposition de tout ce que les observations des autres et les nôtres ont pu nous apprendre sur les convulsions des enfans.

Nous ferons connaître les causes qui peuvent déterminer les convulsions chez les enfans, nous présenterons le tableau rapide, mais exact, des signes qui décèlent une disposition à cette maladie, nous noterons les symptômes qui précèdent et accompagnent chaque accès, nous assignerons aux convulsions le degré de danger de chacune, nous insisterons sur les moyens utiles que l'hygiène met dans nos mains pour préserver les enfans des convulsions, nous décrirons le traitement particulier qui convient à chacune des causes, et nous ne négligerons aucun des secours nécessaires, soit pendant les accès, soit dans les intervalles, quand, privés de l'assistance d'un médecin, les parens sont obligés de puiser leurs ressources dans leurs tendresse. Nous signalerons les amulettes, et les secrets offerts par le charlatanisme comme de merveilleux préservatifs; nous prononcerons sur leur valeur, et nous éclairerons la crédulité plus funeste encore par ses résultats, qu'elle n'est louable dans ses motifs.

Causes des convulsions.

Un accouchement laborieux, des manœuvres exercées sur la tête, sous prétexte de lui donner telle ou telle forme, la rétention du méconium,

la privation du lait maternel, un état spasmodique de l'anus qui empêche les évacuations, une grande faiblesse, peuvent donner lieu aux convulsions.

Le lait, qu'il soit de mauvaise qualité, ou pris au sein d'une nourrice tourmentée par des passions violentes, ou reçu immédiatement après un mouvement de colère, un coup, une chûte sur la tête, une piqûre, des habillemens trop serrés, trop chauds, surtout ceux qui couvrent la tête, le séjour dans un air échauffé, trop rarement renouvelé, le froid humide, la suppression de la transpiration, la constipation, une dentition difficile, la présence des vers, les embarras de l'estomac, des intestins, la répercussion d'une éruption, comme les croûtes laiteuses, la teigne muqueuse, la rougeole, les mouvemens brusques, le bruit, les secousses, le chatouillement, les vents, les tranchées, les narcotiques sont au nombre des causes infiniment nombreuses, capables de déterminer des convulsions.

Les enfans sont plus particulièrement sujets aux convulsions, depuis la naissance jusqu'à l'âge de trois à quatre ans; ceux qui habitent les villes paraissent plus exposés à cet accident, que ceux qui vivent dans les campagnes; mais on a remarqué qu'il est plus dangereux chez les derniers.

Signes de la disposition aux convulsions.

Une tête grosse, un cou court, de la voracité, de l'embonpoint sans fraîcheur, une peau fine et blanche, des yeux brillans, hagards, des changemens dans la quantité, la couleur et la consistance des selles, des urines blanches, claires, limpides, rendues très-souvent, une altération rapide dans la coloration du visage, qui est tantôt pâle, tantôt rouge et animé, ou dont un côté devient pâle, tandis que l'autre est marqué d'un rouge foncé, sont des signes qui annoncent une disposition aux convulsions; y sont également disposés les enfans issus de parens soumis à l'influence des diverses passions, nés de mères affectées de flueurs blanches, ou adonnées au vin pendant la grossesse; ceux qui ont beaucoup souffert dans l'accouchement, dont la constitution est délicate, qui sont doués d'une grande mobilité, qui ont peu de penchant au sommeil, ou chez qui il n'est ni long ni profond, mais souvent troublé par des cris subits, des terreurs paniques, des éveils en sursaut, des tressaillemens sans cause manifeste ou par la plus légère.

Symptômes précurseurs des convulsions.

L'enfant menacé de convulsions dort peu, il reste entre le sommeil et la veille; s'il s'endort, c'est pour un temps très-court, encore ses yeux ne se ferment-ils qu'à moitié; ils sont tournés de manière à ne laisser voir que la sclérotique, *blanc de l'œil*, ou bien ils sont ouverts, fixes et brillans, ils paraissent saillans; l'enfant clignote comme si les paupières dans un état de sécheresse et de contraction étaient gênées par de petits graviers: s'il s'assoupit, les muscles de la face et des lèvres sont agités de divers mouvemens, il remue les doigts, les écarte ou les serre en les courbant; il roidit les bras et retire les jambes subitement, il s'éveille brusquement, il pousse des soupirs, il jette de petits cris plaintifs; sa respiration est inégale, grande et rare; il prend le sein avec avidité, le quitte et le reprend sans cesse. Cet état appelé vulgairement *convulsions internes*, et désigné plus exactement sous le nom de convulsions sourdes menaçantes, n'a pas de durée fixe; souvent l'avant-coureur des convulsions, il n'en est pas toujours suivi; quelquefois au contraire les convulsions se montrent tout à coup, elles affectent, tantôt la totalité, tantôt seulement la moitié du corps; en général il y a toujours un côté plus malade que l'autre, elles sévissent par accès, les yeux, la face, les membres supérieurs et inférieurs; les muscles de la respiration sont les parties sur lesquelles elles s'exercent le plus ordinairement.

Symptômes des accès.

Les yeux dans les accès peuvent être agités dans tous les sens; quelquefois fixes, ils sont souvent tournés de manière à ne laisser voir que le blanc.

La face simule différentes expressions, celle du rire est commune; mais en général elles ont plutôt l'air de *grimaces*; le tremblement de la mâchoire a aussi lieu quelquefois.

Dans les convulsions des membres supérieurs, les doigts se fléchissent, embrassent le pouce en se serrant contre la paume de la main; l'avant-bras se fléchit sur le bras, en faisant divers mouvemens.

Si les membres inférieurs sont attaqués, il y a flexion des orteils; les jambes et les cuisses prennent aussi cette position et la conservent long-temps.

Une respiration irrégulière précède souvent les accès, elles les accompagne toujours, elle devient pénible, difficile, le corps se roidit, la tête se renverse en arrière, l'enfant paraît menacé de suffocations.

L'accès peut ne durer que quelques minutes, persister un quart-d'heure, une demi-heure et même plus; enfin, reparaître à des intervalles plus ou moins éloignés. On a vu des convulsions se borner à un seul accès, le plus ordinairement il en arrive plusieurs. Les urines sont supprimées pendant l'accès, elles ne coulent qu'à la cessation, et alors elles sont limpides. Un jour ou deux suffisent souvent pour la terminaison de cette maladie; quelquefois elle dure plus long-temps. Une attaque de convulsions ne met pas à l'abri d'une nouvelle attaque; beaucoup guérissent complétement, mais quelques-unes laissent après elles des paralysies, ou des dispositions à certaines maladies nerveuses, qui ont plus ou moins de rapports avec l'épilepsie.

Pronostic des convulsions.

Les convulsions des membres inférieurs sont plus dangereuses que celles des parties supérieures, comme la face, les bras; cependant on peut dire que le danger des convulsions est en raison des causes qui les produisent, de la longueur, de la fréquence des accès, et de la cessation plus ou moins complète de chacun; enfin de la faiblesse et de la mobilité de l'enfant.

Les convulsions qui dépendent d'une cause accidentelle, comme une légère blessure, une compression modérée de la tête, celles qui arrivent dans la dentition, si l'enfant est bien constitué, si on n'a aucunes fautes de régime à se reprocher, ne sont pas dangereuses, quoique effrayantes, non plus que les convulsions qui précédent l'éruption de la petite vérole, de la rougeole, etc.; enfin, quelle que soit la cause, on n'a rien à redouter des convulsions dont les accès sont légers, peu fréquens et dans l'intervalle desquels le petit malade revient promptement à sa gaieté ordinaire. Les convulsions qui attaquent les enfans doués d'une constitution délicate avec la tête grosse, chez qui domine la faiblesse unie à une excessive mobilité, celles qui sont précédées d'éjection d'urine pâle, verte, limpide, de selles blanches, grisâtres, qui sont accompagnées d'une grande agitation, de prostration de forces, suivies d'affaissement, d'assoupissement, de météorisme, celles qui sont dues à l'action d'un soleil ardent, aux coups, aux chutes, doivent inspirer des craintes.

Les convulsions qui dépendent d'une impression morale vive, reçue par la mère pendant la grossesse, de la débilité et de la délicatesse du tempérament de l'enfant, chez qui l'affection est comme constitutionnelle; enfin celles dont la cause réside dans le cerveau, laissent peu ou point d'espoir de guérison.

PHARMACIE.

L'abandon auquel on livre la vente des cantharides en poudre, surtout dans les petites villes et dans les campagnes; les accidens nombreux dont cette coupable négligence est devenue si fréquemment la cause, nous ont, depuis long-temps, inspiré le désir de voir les emplâtres vésicatoires ordinaires remplacés par des vésicans où la poudre de cantharides ne serait pas sensible à l'œil, et dont l'ignorance et la malveillance ne pourraient tirer aucun parti. Nous aurions voulu qu'on employât plus souvent l'eau bouillante, les frictions avec l'alcali volatil, les acides, et particulièrement l'acide acétique; mais aujourd'hui que l'expé-

rience a prononcé en faveur des taffetas vésicans, dans tous les cas qui réclament l'application d'un vésicatoire, nous publions, avec plaisir, la formule de ce taffetas, et nous invitons les pharmaciens des départemens à le préparer, et les officiers de santé à lui donner la préférence.

Taffetas vésicans.

Pren. Cantharides en poudre fine. . . . . 1 once et demie.
Éther acétique. . . . . 2 onces.

Faites infuser pendant huit jours; décantez et ajoutez au marc une teinture, faite avec une demie once de garou dans deux onces d'éther acétique.

Cette dernière infusion terminée, on réunit les deux liqueurs, et on y fait dissoudre deux gros de colophane.

On applique cette composition sur un taffetas qui remplace avantageusement l'emplâtre vésicatoire ordinaire.

Journal de Pharmacie.

Fumigations sulfureuses.

M. le docteur Gales, à qui nous devons l'heureuse application du soufre en vapeurs dans le traitement de plusieurs maladies chroniques, vient de transporter son établissement au coin des rues Neuve Saint-Augustin et de Grammont, n°. 1; il a su réunir dans cet emplacement vaste, commode et situé dans un des beaux quartiers de la capitale, des bains et des douches d'eau simple, des bains et des douches composés suivant l'indication présentée par la maladie; des fumigations sulfureuses, aromatiques, émollientes, etc., etc.; des eaux minérales de toute espèce pour boisson, enfin tout ce que l'art imitateur de la nature peut offrir en pareils moyens; il veut aussi que les médecins et les malades, y trouvent tous les secours que des circonstances particulières pourraient rendre nécessaires.

Le gouvernement fit imprimer, en 1816, un Mémoire et des rapports, desquels il résultait que les *fumigations sulfureuses* indiquées et mises en usage par le docteur Gales, étaient le remède le plus simple, le plus économique, le plus prompt et le plus sûr qu'on puisse opposer à la gale; qu'il réussissait contre les dartres, cette hideuse et cruelle maladie qui fit si long-temps le désespoir des médecins; qu'il guérissait les rhumatismes anciens; enfin que c'était un puissant auxiliaire dans le traitement des gouttes chroniques et des paralysies.

Ces faits, constatés par des hommes instruits et qui ne cherchaient que la vérité, éveillèrent l'attention des médecins, et son excellence le ministre de l'intérieur invita MM. les préfets à introduire dans leurs départemens des appareils fumigatoires. Le docteur Gales s'empressa de satisfaire aux demandes qui lui furent adressées de toutes parts, et bientôt l'on vit s'opérer dans les établissemens publics et particuliers des guérisons jusqu'alors incroyables.

Les étrangers voulurent aussi jouir de ce bienfait; pour cette fois, ils n'osèrent pas revendiquer l'honneur de l'invention; ils firent des demandes d'appareils. Le docteur J. de Carro de Vienne fut de ce nombre, il reconnut promptement l'importance et l'utilité des fumigations sulfureuses, il les administra avec un zèle, une ardeur et une intelligence que peuvent seuls donner et soutenir l'amour de l'humanité et une passion éclairée de la science : il obtint des succès nombreux; les maladies qu'il combattit avec avantage, sont les diverses affections cutanées, les rhumatismes chroniques, les rhumatismes vagues, goutteux, les paralysies rhumatiques légères, commençantes, les maladies dépendantes de la suppression de la transpiration, les *anasarques* ou hydropisies du tissu cellulaire qui succèdent à la rougeole, à la scarlatine, les hydropisies sans lésion organique, les tumeurs des articulations, etc., etc.; mais surtout les taches hépatiques, les éphélides ou taches de rousseur, les dartres sèches superficielles, etc., etc.

Les succès obtenus dans le traitement de ces diverses maladies, par tous les médecins qui ont fait une étude particulière de la méthode des fumigations, seraient bien propres à lui assurer la prééminence sur toutes les méthodes anciennes, s'il pouvait s'élever le moindre doute à cet égard : mais une application heureuse que nous devons encore au docteur Gales, c'est celle qu'il fit des fumigations sulfureuses au traitement des affections siphilitiques anciennes dégénérées et dégui-

sées. Il a guéri des maladies entretenues par le virus vénérien, qui avaient résisté aux remèdes les mieux indiqués, et même au mercure administré sous toutes les formes, ce qui les faisait regarder comme incurables. Il a fait l'utile remarque que les fumigations disposent le corps à recevoir avec avantage l'action des préparations mercurielles. Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de publier l'observation d'une guérison de cette espèce, opérée dans son établissement, quoique déjà on en trouve de très-surprenantes insérées par notre prédécesseur, dans les n^os. des 11 et 21 décembre 1817, des 21 mars et 11 septembre 1818.

Guérison d'une dartre siphilitique générale.

Mademoiselle M...., âgée de cinquante ans, d'une constitution sanguine, fut si vivement frappée de terreur à l'arrivée des troupes étrangères à Versailles, que tout son corps se trouva bientôt couvert de dartres humides.

L'éruption se manifesta d'abord derrière les oreilles, elle occupa successivement le cuir chevelu, les sourcils, le haut du front, les joues, le cou, la colonne vertébrale, la poitrine, entre les deux seins; l'épigastre, tout le ventre, le pubis, les parties externes de la génération; et enfin presque la totalité des membres; il ne restait que quelques parties du corps çà et là, exemptes de l'infection. Mademoiselle M.... était telle qu'on peut la voir chez le docteur Gales; elle est dessinée d'après nature; il l'a fait graver pour servir à l'instruction des praticiens, et de consolation à des malades de son espèce.

Dès l'invasion de la maladie, M. le docteur Voisin fut consulté; il donna ses soins à la malade, employa les moyens médicaux usités, mais sans succès. M. le docteur Duplan fut appelé en consultation avec M. Voisin, les deux docteurs convinrent de m'adresser la malade et de la confier à mes soins. Je la soumis aux fumigations sulfureuses, elle en prit avec constance et courage jusqu'à soixante-deux; à cette époque les croûtes dartreuses étaient tombées, il ne restait sur son corps aucun symptôme de sa maladie. Les dartres placées sur le cuir chevelu résistaient, mais pour aider à l'impulsion donnée par les fumigations et parce que la malade devait les cesser pour rentrer chez elle où ses affaires l'appellaient; je prescrivis sans aucune question préalable qui aurait pu déplaire, et à son insu, le sirop dépuratif avec addition de muriate suroxidé de mercure à la dose de six grains par livre. Elle en consomma huit livres, et déjà depuis long-temps la guérison était complète.

Depuis lors (année 1815), mademoiselle M..., n'a eu aucune récidive. Elle continue cependant de prendre quelques fumigations à différentes époques de l'année, surtout au renouvellement des saisons, et sa santé s'en trouve très-bien.

Les appareils fumigatoires ne peuvent être trop multipliés pour l'avantage des malades, mais est-il convenable de les laisser placés chez des particuliers absolument étrangers à l'art de guérir? peut-on sans danger confier la direction d'un secours médical aussi puissant à l'ignorance et à la routine? Nous sommes bien loin de le croire, et nous faisons des vœux pour que l'autorité, qui veille si puissamment sur la sûreté des citoyens, défende, sous des peines sévères, à tout individu qui n'est ni médecin ni pharmacien d'avoir des appareils et d'administrer des fumigations; autrement nous aurons bientôt la douleur d'exhaler autant de plaintes, de faire entendre autant de regrets sur l'action de ce remède, que nous avons publié d'éloges sur les heureux effets qu'on en obtient, lorsque des hommes instruits président à son administration.

Élixir vermifuge et tonique.

Nous recevons de M. *Deslauriers*, pharmacien, rue de Cléry, n°. 13, au coin de celle Poissonnière, la formule d'un élixir vermifuge et tonique que nous donnons à la fin de cet article.

Ce médicament nous paraît posséder quelques-uns des avantages dont manquent trop souvent les remèdes destinés aux enfans. Nous croyons aussi qu'il réunit les conditions d'une bonne préparation sous le rapport médical et pharmaceu-

tique; cependant nous ne prétendons pas influencer l'opinion des médecins et des pharmaciens.

Moins altérable et plus facile à prendre que la plupart des prescriptions vermifuges et toniques, l'élixir de M. *Deslauriers* jouit, au plus haut degré, de toutes leurs propriétés. Plusieurs de nos confrères nous ont assuré avoir administré ce remède avec le plus grand succès. Nous l'avons nous-mêmes employé, et il a parfaitement rempli l'indication que nous avions en vue.

Ennemi de toutes les compositions informes, appelées *spécifiques*, inventées par le charlatanisme, prônées par l'ignorance, et débitées par la cupidité, nous nous ferons constamment un plaisir de publier le résultat des recherches faites par des hommes que la loi reconnaît, et que la science avoue. Nous rendrons toujours justice à leurs efforts, quand l'expérience aura confirmé l'utilité de leurs découvertes. Il serait bien temps que toutes les préparations exécutées, dans le but d'entretenir et de rétablir la santé, fussent remises entre les mains des pharmaciens sur les droits desquels on empiète chaque jour.

Le public, à qui on affecte de faire croire que tout l'art du pharmacien consiste dans l'opération de quelques mélanges, et toute la science du médecin dans la connaissance de quelques recettes, reconnaissant bientôt son erreur cesserait d'être la dupe de tous les marchands de promesses.

M. *Deslauriers* distribue, avec l'élixir, une instruction sur ses propriétés, il indique les doses auxquelles on doit l'administrer dans les différens âges.

Formule.

Pren.	Sanguenitte, absynthe marine. . .	℥ xii.
	Fougère mâle.	℥ viii.
	Écorces d'oranges.	℥ viii.
	Rhubarbe.	℥ ij.
	Zestes de citrons, n[e].	8.
	Vin blanc généreux.	4 bouteilles

Faites macérer pendant quarante-huit heures, distillez au bain-marie, pour obtenir une livre d'esprit aromatique.

D'autre part, passez avec forte expression la matière qui a donné l'esprit aromatique; faites fondre dans les quatre livres de liquide que doit fournir le résidu 3 ℔ de sucre; ajoutez le suc des huit citrons privés de leurs zestes; mêlez ce sirop avec l'esprit aromatique, et jetez dans le mélange s. q. de lait pour clarifier.

Traité de la seconde dentition, et méthode naturelle de la diriger, suivis d'un aperçu de séméiotique buccale, ouvrage orné de vingt-deux planches; par C.-F. Delabarre, docteur en médecine, chirurgien dentiste du Roi (en survivance), chirurgien dentiste de Monsieur, frère du Roi, professeur de maladies de la bouche, etc., 1 vol. in-8°., fig. Prix 10 fr., Paris (1819), chez l'auteur, rue de la Paix, n°. 19; Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 3; et Gabon, libraire, rue et attenant l'École de Médecine.

Arracher une dent, poser un ratelier, voilà pour le public des carrefours et pour le public des salons en quoi consiste le *métier* de dentiste.

Essayons de prouver, l'ouvrage que nous annonçons à la main, que la médecine, la chirurgie et l'hygiène des dents exigent de la part de celui qui veut s'en occuper avec distinction, des connaissances fort étendues dans toutes les parties de la science, et que le talent du dentiste se manifeste encore plus par un sage refus d'opérer, que par des opérations pratiquées dans toutes sortes de circonstances.

Le corps humain, composé d'une infinité innombrable de parties qui diffèrent, comme on sait par leur structure, leur sensibilité, leurs usages, etc., ne forme pas moins un tout intimement uni par des rapports de tous genres; d'où résulte que l'anatomie, la physiologie et la pathologie de tel ou tel organe, ainsi que les moyens curatifs à employer, ne sauraient être parfaitement connus de la personne qui ne posséderait pas l'ensemble des connaissances médicales. Ainsi, par exemple, celui qui n'aurait étudié que la structure des dents et leurs maladies, serait un dentiste qui pourrait commettre les erreurs et les fautes les plus graves, quoique possédant d'ailleurs une grande dextérité.

La remarque suivante, faite par M. Delabarre, va confirmer cette assertion. Les dentistes, dit-il, qui ôtent les dents *de lait* ou primitives, de très-bonne heure, manquent certainement l'indi-

cation, puisque cette évulsion, loin de favoriser l'évasement du cercle alvéolaire ne peut qu'enlever à la mâchoire un des moyens qui lui avaient été ménagés par la nature pour arriver à cet état. Aussi est-ce dans la classe aisée de la société que se rencontrent le plus de dentures vicieuses; tandis qu'à l'hospice des orphelins on trouve très-peu d'individus dont les dents soient mal rangées. Notre auteur a également remarqué que la chute prématurée d'une ou de plusieurs dents de lait, au lieu d'avoir été utile, a déterminé souvent des vices de configuration.

Les dents, ces organes les plus durs de l'économie, et que l'acier n'attaque qu'avec difficulté, ne sont, dans leur origine, qu'une matière gélatineuse renfermée dans un sac membraneux contenu dans l'épaisseur de l'alvéole, et auquel M. Delabarre donne le nom de matrice dentaire. La structure de ce sac composé, selon lui, d'une double membrane, les rapports de cette double membrane avec les parties environnantes, et avec la dent elle-même, le rôle qu'elle joue lorsque la dent est parvenue à son développement, etc., sont des objets que l'auteur traite avec une rare sagacité, et qu'il démontre le scalpel et la lime à la main. Quant aux choses qui ne sont que présumables, qu'hypothétiques, il a toujours le soin de ne les donner que comme telles; et, à ce sujet, nous citerons l'opinion qu'il émet, que la circulation peut exister dans la partie la plus compacte des dents, se fondant, par analogie, sur la circulation de la sève dans les bois les plus durs.

Les phénomènes de l'économie animale ont, comme nous l'avons dit, une telle liaison entre eux, qu'il n'est guère possible de traiter de ceux qui arrivent secondairement sans parler de ceux qui leur sont antérieurs. C'est ainsi que M. Delabarre, en disant quelques mots sur la première dentition, nous fait connaître ou nous confirme, d'après ses propres observations, qu'un individu peut avoir de très-mauvaises dents de lait, et par suite être pourvu de dents adultes très-saines; que les dents primitives sont rarement mal rangées, tandis que celles de remplacement le sont très-fréquemment; qu'une dent primitive peut rester en place toute la vie, etc. Nous transcrirons ici ce que l'auteur ajoute à l'exposé de ce dernier fait, afin de prouver que son style ne se ressent nullement de l'aridité de son sujet. « Mais » de même que les feuilles qui n'ont point quitté » l'arbre à l'automne, se fanent et jaunissent; » ainsi les dents temporaires, restées en place » au-de là du troisième ou quatrième lustre, per» dent cette blancheur qui en faisait le charme; » nées pour être remplacées à une époque déter» minée, la nature semble, lorsque cette époque » est passée, ne leur accorder qu'à regret une » très-petite quantité de sucs nourriciers. »

Un phénomène fort remarquable, qui appartient aussi à l'histoire de la première dentition, c'est la disparition des racines des dents de lait, au moment où s'opère la seconde dentition. Ce phénomène a lieu par l'absorption de ces racines, soit dans leur état de solidité, soit dans une sorte de dissolution; absorption qui est exécutée, selon notre auteur, par une sorte de corps glanduleux, de tubercule fungiforme que la nature développe ou produit pour cette opération. On sait qu'on expliquait ce phénomène par la supposition d'une usure exercée par la couronne de la dent adulte sur la racine de la dent temporaire.

Le grand nombre d'objets importans traités dans cet ouvrage, et envisagés pour la plupart d'une manière neuve, ne nous permettant pas de les passer complétement en revue, nous nous contenterons d'énoncer les deux propositions suivantes, auxquelles l'auteur donne déjà un certain développement, et qu'il traitera sans doute avec plus d'extension dans une seconde édition de son livre.

Le tartre qui recouvre les dents n'est point produit par la salive.

Il n'existe point de vice scrofuleux.

Enfin l'ouvrage de M. Delabarre est terminé par un *séméiotique buccale*, c'est-à-dire, par l'exposition des signes que fournit au médecin l'état de la bouche et des dents, pour reconnaître la santé passée des individus, leurs tempéramens, et une foule de maladies, soit de tout le système, soit même de certains organes.

Nous terminerons cet article sur l'ouvrage de M. Delabarre, en rapportant textuellement sa doctrine, sur deux choses essentielles à la conservation des dents.

« La nutrition s'opère dans les dents comme dans tous nos autres organes ; celles qui sont trop serrées se carient dans les points où elle est interceptée par la pression, et où précisément aucunes particules d'alimens ne peuvent s'introduire. La carie commence alors par la mortification de quelques cristaux de l'émail, dans lesquels la circulation se trouve empêchée par la compression ; ainsi l'extrémité d'un doigt serré avec une corde meurt, et la gangrène se développe. En conséquence il est bon de séparer les dents serrées ; tant pour en faciliter l'arrangement régulier, que pour faciliter la circulation qui se fait dans l'émail. Il est aussi utile d'enlever les portions anguleuses, qui empêchent certaines dents de se porter dans leur cercle. Au reste ces opérations de pure précaution, peuvent être retardées jusqu'à l'âge de quinze, seize ou dix-sept ans ; parce qu'à cette époque de la vie les dents ont acquis un degré de dureté et d'accroissement suffisant, pour qu'elles soient moins sensibles à l'action de l'instrument ; et que d'ailleurs le cercle maxillaire, ayant acquis à peu près son étendue antérieure, il n'y a plus d'espérance que ces dents s'alignent sans le secours de l'art.

» On ne saurait trop recommander aux jeunes gens le soin particulier de leur bouche, il faut les y habituer de bonne heure, ils leur devront cette fraîcheur des gencives qui plaît tant ; c'est par eux que les dents conserveront cette séduisante blancheur, qu'on admire chez les autres, quand on se refuse à soi-même une parure si peu dispendieuse, et qui sied à tout âge. Une brosse, dont la dureté doit être calculée sur la sensibilité relative des gensives, suffit ordinairement pour enlever le limon ; un peu de *craie*, de *charbon*, ou tout autre dentifrice innocent peuvent de temps en temps servir d'auxiliaires ; mais défiez-vous de ces poudres qui doivent leur célébrité à la crème de tartre ou à l'acide oxalique, qui ne blanchissent l'émail qu'en en détruisant une petite couche chaque fois qu'on y a recours. Ces dangereux mordans détruisent peu à peu le phosphate calcaire base des dents ; ils mettent à nu la gélatine : de sorte que ces petits os, momentanément blanchis, jaunissent bientôt, par cela même qu'on aura voulu les faire devenir brillans. »

Des préceptes de ce genre donnés, et de tels termes, prouvent que l'auteur sait allier à une connaissance approfondie de toutes les parties de son art cette franchise si rare chez ceux qui cultivent la même partie que lui : espérons qu'il poursuivra l'entreprise qu'il a conçue, de publier un traité sur chacune des parties de son art ; et que, profitant avec discernement, comme il a fait, des connaissances de ses prédécesseurs, nous lui devrons un corps complet de doctrine sur la médecine dentaire.

VILLENEUVE.

Nota. De nombreuses figures faites et gravées avec beaucoup de soin, et accompagnées d'explications fort détaillées, servent à la démonstration des objets traités dans ce volume, dont elles augmentent nécessairement la valeur.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. COLAS, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XVII. — (46e. ANNÉE.) — 12 JUIN 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In temporibus, quando eâdem die modò calor, modò frigus sit, autumnales morbos expectare oportet.

Austri auditum gravantes, câliginosi, caput gravantes, segnes, dissolventes. Cùm hic dominatum tenuerit, talia in morbis patiuntur. Si verò aquilo fuerit, tusses, fauces asperæ, alvi duræ, urinæ difficultates, horrores, dolores costarum, pectorum. Cùm sic invaluerit, talia in morbis expectare oportet. HIPP., sect. III, aph. 4 et 5.

Dans toute saison où il fait tantôt chaud, tantôt froid le même jour, attendez-vous aux maladies d'automne.

Le vent du midi obscurcit la vue, charge la tête, rend l'ouïe dure, le corps lourd et languissant : lorsqu'il domine, ces accidens deviennent communs dans les maladies. Le vent du nord amène avec lui les toux, des maux de gorge, la constipation, des difficultés d'uriner, des frissons, des douleurs de côté et de poitrine; et, lorsqu'il règne, ces accidens s'introduisent dans les maladies. HIPP., sect. III, aph. 4 et 5, trad. de *Pariset*.

Malades reçus au Bureau central, depuis le 1er. mai jusques et y compris le 31 dudit mois.

FIÈVRES non caractérisées.	72
Fièvres gastriques ou bilieuses. . . .	177
Fièvres muqueuses	27
Fièvres adyn. ou putrides.	48
Fièvres ataxiques.	24
Fièvres intermittentes.	57
Fièvres catarrhales.	04
Inflammations internes	58
Fluxions de poitrine.	65
Érysipèles.	34
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	56
Angines, esquinancies.	13
Catarrhes pulmonaires.	120
Coliques métalliques.	10
Diarrhées, dyssenteries.	26
Apoplexies et paralysies récentes. . .	31
Hydropisies et anasarques.	38
Phthisies pulmonaires.	79
Ophtalmies.	34
Maladies sporad., chron. ou résultats.	477
TOTAL.	1,454

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

LE mois qui vient de s'écouler a présenté des variations atmosphériques ; nous avons éprouvé un peu de froid et de fortes chaleurs ; mais, en général, la température a été chaude et humide ; le thermomètre a varié, dans la même journée, de 0 à 10, de 4 à 17, de 5 à 18, de 10 à 20 degrés ; les vents ont rarement soufflé du nord, quelquefois de l'est, souvent de l'ouest et du sud. Le ciel a été ordinairement nuageux, et nous avons eu moins de beaux jours que de jours de pluie. Les maladies ont été les mêmes ou à peu de chose près pour la nature et pour le nombre que celles du mois d'avril : elles se sont montrées avec les mêmes phénomènes ; cependant nous avons rencontré plusieurs exemples de la vérité d'un précepte que le médecin ne devrait jamais perdre de vue, c'est que le traitement des maladies, quelle que soit la constitution stationnaire,

exige souvent des modifications qui tiennent à la manière dont se gouverne la saison pendant laquelle elles paraissent, aux lieux et à l'âge. Pour ne parler ici que de l'influence de la température du mois dernier, la pratique de quelques-uns de nos confrères et la nôtre, nous ont offert des complications bilieuses, gastriques, qui ont commencé avec la chaleur humide, malgré la persévérance de la constitution inflammatoire. Les symptômes qui décèlent un embarras des premières voies, un état saburral, *comme on disait encore hier*, ne sont pas très-évidens dès l'abord; mais les boissons abondantes les développent, et les émétiques rendent alors des services aussi prompts qu'importans. Les fièvres intermittentes surtout ont cédé facilement à l'administration des évacuans par haut et par bas. On ose à peine aujourd'hui parler de l'émétique. Nous sommes même portés à croire que si la constitution inflammatoire dominante imprime encore quelque temps son cachet à toutes les affections morbides, on verra des hommes qui n'aguère prodiguaient l'émétique et l'administraient à tous leurs malades indistinctement, proscrire ce remède avec plus de sévérité que ne le fit autrefois le parlement.

Nous sommes loin de nous plaindre de cette réserve, nous avouons même que c'est un bienfait de la nouvelle théorie médicale; mais nous n'aimons pas les exclusions, elles ne peuvent jamais s'accorder avec la raison; et la médecine, qui est fille de l'observation et du jugement, ne devrait pas en admettre. Les saignées générales et locales ont encore réussi dans le début des affections de poitrine; cependant il est croyable qu'elles n'ont pas toujours été d'une nécessité aussi indispensable qu'on affecte de le dire, puisque quelques-unes de ces maladies ont cédé aux simples infusions miellées ou sucrées de fleurs de violette, de coquelicot, de tilleul, de guimauve ou des quatre fleurs, à la décoction d'orge, à l'eau de veau avec du sirop. Les bains de pieds ont été très-avantageux comme révulsifs; les vésicatoires, comme rubéfians, ont aussi trouvé leur place, et n'ont pas été sans utilité, surtout lorsque la douleur du côté était située à la partie inférieure de la poitrine, et qu'elle occupait un grand espace. Plusieurs de ces maladies se sont terminées par la sueur, dont les bains de pieds et les boissons émollientes, tièdes, facilitaient l'éruption. Nous avons vu des vertiges, des douleurs et despesanteurs de tête.

Les fièvres adynamiques ou putrides n'ont pas nécessité l'emploi du camphre, du quina et des stimulans en aussi grande quantité que les ordonnaient les sectateurs irréfléchis de la doctrine du fougueux médecin écossais. Affectant de voir partout la nature défaillante, et la vie menacée par la faiblesse, ils faisaient consister la médecine dans l'art de relever les forces.

L'année nous promet une abondante récolte de fruits, nous en goûtons déjà les douceurs; déjà des fraises et des cerises paraissent sur quelques tables, bientôt elles seront dans toutes les mains. Cet aliment doux, léger et rafraîchissant, que la nature nous prodigue dans les temps où la chaleur nous dispose aux maladies bilieuses, sont bien loin d'en être la cause, comme on l'a prétendu long-temps. Mangés, lorsqu'ils ont acquis leur maturité, ils sont un des meilleurs préservatifs contre les maladies de l'été et de l'automne; ils contribuent puissamment à prévenir et à guérir les diarrhées, les dysenteries bilieuses, le choléra morbus, qu'un régime animal, des boissons spiritueuses et la chaleur humide tendent à occasioner.

Les fraises auxquelles on attribue des éruptions, des démangeaisons, sont sûrement pour peu de chose dans la production de ces incommodités; elles dépendent plutôt de la sensibilité particulière du sujet. On trouve, dans les auteurs, des exemples multipliés de guérisons de maladies aiguës et chroniques opérées par le seul secours des fraises et des cerises. C'est particulièrement dans les maladies bilieuses, putrides, dans les embarras des vicères du bas-ventre, qu'elles sont un remède précieux. Le goût des fruits rouges, généralement répandu, est surtout une passion chez les enfans : elle est bien moins dangereuse que celle des pâtisseries; et loin de favoriser les

maladies vermineuses, comme le font les gâteaux et les bonbons; les fruits bien mûrs, surtout si on ne convertit pas l'usage en abus, corrigent cette disposition, et peuvent guérir la plupart des maladies des enfans.

Traitement des convulsions.

Nous avons indiqué les causes des convulsions des enfans, nous avons fait l'énumération des signes auxquels on peut reconnaître la disposition à cette maladie : nous avons décrit les symptômes précurseurs ou caractéristiques des accès, nous en avons signalé les dangers; nous allons nous occuper du traitement. Nous le diviserons en trois parties : la première est du ressort de l'hygiène, elle regarde les mères et les nourrices; c'est à nous à les diriger dans l'application des moyens qu'elle leur présente comme préservative, et à leur faire sentir combien le régime est préférable aux amulettes et aux secrets dont l'inutilité constitue le moindre inconvénient.

La deuxième et la troisième parties du traitement, semblent bien appartenir à la médecine, puisqu'elles consistent dans l'emploi des divers secours que nous pouvons lui emprunter soit pour prévenir, soit pour guérir les accès; mais les hommes de l'art sont souvent éloignés, il est difficile de les avoir au moment du besoin; c'est surtout dans les campagnes et dans les petites villes qu'on éprouve cet inconvénient. Partout, au reste, trop souvent avares du temps nécessaire à l'examen réfléchi de l'état du malade, il arrive qu'ils sont obligés de former leur jugement et de prendre une détermination sur les rapports des assistans. Nous croyons donc faire une chose utile, en donnant aux parens les notions suffisantes pour reconnaître les dispositions à une maladie dont le danger est évident, pour en assigner les causes, en décrire les symptômes, faire le tableau des accidens, et enfin pour administrer eux-mêmes les remèdes dont l'observation a prouvé l'efficacité dans les différens cas, lorsque l'assistance d'un médecin devient impossible.

Dans le grand nombre des causes auxquelles sont dues les convulsions des enfans, il en est qui sont entièrement du domaine de l'art, comme un accouchement laborieux, un vice de conformation, un état spasmodique de l'anus. Les mères et les nourrices ne peuvent y porter remède; mais qu'elles soient seules ou assistées d'un médecin, elles ont une grande influence sur la destruction des autres causes.

Elles ne souffriront jamais, sous aucun prétexte, qu'on exerce des pressions sur la tête d'un enfant; quelle que soit sa forme, elle aura bientôt repris celle qui lui est assignée par la nature. Le lait de la mère est la boisson la plus favorable à l'expulsion du méconium, cependant, à son défaut, on donnera de l'eau miellée, du sirop de miel; ce n'est qu'après avoir reconnu l'insuffisance de ces moyens qu'on doit avoir recours au sirop de chicorée, de rhubarbe, etc., etc.; des lotions avec du vin et de l'eau chaude, des frictions légères, la chaleur de la mère seront avantageuses contre la faiblesse; mais une des causes les plus fréquentes des convulsions, c'est la privation du lait maternel, ou le lait pris au sein d'une nourrice livrée au vin, aux passions violentes. On a vu des enfans périr dans les convulsions pour avoir tété leur nourrice immédiatement après un accès de colère.

Nous parlerons ailleurs des conditions indispensables aux mères pour allaiter leurs enfans; car, quoi qu'en aient dit des philosophes qui n'étaient pas médecins, toutes ne sont pas propres à cette importante fonction. Nous nous étendrons aussi sur le choix d'une nourrice : ce choix est une chose très-difficile, parce qu'il ne s'agit pas toujours de la constitution physique, et que la connaissance de la constitution morale demande plus de temps et plus de soins qu'on n'en accorde ordinairement à un pareil examen.

Une attention soutenue et bien dirigée préviendra les coups et les chutes, autant qu'il est dans la prudence humaine de le faire.

On évitera de serrer les petits habillemens des enfans, surtout dans la région du foie; ils seront souples, sans être trop lourds ni trop multipliés; on se servira, pour les attacher, de cordons plutôt que d'épingles; combien de convulsions sont

dues à la piqûre d'une épingle! La tête doit être soigneusement couverte dans les premiers mois de la vie, mais il faut bien se garder de la surcharger de bonnets.

L'enfant doit respirer un air pur; celui dans lequel il vit sera souvent renouvelé, avec le soin d'éviter les transitions brusques, le passage subit du chaud au froid. On craindra surtout le froid humide qui agit d'une manière si pernicieuse sur la transpiration; on recherchera la lumière d'un beau jour; l'insolation fortifie, en favorisant le cours de la transpiration, aussi la campagne est-elle le meilleur séjour pour les enfans.

Les enfans ne doivent pas habiter des alcoves, des chambres basses, ni des appartemens trop chauds, ou éclairés par une lumière trop vive; ils ne sont pas faits pour les assemblées nombreuses, ils se trouvent mal du bruit, des secousses, des mouvemens violens; le chatouillement par lequel on essaye de les distraire ou de les faire rire, semble d'abord leur plaire; mais il finit par leur nuire en exaltant leur sensibilité.

Constipation.

La constipation est toujours un mal pour les enfans, surtout pendant la dentition; les moyens qu'on doit opposer à ces accidens diffèrent en raison des causes qui peuvent y donner lieu, et du tempérament du sujet. Ainsi les bains tièdes pour les enfans irritables, un bon lait pour les faibles, de l'eau miellée pour les forts, de l'eau de rhubarbe pour ceux qui sont replets, joufflus; de légères frictions sur le ventre, des suppositoires, de petits lavemens pour tous, mais, pour la nourrice surtout, un régime approprié à la constitution de l'enfant et aux causes de la constipation.

Embarras de l'estomac et des intestins.

Les embarras de l'estomac se reconnaissent à certains signes, qui sont, dans le premier cas, soif, refus des alimens et même du sein, rots fréquens, langue chargée d'un enduit jaunâtre, chaleur de la peau, nausées, vomissemens. Une once de sirop d'ipécacuanha, mêlé avec un peu d'eau, et pris en deux ou trois fois dans l'espace d'une heure, déterminera des vomissemens chez un enfant de six mois à un an. Un grain d'émétique dans huit cuillerées d'eau sucrée ou miellée, pris par cuillerée tous les quarts d'heure sera préférable. Ces doses peuvent être augmentées en raison de l'âge : ainsi on peut donner une once et demie de sirop d'ipécacuanha en 3 fois, et un grain d'émétique en 4 ou 5 fois, depuis un an jusqu'à trois. En général, les enfans vomissent avec facilité, ils supportent très-bien l'action des émétiques, et ils en sont rarement fatigués.

Les embarras des intestins s'annoncent par des borborigmes, des selles verdâtres semblables à des herbes hachées; les urines tachent le linge; les douleurs du ventre augmentent par le toucher; il y a tantôt constipation, tantôt diarrhée: l'eau de rhubarbe, le sirop de fleurs de pêcher, de chicorée composé, servent à les combattre; on peut aussi poser des suppositoires, donner de petits lavemens.

Vers.

Les vers, que quelques médecins européens, mais surtout ceux du Nouveau-Monde, ne veulent pas croire capables de produire des maladies, sont très-rares pendant l'allaitement. Cette cause de convulsions se reconnaît aux démangeaisons du nez, à la dilatation de la pupille, etc., etc.; mais, de tous ces signes, le seul qui ne soit pas trompeur, c'est l'expulsion de quelques-uns de ces hôtes dangereux. Dans ces cas moins fréquens qu'on ne pense vulgairement, les remèdes avantageux sont la teinture aqueuse de rhubarbe, les pastilles de calomelas, *muriate de mercure doux*, la gelée de coraline ou mousse de Corse, l'huile de ricin avec un sirop agréable, et l'eau de menthe, etc., etc., etc.; les doses doivent varier suivant l'âge; mais le traitement le plus utile, c'est un régime tonique, un peu de vin, du bouillon gras, un peu de viande, et l'exercice au milieu d'un air pur et vif.

Tranchées, vents.

Les tranchées et les vents occasionent quelquefois des convulsions. Les tranchées s'annoncent par des selles verdâtres, l'agitation, etc. On reconnaît les vents, par l'inquiétude, les cris, un gonflement du ventre, l'éjection fréquente d'une urine limpide, l'expulsion de quelques vents, etc., etc. Les tranchées peuvent dépendre de plusieurs causes, mais surtout d'un développement d'acides dans les premières voies; les vents sont souvent la suite de la constipation. Les légers toniques, comme l'eau de fleurs d'oranger, l'eau de menthe dans de l'eau sucrée, l'infusion à froid de rhubarbe, la magnésie, sont des moyens convenables dans ces deux cas; mais en général les frictions sèches ou aromatiques sur le ventre, l'exposition à l'air libre ou à l'action modérée d'un feu flamboyant, sont contre les tranchées et contre les vents un secours trop négligé.

Calmans.

Les narcotiques que des nourrices mercenaires, des mères faibles ou ignorantes donnent aux enfans, soit pour calmer leurs cris, soit pour appeler un sommeil, dont ces malheureux paient trop cher les funestes douceurs, sont une des causes les plus formidables des mouvemens convulsifs dus aux erreurs et aux préjugés de la société. Les narcotiques, déguisés sous les noms insidieux d'anodins et de calmans, sont des poisons pour les enfans; ils décident sur la tête une congestion du sang qui a déjà une grande tendance vers cette partie. Les secours que réclame cette affection sont les bains chauds des extrémités inférieures, les lavemens, l'eau sucrée et acidulée, les sangsues à la tête.

Répercussion des éruptions.

L'imprévoyance, sous les prétextes les plus frivoles, détermine souvent la répercussion d'une éruption qui entrait dans les vues de la nature, comme les croûtes laiteuses, etc. Un désir prématuré de montrer brillant de fraîcheur un enfant dont la figure est couverte d'ulcérations et inondée de matières muqueuses qui doivent assurer sa santé, quelquefois aussi l'ignorance du danger, font employer des moyens qui deviennent répercussifs. Les mères et les nourrices se pénétreront bien de cette vérité, que les poudres, les eaux, les pommades sont d'un usage fort dangereux contre les éruptions; elles n'exigent à l'extérieur que des soins de propreté; des bains tièdes, des lotions sur les parties affectées, avec des décoctions mucilagineuses de son, de guimauve, de cerfeuil, etc.; elles demandent à l'intérieur des infusions de saponaire, de pensée sauvage, des laxatifs; mais le point essentiel, c'est de régler le régime de la nourrice. Dans les cas de répercussion, les cataplasmes émolliens, les frictions, les bains, les légers purgatifs, et l'application des vésicatoires le plus près possible de la partie affectée, sont les seuls remèdes convenables. Ils sont également indiqués dans le cas de disparition subite de la rougeole et de toutes les maladies cutanées.

Dentition.

La dentition n'est pas, comme on le dit communément, une cause fréquente de convulsions. Comme cette fonction exalte la sensiblité, les enfans deviennent alors plus mobiles, plus impressionnables, plus susceptibles aux moindres impressions, et par conséquent plus disposés aux maladies convulsives. Nous parlerons ailleurs des accidens qui peuvent compliquer la dentition, ou auxquels ce travail peut donner lieu. Contentons-nous de dire ici, que ces complications demandent l'assistance d'un homme de l'art, quand elles résistent aux frictions faites avec du miel sur les gencives, aux légers laxatifs, enfin à l'application des sangsues au front ou derrière les oreilles. Ce secours, dont on a tour à tour trop déprécié et trop vanté les effets, devient souvent utile, il peut rendre les plus grands services, mais il est surtout nécessaire, lorsque l'enfant a le pouls dur, le ventre serré, la tête grosse, les yeux brillans, le front chaud et les yeux rouges.

La connaissance des signes qui annoncent la disposition aux convulsions est d'une grande importance pour les parens; elle les guidera dans

le choix des moyens propres à les prévenir, ou au moins à en diminuer la fréquence; elle leur indiquera le régime convenable aux diverses circonstances où peuvent se trouver leurs enfans; enfin, elle leur servira à distinguer les cas qui réclament des préservatifs évacuans et débilitans, de ceux qui demandent des toniques.

Lorsque les symptômes précurseurs des convulsions paraissent, l'enfant est déjà malade; mais il peut encore se prêter aux secours médicinaux. La mère, qui pourra reconnaître ces petits mouvemens convulsifs sourds, jouira d'un grand avantage; elle sera en garde contre les accès, quelquefois même elle aura le bonheur de s'opposer à leurs développemens.

S'il est possible, avec la distinction des symptômes précurseurs, d'éloigner, de prévenir et même d'empêcher un accès de convulsions lorsqu'il est imminent, il n'est pas souvent possible d'y porter remède quand il a lieu. Les moyens médicinaux sont alors une bien faible ressource; ou plutôt est-il possible d'en administrer? Les moyens externes sont les seuls dont on puisse tirer quelque parti. Les frictions avec l'eau éthérée, camphrée, avec l'éther, l'eau de Cologne, les aspersions d'eau froide à la figure, l'exposition à l'air libre, frais, la plus grande liberté dans les mouvemens, une irritation vive portée sur les extrémités inférieures, la présentation d'odeurs désagréables sous le nez, comme les teintures *d'assa fœtida*, de camphre, de castoréum, un bain tiède, l'application des sangsues à la tête, etc., etc.; mais tous ces moyens sont souvent infructueux. Le moment favorable pour triompher des convulsions, c'est celui de leur imminence ou les intervalles que les accès laissent entre eux.

Réflexions.

Il résulte de ce que nous avons dit sur les convulsions des enfans, que les véritables moyens préservatifs résident dans l'application raisonnée des règles de l'hygiène, pour ce qui regarde la mère et l'enfant; que les moyens curatifs varient comme les causes qui donnent naissance à cette maladie. Mais il faut du courage, pour s'asservir à un régime, dont on ne peut apprécier les effets qu'avec le temps; il faut une attention soutenue pour reconnaître les causes d'une maladie, et une volonté ferme pour les combattre; les marchands d'amulettes et de secrets n'exigent pas tout cela, ils sont beaucoup plus accommodans, et moyennant *une petite somme*, ils garantissent vos enfans de toutes convulsions présentes et futures; ils en ont garanti bien d'autres. Couvrez la fontanelle de votre nouveau-né avec une peau de taupe, dit celui-ci; entourez son cou avec un collier anodin, et vous le préserverez des convulsions; s'il en a, faites-lui prendre de mon élixir..... Un autre vend des manches préparées: cette invention doit, si vous l'en croyez, préserver des convulsions, de la coqueluche et du croup. C'est ainsi qu'on exploite la faiblesse humaine. La poudre de Carignan n'est plus un secret, on la trouve dans toutes les pharmacies; elle n'a d'autre propriété qu'une action très-légèrement laxative, elle peut être remplacée par la magnésie, le sucre et le calomelas; comme ce mélange elle ne peut convenir que dans le cas de prédominence des acides. Toutes ces amulettes, tous ces secrets, dont il nous serait facile de grossir la liste, seraient-ils même sans danger, ce que nous sommes loin de croire, ils auraient encore l'inconvénient d'éloigner les parens de l'emploi des véritables moyens préservatifs, en flattant leur paresse, et en les tenant dans une sécurité trompeuse jusqu'au moment où les secours de l'art sont devenus impuissans.

Frictions avec un mélange de trois parties d'onguent mercuriel, et d'une partie de sulfure de chaux ammoniacé, suivant la méthode du docteur Pihorel, chirurgien major des dragons de la Gironde, contre la maladie vénérienne.

Le mercure, quoi qu'en disent des hommes plus occupés de leur fortune, que de la santé de ceux qui leur demandent des conseils, est jusqu'à présent le véritable remède des maladies vénériennes. Tous les spécifiques que font rechercher la crédulité et la fausse honte, renferment ce métal à l'état d'*oxide*. Les frictions furent long-temps le mode d'administration de ce moyen héroïque; elles ont cédé la place aux *pilules*, aux *dragées*, aux *sirops*, et aux *liqueurs de toutes façons*. Ces formes doivent cependant leurs vertus au mercure. On avait banni les frictions parce qu'on leur attribuait des accidens qu'on ne devait reprocher qu'aux médecins qui les ordonnaient. Ces accidens étaient surtout la salivation et l'épuisement qui en est la suite.

C'est dans l'intention d'éviter la salivation, si fréquente dans le traitement par la méthode des frictions, et de conserver la propreté du linge et

de la peau, propreté si nécessaire au maintien de la santé, que M. *Pihorel* fait frotter les mains ou les pieds avec la pommade ci-dessus. On peut en employer depuis un demi jusqu'à un gros et demi par friction, on peut aussi en faire deux par jour. Il faut avoir soin de recouvrir les mains ou les pieds avec des moufles de flanelle, de drap ou d'autre étoffe de laine. Ces moufles resteront en place toute la nuit après la friction du soir, et seulement quelques heures après celle du matin. On lavera tous les jours les parties frottées dans de l'eau de savon chaude, le plus loin possible de chaque friction. Il est important de frotter tantôt les mains, tantôt les pieds : ces alternatives préservent la peau des petits boutons douloureux, dont cette préparation détermine souvent l'éruption. Il est bien aussi de veiller à ce que le mélange soit exactement fait, et le sulfure de chaux ammoniacé réduit en poudre très-fine. On doit dans l'usage des frictions tenir compte de la sensibilité particulière de la peau, cette sensibilité varie dans les différens sujets en raison de l'âge, du sexe, des occupations et de la constitution individuelle. Si quelques signes annoncent la salivation, on suspend les frictions. Nous avons quelques raisons de croire que cet accident arrive plus rarement par cette méthode, que par celle des frictions mercurielles ordinaires.

Nous avons donné des soins à plusieurs vénériens, et nous avons réussi par le moyen que nous annonçons : nous avons remarqué que des chancres *bien évidemment siphilitiques* avaient totalement disparu en moins de quinze jours, par les seules frictions faites avec le mélange de l'onguent mercuriel, et du sulfure de chaux ammoniacé, tantôt aux mains, tantôt aux pieds; ces chancres cependant ne laissaient aucun doute sur la nature de la cause qui les avait produits. Nous insistons *sur cette évidence*, parce qu'on voit tous les jours des hommes qui se disent médecins prononcer affirmativement, sur des ulcérations des parties de la génération, et les déclarer vénériennes plutôt d'après leur siége, que d'après les symptômes qu'elles présentent; on voit aussi les mêmes hommes mus par la cupidité ou dirigés par l'ignorance s'obstiner dans la même méthode, lors même qu'ils voient les ulcères augmenter sous l'action des mercuriaux.

Nous n'avons pas craint de laisser les malades que nous avons traités, vaquer à leurs affaires, nous leurs avons seulement fait un devoir de garder la chambre le soir et le matin; ils prenaient quelques bains chauds, et ils buvaient une tisane simple. Trente à quarante jours ont suffit pour obtenir une guérison, qui ne s'est pas démentie depuis plusieurs mois, et que nous pouvons en toute sûreté regarder maintenant comme complète.

Fébrifuge.

M. le docteur *Laudô*, médecin du bureau de charité du premier arrondissement de Paris, a dernièrement adressé au ministre de l'intérieur, et présenté au cercle médical un Mémoire, sur la vertu fébrifuge des fleurs de la *centaurea calcytrapa* L.

Les observations de M. *Laudô*, appuyées de l'historique et des succès de plusieurs cures, prouvent que les fleurs de cette plante indigène, qui est très-commune, remplacent parfaitement le *quinquina* dans le traitement des fièvres intermittentes, et de plusieurs autres maladies.

Les fleurs de *centaurea calcytrapa* peuvent être employées en poudre, en infusion, en décoction ou en extrait. Pour rendre leur vertu fébrifuge plus constante, on doit les administrer en infusion dans le vin. M. *Laudô* propose de substituer ce médicament indigène aux fébrifuges exotiques, toujours dispendieux et trop souvent détériorés ou falsifiés. Son adoption serait d'une grande économie dans les hôpitaux et autres établissemens publics, et d'un grand avantage pour les classes indigentes.

Déjà le cercle médical a fait un rapport favorable sur le travail et sur les expériences de M. *Laudô*. La faculté de médecine, consultée à cet égard par le ministre de l'intérieur, s'occupe actuellement du même objet.

C'est en herborisant sur les montagnes de la Ligurie, en 1802, que M. *Laudô* analysa, pour la première fois, les fleurs de la *centaurea calcytrapa*, et soupçonna le parti qu'on pouvait en tirer. Il en fit souvent l'application depuis, en la prescrivant particulièrement aux pauvres et aux gens de la campagne; et il reconnut que leur vertu éminemment fébrifuge était incontestable.

(*Revue encyclopédique*).

Note du rédacteur.

La *centaurea calcytrapa* connue sous le nom de *chausse-trape*, *chardon étoilé*, croît abondamment dans les divers départemens de la France. Nous invitons les médecins qui exercent dans les hôpitaux, comme ceux qui pratiquent dans les campagnes, à répéter les expériences de M. *Laudô*. Si, comme nous n'hésitons pas à le croire d'après les essais déjà tentés, et les succès obtenus par M. Loiseleur Deslongchamps, nous parvenons à remplacer les plantes étrangères ache-

tées à haut prix et quelquefois avariées ou sophistiquées, par celles qui croissent sous nos pas, nous aurons rendu un grand service aux pauvres, qui manquent trop souvent des secours qu'ils ne peuvent payer, et nous aurons affranchi notre patrie des droits onéreux que la paresse, l'habitude et peut-être la mode lui imposent.

Nous nous proposons de rendre compte dans le plus grand détail des Mémoires publiés, par J. L. A. Deslongchamps, sous le titre de Manuel des plantes usuelles et indigènes, etc.

PROGRAMME

Du concours pour la chaire d'anatomie et de la connaissance extérieure des animaux domestiques, à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort.

Première séance. *Considérations générales sur l'anatomie :* Histoire de cette science. — Son utilité pour le vétérinaire. — Ses rapports avec les autres parties de l'art. — Manière de l'étudier.

Deuxième séance. *Principes constituans du corps animal :* Tissus organiques. — Organes. — Appareils d'organes.

Appareil de la locomotion : Les os. — Les cartilages. — Les muscles. — Les ligamens. — Les articulations.

Troisième séance. *Appareil de la digestion :* Organes de la déglutition. — Les estomacs. — Les intestins. — Organes accessoires.

Appareils de l'absorption : Les pores. — Les lymphatiques.

Quatrième séance. *Appareil de la respiration :* Les poumons.

Appareil de la circulation : Le cœur. — Les artères. — Les veines. — Les capillaires.

Appareil des sécrétions : L'assimilation.

Cinquième séance. *Appareil de la sensibilité :* Masse encéphalique. — Nerfs. — Organes des sens.

Appareil de la génération : Organes du sexe mâle. — Organes du sexe femelle. — Produit de la génération.

Sixième séance. *Exercice pratique :* Dissection des muscles, des nerfs et des vaisseaux.

Septième séance. *Considérations générales sur la connaissance extérieure des animaux domestiques :* Histoire de cette science. — Importance de son étude pour le vétérinaire. — Principes de la beauté. — Règles des proportions. — Expression physiognomonique. — Expression pathognomonique.

Huitième séance. — Histoire naturelle générale. — Zoologie. — Espèces. — Variétés. — Races. — Familles. — Influence des climats. — Influence des habitudes. — Manières d'examiner et de choisir les animaux que l'on veut acheter. — Ruses des vendeurs. — Inattentions des acheteurs. — Signalemens.

Neuvième séance. — Matière médicale. — Botanique. — Pharmacie.

Dixième séance. — Exercice théorique et pratique sur la maréchallerie, sur la jurisprudence vétérinaire, sur la pathologie interne et chirurgicale.

Onzième séance. — Économie rurale. — Considérations générales sur les lois physiques, sur les lois chimiques et sur les lois physiologiques.

Douzième séance. — Argumentations.

Le concours sera ouvert le 1er. nov. 1819.

Il aura lieu à l'école royale d'économie rurale et vétérinaire d'Alfort, en présence d'un jury spécial, conformément à l'article 12 du décret du 15 janvier 1813.

MM. les concurrens seront tenus de se faire inscrire d'avance, soit au bureau d'agriculture du ministère de l'intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, n°. 101, soit à la direction de l'école d'Alfort.

Ils devront être Français ou naturalisés en France.

Ils seront tenus de produire le diplôme de médecin-vétérinaire, ou celui de maréchal-vétérinaire, qu'ils auront obtenu dans l'une des écoles d'Alfort ou de Lyon.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XVIII. — (46e. ANNÉE.) — 21 JUIN 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

En observant l'action des poisons, l'on voit qu'elle a des relations spéciales avec la sensibilité propre aux différentes espèces d'animaux, et avec les organes de chaque espèce. Les cochons se nourrissent impunément de jusquiame; les chèvres de ciguë aquatique, de tithymale; les oiseaux s'alimentent de la pulpe qui entoure le noyau du laurier-cerise, dont l'eau distillée et celle de ses feuilles sont un poison pour l'homme; les cailles s'engraissent avec l'ellébore; les chevaux ne peuvent supporter pour nourriture les feuilles du merisier. L'arsenic est seulement un purgatif violent pour les chiens et les loups : l'aloës, au contraire, même à faible dose, fait périr les renards et les chiens. Les coques du Levant, qui tuent les poissons, sont une nourriture agréable pour les éléphans; les amandes douces, qui servent à nos divers usages, sont un poison pour les chats et les fouines; le poivre tue les cochons; le persil, les perroquets.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

MALADIES DES CULTIVATEURS.

IIe. et dernier article.

Coups de soleil.

La maladie à laquelle on donne le nom de *coup de soleil*, est le résultat de l'impression vive ou long-temps soutenue des rayons du soleil sur la tête; les faucheurs, les moissonneurs, les militaires, les voyageurs, les nageurs, les ouvriers qui travaillent en plein air y sont particulièrement exposés; si la connaissance de la cause qui détermine cet accident peut aider à le signaler, les symptômes suivans servent ordinairement à le caractériser.

Douleur violente de la tête, engorgement des vaisseaux sanguins de la face, yeux saillans, rouges, larmoyans, vertiges, pouls précipité, dur, serré, irrégulier, mouvemens convulsifs, vomissemens bilieux, urines rares, quelquefois frénésie ou léthargie, d'autres fois la tête et la face sont couvertes d'un erysipèle.

Lorsque la maladie se montre avec cette violence, elle réclame impérieusement des secours. Le traitement commencera promptement; il doit être tout-à-fait débilitant. Le malade sera placé dans un endroit également éloigné de la lumière et du bruit; on le tiendra dans le plus grand repos; la diète sera très-sévère; on ne lui permettra pour boisson, que de l'eau acidulée par le vinaigre, le jus de citron, de groseilles, ou bien du petit-lait, etc., etc.; on aura recours aux bains de pieds très-chauds, on ajoutera même du sel de cuisine, ou de la moutarde; on donnera des lavemens

émolliens. Mais ici commence le ministère d'un homme de l'art, quand il a été impossible de l'obtenir plus tôt. La saignée est nécessaire, on la fera de préférence au pied, elle sera copieuse; et, si les symptômes persistent, on en pratiquera une au bras, ou bien on appliquera des sangsues au cou, à la tête : on consultera, pour agir, l'intensité du mal, l'âge et la force du sujet. On fera des lotions sur la tête avec l'eau froide, l'eau glacée, on y appliquera même de la glace; on répétera les bains de jambes, on aura recours aux demi-bains, aux bains entiers; et, pendant que le malade sera dans l'un ou l'autre de ces bains, on répandra sur la tête de l'eau très-froide, on fera sur le front et les tempes des applications de compresses trempées dans l'eau froide, mêlées avec du vinaigre ordinaire, du vinaigre rosat, etc. : s'il se développe des signes d'embarras des premières voies, s'il règne des fièvres gastriques, si l'accident se montre sous la forme d'un érysipèle, on administrera l'émétique, d'abord pour déterminer des vomissemens, puis en lavage à la dose d'un grain par pinte de tisane. On insistera long-temps sur ces divers moyens, surtout dans les cas de délire, de frénésie, etc.

Le soleil n'a pas une influence moins fâcheuse sur les personnes qui se reposent ou dorment exposées à l'action de ses rayons : elle est quelquefois suivie de dérangement dans les idées, de délire sans fièvre, de trouble de la vue, de goutte sereine, de paralysie, d'apoplexie. Les vieillards sont surtout frappés de ces deux dernières maladies, tandis que les enfans soumis à la même cause sont pris de vomissemens, d'assoupissemens, de frayeurs, de convulsions. Ces divers accidens exigent encore les bains de jambes, les bains entiers, les boissons abondantes, la diète, le repos, l'obscurité, les lotions de la tête avec l'eau froide, les lavemens, les saignées, les sangsues; mais toujours en raison de la gravité des symptômes, de l'âge et de la force des malades.

C'est surtout pendant les chaleurs vives et longues de l'été qu'on rencontre les diverses affections que nous venons de citer. Les cultivateurs, les militaires, tous les hommes robustes ou habitués à travailler, à s'exercer en plein air, résistent avec avantage au soleil du printemps; s'il peut influer d'une manière nuisible, c'est seulement sur les personnes élevées dans la mollesse, sur les habitans des villes qui passent leur vie dans leurs appartemens. L'impression d'un soleil dont les premiers rayons répandent sur toute la nature, la chaleur et la vie, exalte leur sensibilité, irrite leur peau, leur cause des maux de tête, des douleurs aux tempes, au front, de la rougeur aux yeux, des anxiétés ou un état de somnolence fatigant, une chaleur brûlante avec sécheresse de la peau, une soif ardente, quelquefois des mouvemens de fièvre, des éruptions, un érysipèle à la face, etc.

Le repos, l'obscurité, la diète, les boissons abondantes, les bains de jambes, les bains entiers, les lavemens sont les remèdes le plus généralement indiqués. Mais arrêtons-nous! ici les médecins ne se feront pas attendre, le citadin n'a que l'embarras du choix; heureux s'il sait distinguer le vrai savoir qui se cache et se tait, de l'ignorance effrontée qui lève la tête, se montre partout et parle sans cesse de ses cures merveilleuses!

Piqûres d'insectes.

Les abeilles, les guêpes, les frelons, les cousins, les taons font souvent des piqûres accompagnées d'une douleur cuisante fort incommode. Il est rare que le danger soit grand; toutefois il est proportionné au nombre des piqûres et à la sensibilité des parties qui les ont souffertes. Ces insectes paraissent vers la fin du printemps; les taons sont communs dans les pâturages et dans les bois; les cousins dans les lieux bas et aquatiques; les abeilles, les guêpes et les frelons dans les jardins et les champs. On est exposé à leurs piqûres pendant tous le temps que dure la chaleur.

Le premier soin que demande la piqûre d'une abeille, d'une guêpe, d'un frelon, c'est l'extraction du dard resté dans la plaie; si on ne peut l'obtenir, il faut le couper au niveau de la peau, et appliquer ensuite sur la partie blessée de l'eau

froide, de l'eau de Goulard ou mieux de l'eau chargée de sel de cuisine; l'application de l'eau fortement salée paraît un remède assuré contre les piqûres de ces insectes. Ce moyen simple est encore le meilleur contre les accidens qui résultent d'une piqûre sur des parties très-sensibles ou hors de la portée de la main. On trouve dans les auteurs l'observation d'un cultivateur arraché à la mort, en prenant à plusieurs reprises une grande quantité de sel de cuisine, délayé dans un peu d'eau pour former une espèce de bouillie: les accidens auxquels il était en proie dépendaient de la piqûre faite à l'œsophage, par une guêpe qu'il avait avalée en buvant un verre de bière.

Les taons font des blessures très-visibles, mais elles n'ont rien de dangereux; il est prudent de les laver avec de l'eau simple ou de l'eau de Goulard.

Les cousins semblent reconnaître et choisir la peau qui leur convient; ils préfèrent celle qui est fine, délicate, et qui n'exhale aucune odeur; leurs piqûres sont autant de petits érysipèles avec tumeur, chaleur, rougeur, vive démangeaison: si elles sont en petit nombre, il suffit de les couvrir de salive, ou de les laver avec de l'eau salée, de l'eau de Goulard, ou bien de l'eau pure avec addition d'un peu d'alcali volatil. On a aussi conseillé l'huile, le vinaigre, etc., etc.; la preuve du peu de danger de ces piqûres, c'est que ces divers moyens calment assez promptement les accidens; mais une précaution essentielle, c'est d'insister long-temps sur leur emploi et surtout de ne point gratter la partie. Lorsque ces piqûres sont nombreuses, elles peuvent allumer la fièvre, causer l'insomnie, etc.; alors bains de jambes, bains entiers, boissons acidulées, émulsions, etc.

Morsures de reptiles venimeux.

De tous les reptiles qui vivent dans notre climat, nous ne connaissons que la vipère dont la morsure soit dangereuse; encore *Fontana*, qui a multiplié les expériences sur le venin qu'elle insinue dans la plaie que font ses dents, nous paraît fort tranquille sur le danger.

Les symptômes qui se développent après la morsure sont: douleur vive dans la blessure, rougeur, gonflement de la partie, etc. Une observation de *Bernard de Jussieu* semblait confirmer la propriété spécifique de l'*eau de Luce* (mélange d'alcali volatil et d'huile essentielle de succin). Fontana est venu renverser ces expériences.

Si la morsure d'une vipère tue un petit animal, l'homme peut en supporter plusieurs sans risque de perdre la vie; le danger est toujours proportionné au nombre des morsures, et à la petitesse de l'animal qui les reçoit; la peur, d'après la remarque de ce savant, augmente les accidens.

On a recommandé la ligature de la partie mordue, les frictions autour de la plaie avec *l'eau de Luce*, la cautérisation à l'aide d'un petit pinceau chargé de beurre d'antimoine, les sudorifiques, l'alcali volatil à l'intérieur, un bain d'huile de la partie blessée, des aspersions avec l'eau froide; tous ces moyens divers auxquels on attribue des succès, indiquent assez que la morsure de la vipère commune, n'est pas suivie d'autant de dangers que l'imagination lui en prête, quand elle s'exalte sous l'empire de la terreur.

Coupures, déchirures.

Les faucheurs, les moissonneurs, enfin tous les ouvriers qui se servent d'instrumens tranchans pour le travail auquel ils se livrent, sont exposés à ces accidens. Le pansement le plus simple est aussi le plus utile; il consiste à laver exactement la partie blessée, à en rapprocher les bords, si c'est une coupure, et à la couvrir de linge souple et doux; à moins que la lésion d'une artère ne rende nécessaire la main d'un chirurgien habile: l'eau pure suffira toujours. Ce moyen simple, à la portée de tout le monde, est bien préférable aux *eaux d'arquebusade*, *à l'eau rouge*, surtout aux baumes et aux teintures spiritueuses. Nos meilleurs praticiens ont employé souvent l'eau simple dans les circonstances les plus graves, avec un grand avantage. En répétant les lotions dans les premiers momens, on calme la douleur, et on favorise la guérison. Les cataplasmes émolliens avec la mie de pain, la farine de graine de lin, conviennent particulièrement dans les cas de dé-

chirures qui ont besoin de la suppuration pour guérir. On évitera surtout les onguens, dont la composition semble héréditaire dans quelques familles, qui s'abusent au point de croire à toutes les vertus qu'elles préconisent.

Hernies ou descentes.

Les jardiniers et les vignerons sont plus sujets aux hernies que les autres cultivateurs. Notre intention n'est pas de nous étendre sur cet accident toujours incommode et souvent dangereux; nous nous contenterons, pour cette fois, de dire que les hernies réclament l'inspection et la main d'un chirurgien; elles exigent, de la part du malade, les plus grandes précautions; et le seul moyen de pouvoir se livrer sans crainte à des travaux tant soit peu pénibles, c'est de porter un bandage. L'application doit en être faite par un homme de l'art; ce serait bien à lui qu'en appartiendrait le choix; mais trop souvent l'officier de santé oublie que la confection d'un bandage est une chose difficile, qu'elle demande des connaissances et une grande habitude; il veut le faire lui-même, ou bien il en charge le tailleur, ou la couturière du pays; alors, au lieu d'un moyen de compression sûre et facile, il n'en obtient qu'un instrument inutile et gênant, qui multiplie les accidens, au lieu de les diminuer. C'est à l'artiste spécialement occupé de cette branche de la chirurgie, qu'on doit s'adresser pour jouir de tous les avantages attachés à un bandage régulièrement confectionné.

Courbature.

La classe des vignerons nous présente des hommes courbés, ou atteints de douleurs anciennes des lombes. Il serait possible de s'opposer à la fréquence de ces incommodités par l'usage des bains, et par un partage mieux entendu de leurs travaux; mais le moyen de les diminuer, quand elles ont lieu, consiste dans l'emploi des frictions avec l'huile de camomille, d'olive ou de noix, mêlée avec une douzième partie d'alcali volatil, avec le baume de Fioraventi, et enfin dans l'habitude de porter une ceinture de laine sur la peau.

Ulcères aux jambes.

La méthode de traitement doit varier suivant les causes qui entretiennent les ulcères aux jambes. Le médecin peut seul indiquer les remèdes que réclament les virus dartreux, psorique ou scorbutique: aussi nous abstiendrons-nous d'en parler. Qu'il nous suffise de dire que les pansemens les plus simples sont les meilleurs; ils seront renouvelés plus rarement qu'on ne le fait pour l'ordinaire. On évitera les baumes, les onguens, restes d'une polypharmacie aussi barbare que dangereuse. La position horizontale, le repos, des cataplasmes émolliens dans le cas d'inflammation et de douleur; des lotions avec des décoctions de saule blanc, ou de quina, quand les ulcères sont sanieux, etc.; des compresses d'un linge souple et blanc de lessive, une bande assez longue pour être roulée sur la plus grande partie du membre malade; un régime tonique, un peu de vin que la routine a fait mal à propos proscrire dans les maux de jambes quels qu'ils soient, sont les seuls moyens avantageux. On évitera les purgatifs, dont on abuse trop souvent au détriment du patient, sous le ridicule prétexte de le débarrasser de ses mauvaises humeurs; comme si la médecine pouvait faire un choix, conserver les bonnes humeurs en expulsant les mauvaises.

Topique anticancéreux.

P: emplâtre simple. . . . . 4 onc.

Faites fondre à une douce chaleur dans un vase de faïence; ajoutez:

Cire jaune. . . . . 1 onc.
Savon blanc. . . . . 1 d. gr.
Térébenthine. . . . . 4 gros.

Faites liquéfier, retirez du feu et ajoutez:

Feuilles de ciguë pulvérisée. . 2 gros.
Sulfure de potasse pulvérisé. . 2 gros.
Camphre pulvérisé. . . . . . . 4 gros.

Mêlez exactement, faites des magdaléons.

Les rédacteurs du Journal de Pharmacie, auxquels nous empruntons cette formule, s'expriment de la manière suivante: « Ce topique exerce

» une singulière influence sur les exhalans de la » peau; il rassemble sous lui une quantité très-» remarquable d'une sérosité roussâtre, visqueuse, » excrétée par les vaisseaux exhalans, ce qui » procure bientôt la fonte et la disparition des en-» gorgemens des glandes les plus volumineuses et » les plus dures. »

M. Bouillon-Lagrange, qu'il suffit de nommer pour faire l'éloge de ses connaissances et de son désintéressement, ne préconise pas son remède avec l'enthousiasme qu'affectent les hommes à spécifiques; en médecin habile et judicieux, il annonce qu'il est toujours nécessaire de suivre un traitement interne approprié à la constitution et à l'âge des malades, comme aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et à l'état de l'affection; il prescrit l'usage de la ciguë, de la saponaire, du savon, etc., etc., etc.; il recommande aussi l'application du suc de la carotte rouge rapproché en extrait, ou à l'état liquide sur les ulcères des mamelles, pour prévenir la dégénération cancéreuse. Tout en faisant l'éloge de ce moyen, qu'il regarde comme très-utile, l'auteur avertit que ce suc doit être appliqué avec discernement; il assure qu'il agit avec efficacité en lotion, en topique, en injection, lorsque l'emploi en est bien dirigé : il tempère, mondifie, adoucit les ulcères sanieux les plus rongeans, et les dispose à une prompte cicatrisation; les tumeurs et les callosités diminuent graduellement; les douleurs lancinantes, symptômes affreux d'une terminaison funeste, se calment ou s'apaisent.

Nous invitons les médecins, les chirurgiens, les officiers de santé et toutes les personnes qui, par devoir ou par passion, se vouent au soulagement de leurs semblables, à répéter les expériences du docteur Bouillon-Lagrange, avec toutes les précautions et les combinaisons recommandées par ce praticien distingué dans son Mémoire, dont nous rendrons compte très-prochainement.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel médico-légal des poisons introduits dans l'estomac, et des moyens thérapeutiques qui leur conviennent; par C. A. H. A. Bertrand, docteur-médecin de la Faculté de Paris, résidant au Pont-du-Château, département du Puy-de-Dôme, associé national de la Société de médecine de Paris, correspondant de celles de Lyon, etc.; *suivi d'un plan d'organisation médico-judiciaire, d'un tableau de classification générale des empoisonnemens, et d'un rapport fait à la Société de médecine de Paris.*

> « *Sunt tamen quædam remedia propria adversùs quædam venena, maximèque leviora.* »
> Celsus, lib. v, cap. ii, sect. xiii.

Un vol. in-8°., xxxii, et 384 pages. Prix, 4 fr. à Paris, chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, n°. 17, 1817.

M. le docteur Bertrand avait publié, dès 1808, dans le Journal général de Médecine, un Mémoire sur le même sujet qu'il traite aujourd'hui, sous le titre de *Manuel* : il commença, en 1811, sur un plan approuvé par M. le professeur Chaussier, une série d'expériences insérées au même Journal, en 1813, et tendantes à constater l'utilité de l'albumine et de la poudre de charbon de bois, dans plusieurs cas d'empoisonnement; la société de médecine de Paris, à laquelle l'auteur avait soumis, en 1814, son *Manuel* encore manuscrit, lui donna de justes éloges, en l'invitant à revoir avec soin les détails de l'ouvrage, ce qu'il fit pendant les deux années suivantes, après la publication d'un Traité, beaucoup plus étendu de toxicologie, par le docteur Orfila. Les hommes de l'art n'ont pu qu'applaudir au zèle des deux concurrens et profiter de leurs recherches, d'autant plus utiles, qu'elles peuvent conduire à la découverte de quelques *spécifiques*, contre les poisons introduits dans les voies alimentaires, soit par la méprise, soit par la malveillance des hommes.

La nature est tout aussi prodigue de substances vénéneuses, ou qui peuvent devenir telles par nos préparations chimiques, qu'elle l'est des fleurs, des herbes, et des fruits les plus sains et les plus délicieux au goût, comme à l'odorat. Partout le mal est placé à côté du bien; partout le principe vital marche à côté des élémens de destruction : tel est même l'ordre des choses, que le bien d'un individu est souvent le mal d'un autre, et que la vie ne se reproduit que par un acheminement à la mort. L'univers roule ainsi, dans un cercle éternel de vicissitudes. La masse des biens terrestres étant bornée, l'on ne s'enrichit, ou plutôt on n'a de superflu qu'au détriment de gens plus pauvres que soi; mais, d'un autre côté, les richesses ne constituent pas le bonheur, et l'homme est plus rarement malheureux par le besoin que par l'ambition.

Au reste, ce n'est pas ici le lieu d'examiner, dans leur ensemble, les lois de la nature, ni de comparer, en philosophe, le monde physique au monde moral. Disons seulement, pour ne pas sortir de notre sujet, que dans l'un comme dans l'autre, tout est relatif; rien d'absolu ni d'indépendant de la combinaison des parties. Observons ensuite, avec notre estimable auteur, que les poisons les plus décidément mortels, pour une classe d'animaux, sont pour d'autres des mets friands.

La Gazette de Santé, rendue à sa première destination (1), c'est-à-dire, à la médecine pratique et aux moyens d'en écarter les erreurs populaires, fera connaître les ouvrages qui, comme celui que nous annonçons, intéressent notablement la salubrité publique et la conservation, tant générale qu'individuelle de notre espèce. Quoi de plus urgent, en effet, que de bien signaler les poisons le plus généralement répandus, et d'indiquer avec clarté les secours qu'on peut opposer avec le plus de promptitude et de sûreté! Or, voilà tout le livre du modeste auteur du *Manuel*.

Nous le féliciterons d'abord, d'avoir, en bon praticien, adopté pour la classification des poisons le genre de lésion ou d'altération qu'ils produisent sur nos organes : telle fut aussi la méthode suivie par le célèbre Bichat, dans ses cours de matière médicale. Notre auteur commence donc la série des substances léthifères, par les acides minéraux; l'acide nitrique, très-concentré, pris pour exemple, à raison de l'action caustique et corrosive qu'il exerce sur la bouche, le pharinx, l'épigastre, et généralement sur le trajet des premières voies. Il décrit les symptômes et les effets de ce premier genre d'empoisonnement; il en cite plusieurs cas détaillés; et il justifie, par l'antopsie cadavérique, le genre de lésion qu'a souffert chaque organe, selon la quantité de l'acide avalé. Chez quelques sujets, l'estomac a été trouvé perforé; chez d'autres, distendu par des gaz, ou ses tuniques phlogosées, et parsemées de taches gangréneuses, etc.

Suivent quelques observations choisies, propres à faire connaître quelle a été la marche de la maladie, et quels remèdes on a pu administrer. Le reste du premier chapitre est consacré à l'indication des procédés chimiques, autrement des réactifs à employer sur les matières vomies, ou contenues encore dans les premières voies, pour s'assurer de la présence et de la nature des acides nitrique, sulfurique, muriatique, phosphorique, qui ont causé l'empoisonnement.

Notre savant auteur traite avec la même méthode, dans les deux chapitres suivans, de l'empoisonnement par les alcalis, tels que la potasse caustique, la baryte, l'ammoniaque, etc.; et, enfin, par les sels et oxides métalliques, tels que le nitrate d'argent, ou pierre infernale, le beurre d'antimoine, le sublimé corrosif, l'arsenic, etc. Il distingue, en même temps, celles de ces diverses substances qui lui paraissent exercer une action plus spéciale sur le système nerveux, et sur l'organe respiratoire.

D'après les données qui précèdent, M. le docteur Bertrand établit, en deux paragraphes, la thérapeutique, tant générale que particulière, pour les cas d'empoisonnement par les substances délétères de la première classe. L'indi-

(1) En ma qualité de confrère du docteur Pillien, propriétaire actuel de cette Gazette, je ne puis que le féliciter de son plan, et l'engager à en suivre les détails.

Note du rédacteur de cet article.

cation généralement applicable à tous ces poisons, consiste 1°. à en provoquer l'expulsion par des vomissemens répétés, que seconde naturellement l'eau tiède, ou même froide, bue à large dose, et facile à trouver partout; 2°. à calmer l'inflammation, par des saignées proportionnées à l'âge, au sexe, et aux forces du sujet, par les bains et fomentations émollientes, par les boissons délayantes et mucilagineuses d'une forte décoction de guimauve, de graine de lin, de petit lait, d'eau de veau, de poulet, d'eau d'orge, de gomme arabique; par des looks et des sirops de nénufar, de fleurs d'oranger, d'opium, etc., etc. Tous ces ces secours cependant, quelque prompts qu'ils soient, ne triomphent pas toujours du mal, surtout lorsque le vomissement est empêché, par le spasme des mâchoires, auquel cas, notre auteur conseille l'introduction par les narines, d'une sonde de gomme élastique, et tous les procédés mécaniques dus à MM. Casimir Renault, Dupuytren et Tartra; auxquels il ajoute d'autres moyens de son invention, et de celle de ses doctes confrères du département du Puy-de-Dôme.

Il borne la thérapeutique particulière des empoisonnemens de ce genre, à deux remèdes, non absolument *spécifiques* (il ne les donne pas pour tels), mais du moins très-puissans, pour neutraliser et affaiblir les effets meurtriers des substances dont il s'agit, je ne dirai pas lorsque ces remèdes sont pris avec le poison même; car alors ce dernier est nécessairement modifié ou plutôt dénaturé, mais lorsqu'ils sont pris surtout immédiatement après l'expulsion à peu près entière par le vomissement des matières vénéneuses, et à une distance assez rapprochée de l'époque de l'introduction de celles-ci dans l'estomac; cependant l'un de ces remèdes, la poudre de charbon, a réussi au docteur Saurel du Cornon, qui l'a employé, d'après l'indication de son collègue, le lendemain du jour où le malade avait avalé le poison; et son observation a été insérée par lui, au Journal général de Médecine. Le second remède, moins héroïque peut-être, est l'albumine ou blanc d'œuf. Tous les deux ont été éprouvés par le docteur Bertrand, dans une foule d'expériences décisives sur les animaux; il rapporte plusieurs observations sur les personnes empoisonnées. Lui-même a eu le courage de prendre un jour trois grains de sublimé corrosif, dans une tasse d'infusion de poudre de charbon de bois, et un autre jour cinq grains d'arsenic, dans une semblable infusion. Il a varié ses expériences sur les chiens, en différant plus ou moins long-temps l'administration de l'antidote. Nous ne pouvons qu'inviter les hommes de l'art à lire avec attention ces expériences, pour en tirer des conséquences utiles à la pratique. Du reste c'est bien mériter de l'humanité, que de faire connaître au peuple ces deux médicamens, le blanc d'œuf et le charbon, qui sont toujours sous sa main, et qu'il emploiera toujous avec succès, après l'évacuation des poisons introduits dans l'estomac.

En effet les observations de l'auteur ont été confirmées par d'autres praticiens, ainsi que nous l'avons déjà remarqué : qu'il nous suffise d'en citer une, insérée dans les *Annales* de la société de médecine de Montpellier, où l'on voit que M. Sézanne, médecin de la faculté de cette dernière ville, écrivait à M. le docteur Beaumes, rédacteur de ces Annales, qu'après avoir employé pendant plusieurs heures, *sans aucun effet*, les émulsions et les mucilagineux sur deux dames empoisonnées par l'arsénic; les voyant toujours *dans un bien triste état*, il se décida à leur administrer dans de l'eau fraîche plusieurs prises de *poudre de charbon* de *chêne-vert*, qui calmèrent de suite les symptômes, et procurèrent une prompte guérison. Le *chêne-vert*, très-commun dans nos départemens méridionaux, ne jouit pas sans doute d'une propriété exclusive, puisque M. le docteur Bertrand s'est servi indistinctement et dans les même cas, de la poudre de charbon de bois de chêne ordinaire, et de celui de bois de noyer. On lit même, aux pages 193 et suivantes de ce volume, qu'il a employé cette poudre avec le plus grand succès, un jour et demi après l'empoisonnement, par le vert-de-gris, de trois femmes, dont la première âgée de soixante-six ans, la seconde de trente-neuf, la troisième de vingt-deux.

Les sucs de bardane et de bourrache sont, après l'albumine et le charbon, les spécifiques auxquels il accorderait le plus de vertus, dans les cas d'empoisonnemens par le mercure, l'arsénic et le vert-de-gris. Mais il est loin de réprouver l'emploi de la potasse, du savon, du sucre, etc., recommandés par les hommes de l'art les plus distingués et pour des accidens du même genre.

Nous nous sommes étendus à dessein sur la pre-

mière classe des poisons caustiques, ou corrosifs, pour nous épargner ainsi qu'à nos lecteurs la peine d'analyser le travail de notre auteur sur les deux classes suivantes : à savoir, celle des sels et oxides métalliques, des cantharides et autres poisons, qui agissent, en augmentant outre mesure la sensibilité organique de l'estomac, etc., et celle des narcotiques ou stupéfians, qui éteignent ou émoussent l'irritabilité des mêmes organes, et parmi lesquels il range la cigüe et les champignons vénéneux, le vin et les liqueurs spiritueuses prises à l'excès ; partout sa marche est également méthodique, ses observations intéressantes et instructives.

Pour ne rien omettre de ce qui concerne les substances essentiellement délétères, ou plutôt pour les distinguer de celles qui ne le deviennent qu'éventuellement, le docteur Bertrand traite, dans un chapitre supplémentaire, de l'empoisonnement, qu'il appelle relatif ou de circonstance, par les moules et les huîtres en certaines saisons, par des chairs corrompues ou d'animaux morts de maladies épizootiques ; il cite comme probable l'opinion du docteur de Bennie, qui s'est assuré dit-il, « que les moules ne sont vénéneuses que lorsqu'elles se nourrissent du » frai des étoiles marines ou *quals*, ce qui a lieu » du commencement du mois de mai, jusqu'à » celui du mois d'août. » Il rapporte ensuite l'accident grave qu'éprouva une dame âgée de trente ans pour avoir mangé des moules, et qui céda à une forte dose d'éther sulfurique indiqué par le docteur Dulong (1).

Les faits de ce genre conduisent naturellement l'auteur à des *considérations générales* sur les accidens graves et les maladies de plus d'un genre, qui simulent les effets des empoisonnemens, et dont les symptômes peuvent tromper la sagacité du praticien. Il est possible, en effet, que le *choléra morbus*, que des fièvres adynamiques, cérébrales, que des néphrites, qu'une hernie étranglée, que la présence des vers dans l'estomac ou dans les intestins, que beaucoup d'autres causes enfin développent des appareils morbifiques analogues à ceux de l'empoisonnement par des substances délétères. C'est donc pour prévenir de telles méprises, que le docteur Bertrand a dû établir le diagnostic particulier à chaque espèce de poison, et les réactifs par lesquels tout médecin, requis ou non, pourra toujours s'assurer de l'existence d'un empoisonnement, si réellement il a eu lieu.

C'est en cela que son ministère est difficile et et souvent très-délicat : sa conscience, la sécurité publique, l'intérêt de la vérité, tout en un mot lui impose le devoir de s'aider de toutes ses lumières et de tous ses moyens, avant de prononcer un jugement qui doit fixer les doutes des magistrats. Ici notre analyse deviendrait superflue, et ne dispenserait nullement les hommes de l'art de la lecture attentive du *Manuel*. Ils y trouveront tout ce qu'il a été possible à l'auteur de recueillir sur les funestes effets de chaque poison, sur la manière de les reconnaître et de les combattre avec avantage ; et sur les mesures de prudence dont il leur convient de s'entourer, dans une foule de cas embarassans ou imprévus. Ils y liront même, tout rédigés, huit cadres ou modèles de rapports à faire par le médecin légiste, pour exprimer la réalité ou la suspicion d'un empoissonnement, par l'une ou l'autre des substances délétères y dénommées.

Le *Manuel* de M. le docteur Bertrand est donc du petit nombre de ces livres qui ne peuvent être trop répandus, et dont la lecture doit être singulièrement recommandée tant aux amateurs qu'aux médecins de profession.

T. D.-M.

P. S. Nous sommes dans l'intention d'offrir au public l'analyse de tout ce qui a été publié sur les poisons, depuis M. Bertrand, et alors nous reviendrons sur son important ouvrage.

(1) Cette observation a été insérée entière, dans la Gazette de Santé, en 1812.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XIX. — (46e. ANNÉE.) — 1er. JUILLET 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Si mulieri purgationes non prodeant, neque horrore, neque febre superveniente, cibi autem fastidia ipsi accidant; hanc in utero gerere putato. HIP., sect. V, Aph. 61.

Prægnantes purgandæ, si materia turgeat, quadrimestres et usque ad septimum mensem: hæ verò minùs. Juniores autem et seniores fœtus cautè vitari oportet.
HIP., sect. IV, Aph. I.

Quand les règles ne paraissent pas, et que, sans frisson et sans fièvre, la femme est dégoûtée d'alimens conclue, qu'elle est grosse. HIP., sect. V, Aph. 61, trad. PARISET.

Purger les femmes grosses, s'il y a turgescence, depuis le quatrième mois jusqu'au septième; plus rarement à cette dernière époque. Respecte le fœtus plus petit et plus grand.
HIP., sect. V, Aph. I, trad. PARISET.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

ACCIDENS DE LA GROSSESSE.

IIIe. Article.

Toux.

La toux n'est pas rare chez les femmes enceintes, elle peut paraître à toutes les époques; mais c'est surtout au commencement et à la fin de la grossesse, qu'on la voit naître, lorsqu'elle tient à ce nouvel état. La toux qui débute dans les premiers temps de la conception est ordinairement nerveuse; elle est sèche et sans expectoration; si elle est légère et qu'elle ne subisse aucune complication, elle se dissipe d'elle-même, ou bien elle cède aux infusions de fleurs de tilleul, de violettes, de coquelicot, sucrées et aromatisées avec l'eau de fleurs d'oranger; quelquefois elle demande des bains chauds de pieds, des bains généraux même agréablement chauds, un régime adoucissant, enfin une cuillerée à café de sirop diacode, ou une pilule de cynoglosse de trois à quatre grains, le soir en entrant au lit.

La toux qui se montre dans les derniers mois de la grossesse, dépend ordinairement de la compression exercée sur les vaisseaux du bas-ventre et de la poitrine, par le développement que prend la matrice. Si le pouls est plein, le visage rouge, si les yeux sont animés, les douleurs de tête fortes et fréquentes, on gardera le repos, on s'en tiendra au régime végétal, et il sera bon de recourir à la saignée.

Ces deux espèces de toux, dont l'une commence souvent sans cause apparente, pour cesser

de même ; et l'autre tient à une cause mécanique, et trouve sa solution naturelle dans une hémorragie ou dans l'accouchement, subissent souvent des complications. Ainsi la toux peut se compliquer avec un catarrhe ou avec un embarras des premières voies. Dans l'un et l'autre cas, elle demande impérativement les secours d'un homme de l'art. Qu'il nous suffise de faire observer que la toux qui survient pendant la grossesse est toujours un accident sinon grave, au moins digne de la plus sérieuse attention ; on ne doit pas oublier que les secousses qui en sont le résultat, si elles sont longues et souvent répétées, peuvent déterminer l'avortement.

Difficulté de respirer.

Cette incommodité peut, comme la toux, commencer avec la conception, paraître au milieu de la grossesse ; enfin ce qui est plus ordinaire n'arriver que vers le septième mois. Elle affecte particulièrement les femmes sensibles, nerveuses. Tout ce qui peut influer sur la sensibilité la produit ou l'augmente ; comme la toux par irritation, elle résiste difficilement à un régime doux, aux boissons émollientes et antispasmodiques ; elle est plus incommode que dangereuse.

La difficulté de respirer qui se fait sentir au milieu de la grossesse, est plus ordinaire aux femmes sanguines, sédentaires, vivant d'alimens très-substantiels ; elles ont le pouls fort plein, la face rouge ; elles éprouvent des vertiges, des douleurs de tête, de la suffocation, enfin tous les symptômes de la pléthore. Si elles peuvent échapper à la saignée, qui souvent devient utile et même nécessaire, c'est en faisant de l'exercice, en évitant les veilles, le vin, les liqueurs, les mets succulens, les lits de plume, les appartemens chauds, les pressions incommodes des vêtemens ; enfin tout ce qui peut gêner ou exciter la circulation. Le développement des organes de la génération peut aussi gêner la respiration ; cet accident arrive vers le septième mois ; il est surtout fréquent et redoutable chez les femmes à leur première grossesse ; chez celles qui ont la poitrine étroite, resserrée, qui sont sujettes aux catarrhes, à la toux, à l'asthme. Il est quelquefois avantageux de recourir à la saignée, mais ordinairement il suffit de coucher la tête élevée, d'entretenir la liberté du ventre, de vivre avec sobriété, de ne prendre que des alimens légers et relâchans, de n'en consommer qu'une très-petite quantité à chaque fois.

Vomissement.

Le vomissement ne se manifeste pas toujours aux mêmes époques chez les femmes enceintes. Les unes éprouvent cet accident au moment même de l'imprégnation, les autres n'en sont tourmentées que plusieurs semaines, et même plusieurs mois après la conception. On voit des femmes avoir des nausées *ou envies infructueuses de vomir* pendant tout le temps de la grossesse ; quelques-unes ont des vomissemens pendant les deux ou trois premiers mois ; ils cessent au quatrième, pour reparaître à une époque plus avancée ; plusieurs ne vomissent que le matin en se levant, celles-ci après les repas, celles-là pendant tout le jour. Toutes cependant, au milieu de ces secousses convulsives, vivent, suffisent à la nutrition du fœtus, et arrivent au terme de l'accouchement.

Les vomissemens, quoique tous puissent faire craindre une fausse couche, s'ils sont violens et continus, dépendent de causes bien différentes. Ceux qui se déclarent au commencement de la grossesse, affectent surtout les femmes nerveuses, sensibles, vaporeuses ; ils tiennent à l'influence que les organes de la génération exercent sur l'estomac ; ils ne sont pas précédés d'inappétence, de dégoût, et rarement le sujet vomit autre chose que ce qu'il a pris. L'exercice, le régime, des nourritures légères et en petite quantité sont des secours suffisans, si les secousses sont rares et ne fatiguent pas : si, au contraire, les vomissemens persistent ou augmentent, on aura recours aux frictions antispasmodiques avec l'huile de camomille, le camphre, le baume de Fioraventi sur l'estomac et sur le ventre ; aux fomentations émollientes sur les mêmes parties ; aux bains généraux ; aux infusions légères de til-

leul, de feuilles d'oranger, mêlées avec l'eau de menthe et le sirop d'œillets ; à la liqueur minérale anodine d'Hoffman, aux pilules *d'assa fœtida* et de camphre ; enfin aux diverses préparations d'opium, parmi lesquelles nous préférons la teinture aqueuse. Le vomissement par cause d'embarras des premières voies, peut avoir lieu dès l'instant de la conception, comme aux autres époques de la grossesse ; il est surtout ordinaire aux femmes qui mangent beaucoup, digèrent avec peine et font peut d'exercice ; il s'annonce par du dégoût, des rapports désagréables, de la pesanteur à l'estomac, des douleurs au-dessus des sourcils ; une langue blanchâtre, ou jaune, épaisse, une bouche pâteuse, mauvaise, amère ; cet état demande un vomitif.

L'emploi de ce remède puissant ne réunit cependant pas les suffrages de tous les hommes de l'art ; les uns le redoutent par la crainte de causer l'avortement, les autres, rassurés par une expérience journalière, ont une opinion contraire : ils s'appuient sur des observations nombreuses qui prouvent l'inocuité des vomissemens qui commencent avec la grossesse pour ne finir qu'avec elle ; et le peu de danger des émétiques même violens pris à dessein. Sans blâmer la réserve des premiers, lorsqu'elle ne passe pas les bornes de la raison, nous partageons l'opinion des partisans des vomitifs ; nous désirons seulement qu'on spécifie exactement les cas qui les exigent, et qu'on prenne pour le choix et les doses toutes les précautions indiquées par la susceptibilité du sujet ; nous préférons aussi l'ipécacuanha ; il excite des secousses moins violentes, et, comme dit *Chambon*, son action est instantanée ; dès qu'elle cesse, le spasme qui l'accompagne se dissipe. Les hernies et les vives affections nerveuses doivent rendre très-circonspect dans l'emploi des vomitifs ; il faut alors avoir recours aux sels neutres, sans perdre de vue qu'il est nécessaire d'en continuer long-temps l'usage, parce qu'ils semblent couler sur les matières contenues dans l'estomac, qu'ils ne débarrassent qu'à la longue.

Le vomissement dépend aussi quelquefois de la pléthore sanguine ; il peut commencer peu de temps après la conception, quand elle arrive au moment ou les règles devaient paraître ; mais c'est surtout du troisième au cinquième mois de la grossesse qu'il se déclare chez les femmes fortes, sanguines, abondamment réglées. Cet état de pléthore s'annonce par un pouls dur et plein, un visage coloré, etc., etc. ; la saignée est le meilleur moyen, elle sera toujours proportionnée aux forces et au tempérament. Les boissons acidules, le régime végétal, les fruits, l'exercice en plein air, enfin les bains, s'il y a une complication nerveuse, seront très-avantageux.

Ces vomissemens, produits par trois causes différentes, agissant tantôt isolément, tantôt de concert, peuvent céder aux divers moyens que nous avons indiqués, mais ils ne sont pas les seuls dont les femmes enceintes soient tourmentées : il est une autre espèce de vomissement qui tient à l'état de gêne de l'estomac et des intestins, refoulés par l'élévation de la matrice ; il se manifeste du septième au huitième mois de la grossesse. Si la saignée peut quelquefois être utile dans ce cas, c'est surtout au régime qu'il faut s'attacher, les femmes mangeront peu à chaque fois.

Les dégoûts, les nausées, les vomissemens auxquels sont sujettes plusieurs femmes pendant les trois, quatre et cinq premiers mois de la grossesse, résistent quelquefois aux moyens rationnels que nous avons indiqués ; alors les fonctions sont troublées, les femmes maigrissent, et leur santé s'altère. La potion suivante nous a souvent réussi, on la prend pure dans les cas ordinaires, et mêlée avec autant de vin, si la faiblesse est réunie à ces accidens ; la dose est de deux à trois cuillerées le matin et autant le soir. On met entre chaque cuillerée d'une à deux heures de distance. On continue d'en prendre une cuillerée le matin et autant le soir, lorsque les accidens ont diminué beaucoup, et même quand ils sont dissipés.

P : Sel d'absynthe . . . . Gomme kino.	de ch. 1 gros.	
Eau de fleurs de tilleul	4 onces.	
Sirop d'écorce d'orange d'althéa.	de ch. 1 once.	

On peut y ajouter quelques gouttes d'éther acétique.

Extrait du Bull. de Phar.

OEdème.

Cette incommodité qui ne se fait guère remarquer avant les derniers mois de la grossesse, peut reconnaître deux causes tout-à-fait différentes, la pléthore et la faiblesse. Ces deux causes qu'il est très-essentiel de bien distinguer exigent des soins différens.

L'œdème que nous appellerons pléthorique, affecte les femmes jeunes d'un tempérament sanguin; elle paraît tout à coup; la peau présente une résistance particulière; le pouls est plein et fort. Des alimens tirés du règne végétal, et pris en petite quantité, des fruits, des boissons rafraîchissantes avec addition de nitrate de potasse, ou d'alcohol nitrique, la saignée, sont des secours indiqués.

Les femmes débiles, d'une constitution molle, lympathique, qui vivent dans l'inaction, sont exposées à l'œdème par faiblesse. Celui-là conserve l'impression du doigt, il augmente le soir, et diminue par la position horizontale; il est plus étendu que l'œdème pléthorique, la peau est d'un blanc mat, le pouls est lent, faible et mou.

Les diurétiques, comme des infusions amères, des décoctions de baies de genévrier avec l'oxymel scillitique, les teintures amères, le vin de kina mêlé avec un tiers de vin diurétique; les eaux gazeuses, acidules, martiales, comme les eaux de Spa, de Pougues; un régime tonique, de la viande rôtie ou grillée; du vin, des frictions sèches, aromatiques, conviennent dans cette espèce.

Quoique l'œdème en général ne présente aucun danger, comme il peut occasioner divers accidens, soit relativement à la mère, soit relativement à l'enfant, il est nécessaire d'appeler un homme de l'art; s'il ne cède pas aux moyens que nous indiquons, il peut devenir, surtout s'il est considérable, une occasion de douleurs cuisantes, par la tension et l'irritation des grandes lèvres; il peut aussi retarder ou gêner l'accouchement, faire craindre des crevasses à la peau. On conseille des mouchetures ou l'application des vésicatoires aux cuisses.

Les varices sont ordinairement le résultat de la compression, que la matrice exerce sur les veines iliaques; elles sont assez ordinaires sur la fin de la grossesse. Les femmes affaiblies, habituellement constipées, qui sont obligées de se tenir long-temps debout, sont particulièrement sujettes à cette incommodité, elle est rarement dangereuse, et elle cesse presque toujours après l'accouchement. Cependant lorsque les varices sont très-nombreuses et très-grosses, il est prudent de les soutenir avec un bandage, un bas, ou un pantalon lacé, qu'on doit garder tout le temps qu'on restera levé. La situation horizontale est la meilleure, un régime fortifiant devient nécessaire; mais ces moyens ne suffisent pas toujours; et, si on peut craindre l'ouverture de ces vaisseaux veineux distendus outre mesure, il ne faut pas oublier d'appeler un homme de l'art; lui seul peut juger de l'importance du mal et de la nature des secours qui deviennent nécessaires.

Douleurs de tête.

Les douleurs de tête, comme toutes les incommodités qui compliquent la grossesse, ou en sont la suite, peuvent tenir à l'action sympathique des organes de la génération sur le cerveau, à un état pléthorique, ou bien à un dérangement dans les fonctions de l'estomac et des intestins.

Les femmes délicates, nerveuses, faibles, élevées dans la mollesse, d'une constitution irritable, en butte aux vives affections de l'âme, sont particulièrement sujettes aux douleurs par irritation sympathique. Ces douleurs sont périodiques; elles se manifestent peu de temps après la conception, et diminuent à mesure que la grossesse avance. Les bains, les boissons antispasmo-

diques, le sirop d'éther, l'eau de fleurs d'oranger sont des moyens avantageux.

Les douleurs de tête par cause de pléthore sanguine, arrivent ordinairement entre le cinquième et le sixième mois de la grossesse; elles attaquent les femmes sanguines, robustes, qui vivent d'alimens très-nourrissans; ces douleurs, d'abord circonscrites comme les douleurs nerveuses, se répandent bientôt sur toute la tête, elles sont continuelles et font éprouver un sentiment de pesanteur : la peau est chaude, le pouls plein et fort, le visage coloré, les yeux brillans, animés; elles sont accompagnées d'un état de somnolence, et se terminent quelquefois par un saignement de nez; elles peuvent occasioner l'avortement ou être suivies d'apoplexie. Les boissons acidulées prises en abondance, le régime végétal, l'exercice, la saignée, préviennent ces accidens ou y remédient.

L'amertume de la bouche, les saburres de la langue, un sentiment de pesanteur dans la région de l'estomac, le défaut d'appétit, accompagnent ou précèdent pour l'ordinaire les douleurs de tête qui dépendent d'une lésion des fonctions digestives. Les douleurs alors se font sentir au-dessus des sourcils; elles augmentent après les repas, elles cessent par le vomissement, ou diminuent avec la diète. Les vomitifs, comme l'ipécacuanha, ou le sirop fait avec cette racine, les légers toniques, les amers, suffisent pour combattre cette cause ou s'opposer à sa reproduction.

Douleurs des cuisses, des aines, des lombes, etc.

Les femmes, dans l'état de grossesse, sont exposées aux douleurs des cuisses, des aines, des lombes; aux faiblesses et aux crampes des extrémités inférieures.

Les douleurs des cuisses, comme la faiblesse des jambes, et cette disposition qu'ont les femmes à faire des chutes sur les genoux et sur les fesses, dépendent de la compression des nerfs cruraux. Nous ne croyons pas qu'on puisse soulager ces incommodités autrement que par le repos dans une position horizontale : il n'existe pas non plus d'autres remèdes contre les crampes et l'espèce d'engourdissement, qui arrivent souvent à une certaine époque de la grossesse. Les douleurs des aines et des lombes peuvent se faire sentir immédiatement après la conception; mais en général elles arrivent plus souvent après le troisième ou le quatrième mois. Dans les deux cas elles demandent des demi-lavemens émolliens, des bains et la saignée que nous regardons comme un secours puissant, surtout chez les femmes fortes et sanguines.

CORRESPONDANCE MÉDICALE.

Eaux minérales de Bagnoles.

M. Piette, praticien distingué, médecin des épidémies du département de la Mayenne et des eaux minérales de Bagnoles, nous adresse plusieurs observations de guérisons opérées à cette fontaine. Nous regrettons que les bornes de cette feuille nous réduisent à l'obligation de n'en citer que des extraits; il nous serait bien plus agréable de le laisser parler lui-même, parce qu'il règne dans ses récits un air de candeur, un ton de vérité qui n'appartiennent qu'au véritable savoir.

Les eaux de Bagnoles, dit le docteur Piette, sont administrées en boissons, en bains et en douches; elles conviennent dans les paralysies, les rhumatismes anciens, la goutte sciatique, les maladies de la peau, les vieux ulcères, les roideurs des membres à la suite des coups de feu, contre les flueurs blanches, les affections dites *laiteuses*, la gravelle, etc., etc., etc.

M. B...., âgé de soixante-quinze ans, ancien militaire du département de l'Orne, fut frappé en 1814, d'une paralysie d'un côté, *hémiplégie*. Apporté à Bagnoles après trois mois de maladie, il fut en état de faire une lieue et demie à pied, pour retourner chez lui au bout d'un mois de séjour, pendant lequel il prit les eaux, en boissons, en bains et en douches.

Même succès obtenu par le même moyen en aussi peu de temps, sur un négociant du département de la Mayenne, privé à l'âge de quarante-quatre ans de l'usage des bras et des mains par

une attaque de paralysie. Madame J....., du département de la Manche; madame du D...., du département de la Seine et plusieurs autres ont été délivrées, au moyen des eaux de Bagnoles, de flueurs blanches invétérées qui les épuisaient. Elles ont aussi guéri mademoiselle G. de la G.... âgée de 27 ans, tourmentée, depuis la puberté, par des coliques néphrétiques, vives et fréquentes.

Le docteur Piette lui-même s'est débarrassé il y a cinq ans, par le seul secours des eaux de Bagnoles continuées cinq semaines, de douleurs violentes qu'il éprouvait dans l'épaule, le bras et la main gauche, à la suite d'une luxation complète du poignet, déterminée par une chute de cheval à l'âge de soixante-douze ans; il n'a ressenti depuis aucune douleur; le bras et la main sont aussi forts et aussi mobiles qu'auparavant. Bagnoles est situé à cinquante lieues de Paris, quarante de Rouen, dix d'Alençon, six de Pré-en-Pail, route de Paris à Rennes, neuf lieues d'Argentan, une de Couterne, et une de la Ferté Macé; on peut y arriver par plusieurs routes toujours avec facilité et sécurité. Ce village offre des sites dont la variété récrée l'imagination et charme les regards : des rochers, des vallons, des forêts majestueuses, des eaux courantes et tranquilles, viennent tour à tour étonner et reposer les yeux. Les bains sont entourés de jardins à l'anglaise et de rians bosquets; l'air y est pur et salubre; des appartemens commodes, et meublés avec goût, une table agréablement servie, font de ce pays un séjour délicieux pendant la saison des eaux.

Les eaux de Bagnoles eurent autrefois une grande célébrité; elles semblent encore destinées à prendre rang parmi les eaux minérales les plus fréquentées de la France, depuis que M. Lemachois en est devenu propriétaire, et y a formé un bel établissement.

Ces eaux sont chaudes, leur saveur est acidulée, leur odeur hépatique : MM. Vauquelin et Thiery, qui en ont fait l'analyse, ont annoncé qu'elles contiennent du gaz acide carbonique, des muriates de chaux, de soude, de magnésie, de sulfate de chaux, du soufre et du fer.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

MANUFACTURE DE POUILLY, PAR SEURE, CÔTE-D'OR.

Vinaigre approuvé par l'Institut de France, de la manufacture de J.-B. MOLLERAT, *bréveté d'invention.*

Depuis plusieurs années on a de la peine à se procurer de bon vinaigre pour les divers besoins de la vie; faut-il en accuser le défaut de récoltes ou la mauvaise qualité des vins? Quoi qu'il en soit, on a cherché à suppléer le vinaigre qu'on obtenait à l'aide de la fermentation acide du vin, par d'autres acides. On a fait du vinaigre de cidre, de poirée, de bière, de betterave, etc., etc.; ces vinaigres n'ont ni la saveur, ni les bonnes qualités du vinaigre de vin, et, si on s'en sert, c'est qu'il est difficile de s'en procurer de meilleur. L'usage de ces vinaigres est bien sans danger pour la santé, mais ils manquent de force, et malheureusement la cupidité a quelquefois recours à l'acide sufurique pour augmenter l'acidité de ces vinaigres, accréditer une fabrique et faire de grands profits. Le gouvernement, qui n'ignore pas ces pratiques frauduleuses, a bien publié une instruction sur les moyens de reconnaître l'acide sulfurique, qui sert à augmenter l'action des vinaigres; mais les particuliers peuvent-ils toujours employer avec facilité les réactifs chimiques, propres à décéler la présence de cet acide? Nous ne le croyons pas; nous pensons, au contraire, qu'il appartient à peu de personnes de s'assurer, par des expériences, si le vinaigre contient ou non de l'acide sulfurique. Dans cette conviction, nous ne balançons pas à indiquer au public le vinaigre de M. Mollerat, comme méritant la préférence sous le rapport de la salubrité; il est très-agréable, d'une qualité égale, et quoique très-fort, il ne renferme pas d'acide sulfurique. Il est inutile d'avoir recours à ce mélange ou à tout autre, pour lui donner une saveur piquante. Obtenu du bois par la distillation, il ne diffère des vinaigres de vin, de cidre, de bière,

que parce qu'il est dépouillé des substances qui dans ces vinaigres enveloppent l'acide acétique qui en fait la base, et qui est toujours le même dans tous les vinaigres. C'est pour cette raison que le vinaigre de bois à force égale, est plus piquant que tout autre. Certain d'obtenir constamment un vinaigre dont l'acidité est supérieure, M. Mollerat n'a pas besoin de recourir à un moyen étranger, pour lui communiquer une saveur qu'il possède par lui-même; on peut en faire usage avec une parfaite sécurité : les commissaires de l'Académie des Sciences, chargés d'examiner les vinaigres de M. Mollerat, l'assurent dans leur rapport; pourrait-il rester quelques doutes après l'examen de MM Fourcroy, Bertholet et Vauquelin.

Au mérite d'offrir des vinaigres d'une qualité constante, d'une acidité supérieure et exempts de tout danger, M. Mollerat joint l'avantage de les vendre à bon compte. Il donne à ce vinaigre un parfum qui varie suivant les goûts; il prépare pour la table du vinaigre à l'estragon, à l'ail, au citron, à l'orange; et pour la toilette du vinaigre à la menthe, à la rose, etc. Tous ces vinaigres, dont nous recommandons l'usage, sous le triple rapport de la salubrité, de l'agrément et de la modicité du prix, on peut se les procurer chez différens pharmaciens de Paris; les qualités des dépositaires présentent toutes les garanties nécessaire contre la fraude et l'insalubrité.

On distribue avec chaque bouteille, un extrait du rapport des commissaires de l'Institut, une note sur les expériences faites pour prouver que ces vinaigres ne contiennent rien de nuisible, avec le prix de chacun, le nom et la demeure des pharmaciens dépositaires.

BIBLIOGRAPHIE.

Considérations sur l'état de la médecine en France, depuis la révolution jusqu'à nos jours, par M. J. B. Regnault, chevalier de l'ordre de St.-Michel, médecin-consultant du roi, médecin en chef adjoint de l'hôpital de la garde royale, etc.

Ce mémoire, écrit avec la sagesse et avec le talent qui distingue son auteur, sera lu avec intérêt par les médecins, et par les hommes qui ne sont point indifférens aux progrès d'une science aussi utile que la médecine. On applaudira aux vues du docteur Regnault, et on désirera vivement de voir ses conseils servir aux médecins de règle, et dans leur conduite et dans leurs écrits. Si, comme l'observe avec justesse le savant auteur, les beaux arts doivent à l'enthousiasme la plupart de leurs chefs-d'œuvre, les sciences, qui ne s'appuient que sur l'observation, sur l'expérience, doivent se garantir de cette ardeur, de cette fièvre de l'imagination, si je puis m'exprimer ainsi, qui, ne leur permettant de s'occuper souvent que d'une erreur brillante, les éloignerait de la vérité, unique but de leurs recherches.

« Cependant, dit M. le docteur Regnault, quelques écrivains blâment tout dans le siècle où nous vivons, et ne voient rien de bon ni de beau que dans le temps passé; d'autres, non moins exclusifs, regardent le temps présent comme le siècle des lumières, et ne voient avant lui que ténèbres et barbarie. L'homme sage tâche d'éviter également ces deux écueils, et de trouver la vérité entre les deux extrêmes. »

Il ne s'attache exclusivement à aucune de ces théories qui tour à tour ont dominé depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; il se contente d'observer, d'interroger la nature, et ne suit d'autre flambeau que celui de l'expérience.

» Mais l'instabilité de ces théories, les nuances apparentes que présente le tableau de la pratique de l'art de guérir, chez la plupart des médecins, paraissent d'abord autoriser à prononcer que la médecine est la moins exacte, la plus conjecturale de toutes les sciences. Cette idée, tout-à-fait fausse, n'a été que trop accréditée par la critique injuste autant qu'imprudente, dirigée contre l'ancienne pratique médicale, et par les éloges outrés donnés aux travaux des nouvelles écoles.

» Que doivent penser les gens du monde, d'une science qui, dit-on, après deux mille ans d'existence, change entièrement de face dans le court espace de vingt ans..... Il serait facile de démon-

trer que cette prétendue versatilité dérive, soit des progrès annuels et nécessaires d'une science que l'expérience et l'observation enrichissent peu à peu, soit d'un changement plus ou moins heureux dans le langage, ou dans des considérations purement théoriques. Si nous parvenons à prouver qu'il n'existe pas autant de différence qu'on pourrait le croire au premier coup d'œil, entre la méthode des praticiens d'autrefois et celle des praticiens d'aujourd'hui, n'aurons-nous pas contribué à prouver que la médecine, loin d'être conjecturale, est basée sur l'observation; qu'elle a des préceptes fixes, des méthodes sûres, des moyens héroïques et des succès brillans, aussi glorieux pour le médecin qu'utiles à l'humanité, et que les modifications, qui lui sont imprimées par le temps, prouvent la solidité de ses principes au lieu d'en dévoiler l'instabilité. »

Cette citation indique le but que M. le docteur Regnault s'est proposé d'atteindre. Il rappelle les travaux des médecins qui ont si bien mérité de l'humanité avant la révolution; il ne tait pas non plus les titres que les médecins qui existent aujourd'hui ont acquis à la reconnaissance publique; il compare les procédés des uns et des autres, il démontre qu'ils ne diffèrent point entre eux; il les venge des reproches peu mérités qu'on leur adresse; toujours juste, toujours impartial, M. le docteur Regnault ne balance pas à reconnaître la supériorité de l'instruction que l'on reçoit dans les écoles sur celles qu'on allait y puiser autrefois; et, après l'exposé rapide des connaissances que l'on a acquises depuis vingt ans et des perfectionnemens qu'on a introduits dans les différentes branches de l'art de guérir, il indique les changemens heureux que l'on peut faire subir à quelques parties de l'enseignement, il termine ainsi son mémoire : « Espérons que bientôt il s'élèvera un homme de génie capable d'embrasser, d'un seul coup d'œil, tout ce qui aura été fait jusqu'à lui pour en former un édifice régulier qui bravera les efforts du temps.... Alors la pratique et la théorie se porteront un mutuel secours; l'expérience consultée sera mieux comprise; le langage médical ne sera plus en opposition avec la conduite des praticiens; et tous ces doutes sur la certitude de la médecine, provoqués par le scandale et la discordance des sectes, seront dissipés. »

Manuel *du Nageur, des principes nouveaux pour se perfectionner dans la natation, suivi de l'art de plonger avec grâce, précédé de considérations physiologiques et médicales sur la natation*, par M. Dudon, docteur en médecine de la faculté de Paris, 1 vol. in-12 orné de gravures; prix 2 fr. à Paris, chez Locard et Davy, libraires, quai des Grands-Augustins, n°. 3; et chez Colas, libraire, rue Dauphine, n°. 32.

S'il est un exercice utile à la santé, c'est, nous ne craignons point de le dire, celui de la natation. Il sert à développer les parois de la poitrine, à donner du ton et de l'énergie au tissu pulmonaire.

Les jeunes gens qui se livrent à cet exercice présentent tous, ou presque tous, les apparences d'une santé robuste.

La médecine peut aussi se servir avec avantage de la natation pour guérir plusieurs maladies; et si on n'y avait pas recours, c'est que les modernes avaient abandonné cet exercice. Aujourd'hui qu'il fait partie de l'éducation, que presque tous les jeunes gens s'y livrent, il y a tout lieu de croire que les médecins s'en serviront comme d'un moyen curatif, utile dans beaucoup de circonstances.

Quoi qu'il en puisse être, nous recommandons l'ouvrage que nous annonçons à tous les jeunes gens qui se livrent à l'exercice de la natation. Ils y trouveront tous les préceptes qui leur sont nécessaires pour s'y perfectionner, pour se tirer facilement des dangers où ils peuvent se trouver exposés, ou pour en tirer les autres. Nous leur recommandons surtout de lire attentivement l'excellent mémoire de M. Dudon. Ils y verront toutes les précautions qu'ils doivent prendre pour se livrer sans danger à l'exercice de la natation.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXI. —— (46e. ANNÉE.) —— 22. Juillet 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Mulieri in utero gerenti, si alvus multum fluxerit, periculum ne abortiat.
Hip., sect. v, Aph. 34.

Mulieri in utero gerenti, tenesmus superveniens, arbortire facit.
Hip., sect. v, Aph. 27.

Le flux de ventre abondant pendant la grossesse, fait craindre l'avortement.
Trad. de Pariset.

Le ténesme survenant dans la grossesse, cause l'avortement.
Trad. de Pariset.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

ACCIDENS DE LA GROSSESSE.

IVe. Article.

Constipation, diarrhée.

Deux accidens opposés, la constipation et la diarrhée, peuvent assiéger les femmes enceintes; incommodes l'une et l'autre, elles demandent une égale attention, quoiqu'elles soient loin de présenter le même danger. Nous allons indiquer quelques-uns des moyens qu'on doit leur opposer soit comme préservatifs, soit comme curatifs.

La constipation peut avoir lieu dans tous les temps de la grossesse; rare jusqu'au cinquième mois, à moins qu'elle ne soit habituelle, c'est ordinairement vers la fin de cet état qu'elle se fait sentir. Alors elle dépend de la distension de la matrice; elle n'est dangereuse qu'autant qu'elle dure long-temps; dans ce cas elle empêche ou trouble le sommeil, elle détermine des douleurs de tête, de la chaleur à la peau, des coliques, des efforts qui peuvent devenir funestes et même occasioner l'avortement.

Le traitement préservatif serait bien le plus avantageux; mais il n'est pas toujours possible de prévenir cette fâcheuse incommodité. Un régime végétal, composé surtout de légumes aqueux, de fruits fondans bien mûrs, crus, cuits ou à l'état de gelée; des viandes jeunes, des boissons délayantes, des bains tièdes, de l'exercice sont bien les meilleurs moyens préservatifs; s'ils sont sans effet, il reste pour combattre la constipation, les suppo-

itoires : *On donne ce nom à un morceau de savon taillé en cône allongé, on le recouvre de beurre, ou on le trempe dans l'huile avant de l'introduire dans l'anus; on fait encore des suppositoires avec le beurre de cacao.* Les lavemens émolliens pris à demi-seringue, quelques légers laxatifs, comme l'eau de pruneaux, de tamarins, et surtout un verre d'eau minérale de Sedlitz, pris le matin à jeun tous les deux ou trois jours.

La diarrhée peut arriver à toutes les époques de la grossesse; elle dépend ou d'une irritation nerveuse, ou de l'embarras de l'estomac et des intestins. La diarrhée par irritation survient ordinairement dans les premiers mois de la grossesse. L'appétit, le pouls et la chaleur restent à peu près les mêmes; les organes de la digestion ne fournissent aucun signe de plénitude; les évacuations sont peu abondantes, presque séreuses et sans beaucoup d'odeur. Lorsque cette diarrhée est légère, de courte durée, sans coliques, qu'elle fatigue peu, elle n'exige pas impérieusement de grands soins; mais en général elle demande un régime adoucissant, des décoctions mucilagineuses, aromatisées avec l'eau de fleurs d'oranger, l'eau de menthe, etc., etc., édulcorées avec les sirops d'œillets, d'écorce d'orange. Les bains chauds, les demi-lavemens faits avec une décoction de son, de mauve, ou de graine de lin, rendus calmans par l'addition de quelques têtes de pavot, seront très-utiles.

La diarrhée qui tient aux saburres des premières voies, s'annonce par la diminution de l'appétit et même par la répugnance pour les alimens. Les digestions sont pénibles, imparfaites, la langue est chargée, la bouche pâteuse, souvent amère, la tête lourde, douloureuse, la région de l'estomac sensible au toucher : cet organe rapporte un sentiment de pesanteur, de gonflement; les déjections sont variées dans leur couleur et dans leur consistance. Cette diarrhée survient particulièrement vers le milieu de la grossesse; un traitement est nécessaire : il se composera de vomitifs à faible dose; on préférera l'ipécacuanha en poudre ou le sirop de cette racine, les laxatifs amers, comme la rhubarbe; les boissons acidulées, si la cause saburrale est bilieuse; légèrement amères, si cette cause est muqueuse, pituiteuse; dans l'un et l'autre cas on donnera des demi-lavemens mucilagineux, on prescrira un régime sévère, ou tout au plus quelques alimens d'une digestion facile, un peu d'exercice en plein air, quelques frictions sèches faites avec la main nue ou avec un morceau de flanelle; enfin quelques cuillerées de potions toniques, etc., etc. Nous n'indiquerons pas ces compositions, parce que nous pensons que le traitement de cette maladie appartient tout entier aux hommes de l'art. Qu'il nous suffise de rappeler que la diarrhée chez les femmes enceintes, sans être toujours suivie des accidens que redoutait le père de la médecine, mérite cependant une sérieuse attention, et qu'il est surtout nécessaire de calmer les douleurs de ventre, les épreintes dont sont tourmentées les malades.

Coliques, douleurs d'estomac.

Les femmes enceintes, sans être à l'abri des causes nombreuses qui peuvent donner lieu aux coliques qui affligent l'espèce humaine, sont encore par leur position sujettes à diverses douleurs du ventre, qui réclament une attention particulière.

Les intestins reçoivent souvent dans les premiers momens de la grossesse l'impression d'une irritation sympathique, qui leur est transmise par la matrice, ou bien dans les derniers mois de cet état ils sont pressés par l'extension de ce viscère. Cette pression, comme l'irritation, produit quelquefois des coliques. Quand elles se font sentir dans le début de la conception, elles sont considérées comme nerveuses. Le sujet dans ce cas n'a pas de fièvre, il ne souffre pas constamment, le ventre semble s'aplatir pendant la douleur qui n'a pas de siége fixe.

Les bains généraux, les fomentations émollientes, les lavemens adoucissans, les infusions de tilleul, de primevère, de mélisse avec addition de sirop d'écorce d'orange, d'eau de menthe seront utiles. Si ces moyens ne réussissent pas, et que les coliques acquièrent de l'intensité, on

aura recours au musc, au camphre, à l'asa fœtida, à l'oxide de bismuth : mais un médecin doit être chargé d'en diriger l'emploi.

Lorsque les douleurs résultent de la pression exercée sur les viscères du bas-ventre, par l'augmentation du volume de la matrice, on évitera de serrer les vêtemens, on se couchera tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre : il est d'observation que les femmes, dans ce cas, souffrent davantage couchées sur le dos. On mangera très-peu à chaque fois; on entretiendra la liberté du ventre, par le régime ou par des lavemens, ils ne seront jamais pris qu'à mi-seringue. Les bains quelquefois ont réussi dans cette espèce de douleurs; mais c'est surtout dans la colique occasionée par l'impression du froid, que les bains chauds et les frictions sont d'un grand avantage; on parvient à guérir cette colique, lorsqu'on est assez heureux pour rétablir les fonctions cutanées.

La colique, qui n'est pas ordinairement aussi dangereuse qu'on serait tenté de le croire, peut encore reconnaître pour cause l'accumulation des vents et les saburres des premières voies; il est rare qu'elle soit due à une pléthore sanguine.

Les signes de l'accumulation des vents, sont : le gonflement rapide du ventre avec inégalité, l'éruption des vents par haut et par bas, le soulagement même qui en résulte.

Des onctions sur la capacité du ventre, avec un mélange de baume de Fioraventi, d'huile de camomille, de camphre, etc., etc.; des fomentations avec l'eau froide pure, avec l'eau vinaigrée sur la même partie sont indiquées. Les infusions de camomille, d'angélique avec addition de l'eau de menthe, de fleurs d'oranger, de sirop de karabé, d'éther sulfurique, des demi-lavemens avec les infusions d'anis, de camomille, sont des moyens recommandés et souvent fort avantageux.

Nous avons déjà fait connaître plusieurs fois la complication dépendante de l'état saburral des premières voies. Cette complication demande des boissons délayantes, des évacuans par haut et par bas, mais toujours avec les précautions que la grossesse rend indispensables. L'usage des toniques antispasmodiques, le régime et l'exercice doivent compléter la cure.

Quoique la complication inflammatoire soit rare, elle peut cependant se rencontrer : on la reconnaît à la concentration de la douleur dans un petit espace, à sa fixité, à la vigueur, à la force du sujet, au pouls dur et plein, à l'époque de son apparition qui a lieu pour l'ordinaire du quatrième au sixième mois. Cette complication demande la saignée du bras, un régime sévère, des tisanes nitrées et le repos.

Les douleurs d'estomac peuvent venir à trois époques différentes de la grossesse : elles se font sentir dans les premiers jours de la conception, vers le milieu, ou vers la fin de la grossesse.

Celles qui paraissent peu de temps après la conception sont ordinairement nerveuses; elles sont diminuées par des infusions calmantes et antispasmodiques, l'eau distillée de menthe, de fleurs d'oranger, et des potions dans lesquelles il entre de l'éther sulfurique ou de la liqueur minérale anodine d'Hoffman.

Les douleurs d'estomac qui surviennent vers le milieu de la grossesse méritent la plus grande attention; elles arrivent plutôt par un temps froid et sec; elles affectent surtout les femmes sanguines, qui ont contracté l'habitude de se faire saigner; enfin on les rencontre chez les femmes des villes plutôt que chez celles de la campagne. Comme elles peuvent provoquer l'avortement par leur violence, leur fixité, elles exigent impérieusement la saignée du bras, les boissons tempérantes, le repos et un régime sévère.

Les douleurs d'estomac qui arrivent vers la fin de la grossesse, et qui sont dues au refoulement des viscères par la distension de la matrice, sans être très-dangereuses, peuvent compliquer l'accouchement et ses suites; elles exigent des lavemens laxatifs, un régime très-relâchant, des alimens doux et des boissons délayantes.

Palpitations, syncope.

Ces deux accidens se rencontrent assez fréquemment chez les femmes enceintes : ils sont plus ordinaires chez les femmes d'un tempérament

nerveux, d'une sensibilité excessive, surtout lorsqu'elles sont en butte aux fortes passions, et que leur vie est sédentaire. Les palpitations peuvent dépendre, 1°. de l'irradiation sympathique des organes de la génération sur ceux de la circulation ; 2°. de l'augmentation de la matrice ; 3°. d'un état de débilité de l'estomac et des intestins, qui permet le développement et l'accumulation des vents.

La première cause agit particulièrement dans le début de la grossesse, elle demande des boissons antispasmodiques, le sirop d'œillets, de karabé, les bains généraux, etc. ; les palpitations qui tiennent au volume de la matrice, se font sentir surtout vers le milieu et vers la fin de la gestation ; elles réclament la saignée du bras, les lavemens émolliens, légèrement laxatifs, un régime tout-à-fait végétal. On combattra avec succès les flatulences, résultat de la faiblesse des voies digestives, et qui peuvent occasioner des palpitations, par l'usage des infusions de menthe, de camomille, avec le sirop d'écorce d'orange, par des potions amères, toniques, éthérées.

La syncope affecte de préférence les femmes irritables, sensibles, affaiblies, et qui sont en proie aux vives affections de l'âme ; elle débute quelquefois avec la grossesse, elle se renouvelle à des intervalles plus ou moins rapprochés. Cette incommodité peut, comme les palpitations, devenir la cause d'un avortement ; elle sera combattue par les antispasmodiques, le repos, et par un régime physique et moral fortifiant.

Varices.

Les femmes dont la constitution est affaiblie, qui sont forcées de rester long-temps debout, voient souvent, pendant la grossesse, se prononcer, sur les extrémités inférieures, des gonflemens des vaisseaux veineux qu'on appelle varices.

C'est surtout vers les derniers mois de la grossesse qu'arrive cette incommodité, lorsque la matrice, par son développement, exerce une certaine pression sur les veines iliaques ; les varices sont plus gênantes que dangereuses, elles disparaissent, pour l'ordinaire, à la suite de l'accouchement. Quoique les femmes le sachent bien, elles veulent quelquefois en être délivrées avant cette époque, et guidées par des conseillers ignorans qui ne voient que pléthore dans ce gonflement passif, ils proposent et pratiquent une saignée propre à augmenter cet accident plutôt qu'à le diminuer.

Les varices des extrémités inférieures qui sont les plus communes demandent le repos ; le sujet restera couché sur l'un ou l'autre côté, les jambes et les cuisses à demi-fléchies ; on fera l'application d'un bandage sur la totalité de l'extrémité variqueuse, ou bien on soutiendra le ton des vaisseaux par un bas ou un pantalon lacés, surtout lorsqu'il sera question de quitter la position horizontale.

La rupture d'une varice exige la main d'un homme de l'art ; on doit même lui confier, dans tous les cas, le soin de ces engorgemens veineux, lorsqu'ils sont considérables, quelle que soit la partie sur laquelle ils se présentent.

Hémorroïdes.

La grossesse dispose aux hémorroïdes : cet accident, dont tout le danger consiste dans la gêne et les souffrances qu'il détermine, disparaît, pour l'ordinaire, après l'accouchement. Il demande des soins particuliers qui sont tout-à-fait du ressort de la médecine : nous nous contenterons d'indiquer, pour calmer les douleurs, des topiques émolliens, relâchans, des bains de siége de la même nature, des pommades adoucissantes narcotiques, l'usage de quelques demi-lavemens, de suppositoires recouverts de préparations calmantes.

Teintemens d'oreille, éblouissemens, vertiges, bluettes, etc., etc.

L'état de grossesse favorise ces incommodités d'une manière toute particulière ; elles sont cependant plus ordinaires aux femmes qui habitent les villes, qui vivent dans l'oisiveté et dont le tempérament est nerveux. Si elles paraissent avec la grossesse, les remèdes consistent dans l'air libre, l'exercice, les antispasmodiques ; si la fai-

blesse des organes digestifs est la cause de ces incommodités, on usera avec avantage d'un régime tonique, de quelques infusions de feuilles d'oranger, etc., etc., et enfin de la potion suivante :

P. Kina rouge en poudre } de cha. 1 once.
Magnésie. . . . . . . }

Eau commune froide. . . . . . . 7 onc.

Mêlez, laissez infuser à froid pendant trente-six heures ; agitez quelquefois le mélange, filtrez au papier gris et ajoutez :

Sucre en poudre. . . . . . 1 once.
Alcohol de menthe. . . . . 1 demi-once.

On en prend une cuillerée à bouche immédiatement avant chaque repas.

Les teintemens d'oreille, les vertiges, etc., qui surviennent vers le milieu ou sur la fin de la grossesse chez les femmes fortes, sanguines, bien nourries exigent la saignée. Cette opération, dont on abuse, sera réservée uniquement pour les cas qui la requièrent. Nous n'ignorons pas que ce moyen est un des plus efficaces, pour prévenir et combattre la plupart des accidens de la grossesse ; mais la routine qui, d'accord avec l'habitude, sert trop souvent de règle dans les choses les plus importantes, a déterminé les époques auxquelles on devait pratiquer la saignée ; elles en ont ensemble réglé l'emploi dans les villes comme dans les campagnes. La médecine et la raison s'élèvent bien avec force contre cet abus ; mais l'ignorance triomphe, et les femmes enceintes, comme tout ce qui les entoure, invoquent la saignée contre toutes les incommodités de la grossesse, surtout à demi-terme. La saignée peut sans doute rendre de grands services, mais doit-on y recourir sans motifs ? Peut-on la pratiquer sans indication ?

La saignée convient dans les cas de pléthore ; les vertiges, les maux de tête, les hémorragies nasales, un coup de sang, un pouls plein, dur, une face animée, une constitution robuste et sanguine suffisent pour caractériser cet état ; mais si la constitution est nerveuse, irritable, affaiblie ; si elle est lymphatique, si les chairs sont molles, lâches, si la peau est décolorée, la saignée sera funeste ; elle augmente la débilité, elle tend à provoquer l'avortement, ou bien elle porte une altération profonde dans la santé de la mère et de l'enfant.

Quand la saignée est nécessaire, quelle que soit l'époque de la grossesse, le choix du vaisseau n'est point indifférent ; tous les praticiens s'accordent à préférer les veines du bras, quoique la saignée du pied ne soit pas heureusement aussi dangereuse qu'on se plaît à le répandre.

CHIRURGIE.

Méthode de traiter la trichiâse, par l'extension continuée de la paupière.

La trichiâse se présente sous deux formes : dans l'une, il n'existe qu'un simple renversement des cils ; dans l'autre, il y a renversement du tarse et des cils en même temps.

L'une et l'autre de ces affections peut n'intéresser qu'une portion de l'ourlet ligamenteux ou bien l'envahir tout entier ; dans le premier cas, la trichiâse est partielle ou incomplète ; dans le second, elle est totale ou complète.

Cette dernière forme étant la plus commune, c'est celle-là dont je traiterai ; je ne m'étendrai pas sur les complications de cette maladie, afin de ne point allonger cet article ; je crois, d'ailleurs, ces développemens inutiles à mon sujet.

On n'a pu, jusqu'à présent, guérir cette trichiâse que par l'ablation d'un lambeau de peau, de figure elliptique de huit à neuf lignes de long sur trois ou quatre lignes de large à son centre. Lors de la cicatrisation de la plaie, les tégumens de la paupière se trouvent raccourcis, et le tarse est communément replacé dans sa position naturelle.

On n'atteint pas toujours entièrement le but qu'on se propose par cette opération : le plus souvent on voit lui succéder des déformations désagréables, quelquefois on est obligé de recommencer l'opération qu'on peut manquer comme la première fois ; du reste, dans les chances les

plus favorables, il reste toujours une cicatrice ineffaçable, placée dans un lieu fort apparent.

La méthode que je propose de substituer à celle qui est en usage, n'a aucun inconvénient. La voici :

On prend deux morceaux de taffetas d'Angleterre qu'on taille d'égale dimension de huit à neuf lignes de long, sur deux à trois lignes de large; on les applique l'un contre l'autre par leur surface gommée; en sorte qu'ils se recouvrent parfaitement. On y place quatre à cinq brins d'un fil bien lisse et menu, qui les traversent à une égale distance les uns des autres sur leur côté long, et à une ligne au plus du bord. On ouvre ces deux pièces, qui se trouvent liées, et on les éloigne à environ un pouce l'une de l'autre; on échancre la pièce supérieure de façon à lui donner la forme d'un croissant, dont les cornes sont tournées en haut; on en émousse les angles d'un léger coup de ciseau, et le bandage se trouve confectionné.

Je suppose la trichiàse à la partie inférieure de l'un ou de l'autre œil; voici, dans ce cas, comment on doit appliquer mon bandage.

On fait retirer, par un aide, les tégumens de la paupière plissée assez fortement pour que le tarse se trouve replacé dans sa direction naturelle; alors on en essuie avec un linge sec et fin, les bords ordinairement très-humides; on mouille les deux pièces du bandage par leur surface gommée et on applique celle qui est échancrée, le plus près possible du tarse, et l'autre à un pouce environ au-dessous de la première. On les comprime pendant quelques instans, afin qu'elles adhèrent bien exactement.

Pour faire l'extension, on serre à demi seulement chacun des brins de fil, en passant deux fois leurs bouts l'un dans l'autre, afin que les premiers ne se relâchent point pendant qu'on pratiquera la même chose sur les derniers; par ce moyen, l'extension complète se fait en deux fois; la force motrice cède peu à peu, et sa résistance est plus aisément vaincue : on reprend la première ligature qu'on serre complètement cette fois-ci, et on fixe ce premier nœud par un second. On procède de même pour chacune des autres ligatures, et le bandage se trouve consolidé.

Lors du rapprochement des deux pièces de ce bandage, il se forme un pli aux tégumens compris entre elles; ils sont raccourcis, et le tarse se trouve redressé. Le résultat est alors le même que celui obtenu par l'opération : il ne s'agit plus que de continuer l'extension pendant quelque temps.

Si pendant son application, ce bandage glisse, il faut en appliquer un second, un peu plus grand dans toutes ses dimensions que le premier, par-dessus celui-ci, ce qui remplira parfaitement le but qu'on se proposait.

On peut recouvrir le tout d'un petit morceau de taffetas d'Angleterre, dans l'intention seule de dérober les fils des ligatures à la vue des spectateurs.

On traite ensuite, s'il y a lieu, les complications de la trichiàse par les méthodes ordinaires.

On réappose ce bandage tous les trois à quatre jours, ou, plus exactement, aussitôt qu'il est relâché : cinq à six semaines suffisent pour la guérison de la trichiàse la plus complète.

Première observation à l'appui de cette méthode.

Adélaïde Leprieur, âgée de 22 ans, de Chémeri, département de Loir-et-Cher, brune, très-fortement constituée, reçut, il y a dix ans, en jouant avec ses camarades, un coup de couteau lancé de loin, mais avec force, sur le visage. La lame de cet instrument, très-large, et plutôt arrondie à son extrémité que pointue, glissa de haut en bas entre le rebord orbitaire de l'os maxillaire et la paupière inférieure du côté gauche, qu'elle plissa en dedans. Le couteau fut retiré à l'instant par Adélaïde Leprieur; l'inflammation, assez légère pourtant, qui survint à la suite de cet accident, fut abandonnée à la nature qui en procura lentement la résolution.

On ne fit rien pour remédier à la plicature de la paupière qui, probablement au moins, fut le résultat immédiat du coup de couteau, plutôt que celui de l'inflammation qui lui succéda.

La malade me fut présentée, le 12 novembre 1818, dix ans après son accident. Le roulement de la paupière en dedans était complet et si fortement prononcé, qu'on pouvait difficilement, à l'aide d'un doigt, maîtriser cette direction vicieuse de la force motrice. L'élongation des poils était considérable et leur irrégularité frappante; un seul d'entre eux restait renversé en dedans malgré le redressement du tarse. La cornée, frappée d'une inflammation chronique, supportait difficilement la lumière. L'œil droit participait sympathiquement à l'inflammation.

J'appliquai, dès le jour même, mon bandage à Adélaïde Leprieur; mais je ne puis le lui réapposer aussi souvent que cela eût été nécessaire, parce que cette femme, livrée à des soins domestiques, et éloignée de deux lieues de mon domicile, ne venait se faire panser que les dimanches et les fêtes.

Malgré cette insouciance de la malade, elle était, dès le 8 janvier, parfaitement débarrassée de son infirmité, et la cure est permanente.

Ce fait m'a paru assez intéressant pour être offert à la méditation des praticiens : je les engage, dans l'intérêt de l'art, à répéter cette observation lorsqu'ils en trouveront l'occasion, et à consigner les résultats qu'ils auront obtenus dans la Gazette de Santé.

Bourgouin-Duffaux, D. M. M.

MÉDECINE PRÉSERVATIVE.

Sur la rage.

La cautérisation est regardée, depuis longtemps, comme le remède le plus sûr, peut-être même est-il le seul capable de préserver des accidens qui sont ordinairement la suite de la morsure des animaux enragés. On a bien préconisé tour à tour le mercure, le musc, le camphre, les cantharides; tous ont échoué contre le développement de l'affreuse maladie connue sous le nom de *rage* ou *hydrophobie*. Les médecins qui prennent, dans leurs pratique, conseil de l'observation et de l'expérience, reconnaissent tous cette vérité; mais il était réservé à M.-J. Rigal, chirurgien en chef de l'hôpital de Gaillac, d'indiquer un moyen facile de rendre la cautérisation plus générale.

Le 26 février 1818, M. Rigal adressa à M. le baron Decazes, alors préfet du département du Tarn, une lettre, qui depuis a été rendue publique. Il propose d'établir, dans chaque canton, un appareil préservatif composé, 1°. de trois fers à cautère, deux en forme d'olive; le troisième, de forme carrée, arrondi sur ses bords, plus large à sa base qu'à son extrémité; 2°. d'un flacon, contenant trois onces de muriate d'antimoine; 3°. d'un cylindre de nitrate d'argent fondu. Sa proposition ayant été agréée, il fut chargé par M. le préfet, de rédiger, pour joindre à ses appareils, une instruction sommaire : elle prescrit principalement de laver les plaies avec de l'eau de savon tiède, d'en scarifier les bords, de les ébarber, de les cautériser ensuite avec le fer rougi à blanc; et dans le cas où ces plaies se trouveraient situées sur le trajet d'une artère, d'un nerf ou d'un tendon, de les garantir, en appliquant un peu de charpie imbibée d'eau froide sur le point qui pourrait en souffrir, et que l'on cautérise ensuite avec la pierre infernale; enfin, de panser ces plaies avec de l'onguent de mère. Le muriate d'antimoine est réservé pour les personnes pusillanimes.

Nous partageons entièrement l'opinion du rédacteur de la Bibliothéque médicale, M. de Lens, à qui nous empruntons cet article. Nous désirons comme lui, en rendant hommage aux vues bienfaisantes de M. Rigal, que cet appareil, d'un prix médiocre, soit adopté par tous les préfets; c'est le seul moyen de rendre plus prompts et par conséquent plus utiles les secours généralement reconnus comme les seuls efficaces contre le développement de la rage; mais en même temps nous formons, comme notre confrère, le vœu bien sincère que cet appareil soit remis entre les mains des médecins ou des chirurgiens, eux seuls possèdent le savoir et le sang-froid nécessaires pour cette opération : elle ne servirait qu'à don-

ner aux malades une sécurité dangereuse, si elle était pratiquée par des hommes étrangers à l'art de guérir.

Nous profiterons de cette circonstance pour annoncer à nos lecteurs, que M. le docteur Salvatori, médecin à Saint-Pétersbourg, assure que les habitans du district de Gadici ont remarqué, depuis long-temps, quelques taches blanchâtres au-dessous de la langue de l'homme ou de l'animal attaqué de l'hydrophobie, et que ces pustules s'ouvrent le treizième jour, époque à laquelle la maladie est regardée comme incurable. Il suffit, pour guérir cette maladie, d'ouvrir les pustules le neuvième jour après la morsure, de faire cracher au malade le sang et la matière, et de lui faire se rincer la bouche avec de l'eau salée. M. Salvatori, comme l'annonce le Journal de Paris, à qui nous empruntons cet article, n'a employé cette méthode qu'une seule fois; mais il en garantit le succès.

Nous n'avons qu'un vœu à former, c'est celui de voir se réaliser la garantie du docteur Salvatori : les occasions de répéter cette expérience ne manqueront malheureusement pas, aussi nous invitons les gens de l'art à la tenter, toutes les fois qu'ils se trouveront à portée de le faire.

Économie domestique.

Nouveaux chocolats des Trois Basques.

Une nouvelle fabrique de chocolat vient de s'élever à Paris; elle a pour directeur un colonel d'état major en demi-solde; elle est confiée aux soins et à la surveillance de plusieurs officiers, qui ont tous un intérêt dans ce bel établissement; ces anciens militaires, après avoir payé leur dette à la patrie par leur bravoure et leur dévouement, veulent, en rentrant sous la loi commune, rendre encore de nouveaux services à leurs concitoyens.

Ces chocolats sont confectionnés par des Basques, qui font la torréfaction à la manière baïonnaise; les cacaos sont triturés presqu'à froid, ils ne sont touchés par aucun instrument de fer.

Le poids de chaque livre est très-fort, parce que chaque once est pesée séparement et sans enveloppe; chaque once est aussi mise en rouleaux qui diffèrent assez entre eux par la forme, pour prouver qu'ils ne sont pas faits dans des moules. Cette forme donne une grande facilité pour envelopper le chocolat dans des feuilles d'étain fin, qui conserve à cet agréable comestible l'huile essentielle, ainsi que l'arome, et le rend susceptible d'être transporté aux plus grandes distances.

Apportant le plus grand soin dans l'achat des cacaos, comme dans les préparations qu'ils en font, les employant toujours purs et sans mélange, ces chocolats en conservent parfaitement le goût, quel que soit d'ailleurs le parfum qu'on y introduise.

On fabrique dans le même établissement des chocolats au cachou, au salep, au lichen d'Islande (extrait), au fer, des chocolats béchiques, analeptiques, vermifuges, des chocolats au quinquina, etc., etc.; tous ont mérité et obtenu les suffrages de plusieurs médecins instruits, et des praticiens distingués de la capitale.

Chaque rouleau d'une once est marqué des noms des officiers qui surveillent la fabrication, c'est une garantie de plus qu'ils ont voulu donner aux consommateurs.

Nous recommandons avec confiance ces chocolats, dont le dépôt général est rue du Bac, n°. 40, au premier.

Chez M. le baron Noël Girard, colonel d'état major en demi-solde, l'un des principaux actionnaires.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXII. —— (46e. ANNÉE.) —— 5 Aout 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Dès qu'un homme de lettres est véritablement malade, la première ordonnance qu'on doit lui faire, c'est une cessation absolue de toutes ses études; quelque violent que lui paraisse ce moyen, il est indispensable; et c'est lui rendre un bien mauvais service, que d'avoir de l'indulgence dans ce cas-là. Il faut qu'il oublie qu'il y a des sciences et des livres; la porte de son cabinet doit être fermée pour lui, il doit se livrer uniquement au repos, à la gaieté, aux plaisirs de la campagne, et devenir ce que la nature a fait les hommes, laboureur ou jardinier; il n'y a que ce moyen de le tirer de ses méditations, et on ne peut le rétablir tandis qu'il continue à méditer. Si l'on pouvait trouver un remède qui suspendît sans danger la faculté de penser, ce serait le spécifique des maladies des gens de lettres.

TISSOT, *de la santé des gens de lettres.*

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

DANGERS DE LA VIE SÉDENTAIRE.

Maladies des gens de lettres.

La nature, qui a voulu attacher la conservation de la santé et la jouissance des avantages qui en résultent à la régularité de toutes nos fonctions, les a soumises à l'exercice libre, entier et successif de chacune des parties qui composent notre organisation; c'est une loi qu'il est rarement permis d'enfreindre impunément. Celui qui, au mépris de cette loi, néglige le mouvement pour lequel il est né et donne la préférence à la vie sédentaire, s'expose à des accidens nombreux à moins d'un privilége tout particulier; mais les accidens sont sans bornes, si à cette cause déjà puissante de désordres et d'affections, il ajoute encore l'inconvénient d'enlever aux divers organes, pour les concentrer sur le cerveau, les forces qui leur sont destinées et qu'ils réclament pour l'entretien de la vie.

L'inaction répand son influence funeste sur tous les systèmes de l'économie; elle occasione des maladies de toute espèce; si elle concourt à supprimer ou seulement à diminuer la transpiration insensible, elle cause des fluxions, des rhumes, l'enchifrenement, la toux, des excrétions muqueuses par les narines, des expectorations de même nature, des maladies cutanées, des douleurs rhumatismales.

La circulation, la respiration, la digestion ne sont pas davantage que la transpiration insensible à l'abri des dangers de cette vie contraire

aux intentions de la nature; aussi ceux qui s'y livrent en sont-ils sévèrement punis, ils deviennent la proie des palpitations, des dilatations des artères et des veines, ils sont sujets aux hémorrhoïdes, aux chaleurs de poitrine, aux inflammations des poumons, aux accès d'asthme, etc., etc., etc. Ils sont exposés à la constipation, aux engorgemens du foie, de la rate et de tous les viscères du bas-ventre.

Cette vie sédentaire, capable à elle seule d'occasioner des maladies aussi graves et aussi variées, devient encore plus dangereuse, si, pour concentrer toute leur action sur le foyer de la pensée, on prive les organes du mouvement et ceux de la vie intérieure des forces nécessaires à l'exercice régulier des fonctions qui leur sont départies : tel est le sort des hommes de lettres et de toutes les personnes qui occupent leur esprit sans exercer leur corps. Ce genre d'occupation que les progrès de la civilisation semblent multiplier chaque jour, est sûrement le moins propre à l'entretien et à la conservation de la santé. Si par fois il répand sur ceux qui s'y vouent quelques lueurs d'une satisfaction passagère, c'est une bien faible indemnité des maladies physiques et morales auxquelles ils se condamnent.

Les organes de la digestion sont les premiers à éprouver les mauvais effets de la contention d'esprit. L'estomac, forcé de faire au cerveau la concession des forces dont lui-même a besoin, pour exécuter complétement l'acte à l'aide duquel il soutient la vie, tombe dans la faiblesse; ses fonctions languissent, ce qui a fait dire : *que celui qui pense le plus est celui qui digère le moins*. Les alimens mal élaborés surchargent et ne réparent pas; au lieu de ce bien-être qui accompagne une bonne digestion, les hommes de lettres ressentent des douleurs, des crampes d'estomac, ils ont des flatuosités, une odeur et un goût désagréables dans la bouche, des glaires, des aigreurs, un sentiment de chaleur désigné sous le nom de fer chaud. Cet état auquel les intestins ne peuvent être étrangers, s'accompagne d'embarras pituiteux, de congestion du système de la veine-porte, d'obstruction des viscères du bas-ventre, de soif, de fièvre, de difficulté d'aller à la selle, ou de diarrhée; un affaiblissement général avec amaigrissement, en sont aussi quelquefois une suite dangereuse.

Cette énervation des forces digestives rend les hommes de lettres sujets à la constipation, aux coliques qui sont leur fléau; aux vents qui, par la variété des symptômes qu'ils produisent, en imposent pour toute espèce de maladies. Si cette énervation se complique avec la faiblesse, et cette susceptibilité nerveuse particulière à cette classe d'hommes presque toujours souffrans, ils deviennent sensibles aux moindres impressions de l'atmosphère et à toutes les variétés de température. « *Baromètres vivans*, dit *Tissot*, » ils éprouvent d'une façon cruelle tous les » changemens de temps; ils sont surtout affectés » par les vents du midi. »

Disposés à l'hypocondrie, ou déjà tourmentés par cette maladie, on les voit assiégés par la crainte, la tristesse, la défiance, le découragement, l'abattement du corps et de l'esprit; ils n'ont d'autre goût que celui de la solitude; ils perdent la mémoire : leurs idées s'obscurcissent; ils éprouvent des palpitations, des chaleurs de tête, une espèce d'anéantissement; ils n'ont qu'une peur, c'est celle de la mort.

La cause qui a pu porter une partie de ces désordres dans les organes de la digestion, peut bien déterminer l'engorgement des vaisseaux sanguins du cerveau. La concentration vicieuse des forces générales sur ce seul organe concourt puissamment à augmenter cette disposition. Aussi, voyons-nous trop souvent les hommes occupés des travaux du cabinet frappés d'apoplexie. Cette terrible maladie est ordinairsment précédée d'insomnies, ou d'un sommeil inquiet, agité, incapable de réparer les forces; enfin, d'un sentiment de pesanteur ou de tension incommode dans la tête; quelquefois les attaques de cette affection sont soudaines et comme foudroyantes; d'autres fois aussi elle vient à pas lents et d'une manière presque insensible. Le célèbre Van-Swiéten fait de cette dernière espèce le tableau suivant :

« Les gens de lettres, qui mènent une vie sédentaire, et qui pâlissent sur leurs livres, sont souvent exposés à une apoplexie qui dépend de cette cause, et qui ne vient qu'à pas lents et par degrés. D'abord ils deviennent languissans; ils aiment le repos et l'indolence : leur esprit s'émousse, leur mémoire s'affaiblit et chancelle; ils deviennent ensuite pesans, stupides, et souvent ils restent long-temps dans ce triste état avant que de mourir. J'ai vu avec une extrême pitié des savans du premier ordre, et qui avaient rendu de grands services à la littérature, se survivre à eux-mêmes plus d'une année, oublier tout, et mourir enfin d'apoplexie. »

La vie sédentaire, cause puissante des maladies nombreuses que nous avons signalées, n'est pas la seule dont la réunion, avec la contention d'esprit, tende à multiplier les maux qui affligent les hommes de cabinet. La position qu'ils prennent ordinairement, et qu'ils conservent trop long-temps, est encore une source féconde d'accidens nouveaux. Habituellement assis pour lire, écrire ou méditer, ils éprouvent de la gêne dans la circulation des extrémités inférieures; de là, sans doute, cette disposition aux hémorroïdes et aux varices, dont sont tourmentés les gens de lettres. Cette position favorise encore, d'une façon toute particulière, les catarrhes de la vessie, la paralysie de ce viscère, les incontinences d'urine, la disposition aux graviers, à la pierre et à toutes les maladies des voies urinaires. Ne doit-on pas aussi une partie des dérangemens et du trouble des digestions; et, surtout les douleurs et les autres maladies graves de l'estomac, à la courbure du corps en avant, et à la compression trop souvent exercée sur cet organe principal de la digestion, déjà doué d'une sensibilité excessive?

Cette position, quoique entourée de mille dangers, perdrait beaucoup de sa fâcheuse influence, si les hommes de cabinet donnaient au sommeil le temps que la nature a marqué pour jouir de ses douceurs : ils savent bien que la nuit invite au repos; cependant ils prolongent leurs veilles outre mesure; ils ont l'air d'ignorer qu'on pleure avec amertume, mais presque toujours inutilement le sommeil, qu'on a perdu avec plaisir. La durée de celui auquel il leur arrive malgré eux de céder, est toujours inférieure à leurs besoins. Il n'est jamais ni calme, ni tranquille, quand il succède à une longue contention d'esprit; c'est une demi-veille que les pensées qui l'ont précédé ne cessent de troubler; il fatigue, au lieu de reposer. Sans parler des influences dangereuses de l'air froid et humide de la nuit, qu'il est toujours sage d'éviter, rappelons-nous que l'instant où le soleil quitte notre horizon est marqué par la diminution de nos forces et par la propension au sommeil. Ce n'est donc qu'à notre détriment que nous pouvons prolonger les veilles : en effet, elles exaltent la sensibilité; elles excitent le système cérébral, en affaiblissant tous les autres; elles occasionent des maux de tête violens. Quelques personnes croient pouvoir s'y soustraire en lisant au lit; elles se trompent, la position horizontale, en favorisant le transport et la stase du sang au cerveau, augmente tous les accidens des veilles prolongées. Les nerfs souffrent, leurs mouvemens deviennent irréguliers, l'ordre des idées se dérange; il survient un vrai délire. Les lectures, à la lueur vacillante des flambeaux, à l'aide desquels nous croyons pouvoir remplacer la lumière que l'astre du jour répand sur toute la nature, fatiguent les yeux, occasionent une douleur violente au fond de leurs orbites; souvent elles déterminent des inflammations des paupières ou du globe de l'œil lui-même. Parmi ceux qui abusent des veilles et des lectures, on en trouve qui, pendant la nuit et quelquefois en plein jour, voient des mouches, des taches de différentes couleurs et de figures diverses, des étincelles brillantes, etc.

Nous mettrons encore au nombre des causes qui concourent à détériorer la santé des gens de lettres, le peu de salubrité de l'air qu'ils respirent ordinairement, la négligence que quelques-uns apportent dans le soin de leurs personnes, leur amour pour la solitude et la dangereuse habitude de lire en mangeant. Ces fautes, que commettent même des personnes qui n'aspirent pas au titre de lettrés, ont bientôt détruit les organes de la digestion; aussi, n'est-il pas rare de voir pâles,

maigres, livrés à la tristesse et à toutes les angoises d'une santé débile et d'un estomac énervé, la plupart de ceux qui ont l'imprudence de s'en rendre coupables.

Mais l'objet particulier des études et des réflexions auxquelles se livrent les personnes qui exerçent leur esprit aux dépens de leur corps, n'est pas toujours le même. De là naissent des différences dans les affections, auxquelles ils s'exposent; il en est encore de même des âges : ils ne sont pas tous également propres à l'inaction du corps et à l'exercice de l'organe de la pensée. Ces deux circonstances principales méritent que nous nous y arrêtions, quand nous indiquerons les moyens que nous croyons capables de diminuer les dangers de la vie sédentaire, et d'entretenir la santé des gens de lettres.

Accouchement.

Seigle ergoté.

Nos prédécesseurs ont inséré dans le n°. 2 de cette année, des remarques et des instructions sur l'emploi du seigle ergoté pour accélérer l'accouchement; par M. Desgranges médecin accoucheur à Lyon.

Ce moyen, que des charlatans avaient d'abord prôné avec leur jactance ordinaire, sans pouvoir fixer l'attention sur son usage, a été employé avec succès par des médecins américains et anglais; mais aucun n'avait établi des règles certaines sur son administration, et c'est à M. Desgranges que nous devons d'avoir déterminé la condition de l'inertie de la matrice, qui favorise l'action du seigle ergoté, la circonstance particulière qui l'exige, et le moment de le donner. Il présente aussi dans le même n°. quatre préparations de ce remède. Depuis, M. le docteur Villeneuve, dans la séance du 22 mai dernier, de l'Athénée de médecine, a parlé de l'emploi qu'il a fait dernièrement de la poudre de seigle ergoté, dans deux cas d'accouchement difficiles, mais naturels. « Dans » le premier, dit-il, les douleurs étaient faibles, » languissantes; je prescrivis vingt-quatre grains » de cette poudre dans un véhicule approprié, » les douleurs ne tardèrent pas à se ranimer et à » devenir assez fortes, pour déterminer promp- » tement l'expulsion du fœtus; dans le second cas » l'utérus était sans action, le travail suspendu » et la tête du fœtus engagée dans le détroit infé- » rieur; j'eus recours à la même poudre, je la » donnai à la même dose dans un véhicule légè- » rement antispasmodique; un quart d'heure » après que la femme eut pris la moitié tout au » plus de la potion, la tête de l'enfant franchit le » détroit inférieur. » Sans tirer aucune conclusion de ces deux faits, qui cependant coïncident avec beaucoup d'autres, M. Villeneuve croit qu'il est utile de les faire connaître aux praticiens, afin qu'il puisse les rapprocher de ceux qui ont déjà été publiés.

MÉDECINE PRATIQUE.

Propriétés de la belladone.

La belladone, qui, par son nom emprunté de l'italien, rappelle l'usage qu'en faisaient les dames pour embellir leur peau, est vénéneuse dans toutes ses parties. Si les feuilles, les tiges et les racines de cette plante ont pu servir quelquefois aux fins criminelles de la malveillance, les fruits que les enfans surtout recherchent à cause de leur couleur presque noire et de leur saveur douceâtre, ont souvent puni sévèrement leur imprévoyance.

On croirait, à voir les effets dangereux de la belladone, qu'il faut la rejeter de la matière médicale, c'est cependant tout le contraire : ce végétal, que les anciens employaient déjà contre les maladies des yeux, fournit à la thérapeutique des moyens curatifs et préservatifs aussi précieux que nouveaux. Nous ne parlerons pas de l'application des feuilles, ou de l'extrait de belladone sur l'œil pour obtenir une grande dilatation de la pupille, pour combattre les inflammations graves des membranes de cet organe; ces effets sont connus. Nous n'en dirons pas autant de son admi-

nistration à l'intérieur contre la rage, l'épilepsie, la paralysie, la manie ; nous n'avons pas encore des faits assez nombreux, assez exacts et assez détaillés pour asseoir notre jugement. Nous noterons comme certains les succès obtenus par ce remède contre la coqueluche, nous l'indiquerons spécialement dans cet article comme préservatif de la fièvre scarlatine.

Nous devons la connaissance de ces deux découvertes, faites par des Allemands à l'érudition du docteur Marc, qui, dans sa pratique, a constaté, comme quelques-uns de nos confrères et nous-mêmes, les avantages merveilleux de la première. Nous promettons d'en parler avec détail, lorsqu'il sera question de la toux convulsive des enfans.

La seconde a déjà été mentionnée dans la Bibliothéque médicale, à l'article analyse des journaux de médecine allemands ; article fourni par M. Marc, qui dit : « M. Gumpert médecin à Posen, déclare que, sur la recommandation du » docteur Hahnemann, il regarde, ainsi que plusieurs médecins allemands qui l'ont expérimenté, la belladone comme un préservatif aussi » efficace de la scarlatine que la vaccine l'est de » la petite-vérole. Il avoue avoir négligé pendant » plusieurs années cette découverte, à la faveur » de laquelle il ne pouvait ajouter la moindre » confiance ; cependant il crut devoir l'essayer » lors de l'épidémie de fièvre scarlatine qui régna » à Posen pendant l'été de 1817 ; et il obtint pour » résultat le succès le plus complet. »

Ma propre famille, rapporte le médecin de Gumpert, consistant en quatre enfans de treize, onze, sept et deux ans, dont aucun n'avait eu la scarlatine, me fournit la principale occasion de constater la valeur du préservatif ; ils ont pris pendant trois mois la belladone de la manière que je l'indiquerai plus bas, et tous ont échappé à la contagion, quoiqu'ils y fussent journellement exposés. Il a existé une époque à laquelle toutes les maisons de la rue où je demeure, renfermaient des individus atteints de l'épidémie : dans ma maison même se trouvaient plusieurs malades à l'étage au-dessous de moi ; tous les jours je me mettais en contact avec les malades que je soignais, mes enfans aînés fréquentaient d'ailleurs l'école publique, et aucun n'a été atteint. J'ai employé le même moyen dans plus de vingt familles dont je suis le médecin, et toujours avec un succès constant.

Cependant il s'est présenté à mon observation quelques cas où la belladone n'a pas garanti de la scarlatine. Mais, dans un de ces cas, la contagion s'était manifestée dès la première semaine, et dans l'autre elle s'était déclarée dès la seconde semaine de l'emploi du préservatif. *Je n'ai eu aucun exemple de scarlatine chez ceux qui ont employé la belladone, au-delà de deux semaines.* Le dernier cas dont je viens de parler, mérite d'autant plus d'être mentionné, qu'il a eu lieu dans une famille composée de six enfans. Un de ces enfans a été fortement atteint de la maladie, mais elle suivit une marche régulière ; les autres ont fait un usage non interrompu de la belladone. Parmi ceux-ci, deux sont tombés malades deux ou trois jours après le premier enfant ; ils ont éprouvé un mal de gorge avec quelques mouvemens fébriles, mais sans exanthèmes et sans desquammation ; les autres ont continué de se bien porter.

Après avoir exprimé le regret de n'avoir pas vu accueillir ce moyen par les autres médecins de sa province, M. *Gumpert* annonce que son père est le seul qui l'ait employé, et il fait remarquer dans son dernier rapport envoyé au gouvernement, que dans aucun cas où la belladone a été administrée à temps et d'une manière soutenue, la scarlatine ne s'est déclarée ; et que, dans le peu de cas où l'infection a eu lieu parce que la belladone n'avait pas encore été donnée pendant assez de temps, la maladie a toujours été bénigne.

Voici la formule de la préparation qu'il conseille ; elle fut faite pour ses propres enfans.

Prenez : Extrait de belladone préparé
à froid. . . . . 1 grain.
Eau de fleur d'oranger. . . 4 onces.
Esprit de vin. . . . . 1 gros.

Une cuillerée à café le matin et le soir, aux enfans au-dessus de dix ans, et une cuillerée à café seulement, en deux fois, pour ceux au-dessous de cet âge.

Nous ne chercherons non plus que M. Gumpert, à expliquer l'action de la belladone; nous dirons comme lui, qu'il est nécessaire de maintenir continuellement l'organisme dans cet état particulier qui contrarie la disposition à la contagion, par l'usage long-temps soutenu de ce remède; et quoiqu'on ne puisse pas se rendre compte de cette particularité, ni proclamer encore cette plante comme préservatif certain de la scarlatine, nous croyons que ce moyen vaut bien la peine d'être essayé, d'autant mieux que dans aucun cas il ne produit de mauvais effets sur la santé.

BIBLIOGRAPHIE.

Des fièvres intermittentes et rémittentes; par P. A. P. Wilson Philip. M. D. F. N. S. Ed. Ouvrage traduit de l'anglais sur la 3e. et dernière édition, avec un discours préliminaire et des notes; par J.-B. Létu, docteur-méd. 1 vol. in-8°. A Paris, chez Croullebois, libraire de la Société de médecine, rue des Mathurins, n°. 17. 1819.

Le livre que le docteur Létu vient de faire passer dans notre langue, est du petit nombre de ceux qu'on peut recommander aux praticiens avec confiance. L'auteur divise son ouvrage en six chapitres. Dans le premier, il présente le tableau des espèces et des variétés des fièvres intermittentes et rémittentes. Il rejette les divisions empruntées des parties que les fièvres affectent, et de l'état *benin* ou *malin*, *épidémique* ou *endémique* qu'elles révêtent; il ne tient non plus aucun compte des dénominations fondées sur la prédominance d'un symptôme, ou sur la complication d'une autre maladie; il désigne les fièvres intermittentes sous les noms de *quotidienne*, *tierce*, *quarte*; il semblerait même vouloir, à l'exemple du docteur *Fordyce* et de quelques autres médecins, réduire toutes les formes sous lesquelles se présentent les fièvres au type de tierce.

Le second chapitre renferme les symptômes ordinaires des trois stades des fièvres intermittentes, le froid, le chaud et la sueur, il note les symptômes anomaux de chacun; il appuie ses observations de citations puisées dans les écrits des bons auteurs; il expose les symptômes propres aux divers types; il cherche à déterminer d'où vient que les fièvres intermittentes tiennent plus ou moins de la fièvre continue; dédaignant les hypothèses, pour ne s'occuper que des faits, il indique la diathèse inflammatoire et la débilité comme les circonstances principales auxquelles est attachée la forme continue. Il parle des maladies avec lesquelles se compliquent le plus souvent les fièvres intermittentes; il note avec exactitude les différences de ces complications suivant les saisons, dont il reconnaît l'influence sur la production des maladies. Le pronostic des fièvres intermittentes, termine le chapitre auquel le traducteur a eu la précaution d'ajouter ce que dit des crises le docteur Wilson, dans son traité des fièvres continues. Nous ne le suivrons pas dans l'énumération des différens signes qui précèdent et annoncent les crises, non plus que dans les moyens qu'il oppose aux détracteurs des jours critiques. Nous partageons entièrement son opinion; elle repose sur les observations des hommes qui, depuis des siècles, n'ont jamais cessé de faire autorité dans l'exercice de la médecine.

Le troisième chapitre qui a pour titre: « *Des apparences morbides découvertes par l'autopsie de ceux qui meurent des fièvres intermittentes* », est le plus court de tous. L'auteur, fidèle à la voix de la vérité, et reconnaissant combien il est difficile de distinguer si les traces des lésions trouvées dans les cadavres, sont la cause ou les effets de la cessation de la vie, surtout dans les fièvres, n'a pu donner à cette matière l'importance presque exclusive que quelques novateurs se plaisent à lui prodiguer.

Le quatrième chapitre traite des causes des fièvres intermittentes : il les divise en prédisposantes et en excitantes. La débilité introduite dans le système par un mauvais régime, ou toutes autres circonstances, dispose aux fièvres intermittentes. Les miasmes marécageux en sont la cause excitante; ils ajoutent à l'action des marais, combinés surtout avec l'exposition à l'air humide de la nuit, l'influence que les changemens de la lune exercent sur l'invasion ou le renouvellement des fièvres; il s'étend sur cette circonstance, qu'il regarde comme curieuse, et loin encore de l'assentiment général; il l'appuie de ses propres observations, après avoir cité celles de ses devanciers.

L'objet important de tout ouvrage de médecine, le traitement, fait le sujet du cinquième chapitre : l'auteur énumère et discute les moyens convenables pendant le froid et le chaud. Le traitement qu'il propose pendant l'intermission est digne de la plus grande attention; il se compose de médicamens et de règles de régime. Nous partageons l'opinion du traducteur sur les avantages comme sur la nouveauté de cette méthode, et nous désirons qu'elle trouve des imitateurs.

Le docteur Wilson, dans le dernier chapitre, fait des efforts que nous croyons bien inutiles et superflus pour arriver à se rendre compte de la manière d'agir des remèdes employés dans les fièvres intermittentes et remittentes; il examine sous ce rapport l'opium, la saignée, le quinquina; il attribue à son action sur les nerfs de l'estomac et des intestins la cure des fièvres, due à ce médicament.

M. Létu a mis à la tête de sa traduction, qu'il a su enrichir de plusieurs notes d'un très-bon choix, un discours préliminaire, dans lequel il traite des questions du plus grand intérêt. Nourri de la lecture des anciens, il rend une justice éclatante à leur esprit observateur; il expose et partage leurs opinions sur les crises et les jours critiques, trop négligés par les modernes, et il exprime le désir de voir se perpétuer ce que ces maîtres de l'art ont laissé sur le diagnostic et le pronostic.

Quoique la nouvelle doctrine affecte pour tous ces principes une indifférence que nous croyons condamnable, juge impartial, il lui fait toutes les concessions que permet la prudence; puis il se demande *s'il existe des fièvres essentielles*?

Cette question le conduit à exposer et à discuter l'opinion de plusieurs médecins célèbres; puis à conclure *que la fièvre est le résultat d'une réaction organique*. Cette définition nous paraît entachée des vices reprochés à toutes les définitions qu'on a données de la fièvre; et, sans prétendre les soumettre à une discussion que ne comporte pas le peu d'étendue de notre feuille, nous pensons que les descriptions sont indispensables pour assigner à la fièvre tous ses caractères; nous ne partageons pas non plus l'avis de ce savant traducteur sur la saignée, qu'il regarde comme un *moyen dont l'effet est purement mécanique*. Les anciens reconnaissaient d'autres effets dans la saignée; la pratique de tous les jours confirme la justesse et la profondeur de leurs vues. M. Letu, n'en doutons pas, aura bientôt fait le sacrifice d'une opinion qui ne nous paraît pas d'accord avec l'instruction dont il a fait preuve.

De la comète.

De quelle frayeur les peuples n'étaient-ils pas frappés jadis, lorsqu'une comète venait s'offrir à leurs yeux étonnés? Dans leur crédule ignorance, ils considéraient ces globes brillans comme les avant-coureurs de quelques affreux désastres; ils voyaient les rois menacés, la guerre et la peste prêtes à ensanglanter et à ravager la terre. D'après leurs funestes préjugés, le moindre des malheurs dont on était menacé, c'était la perte de toutes les récoltes.

Une comète brille aujourd'hui sur l'horizon, et, grâces aux progrès des lumières, elle est loin de causer de pareilles alarmes. Qu'elle soit chevelue ou barbue, qu'elle ait une queue longue ou courte, qu'elle soit plus ou moins brillante, on l'examine d'un œil curieux, mais tranquille. Il n'est personne qui ne sache aujourd'hui que les comètes sont des corps solides, qui font leurs ré-

volutions dans un orbite incliné au plan de l'écliptique, sous des angles plus ou moins ouverts. On n'a pu jusqu'à ce moment déterminer la durée de leurs révolutions. On sait que la comète de 1661, qui avait paru en 1532, fait sa révolution en 129 ans; que celle de 1759 achève la sienne en 26 ans; que, si celle de 1681 est la même qu'on avait observé en 1106, elle employerait 575 ans à opérer la sienne. On n'est guère plus instruit sur le nombre des comètes; il paraît très-considérable : et ce ne sera qu'après un temps très-long, et beaucoup d'observations, qu'on pourra avoir des données exactes à cet égard. Quoi qu'il en soit, la nouvelle comète, qui s'est montrée depuis un mois, n'a inquiété personne : on l'a vue paraître sans crainte; on la verra disparaître de même. Personne ne sera malade de peur; on ne croira pas davantage aux malheurs, et, certes, on ne se persuadera guère que les vins doivent manquer cette année; d'où il suit, qu'en y réfléchissant tant soit peu, on trouvera sûrement que les lumières sont bonnes à quelque chose.

Moyen simple de prévenir la nouure chez les enfans; par le docteur Weltsch à Berlin.

Ce moyen n'est pas neuf; mais il est trop souvent négligé; il en est ainsi de toutes les pratiques faciles, ou de tous les remèdes qui sont sous la main; il semble qu'il soit dans la nature humaine d'aimer et de rechercher le merveilleux.

Le moyen consiste à examiner de temps à autre la colonne vertébrale des enfans, et pour peu qu'on y remarque la moindre déviation, c'est de frictionner cette colonne tous les jours matin et soir, avec de l'eau-de-vie, de l'alcohol de lavande, de l'eau de Cologne, ayant soin de faire observer aux enfans une position droite. Le célèbre docteur Hufeland confirme par son expérience l'utilité de cette méthode facile.

Tic douloureux.

Le tic douloureux, névralgie qui résiste si souvent à un traitement rationel, a été combattu avec succès par le calomel uni à l'opium. Le docteur *Leslie*, qui a réussi dans l'Inde avec ce moyen, paraît avoir joui du même avantage en Angleterre : il administre chaque jour trois pilules composées de deux grains de calomélas et d'un demi-grain d'opium chacune. En soumettant ce remède aux praticiens, notre intention est de les engager à en faire usage; nous voulons leur rappeler que nous négligeons peut-être trop le *muriate de mercure doux*, tandis que les médecins anglais, et surtout les américains, prodiguent ce sel mercuriel auquel, du reste, ils doivent souvent des guérisons qui nous paraissent merveilleuses.

Nous avons eu occasion d'employer, avec un succès complet, des pilules faites avec le calomel, le camphre et l'opium dans des cas de tic douloureux, comme dans quelques autres névralgies. Avant de connaître la formule du docteur *Leslie*, nous avons donné contre ces maladies d'un grain à trois d'opium, de six à dix-huit de camphre, et de quatre à huit grains de calomélas dans les vingt-quatre heures.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXIII. — (46e. ANNÉE.) — 16 Aout 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In purgationibus talia è corpore sunt ducenda, qualia etiam sponte prodeuntia utilia sunt. Contrario autem modo prodeuntia, sistenda.

Si quidem qualia purgari oportet, purgentur, confert et facile ferunt : contraria verò difficulter.

Purgandum, æstate quidem, magis superiores ventres ; hyeme verò inferiores.

Hip., Aph. 2, 3, 4, sect. iv.

Expulsez par les purgatifs, les matières dont la sortie spontanée est utile ; supprimez les évacuations qui ont un effet contraire.

La purgation de ce qui doit être évacué est utile et facilement supportée; dans le cas contraire, elle l'est difficilement.

En été, évacuez par haut de préférence ; en hiver, par bas.

Hip., Aph. 2, 3, 4, sect. iv, trad. de Pariset.

Malades reçus au Bureau central pendant le le mois de juillet 1819.

Fièvres non caractérisées.	78
Fièvres gastriques ou bilieuses.	230
Fièvres muqueuses	14
Fièvres adyn. ou putrides.	15
Fièvres ataxiques.	16
Fièvres intermittentes.	65
Fièvres catarrhales.	7
Inflammations internes	24
Fluxions de poitrine.	32
Érysipèles.	18
Varioles.	3
Douleurs rhumatismales.	23
Angines, esquinancies.	12
Catarrhes pulmonaires.	50
Coliques métalliques.	14
Diarrhées, dyssenteries.	19
Apoplexies et paralysies récentes.	24
Hydropisies et anasarques.	24
Phthisies pulmonaires.	88
Ophthalmies.	57
Maladies sporad., chron. ou résultats.	553
Total.	1,366

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les maladies ont perdu beaucoup de cet état d'irritation qui subsiste depuis long-temps : la constitution bilieuse s'est dessinée d'une manière plus complète, et les affections gastriques sont devenues plus fréquentes ; elles ont même exercé leur empire sur des maladies qui, au premier abord, paraissent très-éloignées d'une complication de cette espèce. Un de nos confrères, le docteur *Fievet*, nous a communiqué deux observations qui nous semblent précieuses sous ce rapport ; nous en consignerons ici l'extrait, pour rappeler aux praticiens des faits dont ils ont été témoins, ou qu'ils ont trouvés dans les ouvrages des observateurs.

Mademoiselle *, âgée de 18 ans, d'un tempérament lymphatique nerveux, mal réglée, fut prise, dans le mois dernier, d'une hémophthisie, à peu près à l'époque des règles. Un défaut d'appétit qui durait depuis quelques jours, une langue

couverte de matières muqueuses, jaunâtres, une soif ardente, du goût pour les boissons froides et acides, une douleur sus-orbitaire quoique sans fièvre, décélaient bien un état gastrique bilieux; mais, la maladie principale exigeant des secours ou remèdes prompts et en apparence opposés à ceux que réclamait l'embarras bilieux, on remit à le combattre. On ordonna des bains de jambes, on appliqua trente sangsues aux parties de la génération et un vésicatoire à la cuisse; le mieux fut peu sensible, et le lendemain les accidens décidèrent à une nouvelle application de sangsues: elle fut faite sur la poitrine. Il n'y eut pas de changement, ni dans le crachement de sang, ni dans la suffocation; je m'aperçus de quelques nausées qui vinrent se joindre aux autres symptômes gastriques; et je me crus autorisé à administrer un émétique; il fut bientôt suivi d'une évacuation considérable de matières bilieuses par haut et par bas. L'hémophthisie cessa comme par enchantement, le mieux dura dix jours, au bout desquels les accidens reparurent; ils furent combattus par une nouvelle administration de l'émétique. Ce moyen, secondé par les bains de pieds, le repos, les boissons mucilagineuses acidulées remplirent tout-à-fait mon attente.

La seconde observation est celle d'une ménorrhagie ou perte utérine, soumise à un embarras des premières voies, et guérie par l'administration d'un vomitif: ce cas nous en rappelle un qui est particulier à notre pratique; nous avons vu une perte utérine, qui se répétait tous les deux ou trois jours chez une femme de 30 ans: elle avait résisté aux saignées, aux astringens, aux narcotiques donnés sous toutes les formes; elle céda, dans le mois d'août 1816, à l'administration d'un mélange d'ipécacuanha et de tartre stibié, répété trois fois en huit jours; ce vomitif procura chaque fois des évacuations bilieuses, abondantes.

Les fièvres intermittentes, de tous les types, sont plus nombreuses que pendant les mois derniers; on voit plus de fièvres tierces ou double tierces, que de quartes et de quotidiennes. La plupart ont cédé à l'usage des émétiques et des purgatifs; quelques-unes ont exigé des infusions amères: le quinquina n'est devenu que très-rarement nécessaire. Nous avons traité des fièvres adynamiques; nous avons été assez heureux pour guérir celles dont le traitement nous a été confié, par des boissons acides prises en abondance dans le début; de la limonade vineuse, du vin pur et quelques légères infusions ou décoctions de kina sur la fin. Nous n'avons pas employé les sangsues; un seul cas a nécessité l'administration de l'émétique le troisième jour. La nature, aidée par l'air libre, la propreté, les boissons, le régime et quelques légers toniques, a procuré la guérison.

Si les affections rhumatismales qui ont dominé pendant tout l'hiver et le printemps, sont devenues plus rares, il ne faut pas en chercher la cause ailleurs que dans le retour et la continuité de la chaleur. L'épidémie variolique marche à sa fin. Espérons que les accidens arrivés cette année parleront plus haut que les raisonnemens, et que les cris des victimes de l'ignorance et des préjugés seront enfin entendus et compris par les adversaires insensés de la vaccine.

Les abricots et les prunes sont très-abondans: le pauvre comme le riche peut satisfaire son goût. Le premier doit avoir la force de rester dans les bornes d'une juste tempérance; l'un et l'autre ne doivent pas oublier que les fruits verts sont nuisibles, et que, pour être avantageux, il faut qu'ils aient atteint leur maturité. Les abricots sont faciles à digérer; ils sont nourrissans; ils conviennent à tout le monde; et même beaucoup aux enfans, en dépit du préjugé qui voudrait les priver de cette agréable nourriture. Les abricots qui viennent en plein vent ont un goût et un parfum supérieurs à ceux d'espalier.

Les prunes dont les variétés sont très nombreuses demandent du choix: la *Reine-Claude* est la meilleure de toutes; la *prune de Monsieur*, le *Damas*, la *Sainte-Catherine*, la *Mirabelle* ne peuvent être dangereuses pour qui que ce soit. C'est à l'abus que le peuple en fait et à l'abus seulement qu'on doit rapporter toutes les maladies dont on les accuse. On fait, par la dessicca-

tion de ces fruits, des pruneaux qui rendent de très-grands services; ils sont nourrissans, doux et laxatifs.

MÉDECINE PRATIQUE.

Acupuncture.

On appelle acupuncture une opération qui consiste à faire pénétrer insensiblement, et à une profondeur indéterminée, au centre même de la partie souffrante, une aiguille d'acier, d'or ou d'argent, longue de trente à trente-six lignes : on l'introduit en la tournant entre le pouce et le doigt indicateur; on prend soin d'éviter le trajet des gros vaisseaux, le voisinage des troncs nerveux. L'inflammation et les engorgemens sanguins semblent contre-indiquer cette opération, qui, du reste, est à peine douloureuse, et ne présente aucune espèce de dangers.

L'acupuncture est fort usitée à la Chine, et surtout au Japon, où on l'emploie pour combattre tous les maux : c'est sûrement pour avoir publié sur ses effets les contes les plus ridicules, que les médecins de l'Europe se sont refusé si long-temps à en faire l'essai. Enfin, le docteur M. L.-V.-J. *Berlios* a ouvert la voie : il a publié un mémoire sur cette singulière pratique, que M. *Haime*, docteur-médecin à Tours, a soumise au creuset de l'expérience. Nous trouvons dans la Bibliothéque médicale, rédigée par M. *Delens*, un article où sont consignées plusieurs observations de maladies nerveuses et rhumatismales, traitées par M. *Haime*, à l'aide de l'acupuncture qui a produit un succès aussi prompt qu'assuré. Nous rapporterons quelques-unes de ces observations; elles sont faites pour engager les praticiens à ne pas repousser sans examen ce secours nouveau. Nous ne chercherons pas à expliquer le mode d'action de l'acupuncture; nous ne nous arrêterons pas non plus à mesurer les proportions de son influence morale et physique; nous abandonnons la solution de ces questions au temps et à l'examen attentif des médecins sages et inaccessibles aux préjugés. Étudions ses effets avec l'impartialité de l'homme qui cherche la vérité de bonne foi; il ne faut pour cela que multiplier les observations; les occasions de mettre ce moyen en usage sont assez fréquentes, et le danger nous paraît peu propre à arrêter qui que ce soit.

La première observation de M. Haime est relative à une fille de vingt-quatre ans. Réglée depuis l'âge de quinze ans, elle n'avait pas cessé d'être en proie à une foule d'accidens nerveux. Le hoquet fut un des derniers; il était tel, que la malade avait à peine quelques momens de relâche. On employa les antispasmodiques de toute espèce pendant six mois, et même un vésicatoire à l'épigastre; le tout inutilement. Cette névrose parut diminuer par des bains froids, et céder durant quelques jours à l'application des ventouses sur le côté des dernières vertèbres dorsales. Mais bientôt elle reprit toute son intensité; il s'y joignit un état convulsif de l'estomac, tel que ce viscère paraissait, dit l'auteur, *remplir l'office d'un soufflet recevant et expulsant alternativement, non sans beaucoup de bruit, une grande quantité d'air.* Le hoquet ne cessait jamais, qu'il ne fût remplacé par des convulsions partielles, ou par quelque autre symptôme, *et vice versâ.* C'est à cette époque que M. *Haime*, encouragé par la présence de M. *Bretonneau*, pratiqua l'acupuncture pour la première fois. Voici comment il s'exprime :

« J'introduisis l'aiguille au centre épigastrique perpendiculairement, en la roulant entre mes doigts, et en appuyant sur sa pointe. Nous ne tardâmes pas à nous convaincre avec quelle étonnante promptitude ce remède agit. A peine l'instrument fut-il parvenu à la profondeur de quelques lignes, que les accidens cessèrent comme par enchantement. L'opération ne paraissant pas très-douloureuse à la malade, j'enfonçai l'aiguille jusqu'à la moitié de sa longueur, c'est-à-dire, de douze à quinze lignes; je la laissai en place cinq minutes. Le résultat de cette première piqûre fut un calme parfait, et la suspension totale du hoquet pendant trois jours. Les mêmes phénomènes ayant reparu au bout de ce temps, il fallut revenir à l'aiguille, dont l'effet fut aussi instantané et aussi

efficace. Je répétai ainsi cette opération à des intervalles plus ou moins rapprochés, suivant la reproduction des accidens, et toujours avec le même avantage. M. Bretonneau s'en est assuré en la pratiquant deux ou trois fois lui-même. Enfin, pour abréger, je puis affirmer que ce moyen n'a pas manqué son effet une seule fois, et qu'il a combattu aussi victorieusement tous les symptômes remplaçans ou concomitans du hoquet. C'est ainsi que la piqûre des muscles du col, dans des mouvemens convulsifs de la tête; celle des masseters dans un bâillement continuel; et celle enfin des bras et des avant-bras, dans des convulsions qui agitaient ces parties, ont toujours fait cesser ces accidens sur-le-champ. J'ai souvent enfoncé l'aiguille à une telle profondeur dans la région épigastrique, que *l'estomac a dû infailliblement en être percé*. La piqûre de ce viscère n'a pas été suivie de plus d'inconvéniens que celle des autres parties : il est même fréquemment arrivé que les symptômes ne disparaissaient complétement qu'en poussant l'aiguille aussi loin. Cependant je dois dire que, dans les derniers temps, la piqûre, à une profondeur de cinq ou six lignes seulement, était plus efficace et moins douloureuse. Aujourd'hui, on n'est plus obligé de recourir à l'opération; l'acupuncture a complétement détruit le clonisme désespérant dont il a été parlé : la malade a recouvré l'appétit, le sommeil, une grande partie de ses forces, et, bien que vaporeuse encore, elle jouit pourtant d'un état de santé satisfaisant. »

Une femme de trente-huit ans fait le sujet de la seconde observation. Le résultat en est aussi satisfaisant que celui de la première. Le soulagement a été aussi prompt. Il a fallu poursuivre le mal partout où il se réfugiait : par conséquent, répéter l'acupuncture plusieurs fois. La douleur cessa tout-à-fait le quatrième jour, pour ne plus reparaître.

Cette opération n'a pas réussi dans deux cas de paralysie avec perte presque complète du sentiment et du mouvement; mais, en revanche, elle a été couronnée de succès dans une coqueluche rebelle. Malgré les préventions que peuvent faire naître quelques-uns des faits cités à l'appui des avantages de l'acupuncture, nous pensons, comme M. *Delens*, que cette opération est digne de fixer l'attention des praticiens, parce que les maladies nerveuses, d'ailleurs si peu connues, sont en même temps les affections contre lesquelles viennent échouer le plus souvent les agens de la matière médicale.

BIBLIOGRAPHIE.

Éloge de la doctrine d'Hippocrate, par M. de Mercy, docteur-médecin, professeur de médecine grecque, etc., etc. Paris, 1819.

L'erreur est opiniâtre dans les attaques qu'elle dirige contre la vérité : les fauteurs des opinions erronées se perpétuent de siècle en siècle; mais aussi les défenseurs des saines doctrines connaissent leurs devoirs. Aux clameurs des sectaires répond toujours la voix de la vérité; espérons qu'elle ne manquera jamais d'amis dévoués; échos fidèles, ils se plairont à transmettre ses immuables arrêts à la postérité la plus reculée.

L'esprit humain semble retenu dans un cercle; à peine a-t-il parcouru un certain espace de la circonférence, qu'il s'arrête et revient à l'un des points qu'il avait déjà franchis. On voit de temps à autre soumises à de nouvelles contestations des vérités que l'on pouvait justement croire démontrées. C'est ainsi que le mérite d'Hippocrate, quoique généralement reconnu, trouve des hommes qui s'efforcent, mais en vain, d'en diminuer l'éclat. Sa doctrine, qui a traversé les temps barbares, est attaquée dans le dix-neuvième siècle; mais comme elle repose sur les actes mêmes de la nature, elle est faite pour partager sa durée. Le docteur de Mercy, en rappelant à l'étude et à la méditation de la doctrine de ce grand homme les médecins qui semblent s'en éloigner, s'élève fort à propos contre les opinions théoriques qu'on voudrait faire prévaloir aujourd'hui.

Le divin vieillard regardait l'étude des phénomènes morbides, c'est-à-dire, l'observation exacte des maladies, sous le rapport de la ma-

nière dont elles se présentent au médecin, quant à leur marche et à leur terminaison, qu'elles soient abandonnées aux seuls efforts de l'organisme, ou qu'elles reçoivent l'inuflence des agens thérapeutiques, comme la véritable méthode, la seule même capable d'étendre et de perfectionner l'art médical. De cette vérité se déduira facilement la prééminence de l'expérience bien constatée, sur les spéculations plus ou moins attrayantes de l'insidieuse théorie, presque toujours trop prompte dans la généralisation de quelques faits particuliers.

On affecte d'oublier la vitalité des fluides, on affecte de traiter de rêveries l'altération des humeurs; on veut tourner en ridicule la doctrine de la coction et des crises, qui forme, ainsi que je l'ai rappelé dans mes ouvrages, la base de la doctrine hippocratique. Suivant quelques modernes, les fluides ne joueraient qu'un très-faible rôle; et, suivant d'autres, ils n'en joueraient aucun dans les altérations morbides. Pour appuyer d'aussi étranges assertions, on ose se fonder sur ce que la chimie ne découvre aucune différence dans le sang des sujets atteints de maladies différentes. Cependant il s'en faut bien, ainsi que le dit le docteur de Mercy, « que les découvertes » chimiques aient le pouvoir, comme on le » prétend, de changer entièrement la face des » sciences; elles n'expliquent point du tout les » causes des affections morbifiques. » Dans la doctrine hippocratique, les solides ne jouent pas un rôle exclusif; on y trouve admises la décomposition du sang et des humeurs, leurs bonnes ou mauvaises qualités. Une autre différence entre les opinions de l'école de Cos et celles de quelques personnes du temps actuel, c'est les sexes, les âges, les tempéramens, les localités, les saisons. Ces points sont d'une haute considération aux yeux des hommes instruits des préceptes d'Hippocrate; les novateurs ont l'air de n'en tenir qu'un faible compte.

L'écrit de M. de Mercy est loin de développer la doctrine entière d'Hippocrate; il se contente d'en rappeler les grands principes, et il affirme avec raison que, dans l'état actuel, l'honneur de la science médicale, l'honneur du siècle et celui des médecins, dont le genre humain attend et reçoit chaque jour de grands services, réclament impérieusement la réhabilitation d'Hippocrate dans nos écoles. L'auteur, dans la troisième partie de son travail, traite de l'organisation de l'art médical. Nous reviendrons sur cet objet important et attendu avec impatience, comme tout ce qui concerne l'instruction publique, lorsque le gouvernement s'en occupera définitivement.

M. de Mercy exprime le désir de voir rétablir la chaire pour l'explication des œuvres d'Hippocrate. L'utilité de cette chaire est démontrée aux bons esprits; mais, quelle que soit la décision à cet égard, espérons que la doctrine du père de la médecine opposera toujours une forte et tranquille résistance aux attaques répétées de ses ennemis. Non, il est impossible d'en douter, comme le dit notre confrère traducteur des ouvrages d'Hippocrate, « les auteurs des hérésies, des sectes et des hypothèses qui se jouent de la vie des hommes avec une aussi funeste fatalité, iront eux-mêmes s'engloutir dans le chaos où ils voudraient replonger la médecine. »

La même partie du travail que nous annonçons contient les réclamations de l'auteur. Juges incompétens, nous ne pouvons que faire des vœux bien sincères pour que M. de Mercy reçoive une récompense proportionnée à ses travaux; il ne paraît pas avoir fait fortune en traduisant Hippocrate. Il réclame le fruit de ses veilles; puissent d'autres, plus capables, les apprécier! En attendant, souvenons-nous que la jalousie est la source la plus féconde des maux qui accablent les gens de lettres: si l'émulation est noble, la rivalité quelquefois est difficile à éviter. Combien elle est odieuse cette jalousie qui veut injustement déprécier les travaux d'autrui! C'est aux savans à adoucir par leur union les rigueurs de l'aveugle déesse, qui se plaît à lancer contre eux les traits inépuisables de l'adversité, dit *Tollius* dans un écrit qui nous retrace les infortunes d'hommes célèbres. « *Nescio undè fortunæ erga litteratos odium, ut assidua in eos emittat adversitatum fulmina.*

F. M. Leroux (de Rennes).

Considérations sur les maladies des enfans, par John Clarke (*extrait de l'original*).

Ier. Article.

Il existe, dit le docteur Clarke, une connexion plus intime qu'on ne le pense communément entre plusieurs maladies des enfans et le bon état des organes digestifs; il n'hésite pas à rapporter à cet état les désordres graves qui accompagnent souvent la dentition, telles que les affections scrofuleuses, les diverses éruptions cutanées, l'inflammation du cerveau, etc. S'il en est ainsi, ajoute-t-il, combien n'est-il pas important de veiller au régime des enfans, dès leur naissance?

Après s'être livré à de savantes recherches sur le rapport que l'on peut établir chez les animaux, entre leurs organes masticateurs, leur estomac et leur genre de nourriture, il se demande si le même rapport n'existe pas aussi chez l'homme aux différentes périodes de sa vie; si, par conséquent, un même régime lui convient à toutes les époques de leur existence.

On ne peut raisonnablement soutenir que la bouche d'un enfant dépourvue de dents, et la bouche d'un adulte garnie de dents qui appartiennent à la fois et à l'herbivore et au carnivore, soient destinées par la nature à recevoir le même genre d'alimens. Si tout aliment solide, soit végétal, soit animal, ne peut être digéré qu'autant qu'il a été préliminairement soumis aux efforts de la mastication, il est clair que les alimens solides ne sauraient convenir à un être chez lequel l'acte de la mastication ne peut s'opérer.

Le pouvoir des organes digestifs est très-faible chez les enfans. Aussi, l'aliment que leur a préparé la nature, lorsqu'ils sortent du sein de leur mère, ne contient qu'une petite quantité de matière nutritive disséminée dans une grande masse d'eau, mais suffisante pour soutenir leur vie.

Est-il rien de plus contraire à ce procédé de la nature que de remplir la bouche et l'estomac d'un enfant d'alimens solides, pris peut-être dans le règne animal, ou bien encore de pousser dans son gosier du pain trempé dans du lait ou toute autre substance solide, sans qu'il puisse y avoir succion, mastication ou sécrétion de salive.

Voulez-vous mettre en faveur d'un enfant qui vient au monde les meilleures chances possibles de bonne santé, nourrissez-le exclusivement du lait d'une femme bien portante; que cette femme soit sa mère, s'il est possible. Quel aliment pourra remplacer celui que lui fournit le sein maternel?

Si, par une cause quelconque, la mère ne peut allaiter, si elle ne peut être remplacée par une nourrice mercenaire, *ce qu'il est peut-être permis de regarder comme un bien dans l'intérêt de la société et de la morale publique*, l'enfant ne sera nourri que d'alimens liquides, et il ne devra les prendre que par succion, jusqu'à ce qu'il ait des dents.

Le lait d'ânesse devra être préféré au lait de vache trop riche en caséum, et qui, d'ailleurs, se transforme dans l'estomac en un caillot ferme que ne peut digérer l'estomac d'un enfant (1). Lorsqu'on ne peut se procurer du lait d'ânessse, il faut mêler le lait de vache, soigneusement écrèmé, avec les deux tiers ou les trois quarts de son volume de gruau. Ainsi mêlé, le lait de vache n'est pas lourd comme lorsqu'on se contente de le couper avec de l'eau. A mesure que l'enfant avance en âge, la quantité de lait sera graduellement augmentée.

Si cette nourriture ne convient pas à l'enfant, elle peut être remplacée par du bouillon léger de veau, de poulet et même de bœuf; il sera bien dégraissé, et mêlé à une égale mesure de quelques-unes des décoctions mucilagineuses ou farineuses que nous avons indiquées.

Aussitôt que les dents incisives ont paru, on commencera un nouveau régime, on donnera quelque substance farineuse bouillie dans l'eau; on y mêlera une petite quantité de lait. C'est

---

(1) L'auteur se rappelle avoir été appelé auprès d'enfans qui avaient vomi une substance compacte, qu'il reconnut n'être autre chose qu'un caillot de lait non digéré.

alors seulement que l'enfant doit commencer l'usage des alimens solides.

Dans le cas où les laits de vache, d'ânesse, etc., ne conviennent pas, on les remplacera par le bouillon.

On trouve des enfans qui ne peuvent supporter le lait de vache sous quelque forme qu'il leur soit donné, tandis qu'ils digèrent bien des décoctions farineuses, auxquelles on n'a ajouté qu'un peu de crème, qui ne se coagule pas dans leur estomac.

Une fois que les molaires seront poussées, l'enfant se nourrira encore d'une substance farineuse quelconque, mêlée à du lait ou à du bouillon; mais le pain qu'on lui donnera n'aura plus besoin alors d'être divisé et réduit en poudre, car il a un appareil propre à le broyer.

La sortie des dents canines peut seule permettre la nourriture animale. L'on évitera la viande en ragoûts, sous quelque forme que ce soit, parce qu'elle se digère moins facilement. Beaucoup de personnes, sous prétexte de fortifier les enfans, leur donnent deux ou trois fois par jour une nourriture animale; mais l'expérience démontre, qu'en agissant ainsi, on les affaiblit, au lieu d'accroître leurs forces. En général, les enfans les mieux portant sont ceux qui mangent le moins de viande. Il est certain d'ailleurs que l'homme peut s'en passer à tout âge, puisque des peuples entiers s'en abstiennent, et se nourrissent exclusivement de farineux; ils n'en sont pas moins capables de soutenir les travaux les plus pénibles sous un ciel très-rigoureux.

Il est absurde de penser qu'il est nécessaire de varier la nourriture des jeunes enfans : la nature, plus sage, ne leur a donné qu'une seule espèce d'aliment.

L'eau sera leur boisson; ils la prendront pure ou panée, ou mêlée avec un peu de suc de pommes. La pratique si commune de leur faire boire du vin ne peut être justifiée par aucun principe. Un stimulant de cette nature est pour eux au moins inutile; souvent il leur devient funeste. Dans les maladies des enfans, le vin peut quelquefois être donné avec avantage; mais il est ordinairement préjudiciable, lorsqu'ils sont en bonne santé. On ne devrait leur en administrer que par ordonnance du médecin. ANDRAL, d. m. m.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

M. Pelletier a fait un rapport à la Société de Pharmacie sur un Mémoire de M. Poutet, concernant la falsification de l'huile d'olives.

La méthode que M. Poutet indique pour reconnaître le mélange des huiles de graines avec l'huile d'olives consiste dans l'emploi du nitrate de mercure; elle est basée sur le principe que ce réactif concrète parfaitement les huiles d'olives pures, et qu'il laisse fluides et colorées en jaune rougeâtre celles de toutes les graines oléagineuses, sans excepter l'huile de noix.

Son procédé est le suivant : Prenez trois onces d'huile d'olives; versez-y deux gros de nitrate de mercure liquide; agitez fortement le mélange de dix en dix minutes. Si l'huile d'olives est pure, elle ne tarde pas à s'épaissir, et, le lendemain, elle est prise en masse; si, au contraire, elle est falsifiée par une quantité notable d'huile de graines, elle ne se prend pas en masse, mais un dépôt se forme au fond de la liqueur. Ce dépôt, sous forme de végétation ou de champignon, est surnagé par une huile liquide d'un jaune rougeâtre, dont la quantité correspond à celle d'huile de graines ajoutée, lors même que cette quantité ne s'élève qu'à un quinzième de l'huile d'olives.

M. Pelletier, qui ne s'en tient pas au simple rôle de rapporteur, a répété les expériences, et il a constaté que le nitrate de mercure devait être employé liquide au moment où il venait d'être préparé et lorsqu'il est encore chaud; que le mélange devait être fréquemment et fortement agité. Il a aussi remarqué qu'une température élevée pourrait nuire au succès de l'expérience. Du reste, il reconnaît que le principe, avancé par M. Poutet, est certain. C'est à l'usage et à l'expérience à prouver si cette méthode est préférable à l'ancienne. Nous ajouterons que tout ce qui peut déceler la fraude doit être accueilli avec reconnais-

sance, et que ceux qui, par leurs travaux, cherchent à mettre le peuple à l'abri des fourberies sans nombre inventées par la cupidité, méritent bien de leurs concitoyens.

Annales générales des sciences physiques, par MM. Bory, de St.-Vincent, Drapiez et Van-Mons.

Cet ouvrage que recommande à tous les amis des sciences le nom de ses auteurs, est publié à Bruxelles, par cahiers de huit feuilles à la fin de chaque mois. Nous rendrons compte incessamment de la première livraison qui vient de paraître; chaque cahier contiendra quatre planches, et la totalité des cahiers publiés dans l'année formera quatre volumes.

Les *Annales des sciences physiques* se composeront de Mémoires où seront tracées différentes parties de ces sciences sur le plan des aménités académiques. Elles seront rédigées en français, parce que, comme l'observent leurs savans auteurs dans leur Prospectus, le sixième des habitans de l'Europe qu'on peut porter à 160 millions, parle la langue française comme natale, et qu'un autre sixième, composé de personnes bien élevées de tous les pays, a acquis la faculté de la parler et de l'écrire.

« Le français, adopté dans la diplomatie, accueilli dans les cours et chez les grands, et plus répandu que ne le fût jamais aucune langue, sembla, dès lors, marcher à la conquête du monde civilisé. Si c'est un prodige, il est dû à la plume des philosophes bien plus qu'à la force des armes capable d'en retarder l'accomplissement, puisque l'abus de cette force soulevant l'Europe contre des triomphateurs; un certain esprit de vengeance prétendit faire de leur idiome un objet de proscription. Vain effort! Quand une nation jusqu'alors invincible succombait sous le poids de tant de peuples ligués, sa langue, comme anciennement la langue latine, triomphait des vainqueurs mêmes; et ces vainqueurs se soumettant sans répugnance aux chefs-d'œuvre dont elle abonde, n'ont peut-être remporté d'autre solide trophée d'une double invasion, que l'avantage de mieux entendre les écrits qui partout répandront désormais des vérités qu'il suffit d'énoncer pour frapper d'évidence.

» Aucune prédilection ne nous a déterminés en adoptant la langue française pour la rédaction d'un ouvrage où nulle partialité ne saurait avoir accès. Nous avons voulu le mettre à la portée du plus grand nombre des lecteurs. »

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de recommander à nos abonnés la lecture du Prospectus d'où nous tirons cet extrait. Ils verront avec autant de plaisir que de reconnaissance les services que les hommes de tous les pays ont rendus aux sciences, et ils ne manqueront pas d'unir leurs vœux aux nôtres pour le succès d'un ouvrage entrepris dans l'intérêt de tous les peuples. Ils sentiront bientôt qu'il doit être pour tous d'un grand degré d'utilité, en mettant chacun au courant des découvertes qui se font dans la partie septentrionale de l'Europe, et qui, exposées dans des langues presque inconnues à la majorité, sont perdues pour le plus grand nombre.

A la fin de chaque trimestre, il sera donné un extrait analytique de toutes les découvertes faites pendant sa durée par les savans de tous les pays.

Le prix de l'abonnement des Annales est de 50 fr. pour l'année, 27 fr. pour six mois, et 14 fr. pour trois mois.

On souscrit à Paris, chez Méquignon-Marvis, *libraire de l'École de médecine.*

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXIV. —— (46°. ANNÉE.) —— 24 Aout 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Les efforts que fait l'esprit pour passer d'une connaissance à une nouvelle découverte et du crépuscule dans le grand jour, sont aussi la source de beaucoup de maux. Je sais que le peuple ne peut pas s'imaginer qu'un homme de lettres, qui est assis toute la journée, lit, pense, combine, compose, décompose, approfondit, écrit, puisse épuiser ses forces, et même beaucoup plus promptement que ce paysan qui va labourer la terre; relève un fossé, essuie toutes les injures du temps, le froid, la chaleur, la pluie. Rien n'est cependant plus vrai, quoique des gens qui ne voient jamais au-delà des sensations, ne le comprennent pas.

ZIMMERMANN, *Traité de l'Expérience en Médecine*, tom. III.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

CONSTITUTION MÉDICALE.

MALADIES DES GENS DE LETTRES.

Quelque nombreux que soient les accidens qui résultent de la vie sédentaire, surtout lorsqu'elle est réunie aux travaux de l'esprit, il existe encore chez les hommes voués à l'étude, des causes particulières de maladies : ces causes dépendent de l'occupation à laquelle ils se livrent, elles ajoutent alors à l'action des causes générales, en portant sur un système ou sur un organe une impression spéciale : aussi les mathématiciens, ceux qui cultivent les sciences abstraites, les hommes d'état, en appelant constamment sur le cerveau les forces nécessaires aux fonctions des diverses parties de l'économie, sont particulièrement exposés aux douleurs de tête, aux fièvres cérébrales, aux apoplexies, et à la série des maux que traînent à leur suite les digestions lentes, pénibles et imparfaites. Ainsi la déclamation et le chant, qui par un usage modéré peuvent développer et fortifier toutes les parties, qui concourent à l'exercice de la respiration et de la voix, deviennent très-nuisibles, lorsqu'il sont forts et long-temps soutenus; ils contrarient alors la marche de la respiration, ils irritent, ils échauffent, ils enflamment la gorge, les poumons, et donnent lieu à l'enrouement, à l'extinction de la voix, aux maux de gorge, aux chaleurs de poitrine, à la toux, au crachement de sang, à la phthisie, à la fièvre lente, etc., etc.; ces accidens tourmen-

tent particulièrement les orateurs sacrés et profanes, les acteurs tragiques et comiques, les compositeurs, les musiciens, déjà exposés aux maladies générales, qui dépendent d'une étude prolongée et de la vie sédentaire. Le célèbre compositeur Grétry, en faisant dans ses Mémoires le tableau des accidens auxquels il fut en proie, nous trace un plan de conduite, qui sous plus d'un rapport nous paraît propre à soulager les maux que nous avons signalés : il fournit en même temps un exemple frappant de l'obstination des amans passionnés des sciences et des arts. « Je vomis du sang, dit Grétry, en sortant d'un concert où j'avais chanté un air fort haut de Gallupi; quoiqu'il se soit passé environ vingt-cinq ans depuis cet accident, je n'en suis pas guéri; il s'est renouvelé à chaque ouvrage que j'ai fait, etc., etc.; si j'avais pu renoncer à toute espèce de composition, j'aurais obtenu probablement une guérison complète, mais rien n'a pu m'arrêter, pas même la crainte de payer de ma vie le plaisir de me livrer à mon goût pour l'étude. » . . . .

Sans nous arrêter aux conseils médicaux, donnés à ceux qui pourraient se trouver dans sa position, parce que nous les croyons susceptibles de plusieurs modifications, nous passons à ceux qui rentrent dans les règles du régime; ils sont dignes de la plus sérieuse attention, et ils doivent présenter de grands avantages dans des cas analogues.

« Garantissez-vous contre l'humidité des pieds pendant l'hiver, couchez-vous de bonne heure; mettez vos jambes dans l'eau tiède, si votre tête s'échauffe trop pendant le travail; choisissez des alimens sains et de facile digestion, laissez les mets trop échauffans; prenez un remède d'eau froide tous les matins, faites-la dégourdir pendant l'hiver; ne buvez pas de vin sans eau habituellement : ne travaillez jamais après les repas, l'imagination est facile après la digestion du dîner; travaillez rarement le soir, si vous voulez une bonne nuit et un bon lendemain. »

La déclamation et le chant peuvent aussi occasioner des hernies; il n'est pas prudent de parler ou de chanter long-temps en public sans porter un bandage. Cette précaution devient nécessaire dans toutes les circonstances qui demandent un grand développement de la voix.

Le tempérament apporte encore des modifications qu'il ne faut pas négliger, car tous ceux qui exercent leur esprit aux dépens de leurs facultés physiques ne sont pas doués de la même constitution; on ne trouve pas non plus chez eux une harmonie complète entre toutes les parties de leur organisation; ils ont presque toujours un organe relativement plus faible, et c'est ordinairement sur cet organe que se fait sentir la première impression des excès auxquels on se livre. Cette circonstance ferait éviter bien des accidens, si on la consultait dans le choix d'une profession.

L'âge établit aussi des différences relativement aux effets produits par une application soutenue. L'enfance réclame impérieusement les exercices du corps, eux seuls peuvent le fortifier : on contrarie la nature, lorsqu'on fait servir à la culture des facultés intellectuelles, des forces destinées au développement du physique. L'enfance est l'âge des jeux, comme le disait *Anaxagore*, ce philosophe consulté par les habitans de Lampsaque un peu avant sa mort, sur l'objet de ses désirs, répondit « que vos enfans jouent en liberté le jour où j'aurai cessé de vivre. » Les parens et les instituteurs qui exigent des enfans un travail assidu, creusent le tombeau de leurs dispositions et de leur santé; il les traitent, dit Tissot, « comme les jardiniers, qui veulent vendre les primeurs, traitent leurs plantes; ils en sacrifient quelques-unes, pour les forcer à leur donner des fleurs ou des fruits, qui sont toujours de courte durée, et fort inférieurs à tous égards à ceux qui ne sont parvenus à leur maturité que dans leur saison; mais ils ont étonné, et on a vanté les serres et les couches du jardinier. »

L'époque la plus convenable pour se livrer à l'étude, et pour en contracter l'habitude, c'est celle de la jeunesse; il ne faut pas attendre l'âge mûr, pour entrer dans la carrière des lettres. Il est encore très-funeste d'augmenter tout à coup ses occupations de cabinet, ou de s'appliquer

brusquement à l'examen approfondi d'objets différens de ceux dont on avait fait jusqu'alors sa principale occupation. La nature est régulière dans toutes ses opérations, ses transitions sont lentes et insensibles; les changemens qu'elle opère sont ordinairement ménagés; le corps se trouve mal aussi de la prolongation des études, quand on arrive à un âge avancé; la veillesse, en diminuant la force du corps, nous avertit du besoin de ralentir les travaux de l'esprit.

Si la connaissance des maladies et des causes qui les produisent, suffisait à elle seule pour en assurer la guérison, nous n'aurions pas à déplorer si souvent la perte d'hommes utiles enlevés avant le temps; mais il faut au médecin quelque chose de plus que la connaissance du mal et de ses causes, pour obtenir ce qui fait l'objet de tous ses vœux, il lui faut le consentement entier et l'abandon sans réserve de ceux qui lui accordent leur confiance; or, c'est ce consentement, c'est cet abandon dont les gens de lettres sont avares. Si leur santé quoique déjà altérée, les laisse encore maîtres de leurs facultés, ils se font illusion sur leur état de mille manières différentes; l'un compte sur la vigueur de sa constitution, l'autre sur la force de l'habitude; enfin tous s'autorisent d'exemples qui ne prouvent rien pour aucun; ils craignent de s'arracher à leurs occupations, et ils font parade d'une obstination dont ils deviennent bientôt les tristes victimes. La maladie fait-elle des progrès, leur mobilité devient extrême, ils se créent des maux imaginaires, ils ont peur de tout; le découragement prend la place de ce qu'ils appelaient fermeté, sans leur donner ni la stabilité, ni la docilité nécessaire au succès d'un traitement.

Toutes ces difficultés ne doivent point arrêter le médecin qui veut vraiment être utile : et puisqu'il ne peut se flatter de vaincre la répugnance que les hommes de cabinet apportent pour l'ordinaire au traitement des maladies qui les affligent, il aura recours au régime capable de les prévenir. La base de ce régime repose sur la nécessité d'accorder des délassemens à l'esprit; la continuité du même travail fatigue le cerveau, elle le dispose aux maladies les plus graves, il ne peut acquérir de nouvelles forces que par la distraction; si l'habitude émousse la sensibilité, la variété des occupations la vivifie, l'inaction dispose à l'inaction; on redoute l'exercice qu'on trouve d'abord trop pénible; mais avec un peu de persévérance on a bientôt triomphé des obstacles factices qu'on se plaît à créer. « Tout » homme, dit *Tissot*, qui a passé quelques jours » à s'occuper dans son cabinet, se sent la tête » pesante, les yeux chauds, la bouche sèche, un » certain malaise dans la poitrine, une légère » tension au creux de l'estomac, plus de dispo» sitions à l'ennui qu'à la gaieté, un sommeil » moins doux, une pesanteur et un engourdis» sement dans tous les membres; s'il continue à » s'enfermer, tous ces symptômes vont en aug» mentant, et deviennent le germe de tous les » maux que j'ai décrits : deux ou trois heures de » promenade à la campagne, les dissipent tout-à» fait et rappellent la sérénité, la fraîcheur et la » force. »

Le pouvoir de l'exercice sur la conservation de la santé ne saurait être douteux, il ne s'agit que de choisir le mode le plus convenable. L'exercice à cheval est bien préférable à la promenade à pied, pour prévenir et dissiper les engorgemens du bas-ventre, si communs chez les hommes de cabinet; il rétablit la transpiration et favorise toutes les évacuations. La navigation est aussi d'un grand secours dans le même cas; les anciens en connaissaient tous les avantages, et Octave Auguste, affecté des infirmités attachés à la culture des lettres et au gouvernement d'un vaste empire, préférait la navigation à tout autre exercice.

Quelque soit l'exercice auquel on ait résolu de se livrer, il sera pris en plein air. L'air libre rafraîchit, il facilite la respiration et la circulation, il favorise la transpiration, ranime l'action des nerfs et fortifie tous les organes. Les délassemens qu'on cherche dans les jeux de cartes, d'échecs et de dés ont tous les inconvéniens de la vie sédentaire, réunis à ceux de l'application dans un air échauffé; si on ne peut jouir de la promenade, il

faut préférer les jeux qui exercent les diverses parties du corps ; le billard, la paume, le volant offrent cette ressource.

Mais, pour obtenir de l'exercice tous les avantages qu'il promet, il est nécessaire de lui assigner des bornes ; et de fixer les heures auxquelles il convient davantage. L'exercice sera toujours modéré, on aura la précaution de mettre un intervalle suffisant entre le mouvement du corps et les occupations de l'esprit : on aura soin de se reposer immédiatement après le repas. L'estomac a besoin alors de toutes les forces, que l'action des facultés physiques et intellectuelles pourraient lui enlever.

MÉDECINE PRATIQUE.

Vin de colchique.

L'emploi du colchique n'est pas nouveau en médecine, nous devons au célèbre Stoerck l'introduction de ce remède puissant dans la matière médicale. Ce médecin, qui avait résolu de faire servir les poisons végétaux au soulagement et à la guérison des maladies, n'oublia pas le colchique. Il l'expérimenta sur lui-même ; et, après avoir reconnu qu'une petite dose de cette plante vénéneuse était capable de déterminer des symptômes alarmans, mais aussi d'augmenter sensiblement la sécrétion urinaire, il résolut de la combiner avec le miel et le vinaigre ; il administra cette préparation dans les cas d'hydropisies par débilité, soit sous la forme d'anasarque, soit sous celle d'ascite. Les succès qu'il obtint, éveillèrent l'attention de quelques médecins allemands, qui en retirèrent des avantages. Les médecins français, dont la prudence louable dans une foule de circonstances, put dans cette occasion passer pour une circonspection pusillanime, négligèrent ce moyen puissant ; le colchique était presque tombé dans l'oubli, lorsque M. Home tenta de nouveau des essais et fit des remarques intéressantes sur l'action de ce médicament. Au nombre des maladies sur lesquelles il a dirigé ses recherches, il faut noter spécialement la goutte : cette affection cruelle, qui fait le tourment des riches, le désespoir des véritables médecins et quelquefois la fortune des charlatans.

M. Home a fait usage pour lui-même du colchique pendant dix-sept mois ; il l'a aussi administré à d'autres malades, et il en a obtenu de grands avantages : la longueur du traitement ne peut pas fournir d'argument contre la méthode, si du reste elle n'est, comme il le paraît, ni accompagnée ni suivie d'aucun danger : la goutte se présente sous des formes si variées, elle est ordinairement si rebelle aux traitemens les mieux entendus, qu'il faudrait se féliciter si on parvenait à la guérir, ou seulement à diminuer la fréquence et l'intensité des accès dans l'espace de dix-huit mois. M. Home administre le colchique infusé dans le vin ; abandonné à lui-même, ce vin laisse déposer un sédiment qui, pris à très-petites doses, enflamme, ulcère même les membranes de l'estomac et des intestins. L'infusion vineuse, donnée seule ou avec le sédiment, fait cesser très-promptement les accès de goutte et les rend plus rares ; isolée du sédiment par sa filtration, et administrée à la dose de soixante à soixante et dix gouttes, elle n'exerce aucune action fâcheuse, quoiqu'elle augmente les sécrétions, et rende le pouls irrégulier : à cette dose elle provoque ordinairement quelques nausées ; mais c'est le seul inconvénient qu'ait ressenti M. *Home*, et les autres malades qu'il a traités de la goutte par ce moyen.

Nous invitons les praticiens à mettre le colchique en usage contre les hydropisies et contre la goutte, s'il est vrai que ce remède héroïque ne puisse déterminer aucun des accidens qui l'ont fait négliger pendant un grand nombre d'années. Nous désirons que les médecins observateurs se livrent à l'étude de son action ; il suffit de l'employer avec précaution, de varier le mode de préparation suivant la sensibilité des individus : le régime, le climat, les habitudes sont des circonstances qui méritent toute l'attention des médecins ; elles les aideront pour l'ordinaire et les conduiront souvent à des résultats avantageux.

Borax.

Le borax, recommandé par quelques anciens médecins comme fondant, emménagogue, capable d'accélérer l'accouchement, de favoriser la sortie de l'arrière-faix et l'évacuation des lochies, était tombé dans l'oubli. On s'en servait seulement en gargarismes contre les aphtes et diverses ulcérations, ou en lotions contre les taches de la peau, etc. Aujourd'hui nous lisons, dans les Annales générales des Sciences physiques, l'article suivant fourni par M. *Van Mous* : On vient de proposer le borax en Angleterre comme un topique presque *infaillible* pour les ulcères cancéreux ; on applique sur l'ulcère, à l'aide de la charpie, sa solution pure ou mêlée avec l'extrait de jusquiame dans soixante parties d'eau. La charpie doit être maintenue constamment humide. On fait usage du même sel et avec le même succès pour le traitement des tumeurs scrofuleuses, intérieurement à la dose de plusieurs grains trois fois le jour, et extérieurement en l'incorporant dans du cérat fait avec le blanc de baleine.

RECHERCHES ET OBSERVATIONS

Sur l'emploi du baume de Copahu dans le traitement de la gonorrhée; par M. Rossignol.

La Bibliothéque médicale nous fournit aujourd'hui l'analyse faite, par le docteur de *Lens*, d'un Mémoire sur l'emploi du baume de Copahu. Cette thérébentine fut introduite en Europe par Pison, pour combattre la gonorrhée ; elle a été préconisée depuis par divers auteurs, et plusieurs observations, de MM. *Cullerier*, *Fizeau* et *Ansiaux*, ont prouvé son efficacité dans cette maladie ; mais personne n'en a fait un usage aussi fréquent que le docteur *Delpech* ; il semble d'après ses observations et celles de M. *Rossignol*, qu'on peut donner ce médicament à des malades de tout âge, de tout tempérament et *dans toutes les périodes de cette maladie.* Nous croyons avec M. *Lens* l'assertion trop générale ; et, en reconnaissant que le baume de Copahu est un des meilleurs remèdes contre la gonorrhée, quand elle n'est pas dépendante d'une cause vénérienne, nous sommes forcés d'avouer que la période inflammatoire de cette maladie ne comporte pas l'usage de ce moyen à haute dose, comme M. *Rossignol* l'indique, et qu'il est toujours dangereux de laisser manger et boire au malade ce qui lui plaît, de lui permettre de veiller, de marcher et de monter à cheval.

« Tous les faits, dit le docteur de *Lens*, rapportés par M. *Rossignol*, ne sont pas si extraordinaires ; mais tous supposent dans le baume de Copahu une sorte de propriété spécifique, indépendante de l'action stimulante ou astringente qu'on lui avait attribuée jusqu'ici. »

L'auteur a souvent donné cette thérébentine à la dose de quatre gros en vingt-quatre heures, mais associé à l'élixir vitriolique, qu'il regarde comme un excellent correctif de ce médicament, touchant l'action qu'il exerce sur les premières voies ; enfin, il dit l'avoir administré à la dose de vingt-cinq à trente gouttes une ou deux fois par jour, à des femmes d'une constitution délicate et affectées de flueurs blanches. Après avoir parlé de son action sur les muqueuses qu'il regarde comme inexplicable ; il invite les médecins à diriger sur ce point leur attention et leurs recherches.

Le baume de Copahu a été employé avec avantage contre les affections catharrales de la poitrine, des intestins et de la vessie par des hommes recommandables ; peut-être son usage est-il trop restreint ou trop négligé, il a réussi dans plus d'un cas de gonorrhée opiniâtre.

Il a été administré sous des formes et à des doses diverses ; avec du sucre, on en fait une espèce d'oléo-saccharum ; avec le savon et une poudre inerte, on en forme des bols, des pilules. *Chopart* le donnait dans une potion dont nous allons transcrire la formule.

Pren.	Eau distillée de menthe. . .	de ch. 2 onces.
	Alcohol.	
	Baume de copahu.	
	Sirop de capillaire.	
	Eau de fleur d'oranger.	1 once.
	Esprit de nitre dulcifié.	2 gros.

Mêlez.

On prend une et même deux cuillerées de cette potion dans la matinée, une à midi et une le soir; il est nécessaire d'agiter la bouteille chaque fois. Il est bon d'attendre la diminution de la période inflammatoire pour s'en servir, et de continuer l'usage une fois commencé pendant quinze à trente jours.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Procédés pour rétablir les beurres rances.

M. Bosc, à qui nous devons tous les jours de nouveaux moyens tendant à introduire des améliorations dans tous les objets de première nécessité, vient de publier dans les Annales d'Agriculture française, un procédé pour rétablir les beurres rances. Ce procédé, qui est simple, conforme aux principes et à la portée de tous les cultivateurs, consiste à mettre le beurre rance dans du lait frais, une pinte de lait pour une livre de beurre; on le bat à la manière ordinaire. Le beurre rance ne peut plus se distinguer du beurre formé pendant l'opération à la sortie de la baratte, et le petit lait est toujours très-bon pour la nourriture des cochons.

La cause la plus fréquente de la rapidité de l'altération de nos beurres, est qu'ils sont fabriqués des crèmes réunies de huit, et quelquefois de quinze jours; les crèmes sont nécessairement déjà rances lorsqu'on les met dans la baratte. Cela est si vrai, que, là seulement où le nombre des vaches est assez grand pour pouvoir battre le beurre avec la crème levée du jour ou au plus de la veille, les beurres sont fins et de garde comme *à Isigny*, *Gournay*, dans les *Vosges*, le *Jura*, le *Cantal*, etc.

Il est un moyen de faire partout du beurre excellent, on le pratique de tous temps dans les départemens du Nord; c'est de battre le *lait même* après qu'il est tiré; on dira peut être que le fromage sera perdu; point du tout, il restera dans le petit lait, il servira sous la forme liquide, comme ailleurs il sert sous la forme solide à la nourriture des agens de la culture.

Sans abandonner la pratique ordinaire de la plupart de nos départemens, parce qu'il faut du fromage sec, les propriétaires trouveraient leurs compte à battre ainsi le lait, pour leur propre consommation pendant les grandes chaleurs de l'été, époque où la crème rancit le plus promptement, et où l'usage du petit-lait de beurre est le plus favorable à la santé, principalement des ouvriers qui travaillent à l'ardeur du soleil.

Monsieur,

Je suis arrière-petit-fils de cet Argant, que le prince des auteurs comiques, l'immortel Molière a rendu si célèbre; à l'exemple de mon bisaïeul d'illustre mémoire, je respecte les médecins et je porte une estime toute particulière à messieurs les apothicaires. Rien au monde ne me paraît comparable à ces deux professions aussi honorables qu'utiles. Mon grand-père s'est fait médecin, et moi je me serais très-volontiers fait apothicaire, si je n'avais craint de me dégoûter des remèdes en apprenant à les préparer. Les cuisiniers sont-ils aussi friands de leurs sauces et de leurs ragoûts, que ceux qui ignorent par quels procédés, par quelles heureuses combinaisons on arrive à faire de si bonnes choses.

Quoique je n'aie pas l'honneur d'appartenir à la corporation des pharmaciens, je ne suis pas moins jaloux de sa réputation que si j'avais l'avantage d'en être ou le prevôt ou le syndic; et je vois avec douleur que des membres, sans doute plus avides d'argent que de gloire, ne craignent pas de se livrer à un trafic qui ferait rougir de honte le bon M. Fleurant, s'il pouvait revenir dans ce bas-monde. Croiriez-vous, par exemple, monsieur, qu'un pharmacien de la rue Neuve-des-Petits-Champs ou des environs, vend, à raison de la *modique somme* de huit francs le petit pot, une pommade d'un beau vert, à laquelle on a donné le nom pompeux de *pommade de kunkel*; cette pommade, assure-t-on, guérit à merveille les cancers ulcérés, les dartres, les vieux ulcères, et, chose bien digne de remarque, c'est que l'action

de cette *bienfaisante pommade* est d'autant plus énergique et d'autant plus rapide, que les ulcères sont plus anciens. Dans l'intention bien louable sans doute d'aider l'effet du topique, on donne, pour la *bagatelle de trois francs*, un petit paquet de poudre surnommée *poudre de kunkel*; dissoute dans l'eau, cette poudre prend la dénomination de purgatif dépuratif. Qu'on n'aille pas croire qu'il suffise d'user une seule fois de cet excellent purgatif dépuratif : revenez-y, vous assure le débitant, revenez-y tous les quinze jours, tous les huit jours, de deux jours l'un, tous les jours même si le mal est invétéré, il vous garantit du danger, il vous répond du succès.

Grands Dieux ! 3 fr. une médecine ! 8 fr. un petit pot d'onguent ! Ah ! monsieur, du temps de mon bisaïeul Argant on se purgeait à meilleur marché, et naguère encore on obtenait une livre d'onguent pour moitié du prix attaché à la *pommade kunkel*. Mais aussi vous pouvez faire usage de ces deux compositions sans la direction d'un médecin, sans l'assistance d'un chirurgien ; vous pouvez vous soigner vous-même, si mieux n'aimez en charger le pharmacien débitant. Alors, s'armant d'une trousse qu'il n'a pas appris à manier, il s'empresse, il vient remplir auprès de ses trop confians malades le rôle important de chirurgien. Si, satisfait de son adresse, le patient en sollicite une nouvelle preuve, peut-être la donne-t-il avec une complaisance qu'on ne trouve plus, hélas ! dans ces jours de désordre, que chez les gardes-malades : osons au moins présumer que s'il lui arrive le même accident qu'à l'apothicaire de Gilblas, il suivra l'exemple donné par son confrère de Grenade. Vous pensez peut-être que le pharmacien en question compose lui-même la pommade et la poudre décorées du nom de *kunkel*, et qu'il sait au moins ce qu'il vend au public ; point du tout, monsieur, il l'ignore complétement ; il n'en sait non plus que vous et moi. L'inventeur de ces *chères compositions* vit hors de Paris ; il prépare les pots, il fait les paquets, et les expédie à son dépositaire. Mais au moins cet habitant des champs est médecin, chirurgien, apothicaire ; non, monsieur, il n'est rien de tout cela. *Il a su inspirer de la confiance à M. le pharmacien*, et un bon acte notarié assure à ce dernier le débit exclusif de la pommade et de la poudre fameuse.

Voilà comme on se joue de la crédulité des hommes, voilà comme on spécule sur les misères humaines ! Comment se fait-il que, dans un siècle où l'on paraît s'occuper avec tant de soin de tout ce qui intéresse la santé et la vie, on ferme les yeux sur des abus aussi révoltans ! Comment souffre-t-on qu'un pareil brigandage s'introduise dans une profession, qui a tant de droits à l'estime et à la confiance publique ? En vérité je ne peux le comprendre ; mais, persuadé que le véritable moyen de faire cesser les abus, c'est de les exposer au grand jour, j'invoque votre intéressante Gazette pour appeler l'attention du collége de pharmacie sur les faits dont je viens de vous faire part, et que je vous prie de publier. Veuillez aussi me permettre de proposer à ce collége les deux questions suivantes :

Un pharmacien peut-il se rendre dépositaire d'un remède secret, composé par un homme qui n'a aucun titre pour faire et vendre des médicamens ?

Les lois et ordonnances existantes ne suffisent-elles plus pour réprimer de pareils abus ?

J'ai l'honneur d'être, etc.

Un de vos abonnés.

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE *sur les hémorragies internes de l'utérus, qui a obtenu le prix d'émulation au concours ouvert (en 1818) par la Société de médecine de Paris*; par Mme. veuve BOIVIN, avec cette épigraphe :

> En physique comme en morale, les maximes et les préceptes ne suffisent pas, il faut des exemples.

L'AUTEUR, dans une introduction où la science se trouve unie à la modestie, reconnaît d'abord l'importance de la question soumise au concours ; après avoir rendu justice aux lumières des sa-

vans qui l'ont proposée, il considère les propriétés du sang. Les fonctions que remplit ce fluide vivifiant dans l'économie animale, l'amènent à signaler les divers degrés du danger qui résulte de sa perte.

Rappelant ensuite la doctrine des anciens, trop négligée de nos jours, sur les hémorragies, il les distingue d'une manière générale en actives et en passives; il rapporte les premières à l'exaltation, les secondes à la privation des propriétés organiques des vaisseaux exhalans, *sensibilité et contractilité*. Après avoir admis, avec tous les médecins éclairés, que les hémorragies dépendent d'une altération des propriétés vitales, il regarde la matrice, sous le rapport de sa structure et de ses fonctions, comme un organe éminemment *hémorragique*.

Son Mémoire est divisé en deux parties : dans la première, il consacre plusieurs chapitres à la description de la matrice et de ses annexes; il indique les divers changemens qui s'opèrent dans ces organes pendant la grossesse, durant et après le travail de l'accouchement; puis, passant aux expériences tentées par les professeurs *Duboïs* et *Chaussier*, sur la nature des fluides et le mode de leurs transmissions de la mère au fœtus, et reconnaissant, avec le savant observateur *Chaussier*, que les résultats ne donnent pas une satisfaction complète, il ajoute : « Nous devons faire des vœux pour que de nouvelles recherches viennent répandre la lumière sur ce point des plus importans de la physiologie; lui seul peut nous conduire à la source de l'hémorragie utérine et au meilleur mode de traitement à employer contre cette maladie. »

Mme. Boivin, qui marche toujours dans le dédale de la pratique, le flambeau de l'expérience et de l'observation à la main, commence par des considérations générales sur les hémorragies de l'utérus; elle en fait des divisions et des subdivisions que nous ne pouvons pas même indiquer ici malgré leur importance; puis, passant aux causes et aux signes de chacune, elle traite ce sujet en maître, et conclut avec les meilleurs esprits que le traitement des maladies repose sur la connaissance des causes qui les produisent.

La seconde partie est entièrement consacrée à la solution de la question proposée; elle est remplie de recherches utiles, de discussions intéressantes, d'observations nombreuses et du meilleur choix : chacune d'elles sert de preuve aux diverses espèces ou variétés d'hémorragies utérines internes, et confirme le traitement convenable dans les différens cas.

Nous ne pouvons suivre les détails curieux et savans dans lesquels entre l'auteur; pour donner une idée juste de l'ouvrage que nous annonçons, il faudrait le transcrire. Toujours maître de son sujet, Mme. Boivin en présente toutes les parties avec une précision, une clarté et une méthode qu'on chercherait inutilement dans la plupart des écrits.

Les aphorismes d'Andrew Blake terminent ce mémoire, et contribuent à en faire l'ouvrage le plus complet que nous ayons sur les hémorragies de l'utérus. Riche de faits, l'observation vient toujours au secours de l'opinion, l'exemple accompagne toujours le précepte.

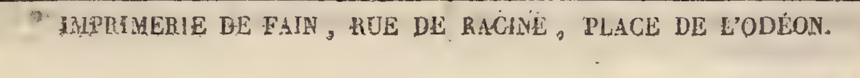
Nous ne pouvons mieux faire que d'engager les praticiens à le lire; nous le recommandons à la méditation des jeunes médecins, qui se destinent à l'art des accouchemens; nous désirons qu'il tienne une des premières places dans la bibliothéque des sages-femmes. Mme. Boivin, à qui la science est redevable de plusieurs ouvrages importans, nous confirme dans cette pensée, 1°. que les personnes du sexe sont susceptibles des études les plus sérieuses et les plus difficiles; 2°. que le gouvernement, au moyen de l'établissement formé dans l'hospice de la maternité, où doit rester le dépôt de la science des accouchemens, peut en remettre la pratique entre les mains des femmes, qui, dans les petites villes et les campagnes surtout, l'exerceraient au grand avantage de la société.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et reclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.



IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXV. —— (46e. ANNÉE.) —— 2 Septembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Quand le désir de la réputation est inspiré par l'amour de la gloire, quand il n'est qu'un sentiment, il est louable dans le médecin qui l'éprouve, et presque toujours alors il devient utile à la société; mais, n'est-il que la soif de l'or, il est bientôt injuste, artificieux et avilissant, par les manœuvres qu'il emploie. L'intérêt est la cause des bassesses les plus honteuses, et le principe de beaucoup de réputations usurpées.

Diction. *des Sciences médicales, article Médecin.*

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

Maladies des gens de lettres.

IIIe. Article.

L'homme de cabinet qui a pris sur lui de varier ses occupations, de modérer son travail, et d'augmenter son exercice habituel, a déjà fait un grand pas vers les moyens de conserver sa santé; mais il a besoin, pour réussir, de régler son régime diététique. Il portera son attention sur la quantité comme sur le choix des alimens qui lui conviennent: qu'il se souvienne bien que la quantité des alimens doit être proportionnée au travail; que les alimens qu'on digère nourrissent et donnent de la vigueur au corps, tandis que, dans le cas contraire, ils produisent une foule d'incommodités, dont l'action pernicieuse se fait sentir sur le corps et sur l'esprit. On peut bien essayer de combattre ces accidens avec les pilules *ante-cibum*, les élixirs amers, les poudres antiglaireuses et mille autres préparations aloëtiques, imaginées par la cupidité, vantées par le charlatanisme et reçues par la crédulité; mais ces médicamens incendiaires trompent ordinairement l'espérance, ou font payer trop cher le bien momentané qu'ils procurent.

S'il est nécessaire de fixer la quantité des alimens, il est important d'en régler le choix. « Il y a, dit Boerhaave, des gens de lettres qui osent manger les mêmes choses que les gens de la campagne, mais ils ne peuvent digérer ces alimens;

qu'ils choisissent ou de renoncer à l'étude ou de changer de régime, sans quoi de longues et cruelles obstructions dans les entrailles seront le fruit de leur indiscrétion. » Sans entrer dans le détail des alimens qui peuvent devenir utiles ou nuisibles aux hommes qui se livrent à l'étude, sans prétendre assigner le degré des avantages et des dangers de chacun en particulier, nous devons signaler les uns et les autres.

La viande, le poisson, les œufs, le lait, les légumes, les fruits conviennent aux gens de lettres; dirigeons-les dans le choix qu'ils doivent faire.

Les viandes jeunes et tendres sont préférables aux viandes vieilles, aux viandes salées, fumées ou faisandées; la graisse est difficile à digérer, elle cause des aigreurs; le poisson à écailles vaut mieux que le poisson gras et glaireux; les œufs seront mangés frais et cuits à la coque; le lait, quoique le plus doux des alimens et souvent le plus digestible, doit, dans quelques circonstances, être pris seul ou avec un peu de pain; les légumes, les plantes chicoracées surtout, les racines sucrées rafraîchissent, entretiennent la liberté du ventre, comme le font les fruits rouges et fondans. Mais pour pouvoir prononcer sur l'effet d'un aliment, il faut en avoir fait usage; il est bon et souvent indispensable de prendre conseil de la disposition de son tempérament, de cette manière d'être connue sous le nom d'*idiosyncrasie*.

L'union du règne animal au végétal est généralement convenable à la majorité des individus; mais la première des règles, c'est de borner le nombre et la variété des mets, c'est d'éviter les mélanges dans un même repas : une partie de la sobriété réside dans ce soin, et chacun sait que quelques hommes de génie durent à cette vertu la longueur d'une vie heureuse, et la conservation de leur santé, au physique comme au moral. *Cornaro*, ce noble Vénitien qu'on citera toujours lorsqu'on voudra appuyer d'un exemple frappant les avantages de la sobriété, écrivit, à l'âge de 95 ans, un ouvrage sur la naissance et la mort de l'homme, dans lequel, faisant le portrait de sa vie, il dit : « Je me trouve frais et gaillard, comme on l'est à 25 ans; j'écris sept à huit heures par jour : le reste du temps, je me promène ou je tiens ma partie dans un concert. Je suis gai; j'ai du goût pour tout ce que je mange; j'ai l'imagination vive, la mémoire heureuse, le jugement bon, et, ce qui est surprenant à mon âge, la voix forte et harmonieuse. »

Mais, s'il est nécessaire de s'abstenir d'une grande variété dans les mets, de manger modérément à chaque repas, et de les éloigner les uns des autres, il est indispensable de mâcher ce qu'on mange, parce que la mastication, en augmentant la salive, qui est le meilleur digestif, soulage l'estomac et favorise la digestion. La lenteur de cette fonction chez les hommes habitués à concentrer sur le cerveau les forces des autres parties, leur fait un devoir de mettre de longs intervalles entre leurs repas, et d'employer en délassemens le temps qui sépare le dîner du coucher. Leur sommeil, rarement profond et tranquille, ne peut être troublé par une digestion pénible, sans qu'il en résulte une agitation nerveuse qui les fatigue et les empêche de se réparer. Les gens de lettres feront de ces repas légers qui, comme le disait *Platon*, sont agréables pour le moment et pour le lendemain, s'ils veulent jouir d'un sommeil doux et réparateur, s'ils veulent conserver leur corps sain et leur esprit libre. Un repas abondant embarrasse la tête, obscurcit les idées, fatigue le corps, et réduit à l'impossibilité d'occuper utilement l'esprit. « Tous ceux qui mènent une vie sédentaire et se livrent au travail de la pensée, dit *Zimmerman*, croient qu'ils peuvent manger autant que ceux dont la vie est active; ils mangent certainement avec autant d'appétit, mais ils digèrent infiniment plus mal. Ainsi plus l'appétit des gens de lettres est grand, plus ils doivent s'observer dans leurs repas; sans cette attention, ils sentiront augmenter de jour en jour leurs flatuosités et les maux qui en résultent, en dépit de toutes les drogues qu'ils pourront prendre dans l'intention de se soulager; elles ne feront qu'empirer leur état.

Le choix des boissons n'est pas plus indifférent que celui des alimens. A juger de l'eau pure par

les avantages que des hommes illustres en ont obtenus pour conserver, pendant de longues années, leur corps et leur esprit dans les dispositions les plus heureuses, on serait tenté de croire que c'est la seule boisson qui convienne aux gens de lettres; cependant son usage exige des considérations.

L'eau, que des enthousiastes ont préconisée comme un remède universel, est utile aux tempéramens bilieux, mélancoliques, toutes les fois qu'il y a sécheresse, irritation, chaleur; enfin chez les personnes incommodées par des aigreurs: elle facilite alors les digestions, entretient les évacuations, diminue les pesanteurs de tête, et rend le sommeil plus calme. Cependant le vin, qu'on a accusé d'irriter les fibres, d'augmenter les aigreurs, de porter le sang à la tête, ne produit pas toujours ces effets pernicieux. Le vin vieux, léger, peut rendre des services aux hommes de cabinet; il convient aux constitutions lymphatiques, dans le cas de faiblesse, de langueur, d'inertie des organes de la digestion; c'est un tonique fort agréable contre l'épuisement occasioné par l'étude ou par les chagrins; mais en général il est bon de n'en boire qu'aux repas, et de le couper avec de l'eau.

Les liqueurs alcoholiques de toute espèce, pures ou édulcorées par le sucre, et aromatisées de quelque manière que ce soit, doivent être rejetées du régime des gens de lettres. On en a bien dit autant du thé et du café, mais cette recommandation ne nous paraît pas également fondée; et nous pensons que, s'il est raisonnable de blâmer l'abus de ces boissons chaudes, il ne l'est pas du tout de les proscrire. Le thé excite l'action des vaisseaux exhalans; *Zimmerman* le recommande à ceux qui sont obligés de s'exposer au froid humide. Il rétablit la transpiration, et s'oppose aux accidens qui sont la suite de sa suppression; il soulage les lassitudes qui en résultent. Le café dissipe les pesanteurs et les maux de tête, excite l'appétit, réveille l'action de l'estomac et favorise les digestions. On a remarqué qu'il était surtout avantageux dans les pays où l'on fait usage de la bière. Le café, dont l'usage est devenu général, a encore ses partisans et ses détracteurs: tous présentent des raisons et des exemples à l'appui de leurs assertions; vanté par les uns comme une panacée, il renferme, selon les autres, tous les dangers d'un poison lent. Ces opinions diverses prouvent le peu de solidité des règles générales; elles ne peuvent servir à combattre que l'abus, et elles font un devoir de consulter le tempérament, le climat, l'âge, le genre de vie, les circonstances environnantes et l'habitude.

Nous ne pouvons considérer le chocolat comme une boisson; c'est un aliment qui convient peu aux personnes dont la vie se passe dans l'inaction du corps. Quoique vanté contre l'épuisement, contre la faiblesse des convalescens, il est généralement difficile à digérer; mais il nuit surtout dans les embarras du bas-ventre et chez les sujets valétudinaires.

L'influence de l'exercice, des alimens et des boissons sur la santé, est grande sans doute; mais elle n'est pas continuelle comme celle qu'on reçoit de l'action de l'air. Les gens de lettres ont besoin d'un air libre, doux et d'une température égale; ils ne supportent pas sans inconvéniens ni les grandes chaleurs, ni les froids rigoureux. S'ils ne peuvent vivre à la campagne, qu'ils choisissent un appartement élevé, bien éclairé, situé près d'un jardin ou d'une place publique, et loin des manufactures, des fabriques d'où s'élèvent des exhalaisons malsaines. Ils préfèreront le feu de cheminée à la chaleur des poêles: l'air alors circule mieux dans l'appartement, et on se défend mieux du froid aux pieds, auquel on est exposé, surtout lorsqu'on s'abstient de mouvement, et que, par l'application, tout le sang est dirigé vers la tête.

Le froid aux pieds trouble les digestions, supprime la transpiration, cause des pesanteurs de tête, des maux de gorge, de poitrine, des rhumes, des coliques; il répand sur tout le corps un malaise général; aussi a-t-on dit, pour peindre le contentement d'un homme heureux: *il a les pieds chauds*. On ne négligera, pour y parvenir, aucunes précautions; on prendra souvent des bains

de pieds, on portera des chaussons, et on contractera l'habitude de se chauffer les pieds avant de se coucher; c'est le meilleur moyen de remédier aux insomnies.

La disposition qu'ont les gens de lettres aux congestions du cerveau, en rendant avantageuse l'habitude de se laver la figure et la tête avec de l'eau froide, devrait les avertir que l'usage du tabac ne peut que leur devenir funeste. En effet, pour peu qu'on examine de sang-froid l'usage de cette poudre stupéfiante, on est forcé d'avouer que quand elle n'aurait pas l'inconvénient d'exciter, contre les intentions de la nature, une sécrétion trop abondante de mucosités, et d'ajouter à l'irritation du cerveau, elle aurait au moins celui d'être complétement inutile.

L'observance exacte et régulière des préceptes généraux que nous avons donnés, et de plusieurs autres que nous ne faisons qu'indiquer, comme l'usage des bains tièdes ou frais, suivant la saison, le climat et le tempérament, l'emploi des frictions faites matin et soir, sur l'estomac, le ventre, et sur les extrémités, à l'aide d'une flanelle ou d'une brosse dite de santé, diminuera sans doute le nombre des accidens qui naissent de la contention de l'esprit unie à la vie sédentaire; mais elle ne peut préserver des maux attachés à la condition humaine. Les maladies des gens de lettres ont un caractère particulier qui tient à la distribution vicieuse des forces, et à leur concentration sur le cerveau, à la faiblesse relative des organes digestifs, à la lenteur de la circulation dans les viscères de l'abdomen; enfin à l'excessive irritabilité de leur système nerveux. Ces maladies portent ordinairement leur impression sur la tête et le bas-ventre, leur marche irrégulière n'est pas souvent aiguë, et les crises qu'elles subissent sont rares et imparfaites. Ces considérations sont d'une haute importance pour le traitement; et, sans exclure les modifications particulières réclamées par la nature du mal et la constitution du malade, elles doivent rendre très-réservé sur la saignée et les purgatifs. On n'oubliera pas non plus que le moindre accès de fièvre jette quelquefois les gens de lettres dans le délire, détermine chez eux un certain degré de faiblesse et de sensibilité, qui leur rend pénibles, le bruit, la société, le jour même. On se souviendra aussi que leurs convalescences sont toujours longues, souvent traversées par des insomnies fatigantes, et que le retour des forces est lent et difficile; un régime tonique et légèrement nourrissant, un peu de bon vin valent mieux pour remédier à ces accidens que les moyens pharmaceutiques; les frictions sèches remplacent avantageusement l'exercice lorsqu'il est impossible.

Les hommes de lettres trouveront dans les voyages, les distractions, la salubrité de l'air, le changement des habitudes, des sensations, et l'usage des eaux minérales, des secours qu'ils chercheraient inutilement chez eux. Mais pour en retirer tout le fruit qu'on est en droit d'en attendre, il faut d'abord connaître la nature de la maladie contre laquelle on veut les administrer, il ne faut pas attendre pour les employer que la maladie soit profondément invétérée, ou que le malade soit épuisé par la longueur du mal, ou par l'abus des remèdes. Le choix des eaux sera déterminé par la connaissance des principes qui entrent dans leur composition, par l'exactitude des observations de guérisons opérées par leur usage; enfin par la position des lieux. C'est pour avoir négligé ces considérations indispensables, qu'on trouve encore des médecins qui, pour flatter leur ignorance ou plaire aux gens du monde, appellent les eaux minérales, *le dernier refuge des malades et des médecins.*

CORRESPONDANCE.

MON CHER CONFRÈRE,

LES noms de *Lanthois* et de *Dupuytren*, accolés ensemble dans un journal, me causèrent, il y a quelques jours, de l'étonnement; mais ma surprise redoubla, quand je vis un éloge pompeux d'un ouvrage voué au mépris de tous les médecins, signé d'un nom qu'honore l'Europe savante. Le traité de la phthisie pulmonaire, dont il est question dans cet article, est bien ce qu'au-

rait inventé de plus pitoyable la médecine spéculative du quinzième siècle. L'auteur semble avoir pris à plaisir de rechercher un peu de chaque fausse théorie, pour en composer une plus déraisonnable encore. Il annonce avec emphase, et par des motifs que l'on devine aisément, que le public est un bon juge, que c'est pour lui qu'il écrit, qu'il ne recherche pas le suffrage des médecins. M. *Lanthois* ressemble au renard de la fable; mais il ne se rappelle pas cette maxime du fabuliste latin : *fallax vulgi judicium*. Ce traité informe est suivi de lettres et de certificats donnés à notre Esculape par les personnes innombrables sur lesquelles il a opéré ces cures miraculeuses. Que diront MM. *Laurenti*, *Salaberi* et consorts? En vérité ce n'est pas bien d'aller ainsi sur les brisées des autres. Quant à la publication de la *Physiologie* de *Grimaud*, M. *Lanthois* dit avoir été l'ami de ce professeur savant, philanthrope et désintéressé; je le veux bien, mais assurément il n'a jamais été son élève. Je l'avoue, je n'ose pas penser que le célèbre professeur *Dupuytren* ait pu se résoudre à sanctionner de son approbation des écrits qui prouvent l'ignorance absolue des élémens de la science, l'oubli total de ses devoirs et de la dignité de sa profession; je demeure persuadé qu'il existe quelque homonyme de ce nom recommandable. Le style qui règne dans cet ouvrage est ampoulé, il ressemble plutôt à celui d'un faiseur de romans qu'à celui d'un médecin. Pourtant je crois devoir féliciter l'auteur de ses progrès : j'ai vu quelquefois des écrits de sa propre main, qui n'étaient pas aussi corrects que ses ouvrages, et dont le style ne leur ressemblait nullement; il existe peut être aussi un autre *Lanthois*.

Dans l'article que nous mentionnons, on n'a pas parlé, sans doute par oubli, d'une gravure placée en tête du traité de la phthisie pulmonaire. Nous allons réparer cette omission : elle représente une médaille frappée en l'honneur de l'illustre médecin; sa figure s'y voit d'un côté gravée à l'antique, et l'exergue porte ces mots : *Au docteur Lanthois, le sauveur de l'humanité*. La modestie est toujours compagne du talent.

LOUYER VILLERMAY, d. m. p.

Réflexions.

Et nous aussi nous avons été saisis d'étonnemens, nous dirions presque d'indignation, en lisant dans l'Indépendant du 29 juillet, les éloges prodigués à la *Nouvelle théorie sur la phthisie pulmonaire*. Nous avons plaint bien sincèrement M. *Lanthois*; il a dû éprouver une partie des sentimens qui nous ont agités, s'il n'était pas prévenu; c'est, il faut en convenir, une trop rude épreuve pour sa sensibilité. Ah! M. *Dupuytren*, sur la grande part que vous faites à la louange, que n'avez-vous dérobé quelques lignes pour donner une idée de l'ouvrage? cette attention ne pouvait être perdue : elle aurait mis l'amour-propre du confrère un peu plus à l'aise, et vous auriez fermé quelques voies à l'erreur et à la crédulité.

La rapsodie que vous annoncez avec emphase n'est point au niveau de la science, sous les rapports théoriques et pratiques; elle ne renferme pas, comme vous affectez de le proclamer, des *préservatifs nombreux de la phthisie*. Les hommes instruits avec lesquels M. *Dupuytren* peut et doit marcher, savent que les *préservatifs* de cette cruelle maladie ne résident pas dans des élixirs, des sirops, des eaux, des pilules, etc., etc.; ni dans des rêveries dignes tout au plus de la *polypharmacie* des Arabes.

Nous ne dirons rien de l'édition de la *Physiologie* de *Grimaud* donnée par M. *Lanthois*; nous n'avons qu'une crainte, c'est que les idées de cet illustre professeur se trouvent altérées par l'éditeur, même sans qu'il s'en doute. Si on blâme notre inquiétude, nous répondrons par cette phrase remarquable du discours préliminaire du savant *Dumas*, mis à la tête du traité des fièvres de Grimaud son maître et son ami :

« Les fautes de style sont les seules que les éditeurs se fussent permis de corriger, s'ils l'avaient pu sans nuire au fond même des choses. »

Lorsque le rédacteur de l'article contre lequel nous nous élevons parle de *Grimaud*, les hommes de l'art ont du plaisir à reconnaître M. *Dupuytren*; est-il question de M. *Lanthois*, ils hésitent, en faisant des vœux pour que le chirurgien en

chef de l'Hôtel-Dieu ait été trompé ; ils se demandent si MM. *Dubois*, *Percy*, *Boyer*, *Pelletan*, *Larrey*, *Roux*, *Marjolin*, qui soutiennent avec lui l'honneur de la chirurgie française, ont jamais fait un pareil abus de leurs connaissances et de leurs noms.

M. *Lanthois* dit avoir été ami de M. *Grimaud*; tous ceux qui l'ont connu peuvent se glorifier de cet avantage : professeur affable, doux, instruit et modeste, il était aimé de ses élèves, estimé de ses rivaux ; praticien sensible, compatissant et désintéressé, il ne faisait acception de personne, il recevait et traitait tout le monde avec une égale bonté.

MÉDECINE PRATIQUE.

Annales cliniques de la société de médecine de Montpellier.

Observations sur les propriétés médicales de la pomme épineuse (datura stramonium), *par le* D. Alex. Marcet, *médecin de l'hôpital de Guy*, *membre de la société royale de Londres*.

Stoerck dans l'essai qu'il fit des poisons végétaux contre les maladies qui semblent se soustraire à un traitement rationel, n'oublia pas la pomme épineuse ; il l'administra dans la manie, l'épilepsie et les convulsions ; mais comme le succès, sans être nul, ne répondit pas à son attente, on en abandonna l'usage ; plus tard des médecins du Nord répétèrent ces expériences ; mais il régna si peu d'accord et de vraisemblance dans leurs assertions, qu'on ne put y ajouter aucune confiance. La fumée des feuilles de la pomme épineuse fut ensuite recommandée contre l'asthme : quelques personnes en fumèrent au lieu de tabac et s'en trouvèrent soulagées, elles servirent aussi à préparer un onguent, dont on usa pour diminuer les douleurs des hémorroïdes. Cette plante, sur laquelle on avait d'abord fondé de belles espérances, était tombée dans un discrédit total, lorsque le docteur *Marcet* apprit d'un de ses élèves, que le docteur *Norvord* d'Ashford dans le comté de Kent faisait un fréquent usage de l'extrait de stramonium qu'il préparait lui-même, et qu'il administrait avec succès, surtout dans les cas de vives douleurs de rhumatisme. Il se décida à l'employer, et bientôt il eut à s'en féliciter.

Nous laisserons parler le docteur *Marcet* lui-même, sur la manière de préparer cet extrait ; et, pour exemple des cas qui en réclament l'usage, et des doses auxquelles il est nécessaire de le donner, nous choisirons quelques-unes de ses nombreuses observations.

Procédé pour préparer l'extrait de pomme épineuse.

Concassez et broyez une livre de graines de stramonium, faites-les cuire dans environ vingt-quatre livres d'eau, et réduire à huit livres : faites de nouveau cuire ces graines dans huit livres d'eau jusqu'à la réduction de la moitié ; passez cette seconde décoction, mêlez avec la première, et laissez reposer le tout pendant douze heures. Transvasez la liqueur qui se trouve débarrassée de la fécule et de l'huile, faites évaporer au bain-marie, jusqu'à une consistance convenable. Une livre de graines préparée de cette manière donne d'une once à une once et demie d'extrait.

On peut aussi préparer par le même procédé un extrait analogue, en substituant aux graines toute la plante coupée en petits morceaux.

Cet extrait préparé avec toute la plante m'a semblé, dans le petit nombre d'essais que j'en ai faits, beaucoup plus faible et d'un effet bien moins certain que celui qu'on prépare avec les graines.

Observations.

P. Cathagan, âgé de trente ans, fut admis à l'hôpital le 27 mars 1816 ; il était depuis quatre mois tourmenté dans les lombes et dans la hanche droite de vives douleurs, qui s'étendaient souvent de là jusqu'à l'aîne ; les ventouses, les

vésicatoires, les bains tièdes, le gaïac, l'opium, etc., etc., etc., avaient été essayés sans succès. Le 11 mai, je lui prescrivis des pilules, contenant chacune un quart de grain d'extrait de stramonium, à prendre trois fois par jour. Il en fut sur-le-champ tellement soulagé, qu'il put immédiatement après la première dose se lever et marcher, et que le 13 il sortit de l'hôpital.

William Rawson, âgé de quarante-huit ans, était depuis trois mois atteint d'une violente sciatique, lorsqu'il fut admis à l'hôpital. Après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes, on lui administra trois fois par jour un demi-grain d'extrait préparé avec les semences de stramonium; le soulagement qu'il en éprouva sur-le-champ fut très-frappant. Dans peu de jours, il fut en état de marcher sans douleur, et bientôt après il fut renvoyé bien guéri. Le stramonium ne lui occasionait qu'un léger vertige de quelques minutes, après chaque dose. Le même médecin a aussi administré l'extrait de stramonium dans le tic douloureux avec quelques avantages.

Les effets pernicieux produits par cet extrait, sont les mêmes que ceux occasionés par la plante: ils sont semblables à ceux qui résultent de la ciguë, de la jusquiame, de la belladone, etc., etc. Ils consistent dans les vertiges, les nausées, la sécheresse du gosier, une douleur vive à l'épigastre, de l'agitation, du délire; la figure devient rouge animée, on éprouve des éblouissemens; les yeux sont vifs et brillans, la pupille est dilatée.

On remédie à ces accidens par les vomissemens, les boissons abondantes acidulées, les pédiluves irritans, les lavemens purgatifs.

CORRESPONDANCE.

Monsieur et très-honoré confrère,

N'ayant rapporté que verbalement à l'Athénée de médecine, les deux observations sur l'emploi du seigle ergoté, pour accélerer le travail de l'accouchement, dont vous avez fait mention dans votre n°. du 5 août, il est échappé à M. le secrétaire de cette société de consigner dans son procès verbal, ainsi que je l'avais dit, que ces observations m'étaient communes avec mon confrère M. Serrurier; omission que je désire reparer, autant que possible, par la voie de votre Journal.

Je dois ajouter ici, que, ne pouvant déduire aucune conséquence de deux observations isolées, nous attendions pour les publier d'en posséder d'autres du même genre. Depuis lors nous en avons recueilli une troisième, qui a cela de remarquable, que le seigle ergoté employé dans les mêmes circonstances et de la même manière, n'a produit aucun résultat sensible. Nous avons donc très-bien fait d'attendre pour publier nos petits succès, aimant mieux y opposer nous-mêmes le correctif que de laisser ce soin à tout autre.

Villeneuve.

Réflexions.

Nous réparons avec plaisir l'omission involontaire de M. le secrétaire général de l'Athenée de médecine, et nous rendons hommage à la sage réserve de notre confrère Villeneuve; comme lui nous aimons à attendre pour prononcer sur la valeur des découvertes nouvelles et des moyens nouveaux livrés à la médecine pratique; mais nous sommes forcés d'en faire jouir nos abonnés, lorsqu'ils arrivent à notre connaissance. Notre dessein, en remplissant cette tâche, est de les soumettre aux essais des médecins qui nous lisent, d'appeler leur attention sur tout ce qui intéresse la science, et de leur fournir les moyens de multiplier les observations, qui seules doivent servir à constater l'efficacité d'un remède.

Confirmation de l'utilité du sulfure de chaux antimonié dans un cas d'affection cutanée rebelle; par le docteur Ruer, médecin dans le duché de Westphalie.

Il s'agit dans cette observation d'un paysan, âgé de vingt-huit ans, qui depuis cinq ans était atteint d'une affection herpétique qui occupait

toute la surface du corps à l'exception de la face et des mains. Il lui fut impossible de découvrir la cause de cette éruption qui était surtout gênante par la démangeaison qu'elle excitait. Beaucoup de moyens ayant été employés sans succès, M. *Ruer* recourut au sulfure calcaire antimonié qu'il donna selon la formule suivante :

Pren. : Mucilage de gomme adragant. . ℥ j.
Sulfure calcaire antimonié nouvellement préparé . . . . . . ʒ ß.

Divisez en pilules, n°. 60, à prendre deux fois par jour cinq pilules.

Les dartres furent en même temps lavées trois à quatre fois par jour, avec une solution d'un gros de sulfure calcaire antimonié dans quatre livres d'eau. La guérison a été effectuée en trois semaines.

(Extrait de la Bibliothéque médicale, analyse des Journaux Allemands, par le docteur *Marc*).

PHARMACIE.

Pommade astringente de verjus.

Pren. : Verjus, ou suc de raisin de vigne.
Lambrusque, dépuré. . . . . . 8 on.
Beurre récent, ou onguent rosat. 1 liv.
Cire jaune. . . . . 4 on.

Faites cuire ensemble en un vase de terre, jusqu'à la consomption du liquide aqueux. La pommade refroidie sera séparée de ses fèces et liquéfiée de nouveau.

On doit y ajouter suivant le besoin, par trituration,

Sousacétate de plomb. . . . . . q v.

Cette pommade, de laquelle nous avons obtenu de bons effets, agit comme astringente, adoucissante, sur les crevasses du sein, sur celles des lèvres. On peut l'employer aussi contre les hémorroïdes.

On aromatisera cette pommade avec quelque huile volatile, ou de l'essence de rose.

(Extrait du *Journal de Pharmacie*, par J.-J. Virey.)

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LYON.

Séance du 1er. juin 1819.

La société de médecine de Lyon propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, qu'elle décernera dans la séance publique de juin 1820, la question suivante :

Quels sont les vices de l'organisation actuelle des hôpitaux de Lyon? Quels sont les moyens d'y remédier?

Les Mémoires, écrits très-lisiblement, devront être adressés franc de port avant le 1er. avril 1820, à M. Gilibert, secrétaire général de la société, quai de Retz, n°. 37, à Lyon.

Les membres titulaires sont seuls exclus du concours. Les concurrens sont tenus de ne point se faire connaître, et de distinguer leur Mémoire par une sentence qui sera repétée sur un billet cacheté, contenant leurs noms, leurs adresses, ou celles de leurs correspondans.

Le secrétaire général,

Signé, GILIBERT.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. COLAS, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXVI. —— (46e, ANNÉE.) —— 11 Septembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Sicuti pro climatum et victûs rationum varietate, varia in hominibus oriuntur temperamenta; ità pro varietate temperierum medendi quoque methodus aliquâ ex parte varianda erit. Aliter innumeri in praxi medicâ committentur errores.

De même que la différence des climats et de la manière de vivre imprime aux hommes des constitutions différentes; de même aussi la variété des saisons exige quelques différence dans la méthode de traitement. Celui qui négligera ces préceptes commettra des fautes sans nombre dans la pratique de la médecine.

Baglivi, *praxeôs medicæ*, lib. I.

Malades reçus au Bureau central pendant le mois d'août 1819.

Fièvres non caractérisées.	49
Fièvres gastriques ou bilieuses.	303
Fièvres muqueuses	13
Fièvres adynam. ou putrides.	25
Fièvres ataxiques.	7
Fièvres intermittentes.	30
Fièvres catarrhales.	19
Inflammations internes	30
Fluxions de poitrine.	56
Érysipèles.	18
Varioles.	0
Douleurs rhumatismales.	36
Angines, esquinancies.	26
Catarrhes pulmonaires.	54
Coliques métalliques.	12
Diarrhées, dyssenteries.	16
Apoplexies et paralysies récentes.	43
Hydropisies.	25
Phthisies pulmonaires.	99
Ophthalmies.	43
Maladies sporad., chron. ou résultats.	557
Total.	1,452

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le nombre des malades admis dans les divers hôpitaux de Paris, pendant le mois qui vient de s'écouler, est plus considérable que celui des mois précédens. La prédominance des fièvres gastriques, bilieuses, qui font à elles seules près du quart des maladies, prouve bien l'influence des saisons sur la production et la forme des affections morbides. Quoique cette vérité, connue et publiée par les anciens, soit admise par tous les médecins qui prennent l'observation pour guide de leur pratique, et savent réduire à leur faible valeur toutes les hypothèses, quel que soit le nom qu'on leur prête, on ne peut trop la répéter. Il est nécessaire de le dire, aujourd'hui surtout, qu'on néglige la lecture des bons ouvrages, qu'on affecte de réduire toutes les causes des maladies à une seule, l'*irritation inflammatoire;* et tous les moyens médicamenteux, à l'application des sangsues et aux boissons mucilagineuses.

La chaleur a subi peu de variations ; le thermomètre de Réaumur n'a pas marqué moins de seize et plus de vingt-trois degrés, si ce n'est le matin qu'il est assez souvent descendu à six ou sept degrés. Les vents de nord-ouest et nord-est ont dominé ; ils ont soufflé Nord pendant dix-neuf jours, Est pendant deux jours, Ouest et Sud pendant dix jours ; le ciel généralement nuageux a été quelquefois couvert ; nous avons eu de la pluie à plusieurs reprises ; le tonnerre s'est aussi fait entendre, mais rarement.

Nous avons encore rencontré diverses éruptions anomales ; des variolettes ou petites véroles volantes se sont présentées à l'observateur, elles ont servi de prétexte à la malignité, à l'entêtement et à l'ignorance pour s'opposer à la propagation de la vaccine. Ces affections cutanées, souvent observées pendant les chaleurs, et surtout durant les épidémies de petites véroles, lorsqu'elles sont vues avec la légèreté que le commun des hommes apporte, même dans les choses les plus importantes, peuvent en imposer, pour une véritable variole ; mais elles ne soutiennent pas l'examen attentif, et ne peuvent laisser à l'homme instruit et probe, le moindre doute sur leur nature. Le docteur *Salmade*, dont toute la vie a été consacrée à l'étude et au traitement des maladies de l'enfance, à qui nous devons un ouvrage sur les scrophules, et qui, long-temps avant la découverte de la vaccine, dirigeait une maison d'inoculation, a fait disparaître toutes les incertitudes, à cet égard, dans son rapport au comité de vaccine. Il a eu soin de rassembler tous les faits dont il a été témoin ; il s'est aussi appuyé sur le témoignage de ses confrères, et sur ce qui a été publié par des sociétés savantes et des médecins distingués. Il a cité, avec éloge, les efforts des membres du comité du dépôt de vaccin de Marseille : ces hommes aussi éclairés que philanthropes, par des expériences nombreuses et des observations recueillies contradictoirement avec des médecins qui avaient une opinion différente, ont mis dans le plus grand jour la vertu préservative de la vaccine ; ils ont appris à distinguer, à séparer de la petite vérole, des éruptions qui ne lui appartiennent pas, et que cependant on prend à tâche de confondre avec elles. Nous devons un tribut d'éloges à M. le docteur *Tueffert*, de Montbéliard, département du Haut-Rhin ; et à M. le docteur *Bertrand*, de Commerci, département de la Meuse ; l'un et l'autre ont vu des épidémies de variolettes, et leurs connaissances, d'accord avec leur zèle, ont pu repousser les attaques des malveillans, rendre aux parens leur tranquillité, et conserver dans leurs départemens à l'heureuse découverte de *Jenner*, l'empire que lui assurent ses nombreux bienfaits.

Nous avons vu des maux de gorge, dont plusieurs ont disparu par l'effet des bains de jambes, des émétiques, des lavemens ; quelques-uns ont exigé l'application des sangsues ; mais alors l'inflammation tenait aux excès commis par les malades, au tempérament, ou à la suppression d'une évacuation sanguine. Quelques angines ont revêtu un caractère fort grave ; on nous a assuré que plusieurs étaient arrivées rapidement à l'état gangréneux, et avaient conduit leurs victimes au tombeau, malgré les secours médicaux les mieux entendus.

Des flux de ventre, soit diarrhéiques, soit dyssentériques ont pris la place des éruptions ; beaucoup ont cédé aux boissons mucilagineuses, aux bains tièdes, au repos et aux frictions. D'autres ont résisté à ces moyens, il a fallu ajouter les lavemens doux et calmans ; quelques-uns ont nécessité les vomitifs, les boissons mucilagineuses acidulées et l'emploi de quelques légers toniques. C'est sous l'influence de ces médicamens, aidés par un régime de la même nature que la convalescence s'est établie et s'est soutenue. En général, elle a été fort longue chez les sujets à qui on a fait des applications de sangsues, ou qui ont été condamnés à une diète trop sévère.

On accuse chaque année les fruits, et le melon surtout, d'être la cause des douleurs et des flux de ventre qui règnent dans cette saison. Sans être d'un avis entièrement opposé, nous croyons qu'il serait plus juste de faire tomber les reproches qu'on adresse à ces alimens, sur l'abus qu'on

en fait, et le peu de soins qu'on apporte dans leur choix.

Pour ne parler ici que du melon, que n'a-t-on pas dit? que n'entend-on pas répéter tous les jours sur les avantages et sur les dangers de ce fruit? les médecins mêmes sont peu d'accord sur ce point; et tandis que plusieurs le recommandent comme un aliment agréable, rafraîchisant, salubre, il en est qui, pour preuve des accidens qu'il occasione, citent ce dystique écrit en lettres d'or sur le frontispice d'une maison que fit construire un médecin, avec les richesses que lui valut l'exercice de son art :

Les concombres et le melon
M'ont fait bâtir cette maison.

Le melon, originaire de l'Asie, offre un grand nombre de variétés : on connaît le melon commun, le cantalou, le melon d'eau, etc., etc. La chair de ce fruit charme l'œil par sa couleur rougeâtre ou orangée; l'odorat par son parfum, et le goût par son suc vineux sucré et les délices de sa fraîcheur. C'est, surtout, dans les climats méridionaux qu'il devient avantageux : il tempère l'ardeur de la soif, il calme l'irritation produite par la bile, et nourrit, sans exiger de l'estomac un travail dont il est peu capable. Si les habitans des pays tempérés peuvent en attendre quelques services, c'est seulement pendant les chaleurs d'été.

Le melon convient aux personnes d'un tempérament bilieux, nerveux et même sanguin; mais il doit être mangé avec modération. Les femmes et tous les individus d'une constitution lymphatique, vivant dans un état de faiblesse, ou dans une disposition maladive, les convalescens ne le supportent qu'avec peine : c'est dans ces cas que la digestion en est difficile, et qu'il peut occasioner des coliques, la diarrhée, etc., etc. Nous ne croyons pas qu'on parvienne à rendre la digestion de ce fruit plus facile et plus prompte, en le mangeant avec du poivre, du sel, etc.; le sucre nous semble en être le condiment naturel. Nous sommes loin de blâmer l'habitude de boire un peu de vin pur sur le melon : si ce moyen n'a pas, autant qu'on le croit, la propriété d'en diminuer le danger et d'en accélérer la digestion, il a au moins l'avantage d'être fort agréable.

NOTICE

Sur l'art de revivifier les fleurs fanées.

On savait depuis long-temps que les eaux thermales de Gastein, dans les environs de Salzbourg en Autriche, ont la propriété de rendre aux fleurs flétries, qu'on plonge dans la source, leur fraîcheur et leur beauté primitives.

On croyait que cette action sur les fleurs appartenait uniquement aux eaux thermales de Gastein, et surtout à leurs principes tenus en dissolution; lorsqu'on vit annoncé dans les *Annals of philos.* de Thomson l'action de l'eau bouillante sur les fleurs, comme une découverte intéressante dans la physiologie végétale.

Il résulte des expériences tentées et répétées, que des fleurs fanées par l'exposition à l'air pendant vingt-quatre heures, plongées par leur tige, dans un vase d'eau à l'instant où elle cesse de bouillir, quelle qu'elle soit et même distillée, se redressent dans l'espace de quelques heures, et prennent une position tout-à-fait verticale. La corolle s'ouvre, les rides des feuilles disparaissent, leur verdure devient plus vive, le végétal reprend sa fraîcheur primitive, et peut demeurer encore vingt-quatre heures dans cet état.

Sans prétendre expliquer ce phénomène, M. Virey, à qui nous empruntons cette notice, le rapporte à la chaleur qui, rouvrant les vaisseaux resserrés de la plante en partie desséchée, permet à l'eau de pénétrer dans les pores, et peut ainsi rappeler les fleurs et les feuilles à la vie pour un jour ou deux. Ce qui le prouve c'est qu'on ne peut rendre la plus courte existence au végétal, dont les fleurs sont trop fanées ou presque desséchées.

On sait aussi qu'en tenant la tige d'une plante à une bougie allumée, et en brûlant même son extrémité et la plongeant ensuite dans l'eau froide, elle reprend une partie de sa vigueur, et devient

plus fraîche au bout de quelques heures, qu'une autre fleur semblable, dont la tige n'a point été chauffée ou carbonisée avant de la mettre dans l'eau.

Ces expériences, dont le résultat peut être agréable à tout le monde, inspireront sans doute de l'intérêt aux botanistes, aux jardiniers fleuristes; elles sont faites pour provoquer les recherches et les méditations des cultivateurs.

Du magnétisme animal.

Depuis cinquante ans à peu près, le magnétisme animal divise les médecins; et ce qui est bien remarquable, il ne s'agit pas seulement de son utilité, il n'est pas seulement question des maladies contre lesquelles il est applicable et de la manière de s'en servir, on attaque jusqu'à l'existence de cet agent. Le traitement désigné par *Mesmer* consistait en attouchemens, en manipulations, en mouvemens de mains promenées dans une certaine direction sur le malade qui, à la suite de cette manœuvre appelée magnétisme, devenait somnambule. Cet état ressemblant au sommeil, permettait cependant au magnétisé d'être en rapport avec son magnétiseur, de l'entendre, et de lui indiquer par une espèce de révélation les affections morbides de ses organes et les moyens de guérison. On pourrait croire dès lors que rien n'était plus simple que de constater la réalité et la valeur de cette méthode, cependant l'histoire du magnétisme prouve le contraire. Les magnétiseurs ne voient dans ce traitement que l'action d'un agent universel, *Mesmer* l'annonçait ainsi; tous prétendent que les plus anciens philosophes, chez tous les peuples, ont reconnu les lois de cet agent. Disons, en passant, que vouloir trop prouver, c'est ne rien prouver du tout, et que trouver le magnétisme dans toute la nature, c'est l'anéantir; il est aussi très-difficile de le voir dans le témoignage des philosophes de l'antiquité, quand on sait que les ouvrages des médecins de cette époque, qui pourtant étaient de bons observateurs, ne contiennent rien qui puisse avoir quelques rapports avec cette science. Il est de fait que jusqu'à ce jour le magnétisme semble aux uns une découverte sûre, intéressante et utile, appuyée sur des observations et sortie triomphante de toutes les discussions; tandis que pour d'autres c'est uniquement une illusion, une jonglerie, une imposture. En attendant que le temps, ce grand conciliateur, répande quelques lumières sur cette contreverse, formons des vœux pour que des hommes, également distingués par leurs connaissances et leur bonne foi, se mettent à la tête des deux partis; et contentons-nous de dire quelques mots sur les rapports de l'état actuel du magnétisme avec l'art de guérir.

Si on en croit les premiers magnétiseurs, le somnambulisme fut d'abord regardé, comme la crise nécessaire des manipulations, et les révélations du somnambule furent attendues avec impatience et recueillies avec intérêt. Les magnétiseurs actuels, même zélés, ne partagent plus aujourd'hui cette opinion; suivant eux, le traitement magnétique peut avoir lieu sans le somnambulisme, et les conditions de la guérison ne résident plus dans l'art de la divination. Les manipulations sont plus simples, on a pu même en retrancher des procédés superflus. L'opération dénuée de ces caractères mystérieux se prête moins aux pratiques superstitieuses; le magnétiseur ne feignant plus d'interroger et de prêter l'oreille à un oracle, est plus susceptible d'attention; il peut se livrer à l'observation avec plus de liberté et de sécurité, il voit une carrière moins incertaine, ouverte à ses travaux; il peut, libre de préjugés, en attendre patiemment le résultat, s'il veut noter avec soin les différens cas, et assigner leurs véritables caractères. L'exercice du magnétisme peut et doit être indépendant du somnambulisme, malgré les services immenses qu'il en a reçus; car, il faut en convenir, le magnétisme serait encore loin de la célébrité à laquelle il est parvenu, sans le secours du somnambulisme : ses prestiges ont séduit le public, ils l'ont attaché au magnétisme dont on le croyait inséparable. Cependant tous les magnétiseurs reconnaissent aujourd'hui que le somnambulisme

ne dépend point des diverses manipulations, qu'il peut exister seul, isolé, d'une manière indépendante, et tout en faisant des recherches particulières sur le magnétisme, ils soutiennent que le somnambulisme peut être étudié comme toutes les altérations auxquelles sont exposées les fonctions animales. Ces altérations, que nous appellons *maladies*, nous paraissent être le résultat de la réaction du principe vital; c'est aussi à cette réaction que nous rapportons le somnambulisme spontané ou naturel, état nerveux peu fréquent, et pour cela mal étudié jusqu'à ce moment : il se rencontre chez les personnes délicates, mobiles, nerveuses ; aussi les femmes en général y sont plus sujettes. Toute impression subite, vive, forte ou durable, comme la frayeur, un désir violent, etc., etc., peuvent le déterminer; une concentration de la sensibilité sur les organes de la génération, la suppression des règles l'ont occasioné quelquefois. Il se complique avec la catalepsie, maladie avec laquelle il conserve quelque affinité. L'empire de la volonté sur le système locomoteur paraît alors suspendu, et quoique la parole subsiste, les sensations ne semblent pas les mêmes que dans l'état ordinaire. Mais combien de points obscurs il reste dans l'explication de la nature du somnambulisme! nous ne connaissons ni ses causes, ni les dispositions sous lesquelles il se développe, ni le pronostic qu'on peut en porter. Nous ignorons sa marche, ses dangers et les changemens qu'il peut apporter dans le développement des maladies avec lesquelles il se complique. Le champ est vaste, il peut exercer l'observateur impassible, qui voudra se livrer aux recherches, sans autre but que celui d'avancer la science. Quel que soit, du reste, le jugement que subira un jour le magnétisme, espérons que la médecine fera tourner les discussions à son profit, et s'enrichira des faits qui auront rapport avec le somnambulisme spontané.

F.......

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE ET OBSERVATIONS

Sur l'épidémie du cholera morbus qui a régné au Bengale pendant l'été de 1818.

Par J-J. DÉVILLE, chirurgien du navire *la Seine.*

> *Cholera morbus epidemicè jam sæviebat et infracto tempestatis calore erectus, atrociora convulsionum symptomata..... secum trahebat....*
> SYDENHAM.

Ce Mémoire, fait par un jeune élève de l'école de Paris, a obtenu le suffrage de l'Académie royale des sciences, qui se plaît à rendre justice au talent d'observation et à a modestie de l'auteur. Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'aujourd'hui que chacun à la manie d'écrire, beaucoup de gens avec moins de richesses auraient fait un gros livre; M. *Déville* se contente d'exposer ce qu'il a vu; il le fait avec candeur; et, se méfiant de ses forces, il laisse à d'autres le soin de tirer de ses recherches des conséquences qui pourront servir à éclairer la science. Sans prétendre remplir ce rôle, dont notre confrère se serait sans doute fort bien acquitté, nous allons puiser dans ces mêmes observations une description du *cholera morbus*, qui pourra mettre nos lecteurs dans le cas de profiter de ses travaux; nous nous servirons de ses propres expressions.

« Situé sous un ciel brûlant, au milieu de plus fortes chaleurs de l'été, n'ayant pour tout aliment que du riz, buvant de l'eau fangeuse, couché dans la malpropreté et souvent en plein air, l'Indien de la dernière classe du peuple devait, plus que tout autre, être exposé aux ravages du *cholera.* La mauvaise qualité de ses alimens, la grande quantité d'eau que la chaleur l'obligeait de boire, et surtout le changement brusque qui s'opéra dans l'atmosphère; les chaleurs de l'été, ayant immédiatement suivi l'hiver ou la saison froide et humide, peuvent être considérées comme les causes de cette épidémie. Les ouvriers employés dans les chantiers, et le plus

exposés à l'ardeur du soleil, en étaient atteints les premiers. »

Les gens qui chez nous cultivent la terre, les faucheurs, les moissonneurs ne sont-ils pas sans cesse sous l'influence de ces causes délétères ? Et cette eau qu'ils tiennent au frais, afin de s'en gorger lorsque la chaleur les y contraint, ne serait-elle pas remplacées avec avantage par une petite quantité de vin ou d'eau-de-vie ? Pour faire la description des symptômes de la maladie, nous rapporterons une observation de M. Déville, qui seule est une histoire fidèle du cholera morbus.

« Francisque Lacroix, âgé de vingt-deux ans, fut pris tout à coup de violentes douleurs d'estomac, accompagnées de vomissemens et de selles abondantes. La nature des évacuations et leur couleur étaient sans doute la même que dans les autres observations : aussi l'auteur, pour ne pas se repéter, ne dit pas ici qu'étant liquides verdâtres, par haut et par bas dans le début ; elles devenaient d'une couleur plus foncée et même noire. » Le pouls était petit, intermittent, les yeux égarés, la faiblesse extrême ; en moins d'une demi-heure on comptait déjà vingt-quatre vomissemens et presque autant de selles ; les douleurs étaient si vives que le malade fut bientôt livré aux plus fortes convulsions : ses membres étaient tremblans, sa figure violette ; enfin, les symptômes augmentant toujours, tout annonçait une mort prochaine. Quarante gouttes de laudanum, administrées en deux fois, ne changèrent pas l'état du malade ; au contraire il n'existait plus d'intervalle entre les vomissemens et les selles. Des sinapismes furent appliqués sous la plante des pieds, vingt nouvelles gouttes de laudanum furent encore données. Les vomissemens dès lors commencèrent à se calmer, les selles diminuèrent peu à peu ; cependant les douleurs persistaient encore, lorsque l'effet des soixante gouttes de laudanum se fit sentir, il se déclara une espèce de délire particulier à l'opium ; mais les douleurs se calmèrent ; le pouls presque insensible reprit peu à peu son état naturel, le malade s'assoupit ; la diète et l'eau de riz achevèrent la guérison. Un mois après il fut pris de la même maladie à la suite d'un excès de liqueurs alcoholiques, cause fréquente du cholera morbus. Cette méthode que nous devons au célèbre Sydenham, et qui est devenue celle de tous les médecins éclairés, n'est pas la seule que M. Déville ait employée ; il a administré, avec un succès au moins égal, l'éther sulfurique, tantôt seul, tantôt mêlé avec le laudanum ; il a aussi su distinguer les cas qui exigeaient l'addition de l'eau de riz, des limonades, des sinapismes, des vésicatoires, du diascordium, des potions cordiales, etc. Il résulte, du traitement au moyen duquel il a pu arracher à la mort des hommes que les préjugés religieux et l'ignorance y conduisaient irrévocablement, que les maladies dans lesquelles se présente comme symptôme prédominant un grand trouble du système nerveux, cèdent en général à l'usage presque exclusif des antispasmodiques.

Il est facile de remarquer dans ce recueil la supériorité de notre médecine sur celle des Anglais, qui dans cette affection prodiguaient les tamarins et le calomel purgatifs qui ne font qu'ajouter à l'irritation. C'est un avantage de plus qu'il est facile de trouver à la France sur sa rivale.

LOUYER VILLERMAY NEVEU D. M. P.

P. S. Dans le dernier numéro, article signé *Louyer Villermaÿ*, on a oublié *Neveu*.

OBSERVATION *d'une fièvre inflammatoire nerveuse avec péripneumonie, dans laquelle, pendant et après l'administration du* musc, *il s'est établi une solution avantageuse, que la nature avait constamment refusée aux saignées les mieux indiquées ; par* M. RÉCAMIER, *médecin de l'Hôtel-Dieu.*

Madame L**, âgée de trente-quatre ans, enceinte de sept mois, après avoir éprouvé un léger malaise dans la journée du 18 avril 1818, est prise tout à coup, dans la nuit du 18 au 19, d'une violente douleur dans le côté droit du thorax, avec difficulté considérable de respirer et fièvre forte.

Le 19 avril, deuxième jour : douleur de côté des plus vives, tussicule sèche, oppression considérable, angoisses; peau chaude, souple, assez haliteuse vers les parties supérieures seulement; langue humide; soif; pouls dur, à cent vingt-quatre pulsations. — Saignée de deux palettes; cataplasme émollient sur le côté droit; eau d'orge, eau de poulet. — Le sang tiré est riche et couenneux.

Le soir : point de décoloration de la face, malgré la saignée, crachats avec quelques stries de sang; pouls dur et brusque. — Nouvelle saignée de deux palettes (sang riche).

Troisième jour : nulle détente, malgré la moiteur des extrémités supérieures du corps; toux, crachats rouillés, oppression spasmodique; pouls brusque et dur, à cent vingt pulsations; constipation. — Saignée de deux palettes. Passage de la douleur au côté gauche du thorax. (Application de sangsues sur ce côté; eau d'orge; petit-lait.)

Quatrième jour : continuation des accidens, toux, expectoration, oppression, fièvre. A deux heures, consultation avec M. Hallé (saignée), augmentation du malaise; le pouls devient plus brusque. Nuit comme les précédentes, très-fatigante par les quintes de toux et la difficulté de respirer.

Cinquième jour : point de mieux; pouls moins résistant, toujours brusque et au-dessus de cent vingt pulsations. La malade cesse alors de sentir les mouvemens de son enfant. On se détermine à une cinquième saignée. (Cataplasme sur les côtés; sinapismes aux pieds.)

Sixième jour : augmentation de tous les accidens, forte céphalalgie, visage très-coloré en rouge. (Le soir, on applique un vésicatoire sur le côté.) Rêvassserie pendant la nuit, agitation.

Septième jour : augmentation de la douleur de côté et de l'oppression; le pouls devient plus brusque et s'élève à cent trente pulsations. Le vésicatoire est enlevé le matin, en raison de l'exaspération des accidens, malgré la phlyctène produite. La tension du ventre et l'évacuation de quelques matières bilieuses par bas, engagent à prescrire deux cuillerées d'un loch avec l'huile de ricin, lequel provoque beaucoup de malaise et de tranchées, sans évacution.

Dans l'après-midi : augmentation de la douleur de côté et de tous les autres symptômes. Le redoublement du soir menaçant d'être formidable, le pouls devenant mollasse, on se décide à réappliquer des sangsues sur le côté gauche. (Sinapismes aux mollets.)

Le soir : le pouls est encore plus brusque, résistant, ce qu'il n'a jamais cessé d'être; le malaise va en croissant. (Vingt-huit sangsues, tant sur le côté gauche que sur l'épigastre.) Après leur application, soubresauts des tendons, paupières à demi baissées, délire; agitation la nuit.

Huitième jour : augmentation des accidens; pouls brusque, mais évidemment faible, au-dessus de cent trente pulsations; yeux à demi ouverts; affaiblissement, suspension des plaintes, toux sèche, menace de suffocation par la déglutition de la moindre quantité de liquide. Le visage se soutient fortement coloré en rouge.

A midi et demi, consultation avec MM. Hallé et Gardien, accoucheur de la personne dont il s'agit.

A une heure, on commence l'usage du musc, à la dose de six grains en trois pilules.

A quatre heures, le pouls est moins brusque, il ne donne plus que cent vingt pulsations; les yeux restent moins entr'ouverts, la céphalalgie diminue de violence, la déglutition s'effectue moins difficilement, la suffocation est moins imminente. (Trois autres pilules de musc de deux grains.)

Le soir, à neuf heures et demie : diminution de la fréquence du pouls, expectoration de quelques crachats portant l'empreinte de la maturité. (Trois pilules pour la nuit.)

Neuvième jour : continuation du mieux, expectoration muqueuse moins rouillée, pouls à quatre-vingt-seize pulsations; la diminution de l'affaissement fait que la malade se plaint de la difficulté de trouver une position qui lui convienne : le contraste de ses plaintes avec l'état d'apathie de la veille et le mieux général, sont très-frappans.

Dixième jour : pouls à quatre-vingt-huit pul-

sations. On ne donne plus, dès lors, que deux pilules de musc par jour.

Le onzième jour : on n'en donne plus qu'une seule, et l'on commence à passer quelques cuillerées de crème d'orge à l'eau.

Du onzième au quatorzième : simple mouvement fébrile dans le jour; exacerbation modérée pendant la nuit. Le pouls ne remonte plus au-delà de quatre-vingt-dix pulsations; il devient moins brusque de jour en jour. La malade commence à sentir remuer son enfant; on la met à l'usage du llon.

Du quatorzième au dix-huitième : sueurs nocturnes, générales, abondantes; alors, seulement diminution de la coloration de la face, proportionnée aux saignées.

Dix-neuvième jour : apyrexie complète; convalescence confirmée : les potages légers passent très-bien.

L'accouchement le plus heureux a eu lieu le 1er. juin; l'enfant est en très-bon état.

Bibliothéque médicale.

RÉFLEXIONS.

Cette maladie inflammatoire avec prédominance d'un état nerveux, dans le traitement de laquelle les saignées générales et locales ont été portées aussi loin qu'il était possible de le faire, surtout quand les accidens, au lieu de diminuer, prenaient de l'accroissement sous l'impression des moyens débilitans et des topiques irritans, présente quelque chose d'analogue, à ce que *Sydenham* disait être déterminé par un *principe subtil et spiritueux*. Elle offre surtout une grande ressemblance avec cette dominance nerveuse, que *Sarcone* rencontra souvent dans des maladies aiguës de poitrine. Ce praticien avait reconnu que cet état, s'il résistait à quelques saignées, aux sangsues, aux boissons émollientes et aux fomentations de même nature, cédait promptement aux antispasmodiques; il donnait la préférence à quelques doses légères d'opium.

L'état de grossesse, qui tend à introduire un excès de sensibilité dans tout le système, l'accélération remarquable du pouls, l'augmentation des accidens pendant l'action des sinapismes et des vésicatoires, semblaient autant d'indications pour l'emploi des antispasmodiques. Nous regrettons que l'auteur n'ait fait aucune mention du tempérament de la malade, et de ses habitudes physiques et morales.

Quoi qu'il en soit, cette observation, dont on trouve des exemples chez les auteurs, qui n'est pas rare dans la pratique, peut offrir un avantage réel, aujourd'hui que des médecins d'ailleurs distingués, refusent de voir autre chose qu'une irritation sanguine dans toutes les maladies, et ont la prétention de croire que le seul moyen d'en triompher, c'est l'effusion répétée du sang et l'usage des boissons mucilagineuses.

ACADÉMIE DE DIJON.

Séance du 22 avril 1819.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, propose pour sujet du prix de physique la question suivante :

Jusqu'à quel point peut-on, dans l'état actuel de la physique, expliquer les phénomènes météorologiques aqueux?

Le prix pour cette question est une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les Mémoires envoyés au concours seront adressés, franc de port, à M. Vallot, secrétaire de l'académie, avant le 1er. mars 1821, année où le prix doit être décerné; ce terme est de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement, ni indirectement; ils joindront à leur Mémoire, un billet cacheté contenant leurs noms, qualités et demeures, et portant la même épigraphe que celle mise en tête de la pièce.

Ils sont prévenus que l'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés; mais les auteurs auront la liberté d'en faire prendre des copies, s'ils le désirent.

Les membres résidens de l'Académie ne sont point admis au concours.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXVII. —— (46e. ANNÉE.) —— 23 Septembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Ces prétendus praticiens qui s'imaginent suivre la nature dans tous les cas même où ils méconnaissent ses opérations, m'ont souvent échauffé la bile ; quelquefois aussi ils m'ont apprêté à rire. Si ces gens suivent la nature sans l'avoir étudiée, qu'ont donc fait ces grands restaurateurs de la médecine parmi les Grecs et les Arabes ? leurs veilles, leurs travaux, leurs ouvrages, ne méritent donc que nos mépris ? En vérité, ceux qui pensent ainsi et s'en font tant accroire de leur pénétration, n'ont jamais connu ni la nature, ni ses opérations, ni ses indications, ni les moyens et les méthodes de la secourir dans le besoin. Apprends donc encore à mépriser le vain babil de ces suffisans ; quelle que soit la ressource de ton grand génie, ne rougis pas de la moisson abondante que tu as recueillie dans les écrits immortels de nos maîtres.

Friend, *lettre à Mead.*

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2 ; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

MATIÈRE MÉDICALE.

Dans les savantes considérations que Bichat a placées à la tête de son anatomie générale, cet illustre physiologiste se plaint de l'imperfection de la matière médicale, *ensemble informe*, selon lui, *de formules aussi bizarrement conçues que fastidieusement assemblées.* L'abus signalé par Bichat a été reconnu par les médecins de nos jours ; leurs formules sont plus simples que celles de leurs prédécesseurs, et la matière médicale, en perdant une richesse stérile, a gagné en exactitude et en précision.

Mais parmi les substances simples elles-mêmes qui sont aujourd'hui employées, la plupart contiennent un ou plusieurs principes actifs ; unis à d'autres principes tout-à-fait inertes, qui trop souvent en diminuent l'énergie ou en masquent les effets. L'ipécacuanha nous en offre un exemple. Selon ses espèces, le principe actif qu'il recèle est plus ou moins abondant, plus ou moins neutralisé par diverses substances dépourvues de toute vertu. De là, les résultats souvent très-variables que donne l'ipécacuanha. Voilà pourquoi, indépendamment des dispositions individuelles, la même dose provoque tantôt des vomissemens, tantôt des selles, et d'autres fois reste sans effet. Il était donc utile de chercher à séparer de cette racine le principe actif que l'on y soupçonnait. MM. Magendie et Pelletier y sont parvenus ; ils ont nommé cette substance *émétine* ; on l'admi-

nistre à la dose de deux grains dans quatre onces d'eau. M. Pelletier s'en sert pour composer des pastilles qui contiennent un huitième de grains d'émétine ; on les emploie avec avantage dans la coqueluche, les catarrhes pulmonaires, etc. ; ces deux savans ont d'ailleurs constaté que l'émétine, donnée à des chiens à la dose de douze à quinze grains, détermine l'empoisonnement avec les mêmes symptômes que le tartre stibié.

Un semblable travail avait déjà été entrepris, sur l'opium par M. Sertuerner. Il en avait extrait la *morphine*, substance végéto-animale, offrant toutes les propriétés des alcalis, insoluble par elle-même, mais devenant très-soluble lorsqu'elle est unie à un acide, et possédant au plus haut degré, lorsqu'elle est à l'état de sel, toutes les propriétés de l'opium, qui, privé de *morphine*, n'a plus aucune vertu. Cet alcali à l'état d'acétate a été déjà employé en médecine.

On a de même isolé la *picrotoxine* de la coque du levant, l'*asparagine* de l'asperge. Les chimistes ont été moins heureux jusqu'à présent dans les travaux, que plusieurs d'entre eux ont successivement entrepris, pour découvrir le principe actif du quinquina.

M. *Pelletier* dans ces derniers temps a cherché à déterminer, s'il n'existait pas aussi un principe immédiat particulier dans plusieurs espèces de plantes, du genre *strychnos*, et particulièrement dans la noix vomique, la fève de Saint-Ignace et le bois de couleuvre (*strychnos colubrina*), substances dont les effets sur l'économie animale sont bien connus, depuis les travaux physiologiques de MM. *Magendie* et *Delille*, et particulièrement l'application qu'en a faite M. le docteur *Fouquier* au traitement de la paralysie. On sait que la noix vomique est un poison violent, et qu'administrée à haute dose, elle produit le tétanos et la mort ; donnée en quantité moindre à des individus hémiplégiques, elle a la singulière propriété de décider le spasme et la contraction involontaire des muscles paralysés seulement ; ceux qui sont encore soumis à l'influence de la volonté n'en ressentent aucun effet ; mais il faut savoir graduer la dose du médicament.

M. *Pelletier* a retrouvé, dans les trois espèces de strychnos qu'il a analysées, un seul et même principe qu'il a nommé *strychnine*, du nom même du genre. La strychnine, bien isolée de toutes les substances qui peuvent en altérer la pureté, ramène au bleu le papier de tournesol rougi par les acides, et elle est susceptible de se combiner avec ces derniers, de manière à former des sels ; en un mot, c'est un véritable alcali.

Les différens strychnos doivent-ils leurs propriétés vénéneuses à cet alcali? Les expériences de M. Pelletier, répétées par M. Magendie, prouvent que, si l'on donne à un animal les diverses substances qui entrent dans la composition d'un de ces strychnos, après que la strychnine en a été séparée, il n'en éprouve aucune incommodité. La strychnine au contraire introduite dans l'estomac d'un animal, ou injectée dans ses veines, occasione tous les symptômes de l'empoisonnement par la noix vomique en nature ; mais à un degré beaucoup plus énergique : il résulte encore de ces expériences que la strychnine, combinée avec un acide, est douée de propriétés plus vénéneuses, que lorsqu'on l'administre seule ; ce qui dépend sans doute de ce qu'à l'état de sel, elle est beaucoup plus soluble qu'à l'état de simple base.

« Un demi-grain de strychnine, dit M. Pelletier, fut insufflé dans la gueule d'un lapin. » Après deux minutes, des convulsions se manifestèrent, et l'animal périt au bout de cinq » minutes dans une attaque de tétanos. » Un quart de grain seulement de nitrate de strychnine amena la mort au bout de trois minutes.

Les effets de la strychnine sont diminués, mais non détruits par le mélange d'une certaine quantité de morphine. Les animaux auxquels on donne ces deux substances combinées éprouvent des accès tétaniques beaucoup moins violens ; presque toujours cependant ils finissent par succomber. Chez quelques-uns l'on a observé la paralysie des membres postérieurs et du train de derrière, tandis que les pates de devant et la poitrine étaient en même temps agitées par les mouvemens spasmodiques du tétanos.

D'après les considérations exposées au commencement de cet article, les praticiens qui ont reconnu l'utilité de l'emploi de la noix vomique en médecine, préféreront sans doute désormais l'usage de la *strychnine*, à celui de la substance même d'où elle est extraite. En n'employant que son principe actif, ils seront bien plus sûrs des effets de ce terrible poison à une dose déterminée, car il est vraisemblable que l'action de la noix vomique en nature peut varier comme celle de l'ipécacuanha.

M. Magendie a déjà employé la strychnine avec succès, à la dose d'un quart de grain, sur un vieillard atteint d'une débilité musculaire, suite d'une maladie cérébrale. Ce remède a produit des secousses tétaniques accélérées, l'état était sensiblement amélioré au bout de huit jours de traitement, et la force musculaire en partie rétablie. An........ F.

De l'ache.

L'ache, qui obtient à peine parmi nous un rang digne de ses propriétés alimentaires et médicales, jouissait chez les anciens d'un honneur poétique, égal à celui de la rose et du myrthe. Pindare, dans une ode à Xénocrate d'Agrigente, vainqueur à la course des chars, demande pour lui une couronne d'ache. Horace, préparant un festin pour le retour d'un ami, veut qu'on y prodigue et l'ache et les roses :

Neu desint epulis rosæ,
Neu vivax apium.

Ailleurs, il s'écrie dans un transport de joie :

Quis udo
Deproperare apio coronas
Curatve myrtho ?

L'ache avait encore divers attributs chez les anciens. Selon *Suidas*, l'on s'en servait dans les funérailles ; on en répandait sur les tombeaux ; cette plante passait pour être très-agréable aux morts. Cette attribution ne s'éloigne pas, autant qu'on pourrait le croire de celle que lui donne le poëte latin. Ne semons-nous pas de fleurs le monument d'un être qui nous fut cher ?

Considéré sous le rapport de son utilité, l'ache ne mérite pas une moindre attention. Son usage en médecine remonte à la plus haute antiquité ; Hyppocrate connaissait ses propriétés, et plusieurs fois il fait mention de cette plante. Elle fournit un aliment, car le céleri n'est autre chose que l'ache, à qui la culture a fait perdre son odeur fétide et son goût âcre. Cette même espèce inculte passe pour suspecte d'après l'avis de quelques auteurs. L'*apium graveolens*, dit M. *Loiseleur-Deslonchamps*, est regardé comme vénéneux dans l'état sauvage. Ainsi cette plante a cela de particulier, qu'elle réunit à elle seule des qualités tout-à-fait opposées ; elle fournit un aliment, un médicament ou un poison.

Ce végétal appartient à la classe des ombellifères. On en compte trois espèces : l'*apium aquaticum*, nom vulgaire *berle* ; l'*apium graveolens*, céleri sauvage ; l'*apium montanum*, livèche.

Nous négligerons la description de ces plantes, parce qu'on la trouve dans tous les livres de botanique, et nous passerons à leurs propriétés et aux usages qu'on en fait.

La berle. Il en existe deux espèces ; la *berle chervis*, originaire de la Chine, est extrêmement douce ; on la cultive, dans presque toute l'Europe, comme plante potagère. Ses racines ont un goût fort agréable ; *Tibère*, au rapport de *Pline*, les aimait beaucoup, et il en exigeait des Germains une certaine quantité en forme de tribut annuel. *Margraff* en a retiré un sucre aussi blanc et aussi bon que celui de canne. *Boërhave* dit avoir obtenu d'heureux effets de la racine de chervis dans l'hémopthysie, l'hématurie et les maladies inflammatoires des voies urinaires. Nonobstant ce témoignage recommandable, cette plante est reléguée dans nos cuisines, où l'on en prépare des mets sains et agréables. La berle à feuilles larges passe pour apéritive et antiscorbutique. On la prescrivait en décoction, ou bien l'on employait son suc à diverses doses dans le scorbut, les obstructions, la chlorose, la gravelle, l'ascite et les fièvres inter-

mittentes. Elle cause, dit-on, aux bestiaux qui en mangent pendant l'été, une sorte de délire furieux.

Le céleri sauvage pousse des tiges de la hauteur d'environ deux pieds. Elles sont remplies de sucs d'une odeur vineuse et d'un goût âcre et désagréable; sa racine est longue, grosse et pivotante. Les animaux, excepté les moutons et les chèvres, rejettent cette plante. Elle est, dit-on, apéritive, carminative, vulnéraire, anti-hystérique, et expectorante. Comme plante suspecte, il faut user de précautions dans son administration. Ses graines faisaient partie des quatre semences chaudes majeures des anciens.

L'ache des montagnes est d'une odeur forte, d'une saveur âcre et aromatique; elle est carminative, emménagogue; elle donne du ton à l'estomac et facilite les digestions. Vantée contre l'ictère comme un spécifique infaillible, elle est aujourd'hui tombée dans un entier discrédit. Gabelchover rapporte une observation qui porterait à croire qu'un bon moyen de rappeler les règles, c'est de faire manger des feuilles de livèche aux femmes chez qui elles sont supprimées. Cette plante entre dans plusieurs préparations pharmaceutiques, et en particulier dans le sirop d'armoise. Ses feuilles, mêlées avec d'autres fourrages, soulagent et guérissent la toux des bestiaux. L. V. N.

MÉDECINE PRATIQUE.

MON CHER CONFRÈRE,

Je vous adresse une observation dont je demande l'insertion dans votre intéressante Gazette; elle servira, je crois, à prouver que le vin de *Seguin*, dont on connaît depuis long-temps les propriétés en France et chez l'étranger, dans le traitement des fièvres intermittentes simples et ataxiques, dans les fièvres adynamiques, etc., dans les faiblesses d'estomac et dans plusieurs maladies chroniques, peut encore servir à combattre des maladies graves de plus d'une espèce, et surtout des névroses compliquées d'atonie générale, ou seulement de débilité des voies digestives.

Mme...... demeurant à Paris, âgée de trente-huit ans, d'un tempérament nerveux et lymphatique, réglée à dix-sept ans, mariée à vingt-deux ans, mère de huit enfans, était depuis ses premières couches sujette à des douleurs d'estomac, qui revenaient souvent, augmentaient constamment avant le flux menstruel, et diminuaient pendant la grossesse. Ces douleurs occasionaient quelquefois le vomissement, et la malade, ordinairement constipée, vivait dans un état de maigreur qui faisait soupçonner des obstructions. Une sensibilité vive, une mobilité nerveuse extrême multipliaient ses douleurs, et rarement elle passait un jour sans souffrir; c'est au milieu de ces maux qui, pour être vagues, n'en étaient pas moins constans, ni moins cruels, que Mme..... éprouva, dans le mois de février dernier, une fièvre muqueuse; elle fut traitée par des boissons délayantes et légèrement aromatiques, des bains de pieds, des lavemens par fois laxatifs, quelques doses faibles d'ipécacuanha. La maladie resta stationnaire; on consulta, il fut décidé qu'on donnerait un émétique et quelques purgatifs : les efforts de vomissement furent prodigieux, la sensibilité générale, surtout celle des organes de la digestion fut augmentée; la céphalalgie devint le symptôme prédominant; on crut d'abord à une complication laiteuse, et l'on eut recours aux sudorifiques et à de nouveaux purgatifs sans aucun succès; cependant la région épigastrique devint plus douloureuse, elle accusait un état sub-inflammatoire. On prescrivit les boissons mucilagineuses et l'application réitérée des sangsues sur les surfaces douloureuses. Des symptômes d'*adynamie* survinrent; on administra successivement les toniques, les antispasmodiques et le quinquina sous diverses formes, associé tantôt avec l'opium, tantôt avec le camphre, le musc, l'éther : il fut toujours vomi, et la faiblesse parut s'accroître : on commença dès lors à craindre pour les jours de la malade; je fus appelé, et par le tableau de tous les symptômes qui s'é-

taient succédés, quoique irrégulièrement, je reconnu que la sensibilité de l'estomac (il rejetait tous les médicamens) et la faiblesse générale constituaient les principaux accidens. M'aidant alors de tout ce qui avait été fait avant mon arrivée, je proposai le vin de *Seguin.* La malade en prit une heure après une cuillerée à bouche, elle le continua à la même dose toutes les deux heures. Le jour et la nuit se passèrent sans aucun vomissement; le bouillon même passa, elle dormit. Le lendemain on continua; la dose fut augmentée le troisième jour : alors les douleurs de tête devinrent rares, celles de l'estomac cessèrent, il y eut des déjections spontanées. La malade demanda du lait, qu'elle avait toujours digéré facilement, disait-elle; je lui en permis trois fois par jour, elle le prit sans cesser le vin de *Seguin*, dont elle buvait deux cuillerées à bouche à trois heures d'intervalle. La convalescence n'a pas subi de dérangement, la santé au bout de six semaines est devenue meilleure qu'elle n'était depuis dix à douze ans. Mme.... par reconnaissance et pour faciliter la digestion, ou calmer quelques douleurs de tête dont elle est par fois tourmentée, prend de temps en temps quelques cuillerées de ce vin éminemment tonique et fébrifuge.   BLANCHETON, D. M. P.

OBSERVATION.

Atrophie des testicules.

CRÉPEL, âgé de 28 ans, d'une bonne constitution et d'une stature ordinaire, entra au service en 1812, où il se distingua plus d'une fois. Rentré des prisons de Russie, dans ses foyers, il ne put y rester long-temps; l'habitude d'une vie active et le désir de signaler son courage, le portèrent de nouveau à prendre du service.

Le 5 juillet 1817, il fut accusé d'avoir dérobé une chemise à l'un de ses camarades; et, bien qu'il protestât de son innocence, il fut saisi, étendu sur un banc, et maintenu fortement dans cette position par six soldats, pour recevoir ce que les militaires appellent *la savate.* Pendant les efforts qu'il fit pour se soustraire à ce châtiment injuste, les testicules se trouvèrent exposés à un froissement si considérable, que la tunique albuginée, forcée de céder, livra passage aux vaisseaux séminifères; ceux-ci remontèrent le long des cordons spermatiques, dont ils augmentèrent le volume. La douleur fut excessive; mais les cris de ce malheureux ne purent changer sa position. L'indignation et la honte lui firent garder le silence sur la douleur qu'il éprouvait; au bout de quelques heures, l'inflammation du scrotum se manifesta avec une sensibilité vive des testicules, qui se trouvaient considérablement affaissés. La tumeur inflammatoire céda aux moyens antiphlogistiques; mais la douleur inguinale restait la même, et le malade avait de la peine à se tenir debout à cause de l'engorgement du cordon. Quelque temps après, affaissement des bourses, diminution des testicules, dont il ne resta bientôt que l'épididyme unie à la membrane séreuse, qui, s'étant pelotonnée, formait un corps très-petit, d'une sensibilité si exaltée, que la moindre pression excitait les douleurs les plus vives; elles avaient lieu chaque fois que le muscle cremaster, en se contractant, appliquait l'épididyme contre l'anneau, et le malade était alors obligé de prendre une position horizontale : à toutes ces lésions physiques se joignait un abattement moral qui donnait à ce militaire du dégoût pour son service. La morosité de son caractère augmentait chaque jour, et la pusillanimité s'empara de son âme, auparavant si mâle et si belliqueuse. La présence du sexe ne provoquait plus chez lui aucuns désirs; le souvenir du passé ne lui laissait que des regrets; éprouvant de l'ennui et de l'inaptitude pour tout ce qui demandait de l'activité, fatigué des plaisanteries de ses camarades, dégoûté de l'état militaire, il chercha, mais en vain, à obtenir son congé. Crépel prit alors le parti de déserter; bientôt il fut conduit dans les prisons d'Arras. Transféré à Lille pour passer au conseil de guerre, il fut jeté dans la prison *Saint-Pierre*, d'où il sortit le 20 janvier 1818, pour être traité à l'hôpital mili-

taire, d'une gale invétérée. Quelques jours après, il se plaignit de tiraillemens douloureux dans l'aine : en examinant cette partie, je m'aperçus que le scrotum était ridé, aplati, presqu'entièrement vide. Le cordon des vaisseaux spermatiques était tuméfié, très-douloureux; les testicules n'avaient plus aucune forme, et la membrane séreuse repliée sur elle-même formait un corps oblong avec l'épididyme resté dans toute son intégrité. Sa verge avait conservé sa grosseur ordinaire; mais elle n'était plus susceptible d'érection, elle était condamnée à une flaccidité et à un repos absolu. L'embonpoint était remarquable, les saillies musculaires étaient effacées, les formes arrondies; la figure légèrement bouffie avait perdu de son expression hardie; les yeux étaient ternes; la voix d'abord rauque avait pris un timbre faible et plus aigre. Quoiqu'il eût peu de barbe, il était, avant son accident, obligé de la faire une fois tous les huit jours; depuis lors, il pouvait rester deux à trois mois sans penser à ce soin; la privation des testicules avait de même influé sur les organes locomoteurs, et les fibres musculaires étouffées sous la graisse étaient moins susceptibles d'entrer en action : elles avaient perdu de leur consistance. L'influence nerveuse était diminuée, il y avait peu d'expression dans les gestes; cependant une apparence de force semblait encore masquer cet état d'inertie et de langueur. L'intelligence était affaiblie, la mémoire ne retraçait que lentement et faiblement le passé; son imagination ne lui présentait qu'un avenir funeste; l'ennui et le dégoût étaient à leur comble; enfin toutes les habitudes physiques et morales étaient marquées au coin d'une froideur propres aux personnes éminemment lymphatiques. Le changement déterminé dans l'organisation de ce militaire, par le broiement des testicules, était immense, puisqu'avant son malheur il avait le caractère propre aux tempéramens bilieux. Vif, courageux, entreprenant, le tumulte des camps plaisait à son audace; passionné pour l'état militaire, il chérissait les habitudes du soldat; sa vie était dissipée, il se livrait au vin et aux plaisirs de l'amour; maintenant privé des organes qui constituent l'homme, devenu timide et lourd, il ne trouve de bonheur que dans le repos; la paresse et la solitude forment ses goûts favoris.

Tel est l'état de cet infortuné : faisant à peine partie de l'espèce humaine, il supporte la vie comme un mal. Condamné à végéter par la lenteur de ses fonctions organiques, et la difficulté de ses mouvemens; privé des désirs et des illusions du bel âge, il ne lui reste plus de souvenirs, que ce qu'il en faut pour entretenir ses regrets.

Pihorel, d. m.

Erreurs populaires.

Plusieurs journaux ont annoncé qu'un particulier de Marseille avait un moyen infaillible de reconnaître le sexe de l'enfant que portait une femme. Le toucher du pouls lui suffisait, disait-on, pour pénétrer ce mystère, *credat judeus Apella, non ego*. Si les journaux avaient cité pour autorité un médecin, même d'un nom recommandable, j'aurais douté de la réalité d'un tel prodige; et je ne l'aurais démenti qu'après avoir cherché à l'apprécier. *Un particulier* nous inspire si peu de confiance, que nous n'hésitons pas à combattre, avec les seules armes du raisonnement, une erreur qui tend à augmenter les erreurs déjà trop nombreuses dont le public est imbu relativement à la médecine. Elle peut du reste avoir des conséquences funestes. Qu'on se figure une femme, bercée pendant sa grossesse d'une illusion que l'habitude lui aura rendu chère, qu'elle aura déjà proclamée dans le voisinage, dont elle se sera réjouie avec son époux; qu'on se figure cette femme, dans le moment où sa sensibilité, exaltée par les douleurs et le plaisir d'être mère, frustrée de ses espérances, déchue de son attente, trompée dans ses plus chers désirs, et qu'on me dise si une telle situation n'est pas mille fois plus pénible et plus dangereuse que l'incertitude à laquelle la nature l'avait condamnée. Si, comme le croyaient les anciens, la matrice était divisée en deux parties; s'il était vrai que les

garçons occupassent la droite et les filles la gauche, je pourrais penser que la situation de l'enfant a une influence sur la circulation générale. Mais comme il n'existe aucune différence pour la situation, pour le volume, pour la forme, entre le produit de la conception renfermant un fœtus, quel que soit son sexe, la circulation dans l'un ni l'autre cas ne peut subir aucun changement particulier.

C'est ici le lieu d'appuyer une vérité énoncée dans un des derniers nos. du Journal général de médecine, savoir : que les erreurs médicales, répandues dans la société, ont pour base les fausses théories rejetées aujourd'hui par la science. Il semble que plus ces erremens sont anciens, plus ils ont d'attraits pour la multitude; c'est que la plupart des personnes, que la curiosité porte à ouvrir des ouvrages de médecine, rencontrant ordinairement de vieux livres abandonnés par les médecins, choisissent précisément ce qui présente quelque chose d'extraordinaire et de merveilleux, faute de savoir distinguer ce que renferme de bon et de mauvais ces bouquins vermoulus. Loin de moi l'intention de m'élever contre les écrits des anciens. Nous y puisons tous les jours comme à une source sacrée. Que ces demi-savans rencontrent, par exemple, les œuvres de l'immortel Paré, si fécond en découvertes, ils liront avec avidité le traité des monstres, ceux de la génération, des fièvres, et ne feront pas la plus légère attention à son apologie, à ses voyages, à tout ce qui a rapport à la chirurgie que ce grand homme avait devinée. La lecture des ouvrages de médecine, et surtout celle des anciens auteurs, ne peut enfanter dans le public que des erreurs semblables à celles que nous signalons. C'est une mine d'or, elle est féconde; mais il faut savoir l'exploiter.

L. V. N.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

Des maladies épidémiques ou populaires, à l'usage des officiers de Santé; par P. A. J. B. Trannoy, d'Amiens, docteur en médecine, de la Faculté de Paris, etc., etc., etc.

Présenter aux officiers de santé, le tableau des maladies épidémiques ou populaires qui règnent dans les lieux, où ils sont appelés à exercer l'art difficile de guérir, signaler les causes et indiquer le traitement convenable à ces maladies, est une idée heureuse et dont l'utilité est incontestable; elle honore le médecin qui la conçoit, et lui donne des droits à la reconnaissance lors même qu'il ne remplit qu'imparfaitement la tâche qu'il s'est imposée.

Le traité élémentaire que nous annonçons est divisé en huit chapitres.

Les deux premiers renferment la topographie physique et médicale du département de la Somme, dont le docteur Trannoy habite le chef-lieu; le troisième présente des généralités sur les maladies épidémiques; le quatrième est destiné à exposer les causes, les symptômes et le traitement des maladies épidémiques en particulier; le cinquième, à établir la concordance de l'état de l'atmosphère et des lieux avec les maladies qui ont régné depuis l'automne de 1815, jusqu'au mois de janvier 1819; le sixième indique les maladies épidémiques qui se sont fait sentir pendant le même espace de temps dans les arrondissemens d'Amiens et de Doullens: le septième trace le traitement de la fièvre muqueuse épidémique simple et compliquée d'*adynamie* ou d'*ataxie*; le huitième fait connaître les moyens préservatifs des maladies épidémiques et les antidotes des poisons tirés des trois règnes de la nature. — L'ouvrage est enrichi de dix tableaux synoptiques, dont six sont destinés à faire voir l'ensemble du plan des chapitres; des quatre autres, un sert à la comparaison de la variole naturelle avec la variole inoculée et la vérolette, ainsi qu'au parallèle du vrai avec le faux vaccin; les signes fâcheux des maladies épidémiques, les crises qu'elles subissent et les médicamens qu'elles réclament, sont indiqués dans les trois autres tableaux.

Le docteur Trannoy se montre partout ennemi déclaré des pratiques exclusives et des innovations introduites par l'enthousiasme dans l'art médical; plein de la doctrine d'Hippocrate, de Baglivi, de Sydenham, de Baillou, etc., etc.; il fait au pays qu'il habite l'application des principes qu'il a puisés dans la lecture de ces princes de la médecine; il reconnaît avec tous les praticiens dépouillés de l'illusion des théories que les températures diverses, leurs changemens brusques, la sécheresse, l'humidité, la pesanteur, l'élasticité de l'air agissent sur les individus, et que la position des lieux, les tempéramens, les âges, les sexes, le régime, etc., etc., apportent des différences dans la manière dont ils sont affectés.

Nous n'essayerons pas d'entrer dans le détail de chaque chapitre nous nous contenterons d'observer que les divisions et les subdivisions des maladies admises par l'auteur nous paraissent trop nombreuses; elles font de son Traité élémentaire, une nosologie, qui, par la mul-

titude des affections qui y figurent, devient bien moins propre à aider la mémoire, qu'à la surcharger ; nous craignons même qu'elle ne serve à imprimer aux idées, une direction fausse, bien loin de les rectifier. Quel est, en effet, l'officier de santé, capable de voir sans étonnement et sans embarras, réunis dans le même chapitre, *le rachitis* et la fièvre *gastro-ataxique*, bilieuse maligne, l'hydropisie et le *catarrhe trachéal*, le croup, la goutte et le *catarrhe auriculaire* ou *otite*, la vérole et la fièvre *mucos-oadynamo-ataxique*, la peste. Les termes scientifiques, comme on le voit sont répandus partout avec profusion ; cependant l'auteur semblait en avoir reconnu le danger, quand il dit dans sa préface : « Je n'ai employé les mots tirés du grec que lorsqu'ils étaient indispensables, attendu qu'ils rendent souvent notre science obscure par trop de richesses. »

Mais si la confusion nous paraît résulter des nombreuses divisions et des noms assignés aux diverses affections par M. le docteur Trannoy ; s'il est difficile de distinguer dans ses classifications, les maladies épidémiques, des endémiques, des sporadiques et des contagieuses, il n'en est pas de même du traitement. Le docteur réunit sur ce point important la sagesse à la simplicité : rejetant les mélanges monstrueux de substances qui ne peuvent que se décomposer mutuellement, il avertit qu'on doit attendre de la nature, quand elle est aidée, une guérison plus prompte et plus sûre, que de l'usage d'un *fatras* d'agens pharmaceutiques, dont les effets sont incalculables. Ses principes et sa doctrine reposent sur l'expérience et l'observation.

« L'usage d'un médicament, dit-il, se justifie par des faits et non par des hypothèses, des probabilités, des opinions, des théories plus ou moins hasardées : tout est relatif, rien d'absolu dans les effets des remèdes. Pour combattre avec avantage les maladies, il faut éviter l'esprit de parti, se garantir de tout système, etc., etc. »

Il s'élève avec *Fernel* et *Baillou*, contre l'emploi de la saignée et des purgatifs chez les habitans de la campagne ; il exprime franchement la peine que lui cause la théorie de l'irritation inflammatoire, au moyen de laquelle il est si facile de se croire et de se dire médecin ; il dévoile avec courage les inconvéniens de cette pratique, entre les mains des partisans outrés de cette dangereuse hypothèse.

M. Trannoy, qui prouve à chaque page de son Traité qu'il sent la dignité de sa profession, fait pour la répression du charlatanisme des vœux qui sont partagés par tous les médecins vraiment dignes de ce nom : ses vœux, jusqu'à présent, sont restés sans effets ; espérons, dans l'organisation de l'art médical, qu'on nous promet depuis si long-temps, et dont l'humanité sent tous les jours davantage le besoin.

PRIX.

La société de médecine pratique de Montpellier remet au concours, pour sujet d'un prix qui sera décerné dans la séance publique du 15 décembre 1820, et qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., la question suivante :

« Quel a été et quel est encore l'état de l'art de guérir dans la faculté de médecine de Montpellier ? Cet art a-t-il eu des époques de lustre ou de décadence, et quelles en ont été les causes ? Enfin, quels seraient les moyens de le maintenir ou de le rappeler au plus haut degré de célébrité ? »

Tous les Mémoires envoyés au concours doivent être reçus, avant le 1er. novembre 1820 ; le nom de l'auteur sera soigneusement renfermé dans un billet cacheté, et les Mémoires devront être adressés, francs de port à M. *Baumes*, professeur en médecine, secrétaire perpétuel de la société, rue de la Cure, n°. 267, à Montpellier.

La société donnera un prix d'encouragement à l'auteur d'un bon Mémoire sur l'épilepsie, à quelque époque qu'il lui soit envoyé.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. COLAS, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXVIII. —— (46e. ANNÉE.) —— 2 Octobre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'application raisonnée de l'électricité à la médecine a réellement fait moins de progrès que l'on ne semblait être autorisé à l'espérer. D'après les nombreux essais faits jusqu'à présent, il paraît qu'un sage emploi de ce moyen ne peut jamais être dangereux; et qu'au contraire, dans un grand nombre de maladies graves, on peut en retirer quelques avantages. Ce sont sans doute là de puissantes recommandations; et, si on ajoute que c'est un remède externe, qu'il n'est point douloureux, et qu'on peut l'appliquer immédiatement à la partie malade sans en intéresser aucun autre, on ne pourra s'empêcher de reconnaître qu'il peut être de quelque utilité,

Singer, *Élémens d'électricité*, etc.
Trad. de M. Thillaye, D. M. P.

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

MÉDECINE PRATIQUE.

Électricité médicale.

L'électricité, pour ainsi dire créée au commencement du dix-septième siècle, par le médecin Anglais Gilbert, ne faisait que de faibles progrès, lorsque le célèbre Franklin, profitant de la découverte de la bouteille de Leyde, mit hors de doute l'identité des effets de la foudre avec ceux de l'électricité. Dès ce moment cette branche importante de la physique occupa des esprits faits pour observer, et sa marche devint moins incertaine. Quelques physiciens, étrangers aux connaissances médicales, mirent dans l'emploi de cet agent trop peu de précautions pour apprécier ses résultats, et ils en conçurent les plus hautes espérances. Des hommes amis du merveilleux, voulurent trouver dans l'électricité un remède universel; quelques succès obtenus dans des maladies qui passaient pour désespérées, servirent de prétexte à l'enthousiasme, pour outrer ses éloges; on alla jusqu'à croire et à publier que l'électricité guérissait les cancers, les calculs, les cataractes, etc., etc., qu'on pouvait par son moyen transmettre les odeurs, et l'action médicamenteuse de différentes substances, à travers des vases de verre ou des chaînes; enfin que pour produire des cures merveilleuses, il suffisait de mettre quelques médicamens simples entre les mains du malade pendant qu'on l'électrisait.

Toutes ces rêveries disparurent lorsqu'elles

furent soumises au creuset impartial de l'expérience et les phénomènes étonnans de l'électricité, l'action puissante, exercée par ce principe sur l'économie animale, fixèrent l'attention de quelques hommes sages ; on s'occupa de rechercher s'il n'était pas possible de faire servir cet agent au soulagement de l'humanité. L'abbé *Nollet* précéda dans cette carrière *Manduit*, *Lassone*, etc. Quelques autres médecins en firent au traitement des maladies une application raisonnée, et bientôt on pu se convaincre que, si l'électricité n'est pas une panacée, elle peut devenir, entre les mains d'un praticien éclairé, un instrument précieux de guérison ; car, si elle échoue quelquefois dans des maladies où elle semble le mieux indiquée, ce contre-temps ne lui est-il pas commun avec tous les moyens thérapeutiques ? N'existe-t-il pas aussi des maladies essentiellement au-dessus des ressources de l'art ?

L'électricité, malgré ses avantages, et le succès que la raison pouvait en attendre, n'a eu qu'une existence éphémère ; employée pendant un temps contre la plupart des maladies, elle fut ensuite livrée à un abandon presque absolu. Quand on en cherche la cause, on ne peut s'empêcher de la trouver dans le besoin d'instrumens que nécessite l'emploi de ce secours ; dans les frais d'un appareil convenable, dans l'opiniâtreté des maladies contre lesquelles on la réclame, dans le défaut de persévérance des malades, et dans l'inexpérience des personnes qui l'administrent.

L'électricité, sous le rapport médical, ne mérite ni la réprobation à laquelle on a semblé la condamner, ni les éloges qu'on lui a prodigués ; cependant elle exerce sur l'économie animale une action marquée : différente des médicamens simples, elle agit à la fois sur les systèmes de la circulation, du cerveau et des nerfs. La saveur qu'elle produit, les éclairs qu'elle fait paraître, les sensations de chaud et de froid qu'elle communique, la douleur, les commotions ou contractions musculaires qu'elle détermine, sont connus de tout le monde. Les médecins savent qu'elle accélère la circulation des artères, des vaisseaux capillaires, des veines et des vaisseaux lymphatiques, chez ceux qui restent un certain temps soumis à son action, qu'elle imprime une nouvelle énergie à toutes les fonctions, et que la respiration en devient plus libre et l'appétit meilleur.

Une action si puissante reconnue dans l'électricité, ne pouvait manquer d'en faire un moyen plus ou moins avantageux contre certaines maladies. Des observations multipliées, dues à plusieurs médecins instruits et dignes de foi, les succès nombreux obtenus par M. *Girardin* dans des rhumatismes chroniques, des paralysies anciennes, des loupes, des suppressions menstruelles, etc., etc., mettent cette assertion hors de doute.

Mais si l'électricité est utile dans plusieurs cas, elle peut être nuisible dans quelques autres, et surtout quand elle est mal administrée. L'expérience a prouvé qu'une électrisation trop forte ou trop prolongée, cause des tremblemens, des palpitations, des suffocations, des crachemens de sang, des hémorragies, des diarrhées, des éruptions cutanées, etc., etc.

M. *Girardin* se sert d'une machine électrique ordinaire, dont le plateau est de vingt-huit pouces ; il a le plus souvent recours à l'électricité positive, il l'administre, les malades isolés ou non ; il emploie le bain, les frictions, les étincelles, les commotions. Pour diriger le courant électrique sur les parties, il se sert de la main, d'une peau de chat, de conducteurs mousses, ou terminés en pointe métallique ou autre ; il a en outre des instrumens et des procédés qui lui sont particuliers. Il nous a montré un instrument qu'il appelle électromètre, qui serait mieux désigné sous le nom de graduateur de l'électricité : il consiste dans une bouteille de Leyde, qui se charge au moyen d'une communication avec le plateau et la machine électrique, et dont la décharge s'opère par des conducteurs, à distances graduées.

M. *Girardin* substitue à volonté aux armures de la bouteille de Leyde et des conducteurs, des timbres à sonnerie, entre lesquels est placée une sphère métallique, suspendue à un fil de soie : cette sphère sert de moyen de décharge entre la

bouteille et le conducteur ; elle donne lieu dans ses mouvemens plus ou moins rapides à un carillon, dont les sons sont d'autant plus forts que les timbres sont plus éloignés. Cet instrument n'annonce pas, comme les électromètres de *Volta*, de *Bennet*, de *Coulomb*, la tension électrique ; mais il est plus commode pour juger de la force, et de la quantité d'électricité qu'on veut administrer.

M. *Girardin* a fait plusieurs modifications utiles aux appareils ordinaires, pour diriger l'électricité sur la tête, dans le cas d'idiotisme et de démence. Il en a construit de particuliers pour graduer ce fluide, et le porter avec plus de sûreté à la base de la langue, dans les oreilles, sur les yeux, dans les points lacrymaux, dans les cavités internes, etc., etc., le moyen qu'il emploie dans ce dernier cas, consiste à placer les conducteurs ordinaires dans des gaînes de gomme élastique, et comme cette gaîne est un conducteur imparfait, l'électricité peut passer sans secousse dans la cavité, par tous les points où elle est en contact avec le conducteur.

Il n'appartient sans doute qu'aux médecins de juger des cas où l'électricité est utile, insuffisante ou nuisible ; mais on est forcé d'avouer que la plupart, et surtout ceux dont la pratique est étendue, n'ont guère le temps de se livrer à ce mode de traitement. Cependant, pour que les applications électriques soient faites avec succès, il est bien nécessaire qu'elles soient dirigées par des hommes, qui s'y vouent entièrement ; aussi nous nous faisons un plaisir de dire que M. *Girardin* réunit, dans son établissement, tout ce qui est propre à préparer et à assurer le succès des applications électriques. Il serait même à désirer qu'il pût lui donner une plus grande extension ; l'art médical y gagnerait, et l'humanité pourrait y trouver un moyen de plus contre les maux nombreux qui l'affligent.

(*Extrait du rapport du docteur Nauche.*)

Observation sur la jusquiame blanche.

Un homme de 36 ans, d'un tempérament sanguin, chargé d'embonpoint, doué d'une sensibilité et d'une mobilité extrême, éprouvait des quintes de toux absolument semblables à celles d'une coqueluche assez violente, et qui se terminaient au bout de cinq ou six minutes par l'abondante expectoration d'un sang vermeil. Ces quintes avaient lieu régulièrement à huit heures, à onze heures du soir, et le matin sur les trois heures ; le reste de la journée était calme. Il n'y avait point de fièvre ; mais le malade se trouvait amaigri, il perdait ses forces, était enroué et habituellement suffoqué. Cette maladie avait succédé à un catarrhe pulmonaire, et elle durait depuis un mois, lorsque M. Caisergues fut consulté. Une foule de moyens dérivatifs, révulsifs, évacuans, toniques, calmans, etc., etc., tels que les saignées générales et locales, les pédiluves synapisés, le quinquina, combiné avec les anti-spasmodiques, l'opium, etc., etc., avaient été mis en usage, mais sans succès, lorsque l'extrait de jusquiame blanche fut essayé. La première pilule du poids d'un grain, donnée deux heures avant l'accès, parut en avoir modéré la violence. Quatre autres pilules égales furent prises successivement à huit heures, à dix heures, à minuit et à cinq heures du matin, il n'y eut pas une seule quinte ; et, quoique privé du sommeil, le malade passa une nuit fort tranquille. Le remède fut continué de la même manière les jours suivans ; puis à doses progressivement moindres, et la guérison s'est trouvée entièrement confirmée, sans que la jusquiame ait produit, ni céphalalgie, ni vertige : le 3ᵉ. et le 4ᵉ. jour il y eut seulement un peu de diarrhée.

Cette observation que nous empruntons à la Bibliothéque médicale, fait regretter, comme l'observe très-judicieusement M. Delens, que M. Caisergues, qui annonce avoir obtenu d'excellens effets de la jusquiame blanche dans les affections nerveuses convulsives, se soit borné à

ce seul fait, et que surtout il n'ait rien dit des cas où ce végétal a pu tromper son espérance.

La jusquiame blanche faisait partie de la matière médicale d'Hippocrate : elle était employée par les anciens préférablement à la noire. Ils l'administraient contre la toux, les hémorragies et les douleurs en général ; mais abandonnée et reprise ensuite depuis et même avant les expériences de Stoerck, elle n'a pas toujours répondu d'une manière satisfaisante à l'espoir qu'elle faisait naître. Nous avons nous-mêmes donné l'extrait de cette plante dans des toux nerveuses, et sans autres succès que ceux obtenus par l'opium ; seulement nous avons observé qu'elle favorise moins la constipation.

Nous désirons que cette observation éveille l'attention des praticiens, et les engage à faire connaître sans réserve, ce que l'expérience leur aura appris de bon ou de mauvais dans chacun des cas soumis à leur pratique. C'est le seul moyen d'arriver au perfectionnement de la thérapeutique, qui ne peut marcher qu'à pas lents, lorsqu'elle n'a pour s'appuyer que des faits isolés.

Relations *d'un phénomène par* L.-A d'Hombres Firmas, *chevalier de la Légion-d'Honneur, et membre de plusieurs sociétés savantes.*

On a tué chez un traiteur d'Alais un chevreau femelle, dans lequel on a trouvé un petit fœtus bien formé ; plusieurs personnes l'ont vu ; je regrette bien de n'avoir pu l'observer moi-même ; mais je puis assurer que les sieurs *Champagne*, qui l'avait acheté, *Dumas*, garçon boucher, qui l'a égorgé, et *Jammes*, commis de l'octroi, l'un des témoins présens, desquels j'ai pris les renseignemens que je vais vous transmettre, méritent toute confiance.

Ce petit chevreau, porté à Alais par un paysan des environs, paraissait âgé de quinze jours à trois semaines, il n'avait pas encore mangé ; il était bien constitué, fort et gras ; et pesait environ cinq kilogrammes. Quand il fut ouvert, le boucher vit avec beaucoup d'étonnement, et fit remarquer au traiteur et à tous ceux qui se trouvaient chez lui, que sa matrice était gonflée, qu'elle contenait une peau, pleine d'un liquide clair, dans lequel nageait un corps charnu de la grosseur du petit doigt. Tous le reconnurent pour un embryon, et le comparèrent à ceux qu'ils avaient observés maintes fois dans les boucheries, lorsqu'on y égorgeait des brebis pleines depuis peu de temps, ils ne purent se tromper sur la position de la matrice ; sans être anatomistes, les bouchers connaissent fort bien cet organe et ses fonctions. Quant à ce qu'ils ont pris pour un fœtus, en supposant qu'il n'eût pas été aussi bien formé qu'ils le prétendent, la présence d'un corps étranger dans l'utérus, son enveloppe pleine d'eau, indiqueraient toujours une sorte de génération.

Dans les monstruosités par excès, deux embryons mous peuvent être rapprochés, comprimés par une chute de l'animal, par un coup qu'on lui donnera peu après qu'il aura conçu, et l'on comprend comment deux jumeaux peuvent être liés d'une façon bizarre, comment un enfant peut naître avec quatre jambes ou quatre bras, etc., etc., etc. L'exemple le plus étonnant de cette pénétration de germes, est sans contredit celui décrit par M. Dupuytren : un fœtus trouvé dans le mésocolon d'un garçon de quatorze ans (1) ; mais une petite femelle, paraissant fécondée avant de naître, est encore plus extraordinaire, quoique d'autres classes d'animaux nous offrent ce phénomène.

Il n'y a que deux manières de l'expliquer. Il faut que le chevreau, et le fœtus qu'il renfermait, soient contemporains et datent tous les deux de la même époque. Pendant près de cinq mois que leur mère les a portés, ou que le chevreau a tété ; il a pris son accroissement ordinaire, tandis que son jumeau nourri imparfaitement, n'a pu se développer dans son intérieur ; ou bien si l'on ne veut pas admettre cette interposition des germes ; il faut supposer avec quel-

(1) *Voyez* le rapport fait à l'École de médecine, en 1805.

ques naturalistes la préexistence des fœtus à la fécondation, une suite d'être emboîtés les uns dans les autres depuis la création du monde, et se développant successivement (1).

Je m'arrête; il ne m'appartient pas de pénétrer dans de pareils mystères. L'auteur de la nature n'a pas voulu sans doute nous les laisser approfondir, puisqu'ils n'ont pu l'être par les recherches et la sagacité de *Haller*, *Bonnet*, *Réaumur*, *Spallanzani*, et que les savans physiologistes qui leur ont succédé, conviennent que tous les systèmes sont encore insuffisans pour expliquer la génération (2).

Alais, 10 avril 1819.

(*Extrait du Journal de physique*, *juillet* 1819.)

Usage médicamenteux peu connus de l'ail.

Lorsqu'on veut augmenter l'ardeur des coqs dans leurs combats, selon la coutume des Anglais, le secret de rendre ces animaux vainqueurs, ou du moins plus hardis que leurs adversaires, consiste à leur faire avaler de l'ail.

Les chevaux qu'on veut également animer à la guerre, un jour de bataille, deviennent plus vifs et plus audacieux, si l'on ajoute de l'ail à leur nourriture et à leur avoine.

On a remarqué dans des personnes qui faisaient abus de l'ail en aliment, un affaiblissement de leur vue, accompagné quelquefois de nyctalopie, ce qui se remarque pareillement dans des ophthalmies, où l'œil trop enflammé ne peut soutenir la lumière du jour, mais aperçoit mieux dans l'obscurité. Tel est l'effet de l'ail pris en excès, qu'on a besoin souvent alors de se couvrir les yeux dans le jour, parce qu'il avive trop la sensibilité de la rétine. Le poivre, au contraire, aiguise la vue, sans la rendre trop sensible.

Dans les maux de dents de la mâchoire inférieure, on prend une gousse d'ail dépouillée de sa pellicule, on la râtisse, on la fait cuire légèrement, puis il faut l'insérer dans l'oreille du côté de la douleur. Le nerf de la septième paire (ou la portion dure du nerf auditif, qui se rend à la région dentaire de la mâchoire inférieure), est bientôt engourdi par cette application.

(*Extrait du Journal de Pharmacie.*)

MATIÈRE MÉDICALE.

M. Fournier pharmacien à Nîmes, distingué par son zèle et son dévouement pour tout ce qui concerne l'industrie nationale, honorablement connu par les découvertes qu'il a faites dans les parties de la chimie appliquée à la médecine et aux arts, s'occupe depuis long-temps avec succès de la culture en grand du *ricinus communis*. Jaloux d'affranchir la France d'un impôt étranger, et de rendre à la médecine un remède abandonné, pour cause des accidens qu'il a pu occasioner quelquefois; il est parvenu, au moyen de procédés ingénieux et qui lui sont particuliers, à préparer de l'huile de ricin en quantité suffisante pour la consommation de tout le royaume.

La préparation de l'huile de ricin chez les étrangers est confiée à des esclaves, qui mêlent souvent d'autres graines avec celles de ricin, tantôt ils poussent trop le feu, quand ils font bouillir la pâte, tantôt ils laissent séjourner l'huile dans des vases de cuivre; peu soigneux, de la priver entièrement de l'extractif et de l'humidité, cette huile contracte une grande disposition à la rancidité. Si on ajoute à toutes ces causes de détérioration, les mélanges que l'appât du gain fait subir à l'huile de ricin du commerce en passant par différentes mains, on ne sera pas

(1) Ce fait est tellement extraordinaire, que nous ne l'aurions pas publié, s'il ne fût provenu d'une source aussi peu suspecte que celle de M. d'Hombres-Firmas. Il est cependant fort à regretter que ce savant observateur ne l'ait pas vu lui-même.

(2) *Bonnet*, *Réaumur*, *Lyonet* ont reconnu qu'une femelle de puceron, qui avait reçu le mâle, transmettait son influence à ses descendans femelles, qui successivement produisaient seules plusieurs générations. *Jurine* découvrit que plusieurs espèces de monocles avaient la même propriété.

(*Notes du rédacteur.*)

étonné de lui voir produire des vomissemens, des coliques, des superpurgations, etc., etc.

M. Fournier n'agit que sur l'amande du ricin privée de ses enveloppes; son mode d'extraction est uniforme : aussi l'huile qui sort de son laboratoire est remarquable par sa blancheur, sa transparence et sa limpidité; complétement privée d'extractif et d'humidité, elle se dissout en toute proportion dans l'alcohol à trente-cinq degrés. Les essais que j'en ai fait, dit M. Mairieu D. M. P., à qui nous empruntons cet article, m'ont prouvé qu'elle est éminemment antivermineuse; elle convient surtout aux enfans, qu'il est facile de tromper en la leur faisant prendre dans un bouillon simple. C'est un laxatif doux et peu désagréable; on peut le donner par petites doses, et, dans quelques cas d'inflammation pulmonaire avec complication d'embarras gastrique, incorporer cette huile au moyen de quelques grains de gomme dans une légère émulsion, et faire un loch purgatif. Un ou deux grains de tartre stibié, mêlé avec une once et demie de cette huile, forment un éméto-cathartique qui convient dans bien des maladies, mais surtout dans les coliques de plomb.

L'huile de ricin peut se combiner sans décomposition avec les alcohols résineux de jalap, de scammonée, et former alors un purgatif plus ou moins énergique qu'on peut administrer soit à l'intérieur, soit en frictions.

Elle est miscible avec l'éther sulfurique, dans des proportions indéterminables.

Les Anglais emploient souvent la potion purgative vermifuge suivante :

Pr : Huile de ricin. . . . . 1 on. ½
Sirop capillaire. . . . . 1 on.
Carbonate de potasse. . . . . 18 gr.
Eau de menthe poivrée. . . . . 1 on.

M. F. S. A. Pot. purg.

BIBLIOGRAPHIE.

Les dangers du magnétisme animal, et l'importance d'en arrêter la propagation vulgaire; par A. Lombard aîné. — A Paris, chez Dentu, Palais-Royal, et chez Ant. Bailleul, rue Sainte-Anne.

Le magnétisme a des effets que personne ne peut révoquer en doute; mais ces effets ne se sont pas encore prêtés à l'analyse, ils n'ont pas même été compris par ceux qui les ont obtenus, et comme ils ne se rattachent à rien, ils ne nous paraissent pas susceptibles de former un corps de doctrine. Un ouvrage sur cette matière pourrait présenter un but d'utilité; mais, pour l'atteindre, il serait nécessaire que l'auteur se bornât à écarter de la pratique du magnétisme certaines personnes qui en font des applications, comme si elles étaient assurées des résultats; il faudrait que des hommes savans et probes eussent seuls le droit de se livrer aux expériences magnétiques; il ne conviendrait pas d'exposer un nombre considérable d'individus aux chances de spasmes, de convulsions et d'autres maux de nerfs que l'on provoque journellement à tout hasard, et qui font plus de malades qu'ils n'en guérissent. Alors peut-être il serait possible de constater les avantages que la société pourrait raisonnablement attendre de cette pratique, mais cette marche est trop simple, elle ne peut satisfaire M. Lombard. Pénétré d'un saint enthousiasme pour le mesmérisme, il s'égare dans le dédale obscur d'une métaphysique inintelligible. Il voit *tantôt le cerveau, tantôt le système viscéral, élaborant le fluide sympathique*; il voit *l'âme prodiguant ce fluide, dont elle dispose, pour lubréfier les organes de la pensée.* Son intelligence exaltée agrandie sans doute par l'extase magnétique, pénètre dans le ciel, sonde les entrailles de la terre, contemple les causes finales de la création de l'homme, et veut deviner les desseins secrets de la providence; le passé,

l'avenir n'ont rien de caché pour lui ; les oracles de Delphes lui dévoilent leur sens mystérieux. Ici, je suis forcé d'appeler une preuve à mon aide. « *Pausanias*, *dit-il*, *rapporte* (lib. 2, cap. » 26), *cet oracle de Delphes : ô toi qui prodigues* » *à tous les mortels de précieux bienfaits*, *Escu*- » *lape*, *la fille de Phlégias*, *l'adorable Coronis* » *te conçut dans nos mutuels transports*, *et te* » *donna le jour sur le sol montagneux d'Épi*- » *daure.* » *Ce mythe est très-profond ; ceux qui peuvent découvrir le sens des noms propres y trouveront l'histoire du magnétisme.* Je l'avoue à ma honte, j'ai feuilleté des lexiques, des dictionnaires d'étymologie, etc., etc., et je n'y ai rien trouvé qui eût rapport à cette découverte extraordinaire.

Jusqu'ici nous n'avons pas parlé des dangers du magnétisme, et c'est le sujet que traite M. Lombard. *Les hommes*, dit-il, *se ressemblent essentiellement par leur organisation comme par leur âme ; nous pouvons nous convaincre de l'influence des corps sur les corps par les maladies contagieuses. Le pouvoir de l'âme sur les âmes est plus sensible encore*, etc., etc., mais tout le monde n'a pas une âme pure ni un corps sain ; or, le fluide sympathique doit se ressentir des infirmités de notre corps ou de celles de notre esprit, et on peut juger qu'en transmettant le fluide d'un homme malade à un individu sain, on doit nécessairement lui donner toutes les infirmités de celui qui agit sur lui ; si c'est un criminel, l'âme de l'autre ne manquera pas d'être souillée. Il est bien d'autres dangers attachés à l'action de cet agent merveilleux. Il est des personnes à qui leur zèle tient lieu de science ; elles ne sont pas capables de juger si deux individus sympathisent parfaitement ensemble ; alors le magnétiseur s'épuisera infructueusement, et prodigant un fluide dont les qualités sont éminemment contractiles ; il en résulte pour le malade une sensibilité intérieure si mobile qu'un rien dérange les fonctions des viscères, et détermine par la réaction de ceux-ci sur les nerfs les crises nerveuses du somnambulisme. Dans ces spasmes laborieux, l'*âme se débat* et imprime des mouvemens désordonnés qui agravent le mal.

Qui habent intellectum, *intelligant.*

Il ne faut pas non plus prodiguer le fluide magnétique ; rien ne dissipe autant les forces. M. Lombard vient d'apprendre la mort d'un homme qui se plaisait à exercer dans sa famille son pouvoir magnétique. Il faut donc qu'un magnétiseur soit sage, instruit, énergique ; il faut faire du magnétisme une espèce de sacerdoce ; que dis-je, il faut plus encore, il faut rétablir les temples de l'Égypte et de la Grèce, les oracles de Delphes, ces anciens sanctuaires du magnétisme. « Quand le malade timide et silencieux » viendra au temple implorer les faveurs du » Ciel, le psycurge, harmonisant avec lui de » sentimens et de vœux, déploiera l'énergie de » ses facultés, afin de l'affranchir de ses entraves » corporelles. » En un mot, il faut que les prêtres soient médecins, et que les médecins soient prêtres. Le magnétisme leur ferait opérer des cures merveilleuses, où le secours du Ciel aurait souvent part, et qui rendraient sensibles à la raison certains miracles du fondateur du christianisme et de ses disciples.

Je n'ai pas cru devoir réfuter partiellement les rêves de l'imagination de M. Lombard, tant qu'il s'est livré à ses divagations savantes, métaphysiques, physiologiques ou magnétiques. Mais ici, je l'arrête pour lui observer que, c'est faire beaucoup de tort au magnétisme, que de trouver sa source dans des superstitions absurdes, et qu'en voulant aussi le rattacher aux miracles du christianisme, il donne le dernier coup à son idole ébranlée. L'auteur emploie toute son érudition pour prouver l'origine ancienne et presque divine du magnétisme ; il cite les poëtes, les prosateurs, les oracles ; il met à contribution les Hébreux, les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs et les Romains.

> N'eût-il de son vrai nom, ni titre, ni mémoire,
> D'Hosier lui trouvera cent aïeux dans l'histoire.
>
> BOILEAU.

Dans un siècle où les sciences ne marchent qu'à l'aide du flambeau de l'observation, c'est bien mal

défendre la cause qu'il entreprend que de lui donner pour appui toutes les idées qui ne parlent qu'à l'imagination. Il me semble voir un homme prêt à se noyer, qui se rattrape à tout ce qui se présente. Au reste, il y a aussi peu de concordance dans toutes les idées de l'auteur, relativement aux sciences physiques et métaphysiques, dont il fait un mélange monstrueusement savant. Je ne doute pas que M. Lombard ne soit un homme instruit, très-instruit même; mais si c'est le magnétisme qui a produit l'exaltation, le vague qui règne dans toutes ses pensées; en vérité, je commence à regarder cette découverte comme dangereuse.

Il existe cependant, disent les prôneurs du mesmérisme, des exemples incontestables de succès. On peut rappeler à ce sujet cette observation du chancelier Bacon, à l'égard de tous les objets de superstition, tels que l'astrologie ou la divination des songes; c'est qu'on ne remarque jamais que les prédictions accomplies.

L. V., n., D. M. P.

CORRESPONDANCE.

M. *Delaruelle*, pharmacien, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 26, nous adresse une lettre par laquelle, en s'avouant dépositaire de la pommade et de la poudre *kunkel*, il réclame contre les plaisanteries insérées, sur ces préparations, dans le n°. 24 de notre Gazette. Nous voudrions pouvoir rendre publique la lettre entière de M. *Delaruelle*; mais sa longueur nous force à omettre les récriminations qu'elle contient, pour citer les seules phrases qui semblent attaquer les assertions de notre abonné.

« Rétablir la vérité des faits, dit M. *Delaruelle*, tel est le moyen que j'emploierai pour » prouver combien vous en avez imposé. La » poudre destinée à préparer la tisane, se vend » 1 fr. 50 cent. et non pas 3 fr.; cette poudre ne » se *dissout* pas dans l'eau, et les doses sont prescrites par le médecin. Elles sont réitérées d'après le caractère de la maladie; l'intérêt des » malades est seul consulté; celui du pharmacien, qui se respecte, se tait toujours devant » une considération aussi puissante. Quant à la » trousse que vous m'accusez de ne pas savoir » manier, une semblable imputation se détruit » d'elle-même; et il suffit d'observer que, si je » ne m'en sers plus, j'ai su m'en servir sur le » champ de bataille, quoique servant comme » pharmacien.

» Je pourrais exposer ici les propriétés des » préparations *kunkel*, prouver leur efficacité par » un grand nombre d'observations; mais je préfère vous répondre sur ce point, d'une manière plus détaillée, dans le prospectus que je » dois publier au premier jour sur cet objet, et » qui réfutera victorieusement toutes vos objections. Vous y verrez des certificats honorables, » celui entre autres de M. Duffour, médecin de » S. M.; et les nombreux malades guéris par les » préparations que j'annonce, seront des preuves » plus que suffisantes, pour imposer silence à la » critique. »

Nous désirons que notre abonné soit aussi satisfait des explications de M. Delaruelle, qu'il paraît l'être lui-même.

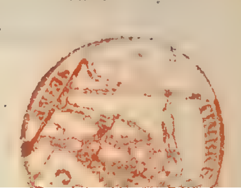
AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.



N°. XXIX. — (46e. ANNÉE.) — 13 Octobre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In autumno morbi acutissimi et maximè exitiales; ver autem saluberrimum, et minimè lethale. Aph. 9, sect. III.

En automne on voit régner les maladies les plus aiguës et les plus pernicieuses. Au printemps, au contraire, il y a peu de maladies mortelles; c'est la saison la plus salubre.

Autumno autem et ex æstivis multa, et febres quartanæ et erraticæ, et lienes, et hydropes, et tabes, et urinæ stillicidia, et lienteriæ, et dysenteriæ, et coxæ dolores, et anginæ et asthmata, et volvuli, et epilepsiæ et insaniæ et melancholiæ. Aph. 22, sect. III.

En automne, règnent la plupart des maladies d'été, les fièvres quartes et erratiques, les affections de la rate, les hydropisies, les phthisies, les difficultés d'uriner, les lienteries, les dyssenteries, les douleurs sciatiques, les angines, les asthmes, les volvulus, les épilepsies, les manies et les mélancolies.

Malades reçus au Bureau central pendant le le mois de septembre 1819.

Fièvres non caractérisées	94
Fièvres gastriques ou bilieuses	172
Fièvres muqueuses	14
Fièvres adynam. ou putrides	11
Fièvres ataxiques	5
Fièvres intermittentes	91
Fièvres catarrhales	8
Inflammations internes	57
Fluxions de poitrine	22
Érysipèles	23
Varioles	5
Douleurs rhumatismales	29
Hydropisies	35
Angines, esquinancies	10
Catarrhes pulmonaires	40
Coliques métalliques	13
Diarrhées, dyssenteries	28
Apoplexies et paralysies récentes	23
Phthisies pulmonaires	72
Ophthalmies	46
Maladies sporad., chron. ou résultats	553
Total	1,355

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le caractère des maladies qui ont régné pendant le mois d'août s'est soutenu pendant celui de septembre : le nombre seulement paraît avoir diminué. Les boissons abondantes, les évacuans par haut et par bas ont pour l'ordinaire rempli l'attente du médecin. On a vu plusieurs apoplexies : les journaux en ont parlé comme d'un phénomène dont ils désiraient l'explication. Quelques personnes, sans doute, en ont recherché la cause; on en a accusé le chaud, le froid, le passage rapide de l'une à l'autre température dans le même jour, etc. Quoique ces raisons puissent présenter certaine chance de probabilité, nous devons dire que l'apoplexie sévit sous toutes les températures et dans toutes les saisons. Nous ajouterons seulement, que l'observation (seul guide qui trompe rarement le médecin qui sait l'interroger) apprend que les apoplexies sont plus fréquentes vers les équinoxes et les

solstices ; qu'elles attaquent plutôt les hommes que les femmes, et les habitans des villes plutôt que ceux des campagnes. L'invasion de cette dangereuse maladie est assez ordinairement subite ; cependant nous sommes assurés que la première attaque est souvent précédée de maux de tête, de tintemens d'oreilles, de vertiges, de somnolence, etc., etc.

Si ces symptômes, qui ne doivent pas échapper à un homme attentif, pouvaient décider à prendre quelques précautions, on verrait sûrement moins de victimes. Ces précautions consistent dans la sobriété, les pédiluves chauds, irritans, l'application des sangsues, etc.

Un autre maladie, dont la cause ne réside plus, grâces à la découverte de l'immortel Jenner, que dans l'insouciance des parens, s'est encore montrée pendant ce mois : cinq petites véroles ont été reçues dans les hôpitaux. Nous nous abstiendrons cette fois de réflexions ; nous exprimons seulement le vœu que le gouvernement ne soit pas obligé, pour l'intérêt de la population, de faire succéder la sévérité à l'indulgence dont il use avec tant de générosité depuis long-temps. Les vents d'ouest et de sud ont régné pendant les premiers et les derniers jours de septembre ; ceux du nord et de l'est se sont partagé les autres jours ; en général, une température variable, un ciel rarement serein, et quelques coups de vent violens nous ont annoncé l'automne.

Cette saison des vendanges est aussi celles des maladies, non pas que nous voulions attribuer ces dernières à l'usage des raisins et des autres fruits ; nous ne pouvons considérer comme dangereux que l'abus qu'on en fait ou leur défaut de maturité.

Les raisins, par exemple, ont rendu et pourront rendre encore de grands services à la médecine : ils ont guéri des jaunisses, des obstructions, des hydropisies, etc., etc., qui avaient résisté aux remèdes pharmaceutiques les mieux indiqués.

N'allons pas croire, cependant, que ce fruit, qui est bien le meilleur de notre climat, soit toujours facile à digérer et toujours salutaire.

Comme il fermente facilement, qu'il donne des vents, qu'il fait éprouver le sentiment d'un gonflement incommode, qu'il occasione par fois la diarrhée, les personnes qui ont l'estomac faible doivent en manger peu, le choisir bien mûr, et avoir soin de jeter les pellicules ; elles s'abstiendront aussi du moût, ou vin doux qui, comme le dit le père de la médecine, jette le trouble dans l'économie. *Mustum inflat et subducit ac conturbat fervens in ventre*, *et alvo secedit.*

Ce serait le cas de parler des vins, de leurs différences, des avantages qu'ils procurent à ceux qui en usent sobrement, et des dangers auxquels ils exposent ceux qui en abusent. Notre intention étant d'en faire le sujet de plusieurs articles, il ne sera question aujourd'hui que du marc de raisin, sous le rapport des secours qu'il offre dans plusieurs maladies.

Le marc sert à faire des bains, dont l'usage est commun dans les pays de vignes : on les emploie dans les rhumatismes chroniques, dans les douleurs anciennes et invétérées, dans les paralysies, dans les restes d'entorses, de coups de feu, de luxations, dans les engorgemens froids des extrémités, etc., etc.

Ces bains locaux ou généraux exercent sur une partie ou sur tous les systèmes une double action qui tient à la chaleur, et aux vapeurs alcoholiques, qui d'abord se font sentir sur la peau et pénètrent ensuite dans les voies intérieures. Le malade qui s'y soumet en éprouve, outre l'avantage d'un bain chaud, celui inappréciable dans beaucoup de cas de recevoir un tonique diffusible, capable d'exciter les systèmes nerveux, musculaire et circulatoire ; mais cette action puissante, et qui peut devenir souvent utile, contre-indique ce bain toutes les fois que la maladie est accompagnée d'irritation ou d'inflammation ; il faut, pour en déterminer le besoin et la durée, un homme capable d'apprécier l'état qui fait recourir à ce moyen énergique. Si ce bain trompe souvent l'espoir des malades, c'est parce que dans les pays vignobles, on ne tient aucun compte de cette recommandation, et que l'on consulte trop souvent l'habitude.

musculaires ou membraneuses du bas-ventre, souvent sans fièvre, lorsqu'il n'y a qu'une inflammation de la portion seule du péritoine qui revet la cavité de l'abdomen.

Ces considérations et quelques autres, qu'il est indispensable de lire dans l'ouvrage, sont terminées par les réflexions suivantes de l'auteur. Tout médecin praticien en sentira facilement la justesse :

« Tel est le résultat de mes remarques sur la nouvelle division des inflammations. Ne reconnaissant pas son exactitude, je n'en ai tenu aucun compte dans la pratique. Je n'ai agi que d'après les symptômes qui annoncent une inflammation plus ou moins forte avec ou sans complication, et je l'ai traitée en conséquence, sans m'enquérir si elle résidait dans des organes membraneux ou dans des viscères parenchymateux, mais toutefois sans négliger de prendre en considération la nature de la maladie et l'état du malade, autant que je pouvais l'apprécier relativement à son âge, son sexe et sa constitution. Les succès que j'ai obtenus de cette méthode me donnent lieu de croire que j'ai suivi la meilleure, du moins celle qui jusqu'ici a été la plus heureusement éprouvée. »

Le mémoire sur les antidotes rappelle l'instruction donnée par le docteur Portal sur l'ordre de l'académie des sciences, pour le traitement des asphixiés et des noyés, confondus jusqu'alors. Après avoir parlé des poisons qui peuvent être introduits dans l'économie, soit par la déglutition, soit par l'absorption, et de ceux qui peuvent s'engendrer par suite des altérations humorales, l'auteur passe en revue les alexipharmaques, tels que les thériaques diverses, le *mithridate*, l'*orviétan*, le *philonium romanum*, que les anciens regardaient comme des antidotes. Puis, après avoir noté les divers moyens empiriques qui ont été préconisés tour à tour, et en avoir fait justice, il divise tous les poisons en trois classes.

La première comprend les poisons irritans ; la deuxième, les poisons stupéfians ou narcotiques ; la troisième, les poisons septiques.

Cette division, qu'il dit adoptée par les praticiens, est fondée sur la nature des symptômes auxquels donne lieu l'affection morbide causée par les poisons, et sur la nature des altérations produites dans les organes affectés, altérations reconnues par l'ouverture des corps. Il décrit les symptômes qui appartiennent aux affections déterminées par les diverses classes de poisons ou aux altérations qu'on découvre à l'aide du scalpel : ensuite il passe à la méthode générale de traitement.

Lorsque le médecin, dit-il, arrive avant que les signes d'inflammation abdominale soient prononcés, il doit prescrire des vomitifs et des lavemens purgatifs le plus promptement possible, afin d'expulser le corps vénéneux, de quelque nature qu'il soit. Mais si l'inflammation s'est déjà annoncée, qu'il y ait vomissemens, douleurs vives du ventre, tension de ses parois, mouvemens convulsifs, fièvre plus ou moins forte, urines rouges, sanguinolentes, il ne faut pas prescrire de vomitif, quel que soit le poison avalé. Les boissons adoucissantes, émollientes sont seules utiles. On les donnera en abondance. Elles énervent l'action *délétère* du poison, et diminuent la funeste impression qu'il a faite ou qu'il peut faire sur les parois de l'estomac et du canal alimentaire ; les bains, les fomentations émollientes, les lavemens deviennent nécessaires, quelquefois même on a dû recourir à la saignée du bras, bien préférable alors *à l'application locale des sangsues*.

En parlant de l'empoisonnement par le tartre stibié, il conseille le quinquina, mais dès l'abord ; dans celui par le plomb, il recommande le traitement empirique de l'hôpital de la Charité. Ce traitement consiste dans les vomitifs et les purgatifs. Dans celui par les champignons, il indique le tartre stibié comme émétique, puis de doux purgatifs. Nous sommes surpris qu'il ne parle pas de l'éther sulfurique et des spiritueux, qui, en général, sont d'un grand secours dans cette espèce d'empoisonnement.

M. Portal cite ensuite la liste des spécifiques dus à quelques chimistes modernes ; ainsi il indique la magnésie et l'eau de chaux dans le cas d'empoisonnement par les acides sulfurique et

nitrique ; les sulfures alcalins contre l'arsenic ou l'acide arsénieux ; le blanc d'œuf contre le vert-de-gris et le sublimé corrosif. Mais observant que ces divers moyens n'ont d'autres preuves de leurs propriétés que les résultats de quelques expériences faites sur des animaux vivans, il ne leur accorde pas plus de confiance qu'aux *antidotes* présentés dans le temps par *Lanzoni*, *Vicat*, *Navier*. Il désire qu'on s'en tienne au traitement général qu'il a prescrit.

Quelque éloignés que nous soyons de partager le sentiment de M. Portal sur la valeur des moyens que la chimie moderne a mis à notre disposition pour combattre certains empoisonnemens ; nous ne pouvons nous empêcher de terminer cette analyse par une réflexion profonde de ce célèbre praticien :

« N'abandonnons donc pas avec trop de précipitation une méthode avantageusement éprouvée pour une autre qui ne l'est pas. N'oublions jamais, en médecine surtout, que les succès qui ne sont que vraisemblables relativement à la théorie, ne peuvent être comparés avec ceux qui sont certifiés par les nombreux résultats d'une heureuse et longue expérience. »

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE.

Persuadée que l'état actuel de la science permet de voir sous un jour plus favorable un point de doctrine, qui laisse encore aujourd'hui quelque incertitude dans la thérapeutique, la société de Médecine-Pratique de Paris a cru devoir arrêter l'attention des gens de l'art sur les affections dont on trouve des traces dans les viscères abdominaux, à la suite des fièvres putride et ataxique. Elle désire qu'on s'attache à déterminer leurs caractères, et les rapports qu'elles ont avec les fièvres essentielles ; mais surtout que messieurs les concurrens ne s'écartent point de la médecine rationnelle fondée par Hippocrate, léguée par ce vieillard à ses vrais successeurs, et conservée par les praticiens dignes de ce titre.

En conséquence, elle propose pour sujet d'un prix, consistant en une médaille en or de la valeur de 200 fr., qu'elle décernera dans sa dernière séance de l'an 1820, la question suivante :

Les affections dont on trouve des traces dans les viscères abdominaux, après les fièvres putride, maligne, ou adynamique et ataxique, sont-elles l'effet, la cause ou la complication de ces fièvres ?

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés francs de port, avant le 1er. octobre 1820, terme de rigueur, à M. Giraudy, secrétaire perpétuel de la société, rue Traversière-Saint-Honoré, n°. 33.

MM. les membres résidans de la société sont écartés du concours.

BOTANIQUE.

L'Académie des Sciences médicales de Madrid a fait l'analyse d'une plante nommée *chininha* par les Indiens de Quito ; elle a reconnu la grande force fébrifuge de ce végétal important, dont la découverte est due aux naturalistes du Pérou.

(*Revue encyclopédique.*)

PHYSIQUE.

M. Lapostolle, professeur de chimie et de physique à Amiens, propose de remplacer les paratonnerres en usage, par les parafoudres en paille, qui pourraient en même temps préserver nos champs des ravages de la grêle. Les expériences indiquées par M. Lapostolle, et répétées par les médecins qui composent l'association médicale établie dans cette ville, les ont convaincus que la paille est en effet le meilleur conducteur du fluide électrique ; ils pensent que cette découverte, due à M. Lapostolle, peut offrir les plus heureux résultats.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXX. — (46e. ANNÉE.) — 22 Octobre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Distribuer sur les différens points de nos départemens des élèves de la maternité; les charger de donner gratuitement leurs soins aux femmes pauvres, en attachant à leurs fonctions un salaire proportionné à l'utilité qu'elles promettent; mais surtout imprimer dans les esprits que la reconnaissance sera souvent au-dessous des bienfaits: alors on sauvera les indigentes de la crainte d'être mères; on facilitera les progrès de l'art, et on fécondera les richesses de la nation.

Discours prononcé par le prof. A. Dubois, *le 22 juin 1819, à la distribution des Prix aux Élèves sages-femmes.*

AVIS IMPORTANT.

Le Bureau de la Gazette de Santé est maintenant, ainsi que la demeure du Rédacteur général, rue Montesquieu, n°. 2; c'est à cette adresse qu'il faut envoyer tout ce qui concerne la Gazette.

On doit rappeler la nécessité d'affranchir les lettres ou paquets, pour qu'ils soient reçus. Tout ce qui ne sera pas affranchi ne lui sera pas même présenté.

ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

Ve. Article.

Accouchemens.

Tous les accidens dont nous avons déjà parlé dans nos articles précédens, et mille autres encore, fruits de nos préjugés, peuvent bien rendre pénible et douloureuse l'existence d'une femme enceinte; mais il est rare qu'ils empêchent la grossesse d'arriver à son terme. La nature prévoyante conduit presque toujours la femme enceinte à l'époque de l'accouchement, malgré les précautions étudiées dont on l'entoure, et les craintes chimériques dont on se plaît à l'environner. Si les femmes enceintes se livraient à un exercice modéré, si elles ne s'écartaient point des règles de la tempérance, si rien ne troublait la tranquillité de leur âme, auraient-elles besoin de saignées, de purgations, de rafraîchissans, de bains, d'antispasmodiques, etc., etc., etc.? Ces moyens dont on abuse malheureusement, sont plutôt, quand ils deviennent nécessaires, des secours contre les maux qui résultent de l'inobservation du régime convenable, que des remèdes exigés par la grossesse; car cet état par lui-même n'est pas une maladie; s'il le devient, c'est, comme le dit *Roussel*, « pour ces femmes en qui des organes énervés rendent toutes les fonctions pénibles, pour ces êtres frêles et délicats en qui chaque digestion est une courte maladie. » C'est aussi chez ces mêmes femmes que les fausses couches

sont fréquentes. Cet accident, dont la cause principale réside surtout dans les affections morales, se rencontre très-souvent dans les villes ; il arrive particulièrement aux femmes nerveuses, sensibles ; irritables : si parfois il a lieu chez les femmes de la campagne, il est dû à un travail excessif, à une chute ou à quelques efforts violens.

Nous n'essayerons pas de signaler toutes les attentions superflues, tous les petits soins inutiles qui résultent des institutions et des préjugés ; pour le faire avec quelque avantage, il faudrait tracer le tableau des mœurs, des opinions et des pratiques reçues dans chaque pays, il faudrait tenir compte des variétés qu'elles subissent suivant l'état de l'individu et sa position dans la société. Nous aimons mieux dire que les précautions abusives étant propagées par l'ignorance et la routine, on ne peut espérer de les combattre avec quelque probabilité de succès, qu'en répandant l'instruction ; la difficulté sans doute est grande, mais nous nous consolons par la pensée que le moment de la faire disparaître est favorable. L'étude des accouchemens est aujourd'hui débarrassée des théories inutiles et des hypothèses ridicules qui la compliquaient ; cet art est maintenant réduit à un petit nombre de préceptes simples et faciles à saisir. Des professeurs qui honorent également toutes les branches de la médecine par l'étendue de leurs connaissances, ne craignent pas d'avancer qu'une bonne pratique forme la base de l'instruction la plus vraie et la plus solide, qu'il suffit d'une intelligence ordinaire développée par l'éducation, pour faire des progrès dans cette partie, et que les mathématiques, la physique et la mécanique ne sont pas indispensables pour devenir habile dans l'art des accouchemens.

Cette vérité fut généralement admise par les anciens, et la pratique des accouchemens chez toutes les nations dont l'histoire est parvenue jusqu'à nous, était entièrement abandonnée aux femmes.

Les Hébreux n'ont jamais eu d'accoucheurs. L'histoire de ce peuple ne fait mention que des sages-femmes. Elle nous a même conservé les noms de *Phuha* et de *Sephora*, qui osèrent braver le ressentiment de Pharaon, en sauvant des enfans mâles, qu'en leur qualité de sages-femmes, elles avaient reçu l'ordre de massacrer au moment de leur naissance.

Les Égyptiens, qui eurent des médecins particuliers pour chaque maladie, ne connurent pas les accoucheurs ; si rien ne prouve que les femmes seules en Égypte étaient appelées pour aider leurs semblables pendant les douleurs et le travail de l'enfantement, tout se réunit pour démontrer que ce soin ne fut jamais confié aux hommes.

Quand on réfléchit à la sévérité des lois qui réglaient les mœurs des Athéniennes, quand on sait qu'il ne leur était pas permis de sortir, sinon dans des circonstances impérieuses, et toujours accompagnées de femmes esclaves, que les magistrats chargés de veiller sur elles, pouvaient les condamner à une forte amende, et suspendre la sentence de condamnation à l'un des platanes de la promenade publique ; quand on pense à quel excès les maris portaient la jalousie ; quand on sait qu'une femme infidèle était exclue des cérémonies religieuses, que tout le monde était autorisé à arracher les ornemens d'une femme qui se montrait dans une parure recherchée, qu'elle était livrée à l'opprobre : peut-on supposer que l'aéropage ait jamais osé permettre aux hommes la pratique des accouchemens? Rien n'autorise à le croire ; il est bien plus simple de penser que la réclamation des médecins d'Athènes ne regardait que la médecine puerpérale qui était toute entière du domaine des sages-femmes ; que cette auguste assemblée n'eut jamais l'intention de confier les accouchemens aux hommes. Cette innovation eût été regardée comme préjudiciable à la décence et aux mœurs. Lorsqu'*Agnodice* qui, pour l'intérêt de ses concitoyennes, s'était exposée à la rigueur de la loi, fut à leurs sollicitations réintégrée elle et les sages-femmes dans les droits qui leur avaient été arrachés ; on leur rendit le privilége exclusif non pas de faire les accouchemens, elles l'avaient conservé, mais bien de traiter toutes les maladies des femmes comme elles le faisaient avant les plaintes rendues par les médecins.

RECHERCHES

Physiologiques et cliniques sur l'emploi de l'acide prussique ou hydro-cyanique, dans le traitement des maladies de poitrine, et particulièrement dans celui de la phthisie pulmonaire; par F. Magendie, docteur médecin, professeur d'anatomie, et membre de plusieurs sociétés savantes. — A Paris, chez Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École de Médecine, n°. 3.

L'acide prussique découvert par *Scheèle*, en 1780, fut bientôt signalé comme une substance des plus vénéneuses. Cette opinion, résultat de quelques essais imparfaits, ne tarda pas à être confirmée par des médecins nationaux et étrangers. Cependant, M. *Coulon* prouva par des expériences tentées sur lui-même qu'on peut en avaler jusqu'à soixante gouttes à la fois, sans en ressentir des inconvéniens graves; l'usage assez fréquent en médecine de plusieurs eaux distillées végétales, où l'acide prussique entre comme élément, semblait aussi prouver qu'il pouvait être mis au nombre des médicamens; si le succès ne répondit pas à l'espérance, c'est, comme le dit M. *Magendie*, parce que les expérimentateurs ne s'étaient pas assez pénétrés de son mode d'action sur l'économie animale, condition sans laquelle il est difficile d'employer à propos un médicament nouveau. Cet auteur, auquel nous devons déjà des recherches du plus grand intérêt sur l'émétique, l'émétine et les sels de morphine, plein de cet idée, se livra à l'étude des phénomènes de l'empoisonnement par l'acide prussique, et découvrit bientôt que ce poison jouit *de la propriété d'éteindre la sensibilité générale, sans nuire d'une manière ostensible à la respiration et à la circulation, fonctions principales de la vie.* Cette découverte lui fit soupçonner qu'on pourrait tirer parti de cet acide *dans certains cas de maladie où la sensibilité* est augmentée d'une manière vicieuse.

Sans s'arrêter à des discussions qu'il lui eût été facile de multiplier, le docteur Magendie passe de suite aux faits.

Il annonce des guérisons de toux convulsives, nerveuses, spasmodiques, aiguës ou chroniques; il assure que sur quinze personnes atteintes de phthisie, il a constamment vu l'acide prussique donné à dose faible, mais répétée, diminuer l'intensité de la toux et sa fréquence, modérer et faciliter l'expectoration, enfin procurer du sommeil pendant la nuit sans exciter des sueurs colliquatives. Il cite, en témoignage des succès obtenus par l'emploi de cet acide, le docteur Lerminier, médecin recommandable de l'hôpital de la Charité.

Il résulte des observations particulières à M. *Magendie*, que l'acide prussique étendu d'eau distillée, ou donné sous forme de sirop, de potion, peut servir avec avantage pour faire cesser les toux nerveuses et chroniques; que ce même acide peut être utile dans le traitement de la phthisie pulmonaire, en diminuant l'intensité et la fréquence de la toux, en modérant l'expectoration et facilitant le sommeil. Plusieurs observations faites par des médecins italiens et anglais viennent confirmer celles de ce savant; elles prouvent de plus que ce remède a rendu de grands services dans la coqueluche, etc., etc.; mais, pour se convaincre de tous les avantages que promet ce moyen administré avec prudence, pour apprécier les circonstances qui le contre-indiquent et les divers effets qu'il peut produire, il faut consulter l'ouvrage même. Tous les bons et les mauvais effets résultant de son usage y sont soigneusement notés. On y trouvera aussi trois formules dont l'auteur se sert le plus souvent; nous les transcrirons avec d'autant plus de plaisir, que les auteurs du *Codex medicamentarius* ont fait mention de cet acide, ont parlé des divers modes de préparations et des formes sous lesquelles on pouvait l'employer. Nous invitons les praticiens à ne pas négliger ce nouveau moyen dans les cas malheureusement trop nombreux qui le réclament; nous leur recommandons aussi de ne pas oublier que l'acide prussique ou hydro-cyanique pur, tue avec la rapidité de la foudre l'animal sujet de l'expérience.

FORMULES DU DOCTEUR MAGENDIE.

Mélange pectoral.

Pr.: Acide prussique médicinal. 1 gros.
Eau distillée. . . . . 1 livre.
Sucre pur. . . . . 1 once ½.

M. F. S. L. un mélange dont on prendra une cuillerée à bouche le matin, et une le soir en se couchant.

Potion pectorale.

Pr: Infusion de lierre terrestre. . 2 onces.
Acide prussique médicinal. . 15 gouttes.
Sirop de guimauve. . . . . . 1 once.

M. F. S. L. une potion à prendre par cuillerées à bouche de trois en trois heures.

Sirop cyanique.

Pr.: Sirop de sucre parfaitement clarifié. . . . . 1 liv.
Acide prussique médicinal. . . 1 gros.
Mêlez exactement.

On se sert de ce sirop pour ajouter aux potions pectorales ordinaires et remplacer les autres sirops.

Nota. M. *Magendie* convaincu que l'acide prussique préparé par le procédé de *Scheèle*, n'a point de propriétés médicinales suffisamment constantes à raison de l'arbitraire que le procédé laisse au préparateur, préfère et emploie l'acide prussique pur, préparé selon le procédé de Gay-Lussac, et étendu de six fois son volume d'eau distillée, ou 8, 5 fois son poids.

C'est dans cet état qu'il reçoit la dénomination *d'acide prussique médicinal.*

BIBLIOGRAPHIE.

L'AMI DES MÈRES,

Ou Essai sur les maladies des enfans; par J.-M. Combes-Brassard. A Paris, chez Méquignon l'aîné, père, libraire de la Faculté de Médecine, rue de l'École de Médecine. Prix 6 fr., et 7 fr. 50 cent. franc de port.

Venienti occurite morbo. Telle est l'épigraphe que l'auteur a choisie, et en effet le plus bel attribut de la médecine est de s'opposer aux maux qui n'existent point encore; c'est un plus grand service à rendre aux hommes de les préserver des maladies, que de les en guérir. L'*Ami des Mères* est écrit dans ce but louable. Un examen impartial nous apprendra s'il a été atteint.

L'auteur a divisé son ouvrage en six chapitres, que nous allons analyser successivement.

Le premier est relatif aux divisions de la vie de l'homme en âges, et particulièrement de l'enfance en deux âges. La première enfance remarquable par le travail de la première dentition, est intéressante par les premières sensations qui résultent de l'action successive des impressions extérieures sur les organes du nouvel être; la seconde enfance, qui commence à sept ans, se signale par l'éruption des dents permanentes, et souvent par un développement rapide de l'individu; elle décide aussi un changement tel dans toute sa constitution, qu'on voit cette crise heureuse faire cesser des maladies auxquelles il avait été sujet jusque-là, et sa santé s'affermir d'une manière sensible. Dans cet âge, la nature, en donnant un accroissement rapide aux organes sexuels, prépare déjà le travail de la puberté. Le volume plus grand de la tête, du cerveau, des nerfs, de la substance médullaire et du canal vertébral, l'activité, l'énergie du système lymphatique, sont les caractères distinctifs de l'enfance, caractères qui s'effacent graduellement à mesure que les autres parties se développent.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur passe en revue les accidens, les maladies et les difformités qui peuvent se présenter chez l'enfant au moment de sa naissance; il examine successivement les apoplexies, les asphyxies qui attaquent le nouveau-né, les divers accidens qu'il peut avoir éprouvé au passage; il décrit l'hydrocéphale, l'encéphalocèle, les hernies, etc. Les conseils qu'il donne aux mères relativement à la section du filet sont dictés par la prudence. On voit, dit-il, des personnes, et même des sages-femmes, s'armer de ciseaux ou couper le filet des enfans avec leurs ongles, sitôt que, par des causes étrangères à ce vice de conformation, ils refusent de prendre le sein. Cependant cette opération, plus rarement nécessaire qu'on ne le pense, quoique

très-simple par elle-même, compromet assez souvent la vie du nouveau-né, pour qu'on ne la pratique que lorsqu'elle est indispensable, et pour que, dans ce cas, on ne la confie qu'à un chirurgien.

Quoique cette partie de l'ouvrage ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude dans la description des maladies, il me semble qu'il existe à l'article asphyxie du nouveau-né une petite omission.

J'évite d'être long, et je deviens obscur.

BOILEAU.

Il faut, dit l'auteur, insister sur les moyens propres à exciter la circulation : il aurait pu, surtout écrivant pour les mères, indiquer ces moyens, tels que les frictions avec des linges chauds ou imprégnés de liqueurs aromatiques et spiritueuses, la pression de la poitrine avec des intervalles qui simulent les mouvemens de la respiration, les aspirations dans la bouche de l'enfant, pour déplacer les mucosités qui obstruent les voies aériennes, l'insulfation de l'air dans ce conduit. Eh quel soin plus digne d'une mère que celui de ranimer de son souffle l'être à qui elle vient de donner naissance ! C'eût été aussi le lieu de parler de la canule du professeur Chaussier; on aurait pu encore à ce sujet rappeler que l'on a employé avec succès l'immersion du cordon et même du placenta extrait dans une cuvette remplie de vin chaud, en y joignant les frictions dont nous venons de parler.

Les considérations sur l'allaitement de l'enfant, qui font l'objet du chapitre IIIe. sont du plus haut intérêt pour la société, et principalement pour les mères; mais je regrette qu'on n'y ait pas plus insisté sur les avantages de l'allaitement maternel. Jean-Jacques a traité ce sujet en éloquent philosophe, il a fait parler la voix de la nature et les lois de la morale; on pouvait puiser des argumens plus solides encore dans les besoins de notre santé et dans les lois de l'organisation. C'est en offrant aux mères le tableau des maladies nombreuses produites par la rétention du lait, par sa répercussion, qu'on pourrait les faire renoncer à la funeste habitude de confier leurs enfans à des mercenaires; c'est en leur démontrant qu'elles se nuisent à elles-mêmes encore davantage qu'à leurs enfans qu'on pourrait déraciner cet abus. Notre intérêt est la corde la plus sensible de notre âme. Pourtant il est beaucoup de circonstances qui s'opposent à ce que la mère puisse allaiter elle-même, et, dans ce cas, le choix d'une bonne nourrice est un objet bien important. « Une bonne nourrice, dit l'auteur, doit, en général, n'avoir pas plus de trente ans, jouir d'un tempérament sain et robuste, être riche en lait, n'avoir accouché que deux fois; il faut que son dernier accouchement corresponde, s'il est possible, à celui de la mère du nourisson; on doit prendre garde qu'elle n'ait l'haleine fétide : cela suffirait pour déterminer chez l'enfant un état maladif, dont on serait peut-être long-temps à rechercher la cause; il faut aussi surveiller son régime, l'approprier à la constitution du nourisson. Lefèvre de Villebrune dit, qu'un enfant bien constitué était malade tous les dimanches, et qu'on s'aperçut que la nourice prenait ces jours-là un petit verre d'eau-de-vie; cette boisson fut prohibée, et l'enfant cessa d'avoir des récidives. Il est utile qu'une femme qui allaite se livre avec son nourisson à un exercice modéré; elle ne doit pas souffrir les approches fréquentes de son mari; enfin, elle doit éviter de se livrer aux affections vives de l'âme. Ce sont donc des obligations immenses que contractent envers les parens les femmes qui se chargent d'un dépôt si précieux et si fragile; comment s'en acquittent-elles la plupart du temps? »

Quant à l'allaitement artificiel, il exige aussi de grands soins. Lorsqu'on est réduit à la triste nécessité d'y avoir recours, on fera sucer à l'enfant pendant les premiers jours une petite éponge en forme de mamelon adaptée au col d'une fiole pleine de lait; et lorsqu'il sera en état de prendre un aliment plus solide, on préfèrera une bouillie faite avec des biscuits de fleurs de farine, ou des fécules très-légères. Ces alimens s'accommodent mieux à la faible organisation du nouveau-né, que les farines grossières et mal cuites dont on les gorge habituellement dans les campagnes. On remarque que les enfans nourris de

cette manière sont souvent pâles, faibles, disposés à contracter le carreau, les scrofules et le rachitis. On peut consulter à ce sujet les écrits de Camper.

Quoique cet ouvrage soit concis, nous n'avons pas cru devoir l'analyser rapidement, parce que son but populaire se rapporte beaucoup à l'esprit de notre journal. Ainsi nous en continuerons l'examen dans un prochain article. On peut déjà voir que l'*Ami des Mères* justifie bien son titre, et que les préceptes judicieux qu'il renferme en feront aussi l'ami des médecins.

LOUYER-VILLERMAY neveu, d. m. p.

MÉTHODE

Pour guérir les maladies vénériennes invétérées, qui ont résisté aux traitemens ordinaires; par M. - E. Sainte-Marie, brochure in-8°.

DEPUIS l'apparition de la maladie vénérienne en Europe, on a multiplié les moyens de guérison : une foule de médicamens, empruntés aux trois règnes de la nature, ont été tour-à-tour proposés. Le mercure et les sudorifiques sont les seuls qui aient survécu au temps et à l'expérience. Au nombre de ces derniers, le gaïac et la salsepareille tiennent le premier rang; plusieurs médecins, tant anciens que modernes, ont constaté les bons effets de ces plantes prises à haute dose, sous la forme de décoction, dans les maladies vénériennes invétérées; mais surtout dans celles qui ont leur siége, soit dans les os, soit à la peau.

Le docteur Sainte-Marie se déclare grand partisan de la salsepareille; il la préconise en décoction, et la fait prendre à la manière des eaux minérales; il assure que, si elle n'est pas toujours spécifique, c'est parce qu'on l'on administre à de trop faibles doses. Selon lui, les frictions, la liqueur de Van-Sviéten, etc., lui sont très-inférieures. Il regarde les frictions comme infidèles, parce que, dit-il, le mercure n'est jamais parfaitement éteint; il reproche, avec raison, au sublimé corrosif de se décomposer, lorsqu'on le mêle avec certaines substances, ou lorsqu'on le dissout dans l'eau mal distillée; il signale aussi un des fâcheux effets du mercure, quelle que soit la forme sous laquelle on l'administre, c'est celui d'entretenir quelquefois des symptômes qui ne sont pas vénériens, et qu'on voit disparaître par la cessation du traitement, surtout si on a soin de changer le régime et l'habitation du malade. L'auteur reconnaissant que la maladie vénérienne, quand on néglige de lui opposer les moyens antisiphilitiques convenables, peut en passant à l'état chronique, affecter toutes les formes, pense que certaines dartres, quelques rhumatismes goutteux, le scorbut, quelques affections de poitrine, etc., etc., sont souvent entretenus par cette cause, et exigent, comme la maladie primitive, des remèdes antivénériens; mais en même temps, il a soin de prévenir qu'on ne doit pas confondre la siphilis avec les aphtes, qui se manifestent quelquefois sur le prépuce et sur le gland, à la vulve et à l'entrée du vagin, ulcérations légères qui n'exigent le plus souvent que des soins de propreté.

M. Sainte-Marie ne se dissimule aucune des nombreuses difficultés que présente le traitement des maladies vénériennes; il ne manque pas d'observer que le médecin doit porter une attention scrupuleuse sur l'âge et la constitution du malade, sur son état, au moment de l'infection et ses dispositions morbides; enfin sur les complications inflammatoires ou nerveuses qui peuvent accompagner les symptômes vénériens, quelle que soit leur espèce et leur siége.

Après ces considérations, dans lesquelles on trouve des vues utiles, le docteur passe à l'exposition de sa méthode : elle consiste à boire pendant un mois, le matin à jeun, quatre pintes d'une décoction tiède de salsepareille, en seize verres, à des intervalles d'un quart-d'heure à trois quarts-d'heure. En prenant cette boisson, le malade se promènera, comme il ferait pendant l'usage des eaux minérales; il peut dîner une heure après le dernier verre. Ce repas sera composé de pain bien cuit, de grosses viandes rôties ou grillées, et de bon vin mêlé avec de l'eau. Ce traitement n'empêche pas de sortir le soir.

La boisson de cette décoction rapprochée de salsepareille, occasione les premiers jours un dérangement d'estomac, des nausées, des vomissemens même, et quelquefois des selles. Le plus fréquemment de petites sueurs, ou passagères ou continues ont lieu depuis le commencement jusqu'à la fin du traitement; mais, c'est surtout sur les reins que ce médicament exerce son action; il procure une très-grande quantité d'urines. Quatorze observations, dont onze appartiennent à l'auteur, sont destinées à prouver l'efficacité de cette méthode. Malgré la prédilectiou que M. Sainte-Marie affecte pour la salsepareille, il ne se dissimule pas qu'elle est loin de réussir dans tous les cas; et il la destine spécialement à combattre les véroles anciennes qui affectent les os, le cuir chevelu, la peau et les organes des sens. Il la regarde comme inefficace contre les symptômes vénériens primitifs, les bubons même consécutifs, les chancres consécutifs du vagin, du rectum et du gland, les ulcères profonds de l'arrière-bouche; enfin il la croit contre-indiquée dans l'irritation et la sensibilité des organes digestifs, dans l'hypocondrie, dans l'inertie comme dans l'inflammation des reins.

Quoique ce moyen ne soit pas nouveau, et qu'il ait trompé plus d'une fois l'espoir du médecin, nous savons gré à M. Sainte-Marie d'avoir rappelé l'attention des praticiens sur une méthode qui, bien que désagréable et fatigante, pourrait cependant trouver des applications heureuses, si la cherté de la salsepareille n'était un obstacle pour bien des gens. L'auteur, qui l'a senti, et qui a surtout craint la sophistication malheureusement trop fréquente de cette plante, propose d'introduire en France l'usage du *carex arenaria*, ou laîche des sables, vulgairement *salsepareille d'Allemagne*. *Gledittsch* et *Merz*, qui la regardent comme un excellent sudorifique, en ont obtenu de grands avantages dans le traitement des affections vénériennes, rhumatismales et goutteuses. Elle est fort usitée en Allemagne, et surtout en Prusse, où on la donne en décoction, à la dose d'une once par pinte.

THERMOMÈTRE.

M. *Chevallier*, ingénieur-opticien, breveté du roi, etc., etc., tour de l'Horloge du Palais, n°. 1, vis-à-vis le Marché aux Fleurs, nous annonce qu'il est parvenu à construire, en cristal de nos fabriques, des thermomètres à colonne plate, qui réunissent l'avantage de faire apercevoir facilement et sans aucune fatigue les degrés et leurs plus petites divisions.

L'idée de se servir d'un tube à colonne plate est heureuse : ce mode de construction fait disparaître la difficulté que beaucoup de personnes éprouvent à apercevoir les degrés, malgré le noir et le bleu étendus dans les rainures, sur les thermomètres ordinaires dont la monture est en glace ou en métal; cette difficulté tient au reflet qui empêche la colonne de mercure très-capillaire d'être aperçue par tous les yeux, ensuite à sa forme cylindrique qui offre trop peu de surface.

Jusqu'à présent ces tubes étaient tirés d'Angleterre; et c'est déjà un service rendu, par M. Chevallier, aux arts qu'il cultive, et au pays qu'il habite, que de les avoir affranchis d'un impôt étranger.

Le prix de ces instrumens, qui nous paraissent plus commodes, également susceptibles de précision, et moins fatigans pour les yeux, n'est pas différent de celui des thermomètres ordinaires.

Maison de convalescence.

Les étrangers, et souvent même les habitans de la capitale, cherchent une maison pour passer le temps de leur convalescence, et jouir de tous les avantages attachés au séjour de la campagne.

Le hasard nous a fait découvrir un établissement de ce genre, n°. 18, hors la Barrière du Roule : il est tenu par M. et Mme. *Lebeau*. Nous y avons envoyé des convalescens, et nous sommes convaincus, par le bien qu'ils en ont promptement obtenu, que cette maison réunit ce qui peut être utile et agréable sous tous les rapports, et notamment sous celui des soins qu'on y reçoit et des attentions dont on devient l'objet.

Les beaux jours ont fui, l'hiver s'approche, et avec l'hiver arrivent en foule les rhumes, les toux, les catarrhes, et les diverses affections de poitrine qu'engendrent le froid et l'humidité. Nous croyons donc rendre un véritable service à nos lecteurs, en leur rappelant que M. Reymond, pharmacien, rue du faubourg St.-Honoré, n°. 108, continue de faire et de vendre toutes les préparations de lichen qu'on peut désirer, telles que tablettes, pâtes, chocolats à l'extrait de lichen, etc., etc., etc. Il a aussi fait avec cet extrait une poudre qui sert à préparer en peu de temps la tisane de cette substance.

Toutes les préparations de M. Reymond ont été soumises à la Faculté de Médecine qui les a approuvées.

MAGNÉTISME.

Prix proposé par l'Académie royale des sciences de Berlin.

L'Académie désire que les phénomènes connus sous le nom de *magnétisme animal*, soient présentés de manière à permettre d'asseoir un jugement positif. Elle est loin de méconnaître les difficultés qui, pour satisfaire à cette question, naissent surtout de la nature de l'objet. En effet, le magnétisme ne permet point de multiplier et de varier les expériences, comme dans les autres parties de la physique où l'observateur, à force de patience et d'application, peut arriver à la connaissance des vérités contestées. Il paraît cependant que nous possédons une masse de faits qui, dans l'état actuel des sciences liées à la physique, peut donner l'espoir de répandre quelques lumières sur le magnétisme animal, lorsqu'on aura jugé sans prévention de la probabilité de ces faits, et lorsqu'on aura établi leur affinité avec la nature plus connue du sommeil naturel, des songes, du somnambulisme non magnétique et de plusieurs affections nerveuses.

Les concurrens observeront qu'il ne doit pas être question de merveilleux; mais que le magnétisme, à l'instar de tous les phénomènes physiques, suit des lois constantes, et qu'il est en rapport avec la nature qu'il modifie à son tour et de laquelle nous le distinguons, pour pouvoir le saisir.

Sans exiger que les Mémoires envoyés au concours surpassent les bornes de la physique, l'Académie n'accueillera pas moins les recherches qu'on voudra y joindre sur les propriétés médicales du magnétisme.

L'Académie décernera, à l'auteur du Mémoire couronné, la somme de trois cents ducats (environ 3,300 francs). Le terme du concours est rigoureusement fixé au 3 août 1820.

(*Extrait du Journal de médecine et de chirurgie pratiques de* MM. Hufeland et Harles, *trad.* P. F.....)

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

OBSERVATION

Sur l'emploi du sucre d'amidon pour faire la bière.

Le procédé de M. Kirskoff, pour convertir l'amidon en sucre, au moyen de l'acide sulfurique, a reçu dans ces derniers temps une application des plus importantes, sous le rapport de la conversion de ce sucre en bière. Il suffit de mêler le sirop avec une suffisante quantité d'eau, et de disposer à la fermentation à la manière des brasseurs; on obtient une bière qui est claire, vive, forte, et d'une saveur fort agréable. On peut aisément la faire partout sans appareil dispendieux; en sorte que les cultivateurs et les artisans pourront en faire dans leurs demeures. Déjà deux manufactures en préparent une grande quantité; et on estime qu'elle reviendra seulement à un centime le litre.

(*Extrait du Journal de Pharmacie.*)

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général du service de cette Gazette est établi chez L. Colas, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine, n°. 32, auquel doivent être envoyées toutes les demandes et réclamations. — On souscrit à Paris, à cette adresse, et chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — On ne garantit que les abonnemens faits aux adresses ci-dessus.

Le Prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE FAIN, RUE DE RACINE, PLACE DE L'ODÉON.

N°. XXXI. — (46e. ANNÉE.) — 3 Novembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In siccitatibus febres acutæ fiunt. Et si quidem annus majore ex parte talis fuerit, qualem fecit constitutionem, ut plurimam tales etiam morbos expectare oportet.

Aph. 7, sect. iii.

In constantibus temporibus, si tempestiva tempestivè reddantur, constantes et judicatu faciles fiunt morbi : et inconstantibus autem inconstantes et judicatu difficiles.

Hipp., Aph. 8, sect. iii.

Dans les grandes sécheresses, les fièvres deviennent aiguës ; et si l'année est en majeure partie telle que la température prédominante, attendez-vous à voir prédominer aussi les maladies qui y sont appropriées.

Dans les saisons bien réglées, si tout se succède à propos et avec ordre, les maladies marchent régulièrement et se jugent avec facilité : mais dans les saisons mal ordonnées, elles s'établissent mal et se jugent difficilement. *Trad. p.* Pariset.

État des Malades reçus dans les Hôpitaux de de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois d'octobre 1819.

Fièvres non caractérisées.	98
Fièvres gastriques ou bilieuses.	112
Fièvres muqueuses.	64
Fièvres adyn. ou putrides.	30
Fièvres ataxiques ou malignes.	11
Fièvres intermittentes de divers types.	35
Fièvres catarrhales.	12
Inflammations internes.	82
Fluxions de poitrine.	28
Érysipèles.	24
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	36
Angines, esquinancies.	14
Catarrhes pulmonaires.	100
Diarrhées, dysenteries.	11
Coliques métalliques.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	33
Hydropisies et anasarques.	31
Ophthalmies.	53
Phthisies pulmonaires.	57
Maladies sporad., chron. ou résultats.	532
Total.	1,375

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

BAROMÈTRE.

Maximum.	*Minimum.*
28 p. 4 l. $\frac{3}{12}$.	27 p. 5 l. [illegible].

THERMOMÈTRE.

Maximum.	*Minimum.*
19 deg. $\frac{3}{20}$.	$\frac{8}{10}$.

HYGROMÈTRE.

Maximum.	*Minimum.*
98°	75 [illegible].

Chevallier, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les premiers jours du mois d'octobre se sont montrés fort beaux ; la chaleur même a été suffisante pour développer dans le raisin un degré de maturité qui a surpassé les espérances des propriétaires. Partout, ceux qui ont pu retarder leurs vendanges, ont eu à s'en féliciter sous le double rapport de la quantité et de la qualité des vins qu'ils ont obtenus.

Les maladies bilieuses qui ont régné pendant le mois de septembre, se sont soutenues jusqu'au milieu du mois d'octobre ; à cette époque, le froid auquel personne n'était préparé, a occasionné des inflammations internes, et sur-tout des rhumes, des toux et des affections de poitrine : les bains de pieds, les boissons adoucissantes, les applications des sangsues faites sur diverses parties, suivant les indications, les saignées même, ont rendu de grands services.

On a continué à remarquer des congestions sanguines à la tête : les apoplexies ont encore été fréquentes ; quelques-unes ont cédé aux moyens fortement irritans appliqués sur les extrémités inférieures, ou administrés en lavemens, aux affusions d'eau très-froide sur la tête, sur-tout après les saignées ou l'application des sangsues, soit à l'anus, soit dans le voisinage de l'organe affecté, suivant la constitution du sujet, son âge, sa manière de vivre et ses évacuations habituelles.

Nous avons rencontré, vers la fin du mois, des douleurs rhumatismales et des affections catarrhales. Ces maladies, en général, ont peu résisté aux moyens capables de rappeler la transpiration, tels que bains de jambes, boissons agréablement chaudes, de fleurs de tilleul et de fleurs de coquelicot, ou autres équivalantes; quelques-unes de ces maladies ont nécessité des évacuations de sang locales; mais le plus grand nombre s'est terminé heureusement, à l'aide des vésicatoires.

Les ophtalmies, comme les diarrhées, les érysipèles et les fièvres intermittentes, ont diminué; elles ont même disparu presque toutes sous l'action seule des boissons relâchantes, des émétiques et des purgatifs.

Quelques-uns de nos confrères ont vu des fièvres ataxiques et des intermittentes larvées; les uns ont eu à se louer de l'administration du quinquina, les autres de l'emploi du vin de Séguin; tous ont pu remarquer que la convalescence qui suivait ces maladies traitées par l'usage des toniques, était infiniment moins longue et moins pénible que dans les cas où on avait usé d'une méthode débilitante.

La petite-vérole, dont nous devrions avoir oublié jusqu'au nom, depuis l'heureuse découverte de Jenner, s'est encore montrée : on ne peut s'empêcher de gémir sur l'insouciance des parens, lorsqu'on voit des enfans défigurés ou mutilés par cette horrible maladie, et malheureusement ce spectacle affligeant n'est pas rare.

Nous apprenons qu'à Auxerre il a fallu toute l'autorité des administrateurs, pour soustraire des enfans à une épidémie meurtrière de petite-vérole. Les journaux nous ont appris que dans la ville de Metz, on avait été obligé de recourir au même moyen.

L'humidité qui règne depuis plusieurs jours, favorise la prédominance de la constitution catarrhale. Les douleurs de poitrine, les douleurs des membres, les coliques, les ophtalmies deviennent plus fréquentes : ce n'est pas seulement avec des looks, des pâtes, des mucilages, des sirops, etc. etc. qu'on peut remédier à ces affections, ou les prévenir : un régime sévère et légèrement tonique, des boissons chaudes, l'usage de la laine sur la peau, la chaleur du lit, pour peu qu'on soit indisposé, sont absolument nécessaires. Les véritables moyens de prévenir ces accidens, c'est de vivre sobrement, de se soustraire à l'humidité, de conserver les pieds secs et chauds, et d'éviter le passage brusque du chaud au froid.

Que ceux qui ont à cœur de conserver leur santé, n'oublient pas qu'il est dangereux de s'exposer sans précautions aux derniers rayons du soleil, qui, pour l'ordinaire, dans le mois de novembre, semblent n'éclairer notre horizon que pour ranimer la nature expirante. Ces beaux jours, auxquels on a donné le nom d'été de la St.-Martin, sont souvent la cause d'une foule d'indispositions.

MÉDECINE PRATIQUE.

CAUTÉRISATION CERVICALE *dans le traitement de l'Epilepsie.*

Le nouveau journal de médecine contient une note sur laquelle nous appelons l'attention des praticiens. Elle est relative à la *cautérisation cervicale* employée avec succès depuis vingt-cinq

ant, par M. le professeur *Hallé*, dans le traitement de l'épilepsie. Cette opération, semblable à celle que *Pott* recommande contre le *mal vertébral*, consiste dans l'application de deux *moxas*, ou de deux boutons de feu placés sur la colonne *cervicale*, à droite et à gauche des épines de cette colonne; l'un des deux cautères est établi vers son extrémité supérieure ou occipitale, et l'autre vers sa partie inférieure ou thoracique.

M. *Hallé*, après avoir parlé de la *cautérisation syncipitale*, des malheurs qui l'ont discréditée, de sa réhabilitation par les soins et les observations du célèbre *Percy*, raconte de la manière suivante la circonstance qui l'a conduit à adopter la *cautérisation cervicale* :

Je voyais, dit-il, un jeune homme, qui, outre des attaques épileptiques fréquentes, se trouvait accablé d'une affection soporeuse chronique, croissante, qui semblait annoncer qu'un épanchement séreux se formait dans le cerveau. Sa constitution était lymphatique, molle, indolente, inactive. Je fis pratiquer deux cautères, comme je viens de le dire, et mon intention n'était que de me rendre maître de l'affection soporeuse; elle fut en effet bientôt dissipée; mais outre cela l'épilepsie n'est pas revenue.

Ce succès inattendu m'a déterminé à employer le même moyen dans d'autres affections épileptiques, mais non compliquées d'affection soporeuse, et j'ai obtenu presque constamment assez de succès, pour adopter définitivement dans les épilepsies idiopathiques, ce traitement, de préférence à presque tous les autres moyens très-communément en usage.

Un résultat aussi heureux, s'il eût couronné les efforts d'un médecin ordinaire, aurait infailliblement décidé dans son esprit l'exclusion de toute autre méthode. Le docteur *Hallé* s'est bien gardé de profiter de l'influence que lui ont acquise ses connaissances théoriques et pratiques; il n'a présenté la *cautérisation cervicale*, dont il a fait l'utile application dans le traitement de l'épilepsie, que pour inviter ses confrères à en faire la comparaison expérimentale avec la *cautérisation syncipitale*, et tous les autres moyens réputés anti-épileptiques. Quoiqu'il soit convaincu que cette première opération ne peut entraîner les accidens de la dernière, et de l'usage intérieur des cristaux de *nitrate d'argent*, il avoue, avec une candeur qu'on ne rencontre que chez les véritables savans, avoir employé ce dernier remède avec succès; mais il ne se dissimule pas le danger de son administration; il dit même avoir souvent vu, malgré la surveillance la plus active, des ulcères répandus dans tout le fond de l'arrière-bouche, et sur les surfaces muqueuses de l'estomac de ceux qui en prenaient. La cautérisation cervicale n'est cependant pas tout-à-fait exempte d'inconvéniens; elle détermine quelquefois sur les muscles occipitaux une irritation assez violente, pour faire renoncer au besoin d'en soutenir l'action au-delà de quelques mois.

M. le Professeur, en invitant les médecins et sur-tout ceux des grands hôpitaux, à faire des expériences comparatives de sa méthode, avec celles plus généralement répandues, exprime un vœu qui sans doute est celui de tous les véritables praticiens : il désire que toutes annonces de remèdes, d'opérations et d'invitations à les répéter, ne soient faites que par la voie des journaux consacrés aux sciences médicales. Il est dangereux, dit-il, d'appeler tout le public à la connaissance des moyens dont l'administration exige autant de prudence et de circonspection, et suppose des hommes habitués à juger avec exactitude la nature des maladies, et à apprécier la valeur des remèdes. Nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que les annonces d'accouchemens extraordinaires, d'enfans mutilés, de naissances monstrueuses, de morts subites, devraient être également confiées aux seuls journaux de médecine.

FIÈVRE LARVÉE.

Madame ***, d'une constitution sanguine et bilieuse, âgée de 42 ans, était, depuis très-longtemps, sujette à des douleurs de tête du côté droit. Elle les attribuait, suivant l'erreur vulgaire, à une *humeur laiteuse*. Je les croyais rhumatismales : elle était dans cet état de souffrance, lorsqu'au mois de juin, on m'appela pour lui

donner des soins ; on la disait mourante ; une syncope d'une demi-heure, suivie d'un coma profond, des mouvemens convulsifs de la jambe et du bras droit, simulant parfaitement la *chorée* ou danse de Saint-Guy, furent les symptômes qui me frappèrent. La malade, revenue à elle-même, avait bien la conscience de ses mouvemens ; mais sa volonté luttait en vain. J'essayai de la contenir : précaution inutile, je ne faisais que l'irriter ; aussi les mouvemens devenant plus vifs, je la lassai libre.

Mes premières réflexions sur l'ensemble des accidens me présentèrent tour-à-tour une commotion cérébrale, une apoplexie, une hystérie. Un examen plus attentif me ramena à l'idée de cette cause rhumatismale, à laquelle je rapportais les douleurs de tête dont se plaignait souvent la malade. Des faits analogues rapportés par *Sydenham*, *Barthez*, *etc.*, *etc.*, venaient confirmer mon opinion. Un traitement conforme à mon raisonnement fut adopté. Bains de pieds fortement irritans, synapisme entre les deux épaules, lavemens avec l'aloës et l'assa-fœtida, etc. Les mouvemens convulsifs diminuèrent par degrés, ils cessèrent tout-à-fait ; et la malade, entièrement maîtresse d'elle-même, me fit penser que mon diagnostique était juste.

Le lendemain à midi, mêmes accidens, coma, convulsions, cependant moins fortes que la veille. Ce retour vint changer toutes mes idées. Je ne songeai qu'à la périodicité, et ne vis qu'une fièvre larvée.

Je conseillai un pédiluve irritant, un lavement purgatif, un synapisme à la nuque, et une potion stimulante de cinq onces, dans laquelle l'extrait mou de kina entrait à la dose de trois gros.

Le mieux eut lieu et dura jusqu'au lendemain dix heures ; alors syncope de courte durée, coma, convulsions semblables à celles du premier jour. Plus de doute, j'avais à combattre une fièvre pernicieuse double tierce, dont le symptôme prédominant annonçait une altération profonde du système nerveux. Le kina en poudre, en extrait, etc., est prodigué.

Le quatrième accès, que l'on doit considérer seulement comme le second, eu égard au type double tierce, est marqué par un assoupissement accompagné de légères convulsions de la face, et de soubresauts des membres. Je fais continuer les mêmes moyens.

Le cinquième accès revient avec les mêmes accidens que la veille ; ils étaient même plus intenses : la stupeur arrive bien le jeudi, mais sans vestige d'accès.

Le caractère d'une maladie bien reconnu, il est facile, dans nombre de cas dont les fièvres intermittentes larvées font partie, de voir son pronostic justifié. Rien cependant ne tient autant du merveilleux aux yeux de la multitude : combien de médecins savent en tirer avantage ! Galien lui-même ne fut pas exempt de cette faiblesse, et l'on cite encore aujourd'hui avec éloge son pronostic sur une hémorragie de la narine droite : mais la poëlette que ce grand homme apporta sous sa robe pour recevoir le sang qui devait couler, n'a-t-elle pas un certain air de charlatanisme ? Mon doute pourra passer pour un blasphème, cependant il me paraît fondé.

Annoncer, dans le cas que je viens de rapporter, le retour des accès ; dire à l'avance que le kina les éloignerait en les affaiblissant ; que si on augmentait les doses, le quatrième accès tierce manquerait probablement, c'était, selon moi, chose simple et facile pour qui connaît l'action du kina sur les affections périodiques ; dire que la malade resterait alors dans un état de stupeur et de somnolence, et ses facultés intellectuelles dans une sorte d'inertie, ce pronostic naissait de la nature de la fièvre et du symptôme prédominant.

DESPREZ, D. M. P.

Emploi de l'alumine, comme remède.

Les acides occasionnent si souvent divers dérangemens des organes de la digestion, qu'on les a signalés dans tous les temps comme la cause la plus fréquente de la diarrhée, de la dysenterie et des coliques qui sont si communes chez les enfans et les femmes délicates. Quelques médecins leur ont même attribué toutes les maladies de

l'enfance, et ils ont fait consister tout le traitement dans l'usage des moyens capables de les neutraliser. Que les acides soient introduits dans l'économie animale, sous forme d'alimens et de boissons, qu'ils se développent avant la maladie, qu'ils agissent comme cause occasionnelle, que leur présence soit une suite de l'affection ou seulement une cause de l'augmentation des symptômes, il est souvent nécessaire de leur opposer quelques remèdes. Pour remplir cette indication, on a proposé, tour-à-tour, la potasse, la soude, l'eau de chaux, les écailles d'huitre, les yeux ou mieux les pierres d'écrevisses, l'ammoniaque étendue dans une grande quantité d'eau, la magnésie, etc., tous ces moyens, dont on a cependant retiré quelques avantages, présentent des inconvéniens qu'il n'est pas inutile de faire connaître. La potasse et la soude forment, avec les acides contenus dans les premières voies, des sels qui deviennent purgatifs. L'ammoniaque est d'une administration difficile et même dangereuse à raison de sa grande âcreté. De l'eau de chaux, des yeux ou pierres d'écrevisses, des écailles d'huitres, résultent des sels insolubles, et qui surchargent l'estomac. La magnésie a obtenu long-temps la préférence : elle en jouit même encore. Mais l'expérience prouve que la magnésie et surtout le carbonate de magnésie, donné contre la flatulence acide, les diarrhées, les dysenteries, et surtout celles qui tourmentent si souvent les enfans, devient purgative, augmente ces maladies au lieu de les diminuer; enfin, que si elle peut devenir utile, ce n'est que dans les cas de constipation. Ces inconvéniens fixèrent l'attention de M. *Ficinus*, D. M., et professeur à Dresde, et le conduisirent à employer, dans les cas de diarrhée et de dysenterie, l'alumine déjà recommandée par *Percival*. Cette substance, mêlée avec de l'eau, forme une pâte analogue au mucilage végétal. Elle jouit de la propriété d'absorber beaucoup de liquide, et par sa combinaison avec les acides, elle donne des sels dont l'action purgative ne peut s'exercer qu'à très-haute dose.

Quoique l'alumine, administrée seule dans une émulsion, une solution de gomme arabique, une décoction mucilagineuse, soit, en général, très-avantageuse dans les diarrhées, les dysenteries, et les dérangemens des organes digestifs occasionnés ou entretenus par les acides, rien n'exclut son mélange avec l'opium et ses diverses préparations, le camphre, les teintures aromatiques et toniques, toutes les fois que ces moyens sont indiqués.

La dose de l'alumine est de huit à dix grains; celle employée par le D. *Ficinus*, était précipitée de l'alun par le carbonate de potasse ou de soude, et ensuite bien lavée et desséchée. Comme cette substance est insipide, on peut édulcorer et aromatiser le véhicule dans lequel on l'administre. Le peu d'acide sulfurique qu'elle retient, n'influe en rien sur son effet dont ce professeur paraît du reste si content, que nous croyons rendre un véritable service en indiquant ce moyen aux praticiens, les invitant à en faire usage.

On trouve dans le même recueil un remède externe contre l'inflammation récente des mamelles d'une femme qui allaite. Il consiste dans l'application réitérée de cataplasmes faits avec une bouillie de savon. Quelques heures, dit le même médecin, suffisent pour dissiper l'inflammation la plus intense, effet qu'on ne peut rapporter ni à la chaleur, ni à l'humidité, puisque des cataplasmes, faits avec d'autres substances, ne le produisent pas.

CORRESPONDANCE.

Engelures.

Je vous adresse, mon cher confrère, la composition d'un remède que j'emploie depuis long-temps et qui m'a constamment réussi, soit à guérir les Engelures commençantes, soit à les prévenir. On à préconisé tour-à-tour comme prophylactique contre cette maladie doulourense, incommode et malheureusement trop commune, l'alcool pur, le camphre, l'essence de térébenthine, le baume du commandeur, l'eau aiguisée avec l'acide muriatique, ou avec l'alun, l'éther sulfurique, l'acétate de plomb liquide, l'électricité, etc., etc.

Je sais que ces divers moyens ont eu des succès; mais si celui que je propose, et que je vous prie de rendre public, peut, comme des observations

nombreuses me l'ont prouvé, les remplacer tous, s'il vaut mieux que la plupart, j'aurai rendu un service à l'humanité, dont le soulagement fait mon ambition et l'objet de mes recherches. Sans prétendre assigner des propriétés infaillibles au remède que j'indique, l'expérience m'a prouvé qu'il ne présente aucun danger, que l'emploi en est facile, peu dispendieux, point du tout désagréable, qu'il est à la portée de tout le monde, et qu'il suffit de s'en servir au début des Engelures, pour en obtenir tout le succès qu'on peut désirer.

Remède contre les Engelures imminentes ou commençantes.

Prenez : Baume de Fioravanti. . 4 onces.
Acide muriatique. . . . 32 gouttes.

Mêlez.

La manière d'en user consiste à frictionner le le matin et le soir les parties malades avec le mélange; une cuillerée à bouche doit suffire à chaque fois, pour les mains ou les pieds; les frictions doivent durer assez de temps pour développer beaucoup de chaleur; la quantité du médicament doit varier suivant l'étendue de la partie menacée ou affectée d'Engelures. FIEVET, D. M.

TEIGNE.

Un rapport de M. le docteur *Fautrel*, sur le traitement de la Teigne par les frères *Mahon*, nous fait espérer la jouissance prochaine de la connaissance des moyens employés contre cette dégoûtante maladie, d'une manière qu'on pourrait dire *infaillible*, car sur huit mille Teigneux, le docteur *Fautrel*, chargé de cette inspection depuis treize ans, n'a pas vu quatre-vingt récidives. Il paraît que les frères *Mahon* n'attendent plus, pour publier leur méthode, qu'une indemnité justement acquise par les dépenses qu'ils ont faites, et les services qu'ils ont rendus.

Le docteur *Fautrel*, en rappelant la division lumineuse de la Teigne en cinq espèces par le docteur *Alibert*, dont l'ouvrage sur les maladies cutanées sera pour la Médecine française un monument de gloire, et pour les praticiens, une source féconde de lumières, ne reconnaît comme espèces, que les Teignes muqueuse, faveuse et furfuracée; il regarde comme de simples variétés les Teignes granulée et amiantacée. Après avoir donné la description de ces trois espèces de Teigne, avoir indiqué les divers moyens proposés jusqu'à ce jour, et avoir noté leurs avantages comme leurs inconvéniens, il expose la manière dont procèdent les frères *Mahon*, dans l'application de leur méthode; nous en réservons la publication pour le moment où la nature encore ignorée des substances employées par eux extérieurement, sera parvenue à notre connaissance; nous promettons d'entrer alors dans tous les détails, voulant faire jouir les villes départementales et les campagnes d'un bienfait encore réservé à la capitale. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le traitement interne doit varier suivant les espèces, les complications et même suivant les malades, ce qui peut déjà nous mettre dans le cas d'estimer à leur valeur, tous les spécifiques prônés par la routine contre cette horrible affection, sur-tout quand on entend le docteur *Fautrel*, juge très-compétent dans une affaire qu'il étudie depuis tant d'années, assurer qu'un *régime très-sévère et presque poussé jusqu'à la faim*, est un des meilleurs moyens, sur-tout dans le cas de complication scrofuleuse. « Diminuer considérablement, dit-il, les alimens de ces enfans, ne leur donner qu'un peu de pain, un peu de fruits cuits, quelquefois une petite quantité de viande rôtie, les priver des farineux, des soupes, même du laitage, à moins que ce ne soit du lait caillé; donner enfin quelque dose de mercure doux; cela suffit souvent pour obtenir des guérisons inespérées. »

OPÉRATION.

M. *Roux*, chirurgien de l'hospice de la Charité, vient de faire une opération qui n'avait pas été tentée avant lui : c'est la réunion d'une division congéniale du voile du palais. Le sujet, qu'on avait peine à entendre parler la veille de l'opération, a fait lui-même à l'instant le rapport de cette observation. Sa voix était déjà près de l'état naturel.

Nous espérons que cette tentative, justifiée par le succès, et qui honore la sagacité, aussi bien

que l'adresse de M. *Roux*, trouvera des imitateurs, et rendra de grands services dans des cas réputés jusqu'à présent incurables.

MATIÈRE MÉDICALE.

PILULES DU D. *Saiffert*, CONTRE LES OBSTRUCTIONS.

Pr. : Fiel de bœuf épaissi au bain-marie. } de chacun
Diagrède savonneux. . . . . . } demi-once
Extrait de pensée de Mayence. . . 2 gros.
M. F. S. A. des pilules de 3 grains.

La dose est de cinq à dix-huit par jour. L'usage doit en être continué pendant quelques mois, avec le soin de suspendre de temps en temps.

Si la bouche devient amère, un gros de crême de tartre triturée avec du sucre, est nécessaire.

Si le malade éprouve des coliques, on les combat par une boisson adoucissante.

Ces pilules conviennent dans les maladies chroniques des viscères, appelées communément obstructions.

Un régime sévère est de rigueur.

Extr. du Journ. de la Bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur l'art de l'Ingénieur en instrumens de Physique expérimentale, en verre, etc.

Par l'Ingénieur CHEVALLIER, (le Chevalier).
Un fort volume in-8°., avec 15 planches; chez l'auteur, Tour de l'Horloge du Palais, n°. 1, à l'angle du quai, vis-à-vis le Marché aux fleurs.
Prix : 9 fr. pour Paris, et 11 fr. 50 c. franc de port, pour les Départemens.

Nous ne possédions jusqu'à ce jour aucun traité complet sur l'art de souffler le verre à la lampe d'émailleur; l'ingénieur Chevallier dont le mérite est généralement connu, nous paraît avoir complètement rempli cette lacune; les procédés qu'il indique pour cette opération sont simples; il a su les rendre d'une exécution facile pour tous ceux qui voudront s'en occuper sous le rapport de l'instruction et de l'amusement.

L'article aérométrie, outre des généralités importantes sur le mode de construction des aéromètres nécessaires à un grand nombre d'usines et de manufactures, renferme des comparaisons entre tous ceux connus; le degré d'utilité de chacun est justement apprécié. On y trouve aussi des détails curieux sur les procédés usités dans les arts qui réclament l'emploi de ces instrumens; tous les aéromètres spéciaux pour la bière, le cidre, le vinaigre, le savon, peuvent devenir utiles; mais le *gleucomètre* nous paraît sur-tout devoir présenter des avantages aux vignerons. Fait pour indiquer les qualités du *moût* et l'instant propre au décuvage, on peut aussi, par son moyen, arriver à reconnaître les qualités des différens vins et trouver entre eux un terme de comparaison. Il n'est pas jusqu'au *caféomètre* dont il ne soit possible de tirer quelque parti. Nous ne pouvons en dire autant de l'instrument auquel il donne le nom de *galamètre* et qu'il annonce être propre à indiquer la bonté du lait d'une nourrice. Nous ne supposons pas cet instrument capable de remplir sa destination. Le lait étant une liqueur toute vitale, il ne peut être apprécié par les divers degrés de sa consistance; soumis, comme tout produit des secrétions, aux variations infinies qui résultent moins encore des alimens que de l'état moral de la nourrice, il échappe à tous nos moyens physiques d'investigation. C'est à l'observation seule qu'il appartient de prononcer sur ses qualités.

M. Chevallier s'est beaucoup occupé des baromètres; il a singulièrement varié ces instrumens météorologiques, et il a porté à un haut degré de perfection le baromètre à cadran, en ajoutant à sa sensibilité et en faisant disparaître les inconvéniens que lui reprochaient les physiciens.

L'instruction qui résulte de ses aphorismes barométriques, est basée sur des expériences très-multipliées; elle plaira sans doute à toute personne, qui par nécessité ou par plaisir, veut reconnaître 24 heures à l'avance, les variations qui peuvent survenir dans l'atmosphère.

L'ouvrage renferme encore une foule de choses intéressantes : la lecture en plaira au savant et à l'homme du monde; ils le consulteront l'un et l'autre avec avantage, et tous les deux sauront gré à M. Chevallier de ses préceptes et de la manière dont il a su les présenter.

Les libraires Caille et Ravier, rue Saint-André-des-Arts, n°. 17, sont sur le point de publier la cinquième édition du Traité de M. Alibert, sur les fièvres pernicieuses intermittentes. On assure que l'auteur *y* a fait des additions nombreuses et importantes. Cet ouvrage sera fort utile aux médecins qui exercent leur art dans les campagnes aussi bien que dans les villes. Les gens du monde peuvent aussi en faire leur profit, particulièrement dans les lieux exposés à l'action des influences marécageuses, où les fièvres pernicieuses causent tant de ravages. Les mêmes libraires vont aussi nous donner une édition nouvelle de la *Nosographie chirurgicale*, de M. le professeur *Richerand*, avec des planches très-propres à faciliter l'intelligence du texte. Enfin, on nous annonce la réimpression de la *Théorie des sentimens agréables*, par feu M. de Pouilly. Les physiologistes applaudiront à l'idée ingénieuse de M. le libraire Ravier, qui doit, à ce qu'on assure, faire reparaître cette intéressante production, avec le *Système physique et moral de la femme*, par le célèbre médecin *Roussel*. La *Théorie des sentimens agréables*, disait souvent ce dernier, *est une fleur que M. de Pouilly a dérobée à la médecine*. A toutes ces nouvelles scientifiques, nous pouvons ajouter que M. le docteur Alibert travaille à la onzième livraison de son grand ouvrage sur les maladies de la peau, et au tome II de sa *Nosologie naturelle*.

NÉCROLOGIE.

M. *Jurine*, associé correspondant de l'institut de France, l'un des plus célèbres chirurgiens de l'Europe, aussi recommandable par l'aménité de ses mœurs, que par la vaste étendue de ses connaissances soit en physique, soit en histoire naturelle, etc., etc., vient de mourir à Genève, d'une angine de poitrine. Une particularité singulière qui le concerne, c'est qu'il avait composé sur cette terrible maladie, une dissertation très-intéressante, à laquelle la Société de médecine avait adjugé le premier prix académique. La ville de Genève est dans le deuil, tous les malheureux pleurent leur bienfaiteur. C'est une perte aussi grande pour les sciences que pour l'humanité.

Depuis longtemps M. le docteur *Alibert*, premier médecin ordinaire du Roi, avait consacré au savant que nous regrettons, une inscription honorable dans ses *Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de matière médicale*. Nous nous faisons un devoir de la rapporter ici.

CHIRURGO INCLYTO,
E. JURINE,

QUEM OMNIS ASCLEPIADÆUS CHORUS CUNCTIQUE
PATRIÆ ORDINES PERAMANTER COLUNT,
QUI INTEGROS ADIIT SAPIENTIÆ FONTES,
MULTA REPERIIT ALIIS INTENTATA,
MULTA OBSCURA ADHUC IN APRICUM PROTULIT
AC NOVIS VELUTI LUMINIBUS ILLUSTRAVIT,
QUEM TER IN ACADEMICO CERTAMINE
VICTOREM TRIPLEX PALMA NOBILITAVIT.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.



N°. XXXII. — (46e. ANNÉE.) — 15 Novembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

C'est en suivant la clinique de l'hospice de la Maternité, que vous vous êtes pénétrées de cette grande vérité, trop peu connue de la plupart des personnes qui se livrent à la pratique des accouchemens, savoir; que l'accouchement est une fonction naturelle, soumise à des lois presqu'invariables, une fonction dont le mécanisme est très-simple, lorsque rien ne vient y mettre obstacle, quelque douloureuse qu'elle soit, et quelques efforts qu'elle exige, de la part de la femme; puisque à peine il s'en est trouvé une sur 76 1/2, qui n'ait pu accoucher sans le secours de votre art. C'est là que vous avez pu remarquer comment un conseil donné à propos, l'attitude de la femme pendant ses efforts, l'application du doigt de la sage-femme, pouvaient en quelque cas en simplifier le travail, en abréger la durée, diminuer le nombre et l'intensité des douleurs, faire qu'un accouchement qui aurait été difficile ou très-pénible sans cela, devienne un accouchement ordinaire. (*Disc. pron. par Baudelogue, le 22 juin 1809, lors de la distrib. des prix aux élèves de l'hospice de la Maternité.*)

ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

VIe. Article.

Accouchemens.

La pratique des accouchemens fut indubitablement le domaine exclusif des femmes chez les Romains comme chez les nations dont il a été question dans notre n°. 30. Quand bien même, contre l'assertion de *Pline*, et en opposition à cet état de force et de vigueur qui caractérise un peuple nouveau destiné à la guerre, la république romaine aurait possédé des médecins dans les premiers temps de son existence, est-il présumable qu'ils aient pu jamais être chargés d'aider les femmes dans leurs couches? Consultons les auteurs comiques, ces peintres fidèles des usages et des mœurs, ils nous diront que la médecine puerpérale était toute entière entre les mains des femmes. *Térence*, dans sa comédie de l'Andrienne, fait parler la sage-femme *Lesbie*, avec une assurance tout-à-fait doctorale.

Quod jussi ei date bibere et quantum imperavi, date, mox ego huc revertar. Donnez-lui à boire ce que j'ai prescrit, et à la quantité que j'ai ordonnée, je reviens ici dans un moment. Interrogeons les monumens, ils ne nous montreront jamais que des femmes appelées au secret des couches. Le savant *Gaspard Bartholin* nous a donné dans son traité, *Expos. veter. in puerper. ritus, pag.* 1, l'explication d'un de ces monumens qu'on voit dans un jardin de Rome. Il représente cinq femmes : l'accouchée, la sage-femme, la nourrice et deux autres femmes, dont l'une est témoin, et l'autre, avec un stilet, dessine des figures, ou écrit sur un globe des vœux pour le bonheur du nouveau né. Les Romains, à qui on ne fera pas sans doute le reproche d'avoir négligé les invocations, dans les différentes circonstances de la vie, ne s'adressèrent jamais qu'aux déesses, pour tout ce qui se rapportait à la grossesse et à l'accouchement. Ainsi *Alemone* veillait à l'accroissement du fœtus dans le sein de la mère; *Partule* présidait aux couches, et donnait des ordres qu'exécutait *Lucine*. La déesse *Statine* prenait l'enfant sous sa protection, au moment de sa naissance, et c'était toujours en invoquant la déesse

Levana, que la sage-femme levait de terre l'enfant qui y avait été posé aussitôt après sa naissance. Cette cérémonie, à laquelle les anciens attachaient la plus grande importance, se faisait au nom des parens, quand ils étaient en état de nourrir et d'élever leurs enfans, et dans le cas contraire, c'était au nom des magistrats. Les femmes seules étaient chargées de ce qui regardait la grossesse et l'accouchement. Le scrupule même, à cet égard, était porté si loin, que tout ce qui ressemblait à un homme, devait être exclu du lieu où se faisaient les couches; on y craignait jusqu'aux divinités qui portaient le nom d'un homme, ou qui en avaient seulement l'apparence.

Les femmes, chez les Arabes, se livraient seules à la pratique des accouchemens; elles traitaient même, si l'on en croit *Platner*, toutes les maladies propres au sexe. Si les médecins étaient admis quelquefois à donner des conseils, l'exécution en appartenait aux sages-femmes. *Avicennes* et *Albucasis* ont bien laissé quelques préceptes sur les accouchemens; mais leurs écrits n'ont pu changer les usages, et les femmes continuent de s'adresser à leurs semblables pour les assister dans leurs couches.

Nous avons vu que la pratique des accouchemens était uniquement confiée aux femmes chez les Hébreux, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Arabes; nous devons ajouter, pour lever tous les doutes, que les noms par lesquels ces différens peuples désignaient l'être qui pratiquait les accouchemens, ne pouvaient s'appliquer qu'aux femmes : ainsi l'expression *majalledeth* dont se servaient les Hébreux, celle qu'employaient les Chaldéens, les Phéniciens, les Egyptiens, les Persans, répond à celle qui, chez nous, signifie sage-femme. Les Grecs donnaient aux mots μαῖαι, ἰατρόμαιαι, ὀμφαλοτόμοι l'acception que nous donnons au mot sage-femme. Les Romains ne connaissaient que le mot *obstetrix* pour désigner la personne qui aidait la femme dans le travail de l'enfantement; la périphrase *partus adjutor*, qui pourrait s'appliquer à un homme, est d'invention nouvelle, comme le mot *accoucheur*. Les langues modernes sont même d'accord sur ce point. Par exemple, on appelle en Allemagne *hœbamsmen*, les personnes qui pratiquent les accouchemens; elles se nomment *midwifes* en Angleterre, *comadre* ou *partera* en Espagne, *partoradora* en Portugal, *comare* ou *levatrici* en Italie; on les connaissait sous le nom de *matrones* en France, il n'y a pas si long-temps.

Le mot accoucheur est tout-à-fait moderne : les Allemands l'ont emprunté des Français; ils disent *ein accoucheur*; les Anglais sont obligés de nommer *mans midwifes (hommes sages-femmes)* les hommes qui partagent avec les femmes la pratique des accouchemens, auxquels les femmes étaient toujours appelées exclusivement.

L'antiquité accordait une grande considération aux sages-femmes. L'histoire nous a transmis les noms de *Cléopâtre*, d'*Aspasie*, d'*Artémise*, d'*Olympias*, de *Sentiaelis*, d'*Elephantis* de *Phainarette* dont *Socrate* se glorifiait d'être le fils. Plusieurs d'entre elles, déjà distinguées par leur naissance, obtinrent par leurs succès une grande réputation; quelques-unes méritèrent le surnom de *sotira*, *conservatrice*, par leur zèle, leur probité, leur adresse et les services éminens qu'elles rendaient chaque jour à la société. Le ministère de ces sages-femmes n'était pas borné à la pratique des accouchemens, elles s'occupaient des maladies de leurs semblables, et leur prodiguaient des soins dans leurs diverses affections. Il nous reste même de *Cléopâtre* qu'on dit avoir été reine d'Egypte, d'*Artémise*, reine de Carie, et qui a donné son nom à une plante médicinale qui se conserve encore; d'*Aspasie*, d'*Olympias*, d'*Elephantis*, des fragmens d'écrits sur les maladies des femmes, les accouchemens, les cosmétiques, etc.

Si, abandonnant l'antiquité, nous arrivons aux temps modernes, nous trouvons des sages-femmes qui ont rendu des services importans dans la pratique des accouchemens, et qui ont enrichi l'art par leurs ouvrages. Sans parler ici des sages-femmes qui ont écrit sur les accouchemens, en Italie, en Angleterre, en Allemagne, etc., pouvons-nous ne pas honorer les noms de *Louise Bourgeois* dite *Boursier*, sage-femme de la reine *Marie de Médicis*, épouse du bon et vaillant *Henri?* c'est à cette sage-femme célèbre que nous devons la recom-

mandation aussi sage que hardie, d'aller, dans les cas d'hémorragie, chercher les pieds de l'enfant pour terminer l'accouchement.

Pouvons-nous citer sans éloge *Marguerite Dutertre*, veuve de *la Marche*, qui faisait à l'Hôtel-Dieu de Paris, un cours d'accouchement auquel venaient s'instruire les hommes de son temps, qui se destinaient à l'exercice de cette branche de la médecine?

Est-il permis d'oublier les noms de mesdames *Le Boursier-Ducoudrai* et *Dages*; la première, maîtresse sage-femme de Paris, publia sur les accouchemens un ouvrage très-estimé; pensionnée de Louis XV, pour enseigner les accouchemens dans toutes les parties de la France, elle inventa le mannequin, moyen unique, quoiqu'imparfait, d'instruction pour les élèves. La seconde, maîtresse sage-femme de l'Hôtel-Dieu, mère de madame *La Chapelle,* maîtresse sage-femme en chef de l'hospice de la Maternité, reçut une pension de Louis XVI, pour récompense de ses services, dans l'honorable et pénible fonction qu'elle remplissait avec autant de zèle que d'intelligence.

Nous devrions peut-être nous arrêter; mais on nous pardonnera, si nous nommons Mme. La Chapelle et Mme. Boivin (*). Les lumières, l'expérience et le zèle infatigable de Mme. La Chapelle, lui assurent la reconnaissance et des sages-femmes répandues en France, et des mères qu'elles ont aidées dans leurs couches. Les écrits publiés par Mme. Boivin, la placent au rang des savans et des premiers accoucheurs; sa réputation comme auteur durera tout autant que le goût du bon et du vrai. Mais déjà nous anticipons sur le numéro prochain.

(*) Mme. La Chapelle est maîtresse sage-femme de la Maternité; c'est elle qui répète les leçons du professeur Dubois; qui, retraçant sans cesse la marche de la nature, en déduit les préceptes de l'art, et en fait, sous les yeux des élèves, l'application constante dans les cas qui se présentent chaque jour dans l'établissement qu'elle dirige.

Mme. Boivin, sortie de l'École de la Maternité, a publié le Mémorial de l'Art des Accouchemens, a traduit de l'anglais un Traité sur les hémorragies utérines, et a donné un mémoire sur les hémorragies internes de l'utérus, mémoire qui a concouru pour le prix proposé par la Société de médecine, et a obtenu une médaille d'encouragement.

MÉDECINE PRATIQUE.

Parmi les mémoires insérés dans le cinquième volume des actes de la Société royale de médecine de Copenhague (*Acta regia societatis medica hauniensis*), nous avons distingué celui de M. Schonheyder sur l'efficacité de certains médicamens. L'acide muriatique (hydrochlorique) lui a rendu de grands services dans le traitement de quelques fièvres graves : il l'administre, mêlé à un grand verre de tisanne, ou à l'eau d'un lavement, à la dose de vingt à soixante gouttes, lorsque les autres moyens n'ont été suivis d'aucun succès.

Il est fâcheux que ce médecin n'ait pas spécifié, d'une manière suffisante, les cas dans lesquels ce remède doit être employé. Pour réparer cette omission, nous dirons que la pratique de nos confrères et la nôtre nous ont appris que l'acide muriatique convient sur-tout dans la période de faiblesse, lorsque la chaleur est vive, l'abdomen météorisé, que le dévoiement a lieu, que les évacuations sont de nature ichoreuse, et ont une odeur fétide.

Le même médecin se déclare pour l'onguent basilicum dans le traitement de la teigne : c'est le topique dont il a obtenu le plus d'avantages; il l'étend sur un linge qu'il applique sur la tête, après l'avoir fait laver, chaque jour, avec de l'eau tiède un peu salée.

La croûte laiteuse des enfans a aussi fixé son attention; il traite cette maladie avec la potion suivante, dont il donne une cuillerée à bouche, trois fois le jour.

Prenez : Sel de tartre. . . . . . . un gros.
Eau. . . . . trois onces.
Miel écumé. . . . . demi-once.
M. F. S. A. . . . . une potion.

L'acétate de plomb a été essayé à l'intérieur quatre fois par le D. *Schonheyder*. La première fois, ce fut contre une hémoptysie. La dose fut d'un grain mêlé avec un gros de sucre de lait, trois fois par jour. Cette quantité fut augmentée peu à peu, puis diminuée, de manière à en donner deux gros dans l'espace de 24 jours. Le malade n'éprouva aucune incommodité de ce remède, l'hémoptysie cessa; elle revint au bout de

quelques mois, et céda ensuite à des doses moindres du même médicament; des coliques éprouvées par le second malade dans un cas de même espèce firent cesser l'emploi du même médicament. La même chose arriva chez une troisième malade affectée de cancer utérin : on attribua à l'acétate de plomb l'augmention des douleurs. Ce même moyen réussit, au contraire, à merveille dans une hémorragie utérine qui eut lieu à la suite des couches.

De ces observations imparfaites, sans doute, et trop peu nombreuses, M. *Schonheyder* conclut que l'acétate de plomb, administré à l'intérieur avec prudence, est un remède assez efficace contre les hémorragies, et qu'il n'est pas assez dangereux pour qu'on doive craindre d'y recourir dans les cas désespérés.

On trouve aussi dans la Bibliothèque médicale, article analyse des journaux de médecine allemands par le D. *Marc*, la note d'une phthisie guérie par l'acétate de plomb, dont l'usage a été continué jusqu'à produire la colique métallique. Plus je réfléchis, dit l'auteur, sur le cas dont est question, plus je suis tenté de croire que l'acétate de plomb ne peut agir comme poison, toutes les fois que l'économie animale présente l'état de maladie, contre lequel ce remède a été commandé ; je sens même que l'apparition de la colique de plomb devient alors un indice favorable de succès.

Apoplexie traitée par l'application simultanée des fomentations froides sur la tête, et des sinapismes aux jambes, par le docteur GRAFFENAUER, *Médecin à Strasbourg.*

Une femme âgée de soixante-treize ans, jardinière, après avoir senti quelques maux de tête, fut saisie, au marché, de vertiges et d'étourdissemens; transportée chez elle et mise au lit, elle perdit bientôt connaissance, et tomba dans un état comateux profond. Appelé à son secours le 22 août, à deux heures après midi, M. *Graffenauer* lui trouva l'usage des sens externes et internes entièrement aboli, la figure rouge et la tête très-chaude, la respiration lente et un peu stertoreuse, le pouls fort et développé, la peau en moiteur, la déglutition s'exécutait encore, quoiqu'avec beaucoup de peine, parce que les dents étaient serrées. Malgré l'évidence d'une attaque d'apoplexie par une congestion de sang vers le cerveau, ce médecin considérant l'âge avancé de la malade, n'osa se permettre la saignée; il fit appliquer sur le champ des sinapismes aux mollets, et des fomentations froides sur la tête, suivant le procédé de *Schmulker*. Au bout d'une demi-heure, cette femme ouvrit les yeux et reprit connaissance ; elle proféra quelques paroles et se plaignit des jambes. On lui fit avaler quelques cuillerées d'une potion excitante, composée d'éther sulfurique, d'eau de menthe et de canelle. Peu de temps après, elle retomba dans le même état ; il se prolongea jusqu'à 7 heures du soir. Cependant le docteur *Graffenauer* remarqua que la face était moins rouge, la respiration plus libre, le pouls moins fort, mais spasmodique, avec soubresauts des tendons; il continua le même traitement ; à dix heures du soir, nouveaux signes de connaissance; on enleva les sinapismes, et les fomentations froides sur la tête furent continuées toute la nuit. Le lendemain à six heures du matin, la tête se trouva entièrement dégagée, et la malade reprit l'usage de ses sens, à l'exception de la vue qui resta confuse. On cessa les fomentations et on donna une potion tonique avec le quinquina, qui avec du vin amer, amena, quoiqu'avec lenteur, un rétablissement complet. *(Ext. du Jour. gén. de médecine fr. et étr).*

Ce traitement, dans lequel la saignée, suivant la remarque judicieuse de M. d'Avrigny, aurait pu, à en juger par les symptômes de l'affection, rendre quelques services malgré l'âge avancé de la malade, nous a paru digne d'être présenté à la méditation des praticiens. Nous devons de même appeler leur attention sur les succès obtenus dans les diverses congestions cérébrales, et notamment dans l'hydrocéphale aigu, au moyen des applications froides sur la tête. On voit dans le compte rendu des travaux de la Société de médecine de Lyon, que plusieurs praticiens de cette ville ont guéri des hydrocéphales aigus, par

l'application de la glace pilée sur la tête; en même temps qu'ils excitaient et entretenaient chez les malades des évacuations alvines abondantes. M. J.-J. *Lasserre*, *D. M. P.*, dans son mémoire sur les congestions cérébrales, cite aussi plusieurs guérisons opérées par des affusions d'eau froide faites sur la tête du malade, retenu dans un bain de siége ou de jambes sinapisé, après l'application des sangsues derrière les oreilles, lorsque la nature du mal a fait juger cette application nécessaire.

Nous croyons ne pouvoir mieux faire que de recommander l'emploi de cette méthode, dans les cas d'*hydrocéphale* aigu, de coups de soleil, de douleurs de tête et d'apoplexie sanguine : observant cependant que les fomentations, les affusions, les lotions froides et glacées, loin d'exclure la saignée, ne réussissent jamais mieux qu'après une évacuation de sang, lorsque l'âge du sujet, la violence des symptômes et la nature de la maladie, en indiquent le besoin.

USAGE DE L'HUILE D'OLIVE

Employée comme préservatif contre la Peste.

Extrait d'un Rapport adressé au Collége de santé de Stockholm, par M. Jacq. *Graberg de Hemsoe*, consul suédois à Tanger.

En ma qualité de fonctionnaire suédois, et mu par mon zèle pour les sciences et l'humanité, je dois communiquer au collége de santé une découverte de la plus haute importance, faite et constatée par une infinité d'expériences toujours heureuses pendant les ravages que la peste a faits et continue de faire dans ce malheureux pays.

Il y a long-temps que l'on connaît, dans le Levant, l'usage extérieur de l'huile d'olive pour se préserver de la peste, au moyen de fomentations, de frictions et de bains préparés avec cette huile; mais personne n'a encore eu l'idée de s'en servir comme remède intérieur en la buvant. Cette découverte a été faite ici, l'année dernière, par M. Joze *Januario Colaco*, consul portugais à Larache. Les expériences qu'il a faites à cet égard ont été couronnées du plus heureux succès. Sur 200 personnes qui avaient bu à temps une dose suffisante d'huile d'olive, à peine dix ont succombé à la peste. Aussitôt qu'on est atteint de la contagion, on doit boire, en une seule fois, selon la nature et la force du corps, de quatre à huit onces d'huile d'olive. Il en résulte une sueur universelle, abondante, et qui paraît expulser le virus de la peste d'une manière si efficace, que beaucoup de personnes ont recouvré leur santé par ce sudorifique seul, dont on peut encore seconder l'effet en prenant une décoction de sureau. Il y a des personnes sur lesquelles cette huile produit l'effet d'un vomitif; chez d'autres, elle est purgative; mais la sueur est ordinairement le premier symptôme et le plus bienfaisant. Les Maures mêmes, malgré une répugnance superstitieuse qui leur fait rejeter tout remède intérieur, sur-tout contre la peste, désabusés par l'expérience, n'ont pu s'empêcher d'avoir recours à ce remède aussi simple qu'efficace. Dans un village près de Tanger, un père de famille qui avait déjà perdu, par la peste, sa femme et quatre enfans, s'est sauvé lui-même par l'usage de cette huile, et a sauvé ses deux autres enfans. Un cultivateur d'un autre village à qui trois enfans avaient déjà été enlevés par la peste, a sauvé de la même manière trois autres enfans. Une circonstance particulière a eu lieu à Tanger même. Deux négresses qui, au premier accès, avaient pris une forte dose de cette huile, ont échappé à la mort, quoiqu'il n'y eût jusqu'alors aucun exemple qu'un individu de leur couleur, atteint de la contagion, eût survécu à ce fléau. Toutes les nouvelles de l'intérieur du pays constatent les expériences qui ont été faites et qu'on fait encore journellement. Pour rendre ce remède encore plus efficace, on a employé l'huile d'olive tant intérieurement en la buvant, qu'extérieurement par des bains, frictions, etc. Il n'y a presque pas une expérience faite de cette manière qui ait manqué son effet. Un médecin espagnol qui a séjourné plus d'un an dans ce pays, a guéri de la peste presque tous les juifs de Tanger. Sur trois cents qui en ont été attaqués depuis le commencement de cette année et qui ont eu recours à ce remède, à peine en est-il mort douze.

Mes vœux seront accomplis si le collége de santé daigne accueillir ce rapport.

Tanger, le 1er. Juin 1819.

JACQUES GRABERG DE HEMSOE.

Ext. de la Revue encyclopédique.

POMMADE DE TARTRATE ANTIMONIÉ DE POTASSE,

Contre les taches et l'obscurcissement de la cornée.

Depuis long-temps on emploie le tartrate antimonié de potasse (émétique) en poudre, contre les taches et l'obscurcissement de la cornée; le docteur *Witzmann* préfère, pour combattre ces accidens, suites fréquentes des ophtalmies, une pommade composée d'un demi-gros de beurre frais, un demi-gros d'huile de ricin, et quatre grains d'émétique. Il en a obtenu des succès, même lorsque le mal était ancien. La dose de l'émétique peut être portée graduellement de quatre grains jusqu'à vingt. On introduit, matin et soir, gros de cette pommade comme une lentille dans l'œil malade, frottant pour l'y répandre, la paupière supérieure doucement avec le doigt. L'œil est ensuite couvert d'une compresse légèrement chauffée, le malade la garde pendant une heure ou deux. Cette application favorise l'absorption de la pommade, calme la douleur, et diminue le larmoiement. Si l'irritation dont l'œil est affecté est trop grande, on ajoute à cette pommade quelques gouttes de teinture d'opium; on administre des pédiluves chauds, pour prévenir l'inflammation de l'œil et la congestion cérébrale. Des frictions faites sur la nuque, avec la pommade du docteur *Autenrieth*, un gros d'émétique mêlé avec une once d'axonge, de cérat ou de beurre, en déterminant une forte éruption de boutons sur la partie frictionnée, devient un grand moyen de révulsion.

L'effet de ce remède est d'augmenter la sensibilité des membranes de l'œil, d'y accroître le mouvement du sang, et de déterminer un engorgement dans les vaisseaux ciliaires; c'est à cet accroissement de vitalité qu'est due la liquéfaction et la resorption de la matière coagulée entre les feuillets de la cornée. Cette amélioration se fait apercevoir ordinairement vers le huitième jour; alors l'inflammation commence à se dissiper, le lieu obscurci de la cornée prend un meilleur aspect, et la tache diminue de jour en jour.

L'auteur assure avoir obtenu des guérisons complètes de cette affection, dans l'espace de trente à quatre-vingt-dix jours.

Il est cependant toujours nécessaire d'avoir égard à la constitution du sujet et à son état intérieur, le tube intestinal doit surtout fixer l'attention; on se rappellera que la constipation est funeste dans toutes les affections de la tête, qu'elle seule peut même donner naissance à des congestions. Un moyen de faciliter la guérison, c'est de placer le malade dans un air sec et chaud, éloignant de lui tout ce qui peut irriter les glandes lacrymales.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami des mères, ou Essai sur les maladies des enfans.

Par J. M. COMBES-BRASSARD.

A Paris, chez Méquignon l'aîné père, rue de l'École de médecine.

IIe. ARTICLE.

S'il est au monde un spectacle digne de pitié, c'est celui d'une mère au chevet de son enfant malade; sa douleur devait naturellement appeler l'attention de ceux qui se dévouent au service de l'humanité souffrante. Et quels obstacles n'ont-ils pas à surmonter pour connaître les sources du mal, dans les premiers âges de la vie! que de difficultés pour obtenir les renseignemens dont ils ont besoin! Les affections de cette époque diffèrent essentiellement de celles d'un âge plus avancé: en vain voudrait-on baser le traitement sur l'analogie qui existe entre les symptômes des unes et des autres? en vain voudrait-on puiser une théorie saine des maladies de l'enfance, dans les traités généraux de médecine? Une description particulière de cette série de phénomènes morbides, peut seule offrir beaucoup d'intérêt, sur-tout lorsqu'elle est faite par un praticien, fort de la lecture de nos bons auteurs et d'une expérience judicieuse. Combien, par exemple, les aphtes des enfans,

désignés plus particulièrement sous le nom de *muguet contagieux*, et souvent très-graves de leur nature, ne diffèrent-ils pas de ceux qui, sans être accompagnés d'aucun danger, affectent fréquemment les adultes !

Cette maladie prélude ordinairement par un sommeil profond, l'agitation des muscles de la face ; l'enfant vomit le lait qu'il vient de sucer. Ensuite la diarrhée survient, et les aphtes se montrent sous la forme de petits tubercules blancs, dont le sommet s'ouvre et s'ulcère. Les symptômes du muguet sont plus ou moins graves, suivant que les ulcérations sont éloignées les unes des autres, qu'elles sont confluentes ou gangréneuses. Dans le premier cas, les aphtes sont benins, la diarrhée est légère, et la maladie se termine en neuf ou dix jours. Mais lorsque les boutons très-rapprochés se dilatent, confluent et couvrent toute la surface de la bouche et de l'œsophage, la fièvre, qui d'abord avait été ardente, est suivie de la prostration des forces, de la petitesse du pouls ; elle est accompagnée d'une diarrhée verdâtre et fétide. Mais ce qui cause les accidens graves et les suites souvent fâcheuses du muguet, c'est l'affection simultanée du canal alimentaire, qui me semble ici devoir être regardée comme la maladie principale. Les aphtes ne sont à proprement parler, qu'un symptôme, comme la carie des dents est le plus souvent un signe de la faiblesse des voies digestives. Il n'est peut-être pas hors de propos de faire cette remarque, que beaucoup de personnes auront faite avant moi, puisque ce vice de dénomination est cause que presque tous les auteurs font peu d'attention au siége principal de la maladie, et confondent ensemble l'affection grave de l'enfance avec des affections légères qui, chez l'adulte, ont quelque ressemblance avec elle.

Boerhaave, dans ses aphorismes, dit en parlant des aphtes : *Gentibus borealibus, paludosa loca inhabitantibus, tempestate calidâ, pluviosâ, infantibus, senibusque frequentes.*

Le traitement indiqué généralement se ressent de ce que l'on considère la maladie comme existant dans la bouche. M. *C. B.* désigne très-bien les aphtes comme dépendant d'une affection du canal alimentaire, et pour les combattre, il conseille le lait d'une bonne nourrice, les bains, les frictions sèches. Il veut aussi qu'on préserve le jeune sujet du froid, et qu'on lui fasse respirer un air pur. Le borax, que *Vacca-Berlinghieri* recommande pour déterger les ulcères de la bouche, a été aussi employé en potion. Il nous semble qu'on peut aussi donner des boissons mucilagineuses ou acidulées, et se servir d'un mélange aiguisé avec un peu d'acide sulfurique, pour laver les aphtes.

L'affection désignée dans cet ouvrage sous le nom de *péripneumonie des enfans*, devrait plutôt être nommée *apoplexie du poumon* : cette dénomination, ce me semble, caractérise mieux cette congestion, cette irruption subite du sang vers le poumon, qui diffère essentiellement de l'état inflammatoire de l'organe.

M. *C. B.* décrit quelques maladies particulières aux enfans, que nous passerons sous silence, pour arriver à la dentition, ce refuge ordinaire des médecins, accusée si souvent par eux de maux dont elle est fort innocente. Après une histoire exacte de ses phénomènes naturels, il présente le tableau des accidens dont s'accompagne ordinairement une dentition difficile.

Dans cette description brille particulièrement le talent d'observation que nous avons déjà eu occasion de faire remarquer. Une dentition orageuse, dit-il, excite toujours une fièvre véhémente, des insomnies ou une grande agitation pendant le sommeil ; il se manifeste quelquefois des mouvemens spasmodiques aux yeux, des convulsions ou même l'*éclampsie ;* si le mal va croissant, une léthargie qui se termine souvent par la mort. La dentition et l'état maladif qui l'accompagne, sont d'autant plus dangereux que l'enfant est plus jeune et plus faible, que la fièvre est plus violente et la constipation plus opiniâtre : une légère diarrhée, qui n'affaiblit pas, est, au contraire, avantageuse. Ce n'est pas que je partage l'opinion de l'auteur, relativement aux causes de tous ces phénomènes morbides ; les écrits de *Bichat* m'ont démontré jusqu'à l'évidence l'insensibilité du périoste ; mais

comme il me serait difficile de mettre à la place de cette théorie une opinion plus solide, et comme en attribuant tous ces accidens aux sympathies, on ne fait que reculer la difficulté, je me contenterai de former des vœux pour que l'on découvre la source véritable de ces accidens.

Les articles relatifs au coléra-morbus et au volvulus, auxquels M. *C. B.* a donné beaucoup d'extension, offrent un grand intérêt dans le rapport des recherches auxquelles s'est livré l'auteur, et des observations curieuses qui y sont consignées. Les maladies vermineuses sont aussi le sujet d'une description intéressante ; mais nous nous arrêterons de préférence au passage qui traite de l'infection vénérienne chez les enfans, parce qu'il nous offre l'occasion d'élever un petit différend d'opinion, appuyé sur le sentiment de *Hunter*, *Girtanner*, *Frize*, *Hanneman*, *Monteggia*, qui disent l'enfant exempt d'infection pendant tout le temps de la grossesse. M. *C. B.* pense que l'enfant contracte la maladie syphillitique le plus souvent au moment de la naissance et par le contact de son corps avec les parties génitales de sa mère au passage.

Il émet le même sentiment, d'une manière plus positive, à l'article qui traite de l'opthalmie. Aux nombreuses preuves qui existent déjà contre cette assertion, je joindrai une observation qui m'est particulière. Une femme me fut présentée à Arzamas, en Russie, elle avait déjà perdu un enfant, venu au monde couvert de pustules blanches, qui, s'ulcérant bientôt après, avaient emporté le jeune sujet deux mois après sa naissance. Un second enfant qu'elle allaitait alors, était aussi couvert de pustules et d'ulcérations, singulièrement émacié, poussant des cris continuels, et presque dans le marasme. Je soupçonnai la présence de l'infection vénérienne. Le père et les parties génitales de la mère ne m'en présentèrent aucune trace ; enfin je fis déshabiller la mère, et je remarquai sur la clavicule gauche une petite ulcération de la grandeur d'une pièce de douze sols. Le sublimé administré à cette femme, la guérit, et sauva la vie à son enfant.

Dans l'hypothèse des auteurs cités, un père, affecté de la syphillis constitutionnelle, mais sans symptômes aux parties génitales, pourrait engendrer des enfans sains, ce que l'expérience infirme journellement. Le virus vénérien, comme l'observe très-bien notre confrère, ne se développe souvent que quinze ou vingt jours, quelquefois plusieurs mois après la naissance ; mais ne voit-on pas aussi chez des individus mal guéris de la syphillis, cette maladie reparaître plus terrible, après avoir couvé dans le corps pendant plusieurs mois, et même des années entières ; c'est, suivant mon avis, justement parce qu'elle est constitutionnelle chez les enfans, qu'elle tarde tant à se produire, et qu'une fois ses symptômes apparus, elle exerce si rapidement ses ravages.

En m'attachant à discuter quelques opinions de peu d'importance, j'omets de faire ressortir plusieurs parties de cet ouvrage, ou plutôt de rendre justice au travail entier. Cet Essai très-concis, très-abrégé, renferme cependant une foule d'observations intéressantes, et de préceptes qui ne peuvent être que le résultat d'une pratique longue et éclairée. La diversité des matières et leur importance, me forcent à renvoyer la suite à un prochain numéro.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, nº. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, Nº. 11, F. S.-G.



N°. XXXIII. — (46e. ANNÉE.) — 25 NOVEMBRE 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Un mouvement perpétuel conserve et détruit la machine animale; il est donc nécessaire de connaître cette action, pour la modérer ou pour la soutenir; si on ne peut pas remonter jusqu'à son principe, on doit au moins connaître l'usage des parties pour leur rendre leurs fonctions.

SENAC. *Traité de la structure du cœur.*

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de l'année courante, sont priés de le renouveler, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

MÉDECINE PRATIQUE.

Moyen de prévenir la dégénérescence cancéreuse des engorgemens squirrheux du sein, par M. le professeur HALLÉ.

Nous avons dernièrement publié la recette d'un topique anti-cancéreux de M. *Bouillon-Lagrange*; nous voulons aujourd'hui faire jouir nos lecteurs de la connaissance d'un moyen employé depuis long-temps avec succès par M. le professeur *Hallé*, pour prévenir la dégénération cancéreuse des engorgemens squirrheux du sein. Nous nous abstiendrons de prononcer sur l'analogie que ces deux remèdes externes paraissent offrir; si elle existe, c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner quand il s'agit d'un médicament qui a réussi entre les mains de deux médecins connus par une instruction solide et une pratique heureuse.

Le topique de M. le professeur *Hallé* consiste dans un cataplasme de farine de graine de lin, souvent mêlé de pulpes de carottes. Lorsqu'il est bien cuit, et encore très-chaud, il y fait ajouter du sain-doux, une demi-once, pour un cataplasme capable de couvrir le sein. Au moment de faire l'application de ce cataplasme, on le couvre d'une demi-once à une once de poudre de ciguë, que l'on mêle avec la surface qui doit être en contact avec la peau. Ce cataplasme est renouvelé toutes les six heures; appliqué le soir, il doit rester en place toute la nuit. Il suffit quelquefois d'en faire l'application pendant la nuit seulement. On s'est abstenu souvent d'y ajouter de la pulpe de carottes; mais jamais on n'a manqué d'y mettre du sain-doux, et sur-tout de le couvrir de poudre de ciguë.

« Les douleurs lancinantes ont constamment cessé en très-peu de jours; la circonférence engorgée autour du centre dur, s'est dissipée par la résolution. Le centre m'a paru diminuer de dureté et d'étendue; quelquefois il a semblé se dissiper lui-même; mais on sent bien que l'on ne peut se flatter de résoudre entièrement la dureté d'une partie désorganisée. Au moins les progrès du mal ont été arrêtés, et la dégénérescence ajournée indéfiniment, à ce que j'espère: je puis citer six exemples bien évidens de ce succès. »

Les engorgemens dont parle M. *Hallé*, consis-

taient dans des duretés plus ou moins considérables comprises dans le corps de la mamelle. Tantôt, dit-il, elles formaient un tubercule arrondi et inégal, extrêmement dur dans son centre, et autour duquel le tissu environnant s'engorgeait, en prenant d'autant plus de dureté, que sa partie engorgée s'approchait plus du centre occupé par l'engorgement primitif : tantôt elles étaient disséminées en grains gros comme la graine de chenevis, plus ou moins rapprochés et groupés ensemble, mais très-durs, sur le lieu des engorgemens ; la surface de la peau s'enfonçait, le tissu sous-cutané paraissant se contracter, et le tissu même de la peau finissant par adhérer au centre du tubercule, ou des tubercules, et s'amaincir en cet endroit. Dans ce point peu douloureux d'ailleurs au contact du doigt, se laissaient sentir des douleurs lancinantes, comme si la partie étoit traversée par une alène, elles revenaient à divers intervalles et peu à peu se rapprochaient. Souvent des cordons roides et sensibles paraisaient s'étendre du point engorgé de la mamelle vers l'aisselle voisine ; le reste du sein était souple et libre.

M. *Hallé* administre aussi la poudre de ciguë à l'intérieur : il la préfère à l'extrait ; elle lui a réussi non-seulement dans les cas de tumeurs du sein, mais encore dans des *douleurs névralgiques, chroniques et obstinées*. Il en commence ordinairement l'emploi par huit à douze grains, qu'il augmente graduellement, jusqu'à ce qu'il survienne des vertiges, accident qui arrive communément lorsqu'on est parvenu à en prendre vingt grains. Pour le prévenir, M. *Hallé* associe quelquefois la poudre de ciguë au camphre ; du reste, il en diminue ou il en augmente les doses suivant les effets qui en résultent. (*Bibl. méd*).

Nous avons employé quelquefois la ciguë : les effets de la poudre nous ont toujours paru supérieurs à ceux de l'extrait, contre lequel il y a beaucoup à dire. Nous avons aussi fait une remarque que nous ne croyons pas inutile de consigner ; c'est que l'action et les propriétés de la ciguë nous ont paru différer suivant le pays où croît cette plante. Pour ne parler ici que de la France, nous nous rappelons avoir observé une différence très-grande entre les effets produits par la ciguë qui nous était envoyée du département de la Lozère et celle qui était cueillie dans le département de l'Yonne. La première occasionnait des vertiges et soulageait constamment, à la dose de dix à douze grains, une dame affectée d'une tumeur au sein, qui, en huit mois, fut guérie sans aucune application ; tandis que, dans cette circonstance et dans plusieurs autres, la ciguë du pays donnait à peine quelques signes de son action, à la dose de trente six à soixante grains. Nous pensons que, dans l'emploi des remèdes héroïques tirés du règne végétal, il serait utile de noter exactement l'influence que les climats peuvent exercer sur leurs propriétés.

Moyen de neutraliser l'acide sulfureux gazeux dans les appareils ou boîtes fumigatoires.

M. Tamair, pharmacien à Roanne, département de la Loire, propose le procédé suivant pour neutraliser l'acide sulfureux gazeux, dans les boîtes fumigatoires, et éviter au malade l'inconvénient, souvent grave et toujours désagréable, de respirer cette vapeur suffocante.

Trois minutes avant la sortie du malade de la boîte fumigatoire, on fait tomber sur la plaque de fonte destinée à vaporiser le soufre, une petite quantité d'ammoniaque liquide ; on ferme de suite la coulisse ; il faut que la chaleur de la plaque soit suffisante, pour vaporiser promptement l'alcali. La combinaison du gaz se fait de suite ; il en résulte du sulfite d'ammoniaque ; on a observé que la neutralisation complète ne doit se faire qu'en deux fois : une minute après l'introduction de la première dose d'ammoniaque, on ouvre les soupapes du dégorgeoir, on les referme au bout de quelques secondes, on introduit la deuxième dose, comme la première, au moyen d'une cuiller de fer-blanc à bec et couverte, munie d'un long manche. La dose entière d'ammoniaque, pour une boîte ordinaire à une personne, a été d'une cuillerée à café : mais comme les appareils fumigatoires ne sont pas tous de même grandeur, il faut arriver par le tâtonnement, à une mesure juste ou à un poids déterminé, suivant la capacité de la boîte,

Pendant la combinaison des deux gaz, la transpiration du malade est beaucoup plus abondante; enfin la personne peut sortir de la boîte, aussi lentement qu'elle veut, sans être incommodée, l'odeur est nulle. *Jour. de Phar.*

Remède contre la Rétention d'urine provenant d'atonie de la vessie.

Le docteur *Werner*, dans une thèse soutenue à Wilna, en 1815, et plusieurs autres médecins, au nombre desquels se trouve le célèbre Joseph *Frank*, ont préconisé le *rubus chamœmorus* (*) contre la rétention d'urine provenant d'atonie de la vessie. Ils ont observé que cette plante a la propriété d'accroître l'activité musculaire de cet organe. Ils donnent deux gros de cette plante desséchée et infusée dans dix onces d'eau bouillante pendant un quart-d'heure. Cette dose, pour un adulte, doit être prise le matin et répétée le soir. On peut aussi l'administrer en poudre ou en extrait.

Le docteur *John Davy*, dans ses recherches sur les propriétés de l'urine des diverses espèces d'animaux, a fait des découvertes qui tendent à montrer la justesse des assertions de M. *Magendie*, relativement à l'influence des alimens tirés du règne animal, dans la production de l'acide urique. On a remarqué que dans les cas de calcul vésical, lorsque les concrétions sont composées principalement d'acide urique, et paraissent sous la forme de sable, de graviers, la magnésie, la meilleure des substances alcalines, et dont on peut prendre à volonté, sans inconvénient, pourvu qu'elle soit pure, réussissait, pour l'ordinaire, au-delà des espérances. On a vu des malades qui en avaient pris, pendant un temps assez long, dans ces affections, sans aucun avantage, en éprouver un prompt soulagement, aussitôt qu'ils eurent employé cette substance à l'état de pureté. *Medical and physical Journ.*

(*) Le *Rubus chamœmorus* croît dans le Nord, en Suède, en Russie. Ses baies, qui sont une espèce de *mûres*, ont la grosseur d'une cerise. On en fait des confitures. Elles passent pour diurétiques, laxatives : elles ne sont point usitées en France.

HOPITAL SAINT-LOUIS.

Concours.

M. le docteur *Alibert*, premier médecin ordinaire du Roi, médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis, constamment occupé des moyens qui peuvent faciliter les progrès de l'art de guérir, a couronné, le 10 novembre, les auteurs des meilleurs mémoires sur cette question dont lui-même avait fait choix.

Quelles sont les lumières que la pathologie emprunte à la physiologie?

Quoique la solution de cette question importante exigeât un esprit observateur, un jugement droit, des connaissances profondes et variées, plusieurs des concurrens se sont montrés dignes du sujet et du maître, aux savantes leçons duquel ils doivent l'instruction dont ils ont fait preuve. Les mémoires avaient été soumis à l'examen et au jugement d'un jury médical composé de MM. *Janin de Saint-Just*, *Campardon*, *Presle-Duplessis* et *Vallerand de la Fosse*, jeunes médecins, dont M. *Alibert* a pu dans mille occasions apprécier le mérite.

Un discours d'ouverture, remarquable par l'élégance du style, autant que par la force des pensées, a été prononcé par M. *Campardon*, qui, développant toute l'étendue du sujet, n'a pas manqué de faire valoir d'une manière agréable, les lumières que lui a prêtées chaque concurrent. Riche des connaissances acquises dans l'hôpital Saint-Louis, ce jeune médecin n'a pu se refuser au plaisir de faire connaître les avantages immenses que présente aux étudians, ce vaste établissement où se trouvent rassemblées les affections chroniques, les plus simples comme les plus rebelles; il a surtout insisté sur les descriptions de ces maladies que les travaux du médecin en chef ont rendues frappantes de vérité, et sur les moyens nouveaux, quelquefois énergiques, et souvent efficaces, dont son génie a su enrichir leurs traitemens.

M. *Campardon*, sans oublier de faire ressortir l'importance du concours, a démontré la nécessité de l'étude de la médecine clinique; il a prouvé que les maladies doivent être étudiées sur les malades mêmes.

Le discours de M. *Campardon*, qui, l'année

dernière, avait remporté le premier prix, a été couvert d'applaudissemens.

M. *Vallerand de la Fosse* a fait ensuite, sur les meilleures dissertations, un rapport clair et précis : ce rapport s'est fait remarquer sur-tout, par l'art avec lequel faisant briller les beautés de chaque mémoire, et tempérant par des éloges souvent mérités, une critique pénible, quoique toujours sage ; cet auteur a rendu sensibles pour les auditeurs, les raisons qui ont déterminé les juges, et, par ce moyen, a forcé les candidats à se juger eux-mêmes.

C'est ainsi qu'a été trouvé digne du premier prix le mémoire de M. *Andral*, de Paris, fils d'un médecin connu par d'anciens services, et l'un des praticiens distingués de la capitale.

Quoiqu'il soit l'ouvrage d'un élève, ce mémoire est d'une supériorité frappante ; les divisions en sont claires, les pensées fortes, le raisonnement exact, le style noble et pur. Le sujet est envisagé sous tous les points de vue saillans. Ce travail est d'un homme qui a beaucoup vu, beaucoup appris et beaucoup réfléchi. Si on peut faire un reproche à son auteur, c'est de s'abandonner quelquefois à des idées métaphysiques, d'être trop prompt à juger et de parler avec un peu trop d'assurance ; mais encore faudra-t-il toujours convenir que sa confiance en lui-même est pour l'ordinaire bien placée.

M. *Descrimes*, de Flamarens, département du Gers, a obtenu le second prix. L'auteur a fait preuve d'un jugement solide : on voit, en lisant son mémoire, que ce jeune homme a porté dans l'étude des sciences, cet esprit philosophique qui en assure les progrès. Ennemi de tout détail inutile, chaque phrase semble écrite pour rappeler l'objet de la question, et concourir à la déterminer. M. *Descrimes* nous paraît avoir embrassé la question sous son véritable jour ; son plan est bien dessiné, et les résultats auxquels il s'élève par le rapprochement des faits qu'il présente, ne peuvent appartenir qu'à un homme de grande sagacité.

Le troisième prix a été décerné à M. *Molin*, de Beaune (Côte-d'Or). Cet ouvrage, quoiqu'à plusieurs égards inférieur aux deux premiers, nous paraît cependant traité d'une manière complète : il annonce un esprit d'ordre et une rectitude de jugement, qui promettent à l'auteur, des succès en médecine. Son style est correct, et toujours approprié au sujet : veut-il donner une idée de la physiologie hypothétique ? il la met en parallèle avec les avantages de la physiologie expérimentale : alors il est persuasif et riche en citations heureuses. Se demande-t-il comment les anciens, *Hippocrate* sur-tout, privés des belles découvertes de la physiologie, étaient aussi avancés dans la connaissance des fonctions ? il répond que l'observation était leur guide ; qu'elle seule leur avait montré ces corrélations, ces sympathies, ce *consensus* merveilleux qui unit toutes les parties du corps vivant. Leur physiologie était toute extérieure, et, quoique privés de la connaissance de la circulation, ils savaient apprécier les plus petites modifications du pouls. Fidèle à ses principes, l'auteur veut-il éclairer quelques points obscurs de la science médicale ? ses raisonnemens sont simples, ses discussions sages, et ses conséquences naturelles. Ainsi, dans l'examen de la doctrine des fièvres, il combat avec avantage les opinions exclusives, mais pour rester dans un doute éclairé jusqu'au moment où de nouvelles observations viendront faire cesser nos incertitudes.

Le docteur *Alibert*, qui sait si bien encourager le talent, et récompenser le mérite, regrettait de n'avoir à donner que des mentions honorables aux dissertations de MM. *Bouilland*, interne à l'hôpital Saint-Louis, et *Berés* de Castelnau d'Auzan ; tous deux ont fait preuve d'une instruction solide, étendue et variée.

Illumination par le moyen de la lumière électrique.

Le professeur *Meinecke* de Halle, vient de produire une belle illumination au moyen de la lumière électrique, et à l'aide d'un air artificiel renfermé dans des tuyaux de verre ; comme les étincelles électriques se propagent à l'infini, il sera peut-être possible à l'avenir, au moyen d'une seule machine électrique, et du procédé inventé par M. *Meinecke*, d'illuminer à peu de frais une ville entière.

Rev. Encyclop.

Thermo-Baromètre.

M. *Goubert* a eu l'ingénieuse idée de faire un thermomètre avec le baromètre lui-même; on peut observer sur son instrument, d'abord la hauteur barométrique; puis, par un simple changement de situation, la température du mercure. Il n'est pas plus compliqué que le baromètre à siphon. L'Académie de Dijon a donné son approbation à cet instrument.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire et Description de la Taille latérale, suivant la méthode perfectionnée de W. Cheselden, *etc. Traduites de l'anglais par* M. Guerin, *chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu; suivies d'une nouvelle méthode pour la Taille, trouvée par* M. Dupuytren.

Un volume in-8° de 172 pages. — 1818.

Une lettre de l'étudiant en médecine qui s'est chargé de transporter dans notre langue la production étrangère de M. *Thomson*, se trouve à la tête de la brochure que nous annonçons, et dont nous allons essayer de donner une analyse succincte.

Le style de la lettre ne nous paraît pas aussi emphatique que l'a prétendu un journaliste, quoique cependant avec un peu d'attention, M. *Guérin* eût pu éviter utilement, pour l'euphonie, des locutions telles que:

« Laissant dedans le catheter, et incisant. »

excusables sans doute dans la bouche d'un étranger, mais répréhensibles sous la plume d'un écrivain français, qui se pique d'avoir de la clarté, de l'exactitude, et de faire parler des hommes célèbres d'une manière convenable. Pour l'exactitude, passe encore; mais pour la clarté, celle que répand sur la science l'ouvrage dont M. *Guerin* est traducteur, est bien faible. Au reste, ce n'est point sa faute; simple copiste, il n'a pu nous faire jouir que du clair-obscur de la brochure anglaise: mais alors, pourquoi négliger l'usage des explications et des notes, ainsi que l'a fait M. *Guerin?* Eh! lorsqu'on fait un métier, qui est toujours honorable quel qu'il soit quand il est utile, il faut le faire entièrement; d'ailleurs le traducteur français, en suivant cette marche la plus ordinaire, y eût gagné; et alors il eût peut-être dit avec plus de raison qu'il ne l'a fait, *mon ouvrage*, en qualifiant ainsi une traduction toute nue.

Cheselden, célèbre chirurgien anglais, naît en 1688, et meurt en 1752. Son nom se rattache principalement à la lithotomie. Dans la courte notice biographique placée par M. *Guerin* à la tête de sa traduction, on rappelle que *Cheselden* tailla d'abord les pierreux par le haut appareil, et sur-tout selon la méthode de *Rau*, qu'il corrigea. Ce fut pour voir ses succès, que notre célèbre *Morand* fit le voyage d'Angleterre, d'où il rapporta la seconde méthode de *Cheselden*, ou plutôt celle que *Frère Jacques* avait trouvée en France, 24 ans auparavant, et que nous avions négligée, méthode encore généralement pratiquée parmi nous. *Cheselden* l'abandonna bientôt pour lui en préférer une troisième, qui fut appelée sa méthode perfectionnée. Le but du recueil dont nous annonçons la traduction, est d'appeler l'attention des gens de l'art sur cette méthode que *Cheselden* pratiqua successivement de deux manières: 1°. en commençant par l'urètre, pour finir par la prostate et le col de la vessie; 2°. en commençant par la vessie et la prostate, pour finir par l'urètre, c'est-à-dire, absolument en sens inverse. C'est après avoir pratiqué tantôt l'une et tantôt l'autre, que *Cheselden* adopta définitivement la seconde.

Le but de l'éditeur anglais connu, il reste à examiner les divers écrits qu'il a rassemblés pour l'atteindre. M. *Guerin* les a tous traduits, sans miséricorde pour nos bourses, et sans songer à nous ménager un temps qui sera très-mal employé à la lecture de répétitions des choses les plus communes qu'un peu de goût et d'attention eût fait disparaître. Mais le traducteur en a pensé autrement: influencé par l'anglomanie, il gourmande assez rudement les auteurs français qu'il n'a fait que *feuilleter*, selon son expression. Il avouera cependant que nous devons, dans la jeunesse, lire, relire attentivement et méditer les ouvrages classiques, sur-tout les nationaux.

Histoire et description de la Taille latérale, suivant la méthode perfectionnée de Cheselden, bro-

chure publiée par *Douglas* en 1726. Le chapitre ayant pour titre *première méthode*, n'est intéressant que sous le rapport de l'historique des essais de *Cheselden*; la méthode défectueuse qu'il retrace fut promptement abandonnée.

Seconde méthode de Cheselden, exposée par lui-même (Londres, 1730). On la connaît depuis assez long-temps en France : il n'y a donc rien ici de neuf pour nous.

Troisième méthode de Cheselden, par Douglas. (Londres, 1731).

Tout étant préparé convenablement, « *Cheselden* fait l'incision extérieure de haut en bas; en commençant au côté gauche du raphé, entre le scrotum et la marge de l'anus, à peu près vers l'endroit où la peau du périnée commence à se dilater pour former le scrotum; de là, il la continue obliquement en dehors et en bas, jusqu'au milieu de la circonférence de l'anus, à un demi-pouce environ de cette ouverture près la peau. Il n'incise d'abord que superficiellement; mais ensuite il plonge plus profondément son bistouri sur les côtés du rectum, et termine l'incision en le retirant à lui suivant une ligne oblique. — Après avoir incisé la couche du tissu cellulaire, assez épaisse (surtout près le rectum) que recouvrent le sphincter et le releveur de l'anus, il porte l'index de la main gauche dans la plaie, et l'y tient afin de diriger la pointe du couteau dans la cannelure de la sonde, et pour abaisser le rectum au côté duquel le bistouri doit passer. — Le couteau entre dans la cannelure du catheter, au travers des parties latéles de la vessie, immédiatement au-dessus de la prostate, et sa pointe continuant à glisser dans la même cannelure, suivant une direction en bas et en avant ou vers l'opérateur, celui-ci divise la portion du sphincter de la vessie qui est placée sur la prostate, coupe obliquement le côté externe de cette glande, suivant la direction et dans toute la longueur de la portion de l'urètre qui la traverse, et finit l'incision interne en divisant la portion musculaire de l'urètre sur la portion convexe de la sonde. »

C'est cette manière de procéder que M. *Thomson* appelle le premier procédé de la 3e. méthode. M. *Deschamps* ayant traduit de la brochure de *Douglas* ce qui est important, nous n'avions pas besoin de la traduction du recueil anglais pour connaître ce procédé.

Parallèle des méthodes de Cheselden, et de Marianus. Historique. Deux chapitres *inutiles*.

Troisième méthode de Cheselden, décrite par lui-même. C'est ce que M. *Thomson* appelle 2e. procédé de la 3e. méthode. Il ne diffère, ainsi qu'il a été dit, du 1er. procédé, que par l'opposition du point où commence l'incision, qui atteint toujours les mêmes parties.

Troisième méthode de Cheselden, suivant le 2e. procédé (décrite par *Sharp*). Ce chapitre termine toutes les contestations qui s'éleveraient relativement à la connaissance que nous pouvons avoir du procédé de *Cheselden*, et il met, d'une manière évidente, le traducteur français en contradiction avec lui-même. M. *Guerin* a prétendu que la 3e. méthode de *Cheselden* nous était inconnue; mais en même temps il avoue que *Sharp en a parlé d'une manière satisfaisante*. Maintenant il est certain que nous possédons depuis long-temps une traduction de *Sharp*, sans nom d'auteur, ainsi que le sait M. *Guerin*, mieux que personne. Donc, sous le rapport de nous faire connaître la 3e. méthode de *Cheselden*, la traduction des brochures formant le recueil de M. *Thomson* était inutile. On peut même en dire autant de la réimpression du passage de l'ancienne traduction française de *Sharp*, qui concerne la méthode de *Cheselden*.

Puisque nous sommes sur le long chapitre des choses inutiles, disons qu'il a fallu qu'au milieu de son travail, le traducteur français fût bien entiché des choses de cette nature, pour se permettre de grossir sa traduction de la méthode de *Ledran*, par cela seul qu'elle se trouve dans le recueil de M. *Thomson*. Comme si nous ne trouvions pas partout la description de cette méthode, qui est encore supportable dans l'ouvrage anglais, parce qu'elle facilite aux Anglais la comparaison avec *une nouvelle manière de tailler, proposée par M. Thomson*. Dans cette méthode, l'intention du chirurgien anglais, est d'éviter les inconvénients du gorgeret d'*Hawkins*; il procède de la manière

suivante : après avoir divisé la portion membraneuse de l'urètre, il introduit sur la cannelure de la sonde recourbée, une sonde cannelée droite qui reste seule dans la vessie; il en saisit le manche avec la main gauche, et tourne la cannelure en haut et en dehors, y fait glisser un scalpel à dos droit, le tranchant en haut et en dehors; fait à la prostrate et au col de la vessie une incision suffisante pour recevoir le doigt indicateur de la main gauche; et s'il juge que l'incision est trop petite, il l'agrandit dans la même direction avec un bistouri boutonné droit, porté sur le doigt indicateur; ou bien, si le rectum est peu dilaté, il incise du côté gauche; et enfin, s'il a besoin d'une plus grande ouverture, il porte le bistouri en bas et en dehors. Ce procédé ne présente pas de grands avantages, et peut-être est-il plus long et aussi difficile que celui d'*Hawkins*. La pierre devant sortir par la partie la plus étroite de l'espace compris entre l'arcade du pubis, son extraction, à moins d'un très-petit volume, doit être difficile, et nécessiter des débridemens qui changent le parallélisme des plaies et exposent aux hémorragies, sur-tout dans l'incision en dehors, l'artère honteuse étant exposée à être coupée. Au surplus, l'expérience a prouvé à M. *Thomson* que les débridemens étaient presque indispensables; car deux fois cet opérateur a été obligé d'en faire, même pour l'extraction de pierres d'un petit volume. Les observations que nous a transmises M. *Thomson*, nous donnent lieu de remarquer que les Anglais se livrent, à la suite de leurs opérations de la taille, à une polypharmacie, qui contraste avec la manière simple de diriger nos malades dans de pareilles circonstances. Quiconque lira l'histoire du malade de la 3e. observation, pourra penser que l'emploi fréquent du calomel et du jalap, constitue une thérapeutique bien active pour une prétendue fièvre bilieuse, qui n'était probablement qu'une péritonite, ou bien une inflammation de la vessie et du tissu cellulaire de l'excavation du bassin.

Au reste, M. *Guerin* ne s'est pas montré exclusivement anglomane; il termine sa traduction par l'exposé d'une nouvelle méthode essayée par M. *Dupuytren*.

Méthode proposée par M. *Dupuytren*. Les recherches et les essais d'un homme à réputation, sont toujours précieux; et, quand bien même ses tentatives n'auraient pas tout le succès désirable, il est bon qu'elles soient constatées. Elles sont à l'homme de l'art, ce que sont au navigateur intrépide, les itinéraires des marins qui l'ont précédé; s'ils ont noté avec une scrupuleuse exactitude les écueils à éviter, et les directions parcourues infructueusement, c'est pour qu'il en profite, et ne perde pas à des recherches inutiles un temps toujours irréparable.

Un homme tel qu'un chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu doit être, réfléchit et médite; il perfectionne, invente et crée. Aussi, n'est-ce sans doute qu'après avoir réfléchi aux dispositions anatomiques du périnée, et sur-tout à la distance qui sépare le col de la vessie, de la symphise du pubis, que M. *Dupuytren* a voulu tenter l'extraction de la pierre par cet endroit, en faisant une incision sur la ligne médiane. Il opère ainsi : « Les dispositions habituelles étant prises, le catheter tenu verticalement, l'opérateur alors tenant de la main droite un bistouri ordinaire, tandis que de la gauche il tend la peau du périnée, fait à celui-ci, et dans la direction du raphé, une incision longue d'environ dix-huit lignes. Elle commence à deux pouces et demi au devant de l'anus, et se termine près de cette ouverture. Une seconde incision faite parallèlement à la première, et dans son fond, divise les muscles bulbo-caverneux, et le tissu cellulaire graisseux qui remplit l'intervalle placé entre le bulbe de l'urètre en avant, et le rectum en arrière; elle met à découvert la portion membraneuse de l'urètre. Dans un troisième temps de l'opération, on divise cette portion membraneuse depuis le bulbe de l'urètre en avant, jusqu'au niveau du verumontanum en arrière, c'est-à-dire dans une longueur d'un pouce à peu près. Le lithotome est alors introduit sur le catheter qu'on retire; puis son tranchant étant tourné en haut et en avant vers la symphise du pubis, l'opérateur, appuyant sur la bascule de l'instrument, le retire dans cette direction, et fait ainsi une dernière incision qui intéresse, 1°. le col de la vessie et la

partie inférieure de la paroi antérieure de son corps, dans une étendue variable, pour ainsi dire, à volonté; 2°. la partie la plus reculée de la paroi supérieure de l'urètre, la partie supérieure de la prostate, le tissu cellulaire placé entre les ligamens antérieurs de la vessie, et les rameaux artériels ou veineux qui se trouvent dans ce trajet. Dans le cas où le volume de la pierre est considérable, avant de chercher à l'extraire, on doit agrandir l'incision faite à l'urètre par une autre incision, qui, partant de l'angle postérieur de la première, se dirige obliquement de haut en bas, de dedans en dehors, et d'avant en arrière, vers la tubérosité de l'ischion, mais sans que la peau se trouve de nouveau intéressée. »

On voit déjà que cette méthode a, comme le procédé de *Thomson*, l'inconvénient de tenter l'extraction de la pierre, par l'endroit le plus étroit de l'arcade du pubis.

M. *Guerin* dit donc un peu trop légèrement, en parlant de la nouvelle méthode : « Elle prévient sur-tout l'hémorragie, c'est son objet principal, et un avantage qui lui est propre. » Car une preuve qu'il y a de l'exagération dans cette manière de s'exprimer, c'est que, dans l'une des deux seules observations apportées à l'appui de la bonté de la méthode, après un débridement en bas et en dehors, on a placé par prudence une canule propre à établir un bandage compressif. Mais M. *Guerin* indiquerait la marche à suivre, en disant : « il faut de nouveaux essais, de nouveaux faits, » si déjà le raisonnement n'avait devancé l'expérience, et si le praticien qui l'a essayé ne semblait pas y avoir renoncé lui-même; tout récemment il vient d'opérer un enfant de quatre ans, d'une pierre grosse comme une noisette, et qui faisait soupçonner sa petitesse en se logeant dans le col de la vessie, sans se servir de la méthode essayée, et à laquelle M. *Guerin* semble avoir attaché trop d'importance; cependant ce cas paraissait être un de ceux dans lesquels cette méthode pouvait s'exécuter avec le plus d'avantage.

S. M. Leroux (de Rennes), D. M. P.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences de Paris.

L'Académie propose pour sujet d'un prix qui sera décerné en 1821, la question suivante :

« Donner une description comparative du cerveau dans les quatre classes d'animaux vertébrés, et particulièrement dans les reptiles et les poissons, en cherchant à reconnaître l'analogie des diverses parties de cet organe; en marquant avec soin les changemens de forme et de proportion qu'elles éprouvent, et en suivant, le plus profondément qu'il sera possible, les racines des nerfs cérébraux.

« Il suffira de faire les observations sur un certain nombre de genres choisis dans les principales familles naturelles de chaque classe; mais il sera nécessaire que les principales préparations soient représentées par dessins suffisamment détaillés pour que l'on puisse les reproduire et en constater l'exactitude ».

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3000 fr.; il sera décerné dans la séance publique du mois de mai 1821. Le terme de rigueur pour l'envoi des mémoires, écrits lisiblement en français ou en latin, est le 1er. janvier 1821. Ils devront être adressés francs de port au Secrétariat de l'Institut.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. XXXIV. — (46e. ANNÉE.) — 5 DÉCEMBRE 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

L'école d'accouchemens établie dans cet hospice, voit tous les ans sortir de son sein des élèves qui, par leur dextérité, la solidité de leurs connaissances, la circonspection dans leur pratique, sont dignes du beau titre de sages-femmes, et savent l'honorer par leur conduite. Rentrées dans leurs départemens, ces élèves s'y font bientôt distinguer de cette foule de femmes ignorantes, de gens hardis, qui s'arrogent l'exercice d'un art dont ils connaissent à peine les premiers élémens, et qui n'ont d'autre titre à la confiance publique, que leurs prétentions, leur jactance, les préjugés du peuple, et une habitude irréfléchie plus ou moins ancienne qu'ils décorent du nom d'expérience. Obligés, chaque année, de parcourir les départemens, pour présider les jurys de médecine, nous avons souvent eu l'occasion de recueillir des faits propres à démontrer, d'un côté, les maux qui résultent de l'ignorance, de la témérité plus fâcheuse encore; et de l'autre, les avantages de l'instruction, le bien que procure dans un canton une sage-femme prudente, instruite, qui sait voir et observer la nature.

CHAUSSIER, *Prof. méd. de l'Hosp. de la Maternité. — Discours prononcé le 29 juin 1807.*

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de l'année courante, sont priés de le renouveler, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

État des Malades reçus dans les Hôpitaux de de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois de novembre 1819.

FIÈVRES non caractérisées.	45
Fièvres gastriques ou bilieuses.	166
Fièvres muqueuses.	14
Fièvres adyn. ou putrides.	39
Fièvres ataxiques ou malignes.	16
Fièvres intermittentes de divers types.	36
Fièvres catarrhales.	10
Inflammations internes.	24
Fluxions de poitrine.	40
Érysipèles.	29
Varioles.	1
Douleurs rhumatismales.	49
Angines, esquinancies.	12
Catarrhes pulmonaires.	103
Diarrhées, dysenteries.	30
Coliques métalliques.	9
Apoplexies et paralysies récentes.	35
Hydropisies et anasarques.	18
Ophthalmies.	24
Phthisies pulmonaires.	75
Maladies sporad., chron. ou résultats.	490
TOTAL.	1,261

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

BAROMÈTRE.

Maximum.	*Minim.*
28 p. 1 l. $\frac{2}{12}$.	27 p. 2 l.

THERMOMÈTRE.

Maximum.	*Minimum.*
10 deg.	$\frac{2}{10}$.

HYGROMÈTRE.

Maximum.	*Minimum.*
99 $\frac{8}{10}$.	87 $\frac{8}{10}$.

CHEVALLIER, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Le mois de novembre a été très-humide. Les vents ont rarement soufflé de l'est et du nord; ceux de l'ouest et du sud ont dominé. Il est tombé souvent de la pluie; le ciel est resté presque toujours couvert. Nous avons eu quelques jours de neige, et le soleil qui, pour l'ordinaire, jette sur l'automne expirante quelques-uns de ses faibles rayons, lui a refusé cette dernière faveur pour cette année.

Les maladies, quoi qu'on en ait généralement dit dans le monde, ont été moins nombreuses que pendant le mois d'octobre : elles n'ont pas non plus revêtu un caractère plus grave.

Les fièvres gastriques ont été les plus fréquentes des maladies : elles ont, en général, nécessité les évacuans par haut et par bas. L'émétique en lavage n'a pas toujours réussi comme un mélange de cette préparation antimoniale avec douze à dix-huit grains de poudre de racine d'ipécacuanha, ou avec le sirop ou l'infusion de cette substance. Il a fallu souvent revenir deux et trois fois au même moyen en peu de temps. Les purgatifs salins sont aussi devenus nécessaires, et les convalescences ont exigé l'usage des toniques, au nombre desquels nous avons vu réussir les infusions de camomille romaine et de petite centaurée. Les fièvres intermittentes de tous les types ont demandé la même méthode de traitement, à laquelle on a dû ajouter les amers, et mêmes les diverses préparations de quinquina, toutes les fois que les évacuations n'ont pas fait cesser les retours périodiques.

Les catarrhes pulmonaires ont quelquefois demandé la saignée : elle a dû être tantôt générale et tantôt locale. Cependant il a toujours été utile de prendre en considération le tempérament, l'âge, le régime et les habitudes du sujet, pour ne pas porter trop loin la méthode débilitante : ce défaut de précaution a prolongé plus d'une maladie, et a rendu trop souvent les convalescences interminables. Les boissons tièdes, émollientes, puis légèrement excitantes, la chaleur du lit, quelques pédiluves chauds, un régime diététique, proportionné à l'intensité de la maladie, ont souvent fait disparaître en peu de temps des affections dont une médication active aurait pu prolonger la durée, ou rendre au moins la convalescence fort longue.

Nous avons vu beaucoup de douleurs rhumatismales : quelques-unes ont impérativement réclamé la saignée locale ; mais, en général, elles ont diminué et même cessé sous l'impression des moyens avec lesquels on a combattu les maladies catarrhales ; on est aussi parvenu à se défendre des unes et des autres en évitant le froid et l'humidité, en prenant quelques boissons toniques, sans s'écarter des règles de la sobriété.

Les apoplexies ont encore moissonné, pendant ce mois, un certain nombre d'individus ; on a remarqué qu'en général il y avait, chez plusieurs malades, une tendance aux congestions du cerveau. Cette considération ne doit pas être négligée dans la pratique : elle exige aussi, de la part des personnes qui ont cette disposition, un attachement rigoureux à cet adage : les pieds chauds, la tête froide et le ventre libre.

Nos confrères et nous, avons rencontré chez quelques enfans, des angines dont l'intensité aurait pu faire crier au *croup*. Des bains de pieds, l'application des sangsues au cou, l'administration de l'émétique et des lavemens irritans, ont, du reste, triomphé de ces accidens, sur lesquels les parens font très-bien d'avoir les yeux ouverts, sur-tout pendant les temps froids et humides, si favorables à la production des rhumes, des maux de gorge, de la coqueluche et même du *croup*.

La petite vérole semble avoir épuisé son virus destructeur : osons espérer que, grâces aux récompenses distribuées par l'autorité, à la surveillance de plusieurs préfets, au zèle désintéressé, aux sacrifices même de la grande majorité des hommes qui s'occupent de l'art difficile de conserver leurs semblables, nous l'aurons vue pour la dernière fois porter la désolation dans les familles.

Les journaux français et étrangers ont parlé plusieurs fois des accidens occasionnés par les huîtres : il n'a été bruit que des maux produits par celles du Hâvre, chez quelques-unes des personnes qui en avaient mangé.

Les nouvelles particulières reçues de la Hollande, dit le *Journal général*, sont très-affligeantes, par rapport aux maladies occasionnées par la consommation des huîtres d'une mauvaise qualité : il y a même plusieurs personnes mortes par suite de ces maladies, etc.

Des médecins distingués ont été envoyés au Hâvre, pour examiner les faits et en rendre compte : nous ignorons si leur rapport est publié ; mais nous savons qu'ils n'ont rien trouvé de ce qui était an-

noncé; nous sommes même autorisés par une lettre de M. *Pasquier*, médecin des Invalides, à assurer que les *huîtres du Hâvre* étaient très-saines et bien portantes, et que le parc qui les renfermait, ne laissait rien à désirer sous le rapport de la salubrité, dans le temps même où l'on criait et contre les huîtres, et contre le parc. Nous aimons à croire, sans cependant en être certains, que les bruits répandus en Hollande, et venus jusqu'ici, n'ont pas un fondement plus raisonnable et plus solide. Quoi qu'il en soit, comme les huîtres sont un mets succulent, et d'une digestion très-facile pour beaucoup de personnes; qu'elles sont, sous ce rapport, précieuses dans la convalescence de plusieurs maladies, nous allons indiquer à quels signes on peut reconnaître l'huître malade. Dans ce cas, elle ferme doucement sa coquille, ou même la laisse entr'ouverte; *son corps, sur-tout au bord frangé, est mou, laiteux, et cède à la pression du doigt*.

Les huîtres sont avantageuses dans les affections catarrhales, dans la phthisie même, mais sur-tout dans le rhume, si elles sont fraîches et douces, si leur eau est peu salée, comme cela existe depuis le mois de septembre jusqu'à celui d'avril. On les recommande fréquemment à Paris, aux personnes enrhumées. Les huîtres conviennent encore dans la gastrite chronique, et dans les embarras commençans des viscères du bas-ventre. On a vu un médecin ordonner à ses malades qui étaient dans l'un de ces cas, de boire chaque jour, de six à douze cuillerées de l'eau d'huîtres; il préférait cette eau minérale animale, aux eaux de Vichy, de Barèges, de Bussang, etc., etc.

Les expériences prouvent que le lait n'exerce aucune action sur les huîtres : c'est un préjugé que de croire à leur dissolution dans ce liquide animal, et l'habitude de manger la soupe au lait après les huîtres, ne repose que sur un conte fait et reçu sans examen.

Le vin blanc, s'il contient beaucoup d'acide carbonique, sera préférable au vin rouge : on doit rejeter tous les vins qui abondent en alcohol.

L'eau contenue dans l'huître est, sans contredit, le meilleur assaisonnement; après elle, viennent les acides, comme le suc de citron, l'acide tartareux : le poivre convient aussi, etc., etc.

Il existe plusieurs espèces d'huîtres, dont nous nous réservons de parler, lorsque nous rendrons compte de la thèse intéressante, publiée par M. le docteur *Pasquier* fils, sur cet excellent mollusque,

---

ÉDUCATION PHYSIQUE DES ENFANS.

VIIe. Article.

Accouchemens.

Nous avons vu que les femmes étaient seules en possession de la pratique des accouchemens chez les peuples anciens et modernes. On appelait bien quelquefois des hommes pour aider les sages-femmes, ou pour les remplacer dans les cas trop souvent réputés difficiles ; mais alors on devait compter sur leur courage et sur leur force, que mal à propos on supposait indispensable, car il était impossible de trouver chez les hommes plus de garanties que chez les femmes; l'art des accouchemens étant à peine ébauché, ils ne pouvaient même posséder autant de connaissances que les sages-femmes, parce qu'ils n'avaient pas, comme elles, ces fréquentes occasions de voir, d'observer et d'agir. L'usage, justifié par le succès, d'accord avec la décence et la morale, maintenait donc les femmes dans tous leurs droits, lorsque la cour, en 1663, donna le premier exemple de l'infraction à cet usage aussi ancien que le monde : ce fut à l'occasion de l'accouchement clandestin de Mme de *La Vallière*. Les courtisans, qui prétendaient cacher la galanterie mystérieuse de Louis XIV et la faiblesse de sa belle maîtresse, introduisirent auprès d'elle, pour l'aider dans ses couches, non pas *Julien Clément*, comme le rapportent quelques historiens, car il n'avait alors que 14 ans, mais bien le chirurgien *Bouchet* (*), l'un de ceux qui, pour l'ordinaire, étaient appelés aux accouchemens de la reine. Une raison aussi mal fondée qu'injurieuse servit alors d'excuse; on invoquait la nécessité du secret, comme si les

---

(*) Voyez les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, édition de 1776, vol. V, page 322.

femmes étaient moins fidèles que les hommes aux devoirs de leur ministère.

La mode, qui ennoblit les actions les plus bizarres, les coutumes les plus ridicules, lorsqu'elles partent des rangs supérieurs, proclama cette innovation; et, sous les auspices des grandes dames qui voulurent avoir l'air de faire leur cour à la favorite, elle fit rapidement descendre cet exemple des hautes classes dans les moyennes. La langue reçut un mot nouveau; il s'éleva dans la société une classe nouvelle d'hommes qui, sous le nom d'accoucheurs, s'emparèrent de tous les droits des femmes. L'usage s'en répandit bientôt, et aujourd'hui il l'est à ce point, que chercher à rétablir les femmes dans ces droits que la nature, les mœurs et l'état actuel de la science des accouchemens revendiquent pour elles, c'est s'exposer à passer au moins pour frondeur. Ainsi, pour me servir des expressions employées par M. *Alhoi* dans le discours qu'il prononça le 24 juin 1808, lors de la distribution des prix aux élèves sages-femmes : « la honte d'une faute a insensiblement accoutumé » à profaner la pudeur, en soumettant à l'œil et » à la main de l'homme un art qui n'avait encore » souffert que l'œil et la main de la femme. »

Cette innovation, qui eut besoin de toute la tyrannie de la mode pour s'établir, et de l'appui de mille craintes chimériques pour se soutenir, parce qu'elle porte atteinte aux mœurs et à la décence, qu'elle livre à la force, à l'austérité et à la rudesse de l'homme les commencemens de la vie, dont l'essai pénible implore la douceur, la tendresse, l'attention scrupuleuse et les soins délicats de la femme, exerça une grande influence sur la science des accouchemens. D'abord, aux moyens doux, simples, faciles et naturels mis ordinairement en usage par les sages-femmes, on vit les hommes, appelés avant cette époque uniquement pour les accouchemens laborieux, substituer les manœuvres violentes; puis, les faisant croire nécessaires, habituer avec le temps, sous le prétexte d'un danger heureusement illusoire, les femmes à réclamer leur assistance dans les cas ordinaires; trop impatiens pour attendre l'effet souvent tardif des efforts toujours mesurés et rarement trompeurs de la nature, les accoucheurs présentèrent comme des moyens avantageux, les *crochets*, le *tire-tête*, les *lacs*, les *filets*, le *levier*, et mille autres instrumens dangereux ou inutiles qui, suivant l'expression de madame veuve *Boivin*, attestent sinon la barbarie, au moins l'ignorance de leurs auteurs.

Ces inventions, trop souvent meurtrières, ont disparu; le temps en a fait justice. De tout cet attirail redoutable, nous n'avons conservé que le forceps; encore l'application de cet instrument, dont on abusa d'une manière effrayante pendant le siècle dernier, est-elle devenue fort rare de nos jours, si ce n'est entre les mains de certains hommes qui manquent des qualités nécessaires à l'exercice d'une profession, dont la complaisance, la douceur et la patience forment une partie des attributions. « Les uns veulent absolument accoucher, » dit le professeur *Dubois*; ils ne veulent pas » donner le temps à la nature, plus sage qu'eux, de » terminer son œuvre; ils la contrarient, ils la » gênent, ils la tourmentent : heureux s'ils en sont » quittes pour avoir voulu paraître nécessaires! » Les autres, ignorant les véritables élémens de la science, ne manquent pas d'assurer que la nature est sans énergie et sans moyens; ceux-là, tout-à-fait étrangers à la modestie, caractère distinctif du savoir, osent se faire un titre de gloire des accouchemens difficiles qu'ils rencontrent ou qu'ils supposent dans leur pratique : ils veulent à tout prix se faire une réputation.

Cependant, au milieu de ce déluge de maux occasionnés par ces instrumens dont l'invention avait pour but de hâter une délivrance que la nature peut presque toujours opérer seule, le mécanisme de l'accouchement naturel était mieux étudié, on acquérait des connaissances précises sur l'art d'imiter la nature, d'apprécier ses efforts et de les seconder; on apprenait aussi à en profiter. Des hommes instruits et d'un esprit juste, quelques femmes qu'ils s'honoraient d'avoir pour émules, et dont ils ne dédaignaient pas les avis, débarrassaient l'art des accouchemens de toutes les théories inutiles, et, par des observations multipliées autant qu'exactes, le portaient à ce haut

degré de perfection qui en simplifie l'étude, et doit, par les succès qu'elle assure aux personnes qui en feront leur première et unique occupation, mettre de nouveau la pratique de cet art entre les mains des femmes : « car la nature, comme le » remarque le premier des accoucheurs, *Baude-* » *loque*, a pourvu le sexe de qualités qui, en » général, manquent aux hommes pour les rendre » parfaits dans la pratique des accouchemens ; sa » complaisance, sa douceur, sa patience, le tact » exquis dont il est doué, la délicatesse de ses » mains, rendront toujours ce sexe plus propre » que le nôtre à ce genre d'occupation. »

MÉDECINE PRATIQUE.

DE LA NOIX VOMIQUE.

La noix vomique, regardée avec raison comme substance très-délétère, a été introduite dans la médecine pratique par M. le docteur *Fouquier*. Ce médecin, frappé des symptômes tétaniques qui accompagnent la mort des animaux qu'on fait périr par la noix vomique, conçut l'idée d'appliquer cette action puissante aux cas de débilité bien décidée du système musculaire. D'après les expériences de *Delile et Magendie*, il se décida à en faire l'essai contre la paralysie, et il en obtint de bons effets. Sur seize observations consignées dans le mémoire intéressant de M. *Fouquier*, où se trouvent exposées avec clarté et méthode les circonstances dans lesquelles ce médicament est convenable, ainsi que les règles de préparation et d'administration qu'il exige, neuf paralytiques ont entièrement recouvré la santé, les sept autres ont éprouvé plus ou moins d'amélioration dans leur état.

Ces avantages, bien dignes de fixer l'attention des praticiens, sur-tout quand il est question d'une maladie ordinairement rebelle aux secours les mieux indiqués, font le sujet d'un article inséré dans le journal des sciences médicales auquel nous l'empruntons. M. *Coze*, auteur de cet article, après avoir témoigné au docteur *Fouquier* sa reconnaissance et celle de ses confrères, pour les services qu'il rend à la médecine, laisse apercevoir les craintes qu'il éprouve sur les effets de la noix vomique; il invoque, à l'appui de ses craintes, les ouvertures tant des animaux morts par ce poison, que des malades traités par ce moyen. Ce médecin, d'après le témoignage de plusieurs de ses confrères, rapporte à cette substance la production de profondes inflammations, et d'autres accidens de la même gravité. De ces assertions qui nous paraissent constatées par un grand nombre de faits, il conclut, non pas à l'abandon de la noix vomique, quoiqu'il soit vrai de dire, que beaucoup de malades n'en ont retiré aucun fruit; mais il déclare, qu'il serait prudent d'administrer ce médicament par le rectum. Tout prouve que, donnée de cette manière, elle agit aussi promptement, que lorsqu'elle est introduite dans l'estomac, et toujours sans occasionner d'inflammation. Déjà, dit-il, MM. *Asselin* et *Husson*, médecins de l'Hôtel-Dieu, ont obtenu des succès par cette méthode. M. *Coze* prouve, par une guérison des plus remarquables en ce genre, l'avantage de ce mode d'administration. En transcrivant son observation, nous invitons les médecins à imiter le praticien distingué à qui elle est due.

Un homme de quarante neuf ans, d'une bonne constitution et assez replet, est devenu paralytique sans qu'il puisse en assigner la cause principale. Cependant, il dit être tombé dans une rue, à la suite d'une indigestion, et c'est à dater de cette époque, qu'il a senti ses membres s'affaiblir. Six semaines après, il entra à l'hôpital, le 12 août 1819 : alors il marchait avec la plus grande difficulté, ses membres étaient insensibles; l'estomac paresseux ne pouvait presque rien digérer. On commença par administrer cinq à six gouttes de teinture alcoholique de noix vomique dans un lavement; le malade en ressentit bientôt l'action. D'abord, tous les jours, ensuite tous les deux jours, on donna la même quantité; dès les premières injections, il ressentit des picotemens et des fourmillemens dans les membres, et même de légères secousses dont l'action se prolongea plus d'un jour. Les doses suivantes causèrent des phénomènes plus marqués; le malade éprouva des soubresauts dans les tendons, qu'il comparait aux touches d'un clavecin mis en mouvement. Cette

sensation dura un ou deux jours et quelquefois plus; ce qui détermina le médecin à ne prescrire les lavemens que tous les deux ou trois jours : à peine le malade en eut-il pris huit, qu'il sentit renaître l'énergie de ses membres; déjà leur sensibilité était en partie revenue; lorsque les bras redevinrent libres peu à peu, il put, vers le 15e. ou 18e. jour, s'habiller et écrire.

A cette époque, il pouvait marcher à l'aide d'un bâton, et après la 3e. semaine, ses bras étaient forts et tout-à-fait libres; ses jambes soutenaient parfaitement son corps, et pouvaient le transporter partout sans le secours d'aucun appui. Maintenant (le 34e. jour) cet homme est parfaitement bien; il marche avec facilité et assurance, il n'éprouve aucune douleur, pas même pendant l'action du médicament, preuve que les muscles reprennent leur état de santé, puisque la noix vomique, prise à dose modérée, *six à huit gouttes de teinture en lavement*, ne cause plus la moindre souffrance aux muscles auparavant paralysés. Les douleurs qui se faisaient d'abord sentir avec force dans les muscles, ont diminué à mesure que la sensibilité est revenue et que la paralysie a perdu de son intensité.

Tous les jours de l'injection du remède, le malade prenait un lavement purgatif afin d'éviter la constipation, et un autre lavement émollient pour calmer l'irritation. Il est essentiel de ne faire entrer que des substances végétales dans le lavement purgatif.

De ce fait et de quelques autres, prouvant que la teinture alcoholique de noix vomique introduite dans les cavités du rectum, de la vessie, du vagin, agit sans le moindre danger, et de la même manière qu'introduite dans l'estomac, *M. Coze* tire la conséquence que ce remède doit être appliqué à la surface du corps, ou au moins dans les cavités peu profondes, et qui permettent d'agir avec efficacité sur l'organe qui a reçu la première impression, en cas d'accidens. Ayant remarqué que la noix vomique en contact avec la peau dépouillée de son épiderme, agit par absorption, il demande si on ne pourrait pas, appliquant un vésicatoire le plus près possible de l'origine des nerfs qui se distribuent à la partie paralysée, en entretenir la suppuration avec un onguent dans lequel entrerait la teinture alcoholique de noix vomique. Le vésicatoire, dans la paralysie des extrémités inférieures, du rectum, de la vessie, etc., appliqué sur la région lombaire, serait posé de manière à n'employer chaque jour, que la quantité d'un à deux grains d'extrait fait avec l'alcohol à trente huit ou quarante degrés. Il en serait de même pour les membres supérieurs; pour *l'amaurose*, on entretiendrait, par le même moyen, la suppuration du cautère ou du seton.

Nous nous empressons de recommander à l'attention des praticiens, cette double médication que nous soupçonnons, avec l'auteur, devoir être très-utile dans les paralysies locales, comme celles de la rétine, des muscles des paupières, de la langue, du larynx, du pharynx. M. *Coze* témoigne le désir de voir remplacer, sur-tout dans les applications extérieures, la noix vomique par la strychnine; cet alcali, découvert par MM. *Pelletier* et *Caventou*, agit avec énergie à la dose d'un quart de grain, pris intérieurement, suivant la remarque de M. *Magendie*.

M. *Coze*, qui a observé que le tétanos provoqué par la noix vomique, n'est pas en tout semblable au tétanos ordinaire, voudrait qu'on essayât de modifier la maladie tétanique, par le tétanos artificiel. Il croit que l'administration de la strychnine, ou la noix vomique à l'intérieur, mais sur-tout introduite par le rectum, ou appliquée sur la colonne vertébrale au moyen du vésicatoire, mérite d'être prise en considération; il compte sur M. *Dupuy*, à qui il a communiqué son idée pour en faire l'essai sur le premier cheval tétanique qu'il aurait à traiter. C'est, comme il le dit très-sagement, d'après l'analogie et le résultat d'une pareille tentative, qu'on pourra apprécier ce moyen.

EAUX MINÉRALES.

Création d'une commission composée des inspecteurs des eaux minérales.

Le gouvernement, dont la sollicitude embrasse tout ce qui peut intéresser les citoyens, vient, dit-on, de compléter l'institution des inspecteurs des

eaux minérales, par une décision que les amis des sciences naturelles attendaient avec impatience. Ces inspecteurs formeraient à l'avenir une commission, dont la présidence aurait été confiée à M. le docteur *Boin*, aussi distingué par une instruction variée, que par les succès d'une longue pratique médicale. Cette honorable fonction, dont les hommes de l'art apprécieront bientôt l'heureuse influence, n'est pas nouvelle. Créée dès les premières années du 17e. siècle, elle reçut son complément sous le règne de Louis XV, qui nomma d'abord des médecins intendans auprès de diverses sources, pour veiller à l'administration des eaux et à la santé des malades qui s'y rendaient, puis en confia la surintendance au célèbre *Sénac*.

Cette institution, à laquelle nous devons quelques-uns des bons écrits pratiques sur les eaux minérales, disparut, comme tant d'autres, devant la force à laquelle rien n'eut le pouvoir de résister; mais le souvenir des services rendus par les eaux minérales, de temps immémorial, dans une foule de maladies graves, fit bientôt sentir le besoin de veiller à leur entretien, d'en régulariser l'administration et d'en étudier les effets. Pour remplir ce louable but, on donna un inspecteur à chaque source. Cette mesure procura bien quelques avantages; mais ils furent inférieurs à ceux que promettait le mérite reconnu de la plupart des médecins appelés à ces fonctions, parce que leurs observations, restant isolées à défaut d'un centre commun, ne pouvaient offrir cette série de faits, dont la liaison concourt si puissamment aux progrès des sciences. Cependant l'usage des eaux minérales s'étendait; la chimie moderne, en mettant dans nos mains les moyens d'étudier et de reconnaître leurs principes constituans, vint encore accréditer ce genre de secours. Bientôt, à l'aide des découvertes dues à cette science nouvelle, on vit s'élever dans la capitale et dans les principales villes du royaume, des établissemens où l'art, rival de la nature, rassembla toutes les eaux minérales connues. Sans vouloir comparer les eaux naturelles avec les eaux factices, sans prétendre accorder la préférence aux unes ou aux autres, nous devons observer que ces produits qui viennent de la nature ou de l'art, formant aujourd'hui une branche importante de la matière médicale, il est nécessaire d'exercer une surveillance active sur ces divers secours médicinaux indistinctement.

C'est par ce moyen qu'on pourra se former des idées nettes sur l'action des eaux minérales, recueillir des observations précises, et de terminer avec exactitude les indications nombreuses qu'elles peuvent remplir. Une commission composée des inspecteurs de toutes les fontaines, présidée par un praticien capable d'apprécier les observations, les analyses et les vues de chacun, chargée de transmettre à l'autorité le résultat des travaux, doit nécessairement, dans un court espace de temps, augmenter nos connaissances, les rectifier, fournir des données nouvelles d'un grand intérêt, et réaliser les espérances de tous les amis des sciences et de l'humanité.

Ce moment vivement attendu fixera l'opinion encore incertaine sur l'emploi des eaux minérales, soit naturelles, soit factices. Il sera possible de distinguer un jour les cas qui réclament les unes plutôt que les autres; on étudiera quelques sources encore négligées, quoiqu'elles méritent l'attention des praticiens; et les médecins, éclairés par des rapports dignes de leur confiance, n'ordonneront plus indistinctement les eaux de telle ou telle fontaine, ils ne les prescriront plus comme une dernière ressource, et les malades n'attendront plus, pour en faire usage, que les maladies sous les coups desquelles ils languissent, soient hors du domaine de la puissance médicale.

Angleterre.

Hospice pour la petite Vérole, l'Inoculation et la Vaccination.

On a relevé sur les registres de cet hospice, et sur les registres des différentes paroisses, les individus qui avaient été emportés par la petite vérole, pendant les vingt années qui ont précédé la découverte de la vaccine, et pendant les vingt années qui l'ont suivie; et on a eu le résultat suivant:

	Avant la découverte de la vaccine.			Depuis la découverte de la vaccine.	
	Hospices.	Paroisses.		Hospices.	Paroisses.
de 1779 à 1798.	1867	36,189	de 1799 à 1818.	814	22,480

Le nombre des morts, depuis l'introduction de la pratique de la vaccine, a donc été à l'hôpital, de 1053 en moins, et dans les paroisses, de 13709; savoir :

Mouvement de la population de Londres, pour l'année 1818.

Naissances.	Mâles.	12,530	24,233
	Filles.	11,703	
Morts.	Hommes.	9885	19,705
	Femmes.	9923	

SAVOIR :

D'un à 2 ans.	5381
De 2 à 5 ans.	1815
De 5 à 10 ans.	803
De 10 à 20.	703
De 20 à 30.	1453
De 30 à 40.	1884
De 40 à 50.	2040
De 50 à 60.	1864
De 60 à 70.	1585
De 70 à 80.	1271
De 80 à 90.	722
De 90 à 100.	175
De 100.	1
De 101.	1
De 103.	1
De 105.	1

Différence des décès en moins pendant cette année, 263.

(*Médical and philosophical intelligencer, mars* 1819)

TOILETTE DE LA TÊTE.

Tout ce qui peut intéresser la santé est du ressort de la médecine. L'examen de l'influence des usages, des modes même, n'est en aucune manière étranger à cette science, dont le but est de prévenir les maladies comme de les guérir : c'est pour remplir une partie de cette intention, que nous croyons devoir rappeler aux personnes qui, ayant perdu leurs cheveux, sont obligées d'avoir recours aux cheveux d'emprunt, que M. *Genin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n°. 72, fabrique des faux toupets qu'il est parvenu à appliquer exactement et à maintenir solidement en place, sans le secours d'aucune substance agglutinative. Cette invention, dont il a déjà été parlé par notre prédécesseur, n'a aucun des inconvéniens attachés aux pommades; elle ne gêne pas l'excrétion de la transpiration du cuir chevelu, et n'expose pas aux maux de tête, aux rhumes, aux ophtalmies, dont la cause réside plus souvent qu'on ne le croit, dans les altérations des fonctions de cette enveloppe : aussi ne craignons-nous pas de dire que, sous le rapport de la santé, la méthode de M. *Genin* nous paraît préférable à toutes celles que nous connaissons.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. XXXV. — (46e. ANNÉE.) — 15 Décembre 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies,*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Il est un caractère auquel on reconnaît toujours le charlatanisme, c'est qu'il ne doute de rien, et promet sans cesse ce qu'il ne peut pas tenir, quoiqu'il ait la conscience de son ignorance et de son incapacité.

Art. Charlatan. *Dict. des sciences méd.*

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de l'année courante, sont priés de le renouveler, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

MÉDECINE PRATIQUE.

DE L'EAU.

L'eau fut sans doute le premier remède que la nature offrit à l'homme malade, dans l'enfance du monde : il reçut cette médecine, aussi salutaire que simple, avec reconnaissance, parce que son instinct, alors dans la plénitude de ses droits, pouvait l'éclairer sur ses véritables besoins. On cite bien encore des nations qui ne connaissent que ce secours; mais dans l'emploi qu'elles en font, elles obéissent au charlatanisme des jongleurs qui les abusent, et ne cèdent pas au sentiment des vertus que possède ce moyen. Aussi l'eau dont ils se servent pour la guérison de leurs maux, doit-elle avoir été soumise à quelques pratiques superstitieuses. Ce n'est pas seulement à Constantinople qu'on voit l'adresse et la fourberie mettre à contribution l'ignorance et la crédulité, et donner en échange de présens *l'eau de la robe de Mahomet.*

Pour trouver des notions précises sur les effets de l'eau, il faut remonter à *Hippocrate;* ce grand homme avait su distinguer les propriétés réelles de l'eau, de celles qui lui appartiennent essentiellement, de toutes celles que les prêtres de son temps prêtaient à ce liquide, pour leur singulier profit. Dans son livre *de humidis*, il nous fait connaître les succès qu'on peut attendre de l'usage interne et externe de l'eau; il semble n'avoir rien ignoré de tout ce qu'il est possible de savoir sur ses vertus, soit en médecine, soit en chirurgie. Pour ne parler, dans cet article, que des avantages que la chirurgie peut trouver dans l'application externe de l'eau, il recommande d'en arroser les membres fracturés, d'en doucher les articulations qui ont perdu leur mobilité. L'eau, suivant lui, calme les démangeaisons, éteint le feu de l'érysipèle, nettoie, rafraîchit les plaies, les ulcères, et résout les tumeurs des glandes.

La simplicité de cette méthode dut disparaître devant le luxe et la polypharmacie des Romains et des Arabes, et l'abus des médicamens dispendieux introduits par le luxe, subsista jusqu'à l'époque où parut le restaurateur de la chirurgie. Deux moyens uniques se partageaient alors le

domaine de la médecine externe ; tous les pansemens se faisaient avec de l'huile et des feuilles de choux, ou bien avec de l'eau qu'on préparait au moyen de paroles magiques, et qu'on appelait *eau conjurée*. *Ambroise Paré*, qui, par principe de religion et par haine pour le *dol* et la *fraude*, refusait d'adopter l'eau conjurée, employait souvent l'eau commune avec avantage. *Fallope* la recommandait comme une source féconde de succès, que les chirurgiens, amis de leur art et soigneux de leur réputation, ne devaient point abandonner à *de vils charlatans*. Un chirurgien italien, s'élevant contre les pratiques absurdes dont la superstition faisait une condition à ceux qui voulaient employer l'eau contre les maladies chirurgicales, affirmait que l'eau ordinaire est la meilleure de toutes ; il invitait à en varier la température, suivant les saisons et les circonstances ; il donnait la préférence à l'eau tiède dans les cas de sécheresse, de tension, de dureté et de douleur. Enfin le chancelier de l'Université de Montpellier, par un jugement sans appel, dont furent satisfaits tous les hommes raisonnables, déclara qu'il n'y avait ni enchantemens ni miracles, ainsi que plus d'un idiot se l'était persuadé, à guérir parfaitement l'arquebusade et autres plaies avec de l'eau simple.

Ce triomphe de la raison sur la folie, ne fut pas de longue durée, et l'usage de l'eau simple eut encore des détracteurs. Les succès de quelques hommes habiles, les écrits qui militent en faveur de ce moyen, tant en France qu'en Italie et en Allemagne, ne furent pas suffisans pour faire renoncer aux applications sympathiques, aux emplâtres de la main de Dieu, aux onguens divins, etc.

Pour fixer définitivement les propriétés de l'eau commune, il fallut un événement malheureux, l'ignorance d'un intendant et l'esprit observateur autant que judicieux du père de la chirurgie militaire. Témoin de la guérison des plaies contuses et déchirées, obtenue par un meunier alsacien, au moyen de l'eau qu'il disait avoir le secret de rendre infaillible, le célèbre *Percy* répéta les expériences avec l'eau ordinaire ; ses réflexions agrandirent le sujet, et ses essais répondirent à ses espérances. On l'a constamment vu depuis, dans les circonstances sans nombre où l'ont si souvent placé son savoir, son zèle et ses fonctions, bannir des pansemens le *ferrago médicamenteux*, et recourir par préférence à l'eau pure. « La bonne eau, dit-il, est préférable à toute autre liqueur pour absterger une plaie et nettoyer la partie. » Tous les praticiens instruits ont reconnu la justesse de cette opinion, tous la partagent, et il n'est pas un chirurgien militaire qui puisse jamais oublier ce qu'il doit aux eaux de la Moselle, du Rhin, du Niémen ou du Tage. On se rappelera toujours avec orgueil les avantages immenses que M. *Larrey* sut retirer des eaux du Nil, que les anciens appelaient le fleuve de l'abondance et de la santé.

L'eau simple convient dans les contusions, dans les plaies avec déchirement des membranes, des aponévroses, des tendons ; aussi est-elle sur-tout efficace dans les piqûres, dans les excoriations, les blessures faites par des épines ou des morceaux de bois, comme cela arrive aux laboureurs, aux charpentiers, aux maçons, etc. ; dans les dilacérations, l'écrasement des pieds et des mains. Quand ces parties ont été comme moulues, comprimées sous une pierre, une roue, etc., leurs immersions dans l'eau, froide en été, dégourdie en hiver ; son application à l'aide d'éponges, de linges, de flanelles, sont bien ce qu'il y a de mieux pour prévenir ou modérer les accidens, et procurer une bonne suppuration en contenant l'irritation et l'inflammation dans de justes bornes. Lavées aussitôt après l'accident, ou tenues dans l'eau fraîche et souvent renouvelée, pendant aussi long-temps qu'il sera possible, ou enveloppées de linges mouillés, on voit, au bout de quelques jours, ces extrémités revenir à la chaleur et à la vie. Les entorses, les contusions ne résistent pas à l'immersion dans l'eau froide, aux aspersions ou à l'application long-temps continuée de ce liquide.

L'eau appaise sûrement et avec plus de promptitude qu'on ne serait tenté de le croire, les douleurs subites que cause l'éradication d'un cor, d'un ognon, d'un ganglion tendineux.

Des applications, des lotions faites avec l'eau froide sur les testicules préviennent ou résolvent bientôt l'engorgement de ces parties, si on y a recours dès l'invasion, que cet engorgement dépende d'une cause vénérienne ou d'un froissement de ces organes.

Les doigts écrasés par un marteau ou de toute autre manière, guérissent mieux par le secours de l'eau que par tout autre moyen.

On a fait cesser plus d'une hémorrhagie nasale, inquiétante, en appliquant sur le scrotum des linges trempés dans l'eau très-froide. Des écoulemens anciens du canal de l'urètre, et même du vagin, ont cédé aux injections d'eau froide dans ces parties. Des lavemens d'eau froide, pris à moitié ou quart de la seringue, ont souvent rendu de grands services dans des gonflemens hémorroïdaires. Est-il un chirurgien qui ignore les avantages de l'application de l'eau froide dans les cas de hernie étranglée ? Ce moyen est bien préférable à la neige et à la glace, qui ont amené quelquefois la mortification des parties. On connaît les bons effets de l'eau froide appliquée sur les parties brûlées et sur celles frappées de congélation.

Les affusions d'eau froide ont été recommandées dans les fièvres de mauvais caractère, dans les congestions cérébrales, contre l'insolation, la tympanite, dans les tumeurs des articulations, sur les parties rhumatisées et goutteuses : elles dissipent la douleur en engourdissant la sensibilité.

On a conseillé l'eau froide sous forme de lotions, d'irrigations, dans les ulcères anciens, atoniques, scrofuleux ; dans les contusions, les sugillations, les échymoses, pour remédier aux tiraillemens exercés sur les articulations, aux efforts violens qui ont fatigué les muscles après la réduction des luxations, contre le relâchement et l'affaiblissement des articulations.

Au moyen des douches d'eau froide, on a pu prévenir des luxations spontanées, guérir des enflures chroniques des jambes, des tumeurs avec induration du tissu cellulaire, des ankiloses incomplètes, des faiblesses musculaires.

L'eau pure tiède est bien préférable aux cataplasmes, dans tous les cas d'inflammation; elle n'a pas, comme eux, l'inconvénient de salir la peau, de la macérer, d'exercer sur la partie une pression souvent incommode et de passer à l'acide. L'eau entretient la propreté et la souplesse des tégumens, elle facilite l'action des vaisseaux absorbans. Avec l'attention d'appliquer des compresses minces, de les composer de flanelle, qui est de toutes les étoffes la plus propre à retenir l'eau et à conserver la chaleur, le poids sera bien moindre que celui des cataplasmes, et on ne sera pas obligé de changer souvent l'appareil, sur-tout s'il est couvert avec du taffetas vernissé. L'eau légère, évaporable, est la plus convenable; ainsi toutes les décoctions de guimauve, de graines de lin, toutes les préparations mucilagineuses, lintescentes, sont bien moins avantageuses que l'eau pure : elles souillent la peau, s'y dénaturent, laissent à sa surface un sédiment visqueux, qui s'altère, s'aigrit, bouche les pores, irrite et resserre, au lieu d'adoucir et de détendre.

Que dire à présent des eaux spiritueuses de Cologne, de mélisse, de lavande, des eaux de *Theden, d'Alibour*, des eaux vulnéraires de toutes les couleurs et de toutes les façons, des baumes, des emplâtres et des onguens auxquels, par habitude, on a malheureusement recours dans toutes les lésions externes ? Nous condamnons, avec tous les bons praticiens, l'usage de ces composés que le luxe et l'amour du merveilleux ont substitué aux moyens simples dont la nature est prodigue. Heureux si notre voix n'est pas étouffée par les cris de l'ignorance et du charlatanisme, et si l'autorité des grands maîtres, appuyée sur l'expérience, peut ramener les hommes de l'art et les malades à l'emploi de l'eau seule dans les cas nombreux qui la réclament !

DES PIQÛRES.

Si l'on en croit le bruit public et les récits nombreux consignés dans les journaux, Paris devient le théatre d'assassinats plus odieux encore que ceux qui se commettaient dans l'Italie du moyen âge, puisque ces crimes n'ont aucun but, et que le désir de faire le mal, dirige seul des mains homicides. On assure que des dames et plusieurs jeunes per-

sonnes ont été les victimes des piqûres qu'on leur a faites; on ne craint pas d'ajouter que les instrumens vulnérans étaient *empoisonnés*. Il est malheureusement trop certain que plusieurs événemens de cette nature ont eu lieu; mais la plupart des faits que l'on cite sont controuvés, ou du moins singulièrement exagérés. Si le nombre des blessés était aussi considérable qu'on le prétend, et surtout si les piqûres étaient aussi graves qu'on cherche à le faire croire, les médecins auraient été et seraient encore appelés fréquemment pour de semblables accidens; cependant il n'est point encore venu à ma connaissance qu'on ait eu recours à mes confrères pour une piqûre accompagnée de quelque gravité. Une seule s'est offerte à mon observation, (*) elle avait son siége sur le dos de la main. Une chose bien singulière, c'est qu'elle avait la forme d'un carré dont les côtés présentaient à peu près quatre lignes d'étendue, et au centre duquel se trouvait une croix; c'était plutôt des scarifications très-superficielles qu'une véritable piqûre.

On pourrait se demander quel est l'instrument qui a pu faire une pareille blessure? Dans tous les cas, il est impossible, à en juger par l'apparence, qu'il ait pénétré profondément; aucun simptôme grave ne s'était encore présenté le troisième jour. Dans quelques autres faits dont j'ai entendu le récit de la bouche de personnes dignes de foi, la guérison a eu lieu presque instantanément.

Ou les blessures sont infiniment moins fréquentes qu'on ne le publie, ou il faut qu'elles soient d'une bien faible importance, puisque, rarement ou jamais, des médecins ont été appelés pour des accidens de cette nature.

A quelle circonstance faut-il donc attribuer cette terreur générale, cette stupeur qui s'est emparée des esprits? quelles sont les causes qui peuvent faire paraître le mal beaucoup plus grand qu'il ne l'est réellement. On peut les rapporter à l'état de fermentation, et à l'exagération qui en est la suite, au bavardage d'une foule de gens qui rapportent, comme témoins oculaires, des fables qu'ils ont entendu raconter par d'autres, et enfin ne craignons pas de le dire, à un charlatanisme aussi funeste que méprisable. La lecture d'un journal périodique m'a suggéré cette dernière idée; j'y ai vu que M. L....rt, apothicaire au Marais, propose un *antidote* contre les piqûres: *antidote*, dit-il, *qui lui a constamment réussi.*

Les lois ont donc bien peu de vigueur, il n'y a donc aucune police médicale, on s'occupe donc bien peu de la santé des hommes, puisqu'un apothicaire ose dire: « j'ai soigné un grand nombre de malades ». Eh! quels sont ses droits pour exercer le plus difficile de tous les arts? Est-il plus instruit en médecine que tout autre individu? Quoi! vous condamnez à l'amende et à la prison un vendeur d'orviétan, parce qu'il n'a ni droit, ni science, et vous souffrez qu'un apothicaire fasse la médecine et la chirurgie? Est-ce en préparant l'éther et le sulfate de soude, qu'il acquiert des connaissances anatomiques? Est-ce en faisant un opiat ou un électuaire, qu'il étudie le rythme merveilleux de nos fonctions? A-t-il appris à suivre la marche des maladies, et à comparer l'action des médicamens, en composant un sirop ou en exécutant une formule?

Les esprits sont inquiets, la frayeur est à son comble; à peine une femme ose-t-elle sortir; et un individu sans aucun droit, sans aucune mission, vient augmenter cette terreur en publiant qu'il *a soigné un grand nombre de malades*, et qu'il a trouvé des apparences *vénimeuses* à plusieurs des blessures qu'il a visitées, et tout cela, pourquoi? Pour vendre un prétendu *antidote* qu'il se donne bien garde de nommer, dans la crainte qu'on ne s'adresse à un de ses confrères. Mais, monsieur le marchand de drogues (car l'homme qui s'avilit à un tel point, ne mérite plus le nom honorable de pharmacien), quels sont les signes auxquels vous reconnaissez qu'une plaie est vénimeuse? Avez-vous des moyens diagnostiques qui nous soient inconnus? Non, vous n'avez que du charlatanisme.

M. L.....x, apothicaire à la Halle, ne manque

(*) La personne blessée dont il est question, demeure rue du Faubourg St.-Jacques, au coin de celle St.-Dominique, maison du marchand de vin.

pas non plus de faire savoir par la même feuille, qu'il a cautérisé une piqûre chez une dame qui, à la vérité, dit-il, l'a forcé de pratiquer cette opération. Ne pourrait-on pas demander à M. L.......x comment il a pu céder à de pareilles instances, et pourquoi il n'a pas appelé un médecin? Quoi! la loi veut qu'un officier de santé réclame les avis d'un docteur, toutes les fois qu'il s'agit de pratiquer une opération, et M. L......x ne craint pas de porter lui-même le feu; que sais-je? peut-être le muriate d'antimoine liquide sur des parties dont il ignore et l'importance et les usages! Un pharmacien, fût-il docteur en médecine, devrait, moins que qui que ce soit, donner des soins médicaux aux malades. La vente des médicamens constituant son commerce, n'en prescrira-t-il pas dans toutes les maladies; que dis-je! dans toutes les périodes des maladies? Alors, quelle médecine! quel médecin! Espérons que de tels abus cesseront, et que l'autorité ne permettra pas qu'une science utile devienne une arme dangereuse entre des mains inhabiles.

A Dieu ne plaise que je cherche à m'élever contre la pharmacie! Cet art honorable mérite d'être environné de toute la considération publique, et je ne vois personne plus digne d'estime que le pharmacien qui exerce sa profession avec dignité.

Je crois pouvoir assurer que le danger des piqûres est bien moindre qu'on affecte de le publier; les accidens qui se sont, dit-on, manifestés, tenaient probablement à la blessure de quelques filets nerveux; ils sont semblables à ceux qui suivent quelques saignées malheureuses. Cautériser de telles plaies, c'est nous ramener au temps où l'on brûlait comme vénéneuses les blessures par armes à feu. Le débridement avec le bistouri, la section complète du rameau nerveux intéressé, si les accidens l'exigeaient, seraient les seuls moyens proposables; mais leur emploi demande des connaissances au-dessus de celles du vulgaire.

La frayeur dont sont frappées les victimes de ces assassinats aussi atroces que bizarres, l'inquiétude qu'elles éprouvent après l'accident, sont bien propres à déterminer en elles l'apparition des symptômes graves; mais qu'elles se rassurent: des bains locaux dans l'eau à la glace, lorsque la partie blessée le permet, employés dès les premiers instans de la blessure, des lotions avec l'eau de guimauve, de graine de lin ou d'eau chaude pure, des cataplasmes emmolliens continués longtemps, suffiront, dans presque tous les cas, pour guérir; ils appaiseront constamment la douleur, et ne seront pas dangereux comme l'antidote de M. L....rt et le caustique de M. L.......x.

P. A. Piorry, D. M. P.

DARTRES.

Sirop de Mascagny.

De toutes les maladies qui désolent l'espèce humaine, les plus communes et les plus rebelles sont sans contredit celles auxquelles on a donné le nom de dartres.

Leur forme, leur couleur, leur marche, l'espèce de douleur qu'elles produisent, leur siége principal et les variétés qu'elles présentent, ont été observées avec une scrupuleuse attention par le docteur *Alibert*. Ce savant médecin a distingué plusieurs espèces de dartres, parmi celles qui se présentent ordinairement avec le même caractère, c'est ainsi qu'il nous a fait connaître les dartres *furfuracées*, *squammeuses*, *crustacées*, *pustuleuses*, *rongeantes*, etc., etc. Nous pensons qu'on doit attribuer la grande variété de leur forme, plutôt à la nature des tempéramens qu'à la cause qui produit ces affections. Quels que soient, du reste, les caractères tranchans qui distinguent les espèces, elles ne sont pas toutes immuables; il n'y a que les contagions et les virus vénérien et variolique qui aient un type propre, déterminé et constant; encore est-il des cas où ces derniers n'offrent pas les mêmes caractères de gravité chez tous les individus.

On a vainement inoculé la matière, provenant des dartres. L'humeur herpétique ne cause pas seulement des ravages sur l'appareil tégumentaire, mais elle se fixe encore sur les membranes internes, et occasionne souvent des lésions profondes dans des viscères essentiels à la vie. On ne doit considérer l'altération du système dermoïde

que comme *le symptôme* apparent d'un protée destructeur qui altère les humeurs long-temps avant que les indices s'en manifestent sur la peau. Nous croyons aux métastases dartreuses, et nous ne craignons pas de dire qu'elles existent réellement; mais si les dartres abandonnent souvent la peau pour se reporter sur d'autres organes, on ne doit point rapporter leur prompte disparition et leur apparition sur un autre point, à leur génie mobile; il faut l'attribuer à une nouvelle éruption qui, paraissant vers un organe, *y* détermine une irritation, une nouvelle phlegmasie qui tend à effacer celle qui existait autre part. Ce mouvement pertubateur vers une partie, suffit pour détruire le type d'une affection herpétique. Je le pense avec d'autant plus de raison que la masse humorale est, dans toute espèce de dartres, infectée du même principe, qui, selon nous, ne peut être détruit que par des remèdes internes. Combien d'engorgemens glanduleux, de tubercules dans le poumon, de phthisies, de maladies de matrice, de phlegmasies chroniques intestinales sont dues à la présence de l'humeur dartreuse. Le docteur *Alibert* dit avoir vu, à l'hôpital St.-Louis, des malades succomber à des altérations incurables causées par l'infection générale du système.

La pathologie cutanée est encore couverte d'un voile épais; il est d'autant plus difficile à lever, que le traitement de ces maladies est trop souvent confié à des observateurs superficiels, et que les personnes qui en sont atteintes, manquent ordinairement de la persévérance nécessaire, ou ne veulent pas se vouer pendant long-temps à l'emploi des moyens internes, et se livrent de préférence aux charlatans qui ne doutent de rien, et dont l'audace est telle, qu'ils promettent une guérison prompte. Alors viennent des répercussifs; les symptômes évidens disparaissent, mais seulement pour peu de temps, parce qu'ils ne détruisent pas l'infection générale, cause de la maladie.

C'est avec raison que le docteur *Alibert* a dit que tout ce qui tend à changer le mode des propriétés vitales des exhalans cutanés, peut favoriser la guérison des dartres; en effet, l'influence salutaire des climats, jointe à un traitement interne et à un régime diététique, triomphent ordinairement des dartres les plus rebelles. J'ai vu si souvent employer les bains sulfureux et toutes les préparations soufrées avec des succès variés chez un grand nombre de dartreux, que j'ai cru devoir recourir aux moyens dépuratifs. Cette méthode était celle de l'illustre *Mascagny*, dont la réputation est européenne, et les ouvrages au-dessus de tout éloge. Honoré de son amitié, il me confia la composition du sirop (1) qui porte son nom. Ce remède, composé avec des plantes dépuratives, telles que la douce-amère, le trèfle d'eau, la fumeterre, la pensée sauvage, etc., avec addition d'acétate de potasse, est celui qu'il employait. Il était dans l'habitude d'en faire continuer long-temps l'usage, et les succès qu'il obtenait récompensaient au centuple sa peine et la patience des malades. Le premier, en France, j'ai employé ce sirop, et je l'ai fait avec confiance, parce que j'en connaissais la composition, et que mes essais avaient été constamment couronnés de succès, pendant que j'étais médecin en chef des hôpitaux militaires à Rome. J'ai appris à apprécier l'avantage du traitement interne, l'usage d'un régime convenable: aussi mon opinion est-elle fixée sur ce genre de maladie, il appartient exclusivement à l'altération du système lymphatique.

Michel, D. M.

OBSERVATION.

Le nommé Sezille, ex-militaire, âgé de 27 ans, pendant qu'il était à l'armée d'Italie, contracta, en 1812, une *blennorrhagie*, pour laquelle, après l'apparition des premiers symptômes, il entra à l'hôpital de Gênes, où il resta trois semaines. Il dit y avoir pris huit à neuf bains, cinq frictions mercurielles, un peu de tisanne et quelques pilules camphrées, qui firent disparaître la maladie. Sorti de l'hôpital, il se mit en route avec son corps, par un temps froid, à travers les montagnes. (C'était dans le mois de novembre). Au bout de deux jours de marche, il ressentit, dans différentes parties du corps, des douleurs assez fortes

(1) Ce sirop se trouve chez M. Seguin Griffon, rue St.-Honoré, nº. 378.

pour l'obliger d'entrer de nouveau à l'hôpital. Les douleurs cédèrent au repos et à l'usage de quel ques potions ; mais peu de temps après, se trouvant dans le même état, il fut encore forcé d'aller chercher des secours nouveaux. Quelques jours suffirent pour le mettre à même d'entrer en campagne ; mais bientôt la fatigue occasionna chez lui une hématurie qui dura cinq jours et laissa le malade bien portant. Revenu dans ses foyers, en 1814, il conserva une santé parfaite jusqu'au mois de mars 1816, époque à laquelle se développèrent les symptômes suivans : engorgement du testicule gauche, que des sangsues et des applications emmollientes firent cesser au bout de trois mois, pour être remplacé par un gonflement inflammatoire des extrémités inférieures, accompagné de douleurs déchirantes. Cet état dura jusqu'au mois de mars 1818, laissant seulement, par fois, quelques intervalles de calme. A cette époque, il parut aux jambes une grande quantité de plaies, les douleurs diminuèrent, mais sans cesser entièrement. Le malade confia le soin de ses maux à différentes personnes, sans éprouver de soulagement. Il eut aussi recours aux charlatans, aux médicastres, aux commères, qui lui firent payer cher son aveugle confiance. Enfin, au commencement de septembre dernier, je fus appelé. Je visitai ses plaies ; elles étaient très-nombreuses : leur grandeur variait depuis une pièce de cinq francs jusqu'à une pièce de dix sous. Le fonds de chacune était d'une couleur grise, sanguinolente, les bords engorgés, blafards, et la circonférence érysipélateuse. Sezille pouvait à peine se tenir debout ; les douleurs augmentant pendant les nuits, les rendaient bien plus pénibles que les jours, et ne lui laissaient aucun repos. L'aspect des plaies, la violence des douleurs, leur redoublement nocturne, me firent soupçonner un vice particulier. Je dirigeai mes questions dans cette vue, et j'appris de lui qu'il avait eu, à l'armée d'Italie, un *écoulement blennorrhagique* auquel on avait toujours attaché peu d'importance, et auquel il en attachait fort peu lui-même. Cet aveu et l'assurance, de la part du malade, qu'il ne s'était plus exposé à contracter une infection vénérienne depuis son mariage en 1814, me confirmèrent dans l'idée que tous les maux dont il était tourmenté, tenaient à une affection siphilitique méconnue et négligée. Dans cette opinion, je prescrivis la liqueur de Vanswieten, une forte décoction sudorifique à l'intérieur, et je fis panser les plaies avec le cérat mercuriel. Nous comptions à peine huit jours de traitement, que déjà les douleurs commençaient à diminuer, et les plaies à prendre un meilleur aspect. Au bout de cinq semaines, la guérison me sembla parfaite. J'ai vu dans le cours du traitement, des plaies qui s'étaient cicatrisées à différentes époques, pour faire place à d'autres qui reparaissaient bientôt ailleurs s'ouvrir de nouveau ; mais elles ont été cicatrisées d'une manière solide.

La santé de Sezille n'a pas, depuis ce temps, éprouvé le moindre échec. D'où l'on peut conclure, 1°. que tout ce que ce malade a souffert depuis sa blennorrhagie, était le résultat d'une infection vénérienne à laquelle était due cette blennorrhagie, quoique, suivant les expressions du malade, cela *ait été peu de chose* ; 2°. que si, dans les divers traitemens qu'il a subis, on eût pris la peine de remonter à l'origine de ses maux, on lui aurait épargné bien des souffrances ; 3°. enfin qu'il y a du danger à considérer toutes les gonorrhées comme de simples écoulemens inflammatoires, et à les croire légèrement exemptes d'infection vénérienne.

BOULONGNE-PIERRET, D. M.

Bains domestiques de toutes températures.

L'usage des bains est devenu si commun et si utile dans une foule de maladies qui ne permettent pas toujours de déplacer et de transporter le malade dans les bains publics, que nous croyons rendre un grand service aux habitans de Paris, en annonçant que, grâces aux soins de M. *Valette*, ils pourront dorénavant jouir de l'avantage de prendre, à un prix modique, des bains chez eux-mêmes, quels que soient la maison et l'étage qu'ils occupent. Ce que nous allons extraire du rapport de M. *Percy*, doit les convaincre de cette vérité.

M. *Valette*, dit ce savant professeur, a imaginé un procédé pour fournir l'eau chaude dans toutes

les maisons de Paris, pour les préparations immédiates des bains de toutes températures. Le prix est de seize sous par bains, et de dix sous de plus s'il faut fournir la baignoire. Le vase est en cuir verni et inaltérable même à l'eau bouillante; il se ploie comme les tasses des chasseurs, s'établit dans un cadre de fer qui se ploie de même. Le tout s'établit en peu d'instans.

Les commissaires pensent que l'Académie doit encourager cette entreprise.

Remède populaire employé en Sibérie contre l'hydropisie, par M. le Conseiller d'état Rehmann, médecin de S. M. l'Empereur de Russie.

La Ballota lanata, (*) récoltée pendant que ses tiges, ses fleurs et ses feuilles sont dans toute leur vigueur, jouit, selon M. *Rehmann*, d'une propriété diurétique, telle que, *dans toute hydropisie qui ne dépend pas de quelque vice organique*, l'évacuation du fluide épanché s'opère par les voies urinaires, même lorsque ce liquide occupe plusieurs cavités. On l'emploie à la dose de deux onces en décoction dans deux livres d'eau, qu'on fait réduire à moitié. Ordinairement, l'effet diurétique se prononce du troisième au cinquième jour; l'urine est d'abord d'un jaune blanchâtre; mais peu à peu elle devient plus foncée, ce qui semble prouver, dit l'auteur, que l'action du remède porte non-seulement sur la quantité, mais encore sur la qualité du liquide excrété. *Une sensation douloureuse* dans la région des hypocondres, annonce qu'il convient d'en diminuer la dose, ou d'en suspendre l'usage. Ce remède a en sa faveur l'expérience d'un praticien respectable, M. *Schilling*, et celle de M. *Rehmann*.

Bibl. méd.

(*) Ballote laineuse, croît en Sibérie, et est cultivée au Jardin des plantes, à Paris.

Sur l'emploi des amandes amères dans les fièvres intermittentes, par M. Ch. Mylius, *médecin à St.-Pétersbourg.*

Une émulsion faite avec un gros et demi à deux gros d'amandes amères pour trois onces d'eau, donnée en une seule fois une heure avant l'accès, a réussi pour guérir la fièvre intermittente. Il résulte de l'examen des registres de l'hôpital naval de St.-Pétersbourg, que, dans l'espace de deux mois environ, vingt-sept malades, dont dix avaient une fièvre quotidienne, et dix-sept une fièvre tierce, ont été traités de cette manière; deux ont été guéris après la seconde dose, quatre après la troisième, neuf après la quatrième, quatre après la cinquième, quatre après la sixième, deux après la septième, un après la onzième, et un enfin après la douzième dose; sans qu'aucun d'eux ait éprouvé ni rechute ni maladie consécutive.

Quoiqu'il manque à cette expérience, comme l'observe judicieusement *M. de Lens*, des données essentielles, comme la saison, le caractère de la constitution régnante, celui de la maladie, le tempérament, l'âge des divers sujets, le degré de résistance que chaque fièvre avait opposé aux autres agens médicinaux, et notamment au quinquina, nous avons voulu mettre nos lecteurs dans le cas de répéter cette expérience, en les prévenant toutefois que les pays doivent nécessiter quelques modifications dans les doses des médicamens toujours portés très-loin dans les climats septentrionaux.

Bibl. méd.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur Pillien continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. XXXVI. — (46e. ANNÉE.) — 24 DÉCEMBRE 1819.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Les traditions les plus anciennes nous montrent les végétaux comme les premiers objets de l'attention et des recherches des hommes : ceux-ci avaient déjà fait l'application de leur utilité à des besoins divers, long-temps avant qu'ils eussent songé à chercher de semblables secours parmi les productions des deux autres règnes. Le sauvage, qui, dans son ignorance, présente encore l'homme brut des premiers âges du monde, peut cependant être considéré comme le maître de l'homme civilisé dans cette application ; car, sur près de trois mille végétaux que l'on a fait concourir successivement, avec plus ou moins de succès au traitement des maladies, les deux tiers, au moins, ont été indiqués par les sauvages.

Ann. génér. des sciences phys.

MM. les Souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de l'année courante, sont priés de le renouveler, afin de ne point éprouver de retard dans l'envoi de cette Gazette.

MÉDECINE PRATIQUE.

SUR LA PLANTE APPELÉE *NHANDIROBE*.

M. *Drapiez*, dont le nom s'attache à toutes les découvertes utiles, vient de faire connaître les propriétés médicinales et antivénéneuses du *nhandirobe*, déjà annoncées par M. *Brown* dans sa Flore de la Jamaïque. Cette plante, dont les botanistes ont décrit trois espèces (*), croît dans les Antilles; elle est grimpante comme le houblon. C'est avec les graines de la seconde espèce, *nhandirobe* à feuilles de cœur, que M. *Drapiez* a fait les expériences dont il a consigné les détails dans les Annales des sciences physiques. Les graines lui avaient été adressées par M. *Jaspart*, habitant de la Guadeloupe, qui les avait cueillies sur la plante même, où il avait vu un nègre en amasser une certaine quantité, et s'en servir avec un prompt succès pour guérir un cheval empoisonné avec l'eau de *manioc* (**). M. *Drapiez* a pu se convaincre que l'amande du *nhandirobe* à feuilles de cœur est, à la dose de quelques grains, un purgatif doux, non désagréable pour l'homme, un vomitif puissant pour les animaux; mais sur-tout (c'est ce qu'il importait le plus de constater) que cette amande possède, à un plus haut degré qu'aucune autre substance, la propriété de combattre les effets des poisons tirés des végétaux; soit qu'ils agissent directement sur l'estomac, soit qu'ils aient été introduits par la peau. Les expériences contradictoires tentées par ce savant, sur des animaux empoisonnés par le sumac vénéneux, *rhus toxicodendron*; la cicutaire, *cicuta virosa*; la noix vomique, *strychnos nux vomica*, ou par des blessures faites au moyen des flèches ou zagayes trempées par les sauvages des Antilles dans le suc du mancenillier, *hippomane*, ne laissent aucun doute sur la puissance de cet antidote. Il est cependant bon de savoir que la vertu antivénéneuse de la graine de nhandirobe diminue à mesure qu'elle vieillit et se perd même avec le temps; que l'amande que renferme cette graine n'est un antidote efficace que dans les deux années qui

(*) *Fevillea trilobata*, nhandirobe ponctué; *cordifolia*, à feuilles de cœur; *hederifolia*, à feuilles de lierre.

(**) *Jatropha manioc*.

suivent la récolte de la semence, et quand celle-ci est encore fraîche et intacte. Les différens états de fermentation par lesquels l'amande passe, avant d'arriver à sa rancidité, diminue graduellement et change même ses propriétés, au point que lorsqu'elle est tout-à-fait rance, non-seulement elle ne calme plus les douleurs causées par l'empoisonnement, mais y ajoute même par les vomissemens violens qu'elle excite.

Soumise à l'analyse, l'amande du *nhandirobe* fournit plusieurs principes qui ne conservent rien de ses vertus; seulement l'huile fixe qu'on en retire est un vermifuge plus énergique et plus certain que celle de riccin.

Le *nhandirobe* à feuilles de cœur est répandu avec profusion dans toutes les possessions coloniales de l'Amérique; il croît même dans les serres du jardin du Roi à Paris. Si, comme nous le pensons, on pouvait l'acclimater dans les pays méridionaux de l'Europe, on rendrait un grand service à l'humanité, puisqu'on fournirait à la pharmacie un remède sûr et d'une administration facile dans des accidens multipliés contre lesquels la médecine a si peu de véritables secours. Ce moyen deviendrait sur-tout avantageux, aujourd'hui que diverses tentatives semblent ramener les praticiens à l'emploi jadis préconisé, puis abandonné, des poisons végétaux.

L'amande du *nhandirobe*, triturée et délayée avec un peu d'eau pure agit à la dose de quelques grains.

CARDIALGIE. COLIQUE.

Quoique des exemples nombreux parlent en faveur de l'oxide de *bismuth*, et le présentent comme un moyen vraiment sédatif dans la cardialgie et les coliques nerveuses en général, M. *Wesener* a trouvé une espèce de cardialgie qui est devenue l'écueil de ce médicamment. Cette cardialgie se déclare aussitôt que les malades ont ingéré la moindre chose dans leur estomac, ils ne peuvent supporter que le lait seul. Immédiatement après l'ingestion, ils éprouvent un sentiment de pesanteur dans la région précordiale avec éructation; leur bouche se remplit d'eau, il survient un vomissement suivi d'un soulagement momentané. C'est dans cette douleur nerveuse de l'estomac, que l'oxide de *bismuth* ne répondant pas à l'attente de M. *Wesener*, il a donné avec le plus grand succès la semence mûre du *spartium scoparium de Linnée*, genêt à balai, à la dose d'une cuillerée à café toutes les deux heures. Ce médecin est convaincu de l'efficacité de ce moyen populaire, quoiqu'il ne puisse expliquer son mode d'action.

Bibl. méd.

OBSERVATION.

*Maladie vénérienne consécutive, guérie par l'*opium *uni à l'*ipécacuanha.

M. ***, ancien officier de cavalerie, eut des chancres, pour lesquels le chirurgien du régiment lui fit prendre force pilules de *Beloste* et de liqueur de *Vanswieten*. Ce traitement, dont l'effet n'eût aucun résultat avantageux, durait depuis huit mois, lorsque je fus appelé. Quelques moyens extérieurs, un régime restaurant, firent disparaître l'affection locale en trois semaines; mais au bout de quatre mois, les glandes de l'aine s'engorgèrent; un bubon, vainement combattu par des emplâtres et des cataplasmes résolutifs, s'ouvrit. A cette époque le malade, obligé d'aller à Paris pour affaires, consulta plusieurs médecins, qui lui conseillèrent des frictions; elles le soulagèrent et semblèrent le guérir. Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis le traitement, que des douleurs nocturnes se firent sentir; il parut des éruptions sur diverses parties de la peau, il s'ouvrit, vers la partie externe de la clavicule, une ulcération du diamètre d'une pièce de trente sols. Ces accidens ne laissèrent pas long-temps des doutes sur la nature du mal: je me décidai à le combattre au moyen d'une poudre qui m'avait déjà réussi six fois.

En conséquence de ma résolution, je prescrivis à M.*** neuf grains, matin et soir, d'un mélange à parties légales d'opium et d'ipécacuanha réduits en poudre très-fine, lui recommandant pour tisanne une décoction de racine de houblon, qu'il prenait pure à la dose de quelques tasses dans la journée, et avec laquelle il coupait son vin aux repas.

Les symptômes commencèrent à diminuer au bout de quelques jours; je supprimai la dose de la poudre du matin, et je me contentai de lui en faire prendre une dose chaque soir; ce remède, continué pendant vingt-cinq jours, et aidé de la tisanne seule de racine de houblon, a suffi pour guérir M. ***, complètement. Cette cure date de 18 mois, elle n'a souffert aucun dérangement.

Comme c'est pour la septième fois que j'emploie ce traitement, et toujours avec un succès complet, je ne crains pas d'appeler sur son administration l'attention des praticiens, de le soumettre à leur examen, et de les inviter à en faire le sujet de leurs expériences, toutes les fois qu'ils rencontreront une maladie vénérienne qui aura résisté à l'action d'un traitement mercuriel.

SARRASIN DE BELLINGTIFE, *Chir. à St.-Quentin*

ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

L'usage du chocolat est maintenant si général, qu'à chaque pas on trouve dans Paris, un fabricant ou un dépositaire de cette substance. L'acheteur n'a plus que l'embarras du choix, on lui en offre à tout prix. Nous croyons lui rendre service en fixant son incertitude. Qu'il s'adresse chez M. *Henri Duthu*, fabricant, rue Saint-Denis, n°. 56; il y trouvera des chocolats préparés avec tout le soin exigé pour cette fabrication, qui n'est pas aussi facile qu'on veut bien le croire. Cette maison jouit, depuis un grand nombre d'années, d'une réputation méritée. Le chocolat qu'elle fournit, peut, à juste titre, comme celui de quelques autres fabriques, passer pour un aliment stomachique, nourrissant et tonique : nous le recommandons aux valétudinaires, et contre les faiblesses des organes de la digestion; il convient sur-tout pendant les saisons froides et humides.

BIBLIOGRAPHIE.

L'Ami des mères, ou Essai sur les maladies des Enfans. Par J. M. COMBES-BRASSARD.

IIIe. ET DERNIER ARTICLE.

Dans la portion de cet ouvrage qui me reste à examiner, est renfermée l'histoire des maladies les plus fréquentes et les plus funestes aux enfans. C'est, en effet, dans les premiers âges de la vie que se manifestent les trois affections les plus cruelles, celles qui font le plus de victimes, et dont la description offre le plus d'intérêt : je veux parler du croup, de la petite-vérole et des scrofules. Le croup, auquel on a conservé le nom sous lequel on le désigne encore en Ecosse, pays où il est endémique, est une espèce d'angine qui met les enfans dans un danger éminent de suffocation. Les saisons et les régions froides et humides, un état pléthorique habituel, disposent à contracter cette maladie. Elle est d'autant plus fréquente, d'autant plus grave, que les sujets sont moins avancés en âge. Une sécrétion muqueuse s'établit sur les parois du larynx et des bronches enflammées; ces conduits étant très-étroits à cette époque, sont bientôt obstrués, et bientôt le passage de l'air se trouve empêché au grand péril de l'enfant. Outre les symptômes communs à toutes les phlegmasies, on reconnaît le croup à l'affaissement dans lequel il plonge les malades, à une espèce de toux, dont le bruit dénote la rencontre de mucosités par la colonne d'air expulsé, et principalement au son de voix, aigre d'abord, puis simulant les cris d'un jeune coq. Ce n'est que depuis peu d'années que cette maladie est bien connue en France, et la terreur qu'elle inspire, fait que bien souvent on a cru la voir là où elle n'existait pas. Les moyens qui ont réussi le plus généralement, sont les sangsues, les vésicans appliqués autour du cou, et sur-tout un émétique donné lorsque la suffocation est imminente. Les praticiens diffèrent seulement d'opinion sur l'espèce d'émétique auquel on doit donner la préférence. Le tartre-stibié, l'ipécacuanha comptent un nombre presque égal de succès. Il s'agit seulement de procurer une secousse favorable à l'expulsion de la fausse membrane; elle seule peut amener la solution heureuse de la maladie. Cette expulsion a lieu quelquefois partiellement, quelquefois c'est une concrétion tubuleuse, qui conserve la forme des parties auxquelles elle était appliquée. Ainsi que l'observe M. *C. B.*, la trachéotomie, proposée par *Frank*, ne peut

nullement soulager le malade, puisque l'inflammation s'étend toujours au-dessous de l'endroit où elle est praticable.

Le tableau de la variole est tracé avec énergie: il offre encore de l'intérêt, même après avoir lu l'admirable description de *Sydenham*. Tout en faisant l'histoire des symptômes affreux qui accompagnent cette cruelle maladie, il appartenait à l'Ami des mères de se faire l'apologiste de la vaccine, de s'élever contre le peu de soin que mettent les parens à arrêter la propagation de la petite-vérole, de leur indiquer les suites fâcheuses, les difformités sans nombre dont sont menacées celles de ses victimes dont elle épargné la vie. *C'est*, dit-il, *une disposition bien étrange de l'esprit humain, que celle en vertu de laquelle il conçoit, s'attache à certaines préventions, et en fait un objet de culte ou de fanatisme, à mesure qu'elles soutiennent moins l'examen de la raison, qu'elles se lient à des conséquences plus désastreuses pour l'individu et la société; de ce genre sont celles qui entravent la propagation de la vaccine, etc.*

Les autres exanthêmes fébriles; tels que la variolette, la rougeole, la scarlatine, ont aussi été décrites avec un vrai talent d'observation. Ces affections, souvent simples dans leur marche, ne demandent pour l'ordinaire que des soins; elles réclament peu de médicamens; mais quelquefois elles revêtent un caractère de malignité qui les rend aussi très-funestes. C'est ce caractère de malignité qu'il convient, je crois, de déterminer; je veux dire qu'il est des cas où ces éruptions étant confluentes, allument une fièvre très-intense qui fait périr le petit malade; que, dans d'autres cas, une phlegmasie intestinale, une diarrhée abondante, une toux très-vive, une angine, des bubons, etc., accompagnent la maladie, et que le mot de malignité répond, dans le langage ordinaire, à toutes ces complications.

L'opinion de M. *C. B.* sur la nature de la maladie scrofuleuse mérite aussi une attention particulière. Après avoir rejeté ces mots vides de sens, *vice*, *virus scrsfuleux*, il établit qu'il existe, dns les individus affectés de cette maladie, un ordre d'organisation, tel que le système lymphatique en général jouit, par rapport à tous les autres systèmes organiques, et sur-tout par rapport au système artériel, d'une supériorité d'énergie dont une pléthore lymphatique universelle est le résultat, et il regarde les engorgemens, les congestions lymphatiques, comme des inflammations *suî generis*, qui parcourent leurs périodes comme les congestions sanguines. Cette opinion est celle de *Girtanner*, qui pense que les scrofules dépendent constamment *d'une augmentation notable dans l'irritabilité du système lymphatique.* C'est aussi cette théorie que M. *Broussais* a fait revivre sous les noms de subirritation, subinflammation des vaisseaux blancs. Quelque apparence de vérité qu'aient ces définitions déjà réfutées par *Cabanis*, je préfère celle qui tend à faire regarder les scrofules comme une débilité du système lymphatique, laquelle nuit à la circulation des fluides blancs et porte atteinte à la nutrition. Il est tout aussi facile d'expliquer, avec ce système, ces inflammations, ces suppurations lentes, et l'on peut plus facilement le faire concorder avec les causes débilitantes de cette maladie, le traitement tonique qui lui convient, et les médicamens excitans que l'on est obligé d'employer pour faire suppurer ces prétendues inflammations. Cependant cette théorie laisserait encore un doute que vient d'éclaircir un jeune médecin de Paris. M. *Lepelletier*, dans son ouvrage sur l'affection scrofuleuse, prouve jusqu'à l'évidence qu'elle est le produit de causes qui agissent toutes sur la nutrition, et rendent imparfaite l'animalisation de tous les tissus, qui sont, pour ainsi dire, étiolés, comme le serait un végétal privé d'air, de calorique et de lumière. Cette imperfection de la nutrition doit nécessairement affecter d'abord les tissus qui tiennent le dernier rang par leur activité vitale, tels que les vaisseaux et ganglions lymphatiques, les ligamens, les cartilages, les os. En examinant les causes de cette maladie, en faisant attention que souvent un air salubre, une bonne nourriture, la présence du soleil, ont suffi pour guérir les individus qu'elle avait attaqués, on se rendra, je crois, à cette opinion, que le

défaut d'espace ne me permet pas de développer.

La question de la contagion des scrofules est maintenant résolue par la négative. Quant à celle d'hérédité, il est certain que des parens d'une constitution lymphatique, la transmettent à leurs enfans; mais les descendans d'individus affectés de cette maladie dont nous parlons, ne doivent point en être atteints nécessairement. On voit tous les jours un seul individu scrofuleux dans une famille; le changement d'habitation, des alimens plus salubres, l'entrecroisement des tempéramens par les mariages, sont autant de causes qui éteignent cette constitution, comme la misère et les privations qui l'accompagnent, tendent toujours à la produire ou à l'exaspérer.

Il nous reste à examiner l'ouvrage de M. *C. B.* dans son ensemble, en traitant des maladies des enfans, suivant les âges pendant lesquels ils en sont attaqués: l'auteur s'est ôté la faculté de faire entrer ses descriptions dans un cadre nosographique, ce qui eût été préférable pour les médecins; mais ce qui rachetera bien à leurs yeux ce défaut, c'est la grande érudition médicale, et l'excellent jugement dont l'auteur fait preuve à chaque page, lorsque les opinions émises par l'auteur ne sont pas celles du lecteur, elles sont toujours étayées de citations et d'observations : on n'y rencontre aucune hypothèse vague, aucune théorie hasardée; le style est d'une concision qui ne nuit pas à la pureté, et d'une simplicité qui n'exclut pas l'élégance.

L. V. N. D. M. P.

Le Dentiste des dames, par Joseph Lemaire, Chirurgien-dentiste de LL. MM. le roi et la reine de Bavière, de la faculté de Paris, de l'institut royal des aveugles-nés, des 5me. et 10me. dispensaires, membre de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

IIe. Édition.

Chez l'auteur, Quai de Conti, n°. 3.

Cet ouvrage, à la portée de tout le monde, contient des préceptes sages sur la conduite que les parens doivent tenir envers leurs enfans, les maîtres de pension envers leurs élèves, pendant la première et la seconde dentition. L'auteur, après avoir fait sentir le besoin de soigner la bouche des jeunes personnes, développe les moyens dont les femmes doivent user dans les diverses âges de la vie, pour entretenir leurs dents. Il fait connaître l'influence funeste de la mode sur la conservation des dents dans notre climat, dont la température passe en un instant du chaud au froid.

Ce livre, dont le style est par fois un peu trop maniéré, renferme des avis qui sont bons à retenir : il est terminé par un formulaire qui aurait pu être moins long, si l'auteur se fût contenté d'y insérer, comme il aurait dû le faire, des formules odontalgiques.

Programme des prix proposés par la Société de Médecine, Chirurgie et Pharmacie du Département de l'Eure, pour être décernés dans sa Séance publique de 1820.

« Déterminer la nature, le caractère, les causes,
» les différences et le traitement de l'Hydropisie du
» Thorax et de celle du Péricarde. »

Le prix est une Médaille d'or de la valeur de *deux cents francs*.

Une médaille d'argent sera décernée à l'auteur du Mémoire qui aura le plus approché du prix.

Chacun des auteurs mettra en tête de son Mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix ou l'accessit.

Les Membres du Comité central sont seuls exclus du concours.

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, devront être parvenus, francs de port, à M. L. H. Delarue, Pharmacien à Evreux, Secrétaire de la Société, avant le 1er. août 1820 : ce terme sera de rigueur.

La Société décernera dans la même séance, des Médailles d'encouragement aux auteurs des meilleurs Mémoires *sur la topographie médicale du Département de l'Eure ; ou d'une portion quelconque de ce Département*, qui lui seront parvenus dans le même délai.

GAZETTE DE SANTÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES, POUR L'ANNÉE 1819.

TABLE DES AUTEURS.

FIN DE LA TABLE.

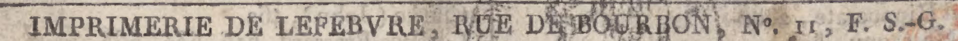
AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, nº. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

Le docteur PILLIEN continue de répondre aux consultations de Paris et des Départemens.



IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, Nº. 11, F. S.-G.